



HAL
open science

Défunts, pratiques et espaces funéraires au cours du Haut-Empire dans la civitas de Forum Iulii

Alexia Lattard

► **To cite this version:**

Alexia Lattard. Défunts, pratiques et espaces funéraires au cours du Haut-Empire dans la civitas de Forum Iulii. Anthropologie biologique. Aix-Marseille Université, 2018. Français. NNT: . tel-03480818

HAL Id: tel-03480818

<https://shs.hal.science/tel-03480818v1>

Submitted on 31 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

École doctorale 355 « Espaces, Cultures, Sociétés »
École doctorale 251 « Sciences de l'Environnement »

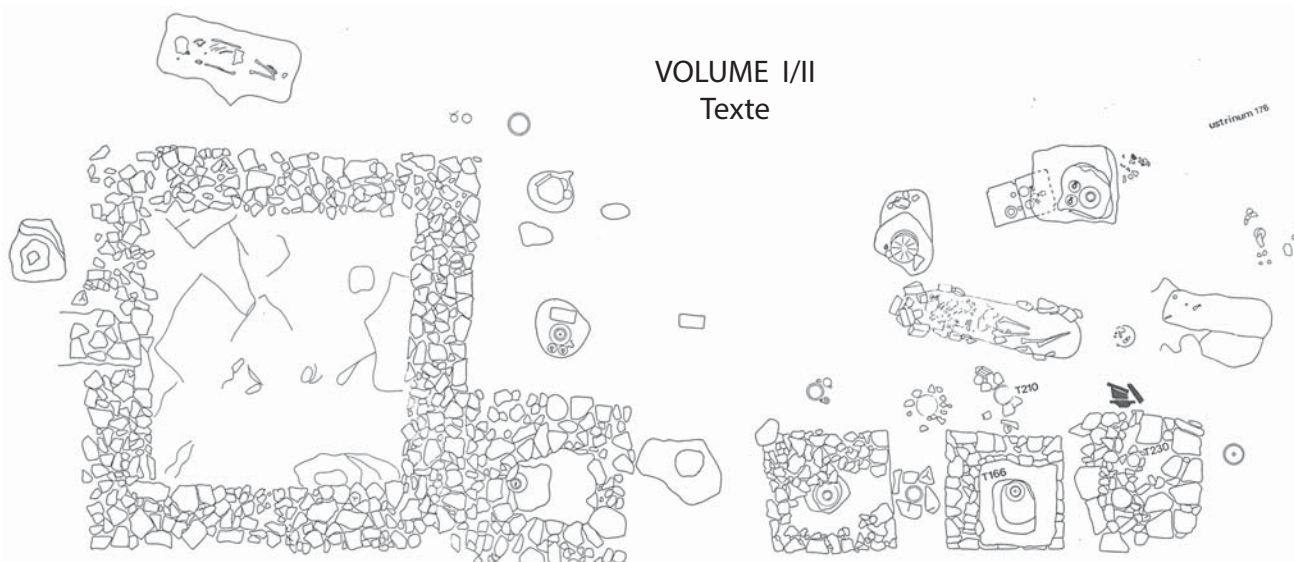
Centre Camille Jullian - UMR 7299
Anthropologie Droit Ethique et Santé - UMR 7268

THÈSE

pour obtenir le grade de docteur en Archéologie
d'Aix-Marseille Université

Alexia LATTARD

Défunts, pratiques et espaces funéraires au cours du Haut-Empire au sein de la civitas de *Forum Iulii*



Directeurs

Aurore SCHMITT - Chargée de recherche, CNRS
Jean-Christophe SOURISSEAU - Professeur, Aix-Marseille Université

Membres du jury

Valérie BEL - Ingénieur de recherche, INRAP, Nîmes
Jean-Pierre BRUN - Professeur, Collège de France, Paris
Dominique CASTEX - Directrice de recherche, CNRS-UMR PACEA, Bordeaux
William VAN ANDRINGA - Directeur d'Etudes, EPHE, Paris

Examineur
Examineur
Rapporteur
Rapporteur

12 Décembre 2018



Couverture
Plan des édicules funéraires dégagés au nord de la voie sur le site de Saint-Lambert (STL 80)
D'après C. Gébara, I. Béraud et J.P. Brun

Remerciements

J'adresse d'abord mes plus sincères remerciements à mes deux directeurs :

Aurore Schmitt, qui m'a ouvert les portes du laboratoire il y a huit ans, puis qui a encadré mes premières recherches sur des contextes funéraires gallo-romains. Merci pour son immense disponibilité, ses conseils éclairés, nos échanges et son aide dans la réalisation de ce travail, mais aussi et surtout de m'avoir guidée tout en me laissant une très grande liberté dans la réflexion. Sa confiance et son soutien, permanents face à mes doutes constants, ont été primordiaux pour l'aboutissement de ce travail.

Jean-Christophe Sourisseau qui a accepté de diriger ce travail de thèse et m'a accordée sa confiance et prodiguée de nombreux conseils pour la rédaction. Merci pour sa disponibilité, malgré un emploi du temps surchargé, ainsi que pour nos échanges constructifs. Ce travail n'aurait pas pu voir le jour, évoluer et aboutir sans son soutien.

À tous ceux qui ont rendu possible ce travail de thèse :

Ce travail de recherche n'aurait pu voir le jour sans le soutien très précieux du Service Régional de l'Archéologie de PACA, dirigé par **Xavier Delestre**, Conservateur Régional de l'Archéologie. Un immense merci à **Bruno Bizot** pour son inestimable soutien, sa bienveillance et tous les conseils très précieux qu'il m'a prodigués, en restant toujours dans l'ombre. Merci d'avoir toujours su glisser une planche sous mes pieds quand le sol se dérobaient. Merci à **Corinne Landuré** pour ses encouragements, sa présence et sa bienveillance et à **Lola Bonnabel** pour ses conseils et les discussions enrichissantes que nous avons pu avoir, autour d'un bureau ou perdues dans les rayonnages d'un vaste dépôt. Un immense merci aussi à **Aziz Grosse** du Dépôt archéologique des Milles, pour sa gentillesse, son immense disponibilité et sa logistique, prêt à mettre au point des systèmes techniques pour sauver quelques-unes de mes vertèbres lors d'interminables séances de tamisage.

Mes remerciements s'adressent aux membres de mon laboratoire, le **Centre Camille Jullian (CCJ)**. À **Michel Bats** pour ses précieuses relectures, sa transmission, ses commentaires avisés et sa grande disponibilité pour avoir encadré (et encouragé !) mes recherches. Un immense merci à **Sylvie Saulnier** et **Lucien Rivet** pour leurs relectures, transmission des documents cartographiques, conseils et échanges sur une ville qu'ils connaissent si bien, et surtout, leurs présences, amitiés et attentions permanentes. **Laetitia Cavassa** pour son aide en céramologie et sa grande disponibilité ainsi qu'**Agnès Oboussier** qui m'a laissée envahir son espace de travail avec mes boîtes d'os, et ses conseils dans le traitement du mobilier fragile. Merci aussi à mes voisins de bureau, les photographes **Loïc Damelet**, **Philippe Groscaux** (†), **Lionel Roux** et **Christine Durand**, pour leurs enseignements et leurs précieux conseils concernant le traitement des photographies, et la mise à disposition du matériel pour le scan des diapositives. À **Emmanuel Botte**, **Véronique Gémonet**, **Laurent Borel**, **Giulia Boetto**, **Nicolas Boichot**, **Vicky Robin-Gaggadis**, **Gracinda Das Neves**, pour leur encouragements, présence et soutien au quotidien. **Pascal Marteau** pour m'avoir toujours sortie de mes problèmes informatiques avec le sourire et ses « *t'as sauvé, j'espère* ». Merci à toute l'équipe de la **Bibliothèque d'Antiquités (BIAA)** pour sa grande disponibilité : **Gérald Bénière** pour savoir courir mieux que personne derrière les ouvrages introuvables et **Fabienne Heullant**, directrice, pour sa confiance en m'autorisant un accès au-delà des horaires d'ouverture ; ainsi que **Marie-Paule Seure** (†) pour sa disponibilité et sa gentillesse.

Je tiens aussi à adresser mes plus vifs remerciements à mon laboratoire d'**Anthropologie, Droit, Éthique et Santé (ADES)**. Au directeur d'unité **Michel Signoli** pour toujours m'avoir chaleureusement accueillie. À **Yann Ardagna**, pour son immense disponibilité quand j'avais toujours une « *p'tite question(g)* », **Emeline Spérandio** pour son soutien technique et son amitié précieuse. À l'ensemble de la *team* du labo pour leur aide et conseils ainsi que les moments partagés, autour de discussions plus ou moins scientifiques : **Pascal Adalian**, **François Marchal**, **Tony Garcin**, **Cathy Rigeade**, **Bérengère Saliba-Serre**, **Laetitia Delouis**, **Stéphane Mazières** et tous les autres.

Je tiens à remercier mon École Doctorale, l'« ED 355 : Espaces, Cultures et Sociétés » dirigée par **Dominique Garcia**, puis **Sabine Luciani**. Un immense merci à **Sylvie Milhet** et **Laetitia Roux-Luzi**, duo de choc, qui m'ont accompagnée et soutenue tout au long de mon parcours d'étudiante.

Mes plus sincères remerciements vont aux unités archéologiques basées à Fréjus et Toulon :

Le **Service départemental d'Archéologie** du Conseil Général du Var (**SDAV**) : **Chérine Gébara** qui m'a confiée ses données et m'a reçue au Clos de la Tour pour d'intenses séances de travail, qui a toujours trouvé le temps de répondre à mes multiples interrogations. À l'ensemble du service qu'elle dirige pour leur aide, conseils et grande disponibilité : **Yvon Lemoine** pour ses études, les nombreux échanges et les actualisations des données, **Patrick Digelmann** pour sa disponibilité permanente et ses relectures sur le contexte des Termes, **Françoise Laurier** pour avoir actualisé et m'avoir confiée les plans des espaces funéraires. Merci également à **Albert Conte**, **Claude Guérard**, **Marc Borréani** et l'ensemble de l'équipe.

Le **Service Patrimoine et Archéologie de la ville de Fréjus (SPAVF)** : **Pierre Excoffon** pour avoir permis l'étude du site de Saint-Lambert 2006 (SL06), ses relectures et conseils avisés, **Hélène Garcia** pour son aide et disponibilité, à **Emmanuel Pellegrino** pour m'avoir transmis son étude et autorisé l'accès au matériel céramologique. Ma reconnaissance va également à **Grégori Gaucher** qui m'a aidée à démêler les contextes et établir un plan le plus juste possible du site et m'a fait participer à la fouille du site de Sainte-Croix en 2015. Je remercie également l'ensemble de l'équipe pour m'avoir toujours réservé un accueil chaleureux dans les locaux et leurs échanges.

Merci à toute l'équipe du **Centre archéologique du Var** pour leur accueil des plus chaleureux à Toulon, nos longues séances de travail sur la céramique. Un immense merci à **Marinella Valente**, directrice, pour son amitié et soutien mais aussi son enseignement sur la céramologie et notre précieuse collaboration qui ont contribué à me faire progresser sur les problématiques du mobilier en contexte funéraire. Je remercie **Christian Plé** pour sa disponibilité, son aide et sa mémoire hors-norme qui a permis de patiemment restituer les contextes archéologiques funéraires des Termes. L'étude de ce site n'aurait pu connaître un tel aboutissement sans son aide.

Mais aussi...

Je tiens à remercier Paul Baillet qui a accepté de me confier les séries pour l'étude. Merci à Juliette Michel qui m'a transmis sa documentation personnelle pour le site de Saint-Lambert 2006 (SL06).

Mes remerciements s'adressent également à l'École française de Rome qui m'a offert l'opportunité de travailler à la bibliothèque au Palais Farnèse grâce à l'obtention de deux bourses (2017 et 2018) me permettant de réaliser des avancées notoires dans mes recherches bibliographiques ainsi que dans la rédaction. Merci à la directrice Catherine Virlovet, aux directeurs des Études de la section Antiquité, Stéphane Bourdin puis Nicolas Laubry pour leurs conseils bibliographiques, et au directeur de la bibliothèque Clément Pieyre.

Un immense merci à toute l'équipe de *Porta Nocera* à Pompéi, pour ces bons moments passés à leurs côtés. Cette phase de terrain m'a permis de progresser et d'élargir mes perspectives de recherche au cours de ces trois campagnes PN2015 à PN2017 : William Van Andringa pour m'avoir fait une place dans l'équipe, sa bienveillance et son partage des connaissances, ainsi que ses conseils avisés ; Henri Duday pour ses précieux enseignements sur l'os brûlé ; mes deux binômes « le top du top » du 26A, pour leur amitié et nos échanges sur les niveaux limono-argileux gras gris ou argilo-limoneux gris gras : Thomas Creissen (et ses relectures et conseils) et Franck Decanter. Mais aussi, pour leurs petits mots attentionnés et soutien : Emilie Portat, Solenn de Larminat, Flore Giraud, Marie-Jo Ancel et tant d'autres encore.

J'adresse également mes remerciements à Aline Lacombe, Charlotte Mela, Ariane Aujaleu et Aurélie Bouquet de la Direction Archéologie de la ville d'Aix-en-Provence, pour m'avoir fait part de leurs données sur le funéraire.

Parce que l'étude des « morts » a finalement réuni de nombreux vivants...

À mes « Richeaumiens », là où tout a commencé il y a 10 ans. Flo (Mocci), pour tout ce qu'elle m'a transmis du terrain au labo, et m'avoir montrée toute sa force ces trois dernières années. Merci pour ses relectures (intenses et précises), son inestimable amitié et son soutien si précieux. Mon sac est enfin prêt, on peut rejoindre les sommets... Merci à Gaëlle Granier d'avoir toujours été présente, de trouver les bons mots quand il le fallait, et avoir su m'encourager, mais aussi pour son riche enseignement, Carine Cenzon-Salvayre,

pour m'avoir sortie de mes impasses, en étant une des oreilles les plus attentives mais aussi ce plaisir de collaborer autour de problématiques communes (oui, c'est ça !). Pour tout ce qu'il est trop long d'écrire (cailloutis ou gravillon ?), mais surtout votre amitié inestimable et soutien indéfectible : Vincent Dumas, Aura Fossati, Titien Bartette, Kevin Walsh, Maée le Hir, Bérengère Perez, Stéphane Abellon et Nicolas Coquet.

Merci à Céline Huguet pour son amitié et soutien si précieux depuis tant d'années, mais aussi tes relectures et enseignements, Lisa Shindo mon binôme qui se sera un peu convertie à l'anthropologie finalement, Danièle Terrer et Delphine Isoardi, pour votre présence. Je ne peux oublier Raphaël Golosetti et Anaïs Leblon pour leur précieuse amitié, bienveillance, grande disponibilité et conseils avisés. Philippe Boissinot pour ses conseils et encouragements ainsi qu'Alain Badie.

À mes *anthropo-women* toujours présentes pour répondre à mes interrogations ou pour un moment de détente et décompression autour d'un verre (que l'on a toujours su remplir) : Clémence Mopin, Louise Corron, Marie Perrin, Emeline Verna, Sandy Parmentier, Mélissa Niel, Florence Petit. Merci également à Camille De Bec-Delièvre et David Gandia.

À mes amis archéo qui m'ont incroyablement soutenue tout au long de ces années : Anne C.-Q. et Maria C. présentes quotidiennement (et pour avoir chassé les coquilles du manuscrit). À Isabel Mebarak-R. pour sa bonne humeur permanente, mais surtout à ceux qui m'ont permis d'en profiter pour me motiver. Un énorme merci à cette seconde grande famille (quinté servi dans le désordre) : Laurine V., Mathilde B., Vincent L., Nicolas M., Marie V., Marie-Philippine M., Kevin Q., Marie-Elise P., Roxanne C., Sandra S., Claudia D., Xavier G., Agnès C., Clémence M., Charlène D., Xavier G., Justine M., Elisa F., Elodie M.-K., Guillaume C., Leia M., Antigone U., Olivier T., Rémi R., Marie P... Une pensée particulière pour ceux qui ont couru ce sprint final à mes côtés et pour ces cafés italiens qui ont contribué à donner une meilleure saveur à ce travail, en compagnie d'Alex S., Axel C., Jonathan D., Marcello T., Lou de .B., Laura R., Alexis V., Laeti C., Giulia G. et Giovanni P.

Y también el profesor Alejandro Q.-S. y Eneko H. Et Rebecca P.

Merci à tous les étudiants qui sont venus me donner un (gigantesque) coup de main et m'épargner des heures de tri sur des résidus de crémation : le superbe trio Arthur L., Jérémy T., Cédric J., ainsi que Marion H., Emeric M., Mireille H., Aurélie L., Lucie D., Laure P., Jean D., Marine A., Aline A., Mathilde B., et tant d'autres forts nombreux ! Ce travail de tri n'aurait pu aboutir si vite sans votre aide et m'a permis de ne pas sombrer dans la folie devant ces montagnes de sacs à trier.

Enfin, merci à mes proches, trop nombreux pour être cités ici.... Mais dont la présence fut toujours réconfortante et encourageante. Ils se reconnaîtront.

Un immense merci à mes parents et ma famille, mes grands-parents Marcelle et Pierre Lattard ainsi qu'Odette et Paul Ricard, pour m'avoir soutenue avec humour et affection, mais surtout pour m'avoir constamment encouragée.

Por último, gracias a mi Javier, mi hermanito peruviiano y Isivoley.

Abréviations et conventions adoptées

Les **références bibliographiques** sont mentionnées directement dans le texte sous la forme « Nom de l'auteur + année, page (si besoin) ». Au-delà de deux auteurs, seul le premier a été cité, les autres étant compris sous la formulation *et al.* Les références bibliographiques et sources mentionnées sont énumérées à la fin du premier volume, selon un classement par ordre alphabétique d'auteur(s). Pour chacun d'eux, les publications sont énumérées de la plus récente à la plus ancienne.

Les **planches** sont rassemblées dans le second volume. Elles sont numérotées en fonction du chapitre auquel elles se réfèrent, puis dans leur ordre de mention (ex : Planche 1-01 pour la première planche du Chapitre 1).

Les **catalogues de tombes** de chacun des sites, comportant près de 1500 pages au total, n'ont pas été imprimés. L'annexe est disponible sur une clef USB délivrée avec le manuscrit. Toutes les informations disponibles pour chacune des tombes sont rassemblées dans ce catalogue

Les valeurs comprises entre un et dix sont écrites en toute lettres, à l'exception des dimensions ou des valeurs pondérales toujours exprimées en chiffre. Au-delà de dix, les nombres sont exprimés en chiffres.

Lorsque le I^{er} siècle est évoqué, il s'agit toujours du I^{er} siècle de notre ère. Les siècles antérieurs à l'an 0 sont systématiquement suivis de la précision « avant n.è. ».

Abréviations régulièrement employées dans le texte :

TMS : site des Termes

STL80 : site de Saint-Lambert 1980

SL06 : site de Saint-Lambert 2006

PAU : site du Pauvadou 3

SP : sépulture

ST : structure

DAO : Dessin Assisté par Ordinateur

M ou **Mr** : mur

Principaux collaborateurs

SDAV : Service Départemental d'Archéologie du Var (Fréjus, 83)

Chérine Gébara – Archéologue, Responsable du Service.

Patrick Digelmann – Archéologue, Responsable d'opération.

Albert Conte – Archéologue.

Claude Guérard – Documentaliste.

SAPVF : Service Archéologique et Patrimoine de la Ville de Fréjus (83)

Pierre Excoffon – Archéologue, Responsable du service.

Grégory Gaucher – Archéologue, Responsable d'opération.

Emmanuel Pellegrino – Céramologue.

Hélène Garcia – Archéologue, Chargée de la conservation des collections.

Florian Grimaldi – Archéologue, Chargé des études numismatiques.

Nicolas Portulier – Archéologue, Responsable d'opération.

CAV : Centre Archéologique du Var (Toulon, 83)

Marinella Valente – Archéologue-céramologue, Présidente de l'Association.

Martine Leguilloux – Archéozoologue.

Christian Plé – Archéologue bénévole.

Michel Cruciani – Bénévole, Chargé des études du verre.

Autres collaborations

Yvon Lemoine – Responsable de l'Abbaye de La Celle (Département du Var, Direction de la Culture, des Sports et de la Jeunesse) en charge de l'étude des petits mobiliers (métal, os ouvragés, lampes à huile).

Julien Collombet - Archéologue-Numismate (Archéodunum-Lyon).

Eneko Hiriart – Chargé de recherche au CNRS (IRAMAT-CRP2A, UMR 5060, Bordeaux).

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	3
Conventions et collaborations	7
Table des matières	9
Introduction	19

PARTIE I

LES DÉFUNTS DE LA *CIVITAS* DE *FORUM IULII* ET SON TERRITOIRE AU COURS DU HAUT-EMPIRE

27

CHAPITRE 1 – CONTEXTE HISTORIQUE DE LA *CIVITAS* DE *FORUM IULII* **29**

I. Contexte historique de la Gaule méridionale : <i>Massalia</i> et la conquête romaine	29
I.1. Marseille et la Gaule méridionale : un <i>substratum</i> particulier antérieur à la présence romaine	29
I.2. Les premières interventions armées romaines	30
I.3. Création de la <i>Provincia Galliae Narbonensis</i> : un contexte agité au I ^{er} siècle avant n.è.	31
I.4. Octroi du <i>Ius Latii</i> à la Gaule Transalpine en 49 avant n.è.	33
II. Création et développement de la <i>civitas</i> de <i>Forum Iulii</i>	33
II.1. Au cœur de la réorganisation territoriale : les fondations de <i>Forum Voconii</i> et <i>Forum Iulii</i>	33
II.2. Au sein de la Gaule Narbonnaise (<i>Provincia Galliae Narbonensis</i>) : la <i>civitas</i> de <i>Forum Iulii</i>	35
II.3. Émergence du chef-lieu et de son territoire	36
II.3.1. Entre mer et montagne ... des limites floues	36
II.3.2. Le territoire de la <i>civitas</i> de <i>Forum Iulii</i>	36
II.3.3. Les axes de communication terrestres et maritimes	37
II.4. Fondation de la colonie de droit romain	38
II.5. La <i>civitas</i> au cours du Haut-Empire	42
II.6. Vers l'Antiquité tardive : mutations profondes et naissance d'un évêché	43

CHAPITRE 2 – L'AGGLOMÉRATION ANTIQUE DE *FORUM IULII* ET SES DÉFUNTS **45**

I. Évolution topographique de la ville au cours de l'Antiquité	46
I.1. La ville : de sa fondation au II ^e siècle	47
I.1.1. Première moitié du I ^{er} siècle avant n.è. : la discrétion des vestiges archéologiques	47
I.1.2. L'accueil de nouvelles populations et la physionomie de la ville augustéenne	47
I.1.3. Un nouvel essor démographique dans le premier tiers du I ^{er} siècle	51

I.1.4. Fin du I ^{er} et II ^e siècles de n.è.	52
I.2. Les III ^e et IV ^e siècles : vers de nouvelles modalités de l'occupation	53
II. Les espaces funéraires de l'agglomération antique de <i>Forum Iulii</i>	54
II.1. La question des sépultures <i>intra-muros</i>	55
II.1.1. Des découvertes anciennes	55
II.1.2. ... à une problématique plus récente	57
II.2. Des zones funéraires méridionales et occidentales ?	58
II.2.1. Un signal ancien : le mausolée de la Tourrache	59
II.2.2. Le long de la voie aurélienne	60
II.2.3. En direction du quartier de Villeneuve	61
II.3. Les zones funéraires orientales : Saint-Lambert et Sainte-Croix	63
II.3.1. Les premières découvertes au cours du XIX ^e siècle	65
II.3.2. Les opérations archéologiques des années 1980 (1980 et 1983-1987)	67
II.3.3. Une nouvelle intervention : Saint-Lambert 2006	68
II.3.4. Et plus récemment : Sainte-Croix – Entrée Est 2015	69
II.4. Les zones funéraires septentrionales : le Pauvadou	69
II.4.1. Des premières découvertes en 1939 (Pauvadou 2 et 5) ...	71
II.4.2. ... aux premières fouilles de sauvetage de 1978-1979 (Pauvadou 1)	73
II.4.3. Les opérations archéologiques de 1982-1984 (Pauvadou 3 et 4)	74
II.5. L'Antiquité tardive : vers une nouvelle topographie funéraire	75
II.5.1. Des sépultures <i>intra-muros</i>	75
II.5.2. Les espaces funéraires autour de la cité	76

CHAPITRE 3 – LE TERRITOIRE DE *FORUM IULII* ET SES DÉFUNTS **79**

I. L'agglomération de <i>Forum Voconii</i>	80
I.1. Une localisation difficile	80
I.1.1. Des hypothèses...	81
I.1.2. ...à l'identification formelle aux Blais	81
I.2. <i>Forum Voconii</i> au cours du Haut-Empire : un carrefour commercial ?	83
I.3. Les zones funéraires de <i>Forum Voconii</i>	84
I.3.1. L'espace funéraire occidental : Les Termes	84
I.3.2. Le reste de l'agglomération	87
II. La station routière de <i>Matavo</i> et le <i>Pagus Matavonicus</i>	88
II.1. une localisation difficile	88
II.2. Une autonomie territoriale	89
II.3. Une physionomie encore largement méconnue	90
II.4. Les zones funéraires de <i>Matavo</i>	90
II.4.1. L'ensemble funéraire de La Calade (1956 et 1962)	91
II.4.2. L'ensemble funéraire de La Guérine (1972)	92
II.4.3. Les découvertes du secteur de la Grande Pièce	93
II.4.4. Les découvertes dans le quartier du Grand Candumy	95
II.4.5. Autour de l'agglomération antique de <i>Matavo</i>	95
III. En milieu rural : entre découvertes anciennes et fouilles récentes	97
III.1. Caractérisation et développement du milieu rural de la <i>civitas</i>	97
III.2. Le domaine funéraire rural : un état des lieux dans la <i>civitas</i>	99
III.3. Recensement des données et potentiel informatif	100
III.4. Un signal important dans le paysage : les constructions funéraires monumentales	102

Résumé de Partie	107
-------------------------	------------

PARTIE II
RESTITUTION DES GESTES ET DES PRATIQUES FUNÉRAIRES
MÉTHODE D'ANALYSE DES STRUCTURES FUNÉRAIRES

109

CHAPITRE 4 – DONNÉES DISPONIBLES : UN ÉTAT DES LIEUX

111

I. Le protocole de terrain : méthodologie de fouille des structures funéraires	111
I.1. Les méthodes de décapage des sites	112
I.2. Des protocoles archéothanatologiques inégaux	112
I.3. La couverture photographique	113
I.4. Les données topographiques	115
I.5. Autres données issues du terrain	117
I.6. La fouille des structures de crémation	118
I.6.1. Les structures primaires	119
I.6.2. Les structures secondaires	119
I.6.3. Les vases-ossuaire	120
I.7. La fouille des inhumations	121
II. La documentation disponible	121
II.1. Les séries ostéo-archéologiques	123
II.1.1. Historique des études antérieures	123
II.1.2. Composition des séries ostéologiques	125
II.1.3. Reconditionnement des séries	128
II.2. Les rapports de fouilles	129
II.3. Réalisation et disponibilité des études spécialisées	131
II.3.1. Les études céramologiques	131
II.3.2. Le mobilier en verre	132
II.3.3. Les objets en os travaillé	133
II.3.4. Les monnaies	134
II.3.5. Le petit mobilier	134
II.3.6. Les os de faune	135
II.3.7. La carpologie	136
II.3.8. Les documents épigraphiques	136
II.3.9. Les éléments en pierre	136

CHAPITRE 5 – POUR UNE APPROCHE ARCHÉOTHANATOLOGIQUE

137

I. Traitement préalable à l'étude biologique des restes osseux	137
I.1. Traitement en laboratoire des restes osseux issus des structures liées à la crémation	137
I.1.1. Le tamisage et le tri	138
I.1.2. Protocole spécifique appliqué aux vases-ossuaire	138
I.2. Traitement en laboratoire des restes osseux issus des inhumations	140
II. À la recherche du geste : un double protocole, une même finalité	140
II.1. Spécificité de l'étude des structures liées à la crémation	140
II.1.1. Aspect des restes osseux	141
II.1.1.1 La fragmentation	141

II.1.1.2. La coloration des restes osseux	142
II.1.1.3. La rétractation et la déformation	144
II.1.1.4. La présence de concrétions	144
II.1.2. Identification et ostéologie quantitative	144
II.1.2.1. La masse totale recueillie	146
II.1.2.2. La représentation des segments anatomiques	148
II.1.2.3. La représentation verticale des individus dans les ossuaires	150
II.1.3. Analyse spatiale des restes osseux au sein des structures primaires de crémation	150
II.1.4. Les restes osseux hors des ossuaires	151
II.1.5. Les liaisons ostéologiques	151
II.2. Spécificité de l'étude des restes osseux provenant des inhumations	152
II.2.1. Analyse spatiale des restes osseux	152
II.2.2. Position des défunts	153
III. Définition typologique des sépultures	155
III.1. Les inhumations	155
III.1.1. L'aménagement interne et externe de la fosse	156
III.1.2. Les contenants du corps du défunt	158
III.1.3. Les enveloppes souples	160
III.2. Les structures de crémation	161
III.2.1. Les structures primaires de crémation : formes et fonctions	161
III.2.2. Les structures secondaires : variabilité des dépôts	163
III.2.3. Les aménagements internes et externes	164
III.2.4. Les vases-ossuaire	164
IV. Identité des défunts : l'étude biologique des restes osseux	165
IV.1. Évaluation de l'état de conservation de la structure	165
IV.2. Évaluation de l'état de conservation des restes osseux	165
IV.2.1. L'Indice de Conservation Anatomique (ICA)	166
IV.2.2. L'Indice de Qualité Osseuse (IQO)	167
IV.3. La diagnose sexuelle	167
IV.3.1. Les sujets immatures	167
IV.3.2. Les sujets adultes	167
IV.4. L'estimation de l'âge au décès	169
IV.4.1. Les sujets immatures	169
IV.4.2. Les sujets adultes	171
IV.5. Le dénombrement des individus	172
IV.6. La représentativité de l'échantillon d'étude	174
IV.7. Considération des atteintes pathologiques	175
V. Les dépôts de mobilier : de l'analyse fonctionnelle à la restitution des pratiques funéraires	175
V.1. Du mobilier à la datation	176
V.2. Un protocole au service de l'étude archéothanatologique	177
V.3. Élaboration des catégories descriptives et fonctionnelles	178
V.3.1. Les dépôts de mobilier	180
V.3.2. Le matériel issu des cérémonies commémoratives et des sols de circulation	180
V.3.3. Le matériel indéterminé et/ou résiduel	181
V.4. Les traitements du mobilier	181
VI. Les structures non sépulcrales	182
VI.1. Les fosses à rejet	182
VI.2. Les fosses à dépôts de mobilier	182
VI.3. Les structures intermédiaires	183
VII. Signalisation et aménagements de surface	183
Résumé de Partie	

PARTIE III

CARACTÉRISATION DES ESPACES FUNÉRAIRES

ANALYSE INDIVIDUELLE DES SITES

187

CHAPITRE 6 – LES ESPACES FUNÉRAIRES DE SAINT-LAMBERT 1980

189

I. Implantation, organisation et évolution de l'occupation au cours du Haut-Empire	189
I.1. Caractérisation des vestiges antérieurs à l'occupation funéraire	190
I.2. Installation et étendue des zones funéraires orientales de la ville antique	190
I.3. Les axes de circulation	192
I.4. Développement topographique des zones funéraires	193
1.4.1 Implantation des premières sépultures à la fin du I ^{er} siècle de n.è.	194
1.4.2. Développement au cours du I ^{er} siècle	196
1.4.3. Extension des noyaux funéraires vers les murs de la ville entre le I ^{er} et le II ^e siècle	199
1.4.4. Entre rupture et continuité aux II ^e et III ^e siècles	200
1.4.5. Abandon des zones funéraires	201
I.5. Gestion de l'espace et signalisation des sépultures	201
I.6. Vers une restitution des concessions funéraires antiques ?	202
I.6.1. Le respect de l'espace public au cours du I ^{er} siècle	203
I.6.2. Restitutions et évolution des concessions funéraires entre la fin du I ^{er} siècle avant n.è. et le milieu du I ^{er} siècle de n.è.	203
I.6.3. Analyse et interprétation des concessions	220
II. Les structures funéraires	221
II.1. La crémation du corps	221
II.1.1. Variabilité des dispositifs et statut des structures primaires	221
II.1.2. Le défunt et son bûcher	223
II.2. Les sépultures : les structures secondaires de crémation	225
II.2.1. Description morphologique : aménagement des sépultures et restitution de la mise en terre	226
II.2.2. Les défunts : données ostéologiques	228
II.3. Les structures indéterminées liées à la crémation	232
II.4. Les inhumations	232
II.4.1. Description typologique	233
II.4.2. Les défunts inhumés : données ostéologiques	236
II.5. Les structures annexes	237
II.6. Les inhumations de faune	237
III. Les dépôts de mobilier et le matériel	238
III.1. Les dépôts de mobilier dans les structures liées à la crémation	238
III.1.1. Les dépôts primaires de mobilier	239
III.1.2. Les dépôts secondaires de mobilier	241
III.1.3. Tendance et relation des dépôts primaires et secondaires de mobilier	244
III.2. Les réceptacles des restes osseux : le choix des vases-ossuaire	246
III.3. Les dépôts de mobilier dans les inhumations	247
III.4. Variabilité des dépôts	249
III.4.1. Variabilité des dépôts entre les sépultures à crémation et les inhumations	249
III.4.2. Les dépôts de mobilier dans les tombes des sujets immatures	250

III.4.3. Les dépôts de mobilier dans les tombes des sujets adultes	252
--	-----

CHAPITRE 7 – LES ESPACES FUNÉRAIRES DU PAUVADOU 3 **255**

I. Implantation, organisation et évolution de l'occupation au cours du Haut-Empire	255
I.1. Caractérisation des vestiges antérieurs à l'occupation funéraire	256
I.2. Inscription dans le paysage suburbain au nord de la Porte de l'Agachon	256
I.3. Les axes de circulation	258
I.4. Développement topographique de l'espace funéraire	259
I.4.1. Phase 1 - Milieu du I ^{er} siècle de n.è. au milieu/fin du II ^e siècle : implantation et structuration de l'espace funéraire	259
I.4.2. Phase 2 - À partir du milieu du II ^e siècle : une organisation polynucléaire vers l'est	260
I.4.3. Phases 3 et 4 - De l'abandon de l'espace funéraire à la réoccupation	260
I.5. Gestion de l'espace et signalisation des sépultures	261
I.6. Lecture du parcellaire antique	262
I.6.1. Modalités d'implantation des groupes de la Phase 1	262
I.6.2. Vers l'est et le nord du plateau : de nouvelles modalités d'implantation pour la phase 2	273
I.6.3. Retour sur l'évolution des modalités de l'occupation	275
II. La sépulture et le défunt	276
II.1. Les structures primaires de crémation	276
II.1.1. Description morphologique	276
II.1.2. Le défunt et son bûcher	277
II.1.3. Statut des structures primaires : sépulture ou étape du rituel ?	278
II.1.4. L'absence remarquable des aires de crémation	278
II.2. Les sépultures secondaires de crémation	279
II.2.1. Description morphologique	279
II.2.2. Les défunts	272
II.3. Les inhumations	283
II.3.1. Description typologique	284
II.3.2. Les défunts inhumés	286
III. Les dépôts de mobilier et le matériel	288
III.1. Les dépôts de mobilier dans les structures liées à la crémation	288
III.1.1. Les dépôts primaires et les éléments de la construction des bûchers	288
III.1.2. Les dépôts secondaires de mobilier	290
III.1.3. Les dépôts de mobilier dans les inhumations	291
III.2. Les réceptacles des restes osseux : le choix des vases-ossuaire	293
III.3. Variabilité des dépôts de mobilier	293
III.3.1. Variabilité des dépôts de mobilier entre les sépultures à crémation et les inhumations	293
III.3.2. Les dépôts de mobilier dans les tombes des sujets immatures	294
III.3.3. Les dépôts de mobilier dans les tombes des sujets adultes	295

I. Organisation et évolution de l’occupation au cours du haut-Empire	299
I.1. Caractérisation des vestiges antérieurs à l’occupation funéraire	299
I.2. La voie romaine	300
I.3. Implantation et développement des zones funéraires des Termes	303
I.3.1. Développement topographique	304
I.3.2. Les espaces de circulation interne	306
I.3.3. Gestion de l’espace et signalisation des sépultures	306
I.4. Inscription de la zone funéraire dans le paysage suburbain	307
I.4.1. Un développement initial au nord	308
I.4.2. L’ouverture d’une nouvelle parcelle dédiée à l’occupation funéraire au sud	308
I.4.3. L’existence d’un domaine agricole au sud	309
I.5. Essai d’identification des groupes	310
I.5.1. Au nord de la voie	311
I.5.2. Au sud de la voie	315
II. La sépulture et le défunt	316
II.1. Les structures primaires de crémation	316
II.1.1. Description morphologique	316
II.1.2. Le défunt et son bûcher	318
II.1.3. Statut des structures primaires	319
II.1.4. L’absence remarquable des structures primaires de crémation en partie nord	320
II.2. Les sépultures secondaires de crémation	320
II.2.1. Description morphologique : aménagement des sépultures et restitution de la mise en terre	321
II.2.2. Les défunts	322
II.3. Les structures non sépulcrales liées à la crémation	326
II.3.1. Configuration générale	327
II.3.2. Les restes osseux brûlés	327
II.4. Les structures de crémation indéterminées	328
II.5. Les inhumations	328
II.5.1. Description typologique	328
II.5.2. Les défunts inhumés	330
II.6. Les inhumations animales	332
III. Les dépôts de mobilier	333
III.1. Les dépôts de mobilier dans les structures liées à la crémation	333
III.1.1. Les dépôts primaires de mobilier	333
III.1.2. Les dépôts secondaires de mobilier	336
III.1.3. Le mobilier dans les structures annexes	340
III.1.4. Tendance et relation des dépôts primaires et secondaires	341
III.2. Les dépôts de mobilier dans les inhumations	343
III.3. Le choix des réceptacles des restes osseux : les vases-ossuaire	345
III.4. Variabilité des dépôts de mobilier	346
III.4.1. Variabilité des dépôts entre les sépultures à crémation et les inhumations	346
III.4.2. Les dépôts de mobilier pour les sujets immatures	347
III.4.3. Les dépôts de mobilier pour les sujets adultes	348
Résumé de Partie	353

PARTIE IV
DES ESPACES ET PRATIQUES FUNÉRAIRES À L'IDENTITÉ DES DÉFUNTS
DE LA CIVITAS DE *FORUM IULII*:
UNE ÉTUDE DE CAS SUR LA DIMENSION SOCIALE DE L'ARCHÉOTHANATOLOGIE

355

CHAPITRE 9 – DES ESPACES POUR LES DÉFUNTS **357**

I. En contexte périurbain : <i>Forum Iulii</i>	357
I.1. La dispersion des zones funéraires autour de <i>Forum Iulii</i>	358
I.2. De l'unité familiale au groupe : organisation des zones funéraires	360
I.2.1. Vers le tournant de l'ère : la programmation de lots funéraires	362
I.2.2. Vers le milieu du I ^{er} siècle : agrandissement des concessions funéraires	363
I.2.3. Milieu du II ^e siècle : persistance des lieux funéraires et nouvelles modalités d'occupation	366
I.3. La topographie funéraire des sujets immatures	367
I.3.1. Des secteurs réservés	367
I.3.2. L'absence de règle	368
II. Sur le territoire : les agglomérations secondaires et le milieu rural	368
II.1. Les zones funéraires des agglomérations secondaires	369
II.2. Les zones funéraires <i>in agro</i>	372
III. <i>De monumento</i>	373
III.1. Les dispositifs de marquage	375
III.1.1. Les stèles funéraires	375
III.1.2. Les enclos	377
III.1.3. Les constructions monumentales des élites gallo-romaines	379
III.2. Les <i>monumenta</i> : de l'individualité à la famille	381
III.3. Un arrêt de la production lapidaire funéraire au II ^e siècle ?	382

CHAPITRE 10 – LES PRATIQUES FUNÉRAIRES **385**

I. Le choix de brûler ses défunts	387
I.1. La crémation du corps	388
I.1.1. Les aires de crémation	388
I.1.2. Les bûchers en fosse	390
I.1.3. Deux types de structures primaires : une différence de statut ?	393
I.1.4. Que brûle-t-on avec le défunt ?	394
I.2. Constituer la tombe en un autre lieu	401
I.2.1. L'aménagement de la fosse	403
I.2.2. Le défunt : modes de dépôts des restes osseux	406
I.2.3. Les dépôts de mobilier pour la constitution de la tombe	411
I.3. Identification biologique des défunts brûlés	416
I.4. La gestion des résidus de l'aire de crémation	418
I.5. Les fosses non sépulcrales en lien avec les funérailles	420
II. Le choix de l'inhumation	422
II.1. Le choix du dispositif	422

II.1.1. Les dispositifs pour les sujets adultes	422
II.1.2. Les dispositifs choisis pour les sujets immatures	426
II.2. Les défunts	428
II.2.1. Les tombes plurielles	428
II.2.2. La position des corps	429
II.2.3. Un cas particulier : la mort périnatale et les très jeunes immatures (0-1 an)	431
II.3. Les dépôts d'accompagnement des défunts inhumés	432
II.3.1. Les tendances générales	433
II.3.2. Caractérisation des dépôts d'accompagnement	433
III. Discussion	436
III.1. Les traitements funéraires des enfants de <i>Forum Iulii</i> et de sa <i>civitas</i>	436
III.1.1. Le choix du traitement du corps des sujets immatures au sein de la <i>civitas</i>	437
III.1.2. Des textes prolixes pour les sujets immatures	438
III.1.3. Entre crémation et inhumation	439
III.1.4. Les dépôts de mobilier	440
III.1.5. Le marquage des tombes	444
III.2. Revisiter l'opposition crémation/inhumation	445
III.2.1. Une situation contrastée déjà connue en Narbonnaise	445
III.2.2. Une interrogation : le déclin de la crémation	447
III.3. La coexistence des pratiques	451
III.3.1. Un situation contrastée déjà connue en Narbonnaise	451
III.3.2. Une situation contrastée pour la <i>civitas</i> de <i>Forum Iulii</i>	453
III.4. Interpréter la variabilité : de l'intrusion de nouveaux dispositifs à leur diffusion progressive	456
III.4.1. De nouveaux dispositifs dans la première moitié du I ^{er} siècle	458
III.4.2. À la diffusion des dispositifs dans le courant du II ^e siècle	462
III.5. Quelques enseignements du mobilier	464
III.5.1. L'intrusion de la romanité	464
III.5.2. Les traitements du mobilier	465
III.5.3. Le sens de l'image	466

CHAPITRE 11 – À LA RECHERCHE DE L'IDENTITÉ DES POPULATIONS DE LA CIVITAS DE FORUM IULII **469**

I. Qui sont les défunts de <i>Forum Iulii</i> ?	470
I.1 Le faste des funérailles à Forum Iulii au tournant de l'ère	470
I.1.1. Saint-Lambert : un recrutement spécifique ?	474
I.1.2. Les causes d'un déclin ?	481
I.2. Uniformisation générales des pratiques funéraires : un métissage culturel abouti des populations ?	482
I.3. Le III ^e siècle : interprétation sociétale / l'amorce d'un déclin	485
II. Les communautés sur le territoire de <i>Forum Iulii</i>	489
II.1. Une « <i>interpretatio indigena</i> » de la tombe aux I ^{er} et II ^e siècles ?	489
II.1.1. Une organisation spatiale différente des zones funéraires	489
II.1.2. L'ostentation à travers la crémation	491
II.1.3. Des gestes et des dispositifs spécifiques lors de la mise en terre	493
II.2. Les inhumations au nord de la voie : témoignages d'un groupe social particulier ?	493
II.3 L'évolution des pratiques funéraires	495

III. Déclin, abandon... : quelle mémoire pour les zones funéraires ?	499
IV. Quelles perspectives pour l'établissement d'une hiérarchie sociale ?	501
V. Synthèse	503
<i>Conclusion</i>	507
<i>Sources antiques</i>	511
<i>Bibliographie</i>	513
<i>Liste des tableaux</i>	541
<i>Liste des planches (second volume)</i>	545

INTRODUCTION

Depuis le XIX^e siècle, la partie orientale du département du Var correspondant à l'antique territoire de la *civitas* de *Forum Iulii*, dévoile régulièrement de nombreux vestiges et d'imposants édifices d'époque romaine¹. Ce n'est véritablement qu'au cours du XX^e siècle que les vestiges funéraires sont pris en compte dans les recherches sur l'histoire locale. En effet, ce sont d'abord les ruines de quelques monuments puis les stèles inscrites qui vont particulièrement retenir l'attention des érudits locaux mais elles ne sont que rarement liées à leur contexte initial : les tombes. En effet, les sépultures ne font le plus souvent l'objet que de descriptions laconiques, et les vestiges, souvent mal localisés, n'ont pas toujours été conservés.

L'urbanisation galopante de la fin des années 1970 impose les premières opérations archéologiques de sauvetage de grande ampleur. Parmi ces vestiges, découverts fortuitement à l'occasion de travaux d'aménagement, tombes et ensembles funéraires sont régulièrement signalés. Dès le début des années 1980, sont mis au jour pour la première fois et de manière extensive, de vastes espaces sépulcraux de la ville antique de *Forum Iulii*. La création du Service archéologique de Fréjus s'inscrit dans cette dynamique de recherches nouvelles et de préservation du Patrimoine, notamment à travers l'action de I. Béraud, J.-P. Brun et C. Gébara. Le cadre législatif de l'archéologie évoluant, notamment avec l'instauration de l'archéologie préventive, de nouveaux espaces funéraires vont également être mis au jour au sein du territoire, permettant de compléter ces premières données.

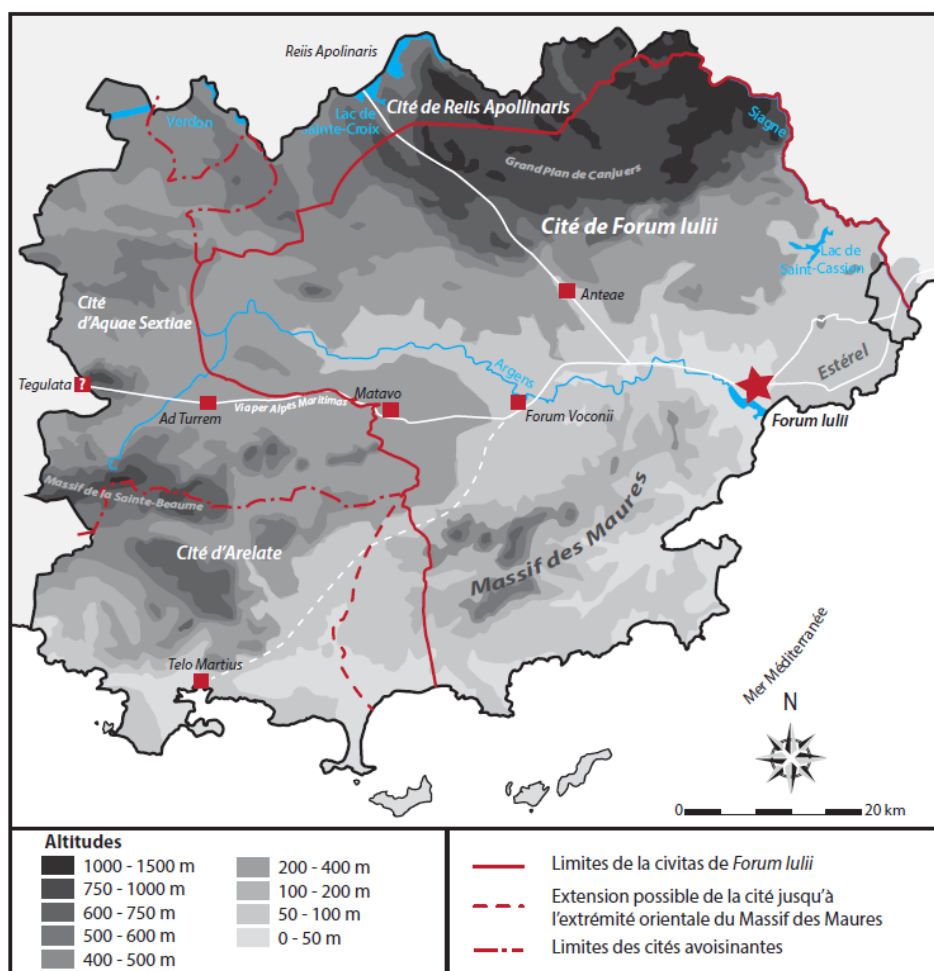
Nous disposons donc aujourd'hui d'un corpus de données funéraires particulièrement riche qui s'est progressivement constitué au cours de ces intenses années de recherches. Ce corpus est également remarquable par le nombre de tombes qu'il comporte, alors que les espaces funéraires situés en Narbonnaise orientale sont encore

¹ Recensées dans plusieurs travaux comme les Cartes archéologiques de la Gaule (Brun 1999 ; Gébara 2012), l'Atlas topographique de la ville de Fréjus (Rivet *et al.* 2000) ou bien encore différents colloques récents donnant lieu à des publications (Pasqualini 2011).

largement méconnus, ou offrent des données inédites et dispersées qui n'ont pas encore fait l'objet d'études approfondies. L'objectif premier de ce travail de thèse est de faire le point sur les données d'une unité administrative et juridique bien définie, en portant sur elles un regard archéothanatologique à la fois précis tout en étant synthétique. La problématique de ce travail réside essentiellement dans la caractérisation des pratiques funéraires et leurs évolutions au cours du Haut-Empire, afin de proposer une approche en archéologie sociale permettant de définir l'identité des populations de la *civitas* de *Forum Iulii*.

Le cadre de l'étude : la *civitas* de *Forum Iulii*

Pour des raisons de cohérence et de faisabilité, le cadre spatio-temporel choisi est limité au territoire de la cité antique de *Forum Iulii* au cours du Haut-Empire, pour lequel les données disponibles sont nombreuses et permettent d'envisager une approche synthétique des pratiques funéraires. Par convention et parce que l'histoire locale l'impose, la période chronologique débute au milieu du I^{er} siècle avant n. è. et prend fin à la fin du III^e siècle de n. è.



Carte restituant les limites probables de la *civitas* de *Forum Iulii*

(DAO : A. Lattard, d'après Bertoncetto, Codou 2003, fig. 1)

Fondée *ex nihilo* par César², la ville de *Forum Iulii* est marquée par un développement économique important et l'accueil de populations étrangères (sans doute italiques pour une part), sous l'ère augustéenne, grâce à son ouverture sur la Méditerranée. Au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle avant n. è. et durant la première moitié du I^{er} siècle de n. è., la ville est étroitement liée à son territoire notamment par un axe de communication majeur orienté est-ouest : la *Via per Alpes Maritimas* à l'ouest et la *via Iulia Augusta* à l'est ; ces deux tronçons constituent l'extension de la voie aurélienne par-delà les Alpes. L'occupation sur le territoire est caractérisée par l'implantation d'agglomérations secondaires le long de ces principaux axes (*Anteae* à Draguignan, *Matavo* à Cabasse, *Forum Voconii* au Cannet-des-Maures), centralisant les productions pour la redistribution. Autour de celles-ci, se développe et se structure un réseau dense d'habitats ruraux dispersés, principalement établis dans les zones de plaine, prenant la forme de fermes en majorité de taille modeste (Brun 1986, 1999 et 2005). De vastes *villae* agricoles prospères se développent comme en témoignent les aménagements luxueux des *pars urbana* avec leurs pavements de mosaïques, leurs plaquages de marbre, l'eau courante, la présence de thermes (*villae* du Grand Loou à La Roquebrussane, de Pardigon 3 à Cavalaire ou encore la *villa* de Saint-Martin de Taradeau ; Brun 2005). Après une restructuration intervenant à la fin du II^e siècle, ces terroirs continuent d'être exploités jusqu'à l'Antiquité tardive. Notre étude s'arrête au tout début du IV^e siècle, période au cours de laquelle s'amorce une importante baisse du nombre d'établissements (Brun 1999, 154 et 178). Cette limite chronologique est également justifiée par l'abandon des sites de notre corpus correspondant à une rupture de l'occupation et aux nouvelles modalités dans les choix de l'implantation des secteurs funéraires. L'Antiquité tardive, période marquée par des mutations socio-culturelles notamment avec le déclin des formes religieuses romaines traditionnelles et le développement du Christianisme dans les provinces de Gaule, voit l'occupation urbaine et rurale se modifier. Cette observation fait écho à la naissance des premiers lieux de culte chrétiens, en lien avec l'évêché de Fréjus mentionné à partir de 374, qui témoignent des mutations importantes affectant la ville et son territoire (Brun, Borréani 1999, 185).

La constitution du corpus d'étude

S'agissant d'abord de l'ensemble de la *civitas*, tant en milieu rural qu'auprès des agglomérations secondaires ou à *Forum Iulii* même, les découvertes touchant au domaine funéraire sont structurellement séparées des zones urbaines, comme le dicte la loi ancestrale des XII Tables (*Digeste*, XI, 7, 2, 6 ; XI, 7, 42 ; Servius, *Ad Aen.*, 3, 22). Ce précepte majeur qui régit le monde funéraire antique a un impact concret sur l'ensevelissement des défunts à *Forum Iulii* et sur l'ensemble de son territoire. Si les espaces sépulcraux sont implantés dans des secteurs spécifiques hors du cadre urbain *stricto sensu*, ils ne sont jamais

² Cf. Chapitre I.

pour autant situés au hasard sur le territoire de la cité, en particulier aux abords des axes routiers ou des zones artisanales périurbaines. Cette proximité des espaces dédiés aux défunts et aux activités des communautés témoigne d'une relation intime entre morts et vivants assurant la transmission de la mémoire sociale (Van Andringa 2018).

À *Forum Iulii*, trois zones funéraires principales ont été sélectionnées (Saint-Lambert 1980 et 2006, le Pauvadou 3) ainsi qu'un site implanté à proximité de l'agglomération secondaire de *Forum Voconi* (les Termes). Un dépouillement de la documentation du territoire (agglomération secondaire et espaces ruraux) permet d'apporter des éclairages complémentaires. Les sites, tous explorés lors de fouilles extensives – du sauvetage pour les plus anciennes au préventif pour les plus récentes – ont permis de rassembler plus de 700 sépultures.

Situés aux abords immédiats de la ville antique de Fréjus, les sites du Pauvadou 3 et de Saint-Lambert 1980, fouillés dans les années 1980, offrent deux phases chronologiques d'occupation, entre la fin du I^{er} siècle avant n. è. et les prémices du IV^e siècle. Le site de Saint-Lambert 1980 établi à l'est de la ville, au carrefour de la voie aurélienne et de celle du littoral, présente les sépultures les plus anciennes, datées entre la fin du I^{er} s. avant n. è. et le II^e siècle de n.è. Il rassemble près de 250 tombes ainsi qu'une série d'édicules funéraires et un vaste édifice en position privilégiée, au carrefour des deux voies. Le site de Saint-Lambert 2006, fouillé 20 ans plus tard dans le prolongement nord-ouest de Saint-Lambert 1980, a livré une centaine de sépultures supplémentaires. Ces deux sites qui seront analysés conjointement, rassemblent plus de 350 sépultures. La seconde zone funéraire de la ville est représentée par le site du Pauvadou 3, dont l'implantation des sépultures est légèrement plus tardive. Le site, établi au nord de la ville au-delà de la porte de l'Agachon, a livré 170 sépultures comprises entre le milieu du I^{er} siècle de n.è. et le IV^e siècle ; il se structure de part et d'autre d'une voie qui lui est spécifiquement dédiée, le long de laquelle se développent plusieurs enclos funéraires en usage entre la seconde moitié du I^{er} siècle et le II^e siècle. Ces trois sites périurbains rassemblent, à eux seuls, près de 70 % du corpus.

Concernant le territoire de la *civitas*, le corpus d'étude s'appuie en très grande partie sur la zone funéraire mise au jour en 2007 et 2008 au lieu-dit Les Termes (Cannet-des-Maures). Ce site se trouve situé à environ 300 m au sud-est des portes de l'agglomération secondaire de *Forum Voconii* dont la fondation est contemporaine de celle de *Forum Iulii*. Le secteur funéraire a permis d'exhumer plus de 180 tombes datées entre le I^{er} et le III^e siècle, situées de part et d'autre de la voie aurélienne. Cet espace ouvre de nouvelles perspectives en offrant une image comparative avec les trois sites funéraires précédents, s'attachant aux populations locales, progressivement intégrées dans l'organisation administrative de la *civitas*, notamment dans la réception des pratiques « romaines » et leur adaptation.

Enfin, cette analyse s'enrichit d'un corpus d'ensembles funéraires situés sur tout le territoire, que ce soit en milieu rural ou auprès d'une autre station routière. Pour exemple, les deux sites funéraires de *La Guérine* et *La Calade* implantés aux abords de la station de *Matavo* (Cabasse) ont livré une documentation funéraire conséquente³. Ces deux sites intègrent, sur ce territoire, une longue liste de découvertes anciennes ou récentes, répertoriées grâce au dépouillement minutieux de la Carte archéologique du Var (Brun 1999) croisé à la base de données Patriarche (SRA-PACA).

Ce vaste corpus présente un caractère inédit et original par l'association de données récentes et anciennes, mais surtout par la corrélation des résultats archéologiques et anthropologiques. Les contextes de découverte, souvent dégagés dans des fouilles d'urgence et les protocoles de fouille, toujours différents, ainsi que l'absence d'un travail poussé en anthropologie de terrain n'ont jamais permis une réflexion synthétique.

Le choix d'une démarche archéothanatologique

Une approche interdisciplinaire associant archéologie et anthropologie⁴ a permis d'initier, au sein de cette recherche, une démarche archéothanatologique⁵ telle qu'elle a été récemment définie (Boulestin, Duday 2005 ; Zemour 2016). Longtemps, l'analyse des conceptions de la mort s'est limitée à l'étude stricte du mobilier et des os présents dans la tombe. Pourtant, l'étude des espaces sépulcraux - leur gestion et organisation - ainsi que toutes les structures disséminées au sein de la zone funéraire permettent parfois de restituer de véritables séquences des funérailles, marquant ainsi différents « temps funéraires », dont il n'est pas possible de se passer pour la compréhension des pratiques (Pereira 2013 ; Zemour 2016, 26). Désormais dotée d'outils performants, l'approche archéothanatologique relève notamment les indices nécessaires à la compréhension du dispositif. Peuvent ainsi être abordées la fonction et la définition des sépultures menant à la caractérisation de chaque ensemble, par la corrélation des données dans le cadre d'une approche plus adaptée (Zemour 2016, 24). En outre, l'anthropologie biologique constitue désormais l'un des outils incontournables de l'archéothanatologie, par l'analyse des restes osseux humains qui livre parfois l'identité biologique du défunt (âge au décès, sexe, état sanitaire).

Notre démarche vise une meilleure compréhension des systèmes de représentations sociales propres à une communauté, face au décès de l'un de ses membres. Elle associe les

³ Ces deux sites, fouillés dans les années 1960, n'ont pu être intégrés à la présente étude faute de temps. Les descriptions des contextes, réalisées de manière très précises, sont présentées dans deux articles bien construits (Bérard 1961, 1963a et 1980).

⁴ Ce projet n'aurait également pu voir le jour sans la collaboration et le soutien de deux laboratoires : le Centre Camille Jullian (Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France) et le laboratoire d'Anthropologie bioculturelle Droit Éthique et Santé (Aix Marseille Univ, CNRS, EFS, ADES, Marseille, France).

⁵ Cette discipline s'est lentement constituée depuis l'émergence de ce que l'on a d'abord appelé « anthropologie de terrain » (Duday 1981, 1990 et 1995). Mais le nom de la discipline s'est avéré rapidement trop réducteur car il ne prenait alors pas en compte les contextes qui ne sont pas liés à des funérailles. Le terme plus récent d'« archéothanatologie » a été proposé par B. Boulestin et H. Duday (Boulestin, Duday 2005).

données anthropologiques aux informations archéologiques tels que les restes matériels (ensemble de dépôts associés, éléments constitutifs de la tombe, etc.), et les données liées aux modalités d'implantation de la sépulture (stratigraphie, topographie, inscription dans le paysage antique, etc.). Les paramètres étudiés, de toute nature, rendent parfois possible la restitution des pratiques funéraires et la détermination d'une influence des facteurs socio-culturels sur le traitement des morts. L'analyse finale vise alors à contribuer à une meilleure connaissance des populations du Haut-Empire.

Toutefois, si les faits décrits dans la documentation conduisent parfois à la restitution de certaines pratiques, il demeure bien plus complexe d'en arriver à la perception de la pensée religieuse, notamment des rites, qui ne laissent pas toujours de traces (Crubézy *et al.* 1990 ; Boulestin, Duday 2005, 26). Si la sépulture romaine est bien conçue comme un lieu de culte (*locus religiosus*) destiné aux Dieux Mânes, divinités représentant le défunt, l'appréhension des rituels doit nécessairement reposer sur une recherche spécifique et un protocole adapté, destinés à recueillir les indices - parfois fugaces - dans, mais surtout, autour de la tombe (Lepetz, Van Andringa 2008, 105 et 123). Ce type d'approche, à condition de bénéficier d'un enregistrement fin et rigoureux, a permis, ces dernières années, d'ouvrir de nouvelles perspectives en archéologie des rituels (Scheid 2008, 5 et 8). Dans le cas des sites étudiés, l'état de conservation des espaces funéraires, souvent médiocre, ainsi que les difficultés liées à l'enregistrement des données de terrain en contexte de fouille d'urgence, nous ont conduits à renoncer à ce niveau d'analyse. C'est pourquoi nous limiterons notre lecture à l'analyse des pratiques funéraires et à leur interprétation sociale.

Les défunts de la civitas et leurs pratiques funéraires

À travers l'étude des espaces puis des pratiques funéraires du Haut-Empire, ce sont bien les défunts et leurs familles qui sont au centre de notre attention. Il s'agit, en effet, à travers le défunt, de percevoir la dimension sociale, intime et privée liée à la disparition d'un membre d'une communauté. Dans le monde romain, ces pratiques reflètent les relations entre deux mondes : celui des vivants et celui des morts. Elles illustrent également deux dimensions de la vie des individus : la sphère publique et la sphère privée (Van Andringa 2018). Il s'agit donc d'investir ces espaces spécifiques que sont les zones funéraires, dédiées à la fois aux morts et aux vivants et de saisir les divers aspects liés à la mémoire sociale - expression du statut social et des activités du défunt - et les traditions familiales, dans le cadre d'une relation plus intime entre le défunt et son groupe (familial et/ou social). Les espaces funéraires, au-delà du seul lieu d'ensevelissement, renvoient une image sociale, spécifique et savamment élaborée par les communautés. Ces témoignages conduisent alors à s'interroger sur la structuration sociale de la population et permettent, à travers la variabilité et la complexité des pratiques funéraires, de s'interroger sur l'organisation sociale des différents groupes.

Ces questions ne peuvent évidemment s'affranchir du cadre si particulier de l'histoire des populations de ce territoire. À travers son ouverture sur le monde méditerranéen, cette *civitas* est un lieu riche pour les échanges humains, matériels, mais également idéologiques. La multiplication des contacts avec les Romains depuis la fin du II^e siècle avant n. è., puis leur installation lors de la fondation de la cité, instaure un nouveau cadre institutionnel. La romanisation s'effectue progressivement sur des territoires occupés par des populations locales, confrontées à de nouveaux arrivants, les Italiques, dont la présence est attestée par des témoignages épigraphiques et onomastiques mais également par les textes évoquant les *deductio* de vétérans. Les sépultures apparaissent comme un espace d'observation privilégié pour observer l'adoption de ces nouvelles pratiques socio-culturelles. Si la romanisation s'exprime à tous les niveaux de la vie, elle ne s'applique pas avec la même puissance, comme le marquent les distinctions liées à l'habitat et aux modes de vie, ainsi que dans leur contact avec la Mort. C'est en tout cas, le premier constat issu de l'hétérogénéité des dispositifs des sépultures, mais également de leur mode d'implantation. Les variabilités peuvent être manifestes au sein d'une même zone funéraire, dans un contexte urbain ou un milieu aux caractéristiques plus rurales. D'un espace à l'autre, les différences observées dans la constitution des sépultures peuvent expliquer des conceptions différentes de la tombe pour ces populations.

La présentation du contexte géographique et historique de la *civitas* de *Forum Iulii* fait l'objet de la Partie I. Le premier chapitre est consacré à la chronologie régionale dans laquelle voit le jour et se développe la création et le développement de la *civitas* de *Forum Iulii*. Le second chapitre s'intéresse à l'urbanisme de la ville et à la présentation des sites funéraires au cours du Haut-Empire. Le troisième chapitre est consacré au territoire de la cité en mettant l'accent sur deux agglomérations secondaires ayant livré d'importants espaces funéraires.

La Partie II regroupe deux chapitres relatifs à notre démarche archéothanatologique : le premier fait un état des lieux sur les méthodes et la disponibilité ainsi que l'accessibilité des données. Le second correspond à l'établissement de notre protocole d'étude archéothanatologique.

Dans la Partie III sont regroupées les études synthétiques menées pour chacun des sites pris en compte, incluant les données propres à chaque implantation, au regard des habitats auxquels ils sont rattachés. Ces chapitres nous ont ainsi permis de définir précisément les sépultures et leur insertion dans le territoire suburbain comme rural, à partir de nos données brutes regroupées dans un catalogue.

Enfin, la Partie IV apporte, à partir des données acquises sur les espaces, les pratiques funéraires et les défunts, une nouvelle lecture de l'histoire des communautés d'une partie du territoire de *Forum Iulii*.

PARTIE I
LES DÉFUNTS DE LA *CIVITAS* DE *FORUM IULII* ET SON TERRITOIRE
AU COURS DU HAUT-EMPIRE

Chapitre 1 – Contexte historique de la *Civitas de Forum Iulii*

« *Narbonensis provincia appellatur pars Galliarum quae interno mari adluitur, Bracata antea dicta, amne Varo ab Italia discreta Alpiumque vel saluberrimis Romano imperio iugis, a reliqua vero Gallia latere septentrionali montibus Cebenna et Iuribus, agrorum cultu, virorum morumque dignatione, amplitudine opum nulli provinciarum postferenda breviterque Italia verius quam provincia* ».

« On appelle Province Narbonnaise, la partie des Gaules sur le littoral de la Mer Intérieure. Autrefois nommée Bracata, elle est séparée de l'Italie par le fleuve Var et par les hauteurs des Alpes, rempart naturel le plus sûr pour l'empire romain. Mais au nord, elle est séparée du reste de la Gaule par les montagnes des Cévennes et du Jura ; la province Narbonnaise ne doit pas être considérée comme la dernière des provinces en raison de la qualité de ses cultures, de la respectabilité de ses habitants et de leurs traditions, et de l'abondance de ses ressources. Bref, la Narbonnaise ressemble plus à l'Italie qu'à une simple province ».

Pline, Historiae Naturalis, III, 4, 31

I. CONTEXTE HISTORIQUE DE LA GAULE MÉRIDIONALE : *MASSALIA* ET LA CONQUÊTE ROMAINE

I.1 Marseille et la Gaule méridionale : un *substratum* particulier antérieur à la présence romaine

La large frange littorale méditerranéenne qui deviendra *Gallia Transalpina* puis *Narbonensis* fait déjà l'objet depuis la fin du III^e s avant n.è. d'une attention toute particulière et d'une politique d'intégration précoce de la part des Romains (Planche 1-01).

Le Sud de la Gaule bénéficie d'une dynamique commerciale importante depuis la fondation de *Massalia* par les Phocéens grâce à ses contacts méditerranéens et à ses contacts gaulois à la fin du VI^e avant n.è. *Massalia*, cité alliée de Rome, s'impose comme une puissance économique de la Méditerranée grâce aux routes commerciales (Bouffier 2009 ; Bats 2008 et 2012). Les populations locales du Midi de la Gaule, au contact de la ville et de ses comptoirs implantés le long de la côte, ont développé un faciès socio-culturel qui les distingue des autres populations du nord de la Celtique grâce à leurs échanges avec le monde méditerranéen (Goudineau 1998, 99 ; Py 2003 ; Garcia 2014 ; Planche 1-02). Les Ligures ou « Celtoligures » comme les nomme Strabon au I^{er} siècle de n.è. - reprenant partiellement les données de Poséidonios du II^e siècle avant n.è.- occupent un vaste

territoire des Alpes à l'Hérault, « *Oranos* » (Barruol 1999, 215-217 ; Py 1993, 39, fig.3 ; Bats 2003, 2007 ; Gros 2008a, 8 ; Garcia 2014, 10-15 ; Planche 1-03).

Les auteurs antiques nous apprennent que le territoire de la future *civitas* de *Forum Iulii* était occupé par plusieurs peuplades celto-ligures (Planche 1-04). Une répartition géographique de ces peuples, à partir des mentions antiques, a été réalisée par A. Barruol et demeure la seule à l'heure actuelle, malgré les doutes et les discussions qu'il subsiste à ce sujet (Barruol 1999, 211-215). Autour de Fréjus, les *Oxubii* se seraient établis à l'est, dans l'Estérel et la basse vallée de l'Argens, mais leur capitale *Aegitna* (selon Polybe) ou *Oxybios* (selon Strabon) n'a pu être localisée. Les *Deciates* se trouvaient à l'est, autour d'Antibes (Strabon, *Géographie*, IV, I, 10 ; Lamboglia 1969, Rivet *et al.* 2000, 45 ; Gébara 2012, 43). Le Massif des Maures était occupé par les *Suelterii*. Au nord de ces peuplades, le long des côtes, se trouvaient les *Verucinii* dans la région de Draguignan. L'extrémité orientale du territoire était placée sous la domination des *Ligaunii*, au niveau de la région de Fayence (Barruol 1969, 211-215 ; Brun 1999, 116-117).

Bien que l'emplacement de la cité de Fréjus occupe un espace que l'on pourrait juger des plus propices à l'occupation humaine, les vestiges datés de la période préromaine sont pourtant extrêmement ténus et les découvertes trop éparses pour pouvoir restituer la présence d'un habitat pérenne avant la création de l'agglomération (Rivet *et al.* 2000, 470). Sur le site même de *Forum Iulii*, un seul segment de mur fouillé en 1975, associé à quelques rares tessons préromains, peut témoigner d'une occupation antérieure, de nature indéterminée. Quelques découvertes complémentaires (deux monnaies et tessons) mise au jour dans les caves attenantes au Cloître ou bien dans le quartier de Villeneuve ne permettent pas de restituer la présence d'une occupation bien établie sur le futur site de *Forum Iulii* (Rivet *et al.* 2000, 470). L'absence d'occupation, sur un secteur propice pour une implantation stratégique grâce à une position dominante sur la lagune et un axe routier ancien (future voie aurélienne), interroge. Aucun élément de réponse n'a pu être encore apporté à l'heure actuelle¹. Il faut toutefois signaler la difficulté d'accès aux niveaux les plus profonds qui pourraient attester une occupation ancienne².

I.2. Les premières interventions armées romaines sur le territoire

L'armée romaine, appelée en renfort par *Massalia*, va s'immiscer au cœur de ce territoire en moins d'un siècle et faire bénéficier à son alliée grecque, de sa puissance militaire, en lui octroyant de nouveaux territoires. En effet, c'est en 181 avant n.è. que

¹ Le site des Escaravatières mis au jour à Puget-sur-Argens, à 3 km, occupé entre le III^e et 50 avant n. è., ne permet pas de justifier, à lui seul, l'absence d'occupation à l'emplacement de Fréjus (Fiches *et al.* 1995 ; Rivet *et al.* 2000, 470).

² L'accès aux sous-sols se révèle, en outre, particulièrement complexe du fait d'un tissu urbain très dense et d'un probable arasement lié à l'occupation médiévale.

Rome intervient une première fois, contre des pirates ligures (Tite-Live, *Hist.*, XXI, 19 ; Goudineau 2000, 45). Une seconde intervention a lieu en 154 avant n.è. (Polybe, XXXIII, 8-11) : *Massalia* fait de nouveau appel à l'aide de Rome alors que les comptoirs de *Nikaia* et *Antipolis* sont menacés par deux peuples ligures, les Oxybiens et les Déciates (Brun 1999, 126 ; Gros 2008a, 8 ; Bats 2008, 498 ; Dyck 2012, 9 ; Bats 2013). L'expédition conduite par Q. Opimius en ressort victorieuse. Une nouvelle expédition conduite par Sextius en 124 avant n.è. permet à Rome d'offrir à ses alliés massaliotes une partie des territoires des vaincus situés dans le Var (Brun 1999 ; Bats 2008, 498 ; Dyck 2012, 9). Cet épisode important permet à Marseille grecque de récupérer ainsi une bande de douze stades le long de la côte, empêchant ainsi toute implantation sur le littoral.

Si après chacune des victoires, les légions romaines quittent le territoire, le Sénat prend conscience de la nécessité de protéger les voies maritimes et terrestres (Goudineau 1998, 104 et 2000, 48). L'ultime campagne romaine fait suite aux incursions des Salyens en 125 avant n.è. sur le territoire de *Massalia*, qui démontre ainsi son incapacité à contrôler son territoire. Rome mobilise ses troupes armées menées par M. Fulvius Flaccus qui pénétra en Gaule par les Alpes tant la route paraissait dangereuse par le littoral (Brun 1999, 126 ; Gros 2008a, 16). D'importants travaux d'aménagement du territoire témoignent de l'intention de Rome de créer une nouvelle Province, notamment l'implantation d'un réseau routier, d'abord destiné à la mobilité des armées. C'est principalement l'axe reliant l'Italie à l'Espagne qui obtient toute l'attention des Romains, d'où la forme même de la région de la Transalpine : de Genève (pour les passages des Alpes) à Toulouse (pour les passages des Pyrénées). La création et le contact avec ces populations romaines auront un impact primordial sur l'établissement des villes et sur l'ouverture du sud de la Gaule aux autres régions.

I.3. Création de la *Provincia Galliae Transalpinae* : un contexte agité au I^{er} siècle avant n.è.

Malgré l'absence de sources, la création de la Gaule Transalpine remonterait hypothétiquement au II^e siècle avant n.è., entre la fondation d'*Aquae Sextiae* en 122 et de *Narbo Martius* en 118 avant n.è. (Barruol 1969, 17-169 ; Goudineau 2000, 136 ; Gros 2008a). La fondation de la *colonia Narbo Martius*, représente un véritable acte politique et militaire et correspond à la première colonie romaine fondée en Occident par une déduction de citoyens romains hors du territoire italien. En réalité, la présence italique est déjà avérée depuis plusieurs décennies sur ce territoire pour le commerce.

Cette époque marque la multiplication des témoignages écrits grecs et latins associés à une documentation archéologique plus importante (Goudineau 1998, 98). Nommée par les Anciens *Gallia Transalpina*, elle présente des limites préfigurant celle de la future *Provincia*

Narbonnensis (Gros 2008a, 8) : vaste zone qui s'étendrait des franges littorales varoises, où est implantée la future *Forum Iulii*, jusqu'aux Pyrénées. À l'ouest, elle englobe Toulouse et son terroir puis est limitée par les contreforts montagneux du Massif Central et des Cévennes, avant de remonter, à l'est, le long du couloir rhodanien exceptant Lyon.

Malheureusement, les sources portant sur les aspects de la vie quotidienne de ces populations demeurent encore imprécises. Les données archéologiques constitueraient le seul moyen à pouvoir fournir des détails sur les habitats, les modes de vie, mais également les pratiques funéraires de ces peuples dont on ne sait quasi-rien (Brun 1999 ; Bérato 2002, 168).

La jeune Province apparaît toutefois encore fragile : elle subit un premier épisode violent avec l'invasion des Cimbres et Teutons, deux peuplades originaires d'Europe centrale et du Nord, entraînant avec eux les Helvètes (107 avant n.è.) et la révolte des Volques Tectosages (106 avant n. è.). Puis en 90 avant n.è., c'est la révolte des Salyens durant la Guerre sociale en Italie. En 81 avant n.è., puis 77 avant n.è., les peuples de Transalpine se dressent à nouveau contre Rome, probablement galvanisés par les multiples victoires de Sertorius contre les Romains en Ibérie. Pompée puis Fonteius, gouverneur de Transalpine entre 74 et 72 avant n.è. interviennent et reprennent les territoires. (Goudineau 1998, 135). Parallèlement, l'intensification de la piraterie en Méditerranée déséquilibre l'approvisionnement de l'*Urbs*. Pompée se voit alors octroyer l'*imperium* en 67 avant n.è. et, à la tête de 270 navires, il éradique, avec son légat Pomponius responsable du *Sinus Gallicus* (Golfe du Lion), les pirates en une seule année (Brun 1999, 128).

Malgré un contexte parfois agité, l'ensemble des interventions romaines face aux rebellions gauloises permet à Rome d'établir peu à peu sa mainmise sur les terres mais également sur la mer au cours de la première moitié du I^{er} siècle avant n.è. sans pour autant affecter Marseille et ses comptoirs. Marseille est probablement à l'apogée de sa puissance et de son influence en atteignant l'extension maximale de sa « *chôra* » (Goudineau 1998, 136).

Lorsque César est nommé gouverneur de la *Provincia* de Cisalpine et de Transalpine en 58 avant n.è., la province présente un contexte agité décrit par les textes. Ces derniers permettent de restituer la présence de colons romains italiens employant une main d'œuvre locale sur le territoire dès la première moitié du I^{er} siècle avant n.è. C'est notamment le cas lors d'un procès, au cours duquel Cicéron (*Pro P. Quinctio*) défend P. Quinctius, un notable romain qui possédait des terres en Gaule parmi lesquelles une propriété destinée à l'élevage en Gaule Transalpine³. Les informations délivrées par l'auteur

³ Cicéron, *Pro Fonteio*, 5, 11: *Referta Gallia negotiatorum est, plena civium Romanorum. Nemo Gallorum sine civi Romano quicquam negoti gerit, nummus in Gallia nullus sine civium Romanorum tabulis commouetur.* « La Gaule est remplie de négociants et de citoyens romains ; aucun Gaulois ne fait d'affaire sans eux ; il ne circule pas dans la Gaule une seule pièce d'argent qui ne soit portée sur les livres des citoyens romains »

permettent de replacer ce domaine dans les environs de Tourves (Barruol 1969, 291-293 ; Brun 1999, 128).

I.4. Octroi du *Ius Latii* en Gaule Transalpine en 49 avant n.è.

Le développement de la *Provincia* est étroitement lié à Rome, à son histoire, à ses conflits. La guerre civile au cours de laquelle s'affrontent Pompée et César de 49 à 45 avant n. è. entérine le déclin de *Massalia* et plonge la Transalpine au centre de cette guerre civile. César déclaré à l'aube de l'année 49 ennemi public, décide de marcher sur Rome avec une seule et unique légion. *Massalia*, reconnue comme véritable puissance économique est acculée et doit choisir entre le représentant légal de l'État et le Sénat ou le vainqueur des Gaules auquel l'Italie s'est ralliée sans combat. Elle tente la carte de la neutralité et laisse ses portes closes sur le passage de César. Elle fait alors l'objet d'un siège de plus de six mois puis capitule, pendant la victoire de César sur les troupes de Pompée en Espagne. Certains de ses territoires, navires et trésors publics sont confisqués (Goudineau 1998, 194-199). Après la mort du dictateur en mars 44, la Transalpine ne possède plus de gouverneur propre et est rattachée à l'Espagne placée sous le contrôle de Lépide, avant de passer sous le contrôle d'Antoine.

La chute de Marseille et ces événements ont probablement engendré l'attribution du *Ius Latii* aux agglomérations et certains peuples de Transalpine restés fidèles à César depuis la conquête de la Gaule chevelue, dont Pline dresse la liste et désignées sous le nom d' « *oppida latina* » (HN, 3, 36-37 ; Gros 2008a, 23). Ce témoignage écrit témoigne de la latinisation juridique de la province (Goudineau 1998, 212).

II. CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA CIVITAS DE FORUM IULII

II.1. Au cœur de la réorganisation territoriale : les fondations de *Forum Voconii* et *Forum Iulii*

C'est dans le cadre d'un vaste programme concernant l'organisation territoriale que sont créés plusieurs nouveaux *fora* témoignant du désir de mainmise de la part de Rome sur ce territoire. Il s'agit de *Forum Neronis* (Carpentras et Lodève) et surtout *Forum Iulii* (Fréjus) à l'embouchure de l'Argens. Mais en réalité, le territoire est occupé par trois principales entités territoriales établies par Rome sur un axe principal, entre Fréjus et Aix : le *Pagus matavonicus*, *Forum Voconii* et *Forum Iulii* (Rivet *et al.* 2000, 471 ; Planche 1-05). Si la première marque la fixation d'une communauté indigène, les deux dernières correspondent à des fondations césariennes répondant au besoin de Rome de créer des entités fédératrices dotées de charges administratives, religieuses et juridiques en attirant et intégrant les populations indigènes du secteur (Ruoff-Väänänen 1978, 17-25 ; Bertonecello 2002, 155). Il

convient également de ne pas négliger le rôle de marché que ces deux agglomérations possèdent dès leur fondation, souligné dans son nom même : *forum* (Ruoff-Väänänen 1978, 9-10 repris par Bertoncello 2002, 154). Peu de documents éclairent sur les premières années de vie de ces agglomérations mais elles sont intégrées à la politique de l'Urbs.

Si aucun document archéologique ou épigraphique n'a donné, jusqu'à présent, ni la date précise de la fondation de ce « marché de Jules », ni les circonstances de cette création, la plupart des chercheurs attribuent à César l'origine de l'agglomération (Brun 1999, 128 ; Rivet *et al.* 2000, 45). Les hypothèses se disputent essentiellement entre 49 et 45 avant n.è.⁴ (Rivet *et al.* 2000, 471). La fondation témoigne de la volonté romaine de récupérer la frange littorale donnée à Marseille par Sextius Calvinus. La création *ex-nihilo* de ces pôles urbains de *Forum Voconii* et *Forum Iulii* facilite, par la polarisation de l'habitat et des activités, la politique administrative dans ces territoires passés sous l'égide romaine. Ces deux agglomérations constituent alors le format le plus adapté au processus d'intégration des populations indigènes du secteur (Bertoncello 2002, 154-155⁵). Elles sont les premiers centres commerciaux, des *fora*, à l'instar de *Forum Domitii* (Montbazin), *Forum Neronis-Luteva* (Lodève) et peut-être *Forum Neronis-Carpentorate* (Carpentras), implantés sur des points forts des axes routiers (*Via Aurelia* et *Via Domitia* ; Bertoncello 2002, 158).

Les toutes premières mentions des agglomérations de *Forum Voconii* et de *Forum Iulii* dans une lettre de Lucius Munatius Plancus adressée à Cicéron (*Ad Familiares*, X, 15⁶ et 17⁷) nous en apprennent plus sur le contexte régional et historique local. Après l'assassinat de César aux ides de mars 44 avant n. è., l'État romain est plongé dans une guerre civile pour le pouvoir, orchestrée par les membres du second Triumvirat : Lépide, Octave (le futur empereur Auguste) et Marc-Antoine. L'auteur de la lettre mentionne le conflit particulièrement virulent opposant Marc-Antoine à Octave. À la suite de sa défaite à Modène en Italie face à Octave, Antoine se réfugie en Transalpine afin de rencontrer Lépide, alors proconsul de Tarraconaise et de Transalpine. D'après les mentions, ce contact aurait été établi entre les agglomérations de *Forum Voconii* et *Forum Iulii*, au « Pont d'Argens »⁸ localisé probablement aux Arcs, zone médiane entre la Plaine du Pau et celle du « confluent

⁴ Les fouilles actuelles conduites sur la Butte Saint-Antoine sous la direction de L. Rivet font pencher pour une datation vers 45 avant n.è., à partir de la découverte d'un bronze d'Antibes sous un niveau de sol (information orale S. Saulnier et L. Rivet).

⁵ F. Bertoncello a également émis l'hypothèse que ces cités auraient pu fonctionner de manière égale dans les premiers temps de leur existence sans qu'aucune preuve tangible n'ait pu encore le certifier,

⁶ Lettre de Plancus à Cicéron du 12 mai 43 - *Ad familiares*, X, 15, 3 : *Cum vero mihi nuntiatum esset L. Antonium praemisum cum equitibus et cohortibus ad Foro Iuli venisse [...]*. Cependant on m'annonça qu'Antonius était arrivé près de Fréjus avec une avant-garde de cavalerie et d'infanterie [...].

⁷ Lettre de Plancus à Cicéron, peu après le 18 mai 43 - *Ad familiares*, X, 17, 1 : *Antonius Id. Mai. Ad forum Iuli cum primis copiis venit... Lepidus as Fovm Voconi castra habet, qui locaus a Foro Iuli quattuor et viginti milia passus abest, ibique me exspectare contituit [...]*. Antoine est arrivé le 15 mai devant Fréjus, avec ses premières troupes... Lépide a son camp devant *Forum Voconi*, localité distante de Fréjus de 24 milles, et a décidé de m'attendre à cet endroit.

⁸ Lettre de Lépide à Cicéron, le 18 mai 43 ou peu après - *Ad familiares*, X, 34, 1 : « *Scr. In castris ad Pomtem Argenteum [...]. Cum audissem M Antonium cum suis copiis praemisso L. Antonio cum parte equitatus in provinciam meam venire, cum exercitu meo ab confluyente ab Rhodano castra moui ac contra eos venire institui; itaque continuis itineribus ad Forum Vocon(t)ium veni et ultra castra ad flumen Argenteum contra Antonianos feci* ». « Ayant appris qu'Antoine venait dans ma province avec ses propres troupes et qu'il avait envoyé L. Antonius en avant-garde avec une partie de la cavalerie, j'ai levé le camp et quitté le confluent du Rhône avec mon armée et j'ai décidé de marcher contre eux. En conséquence, j'ai gagné *Forum Voconium* à marches ininterrompues et établi mon camp plus loin au bord de l'Argens, face aux Antoniens ».

du Rhône » d'où provenaient respectivement Antoine et Lépide accompagnés par leurs troupes (Brun 1999, 130). Ces dernières se seraient faits face un temps, Marc Antoine occupant la rive gauche de l'Argens, Lépide la rive droite, avant de fraterniser (Brun 1999 ; Rivet *et al.* 2000, 45). Cette première mention confirme qu'il y avait bien une agglomération à *Forum Iulii*, connue de Cicéron, mais qui ne précise pas le statut de la cité (un marché ?). Il est à noter que l'absence de détail sur la localisation de la cité confirme que Cicéron sait où elle se trouve et qu'il situe *Forum Voconii* par rapport à *Forum Iulii*, qui semble alors mieux connue (Goudineau 2009, 577).

Ces premières mentions permettent de démontrer que la cité de Fréjus n'est pas immédiatement désignée comme le chef-lieu du territoire, mais sa position topographique face aux intérêts de Rome, lui a rapidement permis d'atteindre ce statut privilégié. En outre, la *civitas* occupe une zone stratégique pour les Romains par son implantation face aux Alpes qui ne sont pas encore pacifiées.

II.2. Au sein de la Gaule Narbonnaise (*Provincia Galliae Narbonensis*) : la *civitas* de *Forum Iulii*

La Transalpine devient Narbonnaise probablement lors du séjour d'Auguste à Narbonne en 27 avant n.è. (Goudineau 1998, 209). La constitution de cette nouvelle province s'est appuyée sans aucun doute sur la présence d'élites « pro-romaines » pour reprendre le terme de C. Goudineau (Goudineau 1998, 212). Les réformes liées à l'organisation territoriale se poursuivent et permettent de découper la province en 22 *civitates* sans que les frontières en soient bien connues (Planche 1-06). À la suite de ce voyage, un nouvel axe majeur est aménagé, la *Via Agrippa*, reliant Arles à la *Germania Inferior*, en passant par le couloir rhodanien. En 22 avant n.è., la Narbonnaise devient province sénatoriale et n'est plus dotée de garnisons permanentes contrairement aux Trois Gaules, accentuant encore plus la spécificité de cette région aux yeux d'Auguste qui l'intègre totalement dans le monde romain (Gros 2008a, 26 ; Goudineau 1998, 211).

Quelques ajustements territoriaux ont lieu, notamment dans les territoires alpins, où de mouvements de contestations inquiètent Rome. La conquête des Alpes en 14 avant n.è. par Auguste aboutit à une alliance avec le roi Cottius et à la création des *Alpes Maritimae*, *Alpes Cottiae*, *Alpes Graiae* séparant la Province de l'Italie (Goudineau 1998, 211 ; Gros 2008a, 26 ; Segard 2009). Le Trophée de la Turbie élevé par Auguste constitue un véritable symbole d'union entre la province et l'Italie et marque le contrôle de ces territoires montagneux, dernier bastion à être pacifié.

Rappelons que la cité est positionnée, depuis l'Italie, sur une route ligure, connue pour son insécurité et parfois difficilement praticable (Gros 2008a, 21). Cet axe, d'abord

délaissé par Rome au profit de l'axe côtier pour le commerce par cabotage, va finalement se développer. Auguste, qui soumet l'ensemble des peuplades en 14 avant n.è. avec la conquête des *Alpae Maritimae*, a désormais le champ libre pour l'aménager. L'axe prend alors le nom de *Via Iulia Augusta* et traverse *Forum Iulii*, *Forum Voconii* et *Matavo*. Il est considéré comme la prolongation de la *Via Aurelia* hors d'Italie (Gros 2008a, 21).

II.3. Émergence du chef-lieu et de son territoire

II.3.1. Entre mer et montagne ... des limites floues

Le territoire de la cité demeure difficile à établir dès les premiers temps de sa fondation. Situé entre mer et montagne, il a pu être appréhendé à partir des limites du diocèse médiéval (Bertoncello 2002, 150 ; Planche 1-05). Il jouxte les cités d'Aix (*Aquae Sextiae*) et d'Arles (*Arelate*) et est borné par des limites fixées par des éléments naturels : il s'étend contre le littoral depuis les rives du Gapeau à l'est et remonte sur *Matavo* (Cabasse), jusqu'à la rivière de la Siagne à l'ouest (Mandelieu) (Brun 1999, 133-134 ; Rivet *et al.* 2000, 458 ; Bertoncello 2002 ; Bertoncello, Codou 2003 repris par Pasqualini 2011b, 23).

Toutefois, les limites précises de ce territoire antique ont fait couler beaucoup d'encre et plusieurs hypothèses de restitution ont pu être proposées à partir de divers documents : des inscriptions mentionnant la tribu *Aniensis*, à laquelle les citoyens étaient rattachés ; des indications de distance reportées sur les miliaires et cartes routières ; mais également et surtout, les limites du diocèse médiéval (Bertoncello, Codou 2003, 167).

Je n'ai pas jugé utile de revenir sur l'ensemble des débats et travaux qui ont permis de les définir. Celles retenues dans le cadre de ce travail reprennent les limites définies par F. Bertoncello et Y. Codou en 2003 à la suite d'une approche critique et synthétique des différents travaux antérieurs (Bertoncello, Codou, 2003, 170 ; Planche 1-05).

II.3.2. Le territoire de la civitas de Forum Iulii

Forum Iulii devient le chef-lieu de ce territoire. Elle est située entre Marseille et Nice et bénéficie d'une ouverture sur le monde méditerranéen, mais également sur l'arrière-pays, grâce à une large vallée fertile : la dépression permienne (Rivet *et al.* 2000, 41). Elle sous-entend également un remodelage administratif et territorial. Implantée sur un petit plateau rocheux se détachant du flanc de l'Estérel, l'agglomération antique domine le delta de l'Argens et est encadrée par deux réseaux hydrographiques (Planche 1-07). Le premier est constitué par la vallée de l'Argens à l'ouest qui présente un large bassin versant après avoir parcouru la dépression permienne, irriguée de manière régulière par ses affluents. C'est

notamment dans cette dépression que se trouve la colonie latine de *Forum Voconii*, sans doute dotée de sa propre autonomie à l'intérieur de la *civitas*, comme semble le laisser entendre sa qualification d'*oppidum latinum* par Pline (Bertoncello 2002, 157 ; Gascou, Martos 2000, 234-236). Le second, à l'est de Fréjus, moins important, pouvait drainer de grandes quantités d'eau au gré des saisons.

La géographie particulière du territoire est constituée par un ensemble hétérogène de milieux alternant entre bassins fertiles et collines plus abruptes (Bertoncello 2002, 150). Soumis à un climat typiquement méditerranéen, il est décomposé en trois ensembles lithologiques qui ont largement influencé l'implantation humaine, tant dans ses activités que son habitat (Bertoncello 2002 ; Planche 1-05) :

- À l'ouest et au sud de Fréjus, la *civitas* englobe un terroir fertile densément exploité depuis l'Antiquité encadré par les chaînes montagneuses contre le littoral, les formations de l'Estérel, du Massif du Tanneron et celui des Maures. Ce dernier s'étend entre la ville d'Hyères et de Fréjus et est caractérisé par un relief abrupt au dense couvert forestier (pentes raides et vallons sinueux et profonds) et dont les falaises escarpées plongent dans la Méditerranée.

- Au nord, le territoire est borné par les massifs calcaires des collines de la Provence, présentant un faciès géologique très hétérogène, alternant bassins, collines et plateaux.

- Au centre, les parties basses situées entre les deux zones précédemment décrites s'inscrivent au cœur d'un vaste couloir naturel, nommée géologiquement la « dépression permienne », où se concentre l'occupation humaine : l'habitat mais également les axes de circulation (Leveau 2002b, 82 ; Bertoncello *et al.* 2014). Offrant de vastes espaces pour la mise en valeur agricole, cette zone est régulièrement drainée par des ruisseaux et rivières mais également par l'Argens, fleuve côtier rejoignant la plaine des Maures au niveau de la commune de Vidauban avant d'aller se jeter dans la mer Méditerranée à Fréjus.

II.3.3. Les axes de communication terrestres et maritimes

Ce territoire est parcouru d'est en ouest par une voie principale, la *Via per Alpes Maritimas*, et plus précisément par le tronçon reliant *Forum Iulii* (Fréjus) à *Aquae Sextiae* (Aix-en-Provence) en passant par deux agglomérations : *Forum Voconii* (Cannet-des-Maures) et *Matavo* (Cabasse ; Planche 1-05 et 06). Si Rome s'emploie à protéger cet axe, une route existait déjà et était notamment dotée d'un pont permettant de franchir l'Argens : il est mentionné en 43 avant n.è. (Brun 1999, 128). Le premier bornage remonte seulement en 13 avant n.è. (Aubert *et al.* 1952, 1955, 1957 et 1959 ; Boyer, Février 1959 ; Brun 1999, 25). C'est au Moyen Âge qu'elle prend le nom très usité de *Via Aurelia* puisqu'elle en constitue le prolongement depuis l'Italie.

Rapidement, la ville s'impose comme carrefour routier avec la présence d'un réseau secondaire qui permettait de relier au nord *Reiis Apollinaris* (Riez) en passant par *Anteae*

(Draguignan) depuis Les Blais et Le Muy, mais également, au sud, de relier *Forum Voconii* (Cannet-des-Maures) à *Telo Martius Portus* (Toulon ; Brun 1999, 139-140).

Autour de Fréjus, les vestiges antiques et certains tronçons de voies ont permis de restituer partiellement le réseau secondaire suburbain, notamment des axes desservant le sud, vers le camp de la Flotte, le long desquels sont également implantés de probables espaces funéraires, dont un est signalé par le Mausolée de la Tourrache (Planche 1-08). Au nord-ouest, la présence du Pont des Esclapes, dont la construction remonte au I^{er} siècle de n.è. pourrait laisser envisager la présence d'un axe secondaire se détachant de la *Via Aurelia* en direction du Golfe de Saint-Tropez par le Massif des Maures (Brun 1999, 139-140 ; Gébara *et al.* 2011). Une autre hypothèse est celle émise par L. Rivet qui y voit le passage de la voie aurélienne elle-même à la suite d'un coude très serré en direction du sud, à travers les dimensions relativement trop imposantes du pont pour un axe secondaire (Rivet *at al.* 2000, 458-459).

La route maritime est établie depuis au moins la fondation de Marseille pour le commerce par cabotage et reste l'un des principaux axes de communication et de transports de marchandises jusqu'à l'époque romaine, comme en attestent les nombreuses épaves (Brun 1999, 141). L'aménagement précoce du port de la cité confirme également l'importance du transport maritime⁹ (Georges *et al.* 2010 ; Excoffon, Bonnet 2016).

II.4. Fondation de la colonie de droit romain

Entre la création césarienne de l'agglomération et la fondation de la colonie de droit romain, aucun document épigraphique ou archéologique n'a permis de définir le statut précis de *Forum Iulii*. Tout comme d'autres villes de Transalpine, il semblerait logique de pouvoir lui attribuer le *Ius Latii* (Christol 1999, 12 ; Bertoncello 2002, 152). Strabon (IV, 1, 2) définit ces avantages lorsqu'il évoque la ville de *Nemausus* (Nîmes ; Chastagnol 1990a et b).

Concernant l'époque augustéenne, il demeure particulièrement complexe de saisir l'évolution du statut de l'agglomération. La formula de Pline l'Ancien nous apprend que la ville acquiert le droit romain comme Narbonne, Béziers, Arles et Orange très probablement sous Octave ou Auguste et aurait pris le nom de ***Forum Iulii Octavonorum Colonia quae Pacensis appellatur et Classica*** (Chastagnol 1995). Toutefois, la date précise de l'acquisition de ce nouveau statut demeure méconnue. L'établissement de ces colonies permet à Rome de transférer sa citoyenneté, sa religion et son droit dans la Province, tissant ainsi un lien solide tout en leur laissant une autonomie juridique et administrative (Jacques, Scheid 1990, 238). Au niveau individuel, cela s'exprime notamment par l'accès à la citoyenneté romaine *per magistratum*, c'est-à-dire par la magistrature, permettant aussi aux élites locales de bénéficier de ces nouveaux privilèges. Mais l'accès à ces fonctions repose également sur le

⁹ Celui-ci sera ensablé et impraticable dès le VII^e siècle.

décursionat, passage obligé qui demande la possession d'un capital foncier important (Chastagnol 1995). Les chercheurs évoquent régulièrement une date haute, comprise entre 31 et 27 avant n.è. sous-entendant l'acquisition de ce nouveau titre en un seul programme, lors de la fondation de la colonie (Chastagnol 1995 ; Pasqualini 2011b ; Rivet *et al.* 2000).

Mais, très récemment, une étude documentaire réalisé par M. Christol à partir des écrits des auteurs antiques tel que Pline l'Ancien (et sa transcription de la *formula* ; *Naturalis Historiae*, 5, 31) mais aussi Pomponius Mela (*Chorographie*) et Tacite (*Historiae*), confrontées à plusieurs documents épigraphiques, propose une nouvelle vision de l'histoire de la ville, selon une perspective de construction plus progressive qu'elle n'était jusqu'alors envisagée (Christol 2015).

Ces travaux sont basés sur la dénomination complexe de la ville antique : *Forum Iulii Octavanorum Colonia quae Pacensis appellatur et Classica*, c'est-à-dire *Forum Iulii*, Colonie de la VIII^e légion, de la Paix et de la Flotte. Mais en réalité, ce nom, si particulier au regard des autres colonies de droit romain, pourrait résulter de plusieurs étapes liées à l'histoire de la conquête romaine : la ville de *Forum Iulii* aurait d'abord accueilli des vétérans de la VIII^e légion lors de sa fondation en tant que colonie soulignée par le terme *octavanorum*. Ces *deductio* sont également mentionnées pour les quatre autres colonies de droit romain mises en exergue par Pline en Gaule Narbonnaise (Christol 2015, 535-537 ; tableau 01).

Nom cité par Pline	<i>Deductio</i>	Ville actuelle
<i>Narbo Martius Decumanorum colonia</i>	Vétérans de la X ^e légion (<i>Decumani</i>)	Narbonne
<i>Arelate Sextanorum</i>	Vétérans de la VI ^e légion (<i>Sextani</i>)	Arles
<i>Baeterrae Septimanorum</i>	Vétérans de la VII ^e légion (<i>Septimani</i>)	Béziers
<i>Auraisio Secundanorum</i>	Vétérans de la II ^e légion (<i>Secundani</i>)	Orange
<i>Forum Iulii Octavanorum colonia quae Pacensis appellatur et Classica</i>	Vétérans de la VIII ^e légion (<i>Octavani</i>)	Fréjus

Tableau 01 – Les cinq principales colonies romaines présentes en Gaule Narbonnaise, citées par Pline l'Ancien (*Historiae Naturalis*, III, 5)

Mais l'adjonction d'une longue proposition « *quae pacensis appellatur et classica* » est tout à fait remarquable parce qu'elle distingue *Forum Iulii* des autres colonies de Narbonnaise (Christol 2015, 538). Ce titre pourrait faire référence à l'évolution de la colonie de vétérans, qui n'aurait pas acquis l'ensemble de ces titres dès la fondation, mais lors d'une seconde étape de refondation avec la présence d'une ou plusieurs *deduction(es)* de vétérans. C'est notamment l'absence de cette mention chez Pomponius Mela, dont les écrits sont plus anciens que Pline, ne donnent pas le titre de cité au complet et que donc, à cette période « *l'histoire officielle de la colonie n'aurait pas été achevée* » (Christol 2015, 547).

Et cette dernière hypothèse émise par M. Christol s'appuie sur la présence singulière de documents épigraphiques - des stèles funéraires - se référant, à plusieurs reprises, à des vétérans de la IX^e légion et de la XXI^e légion (Christol 2015, 538-542 ; Tableau 02 ; Planche 1-

09). Cette particularité avait déjà été relevée par les travaux de L. Keppie qui évoquait un processus de « *reinforcement* » interprété comme témoignage de l'installation postérieure de nouveaux vétérans, probablement sous Auguste, après la *deductio* fondatrice de la légion *VIIIa* (Keppie 2000 ; Christol 2015, 544). Les informations chronologiques complémentaires sont fournies par l'épigraphie des stèles de la légion XXI¹⁰ qui évoquent une date haute (Keppie 2000, 237). Selon M. Christol, ces installations, suffisamment significatives pour que des témoignages en aient gardé la trace - ici les stèles funéraires – marquent une nouvelle étape dans la fondation de la cité, qui aurait pu alors acquérir la suite de son titre.

Mention épigraphique	Commune	Référence
Mention de la légion IXa ou VIIIa (Hispana)		
<i>G(aio) Kafatio G(aii) f(ilio) / Ani(ensi tribu) Capitoni / veterano leg(ionis) / VIII parent[i---]</i>	Caillan	ILN Fréjus 115
<i>C. Novellio / Q.f.Ani(ensi tribu) / veterano / leg(ionis) VIII</i>	Puget	ILN Fréjus 125
<i>[C(aio ?) I]ulio C(aii) f(ilio), primopil(o) / [leg(ionis) VI]III Hispan(ae) D PRO / [---] Il vir(o) [col]on(iae) è Priamum</i>	Fréjus	ILN Fréjus 19
<i>T CRI [----- ?] + LEG IX</i>	Vidauban	Bérato Gascou 1997
Mention de la légion XXI (Rapax)		
<i>L(ucio) Aconi L(ucii) f(ilio) / An(iensi tribu), leg(ione) XXI / et Quartae / coiugi / Hi(c) sit(i)</i>	Caillan	ILN Fréjus 114
<i>L[---] V[---] NO[---] / LEG XXI</i>	Caillan	ILN Fréjus 116
<i>Q. Vibius C(aii) f(ilius) / Ani(ensi tribu) Varus XXI / et T(...) uxori</i>	Collobrières	ILN Fréjus 147
<i>[---] V[---] / [---] Q F[---] / [---] LEG XXI [---]</i>	Gonfaron	ILN Fréjus 153
<i>M(arcus) Satrius M(arci) f(ilius) / Teretina miles / XXI speculato(r) / heic situs est</i>	Luc	ILN Fréjus 149

Tableau 02 – Mentions épigraphiques se référant aux vétérans des Légions IXa et XXIa (D'après Christol 2015 ; Gascou, Janon 1985)

Ce fait est d'autant plus intéressant qu'elle fait intervenir l'idéologie très augustéenne de « *Pax* ». Il avait été interprété encore très récemment comme la marque d'un évènement historique bien connu : celui de la bataille d'Actium, perdue par Marc-Antoine face à Octave et le retour de la paix, « *pacensis* » dans l'Empire romain (Rivet *et al.* 2000, 45-48 ; Pasqualini 2011b). Cette idéologie liée au retour de la paix est par ailleurs largement exploitée sous le règne d'Auguste, jusqu'au sein même de son forum où bien son autel de la Paix (*Ara Pacis*) édifié en 13 avant n.è. le long de la *via Flaminia* à Rome, où le programme architectural en est une des références des plus symboliques. Mais en prenant du recul, ce nouveau titre de « *Pacensis* » pourrait se référer selon M. Christol à l'histoire de la Province, et plus spécifiquement à la pacification des Alpes qui s'achève en 14 avant n.è., notamment avec l'appui de la Légion XXIa (*hapax*) (Dion Cassius, LIV, 24, 1-3). L'installation de ces vétérans à Fréjus et son territoire émanerait d'une récompense à la suite des services des armées (Christol 2015, 548). Cette conquête a des retombées directes sur la Province

¹⁰ « The word sequence employed here – name followed immediately by *leg(ione)* in the ablative case – is a distinctive feature of the Late Republic/early augustean military epitaphs, and usually denotes a veteran of the time » (Keppie 2000, 237 ; cité par Christol 2015, 542)

avec une réorganisation territoriale, et surtout à Fréjus en ce qui nous concerne, plusieurs apports de populations exogène dont le nombre demeure impossible à établir.

En résumé, l'histoire de la ville découlerait bien d'une série d'évènements liés à la politique de conquête de Rome, d'Auguste, et sa volonté de toujours plus s'impliquer en Narbonnaise ; et non, d'un seul et unique fait historique (la bataille d'Actium), qui lui aurait conféré ses titres et nouveau contingent au lendemain de l'époque triumvirale pour lui laisser connaître par la suite un développement paisible. Cette nouvelle vision de l'histoire locale a un impact évident et important avec le sujet que je souhaiterais traiter, parce qu'elle est marquée par l'arrivée régulière de populations exogènes auxquelles se mêlent sans aucun doute les populations locales. Mais si celles-ci ont laissé des traces épigraphiques, elles permettent également d'envisager que d'autres arrivées de colons aient pu avoir lieu tout au long du I^{er} siècle, sans que nous n'en ayons aujourd'hui conservé une trace.

D'abord, la fondation de la colonie dont la date est antérieure à 27 avant n.è. avec une *deductio* (les vétérans de la légion *VIIIa*). L'arrivée de ce premier contingent n'est pas datée, et il n'est pas exclu qu'il puisse remonter à l'époque triumvirale. En revanche, l'installation de la flotte est forcément postérieure à la Bataille d'Actium et se place entre 31 et 27 avant n.è. L'installation de ce contingent maritime sans doute important est, en outre, marqué par la frappe d'une monnaie locale, les « bronzes au Capricorne », décorées d'une proue armée, émises probablement aux alentours de 27 avant n.è. L'iconographie mise en œuvre sur ce petit bronze commémore à la fois la victoire de Rome à Actium et le probable transfert de la flotte de Marc Antoine et des vainqueurs, par la figuration d'une proue comme trophée naval sur l'avvers. Sur le revers figure le Capricorne, signe zodiacal adopté par Octave lors de son séjour à Apollonia en 45-44, survolant le globe de l'Univers (*orbis terrae*) afin de signifier le pouvoir du Princeps (Gascou 1982, 145 ; Rogers, Brentchloff 1979 ; Goudineau 2009, 579 ; Brentchloff 2009, 98-99 ; Planche 1-10). D. Brentchloff propose de voir dans ces monnaies des *moneta castrensium* spécialement frappée pour l'*aerarium militare* et donc destinées à l'usage des marins de la Flotte, au moment de la création du camp (Brentchloff 2009, 100 ; Goudineau 2009, 579). La flotte stationnera dans le port de guerre au moins jusqu'à la crise de 69, comme le mentionne encore Tacite lors des conflits opposant Othon à Vitellius, puis Vitellius à Vespasien (*Annales*, IV, 5 ; V, 5 ; *Historiae*, II, 14 et III, 43 ; Gascou, Janon 1985, 18-21). De nombreux auteurs ont émis l'hypothèse d'un départ de la flotte peu après ces évènements historiques après tout juste un siècle d'existence, d'après le mutisme des sources antiques au sujet de son existence (entre autres : Starr 1960, 12-13¹¹). Cette hypothèse ne peut être corroborée selon J. Gascou et M. Janon qui reprennent également les considérations de C. Jullian (Jullian 1886, 40-41 ; Gascou, Janon 1985, 20-21 ; Goudineau 2009). Les documents épigraphiques fournissent des

¹¹ Voir aussi à ce sujet Reddé 1986.

données en ce sens et plus précisément, une inscription funéraire¹² datée probablement du II^e siècle mentionne un *praefectus classis* ou *princeps classis* (Gascou, Janon 1985, note 51 et n°14).

Si les garnisons installées au moment de la conquête sont relativement rares en Narbonnaise au cours du Haut-Empire¹³, *Forum Iulii* fait ainsi exception. Elle devient le deuxième port de guerre en Méditerranée occidentale et est désignée sous les termes de *claustra maris* par Tacite exprimant ainsi un rôle militaire important sur la Méditerranée (*Historiae*, III, 43 ; Gascou 1982, 145 ; Pasqualini 2011b, 20 ; Rivet *et al.* 2000).

II.5. La *civitas* au cours du Haut-Empire

Pour les siècles suivants, si les sources antiques se font plus rares, elles marquent les liens étroits entre Rome et la colonie. Ainsi, en 19 de n.è., Tacite signale que la ville est désignée comme lieu de villégiature forcé d'un chef barbare : Catualda (Tacite, *Ann.*, II, 63 ; Rivet *et al.* 2000, 49). Puis, lors de la Guerre Civile de 68-69 à la suite de la disparition de l'Empereur Néron, la ville est de nouveau citée. L'Empire est alors plongé dans un conflit où s'affrontent Galba, Othon et Vitellius pour le trône impérial : le port de la cité est occupé par les troupes de Vitellius qui en barrent l'accès aux troupes d'Othon (Tacite, *Hist.*, II, 14) et une bataille aurait eu lieu vers Antibes (Rivet *et al.* 2000,49). *Forum Iulii* apparaît de nouveau dans les textes lors de l'affrontement entre Vitellius et le futur empereur Vespasien relaté par Tacite (*Hist.*, III, 43). Valerius Paulens, partisan de Vespasien, également *procurator provinciae Galliae Narbonensis* planifie depuis *Forum Iulii* un combat de la flotte vers les îles d'Hyères contre les navires de Valens. Valerius Paulinus, procureur de Narbonnaise et soutien de Vespasien, y avait établi une garnison. Sous le règne de Vespasien et l'aura de Paulinus, il est probable que la ville retire de cet appui un certain bénéfice.

La ville florissante aura également vu naître des hommes illustres tels que le général romain Cnaeus Julius Agricola en 40 de n.è., l'un des artisans de la conquête de la Bretagne et beau-père de Tacite, qui lui consacre une biographie en 98 de n.è.¹⁴. L'auteur nous apprend qu'il était fils de sénateur et petit-fils de deux procureurs impériaux lui conférant alors la noblesse équestre.

Ce témoignage indirect permet d'évoquer le statut prospère et rayonnant de la cité au cours du I^{er} siècle de n.è. où les élites locales sont intégrées dans les plus hautes sphères de la vie politique et étroitement liées à Rome et au pouvoir impérial.

¹² Inscription perdue mais connue par une copie de J. Antelmi : *D(iis) M(anibus) / An [---] / M(arcus) Aure(elius) An[---] / Pr[---] classis[---] / ap[---]* : « Aux Dieux Mânes d'An[---], Marcus Aurelius An[---], préfet (ou premier commandant d'escadre) de la flotte, a fait élever ce monument » (Gascou, Janon 1985, 49, n°14).

¹³ Deux autres camps sont connus en Narbonnaise dès la fin du II^e siècle avant n.è. (*Aquae Sextiae* et *Tolosa*). Toutefois la durée de leur implantation est méconnue. Il est probable que ceux-ci n'étaient plus en fonction au cours du Haut-Empire.

¹⁴ « *Cn. Julius Agricola, vetere et illustri Foroiullensium colonia ortus, utrumque auum procuratorum Caesarum habuit, quae equestris nobilitas est. Pater illi Iulius Graecinus senatorii ordinis, studio eloquentiasapintiaeque [...]* » = Cn. Iulius Agricola était originaire de l'ancienne et brillante colonie de Fréjus. Ses deux grands pères furent procureurs impériaux, ce qui confère la noblesse équestre. Son père Julius Graecinus de l'ordre sénatorial, connu pour son goût de l'éloquence et de la philosophie... (Tacite, *Vie d'Agricola*, IV).

Par la suite, si les textes ne font plus allusion à la ville, celle-ci participe à la vie de l'Empire romain. La parure monumentale et les dédicaces impériales par leur expression ostentatoire expriment également l'importance et l'affirmation des élites aux yeux de tous et leur attachement au pouvoir central : Rome et l'Empereur (Monteil, Tranoy 2008, 20 ; Gros 1991, 25). Au niveau résidentiel, la ville accueille également de riches *domus intramuros* qui se fondent dans le plan orthonormé (Pasqualini 2010, 16). La ville antique est une porte sur la Méditerranée dont on sait l'arrière-pays vaste et producteur de vin, activité impulsée alors par *Massalia* plusieurs siècles auparavant, et exportateur comme en témoigne la découverte d'amphores fréjussiennes à Ostie dans les niveaux augustéens (Pasqualini, Bats 2005 ; Pasqualini 2009).

À la fois port et marché, la *civitas* s'inscrit au cœur de l'économie régionale fondée sur l'agriculture grâce à un réseau actif et dense de *villae*, notamment au cœur de la dépression permienne, au sein de laquelle s'intercalent de petits établissements de moindre envergure destinés à la mise en valeur des terres agricoles mais également à la production de céramiques locales retrouvées en large nombre dans les sépultures (Bertoncello 1999, 405 ; Bertoncello, Lautier 2013, 208 ; Pasqualini 2011b, 25). La *civitas*, et plus largement la région, est marquée par ces activités artisanales où de nombreux ateliers céramiques, *fullonicae* et *officinae tintoriae* sont échelonnés aussi bien au sein de la ville qu'aux abords directs mais également sur l'ensemble du territoire (Excoffon 2010 ; Pasqualini 2011b, 25).

II.6. Vers l'Antiquité tardive : mutations profondes et naissance d'un évêché

La ville n'est ensuite plus citée que par de brèves mentions sur les itinéraires antiques et des traités de géographie. Elle ne sera mentionnée réellement que lors de la réorganisation de la Province sous Dioclétien, puis lors de l'essor des premières communautés chrétiennes au IV^e siècle (Rivet *et al.* 2000, 50). L'absence de sources historiques pour cette période incite à associer à la ville un développement tranquille au cours du Haut-Empire, à l'instar des autres cités de Narbonnaise.

Depuis le II^e siècle de n.è., la Narbonnaise fait l'objet d'épisodes ponctuels de déstabilisation à la fois sur le plan économique et politique, à la suite de l'arrêt de la politique expansionniste de Rome qui essaie parfois, tant bien que mal, de conserver et protéger ses frontières. Ces transformations touchent l'ensemble de la Narbonnaise, notamment au travers d'une organisation urbaine parfois décrite en « peau de léopard » (Guyon *et al.* 1996). Les rétractations de l'habitat sont visibles, par exemple, à Aix-en-Provence avec la restructuration au cours de l'Antiquité tardive en divers secteurs séparés par des espaces inoccupés (Nin 2014, 31). Les épidémies notamment la « peste antonine » ont sans doute eu des répercussions sur la démographie dont les atteintes ont pu se porter

sur l'économie et l'organisation de la société par la suite (Christol 2010, 623). De grands mouvements migratoires affectent la zone occidentale de l'Empire, fragilisant alors l'ancien équilibre établi au cours du I^{er} siècle de n.è. (Estiot 1996). Au même titre que les autres provinces de l'Empire, la Province connaît des difficultés militaires entre 250 et 276, pendant la « Crise du III^e siècle », notamment du fait de la multiplication des raids barbares submergeant alors des systèmes de défense insuffisants (Christol 1996, 27 et 2010, 626 ; Estiot 1996, 34). Toutefois l'éloignement relatif des zones les plus conflictuelles (zone rhénane notamment) permet à la Province de conserver encore un certain potentiel économique.

L'histoire de la Province pour les III^e et IV^e siècles est plus délicate à aborder à travers le seul prisme des sources écrites. Les données archéologiques sont les seules à pouvoir étoffer le dossier mais elles demeurent encore très minces, aussi bien pour ce qui concerne l'habitat que les échanges commerciaux, et les modes de vie (Fiches 1996).

Chapitre 2 – La ville de *Forum Iulii* et ses défunts

« Pour le voyageur qui arrive du côté de Cannes, Fréjus apparaît de loin au milieu de sa plaine, qui était un port au temps de César... Aujourd'hui quelques maisons rehaussées de deux ou trois grosses tours de couleur sombre et dominées par un clocher pointu, voilà Fréjus. La mer est à une demi-lieue [...] A trois quarts de lieues de Fréjus, d'énormes tronçons de ruines commencent à poindre çà et là, parmi les oliviers. C'est l'aqueduc romain. L'aqueduc neuf était beau sans doute il y a deux mille ans, mais il n'est pas plus beau que cet écroulement gigantesque répandu sur toute la plaine, courant, tombant, se relevant, tantôt profilant trois ou quatre arches de suite à moitié enfouies dans les terres, tantôt jetant vers le ciel un arc isolé et rompu ou un contrefort monstrueux debout comme un peulven druidique, tantôt dressant avec majesté au bord de la route un plein cintre appuyé sur deux massifs cubiques, et de ruines se transformant tout à coup en arc de triomphe. Le lierre et la ronce pendent à toutes ces magnificences de Rome et du temps ».

Victor Hugo, Carnets, Octobre 1839

À Fréjus, les ruines des édifices monumentaux ont attisé depuis longtemps l'intérêt des savants et artistes (Planche 2-01), comme en témoignent les quelques mots de Victor Hugo qui en confie une vision romantique propre à son temps... Mais le réel investissement archéologique, né de la prise de conscience conjointe des organismes de l'État et des érudits locaux, n'a eu lieu qu'à partir des années 1960. Cette impulsion n'émane pas seulement de l'intérêt soudain des chercheurs, dont certains marqueront profondément l'histoire de la recherche dans le Sud de la Gaule (P.-A. Février, C. Goudineau entres autres), mais est étroitement liée au développement galopant des projets immobiliers et de nouvelles infrastructures (autoroute, voie ferroviaire). La ville se modernise et voit « ses vignes, ses arbres et son aspect rural » (Février 1979, 8) se faire inexorablement et soudainement avaler par les pelles mécaniques, dans des secteurs présentant un potentiel archéologique important et n'ayant pu être étudiés (Brun 1999, 100). Cette période est marquée par des affrontements entre promoteurs immobiliers et archéologues et les destructions massives de vestiges. Toutefois, ces dernières conduisent à l'avènement d'une lutte pour la protection et l'étude du patrimoine historique notamment via l'archéologie de sauvetage en milieu

urbain (Goudineau 1981). Dès les années 1970, la recrudescence de fouilles archéologiques disséminées sur l'emprise de la ville antique, de ses abords immédiats et de l'ensemble du territoire, révèle l'histoire de la *civitas* de *Forum Iulii* à ses habitants mais également aux historiens-archéologues. En témoignent deux dossiers synthétiques portant sur les récentes découvertes, parus en 1979 et 1981, respectivement dans les revues *Archéologia* et *Les Dossiers de l'Archéologie* et rassemblant les articles des équipes de fouille forojulienne.

I. ÉVOLUTION TOPOGRAPHIQUE DE LA VILLE AU COURS DE L'ANTIQUITÉ

Les connaissances sur le développement de l'agglomération depuis sa création sont en constante évolution ces dernières années. Si les principaux éléments¹ de l'urbanisme, notamment la parure monumentale, sont connus depuis longtemps (Rivet 2000). L'évolution du cadre juridique de l'archéologie préventive va également permettre d'intensifier les opérations de fouille, réalisées notamment par le Service du Patrimoine et d'Archéologie de la ville de Fréjus. Récemment, un colloque a permis de dresser un nouvel état des lieux de la recherche sur la *civitas* et son développement topographique au cours de l'Antiquité et à l'aube du Moyen-âge (Pasqualini 2011a). L'implication récente des sciences environnementales soulève de nouvelles problématiques notamment liées aux choix de l'implantation de la ville pour accueillir une garnison et son port, et en faire une colonie de droit romain sous Auguste, lui permettant de rayonner sur son territoire (Excoffon, Devillers 2006 ; Excoffon *et al.* 2010 ; Excoffon 2011, 22-23). Les recherches conduites ces dernières années ont permis de mesurer l'importance des mutations paysagères dans la basse vallée de l'Argens et, de restituer, notamment, les lignes de rivages au cours du I^{er} siècle de n.è. afin d'en mesurer l'impact sur l'occupation du milieu par l'Homme (Bertoncello, Devillers 2006 ; Bertoncello 2006 ; Bertoncello *et al.* 2008, 2011, 2014 ; Excoffon, Devillers 2006 ; Devillers *et al.* 2007 ; Devillers, Bonnet 2006). L'ensemble de ces données sur son environnement naturel proche a permis de mieux cibler et de restituer les interactions de l'homme et son milieu en actualisant et précisant les données relatives au peuplement du territoire et à l'évolution des paysages, notamment de la frange littorale (Morhange 2000 ; Excoffon, Portalier 2013 ; Excoffon, Bonnet 2016 ; Excoffon, Devillers 2006 ; Alline *et al.* 2006 ; Bertoncello 1999, 2006 et 2010 ; Bertoncello *et al.* 2011 et 2014 ; Marriner, Morhange 2007 ; Morhange *et al.* 2013 ; Pasqualini 2011b, 25).

¹ L'enceinte, le forum, les monuments de spectacle (le théâtre, l'amphithéâtre), les bâtiments publics officiels (la Plateforme et la Butte Saint-Antoine), le port, etc.

I.1. La ville : de sa fondation au II^e siècle de n.è.

I.1.1 Première moitié du I^{er} siècle avant n.è. : la discrétion des vestiges archéologiques

De l'agglomération fondée par César, les vestiges restent extrêmement rares, épars et peu prolixes. La ville naît *ex-nihilo* sur la pente occidentale de la Butte Saint-Antoine, au sud de la ville actuelle, sur une petite éminence rocheuse du Massif de l'Estérel cernée par la mer. Si l'on sait que la ville existe bel et bien depuis 49 ou 44 avant n.è., les vestiges se rapportant à ces périodes demeurent extrêmement rares. Malgré plusieurs fouilles au sein de la ville actuelle de Fréjus, les vestiges de la période de l'âge du Fer demeurent rares également (Excoffon 2010a et b), et cette faiblesse se poursuit pour l'occupation romaine antérieure au I^{er} siècle de n.è. Les éléments les plus importants proviennent de la fouille, sur la Butte Saint-Antoine, de parties d'habitations et d'éléments de voirie datés postérieurement à 49 avant n.è. et antérieurs à la construction de la préfecture vers 14-12 avant n. è. (Rivet 2016). Ces anciennes occupations, connues depuis 2008, n'apparaissent que par bribes, souvent perturbées, parfois détruites par les fondations d'un édifice officiel – le prétoire – construit au début de l'époque impériale. Deux états ont toutefois pu être distingués (45/44² et 30-25 avant n.è. ; Rivet 2016, 290-294). Ces traces laissent envisager la naissance d'un noyau urbain primitif selon une orientation bien définie, nommé réseau A, strictement localisé dans le quart sud-est de la ville des I^{er} et II^e siècles (Planche 2-02). Les vestiges liés à ces périodes hautes ne sont pas connus, à l'heure actuelle, ailleurs dans la cité antique et ne permettent pas de restituer un schéma de l'occupation. Il paraît inconcevable pour L. Rivet et ses collaborateurs que les traces de cette occupation aient pu être intégralement effacées par les installations postérieures (Rivet *et al.* 2000, 472) : le plan de la première implantation urbaine se dessinera peut-être dans le futur.

I.1.2. L'accueil de nouvelles populations et la physionomie de la ville augustéenne

La ville acquiert le statut de colonie de droit romain dès les prémices du *Principat* et accueille, dans le cadre de cette refondation, une *deductio* de vétérans de la VIII^e légion surnommée *Augusta* (Gasco 1982 ; Rivet *et al.* 2000, 49). *Forum Iulii* n'est alors pas la seule à faire l'objet de ces déductions en Narbonnaise : Octave installe des vétérans entre 40 et 28 avant n.è. dans plusieurs colonies (Béziers, Orange ; Brun 1999, 130). Cette cité jusqu'alors pérégrine, accueille ainsi un contingent important de colons, et donc de citoyens romains *optimo iure* qui gèrent les institutions nouvellement mises en place (Chastagnol 1995 ; Rapsaet-Charlier 1998, 172). Cette *deductio* a engendré une répartition des terres de l'*ager*

² Les dernières investigations archéologiques vont plutôt dans le sens d'une datation en 45 du fait de la découverte d'un bronze d'Antibes (44 avant n.è.) sous l'un des premiers niveaux de sol (informations S. Saulnier et L. Rivet).

publicus qui ont été attribuées par tirage au sort (*assignatio*) dont il demeure encore difficile d'en observer les traces.

Les témoignages épigraphiques ont laissé envisager l'arrivée d'autres populations par la suite, sans doute à partir de nouvelles déductions, sous Auguste ou postérieurement (cf. Chapitre I-II.4.).

La ville voit également l'arrivée d'un autre contingent depuis l'Égypte, évènement qui fait suite à la bataille d'Actium qui a pris fin en 31 avant n.è. et dont les navires confisqués à Antoine sont conduits à *Forum Iulii* (Tacite, *Ann.* IV, 5). Cette flotte pour son entretien et son fonctionnement nécessite, par essence, la présence de marins, notamment des triérarques mentionnés sur des stèles funéraires. C'est le cas pour la stèle³ mentionnant un certain Anthus, élevé par son ami Caius Julius Iaso. La stèle apprend qu'il s'agit d'un pérégrin, au nom grec, au service de Livie puis Tibère (Gascou, Janon, 1985, 49). Une seconde stèle, découverte plus récemment mentionne également un triérarque du nom de *Iulius Nessus* (Lemoine 2013, pl. 80). Son nom grec renvoie de nouveau à un pérégrin, rattaché à la famille impériale au travers de la gens *Iulia*. De plus, « triérarque » correspond à un grade militaire d'origine grecque signifiant « commandant de trière » et désigne les commandant de bateaux (Reddé 1986, 541-542). Dans le cadre de l'histoire de la ville, et d'après les datations assez hautes de ces stèles, il s'agit probablement des membres de la flotte d'Antoine ayant été placés à Fréjus. L'arrivée de ce groupe militarisé est à mettre en relation avec le camp de la Flotte d'Agrippa localisé dans le quartier de Villeneuve situé immédiatement en bord de mer (Excoffon 2011). D'une superficie de près de 20 ha, le camp témoigne d'une occupation militaire spécifique, liée à la capture puis l'envoi de la flotte romaine d'Antoine (Goudineau, Brentchaloff 2009 ; Planche 03). L'occupation du site se serait étalée au moins sur un siècle, jusqu'à l'époque flavienne. Elle est caractérisée par la présence de baraquements établis avec régularité et de bâtiments officiels en maçonnerie (*horreum et praetoria* ; Rivet *et al.* 2000, 474 ; Monteil, Tranoy 2008, 20 ; Goudineau, Brentchaloff 2009, 587). Cette occupation à distance des murs de la ville illustre la richesse archéologique de ce quartier dont la physionomie reste en grande partie méconnue, malgré une occupation romaine précoce (Excoffon 2011, 21). Des *villae* signalées autour de la ville témoignent de l'organisation et de la structuration du territoire à une époque relativement ancienne, dès l'arrivée des colons par déduction de terre dont les modalités précises ne sont pas connues (Excoffon 2011, 21 ; Excoffon, Portalier 2013). Plusieurs *oppida* sont toutefois connus (Gébara 2012). Leur chronologie d'occupation reste encore trop imprécise pour appréhender une éventuelle transition entre ces habitats et les prémices de l'occupation de *Forum Iulii*.

³ Découverte en 1628, disparue. Inscription dans un cadre mouluré (dimensions et nature de la pierre inconnue) : *Antho, Caesaris / trierarcho, Livianuo / C(aius) Iulius Iaso f(aciendum) c(uravit)*. À Anthus, Triérarque de César, Caius Iulius Iaso a fait élever ce monument (Gascou, Janon, 1985, 48-49, n°13).

La troisième conséquence pour les populations réside dans l'accès à la citoyenneté pour les élites locales, privilège supérieur à celui de simple statut pérégrin⁴, même si les deux statuts cohabitent au sein de la cité. Le territoire de la cité est rattaché à celui de Rome et à celui de la tribu des *Aniensis*, que l'on retrouve également sur les stèles funéraires (Planche 04-A). La colonie devient autonome administrativement avec ses propres institutions calquées sur le modèle de l'Urbs (Rivet *et al.* 2000, 48). Toutefois, il n'est pas exclu que ces mêmes élites aient pu obtenir la citoyenneté avant la fondation de la colonie, dès César, afin de faciliter leur intégration et imposer la domination de Rome (Rapsaet-Charlier 1998, 173).

Concernant les données portant sur l'administration de la ville même, et d'après la démonstration de J. Gascoü, à la différence des colonies de droit latin qui sont administrées par un *quattuorvirat*, la colonie de droit romain est dirigée par des *duumviri*, représentant le pouvoir suprême local (Gascoü 1991). À cette magistrature supérieure faisant partie du *cursus honorum* municipal, fondé sur le modèle du *cursus* romain républicain, s'ajoute la magistrature dite inférieure, à savoir la questure et l'édilité ainsi que divers postes locaux. Enfin, il faut également prendre en compte les prêtrises pour le sacerdoce traditionnel local tel que l'augurat, le pontificat et le flaminat local (Lamoine 2009, 42). Toutefois les données administratives propres à la *civitas* restent malheureusement pauvres et fondées uniquement sur la documentation épigraphique, très souvent liée à la sphère funéraire, mais jamais retrouvée dans son contexte initial (Planche 04-B). Ainsi seulement deux inscriptions mentionnent les *duumviri* : une première mise au jour à Fréjus (disparue) tandis que la seconde se trouve à Callian (Gascoü, Janon 1985, 21). Les inscriptions sont légèrement plus riches lorsqu'elles évoquent la présence des *seuiri augustales*. Pas moins de huit stèles dont trois présentes à Fréjus les mentionnent (Gascoü, Janon 1985, 22).

Malheureusement, les vestiges archéologiques du bâti de l'époque de la fondation de la colonie sont limités, possible conséquence des aléas de la recherche. Les principaux accès à ces niveaux correspondent aux constructions d'époques césarienne et augustéenne principalement identifiées à la Butte Saint-Antoine. Elles sont calées sur l'orientation du premier réseau de la ville, nommé réseau A, identifié dans le quart sud-ouest de la ville antique qui remonterait aux années 30 avant n.è. lors de la première *deductio* (Place Formigé et l'îlot Mangin ; Rivet *et al.* 2000, 473 ; Rivet 1996 et 2010 ; Pasqualini 2011b, 42 ; Rivet 2016). La ville, qui ne possède pas encore d'enceinte, offre une image encore relativement modeste au tournant de l'ère (Rivet *et al.* 2000, 470). Dès le règne d'Auguste, sont toutefois mis en place deux édifices particulièrement importants dans la topographie de la ville au cours du Haut-Empire. De part et d'autre du port s'élevaient la Plateforme à l'est et, à l'ouest, la Butte Saint-Antoine abritant probablement une résidence pour le préfet

⁴ Statut qui désigne les hommes libres des provinces conquises par Rome.

de la flotte ainsi que la préfecture maritime (Rivet 2011). Daté des années 15-12 avant n.è. et couvrant plus de 8000 m², ce vaste édifice a été aménagé sur le promontoire rocheux, constitué en véritable esplanade artificielle, couvrant les niveaux appartenant à un habitat plus ancien. Sa situation lui conférait alors une véritable position stratégique sur la ville (au nord), sur le port (à l'est) et sur le camp de la Flotte à l'ouest (Rivet 2011, 144). La Plateforme en constituait le pendant architectural à l'est de la ville et est également datée des décennies précédant le changement d'ère⁵ (Février 1962 ; Rivet *et al.* 2000, 389). Les importants efforts nécessaires à l'aménagement de cette terrasse en partie artificielle mais établie sur une butte naturelle, ne peuvent découler que d'une initiative officielle pour la création d'un complexe public de près de 7000 m² (Février 1962 ; Rivet *et al.* 2000, 264). Si P.A. Février reste prudent quant à la fonction du site, L. Rivet propose d'y restituer une résidence officielle temporaire à l'instar de la Butte Saint-Antoine : celle du gouverneur de la Province (Rivet *et al.* 2000, 264 ; Février 1962, 203).

La cité offre un territoire propice aux activités économiques, largement exploité par le pouvoir impérial dès la fin du I^{er} siècle avant n.è.

En somme, l'obtention de ce nouveau statut se répercute à plusieurs échelles pour la cité. Si la promotion au niveau individuel peut s'avérer rapide, l'image de l'agglomération est, quant à elle, plus difficile à saisir et sans doute remodelée sur plusieurs décennies. Elle demeure un des vecteurs idéologiques de la romanisation de première importance pour ces cités qui vont se parer d'une nouvelle architecture dans les grands centres urbains, à laquelle s'accrochent les élites à travers de leur évergétisme (Rapsaet-Charlier 1998). En outre, il ne s'agit que de la première phase d'expansion de la ville, mais dont la seconde est sans doute, dès ce moment, envisagée, peut-être planifiée. C'est ce que pourrait traduire la projection d'un espace urbain (futur réseau B ; *cf. infra*) en marge duquel ont été implantées les nécropoles, et ce, depuis l'aire augustéenne si l'on se reporte aux datations des sépultures les plus anciennes à Saint-Lambert. Ces premières sépultures, datées des dernières décennies avant n.è., sont en effet implantées loin des vestiges liés à ce premier réseau urbain, nommé A, mais également éloignées de l'enceinte. Le plan de la ville aurait donc été projeté sans avoir été immédiatement bâti au sein des murs. C'est également ce que semble témoigner la création du *decumanus* venant butter sur l'angle nord-ouest de la Plateforme, tracé après la construction de cet édifice sous l'ère augustéenne (?). Il témoignerait ainsi du laps de temps écoulé entre la planification selon le nouveau réseau et sa mise en œuvre effective (Gébara 2012, 60). Ces hypothèses demeurent encore fragiles à l'heure actuelle puisque la Plateforme intègre toutefois le réseau B, postérieur au règne d'Auguste.

⁵ Un nouvel examen des contextes stratigraphiques et du mobilier céramique destiné à préciser la chronologie du site est actuellement en cours dans le cadre d'un travail de master 2 réalisé par M. Pawlowicz (AMU).

I.1.3. Un nouvel essor démographique dans le premier tiers du I^{er} siècle

La fin de l'époque augustéenne marque un tournant dans l'occupation de l'agglomération. Les vestiges archéologiques attirent plus l'attention que les sources textuelles et épigraphiques, contrairement à la période précédente. Ils témoignent également de la nouvelle configuration de la ville selon une orientation différente nommée réseau B (Rivet *et al.* 2000, 474). Ce second réseau daterait de l'époque tibérienne (15-20 de n.è.) et se développe selon le tracé du *cardo* et *decumanus maximus* (Excoffon 2011, 17). Il émane d'une volonté politique liée à l'expansion du tissu urbain. La ville commence à se doter d'édifices publics érigés après le changement d'ère, dont certains intègrent une véritable « scénographie monumentale » par leur emplacement stratégique et sur des points surélevés dans la ville, accentués par leur puissante architecture (Rivet *et al.* 2000, 474 ; Rivet 2016). Les limites de ce nouvel urbanisme ne semblent pas avoir été immédiatement matérialisées par la présence d'un rempart⁶. Ce dernier, se développant sur plus de 4 km, définit une superficie de 46 ha. Deux portes monumentales ont été identifiées pour le Haut-Empire. Les deux premières sont placées sur le tracé du *decumanus maximus* : la Porte de Rome à l'est et la Porte des Gaule à l'ouest. Une troisième, la Porte de l'Agachon, située au nord, a été détruite en 1939 et était axée sur le *cardo*. Une quatrième porte lui faisait face et donnait directement sur le port ; elle a été partiellement fouillée en 2008 (Excoffon 2009). Sept portes secondaires ont également été identifiées sur le tracé de l'enceinte ainsi que 22 tours conservées. Il permet la mise en place d'un vase forum s'ouvrant sur le port ainsi qu'un théâtre et son portique. Concernant l'habitat, quelques quartiers ont pu être explorés au Clos de la Tour, sur la Place Formigé et dans le quartier Mangin notamment (Pasqualini 2011b ; Brun 1999, 145). L'embellissement s'observe également à l'échelle privée avec l'installation de riches *domus* dans les murs.

Si le développement de la ville sous l'ère augustéenne peut trouver son origine dans un essor démographique, lié notamment aux *deductio* de vétérans. La mise en place d'un nouveau réseau et d'un urbanisme orthonormé et planifié se poursuit au cours de l'ère tibéro-néronienne, témoignant du développement économique de la cité. Cet agrandissement atteste d'une hausse démographique sans doute envisagée par les élites dans la planification de ce nouvel urbanisme. C'est également ce que laissent entendre certaines inscriptions funéraires liées à des vétérans des IX^e et XXI^e légions qui permettent d'envisager que d'autres *deductiones*, traduisant l'arrivée de nouveaux contingents, ont pu avoir lieu par la suite sur le territoire de la cité de *Forum Iulii* (Keppie 1995 ; Rivet *et al.* 2000, 49 et 475).

Les évènements liés à la lutte pour le pouvoir en 69, et la mention de la flotte, posent la question de son existence et surtout de sa stabilité au sein de l'agglomération de *Forum Iulii*. Les navires mentionnés correspondraient à des *liburnicae* et non aux navires pris à

⁶ La datation de l'enceinte est le sujet de quelques débats à l'heure actuelle : L. Rivet propose une datation de l'époque flavienne (Rivet *et al.* 2000) tandis que l'historiographie, reprise par C. Gébara, propose une datation augustéenne (Gébara 2012).

Marc-Antoine à Actium (Rivet *et al.* 2000, 477). Ce fait historique permet de mettre en lumière que les mouvements militaires demeurent importants et que les militaires associés à ces navires ne connaissent pas une stabilité topographique, que la ville de *Forum Iulii* ne pouvait représenter pour eux, qu'une étape entre deux conflits armés. Le port de Fréjus demeure toutefois le troisième port en importance après Misène et Ravenne.

Hors les murs, se trouvent les nécropoles – j'y reviendrais - mais également des zones d'activités artisanales diverses (production de céramiques notamment ; Brun 1999, 145).

I.1.4. Fin du I^{er} et II^e siècles de n.è.

La fin du I^{er} et le début du II^e siècle marque l'achèvement de la restructuration urbaine (Planche 2-05). L'essor édilitaire qu'a connu la ville n'est pas isolé en Gaule Narbonnaise. Les chefs-lieux de cité se parent de vastes édifices publics, marqueurs de la romanisation (théâtres, amphithéâtres, odéons, temples, *forum*...). C'est le cas pour Arles, Orange, Nîmes et, un peu plus tardivement, Aix-en-Provence (Nin 2014, 27 ; 78-90). La fin de l'époque flavienne et le début de l'époque antonine marquent l'extension maximale de la ville avec plus de 46 ha *intra-muros*, témoignant ainsi de la prospérité de la ville (Pasqualini 2011b, 43). Un aqueduc est aménagé au cours du I^{er} siècle de n.è., postérieurement à l'enceinte ; il captait les eaux de la source de *La Foux*, à Montauroux et celle du *Neissoun* à Mons permettant une alimentation en eau constante en ville (Rivet *et al.* 2000, 481 ; Gébara *et al.* 2002). Cet apport abondant et quasi-constant d'eau courante rend possible la construction des Thermes de la Porte D'Orée et ceux de Villeneuve selon un nouveau réseau urbain, nommé C (Rivet *et al.* 2000, 481 ; Gébara 2012, 59 et 61). Ce réseau se retrouve également dans le territoire suburbain de Fréjus témoignant des « progrès de la colonisation agraire et du drainage des sols » pour cette période (Gébara, Chouquer, 1996, 102).

Le port antique a également fait l'objet d'importants travaux se traduisant par l'aménagement d'une baie artificielle à la fin du I^{er} siècle avant n.è. (Bony *et al.* 2010 ; Gébara, Morhange 2010 ; Excoffon, Bonnet 2016, 3 ; Georges *et al.* 2010 ; Excoffon *et al.* 2011).

Le II^e siècle s'inscrit dans la continuité de la fin du I^{er} siècle : Fréjus apparaît comme une cité provinciale typique et bénéficie de programmes de traitements urbanistiques. Les bénéfiques et les actes d'évergétisme continuent de parer l'agglomération qui se dote d'un amphithéâtre au tout début du II^e siècle. La pérennité de cette urbanisation est confirmée par la découverte des dédicaces d'inauguration ou de réfection des édifices mentionnant les empereurs Commode (180-192), Septime Sévère (193-211) ou encore Caracalla (211-217 ; Rivet *et al.* 2000, 483). Bien que les textes soient de nouveau totalement muets pour cette période, ces dédicaces impériales témoignent des liens étroits entre l'agglomération de Narbonnaise et le pouvoir central, corroborés par l'emplacement de la découverte de ces fragments d'inscription : sur ou aux marges du forum (Rivet *et al.* 2000, 483).

Au niveau privé, les habitations sont caractérisées par des aménagements luxueux : c'est le cas notamment au Clos de la Tour avec la présence de bassins installés au cœur des *domus* urbaines. Parallèlement, les investigations paléo-environnementales ont révélé comment les plages ont nouvellement été gagnées sur le littoral au cours du I^{er} siècle puis progressivement transformées en terrains agricoles au II^e siècle de n.è. (Excoffon 2011).

I.2. Les III^e et IV^e siècles : nouvelles modalités de l'occupation à Forum Iulii

La ville de l'Antiquité tardive demeure encore méconnue du fait de l'occupation médiévale dense et de l'ancienneté des fouilles. Dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle, la cité n'est pas épargnée par la phase de déclin qui touche la Narbonnaise (cf. Chapitre 1 - II.6.). Cette phase se traduit par des mutations profondes au niveau du tissu urbain, traduisant indéniablement une chute démographique progressive et importante, dont les premières racines remontent à la fin du II^e siècle et se poursuivent jusqu'au IV^e sous la forme d'un étiage progressif (Heijmans 2011, 271). Malgré l'absence de textes, c'est la diffusion monétaire qui en marque une illustration majeure avec un hiatus d'environ un demi-siècle, entre les années 270 et 317 (Rivet *et al.* 2000, 483). L'archéologie donne quelques pistes supplémentaires de réflexions, sans qu'il soit systématiquement possible d'évaluer avec précision les modalités de l'étiement du tissu urbain et des processus d'abandon ou de réoccupation des édifices publics, notamment la spoliation de leurs matériaux. Les niveaux liés à cette époque demeurent, en réalité, méconnus ou peu prolifs ce qui traduirait, selon L. Rivet et ses collaborateurs deux faits différents : soit une désaffectation de certains secteurs expliquant l'absence des niveaux, soit un arasement à la suite de la réoccupation de ces mêmes emplacements. Dans tous les cas, au sein de la ville même, les sites marqués par un abandon sont relativement peu nombreux (Rivet *et al.* 2000, 483). D'autres marqués par un niveau de destruction, présentent une phase de reconstruction de moindre qualité, mais permettent de nuancer l'image très négative du III^e siècle (Pasqualini 2011b, 43 ; Garcia 2011, 205-208 et 2012, 378 ; Rivet *et al.* 2000, 483). Les dégradations sont bien effectives, mais la permanence d'une occupation l'est également, caractérisant l'adaptation au nouveau cadre de vie propre à l'Antiquité tardive, auquel la structuration antérieure du Haut-Empire ne correspond plus. Le port semble encore partiellement en activité au moins jusqu'au VI^e siècle. Le forum est ruiné en partie, tout comme d'autres monuments antiques puisqu'ils ont perdu leur utilité première. C'est surtout la rétractation du réseau urbain autour d'un noyau plus ramassé et structuré au IV^e siècle (environ 5 ha au cours de l'époque médiévale) qui appuie l'idée d'une baisse démographique importante. Ce noyau s'implante à proximité du nouveau centre de pouvoir qui émerge à une époque relativement haute, le groupe épiscopal, marqué par la construction d'un grand baptistère et du palais épiscopal symbolisant un nouvel essor économique pour la ville (Pasqualini 2011b, 25). L'existence de l'évêché depuis 374 au

moins, permet à la cité de connaître une continuité d'occupation malgré la désertion des quartiers périphériques à travers, notamment, le témoignage de la diffusion de la religion chrétienne en Provence (Guyon, Heijmans 2013 ; Garcia 2011 ; Excoffon 2009).

Sur le territoire de la *Civitas*, plusieurs domaines ruraux (*villae*) sont abandonnés entre la fin du II^e siècle et le début du III^e siècle (Brun, Congès 1996, 240). Des enfouissements de trésors monétaires ont également été mis en lien avec l'invasion, en Provence orientale, des Alamans en 259-260 (Brun, Congès 1996, 243). C'est également au IV^e siècle que des transformations remarquables ont lieu dans certaines *villae* avec des aménagements luxueux (thermes, mosaïques, etc.). Ces nouveaux atouts témoignent alors de la richesse de certains propriétaires terriens. Les manuscrits ecclésiastiques évoquent également la continuité de la culture de la vigne et de l'olivier (Brun, Congès 1996, 247). Le site proche des murs de la « *villa Romana* » a témoigné de la multiplicité des cultures grâce à des analyses en paléobotanique (Excoffon 2011). Le site du Pauvadou 3, situé au-delà des murs antiques, a livré les traces d'une occupation tardive, avec le réaménagement des enclos funéraires en petites unités agricoles et une fréquentation jusqu'aux VI^e/VII^e siècles. Ce même fait est également observé par P. Excoffon au niveau des Thermes de Villeneuve (Garcia 2012, 380).

II. LES ESPACES FUNÉRAIRES DE L'AGGLOMÉRATION ANTIQUE DE *FORUM IULII*

Pendant de nombreuses années, concernant le domaine funéraire, les stèles ont fait l'objet de recherches qui se sont cantonnées exclusivement à l'épigraphie. Les tombes comme les restes osseux n'ont pas attiré l'attention, faute de prise de conscience du potentiel informatif que ces vestiges sont capables de révéler. Il faut attendre la toute fin des années 1970 pour noter la mise en œuvre d'une première fouille de sépultures au sein d'un atelier de potiers (Brentchaloff 1980). Toutefois, les restes osseux, qui ne font l'objet encore que d'un regard secondaire, n'ont pas systématiquement été prélevés et le mobilier associé a été éparpillé.

Deux grandes opérations de sauvetage programmé dans les années 1980, liées à l'essor urbain sur des zones sensibles aux abords externes de l'enceinte, ont permis de renverser cette dynamique. La découverte de vastes espaces funéraires, dans un espace suburbain jusqu'alors méconnu, au nord et à l'ouest de la cité antique, laisse entrevoir le riche potentiel informatif de ces sites (Planche 2-06). Ils ont fait d'ailleurs l'objet d'une première exposition au Musée de la ville en 1985 à l'issue des premières investigations archéologiques⁷. Ces fouilles ont également eu un impact direct dans l'organisation locale de l'archéologie, en parallèle de la nouvelle conception de l'archéologie urbaine, puisqu'elles

⁷ *Les nécropoles gallo-romaines de Fréjus : trois années d'action du service archéologique municipal* : Exposition réalisée par le Service archéologique municipal, le Comité d'action et d'animation culturelles de la Ville de Fréjus, la Direction régionale des antiquités historiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Centre de Documentation Archéologique du Var (Septembre-novembre 1985 ; Béraud *et al.* 1985a)

ont appuyé la création du Service Archéologique Municipal en 1982 (actuellement Service d'Archéologie et du Patrimoine de la Ville de Fréjus (SAPVF)).

En parallèle, de nombreux terrains ont été acquis en tant que réserve archéologique par la Ville ou l'État. Cela a permis la mise en place de fouilles programmées (Plateforme en 1959, Butte Saint-Antoine en 1973, le Clos de la Tour en 1974 et de nouveau la Butte Saint-Antoine dans les années 2000 ; Rivet *et al.* 2000, 34 ; Rivet 2016).

II.1. La question des sépultures *intra-muros*

II.1.1. Des découvertes anciennes...

Parmi les découvertes anciennes, des sépultures sont signalées au XIX^e siècle à l'intérieur de l'enceinte flavienne⁸. Cette position, antinomique avec les lois romaines, trouverait une explication, selon L. Rivet et ses collaborateurs, par la probable ancienneté de ces sépultures. Les deux découvertes, effectuées au cours du XIX^e siècle ont en effet servi d'argument à la circonscription de la ville romaine primitive dans le quart sud-ouest (réseau A). Elles seraient donc antérieures à l'édification de l'enceinte à l'ère flavienne (Rivet *et al.* 2000, 460 ; Planche 2-06, n°1, 2 et 3).

Un des sites hypothétiques est localisé au nord de l'agglomération primitive établie sur le site de la Butte Saint-Antoine (Rivet 2011 et 2016 ; Planche 2-06, n°1). Quatre stèles funéraires (*ILN* 26, 34, 38 et 41) ont été mises au jour lors de la construction de la voie ferrée en 1861 (Alexandre 1861 ; Aubenas 1881, 754 ; Gascou, Janon 1985 ; Rivet *et al.* 2000, 460 ; Gébara 2012, 410-411). Les inscriptions présentes ont permis de les rattacher à l'ère julio-claudienne. Détruites par la suite, elles laissent envisager, pour L. Rivet et ses collaborateurs, la présence dans ce secteur de l'un des premiers espaces funéraires de la ville, implanté de part et d'autre de l'axe conduisant au quartier sud de Villeneuve qui accueillait un camp militaire depuis la deuxième décennie avant n.è. (Aubenas 1881 ; Rivet *et al.* 2000, 460 ; Goudineau, Brentchloff 2009). Cette hypothèse est remise en cause, dans la *Carte archéologique* en 2012 par C. Gébara qui n'exclut pas un déplacement postérieur des stèles, à la suite de l'édification de l'enceinte du XVI^e siècle dans ce même secteur (Gébara 2012, 411). La proposition de restitution d'un espace funéraire est, selon elle, bâtie sur des « données douteuses » car anciennes et mal localisées. J'ajouterais que les stèles funéraires à Fréjus n'ont jamais été retrouvées en lien avec leurs sépultures, mais systématiquement déplacées et remployées. L'ancienneté de cette découverte, le contexte peu détaillé – notamment l'absence d'information sur la présence éventuelle de matériel (urne ? dépôts ?) ou de restes osseux associés, même dans un état fragmentaire - et la destruction immédiate de ces vestiges incitent à écarter la présence d'un espace funéraire à cet emplacement.

⁸ Comme je l'ai souligné dans précédemment, la datation de l'enceinte n'est pas confirmée à l'heure actuelle. Toutefois, ces sépultures datées par l'épigraphie seraient julio-claudienne et donc antérieures au grand développement urbanistique de la ville.

Dans le futur espace couvert par la ville antique, deux autres sépultures ont été découvertes en 1817. Situées au niveau de l'actuel carrefour entre les rues de Jean Jaurès, Docteur Turcan et Gustave Bret, elles s'implantent sur « un monticule connu [...] sous le nom de Croix d'Estelle » (Barestre *et al.* 1818 ; Aubenas 1881, 611-612 ; Rivet *et al.* 2000, 199 ; Garcia 2012, 386 ; Planche 2-06, n°3). Une structure secondaire de crémation (dépôt mixte associant un coffre de grès avec quelques restes osseux et un dépôt de résidu⁹) et une inhumation, sans doute tardive, ont été dégagées lors de travaux. La présence (?) d'une structure de crémation, constitue un argument, pour L. Rivet et ses collaborateurs, pour restituer la limite de la ville primitive dans ce secteur : la construction de l'enceinte aurait intégré cet espace, probablement désacralisé et couvert par un épais remblai (Rivet *et al.* 2000, 209 et 460). En l'absence de nouveaux éléments et de documentation scientifique concise, la présence d'un espace funéraire ne peut être confirmée à l'heure actuelle, du moins pour le Haut-Empire, d'autant plus que les indices sont particulièrement fragiles et la découverte ancienne. Le prélèvement d'autres objets antiques associés à des murs dans ce secteur peut aussi bien être attribué à la présence d'un habitat urbain que d'enclos funéraires (Rivet *et al.* 2000, 209). En outre, le coffre de grès aurait tout aussi bien pu faire l'objet d'un remploi (Garcia 2012, 386). La présence de la sépulture tardive n'est, elle, pas à remettre en cause, et s'explique plus facilement par la modification de l'occupation et de la topographie funéraire au cours de l'Antiquité tardive.

Le seul site avéré est localisé sur la Plateforme (Planche 2-06, n°4). Il s'agit de la sépulture d'un très jeune immature, dégagée en 1929 dans un probable cellier où étaient conservées des amphores de type Dressel 7/11. L'enfant était placé dans une amphore avec une lampe à huile (Donnadieu, 1931 ; Rivet *et al.* 2000, 261 et 267 ; Gébara 2012, 306-307). Ce dépôt, daté des premières décennies du I^{er} siècle de n.è., fait référence à l'inhumation d'un très jeune immature dans la sphère domestique, fait fréquent et bien documenté dans les contextes du Haut-Empire (Tillier, Duday 1990, 90 ; Blaizot 2001, 73-76). La position *intra-muros* de ce jeune sujet ne présente donc aucun caractère exceptionnel pour le Haut-Empire.

Dans l'état actuel de mes recherches, hormis ce dernier cas particulier, j'ai souhaité ne pas prendre en compte l'interprétation des deux espaces funéraires « *intra-muros* ». Si tous deux ont servi d'argument pour circonscrire le premier noyau urbain autour de la Butte

⁹ L'hypothèse émise par L. Rivet *et alii* de restituer éventuellement la présence d'une structure primaire (« *ustrinum* ») à partir de la présence de cendres ne peut être confirmée (Rivet *et al.* 2000, 209). Le résidu, comportant de nombreux charbons et cendres, est un élément constitutif de nombreuses sépultures secondaires liée à la crémation. La présence de cendres dans cette fosse ne peut donc être directement liée à la présence d'une aire de crémation mais sans doute au dépôt d'un résidu, s'il s'agit d'une sépulture, ce dont je doute fortement.

Saint-Antoine (Rivet *et al.* 2000, 460), ces découvertes bien trop disparates et mal documentées, demeurent encore trop fragiles à mes yeux. Un autre argument réside dans la présence de sépultures, à la période augustéenne, le long de la voie littorale, qui laissent envisager dès cette époque, la projection d'un espace urbain bien plus vaste qu'il n'est encore au tournant de l'ère.

II.1.2. ...à une problématique plus récente

Récemment, à l'occasion du diagnostic puis de la fouille du site de l'école des Poiriers, des vestiges qui pourraient correspondre à un espace funéraire ont été mis en évidence (Excoffon, El Amouri 2008, 69 ; Excoffon 2014, 47 et 69-71 ; Planche 2-06, n°18). Des niveaux charbonneux et du matériel similaire aux sépultures secondaires de crémation de Saint-Lambert, situé 300 m plus au nord, au sud ?, ont été dégagés. Ces éléments sont représentés par des fragments d'os d'animaux brûlés, de coquillages, des fragments de céramiques et des scories en alliage cuivreux (dépôts primaires). Seule une diaphyse d'os long brûlé – peut-être humaine¹⁰ - a été découverte dans le comblement d'une amphore de type Dressel 20 et permet d'en appuyer l'hypothèse.

Comme les sites mentionnés précédemment, la position *intra-muros* de ces vestiges est problématique au regard des préceptes antiques, interdisant les sépultures dans le périmètre urbain. Cette découverte pose inévitablement la question de l'étendue et de l'évolution de la topographie urbaine : l'urbanisation plus tardive de ces quartiers périphériques aux alentours de la seconde moitié du I^{er} siècle avant n.è. serait la conséquence d'un élargissement du *pomerium* depuis le noyau primitif de la ville, sans doute non planifié initialement. P. Excoffon suggère que l'extension de la ville sur ces terrains, alors occupés par une zone funéraire, induit un déplacement nécessaire des sépultures en vue d'un ré-ensevelissement en un autre lieu (Excoffon, El Amouri 2008, 69 et 126 ; Excoffon 2014, 70). D'après l'hypothèse des fouilleurs, le transfert de sépulture aurait alors seulement concerné les restes osseux (qu'il est possible d'imaginer rassemblés dans des vases-ossuaire ?) et sans doute les dépôts secondaires de mobilier puisqu'aucun élément n'a été identifié. Les niveaux charbonneux associés à des éléments brûlés pourraient alors correspondre aux dépôts de résidus avec les dépôts primaires, qui eux, n'auraient pas fait l'objet du transfert intégralement, de même que les amphores ayant eu le rôle de réceptacle comme à Saint-Lambert. L'absence des restes osseux présents dans ces épandages charbonneux demeure plus complexe à expliquer, même s'il est envisageable qu'ils y étaient sans doute déjà peu représentés initialement dans les résidus, du fait des prélèvements pour les vases-ossuaires. Une seconde explication pourrait se trouver dans l'arasement de ces

¹⁰ Fragment étudié par P. Baillet (appartiendrait à un sujet immature, identification de la région anatomique impossible ; P. Baillet *in* Excoffon 2014, V.II, 173). P. Baillet avoue que cette identification n'est pas certaine. Ce que confirme par ailleurs les études récentes en laboratoire sur des crématorium où les os de faune ressemble très fortement à ceux des sujets immatures (Depierre 2014).

niveaux par les occupations postérieures mais le prélèvement et le tamisage systématique des sédiments n'ont pas apporté d'éléments résiduels.

Cette suspicion de zone funéraire fait écho, pour les fouilleurs, à la structure secondaire de crémation découverte en 1817, au niveau de l'actuel carrefour entre les rues de Jean Jaurès, Docteur Turcan et Gustave Bret, à la « Croix d'Estelle » (cf. *supra* ; Baresté et al. 1818 ; Aubenas 1881, 611-612 ; Rivet et al. 2000, 199 ; Gébara 2012, 386). Là aussi, son implantation *intra-muros* permettait de suspecter des limites de la ville plus réduites dans les époques hautes, selon le premier réseau urbain (réseau A). Mais pour cette découverte, l'absence de documentation scientifique et l'ancienneté de la mention invitaient à la plus grande prudence pour l'interprétation de ce site, que j'ai choisi d'écarter de ma réflexion (cf. *supra* – II.1.1.). Les vestiges observés pourraient tout autant se rattacher à des épandages liés à des activités artisanales (?) et les amphores Dressel 20 ne font pas systématiquement l'objet de remploi en contexte funéraire. La datation par C_{14} d'un charbon découvert dans l'une des fosses a fourni une fourchette chronologique comprise entre 120 et 50 avant n.è. Cette datation relativement haute relèverait alors de l'effet « vieux bois¹¹ ». Il ne serait pas alors incompatible avec la chronologie de l'amphore Dressel 20, qui correspond à un modèle précoce de la production, daté vers les années 20 avant n.è. (E. Pellegrino in Excoffon 2014, V. II). En outre, l'état de conservation de ces niveaux, fortement perturbés par les occupations postérieures, interdit à l'heure actuelle, d'être catégorique sur l'existence d'une zone funéraire sur ce site de l'école des Poiriers. C'est pourquoi, en l'état actuel des recherches et en l'absence de traces tangibles, j'ai choisi également d'écarter cette possible zone funéraire de ma réflexion.

II.2. Des zones funéraires méridionales et occidentales ?

Le terroir suburbain occidental correspond à la plaine alluviale sur laquelle s'ouvre la Porte des Gaules. Si la présence de plusieurs sites funéraires dans l'espace suburbain de la cité de Fréjus, au-delà de la porte décumane ne fait plus de doute à l'heure actuelle, l'occupation et l'organisation générale du secteur, notamment la répartition du terroir entre les domaines liés à l'exploitation artisanales et agricoles et la sphère funéraire, restent encore difficiles à caractériser. En effet, traversé par un axe principal (la voie aurélienne en direction d'*Aquae Sextiae*) un second axe se dirigeait vers le sud pour desservir les thermes et le quartier de Villeneuve, sans doute sur l'actuel chemin de Saint-Pierre. Ce secteur a livré des témoignages de la présence d'une occupation antique dont les vestiges ne sont connus que de manière très diffuse, au gré des découvertes liées à l'essor de l'urbanisation. La présence des axes routiers, tant la voie aurélienne que les réseaux secondaires, a joué un rôle déterminant dans la structuration de ces espaces périurbains notamment pour l'implantation des sépultures et monuments. Toutefois, les sépultures connues sont

¹¹ L'essence du charbon, ni sa position anatomique (plutôt vers l'aubier ou plutôt vers l'écorce) n'a pu être identifiée par un anthracologue/dendrologue avant datation.

majoritairement des découvertes anciennes et la documentation sur les contextes de découverte reste peu proluxe.

II.2.1. Un signal ancien : le mausolée de la Tourrache

L'un des premiers témoignages de la présence d'un espace funéraire est représenté par le mausolée de la Tourrache, situé à environ 400 m de la Porte des Gaules, entre l'enceinte de la ville antique et le quartier de Villeneuve (Planche 2-06, n°5 et 2-07). Au XIX^e siècle, ce monument circulaire apparaît isolé au milieu des champs de la vallée du Reyran. Bien qu'apparaissant sur la carte des *Frontières Est de la France* dressée entre 1764 et 1778, le monument n'a attiré les érudits qu'à partir du début du XIX^e siècle. C'est en 1803, à l'occasion d'un inventaire des monuments de la ville, qu'il est mentionné pour la première fois comme un tombeau. Cette année-là, il est vidé de son comblement interne par des ouvriers qui y pénètrent depuis son accès originel à l'ouest (largeur : 1,24 m ; hauteur : 2,50 m). Aucune sépulture n'est mise au jour, attestant sans doute d'une spoliation ancienne. Seules quelques monnaies datées du IV^e siècle ont pu être récupérées (Villeneuve-Bargemon 1803, 85 ; Rivet *et al.* 2000, 176 ; Gébara 2012, 409-410). Entre 1825 et 1829, Ch. Texier y restitue la présence de cinq ossuaires et d'un sarcophage d'après la présence de niches et d'un renforcement quadrangulaire à l'intérieur (Texier 1849). En 1878, J.-A. Aubenas fait de nouveau dégager le monument afin d'en réaliser une nouvelle description (Aubenas 1881, 710-716 ; Rivet *et al.* 2000, 177). Le mausolée nous est parvenu dans un mauvais état malgré la conservation partielle de son élévation (environ 4,50 m)¹² : la partie supérieure a disparu depuis plusieurs siècles et le parement externe, non préservé, était vraisemblablement paré de blocs de grand appareil d'après les négatifs décrits par V. Petit ; celui-ci reste partiellement visible à l'intérieur (diamètre interne : 4,28 m ; diamètre externe : 6,65 m sans parement, environ 9 m avec ; Petit 1865 ; Rivet *et al.* 2000, 177). Si la nature antique du monument ne fait aucun doute, la datation, en l'absence de fouille, a fait l'objet de plusieurs hypothèses. J.-A. Aubenas s'était opposé à une datation tardive conférée par les monnaies de Constans et Constantin découvertes lors du dégagement de 1803. A. Donnadiou le rattache au IV^e siècle, d'après une étude architecturale (Aubenas 1881, 712 ; Donnadiou 1928, 187-189 ; Rivet *et al.* 2000, 180 ; Gébara 2012, 409). Toutefois, la présence d'un *arcosolium* (largeur : 2,10 m hauteur : 3,17 m ; profondeur : 1,04 m de profondeur) et de quatre niches (hauteur : 0,58 m ; largeur : 0,44 m ; profondeur : 0,45 m) destinées à des urnes funéraires attestant sa fonction de *columbarium*, permettrait de le rattacher aux trois premiers siècles, sans plus de précision (Rivet *et al.* 2000, 180). Il témoigne également de la pratique conjointe de la crémation et de l'inhumation (Gébara *et al.* 2008, 83). À l'heure actuelle, et en l'absence de toute autre découverte à proximité immédiate, il n'est pas

¹² Ce monument est toujours préservé au sein d'un complexe sportif, protégé sur un terrain communal d'une superficie de 22 m² et est inscrit depuis le 20 novembre 1995 aux M.H. (Gébara 2012, 409).

possible de préciser si ce mausolée était un élément isolé (associé à une *villa* suburbaine par exemple) ou s'il fait partie d'une zone funéraire plus étendue.

II.2.2. Le long de la voie aurélienne

Lors de travaux liés à l'installation d'une canalisation, une note manuscrite de P.-A. Février apprend qu'une sépulture sous tuiles a été détruite rue Henri Vadon en 1962, à 50 m de l'amphithéâtre (Rivet *et al.* 2000, 74 ; Planche 2-06, n°6). Cette première découverte, non datée précisément et localisée hors les murs dans un secteur très urbanisé, où les opérations archéologiques restent rares et ponctuelles, a été complétée en mai 2010. Des travaux de voirie ont permis de dégager un sarcophage en grès non décoré à environ 50 m au sud-est de l'amphithéâtre (Portalier 2012, 51-64). La cuve du sarcophage et son couvercle ont largement été endommagés par les pelles mécaniques. Il conservait les restes osseux d'un sujet adulte de sexe masculin. Plus récemment, un diagnostic archéologique a été réalisé par le Service Archéologie et Patrimoine (SPAVF) en 2012, entre l'avenue de Verdun et la rue Henri Vadon. Si aucune autre sépulture n'est exhumée, l'hypothèse de la présence d'un espace funéraire entre la Porte des Gaules et de l'Amphithéâtre ne peut pour autant être écartée (Gébara 2012, 415 ; Portalier 2012, 52¹³). Ces éléments permettent également de s'interroger sur le tracé de la voie aurélienne au sortir de la ville. Les sondages effectués n'ont pas permis de mettre au jour les vestiges de la voie dans l'axe du *decumanus*. N. Portalier suggère alors, à partir de plans anciens, que la voie peut bifurquer immédiatement vers le nord, en direction de l'amphithéâtre, reprenant peu ou prou le tracé de l'actuelle rue Vadon, qui aurait structuré l'implantation de ces sépultures. La présence d'une voie empierrée mise au jour devant l'amphithéâtre pourrait confirmer cette hypothèse (Portalier 2012, 67-69).

En 1978, à environ 1,1 km de la Porte des Gaules, de nombreux blocs architecturaux associés à une stèle funéraire¹⁴ en grès permien sont mis au jour au lieu-dit La Gaudine. Ces éléments permettent de restituer un monument funéraire de taille relativement importante, en forme de tour à étages, superposant deux ordres distincts (Goudineau 1979, 555 ; Rivet *et al.* 2000, 462-463 ; Gébara 2012, 454-455 ; Planche 2-06, n°8). Si aucun massif maçonné ne permet de suggérer sa position exacte, le monument se situerait aux abords de la voie *Aurelia* ou légèrement en retrait. Il est daté entre la fin du I^{er} siècle avant n.è. et le début du I^{er} siècle de n.è. d'après l'analyse stylistique des blocs. Il n'est pas possible, à l'heure actuelle, de lier l'inscription au monument. La présence d'autres sépultures dans ce secteur est attestée par la découverte, en 1961, d'«une tombe avec tuiles et olpé» d'après un renseignement oral de M. Audhémar à P.-A. Février. Toutefois, l'étendue de l'aire funéraire

¹³ Un second article portant sur ces découvertes est actuellement en cours de rédaction par N. Portalier.

¹⁴ Stèle funéraire dont seul l'angle inférieur gauche est conservé : (...) / Niger (...) / Et Cleopa (trae filiae ?) / Suae Opst(etrici) / Fecit = « Niger a élevé ce monument pour (...), sa femme (?), et pour Cléopâtre, sa fille (?), sage-femme » (Gascou, Janon 1985, 66-67, n°30).

ne peut être précisée (Gébara 2012, 454). L'implantation de ce monument à l'écart de la ville et des autres espaces funéraires connus, laisse envisager la présence d'une *villa* suburbaine à proximité.

II.2.3. En direction du quartier de Villeneuve

De part et d'autre d'un axe secondaire en direction du Camp de la Flotte établi à Villeneuve, plusieurs zones funéraires ont été identifiées.

La première, sujet de quelques controverses, est implantée au Clos Saint-Antoine, et plus précisément à l'angle de la rue Carrara et du boulevard Séverin Decuers (Planche 2-06, n°2 et 2-08). En 1979 et 1980, D. Brentchaloff dirige une fouille de sauvetage révélant des structures antérieures à un espace thermal daté de la fin du I^{er} siècle de n.è. Malgré l'absence de sépultures, ces vestiges sont identifiés comme des enclos funéraires dont deux états ont été distingués. Le mobilier épars a permis de dater cet ensemble des premières décennies du I^{er} siècle de n.è., hypothèse confortée par l'implantation du bâti selon une orientation s'articulant sur le réseau A. Le plus grand des enclos (environ 170 m²), accolé à un axe de circulation, est agrémenté d'une cour ou d'un jardin, d'une *cella* avec une exèdre¹⁵ au nord-ouest. Au milieu du I^{er} siècle, survient un réaménagement de l'espace interne avec l'ajout d'un *triclinium* dans l'angle est de l'enclos et la première exèdre est également remplacée par une seconde en petit appareil régulier, sans doute revêtu de marbre. Le sol, pavé de marbre également, est marqué par l'arrachement d'une base interprétée comme le support d'une statue ou vasque de fontaine comme le suggère la présence de quatre tuyaux d'alimentation en eau (0,60 m de côté ; Brentchaloff, Mazeran 1998 ; P. Digelmann *in* Gébara 2012, 203). L'ensemble est abandonné vers les années 70. L'implantation d'un modeste établissement thermal sur les ruines de cette occupation à la fin du même siècle expliquerait en partie l'absence des sépultures pour les fouilleurs, déplacées en un autre endroit, non localisé (Brentchaloff 1981, 44-51 ; Goudineau 1981b, 535 ; Rivet *et al.* 2000, 285-286). L'identification à un *herôon* proposé par le fouilleur est remise en cause par P. Digelmann dans la *Carte archéologique* compte-tenu des indices trop ténus (un fragment de vase, perdu par la suite, identifié comme fond d'urne constitue le seul témoignage de la présence de sépultures ; Brentchaloff 1981, 49). L'auteur de la notice dans la C.A.G. propose d'y restituer plutôt qu'un enclos funéraire, une cour ou jardin d'agrément doté d'un *triclinium* d'été et d'un lieu de culte privé (lairaie ?) comme cela est parfois observé dans les *domus* romaine (Gébara 2012, 203-205). En l'absence de données plus précises et d'argumentation solide, j'écarte ce site comme occupation funéraire. Ce n'est qu'au cours de l'Antiquité tardive que l'espace thermal abandonné est de nouveau investi par des sépultures à inhumation (*cf. infra* II.5.2.).

¹⁵ Cette exèdre a pu être démontée et remontée à 20 m de sa position initiale dans le jardin de la résidence construite en 1980.

Vers 1866, plusieurs éléments se rapportant à des sépultures (nombreux fragments architecturaux en marbre dont une inscription¹⁶, sarcophages de grès et tombes probablement sous tuiles) sont signalés par J.-A. Aubenas à proximité de la chapelle Saint-Pierre (datée du XII^e siècle et détruite entre 1825 et 1826 ; Planche 2-06, n°7) lors de défoncements agricoles (Aubenas 1881, 709 ; Aubenas 1886, 70-71 ; Couissin *et al.* 1932 ; Gébara 2012, 408). Cette chapelle a pu être localisée à l'angle des rues du Soleil et Jean Carrara (parcelle BK12 d'après Rivet *et al.* 2000, 176). Ces vestiges ont pu être repositionnés sur la frange nord de l'axe secondaire antique menant aux thermes de Villeneuve (Gébara 2012, 408). Les éléments architecturaux en marbre, les sarcophages en grès et les sépultures sous tuiles laissent envisager la présence d'un espace funéraire utilisé entre le Haut-Empire et l'Antiquité tardive, sans qu'il soit possible de préciser son emprise.

Dans le quartier de Villeneuve, dans une zone comprise entre le Camp de la Flotte et les murs de la cité, une opération archéologique préventive a permis de dégager partiellement en 2015 un enclos funéraire (4 x 5 m), utilisé entre le milieu du I^{er} siècle de n.è. et la fin du II^e siècle (Gaillard 2015, 45-54 ; Planche 2-06, n°9 et 2-09). Au centre, était placée une structure secondaire de crémation accueillant les restes du défunt¹⁷ dans un vase-ossuaire en verre fermé par un couvercle. Le contenant est entouré par le résidu de crémation. L'ensemble était protégé par un coffrage de *tegulae* et de blocs de grès. Trois autres structures occupent l'espace funéraire le long du mur oriental : il s'agit d'une seconde sépulture en amphore, une fosse comblée par du mobilier céramique et une dalle de grès plantée verticalement. Un second bloc taillé en grès est placé à l'extérieur de l'enclos et pourrait avoir fait fonction de marqueur de limite de concession. Cet espace funéraire se positionne dans la continuité de découvertes faites autour de l'ancienne Chapelle Saint-Pierre, sans doute sur un axe secondaire. Il s'agit d'un secteur où l'habitat, de taille et de facture plutôt modeste, semble périlcliter au moment de la fin de l'utilisation de l'enclos, à la fin du II^e et au début du III^e siècle (Gaillard 2015, 74).

J'évite, en l'état actuel des connaissances, d'y restituer un espace funéraire continu se développant depuis les découvertes proches de la Butte Saint-Antoine et qui se mettrait en place à l'ère augustéenne, comme cela pu être émis dans *l'Atlas topographique*. Bien que l'existence des routes demeure, pour la période antique, un élément structurant fondamental de l'occupation funéraire, à l'inverse, la présence d'un axe n'est pas pour autant significatif de la présence systématique de zones funéraires. Les espaces funéraires semblent avoir occupé plusieurs parcelles distinctes. Celles-ci étaient également dévolues à d'autres types d'implantations, artisanales mais également résidentielles à l'instar de ce qui est observable à l'est et au nord des murs de la ville.

¹⁶ Plaque de marbre conservée au Musée de Fréjus (hauteur : 0,05 m. ; largeur : 0,35 m. ; longueur : 0,90 m.) *Pompeia M(arci) Quarta, U(otum) S(oluit)L(ibens)M(erito)* = « Pompeia quarta, fille de Marcus, s'est acquittée de son vœu de bon gré et à juste titre » (Gascou, Janon 1985, 43, n°6).

¹⁷ L'étude anthropologique a été confiée à P. Bailet (Anthropologue, Musée des ATP, Communauté d'agglomération de Dracénie).

Il est difficile, à l'heure actuelle, de caractériser les espaces funéraires situés à l'ouest de la ville d'après les quelques découvertes réalisées depuis le XVIII^e siècle. Celles-ci restent disséminées et souvent lacunaires. L'urbanisation ancienne constitue un des facteurs majeurs de cette méconnaissance¹⁸. Une inscription funéraire¹⁹, aujourd'hui perdue, a été signalée à proximité de la Chapelle Saint-Pons par J.-R. de Solier puis par Fabry de Peiresc (Rivet *et al.* 2000, 176). Si cette stèle n'a pu être localisée avec précision, elle appartiendrait à l'une des zones funéraires proches de la Porte Saint-Pons, au niveau de l'actuelle rue Martin Bidouré.

II.3. Les zones funéraires orientales : Saint-Lambert et Sainte-Croix

Les zones funéraires orientales de la ville antique de Fréjus sont localisées aux lieux-dits Sainte-Croix et Saint-Lambert, à l'extérieur de l'enceinte et au-delà de la Porte de Rome qui constitue l'accès à la ville antique, dans le prolongement, au nord-est, du *decumanus* (Planche 2-06, n°13 à 17). Dépourvu d'habitations jusqu'à une période très récente (1980), ce secteur offre, postérieurement à la période antique, de larges parcelles quasi-exclusivement dévolues à l'agriculture, comme en témoignent les nombreuses structures en creux mises au jour lors des fouilles archéologiques (drains, tranchées de plantations, labours, etc.) et visibles sur les photographies aériennes du XX^e siècle (Planche 2-10 et 2-11). Cette exploitation intense des sols justifie en partie le mauvais état de conservation et l'arasement des vestiges antiques du secteur.

À l'heure actuelle, les découvertes permettent de situer plusieurs zones funéraires selon quatre sites fouillés depuis 1980, qui s'étendent depuis le quartier de Sainte-Croix²⁰, proche de l'enceinte, jusqu'au quartier Saint-Lambert²¹ (Sainte-Croix 1, Sainte-Croix Entrée est, Saint-Lambert 1980 et Saint-Lambert 2006 ; respectivement Gébara, Huynh 1980 ; Gaucher 2016 ; Béraud *et al.* 1985a ; Cotto 2011 ; Tableau 03). Ces parcelles (feuille AZ du cadastre) ont fait l'objet de nombreuses découvertes fortuites depuis le XIX^e siècle.

¹⁸ Et si le secteur a été fortement touché par la rupture du barrage de Malpasset survenue en 1959, le violent apport d'eau n'a finalement entamé que les couches les plus superficielles, et donc modernes (Gébara 2012, 454).

¹⁹ La pierre était usée et les dimensions inconnues : *D(is) M(anibus) / Conlig(ium ?) Piet(at)is / Festina, lu- / liae res- / tituae A- / ncilla, ex / pecuni[a] qu[ae] e] / funere super[rfuit]* = « Aux Dieux Mânes, le Collège de *Pietas*. Festina, servante de Iulia Restitua, avec l'argent qui restait des funérailles (a élevé ce monument) » (Gascou, Janon 1985, 83-84, n°50).

²⁰ Ce toponyme emprunte son nom au vocable d'une ancienne chapelle (mentionnée dès le XI^e siècle) aujourd'hui disparue mais qui était située à proximité de la porte antique (Rivet *et al.* 2000, 157).

²¹ Ce toponyme est également héritier du nom d'une chapelle médiévale datée du XI^e siècle, qui a délivré les vestiges funéraires les plus importants (Rivet *et al.* 2000, 157 ; Gébara 2012, 429).

Année	Site	Type d'intervention	Responsable de l'opération
1980	Sainte-Croix 1	Fouille de sauvetage/ Prospections	C. Gébara et G. Huynh
1983	Saint-Lambert 1980	Fouille de sauvetage	C. Gébara
1984		Fouille de sauvetage programmée	C. Gébara
1985		Fouille de sauvetage programmée	C. Gébara
1986		Fouille de sauvetage programmée	C. Gébara
1987		Fouille de sauvetage programmée	I. Béraud
2005	Saint-Lambert 2006	Diagnostic	K.Y. Cotto
2006	Saint-Lambert 2006	Fouille préventive	K.Y. Cotto
2015	Sainte-Croix/Entrée est	Diagnostic	G. Gaucher

Tableau 03 - Opérations archéologiques concernant les zones funéraires de Sainte-Croix et de Saint-Lambert (D'après Gébara 2012, 436)

Ce secteur est traversé aujourd'hui par l'Avenue du XV^e Corps d'Armée qui reprend le tracé de l'ancienne « route de Cannes », dont le tracé diverge de la voie aurélienne. La Porte de Rome et l'aqueduc restent les deux monuments emblématiques du paysage. Construit, soit vers le milieu du I^{er} siècle (Gébara *et al.* 2002) soit à la fin de ce même siècle (Rivet *et al.* 2000, 384), l'aqueduc capte une source à plus de 40 km afin d'alimenter en eau la ville. Il présente un léger coude au niveau des parcelles de Saint-Lambert et se dirige vers le nord-ouest (Rivet *et al.* 2000, 379). Il atteint le rempart à hauteur de la Porte de Rome où une fontaine publique est aménagée en contrebas (Gébara *et al.* 2002 ; Gébara 2012, 166 et 426²²). L'axe antique qui traverse cet espace périurbain de Saint-Lambert correspond à la voie aurélienne (*via per Alpes Maritimas*) mais son tracé précis n'est pas connu. Seules les abords de la voie ont pu être fouillés lors des opérations archéologiques conduites à Sainte-Croix/Entrée est en 2015 (Gaucher 2016). La voie aurélienne rencontre, en un carrefour – non localisé – la voie littorale qui a pu être partiellement fouillée lors des opérations conduites sur les zones funéraires de Saint-Lambert 1980. D'une largeur de 7 m environ, la voie est bordée de deux fossés de 1 m et sa chaussée est composée de terre damée mêlée à de nombreux fragments de céramiques.

Comme cela est le cas pour les espaces péri-urbains des villes antiques, les terrains occupant la partie orientale hors les murs ne sont pas strictement réservés aux défunts au cours du Haut-Empire. Les abords de la cité antique sont investis par des activités artisanales, caractérisées ici, par la production de céramiques comme en témoignent les découvertes de fosses dépotoirs dans le quartier de Sainte-Croix et le long de l'actuelle Avenue du XV^e Corps (Planche 2-11, n°1 à 7 ; Tableau 04). Le dépotoir le plus vaste a été mis en évidence sur le site de Sainte-Croix 2, complété par d'autres à la taille plus modeste à Sainte-Croix 6 et Saint-Lambert 9. Un probable quatrième dépotoir a été découvert à Sainte-Croix 5 (Gébara, Béraud 1996 ; Gébara 2012, 424-426). Si le ou les atelier(s) lié(s) à ces dépotoirs n'a (ont) pu être identifié(s) à l'heure actuelle, la présence de nombreux éléments

²² Mais la datation antique de cet aménagement est remise en cause à l'heure actuelle par le même auteur, qui n'exclue pas un aménagement à l'époque moderne (Information orale C. Gébara).

de fours mais également de scories, de surcuits (Sainte-Croix 2 et 5 et XV^e Corps) et d'un bassin de décantation (Saint-Lambert 9) attestent leur proximité dans le secteur. Également, un four a été fouillé dans le cadre d'un diagnostic sous la responsabilité de S. Ardisson (Ardisson 2017). La production de céramique, notamment d'amphores gauloises de type G4 ou G5, a été développée au cours des I^{er} et II^e siècles de n.è. (Gébara, Béraud 1996, 303 ; Gébara 2012, 424). Au nord-est, dans le prolongement de la voie du littoral, se trouvent d'importants ateliers de potiers, Valescure 1 et Saint-Lambert 3, dont les installations, bien qu'arasées, ont pu être fouillées (Béraud, Gébara 1996, 320 ; Dumont, Gébara 2006, 191-192).

Sites	Années d'intervention	Nature des vestiges signalés	N° notices CAG 83.3
Sainte-Croix 1	1980	Enclos funéraire + 4 tombes	100
Sainte-Croix 2	1980	Dépotoir d'atelier de potier	95
Sainte-Croix 3	1980 et 1985	<i>Domus</i> périurbaine ?	99
Sainte-Croix 5	1988	Dépotoir d'atelier de potier	101
Sainte-Croix 6	1936	Dépotoir d'atelier de potier = Sainte-Croix 2 ?	98
Sainte-Croix 7	1983	Bassin (fontaine publique ?)	103
Sainte-Croix / Entrée Est 2015	2015	3 (4 ?) enclos + 4 tombes + trottoir de voie aurélienne ?	-
Avenue du XV ^e Corps	1979	Dépotoir d'atelier de potier	97
Porte de Rome	1983	Dépotoir d'atelier de potier	102
Saint-Lambert 9	1984	Bassin de décantation lié à un atelier de potier	96
Saint-Lambert 1980	1983-1987	Zones funéraires + Voie littorale	117
Saint-Lambert 2006	2005 - 2006	Zones funéraires	117
École des Oliviers	2017	Four de potier (fonctionne avec Saint-Lambert 9)	-

Tableau 04 – Sites antiques découverts aux lieux-dits de Sainte-Croix et de Saint-Lambert (D'après la CAG de Fréjus 83.3 ; Gébara 2012)

Les témoignages d'habitat suburbain dans ce secteur sont plus rares. Un seul site d'habitat (Sainte-Croix 3) identifié à partir de mobilier prélevé lors des prospections conduites par C. Gébara sur une petite colline, serait actuellement localisé sous une bastide du XVIII^e siècle ; il pourrait correspondre à une *domus* extra-urbaine selon C. Gébara (Gébara, Huynh 1980 ; Gébara 2008, 581 ; Gébara 2012, 425).

II.3.1. Les premières découvertes au cours du XIX^e siècle

Les premiers témoignages relatifs à la présence de zones funéraires au-delà de la Porte de Rome sont signalés par J. A. Aubenas. Il cite une stèle funéraire en marbre

découverte en 1836, comportant le nom de la défunte *Petronia Posilla*²³ et datée entre la fin du I^{er} et le début II^e siècle (Aubenas 1881, 759). Cette mise au jour fortuite le long de la « voie aurélienne », à « 1 km de Fréjus », sans plus de précision, permet d'envisager soit l'extension de la zone de Saint-Lambert 2006 le long de l'ancienne route de Cannes (cf. *infra* - II.4.3.), soit la présence d'une autre zone funéraire au nord (Rivet *et al.* 2000, 461 ; Gébara 2012, 441). Une seconde stèle en marbre, aujourd'hui perdue, a été découverte au pied de l'une des piles de l'aqueduc, le long de la « route de Cannes ». Elle est inscrite en la mémoire de *Vigellia Isias*²⁴ et datée d'une époque postérieure aux Julio-Claudiens.

À la fin du XIX^e siècle, les vestiges d'un bâtiment antique ont été identifiés dans les fondations de la Chapelle Saint-Lambert, établie sur une butte naturelle et située à environ 600 m à l'est de la zone funéraire de Saint-Lambert 1980 (cf. *infra* – II.4.2. ; Aubenas 1881 ; Codou 1997, 223-224 ; Gébara 2012, 430 ; Rivet *et al.* 2000, 461²⁵ ; Planche 2-06, n°17 et 2-12). Les murs de la chapelle sont fondés sur une construction antique de plan inconnu et dont les vestiges n'ont pu être datés avec précision. La position dominante de cet édifice, à proximité des officines de potiers et du probable tracé de la voie littorale, pourrait inviter à y reconnaître un monument funéraire remplacé, dans un second temps, par un lieu de culte chrétien²⁶ (Rivet *et al.* 2000, 461 ; Gébara 2012, 430). Cette hypothèse est étayée par la présence de fragments de marbre de placage et d'éléments architecturaux (bases de colonne, chapiteau droit, etc. ; Gébara 2012, 431). Le relatif éloignement de ce monument par rapport aux découvertes réalisées à Saint-Lambert (STL et SL06 ; cf. *infra* - II.4.2 et 3) tendrait à indiquer, ici, la présence d'un noyau funéraire distinct sans doute lié à une *villa* suburbaine. D'autres témoignages viennent enrichir les indices de l'étendue de cette occupation funéraire autour de cette chapelle, grâce à l'inventaire des collections du musée que dresse J.-A. Aubenas en 1886. Il mentionne « un ossuaire en pierre avec son couvercle déterré près de la chapelle Saint-Lambert » (Aubenas 1886, n°122 ; Rivet *et al.* 2000, 163 ; Gébara 2012, 429-430). Deux autres ossuaires « provenant des déblais du boulevard de Valescure » ont également été exhumés plus à l'est, par le même auteur, puis confiés au musée (Aubenas 1886, n°123 et 124, Rivet *et al.* 2000, 461). Ces découvertes sont complétées, en 1985, par la mise au jour d'une nouvelle inscription funéraire dans le même secteur. Elle est dédiée à Anicetus²⁷ et datée de la période julio-claudienne (Gasco, Janon 1985, 74-75 ; Planche 2-12B). Lors de la construction de l'ensemble immobilier « Le Clos des Cèdres » (parcelle AX 167), des tombes sous tuiles ont également été signalées sur

²³ Stèle funéraire (hauteur : 1,34 m ; largeur : 0,47 m ; épaisseur : 0,25 m) de forme quadrangulaire au sommet semi-circulaire, elle comporte une dextrarum iunctio : *Petroniae / Tert(ii) F(iliae) Posillae/ Piae/ L(ucius) Scaefius / primus / uxori Fe(cit)* = « À Pétronia Posilla, fille de Tertius, pleine de dévouement, Lucius Scaefius Primus a élevé (ce monument) à sa femme » (Gasco, Janon 1985, 92-93, n°59).

²⁴ Inscription funéraire aujourd'hui disparue : *D(is) M(anibus) /Vigelliae/ Isiadi/ Vigell(ia) Cyne/ Lib(ertae) carissim(ae)* : « Aux Dieux Mânes. À Vigellia Isias. Vigellia Cyne (a élevé ce monument) à sa très chère affranchie » (Gasco, Janon 1985, 99-100, n°70).

²⁵ « L'édifice est en partie construit sur les restes d'une maçonnerie d'une construction antique mal identifiée. Le sommet de la butte est ceint d'un mur en petit appareil dont il ne subsiste qu'un pan (2 m de long sur 1 m de haut), déterminant une petite plateforme d'environ 12,50 m x 18 m. » Extrait de Rivet *et al.* 2000, 461.

²⁶ Ce phénomène est relativement fréquent en Provence (Codou 2012).

²⁷ Inscription funéraire sur un bloc quadrangulaire en grès (hauteur : 0,38 m ; largeur : 0,47 m ; épaisseur : 0,25 m) présentant un cadre mouluré et partiellement brisé : *Aniceto, Ca [...] / L(iberto), Conlibert[i] / et, Familia* = « à Anicetus, affranchi de Ca..., les affranchis du même maître et l'ensemble des esclaves (ont élevé ce monument) » (Gasco, Janon 1985, 74-75, n°39 ; Gébara 2012, 430).

la pente orientale de la butte sur laquelle est établie la chapelle ainsi qu'un nouveau fragment d'inscription funéraire sur marbre blanc²⁸ (Rivet *et al.* 2000, 461 repris par Gébara 2012, 430). La présence de tombes confirmerait le rôle polarisateur de ce type de monument comme cela est souvent observé dans les espaces funéraires liés aux domaines (Brun 1999).

D'autres découvertes relatives au domaine funéraire sont signalées par J.A. Aubenas « *au bord de la voie Aurélienne [...] dans la carrière de M. Meiffret* », à partir desquelles, il suppose l'existence d'une nécropole antique à l'est de la ville (Aubenas 1886, 28-31 ; 33-35 ; 69 ; 71-72 ; Rivet *et al.* 2000, 163).

II.3.2. Les opérations archéologiques des années 1980 (1980 et 1983-1987 ; STL80)

L'année 1980 marque les premières découvertes liées à un espace funéraire nommé Sainte-Croix 1, au-delà des portes de la ville (Planche 2-06, n°13 et 2-13 ; Tableau 05). Des sépultures (trois inhumations et une structure secondaire de crémation) liées à un enclos funéraire, sont exhumées sur le terrain de Sainte-Croix lors de la réalisation de sondages effectués au nord de l'Avenue du XV^e corps, à quelques mètres de la porte de la ville antique (Gébara, Huynh 1980²⁹ ; Goudineau 1980, 535, Béraud, Gébara 1983a et b ; Gébara, Béraud 1996, 303 ; Gébara 2012, 425 et fig. 638).

Alors que, depuis 1982, les zones funéraires du Pauvadou 3 font l'objet d'une fouille de sauvetage, l'aménagement d'un parking de supermarché au lieu-dit Saint-Lambert, à l'emplacement d'une parcelle plantée en vignes (parcelle AX 151), va permettre de dégager une partie de la nécropole orientale de la cité (Saint-Lambert 1980 ; Planche 2-06, n°14). Le parking devant être livré au début de l'automne 1983, une première opération archéologique a été mise en place en urgence, entre le 2 mai et le 8 juillet 1983, sous la direction de C. Gébara et I. Béraud (Béraud, Gébara 1983b). Forte de ces découvertes, la mairie acquiert les terrains adjacents nommés à la suite d'un legs « *Terrain Jaubert* ». D'une superficie de plus de 6 ha, ils appartiennent à une ancienne ferme (AZ 75 et 177). Cet achat permet au Service Archéologique de la Ville de mettre en place un programme triennal de fouille archéologique, entre 1984 et 1987. Les opérations archéologiques de 1984 dégagent des vestiges antiques sur plus de 600 m² avec une première campagne en mai-juillet, complétée par une seconde en septembre-octobre (Béraud, Gébara 1984). Les opérations ont été poursuivies au cours de l'année 1985 avec trois campagnes distinctes en avril, juin-juillet et septembre-octobre (Béraud *et al.* 1985b). L'année 1986 est marquée par un ralentissement des fouilles compte-tenu de la mise en œuvre d'autres opérations archéologiques sur la commune (notamment le chantier de la Porte d'Orée ; Gébara 1986). L'ultime opération est conduite en juin-juillet 1987 (Béraud *et al.* 1989). L'intégralité des

²⁸ Inscription funéraire sur une plaque de marbre blanc (hauteur : 12,3 cm ; largeur : 11,7 cm ; épaisseur : 3 cm) gravée sur au moins trois lignes : ----/ *filia* [...] / *M* [...].

²⁹ Dans ce rapport, les crémations sont signalées comme des fosses dépotoirs mêlant charbons et mobilier céramique, et non identifiées comme sépultures.

terrains n'a pu être explorée mais les vestiges feront désormais l'objet de fouille systématique en cas de projets immobilier.

Années	Crémations	Inhumations	Total
1983	104	16	119
1984	26	1	27
1985	56	25	81
1986	5	1	6
1987	14	2	16
Total	205	45	249

Tableau 05 – Opérations conduites sur le site de Saint-Lambert 1980, à l'étude.

Au total, près de 250 sépultures ont été exhumées sur plus de 9200 m². Elles sont implantées de part et d'autre d'une voie antique, identifiée comme à la voie littorale, en direction de l'Italie en longeant la mer (Planche 2-14). Large de plus de 7,50 m, la voie a été identifiée sur environ 30 m et était constituée de blocs sur lesquels étaient disposés plusieurs niveaux de recharge. Elle est bordée par quelques monuments funéraires et enclos dont les vestiges sont très arasés. Les quelques fragments de chapiteaux de pilastre et d'éléments moulurés retrouvés, permettent de supposer l'existence d'une décoration élaborée sur ces édifices. Deux fragments de grès et de marbre permettent de restituer la présence d'inscriptions funéraires sur les monuments. Toutefois, les nombreuses récupérations effectuées sur le site au cours du temps, notamment en vue de la fabrication de chaux, pourraient expliquer la rareté des éléments architecturaux (Béraud *et al.* 1985a, 12-14). L'emprise du site est estimée à 3 ha environ.

II.3.3. Une nouvelle intervention : Saint-Lambert 2006 (SL06)

En 2005, en amont d'un projet immobilier, une parcelle de 3000 m² située au croisement de l'avenue André Léotard et de l'avenue du XV^e Corps, toujours au lieu-dit Saint-Lambert, fait l'objet d'un diagnostic archéologique qui révèle une nouvelle zone funéraire jusqu'alors inconnue (Planche 2-06, n°15).

	Crémations	Inhumations	Total
Zone 1	22	16	38
Zone 2	15	2	17
Zone 3	35	10	45
Total	72	28	100

Tableau 06 - Nombres de sépultures exhumées sur les sites de Saint-Lambert d'après le travail de recollement des données.

En 2006, une fouille préventive réalisée sous la conduite de K.-Y. Cotto permet de dégager 100 sépultures³⁰ (28 inhumations et 72 crémations ; Planche 2-15 ; Tableau 06). L'emprise de la fouille est toutefois de taille réduite et ne concerne pas l'intégralité de la parcelle du fait de la présence d'une villa moderne et d'une zone arborée protégée. Les vestiges ont pu être dégagés sur plus de 727 m² soit seulement 30 % de la surface, selon trois secteurs (zones 1, 2 et 3 ; Cotto 2011).

II.3.4. Et plus récemment : Sainte-Croix – Entrée Est 2015

La dernière intervention archéologique dans le secteur périurbain oriental de la ville de *Forum Iulii* a été réalisée, à l'automne 2015, par le service Archéologie et Patrimoine de la Ville de Fréjus³¹ (Planche 2-06, n°16). Ce diagnostic réalisé sous la direction de G. Gaucher (parcelle AZ 253), a révélé des vestiges archéologiques antiques dans le quartier Sainte-Croix. Ils correspondent à la frange la plus occidentale de l'espace funéraire de Saint-Lambert et sont en lien direct avec les sites de Saint-Lambert au nord (Gaucher 2016).

Malgré une séquence stratigraphique très pauvre et un mauvais état de conservation (érosion et activités agricoles), la partie nord-occidentale de l'espace exploré a révélé la présence d'au moins trois enclos funéraires associés à quatre structures de crémation (Planche 2-16 et 17). Aligné sur l'orientation du réseau B de la ville antique, l'ensemble correspond à une occupation qui se met en place vers la première moitié du I^{er} siècle de n.è. Ces vestiges se répartissent le long de la voie aurélienne, longeant l'aqueduc au débouché des murs antiques. Seuls les abords de la voie ont été dégagés au pied de l'une des piles, sur une emprise très partielle et dont les niveaux ont été datés postérieurement du II^e siècle de n.è. (Gaucher 2016, 55 ; Planche 2-17, A).

II.4. Les zones funéraires septentrionales : le Pauvadou

Le lieu-dit du Pauvadou³² est situé au-delà de l'enceinte au nord de la ville à l'extérieur des remparts et correspond à un vaste plateau s'étirant jusqu'au cours du Reyran³³, torrent longeant la ville par le nord (Planche 2-06, n°11 et 12). Cinq principaux sites ont été mis au jour à partir des années 1930, à la suite de travaux de terrassements (Tableau 07).

³⁰ Ce site, qui intègre mon corpus d'étude, fait l'objet d'une présentation détaillée (cf. Chapitre 6)

³¹ Intervention à laquelle j'ai collaboré pour la fouille de deux structures de crémations et l'étude anthropologique des tombes (Gaucher 2016).

³² Plusieurs noms d'usage existent pour désigner ces espaces au nord des remparts. Pauvadou est le toponyme retenu afin d'être en accord avec la documentation déjà publiée, parmi quelques autres noms dérivés pour ce lieu-dit : Pouvadour, Paouvadou, Pouvadou ou bien Laugachon, Léaugachon ou encore Porte de l'Agachon. Je n'évoquerais pas ou peu les termes de Lagon Bleu pour l'espace funéraire (Gébara 2012, 417).

³³ Le cours d'eau a fait l'objet d'un aménagement artificiel depuis la catastrophe de Malpasset en 1959 (rupture du barrage) qui consiste en la création d'un canal.

Sites	Années d'intervention	Nature des vestiges signalés	N° notices CAG 83.3
Pauvadou 1	1978	Atelier de potier	94
Pauvadou 2	1940-1978/1980-1981-1989	Fossé, habitat et dépotoir (contre le rempart)	92
Pauvadou 3	1982-1985	Zone funéraire et abandon, puis réoccupation tardive	117, 70
Pauvadou 4	1982-1985	Voie et source	93
Pauvadou 5	1939-1947-1954-1980	Fossé, tombes, habitat et dépotoir à (contre le rempart)	91

Tableau 07 – Sites antiques découverts au lieu-dit du Pauvadou
(D'après la CAG de Fréjus 83.3 ; Gébara 2012)

Ces découvertes, bien que peu documentées, témoignent d'une occupation antique jusqu'alors ignorée. Les niveaux sont aujourd'hui détruits et donc, irrémédiablement inaccessibles du fait de l'urbanisation totale de la zone (Planche 2-18). Aucun vestige antérieur au Haut-Empire n'a été mis en évidence sur l'ensemble de ces sites.

Durant l'Antiquité, cet espace est accessible depuis la Porte de l'Agachon constituant la principale percée sur les remparts. La configuration de cette porte demeure actuellement totalement méconnue mais il semblerait qu'elle n'ait fait l'objet d'aucune monumentalisation (Gébara 2012, 87-90 ; Rivet *et al.* 2000, 83-87, 89-92 et 352-354). L'enceinte avait alors capté toute l'attention des chercheurs jusqu'au début du XX^e siècle bien que quasi-entièrement détruite sur cette portion (Petit 1878 ; Aubenas 1881 ; Donnadiou 1927). Lors des toutes premières études, l'espace périurbain de Pauvadou n'est jamais mentionné et l'existence des zones funéraires est passée inaperçue jusqu'aux années 1930.

Il faut attendre 1939 pour que les premiers témoignages archéologiques liés à l'occupation périurbaine de la ville antique de *Forum Iulii* soient signalés au Pauvadou lors de terrassements importants atteignant le substrat³⁴. Cette même année est également marquée par la destruction puis l'exhumation des premières sépultures par A. Donnadiou et J. Roustan (Pauvadou 5³⁵). De nouvelles découvertes ont lieu en 1954, lors de la création du cimetière Saint-Etienne, au même emplacement. Elles offrent alors l'opportunité d'une première véritable intervention archéologique (trois tranchées) menée par P.-A. Février en 1954 (Février 1955). L'extension de ce même cimetière en 1980, permet à D. Brentchaloff de réaliser des observations complémentaires (Goudineau 1981, 534). Les résultats mettent en

³⁴ Les apports de terre ont ainsi servi à remblayer la base aéronavale de Fréjus (Gébara 2012, 88 ; Y. Lemoine *in* Gébara 2012, 417).

³⁵ Cette numérotation reprend celle présentée dans la CAG de Fréjus non basée selon l'ordre chronologique des découvertes (Gébara 2012). La numérotation du site funéraire du Pauvadou fouillée en 1982-1985 a fait l'objet d'un oubli mis il correspond au Pauvadou 3 (vérification auprès de C. Gébara, 2018 ; cité par H. Garcia au sujet de la réoccupation tardive *in* Gébara 2012, 387).

lumière l'existence d'une voie romaine³⁶ (Pauvadou 4) se dirigeant vers le Reyran et des aménagements en lien avec la Porte de l'Agachon dont notamment un fossé. Si dès cette époque, des vestiges funéraires sont mentionnés, ils demeurent encore particulièrement ténus. Les découvertes de zones funéraires plus étendues au-delà du rempart septentrional sont liées à l'urbanisation sur une colline dominant la vallée du Reyran, au nord et la plaine de l'Argens à l'ouest, et notamment à la construction d'un ensemble d'immeubles nommé « Le Lagon Bleu » au début des années 1980.

Ce sont surtout les observations de D. Brentchaloff lors des travaux préparatoires à la mise en place de la résidence qui ont permis d'en apprécier l'importance (Pauvadou 1 ; Goudineau 1979 ; Brentchaloff 1980 ; Gébara 2012, 416 et 422 ; Planche 2-06, n°11). Par la suite une « fouille programmée d'urgence » a été menée entre 1982 et 1984 (Pauvadou 3).

À travers ces diverses opérations, l'occupation funéraire est ainsi appréhendée ponctuellement (Tableau 08) dans ce vaste espace suburbain, au contact des *domus* et des activités artisanales.

Année	Site	Type d'intervention	Responsable de l'opération
1939	Pauvadou 5	Découverte du site	A. Donnadiou ; J. Formigé
1978	Pauvadou 1	Fouille de sauvetage	D. Brentchaloff et G.B. Rogers
1979	Pauvadou 1	Fouille de sauvetage	K. Gruel et G. Martineau
1982	Pauvadou 3	Fouille de sauvetage	C. Gébara
1983		Fouille de sauvetage programmée	C. Gébara
1984		Fouille de sauvetage	C. Gébara

Tableau 08 - Opérations archéologiques concernant les zones funéraires antiques du Pauvadou (D'après Gébara 2012, 436)

II.4.1. Des premières découvertes en 1939 (Pauvadou 2 et 5) ...

Les premiers vestiges archéologiques liés à la présence d'aménagements antiques au lieu-dit Pauvadou 5, soit à l'ouest de l'emplacement supposé de la Porte de l'Agachon, sont signalés à proximité immédiate des remparts. D'abord au plus près des murs de la ville, les observations restituent à plusieurs reprises, la présence d'un vaste fossé-dépotoir. En 1939, il est signalé par J. Formigé et est de nouveau mentionné en 1980 lors des explorations archéologiques conduites par D. Brentchaloff et S. Collon qui précisent la datation de ce fossé-dépotoir entre la fin de l'époque augustéenne et la fin du I^{er} siècle³⁷ (Formigé 1939 ; Gébara 2012, 419).

De nombreux autres vestiges apparaissent en 1939 lors d'importants travaux de nivellement du secteur liés à la vente de terrains à une entreprise de BTP (parcelles BC 10,

³⁶ « Cette voie est conservée sur environ 93 m entre les deux parties du cimetière ; malheureusement partiellement détruite par les murs de soutènement du cimetière [...], il n'en reste qu'une largeur incomplète (2,15 m au plus). Elle est encore utilisée comme chemin piétonnier » Extrait de Gébara 2012, 90, note 15.

³⁷ Ce fossé est par ailleurs visible sur les clichés aériens de 1955 (Rivet et al. 2000, 419).

43 et 148 ; Planche 2-19). C'est dans une lettre de 1938 qu'A. Donnadiou, avec l'appui de J. Roustan architecte auprès des Monuments Historiques, demande le classement urgent et la protection des terrains. Les travaux sont interrompus à la suite d'un arrêté du préfet du Var, le 31 janvier 1939. Les vestiges détruits et épars permettent de restituer la présence de *domus* suburbaines établies en terrasses, de sépultures à crémation en amphore, d'une inhumation en sarcophage de plomb et des épandages attestant de la présence d'un nombre plus important de tombes (Donnadiou, Roustan 1939 ; Rivet *et al.* 2000, 107 ; Y. Lemoine *in* Gébara 2012, 417-419). J. Formigé se rend sur place rapidement et ne mentionne que le « radier de deux tombes en tuiles » (Formigé 1939 ; Rivet *et al.* 2000, 107). Bien que peu concordants, ces deux signalements permettent de déceler, pour la première fois, une occupation funéraire du Haut-Empire³⁸ dans le secteur du cimetière Saint-Étienne (Rivet *et al.* 2000). En 1954, le creusement des fosses destinées au nouveau cimetière Saint-Etienne met au jour un dépotoir supplémentaire exploré par P.-A. Février, qui permet au fouilleur de confirmer l'occupation dans ce secteur dès le I^{er} siècle (Février 1955 ; Gébara 2012, 418-419).

À l'est de la Porte de l'Agachon, les observations archéologiques dénotent une occupation similaire sur le site du Pauvadou 2. C'est d'abord une mosaïque qui est signalée en 1940 par A. Pelloux-Gervais indiquant la présence d'un habitat (Gébara 2012, 420). Puis entre la *rue Jacques Pinelli* et l'enceinte, un fossé long d'une quarantaine de mètres et large de 7 à 8 m est observé par G. Rogers, à environ 15 m de l'enceinte puis fouillé en 1981-1982 par D. Brentchaloff, au niveau de la tour 9 (Parcelle BC 62 ; Rivet *et al.* 2000, 117 ; Gébara 2012, 420). Ce fossé rejoint celui du Pauvadou 5, à l'ouest de la Porte de l'Agachon.

Sans certitude aucune, une stèle funéraire³⁹ exhumée à proximité, au Clos de la Tour entre 1884 et 1941, pourrait provenir de ce secteur. Cette stèle appartenait à la Collection Pelloux-Gervais, alors propriétaire du terrain de Clos de la Tour et qui y pratiquait des sondages (aujourd'hui intégrée dans les collections du Musée ; Gébara 2012, 249).

Malgré l'absence de fouille extensive, l'ensemble de ces découvertes témoigne à l'orée des années 1980, au nord des remparts la ville antique, de la variabilité des occupations au cours du Haut-Empire constituées par des aménagements publics (voie romaine, fossé et rempart), habitat privé (*domus*), des activités artisanales mais également des sépultures.

³⁸ Comme l'indique la mention de structures de crémation et le mobilier découvert.

³⁹ Inscription funéraire sur un bloc quadrangulaire de grès rouge présentant un bord mouluré (hauteur : 0,45 m ; largeur : 0,23 m ; épaisseur : 0,13 m) : [D(is)] M(anibus) / [...] M(arci) F(ili) Oct(avian) ?... F(oro)iu(li) / [ensis] Aniensi(i) tribu) : « Aux Dieux Mânes de... Octavianus(?), fils de Marcus, originaire de Fréjus, appartenant à la tribu Aniensis » (Gascou, Janon, 1985, 67, n°31).

II.4.2. ... aux premières fouilles de sauvetage de 1978-1979 (Pauvadou 1)

En 1978, la construction d'un lotissement résidentiel « Le Lagon bleu » permet de révéler une nouvelle zone funéraire : lors du creusement des fondations de l'un des premiers immeubles, des observations conduites par D. Brentchaloff signalent l'existence d'une occupation antique (Pauvadou 1 ; parcelle BC 120 et 216 ; Gébara 2012, 422 ; Planche 2-06, n°11). Une fouille de sauvetage entreprise dans des conditions difficiles (pillages et intempéries) au cours du printemps de la même année, sous la direction de D. Brentchaloff et G.B. Rogers, permet de dégager une officine de potiers et des sépultures. L'officine, constituée d'un bâtiment aux dimensions modestes, est spécialisée dans la production de vaisselle à pâte calcaire, et surtout d'amphores appartenant à la typologie des amphores gauloises. Après une courte phase de fonctionnement dans la première moitié du I^{er} siècle de n.è., l'arrêt de la production et l'abandon de l'atelier interviennent à la fin de ce même siècle (Brentchaloff 1980 ; Rivet *et al.* 2000, 138). Le site laisse place à une occupation funéraire représentée par 23 sépultures⁴⁰ dont 15 inhumations et 8 crémations secondaires datées entre le milieu du II^e et le milieu du III^e siècle de n.è., implantées dans les vestiges de l'atelier (Goudineau 1979, 554-556 ; Brentchaloff 1980, 106-109 ; Rivet *et al.* 2000, 132 et 133 ; Gébara 2012, 422-423 ; Planche 2-20).

Une seconde opération de sauvetage, visant à compléter les données acquises est mise en place en 1979 sous la direction de K. Gruel⁴¹ et G. Martineau⁴². Soutenue par le Directeur des Antiquités, C. Goudineau, cette campagne associant fouille traditionnelle et prospection magnétique vise à établir l'étendue du site et son organisation mais également l'obtention de données supplémentaires liées à la production des amphores. Trois nouvelles sépultures sont exhumées à l'intérieur des vestiges de l'officine : une structure secondaire de crémation en amphore ainsi que deux inhumations dont un coffrage parallélépipédique de *tegulae* (Gruel, Martineau 1979).

S'il ne s'agit alors que d'une vision partielle du site, l'ensemble de ces découvertes témoigne bel et bien de l'existence d'un ensemble funéraire étendu, mais dont l'emprise et le développement ne sont pas encore cernés.

⁴⁰ Les restes osseux associés à ces tombes n'ont pas été retrouvés. Seul un sac d'ossements brûlés, non référencé, est conservé au dépôt du Clos de la Tour (information de Ch. Gébara, mai 2017). Une lettre de D. Brentchaloff (datée de juillet 2017) précise que les restes osseux avaient été envoyés au Laboratoire de Draguignan puis perdus.

⁴¹ En 1978, rattachée au Groupe d'Archéologie Nucléaire d'Orsay-Saclay (CNRS-GANOS), actuellement Directrice de recherche au CNRS-UMR 8546- AORoc, École normale supérieure, Paris.

⁴² Groupe d'Archéologie Nucléaire d'Orsay-Saclay (CNRS-GANOS) en 1978.

II.4.3. Les opérations archéologiques de 1982-1984 (Pauvadou 3 et 4)

▪ Les zones funéraires (Pauvadou 3 ; PAU)

À partir de 1980, la poursuite des aménagements extra-urbains entraîne de nouveau la destruction de nombreuses sépultures (extension du cimetière Saint-Étienne vers l'est et création du parking souterrain du Lagon Bleu, à plusieurs centaines de mètres du rempart). Ces événements motivent la mise en place d'une fouille d'urgence à partir de septembre à décembre 1982 à la suite d'un accord entre les aménageurs et la Direction des Antiquités Historiques (Gébara 1983a, 1984 et 2012, 435-441). Deux autres campagnes sont réalisées entre mars et mai 1983 (« fouille d'urgence programmée ») puis en février 1984 (« sauvetage urgent » ; Gébara 1984). Les terrains situés au nord-est de la Porte de l'Agachon font alors l'objet d'un décapage de 3000m², limité à l'est par la présence d'un chemin conduisant au Reyran. Cette opération révèle la présence de plus de 170 sépultures (88 crémations et 82 inhumations ; Planche 2-06, n°12 et 2-21 ; Tableau 09), dix enclos de forme quadrangulaire funéraires implantés de part et d'autre d'une voie damée large de 3,80 m rejoignant la voie principale sortant de la Porte de l'Agachon (parcelles BC 80-125 en bordure de la rue Gustave Bret ; (Béraud *et al.* 1985a). Les tombes sont datées entre le I^{er} siècle et le début du IV^e siècle.

L'espace fouillé, situé à plusieurs centaines de mètres du rempart, dans les années 1980 ne correspond en réalité qu'à une étroite fenêtre ouverte sur les vestiges funéraires antiques de cet espace. De nombreuses autres sépultures ont été détruites dès l'édification des premiers bâtiments résidentiels en 1980 empêchant de réaliser un lien avec le site du Pauvadou 1 ou bien encore avec les autres sites présents au nord des murs de la ville (Gébara 1983b).

Crémations	Inhumations	Total
88	82	170

Tableau 09 : Nombres de sépultures exhumées sur le site du Pauvadou 3 d'après mon travail de recellement des données.

Le site est par la suite abandonné avant de connaître une phase de réoccupation dans le courant des V-VI^e siècles. Le réaménagement de ces enclos en petites unités domestiques en lien avec des activités agricoles au cours de l'Antiquité tardive est attesté par la découverte d'outils mais également de sols aménagés (Pauvadou 3 ; Gauthier 1986, 467-468 ; Garcia 2012, 380). L'ensemble de ces vestiges a été détruit par le projet de construction du Lagon Bleu⁴³.

⁴³ Seul un monument (enclos A) a pu être démonté et sauvegardé en vue d'un remontage qui n'a pu être finalement mis en œuvre.

II.5. L'Antiquité tardive : vers une nouvelle topographie funéraire

Au cours de l'Antiquité tardive, le déplacement des espaces funéraires au sein de l'espace ceinturé par les remparts correspond aux nouvelles modalités de l'occupation. Le réinvestissement topographique funéraire de l'espace urbain s'effectue sur des espaces abandonnés, lors de la rétractation du noyau urbain à partir des IV^e et V^e siècles de n.è (Planche 2-22). L'enceinte, bien qu'encore largement en élévation, ne symbolise plus alors la distinction entre l'espace dédié aux vivants et à celui des défunts, marquant ainsi de nouvelles pratiques et conceptions funéraires en lien avec les mutations socio-culturelles de l'époque (pratique exclusive de l'inhumation, rétractation de l'habitat en « *peau de léopard* » et développement du Christianisme avec la création de l'évêché notamment ; cf. *supra* – I.2.).

Si les tombes adoptent des dispositifs similaires à ceux mis en évidence au sein du Pauvadou, elles n'apparaissent pas systématiquement au sein d'espaces funéraires clairement définis comme tend à confirmer leur fréquence sporadique. Toutefois, leur implantation souvent établie de manière isolée - en partie due au contexte de découverte fortuit et souvent ancien, décrites « *sous tuiles* » - permet de saisir les modalités de la modification de l'occupation de la trame urbaine au cours de l'Antiquité tardive. La vision de ces espaces funéraires de l'Antiquité tardive - très partielle par rapport à la population présente sur ces siècles d'occupation - témoigne ainsi de la proximité entre certaines zones d'habitat où les communautés se font ensevelir sans doute à proximité de leur lieu de vie, dans des secteurs pas spécifiquement dévolus au funéraire, comme c'était le cas au cours du Haut-Empire. Ces découvertes demeurent difficiles à localiser dans la plupart des cas, compte-tenu de l'ancienneté de leur mention. Mais les vestiges exhumés lors de fouilles plus récentes permettent de confirmer la datation tardive de ces sépultures, d'autant qu'elles font part d'une pratique unique : l'inhumation.

II.5.1. Des sépultures *intra-muros*

C'est surtout la présence des sépultures au sein des murs de la ville antique qui marque une nouvelle organisation au cours du IV^e siècle, puis des siècles suivants.

La première découverte de tombes a déjà été évoquée dans un paragraphe précédent parce qu'elle aurait été associée à une crémation déposée dans un coffre de grès, pour laquelle j'accorde peu de crédit (cf. *supra* - II.1.). Située sur la *Place Vernet*, une inhumation aurait été mise au jour en 1917 au niveau de la *Croix d'Estelle*. Orientée est-ouest, la fosse n'est que partiellement conservée (longueur maximale 1,50 m ; Bareste *et al.* 1817 ; Rivet *et al.* 2000, 199 ; Garcia 2012, 386 ; Planche 2-22, n°1).

En outre, trois autres inhumations en coffrage en pierres plates couvertes par des *tegulae* ont été mises au jour en 1969 à l'angle de la *rue Pie Bertagna* donnant sur la place Agricola. Là encore, le coffrage en pierres plates et à couverture de *tegulae*, la présence de céramiques communes permettent de les rattacher à l'Antiquité tardive ou au Haut Moyen-âge (Euzennat 1969, 450 ; Rivet *et al.* 2000, 111 ; Garcia 2012, 386 ; Planche 2-22, n°2).

Une sépulture mentionnée dans la *Forma Urbis Romani* est localisée au nord du théâtre antique sans plus de précision (Couissin *et al.* 1932, 13 ; Rivet *et al.* 2000, 150 ; Garcia 2012, 386 ; Planche 2-22, n°3). Cette « tombe sous tuiles » située à l'intérieur de l'enceinte pourrait faire référence à une sépulture sous bâtière ou en coffrage et être rattachée à l'Antiquité tardive. C'est en 2010 qu'une seconde sépulture, datée entre le IV^e et le VII^e siècle, a été dégagée dans le même secteur lors du diagnostic archéologique des *Claus II*. Elle se trouvait dans les niveaux de destruction du portique du *decumanus maximus* (Excoffon 2010a, 205-219 ; Garcia 2012, 386).

Une sépulture a également été récemment mise au jour lors de l'opération archéologique sur le site de l'École des Poiriers (Excoffon *et al.* 2014, 500-501 ; Planche 2-22, n°5). Il ne subsiste qu'une partie des membres inférieurs d'un sujet immature (P. Baillet *in* Excoffon *et al.* 2014). Un fragment de céramique (claire D ; type Hayes 59) permet de situer chronologiquement la sépulture au-delà du IV^e siècle.

II.5.2. Les espaces funéraires autour de la cité (Planche 2-22, n°1 à 5)

Les sépultures implantées hors les murs sont représentés parfois par de petits groupes. C'est ainsi que plusieurs sépultures tardives succèdent également aux thermes aménagés au Clos Saint-Antoine, en fonction depuis la fin du I^{er} siècle jusqu'au milieu du III^e siècle. Huit sépultures à inhumation en coffrage de *tegulae* et une *enchystrismos* datées des IV^e et V^e siècles ont été dégagées dans les niveaux d'abandon et pourraient témoigner de la présence d'espace funéraire plus vaste se développant dans l'Antiquité tardive (Brentchaloff 1981 ; Rivet *et al.* 2000, 284 ; Gébara 2012, 208 ; Garcia 2012, 386 ; Planche 2-22, n°6).

Des vestiges localisés au sud de la Plateforme sont signalés par J.-A. Aubenas en 1881 reprenant une découverte effectuée en 1826 d'« *un tombeau romain construit en maçonnerie et recouvert par de larges briques à rebord, renfermant un squelette et divers objets qui n'ont pas été conservés* » (Aubenas 1881, 581-582 et 720 ; Rivet *et al.* 2000, 261 ; Gébara 2012, 441 ; Planche 2-22, n°10). Ces éléments ont été restitués sur les parcelles F3 du cadastre napoléonien par C. Gébara.

Les découvertes de ce secteur peuvent correspondre à celles réalisées plus récemment dans le Parc de la Villa Marie, secteur *extra-muros*, à l'occasion de travaux d'aménagements publics en 1984 (parcelle AZ 67 ; Gauthier 1986, 470 ; Gébara 2012, 427 ;

Planche 2-22, n°7). Une tombe sous tuile a été dégagée. Un important nombre de *tegulae* atteste alors la présence de quatre ou cinq sépultures en coffrage ou bâtière (observations de D. Brentchaloff et M. Kremp reprises dans Rivet *et al.* 2000, 261). Ces sépultures, d'après leur typologie et leur implantation, pourraient être rattachées à un espace funéraire qui se serait développé de manière conséquente au cours de l'Antiquité tardive (Rivet *et al.* 2000, 267 ; Gébara 2012, 427).

Au niveau de la Porte d'Orée, une fouille d'urgence a été réalisée en 1986 sur plus de 2000 m². L'opération était dirigée par I. Béraud, C. Gébara et C. Landuré sur l'emprise de l'aménagement d'un parking aérien (parcelles BE 747 et 748 ; Planche 2-22, n°8). Elle a permis de mettre au jour les vestiges d'un nymphée du Haut-Empire situé sur le port antique et sept sépultures attribuables aux V^e - VII^e siècles, dont une en coffrage de *tegulae* (Jacob 1988 ; Béraud *et al.* 1991, 200-201 ; Rivet *et al.* 2000, 225 ; Gébara 2012, 387-388). Une sépulture complémentaire datée de la même période a été identifiée et partiellement prélevée sur le site mitoyen de la *Villa Notre-Dame* en 2006 (Excoffon 2009, 123-143).

Au sud-est de la ville, à 200 m du mausolée de la Tourrache (*Cf. supra*), une sépulture sous tuiles est mentionnée par P.-A. Février. Découvert en 1944, le sujet inhumé est accompagné par deux céramiques disposées de part et d'autre de la tête (Rivet *et al.* 2000, 341). Sa localisation reste imprécise (Parcelle BK360 pour L. Rivet *et al.* 2000 ou BK573 pour C. Gébara ; Rivet *et al.* 2000, 341 ; Gébara 2012, 412 ; Planche 2-22, n°9). Les vestiges n'auraient pas été conservés, mais cette inhumation sous tuiles peut être rattachée à l'Antiquité tardive. Deux tombes également sous bâtière de *tegulae* auraient été également identifiées à proximité à l'occasion d'un diagnostic (Garcia 2012, 388). Une inhumation en briques a été identifiée en 2007 mais non fouillée lors d'un diagnostic effectué aux Thermes de Villeneuve (Garcia 2012, 388 ; Excoffon, Ardisson 2008, 35-36 ; Planche 2-22, n°12).

En 1974, trois sépultures à inhumation ont été dégagées dans des niveaux de remblais antiques au sud de la Butte Saint-Antoine lors de travaux de voirie entre l'*avenue de Provence* et le *boulevard de la Mer* (Garcia 2012, 389).

Des découvertes à proximité de la Chapelle Saint-Pierre ont déjà été signalées. Leur datation n'est pas sûre mais certaines tombes auraient pu appartenir à l'Antiquité tardive (*cf. supra* – II.2.3. ; Planche 2-22, n°11).

Chapitre 3 – Le territoire de *Forum Iulii* et ses défunts

L'étude de la cité antique ne peut se faire indépendamment de celle de son territoire puisque, économiquement et humainement, les deux ne font qu'un selon la définition latine du terme même de *civitas* (Pasqualini 2011a, 343 d'après Andreau 2010). Ce lien très fort avec le monde rural est d'ailleurs entretenu par un réseau dense d'habitats dispersés autour d'agglomérations secondaires et de grands domaines (Brun 1999 ; Bertoncello 2003 ; Leveau 2003 ; Bertoncello, Lautier 2013, 207-208 et fig.8).

Le territoire de la cité de *Forum Iulii* est relativement vaste et géré par des agglomérations secondaires en rapport avec le chef-lieu. Il s'agit dans la plupart des cas, de stations routières, qui sont mentionnées sur les itinéraires antiques et médiévaux (Leveau 2003). Ces deux agglomérations, *Forum Voconii* et *Matavo*, ont fait ponctuellement l'objet de fouilles approfondies au cours de la seconde moitié du XX^e siècle et ont livré des espaces funéraires importants auxquels je me suis particulièrement intéressée dans le cadre de ce travail par la qualité des données disponibles. Mais le territoire est également ponctué par d'autres agglomérations, connues par les textes, qui n'ont pu systématiquement être localisées avec précision et qui délivrent moins d'informations sur les pratiques funéraires (Brun 1999, 148 ; Planche 3-01) :

- *Ad Turrem* localisée sous le village actuel de Tourves ;
- *Tegulata*, dont la localisation n'est pas établie ;
- *Anteae* identifiée sous la ville actuelle de Draguignan.

Implantées sur le tracé de la *Via Julia Augusta* (tronçon de la voie aurélienne reliant *Forum Iulii* à *Aquae Sextiae*), les agglomérations de *Matavo* et de *Forum Voconii* ont permis d'exhumer d'importantes zones funéraires dans un territoire où l'habitat dispersé semble prédominer. Si l'acquisition progressive d'informations relatives à l'habitat permet de situer avec certitude ces deux agglomérations, la définition de leur configuration topographique et de leur évolution dans le temps demeurent difficile à préciser. Il est toutefois certain que la voie aurélienne, traversant la dépression permienne, a conditionné l'occupation sous la domination romaine au pied du Massif des Maures, ce qui se traduit notamment par l'implantation de ces deux agglomérations. Les découvertes de six bornes milliaires ont

permis d'en restituer le tracé sur le territoire de la *civitas* de *Forum Iulii*. Trois d'entre elles ont été découvertes sur la commune de Vidauban (Brun 1999, 860). La première¹, signalée en 1867 en remploi dans les fondations d'une maison, est aujourd'hui disparue. Elle daterait du IV^e siècle. La deuxième², remployée en tant que piédroit de la porte de l'église paroissiale, daterait également du IV^e siècle. Enfin, la dernière borne milliaire³, mise au jour à Châteauneuf, est aujourd'hui perdue mais daterait, quant à elle, de la fin du III^e siècle. Une borne milliaire a été dégagée en 1942 devant le hameau des Blaïs de la commune du Cannet-des-Maures⁴, près de la Chapelle de la Trinité, à l'emplacement même du site de *Forum Voconii* (Gascou, Janon 1985). Ce milliaire de Néron, daté de 58 de n. è., devait initialement se trouver aux abords immédiats de la voie antique.

Deux autres miliaires, découverts autour de Cabasse, viennent compléter ce premier inventaire : tout d'abord une borne⁵ comportant la même mention qu'au Cannet, et rappelant la réfection de la *Via Aurelia* par Néron en 58 de n.è. Le second milliaire⁶ daté de l'époque de Constantin au début du IV^e siècle, conservé dans le chevet de l'église paroissiale de *Saint-Pons*, porte la distance de XXXVIII milles, distance séparant *Matavo* de *Forum Iulii* (Brun 1999, 274).

I. L'AGGLOMÉRATION DE *FORUM VOCONII*

I.1. Une localisation difficile

L'agglomération de *Forum Voconii* présente l'avantage d'être mentionnée dans de nombreuses sources antiques et d'avoir suscité la curiosité des érudits depuis le XVII^e siècle. Les auteurs antiques ne nous apprennent que peu de choses concernant l'occupation même

¹ *Imp(eratori) Ca(esari) / Fla(vio) Val(erio) / Consta(n) / tino P(io) F(elici) / Aug(usto) / [...]* = « À l'empereur César Flavius Valerius Contantin, Pieux, Heureux, Auguste, [Petit-fils de Marcus Aurelius Maximien Auguste, fils de Constance divinisé, Auguste, Pieux ...]. (Gascou, Janon 1985, 207-208, n°200).

² *D(omino) N(ostra) / Flavio / Valerio / [C]o[ns]t[an]t[in]o / [bo]no re(i) / [publi]cae[n]ato* = « À notre Seigneur, Flavius Valerius Constantin, né pour le bien de l'État, [...] ». (Brentchaloff, Gascou 1995, 253-254).

³ *[I]mp(eratori) / Cae[s]ari / M(arco) Aur / elio P[ro]bo / In]vic[er]to A[ug]usto) / p(ontifici) m(aximo) Go / t(hico) m(aximo) / [Ger]manico) m(aximo) / trib(unicia) p(otestate) IIII co(n)s(uli) III (?) p(atrici) p(atriciae) / proco(n)s(uli) = « À l'empereur César Marcus Aurelius Probus, Invincible Auguste, Grand pontife, Très grand vainqueur des Goths, Très grand vainqueur des Germains, titulaire de sa quatrième puissance tribunicienne, consul pour la troisième fois (?), père de la patrie, proconsul » (Gascou, Janon 1985, 203, n°196).*

⁴ *Nero Claudius/Divi Claudi F(ilius)/ Germanici Caesaris/Nep(os) Tib(erii) Caesaris Aug(usti) pr(o)/ nep(os) Divi Aug(usti) abnepos/ Caesar Aug(ustus)/[Germanicus Pontif(ex)/Max(imus) tr(ibunicia)/pot(estate)IIII imp(erator)IIII/co(n)s(ul)IIII p(ater) p(atriciae) restituit = « Néron Claude César Auguste, fils de Claude divinisé, petit-fils de Germanicus César, arrière-petit-fils de Tibère César, arrière-arrière-petit-fils d'Auguste divinisé, vainqueur des Germains, grand pontife, titulaire de sa quatrième puissance tribunicienne, triomphateur pour la quatrième fois, consul pour la troisième fois, père de la patrie, a restauré (cette route) ». (Gascou Janon 1985, 195-196, n°187).*

⁵ *Nero Claudius / Divi Claudi f(ilius) / Ger<mar>manici Cae[s]aris] / Nep(os) T(iberii) Caesaris Aug(usti) pro(nepos) Divi Aug(usti) abnepoti / Carsar Aug(ustus) / Germanicus pontif(ex) / max(imus) tr(ibunicia) pot(estate) IIII, imp(erator) IIIIco(n)s(ul) / III p(ater) p(atriciae) restituit = « Néron Claude César Auguste, fils de Claude divinisé, petit-fils de Germanicus César, arrière-petit-fils de Tibère César, arrière-arrière-petit-fils d'Auguste divinisé, vainqueur des Germains, grand pontife, titulaire de sa quatrième puissance tribunicienne, triomphateur pour la quatrième fois, consul pour la troisième fois, père de la patrie, a restauré (cette route) ». (Gascou, Janon 1985, 197-198, n°190).*

⁶ *Imp(eratori) Caes(ari) / Fl(avio) Val(erio) / Constan / tino P(io) F(elici) / Aug(usto) / [[M(arci) Au(r)elii] / Val(erii) Max / imiani] / Aug(usti)] / nepoti / Divi Aurelii / tantii Aug(ustii) / P(ii) / filio / XXXVIII = « A l'Empereur César Flavius Valerius Constantin, Pieux, Heureux, Auguste, Petit-fils de Marcus Aurelius Valerius Maximien Auguste, fils de Constance divinisé, Auguste, Pieux. Trente-quatre milles ». (Gascou Janon 1985, 204-205, n°197).*

de *Forum Voconii*, et cette absence de précision a longtemps posé le problème de l'identification du site antique (Congès, Martos 2002, 129).

I.1.1. Des hypothèses...

En effet, sa localisation a fait l'objet d'hypothèses parfois très divergentes de la part des érudits varois au cours des deux derniers siècles. Ainsi, entre la seconde moitié du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, *Forum Voconii* fut placée successivement sur les communes du Muy, des Arcs, de Gonfaron, du Thoronet, de Vidauban, du Luc-en-Provence, de Brignoles, de Cagnosc, et enfin du Cannet-des-Maures (Boyer, Février 1959 ; Brun 1999, 301 ; Congès Martos 2002, 129).

La mention la plus ancienne se trouve dans une lettre de L. Munatius Plancus à Cicéron du 15 mai 43 avant n.è., indiquant que *Forum Voconii* se situait alors à XXIV milles à l'ouest de *Forum Iulii*, l'actuelle Fréjus (Cicéron, *Ad Familiares*, X, 17, 1). L'itinéraire d'Antonin (*Itinerarium Antonini Augusti*, 298, 1) mentionne de nouveau une distance depuis Fréjus, mais de XVII milles. Toutefois, une analyse plus fine de ce dernier document par P.-A. Février et R. Boyer a permis de corriger cette valeur en XXII milles, l'origine de l'erreur pouvant alors provenir des copistes médiévaux (Boyer, Février 1959, 174 ; Brun 1999, 301). *Forum Voconii* est encore figurée comme étape sur les grands itinéraires reliant l'Italie à l'Espagne dans la Table de Peutinger (Segment 2) et l'Anonyme de Ravenne (IV, 28, 16).

C'est au XX^e siècle que la concentration des vestiges antiques dans le secteur des Blaïs, du Terme et de Ramatuelle permet de privilégier l'hypothèse de la localisation aux Blaïs. Plus particulièrement à partir de l'année 1932, lorsqu'A. Blanchet et ses collaborateurs rédigent leur *Forma Urbis Romani* (Blanchet *et al.* 1932, 55-56 ; Planche 3-02). De nombreux vestiges témoignant d'une vaste occupation antique sont alors signalés depuis Sainte-Maïsse jusqu'aux Blaïs, parmi lesquels des sépultures à crémation aux Termes et à La Trinité. Après la seconde guerre mondiale, la surveillance accrue de R. Boyer lors des travaux agricoles, ferroviaires mais également routiers et autoroutiers, permettra l'avènement d'un consensus général concernant la localisation de l'agglomération antique aux *Blaïs* sur l'actuelle commune du Cannet-des-Maures (Boyer, Février 1954 ; Boyer 1956, 1959, 1962, 1964, 1967 et 1969 ; Congès, Martos 2002). Dès 1962, ses trouvailles lui permettent de confirmer la présence « d'un important habitat gallo-romain » identifié comme l'agglomération secondaire.

I.1.2. ...À l'identification formelle aux *Blaïs*

À partir de la fin des années 1990 et au cours des années 2000, des travaux agricoles affectant en profondeur les parcelles des Blaïs (arrachage de vignes) ont motivé la conduite de plusieurs opérations archéologiques, compte tenu de l'importance et de la densité des

découvertes réalisées jusqu'alors. Impulsées par le C.A.V. et le S.R.A., ces opérations ont permis de caractériser l'étendue de l'occupation antique. Les sondages ont révélé de nombreuses structures bâties sur plus de 12 000 m² laissant entrevoir une trame urbanisée selon un plan orthogonal, tandis que le mobilier céramique indique l'existence d'occupations agricoles et artisanales (Martos 1999a et b ; Planche 3-03 et 04). La découverte d'une structure de crémation a permis de préciser la limite de l'habitat du Haut-Empire, mais également de noter la présence d'une occupation funéraire située à l'est du Hameau des *Blais* (Martos 1999a, 43).

Consécutivement à la campagne de sondages, deux campagnes de fouilles préventives ont été prescrites sous la direction du S.R.A. et du C.A.V. en partenariat avec la commune du Cagnet-des-Maures (Martos 1999c ; Congès, Martos 2000a et b, 2001 et 2002). Deux secteurs d'habitat, une esplanade et un bâtiment thermal public ont été identifiés. Le long de la voie aurélienne s'ouvrent des boutiques et un portique rappelant la fonction commerciale du site. L'arrière de ces édifices est dévolu à la sphère privée avec de petites habitations s'ouvrant sur des jardins. L'occupation du site a pu être précisée entre le I^{er} siècle avant n.è. et le début du III^e siècle de n.è. selon cinq grandes phases chronologiques. Les deux premiers états correspondent aux prémices de l'occupation et sont les moins bien conservés. Le troisième état regroupe les vestiges datés de la fin du I^{er} siècle / début II^e siècle de n.è. ; il est marqué par une modification de la trame urbaine : les structures antérieures sont détruites afin de redessiner un plan d'avantage régulier organisé en lots quadrangulaires perpendiculairement à l'axe routier. Le quatrième état est également caractérisé par quelques réaménagements de l'espace dans la dynamique des modifications de la troisième phase d'occupation. Puis le site connaît, dans les deux secteurs fouillés, une phase d'abandon entre la fin du II^e et le début du III^e siècle. Un cinquième état est caractérisé par l'installation de trois inhumations datées de la seconde moitié du III^e siècle (bâtières de *tegulae*) dans les secteurs abandonnés de l'habitat antérieur. Enfin, après un long hiatus, des structures datant du XIV^e siècle (dont deux fosses contenant du matériel) marquent l'ultime phase d'occupation du site (Congès, Martos 2000a, b et c ; Congès, Martos 2001a et b ; Martos 1999a ; Martos *et al.* 2004).

Au cours de ces opérations en 2000 et 2001, c'est la découverte d'une inscription qui permet l'identification formelle de l'agglomération (Bats, Martos 2008 ; Planche 3-03B). Il s'agit d'une étiquette de plomb destinée à être attachée aux marchandises en circulation mentionnant le destinataire ou le fournisseur, la nature de la marchandise, la quantité ou bien encore la valeur. La mention « *FOR VOC* », destinée à un récipient en bronze (« *Aenum* ») vient définitivement confirmer l'identification de *Forum Voconii* avec le site des *Blais*.

I.2. *Forum Voconii* au cours du Haut-Empire : un carrefour commercial ?

Fondée probablement à la toute fin du II^e siècle ou au début du I^{er} siècle avant n.è., cette entité joue dès la seconde moitié du I^{er} siècle avant n.è., un rôle politico-économique important. Elle permet à Rome d'encadrer les activités économiques indigènes en canalisant une partie de la production vers l'*Urbs* au profit de ses légions (Pasqualini 2011b ; Brun 1999, 134). À l'instar de Fréjus, le titre de *Forum* désigne ce lieu comme une place économique, juridique et religieuse à laquelle est rattaché un territoire défini. Citée comme *oppidum latinum* par Pline (*Hist. Nat.*, III, 37), la ville s'est vu octroyer le *Jus latii* probablement par César (Bertoncello 2002, 155, Bertoncello, Codou 2003, 168). Ce titre confèrerait à cette agglomération une compétence territoriale dans les premiers temps de son existence. À cette époque, le territoire jouxte celui de *Forum Iulii*, avant que cette dernière ne l'absorbe (Gascou, Janon, 1985 ; Bertoncello 2002, 155 ; Bertoncello, Codou 2003, 168).

Cette pleine entrée dans la romanité à travers sa fonction de marché permet à l'agglomération secondaire de se doter d'une parure monumentale publique comme semble en témoigner la découverte d'un chapiteau corinthien (Brun 1999, 303). Une dédicace, conservée au Luc semble accréditer cette hypothèse : dédiée à la Justice et à la Clémence d'Auguste, copie du *clipeus virtutis* offert par le Sénat à Auguste en 27 avant n. è., elle témoignerait d'un espace de culte dédié à l'empereur. Cette autonomie semble durer jusqu'à son englobement par la colonie de *Forum Iulii* sans que la date de cet évènement ne puisse être précisée (probablement entre le dernier tiers du I^{er} siècle avant n.è. et la fin du I^{er} siècle de n.è. ; Brun 1999, 134 ; Gascou, Martos 2000, 232-237 ; Bertoncello 2002, repris par Bertoncello, Codou 2003, 168).

L'agglomération a été établie sur le long de deux axes, ce qui lui confère alors une position stratégique de carrefour sur le parcours de la voie aurélienne avec une voie secondaire nord-sud (Planche 3-02). Identifié archéologiquement au nord-ouest, cette dernière traverse l'agglomération avant d'emprunter le vallon de La Trinité. Elle a été partiellement dégagée sur une longueur de 20 m lors des sondages effectués par F. Conche au débouché du Vallon de Barueti puis lors de la fouille de M. Valente (Conche 2007 ; Conche *et al.* 2007 ; Valente 2008 et 2009). Le premier état se présente sous la forme d'un creusement dans le substrat d'une largeur de 2 m. Elle aurait été mise en place au cours du II^e siècle avant n. è., et peut reprendre le tracé d'un axe antérieur. La voie « romaine » est mise en place plus tardivement et son utilisation ne présente aucun hiatus au cours du Haut-Empire. Elle est régulièrement entretenue comme en témoignent les vestiges de plusieurs réfections jusqu'à la seconde moitié du I^{er} siècle, indiquant une certaine pérennité de son utilisation par les populations locales (Valente 2009, 85). Cet entretien se manifeste par des phases de creusement destinées à gérer l'accumulation sédimentaire lors d'épisodes de

pluie. Par ses caractéristiques techniques (3 m de largeur maximale notamment), il s'agit d'un axe secondaire qui aurait pu relier au nord, cette agglomération à *Reis Apollinaris* (Riez) en passant par la *mutatio d'Anteae* (Draguignan ; Conche *et al.* 2007, 44). Ce tracé conduit près de l'Argens au niveau d'Entraygues, après le franchissement du col de Chaume. Un pont identifié au Pont d'Astros, en amont de la commune actuelle de Vidauban, permettait le franchissement du fleuve. M. Valente suggère que cet axe était probablement emprunté par les populations locales depuis l'âge du Fer afin de rejoindre les rives de l'Argens, propices au développement des activités agricoles, qui se sont intensifiées au cours du Haut-Empire grâce au statut de marché (*forum*) et de carrefour commercial de l'agglomération et constitue une voie alternative en direction du Muy (Valente 2009, 87). L'existence de cette voie témoigne des échanges avec l'arrière-pays notamment quelques habitats indigènes qui ont été identifiés dans le secteur. Cette volonté de structuration administrative et juridique se traduit par un programme d'urbanisation « à la romaine », identifié au sein de l'agglomération lors des fouilles de F. Martos notamment marquée par l'aménagement d'un portique et la normalisation du plan de la ville dans la première moitié du I^{er} siècle (État 2 ; Martos 2003 ; Valente 2009, 86).

L'agglomération ne révèle pas une continuité d'occupation au-delà du III^e siècle dans les parcelles explorées (Martos *et al.* 2004, 30). Au même titre que Fréjus, cet abandon témoigne d'une chute démographique de la population. L'agglomération semble avoir été désertée, la population sans doute déplacée vers des lieux de production dont certains ont pu se pérenniser un temps ?

I.3. Les zones funéraires de *Forum Voconii*

I.3.1. L'espace funéraire occidental : Les Termes

Depuis le début du XX^e siècle, et parmi les indices de site pour la localisation de l'agglomération antique, figurent de nombreuses sépultures, qui ont permis de fixer les limites de l'agglomération. Situées aux abords de l'agglomération, elles sont systématiquement réparties de part et d'autre de la voie antique.

En 1951, P.-A. Février signale que des tombes à incinérations ont été identifiées lors du « creusement de la maison Robert », soit l'actuel Domaine des Thermes (Aubert *et al.* 1957 ; Planche 3-02, n°13 et 3-05, A).

Ce sont les travaux routiers et ferroviaires qui, s'ils ont largement participé à leur destruction en ont malgré tout permis la connaissance des zones funéraires de cette agglomération. En 1956, dans le cadre de la surveillance des travaux du chemin de fer et des travaux de rénovation de la route nationale RN7, R. Boyer signale la découverte d'une structure primaire de crémation comprenant, outre les très nombreux fragments d'os brûlés

humains et de faune, de nombreux éléments de mobilier sur une emprise d'environ 8 m de diamètre et 0,70 à 0,80 m de profondeur⁷ (céramiques, monnaie, verre, etc. ; Benoit 1958, 436-437 ; Boyer 1959, 91 ; Planche 3-05, B). Cette structure constitue l'une des premières découvertes significatives de l'existence d'un espace funéraire associé au lieu alors désigné comme « *site probable du Forum Voconii des itinéraires* » (Benoit 1962 ; Euzennat 1969, 447 ; Brun 1999, 303). Malgré les nombreux pillages et les dégradations par les engins mécaniques, la zone comprise entre la route et le tracé ferroviaire témoigne de la présence d'un espace sépulcral sur une emprise étendue. À la lumière des découvertes anciennes, il est possible de préciser son extension maximale depuis Ramatuelle jusqu'à la Ferme des Termes, où de nombreux éléments mobiliers épars ont été collectés lors de prospections (Brun 1999, 303-304). Ces découvertes sont localisées le long d'une voie bordée par un empierrement excédant 6 m de large et identifié sur près de 300 m comme étant un tronçon de la voie aurélienne (Boyer 1959, 88-91). Puis, en 1968, quatre structures de crémation font l'objet d'une fouille à la suite des campagnes de défonçages agricoles sur des parcelles de vignes (Euzennat 1969, 447 ; Brun 1999, 304). Une stèle funéraire d'époque julio-claudienne⁸, malheureusement incomplète, a été signalée en réemploi comme seuil de la Chapelle La Trinité, au niveau de l'emprise orientale de l'occupation funéraire (Brun 1999, 303). Trois autres stèles funéraires ont été mises au jour dans les parcelles du *Domaine des Thermes*⁹. La première¹⁰, découverte en 1898, est datée des II^e-III^e siècles tandis que les deux autres¹¹ ne sont que des fragments datés de la période Julio-claudienne (Brun 1999, 304 ; Gasco, Martos 2000). Ces témoignages épigraphiques, dont aucun n'a été identifié en contexte, constituent les seuls indices de l'existence de stèles funéraires sur l'ensemble sépulcral occidental.

En 1997, les campagnes de prospections conduites par F. Bertoncello ont également révélé la présence de nombreux tessons antiques sur ces parcelles (Bertoncello 1999, 60).

⁷ Ces dimensions, au regard de la documentation du Var, me paraissent particulièrement vastes ; il pourrait alors s'agir de larges épandages liés à des aires de crémation utilisées de manière successive ce qui expliquerait un diamètre si important (?). Concernant la profondeur, je n'ai pas de solutions d'interprétation. Il se pourrait que cela résulte de l'accumulation des crémations... il serait alors intéressant de pouvoir observer le mobilier découvert au sein de cette structure s'il a pu être conservé (Clos de la Tour ?), afin de le mettre en rapport avec les tombes découvertes sur le site des Termes.

⁸ Stèle funéraire perdue, de forme quadrangulaire, employée comme base de jumelle de pressoir, puis placée dans le mur de la Chapelle de la Trinité, aujourd'hui détruite (dimensions inconnues) : *Tettiae T[et]ti F[iliae] / Messiae / H[eredes] ex T[estamento]* : « À Tettia Messia, fille de Tettius, ses héritiers, conformément à son testament (ont élevé ce monument) » (Gasco, Janon 1985, 152-153, n°141).

⁹ La découverte de probables restes architecturaux de thermes (Boyer 1962) au lieu-dit du Terme (mentionné ainsi sur la Carte de Cassini au XVIII^e siècle et désignant l'extrémité orientale de la commune du Cannet-des-Maures) est sans doute à l'origine de la confusion orthographique entre ces deux termes, dont le nom du lieu-dit est devenu Les Termes au cours du XX^e siècle. En outre, cette confusion peut-être également accentuée par le nom du vaste domaine agricole des Thermes installé sur l'emplacement de l'espace funéraire et d'une *villa* ? Pour plus de clarté dans ce travail, je mentionnerais uniquement le nom du lieu-dit figurant désormais sur les cartes IGN : Les Termes.

¹⁰ Stèle funéraire découverte à la toute fin du XIX^e siècle lors de labours. La stèle est en grès au sommet arrondi (Hauteur : 1,17 m ; largeur : 0,34 m, épaisseur : 0,15 m) : *D[is] M[anibus] / Ursae / Animae In / nocentis / Sim[ae] an[norum] XX / Statia Lupa / Mater* : « Aux Dieux Mânes, Ursa, âme parfaitement innocente, morte à l'âge de vingt ans, Statia Lupa, sa mère (a élevé ce monument) » (Gasco, Janon 1985, 157-159, n°146).

¹¹ Découverts dans les années 1970, ces deux fragments de stèles n'ont été étudiés que dans les années 2000. Le premier est en marbre (hauteur : 0,27 m ; largeur : 0,28 m ; épaisseur : 0,01 à 0,03 m) : *L[ucius] Arr[untius] ? f[ilius] / An[niensi] tribu Va[le]... / Caesiae [...] / Uxo[ri] posuit ?* = « Lucius Arrentius (?) Vale[...], appartenant à la tribu des Aniensis, a élevé ce monument pour Caesia, son épouse ». Le second correspond à une plaque de marbre (hauteur : 0,15 m ; largeur : 0,16 m ; épaisseur : 0,03 m) : [...] Arr [...] / Vale [...] : « [L[uciu], -ucio ?] Arr[untius], -untio ?) Vale... » (Gasco, Martos 2000).

▪ **Les premiers sondages archéologiques (2007)**

L'arrachage de vignes sur les parcelles attenantes à la ferme des Termes a motivé un diagnostic archéologique conduit entre le 22 et 24 mai 2007 sous la direction de Marc Borréani¹² (Borréani 2006 Planche 3-02, n°11 ; 3-05, n°1). Cette opération a consisté en vingt-cinq sondages (environ 5m² chacun), dont une douzaine ont été négatif (sud-est de la parcelle). Au nord-ouest, les résultats ont pu démontrer une occupation funéraire de part et d'autre d'un axe routier identifié immédiatement comme la voie aurélienne. Dix ont pu être identifiées sépultures (neuf structures de crémation et une inhumation).

Cette première évaluation révélant un potentiel archéologique important dans ce secteur, une fouille préventive a été réalisée dès l'automne 2007 par le Service Régional de l'Archéologie (S.R.A. – P.A.C.A.), en partenariat avec le Centre Archéologique du Var, porteur de l'opération, et la commune du Cannet-des-Maures.

▪ **La fouille préventive (2007-2008)**

La fouille préventive de la parcelle a été placée sous la direction scientifique de F. Martos¹³ en collaboration avec l'association du Centre Archéologique du Var (C.A.V.). La phase de terrain s'est déroulée de septembre 2007 à juin 2008 et a été financée par le Ministère de la Culture et de la Communication, le C.A.V. et la commune du Cannet-des-Maures.

Zone	Crémations	Inhumations	Total
900	36	3	39
901	96	20	117
906	20	8	27
Total	152	31	183

Tableau 10 - Nombres de sépultures exhumées sur le site des Termes d'après le travail de recollement des données

L'exploration archéologique a permis la découverte de 183 structures funéraires ainsi que de nombreux vestiges bâtis sur une surface d'environ 2500 m² (Martos *et al.* 2010 ; Planche 3-08 ; Tableau 10). La superficie a été divisée en différentes zones, réparties de part et d'autre de la voie aurélienne et des structures bâties. Ces deux zones ont délivré 132 structures liées à la crémation et 23 inhumations. Elles sont parfois regroupées de manière très dense alors que d'autres espaces demeurent vides d'occupation. Les zones 900 et 901 se situent au nord de la voie antique. La zone 900 s'étend à l'ouest tandis que la zone 901 est située à l'est, la limite entre elles étant matérialisée par l'axe défini par le mur M1. Des structures bâties, antérieures à l'occupation funéraire et orientées sur la voie antique, ont

¹² Service du Patrimoine et de l'Archéologie, Direction des Affaires Culturelles, Conseil Général du département du Var.

¹³ Archéologue, Service Départemental d'Archéologie - Conseil Régional du Var

été dégagées. Au centre de l'emprise, la zone 904 correspond à l'emprise du tracé de la voie antique, orientée nord-est/sud-ouest. La zone 906 est située au sud du tracé de la voie antique. Présentant une occupation moins dense, cette zone a délivré 19 structures de crémation et 8 inhumations ainsi que trois tronçons de murs, tous implantés parallèlement à l'axe de la voie antique.

▪ **Les sondages et la fouille préventive de la parcelle adjacente (2010)**

De nouveaux sondages archéologiques ont été effectués en 2010 en prévision de travaux agricoles sur la parcelle adjacente à celle de l'espace funéraire des Termes sous la direction de Patrick Digelmann (Digelmann 2011a et b ; Planche 3-07). Les opérations ont permis le dégagement d'un tronçon de la voie aurélienne dont deux niveaux successifs d'utilisation ont pu être distingués, datés tous deux du I^{er} siècle de n.è. Seules trois inhumations, dans le fossé de drainage lié à la voie, ont été mises en évidence ; aucune sépulture de crémation n'a été identifiée. La position marginale de ces sépultures, aux marges de l'espace funéraire, dans un fossé, permet de circonscrire une limite à l'occupation occidentale de la nécropole.

1.3.2. Le reste de l'agglomération

▪ **Des découvertes éparses**

Une stèle funéraire découverte à Sainte-Maïsse, à 1,5 km à l'est des Blais, se rapporte à la présence d'un espace funéraire associé à une *villa* romaine, dont la présence est attestée depuis le XIX^e siècle. Cette stèle¹⁴, datée de la période julio-claudienne, est réemployée dans le mur actuel d'un ancien couvent ou d'une chapelle, transformé(e) en maison individuelle (Brun 1999, 305).

Dans la partie septentrionale de la commune, au lieu-dit La Brèche-Mioulan ou Miolan, un groupe de dix sépultures a été identifié, en grande partie détruit par les engins de terrassement lors des travaux d'élargissement de la RD 17. Parmi ces sépultures, deux crémations et une inhumation sous *tegulae* ont fait l'objet de fouille. Le mobilier qui les accompagnait a permis de les rattacher à l'Antiquité sans plus de précision (Benoit 1962, 703¹⁵ ; Brun 1999, 306).

¹⁴ Stèle funéraire quadrangulaire en grès (hauteur 0,49 m ; largeur : 0,96 ; épaisseur : non mesurable) : *L(ucius) Calvisius Aquinus / C(aio) Calvisio Rustico / et Gaviae Modestae / Parentibus* = « Lucius Calvisius Aquinus (a élevé ce monument à) Caius Calvisus Rusticus et Gavia Modesta, ses parents » (Gascou, Janon 1985, 157, n°145).

¹⁵ Sépultures localisées par erreur sur la commune du Thoronet.

▪ **L'ensemble funéraire des Blais**

Au nord-ouest de l'agglomération, deux opérations archéologiques préventives ont permis de dégager un espace funéraire à proximité de la voie remontant vers le Vallon de Barueti (Conche *et al.* 2007 ; Valente 2009 ; Planche 3-04, n°2 et 3-09). La première opération qui consistait en un diagnostic a permis d'identifier six structures secondaires, le long de la voie. Compte tenu des délais, seulement trois ont pu faire l'objet d'une fouille¹⁶. En 2008, une fouille préventive a permis la poursuite de la fouille des structures et de la voie (Valente 2009).

L'occupation funéraire est contemporaine du troisième état d'utilisation de la voie (phase IId ; Valente 2009). Cette réutilisation fait suite à un dépôt de colluvions, à la suite de probables fortes intempéries ayant recouvert les deux premières phases d'utilisation (datées du tournant de l'ère sans plus de précision), et témoigne ainsi du réinvestissement du secteur par les habitants. La durée d'utilisation de l'espace funéraire est fixée entre le début et la fin du I^{er} siècle de n.è. Les sépultures présentent une configuration inhabituelle puisqu'elles surplombent les premiers niveaux d'utilisation de la voie, dont la bande de roulement est creusée dans le substrat (1 à 1,50 m inférieur ; Conche *et al.* 2007). C'est peut-être à cet espace funéraire qu'il faut rattacher la stèle funéraire de Tettia Messia. La dépression de la voie antique et l'espace funéraire sont ensuite recouverts par un nouvel apport sédimentaire, ayant entraîné des fragments de blocs, de *tegulae*, d'*imbrices* et de céramiques (état III ; Valente 2009, 43). À l'heure actuelle, l'emprise de cet espace funéraire n'a pu être délimitée précisément du fait de la faible superficie fouillée. Toutefois, une extension peut être envisagée le long de la voie, sur le modèle du site des Termes, où les limites de l'espace funéraire sont plus claires.

II. LA STATION ROUTIÈRE DE *MATAVO* ET LE *PAGUS MATAVONICUS*

II.1. Une localisation difficile

La station routière de *Matavo* est nommée dans les itinéraires antiques et médiévaux sous le nom de *Matavone* sur la *Table de Peutinger* et en tant que *Matavonio* ou *Matabonio* (faisant référence à *Matavonico pago* ; Planche 3-09, A) dans l'itinéraire d'Antonin (*Itinerarium Antonini Augusti*, 297, 4).

Au même titre que *Forum Voconii*, la localisation de la station routière de *Matavo* a fait l'objet de propositions discordantes. Au XIX^e siècle, F. Aube signale de nombreux vestiges sur l'ancienne commune de Campdumy¹⁷, dans la plaine, le long du tracé de la voie aurélienne et propose d'y restituer l'emplacement de la station routière (Aube 1868, 284 ;

¹⁶ Grâce au concours de P. Baillet (Anthropologue, Musée des ATP, Communauté d'agglomération de Dracénie).

¹⁷ Cette commune, supprimée en 1839, a fait l'objet d'un partage entre les communes actuelles de Flassans-sur-Issolle et Cabasse.

Von Bonstetten 1873, 12). Cette identification n'est pas remise en cause avant 1959 ; à cette date R. Boyer et P.-A. Février proposent de situer l'agglomération antique sous le village actuel de Cabasse, en retrait de la voie aurélienne comme c'est parfois le cas pour certaines agglomérations routières d'après R. Chevallier¹⁸ (Chevallier 1972). Leur hypothèse s'appuie notamment sur la découverte d'une inscription honorifique¹⁹ dédiée à Caligula, en remploi dans le mur d'une maison et mentionnant clairement le *pagus Matavonicus* (Boyer, Février 1959, 171-174 ; Planche 3-09, B). Toutefois, la physionomie des vestiges découverts évoque plus la présence d'une *villa* que d'un habitat groupé (Bérard *et al.* 1993, 309).

C'est en 1993, à l'occasion d'un article synthétique, que G. Bérard et ses collaborateurs placent définitivement l'agglomération antique sur la commune de Cabasse, au lieu-dit *La Grande Pièce* (Bérard *et al.* 1993). Elle est localisée le long de la *Via Iulia Augusta*, entre *Ad Turrem et Forum Voconii*, où de nombreux vestiges antiques sont connus depuis la seconde moitié du XX^e siècle. Les vastes campagnes de prospections conduites en 1990 par A.-M. Ledoux sur le territoire supposé du *pagus* ont permis de récolter un mobilier abondant et varié (céramiques, meules, marbre ; Brun 1999, 277). Enfin, en 1997, la parcelle E2 295 fait l'objet d'un diagnostic archéologique en amont de travaux agricoles (Borréani 1997). Les vestiges couvriraient une étendue de plus de 1,6 ha au nord de l'actuelle voie D79, reprenant le tracé de la voie aurélienne. Cette opération archéologique de grande ampleur (une cinquantaine de sondages) a permis de documenter la configuration d'îlots d'habitation et de dégager un tronçon de la voie, large de plus de 10 m, identifiée comme la voie aurélienne (Borréani 1997). Ces fouilles complètent les résultats des sondages réalisés par M. Moliner qui avaient eu lieu en 1983, au sud de la route de la Seigneurie, dans la commune voisine de Flassans-sur-Issole (Moliner 1983).

II.2. Une autonomie territoriale

Le terme de *pagus* désigne une subdivision administrative du territoire de la cité liée notamment au recensement des biens fonciers (Bérard *et al.* 1993, 304-308 ; Brun 1999, 132-133 ; Tarpin 2002, 202 ; Bertinello 2002, 157). Le nom de *Matavo* ou *pagus Matavonicus* dérive d'un toponyme indigène, repris pour nommer l'agglomération romaine comme c'est souvent le cas en Gaule (Barruol 1969, 129). En effet, la reprise du nom gaulois dans *matavonicus* marque la « fossilisation » du territoire d'une petite communauté au début de l'Empire, facilitant son intégration dans le cadre de l'organisation administrative de la Narbonnaise, mais son degré d'autonomie demeure encore méconnu au moment de la conquête (Tarpin 2002, 202).

¹⁸ « La statio ou mutatio se trouve au croisement d'un *diverticulum* conduisant à la bourgade, elle-même en position défensive à quelque distance » (Chevallier 1972, 130).

¹⁹ *Pro salute / Ca(ii) Caesaris German(ici) / f(ili) Germanic(i) August(i) / Pagus Matavonicus*= « Pour le salut de Caius César, Fils de Germanicus, Vainqueur des germains, Auguste, le *Pagus Matavonicus* (a élevé ce monument) » (Gascou, Janon 1985, 174-175, n°164).

Des travaux, associant indices historiques et archéologiques, ont permis de proposer une restitution de l'emprise du territoire de ce *pagus* situé dans les Pays de l'Issole. Il constitue une entité intermédiaire entre le territoire de la *civitas* de *Forum Iulii* et celui d'*Aquae Sextiae* (Bérard *et al.* 1993, 321-333 ; Bertoncello 2002, 157). Un autre argument en faveur de cette autonomie territoriale est la frappe de monnaie dont la légende *MATA* pourrait faire référence à cette agglomération. Son émission serait datée des années 27-20 avant n.è. et commémorerait la création du *pagus* (Bérard *et al.* 1993, 304-306 ; Planche 3-13, C). Cette fondation, au profit de la colonie de droit romain *Forum Iulii* déduite dans les mêmes années, plaide en faveur d'un programme de réorganisation territoriale du secteur, notamment avec la perte de l'autonomie de l'ancien *oppidum latinum* de *Forum Voconii* (Bertoncello 2002, 157).

II.3. Une physionomie encore largement méconnue

L'habitat s'organiserait de manière linéaire au nord de la voie aurélienne. De nombreux vestiges témoignant de la présence d'artisans, de commerces et de sanctuaires y ont été découverts (céramiques, borne miliaire ; Planche 3-14). Ces vestiges datent essentiellement du I^{er} siècle de n.è. et reflèteraient la conséquence du déplacement d'une occupation antérieure (habitats perchés situés sous l'actuel village de Cabasse ? ; Brun 1999, 272-277).

Le territoire associé au *pagus* au cours du Haut-Empire est encore largement méconnu compte tenu du caractère sporadique des découvertes et des investigations archéologiques (Bérard *et al.* 1993, 333). Toutefois, la présence de petits bassins naturels a sans doute favorisé une occupation dispersée liée à la production agricole autour de *villae* ou d'exploitations agricoles plus modestes comme en témoigne tout le réseau d'habitats ruraux mis archéologiquement en évidence depuis le début du XX^e siècle (Planche 3-14, n°1, 3, 8, 9, 11, 16 à 18, 20 à 31).

La période qui succède au III^e siècle n'offre plus de témoignages de l'occupation des habitats au sein du *pagus*. Si les diagnostics effectués aux lieux-dits La Seigneurie et à La Grande Pièce ont montré des niveaux d'abandon, il est certain que l'habitat a persisté dans d'autres secteurs compte tenu de la présence de sépultures datées des III^e, IV^e et V^e siècles (Bérard 1980 et 1981 ; Brun 1999, 176).

II.4. Les zones funéraires de *Matavo*

Au XIX^e siècle, F. Aube signale les premières sépultures antiques parmi d'importantes découvertes effectuées sur l'ancienne commune de Campdumy²⁰, dans la plaine (Aube 1868, 284 ; Borréani, Cazalas 1999). À cet endroit, passe la voie aurélienne dont le tracé est

²⁰ Cette commune, supprimée en 1839, a fait l'objet d'un partage entre les communes actuelles de Flassans-sur-Issole et Cabasse.

fossilisé par l'actuel chemin de la Seigneurie. En charge de la notice consacrée à Cabasse dans la carte archéologique du Var, F. Aube énumère les nombreux vestiges sur lesquels s'appuie son identification, parmi lesquels « *des tombes, des traces de constructions et de nombreuses monnaies* » mais également « *les inscriptions qu'on voit aujourd'hui à Cabasse* » (Von Bonstetten 1873, 12).

En 1956, a été mise en place une première fouille extensive dans un contexte d'urgence, sous la direction de G. Bérard (Bérard 1961). Ces fouilles se poursuivent les années suivantes et permettent d'exhumer de nombreuses sépultures. Grâce à la mise en place de problématiques scientifiques en amont de la fouille et des observations rigoureuses sur le terrain, deux sites (La Calade et La Guérine) offrent une documentation de très bonne qualité alors que les fouilles ont été réalisées à une époque où la recherche en archéologie funéraire n'en est encore qu'à ses prémices (Bérard 1961, 1963 et 1980).

En 1993, G. Bérard et ses collaborateurs donnent finalement raison à F. Aube, en localisant de manière définitive le *pagus* aux lieux-dits Campdumy et La Grand Pièce pour l'habitat (Planche 3-14 et 3-15). Les espaces funéraires sont situés aux alentours et ont pu être identifiés à partir de la concentration des vestiges exhumés et identifiés (Bérard *et al.* 1993).

II.4.1. L'ensemble funéraire de La Calade (1956 et 1962)

Implanté sur le piémont méridional d'une colline, à l'ouest de l'agglomération, l'espace funéraire de La Calade a délivré de nombreux vestiges au cours du temps. En 1911, une tombe à inhumation avait été dégagée par le propriétaire de la parcelle. En 1956, G. Bérard a dégagé une crémation sur la même parcelle (Bérard 1958, 434-435 ; Bérard 1961, 8 ; Bérard 1981 ; Planche 3-14, n°6 et 3-15, n°2). Un fragment de sarcophage de marbre blanc présentant un décor de scène de chasse a été également mis au jour (Bérard 1958).

Toujours en 1956, une première campagne de fouille conduite par G. Bérard a délivré 34 sépultures, dont deux inhumations, datées du III^e siècle, qui présentaient un bon état de conservation général (Planche 3-16 ; Tableau 11). Cette opération archéologique a permis de dégager les vestiges sur une emprise d'environ 5 m de large, limitée au nord par une restanque, probablement moderne, et au sud par la route actuelle (RD79) qui a probablement détruit la partie méridionale de l'espace funéraire. L'emprise du site est alors estimée à environ 400 m² pour une occupation comprise entre la seconde moitié du I^{er} siècle et le III^e siècle de n.è. C'est surtout dans la zone centrale, autour d'un petit cabanon moderne, que sont concentrées les sépultures les plus anciennes (milieu I^{er} siècle/ début II^e siècle) tandis que les autres, plus récentes (II^e et III^e siècles), sont implantées de manière plus lâche de part et d'autre de ce premier noyau central (Bérard *et al.* 1993, 318).

En 1962, des travaux agricoles permettent de compléter ces premières données par la découverte de cinq autres structures de crémation dont quatre datées du II^e siècle et une inhumation du III^e siècle (Bérard 1963a ; Bérard *et al.* 1993, 318). Malheureusement,

l'absence d'enregistrement topographique ne permet de replacer avec précision ces sépultures.

Les sépultures exhumées, malgré une estimation importante de leur nombre, pourraient être liées à une exploitation agricole (*villa* ? ferme ?), puisque celles-ci demeurent assez éloignées de l'agglomération.

	Crémations	Inhumations	Total
1956	32	2	34
1962	4	1	5
Total	36	3	39

Tableau 11 - Nombres de sépultures exhumées sur le site de la Calade

II.4.2. L'ensemble funéraire de La Guérine (1972)

L'espace funéraire de *La Guérine* est implanté à l'ouest du village actuel de Cabasse, dans une enclave propice à l'habitat et à la mise en culture depuis l'Antiquité (Bérard 1980, 62 ; Planche 3-14, n°12 et 3-15, n°2). En 1929, le secteur révèle une occupation funéraire lors de travaux agricoles qui détruisent de très nombreuses tombes (six ossuaires ont pu être récupérés et deux stèles funéraires exhumées dont l'une comporte une inscription ; Benoit 1958, 435-436 ; Bérard 1980, 21).

En 1957 et 1961, des travaux agricoles dans ces parcelles ont détruit environ 150 sépultures dont certaines sont clairement attribuables à la période médiévale d'après la présence d'inhumations dans des coffrages de dalles de lauze associées à des fragments de pégaux (Bérard 1980, 62 ; Bérard *et al.* 1993, 319). Lors de ces destructions, seules deux inhumations sous bâtière de *tegulae* et trois crémations secondaires ont fait l'objet d'observations plus détaillées.

C'est de nouveau dans un contexte d'urgence qu'est mise en place une fouille de sauvetage au cours de l'hiver 1972 lors de la construction de l'autoroute A8 (Bérard, Boyer 1962 ; Planche 3-17). Malgré la destruction de nombreuses sépultures (85% d'après l'estimation donnée par G. Bérard ; Bérard 1980), 31 sépultures antiques ont été fouillées. Les plus anciennes tombes²¹ sont représentées par deux tumulus datés de l'âge du Fer, dont l'un est particulièrement bien conservé²². L'espace funéraire antique est implanté de part et d'autre d'un axe secondaire parallèle à la voie aurélienne, en contrebas d'un habitat gallo-romain (*villa* ou grosse ferme respectivement d'après Bérard 1980 et Brun 1986, 140²³). Implanté au cours du I^{er} siècle de n.è., un premier noyau funéraire central se forme, sans doute à la fin du I^{er} siècle. L'espace funéraire est occupé de manière pérenne, mais selon une

²¹ Une partie du mobilier issu de la fouille a été volée (Goudineau 1980b).

²² Plus d'une trentaine de tumulus ont été répertoriés sur le territoire de la commune de Cabasse par G. Bérard (Bérard 1980, 61).

²³ J.-P. Brun désigne cette occupation comme un habitat rural indéterminé, installé sur la partie méridionale de la colline et dominant la voie aurélienne et la nécropole. Une meule à huile et un bloc d'assise de montant y ont été dégagés attestant la présence d'un pressoir à huile (Brun 1986, 140).

occupation légèrement distendue jusqu'à l'Antiquité tardive. L'emprise de cette nécropole représenterait une superficie totale d'environ 500 m² avec une estimation d'environ 250 sépultures (Bérard *et al.* 1993, 319).

Dans le cadre de ce travail, seules les données émanant des sépultures du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive ont été retenues soit 10 inhumations et 23 crémations dont une structure primaire. Parmi ces dernières, deux n'ont pu être fouillées. Les sépultures sont réparties selon deux groupes distincts. Un premier noyau, situé à l'est, regroupe les tombes à crémation des I^{er} et II^e siècles de n.è. sur environ 30 m², au sud d'un mur de soutènement antique, dominant un chemin large de 5 m. À partir du II^e siècle, quelques sépultures sont implantées au sud et à l'ouest, le chemin étant alors sans doute abandonné. Ce déplacement se poursuit les siècles suivants avec l'implantation des inhumations de l'Antiquité tardive (Bérard *et al.* 1993, 319).

II.4.3. Les découvertes du secteur de la Grande Pièce

Une épitaphe sur marbre²⁴ conservée dans les collections épigraphiques du Château, réunies au XIX^e siècle, constitue l'un des premiers témoignages concrets de la présence d'un espace funéraire au lieu-dit La Grande Pièce. Cet espace funéraire semble être le plus étendu de l'agglomération antique de *Matavo*. Implanté à l'ouest de l'agglomération routière, les vestiges sont localisés au niveau du carrefour de la route départementale 79 et d'une voie communale, actuel chemin de la Seigneurie qui reprend le tracé de la voie aurélienne.

Des sépultures ont également été identifiées au sud, au-delà de la voie aurélienne, sur la commune de Flassans-sur-Issole. En effet, des incinérations ont été reconnues lors de travaux agricoles par G. Bérard au lieu-dit La Seigneurie (Bérard 1963b ; Gauthier 1986, 464 ; Bérard *et al.* 1993, 311-318 ; Brun 1999, 406). Ces sépultures étaient également associées à des structures bâties liés à l'habitat de la Grande Pièce. Au sud de ces découvertes, à Saint-André, une stèle funéraire se rapportant soit à l'espace funéraire de *La Grande Pièce*, soit à un espace funéraire privé associé à une villa, a été mise au jour en 1956 au sud de la voie (Bérard, 1958 ; Brun 1999, 406-407 Planche 3-14, n°18).

Les données les plus récentes portant sur cet espace funéraire sont liées à un diagnostic puis une fouille préventive réalisées à la suite d'un arrachage de vignes en 2009 et 2010 sous la direction de M. Valente, en amont d'un défonçage²⁵ (Valente 2010a ; Valente *et al.*, à paraître ; Planche 3-14, n°13). Les sondages effectués²⁶ sont situés immédiatement à l'est des vestiges de l'agglomération de *Matavo* (parcelle E2 296). Seule l'extrémité

²⁴ Stèle funéraire en marbre jaune (hauteur : 0,35 m ; longueur : 0,44 m ; épaisseur : 3,5 m) : *D(is) M(anibus) / Lenti Pudeni / nti Coyla / Marcellina / Marito Pie / ntissimo F(ecit)* = « Aux Dieux Mânes, de Lentius Pudentius. Coelia Marcellina a élevé (ce monument) à son mari très dévoué » (Gascou, Janon 1985, n°166)

²⁵ Si le rapport lié au diagnostic a pu être consulté, celui relatif à la fouille est indisponible car toujours en cours de rédaction à l'heure où sont rédigées ces lignes.

²⁶ Le Service Régional de l'Archéologie a confié au Centre Archéologique du Var la réalisation de sondages (22 tranchées au total) qui se sont déroulés sur une semaine, entre le 25 mai et le 2 juin 2010 (Valente 2010).

méridionale de la parcelle a délivré des vestiges occupant une surface d'environ 200 m², sur la frange nord de la voie aurélienne.

Un sondage (SD 10) d'une surface de 100 m² a permis le dégagement d'un petit édifice dans l'angle sud-ouest de la parcelle explorée : il est identifié comme un enclos funéraire (PCE 1020) de 36 m² et présentant un plan quadrangulaire (Valente 2010a, 12-19 ; Planche 3-18). Celui-ci est installé à proximité de la voie antique, la *Via Iulia Augusta* (ou voie aurélienne), identifiée dans les sondages 4 et 7, et dont un tronçon avait déjà été identifié en 1997 (Borréani 1997 ; Borréani *et al.* 1999, 17). Elle témoigne de deux utilisations successives (Valente *et al.* 2011, 101). L'intérieur du monument accueille un important remblai de nivellement à la suite de son édification, dans lequel sont implantées trois structures secondaires de crémation (Valente 2010b et 2011, 101). L'espace interne du monument est ensuite scellé par un niveau de blocs, sur lequel repose un niveau jonché de céramiques culinaires fragmentées et de restes de faune témoignant des reliefs de repas funéraires. À 3 m à l'est, l'assise de fondation d'un massif (SB 1017) en pierres grossièrement équarries et maçonnées a été partiellement mise au jour lors des sondages (tranchée TR9). Elle est associée à un niveau de sol, sur lequel reposaient de nombreux fragments de tuiles laissant envisager l'existence d'une couverture initiale sur le monument (Valente 2010a, 10-11). Une occupation funéraire antérieure à l'enclos est représentée par une structure primaire de crémation, datée du I^{er} siècle de n.è. Située au centre de l'enclos et de vaste dimension (2,10 m x 2,20 m), cette structure révèle deux utilisations successives (Valente *et al.* 2011, 101). D'autres édicules (2-3 m²) alignés sur la voie sont implantés autour de l'enclos, selon la même orientation. Deux autres édicules recouvraient des structures primaires de crémation qui ont fait l'objet d'un curage approfondi (Valente 2010b). Trois tombes à inhumation sous bâtière ont également pu être exhumées, dont une maçonnée dotée d'un tube à libation (SP 1041).

Cette opération a donc permis de dégager un des espaces funéraires directement lié à l'agglomération antique située à une cinquantaine de mètres à peine, dont l'occupation est comprise entre le II^e et le III^e siècle. Si les limites occidentales ont été définies par l'absence de structure au-delà du massif SP 1017, les limites orientales n'ont pu être atteintes. M. Valente propose de restituer l'emprise de la zone funéraire jusqu'au chemin d'accès d'un domaine. La présence d'un espace funéraire est également confirmée par une découverte ancienne de G. Bérard : un enclos à destination funéraire ou cultuelle avait été dégagé en 1960 dans le même secteur mais sans localisation précise (Bérard *et al.* 1993, 311-312, fig.8 ; Valente 2010a, 20). Dans tous les cas, la présence de l'espace funéraire marque la limite occidentale de l'agglomération.

II.4.4. Les découvertes dans le quartier du Grand Candumy

La présence d'un autre espace funéraire à l'est de l'agglomération antique, au Grand Candumy 3, au nord de la voie antique, permet de préciser l'extension de l'agglomération au cours du Haut-Empire. Deux sépultures y ont été exhumées par G. Bérard (une crémation et une inhumation ; Brun 1999, 278 ; Planche 3-14, n°13).

Au sud, au-delà de la voie antique, sur l'actuelle commune de Flassans-sur-Issole, un habitat rural associé à des sépultures antiques, dont deux crémations anciennement détruites, ont été signalés (Bérard *et al.* 1993, 335 ; Brun 1999, 407 ; Planche 3-14, n°20).

II.4.5. Autour de l'agglomération antique de *Matavo*

Qu'il s'agisse des zones funéraires ou de l'habitat, de nombreux sites ou indices de sites ont été identifiés autour de l'agglomération antique de *Matavo*, sans avoir pu être localisés avec précision. L'ensemble de ces découvertes permettent de cerner un peu mieux l'occupation antique autour de l'agglomération notamment à travers l'association des tombes à des exploitations domaniales importantes, sans doute des *villae* pour la plupart.

Tout d'abord, à l'emplacement du village actuel de Cabasse, dans l'église Notre-Dame-et-Saint-Pons-de-Cabasse, une stèle funéraire²⁷ signalée depuis le XVI^e siècle est utilisée en remploi dans le mur externe du chevet. La forme même de l'édifice et le nombre de remplois antiques permettent d'émettre l'hypothèse de la présence d'un mausolée transformé pour le culte chrétien, comme cela a été également proposée pour la Chapelle Saint-Lambert (Burnand 1975 ; Codou 1997, 160-161 ; Brun 1999, 275 ; Planche 3-14, n°7).

Au nord-est de l'agglomération antique, à Saint-Loup, des fragments architecturaux antiques et une inscription monumentale laissent envisager la présence d'un mausolée ou d'un sanctuaire implanté à la croisée d'anciens chemins. Du matériel appartenant à un établissement domanial antique et des sépultures sous tuiles ont été aperçues à l'est de ces vestiges lors de d'arrachage de vignes (Goudineau 1973, 552 ; Bérard *et al.* 1993, 334 ; Brun 1999, 278 ; Planche 3-14, n°2). Cinq sépultures à inhumations alignées, en coffre de pierres ou de *tegulae*, sont signalées au lieu-dit la Pierre Plantée, au nord de l'agglomération antique. Elles sont associées à un établissement antique (probable *villa* ; Bérard *et al.* 1993, 335 ; Brun 1999, 279 ; Planche 3-14, n° 9). À Combecave, des sépultures à inhumation ont été détruites par les travaux liés à l'exploitation de la bauxite. Des dépôts de mobilier en céramique ont été observés dans les sépultures (Bérard 1963b ; Bérard *et al.* 1993, 335 ;

²⁷ Stèle funéraire sur une grande dalle de calcaire retaillée dans sa partie gauche dont le champ épigraphique est entouré d'une moulure (Hauteur 0,86 m ; Longueur 1,71 m ; profondeur non mesurable) : *D(is) M(anibus) / Cornelia Q(uinti) fil(ia) pia sibi et G(aio) Adreticio victo / ri Volt(inia tribu) marito optimo et merentissimo et G(aio) / Adreticio Firmino fil(io) et Sext(o) Adreticio In / sequenti fil(io) et T(ito) Adreticio Vindici fil(io) et G(aio) Ad / reticio Grato nepoti defuncto ann(or)um xvi / et G(aio) Adreticio Pio nepoto et Adreticiae Pie ne / poti et Tito Adreticio Avito nepoti et Vic / timariae Luniae nuru merentissimae / V(iva) F(ecit)* = « Aux Dieux Mânes, Cornelia Pia, fille de Quintus, a élevé de son vivant (ce monument) à elle-même et à Gaius Adreticius Victor, appartenant à la tribu Voltinia, son mari excellent et très méritant, à Gaius Adreticius Firmus son fils, à Sextus Adreticius Insequens son fils, à Titus Adreticius Vindex, son fils, à Gaius Adreticius Gratus, son petit-fils mort à l'âge de seize ans, à Gaius Adreticius Pius, son petit-fils, à Adreticia Pia, sa petite fille, à Titus Adreticius Avitus, son petit-fils, et à Victimaria Lunia, sa bru très méritante » (Gasco, Janon 1985, 175-177, n°165).

Brun 1999, 279 ; Planche 3-14, n°1). À Malpassé, un habitat rural associé à une inhumation d'immatrice sous une bâtière de *tegulae* a été identifiée (Bérard *et al.* 1993, 336 ; Brun 1999, 279 ; Planche 3-14, n°8). Au nord de l'agglomération, à Chabeau 2, une sépulture à inhumation sous *tegulae* a été mise en évidence par l'abbé R. Boyer en 1986 lors de travaux agricoles (Gauthier 1986, 458 ; Planche 3-14, n°5). La Carte archéologique, qui reprend l'article de G. Bérard et ses collaborateurs, mentionne cinq sépultures sous bâtière ou coffres de tuile à la Roque de Chabaud (Bérard *et al.* 1993, 335 ; Brun 1999, 282). Au niveau du Clos Requier à la Plaine, un espace funéraire est identifié par la présence d'inhumations sous tuiles attenant à un établissement antique de nature indéterminée (Planche 3-14, n°3). En 1978, sur la limite orientale de la commune de Flassans-sur-Issole, des sépultures ont été signalées par E. Kalmar lors du défonçage agricole des parcelles (Kalmar 1978, 33 ; Gauthier 1986, 464 ; Brun 1999, 407). En 1987, des sépultures datant probablement de l'Antiquité tardive ont également été reconnues lors de travaux de construction à l'est de l'église, au cœur du village actuel de Flassans (Brun 1999, 407). À Saint-Bayon, une structure de crémation secondaire représentée par un coffre en pierre conservant un ossuaire en verre a été mis au jour en 1838 (Brun 1999, 407). Deux autres structures de crémation ont été identifiées à Berdigon (Bérard *et al.* 1993).

En définitive, la station routière de *Matavo* a livré de nombreux espaces funéraires qui ont surtout permis d'alimenter la réflexion sur l'étendue topographique antique de l'agglomération. Au total, au début des années 1980, huit espaces funéraires antiques sont identifiés et rattachés au site de *Matavo*, dont seulement deux, situés le long de la route départementale 79 (La Guérine et La Calade), ont pu faire l'objet de fouille de sauvetage. Cinq ont été irrémédiablement détruits (Bérard 1980 et 1981, 91). Un espace funéraire inédit a également été mis au jour en 2010 par les équipes du Centre Archéologique du Var (Valente 2010a et b ; Valente *et al.*, à paraître). Même si une analyse ostéologique des sites de la Guérine et de Cabasse n'a pu être intégrée à ce travail, il paraissait néanmoins inenvisageable d'exclure ces sites. En effet, ils permettent d'alimenter la réflexion globale conduite sur les pratiques funéraires du territoire de la ville antique de *Forum Iulii*.

Les espaces funéraires découverts et associés à cette agglomération antique seront donc pris en compte dans une réflexion plus globale sur l'organisation et l'implantation des lieux sépulcraux du territoire de la *civitas*.

La disparité des connaissances et des vestiges mis au jour sur le territoire antique du *pagus*, se justifie principalement par la moindre densité des projets d'urbanisation, plus rares qu'à *Forum Voconii* : les fouilles préventives sont rares. Si Cabasse a fait l'objet d'une surveillance accrue de la part de G. Bérard, Flassans, la seconde commune sur laquelle s'étend l'agglomération antique, fut moins surveillée et soumise à divers travaux. Il faut

également signaler que le couvert forestier, dense dans ce secteur, limite considérablement la localisation des vestiges, les informations concernant principalement les parcelles faisant l'objet d'une activité agricole. Cette image très partielle de l'occupation du *pagus* permet toutefois d'établir que les vestiges découverts à La Grande Pièce sont étroitement liés à la présence de cet axe majeur dans le sud de la Gaule : la voie aurélienne. Au même titre que l'agglomération de *Forum Voconii*, un réseau d'axes secondaires, tel que celui rejoignant le Pont d'Argens, a participé à l'importance du *pagus*. Il renforce le statut de l'agglomération en tant que place de marché et chef-lieu du territoire du *pagus* comme le signalent les nombreux établissements ruraux (Bérard *et al.* 1993, 336).

III. EN MILIEU RURAL : ENTRE DÉCOUVERTES ANCIENNES ET FOUILLES RÉCENTES

Il n'existe que peu d'études synthétiques sur les occupations funéraires de ce territoire malgré la richesse documentaire fournie depuis les années 1960. À la suite des travaux de G. Bérard concernant les espaces funéraires de *Matavo*, une première étude ciblée sur le monde rural est donnée en 1993 par C. Gébara et M. Pasqualini (Gébara, Pasqualini 1993). Puis J.-P. Brun propose une première étude synthétique des données à l'occasion de la rédaction de la Carte Archéologique de la Gaule en 1999 (Brun 1999, 167-170).

Pour en revenir aux populations même occupant et surtout, exploitant les terres, il demeure impossible de restituer l'identité des propriétaires de ces domaines, qui se sont succédé au cours des trois premiers siècles de n.è. (propriété d'un italique ? aristocrate local ? affranchi enrichi ? colons et/ou vétérans ?). Sur le terrain, une majeure partie des sites connus en 1999, lorsque J.-P. Brun dresse la Carte Archéologique du Var, n'est connue que par des indices de sites identifiés lors de prospection et dont la définition typologique reste incertaine : *villa* ou petit établissement plus modeste ? (soit 723 sites sur les 947 recensés ; Brun 1999, 150). Très peu de sites funéraires identifiés ont été clairement attachés à ces habitats.

III.1. Caractérisation et développement du milieu rural de la *civitas*

L'espace rural du territoire de la *civitas* est occupé, en dehors des stations routières et agglomérations, par des habitats ruraux dispersés dont la principale activité réside dans la production, notamment de vin et d'huile. Ce sont essentiellement les travaux de J.-P. Brun qui ont permis, à partir de l'étude fine de ces établissements, de préciser l'évolution et le développement de ce territoire en lien avec le chef-lieu (Brun 1986 et 2005 ; Brun, Congès 1996). L'habitat rural dispersé est relativement bien appréhendé grâce à de nombreux travaux sur les dynamiques d'occupation des sols, basés sur des programmes de

prospections archéologiques, notamment, et la fouille de certains établissements. Ces données ont permis de mettre en évidence les interactions entre les différents domaines plus ou moins vastes, du territoire (Bertoncello 2003 ; Brun 1999, 149).

Les sites fortifiés de la fin de l'âge du Fer ne semblent pas avoir perduré au début de l'Empire (Brun 1999, 149). Il apparaît indéniable que les déductions coloniales, mises en lumière par les sources textuelles, n'aient pas impacté l'organisation des habitats ruraux dispersés par le partage de terres à l'arrivée des colons. La désertion des habitats fortifiés par les populations locales a sans doute motivé puis impulsé une rupture des modalités de l'occupation due à l'installation des colons et la mise en œuvre de la centuriation du territoire, de la fondation des ports et des marchés (Brun 1999, 151 ; Chouquer, Favory 2001 ; Bertoncello 2002). Certains établissements ruraux pourraient alors témoigner de l'attribution de ces terres lors de la première déduction coloniale sous Auguste d'après J.-P. Brun : ce serait le cas de la villa Pardigon 2, dont les premiers niveaux sont marqués par l'édification d'un bâtiment sur poteaux en bois daté vers 30 avant n.è. (installation provisoire), puis la mise en œuvre d'une ferme en pierres dans les années suivantes (Brun 1999, 152).

L'essor démographique, déjà décrit pour la cité de Fréjus, fait écho au développement des unités de production en milieu rural dès le premier siècle tandis que les baisses démographiques témoignent de différents épisodes de crises plus ou moins importants. De l'époque néronienne à l'époque flavienne, l'intensification et l'expansion de ce réseau d'établissements est marqué par la création de *villae ex-nihilo* et de réaménagements, parfois luxueux, dans les habitats antérieurs, selon la mode italique (Brun 1999, 152). En parallèle, les unités agricoles se dotent de pressoirs à huile et à vin, parfois les deux, marquant ainsi l'essor économique du terroir qui semble se poursuivre jusqu'au milieu du II^e siècle, son apogée (Brun 1999, 152-153 ; Brun 2005, 68-71). La seconde moitié du II^e siècle semble faire l'objet d'une crise comme le démontre l'abandon de quelques établissements de taille modeste mais également de plus grande ampleur même si, en parallèle, une majorité de domaines continuent de produire (Brun 2005, 71-74). Cette diminution d'établissement serait à mettre en relation avec une baisse de la main d'œuvre mais aussi avec une désorganisation du système commercial, dont les producteurs sont les premiers à être impactés (Brun 2005, 73). Ces mouvements font écho à ce qui a été observé dans l'agglomération de *Forum Iulii* au même moment. Le territoire connaît une mutation de son occupation de manière plus importante dans la seconde moitié du III^e siècle et au début du IV^e siècle (Brun 2005, 74-76). Il semblerait que cette époque soit caractérisée par une première baisse démographique dont les conséquences demeurent de faible ampleur. De nombreuses installations agricoles et/ou domaines sont abandonnés et rappellent encore une fois ce qui a été observé dans le chef-lieu de la cité qui connaît alors une forte rétraction urbaine. Cette époque est donc marquée par un arrêt de la production de grande ampleur de vin, qui marque à une échelle supérieure l'arrêt de la commercialisation du vin de

Narbonnaise dans le bassin méditerranéen. La production est réservée à une consommation plus locale, comme l'atteste la survivance très partielle de petites aires de production (Brun 2005, 76). L'ensemble de ces mutations liées à l'économie locale joue un majeur dans l'organisation et l'évolution territoriale.

III.2. Le domaine funéraire rural : un état des lieux dans la *civitas*

Les sépultures exhumées sur le territoire de la *civitas* antique de *Forum Iulii* proviennent essentiellement de découvertes fortuites anciennes lors de destruction de sites. Dans une moindre mesure, elles sont également connues par les fouilles et les prospections. Ces découvertes concernent majoritairement le milieu défini comme rural dans l'Antiquité, c'est-à-dire éloigné des pôles urbains. Des bilans sur les espaces funéraires présents dans l'actuel département du Var dans lequel se trouve la *civitas*, ont été effectués par le passé. Systématiquement, les auteurs ont pointé les lacunes, l'ancienneté et l'imprécision de la documentation disponible, qui n'a guère connu d'évolution au cours de ces vingt dernières années (Bel *et al.* 1992 ; Gébara, Pasqualini 1993 ; Brun 1999). Les corpus, relativement réduits, et les données loin d'être exhaustives, n'ont jamais bénéficié d'un réexamen intégral.

C'est lors du colloque de 1987 qu'un premier bilan est proposé sur la Gaule méridionale (Bel *et al.* 1992). Il inclue alors les découvertes réalisées dans le Var mais reste focalisé sur les sites urbains (Pauvadou 3 et Saint-Lambert 1980 à Fréjus ; et La Calade et La Guérine à Cabasse). Seulement trois sites funéraires associés à un habitat sont mentionnés pour le territoire : c'est-à-dire des fouilles récentes au moment de la parution de l'étude (La Bégude à Bagnols, Saint-Hermentaire à Draguignan et Le Grand Loou à La Roquebrussane). Si ce premier bilan sur les sites funéraires en Gaule méridionale révèle de nombreuses disparités, il permet déjà de tracer une première tendance sur les pratiques funéraires, notamment la pratique de la crémation et le passage à l'inhumation ainsi que leur diffusion à l'échelle régionale.

Une étude plus spécifique sur un cadre géographique plus large que la *civitas* (département du Var) sur les relations entre les espaces funéraires et les habitats en milieu rural est engagée en 1992 lors d'un colloque (Gébara, Pasqualini, 1993). Si, là encore, les données restent inégales d'un site à l'autre, ce premier inventaire dresse un panorama plus large et complet des sites funéraires du Var entre le Haut-Empire et les V-VI^e siècles, hors agglomérations antiques. Un peu plus d'une centaine de sépultures sont répertoriées.

La réalisation de la carte archéologique permet à J.-P. Brun de réaliser un nouveau point à la fin des années 1990 pour le Haut-Empire et l'Antiquité tardive (Brun 1999, 167-170 et 189-192). Ce sont 58 sites comportant des crémations qui sont alors répertoriés dans le département du Var et 162 sites mentionnent la présence de « *sépultures sous tuiles* », soit

plus de 220 sites au total (Brun 1999, 167). Ces résultats mêlent les milieux urbains et ruraux mais permettent de s'appuyer sur un inventaire neuf et conséquent. Il recense également pour la première fois les monuments funéraires, enclos et mausolées, qui se retrouvent fréquemment dans les domaines ruraux des riches propriétaires terriens du Haut-Empire (Brun 1999, 168).

Les formes d'occupation auxquels ils sont associés - *villae*, habitat rural plus modeste, etc. - restent souvent méconnus. Afin de comprendre le fonctionnement et l'intégration des espaces funéraires, une enquête documentaire paraissait indispensable afin de cerner le potentiel informatif de ces sites ruraux et d'offrir des points indispensables de comparaison pour la population inhumée dans les quatre espaces étudiés.

III.3. Recensement des données et potentiel informatif

Afin d'obtenir une image du paysage funéraire rural au sein de la *civitas*, un travail de récollement a été mis en place. Dans un premier temps, j'ai choisi de ne faire figurer que les données des communes actuelles intégrées à la cité antique de *Forum Iulii*, afin de mieux gérer le traitement de ces données et d'en évaluer le potentiel informatif. Pour autant, un inventaire exhaustif avait bien été réalisé initialement pour le département du Var, puis réduit dans le cadre de cette étude à la seule emprise du territoire antique.

Pour le territoire de la cité antique de Fréjus (plus étroit que l'actuel département du Var ; Planche 3-19), les données des sites que j'ai retenues, ont été croisées et comparées afin d'éliminer les éventuels doublons ; elles proviennent d'un dépouillement systématique de quatre bases de données :

- la carte archéologique de la Gaule (Brun 1999),
- la base Patriarche du SRA²⁸ de Provence-Alpes-Côte-d'Azur,
- les Bulletins Scientifiques Régional de la région PACA (1999-2015) ;
- la thèse de D. Deverly²⁹ (Deverly 2006).

221 occurrences faisant référence à un site funéraire antique ont ainsi pu être recensées sur le territoire de cette cité. Ces mentions ne correspondent que très rarement à des sites ayant pu être explorés selon les protocoles récents de l'archéothanatologie. Les sépultures n'ont malheureusement pas toujours pu faire l'objet d'une étude approfondie. Les données associées ont rarement été actualisées compte tenu de leur contexte de découverte, ancien ou non documenté, et souvent fortuit. La majorité de ces sites est aujourd'hui inaccessible, puisqu'elle a été mise au jour dans les parcelles agricoles dont les labours profonds ont

²⁸ Je tiens à remercier B. Bizot pour la transmission de ces données.

²⁹ Ce travail de thèse a permis d'ajouter des informations non mentionnées dans les deux bases de données précédentes grâce à un recollement des restes osseux et des archives directement réalisés dans les dépôts archéologiques.

détruit les vestiges archéologiques. Parfois ils sont couverts par les lotissements récents (depuis les années 1980). Dans la plupart des cas, les sépultures n'ont pu faire l'objet d'une description précise.

Pour toutes ces raisons, l'image que l'on peut se faire des anciennes pratiques funéraires est nécessairement lacunaires.

Par ailleurs, la diversité des intervenants depuis le XVIII^e siècle engendre une forte disparité dans le signalement et la description des sites. Pour exemple, la récurrence des mentions de « *sépultures sous tegulae* » ou « *sépultures sous tuiles* » fait manifestement référence aux sépultures à inhumation sous bâtières qui tendent à les dater plutôt de l'Antiquité tardive. Cependant, les bûchers couverts par une bâtière de tuiles existent également au cours du Haut-Empire sur le territoire de la cité. Certes, la première catégorie est plus aisée à distinguer compte-tenu de la présence de fragments osseux de taille importante et non brûlés, mais un doute subsiste. Précisons par ailleurs que les crémations contiennent des vestiges osseux plus ténus ne sont pas toujours faciles à identifier par un non-spécialiste. Il n'est par conséquent pas exclu que des espaces funéraires du Haut-Empire aient pu être découverts antérieurement mais non identifiés en tant que tel. Autre biais, la recherche en laboratoire a longtemps accordé une place moindre aux restes osseux humains brûlés, ce qui a pu limiter l'acquisition de données précises et d'étude de ces sites dans des contextes de découvertes antérieurs aux années 1970-1980.

Le territoire de la *civitas* alterne entre des reliefs abrupts et des collines boisées au sein desquelles s'insèrent des bassins fertiles, qui ont largement concentré l'occupation humaine au cours de l'Antiquité (Brun 1999 ; Leveau 2003). La carte³⁰ que j'ai tentée de dresser présente de nombreux vides (Planche 3-20). Ceux-ci ne sont pas forcément révélateurs de l'absence de sites funéraires mais peuvent refléter un vide dans la recherche, et notamment dans des zones où l'accès n'est pas toujours facile du fait d'un couvert forestier relativement dense.

Par exemple, un vide est observable sur le territoire de la commune actuelle de Collobrières où seuls trois habitats ruraux sont recensés dans la Carte Archéologique de la Gaule (Brun 1999, 345-346). Parmi ces vestiges, une mention se rapporte à un élément funéraire que j'ai choisi de ne pas faire figurer sur la carte : il s'agit d'une stèle découverte anciennement (mentionnée en 1878) mais l'imprécision du lieu de la découverte ne permet pas de restituer avec certitude la présence d'un espace funéraire, d'autant que les stèles ont fait l'objet de déplacement et ont largement été remployées depuis l'Antiquité. Certains décalages ont également été notés entre les données provenant de la base Patriarche et la Carte Archéologique : c'est le cas pour la commune d'Entrecasteaux qui ne présentent pas les mêmes sites et données sur le funéraire.

³⁰ J'ai envisagé, mais faute de temps, je n'ai pu faire figurer ces exemples dans un SIG qui nécessiterait la mise en place d'une véritable base de données.

L'hétérogénéité de la documentation constitue un écueil important pour cette recherche documentaire. Toutefois, les données de certains sites permettront ponctuellement d'enrichir le discours sur le funéraire et dresser un premier bilan des pratiques funéraires au sein de la *civitas*, sans écarter le monde rural.

Après le silence de la documentation du Second âge du Fer, les tombes augustéennes se révèlent également très rares (Gébara, Brun 1993, 343 ; Brun 1999, 125). Le Haut-Empire offre un corpus plus développé, avec la présence de quelques monuments funéraires (enclos et mausolées) liés au développement des grandes exploitations domaniales au cours du I^{er} siècle de n.è. et plus globalement à la romanisation des populations locales (Brun 1999, 152).

III.4. Un signal important dans le paysage : les constructions funéraires monumentales

Les constructions monumentales dispersées en milieu rural au sein du territoire de la *civitas* de *Forum Iulii* ne sont connues que partiellement, mais elles permettent de saisir la volonté des élites - en grande partie des propriétaires fonciers des grands domaines producteurs d'huile et de vin - de marquer leur présence et puissance. D'autres éléments, de taille plus modeste, relatifs à la présence des tombes sont représentés par les stèles gravées. Si elles sont relativement nombreuses et permettent d'offrir des informations sur les statuts des défunts, elles n'ont été très rarement découvertes dans leur contexte initial. Le plus souvent, elles sont apparues remployées dans les murs des constructions médiévales, ou comme contrepoids de pressoir (Brun 1999, 168).

En 1993, à plus de 3 km, au nord-est de la ville, sur l'une des terrasses alluviales du Reyran, à proximité de « *Sainte-Brigide* », une prospection a mis en évidence une occupation antique dans une zone où l'abbé Girardin affirmait avoir vu, en 1720, un mausolée en ruines avec une inscription (Sainte-Brigitte ; Gébara, Michel 1993). L'abondance et la qualité du matériel recueilli laissent envisager la présence d'une *villa* implantée au cœur de la plaine fertile du Reyran (à environ 360 m au nord-ouest de la chapelle Sainte-Brigitte). C. Gébara et ses collaborateurs ont proposé de rattacher à ce site une stèle funéraire³¹, actuellement conservée au Musée de Draguignan, mentionnant un monument familial mais sans en avoir précisément identifié les vestiges (Gébara 2012, 464).

Sept monuments³² définis comme des « mausolées³³ » dans la documentation, c'est-à-dire des monuments funéraires de grandes dimensions, sont attestés sur le territoire de la

³¹ Stèle funéraire en grès de forme quadrangulaire (hauteur : 0,58 m. ; largeur : 1,16 m. ; épaisseur : 0,55 m.) : *Dis Ma(nibus) / Numisiae Caesia G(a)ii Numisi(i) F(iliae) / Conigiu Pientissimae. Vixit / Annis Lx. L(ucius) Solicius Aurelian(us) / (Centurio) Leg(ionis) V Mac(edonicae) Et Leg(ionis) P(rimae) / Mine-Viae P(iae) / Fidelis se vivo et Nu / misius Chrestus libertis sib(i) / et suis fecerunt= « Aux Dieux Mânes. À Numisia Caesia, fille de Gaius Numisius, épouse très dévouée. Elle a vécu 60 ans. Lucius Solicius Aurelianus, centurion de la cinquième légion Macédonique et de la première légion Minervienne, pieuse, fidèle, de son vivant et Numesius Chrestus, affranchi ont élevé (ce monument) pour eux-mêmes et pour les leurs »* (Gascou, Janon, 57, n°22).

³² En exceptant celui de *Saint-Pons* mentionné sur la commune de Cabasse (cf. *supra*).

civitas (hors Fréjus). Ces constructions funéraires se retrouvent généralement associés à des domaines agricoles. Malheureusement très peu de ces édifices sont encore en élévation ; la plupart n'a été mise en évidence que par la présence de blocs architecturés épars, parfois associés à des stèles épigraphiques indiquant clairement la destination funéraire (Tableau 12).

Ces monuments n'ont que très rarement fait l'objet d'une fouille qui permettrait de leur attribuer une date de construction et une durée d'utilisation précises. Ils ne sont parfois connus que par différents éléments sculptés et/ou du mobilier épars récupérés à proximité. À Aups ou aux Arcs, l'existence du monument funéraire n'est qu'hypothétique parce que les éléments s'y rapportant peuvent également faire aussi référence à la présence d'un lieu de culte (temple ?). À Gonfaron et Roquebrune, les blocs épars signalés se rattachent avec plus de certitude à un monument funéraire. Les études architecturales restent relativement rares mais l'analyse ponctuelle des éléments – sculptés notamment – ont permis de proposer parfois des datations. Enfin un monument est signalé de manière indirecte dans la campagne de Vidauban à partir de la présence d'une inscription funéraire³⁴ sur une grande plaque quadrangulaire en grès, découverte en 1988, destinée à un légionnaire de la IX^e légion (Bérato, Gasco 1997, 222 ; Brun 1999, 861). Ce monument pourrait être rattaché à un petit habitat rural signalé à proximité. C'est la mention du légionnaire qui attise ici mon intérêt puisque la création de ce petit établissement rural pourrait être la conséquence d'une *deductio* sur le territoire de la cité, sans doute au cours du I^{er} siècle, engendrant une répartition des terres, sans que les écrits historiques ne nous l'attestent formellement (cf. Chapitres I et II).

À Gonfaron, sur le site de Saint-Sépulcre, les vestiges du monument ont été identifiés sur une éminence. Il semble être rattaché à une *villa* identifiée dans les environs immédiats, à proximité de la source de l'Aille (Brun 1999, 434). À Trans, la chapelle Saint-Vincent ne permet pas de saisir avec détail le plan du monument antique dont les murs ont servi de fondation. Toutefois, des fouilles engagées en 1985 puis 1994 ont permis de mettre au jour une sépulture sous l'édifice : les restes osseux du défunt étaient alors placés dans une urne en verre (Michel 1998). Un massif de construction pourrait avoir accueilli une statue ou un monument. Seul le mausolée de Callas conserve une élévation importante : cela s'explique par sa transformation en Chapelle, depuis le XI^e siècle au moins (Brun 1999, 291 ; Codou 2012, 217-128). C'est le seul monument funéraire fouillé : une campagne a eu lieu dans les années 1960 sous la direction de P.-A. Février (Boyer, Février 1963).

³³ Ce terme pose de nombreux problèmes dans sa définition, auxquels j'ai déjà été confrontée lors de l'étude du monument funéraire de Richeaume XIII (Lattard 2013, 40-41). En règle générale, il référence à un monument important dont le développement architectural peut-être réalisé sur un ou plusieurs niveaux, parfois destiné à abriter une chambre funéraire (Ginouves 1998, 64). Les nombreuses variantes dans la monumentalisation des sépultures ont conduit au galvaudage du terme et ainsi, une application à des réalités archéologiques très différentes (Landes 2002 ; Moretti, Tardy 2006).

³⁴ Plaque quadrangulaire de grès jaune. Hauteur : 0,62 m ; largeur : 1,20 m ; Épaisseur : entre 0,10 et 0,18 m. :*T(ito)/Cri[spio, mi]ll(iti) leg(ionis) IX, / T.Cri[spius]---*, /[-] *Cesa* [---] *aus* / *AV* [..] *M+* [...] *Secun[du]s*, / *C*[---]+[---]*Jerius lustus*/ *O*[---] *s(ua) p(ecunia) f(aciendum) c(uraverunt)* : « à Titus Crispus, soldat de la IX^e légion, *Titus Crispus* [---], [---] *Cesa*[---] ---*Jauus, Aulus* (?) [---] *Secundus, Gaius* (?) [---]*Jerius lustus* [---] ont fait élever ce monument à leur frais » (Bérato, Gasco 1997, 222-223).

Commune	Nom de site	État	Habitat associé
Les constructions monumentales			
Aups	<i>Saint-Pierre de Valmoissine</i> (CAG 83/1, 234)	Détruit (blocs épars). Identification hypothétique (Temple ?)	<i>Villa ?</i>
Les Arcs	<i>La Magnanière 2</i> (CAG 83/1, 227)	Détruit (blocs épars). Identification hypothétique (Temple ?)	Habitat rural (I ^{er} -VI ^{es} .)
Callas	<i>Chapelle La Trinité</i> (CAG 83/1, 291)	En élévation. Fin I ^{er} – début II ^e s. Fouille en 1960.	<i>Villa</i>
Gonfaron	<i>Saint-Sépulcre</i> (CAG 83/1, 434)	Détruit (blocs épars et mobilier).	<i>Villa</i>
Roquebrune	<i>La Bouverie</i> (CAG 83/2, 614)	Détruit (blocs épars).	Non précisé
Trans-en-Provence	<i>Saint-Vincent</i> (CAG 83/2, 844)	Fondations (aujourd'hui sous une chapelle). Incinération fouillée en 1994. I ^{er} siècle.	<i>Villa</i>
Vidauban	<i>Plan Guillet</i> (CAG 83/2, 861)	Inscription mentionnant le monument. Milieu I ^{er} siècle.	Habitat rural
Les enclos			
Gonfaron	<i>Gasqui C</i> (CAG 83/1, 432)	Détruit 1967 (défonçage agricole).	<i>Villa.</i>
Pontevès	<i>Les Esclaveaux 2</i> (CAG 83/2, 567)	Deux enclos avec des crémations (5 tombes). Fouille 1994.	<i>Villa.</i>

Tableau 12 - Inventaire des monuments funéraires au sein du territoire de la *civitas* de *Forum Iulii* (D'après les données de la Carte archéologique du Var 83-1 et 2 : Brun 1999)

Les enclos, en lien avec une *villa*, sont également représentés par trois exemplaires (Tableau 12). À Gonfaron, la mention trop ancienne et la destruction des vestiges ne permettent pas de préciser le contexte, ni sa position réelle par rapport à l'habitat ou d'éventuels axes de communication. Des crémations ont été associées à cette construction. La présence à proximité d'autres sépultures et d'une stèle funéraire mentionnant un légionnaire de la XXI^e légion (Gasqui E et G ; Brun 1999, 432) laisse envisager que cet enclos s'insère dans une zone funéraire rurale importante lié à un domaine assez vaste (?). Le vétéran a-t-il reçu ces terres ? Les datations des sépultures – notamment sur le site de Gasqui G – pas avant la seconde moitié du I^{er} siècle pourrait aller dans le sens de cette hypothèse, puis que d'autres *deductio* ont été réalisées au cours du I^{er} et que la cité semble avoir connu une hausse démographique après l'époque tibérienne. Deux autres enclos datés entre le milieu du I^{er} et le milieu du II^e siècle ont été mis en évidence lors de fouille en 1994 (Michel 1995 et 1996, 225, fig. 95). Distants de 300 m d'une villa, le premier est bien conservé tandis que le second a été partiellement détruit. Construit selon le même mode opératoire, les murs sont en petit appareil. Le premier enclos (dimensions : 6,19 x 5,60 m) accueillait deux fosses dont l'une en position centrale, et conservaient des cendres et les restes osseux associés à des dépôts mobilier. Le second enclos, au mode de construction plus frustré (dimensions : 4,02 x 3,30 m) accueillait quatre tombes. Entre les deux édifices, se trouvent cinq sépultures à crémation dont deux étaient placées dans des caissons de tuiles. L'auteur note que malgré la présence d'une réoccupation de la ferme aux IV^e et V^e siècles,

aucune nouvelle implantation n'est signalée, induisant le déplacement de l'aire funéraire (Michel 1995 et 1996,).

PARTIE I LA CIVITAS DE *FORUM IULII* ET SON TERRITOIRE DANS L'ANTIQUITÉ

Résumé

Le premier chapitre évoque les événements historiques de Gaule Transalpine avant d'en préciser les implications sur l'histoire locale, et notamment la création de la ville de *Forum Iulii* par César. La conquête de ce territoire, décrit comme l'Italie par-delà les Alpes, s'est avérée très rapidement nécessaire aux yeux de Rome, qui maîtrise déjà l'Hispanie depuis le début du II^e siècle avant n.è., et qui s'est également assuré le contrôle définitif de la Cisalpine (Italie du Nord). La création de la Gaule Narbonnaise par Auguste a eu des impacts socio-économiques importants qui aboutissent à une modification durable du paysage administratif. *Forum Iulii*, positionnée sur l'un des axes majeurs reliant l'Italie à la péninsule ibérique, acquiert le statut de colonie romaine au début du règne d'Auguste, notamment grâce à son emplacement topographique stratégique face aux Alpes, pas encore pacifiées. On sait par les textes et l'épigraphie que La ville accueille de nouvelles populations dans les premiers temps de son développement (*deductio* de vétérans par exemple).

Le second chapitre marque le développement urbanistique dynamique dès la fin du I^{er} siècle avant n.è. La monumentalisation des villes romaines dans l'Antiquité, et plus particulièrement au cours du Haut-Empire, est une constante que suit *Forum Iulii* (amphithéâtre, théâtre, thermes, murailles, portes). Les espaces funéraires sont séparés physiquement par la limite urbaine comme le dicte la loi ancestrale des XII Tables¹, mais relèvent pleinement du cadre de la ville antique et en façonnent le paysage périurbain aux cotés des activités artisanales (ateliers de potier). Jusque dans les années 1980, ces implantations funéraires ne sont citées qu'à travers des découvertes mineures, peu documentées et souvent mal localisées. Plusieurs projets d'urbanisation vont permettre la mise au jour de deux grands sites funéraires (Pauvadou 3 et Saint-Lambert 1980), suivis par d'autres découvertes importantes dans les années 2000 (Saint-Lambert 2006 et Sainte-Croix/Entrée Est 2015), qui fournissent finalement un corpus dense et inédit de près de 500 tombes.

Le troisième chapitre présente le territoire de la *civitas*, arrière-pays producteur, étroitement lié au rayonnement du chef-lieu. Deux agglomérations secondaires, *Forum Voconii* et *Matavo*, éléments majeurs de l'organisation administrative du territoire et implantées sur la *via per Alpes maritimas*, ont livré d'importantes zones funéraires. Le site des Termes, situé aux abords de l'agglomération de *Forum Voconii*, a bénéficié d'une étude archéothanatologique, tandis que les sites identifiés à *Matavo*, exhumés dans les années 1950, ont fait l'objet de publications détaillées par G. Bérard. Toutefois, les questions de détail touchant la vie quotidienne des populations occupant ce vaste territoire restent plus abstraites et l'archéologie peine à les retracer, tant les vestiges se révèlent arasés et les constructions mentales inexorablement inaccessibles. Les populations de ce territoire, représentées au travers de leurs sépultures, n'ont encore jamais fait l'objet d'une étude globale. Cependant, bien qu'hétérogène, la documentation portant sur les découvertes réalisées en milieu rural, a tout de même livré des informations importantes sur la diffusion du modèle de la sépulture romaine au sein de la *civitas* au cours du Haut-Empire, et permettront ponctuellement d'enrichir l'analyse.

¹ Rédigée au Ve siècle avant n.è. par un collège de *decemviri*, elle nous est parvenue par les mentions qu'en font les auteurs latins : Cicéron, *De Legibus*, II, 23, 58 : « *Hominem mortuum inquit lex in XII, in urbe ne sepelito neve urito* » « l'homme mort, dit la loi des Douze Tables, qu'on ne l'ensevelisse, ni le brûle dans la ville ».

PARTIE II
RESTITUTION DES GESTES ET DES PRATIQUES FUNÉRAIRES
MÉTHODE D'ANALYSE DES STRUCTURES FUNÉRAIRES

Chapitre 4 –

Données disponibles : un état des lieux

« Celui qui ne sait pas d'où il vient ne peut savoir où il va car il ne sait pas où il est. En ce sens, le passé est la rampe de lancement vers l'avenir ».

*Otto de Habsbourg-Lorraine
(parfois attribué à Gramsci)*

I. LE PROTOCOLE DE TERRAIN : MÉTHODOLOGIE DE FOUILLE DES STRUCTURES FUNÉRAIRES

Les protocoles de terrain ont été très variables d'une opération à l'autre et, voire au sein d'un même site. Dans l'ensemble, les données de terrain restent peu précises : l'enregistrement de chacune des tombes (archéologique comme anthropologique) est sommaire et les relevés comme les photographies, parfois inexistantes. Les conditions d'intervention – temps limité, contraintes techniques lourdes- expliquent certaines de ces lacunes. Précisons également que les sites du Pauvadou 3 (PAU) et de Saint-Lambert 1980 (STL80) ont fait l'objet de pillages lors de leurs explorations. Enfin, des vols commis dans les dépôts archéologiques ont fait disparaître une partie non quantifiable du mobilier associé à ces sépultures.

De nos jours, le développement des méthodes propres à l'archéothanatologie vise à identifier les rites et les pratiques dès la phase de terrain en s'appuyant sur un enregistrement rigoureux de l'ensemble des éléments constitutifs de la sépulture. En l'absence de cet enregistrement, il m'a fallu élaborer un protocole d'étude homogène et systématique des structures funéraires prenant en considération les biais décrits précédemment (cf. chapitre suivant).

	Pauvadou 3 (PAU)		Saint-Lambert 1980 (STL80)		Saint-Lambert 2006 (SL06)		Les Termes (TMS)	
	Crémations	Inhumations	Crémations	Inhumations	Crémations	Inhumations	Crémations	Inhumations
Nb de Sp.	88	82	209	45	72	28	152	31
Total	170		254		100		183	

Tableau 13 - Détail de l'échantillon retenu site par site après le récolement intégral des données disponibles.

Au total, je dispose d'un corpus de 707 structures funéraires se composant de 521 structures liées à la crémation et 187 inhumations¹ (Tableau 13).

I.1. Les méthodes de décapage des sites

Le décapage des sites a été effectué en extensif grâce à l'intervention de pelles mécaniques. Si ce moyen a représenté un gain de temps considérable pour ces sites, il a privé l'étude des sols archéologiques contemporains de l'occupation funéraire et a partiellement arasé voire détruit de nombreuses sépultures (Planche 4-01). Pour les deux fouilles les plus anciennes (Pauvadou 3 (PAU) et Saint-Lambert 1980 (STL80)), la présence du chantier de construction à proximité immédiate et le passage d'engins lourds a également considérablement abîmé les structures funéraires, malgré les protections et protestations des archéologues². Ce problème a également été signalé sur la frange nord de la parcelle fouillée aux Termes, où les chemins pour les tracteurs viticoles ont détruits des structures de crémation.

Pendant la phase de terrain, les conditions météorologiques parfois peu clémentes, et la durée très limitée des opérations au regard du nombre important de sépultures ont eu d'importantes répercussions sur les données acquises. Ces conditions peu favorables sont également la cause de l'imprécision générale de la documentation de terrain, parfois même de son absence, pour l'exploitation individuelle des sépultures (pas de relevés topographiques des ossements, ni de fiche anthropologique, absence de notes et d'observations). La nature des sites archéologiques est également problématique : de nombreuses sépultures étaient arasées et le sol argileux souvent peu lisible³. L'identification des contours de fosse a été particulièrement délicate. Par conséquent, les sépultures ont souvent été distinguées seulement à partir de l'apparition des restes osseux ou des éléments de mobilier. Cette absence d'identification des creusements des fosses sépulcrales freine également les observations liées aux recoupements (chronologie relative) et l'analyse des processus taphonomiques au sein des sépultures.

I.2. Des protocoles archéothanatologiques inégaux

La disparité des protocoles mis en œuvre d'un site à l'autre est également inhérente à l'histoire de la discipline archéothanatologique, qui n'en était alors qu'à ses balbutiements dans les années 1980 lors de la fouille des sites de Pauvadou 3 (PAU) et Saint-Lambert 1980

¹ Il s'agit du décompte « brut » des structures exhumées liées à la pratique de la crémation, tout type confondu (structures primaires, secondaires, annexes et indéterminées) et de l'inhumation (sépulture primaire individuelle, multiple, réduction). J'y reviendrais dans la synthèse de chacun des sites, lors de l'étude archéothanatologique où tous les éléments disponibles permettent de leur attribuer un statut précis.

² Les relations entre les archéologues et les promoteurs immobiliers ont été particulièrement difficiles. Une large part des zones funéraires du Pauvadou 3 comme de Saint-Lambert 1980 a disparu sous les dents des pelles mécaniques lors des travaux de construction avant que les archéologues n'aient pu intervenir.

³ Les niveaux d'argilites sont particulièrement indurés lors des phases de sécheresse puis boueux lors des épisodes d'intempéries...

(STL80). Aujourd’hui, il est admis que la fouille des espaces funéraires ne peut se passer de la présence et des compétences d’un anthropologue spécialiste ou d’un archéologue formé à la fouille des sépultures ; et/ou à celle des crémations qui nécessitent des compétences supplémentaires tant les problématiques sont spécifiques. Cela n’a pas toujours été le cas, et pour ce qui concerne les sites, aucun spécialiste n’était présent pour les sites du Pauvadou 3 (PAU) et de Saint-Lambert 1980 (STL80). Les opérations de terrain quoiqu’inégales, de Saint-Lambert 1980 (SL06) et des Termes (TMS) ont pu bénéficier de la présence d’anthropologues de terrain. Les données sont de meilleure qualité.

La fouille des sépultures du site de Saint-Lambert 2006 (SL06) a été gérée par J. Michel pour les inhumations et par P. Baillet pour les crémations. Des anthropologues spécialistes de la crémation étaient présents sur le site des Termes (TMS), mais de manière discontinue, ce qui a parfois contribué à l’obtention de données inégales d’une tombe à l’autre. Sur ce dernier site, des anthropologues ou archéologues spécialisés en funéraire ont également été appelés en renfort ponctuellement⁴.

Toutefois, malgré la présence d’anthropologues sur le terrain, des protocoles précis de fouille des tombes n’ont pas été établis en amont de l’intervention, notamment au sujet de l’enregistrement des restes osseux au sein des sépultures. Aussi, quasiment aucune fiche d’enregistrement anthropologique n’a été remplie pour chacun de ces sites et lorsque j’ai pu bénéficier de certaines données, les études - notamment taphonomique - ont été réalisées en laboratoire *a posteriori*.

Sites	Anthropologues présents sur le terrain
Pauvadou 3 (PAU) 1982-1984	Aucun spécialiste
Saint-Lambert 1980 (STL8080) 1983-1987	Aucun spécialiste
Saint-Lambert 2006 (SL06) 2006	Paul Baillet (crémations) Juliette Michel (inhumations)
Les Termes (TMS) 2007-2008	Paul Baillet Nadège Robin

Tableau 14 – Spécialistes en anthropologie présents sur le terrain, concernant les sites étudiés

I.3. La couverture photographique

Les sépultures ont fait l’objet d’une couverture photographique aléatoire⁵. Concernant les deux sites explorés dans les années 1980, certaines sépultures ne possèdent pas de documentation graphique tandis que d’autres ne bénéficient que d’un seul cliché, pas toujours de bonne qualité. La plupart a nécessité un traitement (retouche, recadrage, etc.).

⁴ Il s’agissait notamment de S. de Larminat (à l’époque doctorante au Centre Camille Jullian à Aix-en-Provence) ; S. Parmentier et G. Granier (alors doctorantes au Laboratoire d’Anthropologie bioculturelle de Marseille).

⁵ J’ai contacté plusieurs fouilleurs afin de récupérer des clichés, mais cette procédure ne s’est finalement révélée que peu fructueuse (Merci à N. Robin, S. de Larminat, J.-C. Vaugoyau, J.-P. Brun, D. Neymes, I. Béraud, C. Plé, P. Baillet, J. Michel, S. Parmentier, G. Granier, ...)

Les clichés ont été identifiés un à un, puis rangés dans un dossier par sépulture pour chacun des sites. Cette étape, longue et fastidieuse, a permis de rattacher à la bonne tombe les clichés présentant une erreur de numérotation sur la plaquette⁶. Les prises de vue ne sont pas systématiquement nadirales et certaines sont prises alors que le dégagement du squelette est incomplet. Ces documents iconographiques ont néanmoins été conservés dans le matériel d'étude car ils sont les seuls disponibles. La couverture photographique des sites les plus anciens s'est effectuée avec des appareils argentiques tandis que celle des plus récents a été réalisée avec des appareils numériques. Si l'utilisation de ces derniers représente un atout majeur en permettant la multiplication des clichés pour une même sépulture, les différentes étapes de fouille des structures ne sont restées que très rarement documentées. Par ailleurs, l'avènement du numérique en archéologie présente des problématiques de conservation spécifiques⁷... C'est ce que rappelle la perte irrémédiable de nombreuses photos du site de Saint-Lambert 2006 (SL06) à la suite d'un crash informatique (cf. ci-après ; Cotto 2011, 160).

Les clichés des sépultures du Pauvadou 3 (PAU ; Tableau 15) ont été exclusivement réalisés à partir d'appareils photo argentiques, tirés sur diapositive. Ces diapositives (une centaine) ont ensuite été intégralement et récemment numérisées et récupérées auprès du Service Archéologique du Conseil Général du Var. Malheureusement près de 39 %, soit 48 sépultures, n'ont pas de couverture photo ou une couverture incomplète. Les clichés sont rarement en vue nadirale et leur nombre est aléatoire d'une tombe à l'autre. Les différentes étapes de la fouille ne sont pas documentées. Certaines structures comportant plusieurs sujets n'ont pas fait l'objet d'une couverture complète : c'est le cas de la sépulture 115, dont le sujet A est bien enregistré tandis qu'aucun cliché n'est disponible pour le sujet B. Cette absence de clichés concerne 28 structures de crémations (1, 2, 3, 4, 5, 7, 9, 14, 25, 38, 40, 46, 45, 59, 60, 67, 69, 72, 73, 82, 100, 109, 138, 143, 154, 159, 160 et 164) et 22 inhumations (6, 22, 44, 107, 110, 111, 112, 115, 118, 119, 122, 129, 132, 149, 157, 162, 165, 166, 167, 168, 170 et 171).

	Crémations	Inhumations	Total (nb.)	Total (%)
Photos	61	63	121	70,7
Manquantes	28	22	50	29,3
Total	88	82	170	100

Tableau 15 - Détail des photos disponibles pour le site du Pauvadou 3 (PAU)

Concernant le site de Saint-Lambert (STL80 ; Tableau 16), les photographies proviennent de la numérisation des diapositives, réalisées à partir de prises de vue depuis des appareils photo argentiques. Ces diapositives (plus de deux cents) ont ensuite été

⁶ C'est le cas pour la sépulture 900 012 du site des Termes, qui présente le numéro 900 028 (cf. Catalogue).

⁷ Le stockage et la gestion des clichés numériques induisent une grande prudence par des sauvegardes régulières.

intégralement et récemment numérisées et récupérées auprès du Service Archéologique du Conseil Général du Var. Des tirages existent également, mais n'ont pu être utilisés dans cette étude⁸. Plus d'un quart des sépultures ne sont pas couvertes, soit 77 tombes. De même qu'au Pauvadou 3, les clichés sont rarement en vue nadirale et leur nombre est aléatoire d'une tombe à l'autre. Les différentes étapes de la fouille ne sont pas documentées. Sept inhumations ne présentent pas de couverture photo (SP 21, 78, 151, 200, 271 et 272). Pour les crémations, les lacunes sont plus importantes avec l'absence de clichés pour 70 structures de crémation (SP 3, 5, 8, 9, 12, 18, 22, 26, 28, 42, 43, 45, 46, 50, 59A, 63, 64, 65, 66, 67, 75, 86, 88, 95, 98, 108, 114, 119, 130, 136, 141, 145, 152, 157, 158B, 159, 160, 163, 164, 167, 169, 170, 172, 173, 178, 186, 195, 202, 219, 221, 225, 229, 230, 233, 234, 235, 246, 253, 261, 265, 267, 270, 279, 285, 292, 306, 310 et 316).

	Crémations	Inhumations	Total (nb.)	Total (%)
Photos	153	38	191	75,2
Manquantes	56	7	63	24,8
Total	209	45	254	100

Tableau 16 : Détail des photos disponibles pour le site de Saint-Lambert 1980 (STL80)

Concernant le site de Saint-Lambert 2006 (SL06), une méthodologie spécifique aux prises de vue basée sur un système géoréférencé grâce à des relevés topographiques avait été mise en place dès la phase de terrain, afin de resituer à la fois les dispositifs initiaux des sépultures, mais permettant également de saisir l'ensemble des processus taphonomiques ayant perturbé les structures (Cotto 2011, 159-160). Un problème sur l'un des disques durs a engendré la perte de la quasi-intégralité des données, dont les photographies (Cotto 2011). Ces dernières ont pu être partiellement récupérées en partie sur le serveur du SAPVF ; puis j'ai tenté de compléter cette acquisition en contactant chacune des personnes ayant participé à la fouille (notamment P. Baillet pour quelques crémations et J. Michel pour l'intégralité des inhumations). Certaines images accusent une mauvaise qualité car il s'agit des scans-pdf du cliché original perdu, qui ont servi au prélèvement de la structure sur le terrain et sont couverts d'annotations. 28 structures funéraires n'ont pu être documentées soit environ 27 % des structures de ce site (Tableau 17). Les inhumations sont relativement épargnées, seules deux structures ne sont pas documentées (3029 et 3122). Les crémations sont bien plus nombreuses à ne pas posséder de clichés (1001, 1074, 1126, 2080, 3001, 3003, 3007, 3009, 3012, 3018, 3030, 3031, 3038, 3047, 3048, 3049, 3050, 3051, 3052, 3054, 3056, 3060, 3062, 3064, 3073). Pour ce site, la zone 3 en particulier souffre de lacunes auxquelles il n'a pas été possible de remédier malgré le vaste récolement effectué en collaboration avec G. Gaucher.

⁸ Il s'agit uniquement de planches contact, pas toujours inventoriées, conservées au Clos de la Tour (Service départemental d'Archéologie). L'utilisation de ces clichés aurait nécessité des tirages que je ne pouvais envisager dans le cadre de ce travail.

	Zone 1		Zone 2		Zone 3		Total (nb.)	Total (%)
	Crémations	Inhumations	Crémations	Inhumations	Crémations	Inhumations		
Photos	19	16	13	2	20	8	78	78
Manquantes	3	0	2	0	15	2	29	29
Total	22	16	15	2	35	10	100	100

Tableau 17 - Détail par zone des photos disponibles pour le site de Saint-Lambert 2006 (SL06)

Les photographies du site des Termes (TMS) ont été transmises par F. Martos en 2014. Une importante phase de récolement a permis de réorganiser le lot par structure à partir des données de fouille (suppression de doublons, corrections des erreurs). Certains fouilleurs, qu'il a été possible de contacter, ont permis de récupérer quelques clichés supplémentaires⁹. Seulement neuf structures funéraires sur le total des 183 exhumées et retenues pour l'étude sont restées sans documentation graphique. Il s'agit exclusivement de structures de crémation présentes dans les zones 900 et 901 (900 036 ; 901 001, 003, 004, 006, 007, 008, 153, 234 ; Tableau 18).

	Zone 900		Zone 901		Zone 906		Total (nb.)	Total (%)
	Crémations	Inhumations	Crémations	Inhumations	Crémations	Inhumations		
Disponibles	34	3	90	19	20	8	174	95,1
Manquantes	2	0	7	0	0	0	9	4,9
Total	36	3	96	20	20	8	183	100

Tableau 18 - Détail par zone des photos disponibles pour le site des Termes (TMS)

I.4. Les données topographiques

Les relevés en plans des espaces funéraires constituent une documentation graphique de première importance. La localisation de chacune des sépultures au sein d'un ensemble permet de restituer l'organisation spatiale interne et le développement des zones funéraires.

Le plan du Pauvadou 3 (PAU) a été réalisé par F. Laurier (SDA, Var). Après l'établissement d'une liste des sépultures, il apparaît que seulement quatre structures de crémation (SP 8, 109, 123 et 138) et quatre inhumations (SP 6, 114, 119 et 149) ne figurent pas sur les plans, soit 5 % du total des sépultures.

Une version préliminaire du plan de Saint-Lambert 1980 (STL80) a pu être finalisée par F. Laurier (mai 2018). Un important travail de récolement a été nécessaire afin de

⁹ Je tiens à remercier C. Plé, S. Parmentier et S. de Larminat pour la transmission de certains de leurs clichés personnels qui ont été d'une aide précieuse.

pouvoir éliminer les doublons, corriger les erreurs de numérotations et replacer les sépultures qui n'avaient jusqu'alors pas été figurées grâce aux indications de C. Gébara. Dix structures de crémations n'apparaissent pas (SP 3, 114, 130, 136, 172, 207, 214, 225, 270 et 279). Il en est de même pour trois inhumations (SP 192, 194 et 277).

Au même titre que les clichés photographiques, le site de Saint-Lambert 2006 (SL06) souffre de quelques lacunes concernant la localisation des sépultures à la suite du crash informatique. Les plans ont pu être repris et élaborés par G. Gaucher avec qui j'ai étroitement collaboré afin de pallier le manque de données et établir une liste précise de sépultures. Sur les 103 structures funéraires exhumées, 11 n'ont pu être replacées avec précision sur le plan (1061, 1126, 3009, 3012, 3022, 3029, 3031, 3039 et 3064). Trois structures de crémation de la zone 3 ont pu être situées approximativement à partir des minutes réalisées sur le terrain (3029, 3039 et 3064 ; Tableau 19).

Le plan du site des Termes (TMS) a fait l'objet de nombreuses reprises et ajustement visant à replacer et vérifier une à une les structures. Certaines tombes ont été replacées de manière approximative (901 421 et 306), à partir des données fournies par la documentation et les clichés photographiques. D'autres ont été ajoutées par mes soins à partir des données de la triangulation notées sur les fiches de terrain (901 441 par exemple). Malgré tous mes efforts, 14 structures de crémation (900 075, 107, 108, 142 ; 901 005, 067, 105, 186, 187, 214, 226, 239, 254, 278) et une inhumation (901 028) n'ont pu être localisées sur le plan (Tableau 19).

	Pauvadou 3 (PAU)		Saint-Lambert 1980 (STL80)		Saint-Lambert 2006 (SL06)		Les Termes (TMS)	
	Crémations	Inhumations	Crémations	Inhumations	Crémations	Inhumations	Crémations	Inhumations
Non localisées (nb.)	4	3	10	3	9	1	14	1
Non localisées (%)	4,5	3,7	4,7	6,7	12,5	3,6	9,2	3,2
Total	88	82	209	45	72	28	152	31

Tableau 19 - Localisation des structures funéraires au sein de chacun des espaces étudiés.

I.5. Autres données issues du terrain

Outre l'absence d'observation archéothanatologique, aucun relevé individuel des structures pour les deux sites les plus récents (Saint-Lambert 2006 (SL06) et les Termes (TMS)) n'a été réalisé. La majeure partie des tombes du Pauvadou 3 (PAU) et de celui de Saint-Lambert 1980 (STL80) ont fait l'objet de relevés de qualité inégale¹⁰. Leur absence pour le site de Saint-Lambert 2006 (SL06) s'explique, là encore, par la perte informatique des

¹⁰ Concernant le site du Pauvadou 3 (PAU), 110 tombes ont fait l'objet d'un relevé sur les 170. Même si les restes osseux et le mobilier n'y sont pas systématiquement représentés, ils ont été d'une grande aide dans la compréhension des structures. Pour le site de Saint-Lambert 1980 (STL80), 172 relevés sur les 250 tombes ont été disponibles.

données géoréférencées qui devait permettre de recaler les structures avec précision dans l'espace et de les dessiner. Afin de pallier l'absence de ces documents et/ou en complément, il a été possible de se reporter parfois sur des minutes de terrain. Elles sont quasi-systématique pour les Termes, relativement fréquentes pour le Pauvadou 3 (PAU) et Saint-Lambert 1980 (STL80), mais totalement absentes pour le site de Saint-Lambert 2006 (SL06).

Seul le site de Saint-Lambert 2006 (SL06) a fait l'objet d'un enregistrement par fiches US. Malheureusement, celles-ci étaient en majorité non remplies. Le site des Termes a fait l'objet d'un enregistrement par numéro, mais cet enregistrement est variable d'une structure à l'autre, ce qui doit être imputé à la multiplicité des intervenants et à l'absence d'un protocole général pour la fouille. Dans certains cas, un numéro a pu être attribué pour une sépulture comprenant les os, le sédiment, les objets, auquel cas, un second numéro d'inventaire a été ajouté pour les distinguer. Dans d'autres cas, chaque élément s'est vu attribuer un numéro d'US. Le Pauvadou 3 (PAU) et Saint-Lambert 1980 (STL80) n'ont pas bénéficié d'un enregistrement par US. Ainsi pour les quatre sites, la nature partielle des données limite l'étude individuelle d'une part, et d'autre part, prive d'importantes données stratigraphiques.

Aucune sépulture n'a fait l'objet de datation au radiocarbone. Aucun prélèvement de sédiments n'a été effectué en vue d'analyses physico-chimiques et/ou palynologiques. Seules les inhumations du site de Saint-Lambert 2006 (SL06) ont fait l'objet d'un prélèvement ADN (une dent par sépulture).

I.6. La fouille des structures de crémations

L'étude des crémations nécessite la mise en œuvre d'un protocole adapté, dès la phase de fouille, permettant notamment la restitution spatiale des différents éléments au sein de la structure. Cette information est capitale pour la compréhension des rites et la restitution de certains gestes. Ces observations, pouvant se révéler très chronophages, se réalisent essentiellement lors de la phase de terrain, puis sont reprises par les différents spécialistes lors de la post fouille (anthropologues, anthracologues, céramologues, etc.). C'est l'étude conjointe de l'ensemble des éléments qui permet de définir et comprendre les structures (constitutions des dépôts secondaires, effondrements des bûchers, prélèvements).

Malheureusement, les méthodes de fouille mises en œuvre et la conservation des structures n'ont pas permis un enregistrement optimal. Par ailleurs, le mobilier n'a pas fait l'objet d'un enregistrement systématique, notamment dans le cadre de la restitution spatiale des objets au sein des sépultures. Ne sont souvent représentés que les dépôts non brûlés qui sont quasi-complets ; les éléments brûlés et épars, dans la plupart des cas, n'ont fait l'objet que de peu de considération sur le terrain, alors qu'ils sont tout autant

révélateurs des gestes effectués (bris intentionnels, manipulations durant ou après la crémation par exemple).

I.6.1. Les structures primaires

Les structures primaires sont représentées par deux types sur les sites étudiés : les aires de crémation et les bûchers en fosse. Les aires de crémation ne sont attestées que sur les sites du Pauvadou 3 (PAU) et de Saint-Lambert 1980 (STL80). Elles n'ont pu faire l'objet d'une étude compte-tenu de l'altération des niveaux archéologiques liées à l'érosion des sols, des conditions difficiles de fouille mais aussi du fait de l'absence d'un prélèvement rigoureux. Elles n'ont été identifiées que grâce à la présence de vastes épandages charbonneux, dont les limites n'ont pas toujours pu être définies, et dans lesquels ont été effectués quelques prélèvements osseux¹¹. Ces épandages n'ont pas non plus été systématiquement photographiés ou enregistrés topographiquement. Ces structures n'ont donc pas été prises en compte dans le cadre de ce travail.

Les structures primaires en fosse ont été identifiées sur les sites de Saint-Lambert 2006 (SL06) et des Termes (TMS). La présence d'anthropologues durant la phase de terrain a permis de mettre en place un protocole adapté, notamment la pose d'un carroyage permettant d'obtenir des données spatiales concernant les restes osseux et le mobilier (Bel 1996). L'intégralité du comblement des fosses a été prélevée.

I.6.2. Les structures secondaires

Les structures secondaires de crémation n'ont pas fait l'objet d'un protocole de fouille spécifique lors de la phase de terrain pour l'ensemble du corpus. Les niveaux supérieurs des fosses n'ont pas toujours pu être conservés, compte-tenu de l'érosion des sols depuis l'Antiquité mais également des décapages importants à la pelle mécanique qui ont pu, dans certains cas, altérer les parties supérieures des tombes¹². Une fois identifiés, les éléments ont été dégagés puis enregistrés et photographiés *in situ* lorsqu'il s'agissait des phases de dépôts les plus intéressantes (ossuaire en dépôt avec son mobilier). La couverture photographique se révèle donc très partielle et sélective. Pour exemple, le fond des fosses n'a jamais fait l'objet d'un cliché. Peu d'observations de terrain ont été enregistrées lors de la fouille. En revanche, dès lors qu'ils contenaient des restes osseux, l'intégralité des comblements des fosses a été prélevée, sauf mention contraire.

¹¹ Des restes osseux se rapportant à ces couches ont été isolés. Toutefois l'absence de documentation pour la restitution de leur contexte archéologique ne permet pas de les intégrer à l'étude. Ces données seront reprises ultérieurement.

¹² Ce fait est signalé pour les espaces funéraires des Termes (TMS), de Saint-Lambert 1980 (STL80) et du Pauvadou 3 (PAU).

I.6.3. Les vases-ossuaire

Pour les quatre sites, les vases-ossuaire présents dans les structures secondaires de crémation¹³ n'ont pas été fouillés sur place mais ont été prélevés afin d'être étudiés en laboratoire, tout au moins lorsque leur état de conservation le permettait. Les vases-ossuaire ont été soigneusement emmaillottés à l'aide de film cellophane parfois doublé d'une couche de bandes plâtrées afin de créer une coque résistante et rigide et d'en préserver l'unité du terrain jusqu'à leur lieu d'étude. Toutefois, le protocole a été différent pour le site de Saint-Lambert 2006 (SL06) : les contenants ont malheureusement été enlevés lors de la phase de terrain et directement transmis pour l'étude céramologique. Le comblement des vases, amas argileux contenant les restes osseux, s'en est trouvé fortement fragilisé. Cet état instable a fréquemment empêché de procéder à la fouille de laboratoire pour les exemplaires qui m'ont été transmis.

L'étude de ces ossuaires a été effectuée par différents opérateurs mais selon un protocole similaire, permettant l'homogénéité de l'acquisition des données (Tableau 20). Lors de l'étude en laboratoire, le principe général de la fouille stratigraphique a été adapté à cette microstructure (Grévin 2001). La fouille s'est effectuée par passes successives d'égale épaisseur (de 2 à 3 cm) afin de restituer l'organisation stratigraphique du dépôt. Les restes osseux issus de contenants trop fragmentés ont été isolés en sac et ont subi le même traitement que les restes provenant des résidus de crémation (tamisage).

Sites	Opérateur(s) en laboratoire
Pauvadou 3 (PAU)	G. Grévin
Saint-Lambert 1980 (STL80)	J. Williams
Saint-Lambert 2006 (SL06)	P. Baillet et A. Lattard
Les Termes (TMS)	P. Baillet et A. Lattard

Tableau 20 - Différents opérateurs ayant travaillé en laboratoire sur les vases-ossuaire des sites étudiés

Pour le site du Pauvadou 3 (PAU) et de Saint-Lambert 1980 (STL80), des relevés photographiques sous forme de diapositives avaient été réalisés lors des fouilles en laboratoire. L'intégralité n'a pas été scannée : faute de temps tout d'abord, mais aussi d'incertitudes relatives à certains d'entre eux (absence de numéro de tombes pour les clichés de G. Grévin, le site n'est également pas connu).

Les os ont été identifiés et individualisés par passe de prélèvement (Williams 1985 ; Grévin 1990). Pour le site de Saint-Lambert 2006 (SL06), les données des fouilles en laboratoire réalisées par P. Baillet et les photos n'ont pu m'être confiées puisque celles-ci n'ont pas été retrouvées par l'opérateur. Lorsque les fouilles ont été effectuées par mes soins, j'ai procédé à une couverture photographique de chacune des passes.

¹³ Aucune structure primaire de crémation n'a livré de vase-ossuaire.

Avant mon intervention, la terre d'infiltration et des comblements supérieurs des ossuaires, particulièrement indurée, a été fouillée par les autres opérateurs à l'aide d'acétone ou d'eau oxygénée. Cette opération a été effectuée sur l'ensemble des vases-ossuaire provenant du Pauvadou 3 (PAU) et de Saint-Lambert 1980 (STL80) dont la fouille a respectivement été confiée à G. Grévin et J. Williams, ainsi que sur ceux de Saint-Lambert 2006 (SL06) et des Termes (TMS) traités par P. Baillet. L'acétone a été employée pour le nettoyage des os avant qu'ils ne soient rincés à l'eau puis séchés (Williams 1985, 75). J'ai pris le parti de ne déverser aucun liquide chimique pouvant altérer les restes osseux mais d'humidifier régulièrement le sédiment afin de le rendre malléable et de l'évacuer à l'aide d'outils de dentiste et d'un aspirateur adapté. Cette opération nécessite un temps de pause permettant l'imprégnation de l'eau pour chacune des passes ce qui allonge le temps de fouille. Le sédiment recueilli a également été tamisé puis trié couche par couche.

I.7. La fouille des inhumations

Concernant les inhumations, l'observation des modes de sépulture est liée à la qualité et à la quantité des relevés, mais surtout des clichés photographiques.

Lors des phases de terrain, ni l'analyse anthropologique (diagnose sexuelle, estimation de l'âge, atteintes pathologiques), ni surtout l'analyse taphonomique n'ont été effectuées. Même si une première observation sur le terrain permet de disposer de plus de données, il reste possible d'effectuer l'étude anthropologique *a posteriori*, en laboratoire. En revanche, l'absence d'observation de terrain demeure plus dommageable pour l'étude taphonomique : certaines informations restent irrémédiablement perdues si elles ne sont pas enregistrées à ce moment. Or, seules neuf des 31 inhumations du site des Termes (TMS) ont bénéficié d'un enregistrement anthropologique. Les fiches n'ont été utilisées pour aucun des autres sites. Pour une majorité des sépultures, l'identification et le prélèvement pour chacun des sujets ont été réalisés selon une individualisation des sections anatomiques latéralisées. Ce conditionnement a visé en partie à limiter la perte d'information due à la sur-fragmentation des restes osseux durant leur stockage et multiples transports depuis la phase de terrain¹⁴.

II. LA DOCUMENTATION DISPONIBLE

En parallèle de l'étude biologique, et grâce à une étroite collaboration avec les services archéologiques (Service Archéologie et Patrimoine de la ville de Fréjus – SAPVF – et le Service Département d'Archéologie du conseil général du Var - SDA) et le Service Régional

¹⁴ Par exemple pour le site des Termes, les restes osseux avaient d'abord été entreposés dans un dépôt au Muy, puis transférés à Fréjus. Les inhumations ont ensuite été transférées à Marseille tandis que les crémations ont été déposées au Laboratoire d'Anthropologie de Draguignan avant d'être dispersées dans plusieurs annexes du musée des ATP à la suite du démantèlement de la structure (une première partie était entreposée dans la réserve du Musée des ATP et la seconde partie dans la pièce attenante au cloître de la Chapelle de l'Observance).

de l'Archéologie (SRA-PACA)¹⁵, une vaste et continuelle opération de récolement de données a été conduite. Par les multiples contacts établis, j'ai rassemblé toutes les informations possibles (aussi bien orales qu'écrites et graphiques) concernant les sépultures et, plus largement, les opérations préventives.

Pour chacune des sépultures des quatre sites, les données ont été soigneusement analysées afin de pouvoir réaliser un inventaire précis des sépultures exploitables. Toutefois, leur accessibilité au cours de la thèse, parfois au compte-goutte et au fur et à mesure, a induit un retour constant sur la documentation. Cette très longue et continuelle étape de rassemblement puis de recouplement a permis d'établir un listing clair des sépultures pour chacun des sites étudiés. Certains faits identifiés sur le terrain en tant que sépulture ont été exclus de l'échantillon à cause de données imprécises (absence de clichés, relevés, plan, restes osseux) et/ou d'erreurs d'identification. Les structures retenues ne présentent pas toujours de restes osseux (perte, quantité très faible ou état de conservation très mauvais) mais ont été retenues car elles présentaient suffisamment d'éléments archéologiques (mobilier, plan, clichés) permettant de restituer le dispositif funéraire initial.

L'étude des séries ostéologiques a débuté avant l'acquisition de la documentation liée. Cette indisponibilité a engendré des pertes de temps par la suite puisque certaines structures présentaient des numéros en doublons et dans d'autres cas, avec l'acquisition de restes osseux au fur et à mesure. Une grande part du travail a consisté à, en premier lieu, dresser un inventaire et procéder au reconditionnement des restes osseux grâce à une étroite collaboration et aux moyens mis à disposition par le Service Régional de l'Archéologie (Direction régionale des Affaires Culturelles de Provence-Alpes-Côte-d'Azur) en étroite collaboration avec B. Bizot, A. Grosse et L. Bonnabel et le laboratoire d'Anthropologie ADES. J'ai tenté de limiter les incohérences dans l'étude biologique en reprenant intégralement le contexte lors de chaque ajout de restes osseux. La nature et la qualité des données disponibles induit ainsi une étude individuelle des structures parfois légèrement inégale et par là, des interprétations qui devront peut-être être relativisées.

L'échantillon que j'ai défini¹⁶ dans ce travail - à partir de toutes les sources disponibles - se compose de 698 sépultures se répartissant en 186 inhumations et 511 structures de crémation (Tableau 21).

¹⁵ Les documents ont été rassemblés grâce au soutien de X. Delestre (Conservateur régional), C. Landuré (Assistant ingénieur chargée du Var), B. Bizot (Conservateur du Patrimoine chargée des Bouches-du-Rhône), L. Bonnabel (Chargée des collections archéologiques et de la documentation scientifique) et A. Grosse (Responsable du Dépôt archéologique régional des Milles).

¹⁶ Je suis tout à fait consciente que les nombres présentés ici ne sont pas en adéquation avec ceux présentés dans la plupart des publications portant sur les sites de STL80 et PAU depuis les années 1980 (nombres qui varient également d'un article à l'autre pour le même site au gré des avancées de l'étude).

	Crémations	Inhumations	Total
Pauvadou 3	88	82	170
Saint-Lambert 1980	209	45	254
Saint-Lambert 2006	72	28	100
Les Termes	152	31	183
Total	521	186	707

Tableau 21 - Nombre de sépultures exhumées et décomptées par mes soins au cours de l'étude

Une base de données réalisée par C. Gébara (SDA) concernant les zones funéraires du Pauvadou 3 (PAU) et de Saint-Lambert 1980 (STL80) est en cours de réalisation. Elle regroupe toutes les données disponibles – archéologiques mais également des études spécialisées portant sur le mobilier et matériel des tombes - de chacune des sépultures (logiciel FilemakerPro). Les données anthropologiques issues de notre travail devaient y être insérées.

Malheureusement, en raison de divers problèmes informatiques, cette base de données n'est pas encore disponible et opérationnelle à l'heure où nous rendons le manuscrit.

II.1. Les séries ostéo-archéologiques

Les séries exhumées anciennement ont fait l'objet de plusieurs études anthropologiques depuis les années 1990. Les résultats de ces études n'ont pas été pris en compte dans le présent travail, les méthodes mises en œuvre sont obsolètes mais aussi dans un souci d'homogénéisation des données. En effet, la diversité des méthodes qui ont pu être employées empêche d'acquérir une vision homogène de l'ensemble et gêne donc la restitution des rites et pratiques de ces espaces funéraires antiques.

II.1.1. Historique des études antérieures

Une première étude des restes osseux issus des crémations et inhumations du site du Pauvadou 3 (PAU) a été réalisée par G. Grévin dans les années 1980. J'ai pu accéder aux fiches anthropologiques individuelles de chacune des sépultures. Ces premiers résultats ont par la suite été confiés à P. Bailet en 1992 pour une analyse synthétique dans le cadre de la réalisation d'un DEA sous la direction de G. Grévin (Bailet 1992). Pour les inhumations, les relevés des atteintes paléopathologiques ont également fait l'objet d'une nouvelle approche synthétique de la part de J. Williams à partir des fiches de G. Grévin (Williams 1984). À l'instar du site de Saint-Lambert 1980 (STL80), les études biologiques n'ont jamais abouti et été confrontées au contexte archéologique.

Concernant le site de Saint-Lambert 1980 (STL80), les études anthropologiques en laboratoire ont été confiées à J. Williams pour l'intégralité des sépultures exhumées. Elles ont été exécutées lors de trois campagnes d'étude (Williams 1985, 1986 et 1989). Les méthodes employées en laboratoire sont présentées dans les rapports sur les restes osseux. À l'issue de la fouille, l'ensemble des sépultures a fait l'objet d'une fiche générale présentant les résultats de l'étude anthropologique selon le traitement du corps (inhumation ou crémation) et mentionnant l'âge ainsi que le sexe définis. Pour les crémations, les rapports résument également les observations spécifiques réalisées sur la couleur des os, la texture, la taille et le poids des fragments pour les restes osseux (Williams 1985, 68-70). Des fiches relevant les atteintes pathologiques ont également été remplies pour certaines sépultures. Les données issues de ces études m'ont été confiées par C. Gébara mais n'ont pas été intégrées à ce travail en raison de l'utilisation de méthodes obsolètes.

Quelques éléments de paléopathologie ont été relevés sur ces séries : les squelettes inhumés ont fait l'objet d'une étude spécifique portant sur les atteintes liées à la sénescence (Bérato *et al.* 1990).

Une étude complémentaire a été réalisée sur les restes osseux de cette nécropole afin de confirmer l'atteinte de températures relativement élevées lors des crémations. Elle a été effectuée partir d'analyses physiques par diffractométrie de rayons X (Dutour *et al.* 1989).

En l'état, les données anthropologiques n'ont pas encore été confrontées au contexte funéraire propre à chaque tombe.

Pour les sépultures mises au jour à Saint-Lambert 2006 (SL06), les restes osseux inhumés ont fait l'objet d'une étude complète par J. Michel¹⁷. Dans le cadre de ce travail, j'ai repris ces données en actualisant les méthodes afin d'uniformiser les résultats avec les séries étudiées. Les crémations n'ont fait l'objet que d'une étude préliminaire de P. Baillet dont les fichiers m'ont été partiellement transférés¹⁸. Malgré l'existence de ce premier travail, l'étude des restes osseux a intégralement été reprise. De nombreux sacs de sédiments ont été récupérés puis tamisés par mes soins au Dépôt archéologique régional des Milles et réintégrés à l'étude des sépultures.

Concernant le site des Termes (TMS), aucune analyse anthropologique des inhumations n'avait été menée à l'époque de la découverte. J'en ai réalisé une première étude complète dans le cadre d'un travail de Master 2 soutenu en 2014 (Lattard 2014). La découverte de nouveaux fragments osseux appartenant à des inhumations au cours des multiples phases de récolement des séries ostéologiques a permis de réactualiser les

¹⁷ Je tiens à remercier très chaleureusement J. Michel pour sa disponibilité, ses échanges et pour avoir accepté de me confier ses données personnelles, le catalogue et documentation de fouille, documentation très précieuse ayant permis de pallier à l'absence des données de terrain.

¹⁸ P. Baillet a également rencontré un problème informatique qui a empêché d'avoir accès à l'intégralité des données de son étude préliminaire. Afin de limiter les incohérences entre nos deux études, j'ai choisi de reprendre intégralement l'étude de la série.

données (avec notamment l'ajout d'une sépulture découverte dans le mobilier céramique SP 901 188).

Les structures de crémation avaient fait l'objet d'une étude très partielle par P. Bailet. La totalité des contextes a été reprise.

II.1.2 Composition des séries ostéologiques

La première étape pour chacune des séries a consisté au rassemblement des collections. Cette opération s'est poursuivie pendant une longue partie du travail de thèse, par la « découverte » régulière de sacs dans les divers dépôts archéologiques, engendrant un retour constant sur les données jusqu'à la phase d'interprétation. Cela s'est traduit par une perte de temps non négligeable pour ces multiples retouches.

Les sépultures des quatre sites étudiés ont été transférées au Dépôt archéologique régional des Milles pour l'étude, depuis leurs différents points de stockage¹⁹. Dans ce tableau concernant la disponibilité des restes osseux, sont présentés des chiffres à titre indicatif (Tableau 22). Pour exemple, concernant le site de Saint-Lambert 1980 (STL80), je signale l'absence des restes osseux pour les crémations de 32 tombes. Ce chiffre n'est pas tout à fait représentatif de la réalité puisque de nombreuses sépultures n'ont livré qu'une masse pondérale très faible du fait de la mauvaise conservation de la structure sur le terrain (24 tombes ont livré moins de 30 g d'os brûlés).

	Crémations			Inhumations			Total	
	Exhumées	Pertes	Étudiées	Exhumées	Pertes	Étudiées	Exhumées	Étudiées
Pauvadou 3	88	22	66	82	6	76	170	143 (84 %)
Saint-Lambert 1980	209	32	177	45	9	36	254	213 (84 %)
Saint-Lambert 2006	72	19	53	28	0	28	100	81 (81 %)
Les Termes	152	15	137	31	0	31	183	167 (91 %)

Tableau 22 - Restes osseux exhumés et disponibles pour l'étude pour chacun des sites (décompte effectué après le récolement des données).

Les restes osseux des inhumations du site du Pauvadou 3 (PAU) avaient tous été lavés et conditionnés lors d'études antérieures ce qui a représenté un gain de temps considérable pour cette étude. Les restes osseux brûlés avaient déjà subi un premier tri, intégralement réeffectué pour chacune des sépultures. Sur les 88 crémations fouillées, le matériel osseux de 22 structures n'est plus disponible soit 25 % de l'échantillon (SP 13, 14, 25, 31, 34, 40, 45, 55, 59, 62, 66, 67, 69, 73, 75, 126, 138, 143, 154, 159, 160 et 161 ; Tableau 23). Parmi elles, il est assuré que trois structures n'avaient pu être prélevées sur le terrain à cause du trop mauvais état de conservation (55, 69 et 75). Soit les autres sépultures n'avaient pu être

¹⁹ Ils sont parfois multiples pour une même série : par exemple, les sépultures des Termes étaient entreposées dans pas moins de quatre endroits différents : au Musée des ATP (Réserve de la Chapelle), au Laboratoire d'Anthropologie, dans la seconde réserve du Musée et enfin des sacs au domicile des responsables d'opération.

également prélevées sur le terrain, soit elles ont été perdues anciennement : elles sont déjà absentes de l'étude de P. Bailet en 1992. Les inhumations présentent également des lacunes largement imputables à leur état de conservation sur le terrain. En outre, les restes osseux de six sépultures ont été égarés depuis la fouille soit 6,7 % (SP 17, 51, 111, 129, 142 et 162). Les restes osseux provenant de SP 17 n'étaient pas préservés lors de la fouille. La sépulture SP 51, qui conservait les restes d'un jeune sujet immature, a, quant à elle, fait l'objet d'un vol. En revanche, la perte des restes osseux des SP 111 et 142 est plus récente, puisque ces tombes figurent dans l'étude de P. Bailet. Les restes des tombes SP 129 et 162, mentionnés lors de la fouille, n'ont pas été retrouvés.

	Crémations	Inhumations	Total (nb.)	Total (%)
Exhumées	88	82	170	100
Perte	22	6	28	16,5
Étudiées	66	76	142	83,5

Tableau 23 - Détail par zone de la disponibilité des restes osseux depuis la fouille pour le site du Pauvadou (PAU)

Concernant le site de Saint-Lambert 1980 (STL80), les restes osseux de 32 crémations n'ont pas été disponibles (SP 7, 9, 10, 28, 42, 50, 79, 80, 86, 105, 107, 118, 137, 144, 146, 151, 159, 163, 169, 170, 172, 173, 176-177, 195, 233, 235, 248, 249, 265, 292, 305 et 310 ; Tableau 24). L'état de conservation de la sépulture est la cause majeure de leur indisponibilité. Les restes osseux provenant des inhumations avaient tous été lavés au même titre que ceux du Pauvadou. Les ossements de quatre d'entre elles ont été égarés depuis la fouille (SP 69, 103, 200 et 277). Six autres sépultures primaires individuelles n'ont pas livré de restes osseux mais la consultation des photographies, données de fouille et des études antérieures ont permis de les prendre en compte dans l'étude (SP 1, 112, 113, 259, 283 et 301).

	Secteur I		Secteur II		Secteur III		Total (nb.)	Total (%)
	Crémations	Inhumations	Crémations	Inhumations	Crémations	Inhumations		
Exhumées	75	15	117	28	17	2	254	100
Perte	10	5	19	4	3	1	42	16,5
Étudiées	65	10	98	24	14	1	212	83,5

Tableau 24 - Détail par zone de la disponibilité des restes osseux depuis la fouille pour le site de Saint-Lambert (STL80)

Concernant le site de Saint-Lambert 2006 (SL06), les restes osseux de certaines sépultures ne me sont pas parvenus (Tableau 25). À l'instar du site du Pauvadou, leur absence peut être imputée à la conservation des structures sur le terrain et/ou aux déplacements de la série depuis plus de dix années. Par ailleurs, un vase-ossuaire provenant de cet espace, encore plâtré, n'a pu être identifié et rattaché à une structure, faute de

numéro. Quelques structures de crémation, pourtant étudiées à l'époque par P. Bailet n'ont pas été retrouvées : les données brutes étant également perdues, elles n'ont pu être intégrées à l'étude. Au total, les données biologiques de 21 structures funéraires n'ont pu être prises en compte dans ce travail, soit 21 % de l'échantillon exhumé. Il s'agit exclusivement de structures de crémation (1001, 1051, 1104, 1141, 2011, 2020, 3007, 3022, 3030, 3032, 3038, 3047, 3048, 3049, 3050, 3051, 3054, 3056, 3061, 3062 et 3063). Là encore, la zone 3 est celle qui présente le plus de lacunes.

	Zone 1		Zone 2		Zone 3		Total (nb.)	Total (%)
	Crémations	Inhumations	Crémations	Inhumations	Crémations	Inhumations		
Exhumées	22	16	15	2	35	10	100	100
Perte	4	0	2	0	13	0	19	19
Étudiées	18	16	13	2	22	10	81	81

Tableau 25 - Détail par zone de la disponibilité des restes osseux depuis la fouille pour le site de Saint-Lambert 2006 (SL06)

Sur les 188 structures funéraires exhumées sur le site des Termes (TMS), 15 structures de crémation n'ont pu être intégrées à l'étude à la suite de la perte des restes osseux (SP 900 059, 107, 155, 158 et 187 ; SP 901 001, 004, 006, 007, 008, 105, 121 et 122 ; SP 906 015 et 035 ; Tableau 26). Cette perte est en grande partie liée au stockage des sédiments, sans traitement, pendant plus de dix années en des lieux divers. Les transferts qu'ils ont subis (du dépôt du Muy, puis en divers endroits de Draguignan) ont considérablement contribué à la perte d'informations. Deux palettes comportant chacune plus d'une vingtaine de sacs ne possèdent pas de numéro et ont été écartés de l'étude : ceci suggère que certaines structures du site (malheureusement non identifiées !) sont incomplètes²⁰. D'autres sacs comportaient des numéros erronés (erreurs de copie sur les étiquettes) qu'il a été possible de corriger à la suite de plusieurs vérifications dans la documentation disponible limitant ainsi la perte au maximum. Seule une petite partie de ces prélèvements avait fait l'objet d'un tamisage par P. Bailet et d'une étude incomplète. Les contextes n'ayant pu être analysés intégralement dans cette étude initiale ont été entièrement repris. Le reste des prélèvements a été tamisé, trié, rassemblé par tombe et reconditionné par mes soins (soit plus de neuf palettes de sédiments). Les ossuaires non étudiés (une trentaine) ont également fait l'objet d'une fouille en laboratoire dans les locaux du Centre Camille Jullian. Là encore, les conditions de stockage (empilés les uns sur les autres dans des lieux ouverts sur l'extérieur), les différents transferts et les multiples manipulations qu'ils ont subi ont largement participé à la détérioration des contenants. Certains n'ont finalement pas pu faire l'objet d'une fouille tant la fragmentation du vase était importante.

²⁰ Les sacs (non tamisés) ont été précieusement gardés et il reste envisageable de pouvoir les rattacher à une structure funéraire à partir des différents éléments de mobilier qu'ils comportent (céramique et verre notamment). Cette étape, très fastidieuse et au résultat incertain, n'a pu être envisagée dans le cadre de ce travail compte-tenu du temps imparti à l'étude.

Lors de l'étude en laboratoire, de très nombreuses incohérences avaient été relevées entre l'enregistrement de terrain et la disponibilité de certains restes osseux provenant des inhumations. Ces erreurs ont pu être mises en évidence lors de la compulsion des données disponibles et sur le plan général. En outre, la découverte durant le récolement de nouveaux fragments osseux appartenant à des inhumations des séries ostéologiques a donné lieu à une actualisation permanente des données au cours de la thèse.

De manière générale, les publications relatives à l'ensemble funéraire mentionnent 175 sépultures, tandis que seules 161 sont citées dans le catalogue (Martos 2009) et que 183 ont été décomptées par mes soins.

	Zone 900		Zone 901		Zone 906		Total (nb.)	Total (%)
	Crémations	Inhumations	Crémations	Inhumations	Crémations	Inhumations		
Exhumées	36	3	96	20	20	8	183	100
Perte	5	0	8	0	2	0	15	10
Étudiées	31	3	88	20	18	8	168	91,8

Tableau 26 - Détail par zone de la disponibilité des restes osseux depuis la fouille pour le site des Termes (TMS)

II.1.3. Reconditionnement des séries

Dans un premier temps, les inhumations ont fait l'objet d'un enregistrement individuel grâce à des fiches anthropologiques permettant de visualiser la conservation des différentes pièces osseuses du squelette. Les collages ont été réalisés sur les pièces nécessaires à l'étude biologique (coxal des sujets adultes, os longs des sujets immatures, etc...), mais le remontage total des squelettes n'a pas été envisagé compte-tenu du temps imparti à l'étude et de l'intérêt que présentait cette opération. Les squelettes ont bénéficié d'un reconditionnement complet, incluant une individualisation des sections anatomiques latéralisées dans des sachets Minigrip[®] (Ardagna 2004), puis placés dans les caisses (bacs gerbables en polypropylène alvéolaire Raja[®]). Conformément aux principes de préservation, plusieurs sujets ont été rassemblés dans une même caisse à la condition de ne pas subir de pressions importantes pouvant les fragmenter. Ils sont actuellement conservés à l'ostéothèque régionale situées à l'Hôpital Nord de Marseille (Faculté de Médecine, Aix-Marseille Université) pour les sujets exhumés aux Termes et au Dépôt archéologique Régional des Milles pour ceux provenant de la ville actuelle de Fréjus.

Dans un second temps, les restes osseux brûlés provenant des structures de crémation ont été distingués par os, conformément au tableau de pesée mis en œuvre dans le protocole d'étude biologique (*cf. infra*). Les os ont ensuite été placés dans des sacs Minigrip[®] placés eux-mêmes dans des caisses en polypropylène Gigarch[®]. Plusieurs tombes ont pu être rassemblées dans une même caisse à condition de limiter l'empilement ou la

surcharge dans les contenants risquant d'occasionner une sur-fragmentation des restes osseux.

Un inventaire détaillé sur fichier Excel a été réalisé pour le conditionnement de chacune des séries.

II.2. Les rapports de fouille

L'étude archéothanatologique des sépultures n'a pu donc s'appuyer que sur des rapports préliminaires incomplets pour les sites du Pauvadou 3 (PAU), de Saint-Lambert 1980 (STL80) et des Termes (TMS) (Béraud, Gébara 1983b ; Béraud, Gébara 1984 ; Béraud *et al.* 1985b ; Béraud *et al.* 1989 ; Gébara 1983a ; Gébara 1984 ; Gébara 1986 et Martos 2010). Aucun rapport n'était disponible pour le site de Saint-Lambert 2006 (SL06) puisque celui-ci n'avait pu être finalisé à la suite de la perte informatique des données.

Outre les manques, les rapports présentent des erreurs, notamment concernant le décompte des échantillons. C'est, par exemple, le cas de celui des Termes, qui ne mentionne en conclusion que 28 inhumations contre les 31 qui ont pu être décomptées dans le cadre de ce travail. Le rapport de fouille ne présentait aucune donnée concernant les sépultures SP 901 257, SP 901 256, SP 901 258 et SP 901 306 alors que du matériel biologique était disponible. À l'inverse, pour ce même site, de très nombreuses sépultures avaient été identifiées sous plusieurs numéros. Ces doublons ont été annulés après un travail de récolement des photographies, des plans et des données de terrain.

L'absence des catalogues détaillés des sépultures exhumées dans les rapports de fouille a induit un important travail de recherche et de compulsation des données disponibles en amont, en étroite collaboration avec le S.R.A.-PACA, les anthropologues (J. Michel et P. Baillet) et les responsables d'opération (K.-Y. Cotto, C. Gébara). Les listing US des deux sites les plus récents (Les Termes (TMS)²¹ et Saint-Lambert 2006 (SL06)) ont été intégralement repris et remis au propre.

II.3. Réalisation et disponibilité des études spécialisées

Ce travail de thèse a également permis l'informatisation de très nombreuses informations relatives à chaque sépulture et contexte à la suite du rassemblement le plus exhaustif possible des données de toute nature (clichés, minutes de terrain, données de laboratoire, étude préliminaire de certain matériel, etc.).

La prise en compte de l'intégralité des éléments constituant la tombe (des dispositifs aux dépôts) confrontés aux données biologiques est la seule approche permettant de restituer les pratiques et les rites. Malheureusement, l'intégralité des données issue des

²¹ Cette étape n'aurait pu être menée à bien sans l'aide indispensable de C. Plé.

études spécialisée n'a pas toujours été disponible. Surtout, la plupart n'avaient pas encore été effectuées au début de ce travail.

Ces études jouent un rôle capital dans la datation de l'occupation des espaces funéraires associées aux données stratigraphiques et au dispositif funéraire général mis en œuvre. J'ai, notamment, proposé parfois quelques ajustements sur les datations des structures et des sites.

Les données relatives au mobilier se sont avérées inégales d'un site à l'autre. Pour les sites du Pauvadou 3 (PAU) et de Saint-Lambert 1980 (STL80), les objets bénéficient de fiches d'étude individuelles, remplies dans les années 1980, ponctuellement réajustées dans les années 1990. Elles rassemblent leur typologie et leur dessin ainsi que des commentaires. Pour le site de Saint-Lambert 2006 (SL06), depuis la fouille en 2006, seule la céramique avait pu être partiellement inventoriée. Le reste des éléments a fait l'objet d'une étude préliminaire au cours de la thèse grâce aux différents spécialistes et en collaboration avec le Service Archéologie et Patrimoine de la Ville de Fréjus (Tableau 27). Concernant les deux sites fouillés le plus récemment (Saint-Lambert 2006 et les Termes), le traitement des structures de crémation (comprenant le tamisage du résidu de crémation) lors de mon travail a conduit inévitablement à la découverte d'éléments de mobilier complémentaires au moment du tri. Ils ont été rassemblés par structures puis transmis aux différents services en charge de leur analyse afin de compléter les études dans certains cas.

	Pauvadou 3 (1982-1984)	Saint-Lambert 1980 (1983-1987)	Saint-Lambert 2006 (2006)	Les Termes (2007-2008)
Céramique	I. Béraud ¹ et C. Gébara ¹		E. Pellegrino ⁴	M. Valente ⁶
Verre	I. Béraud et C. Gébara		S. Fontaine ⁵	M. Cruciani ⁶
Os travaillé	I. Béraud, C. Gébara, Y. Lemoine ¹ , R. Rodet-Belarbi ²		Y. Lemoine R. Rodet-Belarbi	Y. Lemoine
Monnaie	C. Brenot ³ J. Collombet ¹⁰		F. Grimaldi ⁴ J. Françoise ⁹	F. Martos ¹ E. Hiriart ⁷
Petit mobilier et divers	I. Béraud, C. Gébara, Y. Lemoine et P. Digelmann ¹		Y. Lemoine	Y. Lemoine
Faune	P. Columeau ⁸ et I. Rodet-Belarbi		M. Leguilloux ⁶	M. Leguilloux
Métal	I. Béraud C. Gébara		Étude non réalisée	Étude non réalisée
Carpologie	P. Marival ¹¹		-	-
Épigraphie	Non étudié		F. Gayet ²	M. Bats ⁸

Tableau 27 - Différents spécialistes ayant collaboré aux études de matériel (1 : Service Département d'Archéologique, Conseil général du Var, Fréjus ; 2 : CEPAM, CNRS, Université Nice-Sophia Antipolis ; 3 : 4 : Service du Patrimoine et d'Archéologie de la Ville de Fréjus 5 : DRASSM, CNRS, Aix-Marseille Université ; 6 : Centre Archéologique du Var, Toulon ; 7 : IRAMAT, CNRS, Université Bordeaux-Montaigne ; 8 : CCJ, CNRS, Aix-Marseille Université ; 9 : Arc numismatique ; Marseille ; 10 : Archéodunum ; 11 : ASM-CNRS, Université de Paul Valéry, Montpellier)

Toutefois, certaines de ces études restent incomplètes et nécessiteront des ajustements par la suite (actualisation des données typochronologiques, comptage, etc.). Les

éléments découverts sur le site des Termes (TMS) sont présentés sous la forme d'inventaires par type de mobilier à l'issue des fouilles, intégrés au rapport final d'opération (Martos 2010). Ces inventaires ont ponctuellement pu être complétés grâce à une collaboration étroite avec les différents spécialistes qui sont intervenus par le passé sur ce site. Un point pour chaque étude spécialisée est présenté ci-après.

II.3.1. Les études céramologiques

Pour les sites de Saint-Lambert 1980 (STL80) et du Pauvadou 3 (PAU), les études des céramiques ont été effectuées à l'issue des campagnes de fouille. Le mobilier a été inventorié pièce par pièce et les informations ont été reportées sur des fiches individuelles sur lesquelles figurent également le dessin, et le cas échéant, la photographie de l'objet (2242 fiches pour le site de Saint-Lambert et 1287 pour le site du Pauvadou 3). Si l'intégralité de ces fiches a été scannée, le traitement informatique de ces données manuscrites par C. Gébara n'a eu lieu qu'à la fin de la thèse et n'a pu être totalement conduit à terme. Une sensible différence de précision entre les données du Pauvadou 3 et de Saint-Lambert 1980 existe. Aucun réexamen des collections qui aurait permis d'adapter et reprendre les identifications typologiques en fonction des avancées de la recherche, n'a pu avoir lieu. Certains comptages seraient probablement à reprendre, en l'absence de collages effectués²².

L'intégration des données dans le catalogue se limitera à une identification primaire de la forme de l'objet (cruche, balsamaire, coupe, etc.) sans donner une référence typologique plus précise. Dans le cas de la céramique commune (à pâte claire notamment), cette absence de référence typologique ne représente pas un obstacle majeur à l'étude, étant donné qu'elle ne permet que rarement de préciser la chronologie des contextes. Les propositions de datation intégrées à ce travail pour le mobilier céramique reposent sur l'identification générale des productions (sigillées, parois fines, certaines amphores, etc.) réalisée par C. Gébara et I. Béraud au préalable lors de la constitution des fiches.

L'étude céramologique du site de Saint-Lambert 2006 (SL06) a été réalisée en 2006 à l'issue de la fouille par E. Pellegrino, qui a transmis ses données (Pellegrino 2006). Cette étude présentait un inventaire incomplet des fragments. Avec l'accord du céramologue, il a été possible de compléter ces premières données en incluant les tessons qui avaient été extraits des sédiments par mes soins lors de la phase de tamisage pour les crémations qui n'avaient pu être traitées jusqu'alors. Ces observations complémentaires ont également porté sur la recherche des traces liées au traitement funéraire, telles que celles marquant un

²² Ces problèmes méthodologiques ne concernent qu'un nombre très réduit de sépultures. Pour exemple, la sépulture SP 49 destinée à un sujet immature à Saint-Lambert 1980 (STL80) a livré un nombre très important de balsamaires en céramique. De nombreux fonds ont été récupérés dans l'ossuaire, tandis que les cols ont été mis au jour dans le résidu. L'absence de collage entre ces deux unités augmentent le Nombre Minimum d'Individu au sein de la sépulture (que j'ai revu à la baisse grâce à un NMI de fréquence qui ne prend en compte que les fonds).

degré de combustion et/ou divers traitements (bris, graffites ou dégradations volontaires). Également, j'ai tenté de distinguer dans la mesure du possible les éléments qui constituent les dépôts intentionnels des éléments résiduels, à partir de la documentation disponible (documentation de fouille, photographies, relevés). Cette opération s'est effectuée au Centre Camille Jullian avec l'appui de L. Cavassa²³. Ce réexamen préliminaire de la série reste incomplet en raison de mon manque de compétence en céramologie. À l'issue de cette phase d'étude préliminaire, les céramiques ont pu être reconditionnées puis rassemblées par structures avant d'être remises au Service Archéologie et Patrimoine de la Ville de Fréjus.

L'étude céramologique du site des Termes (TMS), se limitait à un rapide inventaire, très incomplet, intégré au catalogue des sépultures du rapport de fouille. Par la suite, une grande partie des céramiques du secteur 900 avait pu être lavée et inventoriée en 2011 dans le cadre d'un contrat confié au C.A.V. et 12 sépultures avaient pu bénéficier d'une étude céramologique préliminaire (Gaillard 2011). En 2016, l'étude intégrale du mobilier des sépultures a été effectuée sous la direction de M. Valente²⁴ (Valente 2017). Le protocole d'étude a pu être mis en place selon des perspectives archéothanatologiques et j'ai activement participé à son élaboration pour la définition des structures et des dépôts. Les céramiques ont toutes été revues, dessinées et inventoriées, tout comme celles déposés chez propriétaire de la parcelle des Termes²⁵. Il s'agit de la seule étude complète intégrant un protocole adapté aux problématiques funéraires sur les quatre sites étudiés. Ce protocole proposé et mis en œuvre par M. Valente en accord avec les problématiques archéothanatologiques s'est appuyé sur les acquis récents de la recherche en céramologie en contexte funéraire, sujet qui a fait l'objet d'un congrès spécifique²⁶ (Bonnet 2016). Pour la publication des sites, j'espère voir ce protocole appliqué à l'ensemble des séries afin d'obtenir des données complètes, inédites, homogènes et comparables d'un site à l'autre.

II.3.2. Le mobilier en verre

Le mobilier en verre des sites du Pauvadou 3 (PAU) et de Saint-Lambert 1980 (STL80) a été conjointement étudié par C. Gébara et I. Béraud à l'issue de la fouille. Chacun des éléments a fait l'objet d'une fiche à l'instar des autres éléments découverts sur la nécropole. Un article synthétique concernant la datation de ces éléments a été publié en 1990 à la suite d'une présentation lors d'un congrès international en 1988 à Bâle (Béraud, Gébara 1990).

²³ Je remercie L. Cavassa qui a mis à ma disposition la salle de céramologie afin de pouvoir étaler les céramiques et qui a été d'une aide très précieuse dans ce travail en répondant aux multiples questions concernant les céramiques.

²⁴ Travail réalisé par un contrat sur un financement du SRA-PACA, adressé au Centre Archéologique du Var.

²⁵ Je remercie Mr Robert du Domaine des Thermes, qui a accepté notre présence et a bien voulu ouvrir ses vitrines pour nous laisser étudier les objets qu'il détient (Avril 2017).

²⁶ Congrès international organisé par la SFECAG portant sur « La céramique en contexte funéraire : approches multiples » qui s'est tenu du 5 au 8 mai 2016 à Autun, auquel j'ai assisté (voir Bonnet 2016 notamment).

Le verre exhumé dans les sépultures du site de Saint-Lambert 2006 (SL06) a fait l'objet d'une étude préliminaire dans le cadre de la thèse de S. Fontaine (Fontaine 2012). Cette étude reste incomplète puisque de nouveaux éléments en verre, fondus ou non, ont été extraits lors du tamisage des structures de crémation. Toutefois, la faible quantité recueillie (une seule boîte) ne devrait pas avoir un impact trop important sur l'étude conduite en 2012.

Concernant le site des Termes (TMS), les éléments en verre exhumés au sein des sépultures ont fait l'objet d'une première étude d'identification par M. Cruciani à l'issue de la fouille (Cruciani 2010). Les nouveaux éléments extraits lors du tamisage des structures de crémation, ont pu être réintégrés à l'assemblage originel par M. Cruciani (Cruciani 2017). Un nouvel examen serait à envisager afin de pouvoir ajuster les comptages entre les deux études de 2010 et 2017, puisque les objets n'ont pas pu être revus ensemble pour chacun des contextes.

Comme pour le matériel céramique, les différentes études nécessiteraient réexamen afin de bénéficier d'une actualisation et d'une uniformisation.

II.3.3. Les objets en os travaillé

Les objets en os travaillé des espaces funéraires du Pauvadou 3 (PAU) et Saint-Lambert 1980 (STL80) ont été inventoriés et étudiés après la fouille par I. Béraud et C. Gébara. Les éléments appartenant aux lits funéraires de l'ensemble de Saint-Lambert (STL80) ont fait l'objet d'une étude spécifique et ont été publiés (Béraud, Gébara 1986). L'ensemble des éléments en os travaillés mis au jour dans les tombes ont récemment été intégrés à une étude synthétique portant sur les objets en matière dure animale à Fréjus, à partir d'inventaire et sans avoir été vus par les spécialistes (Rodet-Belarbi, Lemoine 2010). Une nouvelle étude est actuellement en cours sous la direction d'Y. Lemoine, mais ne pourra être prise en compte dans ce travail. Elle permettra, à terme, d'intégrer les éléments découverts dans les restes osseux brûlés lors du tri que j'ai effectué.

Pour le site de Saint-Lambert 2006 (SL06), Y. Lemoine a été chargé de réaliser l'étude (Lemoine 2009). Ses fichiers m'ont été transmis. Cette série n'a pu faire l'objet d'un réexamen permettant d'intégrer les fragments extraits lors du tamisage. La faible quantité recueillie ne devrait pas toutefois remettre en cause et/ou modifier les interprétations déjà acquises.

Concernant le site des Termes (TMS), les éléments en os travaillé ont été étudiés par Y. Lemoine (Lemoine 2010). Une étude complémentaire en 2016 intégrant les éléments

découverts lors du traitement des structures de crémation a permis de compléter ces données (Lemoine 2016).

II.3.4. Les monnaies

L'identification des monnaies collectées sur les sites du Pauvadou 3 (PAU) et de Saint-Lambert 1980 (STL80) a été réalisée par C. Brenot en 1995. En vue d'une actualisation des données, le réexamen de ces deux collections est confié à J. Collombet, mais le temps imparti pour cette nouvelle étude n'a pas permis de l'intégrer au catalogue. Les résultats de cette nouvelle étude m'ont été confiés en Juillet 2018. J'ai ponctuellement pu les consulter et les vérifier dans certains cas pour l'interprétation de quelques tombes. Pour le site de Saint-Lambert 2006 (SL06), la première étude réalisée par J. Françoise a été actualisée par F. Grimaldi en 2017. Enfin, concernant le site des Termes (TMS), les monnaies avaient fait l'objet d'une première identification par F. Martos (Martos 2010). Les nouveaux exemplaires découverts dans les structures de crémation lors de mon étude ont ensuite été étudiés par E. Hiriart (Hiriart 2017).

À l'heure actuelle, ces études se limitent à l'identification des monnaies (description générale et datation) quelquefois à leur état (usure) ou à l'identification aléatoire des traitements subis (feu, percement, etc.). Les données sont inégales d'une étude à l'autre. La position exacte de la monnaie dans la tombe n'est que ponctuellement renseignée pour les quatre espaces funéraires étudiés. Les monnaies ont généralement fait l'objet d'une attention plus spécifique lorsqu'elles se trouvent dans les inhumations ou dans les vases-ossuaire des crémations. La position des monnaies présentes dans le résidu de crémation des structures primaires ou secondaires n'a pas été systématiquement notée lors de la fouille. Celles-ci ont souvent été découvertes lors des phases de tamisage en post-fouille. Les protocoles d'étude les plus récents prennent désormais en compte de nombreux paramètres, certains observés dès la phase de terrain : position et mode de dépôt, type de monnaie choisi... Ces éléments permettent de documenter précisément la place de la monnaie en tant qu'objet au sein de la tombe. Surtout, ils renseignent sur le sens qu'elle revêt dans les pratiques funéraires (Doyen 2012, VII ; Duchemin 2012).

II.3.5. Le petit mobilier

Cette catégorie regroupe l'ensemble des éléments en métal mais également les objets en matériau divers tels que les lampes à huiles, les intailles ou bien encore les objets en pierre, etc.

Concernant les sites du Pauvadou 3 (PAU) et de Saint-Lambert 1980 (STL80), les premiers inventaires et identifications ont été effectués par I. Béraud et C. Gébara puis

intégrés à chaque sépulture, avant d'être repris par Y. Lemoine (listing métallique notamment). L'étude finale est actuellement en cours.

Pour le site de Saint-Lambert 2006 (SL06), bien que j'aie regroupé l'ensemble des objets en métal, aucune étude spécifique n'a pu être conduite à l'heure actuelle. J'ai pu toutefois les rassembler dans la perspective d'une analyse. Les lampes à huile ont fait l'objet d'une étude préliminaire et ont été incluses dans l'analyse céramologique (Pellegrino 2006). J'y ai adjoint quelques identifications générales supplémentaires²⁷ conduites lors de l'examen complémentaire de la céramique (qui seront à confirmer dans une phase ultérieure), à partir des fragments extraits lors du tamisage des sépultures, afin de pouvoir les prendre en compte lors de l'analyse des pratiques funéraires.

Le petit mobilier du site des Termes (TMS) a également été confié à Y. Lemoine. Un premier inventaire des lampes avait été réalisé en 2010 par Y. Lemoine avec la collaboration de C. Plé pour les identifications et de F. Laurier pour les dessins, avant d'être réactualisé en 2017 (Lemoine 2010 ; Lemoine 2017). Une intaille en grenat découverte lors de l'étude des inhumations en 2014 a fait l'objet d'une fiche descriptive (Lattard 2014, 181) et une expertise en gemmologie a été conduite en 2015 (Griziot 2015).

II.3.6. Les os de faune

Concernant les sites du Pauvadou 3 (PAU) et de Saint-Lambert 1980 (STL80), une première étude avait été confiée à P. Columbeau au moment de la fouille. Toutefois, l'inachèvement de cette étude a nécessité la mise en œuvre d'une seconde analyse confiée à I. Rodet-Belarbi en 2017. Les résultats de cette étude, encore en cours ne pourront être intégrés à ce travail.

Pour les sites de Saint-Lambert 2006 (SL06) et celui des Termes (TMS) l'étude des os animaux, brûlés et non brûlés, a été confiée à M. Leguilloux grâce à un financement du SRA-PACA (Leguilloux 2017). Les contextes funéraires ont ainsi pu être pris en compte dans cette étude et les données ont été intégrées au catalogue des sépultures. Un seul bémol est à apporter : les contextes des Termes n'a fait l'objet que d'une étude partielle à la suite d'une erreur de transfert de boîtes (les restes animaux provenant d'au moins 63 tombes n'ont pas été confiées à M. Leguilloux). Une reprise de l'étude est envisagée en 2019.

²⁷ Notamment l'ajout de trois lampes à huile, passées inaperçues (car très fragmentés et incomplètes) lors de la première étude. Cette identification a été confirmée par L. Rivet et S. Saulnier.

II.3.7. La carpologie

Les sites du Pauvadou 3 (PAU) et de Saint-Lambert 1980 (STL80) sont les seuls à avoir fait l'objet d'une étude carpologique grâce à l'étude de P. Marinval. Toutefois, les résultats n'ont jamais été transmis et de nouveaux restes découverts lors du récolement des séries n'ont pu y être intégrés.

Les sites de Saint-Lambert 2006 (SL06) et des Termes (TMS) n'ont pas bénéficié de la mise en place d'un protocole adapté. Toutefois, les sédiments tamisés (à une maille de 2mm) ont été conservés, même si seuls les plus gros restes végétaux pourront éventuellement être récupérés. Une maille à 500 microns (ou 0,5 mm) aurait permis de réaliser une étude plus poussée, mais le temps imparti à l'étude n'a pas permis sa mise en œuvre. Par ailleurs, une grande partie des sédiments avait été tamisée en amont de mon intervention.

II.3.8. Les documents épigraphiques

La rareté des documents épigraphiques pour les sites du Pauvadou 3 (PAU) et de Saint-Lambert 1980 (STL80), a conduit à des études et publications immédiates. Une borne du Pauvadou 3 porte un texte qui a trait à la propriété et la délimitation d'un enclos funéraire (Congès *et al.* 1985 ; Brentchaloff 1989). Une autre porte une simple inscription (SP92 « *D(iis) M(anibus)* »).

Pour le site de Saint-Lambert 2006 (SL06), une stèle funéraire et des blocs ont été découverts à proximité d'un massif de pierres dans la zone 2. Ils ont fait l'objet d'une première publication et restitution (Cotto 2011), puis d'une étude stylistique dans la publication du *Nouvel Espérandieu* concernant la ville antique de Fréjus (Lemoine 2013, 56, n°116 et pl. 79).

Les opérations archéologiques du site des Termes (TMS) n'ont mis au jour aucune nouvelle stèle funéraire. Ce sont les céramiques qui ont livré des graffites identifiés par M. Valente au cours de l'étude céramologique. Leur lecture est actuellement en cours par M. Bats avec lequel je collabore pour leur intégration dans le contexte de la sépulture.

II.3.9. Les éléments en pierre

Concernant les sites du Pauvadou 3 (PAU), de Saint-Lambert 1980 (STL80) et des Termes (TMS), l'étude des coffres en grès a été confiée à P. Digelmann (en cours), et les éléments sculptés, très rares, sont en cours d'étude par Y. Lemoine. La stèle découverte sur le site de Saint-Lambert 2006 (SL06) a fait l'objet d'une notice dans le *Nouvel Espérandieu* concernant la ville de Fréjus (Lemoine 2013, notice 116, pl. 79).

Chapitre 5 – Pour une approche archéothanatologique

I. TRAITEMENT PRÉALABLE À L'ÉTUDE BIOLOGIQUE DES RESTES OSSEUX ¹

Les sites du Pauvadou 3 (PAU) et de Saint-Lambert 1980 (STL80), ayant déjà fait l'objet d'une étude anthropologique (*Cf. infra*), les restes étaient déjà lavés, et ceux issus des crémations, triés, facilitant ainsi grandement l'étude par un gain de temps considérable. Ils n'ont engendré aucun traitement spécifique en amont de l'étude.

Pour les crémations des sites des Termes (TMS) et de Saint-Lambert 2006 (SL06), de nombreux sacs de sédiments ont été récupérés puis tamisés par mes soins au Dépôt des Milles. Ce tamisage s'est effectué selon une maille de 0,2 mm avec un jet d'eau à faible pression. Les sédiments ont ensuite été déposés dans la salle de séchage du Dépôt avant d'être de nouveau transférés au laboratoire où les restes ont été triés puis étudiés.

Seuls les restes osseux issus des inhumations de la collection des Termes (TMS) ont été lavés puis séchés avant d'être étudiés. Les restes osseux des inhumations de Saint-Lambert 2006 (SL06) ont été nettoyés en 2006 par les soins de J. Michel, alors en charge de l'étude.

Qu'il s'agisse des structures de crémation ou d'inhumation, le stockage des restes osseux non lavés et imprégnés dans une matrice argileuse particulièrement compacte pendant près de dix années a eu une incidence sur leur préservation. Certains os ont immédiatement éclaté au contact de l'eau à la suite d'un phénomène de gonflement de l'argile très plastique. Les prélèvements sur la phase de terrain s'étaient déjà avérés complexe : avec l'humidité, l'argile devient une boue très collante, qui au soleil, sèche et se rétracte en se durcissant fortement.

¹ Cette phase de travail a été réalisée au sein du laboratoire d'Anthropologie bio-culturelle, Droit, Éthique et Santé (ADES-UMR 7268) dans les locaux de la Faculté de Médecine de Marseille (Hôpital Nord), au Centre Camille Jullian (CCJ-UMR 7299) et au Dépôt des Milles (SRA-PACA).

I.1. Traitement en laboratoire des restes osseux issus des structures liées à la crémation²

Si l'étude des sujets inhumés permet d'ouvrir les champs du possible au-delà de l'étude biologique, l'analyse des os brûlés reste pour sa part un exercice délicat. En effet, la crémation d'un corps soumet les os à de nombreuses altérations physico-chimiques qui tendent à en complexifier l'étude (perte de la matière organique, modification de la matière minérale, rétractation, déformation et fragmentation importante entre autres ; Blaizot 2005, 13 ; Duday 2013, 5). La plupart des méthodes d'étude anthropologique traditionnellement utilisées pour les squelettes issus d'inhumation étant inexploitable, les ossements provenant de crémation doivent faire l'objet d'une étude adaptée du fait de ces nombreuses modifications dues tant à la chaleur du bûcher qu'au processus crématoire (manipulations diverses de la crémation lors de la conduite ou des méthodes de collecte pour l'ensevelissement des restes en un second lieu). Contrairement aux inhumations, l'analyse des os brûlés repose en grande partie sur leur identification. Un protocole spécifique différent de celui appliqué aux sujets inhumés a été appliqué dès la phase préparatoire de l'étude. Face à la fragilité des restes osseux, le plus grand soin a été apporté lors de leur manipulations et transport afin d'éviter au maximum la sur-fragmentation.

Les os provenant des structures de crémation du Pauvadou 3 (PAU) et de Saint-Lambert 1980 (STL80), qui ont déjà fait partiellement l'objet d'études antérieures, n'ont pas bénéficié de cette phase préparatoire. Elle n'a concerné que les sépultures exhumées sur le site des Termes (TMS) et de Saint-Lambert 2006 (SL06).

I.1.1. Le tamisage et le tri

La première étape du traitement en laboratoire concerne le tamisage du sédiment provenant des sépultures et contenant les restes osseux. Un premier tri à sec a été effectué afin de retirer les quelques fragments les plus importants susceptibles d'éclater au contact de l'eau et du tamis. Cette phase de préparation n'a pu être que ponctuelle compte tenu de la nature très argileuse et indurée du sédiment, formant de véritables briques de terre après avoir été tassé dans les sacs durant de nombreuses années. Le sédiment a ensuite été systématiquement déposé dans des bassines d'eau afin de permettre une première phase de décantation et défloculation en douceur jusqu'à former une boue. Puis, cette dernière a ensuite été tamisée à l'aide d'un tamis à une maille de 2 mm. Cette maille - définie en fonction des problématiques choisies et du temps imparti à l'étude - n'a pas permis de mettre en place une colonne de tamis à 0,5 mm, destinée au prélèvement des restes carpologiques notamment. Il n'est pas exclu que les os aient pu se fragmenter lors de cette

² Ce travail a été possible grâce à la mise en place d'une station de tamisage spécialement aménagée par A. Grosse (SRA-PACA) et aux espaces de séchage, de travail et de stockage mis à disposition par le Service Régional de l'Archéologie de PACA au sein du Dépôt des Milles.

phase de travail malgré les précautions prises lors des diverses manipulations. Les sédiments ont ensuite été déposés et étalés sur des plaques de séchage.

Un premier tri des refus de tamis a ensuite permis d'extraire du sédiment les fragments osseux, les os de faune ainsi que les éléments mobilier et l'ensemble du matériel. Les os ont ensuite fait l'objet d'un nettoyage complémentaire : lavage à l'eau selon une faible pression, léger nettoyage à sec à l'aide d'une brosse à dent et/ou curage avec un outil de dentiste.

Les éléments de mobilier ont été confiés à des spécialistes en fonction de leur catégorie (céramique, verre, métal, os travaillé, os de faune) auprès des Services respectivement en charge de leur étude.

I.1.2. Protocole spécifique appliqué aux vases-ossuaire

Afin de réaliser les observations dans les meilleures conditions possibles, les vases-ossuaire issus des structures secondaires de crémation, qui présentaient un état de conservation relativement bon, ont fait l'objet d'un prélèvement *in situ* pour l'ensemble des sites étudiés (cf. Chapitre 3 – II.2.2.).

En laboratoire, ces vases-ossuaire ont été minutieusement fouillés afin d'obtenir une analyse spatiale des vestiges, au même titre que les structures enregistrées sur le terrain (Arnaud 1980 ; Grévin 1990 ; Duday 1990b ; Duday *et al.* 2000 ; Grévin, Bailet 2001 ; Le Goff 2013, 14-15). Le principe général du protocole a été adapté : le vase ossuaire a été maintenu dressé à l'intérieur d'un bac rempli de sable, puis la fouille s'est effectuée par passes successives d'égales épaisseurs (2 à 4 cm) afin de restituer son organisation stratigraphique du dépôt et l'organisation spatiale. En complément, des relevés photographiques, des schémas et des croquis ont été réalisés, le tout complété par la prise de côtes de profondeur (Planche 5-01). Les os ont été dégagés à l'aide d'un aspirateur doté d'un embout adapté permettant une micro-aspiration, mais également avec des minipelles et pinceaux. Ils sont ensuite exhaustivement prélevés pour chacune des passes avant d'être identifiés et individualisés. Ces données ont ponctuellement été enrichies d'observations supplémentaires. La séparation par cadrans n'a pas été effectuée compte tenu du faible potentiel informatif et l'aspect chronophage de cette méthode. Le temps nécessaire à cette opération a oscillé entre une demi-journée et une journée en fonction de la taille et de l'état de conservation de ces contenants.

Toutefois, certains ossuaires très dégradés et fragilisés n'ont pu faire l'objet de cette fouille minutieuse, ayant pour cause les manipulations multiples qu'ils ont subi depuis la fouille (stockage et déplacements). De plus, l'ensemble des réceptacles du site de Saint-Lambert 2006 (SL06) avaient été démontés pour l'étude céramologique. Les agglomérats de terre et d'os avaient été entourés d'un film plastique puis plâtrés, mais cette précaution ne s'est pas révélée suffisante pour éviter leurs dessiccation et fragmentation dans la plupart des

cas, rendant toute fouille stratigraphique impossible. Dans ce cas de figure, les os ont été récupérés et soigneusement nettoyés sur un tamis puis triés selon le même protocole que pour les structures de crémation (*cf. infra*).

I.2. Traitement en laboratoire des restes osseux issus des inhumations

La mise en œuvre de l'étude des restes liés à la pratique de l'inhumation ne nécessite pas une phase préparatoire importante. La seule étape réalisée consiste au lavage de tous les restes osseux. Seul le site des Termes (TMS) est concerné, les autres séries ayant déjà été nettoyées lors de la réalisation d'études anthropologiques antérieures.

Quelques collages ont été ponctuellement réalisés sur les pièces nécessaires à l'étude biologique (os coxaux des sujets adultes, os longs des sujets immatures, etc.), mais le remontage total des squelettes n'a pas été envisagé compte tenu du temps imparti pour l'étude et du faible intérêt que présentait cette opération dans le cadre de ce travail.

II. À LA RECHERCHE DU GESTE : UN DOUBLE PROTOCOLE, UNE MÊME FINALITÉ

Le défunt est au centre du discours relatif aux pratiques funéraires, ses restes osseux ne le sont plus lors de l'étude archéothanatologique. Cette dernière s'appuie sur des paramètres très divers, tant biologiques qu'archéologiques, où tous les éléments entrent désormais en résonance afin de restituer le dispositif funéraire initial. De ce fait, le regard porte aussi bien sur la quantité de restes osseux présents dans la sépulture que sur le mode de dépôt et la mise en évidence d'une éventuelle sélection. Les données récoltées sont ensuite rapprochées du matériel présent, des os de faune aux mobiliers d'accompagnement. L'ensemble de ces éléments visent la restitution des gestes pratiqués tout au long du processus des funérailles : de l'action crématoire à l'inhumation dans la tombe, mais également dans le cadre des cérémonies de commémorations, dans le cas où les vestiges sont à portée.

II.1. Spécificité de l'étude des structures liées à la crémation

Les os brûlés, réduits à l'état de petites esquilles fragiles, ont longtemps été délaissés ou ignorés dans l'étude des contextes funéraires. Cependant, leur étude spécifique enrichit profondément le discours sur les pratiques funéraires et les gestes grâce à une analyse fine, qui fait entrer en résonance les résultats de l'étude bioarchéologique avec ceux des éléments présents dans la structure et son dispositif initial, qu'il devient parfois possible de restituer. Les travaux les plus récents ont profondément renouvelé le discours anthropologique (Duday *et al.* 2000 ; Blaizot 2009 ; Le Goff 2013 ; Duday 2013 ; Depierre 2014). Les études réalisées grâce à l'investissement dans les crematoriums et les enquêtes

ethnoarchéologiques conduites sur les bûchers notamment en Inde et au Népal, ont conduit à une analyse fine des mouvements du corps du défunt au cours de la crémation. La réflexion porte ainsi sur le comportement des chairs et les interactions avec la conduction menée par le *cremator* d'une part et, d'autre part, sur l'incidence de ces gestes sur l'état des restes osseux à l'issue de la crémation (Grévin 2004 et 2007 ; Depierre 2014 ; Le Goff 2013). C'est un nouveau panel des possibles qui s'ouvre pour l'archéothanalogie grâce à la mise en place d'outils et de protocoles spécifiquement adaptés aux cadavres brûlés tout en intégrant le décalage temporel depuis leur ensevelissement jusqu'à leur mise au jour (Le Goff 1998, 2012 et 2013). L'analyse des restes osseux comprend nécessairement l'identification des altérations des os propres au processus crématoire et celles inhérentes aux processus taphonomiques. Envisager en amont ces altérations permet d'adapter le regard sur les restes osseux lors de l'étude biologique. Ceci permet également une meilleure intelligence de la structure archéologique pour progresser dans l'étude des gestes funéraires ainsi qu'une appréhension plus fine de l'environnement dans lequel est implantée la sépulture.

La problématique principale consiste en l'identification du dépôt (primaire ou secondaire), la détermination de la représentativité du ou des individus et du mode de crémation, l'identification des gestes funéraires pratiqués pendant et après la crémation, etc. Ces différentes observations concernant l'ensemble des structures de crémation sont, dans une ultime phase de travail, corrélées aux données archéologiques pour une meilleure restitution des gestes funéraires.

II.1.1. Aspect des restes osseux

II.1.1.1. La fragmentation

La fragmentation ne résulte pas uniquement et directement de l'action du feu. Elle est le résultat des traitements surajoutés à la crémation, qu'ils soient intentionnels ou non. Plusieurs manipulations sont effectuées au moment de la crémation (ringardage des braises, effondrement du bûcher) ou *a posteriori* (chocs thermiques liés à l'extinction du bûcher avec de l'eau, collecte des ossements, etc.), elles constituent autant d'étapes favorisant le fractionnement du squelette. En ce sens, la fragmentation peut témoigner du déroulement des funérailles, de la crémation à l'ensevelissement des restes. Mais d'autres facteurs peuvent intervenir dans la fragmentation des restes osseux, notamment les multiples perturbations liées à la structure même (effondrement, pression des sédiments) ou aux travaux agricoles qui ont largement accentué et biaisé ce processus sans qu'il soit possible d'évaluer leur influence réelle. Enfin, la fouille, le transport et l'étude constituent également des facteurs supplémentaires d'ordre taphonomiques participant à cette fragmentation. Compte tenu de l'état de conservation des structures lors de leur découverte et les multiples déplacements des sédiments dans différents lieux de stockage, dans des conditions souvent

inadaptées, jusqu'à leur tamisage, le taux moyen des fragments, souvent sujet à controverse, a été écarté de l'étude.

II.1.1.2. La coloration des restes osseux

Le second paramètre concerne la couleur de l'os qui peut être variable en fonction de la température émise par le feu et de la qualité de l'ustion. Elle peut être révélatrice de nombreux paramètres liés au processus de crémation (Lenorzer 2009, 72). En 1961, Chochol avait présenté une graduation de cinq étapes basées sur la coloration des fragments osseux à partir d'os de faune (Chochol 1961 cité par Hermann 1977). Ce travail a été repris par plusieurs auteurs à partir de travaux en laboratoire (Bonucci, Graziani 1975 ; Mays 1998 ; Shipman *et al.* 1984 ; Holck 1986 ; Wahl 1981 ; Susini *et al.* 1988 ; Hummel *et al.* 1988 repris par Lenorzer 2009, 71 et Depierre 2014, 37-50). Lors de la montée des températures, l'os passe ainsi du brun noir à une couleur très blanche et une consistance crayeuse en passant par des niveaux de gris et de bleu selon son temps d'exposition et la température (Tableau 28).

Auteurs	BONUCCI GRAZIANI 1975	MAYS 1998	SHIPMAN <i>et al.</i> 1984	HOLCK 1986	WAHL 1981	SUSINI <i>et al.</i> 1988	HUMMEL <i>et al.</i> 1988	GRÉVIN 2011	
Échantillons	Beuf frais	Os frais de chèvre	Os récents de moutons et de chèvres	Os humains	Os humains	Os humains	Os humains	Os humain	
Températures (°C)									
0	naturel	rouge orange	naturelle, jaune pâle, jaune	naturelle	blanche jaunâtre ivoire	blanchâtre jaunâtre	jaunâtre	blanc jaunâtre	
200	jaunâtre	brun foncé, noir		gris noir	brun	brunissement	brun noir, gris, bleu	blanc cassé	
250	brun							brunâtre	
300	noir	noir	brun, rouge, gris-brun très foncé, gris foncé, jaune rouge	gris clair	brun foncé, noir	éclaircissement progressif vers tons gris	gris à gris clair	marron foncé	
350									noir
400	gris	gris, brun				gris beige			
450									
500			gris clair, brun clair	noir, bleu moyen, jaune rouge		gris-bleu	gris blanc		gris, gris-bleu gris clair laiteux
550									blanc laiteux mat couleur craie
600									
650									
700	blanc	blanc, jaune pâle	blanc dominant, bleus-gris clair, gris clair	blanc à gris clair	blanc	blanc	blanc	blanc	
750									
800									
850									
900									
950									
1000			blanc, gris clair						

Tableau 28 - Coloration des restes osseux soumis au feu
(D'après Lenorzer 2009, 71 et Depierre 2014, 41)

Toutefois, selon la région anatomique et la consistance de l'os, la couleur n'est pas uniforme. Il n'est pas rare d'obtenir des fragments osseux blancs présentant de nombreuses traces bleutées à noires. La couleur d'un os peut dépendre de nombreux autres facteurs, tels que le temps d'exposition au feu, et la coloration d'un squelette n'est pas identique d'un segment anatomique à un autre. En effet, la coloration des os peut provenir de toute une série de paramètres intervenant au moment de la crémation (forme spécifique du bûcher, masse corporelle du défunt, temps d'exposition à la chaleur, position enterrée ou non du bûcher, nature des essences de bois utilisées, etc.) ou bien exogènes et/ou taphonomiques

qui peuvent perturber le spectre chromatique (nature des sédiments par exemple). Il reste difficile de les prendre en compte intégralement (Depierre 2014, 575-576). Il convient également d'écartier les raccourcis trop rapides : les conditions de crémation ne sont pas assurément strictement identiques malgré l'existence de similitudes. Elles ne peuvent être appréhendées et restituées de manière exhaustive à l'heure actuelle. Si l'apport global de l'observation de la couleur a déjà été largement mis en avant dans de précédents travaux, sa fiabilité reste controversée à l'heure actuelle (Duday *et al.* 2000 ; Le Goff 1998 ; Duday 2013, 9 ; Depierre 2014, 37-50 et 578). C'est pourquoi le protocole adopté pour l'analyse de la coloration des restes osseux se limite ici à évoquer l'homogénéité de la crémation dans le cas où une couleur est dominante, ou son hétérogénéité si le registre de couleur est varié.

Ces informations sont notées lors de l'étude des restes biologiques dans un tableau de cotation inséré dans le tableur d'étude, inspiré de celui mis en place par S. Lenorzer (Lenorzer 2006 ; Tableau 29). Les observations sont notées pour chacune des régions anatomiques et une ultime case est dédiée aux restes osseux indéterminés. La première colonne est dédiée à la couleur majoritaire observée sur les restes osseux tandis que la seconde regroupe les couleurs complémentaires : c'est-à-dire les couleurs visibles sur des petits endroits seulement. L'absence de données dans la première colonne signifie qu'aucune couleur dominante n'est appréciable (fragments trop petits, trop abimés, trop concrétionnés...). Enfin, deux versions de ce tableur sont présentées dans le tableur Excel concernant les données brutes : la première pour les restes osseux provenant du vase ossuaire et la seconde pour les restes osseux provenant du résidu de crémation. Cela permet d'établir des comparaisons entre les deux milieux.

Région anatomique	Coloration majoritaire	Coloration complémentaire
Extrémité céphalique		
Tronc		
Membre supérieur		
Membre inférieur		
Indéterminés		

Tableau 29 - Tableau de cotation de la coloration des restes osseux étudiés

Ces premières observations permettent également d'évoquer une crémation poussée ou de plus faible intensité (Depierre 2014, 49 ; Duday 2013). L'objectif est alors d'obtenir des données sur l'ensemble des séries afin de mettre en évidence l'existence de possibles différences dans le temps et l'espace au sein du corpus étudié.

Les températures ne sont pas évoquées mais la présence de certains éléments de mobilier constituant les dépôts primaires ayant brûlés avec le défunt sur le bûcher (verre ou métal) peut offrir des indicateurs supplémentaires lorsque ceux-ci apparaissent fondus.

II.1.1.3 La rétractation et la déformation

Ces phénomènes, non quantifiables, modifient de manière plus ou moins importante l'aspect initial de l'os et sont le résultat d'une exposition importante à la chaleur. La matière organique qui constitue en partie l'os, tend à disparaître sous l'action du feu, lors de la phase de calcination autour des 600-800 °C (Depierre 2014, 56). La disparition de cette matière organique entraîne alors la rétraction et la déformation des restes osseux. Si les os apparaissent craquelés et fragilisés, la déformation est le processus qui complique l'identification par la modification de la forme initiale de l'os. Ces informations, de seconde importance, sont notées dans le fichier de travail lors de l'étude de chacune des structures. Elles permettent d'alimenter ponctuellement le débat sur les conditions de la crémation en corrélation avec les observations de la coloration.

II.1.1.4. La présence de concrétions

Les concrétions résultent de contacts avec l'eau dans le sous-sol (ruissellement) entraînant un dépôt de calcite sur l'os. Si la présence de concrétion sur les restes osseux peut informer sur la nature du dépôt même et du sédiment, elle représente aussi un biais pour les pesées par une légère surestimation du poids de l'os. L'objectif de cette cotation est alors de signaler la présence de ces concrétions dans l'étude en les identifiant. Le système de cotation présenté dans les travaux de Sandrine Lenorzer a été retenu (Lenorzer 2009, 74) :

- 0 : Absentes
- 1 : Peu abondantes
- 2 : Abondantes
- 3 : Importantes, présentes sur tous les os.

II.1.2. Identification et ostéologie quantitative

Cette étape a fait l'objet de plusieurs travaux et thèses récentes (Van Andringa *et al.* 2013, Lenorzer 2006, Ancel 2012 et Depierre 2014). Cette phase d'identification a été appliquée de manière uniforme à l'ensemble des séries étudiées, quel que soit le contexte de provenance des restes osseux (fosse, ossuaire). Elle reste absolument primordiale dans l'étude des os brûlés et livre directement des informations sur les pratiques funéraires. La difficulté de cette étape réside dans l'état dans lequel parviennent les os brûlés qui ne mesurent généralement pas plus d'un à deux centimètres. C'est pourquoi cette phase de travail ne peut être effectuée sans une connaissance optimale des restes osseux non brûlés dans leurs moindres aspérités et particularités à la recherche de points anatomiquement stratégiques les rendant identifiables. Le regard porté sur ces restes biologiques doit être réenvisagé en incluant la prise en compte des paramètres précédemment cités pouvant altérer la vision de ces restes (fragmentation, déformation, etc.) qu'ils soient inhérents à leur

combustion ou liés également aux manipulations post-crématoires comme à l'état de conservation de la structure jusqu'à leur découverte et étude. Dans cette phase, les ossements ne sont plus observés de manière superficielle (corticale), mais le regard pénètre l'os jusqu'aux trabécules. S'ajoute à l'examen d'incontournables outils complémentaires comme l'atlas spécifiques aux os brûlés réalisé par G. Depierre (Depierre 2014), la comparaison avec des os de référence non brûlés, et les échanges multiples avec les collègues. Les écueils dans l'identification des os brûlés sont nombreux : il reste parfois difficile, voire impossible d'attribuer un fragment à un os avec certitude (un fragment de diaphyse ou d'os spongieux par exemple). Ces éléments problématiques gonflent alors les taux d'indéterminés selon les contextes, alors que ces catégories ne sont pas mentionnées dans les référentiels, ce qui nécessite donc une adaptation (Duday *et al.* 2000, Depierre 2014). Les éléments indéterminés ne sont pas à mettre en relation de manière systématique avec l'inexpérience de l'observateur, mais simplement avec l'état trop fragmentaire des restes.

Comme le souligne G. Depierre, c'est bien l'aptitude à combiner diverses informations de manière simultanée qui conduira à une détermination fiable (Depierre 2014, 453- 518).

Au même titre que le tri et l'identification des restes osseux, la quantification est une étape décisive dans l'approche des pratiques funéraires renseignant sur les gestes et pratiques à l'issue de la crémation. L'analyse de la quantité présente dans la structure peut varier de manière importante d'une sépulture à l'autre. Ce résultat émane aussi bien d'un choix de collecte que de l'état de conservation de la structure funéraire ou des méthodologies de fouille.

Pour chaque US, carré ou passe, les fragments osseux ont été soigneusement triés par segments anatomiques au minimum, par os lorsque cela fut possible. Puis ils ont été dénombrés et pesés à l'aide d'une balance de précision avec une sensibilité à 0,01 g et enfin comptés. Les os appartenant aux catégories indéterminées ne sont pas comptés, puisqu'il n'y aurait aucune signification à apporter à ce chiffre. Ces données ont été saisies directement dans un tableur inspiré de celui mis en place par H. Duday et ses collaborateurs (Duday *et al.* 2000).

Chaque fragment osseux est d'abord associé à un segment anatomique et associé à un os de manière plus précise si possible :

- l'extrémité céphalique, comprenant le crâne, la face, la mandibule, l'os hyoïde, les os de l'oreille interne, les dents et une section « extrémité céphalique indéterminée » ;
- le membre supérieur, comprenant la scapula, la clavicule, l'humérus, le radius, l'ulna, les os du carpe, les métacarpes, les phalanges de la main ainsi qu'une section « membre supérieur indéterminé » ;

- le tronc, comprenant les vertèbres (l'atlas, l'axis, les autres vertèbres cervicales (C3-C7), les vertèbres thoraciques et lombaires, et une section « rachis indéterminé »), les côtes, le sternum, le sacrum et le coccyx ;

- le membre inférieur comprenant les os coxaux, fémur, la patella, le tibia, la fibula, le tarse, les métatarsiens, les phalanges du pied, les sésamoïdes ainsi qu'une section « membre inférieur indéterminé » ;

- une dernière catégorie regroupe les fragments de métacarpes, métatarses, phalanges des mains et des pieds.

Une section est réservée aux éléments à la topographie indéterminée regroupant :

- les esquilles (<5 mm) qui englobent les éléments ne pouvant être rapportés à aucune des autres catégories définies mais dont la masse doit être sauvegardée dans la démarche analytique et interprétative ;

- les os courts et les épiphyses, qui regroupent les fragments d'os spongieux ;

- les fragments de diaphyses indéterminées ;

- les os plats.

Un sous-total est calculé automatiquement pour chacune des grandes régions anatomiques et la section « Indéterminés ». Ces sous-totaux sont à nouveaux additionnés pour obtenir le total du poids des fragments recueillis par structure. Enfin, les deux dernières colonnes présentent le taux de représentation de chacune des régions anatomiques (en g et en %). Parallèlement aux formules, des représentations graphiques peuvent être générées.

II.1.2.1. La masse totale recueillie

Le tableur et le protocole mis en place permettent d'étudier et d'évaluer au travers de la masse totale, la représentativité de l'individu au sein de la structure, qu'elle soit primaire ou secondaire. Cette masse aide à restituer les modalités des gestes effectués (prélèvement, sélection, etc.).

Il s'agit alors de comparer la masse totale obtenue aux valeurs théoriques de référence d'un squelette adulte complet brûlé, d'après l'étude de J. McKinley sur des crémations actuelles (McKinley 1993) ou celle de B. Herrmann (Herrmann 1976 ; Tableau 30). Ces valeurs ont récemment été comparées à ce qu'il est possible d'obtenir à l'issue d'une crémation actuelle (Depierre 2014, 552). Les poids obtenus sont bien plus importants que ceux des référentiels antérieurs avec un poids moyen de 4009,6 g pour les hommes (3115,5 g. sans les esquilles) et 2374 g pour les femmes (1456,3 g sans les esquilles). L'importance des masses est aussi tributaire de la présence des esquilles qui ne sont pas toujours bien représentées dans les exemples archéologiques puisqu'elles demeurent prises dans la matrice sédimentaire mêlées aux cendres, charbons et éléments de mobilier.

	Masse Minimale	Masse Maximale	Moyenne
<i>MacKinley 1993</i>	1001,5	2422,5	1625
<i>Herrmann 1976</i>	970	2630	1770

Tableau 30 - Données théoriques de poids des masses osseuses à l'issue de la crémation pour les sujets adultes (en g)
(D'après McKinley 1993 et Herrmann 1976)

Pour les individus immatures, peu de références existent. Celle qui a été retenue pour cette étude est celle de M. Trotter et B. Hixon (Trotter, Hixon 1974 ; Tableau 31). Cependant un bémol est à apporter à cette méthode : il est souvent ardu, voire impossible, de déterminer précisément l'âge des sujets en raison de la fragmentation due à la crémation, puisque la majorité des méthodes d'estimation de l'âge pour les immatures repose sur l'état de calcification dentaire et les mesures (respectivement Moorrees *et al.* 1963a et b ; Scheuer, Black, 2000). Il devient ainsi difficile de se référer à un poids théorique variant avec la croissance pour les immatures.

	Masse minimale moyenne	Masse maximale moyenne
< 0,5 an	71	95
0,5 – 3 ans	268,4	315,8
3 – 13 ans	932,6	1132,4
13 – 25 ans	2724,3	4004,4

Tableau 31 - Données théoriques des masses osseuses pour les sujets immatures en fonction de l'âge (en g)
(D'après Trotter et Hixon 1974)

Une masse osseuse comprise dans l'intervalle des valeurs théoriques indiquerait que la totalité ou la quasi-totalité de l'individu se trouve dans la structure, à condition que le dépôt de crémation ait été intégralement conservé et qu'aucun doublon, incompatibilité allométrique, pathologique ou de maturation n'ait été observé. Dans la même logique, une masse supérieure à la valeur la plus forte suggère que plusieurs individus sont présents dans la fosse en fonction du poids total recueilli. Cette première observation doit donc être couplée à d'autres indications (présence de doublons, d'incompatibilité allométrique ou de maturation) pour plus de fiabilité. Cependant, une masse osseuse comprise dans la variabilité, ou même en deçà de la valeur minimale, peut correspondre par exemple à deux individus de stade de maturation identique pour lesquels aucun doublon n'a été reconnu, mais qui ont subi un prélèvement. Les observations liées à la masse totale peuvent également être modulées selon la gracilité ou la robustesse de l'individu, ou encore selon son âge : par exemple, la ménopause qui entraîne une déminéralisation des os du vivant du sujet (Duday 2013, 12).

Dans l'étude des séries de Fréjus et du Cannet des Maures, plusieurs paramètres peuvent interférer dans la restitution de la masse totale initialement présente dans la structure : d'une part les méthodes de prélèvement des restes osseux dans les années 1980

associés à la possible perte de certains sédiments (absence d'étiquettes ou de numéro de sépulture³) ; et d'autre part, l'arasement de nombreuses structures. Bien que ces biais aient pu être identifiés en amont de l'étude, il n'est pas possible d'évaluer avec précision le pourcentage de perte pour chacune des structures. Aussi, dans bien des cas, la masse totale est donnée à titre indicatif.

II.1.2.2. La représentation des segments anatomiques

Pour leur part, les indices de chaque segment anatomique rapporté au poids total (calculé automatiquement dans le tableur) permettent d'évaluer leur représentation au sein de la sépulture grâce à la comparaison avec des valeurs théoriques et des référentiels établis. Ils permettent de pousser la réflexion sur les gestes funéraires à travers la représentativité des segments anatomiques d'un individu, mais également de mettre en avant une sélection de l'un d'eux lors d'une collecte, au détriment d'un ou de plusieurs autres.

Traditionnellement, le référentiel employé est celui conçu par E.W. Lowrance et H.B. Latimer en 1957 à partir de 105 squelettes « asiatiques » non brûlés mais secs (Lowrance, Latimer 1957 ; Tableau 32).

Dans le cadre de l'étude des sépultures secondaires de crémation, ces données ont été revues et adaptées par H. Duday et ses collaborateurs afin de tenir compte de la conservation différentielle des restes osseux (Duday *et al.* 2000, 21-22). Jusqu'en 2014, cette étude méthodologique était la seule permettant une adaptation des taux de référence aux contextes archéologiques. Concernant l'extrémité céphalique, les valeurs comprises entre 10 et 30 % du poids total sont considérées comme normales. Si les valeurs comprises entre 10 et 24 % du poids total pour le tronc sont considérées comme normales, la fragmentation des éléments osseux relatifs à ce segment anatomique induit souvent une sous-représentation dans les exemples archéologiques brûlés, compte tenu des forts taux de fragmentation (Lenorzer 2006 ; Blaizot 2009). Enfin, les membres supérieurs ont une valeur théorique de 18 % tandis que les membres inférieurs sont la partie anatomique la plus représentée avec une valeur théorique autour de 45 %.

L'irruption de G. Depierre au sein des crématoriums actuels conduit à un nouveau réajustement de ces données (Depierre 2014). Les taux précédemment décrits ont été rediscutés à partir des données acquises lors de l'étude de restes osseux crématisés, auxquels le chercheur⁴ a eu accès à leur sortie des fours crématoires. Les taux de référence obtenus pour le crâne et le tronc ont été revus à la baisse. Ces résultats remettent partiellement en cause les interprétations acquises jusqu'ici décrivant des sous-

³ Cette remarque est surtout valable pour les sites des Termes (TMS) et de Saint-Lambert 2006 (SL06).

⁴ Conformément à la déclaration du 10 octobre 2014 de l'Académie française : la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres - Mise au point de l'Académie française (<http://academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-ou-titres-mise-au-point-de-lacademie>).

représentations pour le tronc de manière quasi-systématique dans les séries archéologiques (Depierre 2014, 553 et 560).

Régions anatomiques	Taux de référence (%)	Taux de référence (%)	Taux de référence (%)
	Lowrance, Latimer 1957	Duday <i>et al.</i> 2000	Depierre 2014
Extrémité céphalique	20,4	10 - 30	9 - 15
Tronc	17	10 - 24	5,5 - 10,5
Membre supérieur	17,6	18	
Membre inférieur	45	45	74 - 84

Tableau 32 - Valeurs de référence pour la représentation des différents segments anatomiques d'un individu adulte brûlé (D'après Lowrance, Latimer 1957 ; Duday *et al.* 2000 ; Depierre 2014, 552)

Les dépôts secondaires de crémation étudiés ici, offrent le résultat du prélèvement effectué sur le bûcher. Il devient alors intéressant de mettre en évidence si une collecte préférentielle a été exercée sur certains segments, ou si au contraire il n'y a pas eu de sélection, grâce à un rapport équilibré des différentes parties du squelette. De même, la surreprésentation anormale d'une région anatomique peut signifier un prélèvement de toutes les autres.

Là encore, ces observations ne se réalisent que lorsque la sépulture est relativement bien conservée et qu'un poids d'ossements identifiés est suffisant. En effet, les os indéterminés (os plats, os courts et épiphyses, diaphyses indéterminées et les esquilles) ne sont pas pris en compte dans ces référentiels. La réalité archéologique révèle pourtant que leur part est importante, parfois et même, majoritaire de ces ensembles funéraires étudiés. Quelques solutions existent, notamment celle de rattacher les fragments de diaphyses indéterminés, d'os plats (scapula ou coxal) et d'os courts (épiphyses, tarse, carpe, excluant les vertèbres) à la catégorie totale des membres par exemple, puisque les os relèvent forcément à ces catégories. Le crâne, présente quant à lui, des caractéristiques très particulières lui permettant d'être identifiés sur les plus petits fragments osseux (critères morphologiques du diploé par exemple). Il en est de même pour la plupart des os provenant de la région thoracique : les côtes et les vertèbres possèdent des critères distinctifs dans leur formation osseuse. Ainsi, seule la part des esquilles reste irrémédiablement figée dans celle des indéterminées, et fait entrer dans les tableaux une part que les référentiels ignorent, mais qui a des répercussions pour la représentation des régions anatomiques.

Si l'analyse des restes osseux est donc freinée, il reste envisageable dans quelques cas de mettre en évidence une sélection des os.

Concernant les sujets immatures crématisés, les restes osseux présentent un état de conservation qu'il n'a pas été possible de comparer aux données de référence établies par M. Trotter et B.B. Hixon (Trotter, Hixon 1974). Les données obtenues pour les *juvenis*, en revanche, ont été comparées avec les données des adultes.

II.1.2.3. La représentation verticale des individus dans les ossuaires

Les indices de représentation de chacun des segments anatomiques sont également appliqués à chacune des passes lors de la fouille des ossuaires. Les données récemment acquises à Pompéi, et leur contexte exceptionnel de préservation, ont permis de pousser ces interprétations (Duday 2013, 14-16). Cette approche micro-stratigraphique du dépôt au sein du réceptacle funéraire, permet d'établir l'organisation générale du dépôt mais également d'identifier les stratégies de collecte des os brûlés à l'issue de la combustion. Ce dernier critère est plus aisé à mettre en évidence lorsque le dépôt suit une logique anatomique, c'est-à-dire l'extrémité céphalique est déposée en haut, les membres inférieurs en bas (ou *vice-versa*). Une telle organisation permet de démontrer l'absence de conduite de la crémation, permettant alors à l'*ustor* de procéder à la collecte suivant le dépôt du corps sans perturbation, ni manipulation : de bas en haut ou de haut en bas. Cependant, un dépôt qui ne présente aucune organisation anatomique peut également être le résultat d'une crémation non-conduite mais d'un prélèvement aléatoire au sein de la structure primaire.

II.1.3. Analyse spatiale des restes osseux au sein des structures primaires de crémation

Dans le cadre des structures primaires, l'analyse spatiale des restes fournit de précieux renseignements sur l'ensemble du dispositif. Lors de la crémation, le bûcher s'effondre dans la fosse avec l'ensemble des éléments qu'il lui a été associé avant la mise à feu, respectant théoriquement une certaine cohérence dans leur chute au sein du résidu de crémation (Blaizot 2009). C'est dans cette optique qu'il devient possible de vérifier la préservation d'un ordre anatomique pour les pièces osseuses et la position relative des dépôts mobiliers (céramiques, verre, etc.), des dépôts alimentaires (faune et restes carphologiques), des clous (structure construite du bûcher) ainsi que des charbons. Néanmoins ces observations sont soumises à plusieurs biais : celui du fléchissement naturel des membres sous l'action du feu (Grévin 2007) et celui inhérent aux manipulations lors de la crémation destinées à activer et homogénéiser la combustion du corps et à réduire le foyer par le brassage du combustible incandescent et des différentes parties du corps. Ces gestes auraient donc comme répercussion une sensible modification de la répartition spatiale des restes biologiques et de l'ensemble des éléments au sein du résidu de crémation (Grévin 2004, 49 ; Grévin 2009, 232 ; V. Bel in Blaizot 2009, 207). De même, les prélèvements pour la transposition des ossements ou d'une partie du résidu de crémation dans une structure secondaire peuvent également être considérés comme des éléments perturbateurs car ils impliquent le remaniement du résidu de crémation. Ceci peut se manifester de différente manière : un recreusement au sein du résidu de crémation comblé, un sédiment différent ou un amoncellement du résidu dans une partie de la fosse. L'étude de l'analyse spatiale des restes osseux grâce à la présence d'un carroyage permet donc une

restitution des gestes et des rites pratiqués au cours de la crémation mais également de l'ensemble du dispositif. Cette analyse spatiale n'est réalisable qu'au travers d'une approche pluridisciplinaire et interactive (céramologie, anthracologie, anthropologie, etc.) où les compétences de chacun des spécialistes viennent ainsi aider à la compréhension de l'ensemble de la structure. Dans le cadre du réexamen de séries anciennes, cette approche est freinée par l'indisponibilité des données liée à l'absence de carroyage lors de la fouille.

II.1.4. Les restes osseux hors des ossuaires

Cette catégorie désigne l'ensemble des restes osseux présents aussi bien dans les structures primaires de crémation (en aire ouverte ou en fosse) que dans les structures secondaires (en fosse essentiellement). Ils font l'objet d'une analyse aussi fine que les restes provenant des ossuaires, sans distinction par passe. Dès lors que des structures comportent un ossuaire, il est recherché une compatibilité ostéologique entre les os provenant du contenant et ceux présents dans la fosse. Cette liaison ostéologique se base essentiellement sur l'observation de la couleur des fragments, les éventuels aspects pathologiques et les rapports allométriques.

II.1.5. Les liaisons ostéologiques

Les liaisons consistent à lier des vestiges se rapportant à un seul et même individu. Cette recherche appliquée aux restes osseux permet de lier entre elles les différentes structures présentes sur un espace funéraire donné et suivre les déplacements réalisés au cours des cérémonies (Duday 2016, 460 et 2018). Ces collages, qui représentent le premier degré de fiabilité, n'ont quasiment jamais pu être réalisés compte tenu de la fragmentation très élevée des vestiges osseux et du temps imparti à l'étude⁵. Les données, trop lacunaires au moment de l'étude (absence de plan et de contexte) n'ont pas permis d'envisager cette recherche qui ne peut se réaliser que dans un cadre très précis au sein des espaces funéraires, tant cette étape est chronophage⁶. Certaines de ces liaisons ont toutefois été établies à partir du matériel céramique, mais à un stade encore très préliminaire. Pourtant cette recherche permet d'envisager de belles perspectives dans l'approche des pratiques funéraires, et a déjà fourni des résultats plus que convaincants tout en permettant de pousser la réflexion au plus loin sur les pratiques et gestes. Mais elle demeure encore difficilement envisageable pour l'ensemble des contextes de Gaule méridionale.

⁵ La plupart des structures de crémation étudiées ici ne sont représentées que par un taux majoritaire d'esquilles.

⁶ Pour l'avoir personnellement expérimenté à Pompéi (*Porta Nocera*, dir. W. Van Andringa, T. Creissen et H. Duday) sur des restes osseux bien conservés, et surtout situés dans la plupart des vases-ossuaire encore fermés hermétiquement... ce qui n'a été que très rarement le cas dans les séries constituant le présent corpus.

II.2. Spécificité de l'étude des restes osseux provenant des inhumations

Dans le cadre de ce travail, et à partir des données de terrain, l'analyse des inhumations a pu bénéficier d'une approche la plus complète possible, en accord avec les récentes problématiques et méthodes de l'anthropologie de terrain. En effet, depuis les quinze dernières années, les nouvelles perspectives en archéothanatologie ont permis de renouveler l'étude des ensembles sépulcraux par l'adoption d'un protocole adapté dès la phase de terrain. Il ne s'agit plus seulement de récupérer l'ensemble des ossements pour leur étude en laboratoire, mais de procéder à une analyse rigoureuse de la répartition des éléments constitutifs de l'inhumation. Ce travail permet ainsi de mettre en évidence les gestes funéraires pratiqués pendant et après le dépôt du corps du défunt mais également de discerner l'ensemble des perturbations d'ordre taphonomique (Blaizot 1998 ; 2008 ; 2009 ; Blaizot *et al.* 2008a ; Courtaud 1996 ; Duday 1986, 1990, 2005a et 2005b ; Duday, Boulestin 2005 ; Duday, Demangeot 2005 ; Duday, Sellier 1990 ; Duday *et al.* 1990a, 1990b et 1996 ; Le Goff 2013 ; Lepetz, Van Andriega 2005 ; Sellier 1985 ; 1990).

À son terme et dans des conditions optimales, cette phase d'étude au sein de la sépulture même, permet une restitution des gestes et des rites pratiqués lors du dépôt. Elle intègre inévitablement l'identification des processus taphonomiques ayant pu perturber l'agencement initial de l'ensemble du dispositif. Cette analyse spatiale n'est réalisable qu'au travers d'une approche interdisciplinaire (céramologie, archéologie, anthropologie...) où chacune des observations vient aider à la compréhension de l'ensemble de la structure. Même s'il ne sera jamais possible de restituer, de manière exhaustive, tout le processus des funérailles, cette approche permet de soulever des questions d'ordre socio-culturel telles que la définition de différents groupes dans le temps comme dans l'espace au travers de l'organisation générale des sépultures.

Rappelons que cette étude a été réalisée *a posteriori* alors que l'ensemble des données nécessaires à sa bonne conduite n'avait pas été enregistré systématiquement lors de chacune des fouilles concernées. Dans certains cas, la démarche archéothanatologique ne s'était pas encore imposée, et un anthropologue de terrain n'était pas toujours présent.

II.2.1. Analyse spatiale des restes osseux

En archéologie, cette étape s'avère indispensable et reste un outil fondamental pour la restitution de l'architecture funéraire (identification, morphologie et modalité de construction des contenants, aménagements de la fosse, modalité de dépôt du corps et de son contenant éventuel, etc.). Dans le cadre de toute étude, ces restitutions s'appuient, d'une part, sur les caractéristiques matérielles propres à la sépulture (présence de matériaux non périssables et morphologie de la fosse par exemple) et d'autre part, sur des données qui résultent d'une analyse fine du squelette *in situ* (Blaizot 2008 ; Duday 1986, 1990 et 2005a).

Dans un premier temps, l'analyse s'est concentrée sur la position des restes osseux, laquelle fournit de précieux renseignements sur l'ensemble du dispositif (migration des pièces osseuses hors du volume initial du corps, déconnexions des articulations, exercice de contraintes sur la position générale du squelette, etc.).

Dans un second temps, et afin de définir plus précisément les inhumations, les données disponibles ont été corrélées entre elles afin de cerner au mieux l'ensemble du dispositif funéraire (typologie de la structure, espace initial de décomposition d'après la position des restes osseux (colmaté ou vide), dépôt primaire ou secondaire, dépôt individuel ou pluriel, taille et morphologie de la fosse, contexte stratigraphique, agencement général de la structure, état global de conservation, situation dans l'espace funéraire par rapport aux autres sépultures (recoupement), etc.). De cette manière, il a été possible de proposer une typologie de ces structures permettant de mettre en évidence la diversité et l'évolution des pratiques liées à l'inhumation.

Le terme d'inhumation primaire est évoqué lorsque le corps du défunt s'est décomposé dans l'espace où il a été déposé. *A contrario*, la mention « ossements en position secondaire » désigne les restes osseux qui ne sont plus soumis à une logique anatomique et par conséquent, qui ne sont plus à leur place originelle. Dans ce cas, il n'est alors plus possible de déterminer l'espace initial de décomposition ainsi que le mode d'inhumation initial par la position des os.

Concernant les sépultures plurielles, le dépôt successif ou simultané n'est pas toujours distinguable compte tenu de la documentation disponible et/ou de la position des restes osseux. En temps normal, cette distinction s'appuie, en partie, sur l'observation des connexions osseuses : en effet, il est souvent possible de mettre en évidence un dépôt postérieur venant perturber un premier dépôt par la disjonction d'élément anatomique voire la migration de pièces osseuses de part et d'autre du nouvel occupant. Cette observation peut également être parfois corrélée à la présence d'un niveau de sédimentation entre les deux individus, qui doit être identifié dès la phase de terrain.

II.2.2. Position des défunts

La position initiale de dépôt du corps des défunts a pu être déterminée, pour la majorité des cas, à partir des relevés et photographies disponibles. L'observation de la position des restes osseux permet de restituer la position générale d'un sujet lors de son dépôt dans la sépulture, en partant du postulat que les os sont en position anatomique et les articulations parfaitement connectées (Duday 1986). Toute déconnexion ou désordre apparent permet également d'identifier les processus taphonomiques. À une maille plus fine, l'observation des articulations conduite lors de l'analyse taphonomique aide à relever

les indices liés à l'espace initial de décomposition, indice supplémentaire relatif à la place du sujet au sein de la sépulture.

J'ai identifié la position générale des défunts inhumés selon trois positions principales :

- sur le dos (ou parfois *decubitus* dorsal) ;
- sur le côté (ou *decubitus* latéral ou *laterocubitus* ; en précisant gauche ou droit) ;
- sur le ventre (ou *procubitus* ou *decubitus* ventral).

J'ai écarté, dans la mesure du possible, le terme seul latin de *decubitus* qui est une création du XVII^e siècle⁷. Il dérive du verbe latin *decumbo*, *-ubui*, *-ere* signifie « se coucher » sans précision de la position et figure dans le dictionnaire de l'Académie de Médecine. Le terme *procubitus* est formé, quant à lui, depuis le verbe *procumbo*, *-cubui*, *-ere* qui signifie « se prosterner, se pencher » (Gaffiot 2000). J'emploierai ce dernier terme car il fait aujourd'hui l'objet d'une utilisation récurrent tant dans le milieu médical que dans les contextes archéologiques pour la description de la position des individus (Depierre 2014, 599-600).

S'ensuit une brève description de la position des membres supérieurs, droit puis gauche. De même pour les membres inférieurs (fléchis, en extension et/ou en détaillant pour chaque jambe dans le cas des asymétries).

La dernière étape, plus complexe à mettre en œuvre, est largement tributaire des données disponibles et de leur degré de détail. Elle concerne la description des connexions anatomiques et de la position de chacun des restes osseux permettant ainsi l'approche des conditions initiales de la décomposition du corps (espace colmaté ou vide) et d'éventuelles phénomènes de contraintes, distingués des processus taphonomiques. Cette description s'effectue systématiquement du crâne jusqu'aux pieds.

Ce protocole que j'ai tenté de standardiser afin de l'homogénéiser, ne s'avère évidemment pas égal d'une sépulture à l'autre, mais aussi d'un site à l'autre. La présence des anthropologues sur le terrain a grandement amélioré les possibilités de cette étude⁸. Certaines inégalités perdurent également lorsqu'il s'agit des sujets adultes ou immatures, et ce, quel que soit le site. Les squelettes des sujets immatures, notamment les plus jeunes dont les os sont plus fragiles et fins, sont moins bien conservés et plus compliqués à dégager. Cela se répercute inévitablement dans la lecture sur le terrain de leur position générale mais également de la connexion des articulations, avec la disparition des épiphyses.

Ces données sont intégrées dans la fiche descriptive de chacune des sépultures rassemblées dans un catalogue pour chacun des sites.

⁷ Article « *decubitus* » sur le Dictionnaire de l'Académie de Médecine : <http://dictionnaire.academie-medecine.fr/index.php?q=decubitus> (consulté le 05 juillet 2018).

⁸ Ceci est particulièrement perceptible pour les données concernant les inhumations du site de Saint-Lambert (SL06) où la présence de J. Michel sur le terrain, et la rédaction du catalogue ont constitué une aide précieuse (et un gain de temps non négligeable).

III. DÉFINITION TYPOLOGIQUE DES SÉPULTURES

Une première difficulté réside dans le choix d'un vocabulaire adapté afin de décrire les structures sans y ajouter de notions interprétatives qui pourraient se révéler anachroniques. Cette analyse, à visée purement descriptive, permet de restituer ponctuellement des gestes et des pratiques effectuées pour et autour du défunt représentant ici le seul témoignage des constructions mentales qui restent insaisissables. L'élaboration d'une typologie reste fondamentale dans le cadre d'une approche comparative entre les différents espaces funéraires au cours du temps, malgré les différentes configurations rencontrées, émanant de gestes divers et variables d'une structure à l'autre. Ce sont justement la répétition de certains gestes perceptibles dans les modes de dépôts, dans un espace topographique proche, et dans une aire chronologique cohérente qui permet de mettre en évidence des liens entre différents individus et aboutir à la constitution de groupes dans un espace où l'implantation des sépultures, après plusieurs siècles de fréquentation, paraît anarchique au premier abord. Cette approche s'est révélée pertinente par exemple pour l'étude de la Porta Nocera à Pompéi, encore en cours à l'heure actuelle (Van Andringa *et al.* 2013, 2015, 2016 et 2017) mais également à Saint-Paul-Trois-Châteaux pour les contextes méridionaux (Bel 2002).

Un autre biais est celui de la configuration finale différente de la sépulture alors que les gestes ont pu être identiques. Il reste donc ardu de faire entrer toutes les sépultures dans des cases prédéterminées. Il existerait autant de types que de sépultures tant les gestes peuvent être variables d'une structure à l'autre. C'est ici, mon interprétation, qui attribuera une sépulture à une typologie que j'ai établie.

Une autre difficulté est celle de la configuration matérielle de la sépulture et les dépôts, mais surtout le défunt, à qui est destinée la sépulture et qui en est le plus souvent lui-même à l'origine. L'objectif est de systématiser cette analyse purement descriptive pour toutes les sépultures étudiées, afin de mettre en évidence les grandes généralités, les éléments concordants ou au contraire les particularités existantes.

III.1. Les inhumations

Le terme inhumation trouve son étymologie dans le verbe latin *humare* signifiant mettre en terre, ensevelir (*in humo* = dans la terre, avec la préposition « *in* » suivie d'un ablatif). Cette racine latine se retrouve également dans l'adjectif *inhumatus* qui désigne alors l'absence de sépulture (Gaffiot 2000 ; *in-* étant dans ce cas-là, un préfixe négatif). D'après les croyances dans le monde gréco-romain, son absence représentait un obstacle au repos des morts⁹ (Meslin 1985, 184).

⁹ Cette crainte est notamment exprimée par Virgile dans l'Énéide, lors de la descente d'Énée aux Enfers 6, 325 : « *Haec omnis, quam cernis, inops inhumataque turba est ; portitor ille Charon ; hi, quos uehit unda, sepulti* » La rivière transporte ceux qui ont été inhumés. Tous ceux-

III.1.1. L'aménagement interne et externe de la fosse

L'anthropologie de terrain permet depuis de nombreuses années de restituer les modes d'ensevelissement et l'architecture funéraire des sépultures à inhumation, malgré la disparition des matériaux périssables. Ceci est possible grâce à l'observation fine de la position des restes osseux et des processus taphonomiques. Différentes grandes catégories se dessinent. À ce titre, les inhumations ont fait l'objet de plusieurs essais de chronotypologie depuis les années 1960¹⁰ visant à établir des variations régionales et obtenir des éléments de datation (Gagnières 1965 ; Colardelle *et al.* 1996 ; Blaizot 2008 ; Raynaud 2010). Les différents types restitués permettent de discuter des gestes et des pratiques en fonction de paramètres biologiques mais également chronologiques. En outre, le classement des sépultures vise l'uniformisation de l'étude pour établir des comparaisons avec les autres espaces funéraires.

L'établissement d'une typologie s'est basé sur l'analyse archéothanatologique réalisée sur la base de la documentation photographique disponible et les informations relatives aux dépôts mobiliers issues des études, des informations enregistrées dans les cahiers et les rapports de fouille préliminaires disponibles.

▪ **Les inhumations en pleine terre**

Elles désignent les sépultures dépourvues de contenant ou d'aménagement de la fosse (type couverture simple) protégeant le corps et donc une décomposition en espace colmaté. Leur mise en évidence a longtemps posé des problèmes liés à l'identification des contenants en matériaux périssables qui auraient pu avoir disparu. Elles se caractérisent sur le squelette par un maintien des liaisons articulaires grâce à un colmatage effectif lors de la décomposition des tissus organiques. Quelques migrations, mais toujours effectuées à l'intérieur du volume initial du corps peuvent être observables (essentiellement au niveau du thorax et du bassin, qui peuvent fournir des espaces vides secondaires, ou la chute des mains au niveau des os du bassin lorsque celles-ci étaient déposées sur l'abdomen par exemple). Ce type de sépulture a longtemps été considéré comme un type par défaut et commode, dans lequel était classé l'ensemble des sépultures de nature incertaine (Raynaud 2010). Ces tombes ont souvent été nommées « fosses en pleine terre » lorsqu'aucun contenant en matériau pérenne n'était identifié et causait une surestimation de ce type de

ci que tu vois, c'est la foule misérable des morts sans sépulture ; Ce portier est Charon ; Et ils ne peuvent traverser ces rives effrayantes et ces flots grondants avant que leurs ossements n'aient trouvé le repos dans une tombe.

¹⁰ Le colloque annuel du GAAF (Groupement des Anthropologues en Archéologie Funéraire) qui se tiendra en 2019 à Marseille sera consacré à la typonologie des sépultures. Les synthèses disponibles étant anciennes, il est apparu primordial aux organisateurs de réaliser un état des lieux basé sur les nombreuses données issues des terrains plus ou moins récents. Les inhumations découvertes sur le territoire de la cité de *Forum Iulii* intégreront cette vaste réflexion sur l'Antiquité en PACA au sein d'un groupe de travail, dont j'assure la coordination scientifique aux côtés Gaëlle Granier (AMU-CNRS, ADES).

tombes dans les séries, puisqu'en l'absence d'étude archéothanatologique, les contenants en matériau périssable n'étaient pas systématiquement reconnus.

Dans le cadre de ce travail, entrent dans cette catégorie seulement les sépultures pour lesquelles l'attribution à la typologie est certaine grâce à un examen de la documentation le plus fin possible. Leur présence ne peut être attestée qu'à partir d'une analyse fine des connexions anatomiques labiles préservées et de la position des os, parfois en équilibre sur une autre partie du corps, induisant un colmatage immédiat de la fosse dans laquelle a été déposé le corps du défunt.

- **Les bâtières de tegulae**

La structure architecturée de la sépulture est constituée de *tegulae* formant un coffrage à section triangulaire. Le fond de fosse, généralement plat, reçoit parfois aussi un aménagement architectural : des *tegulae* posées à plat sur lesquelles est déposé le corps du défunt et le mobilier d'accompagnement. À chacune des extrémités, deux tuiles disposées de chant sont maintenues par deux blocs. Ce type d'inhumation correspond à ce que M. Colardelle nomme les « coffrages de section triangulaire en tuiles » (Colardelle *et al.* 1996, 284-285). Certains de ces dispositifs peuvent très ponctuellement accueillir un second contenant (coffres de bois par exemple).

- **Les coffrages parallélépipédiques de tegulae**

La structure de la sépulture est constituée de *tegulae* de remplissage formant un coffrage de section quadrangulaire. Le fond de fosse est généralement plat et reçoit également un aménagement architectural : des *tegulae* déposées à plat. Les espaces libres préservés autour du corps du défunt sont souvent dévolus aux dépôts de mobiliers. Les parois transversales sont constituées d'une tuile de chant contre la paroi de la fosse. Les parois longitudinales sont formées par trois ou quatre *tegulae* disposées de manière horizontale ou bien cinq *tegulae* de manière verticale. Cette typologie de sépulture peut être rattachée à ce que M. Colardelle nomme les « coffrages de section quadrangulaire en tuiles » (Colardelle *et al.* 1996, 276-277).

- **Les fosses rupestres ou à couverture**

Ce type de sépulture désigne les fosses directement creusées dans le substrat rocheux ou argileux, témoignant de la volonté de créer un espace vide dans la tombe, grâce à l'aménagement d'une couverture en matériaux pérenne (*tegulae*) ou périssable (planche de bois). Le fond de ces fosses ne présente généralement pas d'aménagement spécifique et la fosse accueille directement le corps du défunt ainsi que les dépôts de mobilier.

- **Les aménagements mixtes**

Les aménagements mixtes désignent une catégorie spécifique - qui pourrait parfois s'apparenter à du « bricolage » - puisqu'ils paraissent basés sur la disponibilité de certains matériaux pour la constitution de la tombe. Cette mixité de l'emploi des matières transmet donc une grande variabilité des dispositifs au travers de l'association de divers éléments : certaines tombes associent des *tegulae* et des briques, d'autres des *tegulae* et des blocs de grès ou bien encore, de manière plus ponctuelle, des planches de bois. Cette catégorie ne sert pas à rassembler tous les aménagements un peu particuliers, inclassables dans les autres types, mais elle dénote une réelle multiplicité des aménagements, qui ne couvrent qu'une seule et unique finalité, tout comme les autres types en évidence précédemment décrits : la protection du corps du défunt.

- **Les aménagements construits**

Ces aménagements nécessitent une mise en oeuvre plus importante du dispositif funéraire et associent également divers matériaux : principalement des moellons et des tuiles, parfois maintenus par de la chaux ou du ciment. Elles possèdent des couvertures qui ont pu être restituées dans la plupart des cas. La diversité des situations complexifie la dénomination de ce type de tombe. P. Raynaud les classe sous la dénomination des « cuves maçonnées » tandis que M. Colardelle l'inclue dans des catégories plus larges à savoir les sépultures rectangulaires larges à parois épaisses (Raynaud 2011, 46 ; Colardelle *et al.* 1996, 274-276).

J'évoquerais alors des caissons maçonnés (ou non) en pierre ou bien une cuve maçonnée en *tegulae* selon les cas. Ces dispositifs témoignent de la volonté de créer une véritable cuve pérenne destinée à accueillir le corps du défunt. Leur taille est généralement assez imposante.

- **Les aménagements indéterminés**

Cette catégorie regroupe les sépultures pour lesquelles les données de terrain sont indisponibles ou insuffisantes pour restituer l'aménagement initial de la structure.

III.1.2. Les contenants du corps du défunt

Directement au contact du cadavre, le contenant tient une place importante dans la hiérarchie des gestes pratiqués autour du défunt. Il témoigne de la volonté de protéger le corps de la terre. Malgré un état de conservation parfois exceptionnel dans certains contextes antiques, les sites étudiés n'ont pas livré d'éléments organiques liés à la protection des corps des défunts. En dehors des contenants en plombs, leur présence n'est

attestée que par des indices indirects. Tous sont mis en évidence, lors de l'étude taphonomique, par l'existence de dislocations articulaires, migrations de pièces osseuses hors du volume initial du corps et contraintes latérales exercées à distance des parois de la structure ou de son aménagement interne.

Il est probable que leur représentation au sein des espaces funéraires étudiés ait pu être sous-estimée dès lors que les matériaux ont totalement disparu et que les données de terrain restent trop imprécises pour pouvoir les restituer. De même, l'association de deux types différents – soit de double contenant - a été mise en évidence pour de rares cas.

- **Les contenants en bois**

Parmi ces contenants de bois, deux grands types peuvent être distingués. Les contenants mobiles qui servent au transport du défunt, et que l'on nomme de manière générique « coffre ». En effet, concernant ce type, j'ai choisi d'exclure le terme de « cercueil », qui désigne ces contenants constitués de planches clouées destinés à la fois au transport et à l'inhumation durant la période médiévale (Bel *et al.* 2009, 25-26), car il est très connoté et rattaché à un contexte religieux et chronologique spécifique.

Les contenants non mobiles qui sont mis en œuvre directement dans la fosse et participent de l'aménagement de celle-ci. On les nomme génériquement « coffrages » et ils ne peuvent pas servir au transport du corps (Bel *et al.* 2009a, 26). Les éléments de bois peuvent être agencés à l'aide d'autres matériaux : des blocs de calage, en calcaire ou en grès.

L'état de la documentation à notre disposition nous permet une étude taphonomique satisfaisante seulement sur une faible proportion du nombre total des sépultures du corpus. De plus, dans de nombreux cas, lorsqu'un contenant de bois a pu être mis en évidence (espace vide, contraintes latérales et délimitations linéaires), il n'est pas possible de pousser plus avant l'interprétation et de déterminer s'il s'agit d'un coffrage ou d'un coffre. Dans certains cas, ils ont pu être déterminés de manière certaine comme étant des coffres grâce à la présence de clous et leur position autour du défunt. Il est donc probable que ce taux soit sous-évalué car les coffres ne sont pas systématiquement cloués, mais peuvent être chevillés ou ligaturés.

- **Les contenants en plomb**

Les contenants en plomb prennent la forme de coffres parallélépipédiques et possèdent un couvercle. Leur restitution sur le terrain ne pose pas de problème compte tenu de la conservation du métal. Ils sont très peu représentés au sein des espaces funéraires étudiés.

▪ **Les vases en céramiques**

Dans nos séries, cette catégorie concerne majoritairement les amphores et les panses d'amphore déposées sur les corps des individus. La plupart du temps, ces éléments sont utilisés pour des sépultures de sujets immatures. Là encore, le contenant peut être à l'origine de certaines contraintes visibles sur la position des os. Malheureusement dans le cas de cette étude, les restes osseux associés à ces contenants ne sont jamais documentés. La position de ces contenants sur le terrain, lorsqu'elle est documentée, révèle que ceux-ci ont sans doute systématiquement été mis en œuvre directement sur le terrain, dans la tombe et n'ont pas servi au transport du sujet. En effet, il s'agit la plupart du temps de fragment de céramique ayant été déposés par-dessus le corps. Un cas fait exception (SP 41 du Pauvadou³) mais les données sur la position du défunt ne sont pas disponibles pour avoir précisé le mode de dépôt.

▪ **Les sarcophages de pierre**

Ce type est particulièrement rare au sein du corpus, bien que très fréquent dans d'autres agglomérations telle qu'Arles. Dans de ce type de contenant sont compris les cuves monolithes quadrangulaire en pierre dotées d'un couvercle adapté. Il conserve le corps du défunt, mais les données relatives à la position du sujet, ou la présence d'un second contenant en matériau périssable, n'ont pas permis de le documenter.

III.1.3. Les enveloppes souples

L'existence des enveloppes souples est relativement délicate à mettre en évidence quand la documentation existante limite l'analyse archéothanatologique. La présence d'épingles, si elle permet une identification quasi-certaine d'une enveloppe souple de type linceul, reste très anecdotique sein du corpus étudié. Les linceuls qui n'associent pas d'épingles, sont mis en évidence notamment par la position des os indiquant des contraintes latérales à distance de la paroi de la structure qui ne sont pas linéaires.

Certains restes osseux apparaissent dans une position spécifique si l'enveloppe est particulièrement serrée : les clavicules sont verticalisées et les scapulas peuvent apparaître en pendage médial (Bonnabel 1996). Toutefois, ces spécificités se distinguent, pas toujours de manière aisée, de celles observées lors du port de vêtements. Elles nécessitent également un niveau de détail poussé lors de l'observation de la position des restes osseux au sein de la tombe, dont il n'a pas toujours été possible de bénéficier (soit sur les relevés, soit sur les photographies). Ainsi, si l'existence de ce type d'enveloppe au sein des espaces funéraires demeure rare, elle n'en demeure pas moins sous-estimée compte tenu de la complexité à les mettre en évidence *a posteriori*.

III.2. Les structures de crémation

Dans le cadre de ce travail de recherche, le terme de crémation est préféré à celui d'incinération lorsque seront abordés les traitements funéraires destinés à brûler le corps du ou des défunts (Duday 2005a ; Lenorzer 2006). En effet, l'« action crématoire » s'adapte mieux à cette pratique que l'action d'« incinérer » qui sous-entend la transformation du corps en cendres, ce qui ne correspond pas à la réalité archéologique observée (Blaizot, Tranoy 2004, 171 ; Bet *et al.* 2009, 91 ; Le Goff 2013).

De nombreux travaux ont tenté de proposer une typologie depuis 1932 d'après les découvertes de grandes zones funéraires ont été réalisées en Suisse, France (nord-est), Allemagne et Belgique. Ces travaux synthétisés par D. Castella puis M.-J. Ancel ont permis de pouvoir décrire des types que j'ai adapté afin de déterminer ceux rencontrés dans ce corpus de Gaule Narbonnaise (Castella 1999 ; Ancel 2012, 33).

Afin de définir plus précisément les structures de crémation, je me suis appuyée sur les critères d'identification communément admis (Bel *et al.* 2009b, 94-99 et Blaizot *et al.* 2009b 205) : l'observation de la rubéfaction des parois afin de distinguer les structures primaires des secondaires, la taille de la fosse, la morphologie de la fosse, le contexte stratigraphique, l'agencement général de la structure et l'état global de conservation.

De cette manière, il a été possible de proposer une typologie, les différences permettant de mettre en évidence la diversité des gestes et pratiques liés à la crémation. La distinction la plus aisée reste celle séparant les structures primaires, ayant accueilli le processus crématoire, des structures secondaires, correspondant à la translation des restes osseux. Afin d'affiner la typologie des structures secondaires, les données relatives au mode de dépôt des restes osseux ont été prises en considération.

III.2.1. Les structures primaires de crémation : formes et fonctions

Le terme de structure primaire désigne l'endroit où est réalisée la crémation. J'ai totalement écarté les termes latins trop obsolètes de *bustum* et *ustrinum*, apparaissant à de nombreuses reprises dans la documentation de fouille et les articles publiés sur ces sites. Si ces termes désignent bien des lieux destinés à la crémation du corps, les réalités qu'ils couvrent ne sont pas précisément définies et ont entraîné de nombreuses discussions (Blaizot, Tranoy 2004, 172). Les lieux de crémation sont identifiés grâce à l'analyse de plusieurs critères déterminants, notamment la présence de parois et/ou fond rubéfiés, la présence d'un résidu très noir et éventuellement de mobilier brûlé, d'ossements et de charbons ou bûches carbonisées en place ; ou bien, dans une moindre mesure, de la taille des structures (Bel *et al.* 2009b, 94-99). Deux formes majeures ont pu être distinguées.

▪ **Les structures en aires ouvertes (ou aire de crémation)**

Les aires de crémation sont caractérisées par la présence d'épandages charbonneux et de traces de rubéfaction des sols. Leur identification au sein des espaces archéologiques n'est pas des plus aisées puisqu'en l'absence de tout aménagement ou de creusement, ces aires sont soumises à l'érosion directe (pluie, vent). Un même espace peut également faire l'objet de crémations successives, mêlant et entremêlant les restes osseux des différents sujets ayant été brûlés au même endroit. De fait, les structures primaires de crémation n'apparaissent la plupart du temps que sous forme de lambeaux mal conservés dont les épandages charbonneux se sont dispersés. Elles n'ont fait l'objet que d'une identification imprécise sur le terrain (nommées « c » ou « couches cendreuse »). Par conséquent, elles n'ont pas été intégrées à ce travail.

▪ **Les bûchers en fosse**

Cette catégorie concerne les bûchers aériens ou semi-aériens élevés au-dessus de fosse, permettant de recueillir le résidu de crémation. Les fosses sont caractérisées par des parois et un fond rubéfié, qui permettent de les identifier plus facilement sur le terrain. Cependant le sédiment comblant la fosse n'est pas exclusivement constitué du résidu de crémation. Le comblement supérieur destiné à sceller la fosse est souvent stérile (Blazot *et al.* 2009b, 205).

Les aires de crémation ne constituent qu'une étape dans les funérailles, puisque les restes osseux du défunt sont récupérés en partie et destinés à un ensevelissement en un second lieu. Concernant les bûchers en fosse, ce statut est plus variable : on peut distinguer les tombes-bûcher des fosses-bûcher par la mise en évidence du dépôt d'un ossuaire ou de mobilier non-brûlé après la crémation, ou de tout élément indiquant un aménagement spécifique (commémoration par exemple). Ce dépôt peut témoigner alors d'un rituel funéraire propre à conférer le statut de sépulture à la structure. Il s'agit d'une structure à la fois primaire et secondaire, les deux étant alors confondues (Blazot *et al.* 2009b, 175). À l'inverse, une fosse-bûcher simple – tout comme l'aire de crémation – ne représente qu'une étape dans le processus crématoire, et n'est pas considérée comme le lieu de la sépulture. Elle peut également recevoir des dépôts de mobilier non brûlés, visant sans doute la sacralisation de la fosse de la crémation, mais en complexifiant l'identification. C'est principalement sur l'absence et les indices de manipulations et de curage lié au prélèvement d'une partie du résidu de crémation et/ou des restes osseux – destiné à la sépulture – que s'appuie leur identification. Ces structures destinées à l'acte crématoire peuvent aussi bien être à usage unique ou pluriel.

Ainsi, saisir le statut d'une structure primaire, c'est-à-dire faire la distinction entre une simple étape dans le processus crématoire et le lieu d'enfouissement définitif, c'est

saisir tous les indices susceptibles de témoigner d'une fréquentation après l'achèvement de la crémation.

III.2.2. Les structures secondaires : variabilité des dépôts

Cette catégorie concerne les structures distinctes de celle où a été brûlé le corps du défunt. Les restes osseux sont placés - ou non - dans un contenant et l'ensemble est déposé dans une fosse. Il est parfois associé au dépôt d'une partie du résidu issu de la crémation.

Différentes sous-catégories reflètent la disparité des pratiques et gestes dans la collecte des restes osseux (sélection ou non), dans l'aménagement du dépôt, dans les dépôts de mobilier (ajout de mobilier, présence du résidu de crémation, etc.). F. Blaizot dans ses travaux de synthèse récents ou bien M.-J. Ancel s'appuyant sur les travaux de D. Castella, ont proposé une typologie en différentes catégories, typologie que j'ai décidé d'adapter à partir de l'ensemble des découvertes dans le cadre de cette étude (Blaizot *et al.* 2009b, 175 ; Ancel 2012,47 ; Castella 1999, 46 ; Planche 5-02).

▪ **Les dépôts de résidu de crémation en fosse**

Lorsque le résidu de crémation comprenant les restes osseux est placé directement dans une fosse sans aménagement particulier, on parle alors de « dépôt de résidu de crémation en fosse ». On peut y retrouver des charbons, les cendres, ainsi que des éléments mobiliers issus de la crémation et des dépôts secondaires non brûlés. Les restes osseux du défunt sont mêlés au résidu et n'ont pas été triés au moment de la collecte. Il ne demeure pas toujours évident que ce type de structure ait pu prendre le statut de sépulture, puisqu'ils peuvent couvrir d'autres gestes liés aux funérailles, notamment le curage d'une aire commune de crémation ou d'une fosse-bûcher à usages successifs. L'observation est réalisée au cas par cas.

▪ **Les dépôts de crémation en vase-ossuaire**

Ce type de dépôt concerne un geste particulier : les ossements du défunt ont fait l'objet d'un prélèvement minutieux et ont été séparés des charbons et artefacts du bûcher. Les fosses peuvent recevoir un réceptacle permettant de protéger le dépôt du vase-ossuaire. Ce type de dépôt est donc caractérisé par l'absence du résidu de crémation, seule une partie des restes osseux du défunt ayant été sélectionnée et prélevée est présente.

▪ **Les dépôts mixtes de crémation**

Cette catégorie concerne l'association des deux précédents types définis : au sein d'une même fosse cohabitent le dépôt du résidu du bûcher et un vase-ossuaire.

III.2.3. Les aménagements internes et externes

De nombreux aménagements sont associés aux sépultures. Certains visibles, d'autres ont pu disparaître soit parce qu'ils étaient constitués par des matériaux périssables, soit par l'arasement des niveaux sur les sites.

- **Les couvertures**

Malgré les phénomènes d'érosion, les travaux agricoles et l'arasement des structures par les pelles mécaniques ayant eu cours sur les parcelles étudiées, quelques indices permettant de restituer la présence de couverture. Le plus souvent en matériaux non périssables (*tegulae* ou blocs par exemple). Les couvertures ne sont pas propres à un type de dépôt spécifique ou au caractère primaire ou secondaire de la structure.

- **Les coffrages**

La variabilité des pratiques et des modes de dépôts transparait essentiellement par la grande hétérogénéité de l'aménagement interne mis en place. Malgré la différence des matériaux employés et l'effort déployé, cette catégorie se distingue des structures sans aménagement (simple fosse en pleine terre). La mise en œuvre d'une protection du dépôt traduit là encore un geste spécifique apporté à certaines structures et permet d'élargir le discours sur les pratiques funéraires, au travers de la récurrence/rareté des matériaux sélectionnés. Ces aménagements ne sont pas spécifiques à un type de dépôt.

Pour définir les fosses aménagées, j'ai utilisé la notion générique de « coffrage », en précisant le matériau, qu'il s'agisse d'une amphore, de pierres ou de *tegulae*. Les coffrages peuvent servir de réceptacle au résidu, au résidu associé au vase-ossuaire, ou bien seulement au vase-ossuaire, le résidu étant parfois déposé à l'extérieur du coffrage, dans la fosse.

- **Les blocs de calage**

Certains blocs présents dans les tombes, contre les parois des fosses ou au sein des coffrages, étaient destinés à caler l'ensemble du dispositif. Leur présence est très aléatoire d'une structure à l'autre. Cette recherche de stabilité se place dans la même perspective que celle des coffrages (*cf. supra*).

III.2.4. Les vases-ossuaire

Le terme d'« urne » est écarté, puisqu'il peut également faire référence à une typologie morphologique de vase (forme fermée). Le terme fonctionnel d'« ossuaire » ou

« vase-ossuaire », dérivant du mot latin *ossuarium* - désignant le réceptacle accueillant les restes osseux - est un terme plus adapté (Gaffiot 2000 ; Ulpian, *Digeste*, 47, 12, 2).

Les vases-ossuaire désignent les récipients ayant servi à recueillir les restes osseux du défunt, prélevés sur le bûcher, lavés et triés. Ce contenant peut être un vase en céramique ou en verre mais également en matériau périssable (sac ou coffret) dont la présence peut s'avérer plus complexe à mettre en évidence à partir des données de fouille.

Le contenu de ces vases-ossuaire est très souvent exempt d'éléments appartenant au résidu de crémation (charbons, cendres, etc). Le sédiment prélevé lors de la fouille est composé de terre d'infiltration, très souvent situé dans la partie supérieure du contenant, mais également dans les espaces interstitiels des os. Outre les restes osseux, quelques dépôts de mobilier secondaires peuvent être présents au sein du dépôt, au sommet de l'amas osseux. Des éléments brûlés, prélevés sur le bûcher ont ponctuellement été mélangés au dépôt (céramique, verre, métal...).

Ces vases-ossuaire sont représentés par des céramiques présentant une typologie disparate. Quelques rares exemples en verre sont attestés. Ils sont parfois fermés par un couvercle en céramique ou bien des blocs de grès. L'existence d'éléments en matériaux périssables, dont la présence n'a pu être identifiée au moment de la fouille, ont pu exister.

IV. IDENTITÉ DES DÉFUNTS : L'ÉTUDE DES RESTES OSSEUX

L'ensemble du protocole de traitement en laboratoire des restes osseux s'inspire largement des travaux récents portant sur les méthodologies, notamment celles propres aux traitements des os brûlés (Lenorzer 2009 ; Ancel 2012 ; Duday 2013 ; Depierre 2014).

IV.1. Évaluation de l'état de conservation de la structure

- Bon : lorsque la partie supérieure de la sépulture est intacte ou à peine arasée, et que le dépôt osseux et les éventuels dépôts mobilier sont intacts.

- Moyen : lorsque la sépulture est légèrement arasée, mais que la partie inférieure de la structure est préservée et permet de restituer l'organisation initiale du dépôt. Le dépôt osseux peut être lacunaire.

- Mauvais : lorsque la majeure partie de la sépulture est détruite et que le dépôt osseux est lacunaire.

IV.2. Évaluation de l'état de conservation des restes osseux

L'état de conservation du squelette est indispensable à prendre en compte dans l'interprétation des résultats de l'étude biologique des individus, puisqu'en dépend la mise

en œuvre des méthodes d'analyse (dénombrement, diagnose sexuelle, estimation de l'âge, approche paléodémographique et étude paléopathologique).

Concernant les restes osseux provenant des structures de crémation, il n'est pas possible de connaître la représentativité de chaque sujet, qu'il s'agisse d'une structure primaire ou secondaire, puisqu'une partie des restes osseux est prélevée et/ou a été remaniée. Par conséquent, la sous-représentation d'un sujet n'émane pas strictement de l'état de conservation de la structure mais d'un choix opéré par la communauté inhumante au moment des funérailles. Ces gestes pratiqués sur les os brûlés en modifient souvent la taille, qui est abordée par le prisme de la fragmentation et du poids moyen des fragments identifiés et dont les résultats impactent la qualité de l'étude et le degré d'identification. Si cette méthode s'avère efficace dans les contextes bien préservés, là encore, elle n'est pas utile dans les contextes où le dépôt est en mauvais état et lorsque les os ont subi de très nombreux déplacements depuis la fouille. Pour les restes osseux brûlés, l'approche la plus adaptée réside dans l'évaluation de l'état de conservation général de la structure, qui permet de comprendre si le dépôt osseux a été ou non totalement préservé depuis sa mise en terre sur le site. Cela est rarement le cas dans les contextes étudiés, ici.

Pour les restes biologiques issus des sépultures à inhumation, le calcul de deux indices a permis d'évaluer l'état de conservation des pièces osseuses non brûlées quantitativement (ICA) et qualitativement (IQO). Ces critères valent aussi bien pour l'observation individuelle globale du squelette que dans une optique de comparaison inter-individuelle d'une région osseuse particulière.

IV.2.1. L'Indice de Conservation Anatomique (ICA)

Ce premier indice mis au point par O. Dutour en 1989 et adapté par S. Bello permet d'évaluer l'état de conservation quantitatif des pièces osseuses (Dutour 1989 ; Bello 2001 ; Bello *et al.* 2002a, b et 2003). L'état de conservation de chaque pièce osseuse est évalué de la façon suivante :

- 0 : pièce osseuse non conservée ;
- 0-25 % : conservation inférieure ou égale au quart de la pièce ;
- 25-50 % : conservation entre un quart et la moitié de l'os ;
- 50 % : conservation de la moitié de l'os ;
- 50-75 % : conservation entre la moitié et trois quarts de la pièce ;
- 75-99 % : conservation entre trois quarts et la totalité de l'os ;
- 100 % : conservation intégrale de la pièce

Chaque pièce constitutive du squelette est ainsi cotée, et une moyenne est ensuite calculée pour déterminer la conservation globale du squelette, exprimée en pourcentage.

IV.2.2. L'Indice de Qualité Osseuse (IQO)

Ce second indice permet d'évaluer l'altération physico-chimique ou mécanique de la surface corticale due aux processus taphonomiques intervenant sur les ossements (Dutour 1989 et Bello 2001 ; Bello *et al.* 2002b). L'IQO traduit le rapport entre la surface corticale saine et la surface corticale altérée de chaque os. J'ai considéré les cinq classes définies par O. Dutour (Dutour 1989) et S. Bello (Bello 2001 ; Bello *et al.* 2002) :

- Classe 1 = 100 % la surface corticale est complètement saine ;
- Classe 2 = surface de corticale saine > surface de corticale altérée ;
- Classe 3 = surface de corticale saine = surface de corticale altérée ;
- Classe 4 = surface de corticale saine < surface de corticale altérée ;
- Classe 5 = la surface corticale est totalement altérée, mais la pièce est présente ;
- Classe NO = Non-observable, la pièce est absente.

Chaque pièce constitutive du squelette est ainsi cotée, et une moyenne est ensuite calculée pour déterminer l'état moyen de la corticale, exprimé par un indice. Parallèlement au calcul de ces indices, une fiche graphique de conservation individuelle est renseignée, ce qui présente l'avantage d'évaluer visuellement et rapidement si le sujet est complet ou non. Ces fiches, pour chacune des sépultures, sont présentées dans le catalogue des inhumations.

IV.3. La diagnose sexuelle

IV.3.1. Les sujets immatures

Concernant les sujets immatures, aucune méthode ne permet à l'heure actuelle de déterminer le sexe avec fiabilité à partir des éléments osseux. En effet, les caractères morphologiques indiquant un dimorphisme sexuel permettant une diagnose, n'apparaissent pas avant l'âge pubertaire. J'ai donc totalement écarté cette approche de mon étude.

IV.3.2. Les sujets adultes

Les méthodes employées pour la diagnose sexuelle primaire se basent sur l'examen de l'os coxal puisqu'il présente un dimorphisme sexuel identique dans toutes les populations humaines en raison de contraintes fonctionnelles spécifiques à chaque sexe (Bruzek 1991 et 2002 ; Bruzek *et al.* 1999 ; Houët *et al.*, 1995 et 1999). Il est donc le seul à fournir en diagnose primaire une fiabilité satisfaisante, avec des pourcentages supérieurs à 95 % concernant la méthode mise au point par J. Bruzek (Bruzek 2002) et supérieurs à 99 % pour la méthode métrique probabiliste (D.S.P. : Murail *et al.* 2005). Outre leur fiabilité et leur

facilité de mise en œuvre, ces deux méthodes présentent l'avantage d'être applicables même lorsque le coxal est incomplet.

La méthode de la DSP a été privilégiée dans cette étude. Mais si elle se révèle impossible à mettre en œuvre à cause de la mauvaise conservation de l'os coxal ou d'un résultat indéterminé, la méthode de Bruzek a été utilisée. La diagnose sexuelle secondaire a été écartée de cette étude, l'échantillon étant constitué d'un nombre trop réduit d'individus et les os présentant un état de conservation médiocre.

Outre les cotations classiques pour les sujets masculins (M) et féminins (F), les individus pour lesquels les méthodes ne permettent pas de se prononcer en faveur d'un sexe (autant de critères féminins que masculins pour l'approche morphologique, probabilité insuffisante pour la D.S.P.) sont notés indéterminés (Ind.). La mention non-observable (NO) s'applique aux individus dont les os coxaux ne sont pas conservés ou dans un état trop fragmentaire pour permettre la mise en œuvre des méthodes.

La diagnose sexuelle est impactée par le choix du traitement du corps du défunt : si l'inhumation n'a aucun impact direct sur les os, la fragmentation et la déformation des ossements lors de la crémation ne rendent possible que très rarement sa mise en œuvre. En effet, l'os coxal sur lequel se basent les méthodes sélectionnées dans ce travail, est souvent très fragile et assez mal représenté dans les séries archéologiques ayant subi un processus crématoire (Lenorzer 2006). La diagnose sexuelle probabiliste basée sur diverses mesures sur l'os coxal (DSP : Murail *et al.* 2005) est souvent impossible à mettre en œuvre, car la crémation déforme et réduit l'os faussant ainsi les mesures. Celle basée sur l'appréciation visuelle de critères morphologiques (Bruzek 2002) peut être ponctuellement être à partir des critères observables sur l'ilium, qui présente une meilleure conservation que le pubis et l'ischium (principalement grande échancrure sciatique, présence du sillon pré-auriculaire et forme de la surface auriculaire). Signalons toutefois que ces méthodes restent applicables dans de rares ensembles archéologiques présentant un état de conservation exceptionnel où la fragmentation des os est peu élevée malgré la crémation qu'ils ont subie¹¹, ce qui n'est pas le cas des séries étudiées dans le cadre de ce travail de recherche.

Certaines études proposent une solution à partir du poids total recueilli dans les sépultures, les hommes délivrant un poids plus important que celui des femmes (Malinowski, Porawski 1969 ; Hermann 1976 ; Rösing 1977 cités par Depierre 2014, 552). G. Depierre met en évidence que si les hommes pourraient présenter un taux élevé d'identification grâce à leur masse totale plus importante, les résultats se sont avérés en grande partie faux pour les femmes, les lots les plus légers ne pouvant être systématiquement attribués aux individus de sexe féminin. La fiabilité de cette approche

¹¹ C'est le cas sur le site de Porta Nocera à Pompéi, où quelques ossuaires ont délivré des os coxaux peu fragmentés ayant permis la mise en œuvre de la méthode visuelle établie par J. Bruzek (Bruzek 1991) à partir de l'observation de la grande incisure sciatique, de la configuration de la surface auriculaire, et/ou de l'arc composé (Duday 2013, 7).

trop fragile est donc à éviter (Depierre 2014, 552 et 562). Ces observations se sont confirmées par ailleurs lors de l'étude des squelettes non brûlés¹².

Dans le cas de l'impraticabilité des méthodes biologiques, une des compensations observées dans certaines études est une estimation du sexe archéologique des sujets basée sur la nature du mobilier ou le type de structure en fonction du contexte (Chapon *et al.* 2004, 135 ; Delamard, Mariaud 2007 ; Polignac 2007). Les approches du genre au travers des dépôts mobilier restent cependant critiquées et peu fiables pour les contextes gallo-romains et par conséquent sont exclues de cette étude (Bel *et al.* 2008, 305).

IV.4. L'estimation de l'âge au décès

IV.4.1. Les sujets immatures

En biologie, un sujet est dit « immature » toute la période durant laquelle le squelette est en cours de maturation. Par convention, cette limite d'âge est fixée à 20 ans (Bruzek *et al.* 2005, 232). Concernant l'estimation de leur âge au décès, plusieurs méthodes utilisées traditionnellement en anthropologie biologique à partir de l'observation de différents stades de maturation et de croissance ont été mises en œuvre. Ces méthodes différentes, dont les résultats sont croisés, présentent l'avantage d'obtenir une précision et une fiabilité plus importante que pour l'estimation de l'âge des sujets adultes, la croissance et la maturation osseuse évoluant très rapidement et selon des phases connues. L'association de différentes méthodes pour un même sujet est envisagée dans la mesure du possible afin de palier une conservation différentielle des os. Pour tous les sujets nés et jusqu'à 12-13 ans, j'observe en priorité les stades de calcification dentaire établis par C.F.A. Moorrees et collaborateurs (Moorrees *et al.* 1963a et b). Cette méthode est privilégiée car elle présente la meilleure fiabilité à l'heure actuelle, pour un intervalle de précision qui demeure satisfaisant, et a l'avantage de pouvoir être appliquée à une denture incomplète. En parallèle de l'examen de la denture, les mesures diaphysaires des os longs sont examinées pour ces mêmes sujets. Ainsi, dans les cas où l'âge dentaire ne peut être estimé, un âge osseux lui est substitué, basé sur la croissance (Sheuer, Black 2000). Cette croissance s'achevant au moment de l'adolescence, une méthode spécifique est adoptée pour les adolescents, s'appuyant cette fois sur la maturation par la cotation des stades de fusion épiphysaire (Brothwell 1981). Enfin, une méthode spécifique est appliquée aux fœtus, d'après les travaux de P. Adalian (Adalian 2001 et 2002).

À partir de ces estimations individuelles exprimées en semaines, mois ou en années, un âge brut est donné. Dès lors, il devient envisageable d'observer des traitements spécifiques en fonction de l'âge de l'immature.

¹² « Si la différence sexuelle est significativement différente, le poids du squelette ne permet une détermination sexuelle que dans les deux tiers des cas » (Depierre 2014, 553).

Concernant les sujets brûlés, les lacunes de la dentition (éclatement de l'émail face au feu) et la déformation, la rétractation et la fragmentation des os freinent largement l'estimation de l'âge au décès des sujets immatures. Les méthodes pour les sujets non brûlés sont ponctuellement mises en œuvre en fonction de la présence des pièces osseuses et de leur état de conservation. Les synostoses observées sont relevées et comparées aux données fournies par les tables de L. Scheuer et S. Black (Scheuer, Black 2000). Si cette première approche fournit des résultats fiables, mais larges, il est parfois possible de préciser ce résultat par l'étude des restes dentaires lorsqu'ils sont suffisamment bien conservés, ou encore intégrés et protégés par l'os alvéolaire des mandibules et maxillaires (Depierre 2014, 191). Les stades d'éruption dentaires sont comparés aux données fournis par D.H. Ubelaker et dans une moindre proportion aux données de C.F.A. Moorrees et collaborateurs (Ubelaker 1989 ; Moorrees *et al.* 1963a et b).

La mise en œuvre de ces méthodes oblige l'adoption de classes d'âge étendues, comprises entre 0 et 20 ans, définies ci-après, plutôt que des intervalles chronologiques précis (Duday *et al.* 2000 ; Duday 2013, 8 ; Lenorzer 2006 ; Ancel 2012, 40 ; Depierre 2014, 563) :

- **0 – 1 an** (les sujets décédés avant leur première année de vie) ;
- ***Infans I*** (de 1 an à l'éruption de la première molaire permanente soit approximativement jusque 6 ans révolus) ;
- ***Infans II*** (de l'éruption à la première molaire permanente à l'éruption de la seconde molaire permanente soit approximativement de 6 à 12 ans révolus) ;
- ***Juvenis*** (de l'éruption de la seconde molaire permanente à la fermeture de la suture sphéno-occipitale, soit de 13 à 19 ans révolus).

Ces classes larges présentent un avantage : celui d'être relativement adaptées aux différentes étapes de l'intégration sociale des sujets immatures. La première classe, 0-1 an, désigne le monde de la petite enfance avec des risques très spécifiques et une mortalité infantile relativement élevée. La catégorie *Infans I* désigne la phase de la petite enfance avec un risque toujours assez élevé pour les individus les plus jeunes, qui s'atténue par la suite. La classe des sujets *Infans II* désigne la fin de la petite enfance avec un gain d'autonomie. Enfin, le statut du *Juvenis* marque le glissement de la fin de l'enfance vers la maturité sociale où les sujets sont considérés comme de jeunes adultes (Séguy, Buchet 2008, 33 ; Depierre 2014, 563).

Si l'âge du sujet a pu être précisé par la présence de germes dentaires (principalement) ou toute autre méthode, celui-ci est indiqué dans les données biologiques du catalogue.

Malgré ces adaptations, il reste souvent impossible de répartir les individus dans une classe d'âge précise, et la classification générale en « Immature » par opposition aux sujets classés en « Adulte » demeure la plus fréquente.

L'étude paléodémographique n'a pas été envisagée dans le cadre de ce travail. Par conséquent l'attribution en classes d'âge quinquennales n'a pas été mise en œuvre. D'autant que, si cette répartition arbitraire est adaptée au traitement des populations récentes, elle a récemment été vivement critiquée du fait de son inadaptation avec les classifications biologiques et sociales des populations du passé, notamment antiques (Durand 2008 ; Perez 2013 ; Séguy, Buchet 2006 et 2008 ; Depierre 2014, 199-203). Les sources écrites témoignent de l'évolution de l'attitude des adultes face aux enfants selon leur âge mais également leur sexe, notamment au travers de la pluralité des termes qui leur sont associés (Néraudeau 1996, 21-58). Plusieurs phases « sociales » jalonnent la croissance d'un sujet immature, et toute étude biologique doit prendre en compte ces facteurs biologiques afin d'adhérer au mieux à la construction sociale du groupe. À une immaturité biologique ne correspond pas une immaturité sociale, et cette distinction peut sensiblement varier d'une communauté à l'autre. Si l'on se reporte au droit romain, il est généralement admis que la majorité juridique est fixée entre 12 et 14 ans pour les filles et entre 14 et 17 ans pour les garçons (Néraudeau 1996, 24-28). Ainsi, dans la société gallo-romaine, les individus appartenant à la catégorie biologique des adolescents (et donc immatures) relèvent de la catégorie sociale des individus matures (Duday *et al.* 2000, 9 ; Ancel 2012, 40 ; Depierre 2014, 199). Ce décalage entre biologique et social peut se refléter dans les pratiques funéraires.

IV.4.2. Les sujets adultes

De la même manière que pour les sujets immatures, j'ai choisi d'estimer un âge au décès individuel, afin de permettre par la suite une analyse de la répartition spatiale des sujets prenant en considération ce critère. Compte tenu de la mauvaise conservation de la symphyse pubienne dans ces séries, la méthode évaluant l'âge à partir de cette région anatomique a dû être écartée (Schmitt, 2008). Deux méthodes complémentaires ont été mises en œuvre. D'une part, j'ai appliqué la méthode établie par A. Schmitt fondée sur l'examen de la surface auriculaire de l'os coxal. Elle permet d'obtenir des classes d'âge larges mais fiables (Schmitt 2005). Cette méthode présente l'avantage de pouvoir être appliquée aux sujets ayant été inhumés ou brûlés, puisque cette zone se révèle moins soumise aux déformations liées à la chaleur.

D'autre part, l'examen de l'état de synostose de l'extrémité sternale de la clavicule et de la crête iliaque (Owings-Webb, Suchey 1985) permet d'isoler les individus jeunes (20-29 ans).

Les individus adultes sont ainsi répartis en 3 classes distinctes :

- **20-29 ans ou adulte jeune**
- **30-59 ans ou adulte mature**
- **> 60 ans ou adulte âgé**

Ces trois classes d'âges d'amplitudes inégales demeurent très larges, mais il est impossible d'augmenter la précision de l'estimation de l'âge individuel sans sacrifier à la

fiabilité de l'analyse. Toutefois, l'estimation de l'âge au décès est fortement liée à l'état de conservation de la série. En effet, il est possible que la fragmentation ou la non-conservation des pièces osseuses puissent empêcher la mise en œuvre de telles méthodes. Par défaut, les sujets sont classés en « individu de taille adulte » par opposition à « immature », lorsque les critères de maturation ne sont pas incompatibles avec un squelette mature.

En l'absence de méthodes spécifiques aux os brûlés, l'application des méthodes précédentes s'avère difficile, voire impossible à mettre en œuvre dans la plupart des cas, faute de la présence des caractères discriminants ou du fait de la fragmentation des pièces osseuses. Quelques indices observables sur les restes osseux permettent de pallier ce biais et de ventiler ponctuellement des individus dans les classes d'âges : traces d'épiphyse très récente (au niveau de la crête iliaque par exemple) qui permettent de déceler des individus adultes plutôt jeunes ; ou à l'inverse, mise en évidence d'une arthrose diffuse qui oriente vers un sujet adulte mature ou âgé.

Comme pour la diagnose sexuelle, le traitement du corps (inhumation ou crémation) a un fort impact sur la mise en œuvre des méthodes anthropologiques destinées à l'estimation de l'âge des décès. Les méthodes dont les référentiels sont établis sur des populations de référence inhumées, sont complexes à transposer aux populations ayant bénéficié de la crémation à cause des modifications physico-chimiques subies par les restes osseux. En l'état actuel de la recherche, les méthodes restent les mêmes, simplement légèrement adaptées à chaque cas de figure.

IV.5. Le dénombrement des individus

Le calcul du N.M.I. (Nombre Minimum d'Individus) vise à évaluer le nombre de sujets initialement présents au sein d'une même structure funéraire. Il existe plusieurs types de calculs du N.M.I. Dans le cadre de cette étude, la nature de l'échantillon oriente vers la mise en œuvre d'un N.M.I. étagé pour les sépultures à dépôt pluriel, dont la méthode a été mise au point par Bökönyi en 1970 (Bökönyi 1970). Cette méthode permet d'affiner le calcul du N.M.I. de fréquence simple et ainsi de différencier les individus immatures et matures, et éventuellement des sujets immatures d'âges différents, en s'appuyant sur des observations diverses pouvant être corrélées entre elles, qu'ils s'agissent de structures de crémation ou d'inhumation :

- l'identification de doublons osseux (ex : présence de deux *lunatum* droits par exemple) ;
- une incompatibilité de maturité osseuse (ex : des dents déciduales associées à un lot d'ossement matures par exemple) ;
- une incompatibilité de robustesse ou allométrie (ex : association d'os robustes à des os graciles) ;

- une incompatibilité pathologique (ex : si certains fragments d'une région anatomique présentent des atteintes particulières tandis que d'autres de la même région anatomique n'en ont aucune, telle que l'arthrose du rachis).

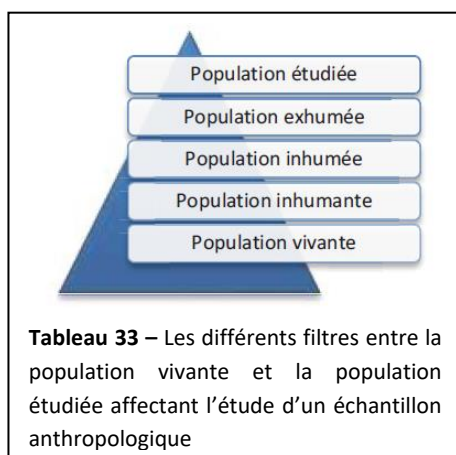
Si le calcul du N.M.I. se révèle d'un intérêt majeur dans les cas de sépultures plurielles ou d'ossements non brûlés en position secondaire, il n'est évidemment pas nécessaire dans les cas de sépultures primaires individuelles, sauf pour la mise en évidence d'os résiduels ou de réductions associées dans les comblements. En effet, l'observation d'un ou deux éléments osseux incompatibles avec le premier sujet n'est pas forcément la preuve qu'il s'agit d'une tombe plurielle.

Le calcul du N.M.I. concernant les ossements brûlés présente une problématique différente de celle relative aux ossements non brûlés. La question de la présence d'un ou de plusieurs individus est la première information recherchée dans le cas d'une crémation et s'appuie sur les mêmes indices que ceux précédemment cités (présence de doublons, incompatibilité de maturation, allométrique ou pathologique). La présence de deux individus appartenant à la même classe d'âge étant difficile à mettre en évidence sans la présence de doublon, dans ce cas le N.M.I. restera malheureusement souvent de 1. *A contrario*, la présence d'un seul fragment osseux incompatible avec les autres ne permet pas de conclure à une sépulture plurielle. Sa présence, dans le cas d'une structure secondaire, peut être résiduelle et provenir d'une aire de crémation utilisée à plusieurs reprises, dans laquelle ont été prélevés les fragments osseux. Ainsi toute interprétation doit également prendre en compte le contexte archéologique de la structure pour plus de fiabilité.

En outre, la mise en évidence d'un poids supérieur à la valeur maximale admise peut indiquer la présence de plusieurs individus. Dans le cas des structures secondaires, la présence de plusieurs individus doit s'appuyer sur différents éléments pour être avérée (la surreprésentation d'un segment anatomique par exemple). Enfin, dans tous les cas, la détermination du N.M.I. n'induit rien en termes de détermination du type de structure (Duday et al. 2000) : par exemple, la présence de plusieurs individus peut se retrouver aussi bien dans une tombe-bûcher (crémation simultanée) que dans une aire commune utilisée à plusieurs reprises (*ustrinum*, fosses-bûcher, crémations successives), ou dans une structure secondaire où l'on a rassemblé plusieurs individus. La présence d'un second sujet doit être ainsi représentée par un nombre suffisant d'éléments pour être assurée. En outre, une masse supérieure à celle attendue par les différentes études de référence suggère la présence de plusieurs sujets (oscillant entre 1760,3 g et 2400 g pour un sujet adulte brûlé d'après Hermann 1976 ; Mac Kinley 1993 ; Warren, Mapples 1997 repris par Duday 2013).

IV.6. La représentativité de l'échantillon d'étude

Pour toute étude anthropologique conduite sur des séries ostéologiques, la question



de la représentativité se pose. En effet, le contexte d'intervention, les processus taphonomiques, la réoccupation postérieure des sites, sont autant d'éléments pouvant biaiser la vision archéo-anthropologique du site. Ces faits ont conduit dès lors à s'interroger sur la représentativité des séries en cours d'étude et à se demander dans quelle mesure la population exhumée est représentative de la population inhumée, elle-même issue de la population inhumante et vivante. De multiples filtres et paramètres, pas toujours identifiables en amont,

interviennent et biaisent la vision (Tableau 33). La population vivante est l'ensemble de la population occupant le territoire proche de l'ensemble funéraire au sein du territoire de la *civitas*. Elle se distingue de la population inhumante qui est celle qui utilise l'espace funéraire pendant les trois siècles de son fonctionnement. La population inhumée est constituée par l'ensemble des individus qui ont été déposés au sein de l'espace sépulcral. Enfin la population exhumée concerne les individus qui ont été découverts lors de la fouille tandis que la population étudiée désigne les sujets qui constituent l'échantillon et qui ont été analysés en laboratoire. Ce dernier filtre est le seul pour lequel il est possible de quantifier, en partie, la perte des données entre celles issues du terrain et celles acquises en laboratoire (destruction de sépulture, manipulations multiples et sur-fragmentation, mauvaise conservation des restes osseux, etc.). C'est pour cela que l'emploi du terme d'« échantillon » ne préjuge ainsi pas de la représentativité de l'ensemble des sujets inhumés.

Plusieurs éléments influant sur la représentativité globale de cet échantillon d'étude ont été mis en exergue. Parmi les premiers filtres, intervient l'ampleur des zones de fouille, qui ne portent pas sur la totalité des sépultures aménagées au cours des trois premiers siècles dans l'environnement de *Forum Voconii* et de *Forum Iulii*. Les sites étudiés n'ont pas été fouillés de manière exhaustive et de nombreux autres espaces funéraires, parfois détruits anciennement ou découverts récemment, ont accueilli les sépultures des populations contemporaines.

Au sein des ensembles étudiés, certaines sépultures ont également été oblitérées par les implantations postérieures de sépultures ou réoccupations d'autre nature. Également, parmi les facteurs les plus importants influant sur la représentativité des séries, se trouve l'état de conservation soumis aux phénomènes naturels (érosion, acidité, etc.) mais également à l'ensemble des perturbations postérieures (réutilisation de la parcelle (exploitation agricole par exemple), animaux fouisseurs, etc.).

En outre, la population étudiée est celle qui a effectué le choix d'un rite préférentiel, celui de l'inhumation ou de la crémation, dans un espace donné. Ce paramètre d'étude, s'il réalise une filtration supplémentaire sur la population inhumée, permettra d'aborder par une étude plus approfondie, la notion de recrutement préférentiel. En effet, dans de nombreux espaces sépulcraux et pour toutes les périodes, des individus font l'objet de traitements spécifiques visant à les inhumer en des lieux spécifiques comme cela est le cas pour les immatures par exemple (Tillier, Duda 1990a ; Blaizot *et al.* 2003).

IV.7. Considération des atteintes pathologiques

La paléopathologie, telle qu'elle est définie, consiste en l'étude des atteintes et lésions osseuses (traumatismes, atteintes infectieuses, etc.) touchant les populations du Passé (Dutour 2011). Elle aide à caractériser les populations humaines. Ces observations sont considérées comme des indices permettant de restituer les conditions de vie et les activités et, par ce biais, de discuter éventuellement du statut social des individus. L'état sanitaire a donc pour objectif d'apporter un éclairage complémentaire sur l'échantillon étudié afin d'appréhender au mieux sa constitution.

Dans le cadre de ce travail, l'analyse paléopathologique n'a pas été réalisée. Cette approche demeure trop inégale entre les sujets inhumés et brûlés et aurait délivré des résultats difficiles à corrélés à l'échelle du corpus. Par ailleurs, cette approche ne relève pas directement de mes compétences. Quelques atteintes ont tout de même été relevées et enregistrées très ponctuellement afin de valider des informations d'ordre biologiques en fournissant des indices liés à la senescence par exemple (*cf. supra* III.4.2.).

V. LES DÉPÔTS DE MOBILIER : DE L'ANALYSE FONCTIONNELLE À LA RESTITUTION DES PRATIQUES FUNÉRAIRES

Seul le site des Termes (TMS) a fait l'objet d'une étude céramologique approfondie et adaptée aux problématiques funéraires, grâce à une étroite collaboration (M. Valente, en cours). Le mobilier dans les structures funéraires, crémations et inhumations, est porteur de sens et est au cœur des pratiques funéraires. Le sens de la présence d'un objet au sein de la sépulture dépend de la typologie de cette dernière, et surtout de sa place et de son rôle dans la constitution de la tombe (Blaizot 2009 ; Bonnet 2016). Au même titre que les restes osseux, seule une analyse fine de la position, la place et l'état de conservation de ces éléments, peut conduire à la lecture des pratiques funéraires. Celles-ci peuvent être restituées en confrontant les modalités de dépôts et les données biologiques. Si certains objets appartiennent directement au défunt (objets personnels) d'autres ont pu servir à l'élaboration du rituel. Enfin, certains objets sont dotés d'une valeur symbolique. Ainsi, un

même type de céramique peut avoir un emploi et une signification différente d'une sépulture à l'autre : par exemple, un vase peut servir d'ossuaire dans une sépulture et être un dépôt secondaire dans une autre tombe où il sera destiné à la conservation de mets. La fonction de ces objets, qui peut être polyvalente dans la tombe au même titre que dans la sphère domestique, doit être impérativement considérée pour restituer les pratiques. La présence d'assemblages récurrents au sein d'une zone funéraire restitue à la fois des étapes dans le rituel, mais lorsqu'ils sont répétitifs, ils traduisent des traditions propres à une communauté et participent à la définition des groupes à différentes échelles (familial par exemple). Les traitements de ces vases doivent être également pris en compte : représentativité, bris intentionnels, perforations, usure, détérioration et/ou mutilation volontaire (Blaizot, Bonnet, 2007 ; Bonnet 2016). L'observation approfondie de l'aspect des objets permet également de séquencer les interventions sur ceux-ci et conduit à la distinction des traces liées à la production, à l'usage domestique mais aussi aux traitements subis par l'objet au cours des funérailles. Ces traitements - principalement observables sur le mobilier céramique - peuvent avoir été également pratiqués sur des objets en matériaux périssables qui ne sont pas parvenus jusqu'à aujourd'hui ou bien sur des objets d'autre nature (verre, métal) et passer inaperçus compte tenu de leur état de conservation. Cette dernière remarque ne justifie pas seulement leur invisibilité, mais permet de tenir compte de pratiques et rituels spécifiques, qui demeurent irrémédiablement inaccessibles. En outre, la ponctualité d'un traitement informe sur une approche individuelle... Mais la sériation et la récurrence de ceux-ci permettent de détacher un groupe social, peut-être familial, parmi l'ensemble des tombes.

En outre, un type de dépôt n'est pas spécifique à un type de structure. La part des dépôts mobiliers primaires et secondaires présente de nombreuses variations dans le temps et selon les aires géographiques (Blaizot, Bonnet 2007, 209).

Il ne s'agit donc pas d'étudier l'objet en soi, mais d'appréhender son lien avec le défunt et d'essayer d'en comprendre la signification de sa présence dans la tombe.

V.1. Du mobilier à la datation

Afin de comprendre le développement des espaces funéraires, les datations des sépultures sont essentielles. Aucun C14 ou datation physico-chimique n'a été réalisée dans le cadre de ce travail. Elles se sont appuyées exclusivement sur l'approche typo-chronologique des différents objets issus des études anciennes, parfois couplée à de ponctuels réexamens récents. Bien que ces derniers n'aient été encore que partiels, ils ont pu parfois préciser l'ancrage chronologique de quelques contextes. Les datations fournies par les différents types de mobilier ont ensuite été confrontées au sein de la même sépulture. Mais dans la globalité, elles demeurent larges, et dans de nombreux cas, elles

n'ont pu être établies. L'ensemble de ces données sont présentées, pour chacun des faits étudiés, dans le catalogue.

Le premier obstacle réside dans les différents protocoles d'études, qui n'ont pas pu tous se conformer aux problématiques funéraires. Les éléments céramiques, les plus nombreux ont fait l'objet d'études céramologiques classiques, parfois réduites à l'état de simple inventaire. Les céramologues en charge des études n'ont jamais pu être présents sur la fouille et/ou collaborer avec les archéologues/anthropologues, pour pouvoir développer une réflexion spécifique à ces contextes. Concernant les objets en céramiques, seuls les dépôts secondaires ont été pris en compte pour la datation des structures de crémation. Les tessons erratiques, parfois brûlés, souvent mal ou peu représentés, et systématiquement sans données de localisation n'ont pas permis d'établir un lien certain avec le défunt présent dans la sépulture. En l'absence d'une étude fine, ces éléments n'ont pas été retenus dans cette phase de travail puisqu'ils peuvent provenir de cérémonies antérieures et ont pu être prélevés par erreur sur une aire commune de crémation. Si les dépôts secondaires en céramique offrent dans la plupart des cas un encrage chronologique large (notamment la céramique à pâte calcaire largement majoritaire et dont la production est longue), certaines productions ont permis ponctuellement de resserrer la datation (les sigillées sud-gauloise comportant des estampilles par exemple).

Mais là encore, un obstacle se dresse : celui du moment du dépôt dans la tombe qui peut être différent de sa date de production. Le mobilier peut faire l'objet, en l'absence de bris, d'une utilisation longue en milieu domestique. Les traces d'utilisation sont un indice non négligeable dans ce dernier cas.

La datation du mobilier en verre a l'avantage de présenter plus de fiabilité du fait de la fragilité du matériau. Il semble en effet difficilement envisageable que ce type de mobilier puisse demeurer intact plusieurs décennies après la fin de sa production. Les monnaies livrent un encrage chronologique précis lorsqu'elles sont identifiées. Mais leur présence ne permet d'offrir qu'un *terminus post quem* compte tenu du décalage temporel entre leur temps de circulation et la date de dépôt, parfois séparés de plusieurs décennies.

V.2. Un protocole au service de l'étude archéothanatologique

Les protocoles d'étude des mobiliers sont rarement adaptés aux problématiques funéraires. C'est pourquoi j'ai choisi de sectionner mon protocole d'étude et d'analyse en différentes étapes.

Dans un premier temps l'identification typologique permet d'obtenir des données sur le lieu de production de l'objet et de définir sa fonction première (boire, cuire, manger/servir, objets personnels, toilette, habillement, etc.). Cela permet également de le caler chronologiquement. Cette identification typologique a relevé du travail des nombreux spécialistes avec lesquels j'ai collaboré tout au long de ma réflexion (cf. Chapitre 4 – II.).

Dans un second temps, il s'agit de restituer la position, la fonction et les éventuels traitements subis afin d'aborder les gestes et aborder les pratiques. Pour cela, les données issues des différentes études spécialisées ont été intégralement reprises et réexaminées selon un protocole spécifique et homogène que j'ai adapté au mieux à la lecture des pratiques funéraires¹³. Toutefois, il n'a pas été possible de conduire ces observations sur toutes les séries de manière exhaustive, puisque je n'ai pas eu systématiquement l'autorisation d'accéder au matériel. J'ai seulement conduit des observations sur les éléments issus du site de Saint-Lambert 2006 (SL06) et des Termes (TMS) afin de compléter les données des inventaires.

L'analyse la plus poussée est celle conduite sur le mobilier céramique des Termes grâce à la collaboration étroite avec M. Valente¹⁴. Elle a permis l'élaboration d'une grille d'analyse et la réalisation d'un inventaire que j'espère pouvoir appliquer par la suite à l'ensemble des données céramologiques mais également aux autres types de matériaux (verre, métal, tabletterie etc.). Ce protocole inclut des observations précises de l'aspect des objets (ratés de cuisson par exemple), révélateur des différents traitements intervenant aux étapes successives des funérailles : bris, altération (perforation, piquetage), lacunes, traces d'exposition au feu ; autant de paramètres qui renseignent sur les gestes pratiqués par les vivants, sur et autour de la tombe (Blazot, Bonnet 2007 ; Blazot 2009 ; Bonnet 2016). À cela, s'ajoutent ponctuellement les données spatiales des différents éléments présents dans la sépulture. Ces dernières sont en fait très limitées par les méthodes de fouille mises en œuvre dans un contexte d'urgence. Les stratigraphies intra-structures ne peuvent quasiment jamais être restituées (absence de relevé 3D, absence de passe et de carroyage ; cf. Chapitre précédent). Le pourcentage de présence d'un vase, méthode récemment développée, n'a pu être appliqué dans le cadre de cette étude puisque les collages n'ont pas été réalisés et que les structures ne présentent pas une conservation globale satisfaisante (Bonnet 2016, 17). Mais j'ai ajouté une notion préliminaire sur l'état de l'objet quand je pouvais conduire cette observation (« complet »/ « quasi-complet »/ « incomplet » ; intégrée au catalogue, section « Mobilier » pour chacun des éléments de toutes les sépultures).

V.3. Élaboration des catégories descriptives et fonctionnelles

À partir des données disponibles, et compte tenu des problématiques établies sur les modes de dépôts, plusieurs catégories de mobilier ont été définies¹⁵ selon le type de

¹³ Ce protocole est issu de plusieurs années de réflexion à partir des données de différents sites funéraires antiques sur lesquels j'ai travaillé (Richeaume XIII à Puyloubier et Porta Nocera à Pompéi). Ce travail a été réalisé en étroite collaboration avec les céramologues (dont C. Huguet et M. Valente) avec lesquelles j'ai constamment échangé, tout en suivant l'évolution des méthodes d'inventaire et d'étude proposées dans le cadre très spécifique de l'étude des pratiques funéraires romaines.

¹⁴ Ces premiers résultats pour la céramique et les traitements de celle-ci ont donné lieu à une séance de présentation lors de la tenue du séminaire du Céramopôle (Programme transversal de céramologie de la MMSH) en Février 2018 à Toulon.

¹⁵ Ces catégories ont été empruntées et adaptées à partir de celles mises en place avec l'équipe de la Mission de Pompéi, sur la nécropole de Porta Nocera (Van Andringa *et al.* 2016).

sépulture (inhumation : Tableau 34 et crémation : Tableau 35) afin d'en distinguer les différentes fonctions au sein de la sépulture. Cette attribution a été intégrée dans les fiches catalogues des tombes, avec un tableau spécifique regroupant les caractéristiques principales des objets : le numéro d'inventaire attribué lors de la fouille, le type d'objet et son matériau, la typologie attribuée lorsque celle-ci a pu être définie et la chronologie donnée par l'objet (fournies par le spécialiste en charge de l'étude). Enfin une ultime colonne regroupe les différentes informations disponibles supplémentaires liées à l'objet : traitement, rattachement éventuel de l'objet avec un autre (lorsque celui-ci a été découvert au sein d'un vase-ossuaire par exemple).

N°	Objet	Typologie/Identification	Datation	Remarque
<i>Éléments constitutifs de la sépulture</i>				
<i>Dépôts primaires / éléments provenant du bûcher</i>				
<i>Dépôts secondaires</i>				
<i>Éléments résiduels ou indéterminés</i>				

Tableau 34 - Tableau extrait du catalogue des sépultures, intégrant les données issues des différentes études des éléments découverts au sein des crémations.

N°	Objet	Typologie/Identification	Datation	Remarque
<i>Éléments constitutifs de la sépulture</i>				
<i>Dépôts d'accompagnement</i>				
<i>Éléments résiduels ou indéterminés</i>				

Tableau 35 - Tableau extrait du catalogue des sépultures, intégrant les données issues des différentes études des éléments découverts au sein des inhumations.

V.3.1. Les dépôts de mobilier

La seconde grande catégorie regroupe les dépôts accompagnant le sujet dans la tombe, que les objets aient été déposés auprès du défunt inhumé ou sur le bûcher et/ou après la crémation dans la sépulture définitive.

Concernant les structures de crémation, deux sous-catégories de mobilier d'accompagnement sont distinguées d'après une terminologie empruntée à l'archéologue allemand G. Müller (Müller 1977, 32) et aujourd'hui employée de manière commune dans le cadre de l'étude des crémations (Bel 2002 ; Blaizot 2009). Il s'agit des dépôts primaires et des dépôts secondaires.

- **Les dépôts primaires de mobilier**

Tout d'abord les dépôts primaires sont représentés par les éléments qui ont été déposés sur le bûcher avant la mise à feu ou au cours de la crémation, et ont brûlé avec le corps. L'ensemble de ces éléments a donc subi la combustion et en comporte les traces souvent identifiables (teintes grises à noires des pâtes pour les céramiques, déformations, fonte du matériau pour le métal et le verre, etc.). Cependant, une mise en garde doit être formulée pour la catégorie des objets métalliques : en effet, il est parfois particulièrement difficile d'observer directement des traces de combustion sur le métal si celui-ci n'a pas été soumis à une très forte température pendant une longue période. Dans ce cas, l'attribution de ces objets à des dépôts primaires se fonde sur leur position au sein du résidu de crémation. Les clous, retrouvés parfois en très grand nombre dans les fosses et systématiquement dans le résidu, ne sont pas toujours mis en relation avec l'édification des bûcher, et donc en éléments constitutifs de la sépulture. Il est également possible que leur présence soit liée à des éléments d'ameublement en bois (coffret ?). Ils relèvent dans l'état actuel de la recherche, de cette catégorie.

- **Les dépôts secondaires de mobilier**

Les dépôts secondaires, quant à eux, sont déterminés par l'absence de traces de combustion sur les objets, mais également par leur position au sein de la structure (Tranoy 1995, 687 et note 422, 732). Ces dépôts sont associés à des individus généralement complets ou sub-complets dans la tombe.

Certains éléments comportant des traces de feu importantes sont également attribués à cette catégorie. Il s'agit d'objets complets dont l'intentionnalité de les déposer dans la sépulture définitive est avérée, mais qui ont joué un rôle dans les manipulations autour du bûcher lors d'un rituel spécifique. Cet état intermédiaire et leur position dans la sépulture auprès des autres dépôts secondaires permet de les rattacher à cette catégorie.

V.3.2. Le matériel issu des cérémonies commémoratives et des sols de circulation

Les niveaux de circulation des espaces funéraires livrent généralement de nombreux éléments de mobilier qu'il reste parfois difficile de caractériser. En effet, ceux-ci peuvent avoir appartenu à une sépulture potentiellement remaniée dans un passé plus ou moins proche (recoupement de tombe/labours agricoles¹⁶) mais également à des cérémonies commémoratives en l'honneur du défunt, avec des dépôts effectués sur la sépulture. Si ce dernier aspect a été illustré au sein de certains espaces funéraires fouillés récemment¹⁷ du

¹⁶ Tous les édifices ont été arasés jusqu'à la fondation et quasiment aucun marqueur de surface n'a été découvert en place.

¹⁷ Je fais une nouvelle fois référence au site de la nécropole de Porta Nocera à Pompéi, où les fouilles ont permis de mettre au jour le dépôt de balsamiques en verre autour de conduits à libation de certaines tombes (Van Andringa *et al.* 2013 ; Van Andringa *et al.* 2015). Ce

fait de conditions de conservation particulières, il reste très complexe voire impossible à identifier dans le cadre de ce travail.

Par ailleurs, le matériel erratique ne peut être systématiquement rattaché à ces rites de commémoration, puisque les espaces funéraires demeurent également des lieux de passages (proximité des axes de circulation). C'est pourquoi cette catégorie n'a pu être documentée dans le cadre de ce travail, même si cet aspect des pratiques a bien existé.

V.3.3. Le matériel indéterminé et/ou résiduel

Cette catégorie désigne les éléments dont la position et le rôle dans la sépulture restent indéterminés. Ils proviennent en majorité du comblement, mais soit leur nombre reste trop faible pour représenter un dépôt volontaire dans la sépulture, soit le contexte parfois perturbé ne permet pas de restituer avec certitude l'objet dans le dispositif initial de la sépulture. Cette catégorie rassemble également les éléments intrusif ou résiduel, ayant pu appartenir à une autre sépulture.

V.4. Les traitements du mobilier

L'observation macroscopique des différents éléments de mobilier a permis de livrer de nombreuses informations quant au rituel particulièrement sur les gestes pratiqués sur les objets. Il s'agit de noter précisément l'ensemble des éléments ayant affecté l'aspect initial du vase (coup, rayures, bris...) afin de saisir les éléments ayant été réalisés dans le cadre des funérailles. Cette étape implique que les traces liées à la production même de l'objet et à son utilisation dans le cadre de la sphère domestique, où l'objet a pu connaître une utilisation antérieure, soient écartées. Cette phase doit intégrer également les données de terrain, notamment la répartition des fragments, l'effondrement des éléments au sein de la fosse qui fournissent des arguments pour la compréhension optimale et la restitution du dispositif initial (Bonnet 2016, 24). C'est le mobilier céramique qui en rend possible le meilleur enregistrement grâce à ses propriétés plastiques et sa résistance face aux flammes et au temps. Les éléments en métal, os et verre offrent moins de perspective dans le cadre de ces traitements.

Cette observation fine n'a pu être réellement conduite que sur le mobilier céramique du site des Termes grâce à la collaboration avec M. Valente. L'observation des éléments de mobilier de site de Saint-Lambert ne paraît pas avoir fait l'objet de telles dégradations, mais l'absence de collage des pièces céramique notamment peut en être l'une des causes. Pour les sites de Saint-Lambert et du Pauvadou fouillés dans les années 1980, ces observations ont ponctuellement été consignées sur les fiches du matériel. Elles n'ont pas été intégrées à ma réflexion du fait de l'absence d'un protocole d'observation systématique.

caractère exceptionnel de préservation, lié au scellement des niveaux archéologiques par les cendres et les coulées de lave a largement contribué à faire connaître cette réalité.

VI. LES STRUCTURES NON SÉPULCRALES

Cette catégorie désigne les fosses contenant des cendres, de la vaisselle, des objets divers et des vestiges alimentaires (ossements de faune) très calcinés, parfois sans os humain ou en faible quantité (Blaizot 2009, 242 ; Polfer 1996, 22-23). Ces fosses semblent être en lien avec la gestion des résidus de la crémation et peuvent accueillir un dépôt secondaire de mobilier (« aschengrube » Abegg 1989, 224 ; Polfer 1996, 22-23).

De manière générale, l'ensemble de ces structures, dites parfois « annexes » est encore largement méconnu faute d'interprétation et d'identification précises ou de données (fouilles anciennes). Néanmoins l'intérêt porté à ces structures depuis les années 1990, a permis de renouveler une partie des problématiques touchant le rituel funéraire en démontrant à la fois la diversité et la complexité des rites (Bel 1996 ; Bel *et al.* 2008a ; Blaizot 2005 ; Duday 1987, 2005a et b ; Duday *et al.* 2000). Ce type de structures mettent en lumière le fait que plusieurs faits différents typologiquement peuvent être liés aux funérailles d'un seul individu. Un récent travail de typologie réalisé par M.-J. Ancel à partir des découvertes réalisées dans le nord et l'est de la Gaule propose de diviser l'ensemble des structures annexes en trois catégories : les fosses à rejet, les fosses à dépôt de mobilier et les structures intermédiaires (Ancel 2012, 217-229). Cette typologie a été reprise dans le cadre de ce travail.

VI.1. Les fosses à rejet

Tout d'abord se distinguent les fosses à rejet de crémation. Elles regroupent, d'une part, les fosses à dépotoirs caractérisées par de vastes dimensions, leur association avec d'autres structures, des comblements successifs, la présence d'un mobilier chronologiquement hétérogène ou bien encore, des vestiges osseux appartenant à plusieurs individus ; et d'autre part, les fosses à cendres caractérisées par des dimensions modestes, une association à une structure de crémation, la présence d'un mobilier chronologiquement homogène et la très faible quantité ou l'absence de restes osseux. Les fosses à dépotoirs correspondent à des vidanges et nettoyages de bûcher(s) tandis que les fosses à rejet prennent un caractère individuel. Toutefois la distinction entre ces deux structures reste difficilement envisageable sans une étude approfondie et demeure donc très souvent incertaine.

VI.2. Les fosses à dépôts de mobilier

Les fosses à dépôts mobilier comprennent seulement des éléments de mobilier, en lien stratigraphique avec les sépultures au sein des espaces funéraires. Deux catégories sont ainsi distinguées : les fosses à offrandes secondaires d'une part et les fosses mêlant

offrandes primaires et secondaires d'autre part. Cette pratique ferait référence à la pratique du sacrifice et du banquet, les deux étant alors étroitement liées dans le contexte funéraire (Scheid 2005, 167). Ce type de structures peut être lié au moment même des funérailles mais également aux cérémonies dédiées au souvenir du défunt (*parentalia* par exemple).

VI.3. Les structures intermédiaires

Enfin, la troisième catégorie concerne les structures intermédiaires liées à l'élaboration des repas et sacrifices. Ces fosses sont caractérisées par la présence de parois rubéfiées et de niveaux charbonneux conservant des os de faune, des vestiges alimentaires et des objets brûlés. Elles sont totalement exemptes d'ossements humains. Ce type de fosse est mis en relation avec les repas funéraires ou les sacrifices tels qu'ils sont évoqués dans le *Testament du Lingon* qui prévoit les frais nécessaires à leur déroulement (Le Bohec 1991, 49).

VII. SIGNALISATION ET AMÉNAGEMENTS DE SURFACE

Les sites comme Pompéi ont livré des aménagements de surface en quantité qui ont permis d'alimenter la réflexion sur leur présence dans les sites ou ces éléments ne sont pas conservés (stèle, tubes à libation...). Ces aménagements de surface, jouent un rôle majeur : ils participent à l'inscription de la tombe dans le paysage des Vivants en inscrivant le défunt dans la mémoire sociale, luttant ainsi contre l'oubli (Blaizot 2009, 299-301 ; Van Andringa *et al.* 2013, 924 ; Van Andringa, *à paraître*). Ce sont les stèles qui en constituent les éléments les plus frappants avec l'identité sociale du défunt (noms, parfois son métier ou statut).

Les perturbations des sépultures et l'absence de données de terrain précises constituent deux biais majeurs pour connaître cet aspect du dossier. Concernant les dispositifs de libation, aucun système ne s'y rapportant n'a été mis en évidence sur ces sites. Parfois le col d'une amphore utilisée en tant que réceptacle, repositionné sur le fond, aurait pu en tenir la fonction, à condition d'émerger de la fosse. Malheureusement, les niveaux originels des fosses n'ont jamais été restitués pour pouvoir corroborer ces hypothèses. La mise en évidence des systèmes de marquage des tombes est également amputée par l'absence de ces niveaux. Ils sont principalement attestés par la présence des stèles, toujours découvertes en remploi. Il n'est pas exclu que des éléments en matériaux périssables aient également existé, mais aucune découverte archéologique ne permet de véritablement l'assurer. C'est également l'absence de recoupements qui oriente vers cette hypothèse. La présence de poteaux et petits tertres de terre laissent des traces fugaces que les labours agricoles ont détruites. Dans certains cas, j'ai tenté de proposer que des dispositifs de couverture aient pu couvrir une double fonction avec celle de marqueur de la tombe (amas de blocs ou grosses dalles posées sur les tombes).

La situation observée sur les sites étudiés n'est pourtant pas isolée en Gaule Narbonnaise puisque de nombreux autres espaces funéraires n'ont livré que très peu de dispositifs de marquage alors que les fouilleurs ne peuvent en écarter leur présence (Bel 2002, 76).

PARTIE II
RESTITUTION DES GESTES ET DES PRATIQUES FUNÉRAIRES
MÉTHODE D'ANALYSE DES SÉPULTURES

Résumé

Les sites fouillés plus ou moins récemment ont permis de rassembler un nombre important de tombes. Leur réexamen complet s'est effectué avec l'appui indispensable des différents services et responsables d'opération (excepté pour le site des Termes). Malgré la multiplicité des intervenants et des études mentionnées, aucune analyse globale des sépultures et des pratiques, associant les paramètres biologiques aux données archéologiques et historiques n'avait été conduite jusqu'à présent.

Le premier chapitre présente un état des lieux de la documentation disponible et de sa prise en compte – ou non – dans le cadre de ce travail. Les données de la phase de terrain constituent le véritable point de départ dans l'exploitation de ces contextes. Cette immersion dans la documentation a représenté une masse de travail importante – et donc un temps d'étude très long – par la multiplicité des contacts et du récolement à réaliser. J'ai choisi de détailler ce qu'il a été possible de restituer des protocoles de fouille, très différents d'un site à l'autre. L'histoire de la discipline archéothanatologique n'en était encore qu'à ses premiers balbutiements au moment de la fouille des premiers sites.

Cet état des lieux a donc pour finalité de souligner l'existence des différents biais qui auraient pu freiner certains pans de la réflexion sur les pratiques funéraires. En effet, quelques paramètres tels que la disponibilité et la qualité de la couverture photographique et données topographiques ou encore l'accès aux restes osseux ont été cruciaux dans le cadre de mes travaux. Cependant, grâce à un retour permanent à la documentation et de l'identification de tous les biais, l'absence de ces données, jugées primordiales, n'a pas constitué un obstacle infranchissable. La prise en compte de ces difficultés m'a permis en amont, d'établir et adapter le protocole d'étude archéothanatologique de manière à pallier au mieux à ces lacunes.

Le réexamen intégral s'appuie nécessairement sur un protocole archéothanatologique bien défini, objet de ce second chapitre. Il a été appliqué de manière uniforme à toutes les structures funéraires afin d'homogénéiser les données acquises et permettre ainsi une analyse comparative fiable. Il inclue l'étude biologique des restes osseux mais aussi celui de l'intégralité du dispositif funéraire, tout en prenant en compte les objectifs définis en fonction de la qualité et la disponibilité des données précédemment établies.

Le protocole d'étude des restes osseux visant à restituer l'identité biologique du défunt a constitué le point de départ de cette réflexion. Deux protocoles distincts ont donc été établis en fonction du type de traitement du corps : le premier est dédié aux structures de crémation, le second aux inhumations. La deuxième étape consiste à identifier la typologie et la nature du dépôt, et à déterminer la représentativité du ou des individus, ainsi que les processus taphonomiques afin de restituer l'ensemble du dispositif initial. Ces différentes observations sont, dans une ultime phase de travail, corrélées aux données archéologiques, pour une meilleure approche des gestes funéraires réalisés pendant et après le dépôt du corps du défunt.

Malgré les difficultés inhérentes aux processus taphonomiques, notamment l'altération voire la disparition de certains fragments osseux, ce travail d'analyse permet de restituer - dans la mesure où les critères sont observables - et lorsque que peuvent y être corrélées les données historiques et topographiques, les pratiques funéraires, reflet des pratiques sociales, culturelles, économiques et religieuses.

PARTIE III

CARACTÉRISATION DES ESPACES FUNÉRAIRES

ANALYSE INDIVIDUELLE DES SITES

Chapitre 6 – Les espaces funéraires de Saint-Lambert

I. IMPLANTATION, ORGANISATION ET ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION AU COURS DU HAUT-EMPIRE

Les zones funéraires de Sainte-Croix et de Saint-Lambert se situent au-delà de la Porte de Rome, à l'est de la ville antique de *Forum Iulii*. Plusieurs opérations ont permis de dégager de nombreuses sépultures ainsi que quelques monuments funéraires (édicules et enclos ; cf. Chapitre 2-II.2. ; Planche 6-01).

Les zones funéraires étudiées ici correspondent aux zones mises au jour lors des campagnes de fouille entre 1983 et 1987 sur les sites de Saint-Lambert 1980 (STL80) et en 2006 sur le site de Saint-Lambert 2006 (SL06 ; cf. Chapitre 2-II.3.2. et II.3.3. ; Planche 6-02). La première opération conduite sur le site de Saint-Lambert 1980 (STL80) a permis le dégager d'un tronçon de la voie littorale, qui constitue l'axe le plus ancien du secteur, avant la construction de la *via per Alpes Maritimas* (voie aurélienne). Il a livré 209 crémations et 45 inhumations soit un total de 254 structures funéraires et 11 (peut-être 12) petits édicules funéraires (SP 49, 77, 81, 87, 138, 165, 166, 206, 212, 230, 232 et peut-être 243), deux enclos (E et J) et plusieurs structures bâties sans sépulture (ST 287, 290 et 312). Tous les monuments funéraires mis au jour sur le site de STL80 n'ont pas fait l'objet d'une nomenclature spécifique : ceux-ci sont désignés en réalité sous le numéro de la sépulture qu'ils abritent. Les enclos en revanche ont reçu une lettre pour les désigner (enclos E par exemple). Afin de faciliter la lecture et la localisation des vestiges funéraires dans ce vaste espace, le site a été découpé en trois unités distinctes, chacune distantes de plusieurs mètres. Le site de Saint-Lambert 1980 présentent six secteurs (I à VI) mais seulement les trois premiers sont évoqués ici car ils sont les seuls à avoir fourni des vestiges : le secteur I le plus au nord, puis II et III, au sud-ouest du premier, en se rapprochant de la ville.

Le second site, Saint-Lambert 2006 (SL06 ; Planches 6-02 et 03), est situé au nord-ouest du précédent et a fait l'objet d'une opération archéologique en 2006 ayant permis la fouille de nouvelles tombes : 72 crémations et 28 inhumations, soit 100 sépultures. Un seul

monument a été mis au jour, perturbé par les labours (SB 2007). Les vestiges sont répartis sur trois zones : la zone 1 au nord-ouest de la parcelle fouillée, puis la zone 2 au sud, et enfin la zone 3, au centre. Pour ce dernier site, la localisation des tombes se fait à partir d'une numérotation dépendante de la zone (zone 1, SP 1000).

Ces deux sites rassemblent ainsi un corpus de 350 tombes datées entre la fin du I^{er} et le milieu du II^e siècle pour le site de STL80, peut-être jusqu'au début du III^e siècle pour le site de SL06.

L'absence de chronologie précise n'a pas permis d'établir des phases précises pour l'occupation à l'heure actuelle.

I.1. Caractérisation des vestiges antérieurs à l'occupation funéraire

Aucun vestige antérieur à l'occupation funéraire du secteur n'a été identifié dans les parcelles fouillées. Le développement de cette zone périurbaine est contemporain à l'occupation de la ville antique. Une mise en valeur agricole de ces secteurs au cours de l'Antiquité n'est pas exclue au vu des nombreuses traces agraires, non datées, signalées.

I.2. Installation et étendue des zones funéraires orientales de la ville antique

L'occupation antique de l'espace oriental à l'extérieur de la cité n'est malheureusement connue que par fragments : cette vision morcelée est inhérente aux opérations archéologiques préventives dont les limites respectent celles des limites cadastrales modernes et non celles des différents gisements.

Les données archéologiques ont toutefois permis de dater l'occupation de cet espace à la toute fin du I^{er} siècle avant n.è. puis au cours du I^{er} de n.è. Cette période correspond à l'implantation des zones funéraires mais aussi des complexes artisanaux dont la présence est révélée par de nombreux épandages de céramiques, un four et bassins de décantation pour la préparation de l'argile (*cf.* Chapitre 2 – II.4.3).

Concernant l'occupation funéraire, ce ne sont pas moins de quatre opérations archéologiques, aux moyens et méthodes différentes, qui ont permis de l'appréhender (depuis l'enceinte de la ville vers le nord : Sainte-Croix 1 ; Sainte-Croix/Entrée-est 2015 ; Saint-Lambert 1980 et 2006 ; *cf.* Chapitre 2 – II.4.3). Les vestiges de ces zones funéraires dégagés depuis les années 1980 ne présentent pas de continuité dans leurs implantations et démontrent le choix des populations de toujours s'implanter, en façade des deux axes antiques traversant cet espace périurbain : la voie littorale puis la voie aurélienne. En effet, pour les secteurs les plus proches de la ville, l'implantation des tombes ne dépasse que

rarement des bandes larges d'une dizaine de mètres, et est parfois constituée d'une façade monumentale, tandis que le reste des parcelles, en retrait, était voué à des activités artisanales (en l'occurrence des ateliers de potiers) ou agricoles (Sainte-Croix 1 ; Sainte-Croix/Entrée-est 2015 ; STL80 secteur II et III).

Seules les zones dégagées les plus au nord permettent de nuancer ce constat (secteur I de STL80 et zone 1 de SL06). Les tombes y sont en effet plus nombreuses et quadrillent l'ensemble de la parcelle plus en profondeur. Toutefois, la fouille partielle du secteur I de STL 80¹ et l'absence d'identification du tracé de la voie aurélienne rendent difficile l'appréhension des modalités d'implantation de ces zones funéraires septentrionales. En dépit d'un fort arasement, ce sont les ruptures de l'occupation perceptibles à travers l'implantation des tombes qui permettent d'envisager le tracé de la voie aurélienne : soit dans l'axe du *decumanus* depuis la Porte de Rome (Planche 6-02 ; tracé c), soit en jouxtant les zones mises au jour sur le site de SL06 ce qui impliquerait que la voie aurélienne réalise un léger coude en direction du nord-ouest, comme le faisait déjà auparavant la voie moderne (Planche 6-02 ; tracé b). Je révoquerais ainsi l'hypothèse d'un tracé strictement contigu à celui de l'aqueduc (Planche 6-02 ; tracé c). L'éloignement des tombes de la voie littorale et la présence d'un petit édicule funéraire (zone 2 ; Planche 6-03) permet d'appuyer l'existence d'un autre axe de circulation proche à ces deux secteurs, puisque ces structures sont préférentiellement installées aux abords immédiats des voies (comme c'est le cas sur la voie littorale ou au lieu-dit Sainte-Croix). Il reste difficile de pousser ici les interprétations puisque la limite septentrionale des zones funéraires n'a pu être identifiée.

Le long de la voie littorale, se trouvent les secteurs I (partie est), II et III du site de Saint-Lambert 1980 (STL80 ; Planches 6-02 et 04 à 06). L'absence d'une fouille extensive n'a pas permis de réaliser la jonction entre ces trois secteurs, notamment du fait de la présence d'un vaste fossé moderne, entre les secteur I et II. Le secteur I est caractérisé par l'existence d'une butte naturelle dominant la voie qui concentre l'implantation des tombes et édicules funéraires. En se dirigeant vers la ville en progressant le long de la voie littorale, les sépultures apparaissent implantées de part et d'autre de la bande de roulement. Au nord, les abords de la voie sont occupés par plusieurs concessions funéraires matérialisées par des édicules (SP 206, 165, 166, 230, 232 et peut-être 243) ainsi qu'un enclos funéraire (enclos E). Au sud, l'espace apparaît également divisé en plusieurs concessions mais seulement deux enclos ont été dégagés (SP 138 et 212) tandis que de longs murs (enclos ?) parallèles à la voie sont présents. En continuant la progression vers la ville, le secteur III a livré des vestiges de structures bâties plus importantes. Au sud, le monument ST 312 apparaît totalement arasé, mais est orienté selon la voie littorale. Au nord de la voie, les structures bâties ne respectent pas l'orientation de la voie littorale et sont établis plus en retrait. Ce changement

¹ Sur le site de STL80, la moitié ouest du secteur I n'a pu être que partiellement explorée : seules les sépultures les moins profondément enfouies ont pu être exhumées. Les fouilleurs ont noté un niveau de tombes implantées plus profondément - sans doute plus anciennes ? - que le temps imparti à la fouille n'a pas permis de dégager (information orale C. Gébara).

laisse envisager la proximité d'un autre axe, la voie aurélienne, et la présence proche d'un carrefour entre les deux voies. Il permet de transcrire alors ici un espace privilégié au point de rencontre de ces deux voies, comme en témoigne l'édification d'un monument vaste et massif (ST 287), sans doute funéraire, qu'il serait tentant de rattacher aux membres de l'élite locale.

Les secteurs les plus proches de l'enceinte de la ville antique sont moins connus puisque les opérations de fouille n'ont révélé que des vestiges profondément arasés (Sainte-Croix 1 et Sainte-Croix 2015). Cet espace semble se partager entre activités artisanales (bassin de décantation pour les argiles et zones de décharge avec les ratés de cuisson) et peut-être mise en valeur agricole (traces de fossés et labours non datés). Les vestiges liés à la sphère funéraire sont exclusivement localisés de part et d'autre des abords de la voie. Cette dernière n'a pu être identifiée précisément, sauf au cours de l'opération de Sainte-Croix 2015 où un aménagement du II^e siècle a été dégagé (Gaucher 2016). Ces zones funéraires sont caractérisées par des enclos, autour et dans lesquels se trouvent les sépultures secondaires, très abîmées.

I.3. Les axes de circulation

Deux principaux axes antiques traversent l'espace périurbain situé à l'est de la ville. Ces deux axes, la voie littorale et la voie aurélienne, jouent le rôle d'éléments polarisateurs pour les populations qui font toujours le choix d'implanter leur sépulture et monument au plus près de la voie. Le premier à avoir été mis en place est la voie littorale. Il a été clairement identifié au sein de l'espace funéraire (STL80 - secteur II et III) et devait probablement prendre la direction des ateliers de potiers de Valescure, situés au sud-ouest, vers la mer (Béraud *et al.* 1985a). La construction des monuments à distance des bandes de roulement permet également de restituer la présence d'un possible trottoir. Peu sécurisé et adapté à la politique de Rome qui souhaite pacifier les Alpes, un second axe, la *via per Alpes Maritimas*, est ouvert vers 13-12 avant n.è. par Auguste. La voie s'inscrit dans le prolongement du *decumanus* sortant de l'enceinte depuis de la Porte de Rome et se dirige ensuite vers l'Estérel et l'Italie en passant par la Turbie. Cet axe demeure encore largement méconnu : sa bande de roulement n'ayant pas été clairement dégagée et identifiée, en raison des travaux agricoles qui ont largement abîmé et érodé les niveaux de sols antiques, seules des traces indirectes en attestent la présence (probable trottoir dégagé à Sainte-Croix/Entré-est 2015 ; Gaucher 2016).

Plusieurs hypothèses permettent de restituer son tracé ; deux d'entre elles sont basées d'une part sur l'orientation et la concentration des sépultures, et d'autre part sur les données de fouille récentes (Gaucher 2016). Il n'est pas non plus exclu que ces éléments puissent correspondre à des axes secondaires desservant le territoire suburbain, et ayant également pu attirer l'implantation de zones funéraires. Ces deux routes se rejoignent à

distance des murs de la ville en un important carrefour, n'ayant pu être situé avec précision (Gébara 2012, 438 ; Gaucher 2016, 48).

Bien qu'il n'ait pas été physiquement repéré, un réseau secondaire, propre à la circulation interne des zones funéraires et desservant également les espaces artisanaux en arrière, ne peut être écarté. C'est ce que l'on peut déduire avec la présence d'un accès desservant une aire commune de crémation (STL80 – secteur I : SP 92) et un enclos (STL80 – secteur II : enclos E), par l'orientation de certaines sépultures, ou bien encore de l'éloignement de certaines tombes des voies principales. Ces axes secondaires ont sans doute pris la forme de simples cheminements, sans matérialisation aucune. Au sud-est de la zone 2 de SL06, un niveau de cailloutis, galets et de tessons épars ainsi que des blocs, dont un présentant une surface polie par des frottements réguliers permet de proposer la présence d'un chemin² (Cotto 2011, 169). L'étude de ces blocs révèle leur appartenance à un monument funéraire démantelé, réemployés dans le remblai de soutènement nécessaire à la constitution de la chaussée.

L'absence de pérennisation de ces axes a sans doute conduit à des modifications de leur tracé sur plusieurs siècles, au gré des occupations et du développement des différents secteurs, ce qui en accentue encore la difficulté d'identification.

I.4. Développement topographique des zones funéraires

Les zones fouillées à Saint-Lambert et Sainte-Croix, dans les années 1980 et 2000, dévoilent une occupation à partir de la fin du I^{er} siècle avant n.è. jusqu'au II^e siècle. Quelques rares sépultures ont pu être ponctuellement datées du III^e siècle, période durant laquelle ces secteurs seraient totalement délaissés. Les productions des ateliers identifiés connaissent un arrêt depuis la fin du I^{er} siècle ou le début du II^e siècle et l'espace n'est pas non plus réinvesti par des activités artisanales (Gébara 2012 ; Ardisson 2017 et 2018, 162).

Le développement topographique au cours du temps demeure, à l'heure actuelle, complexe à retracer en l'absence de données sur la datation même des structures funéraires : 132 sépultures secondaires de crémation sur les 254 mises au jour sur les trois secteurs de STL80 n'ont pas été datées, malgré la présence de matériel³. Lorsqu'une datation a pu être proposée, elle n'est pas suffisamment précise pour être exploitée, le site présentant environ deux siècles d'occupation intense.

² Les blocs sont signalés sur les plans, mais l'emprise et l'orientation du chemin repéré par les fouilleurs ne sont jamais représentées sur la documentation graphique : « Au sud-est de la zone 2, les vestiges d'un chemin ont été mis au jour sur une surface réduite. Composée en partie supérieure de cailloutis, de galets et de fragments épars de céramiques lustrés par l'usure, cette surface laissait aussi entrevoir l'arrête d'un gros bloc poli par les frottements (= la stèle d'Epicarpia) » Cotto 2011, 169.

³ Études spécialisées non réalisées.

1.4.1 Implantation des premières sépultures à la fin du I^{er} siècle avant n.è.

Les premières sépultures sont implantées le long de la voie littorale (Secteurs I et II), l'axe routier le plus ancien (STL80), et semblent avoir été initialement éloignées des murs de la ville.

▪ **Une aire de crémation commune (STL80 - Secteur I : SP 92 ; Planche 6-04)**

La partie orientale du secteur I, dense en sépultures, prend place dans un espace localisé sur une petite butte dominant la voie et les terrains alentours. Au sommet, se trouve une aire de crémation collective dont les limites ont été matérialisées par des murs à double parement. Un accès est également aménagé côté sud, en direction de la voie avec la présence de deux murs latéraux. Cette structure primaire va connaître des utilisations successives, comme en témoignent les différentes couches de résidus de crémation datées de la fin du I^{er} siècle avant n.è. jusqu'au milieu/fin du I^{er} de n.è. Ces informations sont partiellement corroborées par les collages réalisés entre les éléments de lits funéraires mis au jour sur l'aire de crémation commune (SP 92) et des sépultures proches (SP 6 et 87 ; Béraud, Gébara 1986). Un chemin secondaire, dont l'embranchement avec la voie littorale n'a pu être identifié, est situé en arrière de la structure commune de crémation et prend fin au-devant d'une large fosse contenant de nombreuses amphores⁴. Cette dernière a eu un fonctionnement conjoint avec l'aire de crémation, ce qui est confirmé chronologiquement par le mobilier. En outre, cet ensemble connaît après leur abandon plusieurs recouvrements pour l'installation de sépultures au début du II^e siècle (SP 7). Au sud de la butte, si la voie littorale n'a pu être clairement dégagée, la présence d'un édicule funéraire et de sépultures datées de l'époque augustéenne (SP 6) permettrait d'en attester le passage, dans le prolongement du tronçon dégagé dans le secteur II (*cf. Infra*). En retrait, vers l'ouest, se développe un espace moins bien identifié, mais qui semblerait avoir été dédié principalement à la pratique de l'inhumation, pour les sujets adultes comme immatures, dont les premières sépultures sont également datées de la fin du I^{er} siècle avant n. è.

▪ **Une façade d'édicules le long de la voie (Planche 6-04)**

Le secteur II, le long de la voie, est également occupé à partir de la fin du I^{er} siècle avant n.è. Au sud, l'implantation des tombes ne dépasse pas une largeur de 10 m environ tandis qu'au nord l'implantation se réalise au plus près de la voie lors la phase d'occupation la plus ancienne qui structure l'espace : dix édicules (SP 49, 77, 81, 87, 138, 165, 166, 206, 212 et 230), régulièrement implantés, sont les premiers à avoir été mis en place entre la fin

⁴ Je propose sur les plans une restitution du tracé de cet axe secondaire qui est une supposition car les données n'ont pas été reportées sur les documents de fouille.

du I^{er} siècle avant n.è. et les toutes premières décennies du I^{er} siècle de n.è⁵. Trois murs arasés permettent de restituer la présence d'un édicule supplémentaire implanté plus en retrait de la voie : il s'agit de la structure 232. Un autre édicule conserve seulement le négatif de ses fondations dans le substrat⁶ dans l'alignement de trois autres (SP 165, 166 et 230). De plan quadrangulaire, les dimensions de ces trois édicules sont comprises entre 0,88 et 2,10 m de longueur maximale pour le plus vaste, et pourraient avoir initialement adopté la forme de petits autels (Gros 2006, 392). De nombreuses caractéristiques communes indiquent une certaine standardisation dans leur réalisation, basée sur leur mode de construction (faible profondeur des fondations, moellons non équarris liés au ciment, fosse centrale pour le dépôt osseux...) mais également leur implantation topographique⁷. Leur emplacement, au plus près de la voie, lors de l'émergence de ce noyau funéraire, laisse envisager des façades décorées et couvertes d'inscriptions – peintes ou gravées – indiquant le statut et l'identité du défunt. Les sépultures présentes au sein de ces monuments, parfois profondément ancrées dans le substrat, ont fourni quelques informations supplémentaires. Dans huit cas, il s'agit de *monumentum* à usage individuel destinés exclusivement à des sujets adultes, tandis que dans deux cas, deux sujets ont été mis en évidence ; pour ces derniers, l'état lacunaire de la documentation ne permet pas de savoir si le regroupement de ces sujets est volontaire ou bien si les os de l'un des sujets sont résiduels, dans le cas de l'utilisation d'une aire de crémation commune⁸. Ils côtoient des sépultures à crémation. En arrière de cette façade monumentale constituée par les édicules, le secteur s'étend progressivement vers le nord. Un emplacement est réservé aux très jeunes immatures dont les corps sont inhumés. Des inhumations sont également présentes dès la fin du I^{er} siècle avant n.è. aux abords immédiats de la voie littorale au contact des monuments, notamment au sud (SP 174 et 155).

▪ **Une implantation isolée (SL06 – Zone 2 ; Planche 6-07)**

Des blocs de grès taillés retrouvés dans les niveaux de remblai d'un chemin ont permis de restituer un petit édicule funéraire sur le site de SL06⁹. L'analyse stylistique fournit une datation du début du I^{er} siècle de n.è. Cette coïncide avec celui des édicules dégagés sur

⁵ Ces édicules présentent tous un état de conservation médiocre : l'arasement jusqu'aux fondations et la probable récupération des matériaux empêchent toute restitution des élévations.

⁶ Celui-ci semblerait avoir été intégralement démantelé au cours du Haut-Empire. Seule la fosse centrale subsiste avec une sépulture à crémation (SP 243) détruite dans sa partie supérieure par l'installation d'une plus récente (SP 231).

⁷ C'est le cas notamment pour les édicules proches SP 165 et 166 dont les dimensions sont identiques ; les sépultures qu'ils renferment présentent également un mobilier similaire.

⁸ Cela pourrait être le cas pour la SP 49 où les os du second sujet ne sont que représentés dans la fosse (111 g). Pour la SP 166, les sujets sont présents à la fois dans l'ossuaire et dans la fosse, et il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit d'une crémation simultanée ou d'un ramassage accidentel des os de l'un des sujets sur une aire de crémation commune ; d'autant plus qu'il reste ardu d'attribuer les restes osseux très fragmentés à un sujet ou à un autre.

⁹ Proche d'une hauteur de 1,80 m, il est composé de quatre parties distinctes : le socle, la base, la stèle épigraphique et un couronnement (Cotto 2011, 169). L'épithaphe disposée sous une guirlande de fleurs et de fruits mentionne le nom des défunts « *Juliae Epicarpiae / Iulius Nessus Tr(ierarchus) / coniugi fecit et / sibi vivos* ». Dessous, une poignée de main illustrant la *dextrarum junctio* entre époux est représentée dans un cadre (Cotto 2011, 169 ; Pasqualini 2011, 42-43 note 46 ; Lemoine 2013, 56). M. Bats précise que K.Y. Cotto a pris *vivos* pour un accusatif pluriel - ce qui n'aurait aucun sens ici - alors qu'il s'agit d'une notation "recherchée" du nominatif singulier *vivus* désignant le seul époux.

le site de STL80, sur les abords de la voie littorale. Le fouilleur propose de restituer ce monument funéraire à proximité immédiate (zone 2) d'un massif rectangulaire très arasé dont il ne subsiste que les fondations. Il accueille, en son centre, une fosse dans laquelle était déposé un vase-ossuaire comprenant les restes d'un seul sujet adulte dont le sexe n'a pu être déterminé (SP 2013). Des sépultures, présentant la même chronologie, implantées au contact direct de cet édicule pourraient lui être rattachées (SP 2012, 2058, 2056 ?). Ce regroupement si spécifique permet ici de restituer la présence d'une concession funéraire (*cf. infra* – 1.6.2.).

1.4.2. Développement au cours du I^{er} siècle

▪ **Densification des implantations (STL80 – Secteurs I et II)**

Le I^{er} siècle s'inscrit dans la continuité des premières implantations. Les sépultures poursuivent le choix d'une implantation aux abords de la voie ou simplement en arrière lorsque les abords sont déjà occupés par les édicules, notamment dans le secteur II. Cette extension vers le nord pourrait également s'expliquer par le passage probable de la voie aurélienne. Concernant le secteur I, c'est uniquement sur la butte et ses piémonts que l'occupation se densifie de part et d'autre de l'aire collective de crémation, encore en fonction.

▪ **Extension vers un probable carrefour (STL80 – Secteur III)**

C'est hypothétiquement au cours de ce même siècle que l'occupation funéraire s'étend vers le sud, en direction des murs de la ville, comme le montre les sépultures du secteur III (STL80). Au sud, les sépultures respectent les mêmes contraintes que dans le secteur II, en étant strictement implantées sur une bande n'excédant pas les 10 m de large depuis la voie. Le secteur III est marqué par la présence d'un nouveau type d'inhumation (SP 299 et 301 en coffrage de pierres non maçonnés). Cette extension plus tardive peut trouver une explication dans la création plus récente et l'attractivité grandissante de la voie aurélienne et la mise en place d'un carrefour avec la voie littorale au cours de la première moitié du I^{er} siècle.

L'édification d'un monument imposant (ST 287) permet d'appuyer cette hypothèse. La probable intersection entre la voie littorale et le tronçon de la *Via per Alpes Maritimas* dans cette zone conférerait au monument visible depuis deux axes et donc un emplacement très privilégié. De plan carré, l'édifice mesure près de 9 m de côté et semble être le résultat de l'imbrication de deux structures massives inscrites l'une dans l'autre, présentant un

parement externe rectiligne et un parement interne circulaire¹⁰. Un espace de circulation – probablement constitué par les déchets de taille (?) – semble avoir été ménagé contre la voie littorale, au sud mais également à l’est. Si le monument n’a malheureusement livré aucune sépulture, son implantation topographique et son contact direct avec d’autres sépultures semble lui conférer une destination funéraire. Ces dernières auraient pu être situées dans les élévations, non conservées. Quelques questions perdurent cependant quant à la morphologie de cet édifice dont aucun parallèle n’a pu être identifié : la fonction notamment de l’espace central vide (une chambre funéraire ?). Mais aucun accès n’a été mis en évidence au sein des deux maçonneries. Les rares éléments de mobilier ont permis de fournir une datation¹¹ de l’érection du monument au cours du I^{er} siècle de n.è. Ses dimensions importantes, son mode de construction particulier et sa position privilégiée permettent de rattacher la construction de cet édifice aux membres de l’élite locale. Une autre construction (ST 290) dont ne subsistent que les fondations, est accolée à l’angle nord-est du monument 287 et marquerait cette quête de la visibilité auprès de la voie aurélienne.

Enfin, au sud de la voie littorale, un édifice (ST 312) fait face aux deux précédents, construit en pierres non liées au mortier, il présente un plan quadrangulaire (3,40 m x 4,10 m). Les deux assises dégagées sont constituées par des blocs parfois sommairement taillés (0,50 m x 0,30 m). Un fragment de moulure découvert dans le blocage pourrait témoigner d’un décor initial. Une fosse centrale de forme sub-rectangulaire (environ 0,40 m x 0,30 m) creusée dans le substrat rocheux était remplie de nodules de terre rubéfiée et de quelques charbons de bois mais aucun os brûlé ou mobilier n’y était associé. Si des sépultures étaient également présentes au sein de cette structure, il est sans doute probable qu’elles aient été placées dans les élévations, non conservées.

▪ **Naissance d’un nouveau noyau funéraire au nord (SL06 – zones 1 et 3)**

Un nouveau noyau funéraire émerge au nord dans le courant du I^{er} siècle. D’après les vestiges mis au jour sur le site de SL06, c’est la partie centrale de l’emprise de fouille qui est marquée par une occupation funéraire dense, notamment le sud de la zone 1 et de la zone

¹⁰ Ses murs sont construits en petit appareil régulier de grès lié au mortier ; seules les deux premières assises sont préservées par endroits (Gébara 2012, 438). L’espace interne a livré un amas de petites pierres recouvertes par une fine couche de résidu de crémation disposée irrégulièrement et d’origine sans doute résiduelle (remblai de nivellement ? ; lentilles de cendre, de charbon de bois et d’esquilles d’os brûlés qui n’ont pas été retrouvés lors de l’étude). Il pourrait être tentant de restituer dans cet espace central une aire de crémation, mais la documentation lacunaire ne permet pas de vérifier cette hypothèse que j’ai choisie d’écarter. En effet, les sols des espaces funéraires livrent très souvent des épandages charbonneux en lien avec des aires de crémation. Rien n’indique qu’il pourrait s’agir également d’un fait antérieur, sans lien direct avec le monument. En outre, il demeure très difficile de restituer les élévations de ce monument. La très faible proportion de pierres issues des niveaux de destruction témoigne de la récupération des matériaux ; un seul bloc présentant une moulure a été identifié et pourrait provenir de la décoration du monument.

¹¹ Aucun indicateur chronologique précis ; ils semblent seulement indiquer une date postérieure aux premières décennies du I^{er} siècle de n.è. Il s’agit de quelques tessons de céramique dont des fragments de balsamaire (n°2, brûlés), un fond d’assiette ou de bol en verre (n°4), de l’os travaillé (n°3), sans emplacement précis. Les niveaux de démolition ont livré des fragments d’un vase en céramique modelé (n°5) dans la partie centrale ; une fibule en bronze (n°6) contre le mur nord ; un bouton à bélière en bronze (n°7) hors stratigraphie ; une anse en verre (n°8) sur le mur ouest. Des os animaux (non brûlés) ont aussi été identifiés dans ces niveaux.

3. C'est dans ces secteurs que semble se multiplier une nouvelle forme de bûcher, en fosse, bien plus rares sur l'espace de STL80 (un exemple similaire est identifié le secteur I au nord, à proximité : SP 20).

▪ **Émergence d'un nouveau type de monument funéraire au milieu du I^{er} siècle : les enclos**

Ce développement est également marqué par l'apparition des constructions funéraires adoptant de nouvelles formes : les enclos. Contemporains de ceux exhumés au Pauvadou 3 (cf. Chapitre 7), ils sont sans doute érigés dans la première moitié du I^{er} et/ou le milieu du I^{er} siècle. Ces constructions sont identifiées de manière plus importante à proximité des murs de la ville (Sainte-Croix 1 ; Sainte-Croix/ Entrée-est 2015).

Deux de ces constructions sont présentes sur le site de STL80 au nord de la voie (Secteur II - enclos E et J). Des dimensions similaires et la juxtaposition de ces deux enclos permettent de matérialiser des limites de concessions. C'est particulièrement bien perceptible sur le site de Sainte-Croix/Entrée-est 2015 où les enclos (A, B et C) s'appuient les uns sur les autres, selon des dimensions en façade assez similaires. Le premier (Enclos E) adopte un plan carré et est implanté selon l'orientation de la voie littorale. Ses cotés mesurent environ 4,50 m et le mur oriental s'appuie contre l'édicule 206, antérieur. Les murs sont largement arasés. Une seule fosse lui a été attribuée avec certitude : il s'agit de l'inhumation d'un bloc crânio-facial calé par des blocs (SP 200) implantée en plein centre du monument¹². Un second enclos (J), bien moins conservé, est implanté au nord-est du précédent. Malgré leur proximité immédiate, celui-ci adopte une orientation différente, identique, en revanche, à celle du vaste monument 287 possiblement en lien avec la voie aurélienne. Il est doté d'un accès, d'environ 1,50 m de longueur, ménagé dans le mur sud. L'arasement important n'a pas permis d'identifier les sépultures présentes dans la moitié nord du monument, ni la totalité de ses murs. Trois sépultures secondaires ont été identifiées dans la moitié sud : SP 199, 229 et 234. Bien que ces structures présentent également un mauvais état de conservation, l'une d'elles abritant les restes d'un sujet immature (SP 229) a clairement pu être datée du I^{er} siècle, ce qui permet d'attribuer au même siècle l'édification de cet enclos, sans plus de précision¹³.

Au sud de la voirie, toujours dans le secteur II, les constructions demeurent mal caractérisées. Des murs dégagés, peuvent possiblement être interprétés comme les vestiges d'enclos ou de limites de concessions. Plusieurs états ont été distingués dans les modes de construction ; ils peuvent témoigner de la mise en place progressive de ces structures bâties,

¹² L'absence totale de données concernant ce dépôt (restes osseux, photo et relevé) ne permet pas d'évoquer le statut de cette structure, dont le caractère demeure unique sur ce site.

¹³ Les données stratigraphiques n'ont pas pu être exploitées dans ce travail pour le site.

s'appuyant les uns contre les autres par exemple. L'extrémité de l'un des murs s'appuie contre l'édicule 212, confirmant sa postériorité.

1.4.3. Extension des noyaux funéraires vers les murs de la ville entre le I^{er} et le II^e siècle

Plus près des portes de la ville dans les zones de Sainte-Croix, les zones funéraires n'ont livré que des enclos. Le premier est situé à Sainte-Croix 1, où des murs sont associés à des crémations secondaires (Sainte-Croix 1 ; Gébara, Huynh 1980). Les études céramologiques permettent de dater cet ensemble entre la seconde moitié du I^{er} et le II^e siècle (Gébara 2012).

Trois enclos supplémentaires, dont les murs sont parfois arasés jusqu'aux fondations, ont été dégagés lors de l'opération réalisée sur le site de Sainte-Croix en 2015 (Gaucher 2016, 48-49 et fig. 15). Ceux-ci apparaissent accolés les uns aux autres et alignés selon l'axe antique de la *Via per Alpes maritimas*. Le premier à être implanté dans le secteur est l'enclos A. Il présente des dimensions comprises entre 8,45 et 9,28 m de côté et est le seul à avoir livré des sépultures secondaires de crémation : SP 23010 dans l'angle nord-ouest (non fouillée) et la SP 21023 dans l'angle sud-ouest, conservées sur une profondeur de seulement 0,10 m, et dont les résidus - comprenant 24 g de restes osseux - ont été déposés dans une amphore massaliète impériale avec les dépôts de mobilier¹⁴. Cette amphore permet de dater cette sépulture entre la fin du I^{er} siècle avant n.è. et la première moitié du I^{er} siècle de n.è.¹⁵. Les enclos B et C, édifiés postérieurement, s'appuient sur les parements oriental et occidental du A. Le second enclos, nommé C, est localisé à l'est de l'enclos A et mesure 5,70 x 9,37 m. Le troisième enclos, à l'ouest (enclos B), mesure 5,50 x 6,10 m. Il conserve en son centre un massif de pierres (3,58 x 3,66 m) qui pourrait correspondre aux vestiges de fondation d'un petit édicule. Aucune sépulture n'a été exhumée au sein des structures bâties du fait de l'arasement général des vestiges. Celles-ci ont pu être placées au sein du monument central, en élévation¹⁶. La découverte d'une monnaie (as ou *dupondius*) de Tibère, permet de dater l'érection du monument au plus tôt dans les années 14-37 (Gaucher 2016, 49).

Plus près de l'enceinte de la ville, les vestiges de murs laissent envisager la présence d'un enclos supplémentaire, nommé D. Son identification demeure incertaine à l'heure actuelle, en raison d'un mode de construction divergent avec les autres structures dégagées

¹⁴ Je remercie le Service Archéologie et Patrimoine de la Ville de Fréjus et Paul Baillet pour m'avoir confiée l'étude des restes osseux issus des sépultures dégagées lors de cette opération.

¹⁵ D'après les données céramologiques (E. Pellegrino in Gaucher 2016). Cette datation doit être prise avec précaution, puisqu'elle correspond à la période de fabrication de l'objet. Celui-ci a été utilisé en remploi en tant que réceptacle funéraire à une date qu'il n'est pas possible de préciser mais forcément postérieure à la période de fabrication et d'utilisation de l'objet en tant que contenant pour le transport.

¹⁶ Cette hypothèse se base sur l'étude des monuments funéraires tels l'autel de Naevolia Tyché à Pompéi, où un espace dédié à la sépulture est ménagé à l'intérieur d'une structure bâtie (ici, sous la forme d'un autel, ceint par un enclos ; Gros 2006, 440 – 441 et fig. 536).

et l'absence de lien stratigraphique (utilisation d'un liant de terre pour deux d'entre eux et de liant à la chaux pour le troisième ; Gaucher 2016, 49). Ces arguments n'écartent pas pour autant l'hypothèse d'un fonctionnement simultané afin de former un quatrième enclos (Gaucher 2016, 49), d'autant que son implantation se réalise selon l'alignement des autres monuments A, B et C avec la même orientation. En outre, les dimensions de ce quatrième enclos sont proches de celles de l'enclos A et est deux fois plus grand que les enclos proches (B et C). Cette standardisation des dimensions permet ici d'envisager un possible découpage parcellaire régulier pour l'implantation des concessions funéraires.

1.4.4. Entre rupture et continuité aux II^e et III^e siècle

Le II^e siècle est marqué par de nombreuses modifications dans l'implantation des sépultures. Les constructions funéraires connaissent un arrêt total et certaines ne semblent plus être entretenues, parfois détruites d'après les épandages de blocs relevés dans certains niveaux dans lesquels ont été creusées les sépultures postérieures.

▪ *Vers de nouvelles modalités d'implantation*

Sur la butte, qui concentrait l'occupation du secteur I, l'aire de crémation collective (SP 92) au sommet, est abandonnée puis investie par des sépultures au cours du II^e siècle tout comme la fosse à amphores (FS 23). Toujours dans le secteur I au sud de la voie, des sépultures (inhumations et crémations) sont implantées de manière éparses dans une parcelle qui devait être dédiée à une autre activité auparavant, puisqu'elle était totalement exempte de tombes jusqu'alors (agriculture ? activité artisanale ?). La zone en retrait de la voie littorale dans le secteur I reçoit de nouvelles inhumations et crémations. Implantée sur le site de SL06, une seule sépulture témoigne d'une occupation tardive, en s'inscrivant dans le III^e siècle.

Le secteur II ne paraît pas avoir accueilli de sépultures au cours du II^e siècle au sud de la voie tandis qu'au nord, les sépultures datées de la fin des I^{er} et II^e siècles (seulement trois sépultures) ont été uniquement identifiées à l'ouest.

Sur le site de SL06, un déplacement topographique des sépultures vers le nord est observable dans la zone 1 et s'effectue au plus tard au cours de la fin du II^e siècle. C'est dans ce secteur restreint que la pratique de la crémation est encore effective au II^e siècle, sans doute jusqu'aux prémices du III^e siècle, avec la présence de bûcher en fosse au contact des inhumations et de sépultures secondaires de même configuration (couverture de tuile et dépôts d'accompagnement similaire). Les zones 2 et 3 ne semblent faire l'objet d'aucune nouvelle implantation.

▪ **Abandon des aires funéraires près des murs de la ville**

À Sainte-Croix/Entrée-est 2015, plus près des murs de la ville, aucun élément funéraire ne peut témoigner de nouveaux ensevelissements. Les enclos ont sans doute perduré un temps dans le paysage le long de la voie (non localisée), dont les abords – possibles trottoirs - présentent des niveaux datés du II^e siècle (Gaucher 2016, 51-53).

1.4.4. Abandon des zones funéraires

Si l'on sait que la ville ne connaît pas encore tout à fait un remodelage urbain au cours du III^e siècle, la crise démographique évoquée (*cf.* chapitre II) peut être l'une des causes de l'abandon partiel des zones funéraires. En effet, elles ne présentent plus aucune nouvelle implantation dans les zones explorées, et aucune trace d'occupation n'a été relevée pour l'Antiquité tardive. Pour autant, la ville et ses axes de circulation ne sont pas abandonnés et les sépultures marquent encore sans doute le paysage par leur monumentalisation, malgré l'état de ruines des constructions. Les sites funéraires de Saint-Lambert, éloignés des murs d'une ville sur le déclin, marquent encore la mémoire des populations locales et induisent probablement un respect des zones funéraires qui ne font l'objet d'aucune nouvelle occupation.

I.5. Gestion de l'espace et signalisation des sépultures

La signalisation des sépultures est complexe à mettre en évidence sur les sites de Saint-Lambert 1980 et 2006. Les labours puis les décapages profonds à la pelle mécanique ont privé des niveaux de circulation dans lesquels les traces de ces vestiges, souvent fugaces, auraient pu être identifiées. Il n'est pas non plus exclu que des systèmes en matériaux périssables aient également pu exister (poteau et stèle de bois ou bien terre de terre). Lorsque des blocs à la position suspecte ont été décelés effondrés dans les fosses ou bien dans l'environnement direct de la sépulture, il a parfois été proposé d'y reconnaître des vestiges de marquage. Il s'agit essentiellement de gros blocs de grès situés dans la partie supérieure des fosses.

L'ensemble des constructions funéraires, notamment les édicules, permet de restituer la présence de tels dispositifs malgré leur démantèlement. De même, les stèles découvertes dans ce secteur attestent leur présence (*cf.* Chapitre 2 – II.4.1). Le cas de celle de Julia Epicarpia et du triérarque Julius Nesus, découverte à proximité d'un massif de pierre en est une illustration. Toutefois, de manière générale, l'absence de recoupement malgré une forte densité, comme dans le secteur II, suggère de manière indirecte la présence de tels marqueurs.

Les recoupements accidentels, c'est-à-dire ayant entraîné la destruction d'une sépulture antérieure, restent peu fréquents malgré tout. Sur le site STL80, la crémation 231 (Secteur II) semble avoir récupéré l'emplacement d'un édicule (SP243). La construction de l'enclos E a également détruit la sépulture SP 178, mais aucune autre structure ne lui semblait antérieure sous son emprise. Sur le site de SL06, des sépultures ont également été détruites par l'installation postérieure d'autres tombes : c'est le cas de la crémation 1186 détruite par les inhumations 1183 et 1184.

Dans certains cas, il n'est pas possible de mieux documenter le recoupement : on sait que la crémation secondaire 1104 s'installe sur une inhumation 1014 antérieure, mais les modalités précises de cette implantation demeurent inconnues. Il en est de même pour la crémation 1047 sur l'inhumation 1167.

De ces recoupements « accidentels », je souhaiterais établir une distinction avec les dépôts soigneusement juxtaposés, qui pourrait suggérer la présence d'un marquage ayant permis la réouverture ou le dépôt d'une seconde sépulture à proximité, dans le respect le plus total du dépôt antérieur. Cela pourrait être le cas pour les sépultures SP 8, 11, 19, 72, 95, 111, 140, 154 et 255. Mais l'exemple le plus frappant concernerait la SP 179, bien conservée, et au sein de laquelle les dépôts d'accompagnement jouxtent les deux réceptacles destinés aux restes osseux. Pour les autres cas mentionnés, je garderais tout de même une certaine prudence du fait de la documentation lacunaire et du mauvais état de conservation de ces structures. Sur le site de SL06, ce type de regroupement pourrait être illustré par des sépultures à inhumation : deux groupes de deux individus intègrent ce propos (SP 1017 et 1173 et les SP 1183 et 1184¹⁷). Alors que le site paraîtrait offrir suffisamment de place pour une inhumation à proximité, il semblerait que les fosses des premières sépultures aient été réouvertes afin d'y placer le second dépôt, strictement par-dessus la première tombe.

Ces regroupements laissent envisager la présence de concessions ou lot familiaux, concordant avec les structures bâties.

I.6. Vers une restitution des concessions funéraires antiques ?

L'ensemble des sites funéraires mis au jour permettent de restituer en partie l'image du territoire suburbain de la ville au contact des zones artisanales et des parcelles agricoles. Les zones funéraires s'échelonnent de manière discontinue le long des voies et sont spatialement définies, puisqu'elles s'insèrent dans un cadre plus large - le cadre foncier -

¹⁷ J'ai choisi d'écarter dans le cadre de ce travail, l'interprétation publiée par le fouilleur en 2011, en identifiant ces deux tombes comme probable sépulture multiple, c'est-à-dire une inhumation simultanée des deux sujets (Cotto 2011, 164). Cette hypothèse repose sur le travail de terrain de J. Michel qu'elle a mis à ma disposition : il ne s'agit alors que d'une hypothèse qui n'a pu être certifiée du fait de la mauvaise conservation du sujet supérieur.

comme l'attestent la présence d'espaces vacants entre les zones funéraires occupées, ou l'investissement tardif de nouvelles parcelles (secteur I de STL80 – extrémité orientale).

I.6.1. Le respect de l'espace public au cours du I^{er} siècle

Les monuments implantés le long de la voie littorale, en léger retrait, permettent de restituer la présence d'un probable trottoir ou zone de circulation piétonne. Cet espace « public » semble avoir été respecté, au moins au cours de la première moitié du I^{er} siècle de n.è., avant d'être progressivement investi à la fin du I^{er} siècle par des sépultures à crémation. En revanche, et tout au long de l'occupation funéraire, les voies n'ont pas été envahies par les sépultures, ce qui peut par ailleurs témoigner de leur durée d'utilisation, au-delà de l'abandon de l'occupation funéraire.

I.6.2. Restitutions et évolution des concessions funéraires entre la fin du I^{er} siècle avant n.è. et le milieu du I^{er} siècle de n.è.

Si les sépultures apparaissent comme un ensemble inorganisé au premier abord, l'approche typo-chronologique peut faire apparaître des ensembles qui laissent supposer l'existence d'une division interne de l'espace funéraire. Cette division est parfois matérialisée par des murs qui en facilitent grandement la lecture. Lorsque ces éléments pérennes sont absents, la solution réside dans l'observation des groupements de sépultures de chronologie et de configurations similaires, parce que la répétition des gestes et l'homogénéité de certains dispositifs permettent de mettre en avant des traditions funéraires propres aux groupes familiaux. Certains recouvrements de sépultures laissent aussi envisager des groupements volontaires. Cette observation fine des comportements funéraires se réalise à l'échelle individuelle dans un espace topographie assez restreint, et tend à restituer des concessions dont les limites n'ont pas été systématiquement matérialisées par des structures bâties.

▪ La concession funéraire du triérarque Iulius Nessus (SL06 -Zone 2)

La découverte exceptionnelle d'une stèle - presque - dans son contexte originel a permis de restituer ici un fragment de l'histoire d'une concession funéraire. Au moment de la fouille, cette dernière n'apparaît sur le terrain qu'à travers l'agglutinement de sépultures autour d'une structure maçonnée, formant un ensemble d'environ 3,60 m de côté. Cette concentration assez nette dans une zone où aucune autre sépulture n'a été mise au jour¹⁸, permet de restituer la présence d'une concession funéraire d'environ 3,60 m sur 3,60 m, soit 12 pieds romains sur 12 ; ce module de base est par ailleurs mentionné à plusieurs reprises

¹⁸ Une autre sépulture (SP 2011) a été identifiée à quelques mètres à l'est de l'ensemble mais n'a pu être fouillée.

dans l'épigraphie de la cité voisine d'Aix¹⁹ (Gascoü 1995). Cette concession appartiendrait au triérarque Iulius Nessus, mentionné sur la stèle funéraire datée stylistiquement de la première moitié du I^{er} siècle de n.è. découverte à proximité et, dédiée à sa femme Epicarpia²⁰ (SP 2013 ; Lemoine 2013 ; Planches 6-08 et 09).

*Iuliae Epicarpiae
Iulius Nessus Tri(ierarchus)
coniugi fecit et
sibi vivos*

À Iulia Epicarpia,
Iulius Nessus, triérarque,
son mari a fait (ce monument)
pour les siens de son vivant.

Les blocs découverts dans le niveau de remblai devaient initialement couvrir le *loculus* au centre de la maçonnerie, destiné à la sépulture. Autour des murs arasés, se presse une dizaine de crémations (2009, 2010, 2012, 2019, 2020, 2022, 2027, 2056, 2057, 2058 et 2080) dont deux se rapportent à de jeunes immatures (SP 2040 et 2049). Deux autres sujets immatures sont également inhumés au sein de cette concession, dans un coffre de bois non cloué pour l'un, cloué pour le second (SP 2060 et 2066) ; ils reçoivent chacun un petit bronze au Capricorne de Fréjus. Une différence de statut pourrait toutefois les distinguer : la SP 2066 fait l'objet d'un soin particulier. En effet, la tombe implantée au plus près de l'édicule reçoit une couverture supplémentaire en bâtière de *tegulae* et 11 balsamiques en verre. Cette sépulture reçoit également un petit bronze au Capricorne de Fréjus, représentant la proue d'un navire tout comme la sépulture SP 2012, implantée directement au pied du monument. Et le choix de cette monnaie est des plus symboliques et polysémiques, à travers l'iconographie et l'évènement historique auxquels elle fait référence²¹ : frappées de nombreuses années auparavant, ces monnaies ont, semble-t-il, été conservées et fait l'objet d'une sélection spécifique pour être placées dans cette sépulture, la stèle datant la tombe du début du I^{er} siècle au plus tôt (et donc plus de 30 années après la frappe de la monnaie). Le choix de cette monnaie est d'autant plus symbolique qu'il pourrait s'agir sans aucun doute d'un rappel de la fonction de triérarque du fondateur de la concession, Iulius Nessus²², dont l'arrivée au sein de la ville est liée à la Bataille d'Actium - ce que rappelle aussi la frappe même de la monnaie - au moment de la fondation de la colonie par Auguste. Le dépôt de ces monnaies, émanant d'un choix spécifique, au sein des deux tombes, permet également de marquer l'expression d'un lien familial (le père de l'enfant de la SP 2066 ?). La sépulture SP 2012 attire aussi l'attention, avec la présence d'un vase-ossuaire en céramique locale (dite à

¹⁹ Quatre stèles découvertes à Aix mentionnent des dimensions de XII pieds ou XII pieds carrés (Gascoü 1995, n°99 ; n° 101 à 104).

²⁰ Une seule autre Iulia Épicaïpa serait signalée en Narbonnaise, dans la cité antique de Vienne (Rémy 2001, 120, tableau 14).

²¹ La monnaie est frappée peu après le transfert des bateaux de Marc-Antoine à la suite de la bataille d'Actium à Fréjus, au moment de la fondation de la colonie (cf. Chapitre II).

²² Bien que les noms grecs soient assez courants chez les affranchis, il n'est pas exclu de proposer un rapprochement avec les grecs présents dans l'Égypte Ptolémaïque, où s'était réfugié justement Marc-Antoine avec sa flotte auprès de Cléopâtre.

pâte sombre²³) imitant le répertoire italique ; ce vase-ossuaire est identique à celui contenant les restes d'Épicarpia, dans l'édicule (SP 2013). La sélection de cette même production marque encore le lien entre ces deux personnages, probablement installés à Fréjus dans le cadre du transfert de la flotte de Marc-Antoine. Les modalités d'implantation de la SP 2012 et les choix portés sur ces objets (monnaie et vase-ossuaire) – malgré l'absence de mobilier et de la faiblesse des données anthropologiques – incitent à identifier ces restes comme ceux d'un personnage très proche de la défunte, peut-être le triérarque lui-même (?).

En l'absence de données plus détaillées sur la stratigraphie relative des différentes structures présentes, il demeure difficile de restituer l'histoire de cette concession. La mention épigraphique nous apprend tout de même que Iulius Nessus est décédé après sa femme. L'étude biologique des restes osseux à l'intérieur du monument a démontré qu'ils n'appartiennent qu'à un seul sujet adulte de sexe indéterminé, sans doute Epicarpia. Un autre indice marque la présence de cette femme : celui de la guirlande de fleurs et de fruits figurée au-dessus du cadre qui pourrait faire référence au surnom de l'affranchie, Epicarpia, dérivant du grec²⁴, et faisant référence aux fruits²⁵. Si Iulius Nessus apparaît comme le propriétaire de cette concession funéraire, la fosse centrale n'est pas réouverte pour y placer ses restes. Sa tombe prend place au sein de la concession de manière plus anonyme et privée, la stèle pérennisant, en façade, les éléments portant sur l'identité sociale du propriétaire de la concession. L'édicule apparaît comme l'élément polarisateur, puisqu'il attire autour de lui les autres tombes de la famille au sens large : elles ne concernent pas moins de huit sujets adultes, tous brûlés, auxquels s'ajoutent deux immatures également brûlés (SP 2040 et 2049). L'absence de sépultures du côté sud-est permet d'identifier la façade donnant sur la voie (comme dans le secteur II de STL80). C'est hypothétiquement en cette direction qu'aurait été orientée la stèle pour sa lecture en direction d'un axe routier (la *via Aurelia* ?).

Plusieurs indices supplémentaires témoignent d'un fonctionnement commun à ces sépultures : il s'agit d'éléments de tabletterie se rapportant à un (des) lit(s) laissant envisager l'utilisation d'une aire commune de crémation (non identifiée) pour ces sépultures. Deux tombes en livrent de nombreux fragments (SP 2020 et 2022) et permettrait d'identifier la présence d'un ou deux lits sur ces bûchers, tandis que dans d'autres cas, ils ne pourraient être que résiduels et se rattacher aux deux éléments précédents (2010, 2012,

²³ Cette production dite à pâte sombre est définie par L. Rivet lors de l'étude du Camp de la flotte (Rivet 2009, 472-481). Cette catégorie de céramique est très courante à Fréjus dans les contextes de la première moitié du I^{er} siècle de n.è. Ici le vase-ossuaire entre dans le répertoire de l'atelier de Pourcin (situé au sud de la porte de Rome, intra-muros) dont la présence est attestée par un vaste dépotoir constitué de ratés de cuisson d'un ou de plusieurs ateliers, dont la chronologie est fixée autour de l'époque augustéenne ou, au plus tard, au début du règne de Tibère. À Saint-Lambert 2006, d'autres objets appartiennent au répertoire de cet atelier dans la SP 2040 du même ensemble puis SP 1008, 3072 (informations E. Pellegrino que je remercie).

²⁴ Le mot grec ἐπικάρπιος : formé par ἐπι- préposition « en présence de », et -κάρπιος « fruit » (Chantraine 2009, 481, article -κάρπιος).

²⁵ Une autre stèle présentant une *dextrarum iunctio*, de facture similaire sur grès et produite probablement dans le même atelier, figure un des attributs du défunt, Nicia, qui est un *aurifex* (orfèvre). Il s'agit d'une petite bourse pouvant faire référence au conditionnement des matières premières (?) (Gascou, Janon 1985, n° 28 ; Lemoine 2013, n°118). La fabrication locale de ces stèles comporte une part de standardisation avec des motifs communs récurrents (*dextrarum iunctio*, ici), mais autorisent un certain degré de personnalisation à la demande de la famille du défunt, à qui elle s'adresse. Ceci attesterait d'une production à la demande et non en série de ces éléments.

2027 et 2049 ?). La présence d'ossements résiduels appartenant à un sujet adulte²⁶ au sein de la sépulture 2040 se rattachant à un *infans* I, va également dans le sens de l'utilisation d'une aire commune. Mais la variabilité des traitements, notamment pour ces jeunes sujets (inhumés ou brûlés) ne permet pas de distinguer pour autant deux groupes au sein de cette concession. En outre, les sépultures SP 2020 et 2022 sont marquées par une proximité topographique mais également la présence d'une urne en plomb pour l'une (SP 2022) et d'une enveloppe en plomb entourant l'ossuaire pour la seconde (SP 2020).

La concession a connu une durée d'utilisation relativement réduite, entre la toute fin du I^{er} siècle avant n.è. et la première moitié du I^{er} siècle de n.è., d'après le faible nombre de sépultures et les datations des mobiliers de chacune d'elles. Le nombre d'adultes pourrait suggérer qu'elle ait pu accueillir des proches du fondateur, et non plusieurs générations de descendants (des esclaves ? ses amis ?). C'est ce que pourrait indiquer le traitement différent des sujets immatures au sein du même espace, alors qu'ils appartiennent à la même classe d'âge : les dépôts de mobilier présents dans les crémations de ces derniers les distinguent des deux sujets inhumés (aucun dépôt monétaire et nombreux dépôts de vaisselle : une cruche pour chacun, puis deux gobelets, une coupe et une pyxide pour 2040).

Il demeure cependant difficile de restituer un statut à chacun d'entre eux sans données épigraphiques. Mais la présence d'un lit funéraire, éléments qui se retrouvent rarement en Narbonnaise²⁷ mais dans plusieurs tombes sur les sites de STL80²⁸ dans les premières phases de l'occupation, témoigneraient encore une fois de la présence d'individus d'origine italique dans ce groupe (Béraud, Gébara 1986). Ils sont aussi des marqueurs du statut privilégié de ces personnages inhumés côte à côte, bénéficiant d'un tel mobilier ouvragé, liés sans doute par leur origine commune et/ou un lien familial. Enfin, l'iconographie de la stèle apporte un éclairage supplémentaire : le choix de la figuration d'une *dextrarum iunctio*, motif relativement rare en Gaule Narbonnaise, apparaît régulièrement à *Forum Iulii* sur des stèles de grès permien témoignant d'une mode locale au cours du I^{er} siècle (cinq stèles recensées dans le territoire dont quatre à Fréjus même ; Lavagne *in* Lemoine 2013, XI ; Lemoine 2013, n°116-117-118-119-224).

Néanmoins, le statut privilégié du personnage est perceptible au travers des données épigraphiques. Nessus dériverait d'un nom grec Nessos (en grec ancien Νέσσοσ / Nessos, latinisé en Nessus). Iulia Epicarpia et son mari Iulius Nessus sont en effet très sûrement des affranchis. Leurs *cognomina*, Epicarpia pour elle, Nessus pour lui, sont très clairement d'origine grecque : c'est leur nom d'esclave. L'affranchi devient le client de son ancien maître, qui devient son patron, et qui l'intègre à sa famille élargie en lui donnant son nom de

²⁶ Le temps imparti à l'étude n'a pas permis de déterminer des collages osseux entre les tombes.

²⁷ Un lot important d'éléments en os et/ou en ivoire travaillé a été mis au jour au cours de la fouille du parking du Centre Hospitalier d'Aix-en-Provence dont l'essentiel correspondrait aux éléments de trois lits funéraires antiques provenant de structures à incinération primaires et secondaires (Informations A. Lacombe et A. Aujaleu que je remercie (Direction Archéologie de la Ville d'Aix-en-Provence - DAVA) ; Aujaleu 2017 et rapport en cours de finalisation).

²⁸ Plusieurs ensembles ont livré les restes de lits ouvragés sur le site de STL 80 (SP 166, 210 et 219 mais aussi SP 92, 6 et 87 ; Gébara, Béraud 1986).

famille (Boulvert 1974, 38). Et leur nomen (Iulia et Iulius) est directement relié à la gens des Iulii, c'est-à-dire des descendants de Jules César, et ici, compte-tenu du contexte historique de la ville et de la datation de la stèle, ce pourrait bien être Auguste ou son représentant. Donc, notre couple Foro-Julien a été affranchi ou bien par Auguste lui-même, ou bien par ses descendants et a pris le nomen de Iulia et Iulius en conservant comme cognomen leur nom d'esclave d'origine grecque. L'affranchi prend le statut juridique de son ancien maître et devient citoyen romain. Rien d'étonnant puisqu'à ces périodes, nombre d'individus affranchis, au *cognomen* grec, sont recrutés pour leurs compétences au service de l'appareil administratif impérial, ici élevé au grade d'officier, commandant un navire (Boulvert 1970, 61-63 ; Lazzaro 1993, 374-375). Il s'agit bien donc d'un affranchi, d'origine orientale ou grecque, parvenu à Forum Iulii avec la flotte de Marc-Antoine. En outre, une situation identique se retrouve pour la stèle d'un autre triérarque à Fréjus mentionnant également son nom grec « Iaso » et son attachement à la famille impériale (Gasco, Janon 1985, n°13 ; Boulvert 1970, 62). Ces deux surnoms présentent également une particularité : Nessus est le nom grec latinisé de Nessos qui fait référence au centaure tué par Héraclès et Iaso est celui de Jason, le chef des Argonautes. Ce choix de noms nobles comme surnoms pourrait aussi se rapporter à un choix délibéré du patron, vu qu'il semble qu'il y ait eu, au I^{er} siècle, une mode, presque un snobisme, d'affubler le nouvel affranchi d'un surnom grec, même s'il n'était pas d'origine grecque (Lazzaro 1993, 374). Dans le cadre de *Forum Iulii*, on peut penser que Nessus et Iason étaient bien d'origine grecque puisqu'attachés à la flotte de Marc-Antoine (Kajanto 1968, 534). Ces surnoms « nobles » émanent sans doute d'une "récompense" de leur patron, et n'étaient donc peut-être pas leur nom d'esclave initial²⁹.

Le rôle attractif du *monumentum*, le statut du personnage, ancien affranchi (Nessus) et son nom le liant à la famille impériale, la gens *Iulia* - comme il est d'usage pour les triérarques - affiché sur la stèle aux yeux des passants témoignent de la volonté de ce personnage de marquer le paysage et de participer à sa mémoire sociale. La monumentalisation de cette concession funéraire permet également d'appuyer l'hypothèse du tracé d'une voie antique à proximité immédiate, dans l'axe du *decumanus* de la ville (non identifié, voie aurélienne supposée).

La configuration générale des concessions funéraires le long de la voie littorale présente également de nombreuses similarités avec cette concession de Iulius Nessus, à une époque contemporaine.

²⁹ Je tiens à remercier M. Bats qui a encadré et conseillé mes recherches sur le statut de ces personnages au travers des données épigraphiques.

▪ **Les concessions funéraires de la période augustéenne, le long de la voie littorale (STL80 – Secteurs II et III ; Planches 6-10 et 11)**

L'exploration de la concession funéraire de Iulius Nessus, permet d'apporter de nouvelles perspectives sur l'existence d'une division et d'une délimitation des zones funéraires. Je propose, ici, seulement les premiers éléments de réflexion concernant uniquement les secteurs II et III de STL80, qui pourront être approfondis à partir de l'étude plus poussée du matériel des tombes.

Comme cela a été évoqué précédemment, les édicules funéraires témoignent des implantations les plus anciennes aux abords de la voie : ils constituent la façade « publique » de la concession « privée », où sont inhumés dans l'intimité les différents membres de la famille. Ces édicules étaient initialement coiffés par des stèles - disparues depuis longtemps – nous privant d'informations sur les défunts présents dans ces tombes. Leur alignement le long de l'axe routier et leur espacement régulier, notamment dans le secteur II, permet de restituer un parcellaire correspondant sans doute à des concessions funéraires, et conditionnant les toutes premières implantations. Les implantations funéraires pour la fin du I^{er} avant n.è. et le début du I^{er} de n.è. s'effectuent dans une marge bien délimitée, soit une bande d'environ une dizaine de mètres de part et d'autre de la voie littorale. Deux bornes de grès constituent les seuls repères matériels de cette division de l'espace : 191 au sud de la voie et 205 au nord. En espérant qu'elles n'aient pas subi de déplacements dans l'Antiquité et/ou au cours du temps – ce qui est peu probable pour la 191, mais plus complexe pour la 205 qui apparaît en position secondaire, effondrée dans la tombe – ces bornes permettent de définir des limites pour les concessions. En l'absence d'autres repères matériels (fossé, drains, trous de poteaux...), les concessions sont perceptibles à travers les groupements volontaires de tombes couvrant une surface similaire de part et d'autre des édicules.

Concernant les secteurs II et III, la limite sud de ces concessions est matérialisée par la façade des édicules, le long d'un espace exempt de tombe que nous interpréterions comme un probable « trottoir ». Si des sépultures sont implantées dans cette zone, elles relèvent d'une période largement postérieure : c'est le cas pour la SP 220, dont la datation ne remonterait pas avant la moitié du I^{er} siècle et la SP 250 qui ne serait pas antérieure au II^e siècle. Bien que les autres sépultures n'aient pu être précisément datées (SP 275 et 173 au nord de la voie et SP 272 et 156 au sud), il semblerait que celles-ci correspondent également à une phase d'occupation postérieure à celle des premières implantations.

En réduisant la focale sur les sépultures elles-mêmes, des groupes de tombes apparaissent et pourraient correspondre à un découpage de différentes concessions, peut-

être selon des modules similaires, tel que cela a pu être observé dans l'habitat lors de l'installation coloniale³⁰.

▪ **Au nord de la voie littorale – Secteur II (Planche 6-10 : A à D)**

La question de la division de cet espace funéraire de manière préétablie se pose. Les dimensions de l'édicule 206 offre un premier indice : il mesure environ 6 pieds, soit environ 1,20 m, en façade, de même qu'en profondeur. Il s'agit de savoir si la concession dont il relève est plus vaste, ou bien limité à la surface couverte par le monument. Pour cela, la liaison avec d'autres tombes autour - basée sur la chronologie mais aussi les dépôts de mobilier - est fondamentale. La borne située en arrière³¹, dans la sépulture 205 permet de conférer une profondeur de 12 pieds, depuis la façade du monument 206. Partant de ce point de repère et suivant une parallèle à la ligne de façade des monuments, cette ligne pourrait correspondre à une des limites initiales de la zone funéraire. Celle-ci n'entame aucune des sépultures présentes et s'aligne sur la façade nord de l'édicule 232.

En procédant à un découpage normalisé de 12 pieds par 12 - soit approximativement 3,60 m de côté comme pour la concession de Iulius Nessus – des limites se dessinent entre les édicules. Je propose de restituer une division de l'espace selon quatre modules principaux que j'ai nommé A, B, C et D dans le discours au nord de la voie, puis E, F, G, H, I, J au sud de la voie.

En observant les informations que livrent les sépultures du module « A », les SP 205 et 216 présentent un matériel similaire, de nombreux balsamiques brûlés. Mais il n'est pour autant pas possible de lier SP 216 avec la SP 205 à cause de son état de conservation lacunaire et de l'absence d'étude approfondie du matériel incluant la recherche de collages.

La concession que j'ai nommée « B » livre plus d'informations : les édicules 165 et 166 sont les premiers à avoir été implantés au sein de cet ensemble. Ils ont été élevés de part et d'autre d'un espace libre, qui pourrait suggérer l'existence d'un accès dans les premiers temps, obstrué par la suite par les SP 169 et 226. En leur centre, une fosse accueille un vase-ossuaire en céramique en pâte calcaire fermé par un couvercle. L'un d'eux (165) livre un petit bronze de Marseille³². L'aire de crémation 219, accolée à l'édicule 166, a livré quelques éléments en os se rapportant à un lit dans la SP 166 : l'individu présent dans l'édicule a sans doute été brûlé à cet emplacement, sur un bûcher présentant un lit en os ouvragé, avant que ses restes ne soient prélevés puis placés dans la fosse de l'édicule.

³⁰ Un découpage rigoureux a été réalisé lors de l'extension de la ville selon le réseau B, qui a pu être partiellement établi lors des fouilles et études du Clos de la Tour. L'« espace a été découpé de façon parfaitement régulière et orthogonale afin de pourvoir à son urbanisation » (Rivet *et al.* 2000, 134).

³¹ Ce bloc avait d'abord été interprété dans le catalogue comme un probable marqueur de tombe. Mais sa morphologie générale laisse envisager qu'il puisse s'agir d'une borne, au regard de celle mise au jour au sud (191) et de celle du Pauvadou.

³² Non mentionné dans le catalogue des sépultures, car les données ne sont parvenues qu'en Juillet 2018 (Étude J. Collombet, Archéodunum).

Plusieurs tombes ayant fait partie de la concession se pressent contre les structures maçonnées. Un premier ensemble est constitué par les SP 209 et 215, au nord de l'édicule 165 : elles présentent toutes deux un vase-ossuaire en céramique à pâte calcaire, des balsamiques brûlés en verre et céramique et d'autres non brûlés en verre. Quelques éléments résiduels se rapportant à un lit brûlé sont présents dans le comblement des fosses et dans l'ossuaire. La SP 165 en a livré un fragment également. Ces éléments de lit demeurent difficiles à interpréter du fait de la présence de l'aire de crémation à proximité immédiate, sur laquelle le défunt de la SP 166 a été brûlé. Il s'agirait d'une pollution, les éléments ayant pu être transférés accidentellement dans la tombe, plutôt que des crémations successives sur une aire commune avec la SP 166 (?). En suivant cette hypothèse, l'édicule 166 serait le premier à se mettre en place. En avant, sur l'espace collatéral de la bande de roulement de la voie, a été identifiée une structure arasée (SP 173) qui présente certaines caractéristiques avec les fosses liés aux cérémonies commémoratives : aucun reste osseux n'a été identifié mais le comblement livre des balsamiques et des objets brisés (un bol en céramique).

Le lien entre les deux édicules n'est pas non plus clairement avéré ; il n'est pas exclu que les deux ensembles aient fonctionné de manière distincte. Cette hypothèse modifierait la vision proposée des concessions en intégrant des subdivisions supplémentaires, et des dimensions de seulement 6 pieds par 6.

Les sépultures 169 et 226 se distinguent de l'ensemble : elles ne sont représentées que par le dépôt d'un vase-ossuaire en céramique modelée et fermé par un couvercle. Aucun dépôt de mobilier ne leur est associé, de même qu'aucun élément brûlé n'a été découvert au sein des vases-ossuaire. Leur implantation, très proche l'une de l'autre et postérieure aux édicules, ainsi que leur configuration similaire permettent d'établir un lien entre ces deux tombes. En outre, ces sépultures, par leur emplacement particulier et leur configuration générale pourraient être légèrement plus tardives et avoir obstrué l'accès à la concession entre les deux édicules. Elles se démarquent également au sein du lot par la présence de céramique modelée, alors que les tombes dans l'emprise de cette probable concession ne présentent que des vases à pâte calcaire.

La sépulture SP 211, à l'arrière de l'édicule 165, serait plus tardive, comme l'atteste le remploi de blocs équarris provenant des édicules alentours. Celle-ci suggérerait alors une implantation postérieure à la fin du 1^{er} siècle, après l'abandon de ces monuments. Le comblement a livré également des fragments d'os ouvragés et des balsamiques fondus provenant de l'aire de crémation 219, qu'elle recouperait dans son angle sud-est.

L'ensemble « C » est marqué par la présence d'un petit *monumentum* en front de voie : l'édicule 230 accueille un ossuaire en plomb dédié aux restes osseux du défunt. Autour ont été déposées plusieurs sépultures secondaires de crémation (SP 224, 154A, 228) ainsi que l'inhumation d'un jeune immature (SP 240). Tous ces dépôts sont similaires : les restes osseux du défunt sont placés dans un vase-ossuaire et les dépôts primaires sont très rares,

voire absents, et les dépôts secondaires, inexistant. Le jeune immature ne présente également aucun dépôt d'accompagnement. La volonté marquée de rassembler ces sépultures autour du monument et l'absence systématique de dépôts dans les tombes permet de mettre en évidence un groupe, sans doute familial comme le suggère la présence d'un immature dans l'ensemble. J'écarte de ce groupe la sépulture SP 220 qui contient de nombreux dépôts de mobilier et qui est implantée en avant du monument, sur l'espace public, ce qui attesterait une implantation plus tardive.

La question d'un lien entre cet ensemble et les sépultures SP 231 et 243 se pose mais leur état de conservation ne permet pas de définir leurs modalités d'implantation. La première, SP 243, a pu s'installer au sein d'un monument totalement arasé par la suite. Elle n'est représentée que par un dépôt de résidu de crémation, qui est entamé au-dessus par la SP 231, qui apparaît totalement éclatée. Il n'est pas exclu qu'il ne puisse s'agir que d'un seul et unique ensemble. Quoiqu'il en soit, la présence de nombreux éléments de mobilier brûlé et du dépôt du résidu suggèrent qu'il s'agit d'un ensemble distinct, d'autant qu'un espace exempt de tombes distingue les deux ensembles au sol.

La zone que j'ai nommée « D » présente un premier ensemble remarquable concentré autour d'une structure maçonnée en retrait par rapport à la voie. Deux inhumations de jeunes immatures y sont présentes (SP 232 et 245) ainsi qu'une crémation secondaire présentant deux balsamiques en céramique appartenant à un sujet adulte (254). Les deux sujets ont fait l'objet de nombreux dépôts d'accompagnement remarquables au sein de l'espace funéraire : ils présentent tous deux des clochettes en bronze se rapportant sans doute à un *tintinnabulum* ainsi que des bijoux. Le plus jeune (0-1 an dans la SP 232) est accompagné d'un pendentif en argent avec une représentation phallique, tandis que le second fait l'objet d'un dépôt plus riche avec un bracelet en argent et un anneau en argent (SP 245 ; 1-4 an). Le sujet le plus grand a été placé dans un coffre de bois, tandis que la documentation lacunaire n'a pas permis de mettre en évidence le mode de décomposition du sujet le plus jeune. Mais les configurations différentes des sépultures, la probable contemporanéité des tombes et la présence d'une structure élevée en pierres sèches autour de ces tombes permettent de suggérer un ensemble familial : deux jeunes enfants et un parent, inhumés ensemble ?

À la droite de ce groupe, cinq crémations secondaires ont été identifiées (SP 154B, 262, 267, 269 et 247). Elles présentent des caractéristiques communes dans leur aménagement : les fosses sont creusées dans les argiles - alors que les autres sépultures sont implantées préférentiellement dans la roche – et reçoivent systématiquement un dépôt de résidu de crémation comprenant des balsamiques brûlés en céramique. La configuration générale de ces structures les distingue des autres ensembles et suggère un regroupement volontaire, légèrement plus tardif, au cours de la première moitié du I^{er} siècle.

▪ **Au sud de la voie littorale – Secteur II (Planche 6-10 : E à K)**

Au sud, les structures maçonnées permettent de confirmer partiellement les hypothèses émises pour le nord de la voie. Un long mur, dont l'érection a été réalisée en plusieurs phases³³, parallèlement à la voie, pourrait correspondre à une construction progressive, au fur et à mesure de l'occupation des concessions³⁴. L'espace qu'il délimite depuis la bordure du trottoir (défini par l'alignement des enclos 212 et 138 et des sépultures à inhumation 155 et 274 puis 181) présente une largeur d'approximativement 3,60 m, soit de nouveau 12 pieds romains. À l'arrière de ce mur, les tombes sont également rigoureusement implantées sur une largeur que je pourrais définir de douze pieds également.

Concernant la subdivision interne, comme au nord de la voie en face, la situation est complexe. Si je m'appuie sur l'orientation des concessions dans l'axe de celles que j'avais dessinées au nord, elles pourraient partiellement coïncider topographiquement avec plusieurs groupes implantés dès la fin du I^{er} siècle avant n.è.

À l'est, deux ensembles se distinguent autour des édicules 138 et 212 que j'ai nommé « E ». Le premier, SP 138, livre un vase-ossuaire de production italique associé à huit balsamiques brûlés et un exemplaire non brûlé. Ces dépôts rappellent ceux de la sépulture implantée à proximité immédiate : il s'agit de la SP 148 qui conservait un vase-ossuaire en céramique de production locale mais aussi des balsamiques non brûlés en céramique. Les fosses sont implantées au plus près de la voie et sont profondément creusées dans la roche. Elles reçoivent un ossuaire toujours calé par des blocs. Leur proximité topographique, leur contemporanéité (au tournant de l'ère) et leur configuration générale (dépôt d'un vase ossuaire sans les résidus dans une fosse profonde, avec un blocage de l'ossuaire) permet ici de lier ces deux tombes. Nous serions en présence d'un couple dont le premier individu décédé fait l'objet d'un monument funéraire contre lequel est placé la tombe du second sujet, mort postérieurement (?). En arrière, la sépulture SP 141 se distingue clairement de cet ensemble et serait plus tardive : sa position à cheval sur les limites probables de la concession, la configuration différente de la tombe (dépôt de résidu) et un mobilier différent pourraient aller en ce sens.

La zone autour de l'édicule 212 fonctionne de la même manière : la tombe est seulement représentée par un vase-ossuaire en céramique à pâte calcaire sans aucun dépôt. La sépulture 149, implantée contre l'édicule, présente également un vase-ossuaire fermé par un couvercle et est accompagnée par plusieurs dépôts de mobilier. Son profond enfouissement, contre l'édicule, la présence d'une monnaie, un bronze au Capricorne frappée à Fréjus, permettraient de proposer un lien avec la sépulture SP 212 malgré une configuration générale différente. En effet, cette dernière tombe conserve un dépôt de

³³ Information orale C. Gébara (Avril 2018).

³⁴ Les différents tronçons du mur n'ont pu être indiqués sur le plan.

résidu placé autour de l'ossuaire. Mais elles présentent toutes deux une datation assez haute et une proximité recherchée dans leur implantation. La sépulture 132, à proximité pourrait appartenir à cet ensemble également (dépôt d'un vase-ossuaire avec deux cruches). La sépulture 131 en revanche se démarque de cet ensemble par son dépôt de résidu placé dans une amphore de Bétique et la multiplication des dépôts d'accompagnement : soit elle appartient à cette « concession » et sa présence révèle la variabilité des gestes au sein du même ensemble, soit la sépulture est plus tardive et vient s'immiscer dans cette concession antérieure vers le milieu du I^{er} siècle (réoccupation de la concession ?). Cet ensemble accueille également la sépulture d'un canidé.

Dans tous les cas, malgré l'absence de limites matérielles, ces deux ensembles, sans doute contemporains, se démarquent topographiquement par l'absence de tombe(s) au centre de l'espace « E ». Les abords de la voie ont été privilégiés pour l'implantation des sépultures les plus anciennes et du *monumentum*. Il est possible que l'espace vacant, à l'arrière des édicules, ait été plutôt dédié à la crémation du corps dans les premiers temps, comme cela a été observé pour l'édicule 166 au nord de la voie (*cf. supra*).

Au tournant de l'ère, une nouvelle concession « F » paraît avoir été occupée également par deux inhumations. La SP 155 est celle d'une femme dont la sépulture a fait l'objet d'un soin très particulier : son corps est déposé d'abord dans un sarcophage de plomb protégé par un coffrage de *tegulae*. Elle reçoit de nombreux balsamiques et un miroir volontairement cassé. Le second sujet, également adulte mais de sexe indéterminé, fait l'objet de dépôts similaires : autour du corps, placé dans un coffre cloué en bois, étaient déposés de nombreux balsamiques en céramique et en verre. Les deux tombes reçoivent chacune un petit bronze³⁵. La partie supérieure de la fosse de la SP 174 était couverte de blocs qui pourraient se rapporter à la destruction d'un petit édicule avec stèle. Datées du début du I^{er} siècle, ces deux tombes côtoient des crémations ; elles expriment ici le choix spécifique de l'inhumation pour ces deux individus, sans aucun doute liés l'un à l'autre (lien familial ?).

En se dirigeant vers l'ouest, l'absence de délimitation matérielle accentue la difficulté de lecture de la division de cette zone funéraire. Dans l'espace « G », l'inhumation d'un sujet immature (SP 208) est implantée à proximité d'un ensemble de crémations secondaires : à l'est, SP 140 A et B, 213 et 204 et, à l'ouest, SP 197, 189, 217 et 164. Malgré la différence de traitement du corps, un lien pourrait exister entre les sépultures 208 et 213, qui présentent les mêmes dépôts : un petit bronze d'*Antipolis*³⁶, une cruche mais également de nombreux

³⁵ Les informations plus précises sur ces monnaies ne sont parvenues qu'en juillet 2018. Pour la tombe 155, elle n'est signalée dans le catalogue que dans les dépôts indéterminés car la localisation précise est inconnue. Pour la sépulture 274, je n'en avais pas connaissance jusqu'à l'étude de J. Collombet. Le choix de deux petits bronzes, sans doute identiques, restitue un geste spécifique commun à ces deux tombes.

³⁶ Idem que *supra*. Pour la SP 213, la monnaie est identifiée comme bronze de *Massalia* dans le catalogue (étude C. Brenot et C. Gébara) mais l'étude de juillet 2018 de J. Collombet la détermine comme petit bronze d'*Antipolis*. La monnaie de SP 208 n'était pas identifiée

balsamiques en céramique pour chacune de ces deux tombes. À cet ensemble, pourrait être liée la SP 204 qui livre une lampe à huile de type Bussière et des perles comme dans la tombe SP 208. Les deux sépultures SP 140 A et B sont plus difficiles à analyser du fait de leur mauvais état de conservation. C'est leur implantation topographique au sein du groupe qui permet d'appuyer l'hypothèse que les individus aient appartenu au même groupe.

Les liens avec les sépultures à l'ouest sont plus ardues à établir du fait de la destruction partielle des tombes. La plus ancienne semblerait être la SP 217 dont le réceptacle des restes osseux est un vase importé (sans doute italique) associé à de nombreux fragments de balsamiques brûlés. La fosse est creusée profondément, jusqu'à la roche, comme c'est le cas pour les sépultures dans les édicules (SP 212 ou 138 par exemple) ou en lien avec ceux-ci. La SP 202 présente une configuration similaire et pourrait se raccrocher à cet ensemble. Les autres sépultures (SP 197, 198, 189 et peut-être 164 plus à l'ouest ?) présentent des données trop partielles. C'est principalement leur regroupement au contact des précédentes qui permet de les intégrer à ce groupe de tombes.

Pour cet ensemble, il demeure difficile de définir s'il résulte de l'implantation de deux ou bien d'un seul groupe dont la concession serait plus étendue. Celle-ci se limite à l'est grâce à la présence des deux inhumations et à l'ouest par la stèle 191, au-devant du sarcophage de grès 181.

Cette nouvelle concession funéraire, nommée « H » est signalée aux abords de la voie littorale par la présence d'une borne (191) et d'un sarcophage recevant le corps d'un enfant entouré par six balsamiques en céramique et un petit bronze indéterminé (SP 181). La sépulture SP 282, à proximité, pourrait lui être contemporaine d'après la présence d'éléments en os travaillé pouvant se rapporter à un éventuel placage de lit et de nombreux balsamiques en céramique, ce qui lui confère une datation haute. En avant de ces deux tombes, a été implantée la SP 272 sur le trottoir, soit un espace public, ce qui semblerait attester une datation plus tardive malgré l'absence de données la concernant.

En arrière du mur, les groupes sont plus difficiles à distinguer. Un premier groupe semblerait être représenté par deux inhumations de jeunes immatures (SP 271 et 283) et trois crémations secondaires (SP 179A et B et 238). Ces sépultures appartiendraient à une période légèrement plus tardive que celles de la création de la concession : la tombe 179A appartenant à une affranchie du nom de Nymphe serait datée de la seconde moitié du 1^{er} siècle. Les sépultures sont également implantées sur la limite arrière des concessions installées en front de voie, dans le prolongement du mur ; ce choix impliquerait que ces tombes ne respectent plus la division mise en place au tournant de l'ère.

À proximité, deux sépultures de crémation de sujets immatures (SP 314 et 316) pourraient être associées à l'ère de crémation 137. Cette dernière livre des balsamiques en céramique que l'on identifie dans la SP 316. Cet ensemble pourrait être daté d'une période

jusqu'à présent. J. Collombet la détermine également comme un bronze d'*Antipolis*. Le choix, par deux fois, de cette monnaie apparaît encore comme très spécifique au regard des autres exemplaires découverts sur le site de Saint-Lambert.

relativement haute (présence d'une céramique sigillée italique dans la SP 314) et se distingue du précédent par la distinction du traitement du corps concernant les sujets immatures.

En passant à l'arrière du mur parallèle à l'axe routier, une seule concession semble avoir été matérialisée comme un enclos : il s'agit de l'ensemble identifié sous la concession « I ». Quatre structures secondaires y ont été identifiées dont trois correspondent à un dépôt de résidu dans une amphore de Bétique. Le mobilier n'offre que peu d'éléments d'interprétation supplémentaire, en raison d'un fort arasement des niveaux.

Pour les autres ensembles, « J » et « K » les données trop lacunaires et l'état de conservation ne permettent pas de mettre en évidence d'éventuelles divisions dans l'espace.

Bien que je sois consciente que cette approche demeure encore fortement lacunaire, je ne pouvais ignorer certains éléments relatifs à la présence de ces groupes lors de la première phase d'implantation. Les zones funéraires de Saint-Lambert apparaissent bien structurées dans l'espace dès la période augustéenne. Seule l'étude approfondie du mobilier et le réexamen des ossements³⁷ pour la recherche de collages, permettraient d'alimenter ces premières pistes de réflexion.

▪ **Un secteur dédié aux immatures (STL80 – Secteur II Nord ; Planche 6-10)**

Si quelques immatures sont intégrés aux concessions familiales mises en place sous l'ère augustéenne, un secteur en arrière de ces concessions leur est spécifiquement dédié³⁸. Il semble se mettre en place au cours de la première moitié du I^{er} siècle et il accueille sur une surface relativement restreinte six sépultures (SP 256, 257, 258, 259, 260 et 266). Il n'est pas exclu que les sépultures SP 232 et 245 aient pu appartenir à cet ensemble également, mais l'édification d'un *monumentum* et la proximité de la SP 254 m'a conduit à interpréter plutôt la présence d'une concession funéraire, d'autant que les dimensions du monument correspondent aux subdivisions que j'ai précédemment proposées. Ces enfants, dont l'âge est compris entre 0 et 4 ans, ont tous fait l'objet d'une inhumation est-ouest ou sud-est/nord-ouest. La variabilité des dépôts et des modes d'inhumation permet d'affirmer qu'ils relèvent sans aucun doute de groupes familiaux différents dans un espace commun qui leur est dédié. Leur absence remarquable auprès de certains édicules permet aussi d'envisager que ceux-ci soient liés aux sujets adultes présents dans les *monumenta* (concessions liées

³⁷ Que je n'ai pu envisager dans le cadre de mon étude car je n'ai pas eu connaissance des contextes stratigraphiques, ni les plans au moment de l'étude ostéologique.

³⁸ Je ne lui confère pas l'ampleur décrite dans la publication de C. Gébara et I. Béraud en 1993 (Gébara, Béraud 1993), d'après les données disponibles et ma vision du parcellaire antique. Le secteur II nord ne correspond pas à un secteur partiellement dédié aux tombes d'immatures. Celles-ci sont simplement intégrées de différentes manières au sein des zones funéraires, qu'ils soient brûlés ou inhumés : soit dans le cadre privé des concessions funéraires auprès de leurs proches, soit dans un secteur qui leur est effectivement dédié à la surface restreinte mais réservé à la pratique de l'inhumation.

aux édicules 165 et 166 ou bien 138 et 212 par exemple) mais que leur inhumation ait fait l'objet de pratiques spécifiques. Si les *monumenta* relèvent de groupes familiaux différents, leur édification très localisée au sein du gisement permet de percevoir la présence d'un groupe cohérent qui s'est démarqué topographiquement (*cf. infra*). L'inhumation d'immaturs à proximité pourrait être liée à ces groupes, d'autant qu'aucun autre secteur similaire n'a été identifié au sein des zones funéraires de Saint-Lambert.

Deux autres sépultures (SP 236 et 244) témoignent également d'un rapprochement volontaire. Deux sujets jeunes (0-1 an) ont été inhumés à proximité l'un de l'autre, en zone arrière des concessions, au même niveau que le groupe précédent. L'absence de datation pour ces sépultures ne permet pas de les rattacher à une phase d'occupation avec plus de précision.

▪ ***En se dirigeant vers le carrefour des voies aurélienne et littorale (STL80 – Secteur III ; Planche 6-11)***

Le secteur III, où l'occupation est moins dense qu'en secteur II, est également caractérisé par la présence de groupes distincts.

Au nord de la voie, à l'arrière de la construction 290, les sépultures SP 307, 308, 309, toutes trois des dépôts mixtes de crémation, présentent de nombreuses similarités dans leur configuration générale et les dépôts de mobilier. Les lampes à huiles, les plats et les cruches y sont systématiquement représentés. Ces sépultures pourraient être rattachées à la seconde moitié du I^{er} siècle. La sépulture SP 288 en revanche se distingue de l'ensemble par la présence d'un coffrage en amphore, sans qu'il ne soit pour autant possible de la dater. Il n'est également pas possible de leur assurer un lien avec la construction monumentale 287 contre laquelle elles s'appuient.

Au sud de la voie, un premier groupe se distingue à l'ouest : SP 295, 296, 298 et 313. La sépulture SP 295 pourrait avoir bénéficié de l'érection d'un petit *monumentum*. La SP 295 est implantée dans une fosse autour de laquelle de nombreux blocs épars ont été identifiés suggérant la présence d'un édicule détruit. Son implantation au plus près de la voie, la présence d'une monnaie augustéenne et d'un balsamaire en céramique pourrait rattacher cette sépulture à une date haute, tout comme les tombes du secteur II. La tombe 296, implantée à proximité, conserve la même monnaie dans l'ossuaire. Les liens avec les deux autres crémations secondaires sont plus difficiles à établir du fait du fort arasement, tout comme l'inhumation 299. Pour cette dernière, le respect de l'espace de circulation piéton et son implantation au plus près de la voie pourrait aller dans le sens d'une date haute également (?).

Le second groupe, visible au sud de la voie est représenté par les tombes SP 285, 286 et 293. La sépulture SP 285 est celle d'un immature d'environ 10 ans déposé dans un coffre de grès où étaient mêlés de nombreux dépôts primaires à ses restes osseux. Deux monnaies faisaient également partie de cet ensemble : un as de Tibère mais surtout un petit bronze

d'*Antipolis*³⁹ dans la SP 285. La SP 293 est trop arasée pour aller plus loin dans son interprétation. Mais c'est en observant la SP 294 que j'ai pu proposer un lien entre les SP 286 et 285 : en effet, l'ensemble est partiellement perturbé par le creusement de cette fosse-bûcher après le second tiers du II^e siècle. Le comblement de cette dernière livre justement un petit bronze indéterminé⁴⁰, résiduel et qui pourrait provenir de la SP 286. Le choix spécifique de ces deux monnaies permettrait ainsi de proposer un lien entre ces tombes.

Le troisième et dernier groupe identifié est implanté contre le monument 312, et est constitué par les sépultures SP 300, 306 et 301. Malheureusement l'état de conservation et les données disponibles ne permettent pas d'analyser ces sépultures. La SP 305 implantée entre ces deux concessions est également quasi détruite. Il n'est pas non plus permis d'établir un lien formel avec le monument 312.

Malgré ces données lacunaires, le secteur III de STL80 semble donc avoir également fait l'objet d'une division parcellaire pour la constitution des concessions funéraires, perceptible au travers des liens proposés entre les sépultures. Au sud, l'occupation funéraire n'excède pas une largeur de plus d'une dizaine de mètres, dans le prolongement de ce qui était observable au nord.

▪ ***Les enclos : vers un nouveau découpage parcellaire ?***

La difficulté de lecture et de restitution de ces concessions est inhérente à sa probable modification et son évolution au cours du temps. C'est notamment ce qu'illustre la mise en place plus tardive des enclos (dont les mesures en façade sont d'approximativement de 5 m) entraînant sans doute une modification de la trame dans ce secteur, dans le respect des sépultures antérieures (exceptée la sépulture 178, détruite par l'édification de l'enclos E). Cette nouvelle forme de monument ne semble pas apparaître avant la première moitié du I^{er} siècle comme en témoignent les deux exemplaires mis au jour à STL80 (Secteur II – enclos E et J). Mais leur construction non documentée ne permet pas d'émettre clairement des similarités pour leur édification au-delà de leurs dimensions, ni même un programme commun de lotissement. Bien plus vastes que les concessions antérieures, ils ne sont pas pour autant destinés à accueillir plus de sépultures : l'enclos E ne présente qu'une réduction en son centre tandis que le second enclos (J) rassemble seulement trois sépultures. Ils marquent surtout, au niveau du secteur II, la modification de la trame antérieure, même si l'un d'eux respecte encore l'espace public, sur les bords de la voie. Le second s'oriente sur le tracé probable d'une autre voie.

³⁹ Identification juillet 2018, J. Collombet (non modifié dans le catalogue).

⁴⁰ Cette monnaie avait été identifiée comme un bronze de Marseille lors de la première étude par C. Brenot et C. Gébara. Intégré comme tel dans cette version du catalogue. Identification juillet 2018, J. Collombet (non modifié dans le catalogue).

▪ **De nouvelles modifications vers la fin du I^{er} siècle**

Au cours du II^e siècle, ces concessions mis en œuvre au début de l'occupation funéraire ne semblent plus être respectées au vu de l'organisation plus anarchique des sépultures qui investissent de nouveaux secteurs sur le site de STL80 ou des espaces vacants laissées par les occupations antérieures.

C'est le cas par exemple, dans le secteur II, autour de l'enclos J, de l'implantation de la tombe 255B sur la 255A et SP 235 vers la fin du I^{er} siècle.

Des groupes se distinguent également vers la fin du I^{er} siècle : c'est le cas pour les SP 184 et 185 auxquelles sont associées sans doute les SP 221 et 178, au nord des concessions de la première moitié du I^{er} siècle (Espace « A »). Deux groupes se démarquent au cours de la même période. Le premier est constitué par les sépultures SP 174, 175, 190 et 195 et le second apparaît plus vaste avec dix structures secondaires (158A, 162, 163, 182, 180, 188, 193, 231, 261 et 267) et perturbe une tombe-bûcher antérieure (SP 158B). Leur organisation ne permet plus de distinguer clairement la présence d'une concession funéraire bien délimitée.

Il en va tout autrement sur le site de SL06, plus au nord. Les sépultures sont implantées selon l'orientation de celles du I^{er} siècle, avec un déplacement vers le nord. Et cette orientation diffère de celle des structures plus en aval, en zones 3 et 2⁴¹. Les groupements laissent envisager la pérennisation de cette zone sépulcrale selon des modalités différentes et dont les limites demeurent inconnues à l'heure actuelle.

▪ **Un cas problématique (STL80 – Secteur I ; Planche 6-12)**

Je ne peux traiter le secteur I, pour lequel les données et l'état de conservation des sépultures ainsi que l'absence d'études spécialisées des éléments de mobilier freinent le pas de développement d'une telle réflexion. J'ajoute que la vision de ce secteur I est incomplète du fait de l'absence de fouille exhaustive.

Les données disponibles pour ce secteur semble témoigne d'une disposition plus anarchique des sépultures entre le I^{er} et le II^e siècle et l'absence de structure bâtie accentue la difficulté de lecture des paramètres ayant présidé à leur implantation. Cela pose la question de l'ouverture d'une plus vaste parcelle à une population ayant géré de manière différente cette zone funéraire. Cette hypothèse peut être corroborée, du moins partiellement, par la pratique plus importante de l'inhumation dans ce secteur, mais également de la crémation sous une forme différente avec l'édification de bûchers en fosse au nord-est (SP 20 notamment).

⁴¹ Le plan publié en 2011 présente une inversion dans la numérotation de ces deux zones. Le secteur méridional est bien le 2 et le central, le 3 (Cotto 2011).

▪ **Le site de SL06 (Planche 6-13 et 14)**

Concernant le site de SL06, outre la zone 2 qui livre la concession rattachée à Iulius Nessus (*cf. supra* –I.6.2.), la lecture est complexe à réaliser du fait de l'absence totale d'élément matérialisant un quelconque parcellaire antique (fossé, drain...). Les inhumations, par leur orientation, offrent quelques maigres indices mais les regroupements demeurent ardu à identifier pour plusieurs raisons : du fait de l'arasement de très nombreuses sépultures (c'est le cas pour la quasi-totalité des sépultures dégagées dans la moitié nord de la zone 3) mais également de l'absence de dépôt d'accompagnement dans la plupart des tombes.

Un ensemble se détache par sa datation relativement haute dans la zone 1 : il inclue les bûchers en fosse SP 1007 et 1010, la crémation secondaire 1011, probablement la SP 1066 (détruite) et l'inhumation d'un jeune immature SP 1021⁴². Cet ensemble aurait été mis en place dans le premier tiers du I^{er} siècle (datation par le mobilier). Ces sépultures sont marquées par le dépôt systématique et en nombre de balsamiques en verre et parfois céramique. Ce groupe pourrait être contemporain de celui de Iulius Nessus et offre quelques similarités : les tombes liées à la crémation conservent peu de dépôts tandis que le sujet immature en présente en plus grand nombre, à l'instar de ce qui est observable dans la concession du triérarque. De nouveau, le statut inférieur de ces sépultures est induit par la distance avec la voie et l'absence de monumentalisation de la concession.

D'autres sépultures éparses témoignent d'une datation dans la première moitié du I^{er} siècle mais aucun groupe ne peut être identifié. Il s'agit des SP 1002, 1003, 1008, 1045 et 1049. Le bûcher 1019 est daté de la seconde moitié du I^{er} siècle et pourrait être contemporain des inhumations 1183 et 1184. L'arasement des vestiges prive d'informations sur un certain nombre de sépultures de cette zone : SP 1001, 1186 (antérieures aux SP 1183 et 1184), 1051, 1118 et 1042.

À partir de la seconde moitié – peut-être la fin – du I^{er} siècle et au cours du II^e siècle de n.è., l'organisation de l'espace funéraire SL06 se modifie. Les sépultures, principalement des bûchers en fosse et des inhumations, présentent une organisation linéaire. Les dépôts de mobilier sont faiblement représentés et semblent connaître une uniformisation générale, quel que soit le traitement du corps. Seule la SP 1141 fait exception avec pas moins de trois coupelles, une cruche et une monnaie. Les dépôts de mobilier sont représentés par des assemblages spécifiques : une lampe associée à une monnaie pour les SP 1047, 1079 et 1074. Les deux fosses en pleine terre ne révèlent aucun dépôt d'accompagnement (SP 1096 et 1023). Enfin, la plupart des inhumations ne présentent qu'une seule cruche (SP 1042,

⁴² En réalité, la sépulture est vide au moment de la fouille : les restes osseux de ce jeune sujet n'auraient pas résisté aux dégradations physico-chimiques. Ce cas n'est pas isolé en Gaule Narbonnaise. L'intégralité des sépultures immatures que j'ai fouillées à Richeaume (Puylobier, Bouches-du-Rhône) étaient également « vides » pour les mêmes raisons (Mocci *et al.* 2009).

1024, 1015 et 1017) parfois accompagnée d'un vase à boire (SP 1173). Les inhumations connaissent des dispositifs funéraires peu variables (coffre de bois, quelques coffrages parallélépipédiques de *tegulae*). Cette uniformisation se rencontre également dans les bûchers en fosse, dont les résidus sont couverts par des tuiles posées à plat ou en bâtière. Une sépulture se distingue dans cet ensemble : il s'agit de la SP 1096 qui fait l'objet d'une monumentalisation. Malheureusement, le monument, spolié comme l'attestent les tranchées de récupération, ne permet pas de donner plus de détail sur le statut de cet individu (un homme dont l'âge est compris entre 30 et 59 ans).

Plutôt que de distinguer une zone spécifique à la crémation sur bûcher en fosse (Cotto 2011, 162), je propose d'identifier, dans ce secteur, la présence d'un seul et même groupe - au travers de l'uniformisation des dispositifs, de la datation des tombes et des dépôts de mobilier - dont le traitement du corps est variable (crémation ou inhumation). La présence exclusive de ce type de structure primaire dans ce secteur et leur densité permettent d'envisager que ce groupe se met en place dès le I^{er} siècle et se distingue dès lors de celles de la voie littorale. Les pratiques connaissent une uniformisation au cours du II^e siècle, marqué par la disparition des structures secondaires telles qu'elles sont représentées dans la zone 3, au sud-est, ou sur le site de STL80.

Au cours du I^{er} siècle, il est possible que les sépultures aient été implantées selon des concessions induisant une gestion en petit lot funéraire familial. Cette division de l'espace funéraire semble se modifier au cours du II^e siècle. La nouvelle organisation traduit une gestion funéraire plus large de la part des groupes. Les alignements de tombes permettent d'envisager l'investissement d'une parcelle ouverte plus vaste, spécifiquement dédiée à une population aux pratiques funéraires similaires, duquel sont exclus les sujets immatures, ou peut-être implantés en périphérie (SP 1033). Ces alignements espacés permettent d'imaginer des axes nécessaires à la circulation interne entre les tombes.

I.6.3. Analyse et interprétation des concessions

Bien qu'elles n'aient pas été systématiquement matérialisées – ou que les traces de ces matérialisations ne nous soient pas parvenues – les concessions ont constitué, dès les premières implantations, l'unité de base sur laquelle ont été développées les zones funéraires de Saint-Lambert. L'abandon rapide des secteurs funéraires a permis de cristalliser ces concessions dans l'espace, sans que celles-ci n'aient été recouvertes par des implantations postérieures. Cela suggère également une faible pression démographique et/ou l'existence d'autres zones funéraires autour de l'agglomération. Les concessions sont en effet dédiées à un nombre restreint d'individus dans lesquelles certains sujets semblent avoir été ponctuellement exclus (le cas des immatures qui font l'objet d'une sectorisation au nord de la voie dans le secteur II de STL80). L'étude anthropologique n'a pas

systématiquement permis de fournir les données sur l'âge, voire le sexe⁴³, des individus surtout dans le cas des crémations. Mais les concessions que je restitue, présentent un faible recrutement dans lequel sont parfois intégrés les sujets immatures, selon le choix du groupe familial, et donc selon des pratiques propres à chacun d'entre eux. Le cas du secteur II à STL80, au sud de la voie, est particulièrement intéressant : sur trois à quatre concessions se jouxtant, la variabilité pour une même période est saisissante de l'est vers l'ouest. La première concession (E) fait le choix de la crémation (SP 138 et 212), la deuxième de l'inhumation (F : SP 155 et 274), les troisième et quatrième (G et H), de nouveau le choix de la crémation mais sans expression monumentale. Pour cette dernière, les dispositifs et dépôts de mobilier sont différents et les tombes sont implantées plus en retrait par rapport à la voie. S'il s'avère que les premières concessions font référence à des individus émigrés d'après le matériel déposé dans les sépultures (italiques ?), les deux derniers groupes pourraient correspondre à des populations locales. L'implantation de la tombe respecte la trame initiale des funérailles romaines, voire italiques, mais la conception de la tombe suit un autre schéma, notamment par l'introduction systématique du résidu dans la sépulture.

La distinction topographique de ces groupes est la clé de la compréhension des pratiques funéraires, dans leur variabilité et leur évolution.

Je ne peux pas évoquer le secteur I puisque l'espace n'a été exploré que de manière très partielle. Les quelques sépultures identifiées ne permettent pas de donner une image fiable de l'organisation de cette zone funéraire.

II. LES STRUCTURES FUNÉRAIRES

II.1. La crémation du corps

Sur près de 300 structures liées à la crémation et exhumées sur le site de Saint-Lambert (STL80 et SL06), seule une vingtaine d'emplacements liés à la crémation des corps des défunts a été identifiée, disséminés dans les différents secteurs explorés. Ces structures se rapportent à deux configurations différentes : les aires de crémation et les bûchers en fosse. La distinction entre ces deux types semble révéler deux finalités différentes dans la constitution de la sépulture. Si la première catégorie ne se rattache qu'à une étape des funérailles, la seconde constitue la sépulture définitive.

II.1.1. Variabilité des dispositifs et statut des structures primaires

La subdivision interne des différentes zones funéraires a permis de distinguer différents groupes. Sans pouvoir pour autant évoquer dès à présent des causes - dont sans doute les origines différentes de ces populations - ce sont les pratiques, notamment celle de

⁴³ J'ai totalement écarté les approches basées sur la robustesse des restes osseux pour la diagnose sexuelle, à la fiabilité trop contestable.

la crémation alors largement majoritaire, qui peuvent conduire à déterminer des distinctions socio-culturelles. Bien que la crémation soit la pratique majeure sur le site, la manière de brûler un défunt présente quelques variations sur un même site à laquelle il est possible d'attribuer un statut différent. Deux grandes catégories ont été établies (Planche 6-15).

▪ ***Les aires de crémation : une étape des funérailles***

Le faible nombre de structures liées à la crémation sur les sites de Saint-Lambert (STL80 et SL06), tant par rapport à durée de l'occupation funéraire (deux siècles minimum) qu'au nombre de défunts présents, s'explique par la présence majoritaire d'une catégorie spécifique : les aires de crémation. Il s'agit d'espaces en aire ouverte où la crémation d'un ou plusieurs sujets a été réalisée, sans doute de manière successive. Leur état de conservation est relativement médiocre et les structures - matérialisée la plupart du temps par des épandages cendreux et charbonneux avec des éléments de mobilier brûlés, sur un niveau parfois légèrement rubéfié - se sont révélées particulièrement ardues à mettre en évidence au cours de la fouille⁴⁴. Toutefois, au sein de ces ensembles, une structure implantée sur une butte naturelle dominant la voie littorale (STL80-Secteur I) présente des caractéristiques exceptionnelles : il s'agit de l'aire de crémation collective SP 92 dont les limites ont été matérialisées par des murets et un couloir d'accès, large d'un mètre, aménagé face à la voie. Les nombreux remaniements visibles et les différents niveaux dégagés documentent les utilisations successives (SP 83 et 84). Cette structure a livré des éléments de mobilier, notamment des éléments de tableterie révélant la présence de lits funéraires sur lesquels les défunts ont été brûlés. Grâce à une étude spécifique réalisée sur ce matériel (Béraud, Gébara 1986), des collages ont été mis en évidence entre quelques sépultures découvertes aux alentours, notamment la SP 6 située dans un édicule à proximité. Si elle fonctionne sans doute dès les premiers temps de l'occupation du secteur à la fin du I^{er} siècle avant n.è., cette aire semble rapidement abandonnée dès la fin du I^{er} siècle de n.è. comme le suggère son recouvrement par de nouvelles sépultures. Ce type de structure n'a pas été identifié sur le site de SL06 bien que la multiplicité des dépôts secondaires en atteste la présence à proximité.

▪ ***Les bûchers en fosse : la sépulture du défunt***

La seconde catégorie mise au jour sur les sites de Saint-Lambert correspond à des bûchers en fosse. S'ils se révèlent plutôt rares sur les trois secteurs explorés dans les années 1980 (seulement cinq faits : 20, 158 B, 161, 167 et 294 ; Secteurs I, II et III), le site SL06

⁴⁴ Comme je l'ai signalé dans le chapitre des méthodes de terrain (cf. Chapitre 3), le temps imparti à la fouille n'a pas permis de prendre en compte systématiquement les traces fugaces liées à ce type de structure, bien que de nombreux épandages charbonneux aient été identifiés par les fouilleurs. L'exploitation agricole des parcelles et les passages des engins de chantier ont également largement contribué à leur destruction.

présente une réelle concentration de ces structures au nord-ouest (Zones 1 et 3) avec pas moins de huit structures s'y rapportant, auxquelles j'ai choisi d'attribuer le statut de sépulture (SP 1003, 1007, 1010, 1019, 1047, 1049, 1141 et 3023) ; les six autres structures primaires correspondent également à des bûchers en fosse mais leur mauvais état de conservation ne permet pas de leur attribuer le statut de sépulture avec certitude (SP 1042 ; 1048, 1051, 1074, 1118 et 3073). Néanmoins, il est probable qu'elles l'aient été d'après la morphologie générale de leurs vestiges.

Les fosses, de forme quadrangulaire, sont profondément creusées – ce qui en a permis une meilleure conservation – et leurs parois sont rubéfiées. Certaines présentent également une rubéfaction en surface, sur le pourtour de la fosse, attestant de l'édification d'un bûcher semi-aérien (Cotto 2011, 163). Elles conservent sur le fond de fosse le résidu de crémation comprenant les restes osseux qui ne sembleraient avoir été très peu remaniés dans la majorité des cas. Certaines fosses présentaient des os en connexion (Cotto 2011, 163). Dans deux cas sur le site de STL80, les os semblent avoir été prélevés quasi-exhaustivement après avoir été nettoyés, afin d'être placés dans un ossuaire, lui-même déposé dans la fosse même où le défunt a brûlé (SP 158B et 294). Les dépôts de mobilier sont systématiquement placés au sommet de cette couche, à l'issue de la combustion. Dans sept cas, l'ensemble a reçu une couverture de *tegulae* disposées en bâtière (SP 20 sur le site de STL80 et SP 1007, 1019, 1049 et 1074 sur le site de SL06) ou bien à plat sur les bords de la fosse (SP 1010). Enfin dans deux cas, l'arasement des structures ne permet pas de définir le type de couverture malgré la présence de *tegulae* éparses.

Aucun de ces bûchers n'a livré de témoignage attestant l'existence d'un aménagement de surface. La cause de cette absence peut évidemment être imputée à l'arasement des structures. Mais les tubes à libations, dont la base devrait être installée au contact du défunt dans la sépulture, ne semblent pas avoir été mis en place. Il n'est pas exclu que des systèmes en matériaux périssables aient pu exister mais ils n'ont pu être identifiés, tout comme d'éventuels dépôts de surface.

II.1.2. Le défunt et son bûcher

La distinction concernant le statut des structures primaires, précédemment évoquée, est également confortée par la représentation du ou des défunts au sein de chacune des structures. Les résidus présents dans les aires de crémation - ne constituant qu'une étape dans les funérailles : celle dédiée à la crémation du corps - ne conservent que quelques grammes de restes osseux (entre 9 à 300 g ; Planches 6-15 à 17). Ces masses pondérales, plutôt faibles, trouvent plusieurs causes : l'état de conservation des structures, les processus taphonomiques les plus divers (exposition à la pluie, aux vents, labours agricoles), les méthodes de prélèvement, mais surtout le prélèvement partiel des os pour être déposés

dans les sépultures⁴⁵. Ces structures ont pu connaître un usage unique ou bien des crémations successives. Mais la forte fragmentation des restes osseux n'a pas toujours permis de renseigner ces utilisations par la présence des os de plusieurs défunts. Ce paramètre a été mis en évidence surtout par l'étude du matériel, notamment des vestiges de lits funéraires en os précédemment mentionnés, qui a permis de relier plusieurs sépultures à l'aire de crémation collective ST 92⁴⁶ dans le secteur I de Saint-Lambert.

Les données ostéologiques sont bien plus importantes pour les fosses-bûcher qui constituent dans la très grande majorité des cas, la sépulture de l'individu. Cela s'explique par le creusement d'une fosse qui permet une meilleure conservation du résidu, enfoui et donc protégé. Ensuite, parce que la structure devenant la sépulture ne nécessite pas un prélèvement osseux ; le sujet apparaît de manière relativement complète. Toutefois, la quantité n'est pas synonyme de qualité : les méthodes anthropologiques portant sur l'âge et le sexe des sujets n'ont pu être mises en œuvre du fait de la fragmentation des restes osseux. Seuls les restes osseux d'une sépulture ont pu faire l'objet d'une estimation de l'âge au décès entre 30 et 59 ans (SP 158B de STL80). Sur le site de SL06, quand la structure est relativement bien conservée et qu'elle n'a livré les restes que d'un seul sujet adulte, le poids moyen est de 1462,4 g (sept structures retenues, conservant entre 965,4 et 1881,7). Pour STL80 80, les deux sépultures conservant le plus de restes osseux livrent un vase-ossuaire (SP 158B avec 1385,5 et SP 294 avec 897,7 g dont 710 g dans le vase-ossuaire). Deux structures sont destinées à des sujets immatures sur le site de SL06, aucune sur le site de STL80 (SP 1049 avec 334,2 g pour un *Infans* I ou II et SP 1141 avec 731,2 pour un *Infans* II). Les masses pondérales recueillies pour ces individus sont assez élevées par comparaison avec les taux de référence. La SP 20 du site de STL a livré peu d'ossements (308 g pour un sujet adulte) du fait de son état de conservation.

Si la plupart de ces structures ne conservent que les restes d'un seul sujet, d'autres en revanche, présentent un NMI de 2. C'est le cas pour la SP 3023 du site de SL06 où deux adultes ont été dénombrés mais l'absence de données précises de fouille et la conservation de la tombe n'ont pas permis de définir si ces sujets ont fait l'objet d'une crémation conjointe ou successive, ou bien encore s'ils ont été volontairement rassemblés à l'issue de la crémation dans la même fosse (ce qui sous-entendrait que l'un de ces sujets aient été brûlé ailleurs). Deux sujets ont aussi été mis en évidence dans la SP 161 où un ossuaire destiné à un défunt adulte a été déposé sur le résidu de crémation lié à un bûcher, destiné quant à lui à un sujet immature. S'agit-il d'un recoupement volontaire ou bien accidentel ? Là encore, les données disponibles n'ont pas permis de trancher.

⁴⁵ Ce fait est par ailleurs corroboré par la quantité de restes osseux conservée dans les vases-ossuaire (*cf. infra*).

⁴⁶ Comme déjà signalé, les études de mobilier n'ont pas été conduites sur ces séries. Je me base sur les lits qui sont les seuls, à l'heure actuelle, à avoir fourni des indices de liaisons entre les aires de crémation et les sépultures. J'espère poursuivre ce travail pour l'ensemble du mobilier afin de mieux appréhender la gestion interne de l'espace funéraire en tissant des liens entre les différentes structures liées à la crémation.

La position initiale du défunt a pu être proposée dans seulement six fosses-bûcher sur l'ensemble des structures dégagées sur le site de SL06. Dans cinq cas, le défunt était placé tête à l'est (SP 1003, 1010, 1019, 1047 et 1118) et un cas, à l'ouest (SP 1049). Pour les autres structures, les multiples manipulations post-crématoires et la perte des restes osseux ne permettent pas de restituer la position initiale. Pour les sites STL80 et PAU, la méthode de prélèvement sans carroyage ne permet pas de mettre en place cette approche.

L'ensemble des éléments présentés ci-dessus permet de mieux caractériser la pratique de la crémation au cours du Haut-Empire à *Forum Iulii*. Malgré un mode opératoire commun, les différentes structures mises au jour se distinguent par leur finalité, certaines devenant la sépulture du défunt, mais également par leur implantation topographique. En effet, les bûchers en fosse sont situés au nord et nord-ouest, tandis que les découvertes aux abords de la voie littorale concernent des aires de crémation en relation avec les sépultures dispersées aux alentours. Ces dernières concernent surtout la toute première phase d'occupation du site. Bien que les deux modes de crémation soit contemporains pour une part, les bûchers en fosse, quant à eux, perdurent au-delà du II^e siècle alors que les aires de crémation tendent à disparaître. Leur regroupement au nord, au contact des inhumations, datées de la même période, permet d'envisager la présence d'un groupe (social ? culturel ?) aux pratiques funéraires différentes qui s'étend sur la longue durée dans un environnement proche.

II.2. Les sépultures : les structures secondaires de crémation

Le corpus des structures secondaires est composé de 249 tombes secondaires à crémation : 191 structures ont été recensées sur le site de STL80 fouillé dans les années 1980 (Planches 6-18 à 21), puis 58 structures ont enrichi ce premier corpus à la suite de l'opération conduite sur le site de SL06 (Planches 6-22 et 23). Quelques sépultures ont été exhumées sur le site de Sainte-Croix 1 mais n'ont pas fait l'objet d'un réexamen (Huynh, Gébara 1980).

Les sépultures, à l'instar des autres sites étudiés, ont été réparties selon différentes catégories. L'état de conservation impacte l'identification typologique des sépultures : la catégorie des dépôts de résidu est sans doute surestimée du fait de l'arasement de certains niveaux, qui ont pu conduire à la destruction, voire la disparition d'un éventuel vase-ossuaire. En outre, ces dépôts de résidu, souvent mal conservés, posent des problèmes d'identification lorsqu'ils livrent très peu de restes osseux : s'agit-il d'une tombe ou bien d'une fosse à rejet ? Aucune fosse n'a été attribuée à cette dernière catégorie sur les sites périurbains.

Les **dépôts mixtes** associent un dépôt de résidu à un ossuaire. Ces dépôts sont représentés par 71 sépultures (Planche 6-24). Le premier site, STL80, en livre 50 exemples répartis sur les trois secteurs fouillés soit 26,2 % de l'ensemble des tombes du site. Dans huit cas, le dépôt a été protégé par une amphore, dans deux cas dans un coffrage de *tegulae* et dans un cas dans un coffre en bois. Le site SL06 a permis d'en exhumer 21 sur les trois zones ouvertes, soit 36,2 % des 58 structures secondaires exhumées, dont seulement trois ont été protégées par une amphore. La présence d'un coffrage/contenant en matériau périssable ne peut être exclue pour d'autres structures mais les données de fouille et l'état de conservation des structures n'ont quasiment jamais permis de les mettre en évidence. Ils ont donc été attribués directement à des dépôts en fosse. Ce type de dépôt n'apparaît jamais à la fin du I^{er} avant n.è. mais semble apparaître peut-être au milieu du I^{er} et semblerait dominer la fin du I^{er} siècle et le début du II^e siècle.

Les **dépôts de vase-ossuaire** sont majoritaires et sont représentés par 97 sépultures (Planche 6-24). Ils se caractérisent par le dépôt d'un seul contenant funéraire dans une fosse dans lequel les restes osseux ont été triés et lavés puis déposés. Ils sont représentés au sein des trois secteurs de STL80 par 85 sépultures soit 44,5 % des structures secondaires du site. Dans trois cas, la sépulture conserve deux vases-ossuaire dans une seule et même fosse, dont un est protégé par un coffrage de *tegulae*. Dans trois autres cas, ce dépôt est également protégé par un coffrage de tuiles et dans un cas l'ossuaire a été placé dans un coffre en grès. Sur le site de SL06, ce type est représenté par seulement 12 structures soit 20,7 %. Ce dépôt apparaît dès les prémices de l'occupation du site et semble perdurer tout au cours de l'occupation.

Les **dépôts de résidu en fosse** sont caractérisés par la présence du résidu de crémation dans la fosse ou éventuellement dans un coffrage, sans tri de restes osseux. Ce sont seulement 32 structures qui ont pu être rattachées à cette typologie : 28 sur le site de STL80 soit 14,7 % des 191 structures secondaires (Planche 6-24). Sept ont été déversés dans une amphore tandis qu'un autre dans un coffrage de *tegulae* et un dans un coffre de bois. Seulement quatre cas ont été identifiés sur le site de SL06 soit 6,9 %, uniquement dans la zone 3 et dont trois résidus étaient protégés par une amphore. Bien que mal daté, ce type de dépôt ne semble pas antérieur au I^{er} siècle de n.è.

Sur le site de STL80, trois tombes sont si arasées qu'il n'en subsiste que le dépôt du résidu en coffrage (SP 130, 171 et 222) ; il n'a pas été possible de savoir si ceux-ci étaient également destinés à l'origine à un vase-ossuaire. Pour 46 autres structures secondaires (25 sur le site de STL80 et 21 sur le site de SL06), l'absence de données et/ou leur mauvais état de conservation empêche(nt) de les rattacher à une quelconque catégorie.

II.2.1. Description morphologique : aménagement des sépultures et restitution de la mise en terre

À tous les types de tombe sont associés des creusements dont les contours n'ont pas toujours pu être définis. Les fosses sont creusées dans les argiles, parfois dans la roche (affleurement des grès vert dit permien) et ne présentent pas d'aménagement spécifique. Les parois sont verticales ou légèrement inclinées vers le fond. Les sépultures situées le long de la voie littorale, notamment dans les édicules, présentent des profondeurs bien plus importantes que les autres sépultures alentours dont les fonds de fosse s'arrêtent dès l'affleurement des niveau rocheux ou présentent qu'un léger creusement : le creusement se réalise quasi-intégralement dans la roche, qui semble avoir volontairement été recherchée (grès permien). Cette distinction de geste, si minime soit-elle, avec les sépultures plus tardives ou dans les édicules, témoignent de la mise en œuvre différente dès l'implantation de la sépulture.

Les vases-ossuaire sont présents dans 167 sépultures sur les sites de Saint-Lambert (STL80 et SL06), soit dans 67,1 % des 249 sépultures. Ceux-ci sont généralement déposés les premiers, au centre et sur le fond de fosse, et peuvent être parfois calés par quelques blocs. Ils apparaissent fermés la plupart du temps, soit par des couvercles, soit par des fragments de *tegulae* ou de panse d'amphore. L'arasement des niveaux supérieurs des fosses prive parfois de ces éléments, mais leur récurrence dans les fosses bien conservées permet de définir qu'ils étaient couverts de manière systématique. Ces contenants accueillent les restes osseux prélevés à l'issue de la crémation sur le bûcher, au sommet desquels est parfois déposé une monnaie ou un balsamaire en céramique et en verre⁴⁷. Lorsque les données de fouille de ces contenants ont été disponibles, il est apparu que le dépôt des restes osseux était initialement exempt de charbons et de résidu. Parfois, quelques éléments brûlés ont pu être prélevés lors de la collecte sur le bûcher : rarement du métal (clous ?), plus souvent des restes de faune ou objets en os travaillé ayant pu être confondus avec les restes osseux par leur aspect similaire. Il n'a jamais été mis en évidence de second contenant en matériau périssable (type sac) à l'intérieur de ces vases-ossuaire, même si cette pratique est documentée pour des espaces funéraires à la conservation exceptionnelle (Porta Nocera à Pompéi ; Van Andringa *et al.* 2013). La quantité des restes osseux est très variable d'un ossuaire à l'autre et n'est pas liée à l'âge ou au sexe du défunt.

Lorsque le résidu de crémation est présent dans la sépulture, il est déversé soit directement sur le fond de fosse, soit disposé dans un coffrage (une amphore, parfois sciée afin de n'en conserver que la partie inférieure). Lorsqu'il accompagne le vase-ossuaire, il est

⁴⁷ La documentation lacunaire portant sur la fouille des ossuaires ne permet pas de définir systématiquement quelles sont les tombes qui ont fait l'objet de ces dépôts.

toujours placé à son contact, soit directement dans la fosse ou dans le coffrage. Il est caractérisé par sa couleur grise à noire et comprend des restes osseux brûlés, des charbons mais également quelques rares tessons de céramique, brûlés ou non, très souvent des balsamiques en céramique. S'ajoutent également des scories en verre (là aussi, largement dominés par les balsamiques lorsque les fragments sont identifiables) mais aussi des objets en os travaillé. Des clous ont régulièrement été notés mais leur distinction – entre ceux provenant de la structure du bûcher ou ceux se rapportant à des chaussures par exemple – n'a pas été réalisée.

C'est généralement avant le comblement de la sépulture que sont placés les dépôts de mobilier, sur le résidu de crémation. Toutes les sépultures n'en sont pas systématiquement dotées. La variabilité est importante, parfois influencée par l'état de conservation de la structure. Là encore, de grosses variations interviennent dans la disposition des éléments. Ils entourent généralement le vase-ossuaire lorsqu'ils sont nombreux.

Les fosses sont comblées dans leur partie supérieure par le sédiment remanié, extrait du creusement. Il est généralement exempt de mobilier, hormis de rares tessons résiduels, dont l'origine ne peut être déterminée. Toutefois leur position au sein des niveaux de comblement exclue l'identification des dépôts commémoratifs.

La restitution des concessions et le développement chronotopographique des zones funéraires ont laissé apparaître des groupes (*cf. supra* – 1.6.). Les données typologiques marquent la variabilité des gestes et dispositifs au sein d'un même groupe mais également d'un groupe à l'autre, ce qui a par ailleurs permis de les définir.

II.2.2. Les défunts : données ostéologiques

▪ *État des restes osseux et taux de détermination*

Les taux de détermination sont moyens dans l'ensemble (Planche 6-25). Les restes osseux présentent un meilleur taux de détermination lorsqu'ils ont été conservés dans les vases-ossuaire (taux moyen de 55,3 % contre 37,4% pour les restes osseux présents dans le résidu).

Une distinction est observable entre les deux sites explorés à Saint-Lambert : celui de SL06 présente un taux inférieur d'identification par rapport sur le site de STL80 – aussi bien dans les ossuaires que dans les os provenant du résidu – inhérent à l'état de conservation plus médiocre des sépultures sur le terrain.

▪ *Identification biologique des individus présents*

Sur les 249 sépultures secondaires exhumées, 41 n'ont pas livré de restes osseux (non prélevés ou perte depuis la fouille). Sur les 208 sépultures étudiées, l'échantillon a livré un NMI de 221 sujets : 40 sujets immatures et 153 sujets adultes, auxquels s'ajoutent neuf sujets relevant de la catégorie *Juvenis* ou Adulte et 19 sujets dont la catégorie adulte ou immature n'a pu être déterminée du fait de la faible masse pondérale recueillie.

Les méthodes anthropologiques pour l'estimation de l'âge au décès des sujets adulte n'ont pu être mises en œuvre que dans de très rares cas, compte-tenu de la fragmentation extrême des restes. Seulement 37 sujets adultes sur les 153 exhumés (soit 24,2 %) ont pu faire l'objet d'une estimation de l'âge au décès, à partir de l'observation de la surface auriculaire (Schmitt 2005). La diagnose sexuelle n'a pu être envisagée pour aucun des sujets du site. Les 153 sujets adultes présents dans 146 sépultures sont répartis comme suit :

- trois sujets compris dans la classe des 20 – 29 ans ;
 - deux sujets compris dans la classe des 20 – 49 ans ;
 - 29 sujets compris dans la classe des 30 – 59 ans ;
 - deux sujets dont l'âge est supérieur à 30 ans ;
 - deux sujets dont l'âge est supérieur à 60 ans ;
 - et enfin, 115 sujets adultes, dont l'âge n'a pu être précisé.

Pour les sujets immatures, notamment les *Infans* I et II, l'estimation de l'âge s'est essentiellement basée sur les dents, qui sont les restes osseux les mieux conservés dans le contexte de la crémation. Dans de plus rares cas, c'est l'épaisseur de la corticale des os qui a pu livrer des informations complémentaires. Concernant les trois sujets de la classe des *Juvenis*, leur attribution s'est révélée plus délicate puisque leur ossature ressemble fortement à celle d'un sujet adulte pouvant être gracile. Elle s'est appuyée sur l'observation de critères secondaires tels que l'état des liserés présents sur les corps des vertèbres de même que l'aspect de certaines diaphyses ainsi que l'absence d'épiphyse de certains os (périoste de croissance, aspect piqueté). Onze sujets restent indéterminés, compte-tenu de l'extrême faiblesse des restes osseux recueillis ou de la représentation extrême de la catégorie des esquilles. Les 40 sujets immatures présents dans 40 sépultures sont répartis comme suit :

- 19 sujets de la classe des *Infans* I ;
- six sujets de la classe des *Infans* II ;
- 12 sujets de la classe des *Infans* I ou II ;
- trois sujets de la classe des *Juvenis*.

N'ont pas été pris en compte les sujets dont la présence s'avère résiduelle. C'est le cas pour trois sujets adultes présents dans les sépultures 11B, 62 et 2040 et un immature présent dans la tombe 262. Enfin la SP 268, qui a livré un NMI de trois sujets, présente sans

doute les restes résiduels d'un des sujets, mais le contexte est trop incertain et les os trop fragmentés pour pouvoir le confirmer.

▪ **Regroupement des individus : des sépultures plurielles⁴⁸ ?**

Onze sépultures ont révélé la présence de plusieurs sujets avec certitude. Il n'est pas exclu que d'autres sépultures aient pu en contenir également, mais les proportions d'os indéterminés relativement importantes pour certaines tombes – notamment la catégorie des esquilles – ont pu dissimuler ces résultats au cours de l'étude.

Dans deux cas, les restes osseux deux sujets - dont les restes ont été distingués dans deux espaces différents (un dans la fosse et un dans le résidu) - présentent des quantités trop importantes pour être résiduelles (SP 2 et 49). L'interprétation va en faveur d'un regroupement volontaire de ces deux défunts au sein de la même sépulture : le premier est déposé dans un ossuaire, tandis que le résidu dans la fosse correspond à un second sujet (incompatibilités de coloration et allométriques). L'hypothèse d'un recoupement accidentel entre les deux tombes a été écartée car, si cela a pu être observé dans d'autre cas sur le site, les ossuaires antérieurs sont souvent bien préservés lorsque le second est ajouté. Ce regroupement volontaire pourrait être également perceptible à travers la présence de deux vases-ossuaire dans la sépulture SP 95, dont la disposition ne semble pas témoigner d'un recoupement accidentel de deux tombes.

Dans deux cas supplémentaires, le mélange des restes osseux à la fois dans l'ossuaire et dans la fosse, mais en quantité relativement importante pour les deux sujets présents, pourraient témoigner d'une crémation simultanée des deux défunts. Là encore, la difficulté de distinguer les os des deux sujets invite encore à une certaine prudence face à cette hypothèse⁴⁹.

Pour d'autres sépultures, la distinction des deux sujets se fonde sur la mise en évidence d'incompatibilités allométriques, confortés par la coloration des restes osseux. La présence du second sujet, en très faible quantité, semble alors plutôt correspondre à une erreur de collecte sur une aire commune de crémation (confirmée en outre par la mise en évidence de ces espaces crématoire au sein du site). Ainsi la sépulture SP 262 livre quelques restes lié à un sujet immature⁵⁰ (*Infans I*) tandis que les sépultures 11B, 62, 111B et 2040 conservent des restes osseux de sujets adultes interprétés comme résiduels également.

⁴⁸ Une sépulture multiple correspond à une tombe ayant délivré plusieurs sujets, ayant été déposés de manière simultanée.

⁴⁹ J'ai été obligée de réaliser l'étude anthropologique des restes osseux sans avoir les données précises concernant le contexte archéologique de la sépulture. Si j'ai pu reprendre les données de la majorité des sépultures par la suite, cela n'a pu être envisagé pour ce contexte. Il sera donc nécessaire de revenir sur ces tombes afin de préciser, éventuellement confirmer ou infirmer ces éléments qui ne peuvent rester qu'à l'état d'hypothèse au moment où je rédige ces résultats.

⁵⁰ Les collages avec ce sujet et l'un des 16 sujets relevant de la même classe pour ce site n'ont pu être envisagés à l'heure actuelle. Mais une recherche pourrait être effectuée en ce sens.

Cette information est également intéressante pour le site de SL06 où aucune aire de crémation n'a pourtant été détectée (seulement des fosses-bûcher à usage unique). D'autres espaces liés à la crémation autour de cette zone semblent donc être attestés, sous d'autres formes, dans un espace non fouillé, les emprises de fouille étant spécifiquement portées sur des secteurs dédiés aux sépultures semble-t-il. Ce constat est également conforté par la forte présence de sépultures secondaires, dont les défunts ont dû être brûlés à proximité.

Dans un autre cas (SP 268), un sujet adulte a été associé aux restes de sujets immatures : un périnatal ainsi qu'un *Infans* I. Mais le contexte stratigraphique de la sépulture ne permet pas de distinguer clairement les modalités de dépôts de ces trois sujets. Il reste cependant probable que deux de ces sujets aient été volontairement groupés dans cette tombe : la combinaison du périnatal associé à un adulte pourrait faire référence à la sépulture d'une femme morte en couche, brûlée et enterrée avec son enfant.

▪ **Quantification dans les tombes**

Pour obtenir une image plus fiable de la quantité moyenne de restes osseux déposés au sein des sépultures secondaires de crémation, j'ai écarté 11 sépultures comportant plusieurs sujets, peu nombreuses. Les sépultures qui n'ont pas livré de restes osseux (40 tombes) ou dont les ossuaires n'ont pas été retrouvés (cinq sépultures) ou bien encore incomplètes (trop peu de restes dans 47 sépultures et/ou absence des os de la fosse dans 34 tombes) ont été aussi mises de côté afin de ne pas biaiser les résultats (Planche 6-26 et 27).

Ce sont donc 112 sépultures sur les 249, soit 45% qui ont pu être retenues pour permettre cette approche quantitative. La moyenne des masses totales présentes au sein des sépultures avec un seul sujet représenté, vase-ossuaire et résidu compris, est relativement élevée avec 778,1 g.

La réflexion sur la quantification des restes osseux dans les fosses n'a pas été mise en œuvre ici compte-tenu de l'extrême faiblesse des taux d'os déterminés (inférieur à 47 % ; cf. *supra*). Les résultats acquis peuvent être fortement nuancés face au nombre importants d'os indéterminés.

Les quantités d'ossements présents dans **les résidus** sont variables. La moyenne est de 293,5 g (minimum de 10 g et maximum de 1814,2 g). Les masses totales les plus élevées sont corrélées à l'absence de vase-ossuaire dans la tombe, témoignant ainsi d'un geste différent concernant le dépôt des restes osseux du défunt au sein de la sépulture.

Les 169 **vases-ossuaire** décomptés dans les 167 tombes n'ont pas tous pu être étudiés : les os présents dans 22 de ces contenants n'ont pas été retrouvés et 30 autres ont

livré des quantités extrêmement faibles et ont été écartés de ma réflexion. Les 117 vases restants n'ont livré les restes que d'un seul défunt dans la majeure partie des cas (Planche 6-27). Dans quelques cas, les os d'un second sujet ont été mis en évidence ; leur origine est résiduelle la plupart du temps. Les os ont été prélevés par erreur sur le bûcher, ce qui n'enlève pas la destination individuelle du contenant. Dans deux cas, la présence de deux sujets dans des proportions importantes témoigne d'un dépôt multiple de sujet, mais le contexte archéologique trop incertain ne m'a pas permis de statuer (*cf. supra*). Les masses pondérales de restes osseux, bien qu'elles diffèrent d'un vase à l'autre, restent élevées dans l'ensemble avec une moyenne de 927,8 g, le maximum étant de 2440 g pour le sujet adulte de la SP 54. Ces quantités importantes semblent attester d'un prélèvement qui se veut quasi-exhaustif à l'issue de la crémation.

La même tendance est perceptible si l'on ne considère que les 14 vases ayant livré les restes de sujets immatures avec une moyenne relativement importante de 478 g (4, 43, 65, 97B, 114, 115, 140B, 174, 202, 285, 286, 307, 309 et 3018). Pour les défunts pour lesquels l'attribution à une classe d'âge a été possible, les sujets *Infans I* livrent en moyenne 310,7 g (4, 114, 115, 202, 307 et 3018) et les sujets *Infans II* une moyenne de 676,7 g (97B, 285, 286, 140B et 174). Le seul sujet *Juvenis* s'inscrit dans la fourchette de ceux des sujets adultes avec 753,3 g.

Il est difficile de mettre en évidence une évolution des gestes de prélèvement parce que je n'ai pas pu systématiquement bénéficier des données provenant des vases-ossuaire (fouille par passe non pratiquée) et que l'ensemble des sépultures n'est pas daté précisément. Lorsque les sépultures présentent un état de conservation bon ou moyen, les masses pondérales recueillies demeurent importantes sur tout le site de STL80 pour toute la période d'utilisation.

II.3. Les structures indéterminées liées à la crémation

Six structures de crémation n'ont pu être attribuées à une typologie faute de documentation et/ou du fait de leur état de conservation (SP 9, 79, 105, 118, 151 et 305 ; Planche 6-28). Il s'agit sans doute de structures secondaires mais les informations qu'elles délivrent, trop lacunaires, ne permettent pas de l'assurer. Trois d'entre elles ont livré des restes osseux, parfois en quantité assez importante (jusque 600 g pour la SP 9). Le matériel et le mobilier fragmentaires constituent parfois les seuls éléments disponibles permettant de révéler la présence de ces sépultures, inexploitable pour ce corpus.

II.4. Les inhumations

Les sites de Saint-Lambert ont livré 73 structures liées à la pratique de l'inhumation : 43 pour le site STL80 et 28 pour le site de SL06 (Planches 6-29 à 31). Il s'agit de sépultures primaires individuelles dans une large majorité (71 sépultures) auxquelles s'ajoutent deux possibles réductions (SP 156 conservant les restes d'un immature et d'un adulte et SP 200 des restes osseux qui n'ont pas été retrouvés).

II.4.1. Description typologique

Le classement typologique des 73 structures exhumées sur les deux sites (STL80 et SL06) s'est appuyée en premier lieu sur l'examen des photographies et données manuscrites de terrain. Ce travail a été complété par la consultation des relevés quand ils étaient disponibles.

Sur les 73 structures exhumées, 39 (soit 53 %) présentent une orientation nord-sud et 16 (soit 22 %) sont orientées est-ouest. Dans 18 cas (soit 25 %), il n'a pas été possible de définir l'orientation du dispositif funéraire. Le type d'inhumation principal est l'inhumation primaire individuelle (71 cas soit 97 %). Deux probables réductions ont été également exhumées (soit 3 %).

Concernant l'approche typologique, 22 sépultures n'ont pu être déterminées soit 31 % de l'échantillon total des 71 inhumations (21, 27 B, 78, 103, 192, 194, 232, 236, 257, 266, 271, 272, 277, 283, 315, 1012, 1014, 1183, 1184, 3029, 3122 et 3131).

L'utilisation des tuiles est récurrente dans la mise en œuvre des dispositifs destinés aux inhumations du site. On les identifie dans trois principaux types. Le site a livré neuf coffrages parallélépipédiques de *tegulae* soit 13 % de l'échantillon des sépultures à inhumations (SP 60, 70, 89, 106, 112, 155, 1013, 1015 et 1173). Les contours de fosse et les dispositifs n'ont pas toujours été préservés de manière intégrale. Certains apparaissent partiellement effondrés. Les fonds de fosse, plats, accueillent la base du dispositif : des *tegulae* posées à plat sur lesquelles reposaient les défunts, en position allongée. Les parois latérales sont constituées par des *tegulae* disposées de chant. Trois de ces dispositifs du I^{er} siècle de n.è. ont été doublés par un second contenant en bois cloué (60 et 1173) ou bien un cercueil en plomb (155). Deux de ces dispositifs étaient destinés à des sujets immatures. Les sites de Saint-Lambert témoigneraient d'une apparition relativement précoce de ce dispositif au cours du I^{er} siècle.

Les coffrages de *tegulae* sont également représentés par cinq bâtières, soit 7 % de l'ensemble des sépultures (SP 57, 113, 208, 2066 et 3013). Bien que les limites des fosses

aient rarement été identifiées, les fonds de fosse apparaissent plats. Ils accueillent, dans la majorité des cas, le fond du dispositif constitué parfois par des *tegulae* déposées à plat, sur lequel le défunt reposait en position allongée. Deux sépultures présentent un dispositif supplémentaire : la première était doublée par un coffre de bois cloué dans lequel était déposé un jeune immature (SP 2066) tandis que dans la seconde, le défunt adulte était enveloppé dans un linceul (113). Une autre sépulture de cette catégorie était également destinée à un sujet immature. Ce type témoigne également d'une apparition précoce avec au moins trois sépultures datées du I^{er} siècle.

Deux coffrages supplémentaires en tuiles complètent cette liste (SP 1 et 69), mais leur état de conservation n'a pas permis de les rattacher avec précision à un type. Seule la présence de tuiles sur le fond de fosse, parfois sur les pourtours et autour, a permis d'en restituer la présence initiale.

Les tuiles sont également employées en tant que couverture de deux tombes creusées dans le substrat, soit 4% des sépultures primaires (SP 71 et 3036). Ces deux sépultures présentent un mauvais état de conservation : les couvertures ne sont pas intégralement conservées. Elles sont toutes deux datées du I^{er} siècle de n.è. et conservent les restes de sujets adultes.

Une inhumation témoigne de la mise en place d'un coffrage mixte mêlant des *tegulae*, des briques et des blocs de grès (SP 240). Des grands fragments de *tegulae* sont disposés sur les côtés nord, est et ouest tandis qu'au sud le coffrage est fermé par un bloc de grès. Une brique servant initialement de couverture s'est effondrée dans le coffrage, sur le crânio-facial du jeune défunt. Cette sépulture n'a pu être datée avec précision mais il paraîtrait possible, au vu de son implantation, de la rattacher aux I^{er} et II^e siècles.

Deux sépultures destinées à de très jeunes immatures utilisent des céramiques pour réaliser un contenant funéraire (SP 244 et 258) : la première correspond à l'emploi de fragments d'amphores ou d'une large coupe en céramique destinée à protéger les corps de très jeunes défunts. Il n'est pas exclu que d'autres éléments en matériaux périssables aient pu être présents : une enveloppe souple de type linceul, plutôt qu'un élément rigide comme un coffre cloué qui nécessiterait plus de place. Ces deux sépultures n'ont pu être datées avec précision.

Deux caissons maçonnés de pierres ont été identifiés (SP 299 et 301). Ces deux tombes présentent des aménagements particulièrement soignés. La première présente un fond de cuve dallé de tuiles sur lequel reposent un sujet adulte et des dépôts d'accompagnement. La fosse reçoit un aménagement constitué de *tegulae* jointes au mortier, avec dix tuiles maintenues par du ciment, pour les pans latéraux. Une partie de la

paroi sud (trois *tegulae*) s'est partiellement effondrée dans la fosse. Deux tuiles disposées de chant aux extrémités est et ouest ferment le coffrage. À l'extérieur, des fragments ont également été maçonnés à plat et des dépôts de mortier ont servi à enchâsser des galets dont il ne subsiste que le négatif. Le comblement supérieur de la fosse a délivré de très nombreux fragments de *tegulae* mêlés à des blocs qui suggèrent la présence initiale d'une couverture. La seconde sépulture (SP 301) est également creusée dans le substrat rocheux, aplani sur le fond et dallé par des fragments de tuiles. Les côtés nord, est et ouest sont constitués par quatre lits de *tegulae* fragmentaires posées à plat. Le côté nord et le côté est étaient surmontés d'une rangée de moellons taillés et agencés à joints vifs. Le côté sud était fermé par deux *tegulae* posées de chant. La taille du coffrage laisse envisager l'inhumation d'un très jeune enfant dont les os ont complètement disparu.

Une sépulture est également aménagée par de gros blocs disposés autour du corps du défunt (SP 259). La fosse est partiellement creusée dans le rocher et reçoit un sujet immature dont le crânio-facial était déposé dans une cupule sur le fond de fosse. Deux grosses dalles sont disposées contre la paroi ouest et trois autres dans l'angle sud-est, sans doute perturbées par les labours. Deux gros blocs situés vers le centre de la fosse ont écrasé les os et semblent avoir servi initialement de couverture au dispositif.

Un autre immature a fait l'objet d'un dépôt en sarcophage de pierre dont le couvercle et la cuve étaient scellés par des crampons en alliage cuivreux (SP 181). La cuve reçoit le dépôt d'un sujet immature et de nombreux dépôts de mobilier permettant de dater le dispositif entre la fin du I^{er} siècle avant n.è. et le I^{er} de n.è.

Dix-neuf inhumations ont été réalisées en coffre de bois cloué, et/ou calé, soit 27 % de l'ensemble (SP 104, 196, 211, 239, 245, 256, 260, 274, 278, 1017, 1021, 1024, 1033, 1079, 1167, 2060, 3027, 3040 et 3065). Ces contenants ont été identifiés à partir de la présence de clous, ainsi que des indices taphonomiques de décomposition en espace vide. Dans un cas (SP 2060), les planches ont été assemblées probablement par des chevilles et/ou calées directement dans la fosse. Ils apparaissent sur le site dès le I^{er} siècle de n.è. Dans 12 cas, ces contenants ont été destinés à des sujets immatures. Comme je l'ai signalé précédemment, ils ont pu être associés à d'autres dispositifs, notamment des coffrages de tuiles (SP 60, 1173 et 2066).

Enfin, cinq inhumations de sujets adultes ne présentaient aucun aménagement dans la fosse, ni aucun contenant, et correspondent ainsi à des fosses en pleine terre, soit 7 % des 71 sépultures (SP 1023, 1096, 1143, 3020 et 3025). L'un des défunts a également probablement été enveloppé dans un linceul (SP 1143). Ce type de sépulture apparaît également dès le I^{er} siècle de n.è. sur le site SL06. Son absence du site STL80 peut être imputée à l'état de conservation et la documentation disponible, et pas seulement à une

véritable absence du dispositif. Rappelons que de nombreuses sépultures présentent des dispositifs qu'il demeure impossible de déterminer, mais l'absence de matériau pérenne pour certaines est un argument en faveur de la présence ou de l'utilisation de contenants en bois et de fosses en pleine terre, sans qu'il ne soit possible de le certifier.

II.4.2. Les défunts inhumés : données ostéologiques

▪ *État de conservation*

Que ce soit STL80 ou SL06, les séries présentent un mauvais état global de conservation tant qualitativement que quantitativement⁵¹. Les squelettes sont très majoritairement incomplets et les os très fragmentés et abîmés. Les indices de conservation anatomiques pour STL80 sont relativement bas : 21 % de conservation moyenne pour les squelettes disponibles (29,1 % pour les sujets adultes et 16,2 pour les immatures). L'ensemble des sujets présente également un mauvais état de conservation qualitatif qui s'explique en partie par l'altération assez importante de la corticale des os, mais également par leur très forte fragmentation induisant une disparition de la corticale.

▪ *Répartition adultes/immatures*

L'échantillon a livré 71 sujets (39 sujets adultes et 32 immatures ; Planche 6-32). Trois structures n'ont pas livré de restes osseux ou ces derniers ont été égarés depuis la fouille (SP 69, 103 et 200). Six autres sépultures primaires individuelles n'ont pas livré de restes osseux mais la consultation des photographies, des données de fouille et des études antérieures ont permis de les rattacher à la catégorie adulte (SP 1 et 113) ou immature (SP 112, 259, 283 et 301).

Concernant les adultes, seuls deux sujets ont pu faire l'objet d'une diagnose sexuelle pour le site de STL80 sur les 15 sujets adultes pour lesquels des restes osseux étaient disponibles (un homme et une femme). Pour le site de SL06, neuf défunts sur les 22 sujets ont pu faire l'objet d'une diagnose sexuelle (cinq femmes et quatre hommes). L'estimation de l'âge au décès a pu être déterminé pour six sujets pour le site de STL80 et 13 des 22 sujets adultes pour le site de SL06 (deux sujets pour la classe des 20 - 29 ans ; 14 pour les 30 - 59 ans ; trois sujets pour les plus de 60 ans).

Ces résultats relativement faibles sont directement en lien avec l'état de conservation des squelettes, notamment les os du bassin sur lesquels s'appuient ces méthodes, non conservés ou incomplets et très fragmentés.

⁵¹ Les méthodes visant à calculer l'ICA et l'IQO n'ont pas été appliquées à SL06 puisque j'ai repris en partie les résultats de l'étude de J. Michel, sans le ré-étalage complet des squelettes.

Concernant les immatures, 26 des 32 sujets ont pu faire l'objet d'une estimation de l'âge à partir de diverses méthodes malgré la fragmentation et la conservation très partielle des squelettes. Treize appartiennent à la catégorie des très jeunes immatures avec un âge inférieur à 1 an, neuf sujets appartiennent à la catégorie des 1 - 4 ans, un seul pour la catégorie des 4 – 9 ans et enfin, trois pour la classe des 10 - 14 ans.

▪ **Position initiale du corps des défunts**

La position initiale du corps des défunts a pu être déterminée pour la majorité des 71 sépultures primaires individuelles exhumées sur les deux sites (59 individus sur les 71 exhumés, soit 83 % ; Planche 6-32). La position la plus fréquente est le dépôt du défunt sur le dos (46 individus soit 65 % de l'échantillon). Les membres inférieurs sont généralement en extension. La position des membres supérieurs est rarement restituable.

D'autres positions sont également observables : quatre dépôts sur le côté gauche, un seul déposé sur le côté droit et, enfin, trois sur le ventre (*procubitus* ; SP 70 ; 1096 et 1173). Les postures sur les côtés, droit ou gauche, sont principalement observées pour les sujets immatures dont l'âge est compris entre 0 et 4 ans (quatre des cinq cas relevés).

II.5. Les structures annexes

Aucune structure annexe n'a pu être mise en évidence sur les sites de Saint-Lambert (STL80 et SL06). Cela ne signifie pas pour autant qu'elles n'aient pas existé. En effet, seulement l'état de conservation de niveaux de circulation, la qualité des données disponibles ainsi que les méthodes de fouille n'ont pas permis de les distinguer clairement. Le dépôt de résidu 292 identifié au-devant du monument 287, face à la voie, par sa position et la présence de résidus charbonneux ainsi que l'absence de restes osseux humains (?) laissent envisager la présence de telles fosses pour les commémorations. La situation est identique pour le dépôt de résidu 235 implanté à l'angle externe sud-ouest de l'enclos J. Là encore, les données à l'heure actuelle demeurent trop partielles pour pouvoir statuer. Mais j'espère, à terme, et après plusieurs relectures de l'ensemble des sépultures et du mobilier, aboutir à une identification de ce type de dépôt.

II.6. Les sépultures animales

Une seule inhumation de canidé a été identifiée sur le site STL80 dans le secteur II, à l'arrière de l'édicule 212 (SP 150). La fosse a été creusée dans le substrat rocheux et le corps, dont le squelette en connexion est quasi-complet, a été replié pour s'adapter à la fosse. La tête, tournée vers l'est, était relevée et déposée sur le rebord extérieur de la fosse. La position de l'animal et la localisation de la fosse sont incompatibles avec l'hypothèse d'une

carcasse jetée dans une fosse. Le dépôt, soigné et intentionnel, témoigne de la volonté de conférer à l'animal une véritable sépulture même s'il reste délicat - à l'heure actuelle et surtout, en l'absence d'une étude archéozoologique – d'y restituer un rite complémentaire sacrificiel. Il n'a pas été possible de l'attribuer à l'un des sujets présents dans les sépultures autour (SP 149 ou 212, dans l'édicule). Seule l'intégration de cet animal au sein de la zone funéraire permet d'appuyer le caractère rituel de cette inhumation.

III. LES DÉPÔTS DE MOBILIER ET LE MATÉRIEL

Les dépôts de mobilier et le matériel sur lesquels s'appuie ma réflexion, présentent de nombreuses disparités. La plupart des objets n'a pu être traitée comme l'exigeraient les nouvelles perspectives en archéothanatologie. Je n'ai pu avoir accès au matériel de STL80 pour vérifier certains traitements tandis que ceux provenant de SL06 n'ont pu conduire à des études abouties (métal et céramique notamment). La grande majorité des contextes desquels ils proviennent n'a pas été datée avec précision à l'heure actuelle, empêchant de suivre la plupart des modalités de dépôts au cours du temps. La position des objets n'a pas toujours été renseignée, ni leur ordre chronologique de dépôt⁵².

J'ai tenté de ne prendre en compte ici que les dépôts volontaires dans la tombe, en consultant les données pour chaque pièce à travers les 1287 fiches de mobilier. Les tessons isolés, dont l'origine peut être résiduelle (comblement) ou indéterminée, ont été écartés. Les données concernant les offrandes animales et végétales sont restées indisponibles et n'ont pu être prises en compte dans le cadre de ce travail.

III.1. Les dépôts de mobilier dans les structures liées à la crémation ⁵³

Les dépôts de mobilier et le matériel dans les structures primaires sont inégalement représentés. Ils dépendent bien évidemment de la structure dans laquelle ils sont placés, dont la finalité diffère, et conduit parfois à de profonds remaniements. Les dépôts secondaires sont ainsi quasi-absents des aires de crémation qui ne deviennent pas des sépultures mais concernent seulement une étape dans la transformation du corps des défunts. Utilisées parfois à de multiples reprises ou de manière éphémère, ces structures font l'objet de manipulations plus importantes à l'issue de la crémation que les fosses-bûcher qui peuvent, quant à elles, revêtir le statut de sépulture et sont donc réservées à un usage unique dans la plupart des cas.

⁵² J'ai eu la totalité des données pour ce site à la fin du mois d'avril 2018, ce qui ne m'a pas permis d'en exploiter toute la richesse.

⁵³ Évidemment, ici ne sont exposées que les principales tendances perçues dans les sépultures à partir des données accessibles, les identifications de mobilier et leur attribution typo-chronologique n'ayant pas été conduites à termes, et ne répondant pas aux problématiques spécifiques des contextes funéraires. Rappelons également que l'étude du mobilier métallique pour SL06 n'a pas été réalisée.

III.1.1. Les dépôts primaires de mobilier

▪ *Les éléments du service à boire*

Les éléments brûlés liés au service à boire sont remarquablement absents des bûchers. Une seule structure primaire a livré les fragments d'une amphore brûlée auxquels sont associés les fragments d'un bol (SP 219). Les structures secondaires dénotent une tendance similaire et sont caractérisées par l'absence de ce type de dépôt. Une seule cruche, fragmentée et incomplète (SP 3010), pourrait témoigner d'un passage sur les flammes, tout comme quatre gobelets en céramique et un en verre (SP 141, 144, 204, 3080 et 43). Un fragment d'amphore a été également identifié dans une crémation secondaire mais le contexte est incertain (SP 262).

C'est une grande fosse comprenant de nombreuses amphores dont le fonctionnement semble contemporain de l'aire de crémation à fonction collective SP 92 qui témoigne de la présence de ce service au moment de la crémation, sans pour autant que les éléments n'en soient brûlés (STL80 – Secteur I).

▪ *Les éléments du service de table*

Aucun élément brûlé se rapportant au service de table n'est représenté au sein des structures primaires de crémation. Seulement deux structures secondaires témoignent de sa présence de manière totalement anecdotique par la présence de quelques tessons ayant été brûlés sur le bûcher (SP 42 et 262).

▪ *Les vases à parfum*

Les vases à parfum sont représentés en nombre sur les structures liées à la crémation du corps du ou des défunts. Concernant les exemplaires en céramique – soit les dépôts les plus anciens – la majorité d'entre eux proviennent des aires communes de crémation avec parfois jusqu'à 11 exemplaires brûlés, ce qui s'explique par les utilisations successives de ces espaces (notamment la SP 92 avec les niveaux 83 et 84 associés). Les tombes-bûcher à usage unique en livrent également de nombreux exemplaires brûlés, notamment dans cinq structures du site de SL06, dont une tombe contenant exceptionnellement un NMI de 11. Une distinction s'opère toutefois entre les deux sites : concernant le site de STL80, les dépôts primaires sont largement majoritaires qu'ils soient en céramique ou en verre tandis que le site de SL06 ne conserve que des exemplaires brûlés en verre.

Les balsamiques en verre, brûlés puis transférés avec les restes osseux dans le résidu, apparaissent généralement incomplets. Sur le site de STL80, ils sont compris entre un et 22 dans 39 tombes. Aucun élément en verre n'a été répertorié pour le site de SL06. Pour les structures secondaires, les balsamiques en céramique sont présents dans 39 sépultures avec

un à 12 exemplaires dans chaque tombe. Là encore ils sont majoritairement présents dans les sépultures du site de STL80 : seulement huit tombes en livrent sur le site de SL06.

- **Les dépôts lumineux**

Les lampes à huile sont également quasi-absentes : un seul dépôt incomplet et brûlé apparaît dans la structure primaire SP 1047. Un seul fragment brûlé pourrait attester d'un dépôt primaire ayant subi un transfert, dans une structure secondaire (SP 1104).

- **Les dépôts monétaires**

Dans les structures primaires, les monnaies sont assez fréquemment présentes dans les bûchers (10 des 28 structures). Elles sont majoritairement représentées dans les bûchers en fosse – sur le site de SL06 qui présente exclusivement ce type de structure avec six sur 14 structures – minoritaires dans les aires de crémation (deux cas sur le site de STL80). Cette différence s'explique en partie par le prélèvement des résidus et des os pour la constitution de la sépulture ; si elles y étaient présentes les monnaies ont donc été sans doute transférées avec le résidu et/ou les restes osseux. Dans le cas contraire, elles ont fait l'objet d'un dépôt secondaire dans la sépulture définitive. Dans les tombes-bûcher qui constituent à la fois le lieu de la crémation et la sépulture, les monnaies sont localisées dans le résidu, laissant envisager qu'elles auraient subi l'ustion avec le corps du défunt, excepté dans un cas où les deux monnaies ont été déposées ou récupérées pour être placées dans l'ossuaire (SP 294). Le dépôt est généralement d'une monnaie au sein de la structure (sept cas), mais dans un cas, trois monnaies ont été mises au jour dans le résidu (SP 1019) ; dans deux autres cas, ce sont deux monnaies qui ont été identifiées (SP 294 et 3023 où deux sujets ont été identifiés).

- **Le petit mobilier**

Dans les tombes-bûcher, parmi les objets brûlés, se distinguent un hameçon (SP 20), deux éléments se rapportant à des pyxides en os (SP 158B et 3023) et une épingle ou une aiguille en os également (SP 20). Dans les structures secondaires, le petit mobilier en tant que dépôt primaire n'est guère mieux représenté au regard du nombre de sépultures. Les éléments en os travaillés sont les plus fréquents : il s'agit de nombreux jetons et fragments de pyxides. On observe également quelques aiguilles et épingles ainsi que des tiges ou baguettes dont l'origine n'a pu être définie. Concernant les objets en métal : quatre sépultures livrent des fragments de miroir en bronze, deux tombes livrent des clefs, un rasoir et une amulette phallique.

Il ne s'agit, pour cette catégorie, que d'un bref descriptif des éléments mis au jour sur le site de STL80, les données du site de SL06 n'ayant pas été disponibles. Si elle est sans

doute encore sous-représentée compte-tenu de l'absence d'étude approfondie, cette dernière ne palliera pas à leur faible représentation de manière générale. C'est la catégorie métallique qui permettra de remonter légèrement ces faibles taux, avec des clous en bronze restituant la présence de coffrets ou de chaussures. Pour les structures primaires, cette faible représentation ne peut s'expliquer par le prélèvement des résidus puisque les fosses contenant ces objets sont devenues le lieu de la sépulture.

- ***Le matériel lié à la constitution des bûchers et l'aménagement de la sépulture***

Dans les structures primaires, cette catégorie est essentiellement constituée par des clous sur le site de Saint-Lambert (STL80). Le résidu de ces structures, qu'elles soient des bûchers en fosse ou bien des aires de crémation en conservent quasi-systématiquement induisant la probable réalisation de structures bâties en bois. Les quantités sont plus importantes dans les résidus des structures secondaires. Toutefois, il reste difficile de quantifier ce matériel en l'absence d'études complètes : leur origine n'a pu être précisée (structure du bûcher ? chaussures ?). Pour le site de SL06, les informations concernant cette catégorie n'ont pas été communiquées.

Quelques aires de crémations ont également livré des restes d'éléments en os travaillé se rapportant à des lits funéraires. Ces éléments ont sans doute participé à la constitution du bûcher en accueillant le corps du défunt au sein du bûcher. Au même titre que le mobilier métallique, ils sont présents dans les sépultures secondaires soit dans les résidus, soit dans les ossuaires lorsqu'ils ont été prélevés par erreur avec les os du défunt. Au moins onze sépultures livrent ce type d'éléments en os qui présentent des collages avec les éléments découverts dans les résidus recueillis dans les aires de crémation. Ce dernier fait ne signifie pas que ces défunts aient pu tous être brûlés sur un lit, certains fragments ayant été collectés par erreur à la suite de deux crémations rapprochées dans le temps. Il atteste surtout que les aires de crémations ont été utilisées de manière collective et successive. A Saint-Lambert 2006 (SL06), les éléments se rapportant à des lits funéraires sont exclusivement présents dans la zone 2, dans cinq sépultures. La proximité topographique de ces tombes et la présence de ces éléments suggèrent l'utilisation d'une aire commune de crémation à ce groupe de tombe. Ce fait est également appuyé, à proximité, par les autres sépultures présentes dans la zone 3, qui n'ont livré aucun élément s'y rapportant.

III.1.2. Les dépôts secondaires de mobilier

- ***Les éléments du service à boire***

Dans les structures primaires, le service à boire est le service le plus représenté. Il est identifié dans huit tombes-bûcher (quatre tombes pour chacun des sites). Parmi les éléments non brûlés, les cruches de production locale, à pâte claire (un à cinq exemplaires)

sont parfois accompagnées de gobelets en céramique dans deux cas et/ou en verre (deux structures). Ces dépôts concernent exclusivement les fosses-bûchers (huit structures) dont sept revêtent le statut de sépulture de manière certaine.

Dans les structures secondaires, le service lié à la boisson est représenté par plus de 112 cruches en dépôt secondaire réparties dans 64 tombes. Le nombre de dépôts varie d'une sépulture à l'autre et semble s'accroître au cours du temps : un exemplaire dans les sépultures principalement datées du I^{er} siècle avant et début du I^{er} siècle de n.è. (31 tombes) ; deux exemplaires (18 tombes) majoritairement pour le I^{er} siècle ; et, enfin, trois exemplaires (15 tombes) pour les sépultures majoritairement datées de la fin du I^{er} et du II^e siècle de n.è. Il s'agit exclusivement de production à pâte calcaire, provenant sans doute des ateliers de production de Fréjus. De nombreuses tombes livrent également un ou plusieurs vases à boire non brûlés, parfois associés aux cruches, en verre ou céramique (gobelets en céramique et verre (respectivement 11 et 10 sépultures), coupes ou bols en céramique et verre également (respectivement 53 et 2 sépultures). Il n'est pas non plus exclu qu'il y ait pu avoir des objets en matériau périssable mais aucune trace n'a pu être décelée.

- ***Les éléments du service de table***

Dans les structures primaires, le service de table brille par son absence sur les sites de STL80 et SL06. Seul un élément en tant que dépôt secondaire s'y rapporte (SP 161). Dans les structures secondaires, les plats et les assiettes demeurent également assez rares : ils sont présents dans 23 tombes en dépôt secondaire avec 39 éléments. Il s'agit de productions céramiques en sigillée dont la majorité proviennent des ateliers de la Graufesenque et quelques productions italiques. Cette pratique ne semble être en activité qu'au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle et au cours du II^e siècle, au moins dans la première moitié. Quelques coupes à pâte calcaire ont pu également servir à la représentation du service de table plutôt que celui lié à la boisson, mais il reste difficile de clairement les identifier. Cela pourrait être le cas pour les tombes 1 et 4 par exemple, qui présentent chacune trois coupes, sans cruche, et sont datées de la fin du I^{er} siècle.

- ***Les vases à parfum***

Dans les structures primaires, les dépôts des vases à parfum non brûlés restent plus ténus (trois exemplaires seulement). Sur le site de SL06, alors que les dépôts en verre étaient quasi-systématiquement passés sur le feu, les éléments en céramique n'y sont représentés que par des dépôts secondaires. Cette distinction entre les dépôts pour les deux sites s'explique par l'occupation plus ancienne du site de STL80 à la fin du I^{er} avant n.è. tandis que l'implantation serait plus tardive sur le site de SL06 ; cette époque charnière est marquée par le remplacement progressif, au cours du I^{er} siècle, de ces objets en céramique, par ceux en verre.

Dans les structures secondaires, les vases à parfum dominent largement les différentes catégories de mobilier déposés au sein des sépultures tant dans les dépôts primaires que secondaires. Ces derniers sont présents dans 37 sépultures pour les exemplaires en verre (entre un et six objets) et dans 27 tombes en céramique (un à sept objets). Les deux matières – verre et céramique - peuvent également être associées au sein du même dépôt (cinq cas).

- **Les dépôts lumineux**

Dans les structures primaires, les lampes concernent très majoritairement des dépôts secondaires uniquement présents dans les tombes bûchers (huit exemplaires dans sept structures primaires). Aucun élément n'a été mis en lien avec les aires de crémation. Le dépôt est, en règle générale, d'une lampe mais deux exemplaires ont été mis en évidence pour la sépulture 1049 sur le site de SL06. Leur position au sein de la sépulture est particulière : elles apparaissent systématiquement au sommet du résidu au contact des autres dépôts d'objets.

Dans les structures secondaires, les lampes à huile sont également peu représentées. Seulement 31 lampes non brûlées sont présentes dans 30 sépultures soit 12 % des crémations secondaires. Les dépôts sont également datés de la seconde moitié du I^{er} à la seconde moitié du II^e siècle, et ne semble pas avoir été représentés au cours des premières phases de l'occupation.

- **Les dépôts monétaires**

Dans les structures secondaires, les monnaies sont représentées par 37 exemplaires répartis dans 31 sépultures secondaires. Elles ont été comptées parmi les dépôts secondaires puisque celles-ci, même si elles sont passées par les flammes, ont été intentionnellement récupérées pour être placées dans la sépulture définitive. La position des monnaies n'a pas toujours pu être documentée, mais la majorité provient des vases-ossuaire. À l'heure actuelle et en l'absence d'analyse physico-chimique, il n'est pas possible de préciser si ces monnaies ont accompagné le défunt sur le bûcher. Quatre sépultures ont fait l'objet d'un double dépôt et une seule a livré trois monnaies.

- **Le petit mobilier**

Cette catégorie est très faiblement représentée au sein des structures liées à la crémation, primaires et par répercussion dans les structures secondaires. L'absence de dépôts secondaires de ce type peut résulter en partie par le port des objets par le défunt au moment de la crémation. Leur passage au feu peut en détruire une partie, mais pour autant ce fait ne demeure pas suffisant pour en expliquer leur si faible représentation. Concernant

les structures primaires, seul un entonnoir en verre non brûlé a été identifié dont le caractère unique du dépôt pourrait le rattacher à la catégorie des objets personnels.

▪ **Le matériel lié à l'aménagement de la sépulture**

Les éléments liés à l'aménagement des fosses sont également peu nombreux. Il s'agit pour l'essentiel de *tegulae* en terre cuite constituant les couvertures au-dessus du résidu (à plat ou en bâtières) déposées sur les tombes-bûcher à l'issue de l'ustion.

III.1.3. Tendances et relation des dépôts primaires et secondaires de mobilier

Les dépôts primaires et secondaires de mobilier sur les sites de Saint-Lambert correspondent à des temps distincts dans la cérémonie des funérailles : de la crémation du corps à l'inhumation définitive des restes osseux du défunt. Cette succession de dépôts et de gestes répond à des pratiques différentes dans le temps funéraire : les dépôts avant et après la crémation. Ces deux étapes des funérailles sont associées à un choix spécifique d'objets : les éléments se rapportant directement aux défunts sont brûlés avec son corps tandis que d'autres objets sont désignés spécifiquement pour accompagner le défunt dans sa sépulture.

Quarante-huit des crémations secondaires, soit 19,3 % du total, n'ont pas livré de dépôts de mobilier primaire et secondaire⁵⁴ tandis que cette tendance ne concerne que deux fosses-bûcher de manière certaine (SP 1048 et 1051). À l'heure actuelle, les autres bûchers présentent trop d'éléments en métal non étudiés.

De manière générale les dépôts primaires sont relativement faiblement représentés quantitativement. Ils sont fréquents dans les structures primaires (81 %) et sont dominés par les catégories des cruches et de vases à parfum. Malgré des quantités plus faibles parfois, les balsamiques brûlés dominent également les dépôts dans les sépultures secondaires tandis que les fragments de cruches sont quasi-absents. Les fragments de ces dépôts brûlés sont plus fréquents lorsqu'ils sont dans les résidus, que lorsqu'il s'agit seulement d'un simple dépôt de vase-ossuaire. C'est également cette tendance que décrivent les fragments en os ouvragés de lits funéraires : l'intégralité des éléments n'est pas prélevée, mais une partie est abandonnée sur l'aire de crémation avec le résidu. Ces fragments se retrouvent prélevés et transférés par erreur dans d'autres sépultures dont la combustion du défunt a eu lieu au même endroit. Au total, les dépôts primaires sont absents de 99 sépultures, soit 39,8 %. Lorsqu'ils sont présents, leur position n'a pas été systématiquement relevée. Pour autant, la présence d'un vase ossuaire et/ou la configuration générale et l'implantation du dépôt ne mettent pas en doute l'interprétation de sépulture. Ce type de dépôt est très largement dominé par la catégorie des vases à parfum. D'une manière générale, les dépôts primaires

⁵⁴ Ces résultats seront sans doute réajustés après le réexamen des différents types de mobilier présents dans les tombes (les études n'ont pu être conduites à terme à l'heure actuelle).

varient d'une structure à l'autre en fonction du type de tombe : ils sont mieux représentés dans les crémations secondaires lorsque le résidu a été transféré en quantité importante dans la fosse de la tombe définitive (79 % des dépôts mixtes en présentent et 84 % des dépôts de résidus contre seulement 56 % dans les dépôts de vases-ossuaire).

Les objets personnels sont principalement représentés dans les dépôts primaires parce que ceux-ci sont portés par le défunt (épingles, clous de chaussures...) ou correspondent à des objets lui appartenant (jetons de jeu, petites pyxides...). Les balsamiques en verre ou en céramique, présents en quantité dans les dépôts primaires, se retrouvent aussi bien dans les structures primaires que secondaires, quel que soit le type de tombe. Ils sont aussi fréquemment associés au même type d'objet non brûlé. La vaisselle n'est, pour sa part, jamais brûlée.

Les dépôts secondaires de mobilier sont absents de 90 sépultures, soit 36,1 % des 249 sépultures secondaires et de six bûchers en fosse dont certains ont eu le rôle de sépulture. Là encore ce n'est pas uniquement la présence ou l'absence de mobilier qui a conduit à leur identification mais leur état de conservation et leur implantation ainsi que l'ensemble du dispositif (couverture de la fosse, restes osseux, etc.). Les aires de crémation ne présentent également pas de dépôts secondaires. Un balsamique non brûlé a été identifié dans le niveau 84 de l'aire commune SP 92, mais il semblerait qu'il s'agisse d'un élément ayant glissé et été écarté des flammes. La plupart des catégories de mobilier non brûlé n'apparaissent que dans les sépultures définitives. C'est le cas pour les plats et assiettes en céramique, les cruches et les lampes. Le cas des monnaies est plus complexe à démêler. Si elles sont identifiées dans résidu provenant des structures primaires induisant un passage sur le feu, elles sont rarement présentes dans les crémations secondaires, et quand c'est le cas, souvent dans les vases-ossuaire, au sommet de l'amas osseux. Dans ce cas, soit elles ont été récupérées de manière systématique à l'issue de l'ustion pour le bûcher pour être transférées avec les restes osseux, soit elles relèvent d'un dépôt secondaire⁵⁵. Elles ne sont situées quasiment que dans les tombes-bûcher. L'aire de crémation SP 92 a livré une monnaie qui a pu être oubliée à l'issue de l'ustion, lors de la collecte des restes osseux (SP 84).

Il semblerait que les assiettes et plats et les services à boire aient pu contenir des dépôts alimentaires destinés à être déposés auprès du défunt. La première catégorie demeure toutefois bien plus discrète : les plats et les assiettes sont présents principalement dans la seconde moitié du I^{er} siècle puis au début du II^e siècle. Toutefois un des biais de cette approche réside dans la production de ces objets qui chute également au cours du II^e siècle. Ce type de dépôt a pu perdurer sous une autre forme, notamment au travers de la présence des bols et coupes dont la lecture est plus difficile à faire en l'absence de contenu. Les

⁵⁵ Les études numismatiques sont actuellement en cours.

cruches sont, elles, très présentes dans tous les types de tombes tout au long de l'occupation, avec une augmentation notable du nombre d'exemplaires au cours du temps. Les balsamiques ont occupé une place très particulière au sein des sépultures parce qu'ils sont fréquemment associés aux restes du défunt. À Saint-Lambert (STL80), les exemplaires en céramique peuvent constituer les seuls dépôts d'accompagnement présents dans la sépulture dans les premiers temps de l'occupation (13 tombes datées entre la fin du I^{er} siècle avant et I^{er} siècle de n.è.). Certains contenants ont encore conservé leur résidu qu'il demeurera sans doute possible d'analyser dans le futur afin de déterminer si ces éléments ont systématiquement été dédiés à des onguents et des parfums.

III.2. Les réceptacles des restes osseux : le choix des vases-ossuaire

À partir des données de fouille, ce sont environ 179 vases-ossuaire qui ont pu être recensés dans plus de 169 tombes. Certains apparaissent dans un état de conservation médiocre – parfois leur présence a pu être restituée lors de l'étude céramologique - d'autres ont disparu depuis la fouille.

Ces contenants sont, dans une très large part, en céramique (161 vases), en plomb (11 urnes décomptées) et enfin en verre dans un cas. Six coffres de pierre également exhumés sur le site STL80 contenaient les restes osseux. Un exemplaire supplémentaire a été identifié (SP 80) mais il servait de protection au vase-ossuaire en céramique. Pour tous ces contenants il n'a pas été possible de définir si des sacs/tissus avaient pu servir à protéger les restes osseux.

Le choix des vases-ossuaire s'est essentiellement porté sur des productions céramiques locales : il s'agit d'une large majorité de vases à pâte calcaire ainsi que de productions en modelée. Quelques productions à pâte brune et grise sont également signalées. Les vases à pâte claire présentent des formes plutôt homogènes ; seule une cruche, un pot horticole et un mortier marquent l'originalité des choix. Pour les pots à cuire, certains comportent quelques traces de feu ce qui tend à indiquer une utilisation antérieure dans la sphère domestique. Seulement deux vases attesteraient la présence de mobilier d'importation avec des productions italiennes (SP 138 et 1008).

D'une manière générale, et comme cela sera observé sur les sites suivants, rien ne dénote ici l'emploi d'une production propre à la sphère funéraire.

Les ossuaires semblent avoir été tous dotés de couvercles, tant leur nombre est important. Ils sont exclusivement en céramique, de production à pâte calcaire dans la majorité des cas. Dans 11 cas, il s'agit d'un élément en céramique emprunté à d'autres répertoires : neuf coupes et coupelles, un mortier, une panse d'amphore et un fond de vase sans doute retailé. Ils sont parfois doublés d'une protection en céramique (panse

d'amphore par exemple). L'arasement de la plupart des sépultures suggère que de nombreux autres exemplaires aient pu être couverts.

Dans 16 cas, les vases-ossuaire ont été placés dans des coffrages (coffres de grès, de *tegulae* ou encore d'amphore). D'autres ont bénéficié d'une fosse creusée profondément dans la roche.

III.3. Les dépôts de mobilier dans les inhumations

Les dépôts de mobilier – ou d'accompagnement – présentent des disparités importantes d'une inhumation à l'autre. Cette distinction n'est pas seulement le fait de la simple absence de dépôts mais en grande partie de l'état de conservation des sépultures. Dix-sept des 71 sépultures n'en ont pas livré, soit environ 24 %. Également cette disparité dans les dépôts peut être influencée par la forte présence de sujets immatures dans les inhumations.

Le service à boire est représenté par 31 cruches en céramique dans 18 inhumations. Dans six cas, elles sont accompagnées par un gobelet en céramique ou en verre. Bien que deux sépultures n'offrent pas de datation précise, les huit autres sont rattachées aux II^e et III^e siècles.

Dans neuf sépultures, le dépôt est unique. Dans cinq tombes, le dépôt est représenté par deux cruches et enfin dans trois sépultures, trois cruches sont présentes. Au même titre que ce qui est observé pour les structures de crémation, les dépôts s'accroissent dans le temps ; les dépôts de trois cruches sont ainsi datés des II^e et III^e siècles uniquement.

Le service de table n'est pas représenté au sein des inhumations. Une seule assiette est attestée dans une seule inhumation. Bien que des sépultures puissent dans doute être rattachées aux I^{er} et II^e siècles de n.è., les sujets inhumés n'ont pas fait l'objet d'un tel type de dépôt, alors que celui-ci est représenté à cette période dans les sépultures secondaires de crémation. Les bols et les coupes, dont la destination peut être polyvalente, sont attestés dans cinq sépultures.

La catégorie des vases à parfum demeure la plus représentée au sein de l'espace funéraire dans les inhumations, avec une nette prédominance dans les secteurs du site de STL80. Les dépôts les plus anciens en céramique (un à sept exemplaires) sont présents dans six sépultures sur le site de STL80, et sont accompagnés dans quatre tombes par des dépôts du même type en verre. Les dépôts en verre sont plus importants : on les observe dans 17 sépultures dont seulement deux sont situées sur le site de SL06. Leur nombre au sein de la même sépulture est variable : de un exemplaire jusqu'à exceptionnellement 36 ou 42, pour deux sépultures. Si ces objets sont essentiellement déposés auprès de jeunes défunts immatures, qui sont les plus nombreux à être inhumés, le nombre de dépôts les plus élevés est réservé à des sujets adultes témoignant d'une certaine ostentation dans les dépôts.

Les lampes à huile ne sont représentées que dans 14 sépultures à inhumation. Les dépôts de lampe concernent sept sujets immatures et six sujets adultes ; dans la dernière sépulture, aucun reste osseux n'a permis de livrer d'information sur le défunt. Ce type de dépôts est compris entre le I^{er} et le III^e siècle de n.è.

Les dépôts monétaires sont représentés par 25 monnaies placées dans 23 sépultures soit 32 % des sépultures primaires. Les dépôts sont uniques à l'exception de deux tombes où deux monnaies sont présentes (SP 260 et 1167). Aucune tendance ne peut être proposée concernant la chronologie, puisqu'elles sont présentes dans les structures datées de la fin du I^{er} avant n.è. jusqu'au III^e siècle. Elles sont déposées aussi bien auprès des sujets immatures que des sujets adultes.

Les objets relevant de la sphère personnelle du défunt sont assez peu nombreux. Les objets en os et en verre relativement peu représentés : une aiguille (SP 27B), une tablette et une pyxide (SP 155), quelques jetons (SP245), une perle en os et un anneau (SP 1017). Les objets en verre sont représentés surtout par des perles en verre, dont la majorité est destinée à des sujets immatures (une dans les SP 211, 245 et 1017 ; trois dans la sépulture 181 et 208 ; et quatre dans la SP 260). La SP 155, qui est une tombe féminine particulièrement remarquable - parce qu'elle conservait déjà une très grande quantité de balsamiques en verre - a également livré un miroir en bronze volontairement brisé et une substance interprétée comme du fard. Deux autres miroirs ont été mis en évidence dans les sépultures 60 et 274. Plusieurs sépultures ont livré des anneaux en bronze : il est probable que ces éléments aient pu servir à des éléments ayant enveloppé les corps des jeunes défunts dans les sépultures d'immatures (SP 245, 283 et deux anneaux au moins dans les SP 260 et 283). Ces sépultures d'immatures sont également marquées par la présence de clochettes en bronze (*tintinnabulum*), que l'on identifie dans au moins quatre sépultures d'immatures (respectivement SP 232, 245, 283 et 1021). Quelques éléments de parure en argent ont également été exhumés : des pendentifs (SP 232, 260, 1021 avec un médaillon phallique) et des bracelets (SP 245). La sépulture 1017 a également livré une probable fibule et une bague clef en bronze, ainsi qu'un dé à coudre.

Au vu du caractère assez exceptionnel de ce dépôt, il serait tentant de rattacher, à cette catégorie, un rhyton en céramique associé au sujet immature de la sépulture 112.

III.4. Variabilité des dépôts

Pour le site de Saint-Lambert, il demeure difficile de concéder un statut privilégié à une tombe seulement à partir du nombre d'éléments déposés dans la tombe. Des paramètres chronologiques mais également topographiques ne peuvent être écartés dans cette approche. Une difficulté supplémentaire pour ce site est inhérente à la crémation des défunts sur des aires collectives. Il paraît incertain que tous les objets aient réellement brûlés avec le défunt lorsque ceux-ci sont incomplets. C'est le cas pour les pyxides en os

travaillé qui se fragmentent sur le feu et deviennent aussi blanches que les os brûlés d'une même aire entraînant une surreprésentation de ce type d'élément dans les sépultures⁵⁶.

De manière générale, le nombre des dépôts d'accompagnement est extrêmement variable au cours du temps et n'est pas dépendant du type de sépultures. Il est à mettre en relation avec les individus eux-mêmes, dans le cadre des groupes de sépultures, témoignant ainsi des choix réalisés au niveau des pratiques funéraires privées, dans le cadre familial.

III.4.1. Variabilité des dépôts entre les sépultures à crémation et les inhumations

Cette approche est en grande partie biaisée par le fait que les inhumations concernent une grande majorité de sujets immatures, qui font l'objet de dépôts spécifiques. J'ai écarté l'approche genrée des dépôts puisque la diagnose sexuelle n'a jamais pu être mise en œuvre pour les crémations, et très ponctuellement dans les inhumations.

La meilleure grille de lecture qui puisse être proposée et donc celle d'une approche qui se réalise d'après l'implantation topographique de la tombe, puisque ce paramètre m'a partiellement permis de proposer une subdivision interne de la nécropole définissant différents groupes.

Les sépultures de la zone 1, datées de la fin du I^{er} siècle et du II^e siècle, sur le site de SL06 sont marquées par une uniformisation des dispositifs (*cf. supra*) qui a permis de proposer la présence d'un même et unique groupe malgré la différence de traitement du corps (crémation avec bûcher en fosse et inhumations). Les dépôts présents dans ces sépultures correspondent également à l'uniformisation des dispositifs mis en place. Les dépôts sont similaires d'une tombe à l'autre et relèvent quasi-exclusivement de trois catégories : les monnaies, les cruches et les lampes. L'association lampe-monnaie a déjà été notée dans trois tombes. Un autre bûcher en fosse présent dans la zone 3, qui est contemporain à ces structures, présente pour sa part un mobilier tout à fait différent (SP 3023)

Les inhumations présentes au I^{er} siècle sur le site de STL80 sont également révélatrices de cette proximité avec les crémations, à travers les dépôts de mobilier, malgré la distinction de traitement du corps. Les sépultures SP 155 et 274, sur lesquelles je me suis déjà attardée, conservent de très nombreux balsamiques. Ces objets sont presque exclusivement les seuls représentés dans les sépultures à crémations implantées dans le même secteur, notamment dans les édicules. La SP 155, qui en livre toutefois un nombre anormalement élevé, associé à des objets personnels de la défunte, témoigne ici aussi d'un statut social particulier. La sépulture SP 60 dans le secteur I se démarque également, par l'adoption d'un dispositif similaire pour la tombe et la présence de 36 balsamiques en verre. Les sépultures à inhumation du secteur I, dont les modalités d'implantation n'ont pu être définies à cause d'une documentation trop lacunaire,

⁵⁶ Seul un réexamen approfondi de ces objets intégrant la prise en compte de ces paramètres permettra de statuer.

témoignent également de ces similarités entre les dépôts de ces types de tombe (SP 57 et 71 par exemple). À l'instar des tombes à crémation, les objets personnels sont peu représentés dans les inhumations quel que soit le secteur.

Mais tous les secteurs ne sont pas marqués des tendances similaires dans les dépôts de mobilier. Sur le site de SL06, les inhumations de la zone 3 se distinguent par la quasi-absence des dépôts d'accompagnement : seulement quatre des neuf inhumations en livrent, et à chaque fois un seul élément (une monnaie pour SP 3036 ; un balsamaire pour SP 3040 ; et une lampe pour SP 3020 et 3065) ; tandis que les crémations à proximité immédiate fournissent de nombreux éléments, notamment de la vaisselle (cruches, gobelets, coupes). Celles-ci se rapprocheraient plus des inhumations présentes dans la zone 1, également par les dispositifs mis en œuvre, sans qu'aucun lien ne puisse être réellement précisé entre les tombes. Les orientations des fosses demeurent toutefois identiques entre ces deux secteurs.

III.4.2. Les dépôts de mobilier dans les tombes des sujets immatures

Les sujets immatures inhumés sont au nombre de 32, entre la fin du I^{er} siècle et le début du III^e siècle. Dans 11 cas, soit 42,3 %, les sujets n'étaient accompagnés d'aucun dépôt. Les sujets immatures inhumés, les plus jeunes, se distinguent par les objets déposés dans leur sépulture par rapport aux sujets adultes, brûlés ou inhumés. La vaisselle est rare : notamment la catégorie des plats est totalement absente (alors que cette catégorie est faiblement représentée chez les sujets adultes) tandis qu'une seule cruche est comptabilisée. Les bols et coupes sont représentés de manière anecdotique (deux exemplaires dans deux tombes). Au cours du I^{er} siècle, les enfants dont l'âge est compris entre 0 et 4 ans reçoivent du matériel assez caractéristique : des clochettes en bronze de *tintinnabulum* exclusivement pour des sujets de 0-1 an (cinq clochettes de bronze dans quatre tombes). Des anneaux ayant également pu servir à l'enveloppement du corps ont été identifiés dans six tombes. Une seule sépulture se rapportant à un sujet brûlé en livre deux exemplaires (SP 285). Les perles en verre sont également récurrentes chez ces jeunes sujets (une à trois perles dans cinq tombes). Dans la tombe d'un adolescent, elle en constitue l'unique dépôt (SP 211). Certains enfants (1-4 ans) ont fait l'objet d'un dépôt plus riche avec la présence d'éléments de parures en argent (SP 245) tandis qu'un autre reçoit un pendentif réalisé à partir de la défense d'un sanglier (SP 260). Un enfant jeune (0-1 an) présente, quant à lui, une fibule accompagnée par un pendentif phallique, à fonction sans doute apotropaïque et une bague clef (SP 1021). Ces objets ont sans doute appartenu à leurs parents d'après leur taille, trop grands pour être portés par ces enfants, puis déposés dans la tombe. Les vases à parfum sont assez nombreux au même titre que les crémations et inhumations (un à douze exemplaires en céramique et verre dans 13 tombes soit 57 % des tombes avec mobilier). Les sujets plus âgés présentent des dépôts différents : le premier (4-9 ans) reçoit aux II^e-III^e siècles, un set d'objets constitué par trois cruches et une monnaie à l'image de ce que reçoivent les inhumations contemporaines les plus proches (SP 1033 par

exemple). Les deux adolescents (10-14 ans) quant à eux, dont les sépultures ne sont pas datées, sont caractérisés par la rareté des dépôts : le premier ne reçoit qu'une perle (SP 211) tandis que le second ne présentait aucun dépôt d'accompagnement (SP 3027).

Si l'on se réfère maintenant aux sujets brûlés (35 sujets), 10 sujets ne présentent aucun dépôt secondaire, soit 26 %. La vaisselle, rares pour les inhumés, est bien plus fréquemment représentée pour les sujets brûlés, quels que soient leur âge et la période chronologique (comprise entre le I^{er} et le II^e siècle). Ce sont surtout les cruches en céramique qui illustrent la vaisselle avec 21 exemplaires dans 10 tombes (soit 40 % des tombes avec des dépôts d'accompagnement). Elles sont parfois associées à des gobelets en verre ou céramique, ainsi que des bols et coupes (huit tombes sur les 10 présentent une association). Dans deux cas, un gobelet est présent sans la cruche, illustrant encore le service lié à la boisson de manière plus allusive. De même, les plats sont représentés dans sept tombes (soit 28% des sépultures avec mobilier) alors qu'ils s'avéraient être absents chez les sujets inhumés. On les identifie principalement chez les *Infans* I au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle. Comme pour les crémations des sujets adultes et les inhumations des immatures, les balsamiques en céramique et verre sont très présents chez ces jeunes sujets : en tant que dépôt d'accompagnement, pas moins de sept tombes *d'Infans* I ou II en livrent au moins un exemplaire (soit 52 % des tombes à mobilier). En tant que dépôt primaire, les balsamiques brûlés sont aussi bien présents avec des exemplaires relevés dans 14 des 35 sépultures. Les monnaies sont moins bien représentées chez les sujets brûlés : seulement six tombes en livrent. Les lampes à huiles demeurent assez rares chez les sujets immatures de manière générale. On ne les observe que dans cinq tombes pour les sujets inhumés et six pour les sujets brûlés. Concernant la sphère personnelle, les objets non brûlés demeurent anecdotiques : une figurine usée est présente (SP 307) ainsi qu'une pyxide (SP 2040).

Les dépôts primaires sont illustrés dans 26 des 35 tombes. Si la vaisselle est totalement absente (un seul gobelet pour l'ensemble dans la tombe 204), les dépôts primaires sont largement dominés par les éléments de petit mobilier, sans doute corrélés à une dimension plus intime et personnelle des défunts et/ou de leurs parents. Ce même type d'objet n'est que très rarement non brûlé. Les éléments de parure ont tous subi l'ustion : il s'agit dans deux cas d'intaille (SP 131 et 316), d'une amulette phallique en os (SP 43), un pendentif formé sur une dent de sanglier (SP 218), une perle en verre (SP 204) et d'une bague (SP 218). Les éléments liés à la toilette sont également présents avec deux miroirs (SP 218 et 285), des pyxides (SP 174, 204, 218 et 229), un rasoir (SP 114) et une cuillère à fard (SP 115). Quelques aiguilles en os et une navette complètent le panel pour les objets relatifs à la couture (SP 46, 65 et 204). Des jetons en os sont présents dans deux sépultures (SP 65 et 218). De nombreux éléments en os travaillé, dont l'objet initial n'a pu être identifié, sont également présents (« tiges » en os ; SP 131 et 202). Certains objets en métal ou verre notamment ont pu passer inaperçus à la suite de l'action du feu (notamment les perles en verre) ou ne pas être transférés dans la sépulture définitive et sont de ce fait sous-représentés.

En somme, il demeure difficile d'évaluer les sujets qui font l'objet de dépôts spécifiques, en raison d'une large représentation des sujets jeunes, aussi bien inhumés que brûlés (surreprésentation des 0-1 et 1-4 pour les inhumations et des *Infans I* pour les crémations). La situation est donc variable d'une tombe à l'autre mais également en fonction du traitement du corps. Cette disparité du mobilier entre les défunts immatures brûlés ou inhumés ne trouve pas d'explication au travers de l'âge ou de la période concernée. Un des facteurs réside dans le traitement même. Concernant les dépôts d'accompagnement, lorsqu'ils sont présents, les catégories de la vaisselle représentées diffèrent entre sujets brûlés et sujets inhumés tant qualitativement que quantitativement tandis que les objets relevant du petit mobilier sont sensiblement identiques. Elles traduisent, par la récurrence de cette variabilité au sein des zones funéraires, au-delà de l'expression d'une simple disparité liée au choix d'un groupe et/ou de la famille, sans doute un besoin spécifique liée à la pratique de la crémation, que ne requiert pas celle de l'inhumation.

III.4.3. Les dépôts de mobilier dans les tombes des sujets adultes

Concernant les sujets adultes, les distinctions du type de mobilier entre les crémations et les inhumations ne sont pas toujours flagrantes. Ceci atteste que malgré la distinction portée au niveau du traitement du corps, les rites et les pratiques s'inscrivent dans une trame similaire. Au niveau de la vaisselle non brûlée, la distinction se réalise au niveau des plats qui sont totalement absents des inhumations, tandis qu'ils sont plus représentés au niveau des crémations (15 crémations secondaires et une structure primaire). La vaisselle brûlée est quasi-absente dans les dépôts primaires. Ce sont les vases à parfums, les balsamiques en verre et céramique, qui sont largement dominants dans les tombes, soit en dépôts d'accompagnement, soit en dépôts primaires dans les crémations. Des NMI particulièrement importants sont présents dans deux inhumations (36 et 42) qui témoignent d'un statut plus privilégié pour ces sépultures : c'est le cas de la 155 implantée sur le site de STL80 (secteur II aux abords de la voie littorale) et de la 60 (secteur I aux abords de la voie aurélienne ?). Les monnaies apparaissent en moyenne dans 33 % des inhumations adultes (et seulement 15 % des crémations secondaires (soit 22 structures) et 38 % des primaires (soit 10 structures dont neuf sont sans doute des sépultures). Concernant les crémations, tout comme les immatures, c'est essentiellement le petit mobilier qui est représenté dans les dépôts primaires, après les balsamiques. Ils sont représentés dans de très faible quantité au regard du nombre de tombe. Il s'agit d'aiguilles, de fragment de pyxide et d'épingles dans la plupart des cas, parfois présents dans les ossuaires car prélevés avec les os humains brûlés présentant la même couleur. Les miroirs sont également systématiquement brûlés quand il s'agit des crémations (SP 49, 109, 205 et 238) tandis que ces objets sont déposés complets dans les inhumations (SP 60, 155 et 274). Concernant la parure, une bague clef (SP 56) et, une bague (SP 87) sont brûlées et devaient sans doute être portée par le défunt. Un pendentif en dent de sanglier (SP 268) est non brûlé. Les éléments de

vêtements portés par le défunt sont peu nombreux, en l'absence de l'étude du métal qui prive une partie de ces informations. Une probable fibule a été mentionnée pour la SP 49 et des boutons en bronze (SP 62 et 262). Ils sont absents dans les inhumations.

Ce sont surtout les éléments se rapportant à des lits funéraires qui marquent une distinction du type de mobilier, car ils apparaissent dans les résidus des crémations, parfois dans les ossuaires mais jamais dans les inhumations (SP 8, 87, 140A, 153, 166, 209, 282 et 295). Pour une part, ils concernent seulement des éléments résiduels prélevés par erreur sur les aires communes. Ces éléments font sans aucun doute parti de la construction du bûcher et reçoivent le corps du défunt, avant d'être brûlés avec lui.

Les distinctions entre le mobilier s'opèrent également à une autre échelle : celle des différentes zones funéraires qui correspondraient à l'implantation des groupes différents. Ponctuellement, ce sont de petites distinctions qui ont conduits à définir la présence juxtaposée de ces groupes. C'était le cas pour le choix de certaines monnaies, comme les bronzes de Fréjus présents dans deux tombes de la concession du triéarque, ou ceux d'*Antipolis* présents dans les sépultures à inhumations 155 et 274.

* * *

Les espaces funéraires mis au jour à l'est de la ville aux lieux-dits Sainte-Croix et Saint-Lambert, sont désignés génériquement sous le nom de « nécropole de Saint-Lambert » dans les publications depuis les années 1980. Ils correspondent à la plus ancienne occupation funéraire découverte en lien avec la ville antique de *Forum Iulii*. Les données issues des deux principales fouilles (Saint-Lambert 1980 et Saint-Lambert 2006), confrontées à celles de contextes funéraires de taille plus modeste à Sainte-Croix (Sainte-Croix 1 et Sainte-Croix/Entrée-est 2015), permettent d'appréhender la structuration des zones funéraires dans l'espace périurbain et surtout l'évolution des implantations malgré une occupation de moins de deux siècles.

Les premières tombes sont implantées à la fin du I^{er} siècle avant n.è. le long de la voie littorale, avant de s'étendre vers le nord, et sans doute le long du tracé de la voie aurélienne, encore mal localisé. Ces secteurs connaissent leur occupation maximale au cours du I^{er} siècle de n.è., avant d'amorcer un déclin dans le courant du II^e siècle. La présence de sépultures précoces confère donc à ces zones un riche potentiel informatif sur les pratiques funéraires des occupants de la ville, à un moment où, encore dépourvue de son enceinte, elle ne connaît pas son extension maximale.

Les sépultures sont majoritairement installées en rive sud de la voie littorale, sur un espace large d'une dizaine de mètres. Cette implantation témoigne de la présence probable d'un parcellaire antique, subdivisé en lots funéraires, structurant et limitant l'expansion de l'occupation. Au nord, il semblerait que l'espace sépulcral ait pu occuper la zone de carrefour entre les deux voies, littorale et aurélienne. La zone de Saint-Lambert 2006 (zone 3), dont les

vestiges n'ont été que partiellement dégagés, présente une configuration différente dans sa topographie, au travers du mode d'implantation des sépultures, mais également par une occupation plus longue que dans les secteurs plus au sud, jusqu'à la fin II^e siècle. Les zones funéraires de Saint-Lambert et Sainte-Croix, ne correspondent pas à une « nécropole » au sens premier du terme, ni même à un seul et unique espace funéraire continu se développant uniformément le long des voies depuis la Porte de Rome. Il s'agit de la juxtaposition, parfois synchrones, de plusieurs ensembles funéraires. L'occupation n'est pas que strictement funéraire puisque des zones exemptes d'occupation apparaissent et d'autres accueillent des activités artisanales, en l'occurrence des ateliers de potiers comme en témoignent les nombreux vestiges indirects de leur présence (bassin de décantation, dépotoirs et rejets de cuisson). La juxtaposition de différents groupes est également perceptible à travers les modalités de l'implantation et les pratiques funéraires qui diffèrent d'une concession à l'autre. Cette configuration laisse envisager la présence de petits groupes (familiaux ? sociaux ?) ayant opéré des choix spécifiques qui permettent ainsi de les distinguer. Ces zones funéraires témoignent de la multiplicité des pratiques liées à la crémation mais également à l'inhumation, au sein d'un même espace et de manière contemporaine. L'existence d'autres grandes zones funéraires, pose également la question des recrutements et de l'identité des groupes présents dans ces ensembles funéraires.

Au cours du II^e siècle, l'absence de nouvelles implantations dans les secteurs funéraires, notamment à Saint-Lambert ou à Sainte-Croix, pose la question de leur visibilité aux abords de la ville sur le long terme. Cette situation n'est pas pour autant synonyme du non entretien des tombes et de la mémoire, mais aucun élément marquant une réoccupation – de quel type que ce soit – dans cet espace, ne permet de l'affirmer. Faut-il pour autant parler d'un abandon⁵⁷ dans le paysage du II^e siècle, aux abords d'une ville où l'occupation sera ininterrompue jusqu'au Moyen-âge ?

D'ailleurs, la lente désertion de ces zones induit la nécessaire création de nouveaux espaces funéraires dans un autre lieu. Ces premières indications pourront être comparées avec celles de l'espace funéraire implanté au nord de la ville, au lieu-dit le Pauvadou 3, où là encore, bien que légèrement plus tardives, les modalités de l'occupation sont différentes.

⁵⁷ L'arasement général des zones n'a pas permis de dater la récupération des matériaux.

Chapitre 7 – Les espaces funéraires du Pauvadou 3

I. IMPLANTATION, ORGANISATION ET ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION AU COURS DU HAUT-EMPIRE

L'ensemble funéraire du Pauvadou 3 se situe un plateau dominant la vallée du Reyran et la plaine de l'Argens, à environ 250 m de la Porte de l'Agachon. Il est circonscrit au nord et à l'ouest par les pentes de l'extrémité du plateau. Il se structure selon le réseau extra-urbain C, d'orientation nord-sud, dont la date de création remonterait au milieu du I^{er} siècle de n.è (Gébara, Chouquer 1996, 102). À la suite de l'extension de la ville et du réseau B, le réseau extra-urbain C correspond, à l'extérieur des remparts, au « *progrès de la colonisation agraire et du drainage des sols pendant l'époque romaine* » (Gébara, Chouquer 1996, 102 repris dans Gébara 2012, 59).

Les zones funéraires étudiées ici correspondent à celles mises au jour lors des campagnes de fouille entre 1982 et 1984 sur le site du Pauvadou 3 (cf. Chapitre 2-II.3.3. ; Planche 7-01). Les sépultures sont représentées par 88 crémations et 82 inhumations soit un total de 170 tombes. Afin de faciliter la lecture et la localisation des vestiges funéraires, datés entre le milieu du I^{er} et le début du IV^e siècle, dix secteurs ont été définis lors des opérations de terrain correspondant à différentes phases de l'occupation (B, C, G, D, E, H, R, S, T, U et X).

Quatre phases principales ont été établies pour l'occupation du site dont seulement les deux premières sont liées à l'occupation funéraire (Phases 1 et 2), à laquelle succède une phase d'abandon au IV^e siècle (Phase 3), puis une réoccupation agricole au cours des V^e et VI^e siècles (Phases 4).

La première est comprise entre le milieu du I^{er} et le milieu ou la fin du II^e siècle, avec la présence de dix enclos (A, F, M, N, IJ, K, O, Q, V et Y¹), à laquelle se rattache une très grande majorité des crémations ainsi que quelques inhumations², principalement destinées à des sujets immatures. Les enclos sont érigés en façade sur la voie (secteur C) dont l'extrémité n'est pas délimitée car hors de l'emprise explorée. Mais il est probable que celle-ci s'interrompt en bordure du plateau ou soit déviée vers l'ouest. Des lacunes dans l'occupation, notamment entre les enclos, laissent envisager l'existence d'axes secondaires se dirigeant vers l'est et donc l'arrière des concessions (secteurs H et E ; les autres ne sont pas nommés).

La seconde phase de l'occupation ne marque pas de rupture soudaine dans l'occupation, mais se met progressivement en place, alors que des tombes sont implantées dans la continuité de celles de la phase 1. Elle est principalement remarquable au travers d'un décalage topographique vers l'est et le nord, et est datée entre le milieu du II^e et le tout début du IV^e siècle (principalement secteurs S, T, X). Quelques tombes envahissent également la voie (secteur C). Elle n'est quasiment représentée que par des inhumations.

I.1. Caractérisation des vestiges antérieurs à l'occupation funéraire

Aucun vestige antérieur à l'occupation funéraire n'a été mis au jour sur les parcelles explorées au moment de la fouille de la nécropole.

I.2. Inscription dans le paysage périurbain au nord de la Porte de l'Agachon

L'espace funéraire du Pauvadou 3 n'est pas implanté directement au-devant des portes, mais en est distant de plus d'une centaine de mètres, d'après les découvertes et relevés effectués depuis le XIX^e siècle (cf. Chapitre 2 – II.3.). Cet espace funéraire était sans doute visible depuis les portes de la ville. La zone funéraire explorée est située à l'est de la route principale émanant de l'enceinte et semble avoir été desservie par un axe spécifique (secteur C) dont une partie a pu être très partiellement dégagée (cf. *infra* - I.3. ; Béraud *et al.* 1985a ; Rivet *et al.* 2000, 460).

Depuis la Porte de l'Agachon et l'enceinte, s'étire un vaste plateau jusqu'au cours du Reyran. La porte nord de la ville, avec la poterne identifiée dans l'Enclos de la Tour, constituent les uniques percées vers le territoire nord de la ville mais demeurent méconnues (Rivet *et al.* 2000, 355 ; Gébara 2012, 87-90). Au débouché direct, la voie romaine, sans doute empierrée, semblait être bordée par deux structures bâties établies sur plus d'une douzaine de mètres et placées perpendiculairement au mur d'enceinte probablement en

¹ J'ai repris ici la définition des secteurs telle qu'elle a été réalisée sur le terrain, puisque de nombreuses données manuscrites les mentionnent. La délimitation entre certains d'entre eux demeurent flous (exemple des secteurs E, S et T) et est due aux chevauchements des emprises ouvertes lors de chaque campagne de fouille entre 1982 et 1985. Un changement de cette nomenclature aurait constitué un danger pour réaliser ensuite les équivalences et auraient contribué à complexifier les données.

² Le nombre précis n'a pu être défini puisque de nombreuses structures ne sont pas datées précisément. Le réexamen du mobilier pourra sans doute permettre de mieux définir ces aspects.

lien avec la porte antique. Plusieurs témoignages de l'existence de ces vestiges ont été relevés entre le XVI^e siècle (plan de Fréjus remontant à la fin du XVI^e siècle³) et les années 1980 (Rivet *et al.* 2000, 95 et 107). Ces aménagements identifiés au niveau de la Porte de l'Agachon pourraient témoigner de l'existence d'une passerelle destinée au franchissement d'un vaste fossé. Celui-ci court le long de la façade nord de l'enceinte et a été mis en évidence par J. Formigé en 1939 puis par P.-A. Février en 1954 (Formigé 1939 ; Février 1955 ; Rivet *et al.* 2000, 96, 108 et 356). Les fouilles conduites par D. Brentchaloff en 1980 permettent d'en suivre le tracé, toujours de manière parallèle au Clos de la Tour, à 15 m de distance de l'enceinte et sur plus de 40 m de long. Selon les secteurs, il présente une largeur maximale de 7 à 8 m⁴ selon les secteurs pour ses bordures supérieures avec une profondeur d'environ 3 m et son profil est établi en U. Ce fossé aurait été mis en place dès la fin de l'époque augustéenne, et aurait servi de dépotoir comme l'atteste son comblement de céramiques, probablement rebus d'atelier, daté de la seconde moitié du I^{er} siècle de n.è. (Rivet *et al.* 2000, 96 et 108 ; Y. Lemoine in Gébara 2012, 417-419). La présence de ce fossé-dépotoir a pu être corroborée grâce aux photographies aériennes de 1955, où une bande sombre en matérialise le tracé (Rivet *et al.* 2000, 356 et fig. 643).

Au-delà, l'occupation de l'espace périurbain n'est pas restituable compte tenu de la quasi-absence des investigations archéologiques, mais surtout, de la destruction du patrimoine archéologique. En effet, quelques habitats ont été identifiés sous l'emprise de l'actuel cimetière Saint-Etienne. Ils n'ont été reconnus que très partiellement par A. Donnadiou lors d'un défonçage des terres en profondeur. Les vestiges sont représentés par des sols mosaïqués, des plaques de marbre et remonteraient au I^{er} siècle de n.è. (Donnadiou, Roustan 1939 ; Rivet *et al.* 2000, 107 ; Y. Lemoine in Gébara 2012).

Ces défonçages ont permis d'exhumer du mobilier en lien avec une occupation funéraire qu'il est possible de rattacher avec certitude au Haut-Empire : un sarcophage en plomb et des sépultures en amphores (crémations secondaires ; Y. Lemoine in Gébara *et al.* 2000, 417). L'espace funéraire, qui n'a pu être circonscrit alors à partir de ces découvertes, fait sans doute référence à un site bien plus développé. L'étendue totale du gisement funéraire au nord des murs d'enceinte est estimée à plus de 4 Ha, d'après les diverses découvertes réalisées depuis 1939 (Donnadiou 1939 ; Brentchaloff 1980 ; Gruel, Martineau 1979 ; Gébara 2012, 435-436) jusqu'aux destructions des années 1980, sous l'actuel parking de la résidence du Lagon Bleu et de l'extension vers l'est du cimetière Saint-Etienne (*cf.* Chapitre 2 - II.3.). Les fouilles des années 1980 concernent un peu plus de 3000 m² mais seulement un peu moins de 10 % du gisement estimé. Au sud du site, l'existence d'un atelier de potier (Pauvadou 1) - dont le fonctionnement est contemporain aux premières sépultures implantées au Pauvadou 3, situées à moins de soixante mètres - témoigne de la coexistence

³ A. Vitozzi, *Plan des murs et ruines de Fréjus*, Fin du XVI^e siècle (Archives d'État de Turin).

⁴ Les dimensions bien plus vastes conférées par J. Formigé semblent peu plausibles pour L. Rivet et ses collaborateurs (13 m de largeur et jusque 5 m de profondeur ; Rivet *et al.* 2000, 356).

des espaces artisanaux et funéraires (Rivet *et al.* 2000, 460). Ce dernier sera rapidement abandonné puis couvert par des sépultures.

I.3. Les axes de circulation

La voie (secteur C), desservant spécifiquement l'espace funéraire, apparaît comme l'élément organisateur au cours de sa durée d'utilisation, entre le milieu du I^{er} siècle et la fin du II^e siècle de n.è. (Planche 7-01). Il semblerait que son tracé s'interrompt en limite du plateau, qui constitue aussi la limite de la zone funéraire. Il est restitué depuis un embranchement non localisé sur la voie principale (Pauvadou 4) qui constitue le prolongement du tracé du *cardo* depuis la Porte de l'Agachon, sur le tracé de l'enceinte au nord (Gébara 2012, 438).

L'espace dégagé à partir de 1982 a permis d'en restituer une largeur maximale d'environ 3,80 m⁵. Deux murs bordiers, à l'est et à l'ouest, construits en petit appareil et conservés seulement à hauteur de l'enclos A délimitaient la bande de roulement. En arrière, à l'est, se trouve une zone piétonne (trottoir ?). Par la suite, cet espace public semble avoir été grignoté par les concessions funéraires au cours du II^e siècle et les tombes qui s'installent au plus près de l'axe⁶ (enclos IJ – postérieur au II^e siècle - et Q).

Sur cette voie (secteur C), les vestiges bien conservés d'une canalisation en terre cuite (nommée G) se dirigeant vers le sommet de la butte, témoignent de la présence d'un point d'eau ou d'une fontaine dans le secteur (Gébara 2012, 438).

Les ruptures dans l'occupation, visibles entre les monuments Q et O ou A et IJ/K, laissent envisager l'existence de cheminements secondaires vers l'est, moins structurés, où s'implantent par la suite les inhumations (phase 2)⁷. C'est également ce que pourrait confirmer l'aménagement d'un accès dans le mur nord de l'enclos IJ. D'autres cheminements, plus étroits, entre les enclos A et N/M, et N/M et O, sont également présents, mais ont été occupés par des sépultures dont les fosses sont creusées à travers ces niveaux de circulation.

La voie principale ne semble plus en fonction après la fin du II^e siècle : elle est investie par des sépultures à inhumation dont les fosses sont creusées directement dans la bande de roulement (SP 17, non datée et SP21, datée du III^e siècle). Le réseau s'est sans aucun doute décalé vers l'est en suivant l'occupation mais leur configuration plus simple n'a pas permis leur identification au moment de la fouille.

⁵ Les données concernant la stratigraphie des niveaux constituant la voie - qui auraient pu préciser sa mise en place et son utilisation - n'ont pas été disponibles.

⁶ Je reste prudente face à cette hypothèse du fait de l'absence de données chronologiques générales pour ce site. Toutefois, cette tendance est aussi illustrée à Saint-Lambert.

⁷ Je tiens à préciser que, pour ce site, je n'ai pas eu connaissance de l'implantation des sondages effectués au cours des différentes campagnes sur les trois années de fouille (1982, 1983 et 1984). L'absence des limites peut avoir des répercussions non évaluables – dans l'état actuel des données – pour l'interprétation de certaines ruptures de l'occupation, puisqu'elles pourraient aussi correspondre aux emprises de fouille.

I.4. Développement topographique de l'espace funéraire

L'espace funéraire est marquée par une occupation continue entre le milieu du I^{er} siècle et le III^e siècle, peut-être le début du IV^e siècle selon deux phases d'occupation. Le site connaît ensuite une phase d'abandon (Phase 3) et une réoccupation agricole tardive (Phase 4).

I.4.1. Phase 1 - Milieu du I^{er} siècle de n.è. au milieu/fin du II^e siècle : implantation et structuration de l'espace funéraire

Le noyau principal de l'espace funéraire (enclos et secteurs A, B, D, E, F, H, IJ, K, M, N, O, Q, S, V et Y ; Planches 7-01 et 02) s'implante sur la colline dominant le Reyran, de part et d'autre de l'axe viaire (secteur C). Après le milieu du I^{er} siècle de n.è., l'espace est structuré par dix enclos le long de la voie, correspondant sans doute à la matérialisation des concessions funéraires comme l'atteste la présence de probables bornes. Sur l'une d'elle sont gravées les mesures d'une concession sans doute antérieure à l'édification de l'un des enclos, puisque ces mesures ne coïncident pas avec celles de l'enclos A (*cf. infra* I.6.1.). Les concessions n'ont sans doute pas immédiatement fait l'objet d'une monumentalisation et la présence de tombes éparses dans le secteur D atteste qu'elles n'ont pas toutes été monumentalisées.

L'occupation funéraire est implantée dans des bandes bien définies de part et d'autre de la voie : à l'ouest, elle n'excède pas une largeur de 6 m (soit approximativement 20 pieds) tandis que vers l'est, l'occupation de la première phase présente une largeur d'environ 12 m, définie par la profondeur des enclos depuis la voie mais également l'implantation de sépultures à crémation (soit approximativement 40 pieds).

En attirant des sépultures contre leurs murs, ces monuments apparaissent à la fin du I^{er} siècle de n.è. et cours du II^e siècle comme des éléments polarisateurs. La pratique de la crémation est largement majoritaire et est représentée essentiellement par des sépultures secondaires. Seulement deux structures primaires ont été mises au jour au sein de cette portion fouillée. Il n'est pas exclu qu'une ou plusieurs aires communes de crémation aient pu exister mais aucun indice n'a permis de les localiser lors de la fouille. Quelques inhumations principalement destinées à des sujets immatures mais également quelques adultes intègrent cette première phase de l'occupation.

1.4.2. Phase 2 - À partir du milieu du II^e siècle : une organisation polynucléaire vers l'est

À partir du milieu du II^e siècle, s'opèrent de premières modifications au sein de l'espace funéraire. Celles-ci vont s'accroître aux III^e et à l'orée du IV^e siècle. Cette seconde phase, qui ne présente pas de rupture nette avec la première, est marquée par l'utilisation exclusive de l'inhumation avec l'intégration de nouveaux dispositifs funéraires, mais également par un glissement de l'occupation funéraire vers le nord et l'est (Planches 7-01 et 02).

Bien que marquant le paysage, les enclos ne font plus l'objet d'occupation funéraire pour les siècles suivants et accueillent relativement peu de sépultures malgré leur superficie interne et durée d'utilisation (moins d'un siècle). La seconde moitié du II^e siècle marque une période charnière pour les pratiques funéraires avec l'adoption progressive de l'inhumation. L'occupation funéraire n'est pas marquée par une rupture nette mais des modifications progressives dans les modalités de l'occupation qu'il reste difficile de documenter compte tenu de l'absence de datation précises des sépultures. Les sépultures, majoritairement des inhumations, investissent progressivement la moitié est de l'emprise fouillée – un secteur auparavant exempt de tombe – tandis que la pratique de la crémation connaît une baisse remarquable.

Les regroupements ne sont plus matérialisés par des structures bâties mais s'observent à travers la formation de noyaux de sépultures de typologie similaire. Ce déplacement topographique qui s'observe à partir du II^e siècle, tend à s'amplifier au cours des III^e et IV^e siècles, sur des superficies relativement limitées au nord. Pour autant, si les enclos sont abandonnés, leurs abords immédiats accueillent encore ponctuellement des défunts, qui viennent s'appuyer et récupérer quelques matériaux pour la construction du dispositif funéraire (blocs équarris notamment issus des assises d'élévation ; SP 103 et 104 au nord).

1.4.3. Phases 3 et 4 - De l'abandon de l'espace funéraire à la réoccupation

L'espace funéraire est déserté au cours du IV^e siècle mais il connaît une réoccupation agricole dès le V^e siècle, peut-être jusqu'au VII^e siècle. Les éléments constituant l'espace funéraire ne semblent alors plus visibles dans le paysage périurbain, exceptés les murs des enclos, en partie à l'état de ruines (déjà au cours du III^e siècle des matériaux (moellons) sont récupérés pour la mise en œuvre des dispositifs funéraires des inhumations). L'enclos A, réagencé, présente une réoccupation sporadique. Son espace interne est subdivisé avec l'ajout de murs en pierres sèches et d'un seuil. À l'intérieur, des serpes en fer, des meules à grains mais encore de nombreux restes de faune jonchent encore le sol. Ce matériel, en lien avec la sphère domestique et agricole, témoigne indirectement de l'exploitation de ces

parcelles sans que pour autant la nature de l'occupation puisse être précisée⁸ (habitat rural ? cabane de berger ? Béraud, Gébara, 1983, 198-201 ; Béraud *et al.* 1985 ; H. Garcia in Gébara 2012, 387).

Cette tendance est valable pour tout le secteur au nord de la Porte de l'Agachon qui ne présente aucun véritable témoignage d'une occupation structurée et bien définie pour les III^e et IV^e siècles (Rivet *et al.* 2000, 111). Si des remaniements ponctuels ont pu être observés sur certains sites comme celui de l'atelier de potier, les datations de ces réoccupations n'ont pu être précisées. Les terrains au-delà de l'enceinte nord, au moment où l'habitat *intramuros* connaît un important étiage, semblent avoir pris la forme de vastes zones de friches, peut-être quelques jardins (Rivet *et al.* 2000, 111).

I.5. Gestion de l'espace et signalisation des sépultures

D'une manière générale, peu de recouvrements ont été observés entre les tombes sur l'espace funéraire du Pauvadou 3. Ceci peut être lié à la faible densité des sépultures dans l'espace exploré malgré une occupation continue entre le milieu du I^{er} et le début du IV^e siècle⁹.

Certains regroupements émanent sans aucun doute de gestes volontaires et répondent à la volonté de rassembler les individus au sein de la tombe. C'est notamment le cas des inhumations : SP 115, 114 et 106 contre la limite orientale de l'enclos A. La stratigraphie du secteur permet toutefois de distinguer la chronologie relative de cet ensemble relativement dense : dans un premier temps, l'implantation des sépultures liées à la crémation (SP 83, 93, 94 et 95) et de l'inhumation 115B. Dans un second temps, l'installation strictement par-dessus, de l'inhumation 115A au contact de l'inhumation 114. Enfin, serait implantée l'inhumation 106.

Dans un autre cas, l'association d'une crémation surmontée par une inhumation illustre le groupement d'un sujet adulte et d'un sujet périnatal. Cette configuration, illustrée sur d'autres espaces funéraires, peut témoigner du décès d'une mère et son enfant au cours d'un accouchement. La sépulture 52 présente le même schéma : une femme et un périnatal sont inhumés ensemble dans un coffrage de *tegulae* ainsi que dans la SP 32 où les deux sujets ont fait l'objet d'une crémation conjointe et ont été rassemblées au sein du même vase-ossuaire.

Les autres recouvrements relèvent sans doute des gestes accidentels à l'encontre de sépultures qui n'étaient peut-être plus perceptibles au sein du paysage funéraire. Ces recouvrements concernent dans deux cas, des crémations recoupées avec des inhumations

⁸ L'étude du mobilier lié à cette réoccupation tardive a été réalisée par J. Bérato (Bérato 1991a).

⁹ D'après C. Gébara, l'étude du matériel identifié comme résiduel, permettra sans doute d'ajuster cette vision, en mettant en évidence des sépultures détruites.

plus tardives. C'est le cas au sein de l'enclos Q pour la crémation 109, détruite par l'installation de l'inhumation 108. Cette configuration se reproduit pour les sépultures SP 123/117 et SP 78/79. Dans un dernier cas, c'est une crémation (SP 43) qui vient recouper une inhumation (SP 44).

D'une manière générale, les sépultures de la seconde phase, comprise entre le milieu du II^e et le début du IV^e siècle, lorsqu'elles s'insèrent entre les structures de crémation antérieures, en respectent les limites et l'intégrité. De ce fait, il est possible de proposer la présence de marqueurs au sein de l'espace funéraire. Une seule stèle funéraire a été identifiée avec certitude. Il s'agit d'un bloc de grès grossièrement équarri comportant les lettres DM (*Diis Manibus*) découverte à l'ouest de la sépulture SP 92¹⁰ (Planche 7-03). Son attribution à cette dernière n'est pas certaine compte tenu de la position effondrée de la stèle, vers l'ouest. Aucune autre découverte, même ancienne, n'a permis de déceler la présence de stèles épigraphiques sur ce site.

Il paraîtrait dès lors plausible que d'autres marqueurs aient pu exister au sein de l'espace funéraire, qu'ils soient en matériau pérenne ou périssable (poteau, stèle en bois ou bien terre de terre). Le type de dispositif en matériau périssable (poteau, stèle en bois ou bien terre de terre) n'a pu être identifié lors de la fouille.

Certains éléments en matériau pérenne situés sur les dépôts, dans les parties supérieures des fosses, ont attiré l'attention pour le marquage des sépultures. Pour les crémations, quelques blocs de taille importante, apparaissant effondrés ont pu avoir un rôle de marqueur pour certaines sépultures (SP 8, 32, 68, 84). Dans un autre cas, il s'agirait du système de couverture constitué par un fragment de *tegula* déposé à plat sur l'amphore qui apparaît fermée dessous (SP 123). Pour autant, tous les systèmes de fermeture présents sur les vases-ossuaire ne peuvent être systématiquement interprétés comme des dispositifs de signalisation. Concernant les inhumations, certains dispositifs de surface, notamment les systèmes de fermeture en pierres et/ou *tegulae* peuvent également avoir eu l'emploi de marqueur (SP 127, 134 ou encore 136 pour exemple).

I.6. Restitution des groupes dans l'espace

I.6.1. Modalités d'implantation des groupes de la phase 1

Les sépultures du Pauvadou 3 forment de prime abord une nuée de points épars, parfois encadrées par des constructions. La lecture plus détaillée des aménagements permet d'établir une réflexion sur les modalités de l'implantation, notamment la présence des concessions funéraires, au cours des trois siècles de l'occupation. Celles-ci sont évidemment plus facilement perceptibles lorsqu'elles sont matérialisées par des murs et qu'elles forment

¹⁰ Ce type de marquage de tombe a été fréquemment relevé pour les inhumations du site de Malbosc dans l'Hérault (Blazot *et al.* 2008b, 61-63).

des enclos. L'espace funéraire a livré sept enclos partiellement conservés (enclos A, F, M, N, O, Q et V) ainsi que trois structures bâties au sud correspondant à des enclos aussi mais totalement détruits (IJ, K et Y). Ces derniers n'ont d'ailleurs livré aucune tombe. Pour les huit autres, la datation de leur édification s'appuie essentiellement sur les données provenant des sépultures présentes à l'intérieur. Les sépultures présentes à l'extérieur, s'appuyant parfois contre leurs murs, fournissent des indications supplémentaires. Toutefois l'ensemble de ces données seront revues ultérieurement, grâce à l'étude future du mobilier des sépultures et des unités stratigraphiques encore conservées dans les enclos et dans les espaces de circulation.

Aucun indice ne permet d'affirmer qu'un enduit avait pu couvrir partiellement les murs des enclos (du moins les parties externes). L'étude des modes de construction dans le détail et leur stratigraphie les uns par rapport aux autres n'ont pu être étudiés faute de données disponibles. C'est pourquoi la lecture que je propose ici se révèle nécessairement lacunaire. Elle témoigne toutefois, pour cette zone funéraire, de la mise en route d'un véritable programme édilitaire familial, selon des schémas relativement proches, dès le début de l'occupation. La présentation des groupes s'effectue d'abord par celle des enclos, puis des groupes de tombes, selon l'ordre alphabétique.

▪ ***L'enclos A : la succession de deux concessions***

Cet enclos, de plan quadrangulaire, est le plus remarquable du site par ses vastes dimensions (environ 7 m x 7 m, soit environ 45m² de surface interne¹¹ ; Planches 7-01 et 04). Il se distingue également au sein de l'espace funéraire par la facture particulièrement soignée de son appareil externe. L'accès à la surface interne de l'enclos semble s'être effectué par-dessus les murs, peut-être à l'aide d'éléments en matériaux périssables (?), ou par un système intégré dans l'élévation non conservée de l'enclos, puisque les murs sont dépourvus de passage ou d'un accès. Les fondations du monument sont profondes et ont été coulées en tranchées pleines, creusées probablement à partir du niveau de l'assise de réglage (hauteur conservée sur plus de 0,5 m dans l'angle nord-ouest). Cette assise de réglage est marquée par un ressaut dans l'espace interne. Ces deux premiers niveaux de construction sont caractérisés par l'emploi de moellons grossiers non équarris leur conférant un aspect irrégulier (non visibles). Ils sont destinés à soutenir l'élévation des quatre murs, construits en double parement à blocage interne, en petit appareil régulier finement travaillé au marteau grain d'orge (Béraud *et al.* 1985a, 28) : seule une assise est conservée à l'est, deux au nord et au sud, et enfin deux à trois à l'ouest. Les angles présentent un chaînage. La première assise de l'élévation présente des blocs chanfreinés à l'extérieur et soutient ensuite des assises régulières. La hauteur totale des élévations n'est pas restituable. Aucune trace d'enduit n'a été mise en évidence. Un fragment de lion ou de sphinge a été mis

¹¹ L'ensemble des mesures est donné ici à titre indicatif, elles sont malheureusement approximatives d'après des mesures effectuées à partir des plans, seule documentation disponible. Elles seront précisées ultérieurement.

au jour dans les épandages de blocs et permet de restituer une décoration sculptée au monument (Lemoine 2013, 55, n°115 et pl. 79). Ce type de figuration, auquel il est conféré une symbolique apotropaïque, n'est pas rare en Gaule Narbonnaise : il a été aussi observé sur l'un des monuments mis au jour à Aix-en-Provence, Arles, Orange ou encore Lyon (Lemoine 2013, 56). Des niveaux de démolition situés dans l'espace interne et les abords immédiats du monument ont livré des fragments de blocs sculptés issus probablement du décor initial de l'enclos sans qu'il ne soit possible de proposer une restitution à l'heure actuelle (pattes de lion sur socle et moulures). Des blocs provenant des élévations ont été identifiés dans les sépultures du IV^e siècle attestant son abandon mais surtout d'une ruine partielle du monument dès cette période. C'est ensuite à partir des V^e et VI^e siècles que l'espace interne est subdivisé par deux murs à la facture très modeste et grossière : le premier (M31) prend appui contre la paroi occidentale de l'enclos et marque un angle vers le sud. Il laisse ainsi un passage pour l'espace interne. Le mur 32, appuyé contre le mur 31, présente une facture encore plus grossière (Planche 7-04 : D). L'utilisation, pour cette construction de blocs provenant de l'élévation confirme la ruine partielle du monument au V^e siècle. Le sol présente également des fragments de mobilier et des niveaux de sols sans qu'il soit possible de préciser le type d'occupation (structure agricole ou domestique). Le matériel récolté témoigne clairement du développement d'une activité agricole avec une fréquentation maximale fixée aux VI^e et VII^e siècles (serpe en fer, ossements d'animaux, fragments de meules ; H. Garcia in Gébara 2012, 387 ; Planche 7-04 : E).

L'espace interne accueille des structures funéraires uniquement conservées dans la moitié nord de l'espace : neuf structures secondaires liées à la crémation, datées entre le I^{er} et le II^e siècle essentiellement. D'autres sépultures ont pu être également présentes dans la moitié sud du monument mais les occupations tardives ont pu conduire à leur destruction.

Les datations des sépultures permettent de proposer pour cet enclos, une date d'érection postérieure au milieu du I^{er} siècle de n.è. peut-être même au cours du dernier quart. Une borne¹² (ST 65) implantée profondément au sein du monument indique l'existence d'une concession antérieure puisque les dimensions de la concession mentionnées ne correspondent pas à celles de l'enclos A :

<i>I(n) f(ronte) p(edes) XV</i>	(Concession de) quinze pieds en largeur
<i>I(n) a(gro) p(edes) XX</i>	vingt pieds en profondeur
<i>P(ublio) Lic(inio) Prop(inquo)</i>	À Publius Licinius Propinquus

D'après J. Gascou et M. Janon *in* Congès *et al.* 1985 repris par Brentchaloff 1989, 62.

¹² Borne en grès local, brisée au sommet, à gauche. Largeur : 0,26 m ; longueur : 0,15 m ; hauteur : 0,52 m.

Les dimensions de 15 pieds correspondent à 4,41 m en largeur de la stèle et 20 pieds, soit 5,92 m en longueur (Congès *et al.* 1985, 32, n°37 ; Brentchaloff 1989, 62, n°1 ; Planche 7-04 : B et C). Cette borne pose donc la question de l'identification de deux groupes de sépultures, dont l'un aurait pu appartenir à la première concession, celle de Publius.

Il demeure malheureusement difficile de restituer précisément le fonctionnement interne de cet enclos à partir de la stratigraphie, qui aurait pu donner quelques indices quant à la présence de deux groupes distincts. J'ai donc choisi d'observer les sépultures. Les éléments de datation ne permettent pas de distinguer ces deux groupes, du fait de leur imprécision générale, mais également parce qu'elles couvrent la même période chronologique. Ces observations livrent au moins l'information que le remplacement de la première concession a été effectué dans un laps de temps rapide. En observant le dispositif des sépultures, plusieurs sous-ensembles se distinguent. Les sépultures 71 A à D constitue un groupe remarquable par la présence d'un dispositif identique : il s'agit de quatre coffres de grès qui accueillent les restes osseux du défunt dont trois sont placés dans un ossuaire en verre fermé par un couvercle. Ceux-ci ne recèlent que très peu de matériel brûlé et non brûlé, et certains fragments osseux s'assemblant entre deux ossuaires, attestent de l'utilisation d'une aire de crémation commune. Le dépôt de ces quatre coffres semble s'être effectué de manière simultanée. En effet, la régularité (alignement avec un espace entre les coffres approximativement identique) ne permet pas d'envisager le creusement de quatre fosses consécutives. À ce groupe, pourraient s'ajouter les sépultures SP 62 et 72, de la même typologie et qui livrent toutes deux un vases-ossuaire en verre, calé par des blocs, et très peu de dépôt de mobilier. Leur implantation se réalise également contre les murs de l'enclos.

Je définirais ainsi un second groupe : les sépultures SP 61, 68, 69 et 70 dont les dépôts des vases-ossuaire et/ou des résidus se réalisent systématiquement dans des amphores¹³. Les dépôts d'accompagnement comportent systématiquement des cruches, parfois des bols (dans trois tombes) et une monnaie (dans deux d'entre elles). J'ajouterais à cet ensemble la SP 59, bien que détruite, parce qu'elle livre un matériel similaire (une cruche et deux coupes). Ce deuxième groupe est également marqué par la présence des résidus dans la constitution de la tombe, alors que ce n'était pas le cas pour le premier groupe.

Dans l'hypothèse où cette lecture serait valable, je propose que le groupe présentant des contenants en verre ait été le premier à être déposé entre la fin du I^{er} siècle et le début du II^e siècle¹⁴. Il correspondrait ainsi à la concession de Publius mentionnée sur la borne. Par la suite, la concession aurait été rapidement réoccupée par le second groupe. Il apparaît fort probable que les sépultures soient restées au sein de l'enclos, étant donné que la stèle a

¹³ Les trois premières tombes correspondent à des dépôts en amphore Dressel 20 *parva* (c'est-à-dire la même forme que les Dressel 20 « classiques » mais de module inférieur) ; la quatrième dans une amphore gauloise de type G4.

¹⁴ Une monnaie découverte dans la SP 72 est identifiée comme un as d'Hadrien frappé en 126, tandis que la monnaie présente dans la SP 70 est un as de Lucius Verus, émis en 162. La monnaie de la SP 61 correspond à un as d'Auguste émis sous le règne de Tibère, et remonte à une époque bien trop haute pour apporter quelques données sur la chronologie (d'après étude J. Collombet 2018, non intégrée au catalogue).

également été conservées in situ. Les tombes correspondent également à des *loci religiosi*, que la loi romaine interdit de détruire. Il se pourrait que celles-ci aient été couvertes par un épais remblai, ce qui pourrait être corroboré par le profond creusement des fondations de l'enclos A qui aurait succédé à cette première concession. Il n'est pas exclu, non plus, que les sépultures de ce premier ensemble ont pu connaître une modification de leur implantation lors de l'érection de l'enclos et être transférées contre les murs, ce qui empêche d'identifier topographiquement l'implantation de la première concession, selon les dimensions définies sur la stèle.

Bien que les restes osseux des tombes 59, 62 et 69 n'aient pas été retrouvés dans le cadre de ce travail, ces deux groupes sembleraient être marqués par l'absence de sujets immatures. L'absence d'inhumation au sein de ce groupe pourrait aller en ce sens. Il n'est pas exclu non plus, que l'enclos ait pu appartenir à la même famille sous deux générations différentes, soit les descendants de Publius Licinius, la seconde concession ayant obtenu l'agrandissement et conduit la monumentalisation de la première concession, ce qui expliquerait un encrage chronologique assez proche. Toutefois la distinction dans les dispositifs funéraires mis en place par ces deux groupes pourrait nuancer cette hypothèse.

▪ **L'enclos F et les sépultures alentours**

De plan quadrangulaire, l'enclos F est situé au sud-ouest de la partie explorée de l'espace funéraire. Il mesure environ 5 m (est-ouest) sur 5,5 m (nord-sud). Seules ses assises de fondation sont conservées sur les murs est, ouest et sud (Planches 7-01 et 05). Ces dernières paraissent construites en tranchées pleines et comportent des moellons grossiers. Les seuls niveaux d'élévation conservés sont visibles au nord du monument et présentent un double parement maintenu par un comblement interne. Trois assises régulières sont visibles (mur nord) et sont constituées par des modules similaires de blocs à peine équarris. Aucun système d'accès à la surface interne n'a été détecté, mais cette absence peut relever du mauvais état de conservation de l'enclos.

L'espace interne de l'enclos (14 m² environ) accueille dix sépultures dont une inhumation d'un jeune sujet immature (0-1 an) et neuf structures liées à la crémation (SP 26A, 26B, 26C, 26D, 26E, 30, 36, 37 et 46). Le creusement des fosses sous le niveau de fondation a permis une relativement bonne conservation de ces tombes. Les sépultures les plus anciennes sont datées du milieu du I^{er} siècle. C'est ce qui permet de proposer, au même titre que l'enclos A, une date d'érection vers la même période. L'occupation de cet enclos est également relativement limitée : elle n'excéderait pas les toutes premières décennies du II^e siècle. Les sépultures 26 A à E et 37 représentent un ensemble cohérent tant dans leur dispositif général que leur implantation et indices chronologiques. Les tombes 30, 36 et 24 présentent une configuration plus remarquable : les restes osseux de la tombe 36 sont protégés par un coffre de grès et elle reçoit une lampe en dépôt qu'aucune autre tombe ne livre. De même, la tombe 30, sans doute associée au périnatal présent dans la tombe 24,

présente des dépôts sensiblement différents (présence d'une monnaie pour le sujet brûlé et de balsamiques en verre pour le sujet immature). En l'absence de stratigraphie pour ces implantations, il n'est pas possible d'affirmer que ces tombes ont appartenu initialement au même groupe. Tout comme l'enclos A, de premières tombes auraient pu être implantées sans que la concession ne soit matérialisée. En outre, la variabilité au sein d'une même famille est tout à fait envisageable, d'autant qu'elle demeure finalement peu manifeste ici. La présence du sujet périnatal à l'intérieur de la concession plaide en faveur de l'identification d'un groupe familial, les sujets jeunes ne bénéficient pas d'une crémation.

À l'extérieur du mur sud, un autre groupe de tombe s'implante au cours de la même période ou à peine plus tardivement : il s'agit de cinq crémations secondaires (SP 25, 45, 47, 48 et 49). Deux d'entre elles, strictement déposées l'une sur l'autre - SP 48 sur SP 49 - et accompagnées par un mobilier similaire permet d'établir un lien entre les deux défunts à travers ce geste volontaire. La SP 47 peut être associée à ce groupe grâce à sa configuration similaire. Concernant la SP 25 et 45 l'état de conservation limite les observations mais leur implantation topographique permet de les rattacher à ce groupe. Leur présence au plus près de l'enclos ne permet pas non plus de mettre en évidence un lien avec les tombes à l'intérieur ou de suggérer simplement la présence d'une autre concession familiale. Cette dernière hypothèse est assez probante lorsque l'on voit la proximité topographique entre les différents groupes familiaux matérialisés par des enclos comme c'est le cas pour les enclos F et Y.

À l'ouest, deux sépultures sont implantées également au plus près des murs. L'inhumation 44 est celle d'un sujet immature, perturbée par la crémation secondaire SP 43. Il demeure difficile de cerner leur modalité d'implantation à partir des données disponibles et de les lier à une quelconque concession ou à l'enclos F.

▪ **Les groupes de tombes de l'espace D**

La situation à l'ouest de la voie demeure complexe à démêler. Les sépultures présentent un mauvais état de conservation, les données du mobilier doivent encore être affinées afin d'obtenir des datations précises. En outre, l'absence de marqueur (drains, fossé, stèle...) empêche de restituer toutes concessions. En raisonnant encore une fois sur la notion de groupe à partir du mobilier, de la topographie et du dispositif mis en œuvre, j'ai pu émettre l'hypothèse de différents groupes. Le premier, le plus à l'ouest, rassemble topographiquement les crémations secondaires SP 15, 54 et 55, -où deux d'entre elles ont recours à une amphore dans le dépôt (Planche 7-01). Parmi les dépôts primaires de mobilier, elles pourraient rassembler les éléments d'un coffret (quatre pieds en os¹⁵ dans la SP 15, puis des poignets dans coffre de grès de la SP 54 et une chaînette dans la SP 55 ?). Cette hypothèse, sans doute audacieuse, devra être vérifiée. Mais, si tel est le cas, il pourrait alors

¹⁵ Identification M. Chazottes et Y. Lemoine (informations orales, mars 2017).

s'agir d'indices laissant envisager la crémation de ces trois défunts sur une aire commune. Un second coffre en grès, à proximité, avec des dépôts similaires (cruche et bol), pourrait être rattaché à l'ensemble (SP 56). Peut-être les SP 4 et 5 pourraient aussi appartenir à ce groupe, du fait de leur proximité topographique mais aucun élément probant n'a pu le confirmer.

Un autre ensemble de détache au sein de ce secteur D : il s'agit des crémations secondaires SP 12, 63 et 64 correspondant toutes trois à des dépôts mixtes. Deux des tombes présentent un vase-ossuaire en verre associé systématiquement à une monnaie, des balsamiques brûlés et une lampe (SP 12 et 64). Je propose d'y joindre la tombe 63, sans aucune certitude, par sa proximité topographique même si le réceptacle pour les restes osseux est un vase en céramique et que les dépôts sont différents.

Deux autres tombes présentent de grandes similarités : les crémations secondaires SP 7 et 9. Proches topographiquement, elles reçoivent chacune un bol et deux cruches.

Établir des liens supplémentaires avec les autres structures ne m'a pas paru envisageable dans l'état actuel de la documentation. Très arasées, les inhumations (SP 20, 27 et 58) n'ont également pu être rattachées à l'un des groupes.

Les crémations sont également les seules à présenter des dépôts de balsamiques brûlés, avec la SP 32 en zone H (SP 1, 4, 12, 13 et 64). Cette localisation témoignerait encore d'un geste de dépôt spécifique sur le bûcher pour ce groupe de tombes. C'est dans ce même secteur que les plats/assiettes en céramique sont fréquemment déposés ; à l'exception de la SP116 plus au nord (SP 7, 13, 26A, 26B, 26E, 49, 55 et 56).

▪ **L'enclos M**

Situé dans la partie centrale de l'espace funéraire, l'enclos M présente un plan quadrangulaire et mesure 3,5 m de côté (Planches 7-01 et 06). La présence d'une borne (ST 97) contre le mur au sud, laisse envisager une limite de concession funéraire. Cette hypothèse peut-être partiellement corroborée par la limite construite de l'enclos M et N dans le même axe des murs est des enclos A et V (Planches 7-01 et 06 : B). Seulement trois murs ont été construits pour l'édification de cet enclos, le quatrième à l'ouest, étant celui de l'enclos N, antérieur. Aucun système d'accès n'a été identifié. Les murs est, sud et ouest (partiellement détruits lors des terrassements liés au chantier de construction) avaient conservé une belle élévation. Ils présentent un double parement constitué par des blocs grossièrement équarris de module similaire et maintenus par un blocage interne de moellons et mortier. Cet enclos est construit dans la pente nord-sud et les fondations s'appuient sur le substrat rocheux (grès vert permien), qui est aménagé par endroits pour accueillir les sépultures.

Seulement deux crémations ont été mises au jour au sein de l'espace interne de l'enclos (8 m² environ ; SP 73 et 75). Leur datation permet de situer la construction du

monument entre la seconde moitié du I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle, sans plus de précision. Son utilisation funéraire n'a pu être précisée, mais il serait tentant de lui attribuer une durée assez courte, au même titre que les enclos A et N à proximité immédiate. Si des tombes supplémentaires ont intégré la construction, aucun indice de leur présence n'a pu être décelé.

▪ **L'enclos N**

Situé dans la partie centrale de l'espace funéraire, l'enclos N adopte un plan rectangulaire et mesure environ 5,5 m (est-ouest) sur environ 3,5 m (nord-sud ; Planches 7-01 et 06). Les fondations du monument s'appuient, en partie, sur un banc de grès vert, affleurant au nord-ouest. Son élévation est constituée par des murs à double parement et blocage interne. Cet enclos est antérieur à l'enclos M, auquel il sert de support pour son mur ouest. Aucun système d'accès n'a été identifié.

L'espace interne de l'enclos (11,5 m² environ) ne reçoit que deux crémations secondaires dont il n'est pas possible de déterminer d'éventuels liens d'après leur état de conservation (SP 66 et 67). L'absence de datation précise de ces tombes ne permet pas de définir les dates de l'édification. La construction de l'enclos peut toutefois être calée entre la seconde moitié du I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle, d'après la datation de l'enclos M, bien qu'il soit antérieur.

▪ **L'enclos O**

Situé dans la partie septentrionale de l'espace funéraire, l'enclos O présente un plan rectangulaire et mesure environ 5,5 m (est-ouest) sur environ 4,5 m (nord-sud ; (Planches 7-01 et 06 :C). Les niveaux d'élévation visibles comportent un double parement de blocs grossièrement équarris et un comblement interne de mortier et petits blocs. Aucun système d'accès n'a été détecté pour la surface interne.

Quatre sépultures (SP 77, 80, 81 et 82) sont implantées au sein de l'espace interne de l'enclos (14 m² environ), toutes datées du second tiers du II^e siècle. Ces datations permettent de situer l'édification du monument à la même période. Cet ensemble est constitué par deux crémations secondaires (SP 80 et 81), une inhumation primaire individuelle et une réduction (respectivement SP 77 et 82). Les deux crémations présentent des similarités frappantes dans leur configuration générale : dépôt du réceptacle pour les restes osseux et le résidu au centre, dépôt de trois cruches avec, autour, des éléments de mobilier en verre. La sépulture SP 80 livre également un as d'Antonin. La même monnaie est identifiée dans la réduction du sujet adulte (SP 82). Enfin, l'inhumation 77 fait également l'objet d'un dépôt d'un as de la dynastie des Antonins, sans doute de Marc-Aurèle¹⁶, de deux cruches et d'un gobelet en

¹⁶ L'identification de ces trois monnaies a été confirmée par J. Collombet.

verre d'une typologie similaire de celui mis au jour dans la SP 81. L'absence de connexion articulaire pour les os de la défunte présente dans la réduction SP 82 suggère que celle-ci a fait l'objet d'une inhumation antérieure ailleurs, avant que ces os ne rejoignent sans doute la concession. Je ne peux confirmer les liens familiaux de ce groupe, mais leur proximité topographique, leur datation assez proche, leur configuration générale et le choix des dépôts confirmeraient bien un lien entre ces différents sujets malgré la diversité des pratiques liées au traitement du corps.

▪ **L'enclos Q**

Situé dans la partie septentrionale de l'espace funéraire, l'enclos Q présente un plan quadrangulaire légèrement irrégulier (environ 6 m est-ouest sur 5 m nord-sud ; Planches 7-01 et 07). Les niveaux d'élévation visibles conservent un double parement et un comblement interne de blocs mêlés à du mortier. Les assises sont construites à l'aide de blocs grossièrement équarris. Aucun système d'accès n'a été détecté pour la surface interne.

L'espace interne de l'enclos (17 m² environ) accueille seulement deux sépultures : une crémation secondaire (SP 109) détruite par l'inhumation d'un sujet immature (SP 109). Très mal conservées, elles sont toutes deux implantées contre le mur nord de l'enclos. Aucun élément permettant de dater les sépultures avec précision - et donc pouvant donner des indices sur l'érection du monument - n'a été mis au jour. Toutefois, d'après le développement général de cet espace funéraire, la construction semble avoir eu lieu entre la fin du I^{er} siècle, au plus tard dans le courant du II^e siècle. Le sujet inhumé semblerait avoir appartenu à une phase postérieure de l'occupation des monuments, comme le suggère sa proximité et l'utilisation de la paroi interne du mur nord, au même titre que les SP 103 et 104.

▪ **L'enclos V**

Situé dans la partie septentrionale de l'espace funéraire, l'enclos V présente un plan quadrangulaire et mesure 5,2 m (est-ouest) sur environ 4,5 m (nord-sud ; Planches 7-01 et 07). Les niveaux d'élévation visibles présentent un double parement maintenu par un blocage interne (moellons et ciment). Les assises sont construites à l'aide de blocs grossièrement équarris qui confèrent à la structure une apparence irrégulière. Le mur sud présente un meilleur état de conservation. Aucun système d'accès n'a été détecté.

Deux crémations secondaires fortement arasées ont été mises au jour au sein du monument (14 m² environ). Leur dégradation est sans aucun doute liée au creusement d'une large fosse de forme quadrangulaire contenant une couche de destruction avec du matériel divers (faune, tessons, charbons émanant de sépultures détruites¹⁷). Le mobilier

¹⁷ Information orale de C. Gébara

contenu dans les tombes est daté du II^e siècle ce qui permettrait de situer l'édification du monument vers la même période, au plus tard. La crémation 123, appuyée contre le mur ouest de l'enclos pourrait remonter cette date. Prenant appui sur le mur ouest, l'inhumation 117, datée du dernier tiers du II^e siècle, détruit partiellement la crémation précédente.

▪ **Les enclos détruits IJ, K et Y**

Situés au sud de la fouille de l'espace funéraire, ces ensembles bâtis présentent un très mauvais état de conservation et n'ont livré aucune sépulture (Planches 7-01 et 08). Les enclos IJ et K sont implantés au sud du monument laissant un espace d'environ 7 m de large sans occupation funéraire (secteur H ; cheminement secondaire ?). Il semblerait que les murs de l'enclos K soient antérieurs à ceux de IJ : le mur nord de l'enclos K s'appuie contre l'angle nord-ouest de l'enclos IJ. Les murs de K présentent une meilleure facture que ceux de l'enclos IJ, avec un double parement et un blocage interne présentant une meilleure régularité. Le mur nord de l'enclos IJ recoupe une sépulture à inhumation datée du II^e siècle. Il faut également signaler que ce dernier enclos disposait d'un seuil aménagé dans le mur nord.

Les données pour le troisième enclos Y¹⁸ ne sont pas été disponibles. Je ne peux affirmer son antériorité ou postériorité par rapport à l'enclos F, la documentation le concernant étant trop lacunaire.

Concernant ces trois enclos, l'absence de documentation et la mauvaise conservation de la stratigraphie (notamment au sujet des réoccupations tardives) ne permettent pas de fixer avec précision la date de leur construction. Leur fonction reste également de nature indéterminée : si leur mode de construction s'apparente à ceux des enclos, le mur ouest de IJ est situé dans la continuité du mur bordier de la voie romaine, et pourrait éventuellement en être le prolongement (?). Leur configuration et leur insertion dans l'alignement des autres monuments permettent, sans doute, de les rattacher à la première phase de l'occupation. Il n'est pas possible de déterminer l'impact des réorganisations tardives.

▪ **L'attractivité autour de l'enclos A au II^e siècle (secteurs E, H et S)**

Bien que délaissé assez rapidement, sans doute dans le courant du II^e siècle, l'enclos A, par sa monumentalisation, marque le paysage funéraire du site et attire autour de lui de nouvelles sépultures (Planches 7-01 et 09).

Une réelle concentration interpelle auprès du mur est de l'enclos. Elle incite à transcrire deux phases d'implantation distinctes : deux inhumations sont déposées (SP 114 et 115B) et perturbées par l'installation d'un troisième sujet (115A). Cet ensemble serait datable de la fin du I^{er} siècle. Viennent ensuite sur la SP 114, des crémations secondaires (SP

¹⁸ Aucun cliché n'a été disponible pour cette structure.

84, 85, 94 et 95) et une nouvelle inhumation (SP 106) sur la 115A, datées du II^e siècle. Les corps des défunts inhumés sont systématiquement déposés dans des coffres cloués. Les crémations secondaires sont également remarquables par leurs dépôts : elles livrent toutes systématiquement trois cruches de fabrication locale, et deux tombes associent à ce service à boire, un gobelet en verre. Au sud de ce groupement, sont implantées deux crémations secondaires contre le mur est de l'enclos A, probablement contemporaines des quatre précédentes (SP 101 et 102). Elles sont recoupées partiellement par une inhumation du III^e siècle dans un coffre cloué, alors que toutes les inhumations proches utilisent des dispositifs exclusivement de *tegulae*. Se pose alors la question d'éventuels liens entre ces individus - inhumés ou brûlés - avec ceux présents au sein du monument. Il apparaît clairement que le monument a joué le rôle d'un véritable élément polarisateur de ce groupe. En effet, les familles ont choisi la proximité des murs de cet enclos pour l'implantation des tombes.

Au sud du monument, apparaît une véritable concentration d'inhumations de sujets immatures (SP 33, 41, 51 et 90), auxquelles se greffent un sujet adulte (SP 50) et la tombe d'une femme probablement décédée en couche avec son enfant (SP 52). Ces tombes seraient toutes datées du II^e siècle, voire du III^e siècle (SP 41). Deux crémations, sans doute rattachées au début du II^e siècle, sont présentes auprès de ces tombes (SP 89 et 34).

Au nord du monument, deux inhumations sont datées des II^e et III^e siècles (SP 57 et 78). Perturbant des crémations secondaires antérieures, notamment la SP 79, contre l'enclos N, ces tombes ont volontairement été installées à proximité des deux enclos, au cours ou juste après la fin de leur utilisation. L'attractivité de la voie (secteur C), encore en fonction au cours du II^e siècle, doit également être soulignée, et ce, malgré la condamnation - et donc l'abandon - des cheminements secondaires (secteur E) depuis la voie (secteur C). Il demeure difficile d'établir des liens entre ces tombes et celles présentes dans les enclos d'après l'état de conservation et la documentation lacunaire.

Toutefois, je souhaite revenir sur un point concernant ces inhumations autour du monument A. Les défunts des deux dernières tombes évoquées (SP 57 et 78) sont déposés sur le ventre comme les premiers individus inhumés dans les tombes SP 106, 114 et 115B. Cette position est globalement anecdotique sur l'ensemble funéraire de Pauvadou 3, et s'observe quasi-exclusivement dans cette zone¹⁹, ce qui tendrait à confirmer qu'il s'agisse d'un geste spécifique à ce groupe qui correspond exclusivement à des sujets adultes. Ces inhumations ne livrent pas de mobilier et sont de type identique (quatre coffres cloués et une inhumation en pleine terre). Les individus ont à nouveau porté leur choix sur l'inhumation alors que la crémation est encore pratiquée sur ce site (la SP 114 est couverte par quatre structures secondaires). Et surtout, leur typologie se distingue de celles présentes dans le noyau situé à l'est, sensiblement contemporain (secteurs S et T). Ces éléments permettent alors de lier ces tombes entre elles, sans doute d'y ajouter la 115A (arasée), qui vient s'installer exactement au même endroit. Elles sont marquées par la

¹⁹ Une seule autre tombe témoigne de cette position : il s'agit de la SP 108, dans l'enclos A, qui conserve les restes d'un sujet immature (15-19 ans).

volonté de s'implanter au plus près des murs du monument et se distinguent clairement dans leur dispositif au sein de l'espace funéraire (la majorité des inhumations se réalisent dans des coffres de *tegulae*).

I.6.2. Vers l'est et le nord du plateau : de nouvelles modalités d'implantation pour la phase 2 (secteurs S, T et X)

▪ Les secteurs S et T : l'évolution des pratiques vers l'inhumation

À l'est du monument A, le secteur est investi peu à peu, entre le second tiers du II^e siècle et la première moitié du III^e siècle, par de nombreuses inhumations (19 tombes) adoptant toutes – ou presque, car sept d'entre elles sont détruites – un dispositif funéraire de *tegulae* orienté nord-sud dans une très large majorité de cas (Planches 7-02 et 10). Les dépôts de mobilier présentent également de nombreuses similarités. Cette homogénéité des traitements concerne aussi bien les rares sujets immatures présents (5-9 ans) que les sujets adultes. Certains types de mobilier sont retrouvés dans les tombes de manière récurrente telle que les monnaies (dix tombes), les lampes (huit tombes) ou la présence de service à boire (dix tombes). D'autres objets sont remarquables par leur absence : les balsamiques et les plats en céramique notamment. Les défunts sont également systématiquement déposés sur le dos quand leur position a pu être déterminée (sept sont non-observables), mais les corps sont orientés au nord (trois cas) ou au sud (six cas), plus rarement à l'est (un cas) ou à l'ouest (un cas).

Plusieurs crémations secondaires (SP 98, 154, 159 et 164) et une tombe-bûcher (SP 113) sont datées de la seconde moitié du II^e siècle, voire du début du III^e siècle. Elles s'insèrent au sein des inhumations avec des dépôts de mobilier similaires. Leur dispositif et leur implantation topographique permettent de les inclure clairement dans cet ensemble malgré le choix de la crémation comme traitement du corps, dans un groupe qui a fait majoritairement le choix de l'inhumation à la même période. Elles marquent ainsi le progressif basculement des pratiques pour le traitement du corps vers l'inhumation exclusive.

▪ Au nord : les inhumations du secteur U (milieu II^e - III^e siècle)

Au nord, l'espace inscrit sans doute les limites de l'occupation funéraire en bordure du plateau donnant sur le Reyran (Planches 7-02 et 11). Il regroupe 12 inhumations (SP 103, 104, 108, 110, 117, 118, 119A et B, 122, 132, 139 et 142) et une tombe-bûcher (SP 121). Les données lacunaires et la destruction quasi-totale de cinq d'entre elles (SP 104, 110, 118, 122 et 132) ne permettent pas de préciser leur datation, ni leurs modalités d'implantation avec précision. Les sépultures adoptent des typologies variées. Deux d'entre elles correspondent à des caissons de pierres provenant sans doute des monuments funéraires Q et V. Il est

tendant d'associer ces deux défunts compte tenu de leur proximité topographique et de la singularité des dispositifs au sein de cette zone funéraire. Pour le reste des tombes, les données disponibles ne permettent pas de développer les interprétations sur le développement de ce secteur, ni même de préciser un lien avec celui plus au sud du fait de l'arasement de la zone centrale qui n'a pu être intégralement explorée.

▪ ***Au nord-est : la pratique quasi-exclusive de l'inhumation au cours des II^e-IV^e siècle (secteur X)***

L'organisation des sépultures au nord-est du plateau est tout à fait différente de ce qui était observé pour la phase 1 (Planches 7-02 et 12). Les tombes se juxtaposent les unes aux autres selon des modalités sensiblement identiques, dans une aire restreinte et définie. Ce nouveau noyau émerge sans doute²⁰ dans le courant du II^e siècle (SP 151), de manière contemporaine à celui précédemment évoqué (zones S et T). L'implantation des sépultures se poursuit dans le courant du III^e jusqu'à l'orée du IV^e siècle (SP 144) offrant un secteur densément occupé. Les sépultures présentent des typologies variables mais essentiellement bâties avec des *tegulae* (coffrage parallélépipédique, bâtière, fosse avec couverture de tuiles). Signalons également deux coffrages mixtes de facture similaire (SP 134 et 136) et une inhumation en amphore (SP 151).

Les dépôts de mobilier au sein du groupe présentent également des traits communs : sur les 13 sépultures exhumées, neuf présentent un dépôt lumineux²¹. La représentation de ce type de dépôt est assez importante pour ce groupe au regard des autres inhumations sur le site. Les cruches, présentes dans sept tombes, sont déposées aux pieds des sujets dans les espaces libres. Les défunts sont déposés sur le dos et ont systématiquement la tête au sud (excepté pour la SP 148, avec la tête du défunt à l'est).

Pour ce groupe, il serait préférable de déduire la présence d'une « communauté » plutôt qu'un groupe familial. Néanmoins, le dégagement partiel ne permet pas de définir la taille de ce groupe dont il semblerait que les enfants en aient été exclus : un seul est présent (SP 147). L'architecture de sa sépulture est identique à celle des adultes (un coffrage parallélépipédique), mais il ne reçoit qu'un unique dépôt. Il s'agit d'un bol en céramique sans doute en référence à son statut d'enfant, puisque ce dépôt ne s'observe dans aucune des autres sépultures de groupe. Les hommes et les femmes ne paraissent pas présenter de distinction notable tant dans les dépôts que dans les aménagements de sépultures²².

Une crémation secondaire (SP 138) s'insère dans cet ensemble mais son état de conservation ne permet pas de définir sa configuration initiale et son lien avec les inhumations (chronologiquement).

²⁰ Je reste encore une fois prudente sur les datations des tombes en l'absence d'étude approfondie du matériel - notamment les céramiques - dont la typochronologie n'a pu être précisée/revue récemment pour tous les objets.

²¹ Deux des tombes sont quasiment détruites et n'ont livré aucun dépôt d'accompagnement, ce qui tend à sous-estimer la représentation de ces éléments.

²² Signalons que cinq de ces sujets n'ont pu faire l'objet d'une diagnose sexuelle (SP 135, 144, 146, 148 et 151).

I.6.3. Retour sur l'évolution des modalités de l'occupation

Les concessions funéraires apparaissent dès les premières implantations comme l'unité de base. Elles ont sans doute conditionné l'implantation des sépultures. La présence d'une borne antérieure à la construction de l'enclos A suggère toutefois que la monumentalisation des concessions n'a eu lieu que dans un second temps de l'occupation funéraire. Les sépultures du secteur D révèlent également que l'édification des murs limitant ces concessions n'a pas été réalisée de manière systématique.

Les enclos constituent le marquage topographique des groupes familiaux au même titre que ce qui est observé à Saint-Lambert (STL80) et Sainte-Croix 1 et 2015. Ici, les datations plus tardives de ces constructions – à partir du milieu du I^{er} siècle de n.è. – s'expliquent par l'occupation elle aussi plus tardive de cette zone funéraire. Elle peut correspondre à une lente progression depuis les espaces plus proches de l'enceinte, voire autour de la voie principale sortant de la porte de l'Agachon, où il est facile d'imaginer que ces emplacements aient été d'abord privilégiés, jusqu'à la bordure du plateau où se situe le site du Pauvadou 3. Les concessions sont en effet dédiées à un nombre restreint d'individus, comme l'illustrent les enclos A et F, les mieux conservés. Leur implantation respecte d'abord scrupuleusement l'espace public, représenté par la voie, sans doute bordée par un trottoir. La seconde vague de construction grignote une partie de ce trottoir afin d'accoler ses murs à la voie (enclos JJ), dont la bande de roulement est toujours utilisée. Les enclos accueillent un nombre variable de défunts, qui ont majoritairement fait le choix de la crémation entre la fin du I^{er} siècle et le début du II^e siècle, excepté le jeune sujet immature présent dans l'enclos F.

Les enclos qui ne connaissent qu'une durée de vie limitée (une génération ?) sont rapidement délaissés, et ce sont les zones arrière qui sont alors occupées, à l'est. Elles témoignent de la pratique majoritaire de l'inhumation mais surtout d'une organisation qui reflète la prévalence de l'individu s'inscrivant au sein d'un groupe plus large et non plus d'une structuration familiale. C'est notamment ce que confirme la très faible représentation des sujets immatures, qui font l'objet sans aucun doute d'une inhumation en un autre lieu (secteur réservé ? habitat pour les plus jeunes ?). Les tombes adoptent des dispositifs similaires qui diffèrent de ceux en vogue au cours de la charnière des I^{er} et II^e siècles : les dépôts d'accompagnement se standardisent, tout comme les dispositifs funéraires à partir du II^e siècle, tendance qui se poursuit au III^e siècle. L'implantation des sépultures – exceptée sur la zone nord - dénote une organisation régulière (rangées de tombes ?). L'absence de lien entre les zones ne permet pas de savoir si cette organisation polynucléaire résulte de l'implantation d'un seul et même groupe sur la longue durée (zone centrale inconnue).

La désertion des secteurs funéraires a permis de cristalliser ces concessions, malgré des réoccupations sporadiques dans l'Antiquité tardive et au tout début du Haut Moyen-âge. L'abandon intervient à un moment charnière pour l'histoire de la ville au début du IV^e siècle.

Cette période est marquée par la rétractation du noyau urbain, liée à une baisse démographique importante engendrant de nouvelles modalités de l'occupation (cf. Partie 1). Cela se répercute également sur ces zones funéraires qui ne sont alors plus occupées pour un transfert des tombes au sein des murs de la ville, plus proche des zones encore occupées.

II. LA SÉPULTURE ET LE DÉFUNT

II.1. Les structures primaires de crémation

Seulement deux structures primaires de crémation ont été identifiées sur le site du Pauvadou 3. Il s'agit des sépultures SP 113 et 121 (respectivement zones S et U). La sépulture 121 est attribuée au II^e siècle de n.è. tandis que la SP 113 est légèrement plus tardive (fin II^e -début III^e siècle).

II.1.1. Description morphologique

▪ *Les fosses : morphologie et dimensions*

Les deux bûchers exhumés sur le site du Pauvadou 3 présentent des dimensions relativement importantes : la SP 121 présente une longueur maximale d'environ 1,70 m pour une largeur de 0,95 m tandis que la SP 113 a une longueur d'environ 1,20 m ; sa largeur n'a pu être restituée précisément. La SP 121 est creusée sur environ 0,50 m de profondeur ; la profondeur de la SP 113 n'est pas connue. Ces deux structures relèvent de la catégorie des bûchers en fosse et ont nécessité un dispositif semi-aérien, c'est-à-dire disposé à la fois au-dessus et dans la fosse. Malgré un état de conservation inégal, les fosses présentent une forme quadrangulaire, parfois aux angles légèrement arrondis et des parois verticales. La structure SP 121 présente clairement des indices de rubéfaction par la teinte très orangée de ses parois.

▪ *Le résidu de crémation et les pratiques post-crématoires*

Les résidus de crémation apparaissent directement au contact des fonds de fosse et sont caractérisés par leur couleur noire, la présence de très nombreux charbons et du mobilier brûlé ainsi que des restes osseux du défunt. Le résidu est conservé sur une hauteur d'environ 0,12 à 0,16 m dans la SP 121, malgré la destruction partielle de sa partie est par les SP 119A et B (inhumations). Aucun niveau intermédiaire stérile ou remaniement n'a pu être observé au sein de ces bûchers, ce qui semble conférer à ces structures un usage unique, corroboré par la présence d'un seul individu dans chacune des structures (cf. *infra* II.1.3.).

Les étapes d'aménagement ou des pratiques post-crématoires demeurent mal renseignées. Le résidu de la SP 113 a sans doute été manipulé comme l'atteste la présence d'un vase-ossuaire à l'intérieur duquel sont déposés les restes sélectionnés du défunt. L'absence de données de fouille précises et l'arasement des structures ne permettent pas d'analyser plus en détail l'organisation interne des bûchers. Les dépôts secondaires sont placés au sommet du résidu. Dans le cas de la SP 113, trois cruches et un bol, déposé à l'envers, sont regroupés dans l'angle nord-ouest ; pour la 121, trois cruches ont été soigneusement disposées contre les parois nord, sud et est. Les deux fosses ont également fait l'objet d'un dépôt de balsamaire. La position des autres éléments n'a pas été documentée.

Seule la SP 113 pourrait témoigner d'un geste particulier : deux coupes à pied semblent avoir subi un bris intentionnel à l'issue de la crémation (projection ?) comme semblerait l'attester les fragments regroupés dans la partie ouest.

- ***Les dispositifs de fermetures et/ou scellement des bûchers***

Aucun de ces deux bûchers ne présentait de dispositifs de fermeture. La partie supérieure de la fosse a été comblée avec le sédiment argileux probablement extrait lors du creusement de la fosse déposé sur les résidus et les dépôts. Ces niveaux de comblement supérieur se sont révélés hétérogènes : ils comprenaient également quelques restes osseux épars et du mobilier. Je propose d'attribuer une origine résiduelle pour ces éléments du fait de l'existence de nombreuses crémations présentes aux alentours (primaires et secondaires) et dont les éléments ont pu joncher les sols de circulations. S'ajoute à cela les labours agricoles qui ont largement contribué à la perturbation des niveaux supérieurs des tombes, par la tractation parfois sur plusieurs mètres des éléments provenant des tombes.

- ***Le lien avec la surface : les aménagements externes***

Aucun témoignage attestant l'existence d'un aménagement de surface n'a été découvert. La cause de cette absence peut évidemment être imputée à l'arasement des structures. Mais les tubes à libations, dont la base devrait s'installer au contact du défunt dans la sépulture ne semblent pas avoir été mis en place. Il n'est pas exclu que des systèmes en matériau périssables aient pu exister mais ils n'ont pu être identifiés.

II.1.2. Le défunt et son bûcher

Les deux bûchers correspondent à un usage unique et individuel. Le premier livre les restes brûlés d'un sujet adulte d'âge et de sexe indéterminés (SP 113 ; 365,3 g.). Il n'a cependant pas été possible de distinguer, lors de l'étude, les restes qui provenaient du vase-ossuaire ou de ceux de la fosse. Cette absence de données ne permet pas de savoir si la

totalité des restes a pu être étudié mais surtout de connaître la masse totale présente dans la tombe initialement. Il apparaît certain qu'une partie du résidu a été manipulée à l'issue de la crémation afin de sélectionner quelques restes osseux pour les placer dans l'ossuaire, ce qui laisserait envisager que l'intégralité des restes du sujet était présente dans cette structure.

Dans le second bûcher, très peu de restes osseux ont été collectés, soit à peine 48,6 g appartenant à un sujet adulte (SP 121). Cette faible masse pondérale, à mettre en relation avec l'état de conservation de la structure²³, freine toute conjecture quant aux manipulations post-crématoires (prélèvement). La position initiale du défunt n'a pu être restituée ici faute de données et en l'absence d'un carroyage lors de la fouille.

II.1.3. Statut des structures primaires : sépulture ou étape du rituel ?

La présence de ces deux structures sur le site du Pauvadou 3 témoigne de plusieurs nouveaux éléments à partir du II^e siècle. Tout d'abord, celui de la pratique tardive de la crémation – à l'aube du III^e siècle pour la 113 – alors que l'inhumation prend peu à peu l'ascendant dans le mode de traitement du corps. L'usage des bûchers en fosse constitue une nouvelle forme pour la crémation des corps sur un site où il semblerait que les structures secondaires se soient constituées à partir d'espaces communs de crémation (non localisés).

À la différence des aires communes de crémation, ces bûchers en fosse semblent avoir constitué plus qu'une étape dans le rituel de la crémation en étant devenu également le lieu de la sépulture définitive de l'individu, par le dépôt d'un vase-ossuaire. Un autre indice concerne les dépôts de mobilier qui correspondent à ce qui est découvert dans nombre de sépultures à inhumations datées de la même période.

Malgré le faible nombre se rapportant à cette catégorie, ces deux structures documentent une nouvelle pratique de la crémation du corps qui se met en place à partir du II^e siècle jusqu'aux prémices du III^e siècle sur le site du Pauvadou 3. Il semblerait qu'elle ne connaisse que peu de succès par la suite étant donné le nombre d'inhumations, même s'il faut rappeler que l'ensemble exhumé ne représente sans doute qu'une faible superficie de la zone funéraire totale.

II.1.4. L'absence remarquable des aires de crémation

Le site du Pauvadou 3 est marqué par l'absence des structures primaires de crémation malgré la nette prépondérance de cette pratique au cours de la phase 1. En outre, cette pratique est illustrée pour cette période contemporaine sur le site de Saint-Lambert (STL). Les sépultures ont parfois livré des doublons attestant de la probable utilisation d'aires

²³ Cette structure est ensuite recreusée par deux fois pour l'installation des inhumations SP 119A et B.

communes. Une première hypothèse explique cette absence par le caractère partiel de l'exploration de l'espace funéraire. Une ou plusieurs aires communes ont pu être mises en place, hors de l'emprise explorée, pour desservir l'ensemble de ce secteur funéraire. Une seconde hypothèse voudrait que les aires n'aient pu être identifiées au cours de la fouille du site parce qu'elles ont été détruites, soit depuis l'Antiquité (exposition au vent et à la pluie, ou implantation d'autres sépultures), soit plus récemment (la pression exercée par les aménageurs et l'arasement des niveaux antique par le balai des pelles et engins mécaniques sur les zones de fouille ont pu conduire à la destruction des vestiges fugaces que représentent les aires de crémation ; Cf. Chapitre 4).

II.2. Les sépultures secondaires de crémation

Les sépultures secondaires sont représentées par 86 structures réparties dans la moitié ouest de la zone explorée.

II.2.1. Description morphologique : aménagement des sépultures et restitution de la mise en terre

Sur ce site, trois grandes catégories ont été distinguées.

Les **dépôts mixtes** associent un dépôt de résidu à un ossuaire. Ce type de dépôt concerne 25 tombes, soit 29,1 % du total des 86 sépultures secondaires. Dans 11 cas, les dépôts ont été effectués dans un coffrage caractérisé par le remploi d'amphores ; dans les 14 autres cas, le dépôt a été effectué directement dans la fosse où l'ossuaire est associé au résidu de crémation.

Les **dépôts de résidu en fosse** sont caractérisés par la présence du résidu de crémation dans la fosse ou éventuellement dans un coffrage, sans tri de restes osseux. Il n'est pas exclu qu'il y ait pu avoir des contenants en matériaux périssable mais ceux-ci n'ont pas été mis en évidence lors de la fouille (type sacs ?). Ce sont 14 structures qui ont pu être rattachées à cette catégorie, soit 16,2 % du total des sépultures secondaires, dont sept dépôts effectués dans des coffrages toujours constitués par des amphores.

Les **dépôts de vase-ossuaire** se caractérisent par le dépôt du seul réceptacle pour les restes osseux dans une fosse ou peuvent être protégés par un coffrage. Cette catégorie est la plus représentée sur le site du Pauvadou 3 avec 39 sépultures, soit 45,3 %. Sept vases-ossuaire ont été protégés par des coffrages ménagés par une amphore, une jarre et enfin quatre coffres en grès.

Huit structures secondaires de crémation, soit 9,3%, n'ont pu être attribuées à une catégorie faute de documentation et/ou du fait de leur état de conservation (SP 25, 40, 59, 109, 126, 138, 143 et 154 ; Planches 7-13 à 15). Il s'agit sans aucun doute de structures secondaires – sépultures ? – mais les informations qu'elles délivrent, trop lacunaires, ne permettent pas de préciser leur configuration. Seule l'une de ces structures a livré des restes osseux (SP 109 avec seulement 21,6 g).

II.2.2. Les défunts

▪ **État des restes osseux et taux de détermination**

Les taux de détermination sont moyens dans l'ensemble : 53,5 % de moyenne pour l'ensemble de l'échantillon des sépultures secondaires (Planche 7-16). Le taux est meilleur pour les restes osseux provenant des fosses (57,3 %) que ceux provenant des vases-ossuaire (52,3 %). Cela s'explique par les très faibles masses pondérales recueillies dans les fosses, où seulement quelques gros os ont été prélevés au moment de la fouille du fait de l'urgence de l'intervention. Ce taux confirmerait que les prélèvements n'aient pas été exhaustifs lorsque le résidu était présent dans la fosse de la tombe. Les ossuaires offrent un taux moyen de seulement 52,3% de détermination mais sont marqués par de très fortes disparités : certains présentent d'excellents taux qui dépendent de la conservation de l'espace vide au sein du contenant (par exemple dans les coffres de grès permettant une conservation optimale des restes). Les réceptacles plus fragiles et l'arasement de certaines tombes ont eu pour conséquence une sur-fragmentation des os accentuant les difficultés d'identification des restes osseux.

▪ **Identification biologique des individus présents**

Concernant les 86 sépultures secondaires à crémation, 21 n'ont pas livré de restes osseux (perte depuis la fouille et/ou prélèvement impossible sur le terrain). Les 65 sépultures pour lesquelles les restes osseux ont pu être étudiés livrent un NMI de 67 sujets (Annexes VI – Fig. 12 à 15) :

- 57 sujets adultes répartis dans 55 sépultures ;
- deux sujets adultes ou *Juvenis* dans deux sépultures ;
- un immature de la classe des *Juvenis* dans une sépulture ;
- trois immatures de la classe des *Infans* I dans trois sépultures ;
- un immature de la classe des *Infans* II dans une sépulture ;
- deux immatures indéterminés (*Infans* I ou II) dans deux sépultures ;
- un sujet indéterminé dans une sépulture.

Les sépultures qui ont livré les restes osseux d'un sujet identifié comme résiduels n'ont donc pas été pris en compte dans le NMI (SP 4 ; 43 ; 71B et 85 ; cf. *infra*). Dans certains

cas, la présence des deux sujets est plus problématique et il n'a pas été possible de trancher entre la présence résiduelle ou un rassemblement volontaire. C'est le cas de la SP 46 et SP 64 où les deux sujets sont présents dans des proportions assez importantes et le taux indéterminé trop élevé. Ils ont donc été pris en compte dans le NMI.

Les méthodes anthropologiques pour l'estimation de l'âge au décès des sujets adulte n'ont pu être mises en œuvre que dans de très rares cas compte tenu de la fragmentation extrême des restes. Seulement huit sujets adultes ont pu faire l'objet d'une estimation de l'âge au décès, à partir de l'observation de la surface auriculaire et des stades d'épiphyse de la crête iliaque ou de l'extrémité sternale de la clavicule (SP 26B, 37, 38, 42, 49, 54, 71B et C ; Schmitt 2005 et Owing-Webb, Suchey 1985). La diagnose sexuelle n'a pu être envisagée pour aucun des sujets de cette série.

Pour les sept sujets immatures, notamment les *Infans* I et II, l'estimation de l'âge s'est essentiellement basée sur les dents, qui sont les restes osseux les mieux conservés dans le contexte de la crémation. La catégorie des *Juvenis* est moins représentée : leur attribution s'est révélée plus délicate puisque leur ossature ressemble fortement à celle d'un sujet adulte gracile.

▪ **Regroupement des individus : des sépultures plurielles ?**

Au total, six sépultures ont livré les restes de plusieurs sujets traduisant deux faits totalement différents. Dans le premier cas, ces regroupements au sein de la même tombe pourraient faire référence à un geste volontaire. C'est le cas de la tombe 32 : un *infans* I est associé à un sujet adulte à la fois dans le résidu et le vase-ossuaire. La représentativité de chacun des sujets, plutôt correcte, malgré le fort nombre d'os indéterminés, permet de proposer une association volontaire de ces deux individus dans la tombe.

Dans le second cas, la présence de l'un des deux sujets, mise en évidence par un nombre plutôt restreint de restes osseux, émane d'un prélèvement réalisé par erreur sur une aire de crémation commune et s'avère donc résiduelle. C'est le cas de la sépulture SP 4 où les restes d'un autre sujet –dont les vertèbres comportant quelques ostéophytes renvoient clairement à un sujet adulte - ont été identifiés avec les restes du sujet immature. C'est à ce dernier sujet qu'est destinée la sépulture d'après la présence de ses restes au sein de l'ossuaire et dans la fosse en plus grand nombre. C'est sans doute le cas pour les sépultures SP 46 et 85, où les restes de deux sujets adultes ont été mis en évidence à partir d'incompatibilités allométriques et par la teinte des os bien plus foncée traduisant un mode de crémation incompatible avec le premier sujet. Pour la 85, des doublons de fragments de fémurs attestent bien la présence des deux sujets.

Les sépultures 71 B et C présentent également des collages entre les restes osseux. Le contexte de ces tombes n'est également pas clair : les coffres de grès ont sans doute été déposés de manière simultanée dans le monument funéraire (enclos A). Mais cela pose la question de savoir si ce monument a été construit après le décès des individus, pendant ou avant, et donc planifié. Le bûcher, a tout à fait pu prendre place au centre du monument, et avoir une utilisation « privée » ; selon cette configuration, il ne serait alors pas étonnant de réaliser les collages entre les différents sujets brûlés puis inhumés dans ces quatre tombes²⁴.

Concernant les sépultures SP 43 et SP 64, la situation n'est pas clairement définie : dans la tombe 43 deux sujets immatures sont associés comme l'attestent des doublons de germes dentaires, présentant une incompatibilité de maturation. Ce problème est le même pour la tombe 64 où les deux sujets adultes sont difficilement discernables l'un de l'autre. Les doublons sont aussi bien présents dans la fosse que dans l'ossuaire. La fragmentation importante des restes osseux ne permet pas de déterminer si la présence de deux sujets dans ces tombes émane d'une crémation multiple ou d'une erreur de collecte sur une aire de crémation commune ; dans ce dernier cas, l'un d'eux serait alors résiduel.

▪ **Quantification dans les tombes**

Pour obtenir une image plus fiable de la quantité moyenne de restes osseux déposés au sein des sépultures secondaires de crémation, j'ai écarté les sépultures comportant plusieurs sujets (peu nombreuses, au nombre de six tombes), et les sépultures trop incomplètes car elles biaisent les résultats (Planche 7-17). Ce sont donc 54 sépultures sur les 86 qui ont été retenues afin de réaliser cette approche quantitative. La moyenne des masses totales présentes au sein des sépultures avec un seul sujet représenté, vase-ossuaire et résidu compris, est relativement élevée avec 871,4 g.

La réflexion sur la quantification des restes osseux dans les fosses n'a pas été mise en œuvre ici, compte tenu de l'extrême faiblesse des taux d'os déterminés (inférieur à 50 % ; cf. *supra*). Les résultats acquis peuvent être fortement nuancés face au nombre importants d'os indéterminés. Toutefois, la surreprésentation de ces derniers, notamment de la catégorie des esquilles, tend à indiquer que les restes osseux ont été placés de manière relativement complète au sein des fosses et ossuaires, à la suite d'un prélèvement plutôt exhaustif sur les structures primaires.

Les **vases-ossuaire** ont une fonction majoritairement individuelle (Planche 7-18). Les quantités de restes osseux diffèrent d'un vase à l'autre, mais la qualité de la documentation ne permet pas toujours de préciser l'impact de l'état de conservation sur cette variabilité.

²⁴ Ces configurations ont été documentées à Pompéi, où les sols ont livré les restes des bûchers successifs associés aux tombes des mêmes enclos, sur plusieurs générations d'utilisation (sépulture dite du jeune Bébryx ; Van Andringa *et al.* 2013).

Les sujets immatures ont fourni les quantités les plus faibles, particulièrement pour les *Infans* I et II (moyenne de 221,9 g dans la tombe pour ces deux catégories ; six tombes). Le sujet *Juvenis* de la SP 100 offre une quantification dans la fourchette de ceux des sujets adultes de l'échantillon (725,1 g). Pour les sujets adultes (44 vases-ossuaire), le prélèvement sur le bûcher semble avoir été assez important avec une moyenne de 883 g (min : 146,1 g et max : 2094,2 g).

Les **sujets immatures**, notamment les deux *infans* présents dans les ossuaires sont marqués par la prévalence de restes osseux crâniens. Cette région anatomique est plus facilement identifiable compte tenu de sa spécificité osseuse (diploë) mais certaines parties plus fragiles (os de la face) ont pu rester mélangées aux os indéterminés à l'état d'esquilles. Il s'agit aussi, et malheureusement, des sépultures qui présentent des taux d'os indéterminés particulièrement élevés. Ces taux s'expliquent aisément par la fragmentation extrême des os immatures, fins et plus fragiles.

D'une manière générale pour **les sujets adultes**, les restes osseux témoignent d'une plus grande représentation des éléments crâniens et des membres inférieurs. Pour l'extrémité céphalique au même titre que les restes des sujets immatures, cela s'explique par la facilité d'identification liée à leur morphologie osseuse ; pour les os inférieurs, sans doute par leur taille plus importante sur le bûcher à l'issue de la crémation qui en facilite le prélèvement et qui présentent de meilleurs critères d'observations que les membres supérieurs. L'identification des membres supérieurs s'est avérée plus délicate, car ils sont très souvent représentés par des éléments de diaphyses d'os longs. Les éléments du tronc, notamment les côtes et le rachis ont également été plus difficile à discerner dans ces ensembles compte tenu de la friabilité extrême de ces restes. Les taux importants d'indéterminés s'expliquent par les processus taphonomiques (infiltration du sédiment, manipulations diverses) qui ont grandement abimé et fragmenté certains restes osseux. Si les membres supérieurs et le tronc sont moins représentés dans l'ensemble, ce déficit pourrait se rééquilibrer par la présence de nombreux os indéterminés, qui concernent les os du squelette appendiculaire sans qu'il soit possible d'en identifier la région anatomique. Ainsi les fragments de diaphyse se rapportent aux membres, inférieurs et supérieurs, les os plats généralement au coxal ou aux scapulas et non au bloc cranio-facial qui reste de manière générale identifiable, même sur les plus petits fragments osseux.

II.3. Les inhumations

Le site du Pauvadou 3 a permis de mettre au jour 82 structures funéraires liées à la pratique de l'inhumation, réparties dans l'ensemble de l'espace exploré (Planches 7-19 et 20). L'échantillon étudié se compose de 78 sujets (66 adultes et 13 immatures) pour les 76 inhumations ayant livré des restes osseux. Six sépultures n'ont pas livré de restes osseux lors

de l'étude, compte tenu du vol de certains sujets (l'immaturation de la SP 51 par exemple) ou bien du mauvais état de conservation (SP 17, 111, 129, 142 et 160).

II.3.1. Description typologique

Le classement typologique des 82 sépultures exhumées s'est appuyé, en premier lieu, sur l'examen des photographies. Ce travail a été complété par l'analyse des indices visibles sur les photographies, des notes de terrain et des relevés quand ils étaient disponibles.

Sur les 82 structures exhumées, 54 (soit 66 %) présentent une orientation nord-sud et 22 (soit 27 %) sont orientées est-ouest. Dans six cas (soit 7 %), il n'a pas été possible de définir l'orientation du dispositif funéraire. Les sépultures rattachées avec certitude à la première phase d'occupation présentent une orientation principale nord-sud, excepté dans les enclos où les sépultures suivent les murs et peuvent sporadiquement changer d'orientation (Planche 7-21). La seconde phase d'occupation est marquée par des orientations est-ouest mais également nord-sud.

Le type principal est l'inhumation primaire individuelle identifiée dans 75 cas, soit 92 %. Une sépulture correspond à une inhumation primaire multiple, soit 1 % (SP 52). Cinq structures sont indéterminées en l'absence d'éléments disponibles ou du fait de leur conservation médiocre, soit 6 %. Une réduction a également été exhumée, soit 1 % (SP 82).

L'utilisation des tuiles est récurrente dans la mise en œuvre des dispositifs destinés aux inhumations du site. On les identifie dans trois principaux types. Le site a livré 25 coffrages parallélépipédiques de *tegulae* soit 30 % de l'échantillon des sépultures à inhumations (SP 6, 17, 27, 50, 52, 91, 92, 96, 111, 125, 127, 131, 144, 145, 148, 149, 152, 153, 155, 162, 163, 166, 167, 168 et 171). Les contours de fosse et les dispositifs n'ont pas toujours pu être préservés de manière intégrale. Certains apparaissent partiellement effondrés sur le sujet. Les fonds de fosse, plats, sont aménagés par des *tegulae* posées à plat sur lesquelles reposaient les défunts allongés sur le dos. Les parois latérales sont couvertes par des *tegulae* disposées de chant. Quelques cas témoignent de la présence d'*imbrices* en tant que couvre-joint. Certaines fosses ont également ponctuellement livré des blocs ou fragments de TCA servant de calage, entre les parois de la fosse et les *tegulae*. Ce type de sépulture semble apparaître au tout début du II^e siècle sur le site et se poursuit jusqu'au IV^e siècle.

Les coffrages de *tegulae* sont également représentés par neuf bâtières, soit 11 % de l'ensemble des sépultures primaires (SP 117, 135, 137, 139, 140, 147, 150, 151 et 156). Bien que les limites des fosses aient rarement été identifiées, les fonds de fosse sont plats. Ils accueillent dans la majorité des cas, le fond du dispositif constitué par des *tegulae* déposées à plat, sur lequel le défunt reposait en position allongée, sur le dos. Dans un cas, la *tegula* sur laquelle reposaient le bloc cranio-facial et le buste du défunt était surélevée de 30° (SP 137).

Ce type apparaît également au sein du site dès le II^e siècle et perdure jusqu'à la fin de l'utilisation de la zone funéraire.

Trois autres coffrages en tuiles de forme indéterminée complètent la liste, soit 4 % du total des tombes (SP 124, 165 et 170). Leur état de conservation médiocre n'a pas permis de les rattacher avec précision à l'un des deux types précédents par la présence de tuiles sur le fond de fosse et sur les parois. Toutes trois sont datées du II^e siècle.

Les tuiles sont également employées en tant que couverture de fosses, creusées dans le substrat dans trois cas, soit 4 % des sépultures (SP 119A, 128 et 133). Celles-ci présentent un mauvais état de conservation : les couvertures ne sont pas intégralement préservées. Dans un cas (SP 128), une *tegula* placée dans la fosse semble avoir servi de système de maintien à la couverture. Ces sépultures sont exclusivement datées du II^e siècle de n.è.

Les *tegulae* sont également employées avec d'autres matériaux (blocs) pour la mise en place de coffrages mixtes. Le dispositif de deux inhumations, soit 3 %, mêlent des tuiles à des blocs équarris (SP 134 et 136). Les parois de ces deux sépultures sont maintenues par des blocs équarris. Dans le premier cas, le fond de fosse reçoit cinq *tegulae*, sur lesquelles repose le squelette du défunt. Aux pieds du défunt et contre la paroi sud, une *imbrex*, maintenue par une dalle de chant, couvre les dépôts de mobilier. Le second cas (SP 136) est également constitué par un coffrage de moellons, à l'intérieur duquel a été déposé un sujet adulte, sur le fond de fosse taillé dans le rocher. Le coffrage est fermé aux extrémités : au sud par une *tegula* disposée de chant – provenant de la SP 137 - et au nord, par un mur. Cinq *tegulae* lestées par des blocs et posées à plat, forment initialement la couverture. L'ensemble s'est effondré sur le squelette lorsque l'espace interne était encore vide. Les blocs équarris nécessaires à l'édification des parois proviennent des enclos probablement en partie ruinés au moment de l'implantation de ces tombes. La première (SP 134) est datée entre le II^e et le IV^e siècle ; la seconde (SP 136) serait plus tardive (III^e -IV^e siècles). Un troisième coffrage mixte destiné à un sujet immature, associant des dalles de grès à des planches de bois (?) a été identifié sur le site (SP 51) mais n'est pas daté.

Deux caissons de pierres non maçonnées sont signalés au sein de la zone funéraire, soit 3 % du total des inhumations (SP 103 et 104). Ces deux tombes présentent des aménagements particulièrement soignés : les cuves, mesurant au moins 2 m de longueur pour plus de 0,50 m de largeur, présentent un fond dallé de *tegulae*. Les parois des deux coffrages sont montées en bourrage dans la fosse, sur au moins quatre assises. Chacune d'elle prend appuie, du moins partiellement, sur le mur d'un enclos dont l'utilisation ne semble plus effective au moment de leur implantation. La constitution de ces coffrages a sans doute utilisé des blocs issus des murs enclos. De facture similaire, il est probable que la mise en œuvre de ces deux coffrages spécifiques à proximité l'une de l'autre traduisent un lien entre les deux défunts. Ces sépultures n'ont pu être datées avec précision à la suite de

pillages ; elles appartiendraient à la période comprise entre la fin du II^e et le début du IV^e siècle.

Trois sépultures emploient des amphores comme contenant funéraire, soit 4 % (SP 41, 90 et 146). Dans deux cas, elles sont destinées à un sujet immature relativement jeune (SP 41 et 90). Dans un cas, l'amphore était employée complète et calée par des blocs (SP 41). La panse a fait l'objet d'un percement au niveau du visage de l'immature et le col a été obturé par un bloc. Dans le second cas, il s'agit simplement d'une panse déposée par-dessus le corps du jeune défunt et calé par des blocs (SP 90). La sépulture en amphore abritant un sujet adulte (SP 146) a nécessité un plus grand nombre de fragments de panse pour couvrir le corps allongé du défunt. Des blocs au nord de la fosse en maintiennent les parois. Les sépultures des immatures sont datées entre le II^e et le début IV^e siècle ; celle du sujet adulte est plus clairement attribuable au III^e siècle.

La dernière catégorie de contenants est représentée par neuf inhumations en coffres de bois cloués soit 11 % de l'ensemble (SP 20, 77, 78, 105, 106, 108, 114, 115A, 141). Elles ont été identifiées à partir de la présence de clous et de leur position, ainsi que des indices taphonomiques de décomposition en espace vide. Les fosses, lorsqu'elles sont observables ne présentent aucun aménagement. Seulement quatre d'entre elles ont pu être datées entre le II^e et le IV^e siècle.

Enfin, une seule inhumation ne témoigne d'aucun contenant ni aménagement de fosses, soit 1 % des sépultures (SP 57).

Pour les types de tombes, seulement 24 d'entre elles n'ont pu être déterminées soit 29 % de l'échantillon total des 82 inhumations (SP 19A, 21, 22, 24, 33, 35, 44, 58, 76, 82, 86, 99, 107, 110, 112, 115B, 118, 119B, 122, 129, 132, 142, 157 et 160).

Les aménagements à l'intérieur des sépultures sont relativement rares également. Seulement un cas témoigne de la présence d'un coussin céphalique, ménagé avec une *tegula* (SP 33). Deux sujets ont été inhumés dans un linceul avant d'être placés dans une fosse couverte par des tuiles (SP 128 et 133).

II.3.2. Les défunts inhumés

▪ État de conservation

Les squelettes étudiés présentent un mauvais état général de conservation tant quantitativement que qualitativement. Les squelettes sont souvent incomplets (moyenne des ICA pour les 78 sujets étudiés : 36,4 % et moyenne des IQO : 2,9) à cause de l'état de

conservation des sépultures sur le terrain, leur destruction partielle par les pelles mécaniques mais également les réouvertures de certaines d'entre elles (pillage ?). Les sujets adultes présentent un taux de conservation sensiblement meilleur que celui des sujets immatures (Planche 7-22). Les sujets biologiquement immatures présentent des indices inférieurs de qualité osseuse ce qui s'explique par la finesse de la corticale des os, les rendant plus sujets aux altérations physico-chimiques.

▪ ***Répartition adultes/immatures : estimation de l'âge au décès et diagnose sexuelle***

L'échantillon des structures liées à la pratique de l'inhumation a livré 79 individus : 66 sujets adulte (soit 83 %) et 13 immatures (soit 17 %) répartis dans 77 sépultures. Dans ce décompte, est pris en compte le sujet immature présent dans la sépulture SP 51 mais dont le squelette a été volé depuis la fouille.

Les 66 sujets adultes sont répartis dans différents types de structures funéraires : 60 étaient inhumés dans des sépultures primaires individuelles, un sujet adulte dans une sépulture primaire multiple associé à un périnatal (SP 52), trois sujets de structures indéterminées (SP 99, 118 et 132), un sujet dont les os étaient en réduction (SP 82) et un sujet provient du comblement d'une sépulture sans que le contexte ne soit précisé (SP 119).

La diagnose sexuelle a été réalisée pour 30 sujets, soit 45 % du total des adultes : 12 hommes (17 %) et 17 femmes (26 %). Un sujet est de sexe indéterminé (2 %). La diagnose n'a pu être mise en œuvre pour 36 sujets, soit 55 %.

L'estimation de l'âge pour ce même groupe de défunt a été possible pour 38 sujets, soit 58 % des adultes : un sujet est un adulte jeune, soit 2 % (20-29 ans) ; 31 sujets appartiennent à la catégorie des adultes matures soit 47 % (30-59 ans) ; quatre sujets, soit 6 %, sont des adultes âgés avec un âge supérieur à 60 ans. Deux sujets, soit 3 %, présentent un âge supérieur à 30 ans sans qu'il n'ait été possible de le préciser. Enfin, la méthode n'a pu être mise en œuvre pour 28 sujets soit 42 % de l'échantillon des adultes.

Les sépultures des 13 sujets immatures ont été exhumées sur le site. Il s'agit pour l'essentiel de sépultures primaires individuelles (11 cas), un cas d'une sépulture multiple (associé à un sujet adulte : SP 52) et un autre cas dans une structure de nature indéterminée.

Les méthodes d'estimation de l'âge au décès ont été possibles pour tous les individus, excepté le jeune défunt de la sépulture SP 51 (volé) : deux sujets ont été rattachés à la catégorie des 0-1 an (SP 52 et 90) ; deux autres à la catégorie des 1-4 ans (SP 41 et 147) ; trois sujets pour les 5-9 ans (107, 125 et 162) ; et trois sujets pour les 15 -19 ans (SP 33, 108 et 112).

Cinq sépultures, soit 6 % du total des structures à inhumation, n'ont pas livré de restes osseux du fait de leur destruction sur le terrain (SP 17, 111, 129, 142 et 160).

▪ **Position initiale du corps des défunts**

Concernant les 84 sujets exhumés, la position de ceux présents dans les sépultures primaires individuelles et la sépulture primaire multiple a pu être restituée. L'orientation nord-sud est la plus fréquente : les défunts reposent dans 26 cas, la tête au sud et dans 11 cas, au nord. Enfin les orientations est et ouest sont moins fréquentes : dans dix cas, ils sont placés tête à l'est et 11 autres cas, tête à l'ouest. Dans vingt-six cas, il n'a pas été possible de restituer la position initiale du défunt (comprendant le sujet découvert dans le comblement de la SP 119 et la réduction 82).

Les défunts sont principalement positionnés sur le dos (50 cas). Les membres supérieurs sont en extension le long du corps ou parfois légèrement fléchis, de manière à ramener les mains sur le bassin et/ou l'abdomen. Les membres inférieurs sont généralement en extension. La seconde posture représentée sur le site est celle du *procubitus* - ou du dépôt sur le ventre - illustrée dans six cas, dont cinq présentent une proximité topographique (implantation autour du monument A ; cf. *supra* I.6.1.). Là encore les membres supérieurs sont en extension tout comme les membres inférieurs. Un seul sujet est placé sur son côté gauche : il s'agit du très jeune sujet immature présent dans la sépulture 51.

III. LES DÉPÔTS DE MOBILIER ET LE MATÉRIEL

III.1. Les dépôts de mobilier dans les structures liées à la crémation

III.1.1. Les dépôts primaires de mobilier et les éléments de la construction des bûchers

Les dépôts primaires sont remarquablement absents des tombes à crémation du site du Pauvadou 3 quel que soit le type de structure.

Concernant les structures primaires, seul un fragment informe de verre fondu pourrait éventuellement témoigner de la présence initiale d'un dépôt primaire dans la SP 113 (balsamaire ? identification non confirmée).

Les structures secondaires livrent à peine plus d'informations. Exceptant le matériel propre à l'édification du bûcher, les dépôts brûlés ne sont présents que dans 26 tombes, de manière très anecdotique. La catégorie est largement dominée par le petit mobilier qui reflète la présence des objets personnels du défunt, déposés auprès de son corps, sur le bûcher. Ils demeurent toutefois assez ponctuels : ils ne sont présents que dans 14 des 86

structures secondaires, soit 16 %. La sépulture SP 159 livre de nombreux jetons et un dé en os faisant référence à un jeu. Dans certaines tombes, ont été identifiés des objets liés à la toilette des défunts : deux sépultures livrent des pyxides en os (SP 66 et 71B) et une spatule en os se trouve dans une troisième sépulture liée à un sujet immature (SP 63). Deux éléments se rapportant à un miroir en bronze ont également été découverts dans la SP 12. Le matériel de couture est représenté dans de nombreuses autres tombes avec la présence d'une fusaiïole pour la SP 159 mais également de nombreuses aiguilles (SP 8, 13, 38, 55, 70 et 116). Pour ces dernières, il peut également s'agir d'épingles à cheveux, particulièrement lorsque les fragments sont nombreux (exemple de la SP 116)²⁵. Les quatre pieds en os découverts dans la sépulture SP 15 font sans doute référence à la présence d'un petit coffret. Un autre petit coffret a été mis en évidence dans la sépulture SP 63 à partir de petits éléments en bronze. Concernant les éléments de parure, seule une bague en fer s'y rapporte : elle possède une intaille en cornaline sur laquelle est gravée un cavalier couronné et barbu, portant une chlamyde (SP 102).

Concernant la vaisselle, seulement deux tombes datées du I^{er} siècle semblent avoir fait l'objet d'un dépôt avant la mise à feu (SP 1 et 25). Ces éléments sont représentés par deux gobelets ou trois bols incomplets. Une seule cruche, fragmentée et incomplète, pourrait témoigner d'un dépôt primaire (SP 67). Les lampes à huiles sont présentes dans huit structures de manière très fragmentaire (SP 8 (deux exemplaires), SP 13, 30, 32, 39, 7, 123 et 159).

Des balsamiques brûlés en verre, présents sous la forme de fragments informes et fondus (huit exemplaires identifiés dans six tombes), sont associés à ceux non brûlés dans trois sépultures. Ils se rattachent exclusivement aux dépôts mixtes à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle, et toujours dans des groupes de tombes bien localisés, sans doute antérieurs aux enclos (secteurs D et H).

Les dépôts primaires se sont majoritairement dans les tombes présentant un dépôt de résidu, mais ils n'y sont pas pour autant systématiquement représentés. Ceci signifie que la récupération de ces éléments n'était pas toujours intentionnelle mais qu'ils ont été prélevés avec le résidu lors du transfert. Il est possible qu'ils soient mieux représentés sur les aires de crémation, mais aucune structure de ce type n'a été mise en évidence pour le confirmer. L'absence d'étude spécialisée approfondie empêche également d'établir des collages entre les objets provenant de différentes structures secondaires qui auraient employé la même aire de crémation. Si l'on se réfère aux deux tombes-bûcher, les dépôts primaires y sont également absents, ce qui tend à confirmer que le dépôt des objets sur les bûchers n'était pas fréquent.

Le matériel pour la construction des bûchers est représenté par des clous. Ils sont présents dans 34 sépultures en nombre variable (une seule tombe en livre plus d'une

²⁵ L'étude du mobilier en os n'a pu être conduite avant l'achèvement de ce travail.

trentaine²⁶) et, sans surprise, ils sont majoritairement présents lorsque le résidu a été transféré dans la fosse de la tombe. Les deux structures primaires ont aussi livré quelques clous sans doute issus de la structure du bûcher : seulement deux exemplaires dans la 121 et au moins quatre clous et un rivet pour la SP 113.

III.1.2. Les dépôts secondaires de mobilier

Les deux structures primaires ont le statut de sépulture et livrent des dépôts similaires à ceux des structures secondaires et inhumations contemporaines entre le II^e et le III^e siècle. Le service à boire est représenté dans les deux structures avec trois cruches. Le service est plus élaboré dans la SP 113 avec quatre coupes à pieds dont deux apparaissent fragmentées (bris intentionnel ?). Dans la SP 121, le service est simplement complété par un bol déposé à l'envers. Pour chacune des structures, un seul balsamaire a été déposé dans la tombe. La sépulture SP 113 a fait l'objet de trois dépôts de lampes à huile tandis que la sépulture SP 121 n'en a livré aucun.

Le service majoritairement représenté au sein des crémations secondaires est le service lié à la boisson. Plus de 131 cruches en dépôt secondaire sont présentes dans 57 sépultures. Le nombre de dépôt ne semble pas suivre de règle spécifique et varie d'une sépulture à l'autre : un exemplaire (14 tombes), deux exemplaires (16 tombes), quatre exemplaires (deux tombes), cinq cruches (une tombe) ; la majorité étant de trois cruches au sein de la même sépulture (24 tombes). Il s'agit exclusivement de production à pâte calcaire, provenant des ateliers de production de Fréjus ; quelques exemples plus rares proviennent des ateliers de Lorgues. Dans 34 tombes, elles sont associées à un ou plusieurs vases à boire en verre ou céramique non brûlés (gobelets, coupes ou bols). Dans trois autres cas, les gobelets en verre sont présents sans la cruche. Il n'est pas non plus exclu qu'il y ait pu avoir des objets en matériau périssable. Ces dépôts apparaissent de manière constante entre la seconde moitié du I^{er} et le II^e siècle, soit tout au long de la pratique de la crémation au sein de l'espace funéraire.

Les plats et les assiettes sont plus rares : ils sont présents dans seulement neuf tombes en dépôt secondaires avec 14 éléments. Deux tessons brûlés présents dans une coupe de la sépulture SP 13 constituent le seul témoignage de ce type de dépôt sur le bûcher. Il s'agit de production céramique en sigillée dont la majorité provient des ateliers de la Graufesenque. Cette pratique ne semble être en activité qu'au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle et au tout début du II^e siècle, avant de ne plus du tout être illustrée sur le site du Pauvadou 3.

Quelques coupes à pâte calcaire ont pu également servir à la représentation du service de table plutôt que de celui lié à la boisson. Mais il reste difficile de clairement les

²⁶ NMI non précisé puisque les études du métal n'ont pas été menées à terme. Certains éléments pourraient se rapporter à des chaussures, par exemple ou d'autres éléments (coffrets, etc.).

identifier. Cela pourrait être le cas pour les tombes SP 1 et 4 par exemple, qui présentent chacune trois coupes sans cruche, et qui sont datées de la fin du I^{er} siècle.

Les vases à parfum illustrés dans seulement 10 tombes, soit 11%, livrent 13 éléments non brûlés. Il s'agit de balsamiques en verre dont les dépôts se rattachent principalement à la seconde moitié du I^{er} siècle. Trois d'entre eux se rattachent au II^e siècle (forme Isings 82a1 et 2).

Les dépôts de luminaire sont présents avec un dépôt unique dans 12 sépultures, soit 14 % des tombes, entre la seconde moitié du I^{er} et la seconde moitié du II^e siècle.

Les monnaies sont représentées dans seulement 16 tombes (un exemplaire), soit 18 %. Il s'agit probablement de dépôts secondaires compte tenu de leur position au sein de la sépulture. Dans huit cas, la monnaie était placée dans le vase-ossuaire, dans quatre cas dans le résidu, le reste étant indéterminé. Il n'a pas été possible de préciser si elles ont pu passer sur le bûcher et être récupérées à l'issue de la crémation pour être placées dans le vase-ossuaire. C'est ce que tendrait à indiquer leur présence dans le résidu pour quatre d'entre elles, mais cela ne peut être confirmé à l'heure actuelle²⁷.

Les objets personnels ou le petit mobilier sont rarement déposés dans les tombes après la crémation. Seulement trois pyxides ont été relevées. Un biberon en céramique appartenant à l'immatrice (*Infans I*) de la SP 43 compléterait cette liste. Un rhyton en céramique pourrait également témoigner de ce type de dépôt par le caractère unique et extraordinaire au sein de l'ensemble funéraire du Pauvadou 3. Mais le contexte de la sépulture est trop incertain pour pouvoir le certifier.

Neuf crémations secondaires sur les 86 ne présentent aucun dépôt secondaire de mobilier, soit 17 %. L'état de conservation de 13 d'entre elles est considérée comme « mauvais » et pourrait être en partie la cause de cette absence (SP 3, 25, 26C, 40, 43, 79, 83, 100, 109, 126, 130, 138 et 143). Pour deux d'entre elles, le choix est délibéré (SP 71B et D). Toutefois l'une d'entre elle a livré un fil bleu de laine non carbonisé qui témoigne d'un objet en matière périssable (tissu ? ; SP 71B).

III.1.3. Les dépôts de mobilier dans les inhumations

Les dépôts de mobilier apparaissent de manière moins abondante - voire sont totalement absents – pour certaines inhumations au regard des structures de crémation.

Le service lié à la boisson est le plus présenté dans les sépultures à inhumation ; il est illustré dans 29 sépultures sur 76, soit 38% des sépultures. Il concerne plus de 70 cruches à pâte calcaire quasi-exclusivement issues des ateliers de Fréjus. Dans un cas, il s'agit d'une bouteille en verre (SP 124). Les dépôts sont multiples : on décompte dans la majorité des cas, un dépôt simultané de trois (12 tombes) ou deux exemplaires (12 tombes) ; dans une

²⁷ Cette information n'a pas été notée dans le nouvel inventaire réalisée par J. Collombet.

moindre mesure, une seule cruche ou la bouteille en verre (6 tombes). Dans une tombe, le dépôt est exceptionnellement constitué par quatre cruches (SP 142). Ce service n'est que très rarement accompagné de gobelets : seulement six tombes en possèdent un exemplaire en verre, systématiquement associé au dépôt d'une cruche ou bouteille en verre ; aucun élément en céramique ne se rapporte à cette catégorie. Ils ont pu être sans doute remplacés par des bols et des coupes, mais l'association à une cruche n'est illustrée qu'une seule fois.

Il accompagne essentiellement des sujets adultes mais dans trois cas, il est déposé avec des sujets immatures (5-9 ans). Ce type de dépôt semble être constant entre le II^e et le IV^e siècle. Mais ce lissage dans la chronologie peut être partiellement imputé à la datation très large d'un grand nombre de sépultures.

Deux biberons, un en verre et le second en céramique, pouvant relever de cette catégorie ont été exhumés au sein de deux sépultures destinées à deux jeunes sujets immatures.

En revanche, les sujets inhumés n'ont pas fait l'objet de dépôt de plats et assiettes, alors qu'ils sont représentés entre la fin du I^{er} et le début du II^e siècle dans les sépultures secondaires à crémation (toutes localisées au sud-ouest du site). Seuls les pots à cuire sont ponctuellement présents avec trois exemplaires dans deux sépultures (SP 146 et 162).

Les dépôts en relation avec les onguents et parfums demeurent très anecdotiques dans les inhumations. Seulement quatre balsamiques en verre ont été exhumés dans trois sépultures. Deux sont destinés à un sujet immature, les deux autres à des sujets adultes.

Les lampes à huiles sont présentes dans 33 sépultures à inhumation, soit 43 %. Les dépôts sont uniques et apparaissent de manière constante entre le II^e et le IV^e siècle. Un seul des sujets immatures a fait l'objet d'un tel dépôt, le reste des lampes était destinés à des sujets adultes.

Les dépôts monétaires sont représentés par 28 monnaies placées dans 27 tombes soit 36 %. Dans 13 sépultures, les monnaies étaient initialement déposées dans la bouche du défunt. Dans trois cas supplémentaires, la monnaie est déposée au niveau du bloc crânio-facial sans qu'il ne soit possible de détailler sa position. Dans deux cas, la monnaie est située au niveau de l'abdomen et du rachis : il n'est pas possible de déterminer si ces dépôts ont été volontaires ou bien s'ils correspondent à des positions secondaires. Dans neuf cas, la position n'est pas restituable. Les dépôts sont uniques sauf pour une sépulture, où deux monnaies sont présentes (SP 163). Deux dépôts sont destinés à des sujets immatures. La chronologie de ces dépôts semble les rattacher essentiellement aux II^e et III^e siècles. Toutefois, ces datations reposent souvent uniquement sur l'identification de ces monnaies, faute d'autre indice. Une fourchette très large a été adoptée afin d'envisager que les monnaies aient pu être longtemps en circulation avant de rejoindre le défunt dans sa sépulture.

Les dépôts des objets personnels sont relativement rares dans les sépultures à inhumation du site du Pauvadou 3 : une perle de pâte de verre associée à un jeune immature est présente dans la sépulture SP 24 ; un couteau pliant en fer et une épingle en

os dans la tombe d'une femme (respectivement SP 91 et 156). La sépulture 111 a livré un peson. En effet, 26 des 82 structures funéraires liées à l'inhumation, soit 32 %, n'ont livré aucun élément mobilier. L'état de conservation peut-être partiellement mis en cause, mais il demeure cependant insuffisant pour en justifier l'absence de manière systématique. De manière générale, lorsque le mobilier est présent dans les inhumations, il n'apparaît que dans des quantités assez faibles et ce, quel que soit le type de dispositif funéraire.

III.2. Les réceptacles des restes osseux : le choix des vases-ossuaire

Les vases-ossuaire destinés à recueillir les restes osseux du défunt sont initialement présents dans 64 tombes. Ils sont essentiellement représentés par des contenants en céramique : des vases issus de production locales, à pâte calcaire (28 vases) en modelée varoise (huit vases) et kaolinitique (deux vases) ; des amphores et amphorettes (neuf cas) ; et enfin, une cruche de production locale également. La seconde catégorie de contenants est représentée par le mobilier en verre, des urnes (neuf cas) et une bouteille. La plupart de ces vases-ossuaire a été placée dans des coffrages (coffres de grès, de *tegulae* ou encore d'amphore). Ils ont également pu recevoir un couvercle en céramique ou ménagé par un autre contenant (coupelle par exemple) ou encore par des fragments de dalle plate ou d'amphore.

L'étude céramologique n'ayant pu être conduite sur ces séries, il n'est pas possible de préciser l'origine de ces vases (sphère domestique ou achat de neuf) en l'absence des marques d'utilisation antérieures.

III.3. Variabilité des dépôts de mobilier

Comme pour Saint-Lambert, je ne me risquerais pas à attribuer le statut de sépulture privilégiée seulement à partir des éléments présents dans la tombe. De manière générale, le nombre et le type des dépôts d'accompagnement subissent une standardisation propre à chaque groupe que j'ai tenté de définir spatialement.

III.3.1. Variabilité des dépôts de mobilier entre les sépultures à crémation et les inhumations

Contrairement aux sites précédents de Saint-Lambert - dont la période d'utilisation des zones est plus courte - la variabilité s'explique ici en partie par la durée d'occupation bien plus longue du site. Cette variabilité doit être saisie à partir d'une approche qui s'effectue, avant tout, à l'échelle du groupe, bien plus qu'à travers le seul traitement du corps ou bien une période chronologique. Des tendances générales de dépôts sont perceptibles, et sans doute doivent être couplées en grande partie aux données des

productions locales. La récurrence de certains objets, le nombre, l'assemblage ou bien le mode de dépôt n'ont de sens qu'à travers les choix des individus au sein du groupe défini.

III.3.2. Les dépôts de mobilier dans les tombes des sujets immatures

D'une manière générale, les dépôts dans les tombes des sujets immatures (13 inhumations et sept crémations) sont faibles. Sept d'entre eux n'ont pas fait l'objet d'un dépôt de mobilier. L'état de conservation peut être une des causes de cette absence. Concernant les sujets des SP 19A et 52, les dépôts ont été comptabilisés avec le sujet adulte présent dans la tombe (la mère de l'enfant très certainement). Deux des sujets sont liés à la toute première phase d'occupation : les sépultures 19A et 24, tous deux compris entre 0 et 1 an. Seule la SP 24 présente du mobilier de manière abondante : un bol, deux balsamiques en verre ainsi que du mobilier spécifique à son jeune âge, un biberon en verre et une perle. Ce mobilier est marqué par sa spécificité et son rattachement au monde de la petite enfance : ces éléments sont absents des tombes à proximité, mis à part les balsamiques en verre (SP 26B) et les coupes en céramique (SP 26A, B, E, 36 et 37). L'ensemble de la SP 19, déposé sur la crémation d'un sujet adulte, ne présente pas de spécificité au regard des autres sépultures contemporaines. Deux autres sujets immatures du même âge (5-9 ans) dont les tombes, en coffrages parallélépipédiques de tuiles datées du II^e siècle, offrent un mobilier similaire aux sépultures adultes proches : trois cruches et une monnaie chacune, avec une lampe supplémentaire pour la SP 162. La SP 125 qui accueille un sujet sensiblement plus jeune, se démarque avec le dépôt d'un biberon de verre. Le jeune immature inhumé sous une bâtière (SP 147) reçoit seulement une coupe en céramique. C'est également une coupe qui constitue le seul dépôt d'accompagnement de l'inhumation 112 conservant les restes d'un adolescent (15-19 ans) déposé sur le ventre dans un coffre cloué.

Si l'on se réfère maintenant aux sujets brûlés (huit sujets), trois tombes, mal conservées, ne livrent pas de dépôts d'accompagnement (SP 23, 43 et 100). Les cinq autres sépultures livrent du mobilier (SP 4, 12, 28, 32 et 63). Le mobilier de la SP 32 est délicat à interpréter puisqu'elle rassemble un sujet adulte et un sujet immature dans la même tombe (une mère et son enfant décédés lors d'un accouchement ?). Les dépôts sont illustrés principalement par des cruches dans trois tombes, déposées par deux ou trois exemplaires (SP 12, 28 et 32). Dans un cas, les trois cruches sont accompagnées par un gobelet en verre (SP 12). Un exemplaire similaire dans la tombe SP 63 est accompagné par une coupe. Les balsamiques sont présents dans seulement deux tombes du secteur D et datées de la fin du I^{er} siècle (SP 12 et 4) et destinés à des *infans II*. Deux monnaies ont été découvertes dans deux tombes de sujets immatures (SP 12 et 28) implantées à plus d'un siècle d'écart et appartenant à deux groupes différents (respectivement D et H). La sépulture 12 est celle qui livre le plus d'éléments : outre les trois cruches, les deux balsamiques, les deux coupes et la monnaie, elle est la seule tombe d'immature brûlé à livrer une lampe à huile non brûlée.

Les dépôts primaires demeurent très rares comme pour les sujets adultes brûlés. Seules trois des huit tombes en livrent : un miroir dans la SP 12 lié à un *Infans* II, une lampe fragmentaire dans la SP 32 associant l'*Infans* I à un sujet adulte et de probables éléments de coffre et une spatule en os pour l'*Infans* I ou II de la SP 63. Concernant le sujet de la SP 32, il n'est pas sûr que ces dépôts lui aient été destinés compte tenu de la présence du sujet adulte. Pour les deux autres, il s'agit d'objet relevant de la sphère personnelle du défunt et de sa famille.

De nombreux clous sont identifiés dans les résidus (SP 4, 12, 32, 63 et 100) et une seule fois dans un vase-ossuaire (SP 43). Une partie est sans doute liée à la structure du bûcher, mais l'absence de données plus précises ne me permet pas de l'affirmer.

En somme, les dépôts chez les sujets brûlés et inhumés ne semblent pas être spécifiques à un âge ou un mode de traitement du corps. Des distinctions s'opèrent logiquement pour les sujets brûlés puisque des clous sont présents mais ils sont inhérents à la structure du bûcher.

Les plus jeunes sujets immatures, dont l'âge est compris entre 1 et 2 ans et dont les tombes sont datées de la fin du I^{er} et du début du II^e siècle, ne semblent pas faire l'objet de dépôts mobilier (SP 23 et 43). Les tombes des sujets inhumés les plus jeunes sont aussi dépourvues de mobilier entre le II^e et le III^e (SP 41, 51, 90 et 107). Cette tendance s'observe pour les sépultures plurielles SP 19, 32 et 52, où le périnatal n'a sans doute pas reçu spécifiquement de dépôt. Les trois tombes livrent toujours des cruches (deux à trois) et les SP 32 et 52, contemporaines, livrent également une lampe ; dans un cas, elle est brûlée.

C'est donc le cas pour les deux sujets inhumés dans le coffrage parallélépipédique (SP 125 et 162) qui reçoivent des dépôts similaires aux adultes du même groupe (S et T). Les sujets brûlés reçoivent également des dépôts identiques à ceux des sujets adultes du même groupe. Ils sont d'ailleurs brûlés dans des groupes où la crémation prime également.

III.3.3. Les dépôts de mobilier dans les tombes des sujets adultes

L'âge des sujets ne semble avoir aucune incidence sur la quantité et la qualité des dépôts dans les inhumations. Qu'ils soient brûlés ou inhumés, les distinctions du type des dépôts de mobilier pour les sujets adultes sur le site du Pauvadou 3, trouvent une explication dans la chronologie des structures. Les structures de crémations sont datées principalement de la seconde moitié du I^{er} siècle et du II^e siècle, tandis que la pratique de l'inhumation prévaut seulement à la fin du II^e siècle. Tout au long de cette période, en considérant les sujets au-delà du choix dans leur traitement du corps, les dépôts sont marqués par certaines ruptures et d'autres par des permanences, voire des évolutions.

La distinction majeure se trouve dans la vaisselle : les structures de crémation livrent en effet de nombreuses coupes en céramique, qui ne sont que très ponctuellement représentées dans les inhumations des sujets adultes (un seul exemplaire dans la SP 92) mais

plus fréquemment dans les inhumations destinées aux immatures de tout âge (SP 19, 108 et 147). Les balsamiques disparaissent : ils ne sont plus que ponctuellement représentés dans les inhumations (SP 77 et 105), alors que les crémations en présentaient plus fréquemment. Leur dépôt change de sens : ils deviennent alors des objets personnels que le défunt emporte dans sa tombe et non plus des objets participant au rituel (déversement des parfums sur les bûcher ou les os dans le vase-ossuaire).

Une autre distinction majeure réside dans la représentation du petit mobilier attaché à la sphère personnelle des défunts. Ils étaient ponctuellement représentés dans les crémations, brûlés souvent avec le défunt sur son bûcher. Ce type d'objet disparaît presque totalement dans les inhumations : ils pourraient se résumer à un couteau pliant (SP 91), un peson (SP 111) et une épingle (SP 156).

Toutefois, certains dépôts s'inscrivent dans la permanence : les structures de crémations sont largement dominées par la catégorie du service lié à la boisson au travers de la présence des cruches. Cette tendance s'observe dans les inhumations jusqu'à l'orée du IV^e siècle avec toujours un dépôt de un à trois exemplaires. Les monnaies et les lampes connaissent, pour leur part, une évolution croissante. Quinze monnaies sont présentes dans les tombes d'adulte brûlés : quatre dépôts sont antérieurs au I^{er} siècle, tandis qu'une augmentation est marquée au cours du II^e siècle par plus de 11 dépôts. Les monnaies sont identifiées très fréquemment dans les inhumations à partir du II^e siècle : cinq dépôts sont clairement attribués au II^e siècle puis six monnaies sont présentes dans les tombes du III^e siècle tandis que 10 tombes non datées précisément (II^e-III^e siècles) en présentent un exemplaire également. Là encore ce sont des secteurs bien définis de sépultures qui en livrent de manière quasi-systématique (secteur T notamment avec plus de 10 tombes). Les lampes, qui demeuraient plus discrètes dans les crémations, connaissent une récurrence exceptionnelle dans les inhumations. Les dépôts semblent avoir été systématiques dans les inhumations pour les sujets adultes.

Ces deux dernières catégories – lampes et monnaies - associées aux cruches, marquent une véritable standardisation des dépôts dans les inhumations valables pour tous les secteurs, ce que n'ont jamais connu les structures de crémations implantées dans les diverses concessions.

* * *

Le site du Pauvadou 3 présente également un intérêt tout particulier pour la ville antique de *Forum Iulii*. Son occupation, sur près de trois siècles, permet de documenter les pratiques funéraires, d'en percevoir les évolutions sur une durée longue, avec notamment les modifications qui s'opèrent au sein des zones funéraires. Ces dernières émergent aux abords d'une voie secondaire qui s'achève en bordure d'un petit plateau dominant le cours du Reyran. Située sur une butte, elle constitue une empreinte visuelle forte sur le paysage,

et est spécialement desservie par une voie. L'occupation est d'abord caractérisée par des enclos, accueillant un nombre limité de sépultures, qui mettent en évidence des regroupements familiaux. La pratique majoritaire, bien que les dispositifs soient diversifiés, est celle de la crémation. Vers le milieu du II^e siècle, et parallèlement à la désertion progressive de ces monuments funéraires, l'inhumation prend le pas sur la crémation. Les tombes s'implantent dans un espace laissé libre auparavant, témoignant d'une sensible modification de l'occupation malgré la permanence du lieu funéraire. Les dispositifs et les dépôts sont désormais marqués par une certaine standardisation.

L'occupation funéraire du site du Pauvadou 3 résulte de la fréquentation discontinue de différents noyaux funéraires. Il faut également souligner que cette zone périurbaine n'est pas exclusivement dédiée aux défunts, puisqu'elle accueille également des *domus* suburbaines mais aussi un atelier de potier. En définitive, évoquer le site funéraire du Pauvadou 3 paraît impropre. Il faudrait plutôt utiliser la dénomination de zones funéraires du Pauvadou 3. Le plan final transcrit bien la juxtaposition et le développement progressif de différents noyaux selon deux phases principales, entre le milieu du I^{er} et le milieu du IV^e siècle, qui témoignent par cette discontinuité des changements socio-culturels qui affectent de manière progressive également la population. À travers la redéfinition de la tombe, c'est également une redéfinition de la société que nous sommes en mesure de percevoir.

La réoccupation sporadique du secteur témoigne de la visibilité des enclos plus de deux siècles après leur abandon et d'un hiatus de l'occupation de près d'un siècle. Sans doute dans un état de ruine partiel, l'enclos A, le plus important, subit un réagencement interne dès le V^e siècle. Cette intervention limite ainsi l'absence de mémoire et de respect des zones funéraires du Haut-Empire au cours de l'Antiquité tardive, lorsque la ville acquiert un nouveau statut, en lien avec la fondation puis le développement du siège épiscopal.

Chapitre 8 – L'espace funéraire des Termes

Le site des Termes est lié à l'agglomération secondaire de *Forum Voconii*, située à 300 m en amont, au nord-est, entre les communes actuelles du Cannet-des-Maures et de Vidauban (cf. Chapitre 3 – I.1.). Depuis le début du XX^e siècle, plusieurs zones funéraires ont été signalées pour cette agglomération, imprécisément localisées autour de la ville antique (Brun 1999). La construction de la voie de chemin de fer puis de l'autoroute A8, et enfin, divers travaux de réaménagement de la voie RDN7 ont finalement révélé d'importants indices d'une occupation funéraire dans le secteur des Termes (mobilier, aire de crémation). En 2007, l'arrachage de vignes sur des parcelles situées à environ 300 m de l'agglomération antique, motive la mise en œuvre d'un diagnostic archéologique, suivi d'une fouille en 2008. L'opération archéologique permet de dégager un tronçon de la voie aurélienne (zone 904), de part et d'autre de laquelle se trouvent des structures indéterminées (M1 à 4 ; zone 900 et 901), abandonnées au tout début du I^{er} siècle, pour laisser la place à de nombreuses sépultures. Ce sont ainsi plus de 180 structures funéraires qui ont pu être dégagées, dont 31 inhumations, ainsi que deux probables monuments (STR5 et 7). L'ensemble témoigne d'une première occupation sépulcrale comprise entre le I^{er} et le début du II^e siècle au nord de l'axe routier (zones 900 et 901) et d'une seconde, au sud de la voie (zone 906), comprise entre les II^e et III^e siècles.

Une troisième opération en 2010, sur la parcelle adjacente à l'ouest, permet de dégager la suite de la route et en précise sa stratigraphie et les aménagements latéraux (fossés de drainage et murs latéraux). Seulement trois probables sépultures à inhumation ont été dégagées au fond d'un fossé de drainage (Digelmann 2011).

I. ORGANISATION ET ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION AU COURS DU HAUT-EMPIRE

I.1. Caractérisation des vestiges antérieurs à l'occupation funéraire

Des structures bâties, antérieures à l'occupation funéraire et de nature indéterminée, ont été identifiées dans les zones 900 et 901. Cet ensemble est formé par quatre murs (M1,

M2, M3 et M4) selon l'orientation générale de la voie (nord-est/sud-ouest). Ils sont constitués de pierres en grès de modules variables et présentent un double parement (Martos *et al.* 2010, 14-18 ; Planche 8-01).

Perpendiculaire à l'axe de la voie, le mur M1 est conservé sur plus de 18 m de longueur et présente une largeur d'environ 0,60 m. Celui-ci n'a pu être dégagé entièrement puisqu'il se poursuit au nord de l'emprise de la fouille. Deux murs parallèles (M2 et M3) viennent s'apposer perpendiculairement à ce premier mur M1 (Planche 8-02). Le premier, situé au nord, mesure 6 m de long sur 0,60 m de large (M2). Il repose sur un niveau de fondation et son comblement a livré un bronze à l'effigie d'un taureau de Marseille. Le mur M3 est situé plus au sud et mesure 8,80 m de long sur 0,55 m de large. Enfin, le mur M4, orienté comme les murs M2 et M3, longe la voie sur une longueur de plus de 18 m et présente une largeur comprise entre 0,50 et 0,60 m. Un mur supplémentaire (délimitation d'une parcelle ?) a été identifié dans la zone 901 (M11). Situé à 0,30 m au sud du mur M4, il est conservé sur une longueur de 9,2 m. Les données de fouille concernant la stratigraphie du mur, trop lacunaires, empêchent d'en déterminer précisément la fonction. Deux hypothèses peuvent toutefois être émises à partir des vestiges étudiés sur la parcelle adjacente à l'ouest. La première est que ce mur ait constitué au même titre que Mr4, mur de soutènement à la paroi sud d'un fossé de drainage FO2 et corresponde ainsi à la première phase de la voie. La seconde est que ce mur appartienne à la seconde phase de l'aménagement de la voie, et constitue le prolongement de Mr5 servant de délimitation à une parcelle privée de l'espace public (l'axe routier), ce que faisait antérieurement le fossé (*cf. infra* – I.2.).

Les données stratigraphiques recueillies montrent que ces vestiges sont antérieurs à l'occupation funéraire puisque certaines structures de crémation s'implantent sur les murs (sur M4, SP 900 209 datée au plus tard du troisième quart du I^{er} siècle de n.è. et sur M11 SP 901 039 datée au plus tard du début du II^e siècle de n.è.). Ces constructions sont sans doute contemporaines aux deux premières phases d'occupation de l'agglomération de *Forum Voconii* : elles dateraient de la fin du I^{er} siècle av. n.è. ou du premier quart du I^{er} siècle de n.è. au plus tard (Martos *et al.* 2010, 322). Ces structures correspondent peut-être à un habitat comme l'indiquerait la découverte d'un possible pied-droit attestant de l'existence d'un passage entre les structures (Martos *et al.* 2010, 322). Toutefois, aucun vestige ou indice formel n'a pu clairement corroborer cette hypothèse, à l'heure actuelle.

I.2. La voie romaine

Sur le site des Termes, le tronçon de voie romaine dégagé (zone 904 ; Planche 8-01) apparaît comme l'élément structurant de l'organisation antique du secteur. Identifié comme la *Via per Alpes Maritimas*, cet axe a pu être mis en relation avec celui traversant l'habitat de *Forum Voconii*, situé à 300 m en amont, au nord-est (Borréani 2006 ; Congès, Martos 2000b ;

Martos 2009 et 2010, 15 ; Martos, Congès 2005 et 2006 ; Martos *et al.* 2004). C'est en 1955 que R. Boyer identifie sur le terrain, le premier, le tracé de la voie sur la commune de Vidauban sur une longueur de plus de 300 m (Boyer 1959, 88-90). Les multiples découvertes en font désormais une structure relativement bien documentée. Sa largeur, approximativement 6 m, demeure constante dans les différents tronçons dégagés depuis les années 1950, que ce soit à l'intérieur de l'agglomération (Congès, Martos 2005, 199) ou à l'extérieur (Boyer 1959,89 ; Martos *et al.* 2010 ; Digelmann 2011a et b). Une seconde portion de cette voie a été dégagée, en 2011, par P. Digelmann lors d'une opération archéologique préventive sur la parcelle adjacente, au sud-est, et a permis d'en préciser la stratigraphie (Digelmann 2011a ; Planche 8-03). C'est de part et d'autre de cette voie de première importance que deux zones funéraires (zones 900 et 901 au nord et 906 au sud) se développent, à l'ouest de l'agglomération, en direction de *Matavo*.

La portion de la voie dégagée est relativement bien conservée dans sa partie sud-est. La zone nord a été plus largement endommagée par les labours agricoles : la bande de roulement, enfouie moins profondément, est quasi-détruite. S'il semble probable qu'un premier axe lié à *Forum Voconii*, existait dès la seconde moitié du I^{er} siècle avant n.è., aucun élément archéologique n'a permis de le confirmer (Digelmann 2011a et b, 59). Les deux phases d'occupation identifiées sur cette partie du tronçon dégagé sont postérieures à la fondation de l'agglomération de *Forum Voconii*. Un premier axe devait suivre soit un autre tracé, soit l'état initial de la voie n'a pu être déterminé aux Termes, ce qui paraît plus probable vu l'absence de marqueurs chronologiques des plus anciennes unités stratigraphiques (Martos *et al.* 2010 ; Digelmann 2011a, 59-60 et b).

Le plan de la voie diverge quelque peu entre les deux zones explorées en 2008 et 2010. La jonction n'a pu être possible du fait de la présence d'un talus (bande de terrain non fouillée entre les deux sites). Certaines différences techniques n'ont pas et ne peuvent pas être résolues pour le moment (emplacement du fossé nord, accotement nord et muret de délimitation nord) mais il est probable qu'il ait pu exister, à cet emplacement, un carrefour avec une voie secondaire justifiant une rupture entre ces deux zones.

Les premiers éléments ont permis de dater les niveaux de ce tronçon de voie romaine les deux parcelles des Termes fouillées en 2007 et 2010. Il a été mis en place entre le début et le milieu du I^{er} siècle de n.è. Afin de compenser la déclivité est-ouest du terrain, la voie a été construite selon le principe de déblai-remblai. La partie nord a été décaissée afin de rehausser la partie méridionale et d'obtenir un tracé planimétrique régulier (Martos *et al.* 2010, 14-17 et 323 ; Digelmann 2011a, 18). La voie présente une chaussée centrale large d'environ 6 m, soit approximativement 20 pieds romains. La chaussée est bordée par de gros blocs en grès vert du Permien, récupérés localement (Mr 2 et 3). Ils n'ont pas été calibrés et ont été équarris seulement sur la face de parement (Digelmann 2011a, 31). Le noyau interne de la chaussée est directement installé sur les argiles (pélite) qui constituent alors le *statumen* sans mise en place d'un lit de fondation. Cette absence s'expliquerait par les caractéristiques des argiles du secteur, suffisamment indurées et planes pour asseoir la voie

(Digelmann 2011a, 32). D'une hauteur d'environ 0,30 m, les remblais déposés sur ce niveau géologique sont ensuite constitués de différentes couches : un premier remblai argileux comportant des inclusions caillouteuses recouvert par un second remblai, également argileux, plus épais et plus meuble (pélite pulvérisée). Ces deux niveaux, stériles, ne forment que le noyau interne de la voie.

Celle-ci est flanquée, au sud, par deux bandes de roulement latérales d'environ 3 m de large portant la largeur totale de la voie à 12 m. Le bas-côté nord, quant à lui, est visible sur la partie fouillée en 2010 mais inexistant dans celle explorée en 2008 puisque le fossé longe directement la bordure nord de la chaussée. Il est possible que cela soit lié à l'existence de la construction M1-M4 et M11. Ce système de bande de roulement latérale est relativement bien documenté en Gaule. Il a également été mis en évidence à Aix-en-Provence où l'association de la bande de roulement et des bas-côtés porte la largeur de la voie aurélienne à plus de 10 m (Mocci, Nin 2006, 445-446). Sur le site des Termes, l'accotement nord est absent du tronçon dégagé par F. Martos en 2007-2008 (Martos *et al.* 2010). Ces accotements sont limités au nord et au sud par deux fossés permettant un drainage régulier (FO1 au sud et FO2 au nord). Dans la parcelle fouillée en 2010, le fossé reçoit un aménagement supplémentaire constitué par le mur de soutènement Mr4 contre la paroi sud du fossé. Dans la parcelle fouillée en 2007-2008, le fossé FO2 est accolé aux bordures nord de la chaussée au niveau des substructions de STR 6, confortées par des pans maçonnés de gros blocs (Martos 2010, fig.7).

Cela peut s'expliquer par l'existence d'un ponceau (STR6) destiné à évacuer les eaux provenant des pentes septentrionales vers le sud de la plaine. Il est composé de deux murs parallèles, parementés et liés à la chaux d'une longueur de 2,35 m (M5 à l'est et M6 à l'ouest) servant probablement de support à de grandes dalles de pierre ou de plancher de bois pour le franchissement du cours d'eau. Chacun présente deux retours (M7 et M8 pour M5 et M9 et M10 pour M6) se joignant au blocage interne de la bordure de la voie. La chaussée est donc interrompue par cette structure sur une largeur d'1,10 m environ afin de permettre l'écoulement des eaux vers le sud. Un système similaire a été observé au sein de l'agglomération de *Forum Voconii* (Martos *et al.* 2010, 17). Ce type de structure de franchissement se rencontre auprès du *pagus* de *Matavo* sur la *via per Alpes Maritimas*, également dans l'état initial de la voie (Zaaraoui 2012, 175), mais également au I^{er} siècle avant n.è. sur la *via Domitia* (Bermond *et al.* 2016, 44). Ce dispositif était ainsi capable de drainer et résister à de forts épisodes torrentiels¹ en plus des résurgences de sources du secteur.

Le comblement rapide du fossé de drainage FO1 et l'exhaussement de la voie de quelques centimètres semblent en effet témoigner d'un problème de drainage des eaux sur ce secteur nécessitant un entretien constant. Des curages réguliers devaient être obligatoires du fait de la résurgence de sources naturelles dans le secteur.

¹ Observations transmises par P. Digelmann que je remercie pour les multiples échanges sur ce sujet.

La partie supérieure de la voie qui devait alors accueillir le ou les niveaux de circulation successifs a, quant à elle, été complètement détruite par les travaux agricoles. Quelques lambeaux préservés ont néanmoins permis de mettre ponctuellement en évidence un recouvrement constitué de blocs (type calade). Toutefois, l'utilisation prolongée de la voie au cours des premiers siècles n'a pas entamé les niveaux de remblai qui appartiennent à l'état initial de la voie.

La voie a connu une seconde phase d'aménagement dans la seconde moitié du I^{er} siècle qui se distingue par d'importantes recharges d'argile et la mise en place d'une calade. Ce sont sur ces remblais argileux, qui condamnent partiellement les fossés, que sont édifiés deux nouveaux murs le long de la voie servant sans doute de délimitation parcellaire (Mr1-M12 au sud et Mr 5 au nord sur le premier fossé comblé, mais seulement visible en partie est ; Digelmann 2011a, 61). Un autre fossé nord a peut-être été aménagé plus haut, en lien avec Mr 5 mais il n'a pas été conservé par les travaux agricoles. Dans le second état, la structure même de la voie et de ses aménagements s'adaptent à la géomorphologie du site (Martos *et al.* 2010, 323).

I.3. Implantation et développement des zones funéraires des Termes

La voie a joué un rôle de premier plan dans l'organisation de l'espace péri-urbain, et ce, bien avant la mise en place de l'occupation funéraire avec notamment la construction des premières structures bâties (M1 à M4) datées entre la fin du I^{er} siècle av. n.è. et le premier quart du I^{er} siècle de n.è. le choix de cette orientation nord-est/sud-ouest se maintient ainsi lors de l'implantation des structures funéraires de part et d'autre de la voie. Cela est plus particulièrement visible au travers des bûchers (au sud) et l'ensemble des inhumations dont les fosses suivent toutes, sans exception, l'orientation de l'axe routier. Par ailleurs, malgré la proximité très marquée de certaines sépultures avec la voie, aucun empiètement sur la bande de roulement n'est à relever. Cela traduit de fait le respect de cet espace public et son utilisation ininterrompue au cours du Haut-Empire. Seul le fossé situé au nord de la voie sera recouvert de sépultures (modification dans la gestion du milieu et drainage ? ; Planche 8-04).

D'une manière générale, le secteur se distingue par l'absence de monuments funéraires, STR5 et STR7 mis à part (*cf. infra* – I.2.3.). Cette absence peut être imputée à un espace inexploré suffisamment vaste qui pourrait avoir accueilli des constructions, entre l'espace funéraire fouillé et l'agglomération. Cette parcelle, au milieu plus défavorable, peut également avoir été réservée à l'ensevelissement des individus au statut plus modeste. Les plus riches occupent les abords des agglomérations où le prix des concessions est généralement plus élevé (Tranoy *et al.* 2009, 283).

I.3.1. Développement topographique de l'espace funéraire

Le recours à une approche globale m'a permis de saisir les dynamiques d'implantation à partir de l'analyse typo-chronologique des éléments de mobilier. Ceci permet de saisir le phasage chronologique de l'occupation funéraire.

▪ **1^{ère} moitié du I^{er} siècle : implantation au nord de la voie antique (zones 900 et 901)**

L'espace funéraire s'installe au cours de la première moitié du I^{er} siècle, après l'abandon des structures bâties précédemment décrites. L'occupation débute au nord de la voie très probablement dans la zone 901, où se développe une occupation très dense et continue jusqu'à la fin du II^e siècle (qui se matérialise archéologiquement par des recoupements multiples entre les structures secondaires de crémation et les inhumations). Elle s'étend rapidement vers le secteur 900 dans la seconde moitié du I^{er} siècle et les premières décennies du II^e siècle.

Les structures de crémation installées au nord de la voie sont au nombre de 132 (sépultures et fosses annexes). La zone 900 rassemble 31 tombes et 67 tombes pour la zone 901, soit 98 au total (Planches 8-05 et 06). À cela s'ajoutent les structures annexes au nombre de 29, strictement identifiées dans le secteur nord également. Enfin cinq structures de crémation demeurent indéterminées.

La zone nord a livré 23 sépultures à inhumation, zones 900 et 901 confondues. La datation de ces tombes s'avère complexe du fait de l'absence de stratigraphie relative et de mobilier. Deux sépultures sont certainement datées de la seconde moitié du II^e siècle et du III^e siècle (SP 901 256 et 258). Toutefois, l'essentiel des inhumations est probablement à rattacher aux I^{er} et II^e siècles.

À cette phase d'occupation, je souhaiterais rattacher deux structures bâties très arasées. Orientées sur l'axe de la voie et présentant toutes deux une configuration similaire, elles occupent la zone funéraire et semblent ne pas s'accorder avec aucune des structures antérieures (STR5 et STR7 ; Planches 8-05 à 07). La première, STR5 est située dans le secteur 900, au contact des tombes, et semble orientée vers le nord ; elle est constituée par trois murs à double parement liés à la terre et en forme de U.

La seconde, STR7, occupe le secteur 901 à proximité de la voie et apparaît plus imposante et massive. STR7 est également constituée par trois murs (M13, M14 et M15) disposés en U, présentant un double parement lié à la chaux et dont la longueur est comprise entre 3 et 5 m pour une largeur de 1,2 m.

L'absence d'élément de datation ne permet pas de rattacher ces structures à une phase d'occupation. Toutefois, leur configuration générale et leur localisation au sein de l'espace funéraire, laissent envisager qu'il puisse s'agir de monuments funéraires de taille modeste, fortement arasés et seulement conservés dans leurs premières assises. La fouille

de leur espace interne n'a malheureusement livré aucun indice lié à la présence de sépulture. Toutefois, cette absence peut être imputée à l'arasement des niveaux dans ces secteurs. On peut également envisager la présence d'une niche hors sol qui aurait pu accueillir un dépôt.

▪ ***Les II^e et III^e siècles : continuité de l'occupation au nord et déplacement au sud de la voie***

Le sud de la voie (zone 906) présente une occupation funéraire qui débute dans le courant du II^e siècle (Planche 8-08). Cette zone est caractérisée par une légère modification dans les pratiques funéraires. En effet, en plus de quelques structures secondaires de crémation, les archéologues ont mis au jour des bûchers en fosse, totalement absents au nord. Quelques inhumations à la typologie totalement différente sont également présentes.

Les crémations situées au sud de la voie correspondent à des structures primaires dans neuf cas et à des structures secondaires, dans 11 autres. Les structures primaires de crémation sont des bûchers en fosse. Cinq d'entre elles ont fonction de sépultures et sont donc considérées comme des tombes-bûcher. Les autres structures, parvenues dans un mauvais état de conservation, restent indéterminées. Elles pourraient relever de la même typologie compte-tenu de leur configuration générale. Les structures secondaires, au nombre de 10, présentent un état global de conservation sensiblement meilleur que les sépultures situées dans la partie nord. Elles se composent majoritairement de dépôts mixtes (six tombes), déposés dans une moitié d'amphore dans deux cas. S'ajoutent également un vase-ossuaire et deux dépôts de résidu en fosse, ainsi qu'une indéterminée.

Les inhumations présentent une grande variabilité de typologies malgré leur faible effectif (huit sépultures). Les typologies de sépultures, établies lors de l'analyse individuelle, invitent, pour l'essentiel, à dater ces structures du III^e siècle.

Ce secteur a été dévolu conjointement, à la pratique de l'activité crématoire et à l'inhumation à la fin du Haut-Empire. Les bûchers ont été datés pour l'ensemble entre le II^e siècle et la toute fin du III^e siècle, témoignant ainsi de la pratique tardive de ce traitement du corps. De même, la plupart des inhumations ont été datées, par le mobilier archéologique, des II^e-III^e siècles et présentent une configuration différente de celles des zones 900 et 901.

▪ ***Au-delà du III^e siècle : abandon de l'espace funéraire***

Après la fin du III^e siècle, la parcelle ne fait plus l'objet d'une occupation funéraire. Malgré l'importance de cet axe reliant les cités antiques d'Aix et Fréjus, la voie est également abandonnée et un apport de colluvions vient recouvrir l'ensemble du secteur après le Haut-Empire (Digelmann 2011a, 62). Si les sépultures ne marquent plus le paysage, l'axe de communication s'est probablement décalé au nord ou au sud puisque celui-ci est

toujours présent au sein de l'habitat de *Forum Voconii* (Martos, Congès 2005, 199-200). Une nouvelle aire funéraire a pu se développer en lien avec cette voie.

I.3.2. Les espaces de circulation interne

L'examen de l'ensemble de la documentation de fouille n'a pas permis de connaître les niveaux de circulation et les cheminements secondaires dans la zone funéraire. Ceux-ci ont peut-être été largement abîmés par les labours agricoles et/ou arasés par l'intervention des pelles mécaniques, lors de la fouille. En outre, des zones exemptes de vestige, observées à plusieurs reprises dans l'occupation, sont bien difficiles à interpréter : sont-elles la résultante d'un effet de fouille ou simplement liées à des circonstances historiques ou géomorphologiques propres à cette nécropole ? En l'état, la documentation disponible ne permet malheureusement pas de répondre à ces interrogations. La présence de deux lacunes dans l'occupation funéraire, de manière perpendiculaire à la voie (zones 900 puis 901), pourraient témoigner de l'existence de cheminements secondaires. L'éloignement relatif de certaines sépultures ou du monument STR5 au nord de la voie pourraient aussi en attester l'existence. Cependant, ce secteur est particulièrement connu pour faire l'objet d'enneigement régulier à cause de la résurgence de nombreuses sources. Depuis l'Antiquité, les aménagements routiers ont intégré des systèmes de drainage du nord vers le sud. Une recherche cartographique a permis de mettre en évidence que ces réseaux, à l'époque moderne, traversent la parcelle des Termes selon différents tracés² (Planche 8-09). Ceux-ci ont pu également être à l'origine de ces lacunes d'occupation perceptibles à travers l'implantation des sépultures.

I.3.3. Gestion de l'espace et signalisation des sépultures

Malgré la forte concentration observée au nord de la voie, les recoupements sont peu nombreux. Des systèmes de repérage ont probablement existé au sein de l'espace funéraire. Ce sont essentiellement les trois stèles épigraphiques découvertes sur les parcelles de l'actuel *Domaine des Thermes* qui permettent d'attester leur présence (cf. Chapitre 3 – I.3.). Toutefois, l'état de conservation de la plupart des sépultures et la documentation lacunaire empêche de les identifier clairement. Les labours puis les décapages profonds à la pelle mécanique ont trop abîmé les niveaux supérieurs des fosses dans lesquels les traces de ces vestiges, souvent fugaces, auraient pu être identifiées. L'absence s'explique peut-être aussi par l'implantation de systèmes en matériaux périssables, dont les vestiges restent parfaitement insaisissables (poteau et stèle de bois ou bien terre de terre). Lorsque des blocs à la position suspecte ont été décelés effondrés, dans les fosses ou bien dans l'environnement direct de la sépulture, il a parfois été proposé d'y reconnaître des vestiges de marquage. La plupart correspondent à de gros blocs de grès

² Je remercie C. Plé qui a été à l'initiative de cette recherche à partir de la consultation des fonds cartographiques sur le site geoportail.gouv.fr.

situés en partie supérieure des fosses. L'existence d'un système de signalisation a été formellement identifié pour trois inhumations seulement (Planche 8-10). Dans l'un des cas, le bloc qui pouvait servir de soutien à un dispositif de surface semble s'être effondré dans la fosse, lors de la décomposition du cercueil (SP 900 088). Pour les deux autres, il semblerait que les dispositifs de couverture aient pu participer à la signalisation même des sépultures : un amas de blocs pour la sépulture du jeune immature de SP 901 235 et la couverture de *tegulae* assortie d'une couronne de blocs pour la SP 901 189. Ce double-emploi peut également être suggéré pour les structures de crémation et la couverture de certains ossuaires. Si de nombreux vases-ossuaire sont dotés d'un système de fermeture (couvercles en céramique ou blocs calant probablement une planche de bois), il n'est pour autant pas systématiquement envisageable d'y reconnaître un dispositif de signalisation. Leur taille demeure souvent modeste, adaptée à l'ouverture du vase ; il n'est pas possible d'affirmer qu'ils étaient visibles en surface à l'origine. Seuls les blocs de grès de taille importante placés sur les vases-ossuaire – éventuellement des dépôts secondaires associés - semblent avoir tenu lieu de marquage de surface (SP 900 110 ; 901 321, 375, 412 et 906 105 ; Planche 8-11). Dans deux cas, la couverture est constituée de deux dalles déposées à plat (901 134 et 241). D'autres dispositifs découverts au sein des fosses peuvent également être en lien avec le calage d'éléments verticaux, de nature indéterminée. Il s'agit notamment des amas de gros blocs dans la sépulture SP 900 200 et des blocs situés au-dessus de la SP 901 419. Dans ce dernier cas, un espace central semble avoir été ménagé. Un bloc isolé dont la position particulière pourrait attester un dépôt volontaire est placé au sommet du coffrage de la tombe SP 901 131. Enfin, dans un dernier cas, un bloc placé hors de la fosse mais dans l'environnement immédiat de la tombe pourrait avoir été employé comme marqueur de surface (SP 901 109).

Cette lecture des vestiges archéologiques a permis l'identification d'éventuels éléments de signalisation dans l'espace funéraire. Ces données demanderont malgré tout à être approfondies au fur et à mesure des recherches. Si les blocs, dalles et amas évoqués plus haut correspondent à des marquages, il faut alors concevoir la coexistence de systèmes très variés, associant parfois même des éléments pérennes à des éléments en matériaux périssables.

I.4. Inscription de la zone funéraire dans le paysage suburbain

Le choix d'un terrain dévolu à une fonction funéraire soulève le problème de la condamnation de celui-ci pour toute autre activité sur plusieurs générations. En Gaule, au cours de la période romaine, de nombreux espaces funéraires ont ainsi été aménagés au sein de zones « impropres » ou défavorables à toutes installations humaines - qu'il s'agisse d'habitat ou bien d'activités agricoles et artisanales - en milieu urbain comme rural (Blaizot

2009, 284). Sur le site des Termes, le choix s'est porté sur une parcelle abritant les ruines d'un bâtiment désaffecté, dont la fonction demeure énigmatique.

Après un examen minutieux, j'ai pu observer qu'en réalité l'implantation de ces sépultures n'est pas homogène au sein des espaces fouillés entre 2007 et 2010. L'état final résulte d'un lent développement du nord vers le sud, qui n'est pas le fait d'un seul et unique groupe.

I.4.1. Un développement initial au nord

Afin de mieux comprendre les choix ayant délimité les implantations, j'ai intégré les données récentes et plus anciennes afin de restituer les modalités de l'implantation et du développement de ces zones funéraires. Ce sont les murets et les fossés de part et d'autre de la voie qui en fournissent de précieux indices. Ils délimitent les accotements au nord comme au sud de la voie (*cf. supra* - I.1.1.).

Les sépultures respectent, dans les premiers temps, l'espace public de la voie et sont implantées en retrait des accotements nord. Par la suite, dès le début du II^e siècle, certaines tombes viennent envahir les murs bordiers et s'approchent alors de la bande de roulement. C'est le cas également pour les structures de crémation. Si cette place paraît privilégiée en contexte urbain, elle apparaît ici comme choix secondaire d'après l'amoncellement des tombes côtoyant la bande de roulement pour certaines inhumations.

Dans le secteur fouillé au nord de la voie, les tombes mises au jour sont concentrées en partie centrale, mais principalement dans des bandes n'excédant pas une dizaine de mètres. À l'est, quelques tombes investissent la parcelle vers le nord (sous la berme en direction de l'actuelle route RDN7), ce qui m'avait permis de suggérer la présence d'un axe secondaire dans ce secteur. Cette hypothèse peut également s'appuyer sur les découvertes réalisées par R. Boyer au nord vers la voie ferrée (*cf. Chapitre 3 – I.3.*).

Les tombes sont totalement absentes dans l'extrémité orientale, au-delà de STR7, ce qui en marquerait alors probablement une limite à la zone funéraire dans ce secteur. À l'ouest, les limites de la zone funéraire ne sont pas connues. Les sépultures sont prises sous la berme, mais aucune tombe n'a été dégagée dans la parcelle fouillée en 2010. Pour expliquer cette différence, il faut concevoir l'existence d'une rupture, sans doute une limite parcellaire, située dans la bande de terre restée inexplorée entre ces deux ensembles (Digelmann 2011a, 26).

I.4.2. L'ouverture d'une nouvelle parcelle dédiée à l'occupation funéraire au sud

Au sud de la voie, les tombes se concentrent dans la partie centrale de la zone 906. Les tombes sont réparties au sein d'une bande de terrain étroite n'excédant pas les 10 m de large. La datation des sépultures témoigne de l'ouverture plus tardive de ce secteur pour l'occupation funéraire. À l'ouest, les tombes sont quasi-absentes de la parcelle explorée plus

récemment : seulement trois inhumations reléguées au fond d'un fossé ont été exhumées en 2010 mais n'ont pas été datées (Digelmann 2011a et b, 63). Leur mode d'implantation et les dispositifs ne permettent pas de les associer aux sépultures découvertes dans le secteur 906. D'autant qu'une rupture entre ce secteur et la zone fouillée en 2010 correspond sans doute à une probable limite parcellaire. En effet, les tombes ne sont implantées qu'au-delà du ruisseau, à l'est. L'extension de la zone funéraire vers l'ouest n'est pas mieux définie, mais elle ne semblerait pas excéder les sépultures SP 906 015 et 016.

I.4.3. L'existence d'un domaine agricole au sud

Depuis les années 1950, plusieurs découvertes témoignent de la présence d'un domaine agricole antique au sud de la voie antique, en contact direct de la zone funéraire. En 1953, puis 1966, lors de défonçages agricoles, les vestiges - dont certains se rattachant à l'espace thermal d'une *villa* - sont détruits à Font Murade, à 150 m au sud des sondages effectués en 2007-2008 puis 2010 (Euzennat 1967 ; Digelmann 2011a, 25). Plus proche de la RDN 7, de nouveaux vestiges (*tegulae*, chaux, *dolia*, etc.) font surface en 1954 à la suite de labours profonds entre l'actuel domaine viticole des Thermes et la parcelle sondée en 2010 par P. Digelmann (Boyer 1959, 88 ; Digelmann 2010,25).

C'est justement dans ce secteur, à 300 m, qu'ont été mis au jour les vestiges d'une exploitation viticole antique constitués par des cuves et des fonds de *dolia* (site de Font-Murade fouillé en 2007 ; Martos, Plé 2008³ ; Martos *et al.* 2009). L'occupation a été définie entre la seconde moitié du I^{er} siècle et le début du IV^e siècle. Dans ce même secteur, à une date plus récente, la découverte d'une borne⁴ portant l'inscription « *iter privatum* » pourrait attester de l'existence d'un accès à cette exploitation agricole, sans doute depuis la voie aurélienne (Parcelle 760 ; Digelmann 2011a, 52-53 ; Planche 8-12).

En lien avec ce domaine, des aménagements observés aux abords de la voie ont permis de marquer la limite septentrionale de cet espace funéraire grâce à la restitution de limites. En effet, un mur sud, courant le long de la voie au-delà du fossé sud, a été construit au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle (mur nommé Mr 1 à l'ouest dans la parcelle explorée en 2010 et M12 à l'est dans celle explorée en 2007-2008). P. Digelmann propose une datation postérieure à la seconde moitié du I^{er} siècle pour leur construction, soit de manière contemporaine à l'installation des unités de production de Font-Murade (Digelmann 2011a, 49). Ce muret méridional constitue sans doute le support d'une palissade clôturant un espace privé et pouvant correspondre à l'exploitation agricole dégagée en aval. Un aménagement similaire a également été identifié à l'entrée de la ville antique d'*Aquae*

³ Cette référence du BSR-PACA et le rapport succinct de diagnostic constituent les seuls documents disponibles, le véritable rapport de fouille n'ayant pu être rédigé. La fouille a été réalisée entre octobre 2006 et janvier 2007 par le Service archéologique départemental (Conseil Général du Var) et le Centre Archéologique du Var. Une partie des thermes a pu être dégagée ainsi qu'un chai.

⁴ La borne a été découverte dans la parcelle 760 et est actuellement conservée au Domaine des Thermes (Digelmann 2011a, 26).

Sextiae où une villa était située à une centaine de mètres de la voie (Nin 2006, 445-447 ; repris par Digelmann 2011a, 49).

Deux fosses ont également été repérées en bordure du fossé FO2 (Fs2 et 3 respectivement 0,80 et 1,20 m de côté ; Planches 8-04 et 08). La présence d'un comblement argileux et stérile a empêché d'en déterminer la fonction initiale. La découverte d'une fosse aux dimensions similaires (Fs1) implantée également à proximité d'un mur de clôture, dans la parcelle explorée en 2011 a conduit P. Digelmann à interpréter ces structures en creux comme des fosses de plantation, compte-tenu de leur taille et de leur profondeur (Digelmann 2011a, 49). Il s'agirait alors d'une ligne de plantation permettant d'apporter un peu d'ombrage au tracé routier. Cet alignement aurait pu également marquer une limite parcellaire dans le premier temps, avant l'édification du mur Mr1-M12 (Chevallier 1997, 170 ; Digelmann 2011a, 51).

Un fossé orienté nord-sud et creusé dans le substrat a été mis au jour dans la zone 906 (FO3). Il n'a pas été possible de déterminer s'il est antérieur ou postérieur au mur M12 situé dans le même axe et s'il a pu fonctionner avec le fossé FO1 dont il aurait pu être un exutoire (?). Il aurait pu également servir à la délimitation de deux parcelles.

L'existence de ce domaine au contact de la zone funéraire permet également de l'envisager au nord de la voie, avec l'existence des murs MR 1 et 11.

I.5. Essai d'identification des groupes ?

J'ai tenté ici aussi de réfléchir à la constitution de groupes dans l'espace afin de saisir les modalités de l'implantation des tombes et la gestion de la zone funéraire. Si cette étape a pu fonctionner – du moins en partie – sur les sites de Saint-Lambert (STL80 et SL06), en revanche, elle s'est avérée ici fort complexe à mettre en œuvre. Sur le site de Saint-Lambert 2006 (SL06), l'analyse d'une concession funéraire (Iulius Nessus) m'avait alors fourni la preuve de l'existence de concession bien délimitée à travers l'emprise qu'occupait les tombes mais également la similarité des dépôts funéraires. J'ai poursuivi cette réflexion en appliquant un découpage défini à partir du groupement de certaines tombes, pour les abords de la voie littorale, tirant le fil d'une pelote de laine se déroulant ainsi de sépultures en sépultures...

Pour le site des Termes, c'est la même réflexion qui a été appliquée. Des groupes de tombes ont été établis à partir de l'observation de la typologie des sépultures mais également des types de dépôt d'accompagnement. Toutefois, je n'ai pu ici aboutir qu'à la constitution, prudente, de quelques groupes, au sens large. La restitution de ces groupes est nommée ici par des lettres afin de les identifier spatialement (A, B dans la zone 900 ; C, D, E, F et G dans la zone 901 ; H dans la zone 906 ; Planche 8-13).

I.5.1 Au nord de la voie

▪ **Zone 900 : groupe A à l'ouest**

Le secteur le plus à l'ouest dans la zone 900 offre une image tronquée puisque des sépultures sont prises sous la berme orientale de l'emprise de fouille. Toutefois, il est marqué par la présence de sépultures à crémation marquées par quelques similarités dans leur agencement et sont toutes datées de la toute fin du I^{er} et du courant II^e siècle. Ce secteur rassemble treize structures secondaires de crémation (SP 900 008, 010, 057, 058, 059, 075, 076, 079, 086, 087, 099, 109 et 110), une structure annexe (SP 900 074) et trois inhumations (SP 900 009, 028 et 088).

Tout d'abord, six d'entre elles correspondent à des dépôts mixtes en coffrage constitué par des amphores (SP 900 008, 010, 076 et 058, 109, 110). Seuls les coffrages de deux tombes sont fermés par la partie supérieure de l'amphore. Si le col était apparent hors de la fosse, il est fort probable que celui-ci ait servi de tube à libation, permettant aux liquides versés de rejoindre directement le vase ossuaire dans lequel sont conservés les restes osseux du défunt (SP 900 008 et 076). Le choix des vases-ossuaire est également standardisé. Dans cinq cas il s'agit de céramique modelée de type Bérato F1621 (production varoise) qui ne se retrouvent que dans ce groupe dans le secteur 900. Les coffrages accueillent également les dépôts d'accompagnement en céramique et en verre. Quelques-uns sont parfois placés à l'extérieur autour de la fosse et conservent des dépôts alimentaires (des escargots sont ainsi présents dans les coupelles de la SP 900 008). Une autre particularité réside dans la présence de céramiques miniatures exclusivement déposées dans les tombes de la partie occidentales (SP 900 075 ; 086 ; 099 et 109). Les vases à parfum, brûlés ou non, et les plats/assiettes sont également assez rares dans ce groupe et bien plus présents dans les tombes à l'est (groupe B). Notons également que ce groupe est le seul – à l'échelle du site - à associer de manière aussi étroite les sépultures de type « dépôts mixtes en coffrage d'amphore ». Les tombes 109 et 110 sont particulièrement proches et présentent une configuration similaire. Mais elles livrent toutes deux un gobelet en céramique modelée locale (Bérato F1622), comportant les mêmes stigmates : des coups de feu à l'opposé de l'anse traduisant un geste commun à ces deux tombes.

Une seule structure annexe est présente mais son état de conservation ne permet pas de la lier à des tombes avec certitude. Notons toutefois qu'elle présente une cruche brûlée, ce que possède également la seule sépulture 900 010 du même groupe, mais éloignée du groupe. Les autres sépultures rassemblées dans ce groupe, présentent également un trop mauvais état de conservation pour cette analyse.

Le lien avec les inhumations est difficile à établir avec ces structures de crémation. Elles choisissent le même espace mais sont dotées de lampes à huile systématiquement,

tandis qu'elles sont absentes des autres tombes. Il serait tentant de lier ces structures de crémation, tant par le dispositif général que leur implantation topographique. Elles rappellent par ailleurs fortement le groupe visible à l'est.

▪ **Zone 900 : groupe B à l'est**

Le second groupe à l'est est représenté par 18 sépultures à crémation (SP 900 012, 036, 037, 092, 095, 096, 134, 142, 152, 155, 157, 158, 169, 179, 187, 200, 209 et 219) et deux structures annexes (SP 900 032 et 164). La datation de ce groupe est relativement homogène, tout comme le groupe A : elle correspond à la seconde moitié du I^{er} siècle et aux premières décennies du II^e siècle.

Quatre tombes en bord de voie semblent se détacher du lot : les SP 900 169, 179, 187 et 209 présentent des fosses oblongues, sans coffrage, toutes creusées profondément et reçoivent un important dépôt de résidu, avec dans deux cas, un ossuaire en céramique modelée (SP 900 187 et 209). Outre leur configuration générale et leur regroupement topographique, le rapprochement de ces tombes s'appuie également sur les dépôts de mobilier : les cruches sont toujours présentes par deux ou trois, associées à un vase à boire dans trois cas. Les coupes, les lampes et les plats sont systématiquement déposés dans ces tombes. Deux tombes sont aussi dotées d'une monnaie remontant à la dynastie des Julio-claudiens (SP 900 169 et 209). Bien que plus éloignées des sépultures du groupe B, deux autres tombes présentent des configurations analogues : la SP 900 200 et la SP 900 134 présentent strictement les mêmes dépôts que les quatre tombes précédentes (dont une monnaie Tibère comme la SP 900 209 et une de Claude pour la SP 900 134). Il en est de même pour la SP 900 219 plus à l'est, dont les restes osseux sont conservés, cette fois dans un coffre de grès, associés à un as d'Auguste, ainsi que deux gobelets, deux cruches et trois balsamiques. De nombreux fragments d'amphores brûlés et des balsamiques sont présents dans les résidus de ces tombes. Des gestes pratiqués sur les objets permettent également d'établir des rapprochements : les piquetages des plats en sigillée sont présents dans les tombes SP 900 012, 169, 179, 187 et 200. Certaines cruches de ces mêmes tombes sont également volontairement ébréchées au niveau du col (SP 900 179 et 187) tandis que pour d'autres il s'agit des coupes à pâte calcaire (SP 900 012 ; 179 et 187). Il est possible que les tombes 157 et 036 se rattachent à cet ensemble mais les données ne permettent pas le confirmer⁵.

Les dépôts mixtes en coffrages sont peu présents, avec seulement quatre sépultures identifiées seulement au nord (SP 900 012, 037, 096, 142 et 152). Ces tombes sont toutes datées de la fin du I^{er} et/ou du II^e siècles. Leur position, en léger retrait de la voie, pourrait confirmer une implantation postérieure à celles situées au plus près de l'axe.

⁵ Aucune photo n'est disponible pour la SP 900 036, tandis que les dépôts de mobilier visibles sur les clichés de la SP 900 157 n'ont pas été identifiés lors de l'étude céramologique.

Aucun lien entre les tombes et les deux structures annexes n'a pu être établi à l'heure actuelle. Certaines tombes sont bien trop abîmées pour entreprendre cette réflexion (SP 900 092 ; 095 ; 152 ; 155 ; 157 ; 158).

▪ **Zone 901 : le groupe C**

Ce groupe s'inscrit au-delà du mur bâti d'orientation nord-sud, marquant ainsi une limite physique entre les zones 900 et 901. Mais l'édification et l'abandon de ce mur, antérieur à l'occupation funéraire, ne matérialise aucune limite ayant pu conditionner l'implantation des sépultures. Les datations des sépultures permettent d'établir à l'heure actuelle des implantations comprises entre le milieu du I^{er} et le II^e siècle.

Le groupe C rassemble 37 crémations secondaires (SP 901 015, 016, 019, 020, 021, 022, 037, 038, 039, 040, 041, 081, 096, 097, 103, 104, 106, 121, 122, 134, 138, 139, 140, 162, 163, 178, 180, 183, 185, 212, 241, 366, 375, 376, 412, 416 et 419), trois structures annexes (SP 901 130, 153 et 230) et deux inhumations de sujets immatures (SP 900 133 et 235).

C'est notamment la présence des deux seuls coffres de grès exhumés en bordure de voie qui peut prouver une continuité de l'occupation entre les deux secteurs (SP 900 219 et 376). Malgré la différence entre les types de dépôts, la configuration générale de ces deux sépultures est identique⁶. Les sépultures SP 901 212 et 241 présentent toutes deux des monnaies à l'effigie des Julio-claudiens, tout comme les sépultures SP 900 200, 209 et 219.

De manière générale, ce groupe est marqué par un taux élevé de dépôt de lampes à huile (25 des 37 tombes). Les sépultures implantées dans le groupe B (zone 900) en possèdent également un grand nombre. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les sépultures en étant exemptes se situent dans la frange orientale du groupe et sont plutôt datées du I^{er} siècle (SP 901 041, 103, 139, 183, 241, 366 et 412). Les cruches (22 des 37 tombes) sont parfois associées à des gobelets (16 tombes). Le choix des vases ossuaires s'est également largement porté vers les productions locales en céramique modelée (11 des 16 vases appartiennent à la typologie établie par J. Bérato ; Bérato 1993). Les coffrages des sépultures, quand ils sont présents, sont systématiquement représentés par des amphores de Bétique (SP 901 019, 020, 021, 022, 096, 121, 122, 180 et 212) – très souvent des Dressel 20 – excepté un cas qui correspond à une amphore Gauloise 4 (SP 901 097). Elles sont par ailleurs concentrées dans la partie nord du groupe C, et n'accueillent jamais de vase-ossuaire comme cela était visible dans la zone 900.

Ce groupe est le seul à accueillir des sujets inhumés, en arrière de la façade des voies. Les deux sujets, dont l'âge est inférieur à 1 an, ne reçoivent pour dépôt que des balsamiques en verre qui sont également représentés de manière importante dans les crémations. Il n'a pas été possible d'établir un quelconque lien solide avec des sépultures adultes autour pour

⁶ Les fosses sont profondément creusées pour y recevoir le coffre de grès. La partie supérieure est ensuite couverte par le résidu au sommet duquel sont placés les dépôts d'accompagnement.

restituer, ici, un lien familial. Il demeure toutefois tentant d'établir un lien avec les SP 901 133, 020 et 106 sans pouvoir certifier que ces trois défunts soient véritablement liés.

Des sépultures présentent également des mutilations volontaires : des piquetages sont de nouveau observés uniquement sur les sigillées présentes dans les SP 901 037, 039, 103 et 162. D'autres céramiques sigillées ont également fait l'objet de dégradations : des éclats sur la surface externe ont été ôtés par exemple de celles présentes dans les SP 901 037, 180, 185 à l'est du groupe et de celles de la SP 901 212 à l'est. Ces impacts sont également visibles dans ce groupe sur d'autres objets comme les cruches (SP 901 038, 039 et 416) et les bols (SP 901 038, 138 et 185), tous issus de production céramique à pâte calcaire.

Encore une fois, il n'a pas été possible de lier les structures annexes avec des sépultures pour cet ensemble, à l'heure actuelle.

▪ **Zone 901 : groupes D et E au bord de la voie**

Les inhumations dans la zone 901 se détachent clairement des crémations. Elles font l'objet d'un regroupement topographique évident, perceptible notamment à travers les multiples recoupements ; elles sont implantées au plus proche de la voie, parfois même dans les fossés. Leur dispositif (coffre de bois ou pleine terre⁷) et la pauvreté des dépôts mobilier vont également dans le sens de l'identification d'un seul et même groupe. Elles ne sont pas sans rappeler les tombes à inhumation du secteur 900, qui présentaient toute trois comme unique mobilier une lampe à huile et le même dispositif (coffre de bois cloué et indéterminée). Leur proximité avec la bande de roulement de la voie et leur présence dans les fossés demeurent une constante pour ces sépultures.

▪ **Zone 901 : groupes F**

L'implantation des structures de crémations est fort dense dans le secteur 901. Les crémations sont avant tout caractérisées par la présence de 11 structures annexes de ce que j'ai proposé d'identifier comme fosses à cendres (SP 901 233, 240, 334, 335, 361, 365, 397, 398, 402 et 404 ; cf. *infra* - II.3.). Leur datation est, pour l'essentiel, rattachée au I^{er} siècle de n.è.⁸, quelques-unes peuvent partiellement déborder sur les premières décennies du II^e siècle. Elles laissent également envisager la présence proche d'une aire commune de crémation depuis laquelle les résidus, non sélectionnés pour l'établissement de la structure définitive, ont été déposés dans ces fosses à proximité, en limite du secteur funéraire. Pour l'instant, il n'a malheureusement pas été possible de les rattacher à des sépultures.

⁷ Quand les types sont indéterminés, je suis cependant sûre qu'ils appartiennent à l'un ou l'autre, du fait de l'absence de tout autre matériau pérenne (*tegulae*, blocs, etc.).

⁸ Une seule de ces structures offre une datation tardive comprise entre le milieu du II^e et le milieu du III^e siècle d'après des fragments épars de lampes à huile dont la position précise n'est pas connue. Mais l'arasement du comblement à de multiples reprises et de manière profonde par les labours (sillons visibles) pose la question de l'origine intrusive de ces éléments. C'est pourquoi, je ne prends pas ici en compte la datation de cette structure qui me paraît encore fragile.

À l'ouest de ce groupe, se trouvent une vingtaine de crémations secondaires (SP 900 231, 232, 234, 251, 252, 266, 291, 312, 313, 321, 322, 329, 333, 338, 344, 357, 358, 359, 362, 367, 401 et 426). Leur implantation est contemporaine des structures annexes et semblerait ne pas excéder la première moitié du II^e siècle. Les quatre sépultures dont le dépôt s'est effectué en coffrage concerne des amphores de Bétique (type Dressel 20 ; SP 900 231 ; 251 ; 252 et 266). Le choix des vases-ossuaire s'est également porté de manière quasi-uniforme sur des céramiques modelée de production locale (type Bérato F1515, 1516, 1610 ou encore 1621). Un seul vase correspond à une production à pâte calcaire (SP 900 359) et un autre correspond à une production italique (SP 901 362).

Les dépôts sont ensuite très variables d'une tombe à l'autre. Notons également que les structures sont parfois très arasées par les labours, voire détruites. Il demeure difficile d'établir des associations de tombes. Au centre, un groupe de quatre tombes se détachent de cet ensemble. Leur concentration invite à observer les dépôts de plus près. Ceux-ci sont marqués par des traitements récurrents sur les céramiques, qui ne s'observent pas sur les tombes du même secteur. En effet, les sigillées identifiées dans les SP 901 251, 252, 367 et 231 comportent une surface interne densément piquetée alors que tous les autres éléments sont exempts de telles traces. Quelques graffites ont également été signalés sur cet ensemble.

▪ **Zone 901 : groupes G**

Le secteur septentrional regroupe 13 structures secondaires (SP 901 001, 002, 003, 004, 006, 007, 008, 011, 291, 337, 338 et 426) et trois structures annexes (SP 236, 253 et 308). Leur implantation en retrait des autres tombes (groupe E et F), et leur position éloignée de la voie permet de proposer un groupe mais dont l'organisation et les liens entre elles ne peuvent être établis du fait de la destruction du plus grand nombre.

I.5.2. Au sud de la voie

L'espace méridional accueille un nouveau groupe de sépultures datées principalement des II^e et III^e siècles, soit la phase la plus tardive de l'occupation identifiée sur le site des Termes. Outre le décalage chronologique avec les secteurs précédents, l'implantation au sud de la voie, témoigne de la présence d'un petit groupe qui se distingue des précédents. Malgré la diversité des gestes qui a pu être mise en évidence (notamment dans le cadre des bris intentionnels du mobilier exécutés de manière différente), les pratiques qui transparaissent sont globalement similaires. Malgré la diversité du traitement du corps et des dispositifs mis en œuvre, les dépôts de mobilier apparaissent ici homogènes d'une tombe à l'autre. Les cruches sont quasi-omniprésentes dans les tombes et sont accompagnées par des gobelets souvent en verre. Les monnaies sont aussi fréquentes dans les crémations primaires, moins dans les structures secondaires et les inhumations. Les plats

ont totalement disparu. Le petit mobilier n'apparaît que rarement avec les défunts et correspond toujours à des objets personnels (couteau, épingles, bijoux...).

Les objets en rapport avec le service à boire présentent également des mutilations. Il s'agit de bris volontaires présents sur les cruches (SP 906 008, 042, 070, 105, 106, 143, 152 et 153). Deux gobelets portent également ces stigmates (SP 906 008 et 042) ainsi qu'une coupe, pour une tombe qui ne présentait pas de gobelet (SP 906 079). Ces bris sont observés dans des structures différentes, aussi bien liées à la crémation qu'à l'inhumation, ce qui corroborerait encore une fois l'hypothèse d'un seul et même groupe dans ce secteur. Un groupement de ces tombes est à noter toutefois dans le secteur ouest de la zone.

La principale distinction réside entre les inhumations et les crémations : les sujets inhumés reçoivent, des coupes en céramique dans quatre cas, moins présentes dans les structures de crémation qui, elles, sont plus fréquemment dotées de vases à boire en verre. La proximité topographique de ces sépultures pourrait témoigner d'un lien plus spécifique pour ces tombes ? Aucun élément ne permet de trancher.

Les structures annexes sont ici totalement absentes. Et cette absence ne peut être imputée à l'état de conservation, puisque les structures sont mieux préservées dans la zone 906.

II. LA SÉPULTURE ET LE DÉFUNT

II.1. Les structures primaires de crémation

Sur le total des 152 structures de crémation exhumées sur le site des Termes, seulement neuf (SP 906 005, 039-065, 064, 079-87, 095, 107, 108, 143 et 145) correspondent à des structures primaires et présentent des configurations similaires. Elles sont localisées uniquement dans la partie méridionale de la parcelle (Zone 906 ; Planches 8-04 et 08), au sud de la voie romaine. Elles appartiennent à la phase d'occupation la plus tardive de l'espace funéraire qui s'échelonne entre le II^e et le III^e siècle.

II.1.1. Description morphologique

▪ Les fosses : morphologie et dimensions

Les bûchers présentent des tailles variables mais relèvent exclusivement de la catégorie des bûchers en fosse qui ont nécessité l'édification d'une structure en bois, parfois clouée. Ces bûchers adoptent une configuration semi-aérienne, en ayant été disposés à la fois au-dessus et dans la fosse. Cette hypothèse est corroborée par la longueur de trois de ces structures, comprises entre 0,95 m et 1,30 m, et donc inférieures à la taille d'un individu adulte (SP 039-065, 079-087 et 095).

Malgré un état de conservation inégal, les fosses présentent toutes une forme quadrangulaire, parfois aux angles légèrement arrondis, et des parois verticales ou légèrement inclinées vers le fond. Si les parois verticales démontrent une rubéfaction, dans la plupart des cas, par leur teinte orangée, le fond en est exempt. C'est un phénomène fréquemment observé sur ce type de structure puisque les premiers éléments cendreaux tombent sur le fond de fosse et l'isolent ainsi de la chaleur. Leurs dimensions restent relativement importantes dans l'ensemble : de 0,95 m à 2,50 m de longueur et une largeur comprise entre 0,60 m et 1,28 m. Les profondeurs varient également d'une structure à l'autre. Elles sont difficiles à restituer du fait d'un mauvais état de conservation de la plupart des fosses.

▪ ***Le résidu de crémation et les pratiques post-crématoires***

L'organisation interne est très variable. Au fur et à mesure de l'ustion, le fond des fosses recueille le résidu de crémation, particulièrement noir et comprenant de très nombreux charbons, les éléments mobiliers brûlés et les restes osseux du défunt. Ces couches ne semblent pas excéder une vingtaine de centimètres d'épaisseur. L'absence de données de fouille précises et l'arasement des structures ne permettent pas d'analyser plus en détail l'organisation interne des bûchers. De même, les étapes d'aménagement et les pratiques post-crématoires demeurent mal renseignées. Les méthodes de prélèvements n'ont pas permis de mettre en évidence la présence de bûches au sein de ces fosses même si elles sont sporadiquement mentionnées dans les données de fouille. Aucun niveau intermédiaire stérile ou remaniement n'a pu être observé au sein de ces bûchers, ce qui semble conférer à ces structures un usage unique.

Outre les restes osseux, le résidu a livré, dans cinq cas, des éléments de mobiliers brûlés (SP 906 039-065, 064, 079-087, 095 et 108). La sépulture SP 906 095 a livré les fragments de panse d'un vase brûlé, effondrés contre la paroi est. Les dépôts d'accompagnement sont présents dans huit cas sur neuf. Leur absence dans la SP 906 145 peut être toutefois imputée à l'état de conservation de la structure, détruite par le creusement d'une fosse moderne. Ils sont tous déposés au sommet du résidu de crémation et sont protégés systématiquement par les dispositifs de fermeture, lorsqu'ils sont présents. Seule une lampe à huile, découverte dans la sépulture 906 107, se trouve à l'extérieur de la bâtière. Dans la même sépulture, une seconde lampe est posée à l'envers, sur le résidu de crémation. Les vases en céramiques sont généralement placés aux extrémités de la fosse, souvent dans les angles. Dans un cas, ils sont placés au centre, contre la paroi nord sud (SP 906 108). Dans d'autres, ils sont découverts de manière dispersée (SP 906 079-087) mais quasi-systématiquement contre les parois.

▪ **Les dispositifs de fermetures et/ou de scellement des bûchers**

Sept bûchers présentent un dispositif de fermeture et de protection placés directement dans la fosse, sur le résidu. Il s'agit dans cinq cas d'une bâtière de *tegulae* (SP 906 005, 064, 079-087, 107 et 143), dans un cas d'un aménagement réalisé à partir de fragments de *dolium* (SP 906 039) et, enfin, dans un dernier cas d'une couverture de *tegulae* déposées à plat (SP 906 108). Cette dernière paraît effondrée dans la fosse. Le mobilier d'accompagnement (dépôts secondaires) est également placé dans la fosse, entre la couverture et le résidu. L'ensemble du dispositif au sein de la fosse était par la suite remblayé par du sédiment argileux, provenant du creusement et exempt de mobilier et de restes osseux brûlés. Les systèmes de fermeture se caractérisent par une réalisation soignée : par exemple, dans deux cas, les joints entre les *tegulae* des bâtières sont couverts par des *imbrices* (SP 906 107 et 143).

▪ **Le lien avec la surface : les aménagements externes**

Aucun aménagement de surface n'a été identifié sur les bûchers mis au jour sur le site des Termes. L'arasement des structures l'explique certainement en partie. Mais les tubes à libation, dont la base devrait s'installer dans la sépulture, au contact du défunt, ne semblent pas avoir été mis en place. Des systèmes en matériau périssable et donc non conservés, ainsi que d'éventuels dépôts de surface ont pu exister mais ils n'ont pu être identifiés.

II.1.2. Le défunt et son bûcher

La fouille des neuf bûchers a livré dix individus : deux immatures et huit sujets adultes. Le NMI dans les structures est de un, excepté pour la SP 906 108 où les restes de deux sujets ont été mis en évidence : un sujet adulte associé à un immature d'âge indéterminé. Un second sujet immature appartenant à la classe des *infans II* a été identifié dans la sépulture SP 906 064. Les autres sujets sont adultes mais de sexe indéterminé. L'individu présent dans la sépulture 906 039-065 est le seul à avoir pu fournir une indication sur l'âge : il est âgé d'au moins 30 ans. L'impossibilité de la mise en œuvre des méthodes d'étude en anthropologie biologique est ici due à la fragmentation très importante des restes osseux, comme le confirment les taux élevés d'esquilles et d'os indéterminés (la moyenne des restes osseux indéterminés est de 58,9 % l'explique en partie ; Planches 8-14 à 16).

L'orientation initiale des corps dans les bûchers a pu être proposée pour seulement quatre défunts. Dans trois cas, l'individu était placé la tête à l'est (SP 906 005, 079-087 et 095) et dans un cas, la tête à l'ouest (SP 906 064). Pour les autres structures, les multiples manipulations post-crématoires ne permettent pas de restituer la position initiale des corps.

Les différentes régions anatomiques ont été retrouvées éparses dans toutes les parties de la fosse. Qui plus est, la perte de certains sacs de sédiments depuis la fouille, complique l'interprétation (SP 906 107, 108, 143 et 145). Enfin dans le cas de la structure 906 064, la mise en place de la couverture en fragments de *dolium* s'est accompagnée d'un remaniement du résidu.

Dans sept tombes où le NMI est de un, le squelette du défunt semble être relativement bien représenté. Les masses totales relevées pour chaque sujet adulte oscillent entre 802,4 g et 1685,2 g. La masse totale plus faible de 508,4 g se rapporte à celle d'un sujet immature et ne correspond pas une sous-représentation pondérale (SP 906 064). Seule une fosse conserve une masse totale extrêmement faible (SP 906 145 avec 172,7 g). Cela ne correspond pas nécessairement à une collecte intervenue à l'issue de la crémation compte-tenu de la destruction de la fosse par un creusement postérieur. Concernant la tombe où les deux sujets sont présents, les données disponibles n'ont pas permis de définir s'ils ont été brûlés de manière simultanée ou successive. Toutefois, le scellement de la structure et l'usage unique des autres structures du même secteur plaident en faveur d'une crémation simultanée. Dans l'ensemble, aucun des restes osseux ne présentait de connexions anatomiques.

II.1.3. Statut des structures primaires

D'après les résultats obtenus, les structures primaires constituent plus qu'une étape dans le rituel de la crémation puisqu'elles deviennent le lieu de sépulture définitive de l'individu. La définition de ce statut particulier de « sépulture » pour les structures primaires s'appuie sur différents paramètres. Tout d'abord, la présence relativement complète de l'individu au sein de la structure, identifiée à partir de la masse des ossements recueillis. Dans certains cas, le poids est faible. Plusieurs biais peuvent expliquer ces chiffres. La sous-représentation peut être la conséquence de l'état de conservation de la structure (nombre d'entre elles sont très arasées), du degré de conservation des os, écrasés par le poids des sédiments ou très fragmentés (notamment les parties spongieuses qui se révèlent particulièrement fragiles). L'installation des couvertures a pu s'accompagner d'un remaniement du résidu qui bouleverse parfois l'organisation anatomique initiale du squelette. Le soin apporté aux dépôts secondaires de mobilier, placés au sommet des couches de résidu, à l'issue de la crémation, apportent aussi des informations concernant le statut de chaque sépulture. Certes, il n'est pas exclu que des dépôts aient pu être destinés à sacraliser la fosse à l'issue de la crémation (Blaizot, Tranoy 2004, 174). Mais, leur qualité comme leur récurrence semblent aller à l'encontre de cette dernière interprétation. Enfin, le réaménagement et la protection des couches de résidus permettent d'identifier ces dépôts comme des sépultures. Par exemple, la SP 906 039-065 fait l'objet d'un soin particulier avec le dépôt dans un *dolium* ; pour les autres tombes il s'agit des couvertures de bâtières de *tegulae*. L'ensemble, chronologiquement homogène, permet de documenter une nouvelle

pratique qui se met en place à partir du II^e siècle et qui se poursuit tardivement jusqu'au III^e siècle. Elle n'est pas attestée au nord de la voie pour ce même espace funéraire des Termes.

II.1.4. L'absence remarquable des structures primaires de crémation au nord

L'absence de structure primaire en partie nord s'explique en partie par le caractère partiel de l'exploration de l'espace funéraire. Dans cette zone, une aire de crémation a été mise en évidence grâce aux travaux de R. Boyer puis à ceux de M. Euzennat (Boyer 1959 ; Euzennat 1969, 447 ; Brun 1999, 303-304). Leurs recherches attestent de l'implantation d'une aire funéraire proche géographiquement. Toutefois, son emprise reste méconnue. Il pourrait s'agir d'un secteur dévolu aux aires communes de crémation, en tant qu'espace de travail. Celui-ci serait en retrait par rapport à la voie, les abords de celle-ci étant dévolus aux sépultures.

II.2. Les sépultures secondaires de crémation

Les structures secondaires de crémation pour lesquelles j'ai attribué le statut de sépulture sont le type le plus représenté au sein de l'espace funéraire avec un total de 108 tombes. Leur mise en place résulte du prélèvement, sur l'aire de crémation, des restes osseux ensuite installés dans le dépôt définitif qui correspond alors à la sépulture de l'individu. Les espaces de crémation associés à ces structures n'ont pas été identifiés, même si certains indices invitent à les situer dans la partie nord (zone non fouillée ; cf. *supra* I.1.5.).

Ces sépultures secondaires sont principalement implantées dans les zones au nord de la voie puisque 98 sépultures de ce type y ont été recensées soit 91 % de l'échantillon total : 31 sont présentes dans la zone 900 et 67 dans la zone 901 (Planches 8-04 à 06 et 17 à 19). Au sud, seulement 10 structures de cette catégorie (soit 10 % de l'échantillon total) ont été fouillées (zone 906 ; Planches 8-04, 08 et 20).

II.2.1. Répartition typologique

Bien que présentant toutes des configurations variables, elles ont été rassemblées au sein de trois grandes catégories (Planche 8-21).

Les **dépôts mixtes** associent un dépôt de résidu à un ossuaire. Ils peuvent être placés dans des coffrages constitués par des amphores ou directement dans une fosse. Dans ce dernier cas, la présence d'un coffrage ou d'un contenant en matériau périssable ne peut être exclue. À l'exception de la sépulture SP 900 219 où le dépôt osseux est préservé à distance des parois, les données de fouille et l'état de conservation des structures n'ont pas permis de les mettre en évidence. Les dépôts mixtes ont été identifiés dans 54 structures

secondaires, soit 50 % du total des structures secondaires (20 en zone 900, 28 en 901 et six en 906). Dans 20 cas, soit 18,5 %, les dépôts mixtes ont été effectués en coffrage, toujours une amphore (neuf en zone 900 et une seule en 901 ; aucune en 906). Ce type de dépôt est le plus représenté aux Termes.

Les **dépôts de résidu en fosse** se caractérisent par la présence du résidu de crémation dans la fosse ou éventuellement dans un coffrage, sans tri de restes osseux. Ces derniers sont mélangés au résidu. Au même titre que la catégorie précédente, il n'est pas exclu qu'il y ait pu avoir des contenants en matériaux périssables de type sac mais ceux-ci n'ont pas été mis en évidence lors de la fouille. Aucun élément de coffret – charnière, fermeture – n'ayant été retrouvé sur le site des Termes, ce type de dépôt peut être écarté. Ce type revêt le statut de sépulture selon divers critères relevés, notamment un soin particulier associé au dépôt malgré la simplicité apparente, la présence de mobilier dans des proportions et configurations similaires aux tombes identifiées comme dépôts mixtes ou bien dépôt en vase-ossuaire notamment. Ce sont 45 tombes qui ont pu être regroupées sous cette typologie, soit 41,6 % du total des sépultures secondaires (huit en zone 900 ; 34 en 901 et trois en 906), dont 20 dépôts de résidu ont été déposés dans des coffrages, exclusivement constitués par des amphores dont la partie supérieure est souvent sciée ou brisée volontairement (un seul en zone 900 ; 16 en zone 901 et trois en 906).

Les **dépôts de vase-ossuaire** s'identifient par le dépôt du seul contenant funéraire dans une fosse. Ils ne sont que très peu représentés avec seulement deux cas, soit 1,9 % du total des tombes.

Dans deux cas, la tombe est si arasée que ne subsiste que le dépôt du résidu en coffrage, sans qu'il ne soit possible de savoir si ceux-ci étaient destinés à l'origine à un vase-ossuaire. Pour cinq autres structures secondaires, l'absence de données et/ou leur mauvais état de conservation empêche(nt) de les associer à une quelconque catégorie.

II.2.1. Description morphologique : aménagement des sépultures et restitution de la mise en terre

Tous les types de tombes sont associés à des creusements dont les contours n'ont pas toujours été déterminés avec précision. Les fosses sont creusées dans des sédiments argileux et ne présentent pas d'aménagement spécifique. Les parois sont verticales ou légèrement inclinées vers le fond. Les profondeurs sont variables, parfois corrélées au type de dépôt (un coffre de grès nécessite logiquement un creusement plus important qu'un vase-ossuaire en céramique).

Les vases-ossuaire sont présents dans 55 sépultures. Ceux-ci sont généralement déposés les premiers, au centre et sur le fond de fosse, et peut être parfois calés par quelques blocs. Les vases-ossuaire sont quasi-systématiquement fermés, soit par des couvercles, soit par de gros blocs servant, dans certains cas, de maintien à une planche de bois. Dans ce dernier cas, leurs tailles plus réduites que le diamètre d'ouverture des vases entraînent leur chute sur le dépôt, lorsque le bois disparaît. Bien qu'initialement fermés, la plupart des vases-ossuaire était comblé dans leur partie supérieure par un sédiment d'infiltration argileux, parfois très induré, provenant du comblement supérieur de la fosse (très souvent exempt de charbons). Ces contenants accueillent les restes osseux prélevés à l'issue de la crémation sur le bûcher. Dans les contenant ayant pu être fouillés, le dépôt de restes osseux était initialement exempt de charbons et de résidu. Parfois, quelques éléments brûlés ont pu être prélevés : des restes de faune ou objets en os travaillé ayant pu être confondus avec les restes osseux, plus rarement du métal. Parfois des dépôts sont présents au sommet de l'amas osseux : souvent des balsamiques en céramique, ou en verre, des monnaies ou bien encore dans un cas, un poisson non brûlé. Il n'a jamais été mis en évidence, à l'intérieur de ces vases-ossuaire, de second contenant en matériau périssable (type sac), même si cette pratique est documentée pour des espaces funéraires à la conservation exceptionnelle (Porta Nocera, Pompéi ; Van Andringa *et al.* 2013). La quantité des restes osseux est très variable d'un ossuaire à l'autre et n'est pas liée à l'âge ou au sexe du défunt.

Lorsque le résidu de crémation est présent dans la sépulture, il est déposé soit directement sur le fond de fosse, soit versé dans un coffrage. Ces derniers sont constitués par une amphore, parfois sciée afin de n'en conserver que la partie inférieure, plus rarement des coffres de grès. Dans quelques cas, les deux dispositions cohabitent : le résidu est déversé à la fois dans le coffrage et dans la fosse. Ce dépôt de résidu nécessite un transport dans des contenants depuis les espaces de crémation mais également un curage minutieux au regard des quantités parfois importantes déposées dans la sépulture. Le résidu entoure généralement le vase-ossuaire lorsque celui-ci est présent, qu'il soit directement déposé dans la fosse ou dans un coffrage. Il est caractérisé par sa couleur grise à noire et comprend des restes osseux brûlés, des charbons mais également quelques rares tessons de céramique, brûlés ou non, des éléments en verre et des clous issus de la structure du bûcher.

Les dépôts secondaires de mobilier accompagnant le défunt dans sa sépulture – très souvent des cruches, des coupes, des vases à parfum, quelques lampes, etc. - font parfois l'objet d'une mise en scène. Ils sont déposés quasi-systématiquement au sommet du dépôt du résidu de crémation, parfois ils sont légèrement recouverts par ce dernier. Ils apparaissent généralement au contact et tout autour de l'ossuaire. En l'absence de vase-ossuaire, ils forment parfois des couronnes autour du résidu ou sont alignés sur l'une des

bordures de la fosse. Dans ce dernier cas, lorsqu'un coffrage est présent, notamment une amphore, ils sont agglomérés à l'intérieur de la panse. Quelques éléments de mobilier sont parfois disposés également dans la fosse, à l'extérieur du coffrage.

Les fosses sont comblées dans leur partie supérieure par le sédiment remanié, extrait du creusement. Il est généralement exempt de mobilier, hormis de rares tessons résiduels.

II.2.2. Les défunts

▪ *État des restes osseux et taux de détermination*

Les taux de détermination sont peu importants dans l'ensemble. Ils restent homogènes d'une zone à l'autre (Planche 8-22). Les restes osseux présentent un meilleur taux de détermination lorsqu'ils ont été conservés dans les vases-ossuaire (autour de 50% en moyenne). Ce constat s'explique par la sélection, sur l'aire de crémation, des os les plus gros - et donc les plus facilement identifiables ensuite placés dans un réceptacle ce qui augmente également leur préservation. La détermination anatomique est moins importante lorsque les restes osseux proviennent des fosses, avec des taux compris entre 25 et 30 % selon les zones.

Les restes osseux retrouvés dans des vases-ossuaire étaient initialement placés dans un espace vide formé par le réceptacle. Toutefois, la porosité des vases et l'humidité des sédiments liées aux résurgences de sources ou aux intempéries ont parfois engendré le ruissellement et peut-être la stagnation de l'eau dans ces contenants. Un dépôt calcaire s'est donc créé sur la corticale des restes osseux. Ces dépôts, fins mais relativement denses, impactent les pesées des ossements dont la masse, délicate à déterminer précisément puisque très variable d'une sépulture à l'autre.

Par ailleurs, le comblement progressif des contenants par infiltration d'eau a eu pour conséquence le remplissage des alvéoles des parties spongieuses comme le canal médullaire des diaphyses. Ce phénomène concerne également les restes osseux provenant du résidu de crémation. Malgré un lavage délicat, l'intégralité du sédiment n'a pu être systématiquement ôtée de l'intérieur des os, ce qui a sans doute une incidence sur les pesées et crée un biais difficilement quantifiable.

▪ *Identification biologique des individus présents*

Pour les 108 sépultures secondaires étudiées, l'échantillon a livré un NMI de 106 sujets (Planches 8-17 à 20). Ce NMI s'explique par la présence de plusieurs sujets au sein de la même tombe (SP 900 096 ; 901 037, 251 et 426 avec un NMI de deux sujets et SP 900 134 avec un NMI de 3 sujets). Les sujets se répartissent comme suit :

- 88 adultes répartis dans 86 sépultures ;
- deux sujets adultes ou *Juvenis* dans deux sépultures ;
- trois immatures de la classe des *Juvenis* dans trois sépultures ;
- deux immatures de la classe des *Infans I* dans deux sépultures ;
- deux immatures de la classe des *Infans II* dans deux sépultures ;
- deux immatures indéterminés dans une sépulture ;
- sept sujets indéterminés dans sept sépultures.

Huit sépultures n'ont pas livré de restes osseux (perte depuis la fouille ?).

Les méthodes anthropologiques d'estimation de l'âge au décès des sujets adultes n'ont pu être mises en œuvre que pour quatre sujets adultes (SP 900 010, 209 ; 901 241 et 366 ; Schmitt 2005) compte tenu de l'important taux de fragmentation des restes. L'estimation a été réalisée à partir de l'observation de la surface auriculaire. La diagnose sexuelle n'a pu être envisagée pour aucun des sujets du site.

Pour les sujets immatures, notamment les *Infans I* et *II* (SP 900 142 ; 901 362 et 906 041) l'estimation de l'âge s'est essentiellement basée sur les dents, qui sont les restes osseux les mieux conservés dans le contexte de la crémation. Dans un cas, l'épaisseur de la corticale des restes osseux, trop importante pour un *Infans I*, a orienté l'identification vers un *Infans II* (SP 901 251). Concernant les trois sujets de la classe des *Juvenis* (SP 900 075 ; 901 232 et 376), leur attribution à cette classe d'âge s'est révélée plus délicate puisque leur ossature ressemble fortement à celle d'un sujet adulte pouvant être gracile. La détermination de l'âge s'est appuyée sur l'observation de critères secondaires tels que l'état des liserés présents sur les corps des vertèbres de même que sur l'aspect de certaines diaphyses (périoste de croissance, aspect piqueté).

L'âge de sept sujets reste indéterminé, du fait du peu des restes osseux recueillis (SP 901 016, 019, 096) ou de l'importance quantitative des esquilles indéterminables (SP 900 058 ; 901 041 ; 180 et 375).

▪ **Regroupement des individus : des sépultures plurielles ?**

Deux sépultures ont livré deux sujets adultes (SP 900 096 ; 901 037 et 426). Pour le premier cas, le regroupement des deux défunts au sein de la même sépulture serait volontaire. Le premier est déposé dans un ossuaire, tandis que le dépôt du résidu dans la fosse correspond à un second sujet⁹. Dans le second cas, la distinction entre les deux sujets, retrouvés dans le même ossuaire, se fonde sur la mise en évidence d'incompatibilités allométriques entre des restes osseux appartenant à l'avant-bras - *ulna* et *radius* -. Toutefois, dans ce dernier cas, la présence du second sujet correspond peut-être à une erreur de

⁹ La distinction entre les os des deux sujets repose sur des incompatibilités allométriques mais également de maturation.

collecte sur un bûcher. Cette hypothèse qui demande encore à être étayée du fait du nombre important d'esquilles indéterminées, confirmerait l'existence de bûchers collectifs.

Dans deux autres cas (SP 900 134 ; 901 251), un sujet adulte a été associé aux restes de sujets immatures. Pour le premier, le sujet adulte serait accompagné de deux sujets immatures : un périnatal ainsi qu'un *Infans* I. Mais, le contexte stratigraphique de la sépulture ne permet pas de distinguer clairement les modalités de dépôts de ces trois sujets. Il n'est donc pas possible de déterminer si les restes de l'un d'eux sont résiduels et, dans ce cas, originaires d'une aire de crémation commune. Dans le second cas, pour la sépulture SP 901 251, le regroupement semble volontaire comme pour les sépultures SP 900 096 et 901 037, précédemment évoquées. Le sujet immature (avec plus de 440 g de restes osseux) est situé dans la fosse alors que le résidu déposé dans l'amphore, se rapporte à un sujet adulte (857 g de restes osseux). Les quantités d'os brûlés retrouvées dans ce dernier contexte semblent bien trop importantes pour être anecdotiques.

▪ **Quantification dans les tombes**

Pour obtenir une image plus fiable de la quantité moyenne de restes osseux déposés au sein des sépultures secondaires de crémation, j'ai écarté les sépultures, peu nombreuses contenant plusieurs sujets, et les sépultures trop incomplètes car elles biaiseraient les résultats (Planche 8-23). Une approche quantitative a donc pu être menée pour 80 sépultures sur les 108 étudiées. La moyenne des masses totales des os présentes dans les sépultures ayant livré un seul sujet, vase-ossuaire et résidu compris, est relativement élevée avec 753,6 g.

La réflexion sur la quantification des restes osseux dans les fosses n'a pas été mise en œuvre ici, compte tenu de l'extrême faiblesse des taux d'os déterminés (inférieur à 30 % ; cf. *supra*). Les résultats acquis peuvent être fortement nuancés face au nombre importants d'os indéterminés. Toutefois, la surreprésentation de ces derniers, notamment de la catégorie des esquilles, indique probablement que les restes osseux ont été placés de manière relativement complète au sein des fosses, ce que confirme l'importance des quantités de résidus de crémation.

Les **vases-ossuaire** ont une fonction individuelle (Planche 8-24). Les quantités de restes osseux diffèrent d'un vase à l'autre, sans qu'il ne s'agisse d'un effet de conservation différentielle. Les sujets immatures, et particulièrement les *Infans* I et II, ont fourni les quantités d'os les moins importantes. Le sujet *Juvenis* de la SP 901 376 offre une masse pondérale proche de ceux des sujets adultes de l'échantillon tandis que le second (SP 900 075) n'a livré que peu de restes ceci s'expliquant par destruction partielle de la sépulture. Pour les sujets adultes, le prélèvement sur le bûcher semble avoir été assez important avec une moyenne de 495,1 g (min : 131,2 g et max : 1242,8 g).

Les **sujets immatures**, notamment les deux *infans* présents dans les vases-ossuaire, sont marqués par la prévalence de restes osseux crâniens. Cette région anatomique est plus facilement identifiable compte-tenu de sa spécificité osseuse (diploé) mais certaines parties plus fragiles (os de la face) ont pu rester mélangées aux os indéterminés à l'état d'esquilles. Toutefois, la présence en nombre de fragments indéterminés liés à la fragmentation extrême des os fragiles ne permet pas vraiment de mettre en évidence une sélection spécifique d'une région anatomique.

D'une manière générale pour les **sujets adultes**, les restes osseux présents témoignent d'une plus grande représentation des éléments crâniens et des membres inférieurs. Pour l'extrémité céphalique, au même titre que les restes des sujets immatures, cela s'explique par la facilité d'identification liée à leur morphologie osseuse ; pour les os inférieurs, sans doute par leur taille plus importante sur le bûcher à l'issue de la crémation qui en facilite le prélèvement. Les taux d'indéterminés importants s'expliquent par l'infiltration du sédiment qui a grandement abimé et fragmenté certains restes osseux. Si les membres supérieurs et le tronc sont moins représentés dans l'ensemble, ce déficit se rééquilibre du fait de la présence de nombreux os indéterminés, qui concernent les os du squelette appendiculaire sans qu'il soit possible d'en identifier la région anatomique. Ainsi les fragments de diaphyse se rapportent aux membres, inférieurs et supérieurs, les os plats généralement au coxal ou aux scapulas et non au bloc crânio-facial qui reste de manière générale identifiable, même sur les plus petits fragments osseux.

II.3. Les structures non sépulcrales liées à la crémation

Les structures annexes sont liées à différentes étapes des funérailles ou bien encore se rattachent aux cérémonies commémoratives. Le type de structure identifié sur ce site est regroupé sous l'appellation générique de « fosses à cendres ». J'ai choisi de rattacher à cette catégorie, les structures manifestement liées à la crémation mais qui se distinguent des tombes. Au total, 29 structures de ce type sont identifiées sur le site des Termes (Planche 8-25). Toutes sont regroupées au nord de la voie, où une concentration est perceptible dans la partie nord-est (Planches 8-04 à 06). Les datations disponibles - établies à partir du mobilier présent - invitent à rattacher la pratique de ces dépôts principalement au I^{er} siècle. Elle se maintient, plus rarement, au cours du II^e siècle (Planche 8-26). Il s'agit de fosses distinctes des sépultures, dans lesquelles du résidu de crémation est présent, parfois en grande quantité. Dans ce dernier, les restes osseux brûlés peuvent être assez nombreux. Quelques fragments de mobiliers résiduels sont parfois présents, mais aucun dépôt complet n'est

attesté. Dans quelques cas, des collages ont été établis entre ces fragments et du mobilier provenant de sépultures¹⁰ (*cf. infra*).

II.3.1. Configuration générale

Les fosses paraissent souvent peu profondes¹¹ et ne présentent aucun aménagement spécifique en surface ou à l'intérieur. Bien que présentant des tailles variables, elles restent relativement modestes, avec des largeurs comprises entre 0,20 m et 0,63 m et des longueurs oscillant entre 0,40 m et 1 m. Le comblement inférieur est constitué par le résidu de crémation, non trié, comprenant les ossements dispersés et du matériel brûlé, issu du bûcher. Le comblement supérieur, argileux et exempt de mobilier, provient du sédiment extrait lors du creusement de la fosse.

Dans l'état actuel des données, ces structures n'ont pu encore être clairement liées à une sépulture en particulier, mais la poursuite et la reprise des études d'objets pourraient sans doute permettre d'obtenir davantage de données.

II.3.2. Les restes osseux brûlés

Les individus présents dans les structures annexes sont principalement des sujets adultes dont l'âge au décès et le sexe n'ont pas pu être précisés (NMI de 22 sujets ; Planche 8-27). Quatre sujets immatures ont également été identifiés : deux *Infans I* (SP 901 230 et 365) ; un *Infans II* (SP 901 361) ; et un dernier sujet immature (*Infans I ou II*) dans la SP 901 334. L'âge des sujets présents dans deux structures n'a pu être déterminé (SP 901 253 et 255). Enfin, les restes osseux provenant de deux structures n'ont pas été retrouvés pour cette étude (900 107 et 901 187).

Les masses totales des restes osseux présents dans ces structures sont variables. La faiblesse pondérale observée pour certaines structures peut également être la conséquence de l'état de conservation ; certaines fosses étant parfois fortement arasées.

Le taux d'ossements indéterminés est relativement important pour l'ensemble de ces structures (moyenne de 73,3 %). Il est à mettre en relation avec l'état des structures, les manipulations liées au prélèvement sur le bûcher (raclage sur l'aire de crémation ?) et le déversement du résidu de crémation dans la fosse. Si les os ont fait l'objet d'un prélèvement sur l'aire de crémation, il serait donc logique de retrouver essentiellement dans ces structures les restes les plus petits et les plus fragmentés. Seule une structure présentant une masse totale relativement importante (2374,8 g), tend à indiquer la présence de plusieurs sujets (NMI de 2 ? SP 901 404). Toutefois, l'état des restes osseux, la présence de

¹⁰ Pour l'instant, le travail de recollage a porté sur le seul mobilier céramique. Ce travail est réalisé par M. Valente mais l'étude est encore en cours : les résultats présentés plus bas restent partiels.

¹¹ Les profondeurs ne sont jamais mentionnées dans la documentation de fouille.

restes de faune probablement mêlés aux os et l'absence de doublons clairement mis en évidence ne permettent pas de décompter avec précision ce NMI.

II.4. Les structures de crémation indéterminées

Le type de six structures de crémation n'a pas pu être déterminé par manque de documentation et/ou à cause de leur état de conservation (Planche 8-28). Il s'agit sans doute de structures secondaires mais les informations qu'elles livrent, trop lacunaires, ne permettent pas de l'assurer. Seule l'une de ces structures a livré des restes osseux.

II.5. Les inhumations

L'échantillon est représenté par 32 individus étudiés répartis dans 31 sépultures réparties en deux types : les sépultures individuelles (au nombre de 30) et une sépulture plurielle abritant deux sujets. La totalité des individus a pu être étudiée et se compose de 28 adultes et quatre immatures ; Planches 8-29 et 30). Afin de prendre en compte un maximum d'informations possibles, la consultation de la couverture photographique a été couplée à l'étude biologique en laboratoire, lorsque certains sujets présentaient des restes trop fragmentés.

II.5.1. Description typologique

Le classement typologique des 31 sépultures du site s'est appuyé, en premier lieu, sur l'examen des photographies prises sur le terrain (Planche 8-31). Ce travail a été complété par l'analyse des données issues des rapports de fouille (Martos *et al.* 2010) et d'éventuelles notes de terrain.

L'ensemble des inhumations a été implanté le long de la voie antique, les fosses étant toutes nord-est/sud-ouest. Une seule est une sépulture plurielle (SP 901 417/418). L'état actuel de la documentation ne permet pas de certifier un dépôt simultané des deux corps. Toutefois plusieurs indices et observations tendent à corroborer cette hypothèse. En effet, la sépulture renfermait les restes d'un enfant décédé en période périnatale et déposé contre l'avant-bras droit d'un sujet adulte de sexe féminin dont l'âge serait compris entre 30 et 59 ans. Cette femme probablement décédée en couche aurait été enterrée avec son enfant mort-né.

Les données photographiques ont permis d'effectuer l'analyse taphonomique pour la majorité des sujets exhumés sur les sites étudiés.

Concernant les types de dispositifs funéraires, 12 sépultures (soit 39 %) restent indéterminées du fait de l'insuffisance de la documentation disponible et d'un état de conservation médiocre (SP 900 009, 028 ; 901 150, 160, 189, 257, 258, 267, 306, 311, 415 et 417-418 ; Planche 8-32). Toutefois, l'absence de tout élément en matériau pérenne pour ces structures pourrait indiquer des fosses en pleine terre ou bien des coffres de bois. La présence anecdotique de clous pour certaines d'entre elles témoigne peut-être de l'existence de coffrages cloués. Mais, la présence de structures de crémation à proximité immédiate invite à la plus grande prudence et peut faire de ces clous des objets résiduels.

Le type majoritairement représenté est celui des coffres cloués. Les six sépultures identifiées l'ont été à partir de la présence de clous, de leur position et des indices taphonomiques de décomposition en espace vide. Cela concerne six sépultures (SP 900 088 et 901 133, 235, 256, 309 et 438) situées exclusivement au nord de la voie. La sépulture SP 900 088 est la seule avec un système de fermeture en fer en plus des clous. Les fosses, lorsqu'elles sont observables, ne présentent aucun aménagement. Le second type récurrent est celui des fosses en pleine terre avec pas moins de cinq exemples dont trois se trouvent au nord de la voie (SP 901 303, 310, 327). La forme et la taille des fosses sont malheureusement indéterminées. Les huit inhumations découvertes au sud de la parcelle (zone 906) ont pu être associées à un type. Les deux premiers exemplaires sont des fosses en pleine terre, décrites précédemment (906 040 et 153). La décomposition en espace vide partiel de l'un des sujets (SP 906 040) est due probablement à la présence d'une enveloppe souple de type vêtement ou linceul.

Les coffrages en *tegulae* ont été divisés en deux types différents : les bâtières et les coffrages parallélépipédiques. Une seule inhumation sous bâtière de *tegulae* a été découverte (SP 906 003) et trois sépultures sont rattachées à la typologie des coffrages de tuiles (SP 906 002, 070, 106). De forme sub-rectangulaire, les fosses présentent des parois verticales dépourvues d'aménagement spécifique dans leur partie conservée. Dans un cas, les parois ne sont pas observables (SP 906 106). Orientées toutes trois est-ouest, les fosses dont les longueurs sont comprises entre 1,75 m et 1,92 m pour des largeurs comprises entre 0,40 et 0,90 m de largeur, sont creusées dans un sédiment argileux. Excepté la tombe 906 106, les fonds de fosse, plats, reçoivent un aménagement de *tegulae* déposées à plat. L'espace libre, préservé dans l'extrémité occidentale de la sépulture SP 906 002, est dévolu aux dépôts de mobilier. Ce dispositif est également visible dans la bâtière avec l'adjonction d'une dalle de lauze dans l'extrémité ouest, prolongeant le fond du coffre pour le mobilier d'accompagnement. Les coffrages présentent quelques variations morphologiques (taille et profondeur). Le coffrage de la sépulture 906 106 s'est totalement effondré à l'intérieur de la fosse, même s'il est restituable grâce la préservation de l'orientation originelle des *tegulae*. Seuls deux coffrages ont conservé leur couverture (effondrée à l'intérieur des fosses). Le troisième a disparu mais la présence de deux fragments de *tegulae* à l'intérieur, au sommet

du comblement interne, laisse envisager leur présence initiale (SP 906 002). Les couvertures sont constituées de cinq *tegulae* reposant sur les parois ; dans un cas, les joints supérieurs sont couverts par des *imbrices* (SP 906 070).

Un aménagement supplémentaire en *tegulae* appartient à la typologie des cuves maçonnées (SP 906 163). La fosse, de grandes dimensions (2,20 m de long pour une largeur de 1 m), comprend des parois verticales sur lesquelles ont été plaquées des *tegulae* qui ont ensuite été enduites au mortier de chaux. Le maintien de ces dernières contre la berme a été renforcé par l'adjonction de clous de fer. Le fond de fosse est plat et est également enduit. La couverture est effondrée dans la structure. Elle est constituée de deux rangs de *tegulae* déposés contre les parois et dont les joints étaient initialement couverts par des *imbrices*. Il est probable que pour la préservation de l'espace vide, dans un premier temps, les *tegulae* aient pu être déposées sur un système en matériau périssable.

Les sépultures rupestres ne sont représentées que par une seule sépulture (SP 906 008). De forme sub-rectangulaire, la fosse (2,10 x 0,37 m) est creusée dans le substrat argileux et présente des parois verticales dépourvues d'aménagement et un fond plat. La couverture, effondrée dans la fosse, est constituée de cinq *tegulae* liées par du mortier et reposant sur une feuillure surcreusée sur les bords supérieurs de la fosse.

Les défunts reposent, dans la plupart des cas, tête à l'est et pieds à l'ouest, sauf dans trois cas où la tête est placée à l'ouest (SP 901 150, 258 et 303). Deux sujets ont été inhumés dans un linceul avant d'être placés dans un coffre cloué (901 235 et 256). Dans seulement trois cas, la tête du défunt reposait sur un coussin aménagé par une *imbrex* (SP 906 008, 040 et 106). Dans deux cas le défunt reposait sur un lit de *tegulae* associé au coffrage (SP 906 002 et 003).

II.5.2. Les défunts inhumés

▪ *État de conservation*

La série étudiée est dans un mauvais état de conservation tant qualitativement que quantitativement. Néanmoins, l'état des restes osseux provenant de la zone 906 est sensiblement meilleur que des secteurs 900 et 901 (Planche 8-32). Les squelettes sont très majoritairement incomplets comme le démontrent les indices de conservation anatomiques, relativement faibles dans l'ensemble avec 11 sujets présentant un ICA inférieurs à 25 %. Cela s'explique par l'absence des plus petites pièces anatomiques (os des mains ou des pieds) ou bien par l'extrême fragilité de certaines régions anatomiques soumises à une forte fragmentation (scapula, côtes, rachis, bassin ou bien encore sternum). L'absence et la mauvaise conservation quantitative peuvent être mises en relation avec les recoupements

entre les sépultures et avec l'exploitation agricole de la parcelle. L'ensemble des sujets présente également un mauvais état de conservation qualitatif qui s'explique en partie par l'altération assez importante de la corticale des os, mais également par leur très forte fragmentation, induisant une disparition de la corticale pour les corps vertébraux ou les os des pieds par exemple. Les sujets biologiquement immatures présentent des indices de qualité osseuse inférieurs à ceux des adultes ce qui s'explique par une épaisseur de corticale plus fine qui rend les os plus sujets aux altérations physico-chimiques.

▪ **Répartition adultes/immatures : estimation de l'âge au décès et diagnose sexuelle**

Parmi les 32 sujets étudiés, on décompte quatre sujets immatures qui représentent 12,5 % de l'échantillon et 28 adultes, soit 87,5 % (Planche 8-32).

Concernant les adultes, un individu appartient à la classe d'âge des 20-29 ans (soit 3 %), 16 individus à la classe des 30-59 ans (soit 57 %), et quatre à la classe des plus de 60 ans (soit 14%). Concernant les 28 sujets adultes, aucune estimation de l'âge n'a pu être établie pour sept sujets, soit 26 %. L'échantillon est composé de 11 hommes et six femmes. L'absence ou la fragmentation des os coxaux a pour résultat l'absence de diagnose sexuelle pour onze sujets.

Les quatre sujets immatures ont pu faire l'objet d'une estimation de l'âge à partir de diverses méthodes malgré la fragmentation et la conservation très partielle des squelettes. Trois appartiennent à la catégorie des très jeunes immatures avec un âge inférieur à 1 an (SP 901 133, 235 et 417). Enfin, le dernier a un âge estimé entre 10 ans ½ et 12 ans ½ (SP 906 008).

▪ **Position initiale du corps des défunts**

La position initiale de dépôt du corps des défunts a pu être déterminée pour la majorité des individus découverts sur le site (26 individus sur les 32 exhumés, soit 90 %). Quatre sépultures primaires n'ont pu être déterminées et deux autres, présentant des ossements en position secondaire, n'ont pas pu être examinées (SP 901 400 et SP 906 163). La position la plus fréquente est le dépôt sur le dos (21 individus soit 70 % de l'échantillon) avec les membres supérieurs en extension le long du corps ou fléchis, avant-bras ramenés en avant du bassin. Les membres inférieurs sont généralement en extension ou légèrement fléchis et, enfin, ramenés sur le côté dans quatre cas (SP 900 088 ; SP 901 150, 303 et 310).

La seconde posture observée dans trois tombes est le *procubitus* où le sujet est placé face contre terre, bras fléchis ramenés sous la poitrine ou en extension le long du corps (SP 901 267, 309 et 415). Les membres inférieurs sont en extension. Bien que minoritaire sur le site des Termes, cette position présente pourtant de nombreux autres parallèles dans des espaces funéraires régionaux et contemporains. Enfin, dans deux cas, un sujet périnatal ainsi qu'un sujet adulte sont placés sur le côté droit (SP 901 310 et 418).

II.6. Les inhumations animales

Deux inhumations animales ont pu être identifiées dans la zone 901, situées au cœur de la zone funéraire. La position de ces deux animaux parmi les inhumations témoigne de leur dépôt soigné et surtout intentionnel et appuie éventuellement l'hypothèse d'un caractère rituel de ces inhumations, malgré l'absence de dépôt mobilier (Lattard 2014, 71-73).

La première inhumation, implantée au nord de la voie antique, contient les restes incomplets mais en connexion d'un équidé (Planche 8-33A). La forme de la fosse n'a pu être précisément identifiée. Les membres inférieurs ainsi que la partie inférieure de la colonne vertébrale sont absents : ils ont été détruits par l'installation postérieure des sépultures SP 901 189 et SP 901 311 ce qui atteste que l'inhumation est, soit contemporaine aux premières sépultures du site, soit antérieure à l'utilisation de la zone funéraire.

La seconde fosse, implantée également au nord de la voie, a livré le squelette d'un canidé (SP 901 439 ; Planche 8-33B). Le creusement, de forme oblongue, aurait recoupé ou aurait été recoupée par une structure de crémation (SP 901 234) comme indiqué sur le plan. Toutefois, aucune photographie ou description n'a pu être relevée dans le rapport préliminaire et dans les fichiers transmis par F. Martos (Martos *et al.* 2010). Le chien est déposé en *decubitus* latéral gauche, bloc crânio-facial initialement vers l'ouest. Ce dernier n'a pas été conservé. Les pattes arrière sont fléchies tandis que celles de l'avant ne sont que partiellement conservées. Au vu de la préservation des connexions anatomiques et du volume du thorax, il semblerait que la décomposition se soit réalisée initialement en espace colmaté. Aucun autre aménagement de la fosse n'a pu être mis en évidence.

Il demeure délicat d'interpréter ces deux sépultures comme le signe d'un rite complémentaire sacrificiel. D'autant que, pour le cheval, la mise à mort d'un animal malade peut, en réalité, être à l'origine de cette inhumation (Mercadal *et al.* 2001). L'inhumation du chien, quant à elle, présente une configuration plus lisible : la datation relative de cette sépulture animale et ses relations stratigraphiques avec les autres inhumations sont mieux caractérisées. En effet, la fosse est clairement associée à la sépulture 901 438 qui contenait les restes d'un homme dont l'âge est compris entre 30 et 59 ans et dont la tombe est datée des I^{er}- II^e siècles. Il est tentant alors d'identifier le chien comme l'animal de compagnie de ce dernier. L'étude archéozoologique conduite par M. Leguilloux offre également des arguments en ce sens. L'analyse des restes osseux de l'animal révèle la présence d'une cicatrisation d'une fracture ouverte, causée par un violent traumatisme, indiquant que cet animal a fait l'objet de soins tout particuliers lui permettant de survivre (Leguilloux 2017, 7). Celui-ci a pu être sacrifié, ou bien, en l'absence de trace de mise à mort identifiée, déposé auprès de son maître à la suite d'une mort naturelle.

III. LES DÉPÔTS DE MOBILIER

III.1. Les dépôts de mobilier dans les structures liées à la crémation

Le mobilier est présent de manière quasi-systématique dans les structures primaires et secondaires de crémation. Les dépôts secondaires constituent les éléments les plus remarquables et les plus complets, puisqu'ils n'ont pas subi les flammes du bûcher et qu'ils ont été protégés par les dispositifs de fermeture dans la plupart des cas.

Seule une structure primaire sur les neuf, n'a pas livré d'objet mais cette absence est clairement liée à son état de conservation (SP 906 145). De même, trois sépultures à crémation ne présentent aucun dépôt primaire et secondaire (SP 900 087 et 152 ; SP 901 106).

III.1.1. Les dépôts primaires de mobilier

Les objets brûlés sont peu abondants dans les structures primaires comme secondaires. Ils correspondent à des objets incomplets la plupart du temps, dont un grand nombre d'entre eux sont en verre (balsamiques et/ou scorie). Cette plus forte représentation peut être mise en relation avec la nature du matériau, qui, une fois chauffé, fond, se délite et se déforme mais reste facile à identifier car ne disparaît pas même si l'objet n'est pas toujours identifiable (coulures, scories). La situation est plus complexe à déterminer pour les structures primaires car j'ai classé les monnaies en tant que dépôts primaires d'après leur position dans le résidu, mais sans certitude aucune. Leur omniprésence dans ces structures pourrait fausser la vision sur les dépôts brûlés puisqu'elles sont présentes dans sept fosses et constituent parfois les seuls dépôts. En les excluant, seules deux fosses présentent des objets brûlés¹² (SP 906 079-087 et 107). Les dépôts primaires ne semblent pas spécifiques à un type de sépulture, mais sont toujours associés à des tombes où le résidu est présent (type dépôts de résidu ou dépôt mixte). Ils sont absents de 34 crémations secondaires, soit 31 %. Ce chiffre est à considérer avec prudence puisque certaines catégories de mobilier, le métal notamment, n'ont pas pu être étudiées exhaustivement.

▪ *Les éléments du service à boire*

Les éléments du service lié à la boisson sont représentés dans les structures primaires et secondaires par une catégorie spécifique et toujours localisées dans les sépultures au nord de la voie (zone 900 et 901). Ces éléments ne sont présents que dans deux tombes au

¹² Pour la SP 906 079-087, il s'agit de fragments d'amphorette qui représenteraient les seuls dépôts primaires certains. Pour les autres objets j'ai quelques doutes. Cette même tombe a livré les fragments de trois lampes incomplètes, partiellement brûlées. Il n'est pas exclu que leur combustion résulte de leur utilisation domestique antérieure et non d'un passage sur le bûcher. Pour la SP 906 107, il s'agit de tessons de pot à cuire (kaolinitique du Verdon) dont l'utilité même en contexte domestique le conduit sur le feu pour les préparations culinaires, ce qui laisse encore en suspens l'interprétation.

sud de l'axe routier : les fragments d'amphore dans une structure primaire (SP 906 079-087) et de gobelet dans une structure secondaire (SP 906 041).

Pour les crémations secondaires, c'est la catégorie des amphorettes gauloises qui domine largement ce type de dépôt avec des tessons répartis dans 21 tombes¹³. Elles n'apparaissent jamais dans les dépôts secondaires et semblent être liées à des libations ou de la consommation effectuées au moment de la crémation, avant que les contenant n'aient été jetés dans les flammes. Huit tombes ont également livré les tessons se rapportant à des cruches (SP 900 010 et 012 ; SP 901 186, 251, 329, 367, 401 et 416), des gobelets en céramique (SP 900 096 ; SP 901 037, 121, 180, 251, 312, 338, 344 et 357), et de bols ou coupes (SP 900 010, 075, 095, 096, 109, 158, 200 ; SP 901 019, 104, 185, 291, 337 et 401). Certains de ces objets sont parfois associés au sein d'une même sépulture et parfois également associés au même type d'objet non brûlé.

▪ **Les éléments du service de table**

Les éléments brûlés se rapportant au service de table sont quasi-inexistants. Seule une sépulture en a révélé un fragment noirci (SP 901 001). Ce type de plat n'intervient que dans le cadre des dépôts secondaires. Toutefois quelques rares bols brûlés, dont la fonction ne peut être précisée, pourraient être rattachés cette catégorie.

▪ **Les vases à parfum**

Les vases à parfum brûlés sont présents sous la forme de scories de verre dans seulement deux structures primaires (NMI indéterminé : SP 906 039-065 et 095). Pour les structures secondaires, ils ont été clairement mis en évidence dans 50 fosses (soit 46 %). Toutefois, la présence de scories de verre indique que ce nombre était sans doute bien plus important à l'origine. Ce type de dépôt est représenté en très grand nombre dans le résidu, avec parfois des NMI de plus de 10 individus pour une seule et même sépulture. Douze sépultures – exclusivement situées dans la zone 901 – livrent des balsamiques en céramique incomplets ayant partiellement brûlés sur le bûcher (SP 901 019, 183, 186, 212, 251, 321, 329, 333, 338, 358, 362 et 401). Ils peuvent être ponctuellement associés aux balsamiques en verre dans une même sépulture.

Un autre type de dépôt en lien avec le parfum apparaît dans les sépultures secondaires. Il s'agit de brûle-parfums présents dans trois sépultures de manière incomplète et partiellement brûlés (SP 900 075, 109 et SP 906 103). Aucun élément non brûlé de cette catégorie n'a été identifié.

¹³ Un travail de recollage est actuellement en cours sur ces éléments afin de déterminer si leur représentation est due à l'utilisation d'une aire commune ou ces objets auraient pu être récupérés dans le résidu.

- **Les lampes à huile**

La structure primaire 079-087 est la seule à avoir livré trois lampes à huile très fragmentaires et brûlées, dispersées dans le résidu de crémation. Aucun exemplaire brûlé n'a été relevé dans les structures secondaires.

- **Les monnaies**

Les monnaies sont assez fréquemment retrouvées dans les bûchers : sur les neuf structures fouillées, sept en ont fourni au moins un exemplaire. Seules deux structures n'en ont pas livré (SP 906 107 et 145). La position des monnaies n'a pu être restituée que pour les sépultures SP 906 005 et 906 095. Dans les deux cas, elles se trouvent à l'extrémité est des fosses, dans le résidu et sont associées aux fragments de bloc crânio-facial. Dans six cas, le dépôt monétaire est unique ; dans un cas, deux monnaies ont été placées sur le bûcher (SP 906 079). D'après leur position stratigraphique, il s'agit sans aucun doute de dépôts primaires, les monnaies ayant été déposées sur le bûcher avec le défunt, avant la mise à feu. Leur association avec des éléments de bloc crânio-facial permet d'envisager que ce dépôt a pu être réalisé dans la bouche du défunt, sans qu'il ne soit possible de le confirmer.

En l'attente d'une étude plus détaillée, les monnaies des crémations secondaires ont été considérées comme des dépôts non brûlés.

- **Les vases miniatures**

Le site des Termes présente la particularité de livrer des miniatures, exclusivement brûlées, que n'ont pas livrées les tombes des zones funéraires de *Forum Iulii*. Les fragments brûlés, souvent incomplets, de ce type de céramique issu de production à pâte calcaire locale, ont été découverts dans onze sépultures de crémation secondaires (SP 900 008, 075, 086, 099, 109 ; SP 901 039, 163, 212, 337 et 416). Un seul fragment non brûlé a été identifié : présent dans la sépulture SP 901 109, celui-ci colle avec le fragment brûlé ce qui a conduit à identifier un bris rituel réalisé au moment de la crémation ; l'un des tessons, non brûlé, a pu échapper à la chaleur en se déplaçant en bordure ou en étant enseveli et protégé par les cendres.

- **Les objets personnels**

Les objets personnels sont très peu représentés au sein des crémations et semblent majoritairement correspondre à des dépôts primaires ayant accompagnés le défunt sur le bûcher. Dans la SP 906 108, de très nombreux jetons, se rapportant sans doute à un plateau de jeu, ainsi qu'un couteau pliant sont signalés. Cette même tombe a également livré un probable *auriscalpium* (cure-oreille). Une perle en verre, non brûlée, découverte dans la

sépulture 906 143, appartient peut-être à un bijou. Concernant les structures secondaires, cette faible représentation s'explique, sans doute en partie, par le dépôt de ces objets sur les bûchers. Mêlés au résidu de crémation, ils n'ont peut-être pas tous été prélevés et transférés dans les sépultures. Parmi les objets découverts, figurent un cure-oreille (*auriscalpium* ; SP 901 312), un bracelet en fer (SP 901 312), trois spatules ou stylets pour écrire (SP 901 251), une fusaïole en os (SP 900 096), deux clefs en fer (SP 901 209 et 901 367) et deux hameçons en bronze (SP 900 219 et 901 138).

▪ **Le matériel pour la constitution des bûchers**

Peu d'éléments archéologiques associés à la construction du bûcher ou à l'aménagement de la tombe ont été découverts. Pour les structures primaires, il s'agit pour l'essentiel de tuiles constituant les dispositifs de couverture au-dessus du résidu. Cinq bûchers ont livré des *tegulae* plates tandis qu'une autre contenait des fragments de dolium (SP 906 039-065). Dans les sépultures 906 107 et 143, elles sont accompagnées d'*imbrices* servant de couvre-joint. Les résidus de crémation ont également livré des clous en fer qui attestent la présence de bûchers construits. Ils ont été relevés dans trois structures au moins, pour un NMI maximal de cinq, ce qui reste relativement faible (SP 906 005, 079 et 107). On les retrouve dans huit structures secondaires au moins¹⁴.

III.1.2. Les dépôts secondaires de mobilier

Les sépultures secondaires sont celles ayant livré le plus d'éléments de mobilier. Il est composé essentiellement par des objets en céramiques¹⁵ et en verre. C'est notamment sur leur présence que certains types de dépôts de résidu en fosse ou coffrage accompagnés d'objets non brûlés ont été reconnus comme sépulture. Les dépôts secondaires sont absents de neuf sépultures sur les 108, soit 8 % de l'ensemble, qui présentent des états de conservation mauvais ou moyens (SP 900 087 ; SP 901 019, 106, 121, 122, 266, 313, 333 et 357). À l'exception de la SP 906 145, toutes les structures primaires ont livré des dépôts non brûlés.

▪ **Les éléments du service à boire**

Les objets appartenant au service à boire sont prépondérants dans les sépultures de l'espace funéraire des Termes. Dans les structures primaires, les éléments du service correspondent essentiellement à des cruches de production locale, à pâte calcaire (un à quatre exemplaires par tombe), accompagnées dans six cas d'une coupe ou gobelet majoritairement en céramique, plus rarement en verre (un exemplaire dans la SP 906 108).

¹⁴ Ces éléments n'ont pu être étudiés de manière exhaustive ; le dénombrement précis et l'étude typologique restent à faire.

¹⁵ Ces résultats s'appuient sur l'étude céramologique réalisée par M. Valente à laquelle j'ai étroitement collaborée (Valente 2017a et b).

Dans les structures secondaires, le mobilier du service à boire est attesté dans 67 sépultures sur les 108 (62 %). Les cruches, les bols, les coupes ainsi que les gobelets retrouvés sont majoritairement en céramique de fabrication locale (à pâte calcaire engobée ou non ; Valente 2017) et dans une moindre mesure en verre. Les cruches sont quasi-systématiquement présentes avec 140 exemplaires répartis dans 66 sépultures. Les 18 sépultures les plus anciennes, datées du I^{er} siècle de n.è. n'ont livré qu'une seule cruche chacune. Leur nombre par sépulture augmente ensuite progressivement, dès la fin du I^{er} siècle puis aux II^e et III^e siècles, avec au minimum deux exemplaires par tombe (25 tombes), parfois trois exemplaires (18 tombes). Le maximum est de quatre exemplaires pour trois tombes datées de la fin du II^e siècle voire du III^e siècle. Aucune bouteille en verre n'est signalée dans ces sépultures. Dans plus d'une trentaine de cas, elles sont accompagnées par un gobelet en verre ou en céramique. Une coupe ou un bol en céramique à pâte calcaire (production locale) ou en sigillée (importation italique ou atelier de La Graufesenque) sont parfois présents. Les gobelets et les coupes/bols peuvent également être associés au sein de la même sépulture. Dans 19 cas, aucun vase à boire accompagnant les cruches n'a été retrouvé. L'absence de dépôt ou la présence d'un objet en matériau périssable sont deux hypothèses plausibles.

Parmi les dépôts secondaires, certains gobelets en céramique non tournée présentent une caractéristique particulière qui ne se retrouve pas sur les gobelets issus d'autres productions. En effet, sur les quinze exemplaires retrouvés dans 12 sépultures, neuf conservent clairement des traces de carbonisation sur la panse, à l'opposé de l'anse. Cette configuration particulière pourrait indiquer un geste lié au déversement d'un liquide au contact des flammes¹⁶ lors de la crémation. Les gobelets seraient ensuite déposés complets dans la sépulture définitive. L'observation attentive de 13 autres cruches a également révélé l'existence de mutilations au niveau de la lèvre. Pour l'essentiel, ces objets proviennent de contextes datés entre la fin du I^{er} siècle et le II^e siècle. Un seul cas est issu d'une couche du III^e siècle. Les quatre cruches de la sépulture 906 105 présentent ces stigmates. D'après les résultats obtenus, ces cruches n'ont probablement pas été abîmées lors d'une utilisation antérieure dans un contexte domestique mais révèlent un geste volontaire. Une seule a volontairement été percée sur la panse. Enfin, des graffites ont également été identifiés sur trois cruches, trois gobelets (en CNT-ROP) et trois coupes (sigillée et pâte calcaire). Les coupes en sigillées ont en outre fait l'objet d'un piquetage très spécifique sur les parties internes. La découverte, au sein de la fosse, des éclats indiquent que ces gestes ont été effectués lors du dépôt des objets dans la tombe, au moment de la mise en terre.

¹⁶ Cette hypothèse, fragile, a été émise conjointement avec M. Valente, d'après les observations conduites sur les vases de taille plus importante employés en tant que vase-ossuaires dans la même série. Neufs ou réutilisés, ils ne présentent jamais de traces similaires. Il a été envisagé que ces coups de flammes aient pu être obtenus lors de la cuisson au moment de la fabrication de ces objets, mais là encore, cela n'a pu être clairement établi. Bien que sujette à caution, cette hypothèse sera vérifiée dans les prochains mois, par la confrontation de gobelets de typologie identique exhumés dans des contextes domestiques. Signalons encore que les vases de ce module restent relativement peu fréquents dans ces contextes : aucun autre exemple n'a été identifié dans les nécropoles proches empêchant toute analyse comparative.

Certains de ces objets ont probablement été déposés « plein » comme en témoigne, dans la SP 906 108, l'obturation de l'une des cruches par un petit jeton en os travaillé ou bien encore la cruche 085 de la SP 900 076 dont le goulot est obturé par un caillou.

▪ **Les éléments du service de table**

Les éléments du service de table - assiettes et/ou plat - demeurent discrets parmi les dépôts. Dans les structures primaires, se trouve seulement un pot à cuire non brûlé (SP 906 079-087). Aucune assiette ou plat n'est présent dans les structures primaires de crémation.

Les 36 plats et assiettes retrouvés proviennent de 25 sépultures (soit de 23 % des sépultures fouillées). Ce type de dépôt est présent dans les tombes datées de la seconde moitié du I^{er} siècle et au II^e siècle. Il disparaît totalement dès la fin du II^e siècle, et n'est représenté dans aucune sépulture du III^e siècle du site, notamment dans la zone 906. Ces éléments de mobilier sont quasi-systématiquement associés à des objets appartenant au service à boire.

Le mobilier compte presque exclusivement des productions en céramique sigillée sud-gauloise (32 éléments) et dans une moindre mesure des sigillées d'importation italique (trois éléments). Une coupe en céramique de production à pâte calcaire engobée imitant les répertoires italiens est présente.

Douze de ces objets déposés dans les tombes ont, comme 13 cruches destinées au service à boire, fait l'objet de mutilations volontaires prenant la forme de piquetage de leur surface interne. L'aspect très particulier de ces traces et la récurrence de celles-ci prouvent que le geste est volontaire et que les stigmates sont incompatibles avec une utilisation dans un contexte domestique. Ces dernières sont également attestées et se reconnaissent à l'usure de l'engobe ou à la présence des traces de découpe (rectilignes). Dans huit cas, les céramiques ont livré des graffites¹⁷.

Certains bols et coupes ont également pu avoir des fonctions polyvalentes empêchant ainsi de les associer formellement aux éléments du service à boire ou du service de table. Ce sont quelques rares escargots et restes osseux de faune qui invitent à s'interroger sur leur emploi, malgré une présence anecdotique au sein de cet espace funéraire. Mais l'absence de restes alimentaires dans la plupart des contenants, rend l'attribution délicate.

▪ **Les vases à parfum**

Parmi les vases à parfum figurent essentiellement des balsamiques en verre et dans une moindre mesure, en céramique. Ils sont anecdotiques dans les structures primaires avec

¹⁷ Actuellement en cours d'étude par M. Bats.

seulement deux exemplaires de balsamiques en verre non brûlés correspondant à des formes produites tardivement (Isings 82A dans SP 906 039-065 et Rützi 98.1 dans la SP 906 108). Il peut sans doute s'agir d'objets personnels dans ces sépultures (?). Les balsamiques sont en revanche très présents dans les structures secondaires. Les dépôts non brûlés ont été identifiés dans 43 sépultures secondaires de crémation, soit 40 %, et correspondent à des exemplaires en verre, plus rarement en céramique (trois tombes). Les NMI sont compris de un à neuf de manière exceptionnelle. Ils peuvent être associés aux dépôts brûlés de cette même catégorie. Ils sont fréquemment déposés dans les fosses, mais apparaissent aussi dans les vase-ossuaire pour cinq tombes, au sommet de l'amas osseux (en verre SP 900 209 ; 901 067, 241 ; en céramique, deux individus dans la SP 901 366).

- **Les dépôts lumineux**

Elles sont présentes avec 12 exemplaires répertoriés dans seulement quatre structures primaires : un exemplaire dans la SP 906 065 ; trois pour la 906 095 ; quatre pour la 107 puis sept pour la 108. Leur position dans la sépulture est spécifique : en effet, elles apparaissent systématiquement au sommet du résidu, ce qui témoigne bien d'un dépôt à l'issue de la crémation. Dans la sépulture SP 906 107, la lampe a été découverte à l'envers. Les dépôts lumineux sont également abondants dans les crémations secondaires puisque 82 exemplaires provenant de 46 tombes ont été inventoriés, soit 43 % de l'ensemble. Les lampes sont essentiellement localisées dans les sépultures situées au nord de la voie (zone 900 : huit sépultures et zone 901 : 33 sépultures) tandis qu'au sud de la voie, elles sont moins nombreuses (zone 906 : cinq sépultures seulement). Leur nombre est variable d'une structure à l'autre mais les exemplaires apparaissent très souvent incomplets (NMI compris entre un et sept).

- **Les objets personnels et le petit mobilier**

Les éléments se rapportant au petit mobilier ayant appartenu à l'individu ne sont jamais identifiés en tant que dépôt non brûlé, qu'il s'agisse des structures primaires ou secondaires. Les défunts et les proches ont systématiquement fait le choix de brûler ces objets avec le corps sur le bûcher.

- **Les dépôts monétaires**

Les 39 monnaies découvertes sont réparties dans 36 sépultures secondaires, soit 33 % des sépultures de ce type exhumées. Quatre sépultures ont fait l'objet d'un double dépôt (SP 900 076 ; 901 016, 163 et 241). Quatre monnaies ont été placées dans les ossuaires. La position des autres n'a pas toujours pu être documentée, mais la majorité provient du résidu (découvertes réalisées lors du tamisage des sédiments). À l'heure

actuelle, il n'est pas possible de préciser si ces monnaies ont accompagné le défunt sur le bûcher. Toutefois, leur présence au sein du résidu dans les fosses semble parfois aller en ce sens. Leur relative fréquence, dans plus d'un tiers des sépultures du site, permet également d'émettre l'hypothèse qu'elles ont fait l'objet d'un ramassage volontaire à l'issue de la combustion sur les aires de crémation, afin d'être transférées dans les tombes.

III.1.3. Le mobilier dans les structures annexes

Il était intéressant de comparer le mobilier des structures identifiées comme « annexes » avec celui découvert dans les structures secondaires de crémation définies comme « sépultures ». Le résidu présent dans ces structures provient de l'aire de crémation où a été brûlé le défunt, qui a été ainsi curé à l'issue de la cérémonie, mais il correspond surtout aux éléments non prélevés et écarté de la constitution de la sépulture définitive. Les collages réalisés entre les tessons pourraient permettre d'associer certaines structures entre elles – notamment des fosses à cendres avec des tombes - pour, à terme, éventuellement restituer des déplacements au cours du rituel. Faute de temps, ce travail n'a pu être réalisé même s'il a été envisagé.

Le mobilier, toutes catégories confondues, est très variable d'une structure à l'autre : certaines n'ont livré que très peu d'objets tandis que d'autres en contenaient un grand nombre¹⁸. Les objets sont très souvent incomplets, brûlés et apparaissent dispersés au sein du résidu de crémation. Cinq d'entre elles sont totalement dépourvues de mobilier (SP 900 107 et 108 ; SP 901 005, 254 et 365).

▪ *Les dépôts primaires*

Ainsi que mentionné précédemment, le mobilier est présent dans la majorité des fosses à cendres (24 sur 29). Les balsamiques en verre sont majoritairement représentés, souvent nombreux dans une même sépulture (parfois plus d'une dizaine au sein d'une même structure¹⁹). Ils sont présents dans plus de 18 structures annexes et sont associés, dans au moins quatre cas, à des balsamiques en céramique. Le nombre important de scorie de verre, dont les objets initiaux n'ont pu être identifiés, pourrait encore faire augmenter les NMI. Sept fragments brûlés de lampes à huile sont répartis dans six structures, mais aucun exemplaire n'est complet.

Des tessons brûlés en céramique sont présents dans 16 structures. Les vases, toujours incomplets, n'ont été identifiés que grâce à quelques tessons épars. Ces derniers appartiennent à des amphorettes, des amphores, des coupes, des gobelets et des cruches,

¹⁸ N'ont été pris en compte que les objets pour lesquels j'ai établi avec certitude un rôle dans la structure lors de l'analyse en ayant directement vu les objets, en collaboration avec M. Valente au Centre Archéologique du Var (Toulon). La catégorie des indéterminés n'a pas été prise en compte ici.

¹⁹ Même si les types peuvent généralement être identifiés, les NMI ne sont pas fixés.

retrouvé fréquemment dans les sépultures du même secteur. Huit monnaies ont été découvertes dans sept structures dont quatre sont des petits bronzes.

Les objets relevant de la catégorie du mobilier personnel sont globalement peu nombreux. Des fragments de miroirs sont présents dans deux structures (SP 901 398 et 441). Une bague en fer est également signalée dans la sépulture SP 901 404. Deux objets en os, au corps long et fin, certainement des aiguilles ou des épingles (SP 901 398) ainsi qu'un jeton en os (SP 901 404) complètent la liste.

Des clous en fer, sans doute issus de la structure du bûcher, ne sont présents que dans quatre structures (SP 901 005, 187, 240 et 255).

En somme les dépôts primaires reflètent les tendances globales observées dans les sépultures à crémation. Mais seule la recherche de liaison avec les sépultures, à partir des collages entre les tessons, permettra de mieux appréhender ces dépôts, et les choix de prélèvement.

▪ **Les dépôts secondaires**

Seulement trois structures semblent avoir possédé des dépôts secondaires (SP 900 032 ; SP 901 214 et 402). Il s'agit pour l'essentiel de mobilier céramique incomplet : coupes et cruches à pâte calcaire. Leur attribution à cette catégorie demeure difficile à certifier toutefois. Là encore, les collages avec le mobilier des tombes du secteur pourront sans doute aider à la compréhension de leur rôle.

Leur faible représentation n'est ici pas surprenante puisque ces structures ne prennent pas le statut de sépulture et ne sont pas destinées à accueillir le défunt, même si des restes osseux sont présents, parfois en quantité importante.

III.1.4. Tendances et relation des dépôts primaires et secondaires

Les distinctions mises en évidence entre les dépôts primaires et les dépôts secondaires sur le site des Termes reflètent des différences dans les choix effectués par chacun des groupes dans le mobilier utilisé pour les différentes étapes des funérailles mais également des gestes différents dans le traitement de certains objets, notamment des céramiques. Les dépôts primaires et secondaires sont très distincts entre les crémations comprises entre les I^{er} et II^e siècles au nord de la voie, ainsi que les sépultures présentes au sud, datées des II^e et III^e siècles.

En outre, il demeure difficile de sortir du cadre du groupe, là où s'expriment les pratiques funéraires à l'échelle familiale.

De manière générale, les dépôts primaires sont globalement similaires d'une tombe à l'autre, mais demeurent peu nombreux. Ils sont présents dans 94, soit 75,2 % des 125

structures liées à la crémation au nord de la voie (zone 900 et 901 confondues). Au sud, les objets brûlés ne sont présents que dans sept des 19 crémations²⁰ soit 36,8 %.

Au nord de la voie, les tombes présentent très souvent des balsamiques (43 tombes et 19 structures annexes), des amphores et des miniatures. Ceux-ci disparaissent totalement dans les tombes plus tardives au sud. Les balsamiques se retrouvent également de manière récurrente en tant que dépôts d'accompagnement dans les tombes, témoignant ainsi de l'importance de cet objet dans les rites. Notons la nette prédominance des objets en verre de cette dernière catégorie, alors que les objets en céramique étaient généralement déposés sur le bûcher. Le petit mobilier est globalement assez rare dans les tombes. Les éléments se retrouvent principalement dans les résidus et ont subi l'action du feu, puisqu'ils ont été portés par les défunts et sont passés par le bûcher. En outre, la vaisselle demeure très rare de manière générale dans les dépôts primaires et n'est identifiée que par la présence de tessons isolés la plupart du temps.

		Dépôts primaires						
		Cruches	Amphore	Gobelet	Coupe	Plat	Lampes	Parfum
I ^{er} – Fin II ^e siècle	Zone 900 (32 structures)	9 % (3)	34 % (11)	16 % (5)	25 % (8)	3 % (1)	0 % (0)	41 % (13)
	Zone 901 (78 structures)	8 % (6)	21 % (16)	13 % (10)	8 % (6)	1 % (1)	8 % (6)	69 % (54)
II ^e - III ^e siècles	Zone 906 (18 tombes)	0 % (0)	6 % (1)	6 % (1)	0 % (0)	0 % (0)	6 % (1)	6 % (1)

Tableau 36 - Représentation des principales catégories de dépôts primaires dans les tombes par secteur (crémations). Pour la **zone 900** : 32 tombes (25 crémations et cinq structures annexes). Quatre structures secondaires ont été écartées (SP 900 075 ; 087 ; 152 ; 157). Pour la **zone 901** : 78 tombes (54 crémations secondaires et 24 structures annexes). 13 structures secondaires (SP 901 001 à 003 ; 019 ; 105 ; 106 ; 121 ; 122 ; 232 ; 266 ; 313 ; 333 et 357) ont été écartées (SP 900 075 ; 087 ; 152 ; 157). Pour la **zone 906** : 18 tombes (10 crémations secondaires et huit primaires).

Au nord de la voie, les objets non brûlés ont été identifiés dans 86 des 125 tombes, soit 68,8 %. Les structures annexes en sont largement dépourvues (deux des 29 structures en possèdent). Au sud de la voie, les dépôts secondaires sont présents dans 18 des 19 tombes. Leur absence dans une seule tombe est largement imputable à son état de conservation (SP 906 145). Les dépôts sont majoritairement représentés par la vaisselle qui semble jouer un rôle de premier plan. Les éléments du service à boire sont constamment déposés dans les tombes du nord au sud de la voie, c'est-à-dire entre les I^{er} et III^e siècles, qu'ils s'agissent de cruches et/ou de gobelets. Certains ont sans doute déjà joué un rôle lors de la crémation du défunt comme l'assurent certains gobelets (Bérato F 1622) dont les traces de feu sont systématiquement décelables à l'opposé de l'anse. Ces objets, en fonction des groupes de tombes, subissent des dommages particuliers (piquetage fréquemment pour les sigillées ou bien impacts sur les cols des cruches). Les objets ne sont pas déposés « vides » comme le démontrent certains plats emplis d'escargots, de viande (présence d'os

²⁰ Par sécurité, je n'ai pas pris en compte les monnaies car les études n'ont pas précisé si elles avaient réellement subi l'ustion ou non, ce que j'avais pourtant envisagé sans certitude aucune ; elles changeraient totalement cette tendance.

de faune visibles sur certains clichés) mais également de certaines cruches qui apparaissent obturées.

		Dépôts secondaires						
		Cruches	Gobelet	Coupe	Plat	Monnaies	Lampes	Parfum
I ^{er} – Fin II ^e siècle	Zone 900 (27 tombes)	85 % (23)	52 % (14)	78 % (21)	30 % (8)	52 % (14)	37 % (10)	33 % (9)
	Zone 901 (56 tombes)	59 % (33)	49 % (24)	46 % (26)	30 % (17)	32 % (18)	59 % (33)	57 % (32)
II ^e - III ^e siècles	Zone 906 (26 tombes)	96 % (25)	38 % (9)	23 % (6)	0 % (0)	54 % (14)	50 % (13)	15 % (4)

Tableau 37 - Représentation des principales catégories de dépôts d'accompagnement dans les tombes par secteur (inhumations et crémations). Pour la **zone 900** : 27 tombes (25 crémations et deux inhumations). Une inhumation (SP 900 028), quatre structures secondaires ont été écartées (SP 900 075 ; 087 ; 152 ; 157) ainsi que les structures annexes. Pour la **zone 901** : 56 tombes (54 crémations secondaires et deux inhumations). Les inhumations du groupe implantée au bord de la voie, qui répondent à une organisation sociale différente ont été écartées (SP 901 150 ; 160 ; 189 ; 256 à 258 ; 267 ; 303 ; 306 ; 309 à 311 ; 327 ; 400 ; 415 ; 417 ; 420 et 438), 13 structures secondaires (SP 901 001 à 003 ; 019 ; 105 ; 106 ; 121 ; 122 ; 232 ; 266 ; 313 ; 333 et 357) ont été écartées (SP 900 075 ; 087 ; 152 ; 157) ainsi que les structures annexes. Pour la **zone 906** : 26 tombes (10 crémations secondaires, huit primaires et huit inhumations). Seule la SP 906 145 est non comptée car détruite.

III.2. Les dépôts de mobilier dans les inhumations

Les dépôts de mobilier – ou d'accompagnement – sont caractérisés par des disparités importantes entre les sépultures implantées au nord de la voie et celles situées au sud. Les dépôts de mobilier sont moins abondants, parfois même absents dans les zones 900 et 901 : 13 des 23 sépultures n'ont livré aucun élément mobilier. L'état de conservation ne peut pas à lui seul justifier cette absence. Au sud de la voie (zone 906), les dépôts d'accompagnement présentent des similarités avec ce qui a été observé pour les structures primaires de crémation. Ils apparaissent en nombre dans toutes les sépultures, quel que soit le type de dispositif funéraire.

▪ Les éléments du service à boire

Le service à boire se traduit par la découverte d'au moins une cruche. On les retrouve dans 10 inhumations dont sept se trouvent dans la zone 906. Dans quatre cas, elle est accompagnée par une coupe. Bien que deux sépultures n'offrent pas de datation précise, les huit autres sont rattachées au II^e et III^e siècles, ce qui coïncide avec la datation des sépultures secondaires de crémation présentant ce type de dépôt dans des quantités tout à fait similaires (*cf. supra*).

Certaines cruches, issues de sépultures situées au sud de la voie (SP 906 008, 070, 106 et 153) comportent des mutilations, essentiellement sur les lèvres. Au nord de la voie, seule la cruche retrouvée dans la sépulture 901 256 comporte une mutilation. Dans l'état actuel des données, seule une cruche (SP 906 040) a fourni un graffite avec l'inscription « AV » encore visible.

- **Les éléments du service de table**

Les éléments du service de table ne sont pas représentés au sein des inhumations. Bien que des sépultures puissent dans doute être rattachées au I^{er} et II^e siècles de n.è., les sujets inhumés n'ont pas fait l'objet d'un tel type de dépôt, alors qu'il est présent à cette période dans les sépultures secondaires à crémation. Les tombes au sud de la voie n'en ont pas livré également, mais cette absence est également notée pour les structures de crémation - primaires comme secondaires - du même secteur.

- **Les vases à parfum**

Les vases à parfum sont peu fréquents dans les inhumations. Les deux sujets immatures dont les sépultures sont datées du I^{er} siècle de n.è. sont accompagnés de dépôts de balsamiques (SP 901 133 et 235), tout comme la plupart des sépultures secondaires de crémation. Un seul autre exemplaire est signalé dans la sépulture SP 906 163, dont la datation est plus tardive (II^e-III^e siècles).

- **Les dépôts lumineux**

Douze lampes à huile ont été déposées dans 11 tombes, soit 35% du total des inhumations. Il semblerait que ce type de dépôt ne concerne que des sépultures datées des II^e et III^e siècles de n.è. Toutefois deux sépultures en ayant livré des exemplaires ne sont pas précisément datées.

- **Les dépôts monétaires**

Au nord de la voie, les dépôts monétaires ne sont présents que dans la sépulture SP 901 256 où l'exemplaire est déposé sur le médaillon de la lampe à huile, au niveau du bloc crânio-facial. Dans ce même secteur, ce type de dépôt est plus fréquent dans les sépultures secondaires de crémation. Au sud de la voie, les monnaies sont présentes dans la moitié des inhumations. Leur position n'a pu être systématiquement restituée. Un exemplaire était sans doute déposé initialement dans la bouche du sujet de la tombe SP 906 003 tandis que dans SP 906 040 une autre monnaie, associée à une lampe à huile, a été localisée au niveau des chevilles du sujet.

Le dépôt d'un pion en verre dans la sépulture 906 153 laisse envisager l'hypothèse d'un dépôt d'un simulacre de monnaie au sein de la tombe. Cette hypothèse s'appuie sur le caractère unique du dépôt, alors que les pions destinés au jeu sont généralement déposés en nombre.

▪ **Les objets personnels et le petit mobilier**

Les dépôts d'objets personnels sont relativement rares dans les inhumations du site des Termes, mais cette tendance correspond à ce qui était observé déjà dans les crémations contemporaines. Au nord de la voie, seul un objet relevant de cette catégorie a pu être identifié : il s'agit d'une bague clef en fer portée par le défunt de la sépulture SP 901 400. Au sud de la voie, les dépôts sont plus importants et ont été identifiés dans deux sépultures. La défunte de la SP 906 003 a été inhumée habillée d'après la découverte des clous de chausses et d'une épingle à cheveux en os²¹(Lemoine 2016 ; Planche 8-34). Dans cette même tombe a été trouvée une intaille datée du I^{er} siècle d'après une étude stylistique alors que la tombe est datée du III^e siècle (Lattard 2014, 181). Une autre sépulture du même secteur a livré un couteau dont le manche est en os travaillé (SP 906 008).

III.3. Le choix des réceptacles des restes osseux : les vases-ossuaire

Les vases-ossuaire correspondent à une catégorie spécifique de dépôts au sein de la sépulture car ils sont le réceptacle des restes du défunt. Ils sont présents dans 55 tombes et sont directement liés à la sélection de restes osseux sur le bûcher pour le dépôt dans la sépulture définitive. Certains d'entre eux ont disparu depuis la fouille (SP 900 036 ; 901 126 et 322). Dans 53 tombes, donc dans la quasi-totalité des cas, les vases-ossuaire découverts sont en céramique. Le vase mis au jour dans la sépulture SP 900 110 est en verre assorti de son couvercle, tandis que dans la dernière sépulture (SP 900 219), les restes osseux ont été retrouvés placés dans un sac, directement déposé dans le coffre de grès.

La sélection des contenants est caractérisée par une grande homogénéité. En effet, dans 41 cas, le choix s'est porté sur des productions céramiques locales avec des pots à cuire caractérisés par une pâte à gros dégraissants et réfractaires au feu. Dans 35 cas, il s'agit de productions varoises non tournées présentant des formes typologiques très proches et des modules sensiblement variables (Bérato 1984, 1991, 1993 ; Valente 2017). Pour trois autres cas, le choix s'est porté sur des productions en Kaolinitique du Verdon. Trois sont des céramiques modelées indéterminées. Les autres types employés se rapportent à des vases de stockage dans six cas, à une terrine et à un mortier, tous sont issus de production locale à pâte calcaire également.

Aucun des vases n'est caractéristique de l'emploi d'une production propre à la sphère funéraire. Tous ces objets, sans exception, se retrouvent aussi dans des contextes domestiques. Les traces de coups de feu régulièrement observés sur les parois des pots à cuire posent la question d'une réutilisation de ces objets puisqu'elles peuvent être mises en relation avec des utilisations antérieures. Quelques autres vases qui en sont totalement exempts sont sans doute totalement neufs.

²¹ Épingle de type A XX 3, relativement bien connue entre les I^{er} et IV^e siècles (Béal 1983, n° 590 à 592, pl. 33 et 185-186).

Quelques dégradations volontaires ont été ponctuellement relevées sur ses vases. Deux fonds ont été percés (un vase de stockage (SP 901 038) et un pot à cuire en CNT-ROP (SP 901 412)). Un graffite a également été identifié (« M » ; SP 901 183).

Seul un élément se raccordant à la catégorie des couvercles est présent, façonné également en CNT-ROP (SP 901 081). Trois autres éléments en céramique : deux coupes et un bol en céramique dont deux couvrent le même ossuaire (SP 901 367) ont été utilisés comme couvercle bien que cela ne constitue pas leur fonction première.

III.4. Variabilité des dépôts de mobilier

Le nombre de dépôts d'accompagnement déposé auprès des défunts dans les tombes est extrêmement variable sur le site des Termes. Il n'est pas dépendant du type de sépultures mais quelques considérations d'ordre chronologique interviennent dans les modalités et les choix de dépôts. Comme cela a déjà été signalé pour les sites de Saint-Lambert et du Pauvadou, c'est à l'échelle du groupe que doivent s'établir les comparaisons des dépôts afin de mettre en évidence des tendances générales ou bien relevant des pratiques funéraires privées extraites du cadre familial.

III.4.1. Variabilité des dépôts entre les sépultures à crémation et les inhumations

Il demeure difficile, en réalité, de réaliser de véritable distinction entre les crémations et les inhumations du fait des pratiques très spécifiques de chacun des groupes. La meilleure grille de lecture qui puisse être proposée et donc celle d'une approche réalisée d'après l'implantation topographique de la tombe, entre le nord et le sud de la voie, puisque ce paramètre a partiellement permis de proposer une subdivision interne de la nécropole définissant différents groupes.

Au cours des I^{er}- II^e siècles, les sépultures au nord de la voie présentent des distinctions drastiques dans les dépôts entre les inhumations et les crémations. Il s'agit d'un seul groupe, dont les dispositifs traduisent sans nul doute des statuts sociaux différents. Les inhumations - à l'exception des deux sujets immatures qui se démarquent tant topographiquement que par leurs dépôts - sont marquées par une uniformisation des dispositifs qui a permis de proposer la présence d'un même et unique groupe (groupes D et E). Les dépôts demeurent anecdotiques d'une tombe à l'autre. Les crémations du même secteur sont systématiquement dotées d'éléments mobilier brûlés ou non.

En revanche lorsqu'on bascule vers le sud de la voie, à une période plus tardive, aux II^e et III^e siècles, les dispositifs funéraires comme le traitement du corps sont variables mais les dépôts de mobilier tendent à l'uniformisation.

III.4.2. Les dépôts de mobilier pour les sujets immatures

Les sujets immatures sont peu nombreux sur le site des Termes ce qui ne permet pas mettre en évidence des assemblages spécifiques réservés à ces jeunes individus, en fonction de différentes classes d'âge. Trois sujets immatures ont fait l'objet d'une inhumation. Dans un cas, il s'agit d'un périnatal sans doute enterré avec sa mère (SP 901 417 et 418). Il ne fait l'objet d'aucun dépôt de mobilier spécifique à l'instar de ce qui est observé dans le groupe d'inhumations dans lequel s'insère cette sépulture multiple. En revanche, les deux autres inhumations de sujets immatures (SP 901 133 et 235) présentent des dépôts de mobilier : il s'agit de balsamiques en verre. Un seul exemplaire est déposé dans la sépulture SP 901 133 tandis que neuf sont présents dans la tombe 901 235. Même si les deux corps reposaient initialement dans des coffres de bois cloués, la seconde tombe fait l'objet d'un dispositif plus élaboré avec des parois élevées en blocs (non maçonnés) et l'ensemble était couvert par une dalle. La première tombe présente seulement une couverture de *tegulae* placé sur le coffre.

Les sujets brûlés, plus âgés, sont sensiblement plus nombreux. Au nord de l'axe routier, un *infans* II est présent dans la fosse recevant un ossuaire dédié aux restes osseux d'un sujet adulte (SP 901 251). Il demeure délicat de savoir quels dépôts pourraient être spécifiquement adressés à ce sujet. Le problème est identique dans le cas de la tombe 901 134. Un sujet adulte est associé aux restes d'un périnatal et d'un *infans* I. Les données de terrain ne permettent pas de préciser le contexte de la tombe et l'association - volontaire ? - de ces trois sujets. Les dépôts ne se démarquent pas spécifiquement des autres tombes à crémation du secteur. Un autre *Infans* I est, quant à lui, associé seulement à des dépôts de balsamiques brûlés et non brûlés ainsi qu'une coupe (SP 901 362). On retrouve ces mêmes dépôts associés à une cruche et un plat pour un sujet plus âgé, *Infans* II dans la SP 901 142, qui se rapprochent ainsi plus de ce que reçoivent les sujets adultes. Cette tendance s'accroît avec l'un des *Juvenis* (SP 901 376) qui présente des dépôts similaires à ceux rencontrés dans les sépultures adultes : le mobilier est composé de cruches, assortis des gobelets et coupes en céramique ainsi que de quatre plats. Les tombes des deux autres sujets du même âge sont trop détruites pour pouvoir établir un profil dans les dépôts (SP 900 075 et 901 232). Elles livrent chacune des balsamiques brûlés. La SP 900 075 est marquée par la présence - exceptionnelle au regard des autres tombes du site - de deux brûle-parfums fragmentaires ainsi que d'une miniature brûlée également.

Au sud de la voie romaine, les sujets bénéficient de dépôts différents - qu'ils soient inhumés ou brûlés - de ceux du nord de la voie. Cette tendance ne concerne pas seulement ces jeunes sujets, elle est également perceptible pour les sujets adultes, ce qui confirmerait que ce changement est d'ordre chronologique, en lien avec l'évolution des pratiques funéraires. Ils sont caractérisés notamment par la présence des éléments liés au service à boire au travers de la présence de cruches, alors qu'elles étaient plutôt absentes pour les immatures au nord de la voie. Le sujet inhumé dans la SP 906 008, possède un mobilier d'accompagnement similaire à celui des autres inhumations du même secteur,

exclusivement destinées à des adultes, couvrant la même période chronologique. Son âge (10-14 ans) lui permet sans doute d'être intégré socialement en tant qu'« adulte » à ce groupe, marqué par ailleurs par l'absence des sujets les plus jeunes. L'*Infans II* de la tombe 906 064 ne fait pas l'objet de gestes spécifiques dans les dépôts. Le mobilier présent - deux cruches, un gobelet et une monnaie - témoigne d'un assemblage similaire à ceux des sujets adultes du secteur. Un sujet immature *Infans I* est également présent dans une crémation secondaire et fait l'objet du dépôt de deux cruches seulement, peut-être un gobelet brûlé en céramique.

Malgré le faible nombre de sujets immatures identifiés au sein de cette zone des Termes, il est frappant de noter pour ce site, l'absence de certaines catégories d'objets qui sont généralement présentes dans les sépultures des immatures en contexte urbain, comme nous l'avons vu dans les contextes précédents (cf. Chapitres 6 et 7), telles que les perles, les anneaux, les clochettes, des pendentifs... ou bien même des biberons.

III.4.3. Les dépôts de mobilier pour les sujets adultes

La distinction du mobilier entre les sujets adultes s'effectue à plusieurs échelles sur le site des Termes.

Il y a, bien sûr, les évolutions chronologiques des pratiques funéraires, particulièrement perceptibles entre les sépultures implantées au nord et au sud de l'axe routier, qui correspondent à deux ères chronologiques différentes.

Mais, pour les deux premiers siècles, des distinctions ont également été mises en évidence au sein d'un même espace topographique – le nord de la voie - entre les tombes contemporaines utilisant deux modes de traitement du corps différent : la crémation et l'inhumation²². Les sépultures en inhumations sont marquées par l'absence ou la faiblesse du nombre des dépôts au regard de celles des sujets brûlés. À peine cinq inhumations livrent du mobilier (dont quatre tombes avec un seul ou deux éléments) tandis que les dépôts d'accompagnement sont quasi-systématiques dans les crémations et comportent très souvent plus de quatre objets par tombe (50 tombes sur les 86 tombes au nord).

Au nord de la voie, les dépôts de mobilier sont très présents dans les crémations ainsi que les deux inhumations de sujets immatures attachés à ce groupe. Ils sont marqués par une grande variabilité des dépôts tant dans le nombre que dans les objets déposés. Les cruches comme les balsamares, brûlés ou non, demeurent toutefois très fréquents dans les crémations. Les balsamares fondus sont très présents dans les structures avec un NMI maximal de 16 individus (SP 901 367). Pour les autres objets, il reste difficile d'établir des distinctions entre les différents sujets. En effet, de nombreuses sépultures sont arasées et les datations établies, trop larges pour distinguer des évolutions dans les dépôts au sein d'un même groupe. Les restes osseux, très fragmentés, n'ont pas livré d'informations sur le sexe

²² J'avais justement défendu la tendance inverse sur le site de Saint-Lambert. Les dépôts de mobilier ne se distinguaient pas en fonction du traitement du corps (cf. Chapitre 6 - *supra* III.1.).

des individus. Les éléments personnels sont rares dans les crémations, inexistants dans les inhumations. Les éléments de vêtements portés par le défunt n'ont pas été identifiés mais l'absence d'étude du métal prive de ces informations, surtout pour les clous de chaussure que les sujets aient été inhumés ou brûlés.

Concernant les II^e et III^e siècles, dont les tombes sont strictement localisées au sud de la voie, les dépôts de mobilier sont marqués par une certaine uniformité. Que ce soit pour les structures de crémation - primaires ou secondaires - et les inhumations, les cruches apparaissent de manière systématique dans les fosses. Seule une inhumation n'en livre pas (SP 906 163)²³. Dans quelques cas, les cruches sont associées à des gobelets en céramique, parfois en verre (10 des 27 tombes en livrent au moins un exemplaire). Les bols et les coupes sont plutôt destinés aux sujets inhumés. En effet, cinq exemplaires ont été découverts, répartis dans quatre tombes, parfois en sus d'un gobelet ce qui attesterait d'un dépôt différent non lié au service à boire. Les monnaies se généralisent à la fin du II^e et au cours du III^e siècle, dans les tombes-bûcher et les inhumations (11 sur 16 tombes en livrent au moins une). Les crémations secondaires en sont moins souvent dotées (seulement trois tombes sur les 10). Les lampes sont également plus présentes dans ce secteur. Les dépôts de vase à parfum, exclusivement des balsamiques en verre, ne sont présents que dans quatre tombes en tant qu'objet non brûlé, et un seul exemplaire a été brûlé. Le sens de ces dépôts a profondément changé ici. Seule la SP 901 256 située au nord de la voie et datée du III^e siècle fait l'objet de dépôts conséquents qui se rapprochent de celles du groupe au sud de la voie. Là encore l'argument chronologique et l'évolution des pratiques vers une uniformisation des dépôts peuvent être la cause de sa similarité puisque celle-ci s'insère bien au sein d'un groupe de tombe différent. Toutefois son dispositif funéraire demeure plus fruste.

Les plats/assiettes qui étaient alors présents dans quelques sépultures au nord de la voie, ont ici totalement disparu. De même, aucune miniature n'a été identifiée dans ce secteur sud.

* * *

Le site des Termes offre un corpus intéressant compris entre le I^{er} et le III^e siècle, le plus vaste connu à l'heure actuelle en lien avec l'agglomération antique de *Forum Voconii*, bien qu'il ne soit identifié que de manière partielle. Les sépultures encore conservées sous la berme à l'ouest et au nord – en sus du signallement d'une probable continuité par R. Boyer sous la RDN 7 et la voie ferrée - indiquent une emprise sans doute plus étendue pour ce gisement. Mais ces données demeurent en partie irrémédiablement insaisissables du fait de la construction des axes de communication au cours du XX^e siècle. L'échantillon étudié ne présente finalement qu'un effectif faible au regard des trois siècles d'occupation de

²³ Le bûcher en fosse 906 145 est totalement détruit et ne livre aucun mobilier ; je ne l'intègre pas dans cette réflexion (cf. *supra* III.1.).

l'agglomération (188 structures funéraires exhumées). D'autres espaces funéraires sont connus pour cette agglomération, dont un à proximité sous l'actuel *Domaine des Thermes*, également implanté sur le tracé de la voie aurélienne.

Si la trame générale des pratiques - perçue à travers l'analyse archéothanatologique - correspond à ce qui est visible dans les grandes lignes au sein des zones funéraires périurbaines de *Forum Iulii*, les tombes du site des Termes se caractérisent aussi par quelques spécificités, traduisant dans ces espaces au caractère plus rural, la manière dont les populations d'origine majoritairement locale interprètent et s'approprient le modèle de la tombe romaine. Loin de constituer une unité, le site révèle, en réalité, l'existence de plusieurs groupes, se juxtaposant dans l'espace de manière synchrone, avec des pratiques sensiblement différentes.

Au nord de la voie (zones 900 et 901), où sont implantées les premières tombes, les dispositifs observés laissent peu de place à la variabilité. Le site témoigne d'une certaine rigueur dans le traitement du corps : la crémation y est quasi-exclusive, exceptée pour les jeunes immatures et un groupe particulier. Les concessions ne paraissent pas avoir été mises en œuvre contrairement aux contextes périurbains de *Forum Iulii*, mais l'inscription des zones funéraires dans le paysage est structurée selon les limites d'un parcellaire antique. Si les populations ont également cherché le contact avec la voie pour placer leur défunt, les espaces les plus proches ne paraissent pas avoir été les plus prisés. C'est le cas pour un groupe de sujets inhumés qui se distingue des autres tombes à crémation et qui semblent avoir été relégués en marge de la zone funéraire, au plus près de la bande de roulement ou dans les fossés attenants à la voie. Ces sujets sont, par ailleurs, regroupés en partie aux marges de la zone funéraires et ne bénéficient jamais de dépôts de mobilier. Ils témoignent sans aucun doute d'un statut particulier que nous proposons prudemment comme « inférieur », probablement des individus employés comme main d'œuvre dans les exploitations, qui n'auraient pas bénéficié de la crémation, traitement plus onéreux dans l'Antiquité (Scheid 2011 ; Blaizot 2009). Concernant les crémations, les résidus sont quasi-systématiquement intégrés à la constitution des tombes. Le site des Termes a aussi permis de documenter un aspect plus complexe des funérailles, au travers de la présence des fosses annexes, nommées « fosses à cendres ». Elle témoigne ici de la volonté d'enterrer l'intégralité des restes osseux brûlés du défunt, et donc le résidu qui n'intègre pas la constitution de la tombe. Cette pratique induit également un curage probablement exhaustif des aires de crémation à l'issue de la combustion, ce qui n'a pu être vérifié, puisque ces aires n'ont pu être identifiées. Les dépôts de mobilier sont également des marqueurs de pratiques spécifiques avec des dépôts de coupelles miniatures par exemple ou bien encore des bris rituels réguliers pour certains groupes de tombes.

Au sud de la voie, la zone 906 témoigne d'une occupation comprise entre le II^e et la fin du III^e siècle tout à fait différente par la mise en œuvre de nouveaux dispositifs. Concernant la crémation, cette période signe l'apparition des tombes-bûcher couvertes par des *tegulae*. De même, les inhumations présentent toutes des dispositifs très élaborés, en recourant parfois à des liants pour un maintien plus durable des structures. Elles coexistent avec des crémations secondaires dans les premiers temps de l'occupation, proches des sépultures antérieures situées au nord de la voie. Ces nouveaux dispositifs sont marqués par une uniformisation des pratiques tant dans les dépôts de mobilier que dans les aménagements des tombes employant les *tegulae* de manière récurrente, malgré une variabilité apparente des dispositifs.

Le site des Termes apparaît donc fondamental pour la compréhension des pratiques funéraires, entre les I^{er} et III^e siècles, au sein du territoire antique de la cité de *Forum Iulii*. Le site permet de saisir des aspects diversifiés liées aux sépultures des populations locales, différent de celui de *Forum Iulii*. Il permet d'approcher certains paramètres également au-delà du funéraire, touchant à la vie de ces populations de cet arrière-pays producteur étroitement lié au chef-lieu, notamment par la voie aurélienne. Ces aspects pourront ponctuellement être confrontés aux données acquises sur l'agglomération antique de *Matavo* dont les espaces funéraires sont datés de la même période.

PARTIE III

CARACTÉRISATION DES ESPACES FUNÉRAIRES

ANALYSE INDIVIDUELLE DES SITES

Résumé

Cette partie regroupe les différents résultats bruts issus de l'étude individuelle des sites selon les données disponibles et le protocole d'étude archéothanatologique. Il faut rappeler que notre documentation de base est composée de fichiers très divers, où les informations sont souvent inégales, fragmentaires et dispersées. Cette partie a pour but de rassembler, en parallèle de la rédaction d'un catalogue des 700 tombes étudiées, les principales données caractérisant les structures funéraires en offrant une première analyse globale et individuelle de chacun des sites.

Ce travail permet ainsi de pallier à l'absence de rapport de fouille détaillé en rassemblant et en proposant une lecture actualisée des contextes, qu'ils aient été dégagés anciennement ou plus récemment.

Les zones funéraires sont ainsi réinsérées dans le paysage périurbain antique des agglomérations de *Forum Iulii* et *Forum Voconii* à partir des éléments connus. L'étude synthétique de chacun des sites étudiés permet de revenir plus en détail sur l'implantation et le développement des zones funéraires au regard du contexte d'habitat auquel ils sont rattachés, en l'absence des rapports de fouille pour chacun des sites. L'analyse individuelle des tombes a ainsi de définir précisément les sépultures et en donner les résultats bruts. Ces informations (archéologiques et/ou biologiques) sont ensuite abordées selon leur type : les structures primaires, les structures secondaires, les inhumations et enfin, les structures non sépulcrales et, parfois, indéterminées. Enfin dans une dernière partie, le mobilier est abordé en fonction des grandes tendances de dépôts mises en évidence.

L'ensemble de ces éléments constituent ainsi les fondations de l'analyse globale réalisée à trois échelles différentes : les espaces dédiés aux défunts, la tombe, permettant de proposer dans une ultime étape, une première caractérisation des populations inhumées entre la toute fin du I^{er} siècle et l'orée du IV^e siècle.

PARTIE IV

DES ESPACES ET PRATIQUES FUNÉRAIRES À L'IDENTITÉ DES DÉFUNTS DE LA *CIVITAS DE FORUM IULII*: UNE ÉTUDE DE CAS SUR LA DIMENSION SOCIALE DE L'ARCHÉOTHANATOLOGIE

Chapitre 9 – Des espaces pour les défunts

Quel qu’ait été le site étudié, en milieu urbain ou dans une zone aux caractéristiques plus rurales, les zones funéraires du Haut-Empire de la *civitas* de *Forum Iulii* ont toujours été implantées de manière réfléchie, respectant les limites préétablies du parcellaire antique mis en œuvre sous la domination romaine. Elles se trouvent, de manière systématique, hors du périmètre urbain mais elles ne constituent pas pour autant des entités isolées. Elles s’intègrent le paysage aux abords des habitats, des activités artisanales et, surtout, des axes routiers. Elles peuvent parfois témoigner même d’une certaine scénographie comme à Saint-Lambert 1980 avec l’installation d’une des zones funéraires sur une butte naturelle, dominant la voie.

I. EN CONTEXTE PÉRIURBAIN : *FORUM IULII*

En dépit d’une occupation médiévale dans l’ancienne ville antique de Fréjus, liée en outre à la présence d’un évêché à partir du IV^e siècle, les constructions postérieures n’ont pas totalement oblitéré les traces du parcellaire antique et les zones extérieures à l’enceinte ont été relativement épargnées par les constructions, jusqu’à une période très récente. En revanche, les 30 dernières années associées à une urbanisation croissante, ont causé bien plus de traumatismes aux vestiges que n’en ont produits les 1500 ans qui se sont écoulés depuis l’Antiquité tardive. L’analyse des documents planimétriques dont les photographies aériennes¹ permettront sans doute de pouvoir revenir plus en détail sur les questions de structuration de ce territoire et des choix ayant présidé à l’implantation des zones funéraires et autres occupations dans les espaces périurbains. Toutefois, l’étude analytique des tombes et de leur environnement permet de proposer une première lecture des modalités propres à l’implantation de ces espaces, mais également de saisir leur évolution au cours du temps.

Rappelons également qu’aucune sépulture datée des périodes d’occupation les plus hautes de la ville, c’est-à-dire entre 44 avant n.è. et 20 avant n.è., n’a été mise au jour, à

¹ Une étude spécifique des clichés aériens issus de la base Géoportail est actuellement en cours, en collaboration avec F. Mocci, archéologue spécialiste de l’étude des territoires et responsable de l’aérophotothèque du Centre Camille Jullian (Aix-en-Provence).

l'heure actuelle. De même, comme je l'ai déjà souligné pour d'autres sujets, les espaces funéraires antérieurs au I^{er} siècle, ne sont pas connus et ne permettent pas de discuter de la continuité des pratiques avec les zones funéraires du second âge du Fer. Seules les zones funéraires identifiées à partir de la toute fin du I^{er} siècle de n.è. jusqu'aux prémices du IV^e siècle seront donc analysées.

I.1. La dispersion des zones funéraires autour de *Forum Iulii*

Les zones funéraires, bien qu'apparaissant dispersées dans l'espace périurbain, ont toujours été implantées sur des terrains vierges d'occupation à *Forum Iulii* et présentent un point commun : leur proximité des axes antiques. La « *Römische Gräberstrassen* » ou « *voie bordée de tombes à la sortie de la ville* » (Hesberg, Zanker 1987) trouve à Fréjus une parfaite illustration, notamment sur les sites localisés aux lieux-dits Sainte-Croix et Saint-Lambert, le long des voies sortant de la Porte de Rome (Planche 9-01). Cette organisation et ce mode d'implantation traduisent également l'adhésion à un nouveau modèle funéraire, introduit à la suite de la conquête romaine de cette frange méridionale, modèle qui est également documenté dans la quasi-totalité des villes de Gaule Narbonnaise (Nîmes, Aix-en-Provence, Orange, Riez, Saint-Paul-Trois-Châteaux ; respectivement Lert *et al.* 2009 ; Nin *et al.* 2006 ; Mignon, Zugmeyer 2006 ; Borgard *et al.* 2005 ; Bel Tranoy *et al.* 2009, 263).

Sur le site de **Saint-Lambert 1980**, c'est d'abord la voie littorale, axe majeur le plus ancien, qui polarise l'implantation des premières tombes connues pour la ville antique. C'est donc tout naturellement que les individus choisissent la proximité de cette route reliée aux ateliers de Valescure, dont les boutiques fonctionnent dès l'ère augustéenne (Gébara 2012, 65). L'établissement de ces premières zones funéraires s'effectue à distance des murs de la ville qui n'est, à cette époque, pas encore délimitée par le rempart - seulement édifié sous l'ère flavienne - même si les limites de la ville ont été définies. Ces premières sépultures ne suivent pas, par conséquent, l'orientation du second cadastre (réseau B), dont la mise en œuvre au sein des murs de la ville ne serait pas antérieure au règne de Tibère (Rivet *et al.* 2000, 371). Une hypothèse pourrait être émise concernant les terrains *extra-muros* de Sainte-Croix : situés aux abords immédiats, ils sont sans doute volontairement libres d'occupation jusqu'au début du I^{er} siècle, en prévision d'une éventuelle extension du tissu urbain qui n'aura finalement pas lieu. Cette hypothèse s'appuie aussi sur les opérations archéologiques récentes (Les Poiriers en 2010) démontrant un lotissement tardif - sans doute plus lent que prévu - de certaines zones *intramuros* intégrées au réseau B, qui n'est pas antérieur à la fin du I^{er} siècle de n.è. (Excoffon 2014, 503).

Cette distance avec les remparts, au cours de l'ère augustéenne, a également été soulevée par L. Tranoy et ses collaborateurs lors de l'étude des sites de Lyon. Les zones funéraires s'étendent de part et d'autre des voies se dirigeant à l'ouest ou vers le sud du

territoire, et sont caractérisées par de petits groupes. Il n'a pas été possible de déterminer alors si ces groupes étaient liés à la ville même et avaient fait le choix de s'éloigner de la ville pour les funérailles, ou bien s'il s'agissait de populations dont les habitations, proches de l'espace funéraire, n'ont pas été identifiés (Tranoy *et al.* 2009, 270). Pour en revenir à *Forum Iulii*, et plus précisément à Saint-Lambert 1980, Il semblerait que la zone funéraire soit bien en lien avec la ville. Seules les zones mises au jour à Saint-Lambert 2006, notamment la zone 1, n'a pu être clairement définie à cause de l'état de conservation des tombes notamment, pourrait trouver quelques éléments de réponse avec la présence d'un habitat à proximité.

Le **secteur du Pauvadou** témoigne pour sa part d'une occupation plus tardive, vers le milieu du I^{er} siècle, situé en bordure d'un petit plateau dominant le cours du Reyran. D'après la configuration de ce secteur, la voie a sans doute spécialement été créée pour desservir la zone funéraire puisque celle-ci s'interrompt en bordure du plateau ou pourrait l'avoir contourné en virant vers l'ouest. La chronologie du site plaide également en faveur d'une extension plus tardive alors que la colonie est fondée depuis près de 80 ans. Les espaces plus prisés par les premières générations se trouvent sans doute le long de la voie principale provenant de la Porte de l'Agachon. C'est ce que pourraient confirmer les découvertes anciennes réalisés par A. Donnadiou en 1939 (*cf.* Chapitre 2 – II.4.).

Cet espace funéraire de Pauvadou 3, situé sur une butte constitue une empreinte visuelle forte sur le paysage, depuis les remparts de la ville mais aussi depuis la voie principale. L'occupation antique entre la porte de l'Agachon et les zones funéraires demeure méconnue (habitats, activités artisanales et agricoles ? ; Planche 9-02). Rappelons que les abords immédiats de l'enceinte sont occupés par un vaste fossé. Le reste de l'occupation périurbaine n'a pas livré suffisamment d'indices pour pouvoir être restitué mais il est certain qu'elle n'est pas exclusivement funéraire : les activités artisanales ou même des habitats périurbains sont présents. La mise en valeur agricole de certaines parcelles pourrait être envisagée mais il est difficile de l'attester sans études spécifiques à ce jour.

De nombreuses autres zones funéraires ont été également signalées pour la ville antique confirmant les schémas établis pour les autres villes de Narbonnaise : celui de l'établissement de zones funéraires de taille réduite sur les abords des voies périurbaines et leur coexistence avec d'autres types d'occupation (Nîmes par exemple ; Lert *et al.* 2009). La majorité des cas concerne des sépultures comprises dans des monuments funéraires (tel le Mausolée de la Tourrache, le groupe rattaché au triérarque Iulius Nessus à Saint-Lambert 2006 ou bien encore l'enclos mis au jour sur l'opération du City-Stade de Villeneuve ; Gaillard 2015).

En l'état actuel de la recherche, les ensembles funéraires antiques résultent bien d'implantations polynucléaires et l'accroissement des faubourgs de *Forum Iulii* n'a jamais connu, semble-t-il, l'envergure des grandes villes italiennes – telles que Rome -, et n'aurait

pas, par conséquent, conduit à la destruction ou au déplacement des aires sépulcrales entre le I^{er} et le III^e siècle. En outre, ces zones sépulcrales partagent l'espace périurbain avec d'autres activités ou habitats. En effet, l'occupation de ces secteurs périurbains n'est pas qu'exclusivement funéraire : les nombreuses découvertes témoignent de l'activité artisanale du secteur, notamment des productions céramiques, tout au long du I^{er} siècle. Je ne peux également exclure la mise en valeur agricole de certaines parcelles, d'autant que l'implantation de ces zones funéraires ne se réalise pas de manière continue. Plusieurs zones exemptes de vestiges sont notées entre les secteurs explorés, notamment entre les secteurs I et II du site de Saint-Lambert 1980, puis des zones du site de Saint-Lambert 2006 et les gisements à peine plus tardifs de Sainte-Croix/Entrée-est 2015. Sur ce dernier site, de larges fosses ont été mises en évidence, de manière perpendiculaire à la voie et de part et d'autre des enclos A, B et C (Gaucher 2016, 65 et 178). Elles pourraient alors permettre de restituer la présence du parcellaire antique ou de limites de lots funéraires. Ces faits archéologiques font écho aux découvertes réalisées aux portes de la colonie latine d'Aix-en-Provence, dans la nécropole méridionale, où les différents lots funéraires sont également marqués par une discontinuité dans les implantations et alternent avec des chemins et de nombreux fossés interprétés comme des limites d'un parcellaire antique (Nin *et al.* 2006, 99 ; Planche 9-02).

Pour les périodes antérieures correspondant aux premiers temps de la ville, se pose alors la question de la localisation des premières tombes. Le silence total dans la documentation pourra peut-être prochainement trouver des éléments de réponses, notamment à l'occasion de nouvelles opérations préventives dans les secteurs présents autour du réseau A, le premier réseau urbain, couvert par l'urbanisme du réseau B. Quelques premiers indices ont été récemment découverts sur le site des Poiriers, mais l'état général de conservation de ces niveaux n'a pas permis de confirmer ou infirmer cette hypothèse (*cf.* Chapitre II –II.1.2.).

I.2. De l'unité familiale au groupe : organisation des zones funéraires

L'étude des zones funéraires de Fréjus – Saint-Lambert 1980 et 2006 et Pauvadou 3 – permettent d'envisager plusieurs aspects dans les choix ayant conduit à l'implantation et surtout à l'organisation des zones funéraires. Le site de Saint-Lambert 1980 apparaît à l'heure actuelle comme la zone funéraire la plus ancienne, mise en place sous l'ère augustéenne. Le nombre de tombes et leur datation demeurent cependant difficiles à évaluer du fait de l'imprécision des données, surtout pour la première phase. Ces données sont complétées par celles du site du Pauvadou 3, dont l'occupation est comprise entre le milieu du I^{er} siècle et les prémices du IV^e siècle.

La pauvreté des renseignements épigraphiques concernant les dimensions des lots sépulcraux privés constitue un obstacle supplémentaire dans notre perception des espaces

funéraires de la ville antique de Fréjus. Seulement quatre stèles livrent ce type d'informations (ILN 24 et 80 disparues et ILN 69) dont un seul exemplaire a été découvert dans son contexte (J. Gascoü et M. Janon *in* Congès *et al.* 1985 repris par Brentchaloff 1989, 62 ; Tableau 38).

Référence de la stèle	Inscription	Dimensions du lot funéraire (en pieds)	Estimations approximatives (en m)
ILN 24 Gascoü, Janon 1985, 60-61	<i>C(aio) Valerio Placido Militia leg(ionis) XIV Silicia, C(aii) f(ilia), Placida Mater fecit In fr(onte) p(edes) III, in ag(ro) p(edes) XI</i>	4 x 11	1,2 x 3,2
ILN 69 Gascoü, Janon 1985, 98	L1 : [---]o Vict(ori ?), [...]onis f(ilio) L4 : F(ilio) suo ? L5 : in fron(te) ped(es) III, in/agr(o) p(edes) III	3 x 3	0,9 x 0,9
ILN 80 Gascoü, Janon 1985, 104	<i>In] f(ronte) p(edes) XX, in a(gro) [p(edes)] X [---]</i>	20 x 10 ?...	5,7 x 2,9
Congès <i>et al.</i> 1985	<i>l(n) f(ronte) p(edes) XV l(n) a(gro) p(edes) XX P(ublio) Lic(inio) Prop(inquo)</i>	15 x 20 pieds	4,5 x 5,7

Tableau 38 – Stèles de *Forum Iulii* mentionnant les dimensions des lots funéraires

Ces indications, bien que très rares car non systématiques, confirment que les zones funéraires de *Forum Iulii* sont organisées spatialement. D'autres cités de Narbonnaise ont également livré des corpus plus importants (Aix-en-Provence à proximité mais surtout Narbonne ou encore Béziers ; Christol, Janon 2002, 121). Mais en l'absence de ces éléments, d'autres solutions ont été proposées afin de rendre compte de cette juxtaposition de différents groupes au sein d'espaces strictement délimités mais pas forcément enclos. Citons d'abord les bornes anépigraphiques de propriété. Il s'agit de blocs extraits de roches locales, parfois à peine équarris (Planche 9-03). Deux sont présents sur le site de Saint-Lambert 1980 et un exemplaire a été dégagé sur le site du City-Stade de Villeneuve. Elles demeurent également assez rares dans la documentation générale, mais surtout complexe à dater au sein de l'occupation de chaque zone. En outre, celles-ci ont pu également bouger à plusieurs reprises en fonction de l'évolution des lots funéraires.

L'indice le plus complexe, mais finalement le plus fiable dans notre cas, a été celui de la restitution de groupes, trahis par la similarité des dispositifs et des modes d'implantation que reflètent les choix réalisés par les individus sans doute à l'échelle, familiale. Cette entreprise dépend inévitablement de la disponibilité de la documentation mais également de la lecture qu'il est possible d'en faire, à condition que les groupes aient fonctionné selon des entités familiales reconnaissables dans l'espace. Aussi, cette recherche ne s'est pas toujours avérée fructueuse (notamment pour les zones 1 et 3 de Saint-Lambert 2006 et le secteur I de Saint-Lambert 1980).

La mise en perspective de ces données à l'échelle de la ville antique a permis de restituer plusieurs grandes phases dans l'organisation des tombes et la constitution des zones funéraires, pour lesquelles les données issues de l'urbanisme *intramuros* ont été d'un appui fondamental pour la compréhension de la gestion des espaces. Au cours des deux premiers siècles, les zones funéraires se dessinent comme une façade, parfois monumentalisée, sur les abords des voies, avant de connaître une modification dans les modalités de l'implantation dans le courant du II^e siècle, et ce, malgré une persistance dans le lieu funéraire.

I.2.1. Vers le tournant de l'ère : la programmation de lots funéraires

Au tournant de l'ère, la structuration de l'espace périurbain semble avoir été préétablie lors de l'implantation des tombes les plus anciennes. Ce cas est particulièrement bien illustré à Saint-Lambert 1980 : une zone funéraire a été définie de part et d'autre de la voie, que je pourrais définir large de 12 pieds environ (STL80 - secteurs II et III). La présence d'une borne à l'arrière de ces lots funéraires a permis de compléter la lecture (ST 191) en mettant en évidence une subdivision interne selon différents lots pour les groupes, sans doute familiaux. La voie littorale, qui relève de l'espace public, est matérialisée par une bande de roulement, dotée de bas-côtés, au-delà desquels se trouvent les lots funéraires. Dans le secteur II du site de Saint-Lambert 1980, ces lots se développent au nord de l'axe routier, à l'arrière de petits édicules maçonnés surmontant une tombe individuelle, probable support d'une stèle inscrite, déclamant l'identité et les activités du ou des défunts.

Ce lotissement funéraire rappelle inévitablement la même structuration dans le contexte *intramuros*. Que ce soit pour le réseau A ou bien le B, les îlots ont été préalablement définis avant d'être attribués à des familles, sans doute en partie de colons, dont l'installation est documentée par les textes et l'épigraphie (*cf.* Chapitre I ; Rivet *et al.* 2000, 412 ; Planche 9-04 : A). L'installation des vétérans (première déduction coloniale attestée par les textes) a certainement engendré la mise en place du premier urbanisme (réseau A) puis la mise en œuvre d'un second, plus vaste et adapté (réseau B ; correspondant à une déduction postérieure peut-être documentée par les vestiges épigraphiques ; *cf.* Chapitre I). Ce nouvel urbanisme correspond à la mise en œuvre de lots réguliers destinés en partie aux colons – c'est-à-dire, ici, probablement les vétérans² – pour y construire leur maison, mais aussi à l'extérieur du rempart où des terres sont attribuées pour la culture. En effet, cette limitation entre les deux espaces est artificielle, tant l'un et l'autre sont interdépendants. Les lots funéraires ont sans doute intégré ce programme de planification de l'espace - urbain et extra-urbain - de manière à peu près synchrone.

² Aucun texte rédigé par un auteur romain ne permet d'approcher précisément les modalités sur l'*assignatio* de terres en faveur des vétérans. Elles n'ont été reconstituées qu'à partir de mentions succinctes par G. Chouquer et F. Favory et ne se distingueraient pas des assignations coloniales classiques (Chouquer, Favory 2001, 124 et 125).

L'absence de données épigraphiques n'a malheureusement pas permis de déterminer les origines de ces populations. Il demeure impossible d'écarter totalement les populations locales, notamment les élites qui ont pu adopter ces nouveaux modes de vie « à la romaine » et dont la promotion individuelle a été assurée afin de solidifier les appuis du pouvoir romain dans la Province nouvellement réorganisée par Auguste.

Un autre secteur funéraire, également bien délimité, permet d'approcher un mode d'implantation tout à fait différent. Il s'agit d'une petite butte naturelle dominant la voie littorale. Celle-ci accueille une aire de crémation communautaire autour de laquelle sont implantés quelques édifices funéraires ainsi que de nombreuses sépultures secondaires à crémation. Le choix de cet espace dominant le paysage est des plus symboliques. La structure collective occupe le sommet de cette butte et marque ainsi fortement le paysage suburbain. Cette implantation dominante rappelle celle du vaste monument funéraire servant aujourd'hui de substructions à la Chapelle Saint-Lambert établi à 600 m, le long de la voie littorale également, et sans doute lié à un espace domanial (cf. Chapitre II –II.3.). La route aurait pu alors constituer la limite septentrionale de ce domaine. Le choix d'un emplacement visible à proximité des axes routiers est primordial autant dans le cadre des domaines privés que pour les espaces suburbains, et les éminences présentes dans le relief constituent des espaces privilégiés (Lafon 2002, 117).

Ces lots funéraires ne semblent avoir connu qu'une durée d'occupation réduite d'après le faible nombre de sépultures qu'elles peuvent livrer, sans doute une seule génération de défunt. Leurs dimensions sont également assez étroites d'après les groupements de tombes que j'ai pu en proposer, ce que confirme par ailleurs le lot de Iulius Nesus, dont l'isolement dans le paysage permet une lecture plus aisée de ses limites. L'inscription de la stèle rattachée à ce groupe nous apprend également que ce type de lot funéraire est plutôt dévolu à un usage de type « familial », attesté en partie sur le terrain pour certaines d'entre elles par la présence de sujets immatures.

Ces petits lots funéraires, ne connaissent également pas de postérité comme le montre la période suivante avec la création des enclos aux dimensions, à *priori*, plus vastes.

1.2.2. Vers le milieu du I^{er} siècle : agrandissement des lots funéraires

Comme nous venons de le voir, la quête d'un schéma régulier qui semblait prévaloir pour les abords de la voie littorale à Saint-Lambert pour la fin du I^{er} siècle avant n.è. et la première moitié du I^{er} siècle de n.è. (cf. chapitre 6 - I.6.) fait écho à la trame de l'implantation coloniale au sein de la ville : le découpage des îlots est planifié de manière régulière et accueille d'abord des demeures modestes (Rivet et al. 2000, 137). Les tailles des premiers lots répondent à ce schéma sur le site de Saint-Lambert et ont couvert des superficies initialement étroites (Planche 9-04 : A et B). À partir de la période flavienne,

certaines demeures s'étendent rapidement, parfois sur un îlot presque entier, et brise ainsi le premier schéma établi, mais toujours dans le respect de l'espace public et en particulier de la voirie (Rivet *et al.* 2000). C'est à cette phase d'agrandissement plus individuelle que je proposerais de rattacher l'apparition à Fréjus d'une nouvelle forme de monument : les enclos. Par la variabilité des tailles, des modes de construction et de leur emprise, ils sont l'illustration, d'un essor individuel, celui du commanditaire, à l'origine de l'acquisition d'un espace sépulcral destiné à sa famille et à ses proches.

Sites	Identification	Taille de l'enclos	
		En m	Estimation en pieds
Saint-Lambert 1980	Enclos E	4,5 x 4,5	15 x 15
	Enclos J	5 x ?	17 x ?
Pauvadou 3	Enclos A	7 x 7	24 x 24
	Enclos F	5 x 5,5	17 x 18
	Enclos M	3,5 x 3,5	12 x 12
	Enclos N	3,5 x 5,5	12 x 18
	Enclos O	5,5 x 4,5	18 x 15
	Enclos Q	5 x 6	17 x 23
	Enclos V	4,5 x 5,2	15 x 17
	Enclos I/J	Non renseignée	-
	Enclos K	Non renseignée	-
	Enclos Y	Non renseignée	-
Sainte-Croix 1	Enclos	Non renseignée	-
Sainte-Croix/Entrée-est 2015	Enclos A	8,45 x 9,28	29 x 32
	Enclos B	5,50 x 6,10	19 x 21
	Enclos C	5,70 x 9,37	20 x 32
	Enclos D ?	8,18 x ?	28 x ?
City-Stade Villeneuve	Enclos	5,5 x 6	18 x 23

Tableau 39 – Récapitulatif des différentes dimensions des enclos connus autour de la ville de *Forum Iulii*. Les estimations en pieds romains sont seulement destinées à obtenir un ordre d'idée général de leur taille pour la récurrence de certaines dimensions notamment.

Les zones funéraires de Saint-Lambert STL80 et SL06 connaissent une occupation maximale dans le courant du I^{er} siècle. Elles s'étendent notamment en direction des murs de la ville, mais également, au tournant de l'ère, en arrière des lots funéraires établies sur le site de STL80 (Secteur II Planche 9-04 : D). L'occupation funéraire répond à de nouvelles modalités d'implantation : les modifications sont perceptibles à travers l'apparition des enclos, dont les dimensions ne correspondent plus aux limites des lots antérieurs (enclos E et J). Cela me conduit à m'interroger sur la probable modification dans le parcellaire antique du secteur à travers l'acquisition de lots funéraires plus importants. L'occupation se détourne de la voie littorale en direction de la *via per Alpes Maritimas* comme semblerait l'indiquer la nouvelle orientation qu'adoptent certaines constructions monumentales tels l'édifice 287, implanté probablement au carrefour des deux voies. Le désintérêt progressif pour les zones funéraires à l'est est également conforté par l'arrêt des productions des ateliers de potiers de Valescure à la fin du I^{er} siècle (Gébara 2012, 65).

De nouvelles occupations émergent également auprès de la Porte de Rome : le site de Sainte-Croix 1 mais également et surtout le site de Sainte-Croix/Entrée Est 2015 qui

livrent trois (A, B et C), peut-être quatre enclos (D ? ; cf. Chapitre 2-II.3.4. ; Gaucher 2016 ; Planche 9-04 :C). Ces derniers marquent la standardisation des dimensions, que ce soit en façade ou en profondeur, imposées probablement par le parcellaire antique, puisqu'à l'arrière de ces enclos se trouvent des ateliers de potier.

Le site du Pauvadou 3, dont l'occupation ne débute pas avant le milieu du I^{er} siècle, répondrait à une organisation planifiée en amont selon des lots funéraires qui n'ont sans doute pas été matérialisés dès les premiers temps de leur existence. C'est ce que montre l'exemple de la stèle de Publius Licinius donnant les dimensions d'un premier lot funéraire, remplacée par une seconde qui, elle, a été matérialisée par un enclos aux dimensions plus vastes (Enclos A ; cf. Chapitre 7 – I.4.1. ; Planche 9-04 : E). La matérialisation quasi-systématique des lots funéraires privés par des enclos met en évidence un programme édilitaire en vogue au cours de la seconde moitié du I^{er} et dans les premières décennies du II^e siècle.

Cette extension fait écho à l'essor édilitaire *intra-muros* des quartiers les plus proches du Pauvadou 3, compris entre le secteur de la porte de l'Agachon et le Clos de la Tour, qui ne sont pas occupés avant le premier quart du I^{er} siècle. Ces secteurs se développent de manière modeste avant de connaître des réaménagements importants au cours du II^e siècle conduisant à l'existence de vastes *domus* luxueuses (Rivet *et al.* 2000, 137).

De manière générale, les tailles des enclos sont variables et sans doute inhérentes à la richesse du propriétaire. Ils accueillent généralement peu de sépultures, tout comme ceux d'Aix-en-Provence, mais la présence de sujets immatures plaide de nouveau en faveur d'une occupation principalement familiale (Nin *et al.* 2006). Certains sites, tels le Pauvadou 3 ou Saint-Lambert 1980, présentent des modules de taille inférieure à ceux de Sainte-Croix situés au plus près de la Porte de la ville. Il est alors tentant de pouvoir confirmer l'hypothèse selon laquelle ces espaces privilégiés, installés sur le tracé même de la voie aurélienne, ont accueilli des propriétaires plus riches, ayant pu acquérir des lots funéraires plus vastes. L'absence de ces *monumenta* dans certains sites tels Saint-Lambert 2006, laisse envisager de manière synchrone, la possibilité d'une autre gestion funéraire, que nous n'avons pu saisir précisément à l'heure actuelle.

Par ailleurs, la gestion de ces espaces funéraires implique nécessairement la présence et la surveillance d'une autorité publique dont nous n'avons pas connaissance directement à *Forum Iulii*. Celle-ci est ponctuellement lisible dans les cités de Gaule Narbonnaise à l'occasion de funérailles publiques concédées à un personnage éminent, parfois transmises sur la stèle par la formulation D.D. (*d(ecreto) d(ecurionum)* ; Christol, Janon 2002, 122).

I.2.3. Milieu du II^e siècle : persistance des lieux funéraires et nouvelles modalités d'occupation

Au cours de la seconde moitié du II^e siècle, des mutations sont perceptibles dans l'organisation générale des sites funéraires périurbains. Concernant les sites de Saint-Lambert, l'occupation régresse dans la partie orientale, mais se maintient et se développe au nord-ouest, selon des modalités d'implantation plus complexes à établir en l'absence d'indicateurs précis liés à un parcellaire (fossés, enclos, drains, bornes... etc.). Sur le site de STL80, cela se traduit par la désertion générale du secteur I, établi sur une butte naturelle : quelques sépultures recoupent les structures antérieures, d'autres sont implantées de l'autre côté de la voie littorale, mais le secteur ne connaît plus l'intensification du I^{er} siècle. Il serait tentant de raccorder également ce transfert par la hausse de l'attractivité de la voie aurélienne mais l'occupation, de part et d'autre des différents tracés supposés, n'est pas suffisamment connue. Les secteurs II et III établis le long de la voie littorale ne reçoivent quasiment plus de nouvelles implantations. Il n'est pas exclu que la voie elle-même ait continué à être fréquentée mais l'absence de données stratigraphiques s'y rapportant ne permet pas de le confirmer.

Concernant le site du Pauvadou 3, c'est le secteur oriental de l'emprise fouillée qui est progressivement occupé par des inhumations. Cette extension se retrouve aussi sur le site du Pauvadou 2 où les sépultures investissent un nouvel espace, alors anciennement occupé par une officine de potier dans le courant du II^e siècle (Brentchaloff 1980). La seconde moitié, peut-être la fin du II^e siècle constitue un tournant dans l'occupation avec ce décalage en arrière des enclos, vers l'est, dans des parcelles sans doute exemptes d'occupation jusqu'alors. Celles-ci sont alors quasi-exclusivement destinées à la pratique de l'inhumation au cours du III^e siècle. Cette translation s'effectue dans le respect global de la zone antérieure, exceptée la voie qui est investie par des tombes, mais les implantations adoptent désormais un schéma polynucléaire, sans véritable limite définie, si ce n'est les bordures du plateau.

La fin du III^e siècle et l'orée du IV^e siècle marquent un véritable arrêt de l'utilisation funéraire de la zone. C'est également dans le courant du III^e que sont implantées les dernières sépultures sur l'atelier de potier du Pauvadou 2 (Brentchaloff 1980, 109).

À partir du II^e siècle, les aires sépulcrales de la ville ne paraissent plus être gérées de manière organisée et selon des unités familiales. Les zones funéraires témoignent à nos yeux de la présence de groupes de taille variable tels que ceux mis en place au Pauvadou 3. Cette absence de délimitation précise des aires pose également la question de la présence d'une autorité publique forte à la fin du II^e siècle et des premières modifications socioculturelles qui affectent la société gallo-romaine à l'aube du III^e siècle. Elle se transcrit également au niveau individuel par la modification de la conception de la tombe, qui dépasse largement le

changement de traitement du corps, déjà amorcé au cours du II^e siècle et notamment transcrit par l'abandon progressif des zones funéraires le long de la voie littorale.

À la fin du III^e siècle, l'abandon des zones est inhérent aux nouvelles modalités de l'occupation *intra-muros* : la ville connaît une forte rétractation urbaine à la suite d'un déclin démographique. Les secteurs funéraires investissent le périmètre de la ville du Haut-Empire au plus près des habitats occupés d'après les découvertes effectuées (*cf.* Chapitre 2 -II.5.).

I.3. La topographie funéraire des sujets immatures

Les tombes des sujets immatures connaissent une topographie très variable en fonction de l'âge des individus, au sein d'un même site ou bien d'un site à l'autre, que l'on se trouve en milieu urbain ou rural.

I.3.1. Des secteurs réservés

La topographie des sujets immatures fait souvent l'objet d'un traitement spécifique au sein des zones funéraires dans les contextes gallo-romains. Les sites étudiés n'ont pas tous livré le témoignage d'un espace particulier dédié aux sujets immatures. C'est le site de STL80 qui est marqué par la présence de zones dédiées à ces jeunes sujets immatures. Au nord et en retrait de la voie littorale, plusieurs tombes à inhumation sont regroupées dans un secteur qui leur paraît dévolu et à l'arrière des petits lots funéraires, tandis que les abords sont réservés à des *monumenta* abritant les sépultures des sujets adultes (STL80-Secteur II ; Béraud, Gébara 1993). Ce secteur regroupe des périnataux avec des sujets à peine plus âgés, soit près d'une dizaine d'inhumations regroupant les classes d'âge des 0-1 an et deux sujets de 1-4 ans (*cf.* Chapitre 6 – I.6.2.). Les tombes de ces mêmes sujets sont totalement absentes des petits lots funéraires alignés le long de la voie, ce qui permettrait de rattacher ces jeunes immatures aux défunts adultes présents dans et autour des édicules. Une configuration similaire est également visible au sud de la voie sur ce même site où des sujets immatures, cette fois-ci majoritairement brûlés, sont regroupés autour d'une inhumation (SP 208 ; STL80-Secteur II). Là encore, les tombes ne se trouvent pas directement implantées aux abords de la voie, laissés vacants, mais contre le mur, dans la partie arrière.

I.3.2. L'absence de règle

En contexte périurbain, ils ne font que très rarement l'objet d'une implantation aux abords des voies au cours des I^{er} et II^e siècles. S'agissant des espaces les plus prisés, ces zones étaient principalement dévolues à des sujets adultes dont les tombes sont parfois couvertes par des monuments funéraires. Les immatures présents dans ces lots comme à Saint-Lambert (Secteur II – nord ou zone 2 de SL06) sont généralement positionnés à l'arrière des édicules, dans un espace non exposé, bien qu'ils soient intégrés dans le lot funéraire privé et familial.

De manière générale, que ce soit en ville ou en milieu rural, lorsque les immatures sont brûlés et que le rite de la crémation est prédominant, leur sépulture est systématiquement implantée parmi celles des autres sujets adultes ayant subi le même traitement du corps.

Lorsqu'il s'agit des périnataux associés à un sujet adulte, dans le contexte particulier du décès lié à la naissance, les tombes suivent les modes d'implantation du groupe défini duquel l'adulte relève. Ce fait ne marque pas forcément leur intégration sociale au sein du groupe, mais les périnataux « suivent » leur mère dans la tombe, dont la sépulture est intégrée à la zone funéraire.

Ce sont les tombes des sujets inhumés seuls qui connaissent plus de variabilité dans les modalités spatiales d'implantation. Ils sont parfois regroupés dans un espace spécifique (STL-Secteur II), parfois placés plus en retrait des groupes, parfois absents. Ce dernier point est particulièrement valable pour les contextes compris entre la fin du II^e siècle et le début du III^e siècle sur les sites de SL06, PAU et TMS.

Dans le second cas, les sujets périnataux apparaissant seuls dans la tombe sont peu représentés au sein des espaces funéraires. Quelques autres sont sans doute ponctuellement intégrés aux lots funéraires familiaux comme c'est le cas du sujet SP 24 inhumés au sein de l'enclos F sur le site du Pauvadou.

II. SUR LE TERRITOIRE : LES AGGLOMÉRATIONS SECONDAIRES ET LE MILIEU RURAL

Le territoire de la *civitas* rassemble une documentation importante mais particulièrement inégale en termes de données ; les découvertes sont souvent anciennes ou les vestiges sont détruits à la suite de labours et les fouilles demeurent encore peu nombreuses dans cette zone que l'on nomme « Provence Verte ».

Les différents sites funéraires adoptent une multitude de configurations en fonction de paramètres multiples : leur présence auprès des agglomérations dite secondaires mais également en fonction de critères chronologiques et/ ou topographiques que nous ne pouvons pas toujours appréhender de manière précise. Mais surtout la liaison avec les habitats n'est pas toujours assurée.

II.1. Les zones funéraires des agglomérations secondaires

Les zones funéraires liées aux agglomérations secondaires doivent être distinguées parmi les espaces sépulcraux du territoire de la *civitas*. Ces agglomérations correspondent à des entités administratives romaines copiant en partie le cadre urbanistique des chefs-lieux mais possédant de nombreuses caractéristiques plus rurales. Implantées le long de la voie aurélienne, les deux agglomérations secondaires sélectionnées dans ce travail relèvent d'un cadre différent en étant dotées de leur propre autonomie au sein de la *civitas*, du moins au cours du premier siècle de leur existence (cf. Chapitre II). *Matavo* située à la limite orientale du territoire correspond à une entité indigène intégrée au cadre juridique de la nouvelle Province créée par Auguste tandis que *Forum Voconii* est une création tardo-républicaine de César.

Les zones funéraires des agglomérations secondaires présentent de nombreux points communs avec ceux de *Forum Iulii* telle que la volonté des communautés de s'établir de part et d'autre des voies antiques. Mais, l'une des distinctions majeures avec le chef-lieu qu'est *Forum Iulii* – et en l'état actuel des découvertes – réside dans la faible monumentalisation le long de la voie aussi bien à *Matavo* qu'à *Forum Voconii*. Seulement deux structures peuvent probablement témoigner de la présence de monuments funéraires sur le site des Termes (STR5 et 7) et un seul enclos récemment découvert pour le site de *Matavo* (Valente 2011). Pour la plupart, les autres éléments de signalisation consistaient probablement en des stèles de pierre ou bien encore des éléments en matériaux périssables. Cette absence et la difficulté de dessiner des groupes familiaux mettent en évidence le découpage des lots funéraires selon des modalités totalement différentes de celles observées en contexte urbain jusqu'au II^e siècle, où les lots funéraires étaient encore matérialisées par des enclos. Pour ces agglomérations secondaires, c'est l'organisation du groupe qui pourrait avoir primé, traduisant peut-être un héritage local de pratiques antérieures. La question reste ouverte en l'absence d'une documentation solide.

L'espace funéraire identifié le long d'un axe secondaire au nord de l'agglomération de *Forum Voconii* est également dépourvu de toute matérialisation pérenne (Valente 2011). Mais il n'est pour autant pas question d'exclure que certaines délimitations d'autres natures aient pu exister même si elles n'ont pu être identifiées sur le terrain : clôtures, fossés ou bien haies végétalisées. D'autant plus que des ruptures dans l'occupation funéraire ont été perçues au sein de la zone funéraire des Termes, notamment dans les secteurs 900 et 901.

Le site des Termes correspond à la juxtaposition de plusieurs zones funéraires, à l'heure actuelle les plus vastes connues en lien avec l'agglomération antique de *Forum Voconii*, mais il n'est identifié que de manière partielle. Les sépultures encore conservées sous la berme à l'ouest et au nord de l'emprise de fouille – en sus du signalement d'une probable continuité par R. Boyer sous la RDN 7 et la voie ferrée – indiquent un gisement bien plus étendu. L'échantillon étudié ne présente finalement qu'un effectif faible au regard des trois siècles d'occupation de l'agglomération (188 structures funéraires exhumées). D'autres

espaces funéraires sont connus pour cette agglomération, dont un sous l'actuel *Domaines des Thermes*, également sur le tracé de la voie aurélienne. Au même titre que l'agglomération de Fréjus, la multiplicité des espaces pose la question des recrutements et des paramètres intervenant dans le choix des individus de se faire inhumer à un endroit donné. Aucune sépulture datée de la phase précoce du développement de la ville n'a pu être mise en évidence (seconde moitié du I^{er} avant n.è.³). Il faut également signaler que neuf sites ruraux, datés du second âge du Fer, sont occupés au cours du I^{er} siècle avant n.è. autour de l'agglomération, peuplés par les populations indigènes, au contact de populations italiques (Digelmann 2011a, 20, fig.7). Et pourtant, aucune tombe liée à ces habitats pour ces périodes hautes n'a été découverte ce qui freine la connaissance des pratiques locales, même s'il est établi que ces populations pratiquent la crémation (Bérato 2002, 160).

Le lien physique avec l'agglomération, située à environ 300 m au nord-est, reste également insaisissable du fait de la construction de plusieurs axes de communication au cours du XX^e siècle (voie de chemin de fer mais également l'autoroute A8 et les divers travaux en lien avec la RDN 7). Lorsque le site des Termes accueille les premières tombes, la ville posséderait encore sa propre autonomie civique puisqu'elle est mentionnée dans la *Formula* de Pline en tant qu'*oppidum latinum* à l'époque flavienne (Bertoncello 2002, 155 ; Christol 2015, 540, n°26). Le terrain choisi a fait l'objet d'une occupation antérieure de nature indéterminée où la présence de multiples sources et cours d'eau en ont rendu sans doute particulièrement difficile la stabilité des bâtiments, nécessitant un assainissement constant (cf Chapitre 8-I.1.). Aussi, la parcelle présentait des atouts plus adaptés à une occupation funéraire, proche de la voie comme il est d'usage auprès des villes romaines en général (Tranoy *et al.* 2009, 253). Les tombes s'implantent dans les premiers temps au-delà des aménagements bordiers à la voie, avant de s'en rapprocher dès les premières décennies du II^e siècle. La densification des sépultures au nord, dans ce secteur, est sans doute liée à la présence, à proximité, d'une aire commune de crémation qui n'a pu être identifiée. Ce sont surtout les observations de R. Boyer qui en laissent envisager l'existence en retrait de la voie, ainsi que les doublons d'ossements découverts dans certaines tombes, attestant de l'utilisation successive du même emplacement à la suite de collecte d'ossements brûlés résiduels.

D'autres noyaux funéraires sans doute contemporains existent également à proximité comme l'indiquent les découvertes réalisées sur l'actuel *Domaine des Thermes*, lors de la construction des bâtiments dans les années 1950 (Aubert *et al.* 1957). La multiplication de ces implantations aux abords de la voie reflète l'image d'une occupation funéraire polynucléaire, sans doute en lien avec les différents domaines liés à la production établis de part et d'autre de la voie, compte-tenu de la distance avec l'agglomération. Ces

³ Rappelons que l'agglomération est citée dès 43 avant n.è. dans la correspondance de Cicéron.

zones s'insèrent en bordure de ces domaines vers la fin du II^e siècle, parfois sur leurs propres terres comme dans le secteur 906 où les tombes sont implantées à l'arrière d'une palissade délimitant probablement la propriété. La durée d'occupation de chacun d'elles ne semblent pas être réellement étendue dans le temps, sur quelques générations tout au plus comme le suggère les datations pour chacun des groupes de sépultures, finalement restreints. Le lissage des données présentant une chronologie continue entre le I^{er} et le III^e siècle ne reflète en aucun cas la réalité d'une occupation uniforme et synchrone.

Le site connaît une occupation maximale au nord de la voie (zones 900 et 901) entre la fin du I^{er} siècle et le début du II^e siècle. Cette période correspond également à une modification de la trame urbaine selon un nouveau plan régulier de part et d'autre de l'axe viaire (cf. Chapitre 3 – I.1.2.). Il résulte sans nul doute d'un essor démographique ayant conduit à une nécessaire transformation de la zone urbaine en lien avec une croissance économique importante qui touche l'ensemble du territoire (Brun 1999, 152-153 ; Brun 2005, 68-71 ; cf. Chapitre 3 – III.1.).

La zone sud (906) correspond à une zone investie plus tardivement, probablement par un groupe différent. Ce nouveau secteur est caractérisé par des implantations dispersées sur le plan de l'occupation du sol mais également par l'évolution de certaines pratiques funéraires. Il apparaît ainsi des bûchers en fosse qui étaient alors totalement absents au nord de la voie. Le choix de cette pratique se réalise au sein d'une parcelle appartenant à un domaine privé, occupé à cette période (Font-Murade ; Martos *et al.* 2009).

L'occupation funéraire du site des Termes résulte de la juxtaposition de différents noyaux funéraires distincts – comme cela était déjà observé en contexte urbain - dans des espaces définis. Le mode d'occupation et la densification sont différents et ne concerneraient pas les mêmes populations et ne répondraient pas aux mêmes considérations sur les pratiques et modalités de l'implantation. L'absence de réoccupation des secteurs funéraires pose la question de leur visibilité des sépultures abandonnées dans le paysage au II^e siècle et III^e siècles lors du déclin démographique observé *intramuros*. L'axe routier recouvert par des colluvions, tout comme les sépultures, n'est plus entretenu et est délaissé, sans doute déplacé plus en amont préfigurant le futur tracé de la voie d'Italie.

L'investissement plus tardif de la parcelle sud marque la réglementation de l'implantation des secteurs funéraires qui est aussi régie par le droit foncier et la disponibilité des parcelles. C'était notamment le cas pour le site du Valladas qui présentaient des sépultures éloignées de la voie lors des premières phases de l'occupation (Tranoy *et al.* 2013).

Je ne peux comparer, en l'état actuel des données, ces données sur le site des Termes avec celles de l'agglomération de *Matavo*, puisque les parcelles ne sont pas toujours restituées de manière précise dans l'espace. L'ampleur des découvertes réalisées sur le site

de la Guérine, en dépit du nombre qu'il avait été possible de fouiller, pourrait plutôt témoigner d'une seconde zone funéraire liée à l'agglomération et non à une ferme comme cela a pu être avancé (Bérard *et al.* 1993, 319).

II.2. Les zones funéraires *in agro*

Les données concernant le monde funéraire rural sont encore plus lacunaires ; la majorité des sites n'est connue que par des mentions ponctuelles, parfois anciennes et donc peu documentées. Toutefois, les analyses réalisées sur les zones rurales proches des agglomérations de *Matavo* et de *Forum Voconii*, issues des données de prospections systématiques, ont permis de parfois mettre en évidence des habitats ruraux (fermes et *villa*) avec des zones funéraires, sans pour autant que l'un ou l'autre n'ait fait l'objet de fouille. Un premier constat général s'impose, celui de l'absence de continuité d'occupation en relation un espace sépulcral du second âge du Fer. Ce fait dénote une modification de l'implantation des zones funéraires sous la domination romaine, qui peut induire également une modification profonde des pratiques et de l'idéologie même de la conception des sépultures. Les observations sont similaires dans le sud de la Gaule et en Auvergne, à l'exception des contextes nîmois pour les I^{er} et II^e siècles avant n.è (Tranoy *et al.* 2009, 260).

La plupart des sites découverts, de part et d'autre de la voie aurélienne, dans le territoire du pagus du *Matavo* mais également dans une moindre mesure à *Forum Voconii*, est marqué par cette association binaire : un habitat rural et un domaine funéraire. Bien évidemment, elle ne constitue pas les deux seules composantes de ces paysages ruraux. Les unités liées à la production et l'exploitation des terres ou aux activités artisanales scandent également ces paysages ruraux. L'association de ces deux entités, l'espace de vie des vivants à celui des défunts, est d'autant plus intéressante qu'elle marque ainsi le choix préférentiel des populations en lien avec leur habitat et leur cadre de vie quotidien. Ce lien est également accentué par la distance assez faible entre ces habitats et les zones funéraires. Le lien avec l'espace des vivants s'effectue ainsi au travers de chemins secondaires. Ces espaces funéraires présentent des superficies assez variées, en lien avec la taille de l'exploitation, tel celui de la Calade à *Matavo* inscrit au nord de la station routière. Certaines tombes témoignent d'implantation isolée dans le paysage. C'est notamment le cas pour les sépultures de l'élite représentées par des constructions monumentales apparaissant dans des zones spécifiques, sur des points dominants ou bien proches des routes antiques bordant les domaines (*cf. infra* III.1.3.). Les restitutions de la taille d'éventuels lots funéraires n'ont jamais pu être conduites précisément, faute de fouille extensives et de la mise en évidence de marqueurs de limites (drains, fossés, chemins...). Comme en ville, ces zones s'inscrivent également au contact probable des activités humaines, dans les zones rurales. Un exemple – *villa* et espace funéraire - fouillé récemment à Puylobier (Richeaume XIII)

témoigne de cette répartition entre les différents espaces constitutifs du Domaine. La zone funéraire participe à la création d'un paysage rituel au sein du domaine : elle s'implante au cœur des terres et accueille une terrasse surmontée par un jardin funéraire dans laquelle a été installé un faible nombre de sépultures : celle du propriétaire de la *villa* et sans doute de sa famille (à peine quatre individus sur 166 m²). Cet ensemble se situe à proximité d'un chemin menant à la villa, située à une centaine de mètres en contrebas, séparé par une rivière, la Naïsse (Granier *et al.* 2018). Au sud, se trouvent des bâtiments à vocation agricole, (non fouillés).

Certains secteurs du Var sont caractérisés par la présence des *tumuli* datés du Premier âge du Fer. L'espace de la Guérine, situé en limite ouest de l'agglomération, s'établit à proximité de l'un de ces *tumuli* ce qui pose la question pour ce secteur où l'occupation est essentiellement composée de populations locales, de l'identification et de son intégration au sein du paysage funéraire.

Esquisser une synthèse portant sur les ensembles ruraux situés dans le territoire de la *civitas* demeure encore à l'heure actuelle particulièrement ardu, même si plus de 25 années se sont écoulées depuis la publication d'un premier état des lieux (Gébara, Pasqualini 1993). La documentation reste encore particulièrement disparate du fait de la rareté des fouilles récentes, ce qui constitue un frein important dans le renouvellement des données.

Ces zones funéraires révèlent, en tout cas, leur proximité avec les zones périurbaines de Fréjus par la mise en place de certains dispositifs, lorsque nous nous situons *in agro*. Il s'agit de la conséquence de la romanisation des élites sans aucun doute (Lafon 2002 ; Blaizot 2009).

III. DE MONUMENTO

Le marquage des tombes est particulièrement complexe à mettre en évidence dans les séries étudiées du fait de l'arasement des sols de circulation des zones funéraires lors des labours mais également de la récupération des matériaux. D'après la définition donnée par Festus du *monumentum* dans son oeuvre *De Significatione Verborum* « *On appelle ainsi tout ce qui a été construit en l'honneur d'un mort, et tout ce qui a été fait en mémoire de quelqu'un, comme les temples, les portiques, les écrits et les poèmes* ». Ainsi le terme de *monumentum* n'englobe pas seulement des vestiges construits mais prend un sens bien plus large et désigne tout ce qui peut viser à rappeler la mémoire du défunt. Cette définition large permet d'envisager que de nombreux dispositifs, sans doute en matériaux périssables ont également pu exister, sans qu'il n'en ait été conservé la trace. Il est également employé dans le Testament du Lingon (II, 1). Il s'agit d'un document antique rédigé entre 70 et 212 dont l'original est malheureusement perdu mais dont le texte nous est parvenu grâce à des copies du X^e siècle (Le Bohec 1991, 46). Ce texte décrit le complexe funéraire qu'un Lingon

se fait élever sur ses terres et qu'il désigne sous le terme de « *monumentum* » (Le Bohec 1991). Le personnage, d'origine gauloise, qui se fait édifier un monument funéraire souhaite davantage exprimer son appartenance aux plus hautes classes de l'élite romaine en démontrant sa romanité au travers de son testament (rédigé dans l'emphase), mais également au travers du prisme ostentatoire du monument-même et du rituel funéraire. Le dispositif funéraire est conçu comme un véritable lieu de culte en l'honneur de la vie du défunt, au sein duquel des rites devront être réalisés afin de perpétuer et d'ancrer son souvenir dans l'espace des vivants.

Ces *monumenta* tiennent un des rôles les plus importants au sein d'une zone funéraire. Marquer l'emplacement de la tombe, ce n'est pas seulement la signaler dans l'espace, c'est également restituer la présence d'un lieu sacré (*locus religiosus*) où se trouve la sépulture (*sepulcrum*) constituée par les restes osseux du défunt, qu'ils soient brûlés ou non (Van Andringa 2018). Ils sont le marquage autour duquel se réalisent les rites au moment de la mise en terre mais également lors de diverses cérémonies commémoratives.

Le monument tisse le lien entre la dimension privée, celle de la tombe qui concerne le défunt, sa famille et ses proches, avec la dimension publique et sociale. Les monuments funéraires quels qu'ils soient – de la simple stèle à un édifice architectural de plan complexe – apparaissent comme l'expression la plus forte de la mémoire sociale. Ils permettent d'ancrer visuellement le défunt dans le paysage et assurent ainsi une liaison fondamentale entre les vivants et les défunts, comme le montrent les nombreuses interpellations aux passants, parfois visibles sur les inscriptions. Mais ils peuvent également être dotés d'aspects plus techniques. Ils participent aussi à la structuration des zones funéraires. Bien que les vestiges puissent parfois être ténus, par leur forme et leur implantation dans l'espace, ils facilitent la lecture du développement et de la gestion spatiale des individus et des groupes au sein d'une zone bien définie.

Il est désormais acquis que le monument funéraire, tant par leurs caractéristiques architecturales que par l'inscription en latin (*titulus*), est l'une des caractéristiques les plus évidentes de la romanisation (Laubry 2009, 181). La documentation livrée par la *civitas* de *Forum Iulii* ne permet pas de réaliser une approche synthétique exhaustive de tous les aspects caractérisant ces documents, d'autant plus que les contextes de découvertes demeurent méconnus la plupart du temps et la documentation souvent très lacunaire. Très peu de ces monuments ont livré des sépultures. Ils ont souvent fait l'objet de détériorations anciennes et de récupération de matériaux. Mais leur intégration à cette réflexion globale, tant dans la structuration et l'organisation des espaces funéraires, enrichi ponctuellement le discours portant sur les défunts de *Forum Iulii* et leurs pratiques funéraires à travers la considération de l'ensemble des dispositifs choisis – et leur évolution – pour la constitution de la tombe.

III.1. Les dispositifs de marquage

J'avais présenté pour chacun des sites, différents types de marquage des sépultures. Quasiment aucun n'est conservé en place. Concernant le site des Termes, l'absence des monuments m'avait invité à imaginer alors que les dispositifs de marquage pouvaient avoir été constitués par les couvertures des tombes. Le cas des amphores, lorsque les cols après avoir été décollétés sont repositionnés sur la panse, ont également pu servir de marquage mais aussi de tube à libation s'ils émergeaient de la fosse. Cette double fonctionnalité, voire triple fonctionnalité, est également évoquée pour d'autres sites supra-régionaux (Blazot *et al.* 2009b, 236). Dans l'ensemble, ces dispositifs ont sans doute été peu élaborés.

Trois grands types de signalisation en pierre, toujours liés à des aspects de la romanisation dans le territoire de Forum, ont été mis en évidence : stèles, enclos et constructions monumentales (Gébara, Pasqualini 1993). Ils traduisent des modes différents dans leur mise en œuvre, en parallèle du développement et de la structuration des espaces funéraires, où les facteurs socio-culturels ont joué un rôle majeur.

III.1.1. Les stèles funéraires

Dans de nombreux ouvrages traitant de l'architecture funéraire antique, l'emprunt puis la diffusion de modèles italiens par les élites gallo-romaines a été maintes fois mis en avant (Christol 2002, 130 ; Gros 2006 ; Von Hesberg 2006 ; Laubry 2009). Les plus anciens éléments à disposition, qui sont aussi les plus nombreux, correspondent à des stèles associées à de petites bases maçonnées, protégeant une fosse où se trouve la sépulture. L'hypothèse de la restitution d'un tel dispositif est possible grâce à la découverte d'une stèle, à proximité d'une structure maçonnée, sur le site de Saint-Lambert 2006. Aucune autre stèle n'a été mise au jour dans son contexte initial. Toutefois, la concentration de ces édicules sur les sites de Saint-Lambert, aux abords de la voie littorale, permet de suggérer leur présence. Et ces stèles participent à transcrire la présence des populations émigrées depuis l'Italie ou bien l'Égypte, maîtrisant et emportant avec eux cet outil de visibilité publique et de mémoire sociale de la tombe. Il ne s'agirait donc pas ici de l'influence de modèles italiens, mais directement des italiques eux-mêmes ou populations romanisées, traduisant à une échelle plus large, la politique militaire et administrative de la domination romaine mise en œuvre sous l'ère augustéenne. Faute d'inscription découverte au cours des opérations de fouille, les identités de ces défunts n'ont pu être confirmées à l'heure actuelle.

En se tournant vers les recueils et étude de ces éléments, il est toutefois possible d'obtenir plus d'informations. Les stèles présentent un décor parfois standardisé sur des roches essentiellement locales (le grès). Elles témoignent, selon Y. Lemoine « *de la présence à Fréjus dès l'époque augustéenne de sculpteurs familiarisés avec le vocabulaire*

iconographique et stylistique romain et dotés d'une technique de taille adaptée aux caractéristiques du matériau local » (Lemoine 2013, XLVI). Les décors apparaissent peu développés, ce qui a été mis en corrélation pour d'autres régions avec le contexte de la présence militaire (Laubry 2016, 284). À *Forum Iulii*, aussi bien que dans le territoire, les stèles sont aussi marquées par l'absence de figuration, alors que les visages des défunts sont fréquemment présents dans des contextes militaires tels que le long du *limes* par exemple (Laubry 2016, 289). Un des obstacles pourrait être l'absence de formation des sculpteurs mais également la nature du grès, présentant des grains grossiers, qui a pu annihiler toute envie de représentation de ce type. L'apparent stéréotype de la stèle funéraire à *Forum Iulii*, mais aussi dans l'ensemble de son territoire, s'inscrit dans une démarche établie sur des compromis entre la nature et la qualité des roches disponibles. Il dépend également du savoir-faire des sculpteurs ainsi que les demandes des commanditaires, pour lesquelles il est noté certaines modes locales. C'est le cas notamment pour les *dextrarum iunctio* qui apparaissent à cinq reprises dans le territoire de *Forum Iulii* et qui témoignent d'un « trait iconographique remarquable propre à la colonie » (Lemoine 2013, XLVII et n°116 à 119, 224 ; *ILN*, Fréjus, 28, 59 et 155 ; Planche 9-05). Si quatre de ces stèles proviennent de contextes forojuliens, l'une d'entre elle provient de Gonfaron témoignant ainsi de la diffusion de ce type iconographique au sein de la cité, et les échanges avec le chef-lieu.

Les stèles, à l'uniformisation apparente, laissent toutefois un peu de place à la personnalisation, au travers de l'emploi de symboles allusifs en rapport avec une activité du défunt. Je l'ai précédemment signalé avec la stèle élevée par le triérarque Iulius Nessus pour son épouse Epicarpia, inscrivant une guirlande de fruit en rapport avec le prénom de la défunte (cf. Chapitre 6-1.6.2.). Ces guirlandes sont des éléments que l'on retrouve régulièrement sur les monuments funéraires et/ou cultuels (les autels notamment) comme l'illustre le « tombeau à guirlandes » situé à Rome le long de la *via Appia* (Gros 2006, 393, 449 et 450). D'autres stèles témoignent également de cette personnalisation envers les activités des défunts avec une petite bourse (?) sur la stèle de l'orfèvre et aurifice Nicia en plus de la scène de *dextrarum iunctio* (*ILN*, Fréjus, 28). La stèle d'un certain Lucius Octavius met également en évidence les outils de carrier ou charpentier au-dessus du *titulus* (*ILN*, Fréjus, 57 ; Brentchloff 1989).

Ces stèles se retrouvent également dans les lots funéraires les plus petits et sont majoritairement datées du I^{er} siècle, traduisant un réel engouement pour la période julio-claudienne qui a lieu tout au long du I^{er} siècle mais qui disparaît au cours du II^e siècle. Par la suite, elles disparaissent en majorité en contexte urbain. Sur le site du Pauvadou 3, un seul bloc avec l'inscription laconique DM pourrait traduire également cette chute dans la production de tels éléments (Planche 9-06 : A). En revanche, il semblerait que cette tendance ait été différente dans les campagnes. Des stèles funéraires plus tardives ont été identifiées auprès de l'agglomération de *Forum Iulii* et pourrait alors traduire un emploi plus

tardif de ces éléments. Pour exemple, la stèle d'Ursa découverte aux Termes est datée des II^e-III^e siècles (cf. Chapitre 3 – I.3.1.).

Mais, dans l'état actuel des données, la faiblesse de la documentation locale ne permet pas de confirmer ces tendances ; elles pourraient être partiellement corroborées à travers le changement perceptible dans la structuration des zones funéraires, avec l'apparition d'un nouveau type de monument ne nécessitant pas l'implantation de stèles : l'enclos.

III.1.2. Les enclos

La distinction de cette catégorie n'a pas pour objectif de dissocier totalement ces structururations avec les stèles ou les monuments, car ces enclos sont parfois complémentaires. Mais leur apparition au sein des zones funéraires reflète un nouveau mode de repérage et de marquage au sein de l'espace. Les enclos sont mis en œuvre vers le milieu du I^{er} siècle et connaissent un arrêt dans les premières décennies du II^e siècle. Ils ancrent dans le paysage périurbain la possession du terrain de la famille en regroupant les tombes au sein de son emprise. Les différentes restructurations internes, notifiées par leur apparition, témoignent progressivement du gommage de la structuration égalitaire du lotissement initial. Ils accentuent la séparation entre l'espace privé, derrière ses murs plus ou moins hauts, de l'espace public. Ils développent également des programmes funéraires plus uniformes.

Les exemples d'enclos les plus précoces sont sans doute situés sur le site de Saint-Lambert 1980 mais ils ne livrent finalement que peu d'informations du fait de leur mauvais état de conservation. Ceux dégagés tout récemment à Sainte-Croix/Entrée Est 2015, qui présentent des configurations générales similaires émanent probablement d'une même phase de « lotissement ». L'enclos A de cet ensemble est remarquable, protégeant un édicule funéraire central, dont seuls les niveaux de fondations subsistent. Mais la configuration de ce petit ensemble n'est pas sans rappeler le *monumentum* de l'affranchie *Naevoleia Tyche* à Pompéi sur voie d'Herculanum (Gros 2006, 441, fig.537). Les enclos présents sur le site du Pauvadou 3, malgré leurs différentes dimensions, illustrent également une vaste phase de lotissement, illustrant par ailleurs les voies bordées de monuments. L'enclos A de ce même site se distingue des autres par la finesse de la mise en œuvre dans l'édification de ses murs mais également par sa décoration (cf. Chapitre 7 – I.4.1. ; Lemoine 2013).

Il est intéressant également de se tourner vers les contextes exceptionnellement préservés qui témoignent des différentes activités réalisées dans ces espaces bien structurés, mis au jour par la mission interdisciplinaire de Porta Nocera. L'enclos 1E, implanté le long de la voie Nocera, appartient à une affranchie et accueille un grand nombre de tombes de diverses configurations. Mais surtout, cet enclos, témoigne de la répartition des activités : la partie occidentale de l'enclos accueille des aires de crémation successives

(AC1 et 2), tandis que la partie orientale a concentré l'implantation des sépultures des défunts, dont le marquage a été réalisé autrement (divers petits monuments funéraires ; Van Andringa *et al.* 2018, fig. 8 et 9). À Aix-en-Provence, l'enclos 2, mis au jour au sein de la nécropole méridionale, témoigne également du même soin dans l'organisation de l'espace interne : la réalisation des rites privés s'effectue au sein de l'enclos, à l'arrière des murs, avec l'implantation des tombes de part et d'autre d'un édicule funéraire et la présence des aires de crémation. En revanche, les deux enclos 3 et 4 implantés à distance de la voie, dégageant une frange aux abords de la voie pour deux tombes bûchers (Nin *et al.* 2006, 45-46 puis 68-69). Cette structuration pourrait traduire un aspect plus ostentatoire de la crémation, rendue visible, aux yeux des passants, par sa proximité avec l'espace public.

Les enclos témoignent ainsi d'une volonté de répartition de l'espace, au sein de la zone funéraire, mais également dans la réalisation des funérailles. Malgré l'absence de documentation stratigraphiques, la structuration des enclos permet de créer un espace plus intime pour la réalisation des rites privés, tout en restant étroitement en lien avec l'espace public, afin d'honorer la vie des défunts par les monuments, inscriptions ou les décors présents sur les murs.

En contexte périurbain, la présence des enclos permet de restituer une forme de matérialisation des lots funéraires. Un seul exemplaire a été identifié près ponctuellement auprès des agglomérations secondaires (un seul monument signalé à ce jour à *Matavo* ; Valente *et al.*, à paraître). Mais en contexte rural, leur existence au sein des terres appartenant au propriétaire rend plus complexe la compréhension de cet élément. Faudrait-il traduire une transposition « par mode » de ce type de construction plus fréquent en contexte urbain ? et/ou une forme de regroupement d'individus et de marque ostentatoire liée à cette mémoire sociale, par le propriétaire et sa famille, au sein de ses propres terres ? Le site des Esclaveaux à Pontevès, a fourni plus de données qui permettent de mettre en évidence ce mode de construction différent au sein de la même zone funéraire avec la présence de deux enclos. S'agit-il de deux groupes gérant le domaine ou aillant été propriétaire tour à tour de ce domaine ? et/ou de différentes générations aillant voulu se distinguer ?

Les données disponibles et l'état de conservation de ces structures lorsqu'elles sont découvertes n'ont pas permis de pouvoir réellement définir les modes d'occupation de ces enclos ruraux. Le seul site découvert sur la commune de Bagnols daté de la seconde moitié du I^{er} siècle, dont les tombes ont été « récupérées » lors du creusement d'une piscine, pourrait témoigner de la présence d'un regroupement de « type familial » d'après la présence de dispositifs similaires, des coffres en grès, dont un protégeait une vase-ossuaire en verre⁴ (Isings 63). L'un des coffres comporte un cartouche *L.I.S.* pour *L(ucius) I(ulius) S(?)* (Béraud *et al.* 1986). L'uniformisation de ce type de dispositif fait écho aux tombes

⁴ L'ensemble a été vendu aux enchères en 2018, acheté par un particulier suisse.

découvertes au sein de l'enclos A du Pauvadou 3, où quatre coffres de grès similaires étaient regroupés contre le mur oriental de l'enclos.

III.1.3. Les constructions monumentales des élites gallo-romaines

Les édifices funéraires inspirés des modèles italiens sont distingués par leur discrétion aux portes de la ville. À *Forum Iulii*, seules trois constructions dégagées sur le chantier de Saint-Lambert 1980, situées entre la voie aurélienne et la voie littorale, permettraient de rendre compte de l'existence de tels édifices, malgré l'absence de sépultures (SP 287, 290 et 312. Planche 9-06 : B, C et D). Malheureusement, leur conservation est particulièrement mauvaise, et seules les fondations et les premières assises sont partiellement visibles. Leur orientation et leur position permettent d'avancer une datation postérieure au milieu du I^{er} siècle. En outre, ils occupent également des espaces particulièrement privilégiés aux croisements de ces deux voies, ce qui permet de les mettre en relation directement avec l'élite locale de la ville. Un autre élément, mais de datation imprécise, le Mausolée de la Tourrache témoigne également de la présence de constructions monumentales sur les routes proches de l'enceinte. En milieu périurbain, les données disponibles ne reflètent pas une compétition sociale très forte dans la présence d'enchaînements de programmes édilitaires développés le long des voies, tels qu'ils ont existé à Lyon, le long de la voie du Trion ou bien encore à Pompéi, le long de la *via Nocera* (Laubry 2016, 289 ; Tranoy *et al.* 2009, 278 ; Van Andrija *et al.* 2013). Cette tendance est également sensible auprès des agglomérations secondaires où là aussi, aucun édifice funéraire important n'a été mis au jour. Seules deux structures arasées pourraient correspondre à ce type de construction aux Termes, sans que nous puissions le confirmer à l'heure actuelle.

Il est possible que les espaces ruraux où se trouvent les vastes propriétés des élites aient pu accueillir une part de ces constructions monumentales (Février 1961, 364-366 cité par Bel *et al.* 2002, 190). C'est d'ailleurs dans la partie orientale de la Narbonnaise que les exemples ruraux sont les plus nombreux, traduisant les nouvelles dynamiques de gestion du territoire avec la colonisation des territoires indigènes mais également les *deductiones* de vétérans qui reçoivent des territoires dans la cité (Roth-Congès 1993, 390). Toutefois, la documentation demeure également peu nombreuse dans l'ensemble, notamment pour la *civitas* de *Forum Iulii*. Tout d'abord, à proximité de la ville même de *Forum Iulii*, le Mausolée de La Gaudine, identifié par la présence de blocs épars en marbre blanc, a permis une restitution d'un monument funéraire présentant deux étages au moins, superposant deux ordres distincts. Bien que l'emplacement n'ait pu être précisé, la zone où ont été signalés ces blocs est située aux abords de la voie aurélienne (Goudineau 1979, 555 ; Rivet *et al.* 2000, 462-463 ; Gébara 2012, 454-455). La datation assez haute fournie par l'étude stylistique est tout à fait intéressante, tout comme l'emploi du marbre. Un second édifice, déjà évoqué à

plusieurs reprises, est situé le long de la voie littorale, à l'est de la ville : il s'agit d'un monument funéraire uniquement identifié dans les soubassements de l'actuelle Chapelle ruinée de Saint-Lambert. L'existence de sépultures autour, dont des crémations, permettent de préciser qu'il s'agit bien d'un édifice du Haut-Empire, sans plus de précisions (Aubenas 1881 ; Codou 1997, 223-224 ; Gébara 2012, 430 ; Rivet et al. 461).

Dans les contextes ruraux, les témoignages de ce type de monument ne sont majoritairement connus qu'à travers des blocs épars (à Gonfaron, Roquebrune, ou Vidauban) dont l'attribution à un édifice funéraire n'est pas certaine (à Aups ou aux Arcs notamment ; cf. Chapitre III – III.4). Les exemples, issus du contexte rural et identifiés avec certitude, doivent leur conservation partielle à leur transformation en lieu de culte chrétien, phénomène fréquent par ailleurs en Provence (Codou 2012). Le site de la Trinité à Callas est l'un des exemples le plus remarquablement conservé avec la présence d'un monument funéraire daté de la fin du I^{er} ou début du II^e siècle ; le plan de cet édifice et sa relation avec une villa à proximité ont pu être appréhendés (Codou 2012, 318). Un autre exemple correspond à celui de Trans-en-Provence, où la fouille conduite dans les soubassements d'une chapelle a permis de mettre au jour un vase-ossuaire en verre conservant les restes osseux brûlés d'un sujet adulte (Désidérat 1994). L'ensemble est daté également de la seconde moitié du I^{er} siècle au plus tôt. La localisation de ce site, probablement inséré dans le terroir d'une *villa* toute proche, est implanté non loin de la voie romaine rejoignant la station d'*Anteae* à Draguignan, à la périphérie du terroir domanial comme l'indique le passage du ruisseau du Nartuby. Il n'est pas non plus exclu que certaines de ces constructions aient participé à la structuration du parcellaire, notamment en servant de bornes. Cette hypothèse est notamment documentée par les travaux de G. Chouquer et F. Favory (Chouquer, Favory 2001, 191).

Ces constructions monumentales au sein des espaces ruraux, toujours en lien avec les propriétés domaniales, sont systématiquement implantées aux marges des terres agricoles. Mais les limites du domaine ne sont pas pour autant des espaces situés à l'écart des vivants. C'est en réalité la quête de visibilité qui est mise en avant, avec la présence d'une voie à proximité ou leur présence sur une éminence. Le Mausolée de la Gaudine, le cénotaphe des Iulii à Glanum ou bien encore celui de la tour de l'Horloge à Aix-en-Provence illustrent bien la transmission des modèles italiens, par le matériau employé, la sculpture ou bien encore la forme de l'édifice, développant un décor architectural sur plusieurs étages comme le montre

III.2. Les *monumenta* : de l'individualité à la famille

La datation haute des premières constructions funéraires sous l'ère augustéenne confirme que l'adoption de ces *monumenta*, stèle ou monuments funéraires, présentent des

liens évidents avec la présence romaine. C'est également le cas à Lyon, (seule colonie des Trois Gaules), dans d'autres villes de Narbonnaise telle Narbonne ainsi que le long du *limes* où se trouvent les légions (Landes 2002 ; Laubry 2016, 282). Comme le signale N. Laubry, il ne s'agit pas d'une simple copie des *monumenta* italiens, mais d'une adaptation propre au contexte local où se mélangent, parfois, diverses influences et où se retrouvent aussi des effets de modes (le cas de la figuration des *dextrarum iunctio* précédemment abordé ; *ibid.*).

Dans les espaces domaniaux, le monument funéraire marque ostensiblement la mainmise d'une famille sur son terroir, tout en confirmant et démontrant son appartenance aux élites gallo-romaines. Si l'on sait que des populations italiques sont présentes depuis le I^{er} siècle avant n.è., il ne fait aucun doute que les populations locales romanisées ont également adopté ce mode de construction pour leur sépulture afin de témoigner de leur attachement à cette nouvelle culture. Ces monuments, à la fois par l'idéologie et leur mode de construction, constituent de véritables indicateurs de la romanisation, mais ils demeurent plus discrets dans l'ensemble du territoire de *Forum Iulii*. P. Gros a suggéré également l'existence d'ateliers itinérants formés par des maîtres italiques à l'origine de certains des édifices (notamment les monuments à édicule) en Narbonnaise (Gros 2006, 413).

C'est véritablement à partir du milieu du I^{er} siècle que se distingue l'essor des *monumenta* – toute proportion gardée, compte tenu du faible nombre de découvertes – peut-être même dans la première moitié du II^e siècle. Cette diffusion témoigne de la transmission et de l'adoption de ces marqueurs par les populations locales. En témoigne l'apparition sur les stèles de surnoms que l'on pourrait plutôt qualifier d'indigènes, rédigé en latin (*ILN*, Fréjus, 34 : mentionnant un enfant du nom de *Ligus* ou bien *ILN*, Fréjus 45).

Ces marqueurs ne sont pourtant que principalement attestés au sein de la *civitas* qu'au début du Haut-Empire. Les tombes, invisibles dans les fosses demeurent globalement simples dans leur dispositif (un vase-ossuaire avec un ou deux dépôts de mobilier dans les édicules le long de la voie littorale par exemple). En revanche, les *monumenta* en revanche ont pu être l'apanage des populations les plus aisées. C'est le cas notamment, en milieu rural, des stèles qui se rapportent souvent à des vétérans (*ILN*, Fréjus, 114 à 116, 125 ; Congès 1986 et Brentchaloff 1989) et à des personnels occupant un poste officiel parmi lesquels deux *seviri augustales* (*ILN*, Fréjus, 119 et 120) et un *duumvir* (*ILN*, Fréjus, 117). Ces documents ne citent souvent qu'un faible nombre de personnes, la *familia* semble plus dissimulée. Les populations situées dans les agglomérations, au statut sans doute plus modeste, n'ont peut-être pas envisagé systématiquement le recours à ces marqueurs et donc la survie par la mémoire collective, notamment dans le courant du I^{er} siècle de n.è. Cette forme de mémoire sociale a pu s'exprimer également en d'autre lieu au sein de l'agglomération, notamment sur des monuments publics (Christol 2002).

Les stèles et monuments à caractère individuel sont les premiers éléments connus avant le déploiement d'édifices de taille plus importante. Les enclos pour leur part, permettent d'établir une matérialisation sur le sol d'un espace privé ; ils se doivent d'être le plus imposant et développent parfois un décor sculpté d'après les exemples du site du Pauvadou 3, mais pourtant destinés la plupart du temps qu'à un nombre restreint de tombes. La répartition des différentes étapes des funérailles en un seul et même lieu prend le pas sur les aires de crémation, telle la SP 92 située à Saint-Lambert, abandonnée à la fin du I^{er} siècle (STL80-Secteur I). Cette tendance reflète l'évolution de la structuration des zones funéraires, mais également de la réalisation même des rites, où certains individus appartenant à l'élite se démarquent. Elle marque également l'importance de la prise en compte du contexte général des sites pour saisir les messages et les aspects de la structuration sociale qu'il ressort de ces monuments. Si au cours des premiers temps, il semble que ces éléments soient de véritables outils pour marquer l'intégration à la fois culturelle et sociale, à ce nouvel ordre établi sous Auguste, les monuments funéraires laissent transparaître par la suite, l'évolution des mentalités et la structuration lente des groupes, à travers les diverses mutations observées et le recours aux différentes formes architecturales entre la fin du I^{er} avant n.è. et le début du II^e siècle de n.è.

III.3. Un arrêt de la production lapidaire funéraire au II^e siècle ?

Sans pour autant pouvoir réellement nous prononcer ou être catégorique, un fait intéressant peut être signalé : le déclin conséquent, au cours du II^e siècle, des dispositifs de marquage en matériau pérenne. C'est le cas pour le site de Saint-Lambert 1980, progressivement délaissé. Mais également pour le site du Pauvadou 3 où l'occupation funéraire persiste pourtant au moins jusqu'à la fin du III^e siècle, la structuration tout comme les pratiques se modifiant profondément à la même période. Sur l'ensemble des sites, je ne peux exclure pour autant la présence de marqueurs en matériau périssable, puisque les sépultures ne présentent que de rares recoupements et apparaissent gérées dans l'espace. En milieu rural, les données demeurent encore très éparpillées mais pourraient suivre les mêmes tendances.

Les zones funéraires dans leur organisation, leur évolution mais aussi leur abandon, constituent une réelle composante des paysages antiques, tant en milieu rural que périurbain. Milieux totalement ouverts et traversés par les vivants, ils reflètent une part de l'Histoire de la civitas de *Forum Iulii* sans pour autant nous en délivrer une image fidèle. De nombreuses questions subsistent encore, notamment au sujet de la part que représentent ces espaces funéraires étudiés, parmi tous les autres, encore méconnus. Ils ne rassemblent finalement « que » 500 tombes pour l'ensemble des individus ayant vécu dans le chef-lieu au

cours du Haut Empire. Les résultats pour les agglomérations secondaires et le milieu rural sont également faibles au vu de la superficie couverte par les fouilles. L'image que nous transmettent ces différentes zones funéraires est loin de celle des secteurs densément occupés de Lyon, notamment du site emblématique de la Favorite (Tranoy *et al.* 2009). Comme nous l'avons remarqué également pour chaque analyse de site, les zones funéraires correspondent non pas à une unité mais au contraire, à la juxtaposition de plusieurs groupes, et ce, quel que soit le contexte, périurbain ou rural. Ces regroupements de type familial puis de taille plus importante dénotent certaines modifications et évolutions dans la société, qu'il peut sembler difficile d'expliquer seulement à partir des données disponibles. Les zones funéraires ne reflètent pas la stricte hiérarchie mais elles sont inhérentes aux systèmes et stratégies définis par les communautés et/ou les proches.

Ces schémas polynucléaires sont systématiquement mis en avant dans l'analyse des sites antiques mais interpréter et caractériser ces groupes demeure bien plus ardu. Certains présentent encore des subdivisions internes plus poussées, avec la création d'un secteur réservé aux immatures pour le site du Saint-Lambert 1980, fonctionnant avec les édicules alignés le long de la voie. Il faut également signaler que la lecture du fonctionnement n'a pas été concluante pour l'ensemble des zones étudiées. L'absence de marquage des tombes n'a pas non plus apporté d'éléments concluants. Des exemples archéologiques marquent l'existence de corporations et de collèges funéraires, documentés par les sources épigraphiques tel le site de la 77-79 rue Pierre Audry à Lyon qui rassemble les tombes des *Seviri Augustales* (Tranoy *et al.* 2009, 307). Sans la documentation épigraphique conservée *in situ*, la question de l'identification de ces populations, nécessaire à la compréhension des pratiques funéraires dans ce cadre particulier, n'aurait pu être aussi bien appréhendée. À *Forum Iulii*, la documentation disponible mise bout à bout permet, dès à présent, de caractériser les évolutions de ces secteurs, mais aussi de restituer leurs différences de gestion au sein d'un seul et même site, d'une même agglomération mais également dans le cadre plus étendu de la *civitas*. Ils démontrent une nouvelle fois la manière dont les populations se sont distinguées les unes des autres et l'impact de certains dispositifs dans le paysage. Les zones funéraires mises au jour dans les espaces ruraux se rapprochent finalement bien plus de la structuration des ensembles périurbains parce que nous avons sans doute affaire aux mêmes « couches sociales », les élites gallo-romaines propriétaires des vastes domaines. Cette vision est aussi inhérente à la qualité même des vestiges signalés : un espace sépulcral aménagé au sein d'une construction monumentale ou d'un enclos sera toujours plus facilement interprétable et restituable, qu'une petite zone découverte à l'occasion de labours ou les sépultures sont rapidement détruites, sans qu'aucune lecture du site ne puisse être réalisée *a posteriori*. Les vestiges découverts appartiennent en effet très souvent aux élites parce qu'ils correspondent à ceux qui ont eu les moyens d'élever ces monuments. Les mêmes individus sont liés étroitement aux chefs-lieux pour les activités économiques, soit parce qu'ils sont des notables locaux qui ont su tirer profit de la colonisation, soit parce qu'il s'agit de vétérans à qui l'on donne des terres à

exploiter, entre autres. Mais les constructions monumentales ne semblent pas avoir systématiquement polarisé l'occupation funéraire. Il faut sans doute concevoir, mais non de manière systématique au sein de ces domaines l'existence de plusieurs zones funéraires correspondant à cette hiérarchie sociale : les constructions monumentales de l'élite et de sa famille d'une part et les zones funéraires réservées aux dépendants et travailleurs du Domaine d'autre part. C'est sans doute le cas pour le mausolée de Callas où aucune trace de sépultures ancienne n'a été identifiée autour de l'édifice. Il reste difficilement envisageable que les réoccupations postérieures, notamment médiévales, aient pu totalement gommer l'existence de ces tombes. Cette hypothèse prudente demeure encore fragile à l'heure actuelle du fait de l'absence de fouille extensive autour de ces monuments mais ce schéma ne paraît pas devoir être totalement écarté pour autant.

Quel qu'ait été le lieu destiné à l'accueil des sépultures, les espaces sont constamment structurés et définis dans l'espace, au plus près des activités et des habitats des populations locales. Un lien étroit unit l'espace périurbain à *Forum Iulii*, dans son organisation et structuration qui semblent subir certaines grandes étapes visibles au sein même de l'urbanisme *intramuros*. Ces questions demeurent à approfondir encore. Les zones funéraires apparaissent comme des composantes à part entière dans le paysage antique, parce qu'aucune autre activité ne vient directement empiéter sur ces zones. Enfin, un dernier point que nous devons soulever concernant la caractérisation de ces zones sépulcrales réside dans la distinction entre les différents espaces funéraire de *Forum Iulii* et des agglomérations routières. Ces dernières, créées à diverses fins nécessaires à la gestion du territoire par les romains, permettent également une implantation dans des zones occupées par des populations locales depuis les premier et second âges du Fer. Ces populations, bien qu'elles intègrent le processus de romanisation en abandonnant partiellement certains sites d'habitats antérieurs pour se regrouper au sein de ces nouveaux urbanismes à la romaine. Elles établissent de nouvelles zones funéraires qui s'inscrivent dans le nouveau parcellaire établi par la domination romaine. La gestion interne de ces secteurs s'effectue de manière assez différente par rapport aux zones périurbaines ou bien présentes *in agro*. Ces dernières mériteraient une nouvelle attention, plus fine, à partir de travaux plus récents visant leur identification de manière plus précise, afin de pousser encore cette analyse en fonction de la taille des établissements (de la simple ferme vers la *villa*). Les mausolées sont attribués clairement à des riches propriétés ; en revanche, les populations plus modestes et leurs espaces sépulcraux demeurent encore dans l'ombre.

C'est maintenant dans les tombes que le regard doit se porter afin de compléter l'examen.

Chapitre 10 – Les pratiques funéraires

Redditur enim terrae corpus, et ita locatum ac situm quasi operimento matris obducitur

Le corps est rendu à la terre, et, ainsi déposé, c'est en quelque sorte le voile d'une mère qui le couvre.

Cicéron, *De Legibus*, 2, 22

Lorsqu'un membre d'une communauté ou d'une famille décède, les proches procèdent à la mise en place progressive des funérailles afin de marquer, entre autres, la séparation ainsi que l'inscription de l'individu dans une forme de mémoire sociale. L'ensemble de ces étapes relève à la fois d'un cadre idéologique spécifique, mais également d'une dimension juridique et sociale complexe, qui apparaît la plupart du temps, normée et codifiée.

Cet aspect de l'intimité d'une communauté dans la gestion de la Mort de l'un de ses proches - selon un cadre spatio-temporel défini – ne peut être appréhendé que par l'analyse archéothanatologique de la tombe et de l'ensemble des structures non sépulcrales au sein de leur environnement. Malgré une certaine unité socio-culturelle, l'approche individuelle des tombes (analyse du dispositif, des éléments mobilier et des restes osseux) puis micro-régionale permet de définir les différentes manières dont on gère la dépouille des défunts au travers des pratiques funéraires. La variabilité observée dans la constitution même des tombes des différents groupes présents dans la *civitas* constitue la base de la réflexion sur l'identification des différentes populations du territoire.

Mais il demeure une difficulté majeure dans cette étude : les systèmes mis en œuvre lors des funérailles sont également biaisés par le fait que nous n'avons à disposition qu'une partie de ce que les populations ont réellement réalisés. Ces gestes et ces pratiques sont également soumis à un choix très spécifique inhérent au cadre de la Mort et la perception qu'en traduit la communauté inhumante.

Notre approche s'effectue principalement au sein des espaces funéraires, à travers la tombe, c'est-à-dire le lieu d'ensevelissement des restes du défunt, où ont été réalisés les

rites funéraires qui inscrivent désormais ce lieu comme un *locus religiosus* et répond à des normes juridiques et religieuses dans le contexte gallo-romain (Van Andringa 2018). C'est également sur la tombe que les proches reviennent pour la réalisation des sacrifices lors de diverses commémorations. Pour autant cette tombe n'est pas la seule constituante des espaces sépulcraux. Toute une série de structures « annexes », nécessaires aux rites – au cours ou après les funérailles – ont également parsemé les zones funéraires étudiées. Si certaines ont pu être mises en évidence dans les ensembles étudiés, d'autres demeurent irrémédiablement inconnues, en raison du caractère éphémères de ces structures et de l'état de conservation des sols de circulation (par exemple, les restes d'un foyer sur lequel ont été déposés des offrandes sur la tombe pour honorer la mémoire du défunt).

Mon point de départ est celui d'un choix. Le choix entre deux pratiques qui vont partiellement conditionner la manière de constituer la sépulture. Sans pouvoir pour autant expliquer le recours à l'un de ces deux traitements, ceux-ci reflètent parfois néanmoins, la signature d'un groupe au sein d'une zone funéraire ou d'une pratique réservée à certains individus (l'inhumation des tout-petits par exemple). Ils permettent, dans un second temps, de mettre en perspective la constitution de la tombe, représentée par les restes osseux du défunt¹, c'est-à-dire, l'ensemble des gestes (quand ils sont restituables) et des dispositifs mis en œuvre pour accueillir les restes osseux du défunt. Il s'agit également d'interroger cette variabilité des dispositifs, si souvent décrite, et d'en analyser ce qu'elle peut transcrire des défunts selon une approche plus sociale.

Le traitement du corps est une question centrale dans toute étude portant sur un ensemble funéraire, car la phase de terrain, il induit la mise en place d'un protocole adapté qui se poursuit ensuite en laboratoire lors de l'étude des restes osseux mais aussi de l'ensemble du dispositif. Dans la plupart des études de sites funéraires, ces traitements sont souvent distingués (analyse de l'un, puis de l'autre) ; les méthodes d'étude employées sont différentes, et les résultats complexes à corrélérer, morcelant les informations qu'il devient ensuite complexe de rassembler pour une vision homogène de l'étude des sites. Dans le cadre de ce travail et dans la mesure du possible, nous avons tenté de démontrer au travers de l'analyse des sites que le seul facteur de la distinction du traitement du corps ne permet pas à lui seul de révéler un groupe, qu'il soit de nature « familiale » (notamment dans le cadre de la restitution des diverses concessions que j'ai proposée ; cf. Chapitres 6 et 7-1.6 et 8-1.5.) ou tout autre (collège funéraire par exemple). La prise en compte du dispositif funéraire est primordiale pour traiter des choix des individus dans la constitution et l'implantation de leur sépulture

Pour le Haut-Empire, les populations ont recours à deux traitements pour le corps des défunts : celui de l'inhumation et celui de la crémation, de manière concomitante. Sur

¹ Ulpian, *Ad Edictum*, 25 (*Digeste* 11,7, 2,5) : *sepulchrum est, ubi corpus ossave hominis condita sunt.*

les 703 structures funéraires étudiées, 521 d'entre elles, soit 74 % du corpus total, se rapportent à la crémation et 182 à l'inhumation soit 26 % (dont 49 concernent des sujets immatures). Ce choix, car il en est bien un, s'effectue en fonction d'une multiplicité de paramètres (socio-culturels, chronologiques, etc.) dont tous ne peuvent être désormais saisis après plus de 2000 ans. Toutefois la répartition des tombes dans l'espace mais également les critères chronologiques, couplées aux contextes historiques permettent désormais d'affiner les premiers indices sur la caractérisation des populations, affiner la lecture des sites en mettant en évidence, comme dans notre étude, la présence de différents groupes juxtaposés les uns aux autres.

I. LE CHOIX DE BRÛLER SES DÉFUNTS

La pratique de la crémation au cours du Haut-Empire est représentée sur nos sites par 521 structures de crémation au total dont la chronologie est comprise entre la fin du I^{er} siècle et la fin du III^e siècle.

	Structures primaires	Structures secondaires	Indéterminées	Total
Saint-Lambert 1980 (STL80)	12	191	6	209
Saint-Lambert 2006 (SL06)	14	58	0	72
Pauvadou 3 (PAU)	2	86	0	88
Les Termes (TMS)	9	137	6	152
Total	37	472	12	521

Tableau 40 - Récapitulatif du nombre de structures liées à la crémation pour chacun des sites (tout type et statut confondu).

Durant le Haut-Empire, la crémation est la pratique largement dominante sur les sites étudiés. La présence de sépultures primaires et secondaires, de différentes configurations au sein d'une même zone funéraire atteste de la variabilité des formes appliquées à la crémation à l'instar de ce qu'il est observé sur les ensembles funéraires en Gaule Narbonnaise en contexte urbain comme rural (Bel 2008). Le constat de cette variabilité dans les gestes constitue la base de la définition des groupes faisant ressortir les choix individuels réalisés autour de la tombe, pour le défunt et par la communauté des vivants. Ce schéma se retrouve également dans d'autres ensembles funéraires du Haut-Empire en Narbonnaise aussi bien ruraux (Vernègues : Chapon et al. 2004 ; Lurs et La Brillane : Boiron 1993, Lattard 2012) qu'urbains (Le Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux : Bel 2002 ; Aix-en-Provence : Nin 2006 ; Sainte-Barbe à Marseille : Moliner *et al.* 2003).

Dans cette variabilité de la constitution de la tombe, il semble parfois difficile de faire la part entre l'influence de la romanisation des pratiques funéraires, c'est-à-dire entre un héritage indigène - mal défini au niveau des pratiques funéraires localement - et l'apport de

la romanité. Il est certain que les zones funéraires étudiées dans ce travail relèvent pleinement de la tradition romaine. Si la pratique de la crémation était courante durant l'âge du Fer dans le Midi de la Gaule (Blaizot 2009), elle prend un nouveau sens après la conquête romaine : la présence et la typologie du mobilier, parfois brûlé, déposé ainsi que l'existence des dépôts secondaires sont autant de nouvelles manifestations que revêtent les pratiques après les périodes d'intégration dans l'Empire romain au I^{er} siècle de n. è. Les différentes observations font apparaître l'existence de pratiques funéraires élaborées tel qu'on le retrouve à proximité des grands centres urbains en Narbonnaise. Celles-ci évoquent des pratiques connues par les textes antiques, notamment la crémation réservée pour les individus socialement intégrés alors que certains jeunes immatures sont plutôt inhumés.

I.1. La crémation du corps

Le lieu de la crémation du corps du défunt constitue une étape importante dans les pratiques funéraires antiques. Cette étape se matérialise sous deux formes principales : soit à travers le recours à une aire de crémation, soit à celui de bûchers en fosse. Mais ces deux formes peuvent révéler encore une large diversité de gestes et surtout, de statut.

I.1.1. Les aires de crémation

Les indices de crémation où les bûchers sont directement érigés sur le sol demeurent rares dans les sites étudiés, au regard du nombre de sépultures exhumées. Ce constat n'est pas propre à la *civitas* de *Forum Iulii* mais est valable pour l'ensemble du centre et du sud de la Gaule, probablement pour l'ensemble du monde romain (Bel *et al.* 2009b, 89). La taphonomie est clairement impliquée dans cette sous-représentation, puisque les bûcher étant édifiés à même le sol, en surface, les traces ténues, exposées à l'air libre, sont soumises aux intempéries, puis une fois ensevelies souvent détruites par les activités agricoles. Les zones de crémation collectives sont également plus faciles à mettre en évidence puisque l'exposition à la chaleur de manière plus régulière et répétée permet de marquer l'emplacement par une forte rubéfaction des niveaux.

De nombreux épandages charbonneux associés à du mobilier brûlé, parfois mal localisés, sont mentionnés dans la documentation à disposition pour le site de Saint-Lambert 1980 (exemple des aires de crémation SP 176-177 et 137 ; Planche 10-01 : A et B). L'absence de documentation (photographies et/ou relevés) n'a pas permis de les prendre en compte dans le travail, mais nous devons les inclure dans la réflexion conduite ici, certains épandages identifiés par les fouilleurs témoignent de l'existence de zones éparses destinées à la crémation des corps sous la forme de bûchers en surface.

C'est le site de Saint-Lambert qui a livré les indices les plus intéressants concernant les aires de crémation. L'une d'entre elle prend une place singulière au sein de la zone funéraire (SP 92 ; Planche 10-01 : C). La structure est matérialisée par des murets et un couloir d'accès a été aménagé. Sa position, au sommet d'une butte naturelle, dominant la voie littorale marque ici le caractère ostentatoire et la visibilité de l'acte crématoire au sein du paysage et, notamment, auprès d'un axe très passant. Elle correspond sans aucun doute à un espace commun issue d'une construction collective : les différents niveaux d'utilisation et les collages entre différents éléments provenant des tombes proches témoignent d'une utilisation collective et successive. Son fonctionnement, sans doute depuis l'ère augustéenne jusqu'à la fin du I^{er} siècle, est associé à une fosse, situé en retrait sur la butte, non visible depuis la voie ; cette fosse conserve de très nombreuses amphores témoignant des rites de libations qui accompagnaient la crémation. Les éléments découverts au sein de cette aire de crémation témoignent aussi d'une volonté d'ostentation par la présence d'un très grand nombre de fragments de lits en os décorés, laissant envisager la construction de bûchers fastueusement décorés. Des structures similaires sont également identifiées sur l'ensemble funéraire du Valladas en Gaule méridionale et en Italie, Ostie ou bien Aquilée alors qu'ils demeurent absents des villes comme Lyon (Bel *et al.* 2002, 356 ; Bel *et al.* 2009a, 105). Cette structure ne semble avoir connu qu'une utilisation réduite au sein de l'espace funéraire, c'est-à-dire réservé à l'usage des quelques défunts ayant implanté leur tombe à proximité.

Non loin des murs de la ville, dans le secteur II, il semblerait que le recours aux aires de crémation se soit effectué de manière individuelle ou familiale. En témoigne la présence d'une aire de crémation (SP 219) à l'arrière d'un édicule maçonné, protégeant un ossuaire (SP 166) dans lequel certains os du défunt collent avec ceux de la structure primaire. L'usage unique de cette structure de crémation est ici avéré, et de fait, peut-être calqué sur la plupart des aires découvertes dans le même secteur. Ces aires de crémation sont de taille plus réduite et ne connaissent qu'une existence très éphémère puisqu'elles ne correspondent qu'à une étape dans la crémation des défunts. De l'aire collective aux aires individuelles, le site de Saint-Lambert 1980 documente la diversité des formes et des pratiques contemporaines, traduisant encore une fois le choix individuel ou familial, peut-être celui d'un groupe (collèges funéraires ?), pour le recours à l'une ou l'autre structure. Pour les aires de crémation, la démarche semble plus opportuniste : on installe les bûchers au sol là où l'on peut, à proximité du lieu définitif destiné à l'ensevelissement des restes, comme le montre la proximité de l'aire 219 dont les os présentent des liaisons ostéologiques avec l'ossuaire de la SP 166, présent dans l'édicule accolé à l'aire crématoire. Ces structures semblent creusées de nouveau, caractérisant ainsi le côté éphémère de l'existence de ces aires qui ne sont bien qu'une étape dans les rites, celle associée à la transformation du corps du défunt.

Entre la fin du I^{er} siècle avant n.è. et le début du I^{er} de n.è., le recours à l'aire de crémation apparaît de manière prépondérante au sein des espaces funéraires. Si le Pauvadou 3 n'a pas permis de livrer de telles structures, la présence de doublons osseux dans la plupart des tombes pourraient en assurer l'existence, traduisant un prélèvement accidentel d'un os ayant appartenu au squelette d'un défunt brûlé antérieurement. Il en est de même pour le site des Termes à proximité de l'agglomération routière de *Forum Voconii*. Aucune aire de crémation n'a pu être clairement mise en évidence, mais les découvertes réalisées au nord de l'emprise de fouille par l'abbé Boyer permettraient de définir une zone consacrée à la crémation des défunts, dont les sépultures sont par la suite implantées aux abords de la voie aurélienne (Boyer 1959).

Ainsi, c'est principalement sur la présence des dépôts secondaires de crémation que s'appuie le témoignage de l'existence au sein de ces espaces des aires de crémation. Cette identification est en réalité valable pour tout le sud-est de la Gaule puisque les exemples de ce type de bûchers sont loin d'être légion pour les zones funéraires de l'époque romaine (Bel *et al.* 2009b, 93). Il est ainsi fortement probable qu'elles aient été prépondérantes sur les sites de la station routière de *Matavo* également, compte-tenu du nombre de structures secondaires présentes et la faible proportion de structures primaires dégagées (Bérard 1961, 1963 et 1980). Ce type de structure à usage collectif est représentée sur le site de Sainte-Barbe à Marseille pour la période romaine (Moliner *et al.* 2003, 43). D'autres aires de crémation ont également pu être envisagées ponctuellement à Aix-en-Provence dans la nécropole méridionale à partir de zones charbonneuses (Nin 2006, 114-115). Ce type de structure paraît s'adapter au contexte urbain où la gestion des espaces est soumise à une plus forte pression, d'autant que la plupart d'entre elles disparaissent aussitôt après leur utilisation.

Pour autant, ces aires de crémation côtoient dès le I^{er} siècle, une autre forme de bûcher, établies dans des fosses.

I.1.2. Les bûchers en fosse

Les bûchers en fosse sont en effet bien plus nombreux que les aires de crémation et se retrouvent sur les quatre sites étudiés dans des proportions variables (Planche 10-02). Sur le site de Saint-Lambert 1980, ce sont cinq structures² qui s'y rapportent (SP 20, 158 B, 161, 167 et 294) tandis que le site Saint-Lambert 2006 présente une réelle concentration au nord-ouest avec pas moins de quatorze structures (SP 1003, 1007, 1010, 1019, 1042, 1047, 1048, 1049, 1051, 1074, 1141, 1178, 3023 et 3073).

² Les chiffres présentés ici correspondent aux résultats issus de l'analyse et interprétations conduites dans le cadre de ce travail. Certains décalages sont observables au regard des résultats publiés depuis les années 1980 puisqu'aucune étude globale des tombes n'avait pu être conduite jusqu'alors. Pour exemple, seulement quatre structures primaires sont mentionnées pour le site de Saint-Lambert (deux « *ustrina* » et deux « *busta* » ; Béraud, Gébara 1987) alors que six structures ont été décomptées.

Ces structures qui conservent les résidus en fosse, permettent généralement une meilleure approche des pratiques de la crémation, notamment les aspects liés à l'édification du bûcher, le dépôt du défunt et du mobilier, les manipulations au cours de l'ustion ou post-crématoires, parce que le résidu est protégé par la fosse, elle-même comblée. Mais ces analyses, pour être concluantes, doivent nécessairement être réalisées à partir d'un protocole scientifique préétabli et de méthodes de fouille très spécifiques (notamment Bel 1996). Mais les fouilles effectuées dans les années 1980 ne connaissaient pas encore tout à fait les progrès de l'archéologie funéraire et n'ont pas permis un enregistrement précis pour l'étude de ces structures primaires. Les fouilles des années 2006 et 2007-2008 conduites respectivement sur les sites de Saint-Lambert 2006 et des Termes apportent quelques éclairages mais demeurent dans l'ensemble mal renseignées. Les fosses, généralement de plan quadrangulaire, aux parois verticales parfois rubéfiées et au fond plat, recueillent les résidus de la crémation du corps au fur et à mesure de la combustion. De manière générale, les dimensions des fosses sont variables au sein d'un même espace et ne sont nullement corrélées à l'âge du défunt. En effet, la fosse destinée au sujet immature de la SP 906 064 du site des Termes possède des dimensions similaires aux autres sujets adultes présents dans la même zone. En outre, elles présentent une morphologie très proche des inhumations des groupes au sein desquelles elles s'insèrent. Bien qu'aucune fouille fine bien documentée des résidus n'ait pu être mise en place pour les quatre sites étudiés, les schémas réalisés à Cabasse par G. Bérard ont permis de documenter l'édification de ces bûchers, à partir du dépôt entrecroisé des bûches tel que documenté par l'iconographie antique (Cenzon-Salvayre 2014, 92-98 et 345).

La chronologie de ces sites urbains témoigne d'une mise en place dès l'époque augustéenne, avec une multiplication de ces structures au cours du I^{er} siècle de n.è., puis une continuité de cette pratique, plus discrète jusqu'au III^e siècle plutôt dans le territoire de la *civitas* (Planche 10-02 : C et E). Ces datations confirment que ce mode de crémation côtoie les aires de crémation, mais jamais directement au sein de la même zone. Pour le site du Pauvadou 3, il faut attendre la seconde phase de l'occupation pour qu'apparaisse cette forme de bûcher. Seulement deux exemplaires sont présents, tous deux datés du II^e siècle, peut-être du début du III^e siècle (SP 113 et 121). La synthèse réalisée par V. Bel et ses collaborateurs a mis en évidence que ce type de structure n'apparaît que de manière marginale avant la période augustéenne et demeure rare au I^{er} siècle (Bel *et al.* 2009b, 93 et 102). Les premières structures de cette catégorie ne s'implantent pas, en contexte urbain, avant le tournant de l'ère, sur le site de Saint-Lambert. Les découvertes réalisées dans l'ensemble du territoire témoignent d'une situation contrastée. Dans les agglomérations secondaires, ce type de structure ne se rencontre pas avant le début du II^e siècle, sur le site des Termes à *Forum Voconii*. Concernant les sites de la Calade et de la Guérine liés à l'agglomération routière de *Matavo*, les fosses-bûchers sont représentées par,

respectivement cinq structures (SP 1, 15, 16, 24 et 27 ; Bérard 1961 et 1963a) et une seule structure (SP 24 ; Bérard 1980). Les datations attribuent l'ensemble de ces faits au III^e siècle, tout comme à *Forum Voconii*. Ces observations témoignent sans doute d'une diffusion plus lente de ce mode crématoire, depuis *Forum Iulii*. Au sein de ces agglomérations routières, leur apparition accompagne les évolutions des pratiques avec les premiers pas réalisées vers les inhumations, qui par ailleurs, présentent de fortes similarités dans la dimension des fosses et des dépôts de mobilier.

Ce type de structure a également été récemment identifié sur le site de la Grande Pièce auprès de l'agglomération secondaire de *Matavo*. L'une d'elle a particulièrement attiré mon attention par sa configuration assez exceptionnelle et sa datation assez haute : il s'agit d'une très vaste fosse dont les parois sont très rubéfiées (2,20 m x 2,10 m sur une profondeur de 1,58 m ; fond : 1,27 m x 1,45 m ; Planche 10-03). Elle accueille deux crémations successives vers le milieu du I^{er} siècle. Le résidu de crémation issu de la première utilisation présente une épaisseur de plus de 0,50 m et a livré plus de 2066 g de restes osseux appartenant à un sujet adulte quasi-complet ainsi que du mobilier brûlé (SP 1131). Cette première utilisation est scellée par un niveau de sable sur lequel a sans doute été projetée une amphore gauloise, ayant pu servir à des rites libatoires. Le second bûcher est mis en place par-dessus cette première installation (SP 1137). L'absence de recreusement suggère que la fosse est donc restée ouverte et l'absence de sédimentation sur l'amphore déterminerait un laps de temps rapide entre ces deux utilisations successives. Mais le résidu de cette seconde crémation a été curé et n'a livré qu'à peine 192,5 g de restes osseux appartenant à un sujet adulte (Valente *et al.* 2016). La mise en œuvre de deux bûchers, sans doute similaires, et la gestion différente des résidus complexifie l'interprétation de cette structure de crémation. Il n'est pas possible de définir si la structure a pu tenir lieu de sépulture pour le premier défunt, et ce, malgré l'absence d'un prélèvement. Le mobilier non brûlé ne permet pas de distinguer un geste qui aurait sacralisé la fosse de celui qui l'établit en tant que sépulture (le bris d'une amphore mais également le dépôt d'une lampe à huile). Qui plus est, elle documente un mode crématoire totalement différent de ceux qui ont été mis au jour aussi bien dans les zones funéraires dégagées sur la même agglomération, mais également sur l'agglomération de *Forum Voconii*. Cette structure était, semble-t-il, programmée pour accueillir des crémations successives particulièrement ostentatoires, comme en atteste la profondeur de la fosse et le fait qu'elle ait été laissée ouverte. Elle est ensuite couverte et remblayée, mais aucun signalement de surface ne semble avoir été mis en place. Un enclos funéraire est édifié sans doute vers la fin du I^{er} siècle et accueille ensuite trois sépultures secondaires de crémation. Le lien entre le choix de cet espace et la présence antérieure de cette fosse se pose inévitablement et demeure encore sans réponse à l'heure actuelle. Cette seconde phase de l'occupation accueille également des structures primaires autour du monument, mais cette fois, selon une configuration similaire de celles dégagées aux Termes. En revanche, le résidu y a souvent été curé, et dans l'une d'elle, il a été réaménagé dans un coffrage de tuiles au centre de la fosse.

L'ensemble de ces structures présente très peu de restes humains. Ceux-ci ont-ils alors pu être transférés dans les sépultures secondaires à crémation, présentes au sein de l'enclos ? Aucune liaison ostéologique n'a pu être mise en évidence à l'heure actuelle (Valente *et al.*, à paraître). Cet espace funéraire témoigne donc, aux abords immédiats de l'agglomération de *Matavo*, de la pratique de la crémation à travers le recours à des fosses-bûchers, mais qui couvrent, ici, des fonctions tout à fait différentes. La variabilité des pratiques est sans nul doute à mettre en lien avec le statut de l'agglomération, qui accueille ici des populations locales ; celles-ci ont pu frapper leur propre monnaie conservant peut-être un certain particularisme local dans les pratiques funéraires, malgré des configurations de tombes qui paraissent similaires au premier abord.

I.1.3. Deux types de structures primaires : une différence de statut ?

Au cours de l'analyse des sites, il a été mis en évidence des spécificités propres à chaque type de structures, qui transparaissent par la diversité des dispositifs mis en œuvre. Les informations portant sur les résidus, leur agencement, les positions du mobilier n'ont pas toujours été accessibles et détaillées, mais elles n'auraient sans doute fait qu'accentuer cette variabilité des gestes et des pratiques. Pourtant si elle rend plus difficile la mise en perspective des résultats pour une approche homogène, c'est cette diversité des situations, trahissant des gestes propres à chaque famille ou groupe social, qui renseignent les populations. Elle invite également, grâce à une analyse toujours plus fine dès la phase de terrain, à s'interroger sur le statut et la place que revêt chaque structure au sein de l'espace funéraire antique comme cela est amené à de maintes reprises depuis les années 2000 (Blaizot, Tranoy 2004 ; Richier 2005 ; Blaizot, Bonnet 2007 ; Blaizot 2009, 316). La multiplicité des configurations des fosses-bûchers se rapportant à un territoire aussi vaste que la Narbonnaise n'en rend que plus complexe les approches sur le statut de ces structures comme le démontre la recherche de critères spécifiques (Blaizot, Tranoy 2004). Il ne s'agit pas de couper *Forum Iulii* et sa *civitas* des contextes régionaux, mais de réellement s'intéresser à ce territoire restreint et son histoire locale dans un premier temps, pour pouvoir corrélérer les données acquises, dans un second temps, avec les autres espaces funéraires connus. Le constat réalisé ici n'est donc pas toujours valable pour les tombes-bûcher présents dans l'ensemble de la Gaule Narbonnaise, mais il s'appuie ici, sur une série d'arguments établis, dans l'état actuel des données et au regard de l'ensemble des informations disponibles, uniquement valables dans le contexte de *Forum Iulii* et de sa *civitas*.

La distinction entre ces deux types de structures primaires sur les sites de la *civitas* de *Forum Iulii* révèle deux finalités différentes dans la constitution de la sépulture. Si la première catégorie ne se rattache qu'à une étape des funérailles, la seconde constitue le plus souvent, la sépulture définitive. Ces structures semblent en effet, rassembler suffisamment d'« actions » permettant de définir la tombe du défunt en un seul et même

lieu, tout comme les inhumations, et malgré l'absence de liaison avec la surface (souvent réalisée par les tubes à libation). La présence de restes osseux selon une masse pondérale importante qui exclurait un prélèvement à l'issue de la combustion. Également les dépôts de mobilier, par comparaison avec les autres sépultures à proximité (notamment les inhumations), ou bien l'implantation de la tombe au sein de la zone funéraire.

La discussion au sujet du statut de ces sépultures pour ces fosses-bûcher est complexe. Ce qui est proposé ici n'est effectivement pas valable pour l'ensemble des structures de même type. Ces interprétations qui n'ont que de valeur qu'à l'échelle locale pour les contextes étudiés. Pour exemple, à Vernègues, la présence de ces tombes, auprès d'une voie conduisant à l'agglomération secondaire, avait en effet posé un problème d'interprétation dans la détermination précise de leur fonction puisque les restes osseux contenus dans ces structures, pourtant identifiées comme sépulture, ont fait l'objet d'un prélèvement important dans la grande majorité des cas (Chapon *et al.* 2004, 138-139). Il s'agit là de l'expression d'une autre communauté qui a ainsi développé ses propres rites à partir d'une trame commune conférée par la romanisation. L'agglomération routière de *Matavo* à proximité de *Forum Voconii* présente également des structures primaires établies dans des fosses mais qui ne sont pas, *a priori*, des sépultures (*cf. supra* -I.2.2). Cette disparité des gestes, notamment au cours du I^{er} siècle, permettra d'interroger au travers des pratiques funéraires, l'identité des populations.

I.1.4. Que brûle-t-on avec le défunt ?

Le matériel et les dépôts brûlés se trouvent principalement dans les résidus présents dans les structures primaires, mais également dans les structures secondaires lorsque ceux-ci ont été transférés dans une fosse. Sur la plupart des tombes, l'absence de fouille en carroyage ne permet pas d'étude spatialisée du matériel et mobilier dans les structures primaires. Ils sont majoritairement caractérisés par des éléments brûlés, altérés par les flammes, mais surtout incomplets dans la plupart des cas. Parmi ces restes brûlés, deux catégories ont été distinguées. La première, plus technique, relève de l'ensemble des éléments ayant participé à la construction du bûcher où a été brûlé le corps du défunt, tandis que la seconde distingue les éléments ayant été déposés par les proches sur la structure même du bûcher, avant la mise à feu ou bien au cours de la cérémonie crématore.

▪ Les éléments liés à la structure du bûcher

Concernant le matériel rattaché à la structure même du bûcher, nous pouvons citer les nombreux clous signalés dans les résidus. Mais là encore, aucune étude permettant d'établir des NMI n'a pu être réalisée ; la distinction avec des clous de chaussures, par exemple, n'a pu être réalisée. Les éléments liés à la structure même du bûcher sont les lits funéraires, exclusivement identifiés sur les sites de Saint-Lambert 1980 et 2006, dans un

nombre très restreint de sépultures (Béraud, Gébara 1987). L'étude conduite dans les années 1980 sur trois tombes remarquables, avait permis d'identifier au moins trois lits en os travaillé (SP 6, 87 et 166), et de les associer à l'aire commune de crémation ST 92 (Planche 10-04). Des exemplaires supplémentaires ont été mis en évidence sur les zones funéraires de Saint-Lambert 2006 et correspondent systématiquement aux dates hautes de l'occupation, c'est-à-dire au tournant de l'ère, comme à Saint-Lambert 1980. L'ensemble de ces éléments a toujours été mis en évidence dans des groupes très localisés au sein des zones funéraires. Sur le site de Saint-Lambert 2006, il s'agit de la zone 2 qui correspond à la concession funéraire de Iulius Nessus et de sa compagne. Toutefois, ces lits, dont le nombre n'a pu être déterminé, sont associés aux sépultures à crémation disposées en arrière de la concession, probablement des proches ou autres membres de la famille (SP 2020, 2022 et 2059). Les éléments de ce site mis au jour témoignent d'une moindre finesse que ceux découverts à Saint-Lambert 1980 (absence de décor sculpté). Le contexte demeure encore imprécis d'autant que j'avais envisagé l'utilisation d'une aire commune de crémation (non localisée) spécifique à ces tombes, à partir de la présence de quelques doublons osseux ou d'incompatibilités.

- ***Les dépôts auprès des défunts sur le bûcher***

Certaines catégories de dépôt, comme les objets métalliques, demeurent sous évaluées en raison de l'absence d'étude des objets métalliques. Ceci a pour conséquence des incertitudes sur la représentation des objets personnels. C'est pourquoi ne seront présentées ici que les principales tendances mises en évidence dans les différents espaces funéraires.

Les dépôts primaires sont globalement peu nombreux sur les sites de Saint-Lambert 1980 et 2006 et sont clairement dominés par les balsamiques en céramique et en verre (Planche 10-05). Les dépôts sont essentiellement datés du I^{er} siècle puis tendent à diminuer au cours du II^e siècle. Sur le site du Pauvadou 3, les objets brûlés sont quasiment inexistant dans les tombes à crémation, malgré la présence plus fréquente des résidus dans la constitution des sépultures. Lorsque des objets brûlés sont ponctuellement présents, ils se rapportent à la catégorie des vases à parfum dans les tombes à la fin du I^{er} siècle. Ils tendent totalement à disparaître au début du II^e siècle, malgré la persistance de la pratique crématoire. C'est cette même tendance qui est en vogue sur le site des Termes avec l'absence quasi-totale de dépôt primaire aussi bien dans les crémations primaires que secondaires.

Les aires de crémation de Saint-Lambert 1980 (les seules identifiées dans le corpus) n'ont livré que de rares objets brûlés. Des objets, pourtant non brûlés, pourraient pourtant se rapporter à des dépôts primaires : un fragment de bouteille en verre est identifié dans la SP 253 et un balsamique mis au jour dans l'un des niveaux d'utilisation (SP 84) de l'aire

collective 92 dont l'absence de stigmates du feu pourrait s'expliquer par son écartement des flammes.

	Saint-Lambert 1980			Saint-Lambert 2006			Pauvadou 3			Les Termes		
	Nb.sp.	%	NMI	Nb. sp.	%	NMI	Nb.sp.	%	NMI	Nb.sp.	%	NMI
	5			14			2			9		
Balsamaies	2	40,0	6	5	35,7	21	0			0		
Lampes	0			1	7,1	1	0			1	11,1	3
Monnaies	2	40,0	3	6	42,9	2	0			7	7,8	8
Cruches	0			0			0			0		
Gobelets	0			0			0			0		
Coupes/ Bols	1	20,0	1	0			0			0		
Assiettes/Plats	0			0			0			0		

Tableau 41 – Tableau des principaux types d'objets déposés sur le bûcher (dépôts primaires) dans les structures primaires (tombes-bûcher) des quatre sites étudiés

	Saint-Lambert 1980			Saint-Lambert 2006			Pauvadou 3			Les Termes		
	Nb.sp.	%	NMI	Nb. sp.	%	NMI	Nb.sp.	%	NMI	Nb.sp.	%	NMI
	191			58			84			108		
Balsamaies	61	31,9	215	8	13,8	31	6	7,1	8	55	50,9	202
Lampes	0			1	1,7	1	8	9,5	9	0		0
Monnaies	0			0			0			7	6,5	8
Cruches	0			1	1,7	1	1	1,7	1	31		26
Gobelets	4	2,1	4	1	1,7	1	2	3,4	2	10		12
Coupes/ Bols	1	0,5	1	0			1	1,7	3	13		19
Assiettes/Plats	2	1,0	3	0			1	1,7	1	2		2

Tableau 42 – Tableau des principaux types d'objets déposés sur le bûcher (dépôts primaires) dans les structures secondaires (tombes) des quatre sites étudiés

Les vases à parfum sont représentés en nombre dans les structures liées à la crémation du corps du défunt, qu'il s'agisse des aires de crémation ou bien des tombes-bûcher. Ce type d'objets, en céramique ou en verre, occupe une place particulière dans les rites funéraires, notamment au cours des I^{er} et II^e siècles de n.è. La plupart d'entre eux sont déposés sur le bûcher et subissent les flammes. Si la céramique résiste, les objets en verre sont, pour leur part, profondément altérés. Ils apparaissent souvent sous la forme de scories à peine identifiables, et ne peuvent être tous restitués ou décomptés avec précision. Les données sont sous-estimées du fait de l'absence de dépôt de l'intégralité du résidu dans les sépultures ou sur les aires de crémation. Le dépôt de ces vases à parfum est mieux documenté sur les zones funéraires de Saint-Lambert 1980, dans les tombes implantées le long de la voie littorale. Ces vases sont particulièrement importants au moment de la crémation : un grand nombre d'exemplaires ont ainsi été découverts brûlés sur les aires de crémation. Concernant les exemplaires en céramique – soit les dépôts les plus anciens – la majorité d'entre eux provient des aires communes de crémation avec parfois jusqu'à 11 exemplaires brûlés, ce qui s'explique par les utilisations successives de ces espaces

(notamment la SP 92 avec les niveaux 83 et 84 associés). Les tombes-bûcher à usage unique en livrent également de nombreux exemplaires brûlés, notamment dans cinq structures du site de SL06, dont une tombe contenant exceptionnellement 11 individus au minimum. Une distinction s'opère toutefois entre les deux sites : sur le site de STL80, les dépôts primaires sont largement majoritaires qu'ils soient en céramique ou en verre tandis que sur le site de SL06, ils sont bien moins nombreux et les exemplaires brûlés sont toujours en verre. Lorsque les résidus sont transférés dans les tombes secondaires à crémation, des fragments de balsamiques brûlés y sont bien présents et font parfois l'objet d'un prélèvement spécifique. C'est le cas de la SP 49 sur le site de Saint-Lambert où 22 vases à parfum en céramique et un en verre, brûlés et parfois incomplets, ont été déposés autour du vase-ossuaire sans qu'aucun autre élément ne soit présent. Cette configuration marque l'importance de ce type de dépôts pour ce site, car il constitue l'essentiel des dépôts primaires pour le I^{er} siècle (246 éléments décomptés pour 70 tombes). Concernant le site du Pauvadou 3, les dépôts primaires mis au jour dans les tombes secondaires sont plus rares, et ce, malgré le transfert plus fréquent du résidu de crémation dans la tombe. À peine huit exemplaires sont identifiés dans six tombes, principalement datées de la fin du I^{er} siècle. Les vases à parfum correspondent à des dépôts secondaires par la suite. Il reste difficile de savoir s'ils ont pu être volontairement évacués parmi les résidus à l'issue de la combustion parce que ces structures primaires n'ont pas été identifiées sur ce site. Les zones funéraires des Termes suivent les tendances de Saint-Lambert pour les I^{er} et les II^e siècles : 202 vases brûlés ont été décomptés dans 50 tombes, avec parfois des NMI supérieurs à 10 exemplaires. La seule distinction réside dans l'usage d'objets majoritairement en verre transparent. Les balsamiques en verre coloré et ceux en céramique sont plus rares. En revanche, ils disparaissent des contextes datés de la seconde moitié du II^e et du III^e siècles au sud de la voie, aussi bien dans les structures primaires que secondaires, faisant écho avec un décalage chronologique à ce qui est visible sur le site du Pauvadou 3.

La vaisselle en céramique est globalement mal représentée dans les dépôts primaires. Les vases à liquides sont peu fréquents sur les aires primaires. Mais la présence d'une fosse contenant de nombreuses amphores, près de l'aire collective de crémation ST 92, permet de nuancer le constat. Si ces objets ne sont pas présents dans la tombe où ont été transférés les restes, cela ne signifie pas pour autant qu'ils n'ont pas eu un rôle prépondérant au cours de l'étape de la crémation, notamment en évoquant peut-être le banquet lors de la crémation du corps. Cette pratique n'est d'ailleurs plus attestée lorsque les structures primaires s'individualisent et deviennent elles-mêmes la tombe du défunt. Le site du Pauvadou 3 livre, pour sa part, les fragments d'une cruche dans une tombe et de deux gobelets dans une autre. La position, non documentée, de ces objets ne permet pas de connaître leur rôle éventuel dans les funérailles. Ils peuvent tout aussi bien être des objets résiduels. Le site des Termes n'a pas livré directement de tels vestiges. Toutefois, la présence, dans les résidus des structures secondaires, de fragments d'amphores brûlés, pourrait résulter du jet de ces contenants directement dans les flammes du bûcher. À Saint-

Lambert 1980, les contenants sont déposés dans une fosse à part. Sur le site des Termes, des fragments d'amphorettes sont présents dans 21 tombes tandis que dix cruches sont décomptées dans huit tombes, toujours au nord de la voie pour les I^{er} et II^e siècles (Planche 10-05). Ces tombes livrent également des gobelets en céramique (11 exemplaires dans neuf tombes) et des bols et coupes (19 exemplaires dans 11 tombes). Ces quantités sont trop peu anecdotiques et tendent à révéler ici un geste particulier propre à ces populations locales au cours des I^{er} et II^e siècles, alors qu'il est inexistant dans les sites forojuliens. En revanche, ce type de dépôt sur la structure même du bûcher n'est plus du tout en vigueur pour le secteur au sud de la voie, au cours des II^e et III^e siècles.

Pour leur part, les plats et assiettes brûlés sont totalement absents des structures primaires et très rares dans les structures secondaires. Ils ne sont représentés que par quelques fragments épars dans les résidus des crémations secondaires : à peine cinq tombes sur 443 sépultures.

Les aires de crémation ont également livré des monnaies : trois dans l'aire 176-177 et une seule dans la ST 92. Elles sont parfois récupérées avec le résidu lors du transfert dans les structures secondaires mais il n'est pas possible en l'état actuel des données de préciser si cette récupération est volontaire ou non. Leur absence dans les structures secondaires des sites de Saint-Lambert pourrait s'expliquer justement par le fait qu'elles n'aient pas été récupérées sur les aires de crémation, ce que pourrait corroborer la présence des trois exemplaires sur l'aire 176-177. D'autant plus que ces sites présentent majoritairement des tombes qui ne reçoivent que rarement une part des résidus dans la constitution finale de la tombe. L'importance du geste est donc celui du dépôt de l'objet au plus près du défunt, à son contact sur le bûcher. Elles sont bien plus fréquentes lorsque la structure primaire devient sépulture puisque l'accomplissement des tous les rites s'effectue en un seul et même lieu. Les monnaies sont placées, comme dans les inhumations, auprès du bloc cranio-facial du défunt. Elles sont ainsi représentées dans la majorité des tombes du site de SLO6, datées entre le I^{er} et le III^e siècle et de celui des Termes pour les II^e et III^e siècles. Sur le site de Saint-Lambert 1980, elles sont peu fréquentes dans les structures secondaires à crémation. Leur présence au sein du résidu dans les tombes-bûcher, ou bien dans quelques structures secondaires de crémation indiquerait que ces éléments étaient brûlés avec le corps du défunt (Planche 10-05). Pour le site des Termes, les monnaies se trouvent principalement dans le résidu des structures secondaires ce qui pourrait attester d'un passage sur le bûcher (30 tombes). Dans certains cas, les monnaies proviennent des ossuaires (11 cas certains pour Saint-Lambert 1980, huit cas pour le Pauvadou 3 et cinq pour le site des Termes). Il demeure difficile d'établir des tendances, mais il semblerait que les monnaies soient principalement brûlées avec le corps du défunt quand elles sont présentes dans les tombes à crémation. Les données disponibles permettent également d'écarter l'hypothèse de la présence de bourse brûlée avec le défunt, comme cela a pu être parfois évoqué pour certains contextes du nord de la Gaule (Dananai 2015). Le dépôt est très souvent unique.

Les exemplaires brûlés sont parfois plus difficiles à déterminer car les lampes portent fréquemment des traces de combustion liées à leur utilisation en contexte domestique. Le plus souvent ces traces apparaissent autour du bec d'où sort la mèche. Les lampes à huile sont rares en tant que dépôt primaire : un seul exemplaire incomplet apparaît dans la structure primaire SP 1047 (Saint-Lambert 2006). Le site du Pauvadou 3 est le seul à avoir livré un nombre important de lampes parmi les dépôts primaires, dont les fragments se trouvent dans les résidus des crémations secondaires. Cette observation rejoint le taux assez faible de 11 % de tombes ayant livré un dépôt primaire au Valladas. À Lyon, la tendance est inverse, les lampes ont presque toujours brûlé avec le défunt (Bel et al. 2009a, 137). Trois lampes fragmentaires ont également été identifiées dans le résidu de la structure primaire SP 906 079-087 sur le site des Termes. En revanche, à Vernègues, les dépôts primaires dominant largement (41 des 49 crémations contiennent une lampe).

Le site des Termes est également marqué par la présence de coupelles miniatures de production locale à pâte calcaire, découvertes uniquement dans les tombes ainsi que dans quelques structures annexes situées au nord de la voie (zones 900 et 901). Elles sont également mises au jour dans des tombes regroupées et pourraient traduire les pratiques funéraires spécifiques à certains groupes d'individus. Ces coupelles apparaissent systématiquement brûlées à l'exception d'un cas (SP 901 109) ; mais ce fragment colle avec un autre de la même structure, brûlé. La cassure nette permet de documenter ici un geste particulier : celui du bris volontaire de l'objet au moment de la crémation. Si l'un des fragments a été exposé au feu, l'autre a pu glisser parmi les cendres et se retrouver isolé des flammes et de la chaleur. Ces petites coupelles sont également identifiées sur l'agglomération routière de *Matavo* (Bérard 1961, 1963 et 1980). Au sein de la *civitas*, elles témoignent plutôt d'une pratique locale de ce type de dépôt, totalement absent des zones funéraires périurbaines de *Forum Iulii*.

Concernant les dépôts alimentaires, le bilan est plus complexe à réaliser. Les restes osseux des animaux mis au jour dans les sépultures constituent les principaux témoignages des vestiges alimentaires. D'autres types de dépôts alimentaires doivent également être signalés. C'est le cas notamment des graines qui ont été identifiées dans certaines tombes. Malheureusement, les résultats de l'étude conduite par P. Marinval n'ont pas été transmis au Service département de l'Archéologie³. Ils ne sont donc pas pris en compte dans le cadre de cette étude. Tout comme les restes osseux humains, ces dépôts peuvent subir de forts processus taphonomiques d'altérations. Ils ont toutefois fait l'objet d'une attention particulière lors de la fouille de tous les sites en étant systématiquement prélevés. Je ne suis pas en mesure de définir le nombre de tombes ayant livré des restes osseux, même s'il est certain que toutes n'en ont pas été dotées. Seulement deux sites ont pu faire l'objet d'une

³ Les graines devraient être récupérées prochainement (?) afin d'en mener à bien l'étude (information C. Gébara). Aucun inventaire qui aurait permis de connaître le nombre de tombe concernée par ce type de dépôt n'a été réalisé ; la position de ces éléments dans la sépulture n'a pas non plus été documentée (ou je n'en ai pas eu connaissance).

étude préliminaire concernant les dépôts alimentaires à partir des restes de faune. Cette étude a été réalisée par M. Leguilloux (Saint-Lambert 2006 et les Termes⁴ ; Leguilloux 2017). Sur le site de Saint-Lambert 2006, deux zones (1 et 3) présentent 48 % et 69 % de restes osseux de faune brûlés, majoritairement du suidé (Leguilloux 2017, 9 ; Planche 10-06). Sur la zone 2, en revanche, les dépôts brûlés sont infimes, témoignant d'une tout autre pratique. Sur le site des Termes, l'étude des vestiges carnés identifiés dans 38 tombes au nord de la voie (zones 900 et 901), exclusivement issus des structures secondaires de crémation, a mis en évidence un geste spécifique. On y observe en effet une sélection des restes des ovins-caprins et du porc, dominés par les membres complets antérieurs ou postérieurs gauches (Leguilloux 2017, 5 ; Planche 10-07). Le site des Termes évoque également un geste très particulier dans le choix récurrent des membres gauches pour les deux premiers siècles, choix qui se perd par la suite dans les dépôts des tombes plus tardives au sud. Cette sélection d'un membre en particulier n'est pas spécifique au contexte funéraire mais a été mise en évidence dans certains sites, notamment les sanctuaires depuis l'âge du Bronze jusqu'au cours du Haut-Empire (Le Bihan *et al.* 2007 ; Méniel 2008 et 2014). L'étude de ces sanctuaires relate toutefois plus fréquemment la sélection du membre droit. En contexte funéraire, la prévalence du membre gauche est à mettre en relation avec le phénomène d'inversion que représente la mort. La prévalence pour le dépôt avec le défunt sur le bûcher est également documentée à Aix en Provence sur la nécropole méridionale (Nin *et al.* 2006, 139). D'autres fragments osseux présents dans les ossuaires témoignent d'un passage sur le bûcher puis d'une collecte sur l'aire de crémation à l'issue de l'ustion. Le problème que cette configuration soulève, est relatif à l'utilisation successive de ces aires de crémation qui rend difficile l'attribution à la dernière crémation ou bien à une crémation antérieure.

Les objets personnels sont particulièrement peu fréquents dans les zones funéraires étudiées, aussi bien à *Forum Iulii* que *Forum Voconii*,⁵ ce qui contraste particulièrement avec les vases déposés auprès du corps. Leur absence de visibilité dans les structures primaires ne peut être seulement imputée au curage des bûchers parce qu'ils sont également absents des tombes à crémation de tous les sites. Ceci s'explique la plupart du temps par le port de ces éléments : souvent des aiguilles en os pour la coiffure par exemple. Leur passage au feu peut détruire une partie de ces objets, mais pour autant, ce fait ne demeure pas suffisant pour en expliquer leur si faible représentation. D'autres objets sont aussi présents et volontairement déposés sur la structure du bûcher : des jeux notamment représentés parfois par des jetons en os, mais également quelques pyxides.

⁴ Je renouvelle mes remerciements au SRA, notamment X. Delestre, B. Bizot et C. Landuré pour avoir mis en place ce contrat d'étude adressé à M. Leguilloux (CAV). Le rapport est malheureusement incomplet puisque plus de la moitié des boîtes contenant les os d'animaux que j'ai identifiés lors de l'étude ostéologique des Termes n'a pas été transmis à la suite d'une erreur de transfert entre le SDAV et le CAV. L'étude est en train d'être complétée.

⁵ L'absence d'étude sur le métal et les éléments en os travaillé pour certains sites engendre une sous-représentation de ces éléments.

I.2. Constituer la tombe en un autre lieu

Avant toute chose, il convient de rappeler ici que les sépultures secondaires de crémation ont été identifiées par nos soins, parmi l'ensemble des structures secondaires dont certaines peuvent couvrir d'autres fonctions. Celles-ci se distinguent aussi des fosses non sépulcrales sur lesquelles, je vais revenir par la suite (*cf. infra* - IV). En effet, ces dernières, au même titre que les espaces liés à la crémation du corps (*cf. supra* - II), ne correspondent pas toujours au lieu de sépulture, c'est-à-dire le lieu où sont conservés les restes osseux et où sont exécutés les rites, éventuellement les commémorations, propres à conférer le statut de sépulture. La tombe est établie dans une fosse - distincte du lieu où a été réalisée la crémation qui accueille une partie des restes osseux du défunt prélevés à l'issue de la combustion (d'où l'emploi du terme de « secondaire » en opposition à « primaire » désignant le lieu de la crémation).

Il s'agit ici, non pas de reprendre une approche méthodologique et synthétique des résultats (cela ayant été déjà traité dans les approches synthétiques de chacun des sites ; *cf.* Chapitre 6, 7 et 8 – II.2.) mais de s'intéresser aux informations que délivrent ces tombes, à travers tous les éléments constitutifs, afin d'obtenir des informations concernant les populations.

L'approche typologique, passage obligé mais fastidieux pour toute étude archéothanatologique, permet, une fois les résultats acquis de l'ensemble des sites, une mise en perspective des différentes configurations des tombes. Afin d'approcher les modes de dépôts, trois principaux types avaient été définis en s'appuyant sur l'approche synthétique régionale (Blaizot *et al.* 2009b) mais également des travaux plus anciens parfois réactualisés (Castella 1999, repris par Ancel 2012 ou bien encore Bel 2002 ; *cf.* Chapitre 5 – II.2.2.).

Les tableaux recensant les différents types rencontrés font part d'une coexistence des différentes typologies sur les sites étudiés. Les tendances demeurent toutefois très variables d'un site à l'autre, parfois au sein d'un même site funéraire, ou bien entre les sites urbains, ou à une troisième échelle, entre les sites urbains et les sites présents aux portes des agglomérations routières.

Typologie	Saint-Lambert 1980 STL80		Saint-Lambert 2006 SL06		Pauvadou 3 PAU		Les Termes TMS		
	(I ^{er} – II ^e siècles)		(I ^{er} – III ^e siècles)		(Milieu I ^{er} – fin II ^e siècle)		(Milieu I ^{er} – fin III ^e siècle)		
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	
Vase-ossuaire	Fosse	80	41,9	12	20,7	33	38,4	2	1,9
	Coffrage	5	2,6	0	0,0	7	8,1	0	0,0
Dépôt mixte	Fosse	42	22,0	20	34,5	13	15,1	44	40,7
	Coffrage	8	4,2	1	1,7	11	12,8	10	9,3
Dépôt de résidu	Fosse	17	8,9	1	1,7	7	8,1	25	23,1
	Coffrage	11	5,8	3	5,2	7	8,1	20	18,5
Indéterminée	Coffrage	3	1,6	0	0,0	0	0,0	2	1,9
	Fosse	25	13,1	21	36,2	8	9,3	5	4,6
Total par site		191	100,0	58	100,0	86	100,0	108	100,0

Tableau 43 – Les différentes typologies recensées pour chacun des sites par zones, toutes périodes confondues.

Cette diversité de représentation des typologies trouve plusieurs explications que je souhaite signaler de nouveau car devant être intégrées à la réflexion conduite ici. D’abord le paramètre chronologique de l’occupation sensiblement différent entre les zones funéraires : rappelons que le site de Saint-Lambert se met en place dès la période augustéenne, sans doute au cours de la dernière décennie avant notre ère, tandis le site du Pauvadou et le site des Termes n’accueillent des tombes qu’à partir du milieu du I^{er} siècle. Un des autres paramètres majeurs est celui du fonctionnement en groupe, souvent mais non systématique, celui des unités familiales pour les deux premiers siècles. Rappelons que la définition de ces sous-ensembles n’était pas uniquement basée sur la typologie de la tombe - afin d’éviter le piège d’un raisonnement circulaire - mais s’appuyait également sur le traitement du corps et les dépôts de mobilier, en plus du paramètre topographique. Le troisième paramètre intervenant dans cette diversité est également celui relatif à la documentation disponible et aux observations générales de terrain qui permettent de mettre en évidence des systèmes en matériau périssable. Ceux-ci ne sont que très peu identifiés dans notre échantillon, et il n’est pas possible d’évaluer l’impact des lacunes de la documentation dans leur représentativité.

1.2.1. L’aménagement de la fosse

Le creusement puis l’aménagement général de la fosse constituent la première étape de la mise en place de la sépulture après le choix du lieu. Les contours de ces creusements n’ont été que très rarement restituables du fait de la nature du sédiment (argile indurée). Les fosses ne sont pas toujours aménagées, mais certaines d’entre elles accueillent très

fréquemment des dispositifs permettant aux restes osseux (vase-ossuaire ou résidu) de ne pas être en contact direct avec la terre. J'avais choisi de désigner cette catégorie sous le terme générique de coffrage. Ils sont représentés par divers objets (tuiles et amphores majoritairement) mais ne présentent jamais d'aménagement construit (Planche 10-08). Le recours à ces aménagements est variable d'un site à l'autre. Ils demeurent peu fréquents sur les sites de Saint-Lambert 1980 et 2006 mais plus fréquents sur le site du Pauvadou 3 pour *Forum Iulii*. À *Forum Voconii*, ils sont largement majoritaires.

Typologie	Forum Iulii						Forum Voconii				
	Saint-Lambert 1980 STL80			Saint-Lambert 2006 SL06			Pauvadou 3 PAU	Les Termes TMS			
	(I ^{er} – II ^e siècles)			(I ^{er} – III ^e siècles)			(Milieu I ^{er} – Fin II ^e siècle)	(Milieu I ^{er} – III ^e siècle)			
	I	II	III	1	2	3		900	901	906	
Vase-ossuaire en fosse	38	39	3	3	5	4	33	0	1	1	
Vase-ossuaire en coffrage	Amphore	0	0	0	0	0	2	0	0	0	
	<i>Tegulae</i>	1	3	0	0	0	0	0	0	0	
	Coffre (grès)	1	0	0	0	0	4	0	0	0	
	Jarre	0	0	0	0	0	1	0	0	0	
Dépôt mixte en fosse	12	25	5	4	7	9	13	11	27	6	
Dépôt mixte en coffrage	Amphore	2	2	1	0	0	1	11	9	1	0
	<i>Tegulae</i>	3	0	0	0	0	0	0	0	0	
Dépôt de résidu en fosse	0	14	3	0	0	1	7	7	18	0	
Dépôt de résidu en coffrage	Amphore	1	5	2	0	1	2	7	1	16	3
	<i>Tegulae</i>	2	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Bois	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
Indéterminée en coffrage	Amphore	0	3	0	0	0	0	0	2	0	0
Indéterminée	10	13	2	3	2	16	8	1	4	0	
Total par zone	70	105	16	10	15	33	86	31	67	10	
Total par site	191			58				108			

Tableau 44 – Les différentes typologies recensées pour chacun des sites par zones, toutes périodes confondues.

▪ *Les caissons de tegulae*

Le site de Saint-Lambert 1980 (STL80) possède la particularité de fournir un type non documenté sur les autres espaces funéraires de *Forum Iulii* mais également des agglomérations secondaires de *Forum Voconii* et de *Matavo* : il s'agit de petits caissons de *tegulae* aux formes assez variées (Planche 10-08 : A). Il est difficile de détailler leur configuration puisque ceux-ci sont très souvent détruits lors de leur découverte. Ces aménagements sont principalement destinés à accueillir des vases-ossuaire mais n'accueillent que très peu de mobilier. Ce type se retrouve principalement dans le secteur I et pourrait concerner une période principalement comprise entre la seconde moitié du I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle, même si des exemplaires pourraient être plus tardifs (SP 2, 25, 42 et 43 à l'ouest ; SP 67 au centre de l'emprise de fouille et SP 109 à l'est ; puis 237, 254 et 268 dans le secteur II). Un caisson de *tegulae* de taille assez importante a

été mis au jour sur l'ensemble funéraire du City-Stade de Villeneuve fouillé en 2015, au centre d'un enclos ; il est daté de la fin du I^{er} siècle ou du début du II^e siècle (Gaillard 2015 ; cf. Planche 2-09).

▪ **Les amphores**

L'utilisation des amphores pour aménager les sépultures secondaires à crémation est très fréquentes à *Forum Iulii* tout comme à *Forum Voconii* (Planche 10-08 : B). Il s'agit pour l'essentiel de Dressel 20, dont la forme globulaire paraît très adaptée à la constitution des tombes. Elles sont volontairement ouvertes en deux, parfois le col est replacé directement sur l'amphore de façon à fermer le coffrage. Parfois, l'ouverture n'est pratiquée que sur un fragment de panse, plus étroit. Les dépôts de mobilier sont déposés à l'intérieur mais également à l'extérieur, parfois les deux. Sur les sites de Saint-Lambert 1980 et 2006, les amphores demeurent encore assez discrètes sur l'ensemble des tombes (20 sur 249 tombes recensées soit 8 %) et elles ne semblent pas apparaître avant les premières décennies du I^{er} siècle. Une explication résulte en partie de l'absence des résidus dans la constitution des sépultures sur ce même site. Le dépôt en vase-ossuaire y est prépondérant et ceux-ci ne sont que rarement déposés dans des coffrages. C'est avec le site du Pauvadou 3, que ce type est plus fréquemment mis en place et leur présence est très fortement corrélée à la présence du résidu de crémation (20 des 86 tombes dont seulement deux cas sont destinés à un vase-ossuaire soit 23,3 %). À *Forum Voconii*, 32 des 108 sépultures emploient ce type de contenants (soit 29,6 %) et sont constituées par un dépôt de résidus de crémation, associés ou non à un vase-ossuaire. Elle se retrouvent également sur l'ensemble funéraire de la Guérine à la sortie occidentale de l'agglomération de *Matavo* (Bérard 1980 ; SP 5 et SP 8 toutes deux en amphore Dressel 20 et datées de la seconde moitié du I^{er} siècle au plus tôt) ainsi que dans l'espace funéraire de la Grand'Pièce (SP 1103 datée de la fin du I^{er}/début II^e ; Valente *et al.*, à paraître).

▪ **Les coffres de grès**

Les coffres de grès sont relativement bien représentés au sein des espaces funéraires, notamment à *Forum Iulii*, où l'on en décompte sept exemplaires sur le site de Saint-Lambert 1980 (SP 5, 72A, 80, 158A, 179A, 218 et 285) et huit sur le site du Pauvadou, dont quatre appartiennent au même ensemble (SP 7, 36, 54, 56 et 71 A à D ; Planche 10-08 : C)⁶. L'un de ces exemplaires se détache du lot par la mention du nom de la défunte sur le couvercle : une affranchie du nom de Mussen Nymphé (STL80-SP 179A).

Le site des Termes n'en livre que deux exemplaires, implantés tous deux à proximité de la voie romaine. Un seul exemplaire a été identifié sur le site de *Matavo* et sur le site de la

⁶ Les nombres présentés ici sont différents de ceux dans le tableau parce que ces objets n'ont pas toujours reçu directement les restes osseux et ont donc servi eux-mêmes de vase-ossuaire et non de coffrage.

Grand'Pièce (SP 1097 ; Valente *et al.*, à paraître). Ces coffres accueillent généralement un vase en verre dans lequel sont déposés les restes osseux du défunt. Dans un cas, il s'agissait d'un sac (site des Termes). Un autre cas a été anciennement identifié, dans un contexte imprécis, à Fréjus (Bareste *et al.* 1818). D'autres exemplaires sont connus sur le territoire de la *civitas* dont trois situés à Bagnols dont l'un comportait un cartouche mentionnant le nom des *Iulii* (Béraud *et al.* 1986). Ce type de coffrage est issu d'une production locale et il est principalement attesté pour des contextes compris dans la seconde moitié du I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle.

▪ **Les autres types de coffrage**

D'autres types de coffrages sont également attestés au sein des zones funéraires étudiées. Concernant la catégorie des céramiques, une jarre est mentionnée pour le site du Pauvadou 3. Un coffre de bois est aussi probablement mis en place sur le site de Saint-Lambert 1980. Il est probable que ces éléments aient pu être sous-évalués puisque sans une fouille fine des contextes, leur identification s'avère très délicate.

L'emploi des coffrages reflète des particularités en fonction de la chronologie du site mais également de la localisation de l'aire funéraire. Certains types comme les caissons de *tegulae* sont spécifiques des sites les plus anciens à *Forum Iulii* et demeurent totalement absents des autres espaces. Les agglomérations routières sont également caractérisées par certains dispositifs non documentés par ailleurs. Ils témoignent d'une diffusion au sein du territoire à l'époque impériale sous l'influence des pratiques romaines au même titre que les dispositifs en *tegulae*. En revanche, les sites de *Matavo* témoignent de l'existence d'aménagements réalisés à partir de grandes dalles de roche comme couverture ou parois, notamment à La Guérine (Bérard 1980 ; SP 4 et 17 par exemple) ou à La Calade (Bérard 1961 ; SP 9, 17, 18 et 19). Ces dispositifs sont totalement absents des espaces funéraires de *Forum Iulii* et *Forum Voconii*, mais des aménagements similaires existent au second âge du Fer à Nîmes (Bel *et al.* 2008, 235-236).

La présence croissante des coffrages s'explique par les pratiques différentes entre les sites, notamment dans la gestion des restes osseux. Ils vont de pair avec le dépôt du résidu de crémation, qui apparaît plus fréquemment dans les tombes du Pauvadou 3 et du site des Termes à *Forum Iulii* ou bien dans les zones funéraires de l'agglomération de *Matavo*. Les dépôts de vase-ossuaire à l'intérieur d'un coffrage sont en effet particulièrement peu représentés. À Saint-Lambert 1980 et 2006, les fosses exemptes de coffrage sont bien plus fréquentes parce que les restes osseux sont triés et déposés dans un vase-ossuaire. En revanche, dès que ces derniers sont associés à un dépôt de résidu (type dépôts mixtes de crémation), leur nombre augmente de manière significative. C'est donc en partie le mode de dépôt des restes osseux au sein de la tombe qui conditionne en partie le dispositif.

I.2.2. Le défunt : modes de dépôts des restes osseux

Les dépôts des restes osseux sont caractérisés par deux principaux gestes sur les espaces funéraires étudiés (Planche 10-09). Soit les restes ont été triés puis déposés dans un contenant, soit les restes n'ont fait l'objet d'aucune sélection, et ont été prélevés avec le résidu de crémation⁷. Le défunt est souvent le premier à avoir été mis en place dans la tombe, après l'aménagement général de la fosse (par exemple le dépôt d'une amphore servant de coffrage à la sépulture). Le dépôt se réalise de manière quasi-systématique au centre la tombe. Viennent ensuite, les dépôts de mobilier et le scellement de la fosse par le sédiment excavé au moment du creusement.

La distinction principale entre les contextes de *Forum Iulii* et celui de l'agglomération secondaire de *Forum Voconii* réside dans l'association systématique - exception faite de deux cas - du résidu de crémation au dépôt du vase-ossuaire. Sur ce même site, de nombreuses sépultures ont également livré uniquement un dépôt de résidu, déversé directement dans la fosse, parfois dans une amphore qui pourrait alors tenir le même rôle qu'un vase-ossuaire en conservant les restes osseux du défunt. Les os apparaissent ainsi de manière dispersée dans le résidu, aucune concentration n'ayant été identifiée lors de la fouille des structures.

	Saint-Lambert 1980		Saint-Lambert 2006		Pauvadou 3		Les Termes		Total	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Vases-ossuaire	85	44,5	12	20,7	40	46,5	2	1,9	139	31,4
Résidu	28	14,7	4	6,9	14	16,3	45	41,7	91	20,5
Dépôt mixte	50	26,1	21	36,2	24	27,9	54	50,0	149	33,7
Indéterminées	28	14,7	21	36,2	8	9,3	7	6,4	64	14,4
Total	191	100	58	100	86	100	108	100	443	100

Tableau 45 – Les différentes modes de dépôts des restes osseux pour chacun des sites

▪ *Les dépôts de restes osseux triés dans les contenants*

À *Forum Iulii*, le mode de dépôt pour les restes osseux se réalise préférentiellement dans des contenants désignés dans ce travail sous le terme de « vases-ossuaire ». Ces dépôts induisent une sélection des restes sur la structure de crémation, mais également leur nettoyage, opération qui s'est effectuée de manière systématique. En effet, très peu de charbons, mobilier et/ou matériel brûlé ont été identifiés lors de la fouille de ces contenants.

⁷ Cette seconde catégorie correspond à ce que M.-J. AnceI nomme les dépôts en terre-libre à ossements dispersés pour les sites funéraires de la Gaule Belgique (AnceI 2012, 212).

Sur le corpus des 335 tombes que livrent les sites de Saint-Lambert 1980 et 2006 et du Pauvadou 3, 232 tombes présentent un vase-ossuaire conservant des restes du défunt, soit plus de 69 % des tombes. Ces dépôts sont parfois associés à un dépôt de résidu comprenant quelques esquilles osseuses supplémentaires (dépôt mixte). Concernant le site des Termes, à peine un peu plus de la moitié des tombes présente des restes osseux, triés et nettoyés, déposés dans un vase-ossuaire, mais ceux-ci sont quasi-systématiquement associés à un dépôt de résidu, excepté deux cas (56 tombes, soit 51,9 %).

Il demeure encore difficile d'appréhender les modes de dépôts des restes osseux dans les contenants parce que tous n'ont pas fait l'objet d'une fouille en laboratoire par passe et/ou que ces données n'ont pas toujours été disponibles (cf. Chapitre 3). La plupart de ces contenants n'ont également pas tous été identifiés dans le cadre d'une étude céramologique approfondie, et lorsque j'écris ces lignes, l'une d'elle, la plus aboutie (concernant le site des Termes) est encore en cours. Il n'est alors présenté ici que les grandes tendances que nous avons identifiées à partir des données disponibles (tableau 45).

Les vases en céramique sont, de loin, la catégorie de contenant la plus représentée. La plupart des vases apparaissent être principalement neufs lors de leur utilisation et correspondent à des productions également rencontrées en nombre dans les contextes domestiques. Concernant les sites de Saint-Lambert 1980 et 2006, les productions en céramique à pâte calcaire locale sont majoritaires. Il s'agit également des seuls sites où les tombes les plus anciennes ont également fourni des céramiques issues de productions italiques SP 1008 de SL06 par exemple). Le site des Termes en revanche s'inscrit dans une tradition plus locale avec la prépondérance des céramiques modelées avec au moins 26 individus dénombrés.

	Céramique	Verre	Plomb	Pierre	Sac
Saint-Lambert 1980	128	1	10	3	0
Saint-Lambert 2006	32	0	1	0	0
Pauvadou	53	10	0	2	0
Les Termes	52	2	0	0	1

Tableau 46 – Contenant ayant servi au dépôt des restes osseux du défunt, parmi les types déterminés.

La seconde catégorie de contenants correspond aux vases en verre. Aucun n'a été identifié sur le site de Saint-Lambert 2006 tandis que Saint-Lambert 1980 n'en offre qu'un unique exemplaire. En revanche, ce type de contenant est mieux représenté sur le site du Pauvadou 3. Ces objets font l'objet d'un soin particulier et sont déposés dans des coffres de grès. Sur le site des Termes, ce type de dépôts est relativement rare. Seulement deux exemplaires ont été dénombrés et sont toujours protégés par un coffrage (amphore ou coffre de grès).

Les urnes en plomb sont spécifiques aux phases les plus anciennes sur les sites de Saint-Lambert 1980 et 2006. Une concentration de l'utilisation de ces contenants a été notée le long de la voie littorale et ils sont parfois présents dans les édicules.

Les contenants en pierre sont plus nombreux que le dénombrement effectué ici, mais ne sont relevés que les individus ayant fait l'objet d'un dépôt direct des restes osseux. La plupart des autres contenants ont en réalité protégé le vase-ossuaire et ont dû être décompté en tant que coffrage⁸. Un seul sac a été mis en évidence au sein des séries. Mais là encore, ce chiffre est également à envisager avec la plus grande prudence. Ces enveloppes en matériaux périssables n'ont pas toujours été mises en évidence en l'absence de fouille fine des vases-ossuaire.

Les sites funéraires de la Calade et de la Guérine à *Matavo* étudiés par G. Bérard ont permis de suggérer la présence de contenants en matériau périssable, à partir de la concentration des restes osseux au sein du résidu (SP 8, 14 et 22 de la Guérine ou SP 18 et 19 à La Calade ; Bérard 1961 et 1980).

Très peu d'entre eux ont fait l'objet d'un bris ou détérioration, d'après les données disponibles. Seulement un très faible nombre d'exemplaires du site des Termes apparaissent percés au fond.

Lorsque les vases-ossuaire sont présents dans les tombes, ils conservent d'importantes quantités de restes osseux. Une différence nette se distingue entre les sites de *Forum Iulii* et de *Forum Voconii*. Les espaces funéraires du chef-lieu sont en effet caractérisés par des dépôts importants dans les vases-ossuaire⁹ avec une moyenne de 883 g pour le site du Pauvadou 3 et de 927,8 g pour les sites de Saint-Lambert 1980 et 2006. En revanche, les vases-ossuaire du site des Termes ne présentent qu'une moyenne de 495,1 g. Cette différence notable ne peut être seulement imputée à un état de conservation différentiel et/ou à des méthodes de tamisage différentes. Cette différence traduit des gestes distincts dans le mode de prélèvement des restes osseux sur la structure de crémation à l'issue de la combustion. Sur les sites périurbains de *Forum Iulii*, les vases-ossuaire sont préférentiellement choisis pour constituer la sépulture. Les prélèvements sur le bûcher ont donc été plus rigoureux afin que les os du défunt soient représentés dans leur « intégralité » dans la sépulture. En revanche sur le site des Termes où le dépôt de résidus est fréquemment associé à la sépulture, la sélection des restes sur les aires de crémation a été moins stricte. Une seconde étape incluait le curage du résidu sur l'aire pour la récupération de l'intégralité des restes afin de les placer dans la sépulture et parfois, dans une fosse annexe.

⁸ Ce choix de distinguer les deux fonctions de ce type de contenant ne s'avère pas performant ici. Il s'agirait sans doute d'évoquer la présence d'un double contenant, de la même manière que cela est abordé pour les inhumations

⁹ Ne sont pris en compte que les vases-ossuaire ayant livré un seul sujet, et présentant un état de conservation moyen ou bon, c'est-à-dire une tombe dans laquelle le dépôt des restes osseux n'a pas ou pratiquement pas été impacté par les processus taphonomiques.

La variabilité des masses pondérales contenues dans les vases-ossuaire est particulièrement fréquente dans les sites de Gaule méridionale, ou le long de la vallée du Rhône. À Lyon, les moyennes sont généralement comprises entre 400 et 600 g tandis qu'à Marseille malgré une forte variabilité, la moyenne est de 794 g. En Languedoc, malgré une documentation relativement faible pour le Haut-Empire, les dépôts excédant 400 g restent peu fréquents (Bel *et al.* 2009b, 219). Autre fait marquant : celui des tombes des II^e et I^{er} siècle avant n.è. dans la région de Nîmes qui sont caractérisés par de très faibles quantités¹⁰ (moyenne de 8,6 g seulement ! Bel *et al.* 2008). Les fouilles plus récentes de l'Avenue Jean-Jaurès à Nîmes ne mentionnent que trois dépôts secondaires supérieurs à 1000 g. La documentation fournie par *Forum Iulii* détonne quelque peu dans les contextes de Gaule Méridionale mais rappelle plus les contextes italiens notamment les tombes de Pompéi qui livrent généralement des masses pondérales importantes traduisant des collectes qui se sont voulues exhaustives (moyenne de 1227 g ; Van Andringa *et al.* 2013, 868-874, fig. 455).

▪ **Considération sur le résidu de crémation**

Les résidus issus de l'aire de crémation ne sont que plus rarement transférés dans la tombe sur les sites périurbains de *Forum Iulii*. Seulement 39,1 % soit 131 tombes sur les 335 tombes du chef-lieu en présentent dans des quantités tout à fait variables. En revanche, les résidus sont bien plus importants dans les sépultures du site des Termes. Quand ils sont associés à un vase-ossuaire, les résidus présentent une masse pondérale moyenne de 461,3 g. En revanche, lorsque les résidus ne sont pas accompagnés d'un vase-ossuaire, la moyenne de la masse pondérale des restes osseux est de 610,3 g. Cette tendance est perceptible sur l'ensemble des sites étudiés : les masses totales d'os brûlés les plus élevées dans les résidus sont corrélées à l'absence de vase-ossuaire dans la tombe. Pour les sites de Saint-Lambert, les résidus sont en effet présents en quantité très faible dans les tombes. Lorsqu'il y a un vase-ossuaire, la moyenne pondérale des restes osseux est d'environ 198,6 g, tandis qu'en leur absence, la moyenne y est légèrement supérieure avec 242,3 g. Sur le site du Pauvadou, 543,5 g de restes osseux en moyenne sont présents lorsque le résidu n'est pas accompagné par un vase-ossuaire et seulement 250 g lorsqu'il s'agit d'un dépôt mixte (NMI de un dans la tombe).

Un biais pourrait toutefois exister dans le cas des dépôts de résidus. En effet, il n'est pas exclu qu'une partie de ces tombes aient pu aussi accueillir un vase-ossuaire, mais l'état de conservation des structures, souvent mauvais, n'a pas permis de le préciser. Dans tous les cas, la masse pondérale recueillie dans ces résidus marque leur importance dans la constitution de la sépulture ; ils sont prépondérants sur le site des Termes que les zones funéraires de *Forum Iulii*. Sur le site du Pauvadou et Saint-Lambert, il semblerait que lorsque le résidu est présent dans la tombe aux côtés du vase-ossuaire, il ne s'agisse que d'un geste

¹⁰ Si cette tendance a également prévalu en Provence orientale, elle pourrait expliquer en partie l'absence d'identification des tombes du Second âge du Fer.

de dépôts plus symbolique, quelques poignées ou récipient de résidu versés dans la tombe, après le dépôt du vase-ossuaire. La présence des restes osseux n'y était sans doute pas recherchée spécifiquement, puisqu'il ne s'agit que dans la plupart des cas seulement d'esquilles. Le défunt, représentés par ses restes, se trouve dans l'ossuaire. Cette moindre importance pourrait également être corrélée au fait que les résidus sur ces sites semblent avoir été majoritairement déposés après l'ossuaire, dans un second temps. Ce geste a par ailleurs été récemment documenté sur le site de la Nécropole de Porta Nocera où des niveaux cendreux sont parfois déposés sur les vases ossuaires, en quantité très faible, à l'image d'une poignée seulement (Van Andringa *et al.* 2017 ; SP 312 de l'enclos 26A).

En revanche, la question de la représentation du défunt aux yeux des inhumants pose plus de question sur le site des Termes, où il semblerait que la présence du résidu prévale. Lorsque le résidu est seul dans la tombe, sans tri de restes osseux au préalable, il est déversé le premier, soit directement sur le fond de fosse, soit dans un coffrage, adoptant là, le même mode de dépôt que les vases-ossuaire. Dans le cas, où est adjoint un vase-ossuaire, les quantités d'os présentes dans le résidu ne sont pas si faibles, comparées aux sites de *Forum Iulii*. Cette présence permet sans doute ici de mettre en évidence la rigueur de l'un des préceptes de la religion romaine : celui de l'*humatio* intégrale des restes du défunt.

Cette coexistence des modes de dépôt et gestions des restes osseux des tombes secondaires à crémation n'est pas exceptionnelle pour la région : elles se retrouvent sur l'ensemble du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel 2002) mais également à Lyon notamment sur le long de la Voie de l'Océan ou bien encore plus tardivement sur les sites de la Villa Montel ou au 77-79 Rue Pierre Audry (Blaizot *et al.* 2009b, Tableau XXIII). En somme, la variabilité dans les pratiques funéraires antiques est un thème récurrent dans toute étude archéothanatologique, tandis que les paramètres y étant liées sont plus ardues à établir. Ils révèlent pourtant la manière dont les populations ont souhaité constituer leur sépulture. Il s'agit de mener une réflexion à partir des dispositifs qui subsistent, tout en gardant à l'esprit qu'une grande majorité a disparu. Mais confortée par les progrès récents de l'archéothanatologie et les données des ensembles funéraires qui offrent de meilleur état de conservation, tout en incluant les données historiques, épigraphiques et archéologiques, il paraît envisageable de pouvoir désormais proposer des hypothèses liées à cette variabilité des dispositifs. En revanche, les schémas demeurent quand même assez homogènes. Certains dispositifs, notamment les tombes construites, demeurent particulièrement rares dans les espaces méridionaux contrairement aux régions septentrionales de Gaule (Ancel 2012, 195).

Dans certains cas, non abordés ici, l'association de différents modes de gestion des restes osseux traduit également la volonté de rassembler plusieurs sujets au sein d'une même fosse (un sujet dans l'ossuaire et un sujet dans le résidu). Il pourrait alors s'agir de sépulture double, tout comme lorsque deux ossuaires sont associés au sein de la même fosse.

À travers les modes de dépôts et les dispositifs en œuvre, plusieurs singularités sont relevées à l'échelle intra-site mais également inter-sites. La plus fragrante réside dans la distinction des comportements funéraires entre la ville même de *Forum Iulii* et de l'agglomération secondaire de *Forum Voconii*. Des dispositifs très spécifiques apparaissent à Saint-Lambert 1980 et 2006 (les coffres de *tegulae* et les urnes en plombs par exemple) qui ne connaîtront pas par la suite de postérité. C'est le cas sur le site du Pauvadou où un certain lissage des pratiques semble progressivement se mettre en place dès la fin du I^{er} siècle, perceptible à travers l'uniformisation progressive des dispositifs.

En revanche, le site des Termes témoigne pour sa part d'autres gestes malgré l'application de la trame générale des funérailles « à la romaine ». Les populations utilisent de manière systématique le résidu de crémation dans la tombe. Il peut, à lui seul, constituer la tombe avec plus de 40 % des cas, tandis que pour les autres sites de *Forum Iulii*, ce type de tombes ne présente que 16 % au maximum. Et quand le résidu ne peut y être intégré, selon un choix que nous ne pouvons expliquer, il fait l'objet d'une inhumation spécifique en lieu réservé.

I.2.3. Les dépôts de mobilier pour la constitution de la tombe

Il s'agit ici d'évoquer les dépôts de mobilier selon les grandes catégories fonctionnelles sans pour autant entrer dans le détail de leur identification typologique précise. Au même titre que les dispositifs funéraires liés à la mise en place de la tombe, la sélection du mobilier d'accompagnement a été laissée au choix personnel des inhumants. Elle a pu également être prévue/programmée par le défunt lui-même, de son vivant, comme en témoigne la mention « *vivos* » sur de nombreuses stèles funéraires. Une des stèles mises au jour en 1967 dans la cathédrale de Fréjus mentionne ainsi que la sépulture a été réalisée « *conformément au testament* » de sa propriétaire, Lucretia Marcia (Gasco, Janon 1985, n°52). Les textes antiques fournissent également ce type d'information. Le testament du Lingon indique notamment que ce personnage a planifié de son vivant son monument et sa tombe (Le Bohec 1991).

La position des éléments mobilier dans la tombe, c'est-à-dire leur répartition spatiale, mais également les aménagements (des étagements en matériaux périssables notamment) permettant de restituer l'organisation initiale de la tombe, ou encore la succession des dépôts, n'ont pu être abordés ici en raison d'une documentation trop lacunaires pour la plupart des sites¹¹. En raison de l'absence d'étude précise de mobilier, il demeure également difficile de cerner les évolutions des dépôts, parce que la plupart des tombes sont encore non datées, ou alors de manière très large.

Saint-Lambert 1980	Saint-Lambert 2006	Pauvadou 3	Les Termes
--------------------	--------------------	------------	------------

¹¹ Cette recherche aurait pu envisagée partiellement sur le site des Termes à partir des clichés photographiques, mais le temps imparti à l'étude n'a pas permis sa mise en œuvre.

	Nb.sp.	%	NMI	Nb. sp.	%	NMI	Nb.sp.	%	NMI	Nb.sp.	%	NMI
	191			58			84			108		
Balsamaire s	47	24,6	108	13		33	8	9,5	11	44	40,7	83
Lampes	29	15,2	29	2	3,4	2	12	14,3	12	47	43,5	83
Monnaies	27	14,1	32	4	6,9	5	17	20,2	17	34	31,5	38
Cruches	46	24,1	84	18	31,0	28	57	67,9	131	66	61,1	139
Gobelets	16	8,4	16	13	22,4	16	15	17,9	26	44	40,7	57
Coupes/ Bols	47	24,6	85	6	10,3	8	32	38,1	53	47	43,5	113
Assiettes/Plats	20	10,5	34	3	5,2	5	9	10,7	14	25	23,1	36

Tableau 47 – Principaux types d’objets non brûlés (dépôts secondaires) dans les structures secondaires
(Nb. sp : nombre de tombes présentant le dépôt ; % : % de tombes sur le site avec ce dépôt ; NMI : Nombre minimum d’individu décompté dans toutes les tombes du site)

	Saint-Lambert 1980			Saint-Lambert 2006			Pauvadou 3			Les Termes		
	Nb.sp.	%	NMI	Nb. sp.	%	NMI	Nb.sp.	%	NMI	Nb.sp.	%	NMI
	5			14			2			9		
Balsamaire s	2	40,0	2	4	28,6	8	2	100	2	1	11,1	1
Lampes	2	40,0	2	5	35,7	6	1	50,0	3	4	44,4	15
Monnaies	0			0			0			0		
Cruches	4	80,0	12	4	28,6	6	2	100	6	8	88,9	20
Gobelets	1	20,0	1	2	14,3	6	0			4	44,4	4
Coupes/ Bols	2	40,0	2	2	14,3	6	2	100	6	1	11,1	1
Assiettes/Plats	1	20,0	1	0			0			0		

Tableau 48 – Principaux types d’objets non brûlés (dépôts secondaires) dans les tombes-bûcher
(Nb. sp : nombre de tombes présentant le dépôt ; % : % de tombes sur le site avec ce dépôt ; NMI : Nombre minimum d’individu décompté dans toutes les tombes du site)

La distinction entre structures primaires et secondaires définies comme sépultures est difficile à réaliser. D'une part, parce que les tombes-bûcher sont peu nombreuses, d'autre part en raison de leur répartition topographique et chronologique au sein des différentes zones étudiées. Les tombes-bûcher suivent globalement les tendances générales des dépôts des sépultures contemporaines au sein du même espace funéraire. Seuls les dépôts monétaires dans ce type de structure font exception. Mis en évidence, pour la plupart, dans le résidu, ils sont interprétés comme des dépôts effectués sur le bûcher. Il n'est pas exclu que des monnaies présentes dans les structures secondaires aient subi le même sort (certaines sont signalées comme brûlées), mais l'absence d'étude systématique ne permet pas d'en préciser le nombre.

Le service à boire est largement dominant dans les tombes. Il apparaît sous la forme de dépôts de vases en céramique principalement, et en verre dans une moindre mesure. Il est caractérisé par les cruches en céramique à pâte calcaire, attestées en deux ou trois exemplaires au sein d'une même sépulture. Elles apparaissent très souvent regroupées dans les tombes et sont parfois associées à des vases à boire, en verre ou céramique. Ce type de dépôt est strictement destiné à la constitution de la tombe de l'individu. Les modes de

dépôts de ces vases en céramique, et leur évolution dans le temps, sont peu évidents à restituer notamment parce que leur répertoire morphologique évolue lentement et n'offre que rarement de repère chronologique précis (Rivet 2004, 181 et 183). De grandes tendances ont toutefois pu être dégagées : le dépôt de service à boire est peu fréquent dans les premières tombes installées le long de la voie littorale au tournant de l'ère sur le site de Saint-Lambert 1980, et celui de Saint-Lambert 2006. Dans la première moitié du I^{er} siècle, les dépôts restent encore peu nombreux sur ces sites. Cette tendance peut aussi bien s'expliquer par la plus grande variété du panel des dépôts céramiques, avec notamment des plats, des assiettes, et des coupes, dans les tombes de cette période. À partir du II^e siècle, les cruches et vases à boire prennent véritablement l'ascendant dans les dépôts, dans les crémations et les inhumations, avec souvent un minimum de deux cruches, et jusqu'à quatre à cinq exemplaires parfois. Cette tendance est perceptible aussi bien à *Forum Iulii* que dans les zones funéraires de *Forum Voconii*. Sur le site des Termes, les tombes du secteur 906 en sont d'ailleurs quasi-systématiquement dotées ; l'absence, dans certaines tombes, peut être imputée à l'état de conservation des structures. Avec le dépôt de ces vases, se pose évidemment la question de leur contenu et de sa destination. Certains d'entre eux semblent avoir été déposés « remplis » dans les tombes, comme l'atteste un jeton obturant le col d'un vase sur le site des Termes (SP 906 108 ; Planche 10-10 : A). Mais il n'est pas exclu que certains de ces liquides aient été déversés sur le bûcher lors de la cérémonie. Sur le site des Termes, les surfaces de plusieurs gobelets en céramique modelée présentent des stigmates liés à une exposition à la chaleur. Ces traces sont toujours situées à l'opposé à l'anse (Planche 10-10 : C). L'hypothèse avancée, en collaboration avec M. Valente, est que ces vases à boire, adaptation locale des vases à cuire servant de vases-ossuaire (Bérato 1993), aient pu jouer un rôle au moment de la crémation du corps du défunt avant d'être transférés dans la tombe. La comparaison avec des exemplaires provenant de contextes domestiques s'avère ici nécessaire afin de préciser le rôle de ces objets, d'autant qu'ils apparaissent souvent déposés parmi les derniers éléments dans les sépultures.

La catégorie des plats et assiettes est essentiellement issue de productions céramiques sigillées, d'importations italiques pour les contextes les plus anciens (Saint-Lambert), puis sud-gauloises, notamment des ateliers de la Graufesenque. On ne les retrouve dans les tombes de Saint-Lambert 1980 que dans seulement 20 tombes, pour des contextes principalement datés entre la seconde moitié du I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle. Cette tendance se confirme sur le site du Pauvadou 3 avec un faible nombre de dépôts pour la même ère chronologique. Sur le site des Termes, ils sont plus fréquents mais encore loin de se généraliser, et sont placés uniquement dans les tombes au nord de la voie, aux I^{er} et II^e siècles. La diminution, puis la disparition de ce type de ces dépôts, sont liés à l'affaiblissement des ateliers de production dans la seconde moitié du II^e siècle. Les plats et assiettes disparaissent, mais sont parfois remplacés par des coupes ou bols issus de production locale à pâte calcaire, dont les nombres de dépôts sont importants. Attribuer une

fonction précise à ces contenants demeure problématique, puisqu'ils ils peuvent être interchangeables.

Les dépôts secondaires de balsamiques dans les tombes sont moins nombreux que les exemplaires brûlés sur les sites de Saint-Lambert 1980 et 2006. Seulement 118 exemplaires répartis dans 64 tombes ont été identifiés comme non brûlés (contrairement aux 246 exemplaires brûlés identifiés dans 74 tombes). En revanche, sur le site du Pauvadou 3, où à peine 15 exemplaires sont recensés, la tendance s'inverse : les dépôts de vases à parfum participent plutôt à la constitution définitive des sépultures, lorsque celles-ci sont majoritairement datées de la fin du I^{er} et du début du II^e siècle. Le site des Termes, pour sa part, livre un très grand nombre de balsamiques non brûlés dans les tombes à crémation au nord de la voie. Les objets y présentent des gammes de couleurs plus uniformes et sont principalement fabriqués en verre transparent. Pour les II^e et III^e siècles, comme à *Forum Iulii*, les dépôts se raréfient au sud de la voie, où un seul exemplaire est identifié dans la zone 906. Sur les zones funéraires de l'agglomération routière de *Matavo*, peu de tombes sont dotées de vases à parfum. La majorité d'entre eux sont placés dans les vases-ossuaire, au sommet de l'amas osseux, à l'instar de ce qui est signalé dans quelques tombes de Saint-Lambert 1980 et des Termes.

Les dépôts lumineux se présentent de manière très variable. Sur les sites périurbains de *Forum Iulii*, les situations sont assez similaires d'un site à l'autre, à l'exception des tombes de Saint-Lambert 2006 qui ne livrent que deux lampes. Pour Saint-Lambert 1980 et le Pauvadou 3, les dépôts sont peu fréquents et toujours uniques. En revanche, sur le site des Termes, les dépôts lumineux sont particulièrement bien représentés avec plus de 83 objets identifiés dans 47 tombes. Les dépôts sont multiples dans une même tombe et les NMI peuvent souvent être de trois à quatre exemplaires, exceptionnellement jusqu'à cinq ou sept objets, dans la même tombe au nord de la voie. Au sud de la voie, les dépôts sont moins nombreux (très souvent un seul exemplaire, rarement deux) mais très fréquents, aussi bien dans les tombes-bûcher que dans les crémations secondaires.

Les monnaies présentent des tendances similaires à celles des lampes à huile. Elles ont été trouvées dans à peine quatre tombes sur le site de Saint-Lambert 2006, mais sont plus fréquentes dans les tombes de Saint-Lambert 1980 et du Pauvadou. De manière générale, les dépôts monétaires sont moins courants à *Forum Iulii* que dans l'espace funéraire de *Forum Voconii*, sur le site des Termes. D'après l'approche conduite sur les différentes zones funéraires, cette pratique se révèle spécifique à des groupes particuliers. Par exemple, aux II^e et III^e siècles, sur le site des Termes, les monnaies sont particulièrement fréquentes dans les tombes au sud de la voie, notamment dans les structures primaires et les inhumations. Les dépôts dans les crémations au nord de la voie sont plus aléatoires : certains groupes en présentent ponctuellement, tandis que d'autres sont caractérisés par une absence totale, à l'exception de deux sépultures implantées l'une à proximité de l'autre (SP 900 109 et 110 par exemple). Bien que cette pratique soit identifiée comme typiquement romaine (on les retrouve dans de très nombreuses tombes à Pompéi notamment ; Van

Andringa *et al.* 2013), on ne dénombre pas plus de dépôts de ce type dans les sites ayant probablement livré des individus d'origine italique (STL80). Elle traduit sans doute l'appropriation progressive de ce rite romain par les populations locales. D'autres objets ont également pu remplacer le dépôt d'une monnaie. J'ai précédemment soulevé ce problème avec la présence d'une médaille dans la tombe d'un sujet immature. D'une manière générale, les agglomérations secondaires semblent avoir eu plus souvent recours au dépôt de monnaie. À *Matavo*, les monnaies sont fréquemment découpées alors que cette pratique n'est pas documentée sur les autres espaces funéraires étudiés, traduisant là encore un geste spécifique de ces communautés locales.

Les dépôts alimentaires sont encore mal caractérisés faute d'analyse générale. Les résultats de l'étude de Saint-Lambert 2006 ont mis en évidence une diversité des espèces et des modes de dépôts selon les zones funéraires. La zone 2, qui correspond à la concession du triérarque de Iulius Nessus, est celle qui a livré le plus de restes. Ces dépôts se distinguent de ceux des autres secteurs par la présence de poissons (Planche 10-06). Aucun ne provient toutefois des inhumations des deux sujets immatures ou des deux sépultures que nous avons interprétées comme celles de Iulius Nessus et de sa compagne, Iulia Epicarpia. 97 % des restes de faune de cette concession ne sont pas brûlés ; taux élevé au regard des autres zones du même site. Cette concession funéraire se distingue donc réellement par la sélection des dépôts (notamment le poisson), comme elle se différencie sur le terrain par son implantation différente des autres zones du site. Sur le site des Termes, les dépôts carnés sont placés plus rarement dans les tombes au moment de leur mise en terre, alors qu'ils sembleraient majoritaires sur les sites de *Matavo*¹² (Bérard 1963, 158 ; Leguilloux 2007).

Les objets personnels en dépôts secondaires sont assez rares à *Forum Iulii*¹³. Seulement quatre pyxides (Béal F, type 1b) sont signalées sur le site du Pauvadou 3, dans des tombes datées de la seconde moitié du I^{er} siècle (SP 1, 8, 71C et 89). Dans deux cas, ces boîtes se retrouvent au sommet du dépôt osseux au sein du vase-ossuaire. Une autre, quasi-complète, a été également identifiée sur le site de Saint-Lambert 2006 (SP 2040). Un strigile en bronze est également signalé dans la tombe 243 du site de Saint-Lambert 1980. Les tombes-bûcher n'ont, quant à elles, jamais livré de tel dépôt. Un pendentif en dent de sanglier est également signalé dans une tombe de Saint-Lambert 1980 (SP 268). En revanche, sur le site des Termes, les tombes sont caractérisées par une absence totale des objets personnels parmi les dépôts secondaires, à l'exception d'une perle en verre (SP 906 143). De manière générale, ces objets personnels semblent avoir toujours été brûlés, expliquant leur très faible représentation dans les tombes.

¹² Mais les études ostéologiques, permettant souvent de dissocier les os de faune des os humains lorsqu'ils sont brûlés, n'ont pas été conduites sur ces séries... ce qui en biaise très certainement la vision.

¹³ Comme déjà signalée, l'absence d'étude du petit mobilier pour la plupart des sites altère considérablement cette vision.

I.3. Identification biologique des défunts brûlés

Les sites étudiés ont permis de rassembler les restes osseux de 406 sujets au total dans les structures liées à la crémation, auxquelles j'ai attribué le statut de sépulture. J'ai écarté les structures annexes identifiées sur le site des Termes et les aires de crémation qui auraient inclus des doublons dans le nombre de sujets.

	Saint-Lambert 1980		Saint-Lambert 2006		Pauvadou 3		Les Termes		Total	
	T.-B. (5/5)	S. S. (166/191)	T-B (13/14)	S. S. (42/58)	T.-B. (2/2)	S. S. (65/86)	T-B (9/9)	S. S. (100/108)	Nb.	%
Adultes ind.	4	90	11	28	2	57	8	88	288	70,9
Adulte sénile		2							2	0,5
Adulte mature	1	30		2			1		34	8,4
Adulte jeune		2							2	0,5
Adulte/Juvenis		7		1		2		2	12	3
Juvenis		2		1		1		2	6	1,5
Infans I	1	14		4		3		2	24	5,9
Infans II		5	1	1		1	1	2	11	2,6
Immature ind.		10	1	2		2	1	2	18	4,5
Indéterminé			1			1		7	9	2,2
Total	6	162	14	39	2	67	11	105	406	100

Tableau 49 – Répartition des individus étudiés en fonction de leur âge pour les quatre sites

(Ne sont pas pris en compte les sujets décomptés dans les aires de crémation puisque les restes osseux de ces sujets sont prélevés pour être déposés dans les tombes ; T.B. : Tombe-bûcher ; S. S. : Structure secondaire ; nb de sépultures ayant livré des os lors de l'étude/ nb. de structures décomptées)

Les sépultures liées à la crémation ont livré dans une grande majorité les restes osseux se rapportant à des sujets adultes (226 sujets tout site confondu soit 80,3 %) pour lesquels le sexe n'a jamais pu être déterminé, et l'âge très rarement estimé. La crémation concerne donc très largement les sujets adultes comme l'attestent certaines inhumations de sujets immatures, sur les sites du Pauvadou ou de Saint-Lambert au cours des deux premiers siècles. En revanche, cette prépondérance est partiellement biaisée par la sous-représentation générale des sujets immatures sur ces sites par rapport au nombre total de tombe. Certains ont fait l'objet d'une inhumation en un autre lieu mais il demeure impossible de savoir quel traitement du corps ils ont subi.

Les types des 54 tombes individuelles des sujets immatures brûlés rassemblées ici, correspondent aux tendances de celles des sujets adultes, ce qui exclut la mise en place d'un type spécifique selon l'âge.

Type	Âge	Forum Iulii			Forum Voconii	Total	Total		
		STL80	SL06	PAU	TMS		Nb.	%	
Structures secondaires de crémation	Vase-ossuaire en fosse	<i>Infans I</i>	6	0	1	0	7	17	32
		<i>Infans II</i>	3	0	0	0	3		
		<i>Infans I ou II</i>	5	0	2	0	7		
		<i>Juvenis</i>	0	0	0	0	0		
	Dépôt de résidu en fosse	<i>Infans I</i>	0	0	0	0	0	3	5
		<i>Infans II</i>	0	0	0	0	0		
		<i>Infans I ou II</i>	2	0	0	0	2		
		<i>Juvenis</i>	0	0	0	1	1		
	Dépôt de résidu en coffrage	<i>Infans I</i>	1	0	0	0	1	3	6
		<i>Infans II</i>	0	0	0	1	1		
		<i>Infans I ou II</i>	0	0	0	0	0		
		<i>Juvenis</i>	1	0	0	0	1		
	Dépôt mixte en fosse	<i>Infans I</i>	5	4	0	2	11	19	36
		<i>Infans II</i>	1	0	1	0	2		
		<i>Infans I ou II</i>	2	1	0	0	3		
		<i>Juvenis</i>	1	0	0	2	3		
	Dépôt mixte en coffrage	<i>Infans I</i>	1	0	0	0	1	5	9
		<i>Infans II</i>	1	0	1	0	2		
		<i>Infans I ou II</i>	1	0	1	0	2		
		<i>Juvenis</i>	0	0	0	0	0		
Indéterminé	<i>Infans II</i>	0	0	0	1	1	2	4	
	<i>Juvenis</i>	0	1	0	0	1			
Structures primaires de crémations	<i>Infans I</i>	1	0	0	0	1	4	8	
	<i>Infans II</i>	0	1	0	1	2			
	<i>Infans I ou II</i>	0	1	0	0	1			
	<i>Juvenis</i>	0	0	0	0	0			
Total		31	8	6	8	53	53	100	

Tableau 50 – Répartition des typologies pour les sujets immatures inhumés en fonction de leur âge

(Ne sont pas pris en compte les périnataux brûlés présents dans une tombe avec un sujet adulte, ce qui donne un total de 53 et non 54, à la suite de l'exclusion de la SP 32 du site du Pauvadou 3)

Un seul cas de périnatal brûlé a clairement été mis en évidence. Ses os ont été découverts dans un vase-ossuaire, mêlés à ceux d'un adulte sur le site du Pauvadou (SP 32). Ce cas anecdotique est sans doute à mettre en corrélation avec le décès dans un contexte particulier, celui d'une mère et son enfant autour de la naissance. Il n'est pas possible de préciser dans ce cas particulier si la mère avait débuté son accouchement et pu alors expulser l'enfant avant son décès et savoir si la crémation aurait pu se réaliser avec le sujet encore dans le ventre de la mère, ou les si les deux sujets sont décédés après la naissance et ont été déposés ensemble sur le bûcher. Un autre cas similaire est plausible sur le site de Saint-Lambert, mais le contexte stratigraphique ne nous a pas permis de connaître plus précisément les modalités de ce dépôt (SP 268). Les cas de sujets périnataux brûlés sont rares dans les ensembles funéraires gallo-romains en Provence. Un seul cas a été identifié à Aix-en-Provence (Moliner 2012, 490).

Il semblerait que l'individu bien qu'immaturo fasse l'objet des mêmes pratiques que les sujets adultes, ce que corrobore déjà en partie le lieu d'implantation de la sépulture (*cf. infra- III.2.*). À *Forum Iulii*, 37 des 47 tombes de sujets immatures, tout âge confondu, sont caractérisées par la présence d'un vase-ossuaire. Sur le site des Termes, bien que les effectifs soient plus faibles, la tendance est identique avec quatre tombes où les restes de sujets immatures sont déposés dans un vase également. Mais ces derniers dépôts sont également associés de manière systématique à un dépôt de résidu dans la même fosse, tendance également présente pour l'ensemble des tombes des sujets adultes du même site. Les vases constituant les ossuaires destinés aux restes osseux de ces jeunes sujets ne font pas l'objet d'un choix spécifique et suivent les tendances de ceux des tombes adultes, souvent encore, suivant les choix du groupe dans lequel ils s'inscrivent.

I.4. La gestion des résidus de l'aire de crémation

La gestion des restes osseux et des résidus issus de la combustion des corps nous invite à nous intéresser directement à un type de structures nommé souvent « fosses à cendres » depuis la traduction littérale du terme allemand d' « *Aschengrube* » (Blaizot 2009, 211 ; Ancel 2012 ; *cf.* Chapitre 5-VI ; Planche 10-11 : A, B et C). Leur identification sur les sites funéraires s'avère souvent très délicate tant la multiplicité des formes qu'elles adoptent mais également des contenus qu'elles livrent, est importante. Et dans notre cas, elles ressemblent fortement aux dépôts de résidus que nous avons identifiés comme sépulture ; elles auraient pu en effet correspondre à des sépultures secondaires victimes des vicissitudes du temps qui en auraient ainsi altéré une grande partie. Mais plusieurs indices ont permis pourtant de rejeter cette hypothèse sur l'impact de l'état de conservation, et de réellement les distinguer des tombes du même secteur à travers une approche globale des structures liées à la crémation.

Ces structures sont remarquables sur le site des Termes tant par leur nombre que par leur concentration. Elles sont principalement datées du I^{er} siècle et définissent ainsi une pratique limitée dans le temps et dans l'espace (*cf.* Chapitre 8-II.3.). Ces structures sont clairement liées au temps des funérailles et interviennent de manière conjointe ou postérieure à la création de la tombe. Le soin apporté au transport du résidu (parfois en grande quantité !) depuis l'aire de crémation puis à l'ensevelissement volontaire de ces restes contraste avec le caractère anonyme de ces structures : absence de marquage, aucun lien direct avec les tombes, absence de dépôt secondaire de mobilier. Les fosses présentent des tailles assez réduites (de 0,20 m à 0,63 m de largeur, sur 0,40 m à 1 m de longueur) et ne sont jamais aménagées ; leurs parois sont légèrement incurvées et les contours irréguliers, ce qui pourraient témoigner d'un creusement effectué sans soin spécifique, trahissant un geste sans doute rapide dans son exécution. Elles n'ont manifestement qu'une seule et unique finalité : celle d'accueillir et conserver le résidu de crémation provenant du curage du

bûcher, individuels ou collectifs, afin qu'il soit également aussi enseveli. Le comblement est donc constitué par un sédiment noir comprenant de très nombreux charbons, des restes osseux mais également des fragments de mobilier ayant systématiquement été soumis à l'ustion. L'une de ces structures présente une masse pondérale exceptionnelle de 2374,8 g avec la présence de plusieurs sujets et pose la question d'un curage général d'une aire de crémation ayant pu faire l'objet de plusieurs utilisations successives ? Leur implantation dans la zone funéraire, malgré le fait qu'elle n'entre pas dans la constitution de la sépulture définitive, traduit en ces gestes la volonté du groupe d'inhumer la totalité des restes du défunt et des résidus au contact des sépultures. Les rites romains tels qu'ils nous sont transmis par les textes abordent parfois cette importance capitale de l'*humatio* traduisant l'interdiction de laisser à l'air libre les restes du défunt, et ceci, même après la crémation¹⁴. À *Forum Voconii*, c'est sans doute ce précepte qui a conduit à l'inhumation totale des restes au sein de la zone funéraire, après la collecte des restes osseux (*ossilegium*). Les populations ont sans doute eu plus à cœur d'inscrire leurs pratiques dans l'orthopraxie que cela n'apparaît dans les contextes urbains, où les vestiges des crémations sont laissés dans les bûchers, non curés¹⁵. Ces structures se trouvent par ailleurs rassemblées en grande partie dans la zone orientale du secteur, en léger retrait par rapport aux sépultures. Ceci marque encore qu'il ne s'agit pas de sépulture malgré leur insertion dans la zone funéraire, mais dans une zone plus marginale. Marges également occupées par les inhumations en lien avec une population au statut social particulier.

La présence de telles structures pose également la question de la sélection puis de la gestion des résidus et ossements brûlés pour la sépulture. En espérant pouvoir prochainement lier les différentes structures avec les tombes, il deviendra ainsi possible d'aborder ces questionnements d'autant que la plupart des poids comptabilisés dans les tombes sont inférieurs aux taux de référence. Il s'agit alors de savoir si les vestiges osseux présents dans ces fosses à rejets pourraient permettre de pallier en partie ces manques.

Une autre remarque concerne leur absence dans les espaces funéraires de *Forum Iulii*. Le prélèvement rigoureux des os à l'issue de la combustion et l'absence de curage des aires disponibles induisent que ces structures n'ont sans doute pas intégrées les rites des populations de *Forum Iulii*. Le seul prix des concessions ne peut-être un argument à leur présence puisque les enclos étaient alors assez vastes pour accueillir ces structures. C'est la présence de résidus sur les aires primaires de combustion qui nous invite plutôt à définir que cette pratique n'était simplement pas en vigueur à *Forum Iulii* parce que le rite était

¹⁴ Varron, *De lingua latina*, V, 23 : « ...et quod terra sit humus, ideo is humatus mortuus, qui terra obrutus ; ab eo Romanus combustus est, si in sepulcrum eius abiecta gleba non est, aut si os exceptum est mortui ad familiam purgandam, donec in purgando humo est opertum, ut pontifices dicunt, quod inhumatus sit, familia funesta manet » : « et comme les mots terra et humus sont identiques, ainsi le mort qui est recouvert de terre est dit humatus ("enterré") ; de là, dans le cas d'un Romain incinéré, si l'on n'a pas jeté de la terre sur sa tombe, ou si un os a été prélevé sur le mort pour la purification de la famille et jusqu'à ce que cet os soit recouvert par la terre purificatrice, il résulte un état qualifié par les pontifes d'*inhumatus* ("non-enterré") et la famille reste souillée ».

¹⁵ C'était le cas sur le site de Saint-Lambert notamment où l'aire de crémation du secteur I a permis de dégager plusieurs niveaux cendreaux « en place » (Secteur I – aire collective bâtie SP 92 associée aux niveaux 83 et 84 notamment).

correctement effectué, l'*humatio* des restes du sujet était bien réalisée mais simplement à travers d'autres gestes et modes de dépôts.

La disparité de l'existence de ce type de structure est relevée dans d'autres espaces funéraires appartenant à la même région, notamment en Gaule Belgique ou bien encore en Ostrevant (respectivement Ancel 2012 et Dananai 2015, 169-170¹⁶).

Des structures similaires sont attestées dans des contextes plus proches, notamment sur l'espace funéraire domanial de Richeaume XIII où elles se trouvent implantées au sein du vaste monument funéraire réservé au propriétaire du domaine et ses proches mais aussi à l'extérieur (Planche 10-11 : D, E et F). Elles ne livrent généralement pas d'os mais des cendres, et dans un cas, des vases miniatures, attestant ainsi de l'aspect rituel de ces petites structures. Leur recouvrement lors du scellement du monument permet aussi de les rattacher au temps des funérailles, en ayant servi à l'accomplissement de rites sacrificiels, à proximité des tombes-bûcher. Leur datation est également comprise entre la fin du I^{er} siècle et le début du II^e siècle (Mocci *et al.* 2011).

I.5. Les fosses non sépulcrales en lien avec les funérailles

Une autre structure mérite d'être mentionnée ici : il s'agit d'une fosse à mobilier conservant un très grand nombre de fragments d'amphores (Planche 10-11 : G). Installée dans le secteur I du site de Saint-Lambert 1980, cette structure a fonctionné de manière conjointe avec l'aire de crémation ST 92, installée au sommet de la butte naturelle, dominant la voie littorale. Cette vaste fosse est en revanche située à l'arrière de la structure maçonnée destinée à la crémation des corps. Elle est également caractérisée par l'absence de restes osseux humains. Sa durée d'utilisation concorde parfaitement avec celle de l'aire de crémation, et elles font l'objet de l'implantation de sépultures lors de leur abandon. Cette fosse accueille les contenants utilisés lors de la cérémonie liée à la crémation du défunt. Elle induit ainsi une certaine gestion et répartition des gestes. Les données disponibles nous informent que les éléments présents correspondent à des amphores uniquement, ce qui permet d'émettre l'hypothèse de plusieurs actions autour de la crémation : celui du banquet et du partage des liquides, mais également celui du geste de libation au cours des funérailles. Enfin, une autre hypothèse a été émise par les fouilleurs : celui de la présence de ces contenants chargés d'eau afin d'éteindre les flammes du bûcher. L'enchevêtrement des céramiques et la sédimentation visible entre les dépôts suggèrent des dépôts successifs dans le temps, et non une utilisation unique.

Les autres types de fosses non sépulcrales, documentées sur d'autres sites, (Valladas, Pompéi ; Bel *et al.* 2002 ; Van Andringa *et al.* 2013) n'ont pas été identifiées au sein des

¹⁶ Je tiens à remercier A. Dananai pour m'avoir confié son manuscrit final de thèse (publication en cours) et m'avoir ainsi permis de connaître les pratiques funéraires du Nord de la Gaule.

zones funéraires. Il s'agit sans doute là, plus d'une lacune de la documentation et de l'état de conservation des sites, plutôt que d'une absence effective. De manière générale, ce type de structure est principalement établi à même le sol et exposé à l'air libre, ce qui en favorise la disparition en l'absence d'un recouvrement sédimentaire immédiat. Des fosses probablement liées à des cérémonies commémoratives ont été proposées pour le site de Saint-Lambert 1980, mais à l'heure actuelle, cela n'a pu être confirmée (cf. Chapitre 6-II.5.).

Des fosses également à caractère rituel ont intégré les zones funéraires. Il s'agit des inhumations individuelles de chiens. Seulement deux ont été dénombrées sur les sites étudiés. La première sur le site des Termes est liée à un chien inhumé (SP 901 439). Une seconde, pour laquelle aucune info n'a été disponible, est située à l'arrière de l'une des concessions de la voie littorale, dans le secteur II. Les inhumations de chiens ne sont pas rares dans les espaces sépulcraux antiques et leur installation ici, au sein de la zone funéraire, permet de les rattacher clairement à une ou un groupe de tombe. Il n'a pas été possible de mettre clairement en évidence une mise à mort volontaire de l'animal bien que celle-ci puisse être suggérée par le fait qu'il soit lié, dans les deux cas, à une tombe et que les deux animaux aient été déposés, *a priori*, complets. La fosse ne présente pas d'aménagement particulier et semble avoir été adaptée à la taille de l'animal. Le rôle psychopompe de ces animaux est largement mis en avant dans les études, bien au-delà du cadre spatio-temporel gallo-romain. Des exemples sont signalés en Gaule Narbonnaise notamment à Nîmes mais aussi à Lyon (Blaizot *et al.* 2009, 84-87 ; Planche 10-11 : G et I). L'inhumation de cheval identifiée sur le site des Termes n'a pas permis de donner plus d'informations quant à la condition de l'inhumation mais également de mise à mort de l'animal, et donc un éventuel lien avec l'espace funéraire.

Le choix de la crémation révèle donc à travers les dispositifs adoptés mais également la très grande variabilité des gestes associés, des pratiques funéraires très diverses au sein d'un même espace mais également d'un espace à l'autre. Si tout un pan des pratiques n'a pu être documenté au cours de cette première étude globale, celui lié aux cérémonies commémoratives et à l'entretien et souvenir de la tombe ne peut être envisagé. Les zones funéraires ont toutefois livré un important potentiel informatif permettant entre autres de saisir les évolutions et des disparités des pratiques témoignant sans doute de la présence de groupes différents.

II. LE CHOIX DE L'INHUMATION

La pratique de l'inhumation simple au cours du Haut-Empire est représentée sur nos sites par 186 inhumations au total¹⁷, qui ont livré 182 sujets. Huit d'entre elles n'ont pas livré de restes osseux tandis que quelques autres conservaient les restes de plusieurs individus. En effet, sur le site du Pauvadou 3, l'un des sujets a été mis en évidence dans le comblement d'une tombe (SP 119A). Un adulte et un immature sont présents dans une probable réduction sur le site de Saint-Lambert 1980 (SP 156). Deux sépultures associant un adulte et un périnatal ont été mises en évidence sur le site du Pauvadou 3 (SP 52) et des Termes (SP 901 417/418).

	Adultes	Immatures	Tombes vides (N-O)	Total
Saint-Lambert 1980 (STL80)	17	26	3	43
Saint-Lambert 2006 (SL06)	22	6	0	28
Pauvadou 3 (PAU)	66	13	5	79
Les Termes (TMS)	28	4	0	32
Total	133	49	8	182

Tableau 51 - Nombre de sujets étudiés ayant été inhumés pour chacun des sites.

En ce qui concerne le Haut-Empire, si nous avons vu que la crémation est la pratique dominante au cours du I^{er} siècle, elle n'est cependant pas exclusive et l'adoption de l'inhumation dès la fin du I^{er} avant n.è. est une pratique finalement peu anecdotique, notamment à Saint-Lambert 1980 le long de la voie littorale (STL80). Les inhumations concernent, certes, un nombre plus restreint de sujets, mais contrairement à ce qui a été souvent avancé, la majorité ne conserve pas les restes de sujets immatures.

II.1. Le choix du dispositif

II.1.1. Les dispositifs pour les sujets adultes

Concernant le Haut-Empire, et notamment le I^{er} siècle, les deux principaux types attestés sur les espaces funéraires de *Forum Iulii* et son territoire correspondent aux inhumations en fosse en pleine terre et aux coffres de bois, cloués ou non. Ils sont destinés aussi bien à des sujets adultes qu'immatures. Il est possible que les chiffres des inhumations dites « en pleine terre » soient encore sous-représentés dans nos ensembles, puisque les tombes n'ont pas toutes fourni une documentation permettant de restituer le type initial avec certitude, permettant de mettre en évidence un aménagement funéraire périssable, bien plus fréquent que ce que l'on ne peut le supposer. Les coffres sont également plus

¹⁷ Pour rappel des chiffres, 82 inhumations sur le site du Pauvadou 3 (PAU), 45 sur le site de Saint-Lambert 1980 (STL80), 28 sur le site de Saint-Lambert 2006 (SL06) et enfin 31 sur le site des Termes (TMS).

nombreux en contexte urbain pour le I^{er} siècle. Bien qu'ils soient dévolus en majorité aux sujets immatures, les sujets adultes ont également recours à ce type de contenant. Ils sont présents sur l'ensemble des zones funéraires étudiées et correspondent à des dispositifs funéraires bien connus dans le monde gallo-romain, notamment en Gaule Narbonnaise entre le I^{er} et le V^e siècle (Colardelle *et al.* 1996, 291). Ce type est également bien représenté à Saint-Paul-Trois-Châteaux avec huit sépultures (Bel *et al.* 2002, 103). Le premier type (coffre cloué) domine largement l'ensemble funéraire de Lunel-Viel avec 139 cas identifiés sur 361 sépultures soit 38,5 % du total des inhumations (Raynaud 2010, 37). Sur ce dernier ensemble, ce type est majoritaire au IV^e siècle et tend à diminuer au V^e siècle avant de disparaître au VI^e siècle pour ne réapparaître qu'au cours du Moyen-âge, vers le XIII^e siècle (Colardelle *et al.* 1996, 273). Ce sont les deux types les plus fréquemment rencontrés pour le Haut-Empire et ils constituent les deux modes exclusifs représentés par 18 inhumations des I^{er}-II^e siècles sur le site du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel *et al.* 2002, 103-104 ; Bel *et al.* 2009a, 24).

Type	Forum Iulii		Forum Voconii
	Saint-Lambert STL80 + SL06	Pauvadou 3 PAU	Les Termes TMS
	(I ^{er} – II ^e siècles)	(Milieu I ^{er} – Début IV ^e siècle)	(Milieu I ^{er} – III ^e siècle)
Inhumation sans aménagement	19	1	5
Coffre/coffrage de bois	5	9	6
Indéterminé (Fosse en pleine terre ou coffre de bois)	Non compté	Non compté	13
Coffrage parallélépipédique de <i>tegulae</i>	9	25	3
Bâtère de <i>tegulae</i>	5	9	1
Coffrage indéterminé de <i>tegulae</i>	2	3	0
Fosse à couverture de <i>tegulae</i>	2	3	1
Coffrage mixte	1	3	0
Couverture de contenant céramique (amphore, coupe...)	2	2	0
Caisson de pierres	2	3	0
Cuve maçonnée	0	0	1
Sarcophage ou cuve de pierre monolithe	1	0	0
Autre	1	0	0
Indéterminé	22	24	0
Total	71	82	30

Tableau 52 – Différentes typologies recensées pour chacun des sites, toutes périodes confondues.

Si ce tableau typologique, rassemblant les inhumations en pleine terre et les coffres de bois - correspond en partie à ce qu'il est possible de découvrir dans les contextes funéraires du Haut-Empire en Gaule Narbonnaise, d'autres typologies sont présentes de manière assez précoce à *Forum Iulii*. Outre leur apparition dès le I^{er} siècle, cette diffusion des dispositifs pose la question de la fiabilité des approches typologiques en tant que marqueur chronologique concernant le Haut-Empire de manière générale, mais surtout pour le I^{er} siècle et le début II^e siècle. Si « *l'approche typologique constitue une problématique de l'archéologie funéraire à part entière* » basée sur l'identification des processus

taphonomiques sur le terrain (Blaizot 2008, 27), leur interprétation par la suite, ne peut s'affranchir d'un travail sur l'histoire locale des populations quand les textes ou données épigraphiques le permettent. Elle nécessite une approche micro-topographique à travers la définition spatiale des groupes dans les zones funéraires, nécessaire à la compréhension de la diffusion d'un type spécifique, mais également du mobilier présent dans ces tombes. Les pratiques funéraires, bien que soumises à la loi des pontifes, présentent des rites non normatifs laissant place à une part de personnalisation ou de « *bricolage inventif* » qui marquent les dispositifs d'une grande variabilité (Blaizot 2008). C'est ainsi que sont perçus parfois des effets de modes micro-régionales qu'il paraît difficile de pouvoir faire entrer dans des types définis chronologiquement.

C'est ainsi que dès le I^{er} siècle apparaissent d'autres formes de dispositifs funéraires au sein des ensembles urbains de Fréjus, notamment ceux réalisés en tuiles alors qu'ils sont plutôt rarement employés avant le III^e siècle (coffrages parallélépipédiques et bâtières ; Bel *et al.* 2009a, 32 ; Planche 10-12 : A). Les premiers exemplaires de coffrages parallélépipédiques de *tegulae* sont identifiés sur le site de Saint-Lambert 1980 (STL80). La tombe SP 155 destinée à une femme de 30 à 50 ans fait également l'objet d'un emplacement privilégié et est dotée d'un double contenant représenté par un cercueil en plomb. D'autres exemples sont également datés du I^{er} siècle sur les mêmes zones funéraires (STL80 et SL06). La filiation italique de ce type de contenant à une date aussi haute (dès l'époque augustéenne), constitué par des tuiles romaines, ne fait aucun doute. On les retrouve dès le II^e siècle sur le site du Pauvadou 3 en très grand nombre où ils marquent la mise en place de la seconde phase de l'occupation selon de nouvelles modalités d'implantation des tombes (25 cas identifiés avec certitude). Cette tendance est encore observable pour les bâtières de *tegulae* qui sont également présentes sur les sites de Saint-Lambert, de manière très précoce, à partir du I^{er} siècle contrairement aux tendances régionales. On ne les retrouve que très ponctuellement sur le site du Pauvadou 3, à partir du II^e siècle.

Les chronotypologies établies pour la région sont anciennes et à actualiser au regard de la quantité de données acquises depuis les quinze dernières années. Les travaux de M. Colardelle avaient proposé des datations pour ces deux types, qui ne cadrent pas avec les sépultures de Fréjus. En effet, les exemples des plus anciens types de « coffrages de section quadrangulaire en tuiles » relevés par M. Colardelle datent ce type probablement du III^e siècle (fouilles anciennes), mais la majorité des découvertes les datent avec certitude du IV^e siècle. L'incohérence chronologique est identique pour les « coffres à section triangulaire » avec des datations fixées entre le milieu du III^e siècle et la fin du VI^e siècle (Colardelle *et al.* 1996, 276-277, 284-285 et 295). Cette introduction précoce est à mettre en relation avec le cadre historique de la ville antique, qui accueille des vétérans et une partie de la flotte, sans doute des populations italiques ou romanisées. La filiation de ces deux types depuis l'époque romaine est indubitable, ne serait-ce que par le matériau employé : la tuile, introduite par

les Romains. En revanche, pour le site des Termes ou ceux de Cabasse, fréquentés par les populations locales, ces coffrages de tuiles n'apparaissent pas antérieurement au III^e siècle de n.è. Ils témoignent d'une diffusion de ces dispositifs sans doute plus longue depuis les contextes urbains (Planche 10-12 : B).

La plupart des autres tombes mises en œuvre à Saint-Lambert ne présentent pas de datation précise pour pouvoir être ancrées dans le I^{er} ou le II^e siècle (type des cuves constituées par des pierres maçonnées et non maçonnées, les amphores, les coffrages mixtes, etc.). L'absence de chronologie absolue précise pour ces types rend complexe l'approche des évolutions typo-chronologiques pour ce site. En se tournant vers les zones du Pauvadou 3, il est plus facile de saisir la variabilité des dispositifs mis en œuvre pour les tombes au cours du II^e siècle, période à cheval entre les deux phases définies de l'occupation funéraire du site. Les *tegulae* constituent l'un des composants majeurs et servent aussi bien à la réalisation de coffrages (bâtières ou parallélépipédiques) que de simples couvertures des fosses. Les coffres de bois et des fosses en pleine terre sont encore présents ponctuellement au sein de groupes plutôt bien délimité, en lien topographique avec les tombes de la phase 1, tandis qu'apparaissent en grand nombre les coffres parallélépipédiques préfigurant l'occupation de la phase 2. Sur ce même site, cette diversité s'amenuise au III^e siècle avec l'uniformisation des dispositifs, quasiment tous employant des tuiles (Planche 10-12 : A).

En se déportant sur le site des Termes, auprès de l'agglomération routière de *Forum Voconii*, l'évolution des typologies est différente. L'apparition de l'inhumation en tant que nouveau traitement funéraire s'effectue au contact de la crémation et est marquée par la variabilité des dispositifs, déjà visible au cours du II^e siècle en contexte urbain. La tuile est employée de manière récurrente, et certaines tombes présentent des solutions plus locales pour les dispositifs, notamment au travers de l'emploi de mortier pour plusieurs d'entre elles (SP 906 163 notamment ; Planche 10-13 : B).

Les sites urbains, notamment ceux de Saint-Lambert 1980 et 2006, se distinguent également par la mise en œuvre des « doubles-contenants » qui concernent l'emploi d'une architecture en *tegulae* abritant un coffre de bois cloué ou bien un sarcophage de plomb. Des exemplaires non cloués dans d'autres ensembles ont pu également exister mais la documentation disponible n'a pas conduit à leur identification, plus complexe du fait d'un « double » espace vide, sans les indices précieux que sont les clous. Les contraintes latérales à distance des parois ne sont pas toujours perceptibles non plus à partir des données disponibles. Cette configuration n'a été mise en évidence que pour le I^{er} siècle de n.è. et exclusivement sur le site de Saint-Lambert avec quatre cas identifiés (SP 60 et 155 sur le site de STL80 puis SP 1173 et 2066 sur le site de SL06). La tombe SP 155 a privilégié un double contenant associant un coffrage parallélépipédique associé à un coffre de plomb (parois) et de bois (fond), tandis que pour les autres sépultures, il s'agit aussi d'une structure en *tegulae*

mais associée à un coffre cloué. Dans un seul cas, le double contenant est destiné à un sujet immature (bâtière de *tegulae* et coffre de bois cloué), probablement l'enfant du triérarque Iulius Nessus (SP 2066 ; cf. Chapitre 6 – 1.6.2). La présence d'un tel dispositif uniquement sur les sites de Saint-Lambert dans des contextes datés du I^{er} siècle pose la question du lien avec l'origine des populations, dans lesquelles il est possible que certains individus soient exogènes. Ce serait le cas pour le sujet immature de la concession de Iulius Nessus, dont les noms mentionnés sur la stèle de la concession renvoient à une origine grecque, pour des individus romanisés (rattachement à la famille impériale). Ceci permet de nuancer l'hypothèse d'une tradition issue des tombes de l'âge du Fer, du moins à *Forum Iulii* comme cela avait été proposé dans la synthèse réalisée en 2009 (Bel *et al.* 2009a, 36), puisque Saint-Lambert paraît avoir préférentiellement accueilli, en partie, des populations italiques, ou en tout cas romanisées et exogènes. Ces doubles contenants sont généralement signalés de manière plus tardive dans les contextes régionaux, notamment à Lyon, seulement à la fin du II^e siècle et pour la majorité des autres exemples, plutôt dans les espaces funéraires de l'Antiquité tardive (Bel *et al.* 2009a, 33).

II.1.2. Les dispositifs choisis pour les sujets immatures

Les typologies employées pour les contenants des corps des sujets immatures sont marquées par une grande diversité au cours des deux premiers siècles sur les sites périurbains tandis qu'auprès de l'agglomération routière de *Forum Voconii*, les sujets sont systématiquement inhumés en coffre de bois. Ce dernier constat doit toutefois être considéré avec prudence du fait du faible nombre de tombes dégagées pour cette période (deux tombes seulement).

À *Forum Iulii*, et sur les sites de Saint-Lambert, les jeunes immatures sont majoritairement inhumés dans des coffres de bois cloués ou non, parfois calés dans les fosses par de nombreux blocs ou galets, avec 12 tombes recensés. Le site du Pauvadou est marqué par le faible taux des coffres de bois avec seulement un exemplaire identifié pour un adolescent (15-19 ans), ce qui correspond à une tendance plus fréquemment observée pour les sites de Gaule méridionale pour les jeunes sujets (Bel *et al.* 2009a, 70).

Mais les sites de Saint-Lambert témoignent toutefois d'une plus forte diversité que le site du Pauvadou pour les contenants mis en œuvre. Cette diversification des réceptacles concerne surtout les sujets les plus jeunes – c'est-à-dire dont l'âge est inférieur à quatre ans avec parfois un recours à des dispositifs plus « opportunistes » comme une coupe en céramique destinée à couvrir le corps du jeune défunt (SP 244 ; STL80) ou bien encore un coffrage mixte de *tegulae* et de blocs (SP 240 ; STL80¹⁸ ; Planche 10-14). Ce fait est également remarquable sur d'autres espaces funéraires, et ne témoigne pas d'une absence

¹⁸ Les clichés des squelettes ne sont pas disponibles.

de soin, mais d'un aspect plus « intimiste » des funérailles de ces tout-petits (Bel *et al.* 2009a, 83). Une seule tombe se réfère à ce type de sélection pour le site du Pauvadou avec une panse d'amphore africaine calée par des blocs (SP 90 ; site du Pauvadou). Les *enchytrismoï* réservés également aux sujets immatures jeunes, sont représentés par une tombe (SP 41 sur le site du Pauvadou). Le même constat est réalisé pour les tombes fouillées dans la vallée du Rhône (Blazot *et al.* 2003, 66 ; Bel *et al.* 2009a).

Type	Âge (ans)	Forum Iulii			Forum Voconii	Total /âge	Total	
		STL80	SL06	PAU	TMS		Nb.	%
Coffre de bois (cloué et/ou calé)	0-1 an	1	2	0	2	5	15	31
	1-4 ans	3	1	0	0	4		
	5-9 ans	0	1	0	0	1		
	10-14 ans	3	1	0	0	4		
	15-19 ans	0	0	1	0	1		
Coffre de <i>tegulae</i> (bâtière ou coffrage)	0-1 an	0	0	1	0	1	8	16
	1-4 ans	2	1	1	0	4		
	5-9 ans	0	0	2	0	2		
	Ind.	1	0	0	0	1		
Amphore	0-1 an	1	0	0	0	1	2	4
	1-4 ans	0	0	1	0	1		
Fosse à couverture (grès ou <i>tegulae</i>)	10-14 ans	0	0	0	1	1	2	4
	Ind.	0	0	1	0	1		
Coffre de blocs (maçonnés ou non)	Ind.	2	0	0	0	2	2	4
Sous une céramique (coupe/amphore)	0 – 1 an	1	0	1	0	2	2	4
Coffrage mixte (<i>tegulae</i> +blocs)	0 - 1	1	0	0	0	1	1	2
Sarcophage (grès)	Ind.	1	0	0	0	1	1	2
Réduction	Ind.	1	0	0	0	1	1	2
Indéterminé	Tout âge	9	0	5	1	15	15	31
Total		26	6	13	4	49	49	100

Tableau 53 – Répartition des typologies pour les sujets immatures inhumés en fonction de leur âge

Un autre dispositif est mis en évidence de manière exceptionnelle à *Forum Iulii* : il s'agit d'un sarcophage aniconique sculpté dans une pierre locale (grès permien) sur le site de Saint-Lambert 1980 (STL80). Placé sur les abords directs de la voie littorale, cet *unicum* répondrait à une demande privée et exceptionnelle, d'autant plus qu'il est destiné à un jeune sujet immature (os dissous, non conservés). Il rappelle également les coffres de grès circulaires présents dans les espaces funéraires, mais destinés aux crémations (Planche 10-13 : B).

Les dispositifs en tuiles (bâtière ou coffrage), qui apparaissent de manière précoce à *Forum Iulii*, au cours de la première moitié du I^{er} siècle, sont également mis en œuvre pour les sujets immatures. En revanche, ceux-ci ne sont mis en place qu'à partir du II^e siècle, sur le site du Pauvadou suivant ainsi l'uniformisation des dispositifs des adultes inhumés.

Les inhumations en pleine terre n'ont pas été identifiées clairement sur ces sites. Pour autant le nombre de type relevant de la catégorie « type indéterminé » pourrait

nuancer leur absence. D'autant plus que ces tombes ne conservent aucun élément pérenne (clous, tuiles, etc.) et pourraient soit se rattacher aux coffres de bois non cloués, soit aux fosses pleine terre. Mais les données n'ont pas permis de noter un effet de contrainte et/ou de délimitation laissant envisager un contenant en matériau périssable et les bords des fosses ne sont jamais identifiés.

Sur le site des Termes, les réceptacles des corps des immatures inhumés au cours de la première phase ne sont illustrées que par des coffres de bois (SP 901 133 et 205 ; Planche 10-14). Au cours de la seconde phase, les très jeunes sujets sont absents et ne permettent pas une approche comparative. Le seul adolescent inhumé (10-14 ans) et dont la tombe se rattache à une période plus tardive (II^e et III^e siècles) présente une couverture de *tegulae*, matériel employé de manière récurrent pour les dispositifs des sujets adultes présents dans la même zone (zone 906).

II.2. Les défunts

II.2.1. Les tombes plurielles

Les tombes mêlant un sujet adulte et un sujet immature sont traitées à part, du fait du contexte particulier du décès des sujets dans le cadre particulier de la parturition (*cf. infra* – II.2.3.).

Les autres dépôts rassemblant plusieurs individus présentent une configuration originale : il s'agit de la superposition de certains d'entre eux, observable notamment sur le site de Saint-Lambert (SL06) et au Pauvadou 3 (PAU)¹⁹. L'implantation des sépultures témoigne de la volonté de venir s'inscrire et réutiliser l'emplacement d'une tombe antérieure pour l'installation d'une nouvelle sépulture, alors que l'espace disponible ne paraît pas faire défaut. Dans le premier site, les tombes 1183 et 1184 et 1017 et 1073, et dans le second site, les sépultures 115A et B puis 106 et le second ensemble 119A et B laissent envisager un fonctionnement pour ces tombes selon le mode d'un « caveau » de famille tel que cela est mentionné pour des configurations similaires à Saint-Paul-Trois-Châteaux ou la Vigne de Bioaux à Valros (Bel et al. 2002, 103 ; Bel, Gleize 2010). Le premier dépôt est généralement préservé en l'état, les os peu déplacés sauf accidentellement lors du creusement de la seconde fosse, traduisant le respect pour la sépulture antérieure. Mais la stratigraphie précise des dépôts engendrée par les réouvertures des fosses n'a pu être précisément restituée (sédimentation entre les deux défunts par exemple). Ces creusements induisent sans doute des manipulations dont les modalités nous échappent

¹⁹ Ces sépultures ont été interprétées par les fouilleurs dans la documentation de terrain comme deux niveaux successifs de sépultures, à la suite d'un remblaiement général/colluvionnement. La topographie générale du site (plateau) ne se prête pas à un tel apport sur une durée assez courte (une centaine d'années entre les deux « niveaux » de tombe). Malgré la documentation lacunaire, nous préférons y voir plutôt la volonté de regroupement dans le même emplacement de plusieurs tombes.

du fait de l'absence de documentation précise. Les sépultures SP 119A et B ont livré les restes osseux d'un troisième sujet dans le comblement de la structure dont le mode de dépôt n'a pu être identifié (réduction ou tombe supérieure arasée ?). Cet ensemble a également été implanté dans une tombe-bûcher antérieure (SP 121) : le recreusement, effectué quasiment dans l'emprise de la structure de crémation, induisant l'évacuation d'une grande partie du résidu, pose la question d'un geste volontaire ou accidentel. Les éléments de datation demeurent trop faibles pour préciser la chronologie absolue de ces dépôts, notamment les écarts entre l'installation de ces différentes sépultures.

L'explication de l'intentionnalité de ces gestes reste complexe à saisir mais fait ressortir des liens probables entre les individus et une gestion spécifique de l'espace funéraire. Il demeure également difficile de savoir si des contraintes spatiales, qui nous échappent – notamment l'existence de petites concessions – ont pu interférer dans l'utilisation « collective » du même emplacement. En outre, comme cela est souligné par V. Bel et Y. Gleize, le recreusement des fosses pour les installations d'autres défunts suggère l'existence d'une signalisation précise, envisagée dès l'installation du premier sujet, qui s'effectue de manière plus profonde que les autres inhumations, en prévision des futures réouvertures (Bel, Gleize 2010, 222).

Cette pratique ne semble pas être spécifique à une période donnée puisque les exemples du Pauvadou 3 sont datés postérieurement au II^e siècle tandis que ceux de Saint-Lambert se rattachent sans doute à la seconde moitié du I^{er} siècle. Aucun exemple de ce type n'a été mis en évidence pour les crémations même si cette configuration est signalée également par les auteurs sur certains sites (Bel, Gleize 2010, 220). Cette pratique demeure encore très ponctuelle dans le cadre de la documentation étudiée, et aucun exemple similaire n'a été identifié pour les périodes les plus anciennes le long de la voie littorale mais également dans le territoire de la cité.

II.2.2. La position des corps

Les choix de la position du corps ne semblent pas être en relation avec l'âge au décès, le sexe ou bien encore la typologie de la tombe, mais encore une fois en fonction du groupe dans lequel les sépultures sont inscrites ou bien de la chronologie de la tombe. Les deux premiers siècles sont ainsi caractérisés par une certaine variabilité dans les dépôts avant que les sépultures des groupes établis à l'orée de l'Antiquité tardive - notamment sur le site du Pauvadou 3 - ne soient également marquées par une uniformisation des postures.

La **position sur le dos** est largement majoritaire. Elle présente quelques variabilités tant dans la position des membres supérieurs qu'inférieurs (parfois fléchis dans quatre tombes des Termes par exemple). Toutefois les jambes apparaissent très largement en extension dans les tombes. Il est difficile d'appréhender ces paramètres plus en détail à partir des données lacunaires pour obtenir une vision d'ensemble fiable, et surtout établir

une évolution de la position sur le long terme. Les dépôts des défunts sur le dos dominent largement, et ce, quel que soit la date et le site concerné. Toutefois, les données des structures antérieures au II^e siècle, sont marquées par une plus grande variabilité des positions (dépôt en *procubitus* et sur le côté), alors que le dépôt sur le dos tend à l'exclusivité pour le III^e siècle sur le site du Pauvadou 3 et des Termes. Ce constat rejoint les observations générales réalisées pour le sud-est, avec le « caractère stéréotypé » des positions qui s'amorce à l'orée de l'Antiquité tardive pour le Pauvadou 3 et qui s'accompagne d'une uniformisation des dispositifs funéraires (Bel *et al.* 2009a, 37). Le constat est sensiblement différent pour le site des Termes qui, malgré cette uniformisation des dépôts du corps des défunts, témoigne d'une forte diversité dans les types déployés.

La **position sur le ventre (ou *procubitus*)** est peu représentée sur l'ensemble des sites et appartient exclusivement aux deux premiers siècles de n.è. Cette posture disparaît lors du basculement des pratiques vers l'inhumation exclusive, vers la fin du II^e siècle. Elle est illustrée autour de l'enclos A du Pauvadou 3 pour cinq tombes datées du II^e siècle présentant une similarité dans les dispositifs mis en œuvre (coffres de bois ou pleine terre) systématiquement intentionnelle (SP 057, 078, 106, 114 et 115A). Un sixième défunt est également présent sur ce même site, plus au nord du groupe (SP 108). Trois autres tombes présentes sur les zones funéraires de Saint-Lambert témoignent également de cette posture (SP 70 sur le site de STL80 ; SP 1096 et 1173 à SL06). Aux Termes, seulement trois sépultures conservaient les restes d'un défunt déposé sur le ventre et appartiennent au groupe d'inhumés au nord de la voie (SP 901 267, 309 et 415). L'un de ces sujets (SP 901 267) présente une position tout à fait particulière : les jambes ne sont pas totalement en extension et sont appuyées en partie sur les parois. Les mains du sujet sont ramenées en avant du crâne, resserrées au niveau des poignets ce qui pourrait laisser d'ailleurs envisager la présence d'une ligature ?. Les corps sont soit déposés en pleine terre, soit dans des coffres de bois cloués, et dans un cas, doublé par un coffrage de tuiles (SP 1173). Ces positions sont réservées exclusivement à des sujets adultes, à un sujet immature dans un seul cas, mais dont l'âge (15-19 ans) fait de lui un adulte dans la société gallo-romaine (SP 108). Cette position est régulièrement documentée dans les ensembles funéraires régionaux selon des taux tout à fait variables aussi bien en Méditerranée qu'en Rhône-Alpes (Bel *et al.* 2009a, 37). Aucune signification spécifique n'est avancée à l'heure actuelle, si ce n'est la variabilité des pratiques connue pour le Haut-Empire (Bel *et al.* 2002, 104 ; Bel *et al.* 2009a, 20 et 39). Sur les sites, les tombes ne se distinguent ni par le dépôt de mobilier, ni par une implantation topographique ou un dispositif spécifique par rapport au groupe duquel il relève. Cette diversité individuelle émane peut-être d'un choix réalisé par les proches du défunt, peut-être à sa demande mais dont les motivations nous échappent. Elle pourrait être expliquée par la volonté de placer le défunt face aux Mânes, afin de lui faciliter passage dans l'au-delà. Ce type de dépôt « à l'envers » est également observé pour des objets dans les sépultures et interprété par J. Scheid comme le rite de *contraria facere* où les funérailles

sont conçues au travers d'une symbolique fondée sur l'inversion (Scheid 1984). À l'heure actuelle, il demeure impossible de valider une hypothèse pour la présence de ce type de dépôts faute d'éléments significatifs. Si certains ont pu l'interpréter comme une manière pour la communauté de rejeter l'individu, cette hypothèse est maintenant battue en brèche pour la société romaine compte-tenu de la récurrence de cette position dans de nombreux espaces funéraires sous des proportions variables, et associée à des rites tout à fait communs (Bel *et al.* 2009a, 20). On peut supposer que cette position pouvait également être adoptée pour les crémations contemporaines, mais il n'a jamais été possible de le mettre en évidence étant donné les perturbations multiples que subit le corps (temps de la crémation même, avec la gestion du brasier, et les actions post-crématoires au sein de la fosse).

La **position sur le côté** est anecdotique au sein des espaces funéraires étudiés et présente une plus grande fréquence chez les sujets immatures très jeunes rappelant sans doute la position fœtale. Six défunts immatures adoptent cette position : une tombe sur le site des Termes (SP 901 418) et quatre tombes sur le site de Saint-Lambert (SP 208, 244, 245 et 258). Seulement deux défunts adultes ont été exhumés dans cette position (SP 901 310 aux TMS et 3020 sur le site de SL06). Aucune position de ce type n'a été identifiée sur le site du Pauvadou 3. Là encore, cette posture n'est identifiée que dans des contextes datés des deux premiers siècles de n.è. La signification de ce mode de dépôt pour les sujets adultes est relativement complexe et peut simplement s'expliquer par la variabilité des pratiques et des gestes que l'on retrouve dans les gestes funéraires. Lorsque l'on s'approche ensuite du passage exclusif à l'inhumation, les dépôts tendent alors vers une uniformisation des dispositifs visibles également dans la position des corps des défunts, tous déposés sur le dos.

II.2.3. Un cas particulier : la mort périnatale et les très jeunes immatures (0-1 an)

Aussi bien dans les agglomérations routières qu'à *Forum Iulii* même, les périnataux présents sont majoritairement inhumés, respectant ainsi les prérogatives textuelles. Ce constat entre en résonance avec les découvertes régionales et suprarégionales à quelques exceptions près (Blaizot 2009, 69). Les causes avancées pour le choix préférentiel de l'inhumation sont diverses. Il est possible d'envisager que des aspects pratiques liés à la mise en place d'un véritable bûcher pour des sujets à la santé aussi fragile et aux taux de mortalité aussi élevés puissent ne pas être envisagés. Mais pour autant, cela n'exclut pas la présence d'un réel traitement funéraire et la réalisation des pratiques pour ces jeunes défunts.

Nous avons souhaité distinguer, quel que soit le site, deux contextes pour l'inhumation de ces jeunes sujets. Le premier correspond à des décès survenus au cours ou autour de la naissance de ces jeunes immatures, qui ont entraîné le décès de la mère dans certains cas, soit de manière simultanée, soit dans des temps probablement très rapprochés, peut-être dans les heures qui ont suivi la naissance. Les corps des deux individus

apparaissent ainsi dans une seule et même tombe. En revanche, si le périnatal est inhumé, le traitement du corps de la mère a pu subir aussi bien la crémation que l'inhumation, paramètre dépendant du groupe dans lequel il s'inscrit. C'est le cas sur le site des Termes où la tombe mêlant les sujets 901 417 et 418 est implantée dans un groupe qui pratique l'inhumation. La mère et l'enfant sont ainsi déposés au sein de la même fosse. Cette configuration est aussi développée pour la sépulture SP 52 du site du Pauvadou où les sujets reposaient dans un coffrage de tuiles. Dans d'autres cas, le sujet adulte qui est associé à l'inhumation du périnatal, est brûlé. C'est ce qu'illustre le site des Termes avec la proximité de la tombe SP 901 106, déposée sur la tuile de couverture de la SP 901 133. Également en contexte urbain, au Pauvadou, pour le sujet présent dans la tombe SP 19B posé sur le probable ossuaire de sa mère, dans la même fosse. L'association de deux sujets - un périnatal et un adulte - se rencontre ponctuellement dans les espaces funéraires gallo-romains en Provence avec huit cas recensés avec un sujet adulte : trois au Valladas, un seul à Aix-en-Provence et quatre cas à Sainte-Barbe à Marseille pour l'occupation romaine (Moliner 2012, 495 -496, tableau 7).

Concernant l'agglomération routière de *Forum Voconii*, les périnataux ne font pas l'objet de la crémation mais sont inhumés sur le site des Termes. Ils restent très peu représentés pour les deux premiers siècles avec seulement deux tombes (SP 901 133 et 235). Dans chaque cas, il semblerait que leur présence dans la zone funéraire soit liée à la tombe d'un sujet adulte, comme le montre leur proximité avec certaines crémations. L'une d'elle est en effet couverte par la tombe de deux sujets adultes (SP 901 020 et 106). La faible représentation de ces jeunes sujets est également perceptible dans la station routière voisine de *Matavo* où aucun sujet périnatal n'a été mis en évidence dans les espaces funéraires (La Guérine et la Calade ; Bérard 1961 et 1980).

II.3. Les dépôts d'accompagnement des défunts inhumés

En l'absence d'étude détaillée sur la plupart des sites, je ne peux évoquer le matériel des tombes, surtout représenté par les clous. Les dépôts d'accompagnement n'ont pu tous faire l'objet d'une étude poussée à l'heure actuelle. Ainsi, leur position au sein des tombes, leur identification et leur état de conservation n'ont pas toujours été abordés dans les différentes études, lorsqu'elles sont disponibles.

Le mobilier placé dans la tombe émane d'un choix, dont la signification peut être difficile à déterminer en raison des paramètres variés qui ont pu intervenir. En outre, le mobilier présent dans une sépulture peut recouvrir un sens différent dans une sépulture voisine.

II.3.1. Les tendances générales

Les dépôts dans les inhumations sont particulièrement variables d'un site à l'autre, mais également au sein d'un même site. Si évidemment la chronologie, et parfois l'âge des sujets (notamment les immatures), font partie des arguments majeurs pour expliquer cette diversité, le site des Termes met en lumière que la question du groupe doit également être prise en compte.

En effet, si les inhumations sur les sites de Saint-Lambert 1980 et 2006 soient essentiellement destinées à des sujets immatures et reçoivent un mobilier spécifique, les tombes des sujets adultes suivent, en revanche, les tendances des dépôts identifiés dans les crémations secondaires. On dénote dans ces tombes une certaine homogénéité des dépôts, globalement peu nombreux, à l'exception des vases à parfum qui dominent toutes les catégories et qui peuvent, exceptionnellement, atteindre des NMI très importants. Une nuance est à apporter pour le site de Saint-Lambert 2006, où la zone 3 livre moins de dépôts auprès des sujets inhumés, donnée qui pourrait s'expliquer par l'état de conservation des sépultures. Le site du Pauvadou 3, dont l'occupation est plus longue, est marqué par une certaine uniformisation des dépôts. Trois types se retrouvent majoritairement représentés : les cruches, les lampes et les monnaies, qui dominent largement, particulièrement pour les contextes compris entre la fin du II^e et la fin du III^e siècle. Sur le site des Termes, la situation est plus complexe. Tout d'abord parce que les inhumés des I^{er} et II^e siècles, au nord de la voie, appartiennent à deux groupes très différents. Le premier ne rassemble que deux immatures, qui reçoivent uniquement des balsamiques en verre transparent. Le second groupe correspond à une population particulière qui a fait le choix de l'inhumation et dont les pratiques de dépôt d'accompagnement diffèrent totalement de celles des individus brûlés. Enfin, pour la période chronologique suivante, comprise entre les II^e et III^e siècles, il s'agit d'un groupe différent pour lequel les dépôts sont uniformes : cruches, monnaies et lampes prédominent, rappelant ce qui était déposé auprès des défunts au Pauvadou 3 ; certaines questions de détail, notamment le traitement de ces céramiques, montrent toutefois un particularisme local dans le choix de ces dépôts.

II.3.2. Caractérisation des dépôts d'accompagnement

Les dépôts dans les tombes des sujets immatures seront abordés plus en détail dans la discussion. Ils font en effet l'objet d'un traitement différent en fonction des sites et des périodes, et traduisent surtout des choix intimes et/ou particuliers de la part des parents (*cf. infra* III-).

	Saint-Lambert 1980			Saint-Lambert 2006			Pauvadou 3			Les Termes		
	Nb.sp.	%	NMI	Nb. sp.	%	NMI	Nb.sp.	%	NMI	Nb.sp.	%	NMI
	45	100		28	100		82	100		31	100	
Balsamiques	17	37,8	164	2	7,1	12	3	3,7	4	3	9,7	11
Lampes	8	17,7	8	6	21,4	6	33	40,2	33	11	35,5	12
Monnaies	13	28,9	14	10	35,7	10	27	32,9	28	5	16,1	5
Cruches	11	24,4	19	7	25,0	12	30	36,6	68	10	32,2	15
Gobelets	3	6,7	4	3	5,2	3	6	7,3	6	4	12,9	5
Coupes/ Bols	4	8,9	4	1	3,6	1	4	4,9	4	7	22,5	8
Assiettes/Plats	1	2,2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 54 – Principaux objets déposés dans les inhumations en tant que dépôt d’accompagnement

Sur les sites de Saint-Lambert 1980 et 2006, malgré une occupation synchrone, les dépôts de vases à parfum diffèrent d’une zone à l’autre. Seulement deux tombes en contenaient sur le site de SL06. La première, celle d’un sujet immature, a livré un NMI de 11 balsamiques (SP 2066), tandis que la seconde concerne un sujet adulte avec unique dépôt (SP 3040). En revanche, sur le site de Saint-Lambert 1980, les tendances correspondent à celles des vases à parfums brûlés, avec 163 vases identifiés dans 17 inhumations sur 45, soit une moyenne de plus de sept exemplaires par tombe (Planche 10-15). Ces dépôts concernent seulement cinq adultes, mais ces sujets livrent les deux NMI les plus importants avec 36 et 42 exemplaires. Sur le site du Pauvadou 3, les dépôts de vases à parfum sont extrêmement rares: seulement quatre vases sont recensés dans trois tombes. Ces résultats correspondent à ce qui a déjà été observé pour les dépôts primaires et secondaires dans les crémations. À *Forum Voconii*, au cours des deux premiers siècles, les balsamiques sont seulement présents auprès des sujets immatures. Les adultes appartenant à un groupe social particulier ne font l’objet d’aucun dépôt de ce type. Comme au Pauvadou 3, ces dépôts sont rares au sud des Termes pour la fin du II^e et début III^e siècle, avec un seul et unique exemplaire dans l’inhumation des Termes au sud.

Les dépôts lumineux sont peu fréquents dans les inhumations, quels que soient le site et la période. Ils sont respectivement présents dans huit et six tombes sur les sites de Saint-Lambert 1980 et 2006. Sur ce dernier site, ils sont absents de la zone 2. Ils apparaissent au II^e siècle, puis augmentent progressivement dans les inhumations sur le site du Pauvadou 3, avec 33 exemplaires dénombrés dans les 82 tombes. Sur le site des Termes, durant les I^{er} et II^e siècles, les dépôts n’apparaissent que dans sept des 23 tombes au nord de la voie. Certains de ces dépôts sont particulièrement soignés. C’est le cas pour la sépulture SP 901 257 des Termes, où la lampe est déposée à proximité du bloc cranio-facial du défunt, surmontée par le dépôt d’une monnaie (Planche 10-15). Aux II^e et III^e siècles, on en recense dans quatre tombes sur huit (secteur 906). Les dépôts sont uniques à l’exception d’une seule tombe, qui en livre deux exemplaires (SP 906 003).

Concernant la vaisselle, le service à boire domine largement les dépôts, mais n'est pas uniforme dans toutes les tombes. Des différences liées à l'âge des individus, mais également au site concerné semblent apparaître. Ce type de dépôt est globalement peu fréquent dans les tombes de Saint-Lambert 1980 et 2006 (respectivement 19 cruches réparties dans 11 tombes et 12 exemplaires dans sept tombes). Parmi ces 18 tombes, seulement quatre conservent les restes de sujets immatures, marquant ainsi la prévalence de ce type auprès des sujets adultes. Seulement six tombes livrant des gobelets sont identifiées sur ce site. Pour le site du Pauvadou 3, les dépôts sont plus nombreux avec 68 exemplaires répertoriés dans 30 tombes, dont seulement deux sont destinés à des sujets biologiquement immatures. Les vases à boire demeurent rares également sur ce site. Ils sont uniquement en verre et accompagnent les cruches dans quatre des cinq cas. Concernant le site des Termes, les tombes au nord de la voie livrent seulement trois cruches (trois tombes). En revanche les tombes au sud de la voie en sont systématiquement dotées, à l'exception d'une seule tombe (SP 906 163). Douze cruches sont recensées dans sept tombes.

Les plats sont quant à eux presque totalement absents des dépôts d'accompagnement. Une seule tombe en livre un exemplaire sur le site de Saint-Lambert 1980 (SP 103). Cette extrême rareté peut trouver plusieurs explications : on retrouve ces éléments majoritairement dans les crémations adultes des I^{er} et II^e siècles, période pour laquelle l'inhumation demeure encore, malgré tout, relativement discrète. Les bols et coupes ont pu alors partiellement prendre le relais, mais il s'avère que ceux-ci sont également rares dans les zones funéraires. Seulement cinq tombes en livrent sur les sites de Saint-Lambert 1980 et 2006, dont deux d'immatures. Cette tendance est confirmée au sein des tombes du Pauvadou 3 où seulement quatre bols sont identifiés pour les 82 inhumations. Si la zone nord témoigne elle aussi de cette rareté (trois coupes dans trois tombes d'adultes), la zone sud, elle, atteste d'un dépôt plus fréquent avec cinq exemplaires identifiés dans quatre tombes. Un autre problème concernant ces objets est leur fonction : leur forme polyvalente leur confère un usage varié. Ils ont aussi bien pu recueillir des liquides, que des bouillies et des aliments solides. Il n'en demeure pas moins qu'au sein des inhumations, les immatures mis à part, ces éléments de vaisselle sont marqués par un taux de représentation très faible qui traduit sans doute une distinction des pratiques, et du rituel exécuté, entre les crémations et les inhumations.

Les monnaies sont, en revanche, bien présentes dans les inhumations. Sur le site de Saint-Lambert 1980, elles concernent d'avantage les sépultures d'adultes (sept tombes sur 17) que celles des sujets immatures, pourtant plus nombreuses (six tombes sur 26). Sur le site de Saint-Lambert 2006, elles sont bien représentées dans les inhumations de la zone 1 (sept tombes), alors que dans la zone 3, une seule tombe en livre. Dans la zone 2, les sépultures de deux sujets immatures en contiennent chacune un exemplaire, alors que ce dépôt est pourtant plus rare chez les adultes de la même concession, qui sont eux, incinérés (deux tombes). Vingt-sept tombes du site du Pauvadou 3 livrent une monnaie, mais

seulement deux d'entre elles sont destinées à des sujets adultes²⁰. Enfin pour le site des Termes, au nord de la voie, on compte une seule monnaie sur les 23 tombes, tandis qu'au sud, les monnaies sont présentes dans quatre des huit tombes.

Les études des restes alimentaires n'ont pas été conduites sur certains sites, et pour d'autres les analyses ne sont pas exhaustives. Une seule inhumation a livré des restes alimentaires (SP 906 008). Il s'agit d'une poule domestique déposée de manière complète, aux pieds du défunt immature. Il semblerait que les tombes d'immatures, ainsi que celles du groupe d'individus inhumés en zone 901, n'ont fait l'objet d'aucun dépôt de ce type.

La rareté des objets personnels est également effective dans les inhumations de chacun des sites. Dans les tombes de Saint-Lambert, certains objets, non détruits par les flammes, sont volontairement détériorés avant d'être placés dans la sépulture. C'est le cas pour le miroir en bronze d'une tombe féminine (STL80-SP155). Les zones funéraires de Saint-Lambert 1980 sont d'ailleurs les seules à livrer un tel mobilier, dans les tombes les plus anciennes situées le long de la voie littorale (SP 60, puis dans les inhumations de deux femmes côte à côte, SP 155 et 274). Concernant le matériel lié au soin du corps, le site des Termes a livré deux *auriscapuli* (SP 901 312 et 906 108). Quelques perles en verre sont également signalées. Si la plupart témoigne sans doute de la présence d'un bijou, il demeure difficile de préciser leur montage initial. Ces objets ont également pu parer des vêtements autrement que des bijoux. Les perles en verre sont bien plus fréquentes dans les tombes des sujets immatures. Elles se rattachent dans ce cas à des amulettes, auxquelles on confère un rôle apotropaïque. Les sépultures de ces jeunes sujets laissent d'ailleurs la place à un plus grand choix dans les dépôts d'accompagnement et d'objets personnels, notamment auprès de plus jeunes qui ne peuvent recevoir les dépôts identifiés dans les tombes adultes (notamment les vases à boire ou bien les plats en céramique). Les parents déposent auprès des jeunes enfants certains de leurs objets personnels, notamment des bijoux, comme des bracelets ou bien encore des bagues. Aucun objet en or n'a été signalé, mais des bracelets en argent sont présents dans des sépultures immatures sur le site de Saint-Lambert 1980. Les inhumations du site des Termes sont marquées par la présence légèrement plus importante de ces dépôts, notamment une intaille à l'incisure particulièrement fine, mais également un couteau. Dans cette même tombe a été trouvée une intaille datée du I^{er} siècle d'après une étude stylistique, alors que la tombe est datée du III^e siècle (Lattard 2014, 181 ; Planche 8-34). Une autre sépulture du même secteur a livré un couteau dont le manche est en os travaillé (SP 906 008).

III. DISCUSSION

III.1. Les traitements funéraires des enfants de *Forum Iulii* et de sa *civitas*

²⁰ Aucune d'entre elle n'est visible sur les clichés mais les notes de fouille indiquent une position fréquente vers le bloc cranio-facial.

Les sujets immatures dont les tombes ont été mises au jour au sein des espaces funéraires de la *civitas*, témoignent de gestes particuliers à leur égard qui diffèrent non seulement d'un site à l'autre mais également en fonction de la période chronologique. Le fort déficit observé de la classe infantile dans le corpus étudié, tout site confondu, n'est pas le fait des seuls individus décédés en phase périnatale, mais porte sur l'ensemble des individus immatures. Dans une population préjennérienne, le rapport de la mortalité périnatale sur la mortalité infantile est fortement élevé avec un taux autour de 50 % (Castex et al. 1997). Pour autant et malgré cette sous-représentation générale, les apports des données archéologiques et le renouvellement des problématiques associés aux progrès méthodologiques nuancent la vision du faible impact de la mort des sujets immatures dans les sociétés gallo-romaines et s'interrogent sur la place qui leur est concédée dans les espaces funéraires (Fabre 1996a et b ; Bérard 2016). S'ils ne subissent pas toujours la crémation, ils bénéficient également d'un traitement funéraire particulier et élaboré comme cela a été mis en évidence dans les sites étudiés. Le faible nombre – voire l'absence dans certains secteurs - d'enfants, marquent pourtant la non-conformité du taux de mortalité chez les sujets immatures. Cette absence peut s'expliquer selon plusieurs éléments : l'exclusion de ces sujets de certains groupes pour une implantation en un autre lieu. Les sujets ont pu faire l'objet d'une sectorisation hors de l'emprise de fouille, cette dernière étant définie par des paramètres divers qui ne correspondent nullement à la totalité des zones funéraires. Cette hypothèse se base sur des cas similaires mis en évidence sur des espaces sépulcraux contemporains et régionaux. Mais il n'est pour autant pas exclu que ces sujets aient fait l'objet d'une inhumation en un autre lieu que les zones funéraires notamment dans l'habitat, pratique également documentée pour le sud de la Gaule (Duday et al. 1995). Une sépulture a anciennement été découverte sur le site de la Plateforme et confirme que cette pratique est alors en usage à Forum Iulii même (cf. Chapitre 3 – II.1.1. ; Donnadiou 1931). Pour le site des Termes, les fouilles conduites par F. Martos au sein de l'agglomération de Forum Voconii, sur quelques unités domestiques n'ont jamais mis au jour de sujets immatures.

III.1.1. Le choix du traitement du corps des sujets immatures au sein de la *civitas*²¹

Les sites funéraires étudiés offrent un corpus de 103 tombes de sujets immatures brûlés et inhumés, dont les âges sont compris entre 0 et 20 ans et dont les datations sont comprises entre la fin du I^{er} siècle avant n.è. et le début du IV^e siècle (Tableau 56). À *Forum*

²¹ M. Moliner (Moliner 2012) a proposé un panorama d'ensemble des pratiques funéraires des sujets immatures (d'un âge inférieur à 14 ans) à l'époque gallo-romaine en Provence à partir des tombes mises au jour sur la nécropole méridionale d'Aix-en-Provence (Nin 2006), de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel et al. 2002), de Marseille (Moliner et al. 2003) et de Fréjus (Gébara, Béraud 1993). Les résultats de cette étude pour Fréjus et Saint-Lambert n'ont pas été intégrés puisque des modifications sur le nombre de tombes et les plans de ces ensembles funéraires ont été apportées dans le cadre de ce travail. Par exemple, pour le site du Pauvadou, 10 inhumations sont décomptées et 5 crémations alors que les résultats de l'étude en révèlent respectivement 13 inhumations et sept crémations. De même pour Saint-Lambert, les articles font référence à 21 inhumations et 40 crémations, là où j'en décompte, respectivement, 26 et 31 (Moliner 2012, 490, tableau 5).

Iulii, les zones funéraires de Saint-Lambert (STL80 et SL06) offrent l'échantillon le plus important avec 71 tombes exhumées sur les 350 tombes des deux sites, soit 20,2 %. Le site du Pauvadou pour sa part, ne livre que 20 tombes d'immaturs sur les 170 tombes, soit 11,8 %. Concernant l'agglomération de *Forum Voconii*, seulement 12 tombes conservant les restes d'un sujet immature ont été exhumées sur les 177 tombes, soit 6,8 %.

		Nb. inhumés	Nb. Brûlés	Total
<i>Forum Iulii</i>	STL	26	31	57
	SL06	6	8	14
	PAU	13	7	20
<i>Forum Voconii</i>	TMS	4	8	12
Total		49	54	103

Tableau 55 – Nombre de sujets immatures, tout âge confondu, inhumés et brûlés

III.1.2. Des textes prolixes pour les sujets immatures

Les très jeunes enfants, dont les taux de mortalité restent élevés dans les populations anciennes, font l'objet de pratiques funéraires que la recherche a longtemps décrit comme très spécifiques en s'appuyant sur les sources antiques. Par exemple, Cicéron prône une attitude stoïque face à la mort d'un enfant qui ne doit pas être dramatisée : « S'il meurt un petit enfant, (...) il faut en supporter la perte avec fermeté, et, pour un enfant au berceau, il n'y a même pas lieu de se plaindre ». Le très jeune enfant est décrit comme un être fragile n'ayant pas accès aux rites de la crémation puisqu'il n'est pas intégré en tant qu'individu à part entière dans la communauté (Blaizot 2009, 69). Les textes prônent ainsi un stoïcisme frappant face à la perte de ces jeunes sujets : le défunt ne doit pas causer de chagrin, on ne doit pas les pleurer, ni porter leur deuil, et il n'est pas utile d'apporter un soin quelconque à leurs funérailles et leur sépulture (Cicéron, *De Legibus* I, XXXIX, 43 ; Plutarque, *Consolatio ad luxorem*, 11 ; Pline, *Historia Naturalis*, VII, 15). Cet idéal proposé, pour et par une élite, est plus ou moins appliqué de manière stricte pour ces tout-petits dans l'ensemble de l'Empire au cours des trois premiers siècles. En effet, dans les sociétés gallo-romaines, les inhumations des jeunes sujets demeurent sous-représentées, parfois totalement absentes dans les zones funéraires. Les textes précédemment cités ont donc conféré de solides arguments pour en expliciter les causes, parfois en tant que réels manifestes de l'interdiction d'accès à la crémation des très jeunes immatures. Ce sont ces mêmes sources antiques qui ont conduit la recherche aujourd'hui à nuancer ces constats constituant des écueils dans l'interprétation des sépultures des plus jeunes sujets (Dasen 2010 ; Bérard 2016).

D'une part, certains textes montrent l'ambiguïté des sentiments face à la perte (puisque contrairement à ce qui est prôné, la femme de Plutarque pleure son enfant). Une des stèles funéraire destinée à un sujet immature et découverte à Fréjus comporte deux distiques élégiaques grecs sur la peine causée par le décès d'un jeune immature (Gascou,

Janon 1985, n°34). Les données archéologiques récentes et le renouveau des méthodes d'étude et d'analyse – l'archéothanatologie – montrent que si effectivement l'inhumation apparaît comme l'un des rites préférentiels pour ces sujets, certains font aussi l'objet de la crémation. Un soin particulier est souvent apporté à leurs sépultures tant dans leur implantation que les dépôts d'accompagnement ou encore le dispositif mis en œuvre (De Larminat 2010). Ces sépultures sont régulièrement intégrées à l'espace sépulcral de la communauté, même si souvent sous-représentées, et en sont, en réalité, plus rarement écartées (Blaizot *et al.* 2003).

III.1.3. Entre crémation et inhumation

Sur le site de Saint-Lambert, au cours des I^{er} et II^e siècles, lorsque les sujets immatures dépassent les deux premières années de vie, ils sont préférentiellement incinérés (31 crémations pour 15 inhumations). Cette tendance est plus équilibrée sur le site de SL06, au nord ou pour les I^{er} et II^e siècles où les crémations et les inhumations apparaissent en nombre égal (cinq tombes). La concession de Iulius Nessus marque bien que le traitement de ces sujets est corrélé au groupe auquel ils appartiennent puisque les deux immatures présents ne sont pas brûlés tandis que les adultes le sont systématiquement (SL06 ; SP 2060 et 2066). Toutefois pour le début du III^e siècle, alors que ce secteur accueille encore des sépultures, plus aucun sujet immature n'apparaît dans l'emprise fouillée.

	Inhumations						Crémations				
	0-1 an	1-4 ans	4-9 ans	10-14 ans	15-19 ans	Ind.	0-1 an	Infans I	Infans II	Infans I-II	Juvenis
STL	11	7	0	2	0	6	1	13	5	10	2
SL06	2	2	1	1	0	0	0	4	1	2	1
PAU	4	2	3	0	3	1	1	2	2	1	1
TMS	3	0	0	1	0	0	0	2	3	0	3
Total	20	11	4	4	3	7	2	21	11	13	7

Tableau 56 – Nombre de sujets immatures inhumés et brûlés, en fonction de leur âge

Sur le site du Pauvadou, les sujets immatures brûlés sont majoritairement présents au cours des deux premiers siècles. Les deux sujets plus tardifs (seconde moitié du II^e- début du III^e siècle) qui correspondent à des individus plus âgés peuvent être alors considérés comme des sujets socialement matures²² (notamment un *juvenis* dans la SP 100). Les tombes des sujets inhumés, pour leur part, sont mal ou non datées. Certains d'entre elles appartiennent aux II^e et III^e siècles et signent une faible représentation générale des immatures pour cette période. Ils semblent avoir été exclus des zones funéraires qui se développent vers l'est, comme c'était aussi le cas sur le site de SL06.

Sur le site des Termes, à l'inverse de ce qui est observé dans les espaces urbains, les traitements concernant les sujets immatures pour les I^{er} et II^e siècles sont uniformes dans les

²² Le programme EMA (L'Enfant et la Mort dans l'Antiquité) avait pris pour limite d'âge du monde de l'enfance 14 ans.

deux zones au nord de la voie. À l'exception des deux sujets périnataux qui sont inhumés, les immatures sont systématiquement brûlés dès qu'ils dépassent les premières années de vie, laissant peu de place à la diversité des pratiques. Ils demeurent relativement peu nombreux, particulièrement pour la classe des *Infans* I (deux des sept tombes fouillées). Pour les II^e et III^e siècles, au sud de la voie, les sujets immatures les plus jeunes sont totalement absents. On retrouve un enfant dont l'âge n'est pas supérieur à 4 ans (*Infans* I) dans une crémation secondaire (906 041). Un *Infans* II est présent dans un bûcher tandis qu'un autre (10-14 ans) est inhumé comme que les adultes du même groupe. Les traitements du corps des immatures, lors de cette seconde phase de l'occupation sur ce site, reflètent la variabilité des traitements du corps déjà observés chez les sujets adultes, qui sont soit inhumés, soit brûlés.

III.1.4. Les dépôts de mobilier

Que les sujets soient inhumés ou brûlés, la majorité d'entre eux ont reçu un dépôt d'accompagnement. La quantité et la qualité des dépôts varient en fonction de plusieurs paramètres, notamment en fonction de l'âge au décès du sujet mais également en fonction de la chronologie de la tombe. Mais la représentation du mobilier est également affectée par l'état de conservation des sépultures.

- ***Les très jeunes immatures (périnataux jusque 1 an)***

Les très jeunes immatures ne font pas toujours l'objet de dépôt mobilier. Les situations sont contrastées d'un site à l'autre mais également au sein d'un même site. Pour certains d'entre eux, la situation est complexe du fait de la présence d'un sujet adulte dans la tombe. Dans ce cas, se pose la question de savoir si l'immature a été considéré dans le geste de dépôt, c'est-à-dire que des objets lui sont spécifiquement adressés, ou bien si le dépôt est exclusivement destiné au sujet adulte.

Les tombes des sujets dont l'âge n'excède pas un an, nombreuses sur les sites de Saint-Lambert (STL80 et SL06), font l'objet de dépôts spécifiques caractéristiques du monde de la petite enfance au cours du I^{er} siècle. C'est uniquement dans ce site qu'ont été mis au jour des clochettes de *tintinnabulum* et des perles en verre ou bien encore un pendentif phallique. Ces amulettes couvrent une fonction sans doute apotropaïque.

Certaines tombes de Saint-Lambert se distinguent par la quantité des dépôts qu'elles reçoivent mais également la qualité : citons pour exemple les bracelets en argent de la sépulture SP 245 ou bien encore le pendentif, fibule et bague clef de la SP 1021. Ces objets renvoient aux parents qui témoignent sans doute au travers de ce dépôt, un attachement fort. Le répertoire des vases dans lequel les parents sélectionnent le dépôt semble plus adapté à leur alimentation comme le montre l'absence générale de la vaisselle dans les

tombes de ces très jeunes sujets, à l'exception des coupes qui peuvent faire allusion aux premiers repas de ces enfants, mais une seule sépulture en livre un exemplaire (SP 24 du site du Pauvadou). Ce jeune sujet reçoit également un biberon. D'autres dépôts témoignent des pratiques « normales » tel qu'il a été réalisé pour les sujets adultes, au travers notamment la récurrence de balsamiques mais également des lampes à huile, alors que ceux-ci tendaient plutôt à être absents pour les tombes des périnataux en Gaule Narbonnaise (Bel 2012, 214). Les tombes dans lesquelles ont été découverts ces objets relèvent du secteur II nord du site de STL80 dont la composante exogène est sans doute très forte. Il pourrait alors s'agir de la signature de ces origines italiques ou romanisées de ces populations ? Soulignons quand même que les deux sujets périnataux du site des Termes reçoivent également des balsamiques, mais la taille réduite de cet effectif invite à la plus grande prudence pour toute conclusion concernant ce site.

Les tombes du site du Pauvadou se distinguent de celles du site Saint-Lambert puisqu'elles font l'objet de bien moins de dépôts : par exemple, les monnaies ne sont jamais présentes pour ces jeunes sujets et les vases à parfums demeurent anecdotiques, alors que les tombes de Saint-Lambert en présentent en quantité plus importante.

Les tombes des sujets immatures témoignent rarement d'une pratique liée à un dépôt alimentaire bien que ce type de dépôt soit illustré pour ces très jeunes sujets dans les contextes régionaux et suprarégionaux (Bel 2012, 196). De manière générale, les cruches destinées au vin ou tout autre liquide, ainsi que les plats destinés aux aliments solides ne sont jamais déposés avec ces jeunes sujets, trop jeune pour connaître intégrer les rites et pratiques des sujets adultes.

En milieu urbain, il semblerait que les sujets périnataux fassent l'objet d'une plus grande diversité des dépôts sur le site de Saint-Lambert 1980. Mais cette diversité apparente peut également être le reflet d'un décalage chronologique (les tombes sont datées du début du I^{er} siècle) et de leur plus grand nombre sur ce site. La variabilité des situations concernant ces très jeunes sujets est également soumise à des marqueurs socio-culturels dont la lecture nous échappe en grande partie.

▪ **Les sujets plus âgés**

Si les dépôts de mobilier semblent être plus fréquents pour les sujets plus âgés, le nombre de dépôt dans la tombe des immatures demeure aléatoire. La vaisselle (cruches, gobelets) reste exceptionnelle dans les inhumations concernant les contextes périurbains de Saint-Lambert 1980 et 2006 et du Pauvadou 3 quel que soit l'âge du défunt. En revanche, pour les sujets brûlés, la vaisselle est fréquemment présente même auprès des sujets les plus jeunes (*Infans I*), mais elle n'est jamais brûlée. La crémation semble être liée à des rites qui ne sont pas nécessairement réalisés, du moins pas à partir du même mobilier, que dans les inhumations. Cette tendance est également visible pour les sujets adultes. Une différence subsiste entre les dépôts primaires des tombes du site de Saint-Lambert et du Pauvadou. En

effet, sur le premier site, les dépôts sur le bûcher sont plus nombreux et on retrouve fréquemment des balsamiques brûlés. Ce constat marque ainsi la manière dont se déroulent les funérailles pour ces jeunes sujets brûlés, de manière plus ostentatoire avec des dépôts sur le bûcher, comme pour les adultes, que sur le second site. En effet, pour les immatures du Pauvadou, les dépôts primaires sont bien moins nombreux, pour ne pas dire presque inexistantes (seulement présents dans deux tombes).

On retrouve certains objets spécifiques, marqueur du monde de la petite enfance, dans les tombes des plus jeunes, notamment des 1-4 ans pour les inhumations. Ils sont caractérisés par des éléments de parure notamment, des bracelets en argent ou bien des dents de sanglier percées sans doute déposées en tant qu'amulette, comme c'était le cas pour les périnataux. Une intaille représentant une chouette posée sur un cratérique à poucier²³ (vase à boire) et la présence d'une pointe de flèche a été mise au jour dans la tombe SP 316 (STL80). Le choix de cette iconographie issue de la culture grecque est symbolique pour cet enfant²⁴ qui avait atteint ou allait atteindre l'âge adulte : elle est marquée par la sagesse (la chouette), le courage (la lance ou peut-être pointe de flèche), l'accès au *symposion* (d'après le type de vase).

Une figurine en terre-cuite marquée par son usure, probablement un jouet, est présente dans la SP 307 rattaché à la crémation d'un immature dont l'âge au décès est compris entre 3 et 6 ans²⁵ (SP 307 ; STL80). Cette figure représente un *togatus*²⁶ qui fait part encore d'un symbolisme particulier. Outre le fait qu'il ait pu être un jouet personnel de l'enfant d'après son usure, cette figurine transmet également la présence d'un personnage vêtu de la toge et donc parfaitement romanisé. La tombe de ce sujet, le long de la voie littorale sur le site de Saint-Lambert 1980 fait également une nouvelle fois référence au recrutement si particulier de ce site à travers le symbolisme iconographique de certains de ces objets (STL80 ; secteur II).

Un sujet plus âgé (5-9 ans ; SP 125 du site de PAU) présente un dépôt de biberon en verre. Ce type d'objet est plus rare dans les crémations des sujets immatures que dans les inhumations. Les allusions au monde de l'enfance tendent à disparaître lorsque les sujets sont plus âgés, notamment lorsqu'ils dépassent la dizaine d'années. Les dépôts de mobilier s'inscrivent dans les tendances de ceux déposés auprès des sujets adultes du même groupe.

Pour le site des Termes, les enfants dont l'âge dépasse la première année de vie subissent le même traitement du corps et sont tous brûlés (sept tombes). Toutefois, les

²³ Merci à M. Bats pour son aide dans la définition spécifique de ce vase et son interprétation symbolique de l'intaille.

²⁴ La sépulture n'a livré que 10 g d'ossements brûlés ne permettant pas de préciser son âge.

²⁵ L'ensemble du Valladas n'a livré qu'un nombre restreint de figurine en terre cuites (seulement trois recensées dans deux tombes ; SP 35 et 68 ; Bel *et al.* 2002, 181), au même titre que les espaces funéraires de Gaule Narbonnaise où peu d'exemples sont recensés (Bel 2012). En revanche, ce type de dépôt est fréquent dans les tombes de sujets immatures (et adultes dans une moindre mesure) en Afrique à l'époque romaine, mais l'intentionnalité et le sens de ce geste demeure encore méconnu n l'absence de fouilles précises des tombes (De Larminat 2015).

²⁶ La figurine est identifiée comme un personnage féminin dans les fiches de mobilier. Je préfère y voir un *togatus*, hypothèse validée par M. Bats.

dépôts de mobilier sont très variables entre les sujets, parfois pour ceux relevant de la même classe d'âge.

Un *infans* I reçoit seulement un bol et quatre balsamiques, qui constituait alors les seuls dépôts des inhumations des 0-1 an du même groupe. Des exemplaires brûlés de balsamiques ont également été découverts au sein de la fosse. Le second *Infans* I, dont la tombe est plus tardive (II-III^e siècle), reçoit pour sa part deux cruches (SP 906 041). Ce caractère plus exceptionnel de dépôt marque la volonté de réaliser les mêmes pratiques que les tombes des adultes du groupe dans lequel il s'inscrit, où ce type de dépôt est largement dominant (zone 906). Toutefois, les cruches ne sont pas accompagnées d'autres vases, laissant envisager là un rite plus simplifié pour ce jeune individu. Ceci est également corroboré par l'absence de bris intentionnel sur ces cruches, alors que ce rite est fréquent sur les dépôts des autres tombes proches (crémations et inhumations d'adultes). La principale distinction avec le milieu périurbain de *Forum Iulii* concerne la spécificité des dépôts liés au monde de la petite enfance, remarquablement absent sur le site des Termes. Il paraît plus important d'inscrire le défunt dans un groupe social, à travers la similarité des dépôts avec les tombes adultes que de rappeler son appartenance à l'enfance.

Les sujets plus âgés (*Infans* II) reçoivent plus de dépôts, notamment la vaisselle avec des vases à liquide : cruches et gobelets (SP 900 142 et 901 251). Mais notons la présence dans une des tombes, d'un sujet adulte qui a pu influencer sur la nature des dépôts et surtout leur quantité (SP 901 251). La tombe a en effet livré plus de 18 balsamiques en verre brûlés dans la fosse. Si la présence de deux sujets est un facteur non négligeable, la volonté de dépôts de ce type d'objets sur le bûcher avec le corps des défunts marque, ici, l'ostentation de la crémation, d'autant qu'un tel NMI est peu fréquent sur l'ensemble de ce site.

La seule tombe d'un sujet *Juvenis* suffisamment préservée présente des dépôts secondaires similaires à ceux déposés dans les tombes des sujets adultes implantées à proximité : on y retrouve des cruches associées à deux gobelets, trois bols et quatre assiettes (SP 901 376). Les deux autres tombes des *Juvenis*, bien que détruites en grande partie, ont livré un important mobilier brûlé. Pour l'un, il est marqué par les éléments de parfum : deux brûle-parfums et des balsamiques brûlés. Elle livre aussi une coupelle miniature incomplète brûlée, objet qui ne se trouve que dans les sépultures des sujets adultes (SP 900 075). La seconde livre également plusieurs balsamiques brûlés mais elle est la seule tombe à conserver plusieurs éléments d'écriture (stylet notamment) qui marque ici la volonté de marquer un certain niveau social et de romanité, ou du moins celui auquel serait parvenu le *Juvenis* ?

Le corpus qu'offrent les zones funéraires de *Forum Iulii* ne présente pas de réelle homogénéisation dans les dépôts concédés aux sujets immatures. Il reste difficile d'extraire, dans l'état actuel et en l'attente d'un réexamen plus fin des mobiliers – des traits spécifiques aux différentes classes d'âges des immatures, hormis les sujets dont l'âge est inférieur à 1 an. Ces derniers font parfois l'objet de dépôts très spécifiques (bijoux de leur mère par

exemple), issus quasi-exclusivement de la sphère personnelle des parents marquant ainsi leur implication autour du décès de leur enfant. Ils font également l'objet de dépôts symboliques et protecteur comme le marquent les multiples amulettes, pendentifs phalliques ou bien encore les perles (Gébara, Béraud 1993, 334).

Il semble réducteur, dans l'état actuel des données de définir que les dépôts de mobilier accompagnent préférentiellement les sujets plus âgés (Gébara, Béraud 1993, 334) comme cela est souvent le cas sur d'autres sites (Duday *et al.* 1995, 97 ; Blaizot *et al.* 2003, 67). Les dépôts bien que non systématiques sont présents pour toutes les classes d'âges mais représentés par des éléments différents. En outre, cette diversité des dépôts témoigne encore une fois de la variabilité des pratiques et des gestes concernant ces jeunes sujets inhérents aux choix réalisés par les groupes familiaux, au même titre que ce qui a été montré pour les sujets adultes.

Les manifestations sur l'attachement des parents à leur enfant sont complexes à établir. La plupart des objets témoignent d'un symbolisme lié à la protection de ces jeunes défunts inhérent à l'inquiétude des parents. C'est à partir du croisement des données – de tout type – entre les tombes d'un même groupe défini en amont, que de nouveaux horizons s'ouvrent. L'exemple que nous reprendrons (encore une fois) est celui de l'étude typologique d'une monnaie (bronze au Capricorne) présente dans une tombe (SP 2066) inscrite au sein d'une concession familiale bien délimitée, celle de Iulius Nessus sur le site de SL 06, où la tombe des sujets adultes ont livré un même exemplaire de monnaie. Ce rapprochement a permis de souligner ce lien familial et un discours élaboré autour des funérailles, dans les tombes, à travers les choix des dépôts réalisés pour les défunts, par les vivants. Ce jeune immature a totalement été intégré, au plus près de ses parents dans la concession et ce lien est réalisé dans l'invisible et la sphère de l'intime, c'est-à-dire la tombe même, par le dépôt de cette monnaie sur les restes osseux du jeune défunt. La relecture plus fine des dépôts pour les sujets immatures est indéfectible de celle des sujets adultes et ne peut donc reposer que sur des études de mobilier très détaillées. Elles permettront sans doute de tisser de nouveaux liens significatifs entre les tombes et de marquer combien les jeunes immatures sont intégrés dans les discours développés lors des funérailles. Cette lecture ne peut non plus s'affranchir totalement de l'histoire locale concernant directement les populations et leurs origines.

III.1.5. Le marquage des tombes

Aucun marqueur n'a été mis en évidence sur la tombe de ces sujets sur les sites fouillés. Pourtant, trois stèles mises au jour à Fréjus, désormais perdues et ayant été découvertes en position secondaire, témoignent de l'existence de tels éléments sur les

sépultures de sujets immatures (Gascou, Janon 1985, n°34²⁷, 43²⁸ et 62²⁹). Aucune autre stèle n'a été identifiée sur le territoire de la *civitas*. Le rattachement de ces marqueurs aux tombes de ces jeunes sujets est d'autant plus certain que les âges sont mentionnés sur les stèles. Elles ne concernent que des sujets dont les âges sont compris entre 6 et 8 ans et ne sont connues que par des descriptions. Il semble que l'on n'hésite pas à employer les mêmes matériaux que ceux destinés aux sujets adultes et à développer des programmes décoratifs similaires aux autres stèles marquant ainsi la mémoire de ces jeunes sujets au sein de la zone funéraire. Deux d'entre elles sont datées de l'époque julio-claudienne sont destinés à un garçon tandis que la troisième, plus tardive est destinée à une petite fille, Siliana Vera. Il est sans doute plausible qu'au vu du faible nombre de recoupement par une tombe postérieure et la spécificité des dépôts d'accompagnements (clochettes de *tintinnabulum* typique du monde de l'enfance par exemple) que ces défunts aient fait l'objet d'un signalement au sol. Et en l'absence de signalement n'exclut pas la réalisation de pratiques pour ces jeunes sujets autour de leur sépulture, après leur mise en terre, lors de fêtes commémoratives. Mais là encore, aucun élément permettant de mettre en évidence des dépôts n'ont été découverts, les niveaux de sols n'ayant jamais pu faire l'objet d'une fouille ou attention particulière. Un tube à libation - constitué par deux *imbrices* effondrées - était sans doute présent sur la tombe SP 19A et B sur Pauvadou, mêlant un sujet périnatal à sa mère brûlée. Il constitue le seul aménagement de ce type découvert au sein de tous les espaces funéraires étudiés.

III.2. Revisiter l'opposition inhumation/crémation

III.2.1. Funérailles et traitement du corps dans les sources antiques

Les textes antiques permettent de restituer les différentes étapes des funérailles et correspondent à des descriptions et commentaires qui permettent de reconstruire, en partie seulement, la séquence de l'exposition du défunt jusqu'au tombeau. Ils décrivent l'espace de la mort dans lequel sont impliqués le défunt et la famille mais restent finalement imprécis sur les gestes effectués au cours des funérailles et les objets qui interviennent (Scheid 2011).

L'ensemble des sources antiques concernant les pratiques funéraires ont fait l'objet de multiples analyses de la part des historiens, des archéologues et anthropologues et ont largement été reprises dans les recherches ces dernières années. La trame générale du déroulement des funérailles d'ordre privé a pu être cernée grâce à une étude approfondie

²⁷ Stèle funéraire découverte en 1861 lors de la construction de la voie de chemin de fer. La stèle est en grès au sommet arrondi (Hauteur : 1,20 m ; largeur : 0,50 m, épaisseur : 0,12 m) : *C(aio) Vibio Liguri / Maxsuma / mater fecit* : « à Caius Vibius Ligur, Maxsuma, sa mère a fait (ce monument) » le reste de l'inscription est composé de deux distiques élégiaques dont voici la traduction : « On construisait ce tombeau pour de plus âgés mais le destin a fait rencontrer la zone critique à un petit enfant de sept ans. Ses proches et ses parents, tous ensemble, ont enseveli Gaius, qu'ils avaient élevé. Ô espérances instables des mortels » (Gascou, Janon 1985, 69-71, n°34).

²⁸ Dimensions inconnues, stèle disparue : *M(arco) Coelio / Agricolae / parentes / V(ixit) An(nis) VIII m(ensibus) / III d(iebus) VIII. H(ic) / [s(itus) e(st)]* : À Marcus Coelius Agricola, ses parents (ont élevé ce monument). Il a vécu huit ans, trois mois, huit jours. Il repose ici. (Gascou, Janon 1985, 77, n°43)

²⁹ Dimensions inconnues, stèle disparue : *M(e)m(oriae) / Silaniae Verae / q(uae) uixit annis / VI m(ensibus) II d(iebus) XVIII. Silianus Gela/sius et Iulia / Charistosa fil(iae) / dulciss[im]ae* : « à la mémoire de Silania Vera qui a vécu six ans, deux mois et dix-huit jours. Silianus Gelasius et Iulia Charistosa (ont élevé ce monument) à leur très chère fille » (Gascou, Janon 1985, 94-95, n°62).

des sources à disposition, bien que lacunaires ou soumises à des exercices littéraires spécifiques (poème, rhétorique, etc.), réalisée par John Scheid en 1984, approfondi en 2011 (Scheid 1984³⁰ et 2011). Mais, si ces travaux restent une véritable référence à l'heure actuelle, les sources offrant des descriptions précises et relatant l'ensemble des étapes des funérailles sont peu nombreuses et il subsiste encore de nombreuses lacunes. Les descriptions précises et relatant l'ensemble des étapes des funérailles dans le cadre privé demeurent peu nombreuses (Bel *et al.* 2009a, 314). En témoignent l'inadéquation entre les termes latins et les problèmes causés par la quête d'un vocabulaire commun ces dernières années (Blaizot 2009, 314 ; Van Andringa 2018).

Ces textes ont pourtant largement été exploités, comme le marquent les citations récurrentes dans les études sur le monde funéraire romain (et même ici dans ce travail), les séquences sont parfois décrites de manière bien peu réaliste, sans parfois prendre en compte que plusieurs siècles séparent certains écrits (Scheid 2011). Un autre biais majeur concerne le fait que ce qui nous est relaté concerne plus souvent les cérémonies impériales ou accordées aux élites de la communauté plutôt que des pratiques courantes (S. Rey in Goudineau 2009, 237). Les informations concernant les évolutions locales et leur réception des rites ainsi que la conception de la tombe romaine ne sont jamais mentionnées dans les textes. L'analyse fine des contextes funéraires à une échelle micro-régionale est la seule qui pourrait alors nous renseigner sur ces aspects, et au-delà, sur les populations mêmes. Les fouilles récentes aux protocoles de fouille construits à partir d'une approche interdisciplinaire indispensable, dans des contextes à la préservation exceptionnelle ont récemment permis d'approfondir certains aspects liés à ces pratiques funéraires dans le cadre privé (Van Andringa *et al.* 2013 ; van Andringa 2018). La mise en place de la fouille méthodique des sépultures, et plus largement des ensembles funéraires, a permis de mettre en évidence dans des cas non anecdotiques, des décalages entre les textes antiques et la réalité archéologique observée. Si l'archéologie apparaît comme un des moyens pouvant palier une partie de ces lacunes par l'adaptation d'une stratégie à la recherche des pratiques mises en œuvre dans et autour de la sépulture, les vestiges du sol n'en livrent qu'une partie et ne permettent pas de saisir à eux seuls la pensée sous-jacente de ces gestes (Scheid 2008b, 5). Quant aux sources épigraphiques, malgré leur richesse, elles restent souvent muettes sur le rituel qui donnait un sens profond aux funérailles et relevait d'un ensemble de gestes ou rites ponctuels et anecdotiques ne laissant pas de traces à proprement parler autour de la sépulture (chants, libations...). Les pratiques relèvent à la fois de la dimension religieuse et symbolique, deux dimensions pour lesquelles l'archéologie du geste semble encore difficile faute d'outils et de techniques appropriés. D'autre part, les textes ne documentent pas certains aspects des pratiques funéraires, tels que le ramassage des os, les déplacements ou bien encore la constitution des dépôts au cours de l'ensevelissement dans la tombe.

³⁰ Ces éléments ont été réexposés et réactualisés dans les cours « *Iusta facere. Le culte des morts dans l'Italie antique et dans les provinces septentrionales de l'empire* » donnés par J. Scheid au Collège de France en 2011 (disponibles en ligne : <http://www.college-de-france> ; Scheid 2011).

En outre, les sources font principalement allusion à la pratique de la crémation mais sont en réalité applicable à l'inhumation (Scheid 1984 ; Scheid 2005). Il a souvent été mis en avant un certain mutisme des sources à l'égard de l'inhumation, qui provient plus d'une incompréhension de la part de la communauté scientifique plutôt que d'un véritable écueil des sources antiques. Comme le souligne C. Vismara, le terme *humatio* correspond au rite d'ensevelir les restes pour sa consécration de la sépulture et s'emploie tout aussi bien pour la mise en terre des os brûlés à la suite de la crémation que pour l'inhumation d'un corps non brûlé telle que nous l'entendons aujourd'hui (Vismara 1991). Et pourtant, si dès le Haut-Empire, si la crémation est majoritaire, la pratique de l'inhumation a toujours été présente en Gaule Narbonnaise (Blaizot 2009, 15). En effet, dès le début du XX^e siècle, de multiples travaux ont évoqué la coexistence des deux modes de traitement du corps, selon des proportions différentes dans le temps et dans l'espace, puis le passage à l'inhumation exclusive à partir du II^e siècle. À Rome, et plus précisément dans l'espace funéraire de l'Autoparco Vaticano située sous l'actuelle Basilique Saint-Pierre, cette coexistence est documentée au sein d'un même groupe familial par l'épigraphie (Steinby 2003). L'adoption de l'inhumation ne peut être perçue de manière isolée, mais doit s'inscrire dans un cadre spatio-temporel plus large incluant une approche des facteurs socio-culturels.

Ces sépultures ont nécessité un certain nombre de pratiques et de rites répondant à des codes juridiques, religieux mais également sociaux et familiaux, afin d'être considérées par les romains comme des *locus religiosus* tels que les définit Cicéron (Ducos 1995 ; Van Andringa 2018). Au travers des sites étudiés, nous avons vu combien les groupes au sein de la zone funéraire définissent des paramètres importants dans le choix du traitement du corps. Qu'il concerne l'inhumation ou la crémation, il n'est possible d'appréhender ce choix qu'au sein du contexte archéologique précis.

Les sources littéraires et les cas d'inhumation, moins nombreux que les crémations au cours des deux premiers siècles, ont longtemps conduit la communauté scientifique à s'interroger sur l'origine et la diffusion de cette pratique pour la période du Haut-Empire. La ville même de *Forum Iulii* offre un corpus intéressant concernant cette pratique pour les sujets adultes pour le Haut-Empire et sa diffusion dans l'aire orientale de la Gaule Narbonnaise.

III.2.2. Une interrogation : le déclin de la crémation

L'abandon progressif de la crémation - alors qu'elle est pratiquée depuis les périodes protohistoriques sur l'ensemble du territoire de ce qui deviendra la future Gaule Narbonnaise - pose la question des motivations de certains individus de se faire inhumer au cours des trois premiers siècles de notre ère, notamment dans le cadre micro-régional de la *civitas* de *Forum Iulii*. Les historiens et archéologues ont réalisé toute une série d'hypothèses afin de comprendre et expliquer ce qui a longtemps été perçu comme un changement plus ou moins brutal, et non une évolution sans rupture. L'inhumation et la crémation ont

toujours été présentes, de manière conjointe ou en alternance dans le temps, selon les régions observées. À Rome, l'inhumation l'emporte dès le V^e siècle avant n.è. et domine jusqu'au I^{er} s. avant n.è. La crémation prend le relais, et reste prépondérante jusqu'au II^e siècle de n.è. Le mutisme des auteurs sur ces basculement de pratiques dénotent qu'ils n'ont alors pas été déterminés par des croyances particulières mais qu'ils peuvent plutôt découler d'effet de mode. Cette première hypothèse avait déjà été émise par A.D. Nock puis sera largement démontré lors du Colloque international en 2004 à Francfort pour l'Empire romain entre le I^{er} et le III^e siècle de n.è. (Nock, 1972 ; Fasold *et al.* 2007 ; Scheid 2011).

Depuis le début du XX^e siècle, plusieurs causes ont été mises en avant. A.D. Nock est l'un des premiers à proposer un panorama d'ensemble des données liées à ces questionnements, dans un article concernant Rome et plusieurs régions du monde romain (Nock 1932). Des influences orientalisantes à une nouvelle mode des élites, il n'hésite pas à avancer de nombreux et divers arguments afin d'expliquer l'essor de l'inhumation à Rome. Il cite l'augmentation du coût du bois en raison de son emploi intensif dans les thermes et les bûchers, qui auraient pour conséquence l'épuisement des forêts du Latium (Nock 1932, 357). Cette observation tendrait à se vérifier en toute logique à Rome, mais demeure insuffisante si l'on se réfère à l'ensemble de la Gaule Narbonnaise, et, encore plus insuffisante si l'on considère l'ensemble de l'Empire.

▪ **L'influence orientale puis les influences de Rome**

Cette hypothèse est avancée par R. Turcan notamment au travers d'une analyse fine des textes antiques mentionnant les funérailles des empereurs ou des membres éminents de l'aristocratie romaine (Turcan 1958). L'adoption de ce rite résulterait d'une acculturation, avec la présence croissante d'orientaux dans les plus hautes sphères de la cour impériale (Turcan 1958, 336). C'est ainsi que Tacite explique le choix de Poppée, la femme de Néron, de se faire inhumer à la mode des « Rois étrangers »³¹. Dans cette hypothèse, l'aristocratie sénatoriale aurait choisi des sépultures riches et ostentatoire comme mode d'expression de son désir d'autoreprésentation, par l'adoption de sarcophages engendrant ainsi une nouvelle mode (Taglietti 1991, 164). Cicéron³² et Pline³³ nous informent également que si la crémation est largement répandue au cours du I^{er} siècle avant n.è. et du I^{er} siècle de n.è.,

³¹ Tacite, *Annales*, XVI, 6 : « *Corpus non igni abolitum, ut romanos mos, sed regum externorum consuetudine differtum odoribus conditur, tumuloque Iuliorum infertur* » : « Le corps de Poppée ne fut point consumé par le feu, suivant l'usage romain ; mais, à la manière des rois étrangers, il est embaumé par injections d'aromates, puis porté au tombeau des Jules ».

³² Cicéron, *De legibus*, II, 56-57 : « *Eodemque ritu in eo sepulcro, quod ad Fontis aras, regem nostrum Numam conditum accepimus; gentemque Corneliam usque ad memoriam nostram hac sepultura scimus esse usam* » On rend le corps à la terre et, ainsi déposé, c'est en quelque sorte le voile d'une mère qui le couvre. C'est selon ce rite que, d'après la tradition, fut inhumé Numa près de l'autel de la Fontaine ; et nous savons que la gens Cornelia a conservé ce genre de sépulture jusqu'à une époque encore présente à notre esprit.

³³ Pline, *Historia Naturalis*, VII, 187 : « *Ipsium cremare apud Romanos non fuit ueteris instituti: terra condebantur. At postquam longinquis bellis obrutos erui cognouere, tunc institutum. Et tamen multae familiae priscos seruauere ritus, sicut in Cornelia nemo ante Sullam dictatorem traditur crematus* » « L'usage de brûler les morts n'est pas de première institution chez les Romains ; ils les enterraient jadis ; mais quand on vit que ceux qui avaient péri dans les guerres lointaines étaient déterrés, on adopta la coutume de brûler les corps, ce qui n'empêcha pas que beaucoup de familles conservèrent les rites anciens »

l'inhumation a persisté, notamment grâce à des grandes et vieilles familles romaines (Vismara 1991, 144).

▪ **La christianisation**

Cette cause hypothétique nous est en partie apportée par les textes de Tertullien³⁴, critiquant la pratique de la crémation et affirmant que la préservation du corps chez les chrétiens permettait à l'âme de poursuivre son existence. L'inhumation transparait donc comme un acte de *pietas* (Turcan 1958, 341). Ce respect pour le corps du défunt serait la cause du passage de la crémation à l'inhumation, que les auteurs ont longtemps expliqué par la croyance en la résurrection, alors qu'il touche indifféremment depuis le III^e siècle les adeptes de toutes les religions (Rebillard 2003, 98-101). Si pendant longtemps l'adoption de l'inhumation a été explicitée comme la conséquence de la christianisation, séparant ainsi les païens et la crémation des chrétiens et de l'inhumation, elle n'est désormais plus considérée comme telle, même si le facteur religieux a pu renforcer ce mouvement entre le II^e et le IV^e siècle (Rebillard 2003, 98). La présence d'inhumation à *Forum Iulii* dès la fin du I^{er} siècle avant n.è. exclue totalement cette hypothèse.

▪ **La réminiscence de pratiques locales antérieures**

Ce postulat de base a conduit à considérer dans toute enquête, les pratiques locales antérieures afin de mieux en percevoir le contexte et interpréter les phénomènes (Février 1991, 181 ; Paunier 1991, 191). Mais l'influence prépondérante des pratiques locales antérieures ne pourrait expliquer, à elle seule, la pratique de l'inhumation dans notre cas. D'une part, parce que les peuples celto-ligures, nombreux sur ce territoire, ont pu développer différentes pratiques funéraires, propre à chacun des groupes. D'autre part, et surtout, parce que l'absence totale de vastes ensembles funéraires nous prive de toute documentation précise. Les découvertes réalisées dans les départements du Var concernent essentiellement des *tumuli* réservés à des personnages aristocratiques ou des sépultures isolées datés du Bronze Final IIIb et du premier âge du Fer. Malgré le nombre relativement faible de découvertes varoises, si l'inhumation semble être le mode exclusif au début de l'âge du Fer, c'est la crémation qui dominerait les pratiques depuis le VI^e siècle avant n.è (Brun 1999, 113 et 125).

▪ **Une pratique funéraire spécifique à un groupe d'individus**

Cette hypothèse est avancée par A. Ferdière, puis reprise par V. Bel, et fait référence à certains notables du Centre de la Gaule (Ferdrière 1991, 239 ; Bel *et al.* 2002, 83). Parmi les

³⁴ Tertullien, *De anima*, 51, 1 : « ...ut velint credi etiam post mortem quasdam animas adhaerere corporibus » : « ...Ils veulent nous persuader que certaines âmes demeurent attachées au corps, même après la mort ».

sépultures riches présentées par A. Ferdière dans le Berry, les inhumations ayant fait l'objet de dépôts mobiliers importants, comportant des objets indigènes et italiques datées du I^{er} siècle avant n.è. et du I^{er} siècle de n.è., sont interprétées comme les sépultures de riches propriétaires fonciers indigènes. Ces derniers, membres proclamés de l'aristocratie locale, auraient pu alors jouer un rôle dans l'encadrement des troupes auxiliaires de César et ses successeurs (Ferdrière 1991, 239). D'autres groupes, castes, collège au sein desquels des convictions philosophiques se seraient établies ont pu aussi préconiser l'inhumation comme mode exclusif de traitement du corps comme nous le rapporte Pline l'Ancien³⁵ à propos des néopythagoriciens (Taglietti 2011, 164). Ces cas restent relativement exceptionnels.

- ***L'absence ou traitement réservé aux personnes « indignes » de la pratique crématoire (criminels, esclaves...) :***

Cette vision nous est en partie transmise par Horace³⁶ et Varron³⁷. En effet, Horace pense que les inhumations sont réservées aux classes les plus pauvres de la plèbe et aux personnes indignes de recevoir des funérailles classiques (Vismara 1991, 144). Varron dans son ouvrage sur les origines de la langue latine définit les *puticuli* comme des fosses où les cadavres étaient entassés sans cérémonie funèbre et pourrissaient à ciel ouvert, le terme dérivant de *putor* (puanteur). Si ces traitements ont pu ponctuellement être relevés dans la littérature archéologique (Pérez Maestro 2007), elle demeure en revanche anecdotique et clairement insuffisante pour expliquer l'ensemble des inhumations du Haut-Empire présent tant à Rome qu'en Gaule Narbonnaise, parfois attestée pour des hauts dignitaires.

Les éléments religieux mais également les modes hellénisants et orientalisants, loin d'en être les causes exclusives, ont sans doute plus largement contribué au développement et l'affirmation progressive de ce mode de traitement du corps chez les élites. L'influence de ces différents facteurs peut néanmoins être nuancée en partie, puisque le rite de la crémation pour les empereurs a perduré jusqu'à la seconde moitié du II^e siècle.

Mais, depuis les années 1990, les récentes découvertes, éclairées par une nouvelle méthodologie intégrant l'anthropologie de terrain, ont permis de recompulser l'ensemble de la documentation et reconsidérer ces hypothèses à partir de données actualisées (Bel *et al.* 2009a). Les recherches ont démontré que ces changements n'ont pas été déterminés par des croyances particulières mais dépendent d'effets de mode ou de tendance dont les

³⁵ Pline, *Historia Naturalis*, XXXV, 46, 160 : « *Quin et defunctos sese multi fictilibus soliis condi maluere, sicut M. Varro, Pythagorio modo in myrti et deae atque populi nigrae foliis* » « Bien plus nombreux sont ceux qui ont choisi d'être enterrés après leur mort dans des cuves de terre cuite, comme M. Varron, à la mode pythagoricienne dans des feuilles de myrte, d'olivier et de peuplier noir »

³⁶ Horace, *Satires*, I, 8, 8-10 : « *huc prius angustis eiecta cadauera cellis ; conseruus uili portanda locabat in arca ; hoc miserae plebi stabat commune sepulcrum ; Pantolabo scurrae Nomentanoque nepoti* ». « Ici, l'esclave survivant enfermait dans une bière grossière les cadavres jetés hors des chambres étroites ; c'était la sépulture commune de la plèbe misérable, du bouffon Pantolabus et du débauché Nomentanus ».

³⁷ Varron, *De lingua latina*, V, 25 : « *Extra oppida a puteis puticuli, quod ibi in puteis obruebantur homines, nisi potius, ut Aelius scribit, puticulae quod putescabant ibi cadauera proiecta. [...], quod inde suspiciunt per puteos lumen* ». « De putei dérive encore *puticilio*, sorte de fosses communes dans les environs des villes, à cause des morts qu'on y ensevelissait, ou plutôt *puticulae*, comme l'a écrit Aelius, parce que c'était là que pourrissaient les cadavres des morts. [...], les cadavres y sont sans cesse exposés à la lumière du ciel ».

raisons demeurent difficiles à expliciter (Fasold *et al.* 2007 ; Scheid 2011). C'est pourquoi les auteurs latins ne se prononceraient pas sur cette pratique puisqu'elle ne constitue en réalité aucune source de débat dans l'Antiquité. Les tombes à inhumation simple peuvent adopter des dispositifs similaires à ceux des crémations et/ou faire l'objet des mêmes rites, comme le montrent l'existence de foyers à vocation sacrificielle auprès des inhumations, tels qu'on les trouve auprès des crémations (Scheid 2005, 174). Également dans notre corpus, ce sont les éléments de mobilier, au regard de ce qui est déposé avec les sépultures liées à la crémation, qui vont également en ce sens : il s'agit, sauf exception de quelques groupes spécifiques, des mêmes éléments ayant parfois subi les mêmes traitements (dégradations et/ou bris intentionnels). Je ne chercherai pas non plus à traduire dans chaque inhumation une influence spécifique. Les données sont plus complexes et doivent absolument être considérées avec celles de la crémation.

III.3. La coexistence des pratiques

III.3.1. Une situation contrastée déjà connue en Narbonnaise

En Gaule Narbonnaise, la coexistence des pratiques s'observe sur une multitude de sites régionaux mais également suprarégionaux : Marseille, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Lyon, etc. (Bel *et al.* 1991 ; Bel *et al.* 2002 ; Moliner *et al.* 2003 ; Tranoy 1995). Toutefois, les proportions peuvent présenter de grandes variabilités d'un site à l'autre. En effet, des situations très contrastées se retrouvent au sein des villes et campagnes sur un même espace géographique, et le poids des pratiques funéraires antérieures héritées de l'âge du Fer ne peut expliquer à lui seul ces différences (Bel *et al.* 2009a, 20). Des agglomérations comme Lyon connaissent un passage très rapide à l'inhumation qui semble s'achever dès le début du III^e siècle. Marseille également connaît un taux très important d'inhumations à partir du II^e siècle tandis que celles-ci demeurent très faibles à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Moliner *et al.* 2003 ; Bel *et al.* 2002 ; Bel *et al.* 2009a, 20). Si ces deux derniers exemples attestent de leur coexistence sur la longue durée, le basculement vers l'inhumation exclusive pourrait avoir été effectué de manière plus tardive dans les contextes ruraux. Il est encore fréquent de trouver des crémations datées du III^e siècle dans les campagnes romaines, comme sur le site des Termes.

Dans le midi de la Gaule, et plus précisément, dans la partie orientale de la *Provincia Narbonnensis* où se trouve la *civitas* de *Forum Iulii*, la pratique de la crémation est le mode de traitement du corps largement majoritaire pour les deux premiers siècles, mais la pratique de l'inhumation n'y est pas en reste (Bel *et al.* 1991 ; Bel *et al.* 2009a). Si l'inhumation des tout-petits est le reflet d'un geste spécifique qu'il convient d'interpréter à part, les inhumations d'adultes sont relativement rares au cours du I^{er} siècle en Provence contrairement aux régions septentrionales des Trois Gaules (Bel *et al.* 1992, 16 ; Bel *et al.*

2002, 83 ; Bel *et al.* 2009a, 16). La plupart des exemples pour la région, hors du cadre de Fréjus, ne sont pas antérieurs à la seconde moitié voire au troisième quart du I^{er} siècle (espace funéraire de Sainte-Barbe à Marseille ; Moliner *et al.* 2003 ; Planche 10-17 : A). La coexistence des rites perdure largement jusqu'au III^e siècle en Provence, même si une grande partie des crémations disparaît durant la seconde moitié du II^e siècle de n.è. afin de laisser une place quasi-exclusive à l'inhumation au IV^e siècle (Bel *et al.* 2009a, 15-18). Les inhumations sont présentes dès le début du II^e siècle dans certains sites urbains comme Marseille ou Lyon. Dans le Languedoc, les exemples sont plus nombreux, notamment dans la région de Nîmes (Bel *et al.* 2009a, 17 et 20).

Si cette inégalité de documentation interrégionale amènerait *a priori* à considérer une pratique plus rare de l'inhumation, elle doit cependant être relativisée du fait de l'inégalité des découvertes. En effet, le déficit des connaissances est important concernant les ensembles funéraires de la seconde moitié du I^{er} siècle av. n.è. puis du I^{er} siècle, contrairement aux ensembles funéraires des II^e et III^e siècles. Cette lacune des connaissances touche également de manière plus importante les gisements situés en milieu rural en Provence, compte-tenu du plus faible nombre d'opérations archéologiques préventives qu'en milieu urbain. Si certains sites, pour les II^e et III^e siècles ne présentent aucune inhumation, cela ne signifie pas qu'elles n'aient pas existé (Vernègues par exemple ; Chapon *et al.* 2004). Elles ont pu être aussi bien absentes des pratiques funéraires d'une communauté ou groupe, que faire l'objet d'une implantation topographique différente les séparant des structures de crémation, leur méconnaissance étant alors due à une exploration non exhaustive des sites. La multiplication des fouilles archéologiques préventives ces dernières années a contribué à l'accroissement des données et l'établissement de grandes synthèses sur les comportements funéraires durant le Haut-Empire (Bel *et al.* 2009a). Ces synthèses ont mis en évidence des situations contrastées concernant la proportion des deux pratiques sur des espaces funéraires, parfois contemporains et liés à la même agglomération. C'est le cas pour Lyon, où le passage à l'inhumation est réalisé au cours du II^e siècle sur le site de la Favorite tandis que d'autres livrent encore quantité de dépôts de crémation (Bel *et al.* 2009a, 20). Le site dégagé notamment au 77-79 rue Pierre Audry livre exclusivement des dépôts de crémation liés à la présence de *seviri augustales* (Gallia Informations 1996, 194). Ce recrutement spécifique joue certainement un rôle dans la persistance et l'homogénéité des pratiques de ce site que les données épigraphiques ont permis d'éclairer.

Il apparaît que cette vision contrastée est liée au contexte unique et historique de chacune des fondations des villes et leur intégration dans le nouveau cadre juridique et socio-culturel soumis à la domination romaine. Les différentes populations locales ou émigrées possèdent chacune leurs propres traditions funéraires et intègrent les nouveaux codes de la romanité selon leurs propres interprétations. Le cadre des pratiques funéraires s'avère donc propre à chaque unité micro-régionale (ici, la cité), mais inscrit dans une trame générale perceptible à l'échelle régionale.

III.3.2. Une situation contrastée pour la *civitas* de *Forum Iulii*

▪ *En contexte périurbain : Forum Iulii*

À *Forum Iulii* même, il faut d'abord se tourner vers les zones sépulcrales de Saint-Lambert 1980 (STL80) le long de la voie littorale. La coexistence des deux traitements du corps est y clairement avérée dès le début de l'occupation avec la présence d'inhumations datées de la fin du I^{er} siècle avant n.è. et destinées à des sujets adultes comme immatures.

Sur le site de Saint-Lambert 1980, la crémation a été pratiquée tout au long de l'occupation du site, soit dès l'installation des premières sépultures aux abords de la voie littorale (SP 92, 165, 166, 148, 157). Les crémations apparaissent en grand nombre au cours des I^{er} et II^e siècles avant de connaître une diminution à la fin du II^e siècle (SP 119) et d'être quasi-absentes dans le courant du III^e siècle (une seule sépulture attribuée au III^e siècle : SP 25). Cette baisse est, pour ce site, à mettre en corrélation avec l'abandon progressif des zones funéraires à cette époque. Les inhumations, au nombre de 45, offrent pour une part la même chronologie mais sont principalement dédiées à des sujets immatures (26 tombes, soit 58 %). Au cours du I^{er} siècle, se développe un secteur spécifique (secteur II), en retrait au nord de la voie : huit tombes de sujets immatures - dont l'âge est compris entre 0 et 1 an (6 cas) parfois à peine plus vieux (1-4 ans) - y sont regroupées (SP 232, 245, 256, 257, 258, 259, 260, 266). Autour, deux autres sépultures de jeunes sujets sont également présentes dans un périmètre plus large : SP 236 et 244. Les inhumations de sujets adulte (17 tombes) apparaissent dès la fin du I^{er} siècle avant n.è. (pour exemple les SP 1, 155 et 277). Bien qu'étant une pratique minoritaire, elles sont présentes au sein des différents secteurs étudiés, sans véritable séparation topographique, à l'exception de la butte où est localisée l'aire de crémation commune qui semble plus avoir été spécifiquement dédiée à cette activité (secteur I). Dans ce dernier secteur, les inhumations ont investi une large parcelle en retrait de la voie.

Sur le site de SL06, la crémation est également la pratique dominante avec 72 crémations sur les 100 structures funéraires exhumées. Les structures funéraires sont implantées à la fin du I^{er} siècle avant n.è. (SP 1002) puis connaissent une augmentation tout au long du I^{er} siècle. Les implantations diminuent progressivement au cours du II^e siècle : la concession de la zone 2, qui fait l'objet d'une occupation indépendante, ne reçoit plus de sépulture. Pour les zones 1 et 3, dont le lien n'a pu être établi, les sépultures se décalent légèrement vers le nord. Au III^e siècle, comme sur le site de STL80, la crémation n'est plus que très peu représentée : les seules structures présentes correspondent à des fosses-bûchers (SP 1047 et 1141), typologie déjà représentée au I^{er} siècle et majoritairement localisée dans la zone 1. Sur ce site (SL06), la pratique de l'inhumation est tout de même minoritaire et concerne seulement dans six cas des sujets immatures tandis que les sujets

adultes inhumés sont au nombre de 22. Ces sépultures sont principalement disséminées au sein des zones 1 et 3 et sont datées entre le I^{er} et le II^e siècle (zone 3) et les I^{er} et III^e siècles selon une organisation topographique différente (zone 1). Ces dernières marquent les pratiques conjointes de la crémation et de l'inhumation, dans le respect des sépultures antérieures comme l'indiquent les rares recoupements entre les tombes. La concession funéraire de la zone 2, pour sa part, accueille seulement deux sépultures de jeunes immatures du I^{er} siècle, en lien avec une probable concession funéraire de type familial.

En effet, pour ces sites urbains étudiés, les changements s'opèrent clairement dans le courant du II^e siècle. Les inhumations se multiplient. Si l'une des zones funéraires est abandonnée au cours de ce siècle (les abords de la voie littorale), d'autres illustrent de manière éclatante la transition des pratiques. Sur le site du Pauvadou 3, ce changement s'opère aussi par une légère translation topographique des tombes vers l'est, tandis que quelques implantations subsistent ponctuellement encore à l'ouest de la zone fouillée. Ce déplacement indique l'amorce d'une véritable rupture topographique entre les groupes, qui se poursuit au siècle suivant. La discontinuité des pratiques s'opère à plusieurs échelles : l'uniformité des dispositifs prévaut (utilisation récurrente de *tegulae* et disparition des coffres des bois) et se retrouve aussi dans les sets dépôts de mobilier (cruches récurrentes). Le II^e siècle marque donc à *Forum Iulii* - quelle que soit la zone funéraire - le passage progressif à la pratique de l'inhumation, excepté pour un secteur : celui de SL06 où les tombes-bûcher en fosse perdurent, de manière ponctuelle, jusque dans les premières décennies du III^e siècle, et dans la lignée de celles du II^e siècle (SP 1047 et 1141³⁸). Les dépôts de mobilier présents dans ces tombes sont similaires à ceux des inhumations. Elles mettent aussi en œuvre un dispositif de *tegulae* comme couverture sur des fosses de même dimension. La seule différence réside dans le traitement du corps, mais dans un cas comme l'autre, toutes les étapes du rite sont similaires et désormais exécutées en un seul et même endroit.

La documentation urbaine suit les tendances perceptibles en Provence, à savoir une nette décroissance de la pratique de la crémation dans la seconde moitié du II^e siècle. Cette dernière subsiste ponctuellement sous la forme des tombes-bûcher. Mais elle fait également preuve d'une situation très contrastée d'un secteur à l'autre au sein d'une même zone funéraire et d'une zone funéraire à l'autre, témoignant ainsi de la multiplicité des groupes présents. Il faut attendre la fin du III^e siècle pour que soit effectif à *Forum Iulii*, le passage complet à l'inhumation.

▪ **Sur le territoire de la civitas**

³⁸ Ces sépultures nécessiteraient un meilleur calage chronologique, travail que nous n'avons pu mettre en œuvre au cours de la thèse.

Sur le territoire, il demeure bien plus difficile d'évoquer la présence des inhumations parce que les découvertes demeurent éparées et mal documentées, donc mal datées. Sur le site des Termes, les inhumations d'adultes au contact des crémations sont rares, excepté dans un secteur très particulier. Ce dernier accueille aux abords de la voie un groupe de tombes aux dispositifs uniformes marquées par l'absence de mobilier (fosses en pleine terre ou coffrages de bois cloués). Il fait référence ici, à un groupe distinct ayant fait le choix très spécifique de l'inhumation. C'est une nouvelle fois l'illustration, au milieu du I^{er} siècle, d'un choix du traitement du corps qui s'effectue de manière totalement indépendante de l'évolution des pratiques. Les autres tombes, disséminées dans cette zone nord, à l'extérieur du groupe mais selon des modalités similaires (même typologie, absence des dépôts de mobilier), posent la question de leur appartenance à ce même groupe, malgré une implantation topographique plus éloignée (SP 900 009 et 088). En revanche, l'évolution générale des pratiques, qui se traduit comme en ville par l'adoption d'une nouvelle pratique, celle de l'inhumation, est illustrée au sud de la voie aurélienne (zone 906) avec l'apparition de sujets inhumés selon des dispositifs aux typologies, dépôts de mobilier et modalités d'implantations différentes au cours des II^e et III^e siècles. Soulignons que les implantations se poursuivent dans le secteur nord à cette période plus tardive, toujours selon les mêmes modalités que celles du I^{er} siècle.

L'évolution des pratiques n'est pas manifeste avant le début la toute fin du II^e siècle et/ou le début du III^e siècle dans le milieu rural et témoigne de cette plus lente diffusion depuis les centres urbains vers les espaces ruraux et les agglomérations secondaires. Ce bilan avait été déjà souligné dans l'étude conduite en 1993 par C. Gébara et M. Pasqualini (Gébara, Pasqualini 1993). C'est dans le secteur sud du site des Termes (zone 906) qu'il est possible d'illustrer le passage de la crémation vers l'inhumation dans une perspective évolutive. Mais cette dernière pratique n'est pour autant pas exclusive : elle est adoptée de manière conjointe à celle de la crémation qui, elle aussi, s'effectue en partie sous une nouvelle forme : celle des tombes-bûcher, en plus des sépultures secondaires dont les dispositifs s'inscrivent dans la continuité des tombes antérieures au nord de la voie. Alors que de nombreux rites sont identiques (les dépôts de mobilier et les nombreuses autres similarités, comme l'utilisation de tuiles récurrentes), c'est encore ici le traitement du corps qui distingue ces tombes. On note alors, que les inhumations bénéficient d'un dispositif qui est bâti dans la fosse directement, avec l'utilisation de mortier pour certaines d'entre elles (SP 906 163 par exemple). Ce fait est également observé sur l'ensemble funéraire de la Grande Pièce récemment mis au jour à *Matavo* (Planche 10-17 : B).

La diffusion plus lente des typologies depuis les zones urbaines vers les zones plus rurales se manifeste par l'apparition « seulement » au III^e siècle des coffrages de *tegulae* alors que ces formes étaient présentes déjà sur la nécropole de Saint-Lambert au tournant de l'ère, puis au début du II^e siècle sur le site du Pauvadou 3.

Le bilan synthétique réalisé en 2009, qui décrit une coexistence des deux pratiques durant les deux premiers siècles de notre ère en Gaule Narbonnaise dans les centres urbains, correspond en partie à ce qui est observable à *Forum Iulii*. En revanche, cette même étude signale que les données concernant le monde rural – moins nombreuses – tendent à marquer un basculement vers l'inhumation « *plus brutal* » (Bel *et al.* 2009a, 25). Ce schéma paraît devoir être nuancé pour la *civitas* de *Forum Iulii*, selon les données actuellement disponibles. En effet, par exemple le Pauvadou est marqué par le passage progressif à l'inhumation au cours du II^e siècle mais accueille des crémations (deux tombes-bûcher signalées). La zone 1 du site de Saint-Lambert 2006 témoigne aussi de la perdurance de certaines pratiques comme la crémation, alors que celle-ci disparaît à quelques centaines de mètres le long de la voie du littoral sur le site de Saint-Lambert 1980.

La situation contrastée relève alors des pratiques funéraires à l'échelle du groupe des défunts. La variabilité plus faible dans les dispositifs funéraires au sein d'une même unité définie topographiquement repose sur les choix que les individus ont pu faire dans la constitution de leur sépulture, qu'il s'agisse des dépôts de mobilier ou bien des typologies de tombe. Par ailleurs, c'est cette homogénéité qui définit ces groupes dans les zones urbaines lorsque les concessions ne sont pas toujours matérialisées dans le paysage.

Au sein de la *civitas* forojulienne, le site comme les Termes présente des crémations au contact d'inhumations dès la première phase d'occupation, mais dans un contexte particulier. Mais si l'on se reporte au III^e siècle, pour le secteur sud, l'inhumation apparaît bien sous une nouvelle forme, tout comme la crémation également (tombes-bûcher). Ce constat permet de nuancer alors en partie la rapidité du remplacement de la crémation par l'inhumation. C'est également le cas pour l'agglomération voisine de Cabasse au III^e siècle, avec la présence d'inhumations et de tombes-bûcher de même configuration que celles mises au jour aux Termes (Bérard 1961, 157). D'autres exemples présentant la même chronologie ont été mis au jour dans la région, notamment à Gordes dans le Vaucluse (Bel *et al.* 1991, 17 ; Bel *et al.* 2009a, 20).

C'est cette variabilité qu'il convient désormais d'interroger pour comprendre la coexistence des pratiques selon des situations contrastées, en intégrant désormais les données historiques afin de réaliser une lecture micro-régionale. Dès lors deux tendances nous ont paru ressortir de cette approche.

III.4. Interpréter la variabilité : de l'intrusion de nouveaux dispositifs à leur diffusion progressive

L'attention portée à la variabilité des dispositifs n'est pas ici intégrée à une approche globale car elle gommerait les nuances et les modalités de certaines pratiques - de leur

introduction mais aussi diffusion progressive en fonction de certains critères spatio-temporels. Cette diversité des situations peut paraître pour une part artificielle, puisqu'elle se heurte à la réalité de la documentation que j'ai eue à disposition. Mais la comparaison des typologies entre les sites mais également avec les sites contemporains de Gaule Narbonnaise participe de l'enrichissement du discours sur les typonologies régionales mais révèle également les spécificités des pratiques liées à l'histoire locale, celle de la *civitas* de *Forum Iulii*.

Les données mises au jour sur le territoire de *Forum Iulii* contrastent légèrement avec le bilan dressé pour le I^{er} siècle en Narbonnaise (Blaizot 2009). Certains dispositifs (les tombes à inhumation et les bûchers en fosse) sont représentés à *Forum Iulii* de manière assez précoce, au-delà de cas simplement anecdotiques correspondent à deux paramètres que j'ai voulu distinguer, sans pour autant les opposer :

- celui de la pratique spécifique réservée à un (des) groupe(s) au début du I^{er} siècle, en fonction de divers critères et ;
- celui de l'évolution générale des pratiques, qui ne paraît intervenir que dans un second temps, plutôt vers la fin du I^{er} et le début du II^e siècle.

En effet, les inhumations sont présentes dès le tournant de l'ère, sur les sites de Saint-Lambert (STL80 et SL06). On les retrouve également aux Termes dans un cadre très particulier. Pour autant, les paramètres liés à l'implantation de ces sépultures ne témoignent pas d'une évolution globale des pratiques – le passage de la crémation vers l'inhumation – d'une manière plus précoce, mais résulte d'un processus tout autre. Il s'agit en réalité de pratiques spécifiques à des groupes, minoritaires mais qui sont réalisées dans le même espace que celui des populations pratiquant la crémation.

L'évolution globale des pratiques – illustrée par le passage de la crémation à l'inhumation notamment - ne peut être évoquée, à mon sens, seulement à partir de la toute fin du I^{er} voire du début du II^e siècle, lorsque s'observe une baisse conjointe de la pratique de la crémation et des modifications dans l'implantation des sépultures, notamment topographiques. Il s'instaure une trame plus « commune » de ces pratiques. L'inhumation connaît alors un essor remarquable, encore au contact de tombes à crémation conservant le même mobilier d'accompagnement (à l'instar de ce qui est observé au Valladas, Sainte-Barbe, aux Clavelles ; respectivement Bel *et al.* 2002, Moliner *et al.* 2003, Lattard 2012). C'est justement au cours de la seconde moitié du II^e siècle que disparaît une très grande majorité de crémations (Bel *et al.* 2009a, 20). Pour autant, il ne faut pas écarter l'incidence des inhumations du I^{er} siècle, au contact direct des populations qui pratiquaient la crémation, sans aucune séparation topographique, parfois sur des emplacements très privilégiés (SP 274 et 155 par exemple). L'exécution de ces pratiques a été, sans aucun doute, visible aux

yeux de la communauté entière. Cette ostentation est également marquée dans certaines tombes par le nombre important de balsamiques déposés avec le défunt au moment de son inhumation, ainsi qu'un miroir brisé.

C'est en naviguant entre les différentes zones funéraires liées à la ville antique et présentant une trame chronologique d'occupation complémentaire qu'il est possible de comprendre l'introduction d'un nouveau dispositif au début du I^{er} siècle, puis de celui de son adoption progressive par les populations au cours du II^e siècle (Saint-Lambert 1980 et 2006 puis Pauvadou 3), puis de sa diffusion dans le territoire au cours du III^e siècle.

III.4.1. De nouveaux dispositifs dans la première moitié du I^{er} siècle

Les sites de Saint-Lambert 1980 et 2006 démontrent que la pratique de la crémation et de l'inhumation se côtoient au sein des mêmes zones funéraires sur toute la durée d'occupation, dès la fin du I^{er} siècle avant n.è. Aucun phasage précis n'a pu être défini pour les sépultures mais certaines tendances ont toutefois pu être précisées. Ce sont surtout des dispositifs différents qui ont attiré mon attention, et souvent sur les tombes les plus anciennes.

Parmi les 350 structures funéraires identifiées sur les sites de Saint-Lambert 1980 et 2006, la crémation du corps apparaît comme la pratique largement majoritaire, avec pas moins de 277 structures liées à la crémation, soit 79 % (205 sur le site de STL80 et 72 sur le site de SL06). L'inhumation, quant à elle, est représentée par seulement 73 inhumations, soit 21 % (45 sur le site de STL80 et 28 sur le site de SL06).

Les tombes à inhumation sont implantées aux abords directs de la voie littorale, développent des dispositifs complexes (double contenant par exemple pour la SP 155) et jouxtent les sépultures à crémation, notamment certains édicules, sur des emplacements tout aussi privilégiés. Ces inhumations déploient des dispositifs essentiellement constitués de tuiles et qui seront ensuite largement présents dans les crémations, tels que les coffrages parallélépipédiques (SP 1, 60, 89, 155) et les bâtières (SP 57). Les dispositifs employés tout comme les positions des corps ou encore les modes d'implantation sont variés. Les proportions demeurent toutefois faibles sur ce site pour le I^{er} siècle : si l'on retire les tombes des sujets immatures (26 tombes), les sujets adultes ne représentent que 17 sépultures. Sur le site voisin de Saint-Lambert 2006 (SL06), deux sujets adultes côtoient également les crémations dans la zone 3 (SP 3029 et 3036), mais une grande partie de celles-ci n'a pu être précisément datée et pourrait augmenter cet effectif. Les dispositifs mis en place et le contexte général de ces implantations inciteraient à reconnaître au travers de ce traitement du corps, une spécificité liée à ces individus, d'origine probablement étrangère d'après le contexte historique particulier de cette agglomération. Il serait tentant d'identifier le long de la voie littorale, d'après les dépôts de mobilier, des populations sans doute en partie d'origine italique comme le suggère la présence d'éléments spécifiques dans les tombes (lits funéraires en os, céramiques italiques, couverture de *tegulae* sur les tombes-bûcher) et

l'édification de ces *monumenta* individuels. L'introduction de la *tegula* dans les dispositifs est relativement précoce sur ces sites et ne concerne pas les seules inhumations. De petits caissons de tuiles destinés à des sépultures secondaires de crémation ont été également mis en œuvre sur le site de Saint-Lambert 1980 dès les premières phases de l'occupation. Ce fait est d'autant plus marquant que le site du Pauvadou 3, quant à lui, mis en place au milieu du I^{er} siècle, ne présente pas d'inhumation d'adultes avant le II^e siècle. Le taux obtenu (38 %) fait donc référence aux sujets adultes dont les tombes relèvent de la seconde phase d'occupation du site.

Sites	Datation de l'occupation	Nb. Total (% du site)	Nb. sujets Adultes (% du site)	Nb. sujets Immatures (% du site)	Tombes vides / sans contexte
Saint-Lambert 1980 (STL80)	Fin I ^{er} avant n.è. – Fin II ^e siècle de n.è.	45 (18 %)	17 (7 %)	26 (10 %)	2 (1 %)
Saint-Lambert 2006 (SL06)	I ^{er} siècle – Début du III ^e siècle	28 (28 %)	22 (22 %)	6 (6 %)	0 (0 %)
Pauvadou 3 (PAU)	Milieu du I ^{er} siècle – IV ^e siècle de n.è.	82 (48%)	64 (38 %)	13 (7 %)	5 (3 %)

Tableau 57 - Nombre de sujets étudiés ayant été inhumés pour chacun des sites.

Les structures de crémation présentent également une particularité pour le I^{er} siècle : celle de bénéficier dans de nombreux cas d'une protection de *tegulae* déposée soit en bâtière, soit à plat sur les bords de fosse. Ce fait est d'autant plus intéressant qu'il n'est en réalité que peu représenté en Gaule Narbonnaise. Ce type de dispositif rappelle bien évidemment celui placé sur les inhumations, qui apparaissent également dans les mêmes secteurs des espaces funéraires. M. Struck précise même que la diffusion de ces couvertures s'est appuyée sur la présence de l'armée romaine le long du *limes*, et notamment des troupes au recrutement hellénistique. Cette hypothèse est corroborée par son absence dans les contextes funéraire de la ville de Rome (Struck 1993, 87-89). Il paraît encore tôt pour définir de manière certaine un schéma de diffusion de ces structures mais leur apparition à Fréjus ne peut être ici dissociée de l'arrivée des vétérans et/ou de la flotte compte-tenu de la datation haute de certaines d'entre elles. D'autres exemples sont signalés à Narbonne, colonie qui a accueilli des contingents de vétérans (Dellong 2003, 333) et dans la région. Notamment sur l'espace funéraire des Communaux de de Vernègues, où deux tombes reçoivent une couverture de *tegulae* en bâtière (F40 et 69) et trois autres, une couverture de tuiles déposées à plat, toutes datées entre le II^e et le début du III^e siècle. (F6, 66 et 67 ; Chapon *et al.* 2004, 117-119 ; Blaizot *et al.* 2009, 171³⁹). En se tournant vers les contextes italiques, les exemples sont plus nombreux. À proximité de Rome, au nord, le long de la *Via Tiberina* et aux portes de l'agglomération antique de *Lucus Feroniae*, cinq sépultures et une structure bâtie (*colombarium* ?) dont la chronologie est comprise entre le I^{er} et le II^e siècle

³⁹ Mais il me semble que cette publication nomme à trois reprises, par erreur, le site de Sainte-Barbe (confusion avec Marseille) à la place du site des Communaux de Saint-Césaire situé sur la commune de Vernègues (Blaizot *et al.* 2009, 171 et 172).

ont été découvertes en 1998 (Stanco 2000). Parmi les cinq tombes, se trouvent une inhumation d'un sujet immature en amphore (SP 1), deux inhumations sous bâtière de *tegulae* (SP2 et 5) et surtout deux structures primaires sous bâtière. Ce site présente un intérêt spécifique dans le cadre de ce travail puisque sous le règne de Trajan, une nouvelle centuriation des territoires a été réalisée en vue de l'installation de vétérans. L'introduction de ces dispositifs pourrait donc être liée à l'arrivée de ces nouvelles populations ? Ce site s'ajoute à plus de 166 autres sépultures connues pour cette même agglomération, dont de nombreuses crémations qui ont reçu des couvertures en bâtières de *tegulae* (Stanco 2000). Un autre exemple a retenu mon attention au sein de la nécropole impériale de Musarna. E. Rebillard a dégagé six bûchers en fosse datés du II^e siècle et seulement trois secondaires parmi 209 tombes (SP 165, 225, 285, 286, 342 et 345 ; Rebillard 2009, 60-65). La pratique majoritaire est l'inhumation, mais les bûchers en fosse présentent de nombreuses caractéristiques similaires avec les découvertes faites sur le territoire de *Forum Iulii*. En effet, ces six bûchers, à l'exception d'un seul, du fait de sa conservation (SP 165), ont toujours livré une importante masse pondérale comme à *Forum Iulii*, qui exclurait un prélèvement post-crématoire (de 882,5 à 1283 g et 1867 g pour la SP 225 qui conservaient les restes d'un adulte et d'un enfant). Les résidus ont été remaniés et ré-agencés dans certaines d'entre elles : dans deux cas, les os sont rassemblés au centre de la fosse (SP 342) ou à l'une des extrémités (SP 225). Aucune manipulation n'a été identifiée pour les SP 165 et 286. Deux autres sont mal conservées (SP 189 et 285 pillée). Dans cinq cas, la fosse a été creusée dans le tuf et la couverture, quand elle est conservée, est constituée de tuiles en bâtière avec une morphologie identique aux inhumations du même secteur. Aucune hypothèse ou information n'est donnée quant à l'apparition ponctuelle de cette pratique au sein de cette nécropole.

Une enquête plus poussée tant en Narbonnaise qu'en Italie - peut-être même en remontant jusqu'aux contextes grecs, où la couverture en bâtière sur les tombes et la crémation sont anciennes - peut fournir des indices complémentaires qui permettraient d'appréhender leur mode de diffusion. Des comparaisons avec les villes ayant également fait l'objet de déductions de vétérans (Arles ou Narbonne par exemple) permettrait de saisir mieux le lien entre les pratiques funéraires et les populations. Pour exemple, une tombe-bûcher datée du I^{er} siècle et découverte à 1974 à Narbonne, rue Razimbaud, est également couverte par une bâtière au milieu de « tombes modestes ». Cette tombe, décrite comme totalement atypique, livre une bague en or comportant une intaille (*Gallia* 1975, 498-499 ; Dellong 2003, 333). Il demeure peu probable que ces tombes soient réellement « modestes » comme le décrivent les auteurs de la notice, en l'absence de dépôts de mobilier. C'était le cas pour les tombes de Saint-Lambert qui livrent de manière générale peu de mobilier. Il pourrait s'agir d'un espace funéraire lié, comme à *Forum Iulii*, à des populations étrangères, d'autant plus que des vétérans (les *decumani*, c'est-à-dire de la X^e légion), originaires d'Italie Centrale et rattachés à la tribu des *Papiria* sont installés à Narbonne en 46/45 par César (Provost 2003).

À *Forum Iulii*, il s'agit d'une « intrusion » au I^{er} siècle qui peut relever d'un phénomène accompagnant les pratiques funéraires de nouvelles populations, comme en témoigne leur installation sur des parcelles jusqu'alors inoccupées (SL06 – Secteur I). Cette typologie pourrait être spécifique à des groupes d'individus, nouvellement arrivés, hypothèse émise par V. Bel et L. Tranoy (Bel, Tranoy 1993, 104), puisqu'elles sont totalement absentes de l'autre site urbain du Pauvadou 3, présentant une occupation contemporaine aux zones de Saint-Lambert.

La diffusion de ce type de sépulture depuis les centres urbains de première importance en Gaule narbonnaise vers le territoire, ne semble par trouver d'objection avec le cas de la *civitas* de *Forum Iulii*. Des exemples plus tardifs de ces dispositifs sont relevés dans le territoire, c'est-à-dire seulement dans le courant du II^e siècle, comme c'est également le cas sur les zones funéraires de Vernègues. La diffusion, dans l'état actuel des données, demeure assez réduite jusqu'au III^e siècle comme cela est visible sur les sites des Termes à *Forum Voconii* ou bien encore de *Matavo*. Mais elle pourrait être fortement nuancée par les découvertes récentes à proximité de la *Via Aurelia*. Le site de la Marinière à Rousset, fouillé en 2017, a en effet livré un ensemble funéraire appartenant à une *villa* (Favary). Plus de 70 sépultures datées des II^e et III^e siècles ont été exhumées (Mignot 2017). La grande majorité correspond à des bûchers en fosse dont la plupart comporte des couvertures de *tegulae*⁴⁰, qui protégeaient d'importantes quantités de résidu mais également des bûches carbonisées en place. Le développement assez exceptionnel de ce type de structure témoigne sans aucun doute de pratiques spécifiques à un groupe. D'autant plus que les résultats de l'étude de la proche zone funéraire de Richeaume XIII, également associée à une *villa*, témoignent de rites tout à fait différents pour la même période (Mocci *et al.* 2011). Ce dispositif de tuiles pourrait témoigner d'une mode, qui a su séduire ici, l'intégralité d'un groupe, accompagnant au même égard, la diffusion de l'inhumation.

En somme, l'inhumation et la crémation se côtoient dès la fin du I^{er} siècle avant n.è. sur les deux sites de Saint-Lambert, mais sont à mettre en relation avec le contexte historique particulier de la fondation de la ville. En effet, il s'agit de pratiques sans doute partiellement spécifiques à la présence de populations étrangères à *Forum Iulii*, renseignée parfois quelques inscriptions (celles destinées à Epicarpia par exemple), qui introduisent leurs propres conceptions matérielles de la tombe. La juxtaposition de ces différents groupes au sein d'une même zone accentue la vision contrastée des dispositifs funéraires mis en œuvre. Cette hypothèse est corroborée en partie avec les données issues du contexte des Termes pour lesquels aucun dispositif similaire de ceux mis au jour à Saint-Lambert n'est présent pour les deux premiers siècles.

⁴⁰ Ces informations sont en partie issues d'observations personnelles à la suite d'une visite du site en cours de fouille et je remercie O. Mignot pour ces échanges. L'étude anthropologique encore en cours, permettra prochainement d'éclairer les pratiques liées à ces structures.

III.4.2. À la diffusion des dispositifs dans le courant du II^e siècle

L'intrusion de ces nouveaux dispositifs en *tegulae* à *Forum Iulii* n'est pas un cas isolé en Gaule méridionale. Mais peu à peu, suivant des effets de mode, ils vont largement se diffuser dans le territoire de la *civitas* grâce à la pratique de l'inhumation, qui est progressivement adoptée au même moment, dans le courant du II^e siècle. Le passage progressif de l'inhumation vers la crémation entraîne inévitablement une modification et adaptation de ces éléments, que l'on ne retrouve plus que dans les inhumations (coffrages de tuiles). Ces coffrages sont largement illustrés sur le site du Pauvadou 3 dont la durée d'occupation est continue sur les trois premiers siècles. Parmi les 170 sépultures étudiées, le *ratio* de crémation et d'inhumation est sensiblement équivalent contrairement aux sites de Saint-Lambert (SL06 et STL) : 88 structures liées à la pratique de la crémation ont été dégagées soit 51 % et 82 inhumations soit 49 %. Pour autant, ces résultats ne traduisent pas la présence des deux pratiques de manière équivalente dans le temps, mais un remplacement progressif de l'une (la pratique crématoire) par l'autre (l'inhumation). Le site ne témoigne pas de pratiques qui « *basculent brusquement et de manière radicale dans l'inhumation* » telle que F. Blaizot le décrit en conclusion de son ouvrage (Blaizot *et al.* 2009, 337) En effet, la crémation du corps est majoritaire entre la seconde moitié du I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle, notamment dans les secteurs dégagés au sud-ouest (secteurs D, Y et A). Les individus semblent réaliser leurs pratiques au sein du groupe, sans doute « familial », dans lequel ils inscrivent leur sépulture, répondant ainsi à l'aspect non normatif de la religion romaine privée. La crémation n'est notamment pas systématique pour les jeunes immatures. Certains sont inhumés, comme le jeune périnatal de la concession de l'enclos F (SP 24) ou bien le sujet de la SP 19B. Un autre de la même classe d'âge est incinéré avec un sujet adulte (SP 32). L'incinération conjointe des deux sujets peut répondre à une autre pratique liée au cadre particulier du leur décès : celui du décès de la mère et de son enfant pendant ou après son accouchement. Une seule inhumation de sujet adulte appartient à cette période charnière entre le I^{er} et le II^e siècle et fait encore exception (SP 50). Au cours du II^e siècle, les sépultures à inhumation, au contact des crémations, augmentent de manière notable. Les modalités de l'occupation évoluent avec le regroupement, à l'est, de neuf inhumations attribuées au II^e siècle dans le secteur T, traduisant encore une continuité topographique avec la zone funéraire du I^{er} siècle. La diversité des pratiques subsiste avec l'insertion de quelques structures de crémation aux cotés de ces inhumations : la SP 164 ou 159 par exemple. Les crémations demeurent plus ponctuelles à la fin de ce siècle et adoptent une nouvelle configuration : les tombes-bûcher (SP 113 et 121).

Cette diversité des pratiques est également présente sur l'ancien site flavien de l'atelier de potier du Pauvadou 1, installé en contrebas de la zone funéraire étudiée

(Brentchaloff 1980⁴¹). Huit crémations secondaires côtoient quinze inhumations au cours du II^e siècle, dans les ruines de l'atelier de potier alors enseveli (Brentchaloff 1980, 109). Leur contemporanéité et l'homogénéité des dépôts de mobilier – notamment dans le choix des monnaies (cinq as de Faustine) – quel que soit le type de sépulture, suggèrent la présence d'un seul et même groupe. La typologie des inhumations, correspond majoritairement à des coffrages de tuiles (12 en bâtière ou en coffrage parallélépipédique sur 15⁴²) et fait écho à ce qui est observé sur le secteur supérieur du Pauvadou 3 (secteur T). Les lampes, en tant que dépôts d'accompagnement, y sont toutefois bien moins fréquentes.

Cette forme d'occupation à distance du noyau funéraire du I^{er} siècle se poursuit au cours du III^e siècle. C'est le cas des tombes des secteurs X et T qui se décalent vers le nord depuis la fin du II^e siècle. La crémation est abandonnée. L'homogénéité apparente des dispositifs, du dépôt des corps et de mobilier, traduit ici l'existence d'un groupe cohérent de défunts, où les individus ne font plus l'objet d'individualisation et de dispositifs ostentatoires. Les tombes-bûcher apparaissent aux côtés des inhumations, tout comme sur le site de Saint-Lambert 2006. Cette pratique nouvelle de la crémation traduit la volonté d'unir désormais toutes les étapes des funérailles individuelles en un seul et même lieu - comme le cas des inhumations - à la différence des structures secondaires qui induisaient un prélèvement et un déplacement des restes pour constituer la sépulture en un autre lieu que celui du bûcher, souvent à usage collectif.

Les sujets immatures sont d'ailleurs exclus de ces nouveaux groupes et cette absence brise les schémas familiaux qui prévalaient lors de l'implantation des premières tombes au sein des enclos où ils étaient parfois admis. Quelques sépultures laissent envisager des sectorisations pour ces jeunes sujets (au sud de l'enclos A notamment).

Les données acquises plus récemment permettront sans doute de pouvoir préciser ces deux paramètres – celui de l'intrusion d'une nouvelle pratique puis de sa diffusion – à partir de la multiplication des données, de l'étude poussée des mobiliers et l'analyse d'un corpus plus important.

⁴¹ Aucune description ou cliché/relevé de sépulture n'est présenté dans l'article ; seul le mobilier des tombes fait l'objet d'un inventaire succinct. Les tombes ne font l'objet que d'une attention secondaire de la part du fouilleur qui consacre sa recherche à l'atelier de potier, son fonctionnement et ses productions (Brentchaloff 1980). Concernant la zone funéraire, il synthétise ses données ainsi : «... un territoire funéraire occasionnel de condition plébéienne ou servile, de caractère anarchique et d'une flagrante pauvreté, comme il convient à « une cité des morts provisoire » probablement de création spontanée. » (Brentchaloff 1980, 106). Je n'ai pas pris en compte cette vision subjective et sans fondement, car elle ne correspond pas à la réalité du site archéologique (la fouille du site du Pauvadou 3 ne débute que deux ans plus tard, en 1982).

⁴² Les trois autres cas correspondent, d'après le fouilleur, à des inhumations en « pleine terre » mais les données disponibles ne permettent pas de distinguer une réelle décomposition en pleine terre, c'est-à-dire dans un espace colmaté, d'une décomposition en espace vide grâce à un contenant en matériau périssable (bois) qui aurait disparu. L'absence des clichés ne permet pas de restituer l'espace initial de décomposition du corps. Mais la présence de trois clous peut supposer l'existence d'un coffre de bois cloué dans la tombe 4, à moins qu'ils ne soient résiduels.

III.5. Quelques enseignements du mobilier

L'installation du défunt dans la tombe marque l'une des dernières étapes de la cérémonie des funérailles, en actant ainsi la séparation avec le défunt, la fin de la souillure que représente la mort et la première étape vers le retour à la vie normale (Scheid 1984). C'est à ce moment qu'interviennent les dépôts de mobilier sélectionnés par les proches, dont les vocations sont multiples. Si certains ont eu un rôle sans doute bien défini lors des funérailles et sont transférés dans la sépulture, d'autres sont destinés à la constitution religieuse de la tombe, et enfin quelques autres ont pu témoigner d'une appartenance personnelle au défunt ou à l'un de ses proches. Il reste encore difficile de conférer une signification précise à chacun des éléments présents. Considéré individuellement, ces objets sont identiques à ceux mis au jour dans les habitats. Ils peuvent parfois directement y être sélectionnés comme l'atteste les traces d'usure. Mais dans les contextes funéraires étudiés, ce sont les assemblages en marquant une spécificité à part entière, d'autant qu'ils s'avèrent récurrent d'une tombe à l'autre. Les objets du quotidiens sont donc ainsi « *defonctionnalisés de leurs usages quotidien ou social – même s'il en reste un signe – puis refonctionnalisés pour l'usage du rituel funéraire* » (Bats 2002). La récurrence de ces objets témoigne de l'adoption générale des pratiques romaines en tout endroit du territoire de la *civitas*, d'autant plus que le contact avec les italiques et/ou populations romanisées dans cette région est largement effectif depuis la fin du I^{er} avant. Cette récurrence témoigne aussi et surtout d'une présence fondamentalement nécessaire dans la réalisation des pratiques funéraires que l'on se trouve dans les sites périurbains de *Forum Iulii* ou bien de ceux de *Forum Voconii*.

III.5.1. L'intrusion de la romanité

Si certains objets existent depuis la période protohistorique, d'autres, à l'instar des dispositifs funéraires, témoignent également de l'introduction de nouveaux objets « romains » dans ces zones de Gaule méridionale. L'absence de lampes à huile dans les contextes funéraires protohistoriques indique que cette objet correspond à une « innovation » romaine (Bel *et al.* 2009a, 137). Il est attribué aux dépôts lumineux un rôle dans les rites d'inversion des funérailles avec l'intégration de la lumière face à l'obscurité de la mort (*contraria facere* ; Scheid 1984). Le fait que celle-ci soit plus présente dans les inhumations peut également rappeler les flammes du bucher. Les balsamiques en céramique puis en verre témoignent de cette même dynamique. Ces objets ne sont toutefois pas propres au contexte funéraire puisque leur fonction est liée au domaine cosmétique. Toutefois, le très grand nombre de dépôt – plusieurs dizaines - dans certaines tombes sur le site de Saint-Lambert 1980 pose la question de leur contenu mais aussi de leur destination. Lorsqu'ils sont présents, en grand nombre dans les résidus et structures liées à la crémation, il est fort envisageable que les contenus aient pu être déversés sur le bûcher. Les sujets

immatures en font également l'objet d'un grand nombre de dépôts parfois (SP 901 251), ce qui permet également de s'interroger sur la nature du contenu à destination de ces jeunes sujets (identique à ceux déposés dans les tombes adultes ?). Également, si des produits différents caractérisent les populations de *Forum Iulii* et de ceux de *Forum Voconii*. Certaines données de fouille mentionnent la présence de « résidu » mais ceux-ci n'ont pu être analysés. Leur utilisation renvoi au système d'inversion des rites funéraires mis en évidence par J. Scheid : l'odeur des parfums contre ainsi les odeurs liées à la putréfaction des corps (Scheid 1984). Mais les NMI importants associés au déploiement des couleurs permettent également d'intégrer la notion d'ostentation des funérailles. Certes, l'objet joue un rôle spécifique dans les funérailles mais il sert également ici de support à l'expression du statut social du défunt par la multiplication des dépôts, fait corroboré par la présence dans des zones privilégiées des tombes ayant livré ces nombres importants de dépôts (SP 155). La présence de ces objets, également largement répandue dans les contextes culturels marquent l'introduction des pratiques romaines puis leur appropriation par les populations locales. Mais le rôle joué par ces vases s'amointri toutefois à partir du II^e siècle, si bien qu'ils disparaissent peu à peu des contextes funéraires. Il s'agit non pas ici de mettre en lien cette baisse significative uniquement avec la progression de l'inhumation sur la crémation puisque nous avons vu que des inhumations en reçoivent un très grand nombre dès le I^{er} siècle. Ces changements sont en mettre en lien avec une évolution générale des pratiques funéraires. Les balsamiques déposés dans les tombes, bien plus rares, semblent plutôt témoigner d'un objet personnel par la suite que d'un véritable objet participant au rituel.

III.5.2. Les traitements du mobilier

Les objets personnels, bien que rare globalement, quel que soit l'espace funéraire considéré, subissent plus fréquemment des altérations volontaires ou sont posés avec le défunt sur la structure du bûcher afin d'être brûlés, détruits. D'autres objets correspondent à la réalisation de rites spécifiques tandis que d'autres ne sont là que pour assurer un certain prestige, rappeler le statut social du défunt. Le mobilier céramique permet de préciser certaines de ces données notamment concernant le site des Termes. Les bris et altérations volontaires⁴³ (qui permettent de laisser l'objet complet dans la tombe) y ont été largement documentés sous différentes formes, en plus des traces d'usure (Planche 10-18 : A). Les assiettes en sigillée font l'objet d'un traitement particulier, bien que non systématique, que M. Valente a désigné sous le terme de piquetage tandis que les cruches, pour leur part, font l'objet d'un décolletage. Concernant les assiettes, les objets ayant fait l'objet d'altération semblent toujours avoir été déposés « vides » dans la tombe, les objets ayant pu recevoir des dépôts alimentaires, pour leur part, n'ont pas subi ces altérations et ne comportent que des traces d'usure. Cette remarque permet de distinguer un choix spécifique dans les

⁴³ Ces altérations ne brisent pas les objets. Ils demeurent complets malgré les gestes pratiqués.

éléments devant être altérés, tandis que d'autres sont « remplis » au sein de la maison ou sur le site par des victuailles. Elle permet également d'attester que ces détériorations sont pratiquées au moment de l'*humatio* du corps, comme le confirme un éclat de sigillée découvert dans le comblement de l'une des tombes, recollant avec la céramique détériorée. Des gobelets témoignent du même traitement. Ces bris sont observés dans des structures différentes, aussi bien liées à la crémation qu'à l'inhumation, ce qui corroborerait encore une fois l'hypothèse d'un seul et même groupe dans le secteur 906. Si quelques bris sont attestés⁴⁴ sur le site de Saint-Lambert 1980 et du Pauvadou 3 (sans doute concernant des balsamiques en céramique ?), aucune détérioration comparable n'a été identifiée témoignant alors d'un geste unique de la part de ces populations, ni même dans de si hautes proportions. Les sites funéraires de *Matavo* n'ont pour leur part, pas livré non plus de traitements similaires (Bérard 1961, 1963 et 1980).

La sélection de certains vases s'est également portée sur des objets de second choix caractérisés par des déformations. Là, encore, les proportions de ces sélections pour le contexte funéraire ne sont pas encore définies avec précision.

L'ensemble de ces remarques ne sont pas propres aux espaces funéraires varois mais sont bien documentées dans les contextes antiques (Bonnet, Blaizot 2007 ; Blaizot 2009 ; Bonnet 2016).

La plupart des céramiques des Termes a également livré de ombreux graffites dont l'étude est actuellement en cours par M. Bats. Ils n'ont pu être pris en compte dans la présente étude, mais ces derniers permettront peut-être d'apporter des informations sur la structuration de ces populations, notamment sur l'âge et le sexe du défunt, à condition que la céramique lui ait bien appartenu (Planche 10-18 : B).

III.5.3. Le sens de l'image

La recherche récente, et notamment un travail de thèse actuellement en cours⁴⁵, a permis de revenir sur les interprétations systématiques de ces dépôts monétaires comme obole à Charon. Cette interprétation était alors issue de quelques textes mythologiques mais ne peuvent être appliqué à l'ensemble des situations rencontrées (Blaizot 2009, 335). Ces nouvelles approches nécessitent une fouille plus fine des contextes funéraires afin de mieux appréhender les multiples significations que peuvent couvrir ces dépôts (Doyen 2012 ; Duchemin 2012). Même si de nombreux exemplaires demeurent encore illisibles, l'iconographie des monnaies doit désormais être prise en compte. J'ai pu le démontrer pour un seul cas à l'heure actuelle, celui de la concession du triérarque de Iulius Nessus sur le site

⁴⁴ J'ai consulté les quelques clichés présents sur les fiches inventaire des sites du Pauvadou et de Saint-Lambert 1980, puisque nous n'avons pu avoir accès au matériel.

⁴⁵ Une thèse spécifique s'intéressant à ce sujet est actuellement en cours par J.-P. Duchemin sous la direction de W. Van Andringa et J.-M. Doyen « Archéologie d'un rite : les dépôts monétaires en contextes funéraires entre Seine et Rhin, de la fin de l'âge du Fer au début du haut Moyen Âge » (Université Lille 3).

de Saint-Lambert 2006, où plusieurs monnaies correspondent à des petits bronzes au Capricorne frappé à Fréjus, déposés dans ces tombes de nombreuses années après leur émission. Il s'agit d'un rappel à la fonction du propriétaire de la concession, sans doute arrivé à *Forum Iulii* lors de l'installation de la flotte événement à l'origine même de la frappe monétaire, avec la figuration d'une proue de navire de guerre. Les choix spécifiques de certaines monnaies s'expriment également à travers le dépôt de certaines d'entre elles bien après leur date d'émission. C'est aussi le cas pour des petits bronzes, notamment d'Antibes, identifiés dans certaines tombes situées aux abords de la voie littorale. Le choix de ces monnaies, dans des sépultures appartenant à la même concession, évoque un choix et geste volontaire spécifique pour lequel je n'ai pas pu attribuer de sens précis. L'étude de l'ensemble du matériel de ces tombes permettra sans doute l'acquisition de données complémentaires notamment sur les traces d'usure témoignant d'une certaine circulation avant le dépôt. Le dépôt des monnaies émane bien d'un choix particulier et d'un geste qui ne doivent rien au hasard et ne peut être coupée de son contexte intégral. Des études plus poussées et un protocole systématique d'analyse de la part des spécialistes permettront sans doute de mieux caractériser les choix à l'origine de ces dépôts, la manière dont elles ont été disposées dans la tombe (face d'apparition notamment, Doyen 2012) mais également les traitements que ces monnaies ont pu subir (perçement, burinage notamment signalée pour certaines d'entre elles).

Au même titre que les monnaies, les lampes sont caractérisées par l'existence d'un décor iconographique sur les médaillons. Sans vouloir s'efforcer de trouver systématiquement une symbolique derrière les iconographies choisies, certaines d'entre elles revêtent sans équivoque un sens particulier dans le cadre de la tombe. C'est notamment le cas dans les SP 263 du site de Saint-Lambert 1980 et SP 071 du Pauvadou 3 où le médaillon comporte une figuration de la déesse Luna⁴⁶, personnification de la lune. Le sommet du front du personnage est ceint d'un croissant de lune, motif qui se retrouve par ailleurs sur une stèle funéraire (Gacou, Janon 1985, 147, n°146). On retrouve une nouvelle fois ce motif dans une inhumation du site des Termes où un personnage féminin ceint d'un croissant de lune côtoie Bacchus (SP 901 256). Ces figurations de lune, allusion à la nuit, sont d'autant plus symboliques qu'elles sont justement appliquées sur des dépôts lumineux. On retrouve également sur les lampes du site des Termes le choix d'une iconographie symbolique dans la SP 900 200 avec la figuration d'un griffon, mais également un chien, dont le rôle psychopompe est attesté au cours de l'Antiquité, dans les tombes SP 901 212 et 251. Un cratère, symbole du banquet est également signalé dans la tombe SP 901 232 et une figuration de Bacchus avec Ariane dans la SP 901 185 ou encore une grappe de raisin dans la SP 906 152. Une inhumation du même secteur présente un satyre jouant du *diaulos* (SP 906 003) tandis que la tombe accolée présente une allusion similaire à travers la figuration d'un décor de feuille de vigne (SP 906 002). Le recours à ces figurations s'expriment

⁴⁶ Identification Y. Lemoine.

d'ailleurs plus pour les crémations que les inhumations, celles du Pauvadou présentant essentiellement des médaillons sans décors, attestant aussi de la lente décroissance dans les croyances païennes ? Cet examen, loin d'être complet marque déjà le potentiel de ces éléments au sein des rites funéraires. Les figurations en lien avec le banquet sont également intéressantes pour le site des Termes, notamment le secteur 906 où les cruches abondent dans les tombes et constituent l'essentiel des dépôts, dans un contexte chronologique tardif, alors qu'à ce même moment, plus aucune figuration de ce type n'existe dans les tombes (inhumations) du Pauvadou 3.

Chapitre 11 –

À la recherche de l'identité des populations de la *civitas* de Forum Iulii

Caractériser et approfondir les savoirs sur l'Homme est l'objectif ultime de toute recherche en archéologie, et cette étude se base sur le moindre indice à notre portée, qu'il s'agisse de son habitat, de son artisanat ou bien encore de ses productions. Ces éléments appartiennent à la catégorie des indices « indirects », qui corrélés aux textes selon les périodes, permettent d'appréhender les modes de vie et les stratégies sociales. L'archéologie funéraire est, pour sa part, considérée depuis longtemps comme une des approches les plus pertinentes pour tenter de répondre aux questions relatives à l'organisation sociale des populations du passé (Zemour 2016). Par ailleurs, dans le vaste champ des spécialités de l'archéologie, l'archéothanatologie est bien la seule qui puisse baser son discours sur l'homme lui-même. Il est admis que dans les cas où les superstructures ou les témoignages épigraphiques ne sont pas conservés, l'identification sociale des défunts reste généralement hors de la portée des archéologues. Le recrutement funéraire, dont l'étude se heurte elle aussi à de nombreux écueils, a forcément des impacts sur l'analyse de l'image sociale reflétée par l'organisation spatiale et les dispositifs funéraires de l'espace sépulcral. Pour contrer ces lacunes, l'ensemble du dispositif funéraire est fréquemment passé à la loupe afin d'obtenir des indices sur le défunt (ses activités par exemple, au regard des informations biologiques et archéologiques). L'ensemble des données présentées dans ce travail permettent de retracer certaines des pratiques funéraires et de s'intéresser ainsi de manière plus précise, à ceux qui les mettent en œuvre :

les communautés elles-mêmes. La lecture des pratiques ne peut débuter qu'au sein de l'espace funéraire, alors que la cérémonie des funérailles, depuis le décès de l'individu jusqu'à son transport, commence dans le cadre privé mais reste inexorablement inaccessible par l'archéologie. Les tombes, d'un site à l'autre, demeurent des marqueurs de la réalisation des funérailles. La diversité permet de s'interroger sur la manière dont ces populations gèrent les funérailles en parallèle de l'évolution de sociétés. Les outils à notre disposition ont tout de même permis la mise en évidence de certaines tendances propres à des groupes spécifiques qui se démarquent au sein des zones funéraires, tant spatialement que chronologiquement, grâce à la confrontation des données historiques, parfois épigraphiques. La variabilité des dispositifs doit cependant être analysée avec précautions, puisqu'elle n'exclue pas des initiatives plus personnelles qui tendraient à en impacter notre vision globale. C'est donc à travers la récurrence de ces gestes au sein d'une zone donnée que nous avons pu aboutir à une proposition de caractérisation de plusieurs groupes.

La corrélation avec les données disponibles dans le cadre régional puis suprarégional permet ainsi de saisir de quelle manière ces populations intégrées depuis quelques générations à un Empire, mais aussi à de nouveaux arrivants romanisés depuis longtemps, vont progressivement intégrer peu à peu le nouvel ordre social, juridique et religieux établis par Rome, à travers les pratiques funéraires. Les italiques, s'ils arrivent avec leurs propres pratiques, les exposent aux yeux des populations locales déjà présentes, dans un contexte insaisissable mais que nous pouvons imaginer certainement parfois tendu. Les données sur le territoire, moins soumis à cette pression sociale que *Forum Iulii*, offrent les premières clés de compréhension pour leur propre réinterprétation de cette nouvelle conception de la Mort, entre le respect de la norme romaine et l'empreinte, parfois plus ou moins prégnante des coutumes locales antérieures.

I. QUI SONT LES DÉFUNTS DE *FORUM IULII* ?

I.1. Le faste des funérailles à *Forum Iulii* au tournant de l'ère

« Il sait bien que le défunt ne l'entend pas, quand il crierait d'une voix de stentor. Ce n'est pas non plus pour lui-même ; on peut éprouver cette douleur, être pénétré de ces sentiments, sans avoir besoin de crier de la sorte ; personne ne s'amuse jamais à crier pour son plaisir. C'est donc pour les assistants qu'il débite ses inepties, sans comprendre ni ce qui est arrivé à son fils, ni où il est allé, ou plutôt sans avoir songé à ce qu'était cette vie qu'il a quittée »

Lucien de Samosate, *De luctu*, 15

Les sépultures exhumées sur les sites de Saint-Lambert pour les périodes les plus anciennes témoignent d'un aspect particulier. Celui de l'ostentation cérémonielle de

l'inhumation des restes osseux des défunts, brûlés ou non. Cette ostentation se retrouve dans les descriptions de Pline qui nous informe que l'on jette sur le bûcher des offrandes des vases à parfum et des vêtements ainsi que des vivres afin de témoigner de leur douleur (Pline, *Ep*, 4, 2). Si Virgile ajoute que cela aide également dans la purification de l'assistance, la multiplication des éléments déposés auprès du défunt n'est pas seulement destinée à la cérémonie même des funérailles. Une partie de la cérémonie devient le support de l'expression du statut social où les éléments servent de support à l'expression de cette identité comme message à la communauté entière présente. En atteste la position dominante d'une aire de crémation collective maçonnée, dominant l'un des axes les plus fréquentés qu'est la voie littorale. Elle marque une quête de visibilité dans le paysage périurbain de la ville antique. Cette nécessité de l'emphase, destinée à l'assemblée, est également décrite par Lucien de Samosate au travers des rites réalisés autour du bûcher (*De Luctu ; cf. supra*).

Cette ostentation des funérailles est plus facilement perceptible lors de la mise en place des bûchers dédiés aux crémations : l'utilisation des lits finement décorés par deux groupes distincts (STL80 et zone 2 de SL06), au tournant de l'ère et dans la première moitié du I^{er} siècle, semble être ici corrélé à un certain statut social. Les lits, toujours brûlés, ont sans doute servi à la structuration même du bûcher. Le recours à ces lits est bien documenté en Italie, notamment sur les sites de Cumes ou bien de Pompéi (Cormier 2015) mais également en Narbonnaise comme l'exemple mis au jour dans le mausolée de Cucuron (Béal 1986). À Nîmes, six individus ont fait l'objet d'une crémation sur un lit, entre le début du I^{er} et l'époque flavienne, regroupés dans deux concessions différentes (Bel *et al.* 2002, 158). On observe par ailleurs l'absence de tels éléments dans les inhumations pratiquées aux dates les plus hautes.

La visibilité des bûchers, leurs modes de construction comprenant les lits finement décorés mais également l'étalage des dépôts sur la structure même, sont signes d'un pouvoir social individuel. Ils ne sont pas propres à la pratique de la crémation puisque ceux-ci se retrouvent dans les inhumations, notamment la SP 155, 274 ou bien 60, où de très nombreux vases à parfum sont signalés. Le dépôt de ces vases, effectué au moment de l'*humatio* témoigne aussi d'une visibilité publique, d'autant que ces tombes sont également très proches de la voie littorale et que le dépôt s'est effectué après la déposition du corps du défunt. Certaines, en position tout aussi privilégiée, sont justement marquées par l'abondance des dépôts de vases à parfum. Ces derniers, par leur multiplicité de couleurs, apportent également une dimension prestigieuse aux tombes.

S'ajoute à cela, une dimension plus théâtrale par la mise à feu, puis la destruction par les flammes de l'ensemble. Cette symbolique de la destruction fait écho aux bris intentionnels pratiqués en partie dans les inhumations de certains objets prestigieux : c'est

le cas pour le miroir accompagnant la défunte de la tombe SP 155, alors que les structures de crémation ne livrent aucun témoignage de tels gestes ¹ (Planche 11-01).

La faible représentation des objets personnels constatée sur ce site contraste avec le côté ostentatoire de l'aire de crémation, malgré les lits et la profusion des vases à parfum. Dans les contextes de Gaule méridionale, les tombes gallo-romaines sont peu caractérisées par les dépôts d'armes comme c'est le cas pour le nord de la Gaule. Les objets personnels correspondent essentiellement à des éléments ayant été portés par les défunts. Mais la faible présence de ces objets personnels, notamment l'absence totale des éléments de parure, m'invite à m'interroger sur la visibilité du corps du défunt au cours de la cérémonie. Si des lits sont bien attestés, le corps du défunt était-il pour autant visible, ou bien caché aux yeux des inhumants et officiants, dans un linceul ou un coffre ? Malgré la présence du lit funéraire, certains défunts étaient représentés par des statues de cire dans les cortèges funéraires. Un coffre placé sous la structure aurait pu avoir accueilli le corps du défunt, et ainsi le rendre invisible aux yeux de l'assemblée (Scheid 2011).

Ce déploiement du dispositif mis en œuvre pendant la cérémonie et lié au fonctionnement des aires de crémation n'est que de courte durée ; il contraste avec le contenu des sépultures dont le soin apporté est marqué par une certaine simplicité. Les tombes sont caractérisées par des fosses jamais aménagées, bien que profondément creusées dans la roche et accueillent un vase-ossuaire en céramique ou parfois en plomb, fermé par un couvercle. L'apparente sobriété de la tombe n'est que relative, puisque si elle accueille le défunt, l'attention portée à la tombe se place à l'extérieur où se trouvent les supports garants de la mémoire sociale, notamment les *monumenta*. Cette observation est systématique pour les tombes situées dans les édicules funéraires alignés le long de la voie littorale mais également pour la concession funéraire de Iulius Nessus. Ces monuments marquent la façade publique de la concession, où sont enfouies les différentes sépultures, dans une dimension plus intime et privée. Toutes les tombes d'une concession ne semblent pas bénéficier d'un marquage épigraphique, mais leur visibilité publique est assurée par une mention spécifique sur les stèles (*suus* : les siens) qui marquent leur présence autour de l'individu, fondateur de la concession.

Cette remarque affecte également un autre paramètre : celui de la prise en compte fondamentale de l'élection du lieu de la sépulture et du dispositif externe pour la compréhension de l'organisation de la société gallo-romaine. La simplicité de la sépulture, dans l'invisible, n'est pas synonyme d'un statut social inférieur. Le site de Saint-Lambert 1980 nous prouve justement le contraire avec des tombes aux emplacements privilégiés n'ayant parfois fait l'objet d'aucun dépôt de mobilier. L'ostentation est donc marquée à

¹ D'après nos observations sur les quelques clichés sur les fiches d'inventaire mobilier, mais en attente de confirmation par une étude approfondie.

d'autres échelles du dispositif, dont certaines nous échappent certainement ici en grande partie du fait d'un mauvais état de conservation.

Le faste déployé lors de l'inhumation du corps puis lors de la monumentalisation de la tombe n'est pas propre à toutes les tombes du secteur de Saint-Lambert pour la première moitié du I^{er} siècle. C'est notamment le cas pour les zones 1 et 3 de Saint-Lambert 2006, qui bien que fonctionnant de manière synchrone avec les zones de la voie littorale de Saint-Lambert 1980, témoignent d'un tout autre mode de répartition. En effet, la présence de bûcher au caractère ostentatoire n'est pas documentée sur ce site, hormis dans le cas de la concession de Iulius Nessus (zone 2). Les tombes de la zone 3, datées de la fin du I^{er} et du début du II^e siècle, implantées au nord-est, dans un espace qui n'est que partiellement exploré, présentent une autre orientation. Les pratiques y sont cohérentes mais différentes des autres espaces funéraires, tant pour celles de la crémation que celles de l'inhumation. Des groupes recourent à des tombes-bûcher où les pratiques de la crémation et de l'*humatio* du corps se retrouvent réunies au sein de la même fosse, tout comme les inhumations de la même zone. Les dépôts de mobilier sur la structure même du bûcher ou bien à l'issue de la crémation sont relativement peu fréquents. Aucune monumentalisation n'est observée sur ce secteur. Seules les tranchées de récupération autour de l'inhumation SP 1096 pourraient éventuellement témoigner d'un marqueur de nature totalement inconnue. Les sujets immatures, notamment les plus jeunes, sont totalement absents, alors que ceux-ci étaient intégrés d'une manière ou d'une autre aux espaces de Saint-Lambert 1980. L'uniformisation générale des pratiques, malgré les quelques variabilités observées dans les dispositifs, et la régularisation de l'implantation des tombes sur au moins deux siècles, témoignent de la volonté d'une population spécifique, différente de celle présente sur le site de Saint-Lambert 1980.

Une timide hypothèse pourrait être la reconnaissance d'un ensemble particulier à travers ce groupe : celui d'une association. Les découvertes réalisées en Arles, bien plus nombreuses, mettent en lumière un nombre important d'associations professionnelles, à travers les sources épigraphiques, entre la fin du I^{er} et le II^e siècle. Constituées par des individus au statut modeste, ces associations portent notamment l'attention à la réalisation d'une sépulture décente à chacun de ses membres à partir d'une « cotisation funéraire » (*funeraticum* ; Christol 2008, 175). Bien que l'importance de ces collèges soit remarquable en Arles où le contexte socio-économique de la ville est plus développé, ils ont également pu exister ponctuellement à *Forum Iulii* où des corps de métier liés à la flotte et gravitant autour des armées ont également été nécessaires. Ils permettraient peut-être de comprendre la constitution de certains groupes comme ceux de Saint-Lambert 2006 (zone 1) qui se démarquent particulièrement des zones proches de la voie littorale, marqués par des pratiques et un mobilier aux influences italiques très prononcées. Les artisans et leur savoir-faire fondamentalement nécessaires à la flotte romaine, ont certainement suivi la marine à *Forum Iulii* afin d'entretenir les navires.

I.1.1. Saint-Lambert : un recrutement spécifique ?

Les différents gisements de Saint-Lambert présentent un intérêt majeur parce qu'ils ont permis d'exhumer les sépultures les plus anciennes (connues) en lien avec la ville. La diversité des pratiques signalées à plusieurs reprises, au sein même des zones de Saint-Lambert mais également au regard des autres zones dégagées telle que le Pauvadou, nous invite inévitablement à aborder les questions de recrutement de ces espaces sépulcraux, un peu particulier au regard de la documentation régionale. Ce corpus présente de nombreuses spécificités, malgré l'image partielle que ces zones funéraires de Saint-Lambert offrent, qui documentent de manière assez exceptionnelle la présence de populations exogènes pour des périodes relativement hautes pour la Gaule narbonnaise.

Dans le cadre d'une approche archéologique sociale qui se réalise à l'échelle de la tombe puis de celle des groupes, l'analyse des pratiques funéraires des sites de Saint-Lambert permet d'avancer plusieurs hypothèses concernant les défunts. Cette approche ne peut se passer des données historiques, mais également des données épigraphiques qui, si elles demeurent bien trop rares selon mon point de vue, participent à enrichir cette étude. Cette question de l'identité des défunts ne peut être totalement résolue en l'absence de données plus claires mais de nombreuses pistes incitent à émettre l'hypothèse de la présence des populations étrangères documentées par les textes et l'épigraphie. Ces questions sont soulevées depuis les années 1980, notamment à travers l'étude de certains éléments de mobilier spécifiques comme les lits funéraires (Béraud, Gébara 1986). Au-delà d'une simple étude des pratiques, mon analyse des tombes, dans leur dispositif complet, permet d'entrer en résonance avec l'histoire même de la ville. Rappelons que *Forum Iulii* est issue d'une création *ex-nihilo*, dont la fondation est antérieure à 43 avant n.è. comme l'affirme la mention textuelle (*cf.* Chapitre 1). La ville acquiert le statut de colonie probablement sous Octave, pas encore Auguste. Ces étapes dans la colonisation et la structuration progressive de la *Provincia*, insèrent dans le tissu social provincial des groupes de populations étrangères, notamment des vétérans de la légion VIII avant 31 (ou en même temps que la flotte, soit avant 27 avant n.è.). Malgré l'absence de données épigraphiques susceptibles de livrer des informations sur le statut, voire l'origine des individus inhumés à Saint-Lambert, les défunts se rapportent, pour une part, à ces nouveaux arrivants. Il ne faut pas non plus oublier ceux qui sont déjà présents depuis la fondation de la ville par César, mais dont les traces demeurent encore fugaces et localisées dans le quart sud-est de la ville vers la Butte Saint-Antoine. Ajoutons également que les tombes de ces premiers occupants demeurent inconnues. Concernant ces derniers, il s'agit sans aucun doute de populations locales déjà mêlées à des populations italiques du fait de la présence d'un port actif sur la Méditerranée et de propriétaires terriens présents depuis le II^e siècle avant n.è. comme le mentionnent les textes (notamment Cicéron, *Pro Fonteio*). Afin d'asseoir son pouvoir, Rome s'est toujours appuyée sur la présence d'élites proromaines élevées parmi les populations

locales, et donc non soumises à l'esclavage. Ces élites ont pu former les premiers rangs de l'aristocratie même si elles demeurent encore invisibles à nos yeux.

Rappelons qui sont ces nouveaux arrivants. Les vétérans et marins de la flotte relèvent de deux groupes distincts, mais romanisés : le premier groupe, *cives romani* inscrits dans la tribu des *Aniensis*, arrive avec leur famille, sans doute par la voie terrestre à Fréjus (justement, la voie littorale) pour leur retraite à la suite de leur service militaire où un lopin de terre leur est attribué (*assignatio*). L'installation de ces nouveaux colons se réalise *intra-muros* comme le montre le découpage régulier de l'urbanisme. Le second groupe est constitué par les membres de la flotte, dont une partie seulement est déplacée depuis Alexandrie à la suite de la bataille très récente d'Actium. Une autre partie de cette flotte demeure à Alexandrie où elle formera la *Classis Augusta Alexandrina* qui subsiste jusqu'à la fin de l'Antiquité (Reddé 1986, 657). Ce fait nous intéresse dans la mesure où les effectifs de la flotte ont sans doute été comblés par d'autres navires, et donc, d'autres individus sans qu'il ne soit possible de définir leurs origines plus précisément (italiques probablement ?). Les nouveaux arrivant à Fréjus sont représentés seulement pour une part, non évaluable, de grecs lagides, qui arrivent par la mer et sont encore en pleine activité. Ils s'établissent dans un camp localisé à Villeneuve, qui semble être occupé à la fin du I^{er} siècle, jusqu'au moins vers 70 de n.è., d'après les emprises fouillées (Goudineau 2009 ; Planche 11-02). Du fait de l'absence de l'identification de ces niveaux les plus anciens, leur installation au cours des vingt premières années n'est pas documentée (Goudineau 2009, 578). Le camp aurait fonctionné comme une zone urbaine secondaire et active aux portes de la ville de *Forum Iulii* : les marins sont également présents avec leur compagne comme le montrent les nombreux objets relevant du *mundus muliebris* et sans doute les jouets pour les enfants (Goudineau 2009, 582). C'est également ce que confirme la stèle découverte à Saint-Lambert 2006 qui mentionne un triérarque qui s'occupe de la sépulture de sa compagne Epicarpia. Celui-ci a probablement servi dans la flotte de Marc-Antoine. Les effectifs dans cette flotte ont fait l'objet de conjectures mais ils ne peuvent être évalués réellement (Reddé 1986, 550-554 ; repris par Goudineau 2009, 582). Les estimations des hommes nécessaires au fonctionnement de la flotte permettent de donner quelques idées (15 000 hommes nécessaires à la manœuvre des navires ; Goudineau 2006). D'autant que si les principales hypothèses couvrent la période Auguste-Tibère en ce qui concerne le nombre d'individus, il n'est pas possible de connaître précisément son évolution au cours du I^{er} siècle jusque vers 69-70. C'est la taille du camp romain, plus de 24 ha, qui permet de confirmer un effectif important. Mais tous les occupants ont-ils été strictement rattachés à la flotte ? Le camp qui a été établi comme une seconde zone urbaine a sans aucun doute accueilli ses propres artisans – spécialisés ? Cet effectif de la flotte a pu largement fluctuer pendant les 90 années de sa présence puisqu'il est composé de membres actifs ayant pu être amenés à se déplacer au sein de l'Empire, au gré des besoins de Rome. Les données archéologiques présentées et résumées par C. Goudineau pour le Camp de la Flotte laissent envisager un

effectif cosmopolite et suffisamment important pour avoir marqué les niveaux archéologiques (Goudineau 2009). Les marins de la flotte sont constitués d'affranchis, ce que confirment les mentions des stèles funéraires de deux triérarques (celle d'Anthus et celle de Iulius Nessus ; Planche 11-03). Mais leur nom grec permet également de les rapprocher de l'Égypte des Ptolémée où était initialement placée la flotte sous le commandement du *triumvir* Marc-Antoine. Un recrutement partiel a pu y être réalisé à l'orée de la bataille d'*Actium* (?). Les études spécialisées témoignent d'une consommation de certains aliments et la présence de certains objets qui se démarquent par ailleurs des éléments découverts au sein des murs de la ville (la consommation du cheval notamment mis en lien avec les populations orientales ; Goudineau 2009, 584). L'étude céramologique de certains niveaux se rapproche fortement des contextes de Campanie, mais sont également ponctués de céramique importées d'Asie Mineure, notamment les productions plombifères ou bien encore des productions « égéennes » (Goudineau 2009, 584). L'hypothèse de l'existence d'un établissement thermal probablement de type hellénistique, encore en élévation dans l'actuelle ferme de Villeneuve, située sur le camp romain localisé aux Aiguières va également en ce sens. Cet édifice daté de la fin du I^{er} siècle est clairement lié à la présence du camp militaire et reprend une architecture grecque (*tholos*) comportant des niches basses pour des thermes romains, dont la configuration est essentiellement connue en Égypte. La fouille récente a également mis en évidence la présence de palmiers à travers les phytolithes, directement cultivés sur place et très souvent en lien avec les cultes orientaux (S. Ardisson *in* Excoffon 2011, 96-107 et 191 et Ardisson 2011, 324 ; Planche 11-03).

Pour sa part, la légion *VIII* a combattu pour César puis déduite dans diverses colonies en Italie, dont la Campanie. Auguste décide de les recréer à partir d'un recrutement effectué dans les colonies de Campanie et d'Étrurie (Brunt 1971, 471). Ces hypothèses sont partiellement confirmées par la prédominance des gentilices originaires de Campanie, mais également d'autres régions italiennes, reflet des premières déductions de vétérans (Gayet 2012²). Cette surreprésentation peut également être imputée au fait que ces populations sont à l'origine de l'introduction des stèles funéraires et vont avoir recours plus souvent dans les premiers temps. Mais ces effectifs demeurent impossibles à chiffrer tout comme le nombre de vétérans composant la *deductio* ; la taille de l'agglomération de *Forum Iulii* est également méconnue à leur arrivée³. Il semble toutefois qu'il y ait pu avoir une augmentation démographique au cours de cette période, que retranscrivent partiellement les zones funéraires de Saint-Lambert dans la première moitié du I^{er} siècle.

Et les tombes ? Les indices demeurent finalement assez minces en l'absence d'études spécialisées et globales de tous les sites, mais font tout de même ressortir un certain

² « C'est surtout dans la première région italienne, Latium/Campanie, qu'il faut rechercher l'origine familiale des Fréjussiens concernés et dans une moindre mesure en Italie centrale, Ombrie, Samnium, Étrurie » Gayet 2012, 93.

³ Auguste affirme avoir déduit 300 000 hommes (*Res Gestae*, 3, 3). À partir de ces données, P.-A. Brunt estime que 125 000 d'entre eux auraient connu une *deductio* avant 28 avant n.è. Là encore, ce ne serait que 30 000 hommes qui auraient été envoyés en Province (Brunt 1971, 259 et 339). Comment estimer la part viritaine envoyée à *Forum Iulii* ?

particularisme des pratiques de Fréjus au regard de celles de la Gaule méridionale. Certains objets dénotent et mettent en lumière des influences orientales évidentes : une intaille figurant un cratériste à poucier surmonté par une chouette et une lance mais également une stèle funéraire dédiée à un sujet immature comportant deux distiques élégiaques grecs (Gascou, Janon 1985, n°34 ; Planche 11-03). Un des lits figure également une tête de lion, mais le décor du lit n'est pas restituable pour y attribuer de manière suffisamment certaine une influence orientale (Béraud, Gébara 1986). Les édicules implantés le long de la voie littorale présentent un intérêt tout particulier à la fois par leur ancienneté et par leur spécificité au regard des autres ensembles de Gaule narbonnaise. Ces *monumenta* destinés à un seul individu, pour la majorité d'entre eux, sont édifiés après la mise en terre du dépôt osseux, systématiquement des crémations secondaires. Malgré la destruction des élévations, les niveaux de fondation et leur configuration témoignent d'une mise en œuvre similaire, sans doute quasi-synchrone. Le regroupement de ces individus le long de l'axe littoral, excepté pour celui qui est attribué à Iulius Nessius, le triérarque, situé plus au nord (Cotto 2011), suppose que ce groupe a également voulu marquer le paysage suburbain, en occupant des emplacements privilégiés (les concessions les plus proches de la voie) dès l'émergence de ce secteur funéraire. Ces *monumenta* expriment une idée de monumentalisation funéraire typiquement « romaine »⁴. Il demeure difficile de restituer avec précision une forme spécifique à ces édicules, avant la découverte des blocs à Saint-Lambert. Les fondations reposent sur le rocher, dans lequel est creusée la fosse destinée à la tombe, cachée aux yeux des passants. Au plus près de la voie, c'est le discours épigraphique et l'iconographie inscrits sur la stèle qui priment qui, malgré une apparente standardisation, laissent une place importante à la personnalisation : les inscriptions développent l'identité du défunt, parfois son statut social auxquelles s'ajoutent quelques symboles allusifs aux membres présents (cf. *supra* : Epicarpia et la couronne de fruits). Et c'est la stèle de Iulius Nessus qui offre une première piste de réflexion pour les édicules situés le long de la voie littorale : ils sont les marqueurs de la concession, qui se développent en arrière ou autour. Ils définissent ainsi les liens entre la sphère privée avec la famille en arrière, et celle de la sphère publique, où la stèle à travers son *titulus* s'adresse en réalité aux passants, afin d'ancrer les défunts dans la mémoire sociale (Christol 2002 ; Van Andringa 2018). La mise en œuvre de tels édicules semble avoir eu une durée d'utilisation et une diffusion réduites dans le temps et l'espace. Aucun exemplaire similaire n'a été mis en évidence sur les autres espaces funéraires.

D'autres éléments inviteraient à suivre la piste des populations étrangères : celui du choix spécifique de céramiques de production italique ou bien de productions locales reprenant les formes du répertoire italique. Pour exemple, le vase-ossuaire présent dans la sépulture 138 correspond à une production italique. La présence des lits funéraires, dont les éléments brûlés sont identifiés dans plusieurs sépultures de manière assez localisée, sont

⁴ Il est intéressant de noter par ailleurs que les *monumenta* à usage individuel se sont également découverts à Narbonne, dont le droit romain a été conféré par César en 45 avant n.è. et s'est accompagné d'une *deductio* de vétérans (Gros 2006, 395).

strictement rattachés aux sépultures les plus anciennes. À Fréjus, aucun de ces éléments n'a été mis en évidence dans un contexte domestique⁵ malgré des études quasi-systématique des objets en os travaillé (Lemoine, Rodet-Bélarbi 2006 ; Lemoine 2009). Il ne s'agit pas d'une commande spécifique depuis l'Italie où se situent les ateliers de fabrication pour une acquisition destinée aux funérailles de l'individu. La présence de ces éléments témoigne de l'arrivée de nouvelles populations avec leur mobilier personnel au cours de l'installation de la flotte ou bien des déductions viritanes. Leur absence en contexte domestique pourrait s'expliquer par le fait que ces éléments accompagnent toujours leur propriétaire sur le bûcher. La perception de ces éléments est démultipliée à cause de l'utilisation successive des aires communes. Des fragments sont présents dans de nombreuses tombes à la suite d'un prélèvement accidentel lors des collectes destinées à des crémations postérieures. Ce sont les sépultures 6 et 166 datées de l'époque augustéenne qui en livrent de très nombreux fragments et qui pourraient être les seules à avoir mis en œuvre un lit lors de la crémation (Béraud, Gébara 1986⁶). Ces éléments demeurent relativement rares en Gaule Narbonnaise. Ils sont présents dans quelques tombes à Saint-Paul-Trois-Châteaux à l'ère augustéenne mais aussi à l'époque flavienne (Bel 2002, 158⁷). C'est également dans ces secteurs que sont présents les ossuaires en plomb (SP 4, 6, 15, 49, 72B, 74, 75, 206, 230, 254) et dans la concession du triérarque, sur le site de SL06 (SP 2022). De plus, ces groupes de tombes sont particulièrement marqués par la forte présence des balsamares, en céramique notamment, parfois en verre multicolore. Ils peuvent constituer les seuls dépôts présents pour certaines sépultures, rappelant certaines tombes fouillées à Pompéi (Van Andringa *et al.* 2013). Je m'étais également arrêtée sur les dispositifs particulièrement précoces en *tegulae*, qu'ils prennent la forme de coffrages parallélépipédiques ou bien de bâtières sur des bûchers, suivant les déplacements des armées. Cette vision se retrouve au sein des zones funéraires avec des crémations à la « mode italique » qui côtoient des inhumations (influence orientale ?). Ces inhumations sont, par ailleurs, largement documentées, par exemple, au sein de la *Nekropolis* d'Alexandrie (Empereur, Nenna 2001). Il n'est pas envisageable de procéder à un découpage strict de ces deux communautés aux origines différentes, qui n'en ont formé sans doute qu'une seule au sein de la ville antique. Ces individus partagent également un fond culturel commun : les individus d'origine italique et ceux ayant pu venir d'Égypte, où la présence romaine est effective depuis longtemps. En outre, les produits orientaux ont également largement séduit la consommation des italiques eux-mêmes. Ces deux mondes appartiennent à un seul et même Empire, tout comme la *Provincia* dans

⁵ Deux fragments ont été découverts lors des fouilles de la cathédrale, dans le remblai d'une chaussée de l'époque flavienne : il s'agit de fragments comportant un décor végétal de feuilles d'acanthe superposées se rapportant au pied d'un lit funéraire. Une des extrémités est brûlée (Rivet 2010, 67-68).

⁶ Je souhaite signaler que lors de l'étude des restes osseux, j'ai également extrait de nombreux fragments d'os travaillé qui pourraient permettre d'alimenter et d'enrichir le corpus publié en 1986 (aucune nouvelle étude n'a été réalisée depuis).

⁷ C'est justement au cours de la période flavienne, que la ville aurait pu bénéficier du statut de colonie de droit romain, sans doute accompagnée d'une *deductio* (Bel 2002.) Il est de nouveau tentant de mettre en lien ces éléments si spécifiques avec l'arrivée de vétérans nouvellement installés dans la cité (?).

laquelle s'installent ces nouveaux arrivants. Les vétérans ont pu se fondre également parmi ce groupe.

Si la compilation des données trahit inévitablement les spécificités pour ces zones funéraires de Saint-Lambert, tant dans leur implantation topographique, l'ensemble du dispositif de la tombe et surtout la durée de l'occupation de ces zones, il demeure impossible de définir l'origine de l'individu présent dans chacune des tombes, seulement à partir du mobilier. Je ne souhaite pas lisser les données en établissant uniquement des tendances générales afin de ne percevoir que des populations issues de ces deux groupes exogènes. Il demeure difficile d'évaluer la manière dont a été vécue l'installation de ces déductions coloniales par les populations présentes depuis une ou deux générations, dans leur ville et sur leur territoire. Ce problème est également signalé pour la cité antique d'Arles, dont le passé est bien plus important que celui de Fréjus selon P. Gros ; l'installation des colons, les *Sextanii*, a ainsi impliqué un déplacement d'une partie des populations en rive droite du Rhône, sur les quartiers actuels de Trinquetaille. Bien qu'ayant soutenu César lors du siège de Marseille, les habitants de l'ancienne *Thélinè* se voient partiellement chassés de leurs terres (Gros 2008b, 152). Un autre exemple cité par P. Gros est celui de l'antique Buthrote située en Épire, où l'arrivée de colons effraye les habitants. Atticus intervient alors auprès de César par l'intermédiaire de Cicéron afin de plaider la cause des locaux (*Ad Atticus*, XVI, 16a, 3). Et pourtant, Rome n'a jamais envisagé ces déductions comme une punition, mais comme un outil politique de prime importance lui permettant de placer des populations italiques et romanisées dans la *Provincia*, formant ainsi de solides appuis pour l'installation du nouveau cadre juridique. À Fréjus, l'arrivée de ces deux contingents particulièrement importants peut s'avérer massive aux yeux des populations déjà en place. Si le premier, celui de la flotte, a bénéficié d'une zone dédiée pour l'établissement de son camp – celui de Villeneuve – le second, constitué par des vétérans, induit une nouvelle répartition des terres. En ville, la tension a sans doute été moins prégnante puisque celle-ci existe seulement depuis l'époque césarienne. Mais revenons-en aux pratiques funéraires. Tout comme en Arles, les épitaphes funéraires transmettent d'abord des noms italiques pour les premiers grades juridiques de la cité. Qu'en est-il réellement ? Les outils à notre disposition ne permettent pas clairement d'identifier les populations locales au sein des espaces funéraires. Des élites proromaines locales ou des italiques installés depuis plusieurs générations ont également dû être présents au moment de la refondation augustéenne. Mais où se trouvent leurs tombes ? Se sont-elles intégrées à ces nouveaux groupes et en ont-elles adopté immédiatement les pratiques funéraires ? Ou sont-elles restées sur les zones funéraires plus anciennes qui étaient déjà présents à *Forum Iulii* mais dont on ignore encore tout ? Il est possible que les populations locales aient pu notamment être intégrées à certaines zones funéraires : la question se pose pour un ensemble implanté au sud de la voie, sur le site de STL80 (secteur 2) dont le fonctionnement diffère sensiblement parmi les édifices voisins. Cette concession n'est marquée par aucune volonté de s'afficher en façade

– en tout cas, de manière pérenne - malgré l'acquisition d'une concession aux abords immédiats de celle-ci, et les tombes sont implantées en retrait, contre le mur arrière. Les résultats d'une étude onomastique révèlent ainsi cette diversité, notamment par la latinisation de noms indigènes dans le territoire (Gasco, Janon 1985, n°114, 165 et 121 ; Gayet 2012). Ainsi il ne demeure pas possible de distinguer clairement au sein d'un espace funéraire et sans la preuve épigraphique, l'origine des individus présents. Les sources épigraphiques sont étonnamment pauvres pour une cité comme Fréjus. Ces stèles connaissent peu d'engouement de la part des populations locales. Très nombreuses au cours de la période Julio-Claudienne, elles ne traduisent pas pour autant la diversité observée dans d'autres espaces funéraires des villes gallo-romaines. Il semblerait qu'elles aient été destinées principalement aux tombes de ces sujets italiques. Un des rares exemplaires tardifs, daté des II^e-III^e siècles, est d'ailleurs lié à un membre de la flotte, extérieur à la cité (Gasco, Janon 1985, n°14). Cette absence d'engouement affecte également le bilan qu'il serait possible de réaliser sur l'approche de la composition des populations. Évidemment, les stèles dénotent majoritairement la présence des populations italiques puisque ce sont elles qui symbolisent ces marqueurs socio-culturels sur leurs tombes. Mais ces éléments paraissent être rapidement tombés en désuétude dès le début du II^e siècle. Leur rareté, voire parfois absence, freine l'analyse de la structuration sociale des populations. Celle-ci sous-entendrait que l'ensemble des individus – ou en tout cas, une grande majorité – ait élevé des stèles sur leur tombe, ce qui n'est, *a priori*, pas le cas. Et cette absence d'éléments lapidaires ne peut être le seul fait du hasard des découvertes archéologiques. Ainsi, le bilan dressé par F. Gayet à l'issue de son étude « *une cité somme toute peu ouverte sur l'extérieur malgré son caractère portuaire* » doit être nuancé ou faire appel à d'autres éléments pour pouvoir réellement se confirmer⁸ (Gayet 2012, 97).

Cette spécificité des gestes et pratiques observée à Saint-Lambert 1980 pose la question de l'élection de ce lieu particulier pour ces populations qui ont voulu se grouper en un seul et même endroit. Est-ce là finalement le simple fait des aléas de l'archéologie ? Ou simplement s'agissait-il alors de la seule zone funéraire d'envergure aux dates les plus hautes ? C'est notamment ce que tendrait à exprimer le choix du triérarque en implantant sa concession à l'opposé du camp du Villeneuve, où il est « censé » vivre. Pourtant, des axes routiers y conduisant - depuis la porte des Gaules - ont bel et bien existé et ont fait l'objet d'implantations funéraires. Le choix d'un axe plus fréquenté, la voie littorale, a pu prendre part à cette décision. Cet axe revêt également une symbolique pour certains de ces individus - les vétérans, des italiques - qui sont probablement arrivés depuis l'Italie en l'empruntant, et qui en sont peut-être originaires.

⁸ Un programme de recherche Epispat sur l'épigraphie intégrant les données spatiales est actuellement en cours par F. Gayet (CEPAM-UMR 7264) avec la collaboration de P. Digelmann (SDA), et permettra de compléter l'étude onomastique réalisée en 2012 (Gayet 2012)

Enfin, le faible nombre de sépultures mis au jour à Saint-Lambert, malgré le nombre important de ces populations étrangères, peut trouver plusieurs explications. La première est qu'une partie de ces individus ait pu se faire enterrer sur leur domaine privé. Cette hypothèse peut surtout valoir dans le cas des vétérans qui reçoivent leur propre lopin de terre. La seconde est que la flotte ne stationne pas de manière permanente au sein de l'agglomération et qu'une part de ces individus actifs est amenée à bouger au gré des déplacements et des nécessités de l'Empire. D'autres espaces funéraires d'ampleur, mais demeurant méconnus, ont également pu exister. Les descriptions des vestiges détruits sur les zones au nord de la Porte de l'Agachon pourraient en tout cas fortement le suggérer.

I.1.2. Les causes d'une désertion ?

Le déclin dans l'occupation de cet espace funéraire observé vers la fin du I^{er} siècle⁹ est-il lié au possible départ de la flotte de Fréjus vers les années 70 ? En réalité, supputer un départ de la flotte demeure peu probable malgré l'absence de documentation archéologique. Seule une faible emprise a été fouillée à l'heure actuelle, et le camp est immense... L'occupation au nord-est (zone 3 de SL06) associée au développement urbanistique dans le courant du II^e siècle, où Forum Iulii connaîtrait son développement maximal, et l'occupation du Pauvadou, suggèrent que les effets de ce départ ont eu des conséquences restreintes, peut-être atténuées par de nouvelles déductions de vétérans dans le courant du I^{er} siècle (*cf.* Chapitre 1 – II.4. ; Keppie 2000).

Vers l'époque flavienne, l'occupation se modifie, en effet, sur le site de Saint-Lambert 1980 mais ne connaît pas d'arrêt brutal. La création de concessions funéraires plus vastes, faisant écho à un agrandissement des habitats en contextes urbains témoignent d'un changement de pratiques. C'est dans cette dynamique naissante que s'inscrit près des murs de la ville, la création des espaces funéraires de Sainte-Croix 2015 qui répondent à un tout autre schéma et à une toute autre orientation ; les monuments 287, sans doute 290 et les enclos E et J de STL80 s'insèrent également au sein de cette trame. La matérialisation et la monumentalisation des concessions, notamment de l'enclos A (Sainte-Croix/Entrée Est 2015) qui accueille un monument sur podium, correspondent sans doute à des concessions funéraires familiales appartenant à des personnalités locales, sans doute les élites ayant pu bénéficier d'espaces privilégiés (entrée de la ville ou carrefour probable).

Le mobilier dans les tombes laisse une large part aux productions locales (les cruches notamment) et s'uniformise. Les productions italiques, pour leur part, diminuent fortement. C'est également à la fin du I^{er} siècle qu'est abandonnée l'aire de crémation surplombant la voie littorale, témoignant ainsi de manière plus générale du désintérêt pour l'aspect ostentatoire des bûchers dans les pratiques funéraires. Cet aspect était sans doute corrélé à

⁹ La confirmation de cette hypothèse ne pourra se vérifier qu'à la lumière d'une nouvelle étude de l'ensemble du mobilier visant, pour une part, à préciser les datations.

ces populations émigrées : les funérailles témoignent de la hiérarchie sociale et sont le support de l'expression d'un certain niveau social pour les individus nouvellement arrivés face aux populations déjà présentes. Ils peuvent rendre perceptible une sensible compétition sociale au sein d'un nouveau cadre juridique et social. Les aires de crémation semblent désormais être individuelles et pratiquées à même le sol, sans aménagement particulier. Aucune structuration pérenne ne survient, mais la tombe ne fait pas pour autant l'objet d'une monumentalisation à l'exception de quelques ensembles particuliers. Cette tendance est également marquée par les témoignages épigraphiques : au-delà de l'époque Julio-claudienne, les stèles recensées sont bien moins nombreuses. L'onomastique de ces mêmes documents témoigne d'une réduction de la diversité des gentilices italiques, qui s'explique en partie par l'absence de nouvelles déductions. F. Gayet souligne que cette moindre variabilité pourrait en outre marquer « *l'extinction progressive ou du départ de vieilles familles Fréjussiennes d'origine italienne* » (Gayet 2012, 94). Les zones funéraires connaissent une modification significative dans leurs implantations mais reçoivent également de nouveaux monuments funéraires aux dimensions plus vastes, copiant les modèles italiques. Mais plutôt qu'une extinction de toute une partie de la population, ce qui paraît peu vraisemblable, il faudrait plutôt songer à un lissage des pratiques funéraires, à la suite d'un « métissage » ayant eu lieu dans le courant de la première moitié du I^{er} siècle. Ils témoignent alors de l'élévation hiérarchique des élites locales, ou en tout cas, des populations locales qui en revendiquent l'appartenance, remplaçant progressivement ou égalant les premières élites italiques, copiant et adoptant les programmes architecturaux importés d'Italie. Là encore, l'étude de F. Gayet permet de documenter cet aspect avec l'augmentation des gentilices connus en Gaule narbonnaise, et non plus italiques (Gayet 2012, 94). L'absence de l'arrivée massive de contingents extérieurs en partie confirmée par l'épigraphie, explique également cette stabilité dans les pratiques.

I.2. Uniformisation générales des pratiques funéraires : un métissage culturel abouti des populations ?

La seconde moitié du I^{er} et la première moitié du II^e siècle marquent à *Forum Iulii* le développement maximal de la ville qui acquiert, à cette période, sa parure monumentale et achève son urbanisme. Cette période est également marquée par l'étiage progressif des zones périurbaines, très excentrées du côté de Valescure (et notamment Saint-Lambert) mais aussi du quartier de Villeneuve où se trouve le Camp de la Flotte (Excoffon 2011, 192 ; Rivet *et al.* 2000, 479). Les zones funéraires situées au nord de l'Agachon semblent connaître à cette époque une occupation maximale : proche des remparts de la ville, elles sont également implantées à proximité des secteurs d'habitat ayant démontré un développement remarquable (Porte de l'Agachon et Clos de la Tour).

Elles ne marquent plus le paysage de la même manière que ceux de la période précédente. Les monuments ostentatoires ne connaissent pas non plus un engouement très prononcé. Toutefois, les réalisations monumentales funéraires ont pu être construites aux abords de la voie principale, sortant de la ville depuis la Porte de l'Agachon, dans des espaces jugés plus privilégiés. Mais les éléments lapidaires sculptés demeurent forts rares parmi les découvertes anciennes et aucune découverte de ce type n'a été réalisée lors des destructions opérées en 1939, ce qui permet d'écarter cette hypothèse. Les populations ne ressentent plus la nécessité de se démarquer socialement à travers leur tombe, du moins de manière individuelle alors qu'en ville, des aménagements luxueux sont mis en évidence dans certaines *domus*. La compétition individuelle funéraire semble plus ténue qu'auparavant. C'est le glissement vers la représentation du groupe familial qui prime désormais, comme l'atteste la découverte des fragments de décors se rapportant à l'enclos A (griffon sculpté notamment).

Les populations semblent d'avantage se tourner vers les enclos, au sein desquels se réunissent les membres d'une même famille au sens large, comme l'attestent les sites du Pauvadou 3 et les secteurs de Sainte-Croix, ou bien encore les exemplaires découverts le long de la voie littorale.

La configuration générale des tombes de la fin du I^{er} siècle est également plus sobre, les pratiques plus homogènes. La majorité d'entre elles intègre le résidu du bûcher au sein de la tombe, tandis que celui-ci n'en faisait quasiment jamais partie auparavant. Cette pratique nécessite ainsi la mise en œuvre de plus grands coffrages avec la généralisation des amphores Dressel 20 qui remplissent parfaitement cet office une fois découpées en deux. Les dépôts primaires dans les crémations sont marqués par une baisse significative au cours de cette période, ce qui suggère aussi la disparition des bûchers ostentatoires sur lequel étaient disposées des multitudes de ces vases à parfum. On dénote une absence remarquable de ces objets en tant que dépôts secondaires également très en vogue dans les tombes les plus anciennes de la voie littorale. Les dépôts de mobilier se rapportent plus à la bonne réalisation des rites funéraires selon une trame commune qui s'est progressivement mise en place, qu'aux objets personnels des défunts. Les importations semblent rester relativement discrètes parmi les objets déposés dans les sépultures. Les tombes ne sont plus caractérisées par les influences italiennes et/ou orientales comme c'était le cas pour les premières tombes implantées sur le site de Saint-Lambert 1980 aux abords de la voie littorale. Les dépôts de mobilier sont homogènes et lorsqu'ils changent, la tendance est similaire d'une tombe à l'autre. Seuls les immatures font exception par la diversité des dépôts, notamment lorsqu'ils sont très jeunes, à travers l'implication plus forte des parents dans le deuil. Ils ne bénéficient pas du même rite que les sujets adultes mais ne sont pas pour autant exclus de ces espaces funéraires. La seule hiérarchie sociale qui transparait et demeure jusqu'au début du II^e siècle, est l'intégration des tombes dans des enclos monumentalisés. D'autant plus, que se mettent en place à l'est, progressivement, d'autres groupes pratiquant l'inhumation, témoignant de dépôts similaires aux crémations. À partir

du II^e siècle, ce sont les cruches qui dominent largement. Ces dépôts font référence non seulement au service à boire mais sans aucun doute, à la prévalence du rite de la libation.

L'enclos A nous fournit un panorama intéressant de l'évolution de ces pratiques. Quelques tombes, les plus anciennes découvertes à l'intérieur de ce monument, se démarquent par un dispositif différent qui ressemble en tout point aux pratiques mises en évidence le long de la voie littorale. Il s'agit de coffres de grès associés à des vases-ossuaire en verre, exempt de dépôts de résidus, qui se rapportent sans doute à une concession antérieure, agrandie puis réoccupée par la suite par une nouvelle concession délimitée par un enclos (Enclos A). Il n'est pas possible de mettre en évidence une seule et même famille ayant occupé cette concession sur deux générations. Mais elle permet de documenter l'évolution de ces pratiques au cours du II^e siècle avec la conservation, *in situ*, des tombes antérieures, sans déplacement. Si les coffres ont été bougés, il est envisageable qu'ils soient restés assez proches de leur position originelle comme l'atteste la présence de la stèle funéraire de Publius Licinius. Ce monument semble avoir joué un rôle majeur au sein de cet espace funéraire qui se démarque par sa décoration plus élaborée mais également son rôle polarisateur. Des inhumations en coffres cloués ou bien en pleine terre viennent s'accoler aux murs est et nord de l'enclos. L'absence de mobilier, parfois l'empilement volontaire des défunts au sein d'une même fosse ré-ouverte à plusieurs reprises et la position systématique de ces défunts en *procubitus*, constituent d'étonnantes similarités au regard des autres tombes, qui incitent à lier ces individus à un même groupe. La recherche de la proximité avec ce monument pourrait aussi suggérer qu'il puisse être lié aux propriétaires de la seconde phase (ayant monumentalisé la concession avec l'enclos) sans qu'ils n'aient pu être intégrés à l'intérieur de la concession (éventuellement des dépendants ?). Cette hypothèse demeure encore très prudente puisqu'il est parfaitement admis dans la société romaine que le traitement du corps du défunt ne peut être systématiquement le reflet d'une hiérarchie sociale : c'était d'ailleurs le contraire qui prévalait pour les sites de Saint-Lambert, où les inhumations présentaient de nombreuses similarités avec les défunts brûlés (nombre de dépôt, position privilégiée, etc.). Situé à un carrefour au sein de la nécropole, cet enclos serait le seul à connaître une certaine postérité. L'axe routier principal est par la suite délaissé progressivement, où les nouvelles implantations, désormais représentées uniquement par des inhumations, se décalent à l'ouest et le nord.

L'ensemble de ces paramètres témoignent de changements socio-culturels importants, dans une société où les rapports de la hiérarchie sociale apparaissent peut-être moins tendus, dans un Empire qui s'est progressivement stabilisé ? Les tombes démontrent progressivement l'abandon de cette logique compétitive et de cette démonstration sociale individuelle qui transparaissaient à travers le faste des funérailles. Désormais, la position sociale du défunt ne paraît pas s'exprimer à travers la tombe, ni à travers la monumentalisation. C'est la position de la famille, au sens large qui prime.

Raisonnement seulement sur la sépulture demeure encore réducteur puisque nous n'avons pas accès à une large partie des funérailles : l'exposition du corps mais également la tenue du cortège, les chants... autant de paramètres qui ont pu également témoigner du statut social de l'individu décédé. Les tombes ont, en effet, évolué, et par là même, les conceptions de la sépulture qui s'en trouvent modifiées. Mais l'acte de la constitution de la tombe ne constitue plus, à elle seule, la focale des pratiques funéraires. En témoigne également le déclin de la production des stèles funéraires à *Forum Iulii*. Au niveau des pratiques, la domination des céramiques liées au service de la boisson va également en ce sens.

Cette homogénéité des pratiques pourrait résulter d'un mélange entre les influences des populations émigrées ayant imposé partiellement leurs pratiques, et les pratiques locales antérieures, qui ne nous sont pas connues. L'introduction des résidus dans la constitution des tombes pourrait en être un signe. D'autant plus que les prélèvements osseux destinés aux dépôts dans les ossuaires demeurent importants ; ce geste pourrait-il signifier ainsi une ascendance italique ? Les tombes pourraient-elles être alors le fruit réussi de ce nouvel équilibre social ?

L'étude des lieux de culte pourrait apporter des informations précieuses pour cerner les évolutions et le développement de la religion romaine, mais ces édifices demeurent encore mal connus encore.

Quoiqu'il en soit, cette uniformité va prévaloir et s'accroître par suite avec l'introduction de l'inhumation.

I.3. Le III^e siècle : interprétation sociétale / l'amorce d'un déclin

Plus qu'une modification des pratiques en lien avec un effet de mode, les groupes d'inhumation reflètent une modification de l'organisation de la société à partir du II^e siècle. Si la fragmentation de la vision d'un espace – qui n'est, en réalité, que partiellement connu – semble constituer un écueil, c'est l'analyse seule des groupements topographiques qui permet de saisir les distinctions des pratiques via le choix des individus, celle-ci ne représentant pas une rupture entre ces groupes. En contexte urbain, le site du Pauvadou 3 est le seul à nous offrir le témoignage de l'adoption progressive de l'inhumation. La pratique de la crémation implique une mise en œuvre plus lourde et plus longue, par la multiplication des étapes nécessaires au traitement funéraire du corps : de l'édification d'un bûcher à la collecte des restes jusqu'au transfert dans la tombe. L'action de brûler des corps témoigne également d'un savoir-faire spécialisé, tant pour les spécificités techniques de l'érection des bûchers que la conduite de l'ustion (Cenzon-Salvayre 2014). Bien que l'inhumation soit plus rapide d'exécution et marquée par le choix de funérailles sans doute moins ostentatoire (Blaizot 2009, 325), la distinction du traitement du corps n'est pas synonyme d'un changement d'idéologies funéraires. Ce basculement progressif est en réalité déjà amorcé

avec la pratique de la crémation sur le même site. Les inhumations correspondent à des mutations inscrites dans la permanence, ce que laisse entendre l'ensemble de la documentation de la Gaule méridionale (Blaizot 2009, 339) : permanence de certains dépôts de mobilier mais également permanence topographique pour l'ensevelissement du corps des défunts. Les dépôts de mobilier font toujours l'objet d'un acte soigné, notamment dans la moitié inférieure du corps. On observe aussi parfois que la dimension du coffrage est volontairement plus grande que celle du défunt pour accueillir les dépôts, confirmant les tendances générales perceptibles en Gaule narbonnaise (Blaizot 2009, 328). Toutefois, privilégiant l'expression du groupe au détriment de l'individualité, ces tombes n'offrent presque aucune prise pour une lecture de la hiérarchie sociale. L'homogénéisation et la standardisation du dispositif funéraire lissent la vision individuelle des défunts vers celle du groupe, où les petites variabilités perceptibles ne reflètent en réalité que des gestes plus personnels et individuels, difficilement interprétables. Cela pourrait être notamment le cas pour les vases à parfum, qui demeurent très ponctuels aux périodes les plus tardives. Plutôt que d'y voir la symbolique du parfum, ces vases représentent sans doute un objet (ou un contenu ?) apprécié par le défunt et/ou ses proches. Les critères qui étaient déjà tenus pour les deux premiers siècles, notamment la topographie de l'implantation de la tombe et la richesse/distinction du mobilier, ne sont plus pertinents pour déduire un éventuel caractère privilégié de certaines tombes. Était-il possible qu'une certaine ostentation ait pu s'exprimer d'une autre manière, au travers du port de certains vêtements, plus onéreux, pour le défunt ? À moins que cette uniformité constitue un acte délibéré. Ces tendances « communautaires » peuvent également traduire la présence de sujets au statut comparable, tandis que les élites sont inhumées en d'autres lieux. Là encore, la documentation des espaces funéraires de *Forum Iulii* n'apportent pas d'informations notoires.

C'est ainsi que s'amorcent les nouvelles perceptions des espaces, atténuant la vision de l'expression de la mort publique pour favoriser celle de la mort privée, vécue dans l'intimité de la famille. Il faut également noter la relative rareté de monumentalisation véritablement ostentatoire. Les stèles funéraires semblent aussi avoir été moins employées sur ces parcelles en retrait d'une ville ayant amorcé son déclin. Elles déclamaient aux passants l'identité, les activités et le statut des défunts et établissaient ainsi un lien direct avec les axes routiers. Le recensement réalisé pour la ville de *Forum Iulii* à partir des travaux de J. Gasco, M. Janon, D. Brentchaloff et Y. Lemoine regroupe des stèles funéraires dont les datations sont principalement du I^{er} siècle, parfois du II^e siècle (Gasco, Janon 1985 ; Brentchaloff 1989 ; Lemoine 2013). Le III^e siècle n'est quasiment jamais représenté et cette absence ne peut être seulement imputable au hasard des découvertes. C'est l'expression du groupe qui prime désormais, puisque ce sont les tombes en tant qu'ensemble qui marquent le paysage. Il demeure également difficile d'aboutir à l'interprétation d'un changement dans les règles religieuses locales qui aurait pu affecter les conceptions de la mort et des sépultures par ce basculement et cette uniformité des dispositifs.

Sur le site du Pauvadou 3, les sépultures du III^e siècle, sans doute la seconde moitié si nous pouvons mieux le préciser, marquent un léger déclin par rapport à la phase précédente, le II^e siècle qui connaissait alors un plein expansionnisme perceptible au travers de la multiplication des sépultures. En ville, de nombreuses mutations sont également visibles (Pasqualini 2011b, 43 ; Garcia 2011, 208). Elles se matérialisent notamment par l'absence d'entretien des espaces publics et d'inexorables dégradations dues à des abandons de certaines infrastructures (les collecteurs d'égouts qui ne sont plus entretenus par exemple). Les fouilles de l'espace Mangin ont également démontré un abandon à la fin du III^e siècle (Pasqualini 2005 ; Garcia 2011, 205). Certains espaces urbains témoignent d'une désertion progressive préparant ainsi la configuration de l'Antiquité tardive. Plusieurs causes expliquant cette baisse démographique ont été évoquées à travers les recherches. Les épidémies sans doute, telle la peste qui se répand entre les règnes de Marc-Aurèle et de Dioclétien. Il demeure difficile de cerner l'impact local de ces dernières en l'absence de véritables fosses communes ou d'une gestion différentielle conduite dans l'urgence. S'ajoutent à cela les invasions barbares qui déstabilisent l'Empire, les guerres civiles qui s'ensuivent et la crise économique (Brun 1999, 192).

Phénomène enclenché depuis le II^e siècle, le rituel funéraire paraît avoir été simplifié comme pourrait l'attester la rareté des dépôts mobilier. L'ostentation et la mémoire sociale ne se marquent plus dans les espaces funéraires. Appréhender les aspects sociétaux de cette époque demeure plus complexe limitant de fait la compréhension de l'évolution des pratiques. À cette période, les institutions publiques sont encore pourtant bien présentes et témoignent d'un certain pouvoir, peut-être un ultime sursaut. Quelques inscriptions découvertes auprès du forum l'attestent ainsi qu'une statue colossale de l'Empereur Septime Sévère ou Caracalla (Rivet *et al.* 2000, 483).

Il demeure donc difficile de statuer sur le développement social d'une population au seul regard du site du Pauvadou 3. Le faible nombre de tombes suggère que nous n'avons affaire qu'à une petite partie de l'ensemble funéraire. Les sites du lieu-dit Pauvadou, dans lequel s'insère l'espace sépulcral Pauvadou 3, ne sont connus que de manière très partielle. En effet, les données anciennes nous apprennent que de nombreuses sépultures ont été détruites dans ce même secteur. Il s'avère donc certain que la zone funéraire était bien plus étendue au nord des murs de la ville, mais les modes d'implantation, l'organisation et l'étendue demeurent irrémédiablement insaisissables, du fait de sa disparition par une urbanisation totale du secteur depuis les années 1970. D'autres espaces funéraires sont connus pour la ville antique et ont accueilli également une part de ces populations. Ainsi, les découvertes plus récentes, mais encore ténues, réalisées le long de la voie aurélienne à l'ouest de l'enceinte urbaine, indiquent que d'autres zones ont également pu accueillir des tombes mais elles demeurent encore méconnues (actuelle rue Vadon ; Portalier 2012). La sous-représentation des sujets immatures, à peine représentés dans l'espace funéraire et ce, quelle que soit la classe d'âge, alors que les taux de mortalité pour ces sujets sont attendus

comme naturellement élevés dans les populations dites pré-jennériennes, pose également question. La documentation concernant le III^e siècle est en réalité très faible pour une ville comme *Forum Iulii*. Elle marque toutefois le véritable tournant dans les pratiques, dont l'aboutissement se tiendra au IV^e siècle, période à laquelle les espaces funéraires liés à la ville du Haut-Empire dont la structuration juridique et sociale n'est plus, sont véritablement délaissés.

II. LES COMMUNAUTÉS SUR LE TERRITOIRE DE *FORUM IULII*

Les espaces funéraires du territoire lié à la cité antique de *Forum Iulii* permettent de documenter les pratiques funéraires mises en œuvre par d'autres populations. Les périodes les plus hautes liées à la présence romaine (antérieures aux déductions) ne sont malheureusement pas documentées. Si nous savons, par César, que *Forum Voconii* partage une naissance commune avec *Forum Iulii*, les deux villes ont eu une histoire bien différente, et ce, dès la période augustéenne. Mais dès leur fondation, chacune est déjà marquée par une empreinte particulière : *Iulii* se rapporte déjà à la *gens* italique de César tandis que le *Voconii*, associé au terme de *forum*, marque bien que ce marché est attaché à un certain *Voconius*, dont le nom marque une sonorité indigène, probablement locale. Cette identité locale est également accentuée à travers le nom de *Matavo*. Ces deux entités semblent avoir d'abord bénéficié d'une certaine autonomie concédée par Rome (Gasco, Martos 2000 ; Bertoncetto 2002). Il s'agit d'« agglomérations » conçues selon un plan romain comme en témoignent les vestiges dégagés par F. Martos aux Blais, mais dont le statut et la création émanent d'une volonté politique de Rome, marquant la volonté de rassembler, en un lieu, les populations locales, en contact depuis plusieurs générations avec les populations italiques (cf. Chapitre 3-I). Mais les vestiges archéologiques qui permettraient alors de mieux connaître leur structuration urbaine, et notamment un éventuel centre civique religieux et commercial, restent ténus. La première agglomération émane d'une création *ex nihilo* et présente comme à *Forum Iulii* une urbanisation à la romaine. La physionomie de *Matavo* en revanche demeure méconnue.

Concernant les pratiques funéraires, le site des Termes est riche d'informations malgré une occupation restreinte au Haut-Empire, et une occupation qui ne débute qu'environ 80 ans après la fondation césarienne de l'agglomération. Il offre, en effet, sur un peu moins de trois siècles d'occupation, un aperçu assez complet des pratiques et de leurs évolutions dans un contexte bien différent de celui de *Forum Iulii*.

II.1. Une « *interpretatio indigena* » de la tombe aux I^{er} et II^e siècles ?

Les zones funéraires des Termes présentent dans leur globalité de nombreux points communs avec ce qui est observé à *Forum Iulii*, qu'il s'agisse de la pratique majoritaire de la crémation mais également du déroulement des funérailles. Pourtant, à y regarder de plus près, l'implantation des tombes ne présente pas la même possibilité de lecture que sur les zones funéraires du chef-lieu. À l'échelle individuelle, les tombes montrent en réalité des gestes et dispositifs différents de ceux mis en évidence au sein de l'agglomération de *Forum Iulii* qui permettent d'évoquer alors une conception plus locale de la tombe à partir d'une norme commune.

II.1.1. Une organisation spatiale différente des zones funéraires

Les zones au nord de la voie apparaissent comme un espace funéraire communautaire dont les possibles liens entre les tombes transparaissent ponctuellement à travers le recours à des dispositifs similaires. Aucun regroupement de taille réduite - de type familial ? - ne se détache réellement à partir de la lecture réalisée dans ce travail. J'en étais arrivée à la conclusion que ces espaces n'ont jamais fait l'objet d'un découpage interne particulier comme cela a été mis en évidence sur les sites de *Forum Iulii*, le long de la voie littorale. Cette organisation spécifique est sans doute liée à l'arrivée de populations italiennes, à travers les déductions viritanes, qui ont nécessité un redécoupage et une redistribution des terres. L'agglomération de *Forum Voconii*, qui n'a jamais fait l'objet d'une telle installation, a peut-être connue une organisation tout à fait différente bien qu'étant soumise aux lois romaines. C'est aussi ce que laisse entendre l'absence d'un centre monumental et une urbanisation plus simple. Seul un chapiteau corinthien dégagé anciennement lors des travaux de la voie ferrée atteste la présence d'un édifice important sans que sa fonction n'ait pu être déterminée précisément (Congès, Martos, 2002). Cette agglomération, bien que calquée sur un programme urbanistique « à la romaine », n'est pas uniquement peuplée de « romains », mais a vocation à rassembler les populations locales sous une nouvelle organisation sociale, religieuse, juridique et politique. Ces degrés d'assimilation sont particulièrement complexes à mettre en évidence parce qu'ils touchent à la mentalité des populations ce qui demeure inaccessible. La lecture de certains dispositifs et l'exploration fine de certains détails permettent toutefois d'approcher et de nuancer certains apports. Ces points peuvent marquer des différences dans le degré d'assimilation et de réinterprétation des pratiques funéraires romaines de la part de ces populations. En revanche, l'hypothèse de l'absence d'artisans capables de mettre en œuvre des programmes monumentaux funéraires est immédiatement battue en brèche comme l'atteste le degré de développement urbanistique de *Forum Voconii* mis en évidence par les fouilles de F. Martos ou bien encore les monuments et stèles funéraires présents dans le terroir (trois d'entre

elles ont d'ailleurs été découvertes autour du site des Termes ; cf. Chapitre 3 – I.3.1. ; Gasco, Janon 1985, 152-153, n°141 et 157-159, n°146 et Gasco, Martos 2000). C'est plutôt la conception des funérailles qui diffère.

Bien que la proximité avec la voie conférant une certaine visibilité pour les passants soit sans doute recherchée, les sépultures ne font pourtant jamais l'objet d'une monumentalisation sur le site des Termes, et ce quels que soient les espaces funéraires ayant été dégagés autour de l'agglomération. L'éloignement des murs de celle-ci peut expliquer cette absence (Martos *et al.* 2010 ; Digelmann 2011a). Mais, de mon point de vue, il s'agirait plutôt, ici, d'une forme différente de manifestation sociale dans la sphère funéraire, corroborée par l'inexistence d'élément architectural qui aurait pu se rapporter à une construction monumentale.

II.1.2. L'ostentation à travers la crémation

Les lieux de la crémation des deux premiers siècles, n'ont pas été identifiés pour le secteur nord. Il semblerait que nous ayons affaire, comme cela est le cas à Fréjus, à des aires sans doute communautaires, mais placées plus en retrait de la zone funéraire. Cette dernière hypothèse s'appuie sur l'absence totale de niveaux rubéfiés à proximité des secteurs dégagés, qui auraient pourtant dû en conserver certains stigmates par l'utilisation successive des aires de crémation. La présence de structures annexes peut également en partie expliquer cette absence puisque les bûchers semblent avoir été soigneusement curés à l'issue des combustions. Ces structures témoignent d'un geste particulier. Il ne paraît pas envisageable, pour ces populations, de laisser exposer une partie des restes à l'air libre. Ceux-ci doivent intégralement être inhumés sans pour autant être inclus intégralement dans la constitution de la tombe. Les choix de cette sélection entre la part déversée dans la sépulture et celle des structures annexes n'ont pas été cernés. Mais ces pratiques font écho à ce qui est finalement observable à *Forum Iulii* même si les gestes s'y rapportant sont différents. En effet, à Fréjus, ce qui importe sur les sites, c'est que le défunt soit représenté intégralement dans la tombe au travers des restes osseux, avec des masses pondérales relativement hautes pour les sites étudiés. Le principe est le même sur les sites des Termes, seulement l'*ossilegium*, c'est-à-dire le prélèvement des restes osseux à l'issue de la combustion, est sans doute un acte moins important, ou effectué plus rapidement. Une partie du « reste » du défunt est partiellement intégré à la sépulture avec le résidu mais aussi et surtout par les objets brûlés présents dans ce résidu. Le résidu qui ne prend pas part à la tombe est également inhumé, en autre lieu, non consacré. Sur les sites de *Forum Iulii*, ces débris de la crémation ne sont que très rarement pris en compte dans les tombes, tandis qu'aux Termes, ils en constituent une part essentielle. S'agirait-il alors d'une réminiscence de pratiques antérieures au cours de la Protohistoire ? La question se pose également pour la mise en place d'un bûcher remarquable sur le site de *Matavo*. Les dimensions particulièrement vastes font de cet ensemble précoce (première moitié du I^{er} siècle) un

véritable *unicum* dans la documentation locale. Le bris d'une amphore sur la partie supérieure, atteste également d'une pratique spécifique, à l'issue de crémation, non documentée sur les autres espaces funéraires. Le site des Termes a également livré des fragments d'amphorettes bleutés attestant le passage au feu de ces contenants au cours des funérailles. Là encore, la pratique rappelle celle observée à Fréjus pour la première moitié du I^{er} siècle de n.è., dans le secteur I du site de Saint-Lambert 1980. L'aire de crémation maçonnée fonctionnait avec une fosse qui contenait de nombreuses amphores liées à la cérémonie de la crémation. Si les contenants étaient alors jetés à part sur ce site, celui des Termes, ceux-ci semblent avoir été jetés dans les flammes lors de la crémation. Cette différence de geste ne semble pas traduire une différence fondamentale dans la pratique. Dans tous les cas, la présence d'aires collectives dans un lieu réservé (celui mis au jour par l'abbé Boyer vers la voie ferrée ?) permet d'envisager comme ce dû être le cas à Fréjus, la présence d'un corps de métier spécialisé.

Afin d'appréhender un peu mieux la structuration des bûchers, il faut maintenant se tourner vers les dépôts primaires. Les sépultures liées à la crémation, tout comme les structures annexes, ont livré, dans les résidus, d'importants fragments de mobilier au regard de ce qui était brûlé dans les tombes de *Forum Iulii*. Outre les amphorettes déjà mentionnées ci-dessus, figurent de nombreux tessons de vases à boire (coupes, gobelets et bols en céramique notamment) et de cruches. La récurrence de ces dépôts ne peut être d'origine résiduelle. Ces objets témoignent ainsi de pratiques du banquet ayant eu cours lors de la crémation du corps dont la vaisselle, du moins une partie, est ensuite jetée dans les flammes. Les dépôts brûlés sont également largement dominés par les vases à parfum dont les NMI sont parfois très élevés dans les tombes secondaires. Enfin, les miniatures, qui ne sont pas recensées dans les contextes de *Forum Iulii*, sont en revanche très présentes dans les tombes du site des Termes et de *Matavo*. Brûlées, et sans doute brisées intentionnellement, celles-ci témoignent encore d'un geste spécifique réalisé au cours de la crémation.

En somme, malgré l'absence des structures primaires, il semblerait que le temps de la crémation du corps constitue une phase du rituel particulièrement élaborée et importante sur le site des Termes. Elle reflète ce qui a été mis en évidence pour la première phase d'occupation à *Forum Iulii*, malgré une différence dans l'exécution des gestes. En effet, le site de Saint-Lambert 1980 était marqué par une certaine uniformité dans les dépôts, caractérisés essentiellement par les vases à parfum, qui ne semblent qu'être déposés sur la structure même du bûcher, peut-être au cours de la cérémonie. En revanche, les tombes du site des Termes sont marquées par une plus forte intervention des participants au cours de la crémation, notamment, par la multiplication de la vaisselle brûlée en sus des vases à parfum. L'ustion du corps apparaît sur ce site comme une étape clé, tout comme la gestion des résidus par la suite. Même si les fosses sont a priori creusées, puis comblées, à la hâte et sans grand soin, elles révèlent néanmoins une étape supplémentaire et des déplacements spécifiques au sein de la zone sépulcrale (puisque celles-ci se retrouvent parfois assez

éloignées des sépultures, regroupées à l'est). La crémation témoigne donc d'une certaine « mise en scène » sur ce site où le faste des funérailles est déployé plus longtemps que dans les contextes forojuliens. Ce soin et expression ostentatoire des tombes font écho aux modifications urbaines mises en évidence par F. Martos à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle. Les populations embellissent leur ville et semblent avoir à cœur de proclamer et de s'approprier ainsi leur nouveau statut de romains. Un certain décalage lié sans doute à la transmission des pratiques depuis la ville est probable, tout comme certaines pratiques plus locales qui pourraient ainsi témoigner d'un certain syncrétisme des pratiques de la part de ces communautés inhumantes. Les sites de *Matavo* ne nous apportent aucune donnée complémentaire sur ces premières tendances.

II.1.3. Des gestes et des dispositifs spécifiques lors de la mise en terre

Les sépultures constituées par des dépôts secondaires à crémation sont quasi-systématiquement caractérisées par le dépôt du résidu, dans la fosse ou bien dans un réceptacle (toujours une amphore partiellement découpée). Les os, notamment les plus gros, ont parfois fait l'objet d'un prélèvement afin d'être placés dans un vase-ossuaire, mais dans des proportions bien inférieures à ceux des sites périurbain de *Forum Iulii*. Les résidus présentent des quantités importantes dans les fosses. J'ai également souligné la sélection des productions céramiques locales pour les vases-ossuaire. De manière générale, les tombes des Termes pour les I^{er} et II^e siècles témoignent d'une moindre variabilité dans les dispositifs liées à la sépulture. Les pratiques tendent à y exprimer une certaine rigueur et uniformisation dans les choix et les gestes effectués autour de ces 98 tombes. La trame des funérailles romaines est connue et maîtrisée par ces populations, mais les gestes effectués dans et autour des sépultures diffèrent. Les dépôts de mobilier y sont en effet particulièrement abondants. Un accent particulier est placé sur la mise en terre, avec des manipulations importantes d'objets caractérisant des pratiques particulières, notamment l'ensemble des traitements subis par les objets en céramique. Par exemple, les piquetages récurrents sur les assiettes sigillées ont été effectués sur les tombes, au moment de la mise en terre, comme le signalent les éclats de ces céramiques découvertes dans le comblement des tombes. Il s'agit de gestes atypiques réalisés par des populations qui développent leurs propres pratiques à partir d'une trame plus commune, celle de la détérioration des objets avant de les placer dans les tombes. Ces détériorations ajoutent également une certaine mise en scène lors de l'ensevelissement des restes. Ces fragments découverts dans la tombe n'ont jamais concerné les cruches, qui ont également fait l'objet d'un bris volontaire au niveau du col. Ces observations permettent de nous interroger sur la mobilité de ces pratiques au sein de la zone funéraire : les cruches ont pu être décollées à proximité de l'aire de crémation où les rites de libation sont aussi attestés par la présence de nombreux fragments d'amphores brûlées (non localisées).

Cette tendance est également perceptible à un degré supérieur au sein de l'agglomération routière de *Matavo*. Le nom de l'agglomération transmet directement une ascendance indigène marquée. Elle a également émis sa propre monnaie et géré son propre territoire (*pagus Matavonicus* ; Bertoncetto 2002). L'existence de pratiques particulières (notamment l'important bûcher mis au jour sur le site de la Grand'Pièce, dont aucun parallèle n'est connu) mais également de dispositifs en pierres rappelant les dispositifs de la fin du second âge du Fer à Nîmes pourraient témoigner de la réminiscence de pratiques locales antérieures. Sur le site funéraire de la Calade lié à un habitat rural mal caractérisé, les monnaies, surtout des as du II^e siècle, apparaissent également très fréquemment coupées, ce qui était bien plus rarement le cas sur le site de la Guérine lié à l'agglomération de *Matavo* ou bien sur le site de *Forum Voconii* (Bérard 1961 et 1963). Là encore, les groupes adaptent et se réapproprient certaines pratiques malgré leur proximité spatiale.

Les groupes présents au nord de la voie sont également caractérisés par l'absence de certaines classes d'âge comme les plus jeunes immatures. Les périnataux sont quasiment exclus des zones funéraires dégagées, mis à part deux inhumations (SP 901 133 et 235), et un troisième, inhumé probablement avec sa mère, décédée au cours de l'accouchement mais dans un contexte plus particulier (SP 901 417 et 418). La configuration générale des sépultures est assez homogène d'un groupe à l'autre. Les très jeunes sujets immatures sont sous-représentés. Les sujets encore plus jeunes, notamment les périnataux, ne sont pas brûlés mais inhumés et intégrés à l'espace funéraire. Deux inhumations datées du I^{er} siècle (SP 901 133 et 235) se rapportent à ces sujets et sont incluses dans la zone funéraire, mais plus en retrait toutefois de l'ensemble du groupe et de la voie. Leur proximité avec des sépultures de sujets adultes pourrait témoigner d'un lien familial : c'est le cas pour la SP 901 133 dont la tombe est surmontée par la SP 901 020 ou 106¹⁰. Ce type de traitement a déjà été mis en évidence, dans de nombreux espaces funéraires de Narbonnaise (Duday *et al.* 1995 ; Murail 1997 ; Blaizot *et al.* 2003 ; Blaizot 2009, 69 et 308-310).

II.2. Les inhumations au nord de la voie : indices d'un groupe social particulier ?

L'aspect communautaire que semble transmettre l'implantation des structures de crémation est également renforcé par la présence de populations bénéficiant d'un statut social différent, qui - bien qu'inscrites aux marges - font tout de même l'objet d'un ensevelissement dans le même lieu. Ce choix peut également répondre à des aspects pratiques évitant ainsi de concéder à ce groupe une autre parcelle qui la condamnerait de toute autre occupation sur plusieurs générations. La confrontation des différents éléments décrits ci-dessus invite à envisager l'existence de groupes distincts entre les tombes au nord

¹⁰ Stratigraphie peu claire et documentation lacunaire. Ces tombes ont livré chacune les restes d'un sujet adulte. Il n'est pas exclu qu'il puisse s'agir en réalité de la même tombe, détruite par les labours, mais la vérification n'a pu être réalisée lors de l'étude anthropologique puisque les données (localisation sur le plan notamment) n'étaient pas alors disponibles à ce moment-là.

de la voie selon le traitement du corps, les crémations et les inhumations, hormis les deux tombes des sujets immatures. En effet, l'approche typologique des sépultures comme l'absence de dépôts de mobilier mettent en évidence des différences marquées que les données chronologiques ne permettent pas de justifier à elles seules. La partie septentrionale de la zone funéraire a livré deux types de sépultures seulement : les inhumations en pleine terre et les coffres de bois cloués. Certes, ces résultats doivent être nuancés par le nombre élevé de sépultures de type indéterminé mais il est cependant fort probable que ces dernières aient pu relever de ces mêmes typologies. En témoigneraient l'absence de dispositif funéraire en matériaux pérenne (*tegulae*, lauzes, etc.), la position primaire des restes osseux et la décomposition en espace vide initial observée pour certains sujets ; autant d'arguments plaidant en faveur de la présence d'éléments en matériaux périssables (type coffres ou coffrages de planches non-clouées). La datation de toutes ces sépultures n'est pas clairement définie mais les recoupements avec certaines structures annexes invitent cependant à dater l'essentiel des I^{er} et II^e siècles. Seule l'une d'elles se rattache clairement au III^e siècle par la présence d'une lampe à huile Deneauve VIII A). Nombre de ces tombes sont donc contemporaines des structures secondaires de crémation présentes dans ce même secteur, écartant tout argument chronologique justifiant l'emploi de l'inhumation à une période plus tardive. Le recours et le regroupement très spécifique de ces deux types de tombes émanent donc d'un choix propre à cette communauté. En effet, les inhumations s'organisent en deux groupes principaux, tous deux situés au plus près de la bande de circulation (groupes D et E ; cf. *supra* – I.5.1.). Ces deux groupes d'inhumations, principalement au contact des structures annexes, paraissent être relégués aux marges de la zone funéraire, au plus près de la voie. S'il peut souvent s'agir d'espaces prisés et privilégiés car très visibles aux abords des voies, la configuration générale des tombes et leur organisation vont à l'encontre de cette idée : les sépultures sont implantées, ici, à proximité des fossés (FO2), à l'emplacement des zones dédiées au drainage des eaux et ne paraissent avoir fait l'objet d'aucun signallement, ni monumentalisation. En outre, ces inhumations sont si rapprochées que de nombreux recoupements entre elles sont attestés. L'ensemble de ces considérations invite à concéder un statut social inférieur à cette population inhumée, par rapport à celle qui a fait le choix de la crémation. Bien qu'il demeure difficile d'aborder les questions de coûts d'une crémation¹¹ au regard de celle d'une inhumation, les dispositifs mis en œuvre ici, très simples, pourraient toutefois aller dans le sens de moindres frais. Il demeure particulièrement difficile d'aborder le statut social de ce groupe, mais il devient très tentant, à partir des données disponibles, de proposer qu'il puisse s'agir de « travailleurs ». La présence de ces individus inhumés dans le secteur nord des Termes,

¹¹ Cenzon-Salvayre 2014 : « Déterminer à la fois le volume de bois et la valeur commerciale qui en résulte, dans le cadre d'une cérémonie de crémation, reste peu envisageable en l'état des connaissances. On ne peut douter que la taille des bûchers devait être très variable, allant d'une aire de travail simple à celle d'un bûcher à forte dimension ostentatoire ». C. Cenzon-Salvayre évoque également les paramètres écologiques liés à une mauvaise gestion forestière, qui peut engendrer un coût important de cette matière première.

présentent de nombreuses atteintes pathologiques¹² dont la fréquence demeure difficile à évaluer du fait de la pratique de la crémation de nombreux sujets du même secteur. Qu'ils aient été juridiquement des esclaves ou non, nombre de personnes a été employé dans l'agriculture au cours du Haut-Empire en tant que fermiers ou laboureurs, sans porter le statut d'esclave mais réalisant des tâches similaires : « *it should be noted that the agricultural economy also employed many tenant farmers and other labourers, who were not enslaved but performed the same tasks* » (Redfern 2018, 4 d'après Bodet 2011, 22). Un individu entravé, probablement un esclave, a été mis au jour, à Saintes, sur la nécropole du Pirou (I^{er} – II^e siècle) liée à une exploitation domaniale¹³.

Le territoire de l'agglomération est marqué par l'existence de tout un réseau de *villae* et d'unités de taille plus modeste destinées à la production d'huile et de vin (Brun 1986 et 2005 ; Brun 1999, 134). Ces domaines nécessitaient une main d'œuvre servile dont le nombre et les conditions de vie demeurent méconnus en grande partie. La présence d'un tel groupe au contact des autres tombes pourrait correspondre à une part de ces populations. L'insertion de leur tombe dans la zone funéraire, du moins à ses marges, pourrait témoigner de la création d'un espace spécifique pour leur tombe, au contact de celle d'un cheval. L'identité de ces défunts ne peut être cernée à l'heure actuelle. La pratique de l'inhumation ne traduit pas forcément une population indigène ou exogène, mais peut également être inhérente au coût plus élevé de l'édification des bûchers. S'il s'agissait de populations locales, il est plus probable qu'elles aient bénéficié de crémations dans la mesure où cette pratique est documentée à l'âge du Fer.

Quoiqu'il en soit, la spécificité des pratiques dévolues à ce groupe pose la question de l'identité des individus présents au sein de la même zone qui ont largement pratiqué la crémation.

II.3. L'évolution des pratiques funéraires

Le secteur au sud de la voie, dont l'occupation est plus tardive, permet de renseigner l'évolution des pratiques funéraires, bien que le groupe soit de taille relativement restreinte avec 27 tombes (huit inhumations, neuf tombes-bûcher et dix structures secondaires). Ce secteur, en usage à partir de la seconde moitié du II^e siècle, illustre la variabilité des pratiques pour un seul et même groupe ayant pratiqué de manière simultanée l'inhumation et la crémation. L'implantation des tombes, au sud de la voie, marque la présence de nouvelles pratiques distinguant ces tombes de celles situées au nord de la voie, alors que, selon les datations, les deux aires funéraires ont - peut-être sur un temps assez court -

¹² Lors de l'étude en laboratoire, nous avons relevé, sur cette série de nombreuses fractures, notamment au niveau du grill costal et des membres.

¹³ Dépliant disponible en ligne sur le site de l'INRAP : <https://www.inrap.fr/le-pirou-la-vigne-de-bioaux-le-rec-de-ligno-3233#>

fonctionné de manière simultanée. C'est en effet le cas pour la sépulture à inhumation implantée au III^e siècle au nord de la voie, qui ne présente aucune similarité avec les implantations au sud. Elle s'inscrit dans la continuité des dispositifs déjà présents, au sein d'un groupe auquel le défunt était probablement lié (SP 901 256).

La principale distinction avec les zones septentrionales correspond à l'apparition des bûchers en fosse. Sur le site des Termes, cette nouvelle forme de crémation est totalement inconnue auparavant, bien qu'elle ait été documentée dans des contextes plus anciens à *Forum Iulii*. Elle traduit ici l'évolution des pratiques au cours du II^e siècle avec de nouveaux gestes liés à la crémation du corps du défunt. Il est probable que les aires de crémation soient encore en fonction comme l'attestent les structures secondaires de crémation.

Les pratiques liées à la crémation du défunt y sont également différentes : elles marquent la disparition quasi-totale des dépôts primaires de mobilier. Seules les monnaies semblent être disposées avant la mise à feu de la structure puisqu'elles doivent être placées au contact du défunt, tout comme dans les inhumations. Les amphorettes, les vases miniatures et surtout la multiplicité des vases à parfum qui caractérisaient les dépôts dans les tombes au nord de la voie disparaissent. Les dépôts alimentaires brûlés se raréfient également et n'interviennent plus qu'à l'issue des funérailles. C'est sans doute le partage du banquet avec le mort qui disparaît. Les dépôts de mobilier non brûlés, sont déposés souvent au contact du défunt et semblent plutôt relever d'une offrande pour le défunt (le poisson et une poule sont en effet complets). Le faste des funérailles s'estompe et la constitution de la tombe témoigne d'un repli sur l'individu. Les résidus, dans les tombes secondaires, sont absents de l'espace funéraire, mais ils ont pu être inhumés en un autre lieu. Ces changements reflètent la nouvelle conception du deuil, notamment avec une moindre mobilité des pratiques au sein de l'espace sépulcral : les inhumations et les crémations permettent ainsi l'accomplissement des rites en un seul et même lieu. L'ensemble du mobilier, quelle que soit la tombe, correspond à des dépôts secondaires. Bien que les dépôts demeurent toutefois plus nombreux que ceux déposés dans les espaces funéraires du Pauvadou 3, ils sont également inférieurs à ceux de la période précédente, dans les tombes au nord de la voie. Qu'il s'agisse des crémations ou inhumations, la sélection porte sur le service lié à la boisson, représenté par les cruches parfois accompagnées d'un vase à boire, au détriment des plats et assiettes, qui eux, disparaissent totalement. Des objets personnels remarquables sont également placés dans les sépultures, toujours auprès du défunt, après la déposition du corps : un couteau au manche en os travaillé, une intaille de *Venus Victrix* ou bien de nombreux jetons témoignant peut-être de la présence d'un plateau. L'essence même des funérailles, appréhendable seulement de manière indirecte, est modifiée. C'est en tout cas la vision que nous transmet le mobilier.

Avec huit exemples au total, le nombre des inhumations reste également limité. Aucune répartition typologique ne semble se dessiner. Les inhumations - tout comme les

structures de crémation – se développent en alternance le long de l'accotement sud. Toutes suivent l'orientation de la voie. Elles se distinguent assez fortement de celles présentes au nord de la voie, notamment par la complexité des dispositifs, souvent construits en tegulae. Précisons que certaines structures de crémation – notamment les tombes-bûcher en fosse – sont également bâties et que plusieurs étaient agrémentées d'une couverture en tegulae, alors que ces systèmes sont totalement absents, pour les périodes antérieures, au nord de la voie.

	SP	Datation proposée	Dépôts									
			Cruche		Gobelet		Coupe/bol		Pot à cuire	Lampe	Parfum	Monnaie
			Cr	Ver	Cr	Ver	Cr	Ver	Cr	Cr	Ver	
Structures secondaires	016	Indéterminée	1									
	026	2e moitié du IIe s. – Début IIIe s.	2		1				1	1	1	
	035	dernier tiers du I ^{er} - 1 ^{ère} moitié du II ^e	1		1	1			1			
	036	Indéterminée	1									
	041	2e moitié du IIe s. – Début IIIe s.	2									
	042	IIIe siècle	4	1				1	2			
	048	Indéterminée	2									
	058	2e moitié du IIe siècle	2		1				1			1
	105	2e moitié du IIe s. – Début IIIe s.	4		1					1		
152	IIe siècle	3						1			1	
Structures primaires	005	fin I ^{er} - début IIIe s.	2	1								1
	039-065	2e moitié du IIe s. – Déb. IIIe s.	3						1	1		1
	064	Fin du IIIe siècle	2		1							1
	079-087	IIIe siècle	4		1			1				2
	095	2 ^e quart – Fin du III ^e s.	2						3			1
	107	IIIe siècle	1						4			
	108	IIIe siècle	3			1			7			1
	143	IIe siècle	3	1								1
145	Indéterminée											
Inhumations	002	Milieu du II ^e – Milieu III ^e s.	1						1			1
	003	Fin II ^e - III ^e siècle	2	2		2			2			1
	008	Indéterminée	1	1		1						
	040	2e tiers – Fin du IIIe siècle	2						1			1
	070	Indéterminée	3			1			1			
	106	II ^e -III ^e siècles de n.è.	2									1
	153	II ^e -III ^e siècles de n.è.	1									
	163	II ^e -III ^e siècles de n.è.				1					1	

Tableau 58 – Principales catégories des dépôts de mobilier découverts dans les tombes du secteur 906

Le groupe est constitué par un nombre réduit d'individu (NMI de 27 sujets). Les limites de l'implantation semblent toutefois avoir été définies par la présence du cours d'eau à l'ouest et s'achève, à l'est, par l'implantation des dernières crémations (SP 906 015 et 016). Il convient de relever encore une fois l'absence totale d'immatures très jeunes attestant que nos séries ne reflètent pas la totalité du groupe. L'ouverture plus tardive de cette parcelle au II^e siècle appartenant sans doute à un grand domaine agricole (celui découvert à Font Murade) peut laisser envisager un lien entre ces individus et l'exploitation domaniale, et pose la question de l'identité des défunts (propriétaires et/ou exploitants ?). Le décalage chronologique et les dispositifs funéraires suggèrent l'indépendance de ce groupe par rapport à ceux implantés au nord de l'axe, puisque ce dernier est en réalité sur le déclin au

cours du II^e siècle. Le choix de l'implantation aux abords de la voie, aux marges du Domaine, respecte le cadre de ce qui est généralement pratiqué dans le cadre des implantations funéraires romaines.

Le faible nombre de sépultures est-elle propre au groupe ou bien est-elle déjà l'un des marqueurs de la désertion progressive de l'agglomération ? Aucun autre espace sépulcral du III^e siècle n'est connu sur l'agglomération. Le tissu urbain à cette période se rétracte fortement et des niveaux d'abandon ont été perçus dans les secteurs ayant été explorés archéologiquement par F. Martos. (cf. Chapitre 3- 1.1.2. ; Martos *et al.* 2004). L'absence de continuité de l'occupation funéraire est aussi en partie liée à l'abandon de l'axe viaire au cours du III^e siècle, qui ne signifie pas pour autant que le Domaine périclite également. Des céramiques ont permis de dater une occupation sur les structures dégagées à Font-Murade jusque dans les premières décennies du IV^e siècle (Martos *et al.* 2009). Il faut alors envisager un déplacement des zones funéraires et de nouvelles modalités de l'occupation. Des sépultures sont par ailleurs connues pour le IV^e siècle au sein de l'agglomération.

La zone 906 du site des Termes documente les évolutions qui ont eu lieu à travers l'Empire à une période charnière. Le site du Pauvadou 3 est également marqué par une modification des pratiques à partir de la seconde moitié du II^e siècle qui amorcent les tendances qui caractériseront la constitution des tombes aux Termes au cours du III^e siècle. Toutefois, il faut signaler, à nouveau, un décalage chronologique entre l'exécution de ces nouvelles façons de concevoir la tombe et celles mises en œuvre à *Forum Iulii*. Cette véritable uniformisation qui était visible en contexte urbain, n'est pas effective avant le III^e siècle dans ce contexte plus rural, qui est également marqué par la pratique de la crémation jusqu'à la fin du III^e siècle. Cette dissonance entre les milieux plus ruraux et urbains est fréquemment observée en Gaule méridionale (Blaizot 2009). Elle ne s'exprime cependant pas de la même manière. Des caractéristiques propres à ces sociétés perdurent : les altérations systématiques des cols des cruches pour la plupart des tombes, inhumations comme crémations.

Un certain particularisme local marque les tombes à travers la mise en œuvre aussi de dispositifs associant le mortier aux tuiles, qui se retrouvent également à *Matavo*. Près de cette dernière agglomération, il faut également signaler les tubes à libation installés sur ces structures qui n'existent pas dans les tombes de *Forum Voconii*, du moins en matériau pérenne. Les pratiques manifestent encore un attachement très particulier à la religion romaine : c'est ainsi que les médaillons de lampe à huile figurent toujours des motifs païens, notamment avec l'iconographie du banquet (faisant écho à la prédominance des cruches) mais aussi le recours à l'image de *Venus Victrix*. Il s'opère là une distinction partielle des contextes urbains de *Forum Iulii* où ces images semblent s'être bien atténuées dans les tombes du Pauvadou 3, où les médaillons des lampes sont aniconiques ou bien accueillent

simplement des rosaces. Si la question de l'approvisionnement de ces objets peut-être une part de l'explication, elle n'en demeure pas moins insatisfaisante face à la récurrence de cette sélection sur le site des Termes.

III. DÉCLIN, ABANDON... : QUELLE MÉMOIRE POUR LES ZONES FUNÉRAIRES ?

Je préfère éviter d'écarter toute estimation de l'emprise des sites possibles ou de valider celles proposées depuis les années 1980. En effet, ces hypothèses imaginent des espaces funéraires implantés de manière continue sur de vastes superficies, de part et d'autres des axes antiques. Les parcelles sur lesquelles sont implantées les tombes, n'ont pas toujours témoigné d'une occupation exclusivement funéraire. Les espaces sépulcraux, tout comme les autres composantes de la cité, sont des espaces en mouvement, aux implantations dynamiques, qui ne connaissent en réalité que des durées d'utilisation relativement courtes. L'exemple le plus frappant est la zone de l'atelier de potier dégagé par D. Brentchaloff en 1979 et 1980, rapidement envahie par les tombes au cours du II^e siècle, après son abandon, puis sans doute dédiée à l'exploitation agricole au cours des V^e et VI^e siècles (Brentchaloff 1980). Ce même site, le Pauvadou 3, nous informe que la mémoire du lieu en tant qu'espace funéraire peut toutefois survivre un temps comme le montre le décalage des inhumations en arrière des enclos maçonnés, vers l'est. Mais la réoccupation des V^e-VII^e tend à confirmer que les sépultures ne font plus l'objet d'une mémoire, ni même de respect par la réoccupation des enclos. Certaines inhumations témoignent de réouverture anthropique (pillages ?) dans un laps de temps parfois très court après leur mise en terre : c'est le cas de la SP 105 dont certains restes osseux sont déplacés après leur décomposition, alors que le coffrage de la tombe encore présent maintenait un espace vide. Un cas similaire pourrait être à l'origine de la perturbation du fémur de la SP 137. Deux autres tombes présentent plutôt des réouvertures tardives du fait de la destruction supérieure des parois qui ont servi à combler la fosse (SP 103 et 104). Ces deux tombes mettaient en œuvre un dispositif pérenne de blocs qui a sans doute facilité leur repérage. Le mobilier présent dans la 103, à l'extrémité de la fosse, n'a sans doute pas été découvert par les pilleurs qui se sont concentrés dans la zone centrale, où les os ont largement été manipulés et déplacés. Cette intervention, sans doute tardive, intervient après la décomposition du corps. Pour la SP 104, l'ouverture du coffrage a été plus méticuleuse et les pillards plus « chanceux » : les os sont à peine conservés et il n'existe aucune trace de dépôts de mobilier (probablement quelques cruches ?).

Se pose aussi la question de la mémoire de ces tombes païennes dans le paysage d'une ville médiévale où émerge un ensemble épiscopal dès 374. Les zones funéraires, le long de la voie littorale, offrent des vestiges liés notamment aux élites qui ont réalisé des constructions monumentales mais dont seules subsistent les fondations. Dans les campagnes, les vestiges des constructions monumentales ont fait préférentiellement l'objet

d'une transformation en lieu de culte chrétien. Outre le fait de profiter d'une architecture déjà prête pour la transformation opportuniste, le choix de ces édifices n'est pas totalement anodin. En effet, Y. Codou évoque l'emplacement, la monumentalité et le prestige de certains d'entre eux qui permettent plus facilement l'implantation du nouveau lieu de culte (Codou 1997, 324).

Le pillage des édifices funéraires à *Forum Iulii* est plus difficilement discutable du fait de l'absence de témoignages ou de documentation archéologique conservée permettant d'établir les datations de ces récupérations. D'autant plus que les zones funéraires de Saint-Lambert ne sont caractérisées par aucune réoccupation jusqu'à la période contemporaine, ce qui n'exclue pas une mise en culture de ces terrains dont aucune traces et datation n'ont pu être définies précisément. Les stèles sont remployées de manière assez précoce comme l'atteste la transformation de certaines d'entre elles en maies de pressoir, notamment la stèle de Tettia Messia mise au jour aux Blaïs (Brun 1999). On en retrouve parfois dans le baptistère (*ILN*, I, 66) mais également dans le rempart (*ILN*, I, 44 ou 95). Leurs dimensions et leur aspect général, leur confère un aspect pratique et elles semblent avoir été ainsi récupérées plus pour leur matériau que dans le cadre d'une destruction volontaire. Certaines stèles remployées dans les murs des habitats médiévaux, à partir du XIV^e ou XV^e siècle semble-t-il, peuvent tout de même ponctuellement documenter cet aspect¹⁴. Cette récupération somme toute assez tardive s'explique par la récupération plus « opportuniste » des habitats présents à proximité, dans l'ancien périmètre défini par l'enceinte antique dont la réoccupation à l'époque médiévale n'est pas effective sur toute la surface. Mais il n'est pas exclu que ces éléments aient pu être déjà remployés auparavant.

Les espaces funéraires n'ont donc pas fait l'objet d'une attention spécifique. Rapidement délaissés, ou ponctuellement fréquentés pour la récupération des matériaux, les défunts de la ville antiques ont rapidement été oubliés dès l'Antiquité tardive, malgré l'usage de la voie aurélienne ou voie royale dans ce secteur (Gaucher 2016). C'était déjà cette tendance qui transparaissait à partir de l'abandon assez précoce des zones funéraires de Saint-Lambert 1980. L'absence de nouvelles implantations le long de la voie littorale marquait l'étiollement peut-être la disparition des premières familles et de leur descendants installés à *Forum Iulii*. Les espaces funéraires sont également situés loin de la renaissance du noyau urbain médiéval, qui se concentre désormais autour du Palais épiscopal, nouveau centre de pouvoir. Les tombes médiévales se rapprochent ainsi de l'habitat en intégrant l'ancien périmètre urbain antique. En contexte urbain, les édifices publics antiques ont également fait l'objet d'une réoccupation assez précoce. Ils sont parfois même qualifiés de véritables « carrières à ciel ouvert » (Garcia 2011, 205).

Dans le territoire, les villes comme *Matavo* et *Forum Voconii* suivent le même schéma. Les fouilles ont montré que ces zones urbaines sont progressivement abandonnées. Des tombes à inhumation datées du IV^e siècle sont également découvertes au sein des

¹⁴ C'est le cas pour la stèle n°44 découverte dans une maison datée du XV^e siècle. Les *ILN* de Fréjus mentionnent également deux autres stèles découvertes dans les maisons médiévales du centre historique de l'actuelle ville de Fréjus : les n°33 et 67 (Gasco, Janon 1985).

ruines du Haut-Empire de *Forum Voconi* (Congès, Martos 2001b, 77). L'occupation du terroir se réorganise sans doute sous la forme de hameaux et fermes, marquant la prévalence de l'exploitation agricole. Les structures urbaines qui regroupaient alors des institutions publiques et juridiques ne sont plus en fonction n'ayant plus leur place dans cette mutation provinciale.

IV. QUELLES PERSPECTIVES POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE HIÉRARCHIE SOCIALE ?

Les approches tentant d'établir, au sein de l'ensemble des sépultures, une hiérarchie sociale par la distinction des tombes dites « riches » grâce à l'analyse du mobilier ou de son architecture, a trop souvent conduit aux surinterprétations (Ferdière 2004, 122). En effet, pour les contextes gallo-romains, s'il est admis que le mobilier découvert au sein des structures funéraires permet de préciser les modalités de dépôt ainsi que la succession des rites et des pratiques funéraires, il a longtemps également été considéré comme le reflet social de la personne inhumée, faute d'autres éléments (Bel et al. 2008a, 302). Par ailleurs, l'absence de mobilier dans les sépultures peut illustrer un rituel moins élaboré mais elle ne suffit pas à dire que le rite n'a pas été accompli. Celui-ci n'est simplement pas perceptible à nos yeux (Blaizot et al. 2009, 328). L'utilisation d'éléments que nous ne pouvons mettre en évidence dans le rituel tend à rappeler que les critères généraux susceptibles de révéler la mise en scène du défunt lors de la cérémonie funéraire et d'illustrer la distinction sociale, ne sont perçus que par bribes seulement. Dans une optique comparative des deux traitements du corps, crémation et inhumation, ce qui ressort c'est avant tout le choix d'une mise en scène moins ostentatoire de la mise en terre (Blaizot 2009, 325). En effet, la crémation manifeste, au travers de la mise en œuvre d'un bûcher et de ses agréments, une mise en place plus spectaculaire comportant des étapes particulières (édification du bûcher, mise à feu, durée et gestion de l'acte crématoire...). Le dépôt d'objets sur le bûcher intègre les stratégies visuelles élaborées par les proches du défunt et ceux-ci subissent ainsi une destruction ostentatoire par les flammes (Goudineau 1987, 252). Même si elle se veut grandiose, l'inhumation présente un rituel comportant moins d'étapes. Mais en s'appuyant sur les inhumations du site de Saint-Lambert 1980, ce constat se trouve fortement nuancé. Les inhumations témoignent tout autant de gestes particuliers après le dépôt du corps, exacerbant ainsi l'ostentation du défunt.

Par ailleurs, réaliser une approche sociale à travers les tombes sous-entendrait que l'ensemble du dispositif funéraire serait la pleine expression de la position sociale de l'individu, et que la simple abondance de mobilier et l'aspect ostentatoire de la sépulture suffiraient à en décrire un statut social élevé. Ces présupposés ont quelques limites : tout d'abord les éléments qui nous évoquent la richesse et le prestige aujourd'hui, pouvaient avoir une signification tout à fait différente durant l'Antiquité. De même, il faut écarter les visions trop réductrices : le mobilier mis au jour dans la sépulture ne correspond pas à

l'ensemble des éléments qui ont pu participer au rituel funéraire (disparition des éléments en matériau périssable par exemple), et ainsi ne définissent pas précisément et totalement le statut du défunt (Ancel 2012, 231). Ainsi, de nombreux éléments mentionnés dans le testament d'un haut personnage lingon et destinés à être brûlés avec lui sur le bûcher ne nous laissent aucun témoignage archéologique (Le Bohec 1991). Également, le dépôt mobilier peut témoigner de l'affection liée à un être particulier pour lesquels les proches sont prêts à réaliser un réel sacrifice financier. À l'inverse, le décès d'un individu moins apprécié par la communauté pouvait engendrer un dépôt mobilier plus parcimonieux, et ce, malgré un statut social plus élevé (Ferdrière 2004, 122). En outre, le dépôt du mobilier ne représente qu'une partie des dépenses réalisées lors des funérailles, et son coût réel reste impossible à déterminer. Les superstructures en matériaux pérennes, élevées sur la sépulture, sont identifiées comme les seuls éléments pouvant témoigner d'un certain rang social puisqu'ils nécessitent un coût de fabrication (stèles ou bien mausolée par exemple). Toutefois, d'autres marqueurs ont pu exister et disparaître naturellement (en matériaux périssables) ou être utilisés en remploi. Très rares sont alors les découvertes in-situ. La compétition sociale pour la première moitié du I^{er} siècle, dans un contexte socio-culturel que nous peinons à retranscrire, constitue également un frein important. Ainsi, les communautés de Forum Voconii ont, elles, pu tomber dans l'emphase, ajoutant une dimension plus visuelle des pratiques funéraires, forçant certains traits et témoignant ainsi de leur attachement aux nouveaux codes sociaux. Ces faits sont mieux saisis à travers les sépultures des affranchis qui souhaitent marquer à travers leur tombe leur nouveau statut social (Lafon 2002 ; Van Andringa 2018).

Comme le souligne A. Ferdrière, toute identification de « tombe privilégiée » basée seulement sur la richesse du mobilier funéraire semble fragile. En effet, la fouille seule peut difficilement nous dire qui étaient ces défunts et ne peut révéler précisément le contexte socio-économique dans lequel il a évolué. Dans l'absolu, ces observations permettraient d'établir uniquement une hiérarchie relative par comparaison entre les sépultures, mais nullement de mettre en adéquation une « tombe riche » avec une « tombe de riche » (Blaizot 2009, 312). Des approches complémentaires sont encore à explorer, notamment l'étude des données de l'histoire des hiérarchies sociales élaborées en partie par les textes littéraires, des travaux ethnographiques ou anthropologiques de terrain (Ferdrière 2004, 126). Cette approche se perpétue encore de nos jours, et malgré les nombreux écueils à éviter, elle reste cependant la plus employée malgré une fiabilité trop limitée et contestée (Polfer 2004, 42-44). Toute hypothèse requiert ainsi une certaine prudence et le recours à différents critères tels que la position de la sépulture au sein de l'ensemble funéraire ou l'agencement interne de la sépulture par exemple, afin de mettre en évidence une sépulture à caractère privilégié dans un ensemble funéraire.

V. SYNTHÈSE

Le contexte de la civitas de Forum Iulii est donc très diversifié. Le panorama, bien que riche présente toutefois plusieurs zones d'ombre. La recherche n'a pu être enrichie des vestiges funéraires antérieurs du second âge du Fer qui auraient permis de mieux approfondir les questions de continuités ou de discontinuités dans la conception de la tombe. Toutefois, certains aspects intéressants pourraient ressortir à travers une reprise de l'étude des sites de Matavo, où des gestes pourraient trahir des réminiscences de pratiques locales antérieures (le vaste bûcher mis au jour en 2010 par M. Valente mais également certains dispositifs de structures réalisés à partir de dalles plates). Dans le cadre d'une approche des populations du territoire, la présence de tombes datées de la seconde moitié du I^{er} siècle avant n.è., lors des créations césariennes, aurait mieux permis de comprendre la lente intégration et adaptation des populations aux nouvelles normes romaines. Font aussi défaut la connaissance de l'habitat de Forum Voconii dont les données attendent encore une étude approfondie depuis une quinzaine d'années. Consciente de ces faiblesses, le corpus des tombes n'en demeure pas riche de données permettant une approche sociale.

Au terme de cette étude, plusieurs gradients se distinguent pour le I^{er} siècle à travers les pratiques funéraires. Le premier concerne la ville antique de Forum Iulii dont la création, puis les apports réguliers de populations exogènes ont permis de mettre en évidence un fond fortement romanisé. Celui-ci ne s'exprime pas seulement dans les pratiques funéraires mais également dans le cadre de vie quotidien des populations. Pour exemple, la tête remarquable d'un Jupiter Capitolin, découverte anciennement et stylistiquement datée du courant du I^{er} siècle, permet de marquer combien la religion romaine est ancrée à Forum Iulii (Lemoine 2013). À celui-ci, s'attachent directement les espaces funéraires découverts dans le milieu rural du territoire, dépendant des élites, étroitement liés à ces cités chefs-lieux. De nombreuses questions restent encore en suspens. Au sein des espaces funéraires du début du I^{er} siècle, l'approche des regroupements a été mis en évidence par l'analyse du mobilier ou de gestes récurrents d'une tombe à l'autre impliquant une dimension plus personnelle, peut-être familiale. Cette division interne, malgré l'absence de matérialisation au sol, n'est pas sans rappeler les divisions des ilots dans le périmètre urbain liées à l'installation des colons. Toutefois, si nous savons que les ilots sont distribués aux colons lors de leur arrivée, nous ne savons rien de l'acquisition de ces parcelles funéraires (achat ? ou distribution comprise avec le lot urbain ?).

Sur le site de Saint-Lambert 1980, le dispositif funéraire est conçu comme un système d'autoreprésentation de la vie publique du défunt et de ses proches, mais sert également de moyen d'expression et/ou de revendication d'un pouvoir social, grâce à la richesse et l'ostentation affichées de certains bûchers. C'est notamment le cas au tournant de l'ère où les dépôts brûlés sont les plus importants et emploient des lits ornés mis au feu avec le corps

du défunt mettant ainsi en évidence des traditions propres aux italiques. La constitution de la tombe, en revanche, est simple. C'est la stèle qui vient afficher ensuite le statut social au travers de l'épigraphie annonçant aux passants le nom parfois la profession du défunt. Mais ces pratiques sont rapidement tombées en désuétude dès la fin du I^{er} siècle. L'absence de nouvelles déductions, traduisant des apports de populations, a ainsi contribué à une uniformisation des pratiques, une moindre pression sociale et sans doute, un métissage progressif des populations, notamment des élites. Si le tableau paraît distinguer Fréjus des autres cités de Narbonnaise, la réalité est plus complexe. Toutes les cités de Narbonnaise, ont fait l'objet d'un traitement spécifique de la part du pouvoir romain (Christol 2010). Et ces premières données ne sont uniquement valables que dans le cadre de la civitas étudiée, celle de Forum Iulii. Pour exemple, Arles reçoit également des colons, mais connaît un passé bien plus riche. L'arrivée des *Sextanii* ne s'est pas effectuée sans heurts, en chassant une part des populations de l'ancienne *Thélinè* sur la rive droite du Rhône (Gros 2008b). *Forum Iulii*, malgré l'arrivée massive de deux contingents sous Auguste, suivie d'opérations de « *renforcement* », n'a pas connu une telle pression.

Les second et troisième gradients correspondent aux agglomérations secondaires. Forum Voconii qui émane d'une création secondaire césarienne, tout comme Forum Iulii, et se rapproche, ne serait-ce par seulement par sa dénomination, très fortement du chef-lieu. Le Voconius, fondateur de ce marché demeure inconnu, mais son nom marque une personnalité indigène latinisé. La ville est également conçue selon un plan régulier et orthonormé, et affiche son lien avec le pouvoir central avec une probable copie du *clipeus virtutis* découvert dans les environs (Gascou, Janon 1985, n°151). La documentation épigraphique demeure particulièrement ténue mais l'étude prochaine par M. Bats des graffites découverts dans les tombes, dont déjà certains marquent la latinisation de prénoms celtiques, pourra permettre d'étoffer ce dossier. Ces distinctions peuvent également témoigner du désir de ces populations d'exprimer à travers leurs pratiques funéraires, une certaine identité locale, ce qui se ressent davantage à *Matavo* qu'à *Forum Voconi*. Cette seconde agglomération, située aussi sur le tracé de la voie aurélienne, répond à une stratégie d'intégration différente de la part de Rome et constitue le troisième gradient. Elle naît du regroupement de populations locales occupant déjà densément ce territoire comme l'attestent les nombreux oppida occupés parfois depuis le premier âge du Fer. Elle garde pendant un temps indéterminé, la main sur son territoire alors que *Forum Voconii* aurait déjà été intégrée à la civitas de Forum Iulii. Indépendante, la ville frappe même sa propre monnaie¹⁵, de petits bronzes émis sans doute au moment de la création du pagus témoignant ainsi de son enracinement plus profond dans la culture indigène locale. Dans les pratiques funéraires, c'est également cette affirmation de l'identité culturelle locale qui est transmise par certaines pratiques restituables dans les tombes. L'attachement de certaines valeurs traditionnelles n'est pas seulement inhérent à l'éloignement de l'agglomération du

¹⁵ La frappe de cette monnaie aurait également pu servir à pallier le manque de petits numéraires ressenti dans la région après la chute de Marseille (Bertoncello 2002, 157).

chef-lieu, ou des pôles urbains, mais il témoigne sans aucun doute à travers les dispositifs funéraires, d'une volonté de la part de ces populations de marquer aussi leur origine dans un cadre de vie nouvellement établi par Rome.

L'ensemble de ces éléments rend compte que malgré la diversité des situations, reposant souvent sur une appropriation différente des normes romaines, les zones funéraires du territoire sont bien placées sous la tutelle juridique du droit romain et du droit sacré, importées depuis l'Italie lors de la conquête et transmises à la Province lors de son organisation juridique et administrative (Christol 2002, 125). Cette « *interpretatio indigena* », dont nous empruntons les termes à P. Häussler (Häussler 2008, 16), indique que ces populations ont tout de même souhaité marquer socialement leur intégration au nouveau cadre juridique conféré par Rome, à travers leur tombe. Elles ont donc adhéré à cette expression sociale tout en marquant des particularités locales : leur implantation aux abords de la voie ressemble davantage à une règle scrupuleusement suivie plus qu'à une véritable volonté de mémoire sociale. Ces populations pourraient avoir forcé les traits et démontrer ainsi leur attachement à ce nouvel ordre établi à travers une mise en scène spécifiquement recherchée lors de la mise au tombeau (bris dans le bûcher, puis les altérations portés sur les objets au-dessus de la tombe avant sa fermeture). Certaines découvertes monétaires pourraient également aller en ce sens avec le choix de monnaies Julio-claudienne (huit sur 38 monnaies pour les tombes au nord de la voie), notamment Auguste divinisé, dans des tombes très proches. Dans quelle mesure pourrions-nous alors interpréter ce geste comme un attachement à Rome et la nouvelle hiérarchie sociale intégrée dans le tissu provincial ?

La seconde moitié du II^e siècle semble marquer un profond changement dans la société présente en Gaule narbonnaise. Ce phénomène n'est pas exceptionnel mais perceptible sur d'autres espaces funéraires contemporains de Gaule Narbonnaise (le Valladas notamment) et résulterait alors des transformations socio-culturelles de cette période (Bel et al. 2002, 195). Mais là encore, les adaptations pour les sites funéraires sont également différentes ; elles témoignent d'une réponse locale à ces mutations sociales à travers lesquelles la société se redéfinit progressivement. Ainsi, le Midi de la Gaule semble avoir été sagement structuré et intégré et a suivi les dynamiques de l'Empire romain, puis de sa chute par la mutation des pratiques et les déplacements des aires funéraires liées à la transformation de l'occupation humaine du territoire.

Conclusion

Cette thèse a permis mettre en lumière trois grands sites funéraires implantés en Narbonnaise orientale, Saint-Lambert, Pauvadou et les Termes, connus seulement par des publications ponctuelles. En effet, depuis leur découverte il y a 30 ans ou une dizaine d'années pour les opérations les plus récentes, aucune étude globale n'a été menée sur ces sites. Les résultats de cette recherche, bien que modestes tant le travail à réaliser est immense, permettent de pallier l'absence de documentation archéologique funéraire du Haut-Empire pour la région PACA, soulignée par les spécialistes (Blaizot 2009, 346). Jusqu'à présent, l'absence de dialogue et de réflexion commune entre les spécialistes avait conduit à des analyses inadéquates pour l'étude des dispositifs funéraires. Un constat s'impose : les analyses purement typochronologiques ne doivent plus avoir leur place dans l'étude de tels contextes ; les résultats simplement juxtaposés les uns aux autres sans la prise en compte des données archéologiques ne sont pas révélateurs des pratiques. Ainsi, des études spécialisées sur le mobilier devront être engagées ou poursuivies, selon des protocoles adaptés permettant une démarche scientifique propre aux récentes problématiques en archéothanatologie. Dès lors que s'établit un protocole interdisciplinaire, le potentiel du site s'en trouve décuplé et les pratiques funéraires mieux appréhendées ; c'est notamment le cas pour l'étude céramologique conduite sur le site des Termes, en collaboration avec M. Valente. La reprise de certains contextes à partir des données prochainement disponibles permettra également de mieux caractériser les pratiques de certains groupes, à travers l'établissement de liaisons ostéologiques (Duday 2018). Les premiers jalons de cette thèse

ont en effet marqué le fort potentiel informatif de certains groupes de tombes, dans le cadre d'une meilleure caractérisation des défunts eux-mêmes. Pour autant, des structures restent mal comprises puisque nous ne pouvons pallier ni à leur mauvaise conservation, ni à l'absence d'un protocole de fouille adapté. Mais dans ce dernier cas, c'est aussi l'histoire de la discipline et les contextes d'intervention qui sont en cause. Une attention raisonnée portée, sur le terrain, sur les éléments constitutifs de la sépulture avec une vigilance prononcée pour les questions de détails, parfois insoupçonnées, très souvent ignorées, s'avère être finalement primordiale. Cette attention permet d'appréhender les dispositifs funéraires (constitution de la tombe, défunt, pratiques), inhérents à une réelle caractérisation sociale et culturelle des populations (Blaizot 2009 ; Zemmour 2016 ; Van Andringa *et al.* 2017).

L'étude des restes osseux provenant de ces tombes a constitué le véritable point de départ de cette recherche, afin de restituer une identité biologique aux défunts. L'acquisition des données biologiques, étape fondamentale de toute approche archéothanatologique, a constitué une grande partie de ce travail, de leur préparation à leur analyse en laboratoire. Les sépultures qui conservent les corps de ces populations, héritières de la Celtique méditerranéenne ou étrangères nouvellement arrivées, sont riches d'informations pour approcher ces individus. C'est bien l'ensemble du dispositif de la tombe qui est véritablement au cœur de ma recherche.

Au terme de cette recherche, l'analyse des pratiques funéraires à l'échelle d'un territoire antique, celui de *Forum Iulii*, a permis de mettre en évidence, à travers la variabilité des gestes, la multiplicité de la conception de la tombe et ses évolutions, contribuant ainsi à une première caractérisation des différents groupes de cette *civitas*. Cette approche micro-régionale, à l'échelle d'une *civitas*, révèle combien les différentes communautés présentes se sont appropriées puis ont progressivement adopté la nouvelle norme romaine, à travers une diversité funéraire au sein d'un même espace. Toutefois, au sein de cette variabilité, des traits communs ont été dégagés. La diversité et l'évolution des gestes entre le I^{er} et le III^e siècle traduisent, certes, une liberté dans l'exécution des pratiques mais ce qui importe avant toute chose, c'est le respect du rite quelle que soit la manière de le réaliser et les objets employés pour leur réalisation. Ces rites correspondent à des ensembles de gestes et d'attitudes dont le sens est compris par tous (Scheid 2005). Ils permettent ainsi aux populations de s'inscrire dans une tradition commune, partagée sur l'ensemble du territoire dont les codes sont compris par la communauté entière. Le mobilier utilisé dans ces pratiques a avant tout contribué, au-delà du statut social, à la définition des groupes. Seuls les enfants, socialement immatures, échappent en partie à cet aspect puisque leur décès qualifié de « *mors immatura* » bénéficie d'une sépulture dont l'élaboration traduit une implication plus personnelle de la part de leurs parents. Comme les adultes, leur tombe devient ainsi le support des liens unissant le monde des vivants à celui des morts. Cet affichage public de la mort au travers des funérailles est indissociable de la dimension

intime, la sépulture restant avant tout un lieu cultuel relevant de la religion privée. Le défunt est alors considéré comme le centre d'un rituel complexe visant à remettre chacun des individus à sa place, à la suite de la souillure que représente la mort. Les composantes du dispositif funéraire (investissement architectural, dépôts mobiliers, emplacement de la sépulture, etc.), participent également à définir l'image sociale du défunt, intelligible et manifeste aux yeux de la communauté inhumante. Les fosses non sépulcrales mais présentes dans les espaces funéraires permettent de compléter les données, qu'elles aient contribué aux temps des funérailles ou qu'elles soient postérieures. Toutefois signalons cette lacune : le mauvais état de conservation des niveaux archéologiques ou l'impossibilité de les explorer n'ont pas permis de documenter ces cérémonies liées aux commémorations des défunts.

Le tableau dressé dans le cadre cette recherche pourra encore être enrichi par les données issues de nombreux espaces funéraires recensés sur ce territoire n'ayant pu être pris en compte dans ce travail. Il serait notamment intéressant de pouvoir consulter la documentation fournie par le site d'*Anteae* (Draguignan), une autre agglomération routière située dans l'arrière-pays, éloignée de l'axe majeur qu'est la voie aurélienne. Les sources antiques, qu'elles soient littéraires ou bien épigraphiques, sont une aide précieuse pour la compréhension de la formation de la *civitas* mais elles restent peu prolixes pour appréhender la structuration des différentes communautés. L'étude des graffites, découverts dans les tombes, permettront sans doute de préciser encore l'identité de certains défunts.

L'archéothanatologie a montré combien elle aide à mieux définir les populations, même si ce travail n'en demeure encore qu'un premier jalon. La conduite d'une étude sanitaire et des variations anatomiques non métriques peut désormais être envisagée au cas par cas. Elle permet de confirmer certains liens de parenté au sein de ces groupes mais cette approche reste complexe du fait de la conservation des séries. Elle est également freinée par la pratique de la crémation conjointement à celle de l'inhumation, gênant la visibilité des caractères discrets. Un examen détaillé de l'état sanitaire, notamment une attention spécifique des atteintes paléopathologiques et des marqueurs d'activité de la population inhumée du site des Termes par exemple, pourrait apporter des éléments de réponse aux hypothèses formulées dans ce travail. Leur prévalence pour ce groupe et peut-être des taux différentiels en fonction du sexe, traduiraient des activités différentes pour ces individus (Redfern 2018, 11). Ces résultats pourraient être couplés à des analyses portant sur la mobilité de ce groupe puisqu'il n'est pas anodin que des esclaves ou des travailleurs soient déplacés au cours de l'Antiquité, afin de pouvoir desservir les différents sites de production de l'Empire (miniers, agricoles, etc. ; Redfern 2018). Ainsi, l'origine de ces individus et leur mobilité peuvent désormais être déterminées au travers de la paléogénétique (ADN ancien) et l'analyse des isotopes du Strontium (Sr).

Fondée sur une approche interdisciplinaire menant à une contextualisation des pratiques funéraires, cette thèse d'archéothanatologie contribue à la connaissance du cadre social des populations de la *civitas* de *Forum Iulii*. Elle fournit ainsi les premières données biologiques pour de futurs travaux sur l'origine de ces hommes qui tenait à cœur à C. Goudineau¹.

¹ Goudineau 2009, 584 : « nous aimerions en savoir d'avantage sur l'origine de ces hommes ».

Sources antiques

Cicéron

- *Correspondance*, Tome V, texte traduit par J. Bayet, Revu et corrigé par J. Beaujeu et P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 1983.
- *Correspondance*, Tome VI, texte traduit par J. Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, 1993.
- *Correspondance*, Tome XI, texte traduit par J. Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, 1996 p. 55-56 (X, 15) ; p 69 (X, 17) ; p. 76-77 (X, 34).
- *Discours*, Tome VII, *Pro Fonteio*, texte établi et traduit par A. Boulanger, Paris, Les Belles Lettres, 1973, 195 p.
- *De Legibus*, texte traduit et établi par G. De Plinval, Paris, Les Belles Lettres (collection CUF), Second tirage, 1968.

Horace

- *Satires*, texte traduit et établi par F. Villeneuve, Paris : Les Belles Lettres, (Collection des Universités de France), 1932, 220 p.

Pline l'Ancien

- *Historia Naturalis*, Livre III, texte traduit par Z. Zehnacker, Paris, Les Belles Lettres, 1998.
- *Historia Naturalis*, Livres VII-XV, éd. C. de Mayhoff, Stuttgart, Teubner (Collection Bibliothecascriptorum et Romanorum Teubneriana), Tome II, 1986, 592 p.
- *Historia Naturalis*, Livre XXXV, texte établi, traduit et commenté par J.-M. Croisille, Paris, Les Belles Lettres, 1985, 328 p.

Plutarque

- *Œuvres morales, Consolatio ad luxorem*, 11, Texte établi et traduit par J. Hani, Paris, Les Belles Lettres, 1980.

Polybe

- *Histoires*, texte traduit par D. Roussel, Paris, La Pléiade, 1970.

Pomponius Mela

- *Chorographie*, texte établi, traduit et annoté par Alain Silberman, Paris, Les Belles Lettres, 1988.

Strabon

- *Géographie*, Livre IV, texte établi et traduit par R. Baladié, Paris, Les Belles Lettres, 2^e tirage, 2003, 335 p.

Tacite :

- *Annales*, Tome I, Livres I-III, texte établi et traduit par P. Wuilleumier, Paris, Les Belles Lettres, 1974.
- *Annales*, Tome II, Livres IV-VI, texte établi et traduit par P. Wuilleumier, Paris, Les Belles Lettres, 1975.
- *Annales*, Livres XIII-XVI, texte traduit et établi par P. Wuilleumier, revu et corrigé par J. Hellegouarch, Paris, Les Belles Lettres, 1989, (Collection des Universités de France), 261 p.
- *Histoires*, Tome II, Livres II-III, texte établi et traduit par H. Le Bonniec, Paris, Les Belles Lettres, 1989.
- *Vie d'Agricola*, texte établi et traduit par E de Saint-Denis, Paris, Les Belles lettres, cinquième tirage, 1967.

Tertullien

- *De anima*, J.H. WASZING (ed.), Turnhout, Brepols, 1954 (Corpus Christianorum Serie Latina, 2). Cf. *Quinti Septimi Florentis Tertulliani De Anima*, éd. Avec introduction et commentaire de J.H. WASZING, Amsterdam, Meulenhoff, 1947.

Tite-Live

- *Histoire romaine*, Tome XI, Livre XXI, texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 1988.

Virgile

- *Énéide*, Livres I-VI, texte établi par H. GOELZER et traduit par A. BELLESSORT, Paris : Les Belles Lettres, (Collection des Universités de France), 1966, 197 p.

Varron

- *De lingua latina*, éd. R.G. Kent, Cambridge (Mass.), London, Harvard University Press, (Coll. The Loeb Classical Library, 2 vol., 1993, 675 p

Bibliographie

A

Abegg 1989

ABEGG (A.) - Die Aschengrube 82/28 In : HAFNER (A.) Dir. - *Gräber-Spiegel des Lebens. Zum Totenbrauchtum der Kelten und Römer am Beispiel des Treverer-Gräberfeldes Wederath-Belgium*, Mayence, 1989, p. 395-400.

Adalian 2001

ADALIAN (P.) - *Évaluation multiparamétrique de la croissance fœtale. Applications à la détermination de l'âge et du sexe*. Thèse d'Anthropologie biologique, Université de La Méditerranée, Marseille, 2001, 372 p.

Adalian 2002

ADALIAN (P.), PIERCECCHI-MARTI (M.D.), BOURLIERE-NAJEAN (B.), PANUEL (M.), DUTOUR (O.), LEONETTI (G.) - Nouvelle détermination de l'âge fœtal à partir de la diaphyse fémorale, *Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences-Sciences de la vie*, 325, fascicule 6, p. 261-269.

Alexandre 1861

ALEXANDRE (C.) – Inscriptions trouvées à Fréjus, *Revue archéologique*, nouvelle série, 2^e année, janvier-juin 1861, Paris, 1861, p 370-375 et 458-459.

Alline et al. 2006

ALLINE (C.), DEVILLERS (B.), BERTONCELLO (F.), BOUBY (L.), BRUNETON (H.), BUI THI (M.), CADE (C.), REVIL (A.) (Coll.) – Archéologie et environnement sur le pont romain des Esclapes (Fréjus, Var), *Archéosciences*, 30, 2006, p. 181-196.

Ancel 2012

ANCEL (M.-J.) – Pratiques et espaces funéraires : la crémation dans les campagnes romaines de la Gaule *Belgique*, Éd. Monique Mergoil, Archéologie et Histoire romaine 23, 2012, 650 p.

Andreau 2010

ANDREAU (J.) – *L'économie du monde romain*, Collection Le monde : une histoire, Ellipses, Paris, 2010, 288 p.

Ardagna 2004

ARDAGNA (Y.) - *La conservation des archives biologiques et des documents associés en anthropologie biologique. Applications à des collections anthropologiques françaises et hongroises*. Thèse d'Anthropologie biologique, Université de La Méditerranée, Faculté de Médecine et Université de Szeged (Hongrie), Marseille, 2004, 280 pages et annexes.

Ardisson 2011

ARDISSON (S.) – La place des Thermes dans la ville : les exemples de Fréjus et Cimiez. in : PASQUALINI (M.) (dir.) – *Fréjus romaine, la ville et son territoire. Agglomération de Narbonnaise, des Alpes-Maritimes et de Cisalpine à travers la recherche archéologique*. Actes du 8^e colloque historique de Fréjus, 8-10 octobre 2010, ed. APDCA, Antibes, 2011, 317-330 p.

Ardisson 2017

ARDISSON (S.) – École des Oliviers, Rapport final d'opération, Diagnostic Archéologique, Service Archéologie et Patrimoine, Fréjus, 2017.

Ardisson 2018

ARDISSON (S.) – École des Oliviers – Fréjus, Bilan scientifique 2017, Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, Service Régional de l'Archéologie, Aix-en-Provence, 2018, p. 162.

Ariès 1977

ARIES (Ph.) – *L'Homme devant la mort*. Paris, édition du Seuiol, 1977, 642 p.

Arnaud, Arnaud 1980

Arnaud (G.), Arnaud (S.) - Étude des os brûlés : recherche méthodologique, *L'Archéologue de Provence, Alpes, Côte d'Azur*, Lettre d'information (3-4), p. 37-38.

Aubenas 1881

AUBENAS (J.A.) – *Histoire de Fréjus, Forum Julii, ses antiquités, son port*, Fréjus, 1881, 800 p.

Aubenas 1886

AUBENAS (J.A.) – *Musée Municipal de Fréjus, Explication des Antiquités qu'il renferme*, Fréjus, 1886, 120 p.

Aube 1868

AUBE (F.) - Étude sur les voies romaines dans la partie de la Provence qui a formé le département du Var et l'arrondissement de Grasse, *Congrès scientifique de France*, 33^e session. Aix-en-Provence, 1866, II, Aix-en-Provence, 1868, p. 274-290.

Aubert et al. 1952

AUBERT (G.), BOYER (R.), FÉVRIER (P.-A.), TAXIL (A.) – Évolution de la grande voie transversale des Alpes Maritimes au Rhône, in *Histoire Locale*, 9, 1952, p. 17-24.

Aubert et al. 1955

AUBERT (G.), BOYER (R.), FÉVRIER (P.-A.), TAXIL (A.) – Évolution de la grande voie transversale des Alpes Maritimes au Rhône, in *Histoire Locale*, 10, 1955, p. 2-12 et 29-32.

Aubert et al. 1957

AUBERT (G.), BOYER (R.), FÉVRIER (P.-A.), TAXIL (A.) – Évolution de la grande voie transversale des Alpes Maritimes au Rhône, in *Histoire Locale*, 11, 1957, p. 3-14 et 35-36.

Aubert et al. 1959

AUBERT (G.), BOYER (R.), FÉVRIER (P.-A.), TAXIL (A.) – Évolution de la grande voie transversale des Alpes Maritimes au Rhône, in *Histoire Locale*, 12, 1959 p. 2-4.

Aujaleu 2017

AUJALEU (A.) – Aix-en-Provence, Parking du Centre Hospitalier, *Bilan scientifique 2016*, Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, Service Régional de l'Archéologie, Aix-en-Provence, 2017, p. 90.

B

Bailet 1992

BAILET (P.) – *Synthèse sur les incinérations et les inhumations de la nécropole du Pauvadou/ Lagon Bleu*, Mémoire de DEA, *Inédit*, 1992, Université de Nice-Sophia-Antipolis, Nice, 127 p.

Barestes et al. 1818

BARESTES, BUZ (L.), CAVALIER, COLOMB, CEPÉDE (R. de La), HUSSON, VERNET – *Rapport de la Commission chargée de la conservation des Monuments d'Antiquité de la Ville de Fréjus sur les fouilles faites en décembre 1817 par ordre de M. le Préfet du Département du Var*, 1818 (Archives Départementales du Var, série 9T2).

Bats 1990

BATS (M.) (dir.) – *Les amphores de Marseille grecque*, Lattes – Aix-en-Provence, ADAM-Université de Provence, *Etudes massaliètes*, 2, 1990, 294 p.

Bats 2002

BATS (M.) – Mythe et réalités des consommations funéraires en Gaule méridionale (IV^e/I^{er} s. av. J.-C.). In MENIEL (P.) LAMBOT (L.) - *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule. Actes du XXVe colloque de l'AFEAF* (Charleville-Mézières, 2001), Mémoires de la Société archéologiques Champenoise, 16, Reims, 2002, p. 285-293.

Bats 2003

BATS (M.) – Les Ligyens et les Salyens d'Hécatee à Strabon. In : BATS (M.), DEDET (B.), GARMY (P.), JANIN (T.), RAYAUD (C.), SCHWALLER (M.) (textes réunis par) - *Peuples et territoires en gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barruol*, Supplément à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 35, Montpellier, 2003, p. 147-166.

Bats 2007

BATS (M.) – Entre Grecs et Celtes en Gaule méridionale protohistorique : de la culture matérielle à l'identité ethnique. In : LUCE (J.-M.) - *Les identités ethniques dans le monde grec. Actes du Colloque international de Toulouse* (9-11 mars 2006). *Pallas*, 73, 2007, p. 191-198.

Bats 2008

BATS (M.) – Marseille et les formes d'organisation inter-*poleis* et supra-*poleis* en extrême-Occident In LOMBARDO (M.) (dir.) - *Forme sovrapoleiche e interpoleiche di organizzazione nel mondo greco antico. Atti del Convegno internazionale di studi*, Lecce, 17-20 settembre 2008, Lecce, 2008, p. 492-504.

Bats 2011

BATS (M.) – *Forum Iulii, Forum Iuli* ou *Forum Julii, Forum Juli ? Forum Voconii* ou *Forum Voconi ?* In : PASQUALINI (M.) – *Fréjus romaine, la ville et son territoire. Agglomération de Narbonnaise, des Alpes-Maritimes et de Cisalpine à travers la recherche archéologique*. Actes du 8^e colloque historique de Fréjus, 8-10 octobre 2010, ed. APDCA, Antibes, 2011, p.53.

Bats 2012

BATS (M.) – Les Phocéens, Marseille et la Gaule (VII^e-III^e av. J.-C.) in : MARTINEZ-SEVE (L.) (dir.) – *Les diasporas grecques du VIII^e à la fin du III^e s. av. J.-C.*, Actes du Colloque de la SOPHAU, Lille 3, 11-12 mai 2012, (Halma - Ipel - UMR 8164 / Lille 3 Learning Center archéologie - Égyptologie) *Pallas*, 89, 2012, p.145-156.

Bats 2013

BATS (M.) – La conquête romaine de la Celtique méditerranéenne et les sources romaines. In : GIRARD (B.) (dir.) - *Au fil de l'épée. Armes et guerriers en pays celte méditerranéen*. Catalogue de l'exposition de Nîmes, *École Antique de Nîmes*, 30, 2013, p. 219-223.

Bats, Martos 2008

BATS (M.), MARTOS (F.) – *Forum Voconii* identifié par une inscription latine sur plomb, In : BROCHIER (J.-E.), GUILCHER (A.), PAGNI (M.) (dir.) – *Archéologie de Provence et d'ailleurs. Mélanges offerts à G. Congès et G. Sauzade*, Supplément B.A.P., 5, Aix-en-Provence, 2008, p. 563-566.

Barruol 1999

BARRUOL (G.) – *Les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule : étude de géographie historique*, Supplément à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Ed. De Boccard, 1, réédition de 1969, 1999, 408 p.

Béal 1983

BÉAL (J.-C.) - *Catalogue des objets de tabletterie du musée de la Civilisation Gallo-romaine de Lyon*, Lyon, 1983, 71 pl., 421 p.

Béal 1986

BÉAL (J.-C.) - Le mausolée de Cucuron (Vaucluse), 2e partie. Le lit funéraire à décor d'os de la tombe n° 1, *Gallia*, tome 48, 1991. p. 285-317.

Bel 1996

BEL (V.) - Étude spatiale de sept incinérations primaires gallo-romaines de la région lyonnaise, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, nouvelle série, 8, 3-4, 2006, p. 207-222.

Bel 2012

BEL (V.) - Les dépôts de mobilier dans les tombes d'enfants et d'adolescents en Gaule Narbonnaise au Haut-Empire in : HERMARY (A.), DUBOIS (C.) - *L'enfant et la mort dans l'Antiquité. III, Le matériel associé aux tombes d'enfants. Actes de la table ronde internationale*, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH), Aix-en-Provence, 20-22 janvier 2011, Errance, Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence, 2012, p. 193-216.

Bel, Gleize 2010

BEL (V.), GLEIZE (Y.) avec la collaboration de ROUQUET (J.) - Gestion de l'espace funéraire, statut de la tombe et des restes humains au Haut-Empire. À propos de quelques découvertes récentes en Narbonnaise. *Antiqua*, 47, 215-224.

Bel, Tranoy 1993

BEL (V.), TRANOY (L.) - Note sur les busta dans le sud-est de la Gaule », in STRUCK (M.) – *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte*, Internationale Fachkonferenz vom 18-20 Februar 1991 im Institut für Vor- und Frühgeschichte

des Johannes Gutenberg-Universität Mainz, Mainz, Archäologische Schriften des Instituts für Vor- und Frühgeschichte des Johannes Gutenberg-Universität Mainz, 3, p. 95-110.

Bel et al. 1992

BEL (V.), TRANOY (L.), BÉRAUD (I.), GÉBARA (C.) – Les nécropoles à incinérations et à inhumations en Gaule méridionale. In VIDAL (M.) coord. - *Incinération et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de n.è., Actes du Colloque international de Toulouse-Montrejeau, Actes du 4e congrès archéologique de Gaule méridionale*, 7-10 Oct. 1987, Toulouse, éd. De l'association pour la promotion et le patrimoine archéologique et historique de Midi-Pyrénées, p. 9-40.

Bel et al. 2002

BEL (V.), THI MAI (B.), OLIVE (C.), FEUGÈRE (M.), GIRARD (M.), HEINZ (C.) - *Pratiques funéraires du Haut Empire dans le Midi de la Gaule : la nécropole Gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (26)*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 11, Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, Lattes, 2002, 539 p.

Bel et al. 2008a

BEL (V.), BLAIZOT (F.), DUDAY (H.) – Les bûchers en fosse et tombe-bûcher : problématique et méthodes de fouille. In : SCHEID (J.) dir. - Pour une Archéologie du Rite, *Actes du Colloque au Collège de France*, Paris, 14-16 février 2005, Rome : École Française de Rome, p. 125-142.

Bel et al. 2008b

BEL (V.), BARBERAN (S.), CHARDENON (N.), FOREST (V.), RODET-BELARBI (I.), VIDAL (L.) - *Tombes et espaces funéraires de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine à Nîmes, Gard*, Éditions de l'Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, Lattes, 2008, 519 p.

Bel et al. 2009a

BEL (V.), BONNET (C.), WITTMANN (A.), VIEUGUE (J.), DEBERGE (Y.), GEORGES (P.), GISCLON (J.-L.), BLAIZOT (F.) – La pratique de l'inhumation. In BLAIZOT (F.) (dir) - *Pratiques et espaces funéraires dans le Centre et le Sud-Est de la Gaule durant l'Antiquité*, Gallia, tome 66, fascicule 1, Archéologie de la France Antique, CNRS-Editions, 2009, p. 15-87.

Bel et al. 2009b

BEL (V.), BLAIZOT (F.), BONNET (C.), GAGNOL (M.-É.), GEORGES (P.), GISCLON (J.-L.), LISFRANC (R.), RICHIER (A.), WITTMANN (A.) – L'étape de la crémation : les bûchers funéraires. In BLAIZOT (F.) (dir) - *Pratiques et espaces funéraires dans le Centre et le Sud-Est de la Gaule durant l'Antiquité*, Gallia, tome 66, fascicule 1, Archéologie de la France Antique, CNRS-Editions, 2009, p. 87-150.

Bello 2001

BELLO (S.) - *Taphonomie des restes humains. Effet des processus de conservation du squelette sur les paramètres anthropologiques*. Thèse de Doctorat d'Anthropologie biologique. Università degli studi di Firenze / Université de la Méditerranée Aix-Marseille II, Faculté de Médecine, 2001, 315 p, inédit.

Bello et al. 2002a

BELLO (S.), SIGNOLI (M.), RABINO MASSA (E.), DUTOUR (O.) - Les processus de conservation différentielle du squelette des individus immatures. Implications sur les reconstitutions paléodémographiques, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., t. 14, 2002, 3-4, p. 245-262.

Bello et al. 2002b

BELLO (S.), THOMANN (A.), SIGNOLI (M.), RABINO MASSA (E.), DUTOUR (O.) - La conservation différentielle des os humains et le "profil théorique de survie osseuse". *Anthropologica et Praehistorica*, 113, p. 105-120.

Bello et al. 2003

BELLO (S.), THOMANN (A.), RABINO MASSA (E.), DUTOUR (O) - Quantification de l'état de conservation des collections ostéoarchéologiques et ses champs d'application en anthropologie. *Antropo*, 5, p. 21-37.

Benoit 1962

BENOIT (F.) - Circonscription d'Aix-en-Provence (Partie Sud), *Gallia*, tome 20, fascicule 2, 1962, 703.

Bérard 1958

BÉRARD (G.) – Cabasse. in BENOIT (F.) - Circonscription d'Aix-en-Provence (Partie Sud), *Gallia*, tome 16, fascicule 2, 1958, p. 434-436.

Bérard 1961

- BÉRARD (G.) – La nécropole gallo-romaine de la Calade, à Cabasse (Var), *Gallia*, tome 19, fascicule 1, 1961, p. 105-158.
- Bérard 1963a**
BÉRARD (G.) – La nécropole gallo-romaine de la Calade, à Cabasse (Var). Deuxième campagne de fouilles (1962), *Gallia*, tome 21, fascicule 2, 1963, p. 295-306.
- Bérard 1963b**
BÉRARD (G.) – *Pagus Matavonicus* (Cabasse, village varois), *Annales de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var*, Toulon, 15, 1963, p. 28-64.
- Bérard 1980**
BÉRARD (G.) – La nécropole de La Guérine à Cabasse (Var), *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 13, 1980, p. 19-63.
- Bérard 1981**
BÉRARD (G.) – Les nécropoles gallo-romaines de Cabasse, *Dossiers d'Archéologie*, 57, 1981, p. 91-93.
- Bérard, Boyer 1962**
BÉRARD (G.), BOYER (R.) – Cabasse. in BENOIT (F.) - Circonscription d'Aix-en-Provence (Partie Sud), *Gallia*, tome 20, fascicule 2, 1962, p. 703.
- Bérard et al. 1993**
BÉRARD (G.), CODOU (Y.), FICHES (J.-L.), ROGERS (G.), SINTES (G.) - *Matavo* (Cabasse, Var) et le *Pagus Matavonicus*, *Revue archéologique de Narbonnaise*, Tome 26, 1993, p. 301-337.
- Bérard 2016**
BÉRARD (R.-M.) – Trouver sa place : les sépultures d'enfant dans les ensembles funéraires antiques, in : LAUWERS (M.), ZEMOUR (A.) - *Qu'est-ce qu'une sépulture ? Humanités et systèmes funéraires de la Préhistoire à nos jours XXXVIe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, APDCA, Antibes, 2016, p. 451 – 466.
- Bérato 1984**
BÉRATO (J.) - Évolution de la céramique modelée de la fin de la protohistoire à la période gallo-romaine sur les sites de Taradeau, Var, *Annales de la Société des sciences naturelles et d'archéologie de Toulon et du Var*, 1984, p. 217-224.
- Bérato 1991a**
BÉRATO (J.) – Céramique de l'Antiquité tardive lors de la réoccupation de la nécropole du Pauvadou, Fréjus, Var, *Actes du Congrès de Cognac*, 8-11 mai 1991, Cognac, Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule (S.F.E.C.A.G.), Marseille, 1991, p. 347-352.
- Bérato 1991b**
BÉRATO (J.) - La céramique modelée de la porte d'Orée à Fréjus (Var), *Gallia*, 48, 1991, p. 222-226.
- Bérato 1993**
BÉRATO (J.) - Évolution de la céramique non tournée de la fin de l'âge du Fer à la période gallo-romaine dans le département du Var, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 16, 1993, p. 317-336.
- Bérato 2002**
BÉRATO (J.) – Territoire et faciès culturel à l'âge du Fer dans le Var : Bilan de vingt ans de recherche. In : GARCIA (D.), VERDIN (F.) dir. — *Territoires celtiques : espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du XXIVe colloque international de l'AFEAF*, 1-4 juin, Martigues, 2000. Éditions Errance, Paris, 2002, p. 160 – 172.
- Bérato, Gasco 1997**
BÉRATO (J.), GASCOU (J.) – Inscriptions des territoires antiques d'Arles et de Fréjus, *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik (ZPE)*, 119, 1997, p. 221-227.
- Bérato et al. 1990**
BÉRATO (J.), DUTOUR (O.), WILLIAMS (J.), ZAKARIAN (I.), ACQUAVIVA (P.C.) – Epidémiologie des affections rhumatismales dans une population antique, Étude de la nécropole du Haut-Empire de Saint-Lambert (Fréjus, Var), *Revue du Rhumatisme*, 1990, 57 (5), p. 397-400.
- Bérato et al. 1995**
BÉRATO (J.), BOREANI (M.), GÉBARA (C.), MICHEL (J.M.) – L'âge du Fer dans la dépression permienne et dans les Massifs des Maures et de l'Estérel, *Document d'Archéologie Méridionale*, 18, 1995, p. 45-78.
- Béraud, Gébara 1983a**
BÉRAUD (I.), GÉBARA (C.) – Deux nouvelles nécropoles gallo-romaines à Fréjus, *Travaux du Centre de documentation Archéologique du Var*, Extrait des *Annales de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var*, 35, 1983, p. 198-201.
- Béraud, Gébara 1983b**
BÉRAUD (I.), GÉBARA (C.) – *Rapport préliminaire de fouille d'urgence, Site de Saint-Lambert*, Circonscription historique de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1983, 20 p.
- Béraud, Gébara 1984**
BÉRAUD (I.), GÉBARA (C.) – *Site de Saint-Lambert, Fouille d'urgence programmée, Campagne de 1984*, Circonscription historique de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1984, 15 p.
- Béraud, Gébara 1986**
BÉRAUD (I.), GÉBARA (C.) – Les lits funéraires de la nécropole gallo-romaine de Saint-Lambert (Fréjus). *Revue archéologique de Narbonnaise*, Tome 19, 1986, p. 183-210.
- Béraud, Gébara 1987**

BÉRAUD (I.), GÉBARA (C.) – Les nécropoles de Fréjus (Var). in : *Nécropoles à incinération du Haut-Empire, Actes de la table ronde de Lyon*, 30 - 31 mai 1986, Rhône-Alpes, Direction des Antiquités Historiques, Alpara, Collection archéologique de la région Rhône-Alpes, Lyon, 1987, p. 25-36.

Béraud, Gébara 1990

BÉRAUD (I.), GÉBARA (C.) – La datation du verre des nécropoles gallo-romaines de Fréjus, *Annales du 11e Congrès de l'Association internationale pour l'histoire du verre*, Bâle 1988, 1990, p. 153-165.

Béraud et al. 1985a

BÉRAUD (I.), BRUN (J.-P.), CONGES (G.), GÉBARA (C.), PASQUALINI (M.) - *Les nécropoles gallo romaines de Fréjus, trois années d'action du Service Archéologique Municipal*, Catalogue de l'exposition, Fréjus, 1985, 44 p.

Béraud et al. 1985b

BÉRAUD (I.), BRUN (J.-P.), GÉBARA (C.), PROTHRO (K.) – *Site de Saint-Lambert, Fouille d'urgence programmée, Campagne de 1985*, Circonscription historique de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1985, 96 p.

Béraud et al. 1986

BÉRAUD (I.), BRUN (J.-P.), GÉBARA (C.) - Un enclos funéraire gallo-romain à Bagnols-en-Forêt (Var), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, tome 19, 1986, p. 351-358.

Béraud et al. 1989

BÉRAUD (I.), GÉBARA (C.), MICHEL (J.-M.) – *Site de Saint-Lambert (Fréjus), Rapport de fouille de sauvetage programmé, Campagne de 1987*, Direction régionale des Antiquités de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1989, 17 p.

Béraud et al. 2008

BÉRAUD (I.), GÉBARA (C.), RIVET (L.) – *Fréjus antique*, Paris, Imprimerie Nationale, Guide archéologique de la France, 44, Éditions du Patrimoine, 2008, 116 p.

Béraud et al. 1991

BÉRAUD (I.), GÉBARA (C.), LANDURÉ (C.) – La Porte d'Orée : transformations et avatars d'un secteur portuaire à Fréjus (Var), *Gallia*, 48, 1991, p. 195-201.

Bermond et al. 2016

BERMOND (I.), CHRISTOL (M.), FEUGERE (M.), PELLECUER (C.), SANCHEZ (C.) – Marinesque (Loupian, Hérault). Un relais routier sur la voie Domitienne, *Gallia*, tome 73, fascicule 1, 2016, p. 41-69.

Bertoncello 1999

BERTONCELLO (F.) – *Le peuplement de la basse vallée de l'Argens et de ses marges (Var) de la fin de l'Âge du Fer à la fin de l'Antiquité*, Thèse de 3e cycle, 3 volumes, Aix-en-Provence, 1999.

Bertoncello 2002

BERTONCELLO (F.) – La cité de Fréjus (Var, France) : modalité de l'implantation romaine et dynamiques territoriales. In : GARCIA (D.), VERDIN (F.) (dir.) – *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du XXIV^e colloque international de l'AFEAF*, Martigues, 1-4 juin 2000, Éditions Errance, Paris, 2002, p. 150-159.

Bertoncello 2003

BERTONCELLO (F.) – *Villa/Vicus : de la forme de l'habitat aux réseaux de peuplement*, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, tome 35, Année 2002, 2003, p. 39-58.

Bertoncello 2010

BERTONCELLO (F.) – Dynamique du paysage et centuriation dans le territoire de *Forum Iulii*, Fréjus (Var, France) », in D'ALL AGLIO (P.L.), ROSADA (G.) (dir.) - *Sistemi centuriali e opere di assetto agrario tra età romana e primo medioevo, Atti del convegno Borgoriccio (Padova)*, Lugo (Ravenna), 10-12 settembre 2009, II, *Agri Centuriati*, 7, 2010, p. 75-91.

Bertoncello, Codou 2003

BERTONCELLO (F.), CODOU (Y.) – Variations sur un thème : le territoire de la cité antique et du diocèse médiéval de Fréjus, in : BATS (M.), DEDET (B.), GARMY (P.), JANIN (T.), RAYAUD (C.), SCHWALLER (M.) (textes réunis par) - *Peuples et territoires en gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barrauol*, Supplément à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 35, Montpellier, 2003, p. 167-180.

Bertoncello, Devillers 2006

BERTONCELLO (F.), DEVILLERS (B.) – Une vision renouvelée de la dynamique du paysage dans la basse vallée de l'Argens : synthèse paléo-environnementale préliminaire, *Archéosciences*, 30, 2006, p. 223-225.

Bertoncello, Lautier 2013

BERTONCELLO (F.), LAUTIER (L.) - Formes et organisation de l'habitat en Narbonnaise orientale et dans les Alpes Maritimes (cités de Fréjus, Antibes, Vence et Briançonnet). In : FICHES (J.-L.), PLANA-MALLART (R.), REVILLA CALVO (L.) dir. - *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'occident romain. Gallia et Hispania – Paisajes rurales y territorios en las ciudades del occidente romano. Gallia e Hispania. Actes du colloque International Ager IX*, Barcelone, 25-27 mars 2010. Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, Collection "Mondes Anciens", 2013, p. 195-211.

Bertoncello et al. 2008

BERTONCELLO (F.), BONNET (S.), BOUBY (L.), DELHON (C.), DEVILLERS (B.), GUILLON (S.) – *Projet Collectif de Recherche « Occupation du sol et patrimoine archéologique dans la basse vallée de l'Argens »*. Rapport de fin de projet, CNRS, Ministère de la Culture et de la Communication, Valbonne, 124 p.

Bertoncello et al. 2011

BERTONCELLO (F.), BONNET (S.), EXCOFFON (P.), BONY (G.), MORHANGE (C.), GÉBARA (C.), GEORGES (K.), DEVILLERS (B.) – Dynamique du littoral et peuplement : le cas de la colonie romaine de Fréjus, in PASQUALINI (M.) (dir.) – *Fréjus romaine, la ville et son territoire. Agglomération de Narbonnaise, des Alpes-Maritimes et de Cisalpine à travers la recherche archéologique*. Actes du 8^e colloque historique de Fréjus, 8-10 octobre 2010, ed. APDCA, Antibes, 2011, p. 75-88.

Bertoncello et al. 2014

BERTONCELLO (F.), DEVILLERS (B.), BONNET (S.), GUILLON (S.), BOUBY (L.), DELHON (C.) – Mobilité des paysages littoraux et peuplement dans la basse-vallée de l'Argens (Var, France) au cours de l'Holocène, *Quaternaire*, 25, 1, 2014, p. 23-44.

Bizot, Schmitt 2016

BIZOT (B.), SCHMITT (A.) – Archéologie funéraire et anthropologie biologique, un état de la pratique in : LAUWERS (M.), ZEMOUR (A.) - *Qu'est-ce qu'une sépulture ? Humanités et systèmes funéraires de la Préhistoire à nos jours XXXVIe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, APDCA, Antibes, 2016, p. 35-57.

Blaizot 1998

BLAIZOT (F.) - La reconnaissance des dispositifs en matière périssable et leur interprétation : exemple tardo-antique dans la Drôme et proto-médiéval en Seine et Marne, in DIETRICH (A.), VERTONGEN (S.) (dir.) - *Rencontre autour du cercueil*. Actes de la table ronde de la journée d'étude organisée par le Groupe d'Anthropologie et d'Archéologie Funéraire en Île-de-France [GAAFIF] et le SRA de Haute Normandie à Paris le 28 janvier 1997, publication du Service Départemental de l'Archéologie du Val d'Oise, Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, p. 79-84.

Blaizot 2005

BLAIZOT (F.) – Contribution à la connaissance des modes de dislocation et de destruction du squelette pendant la crémation : l'apport du bûcher funéraire en fosse du néolithique final à Reischtt-Muldosheim (Bas-Rhin), *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, Nouvelle Série, Tome 17 (1-2), 2005, p. 13-35.

Blaizot 2008

BLAIZOT (F.) - Réflexion sur la typologie des tombes à inhumation : restitution des dispositifs et interprétations chronoculturelle, *Archéologie Médiévale*, tome 38, CNRS Éditions, Paris, 2008, p. 1-30.

Blaizot 2009

BLAIZOT (F.) (dir) - *Pratiques et espaces funéraires dans le Centre et le Sud-Est de la Gaule durant l'Antiquité*, *Gallia*, tome 66, fascicule 1, *Archéologie de la France Antique*, CNRS-Éditions, 2009, 385 p.

Blaizot, Bonnet 2007

BONNET (C.), BLAIZOT (F.) - Traitements, modalités de dépôt et rôle des céramiques dans les structures gallo-romaines in : BARAY (L.), BRUN (P.), TESTART (A.) (dir.) - *Pratiques funéraires et Sociétés, Nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale*, Actes du colloque de Sens, Centre de Recherche et d'Étude du Patrimoine, 12-13-14 juin 2003, éditions universitaires de Dijon, 2007.

Blaizot, Tranoy 2004

BLAIZOT (F.), TRANOY (L.) - La notion de sépulture au Haut Empire. Identification et interprétation des structures funéraires liées aux crémations. In : BARAY (L.) dir. – *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques. Actes de la Table Ronde des 7-9 juin 2001*, (Bibracte, 9), Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2004, p. 171-187.

Blaizot et al. 2003

BLAIZOT (F.), ALIX (G.), FERBER (E.) - Le traitement funéraire des enfants décédés avant un an dans l'Antiquité : études de cas, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, Nouvelle série, Tome 15 (1-2), 2003, p. 49-77.

Blaizot et al. 2008a

BLAIZOT (F.), BEL (V.), BONNET (C.), CABANIS (M.), CAILLAT (P.), ORENGO (L.), WITTMAN (A.) – Les méthodes de l'archéo-anthropologie funéraire, In : GOUDINEAU (G.) 2009 - *Rites funéraires à Lugdunum*, Ed. Errance, 2009, p. 205-226.

Blaizot et al. 2008b

BLAIZOT (F.), RAUX (S.), BONNET (C.), HENRY (E.), FOREST (V.), ECARD (P.), JORDA (C.), MACABEAO (G.) - L'ensemble funéraire rural de Malbosc (Montpellier, Hérault) : pratiques funéraires de l'Antiquité tardive, *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 41, Montpellier, 2008, p. 53-99

Blaizot et al. 2009a

BLAIZOT (F.), BEL (V.), BONNET (C.), GEORGES (P.), RICHIER (A.) - Les pratiques postcrématoires dans les bûchers. In BLAIZOT (F.) (dir) - *Pratiques et espaces funéraires dans le Centre et le Sud-Est de la Gaule durant l'Antiquité*, *Gallia*, tome 66, fascicule 1, *Archéologie de la France Antique*, CNRS-Éditions, 2009, p. 151-174.

Blaizot et al. 2009b

BLAIZOT (F.), BEL (V.), BONNET (C.), WITTMANN (A.), GEORGES (P.), GISCLON (J.-L.), TRANOY (L.), VIEUGUE (J.) - Structures secondaires et structures accessoires. In : BLAIZOT (F.) (dir) - *Pratiques et espaces funéraires dans le Centre et le Sud-Est de la Gaule durant l'Antiquité*, *Gallia*, tome 66, fascicule 1, *Archéologie de la France Antique*, CNRS-Éditions, 2009, p. 175-261.

Blanchet et al. 1932

BLANCHET (A.), COUISSIN (P.), DONNADIEU (A.), GERIN-RICARD (H.) – *Forma Urbis Romani, carte archéologique de la Gaule romaine*, II, Var, Paris, Leroux, 1932.

Boiron 1993

BOIRON (R.) – Les nécropoles des « Clavelles » et de « Saint-Martin » (Alpes de Haute-Provence), I^{er}-VII^e siècles de notre ère. In FERDIÈRE (A.) - *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale*, Actes du colloque ARCHEA/AGER, (Orléans, 7-9 février 1992), 6e supplément à la *Revue Archéologique du Centre*, Tours, 1993, p. 325-332.

Boissinot 2001

BOISSINOT (P.) – Archéologie des vignobles antiques du sud de la Gaule, *Gallia*, 2001, p. 513-544.

Bökönyi 1970

BÖKÖNYI (S.) - A new method for the determination of the Number of Individuals in animal bone material. *American Journal of Archaeology*, 74, p. 291-292.

Bonifay 2004

BONIFAY (M) - *Etudes sur la céramique romaine tardive d'Afrique*, Archaeopress, Oxford 2004, 525 p.

Bonnabel 1996

BONNABEL (L.) – Au-delà du squelette, le cadavre : Quelques remarques d'ordre taphonomique utilisées pour la reconnaissance des enveloppes souples. in BONNABEL (L.), CARRE (F.) (dir.)- *Rencontre autour du linceul*. Actes de la table ronde de la journée d'étude organisée par le Groupe d'Anthropologie et d'Archéologie Funéraire en Île-de-France [GAAFIF] et le SRA de Haute Normandie à Reims le 5 avril 1996, publication du Service Départemental de l'Archéologie du Val d'Oise, Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, p. 31-34.

Bonnet 2016

BONNET (C.) – Le céramologue au service des problématiques funéraires : approche d'une méthode globale, *Actes du Congrès d'Autun*, 5-8 mai 2016, Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule (S.F.E.C.A.G.), 2016, p.13-26.

Bonucci, Graziani 1975

BONUCCI (E.), GRAZIANI (C.) - Istochimica e mineralogia. - Comparative thermogravimetric, x-ray diffraction and electron microscope investigations of burnt bones from recent, ancient and prehistoric age. *Atti della R. Accademia dei Lincei - Rendiconti della Classe di scienze fisiche, matematiche e naturali*, 59, 1975, p. 517-532.

Bony et al. 2010

BONY (G.), MORHANGE (C.), BRUNETON (H.), CARBONEL (P.), GÉBARA (C.) – 2000 ans de colmatage du port antique de Fréjus (*Forum Julii*), France : une double métamorphose littorale, *Compte-rendus Géoscience*, 343, 10, p. 701-715.

Borgard et al. 2005

BORGARD (P.), BAUDOUIN (B.), BONNET (A.), GALLICE-FOURNIER (F.) - Riez, la Rouguière, Bilan scientifique 2001, Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles Languedoc-Roussillon, Service Régional de l'Archéologie, Ministère de la Culture, Paris, 2005, p. 39-41.

Borreani 1997

BORREANI (M.), avec la collaboration de CAZALAS (G.) – *Sondages à la Grande Pièce (station routière de Matavo), Commune de Cabasse (Var)*, Rapport de diagnostic archéologique, Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Centre Archéologique du Var, Toulon, 1997, 22 p.

Borreani 2006

BORREANI (M.) – Sondages au Domaine des Termes (Le Cannet-des-Maures), lieu-dit Font du Téouré. Voie et nécropole du Haut-Empire, Document Final de Synthèse, Rapport de diagnostic au service Régional de l'Archéologie, Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Centre Archéologique du Var, 2006, 6 p., 9 fig.

Borreani, Cazalas 1999

BORREANI (M.), CAZALAS (G.) – Sondages sur le site de la Grande Pièce (Station routière de *Matavo*), Commune de Cabasse. *Revue du Centre Archéologique du Var* 1998, Toulon, 1999, p. 70-72.

Borreani et al. 1999

BORREANI (M.), CAZALAS (G.), CHOPIN (C.), HAMEAU (Ph.) – Occupation préhistorique, protohistorique et antique du site de la Grande Pièce (station routière de *Matavo*), *Cahier de l'Association de Sauvegarde, d'Étude et de Recherche*, Patrimoine Centre-Var, 11, 1999, p. 11-18.

Bouffier 2009

BOUFFIER (S.) – Marseille et la Gaule méditerranéenne avant la conquête romaine, in : CABOURET-LAURIOUX (B.), GUILHEMBET (J.-P.), ROMAN (Y.) (dir.) – *Rome et l'Occident du II^e av. J.-C. au II^e s. apr. J.-C.*, *Actes du Colloque de la SOPHAU*, Lyon, 15-16 mai 2009, *Pallas*, 80, 2009, p.35-60.

Boulvert 1970

BOULVERT (G.) - Esclaves et affranchis impériaux sous le Haut-empire romain : rôle politique et administratif, Naples, Jovene, 1970, 499 p.

Boulvert 1974

BOULVERT (G.) – *Domestiques et fonctionnaires sous le Haut-Empire romain, La condition de l'affranchi et de l'esclave du prince*, Université de Franche-Comté, Volume 9, Les Belles Lettres, Paris, 1974, 379 p.

Boyer 1956

BOYER (R.) – Vidauban. In : BENOIT (F.) dir.- Informations archéologiques, XII^e circonscription archéologique, *Gallia*, 14, Tome 2, 1956, p. 232.

Boyer 1959

BOYER (R.) – Récentes découvertes archéologiques aux *Blais (var)*, *Forum Voconii, Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, Montpellier-Bordighera, Institut international d'étude Ligure, 8, 1959, pp. 87-111.

Boyer 1962

BOYER (R.) – Vidauban. In : BENOIT (F.) dir.- Informations archéologiques, Circonscription d'Aix-en-Provence (Région Sud), *Gallia*, 20, Tome 2, 1962, p. 704.

Boyer 1964

BOYER (R.) - Le Cannet-des-Maures. In : BENOIT (F.) dir.- Informations archéologiques, Circonscription d'Aix-en-Provence (Région Sud), *Gallia*, 22, Tome 2, 1964, p. 591-592.

Boyer 1967

BOYER (R.) – Le Cagnet-des-Maures. In : EUZENNAT (M.) dir.- Informations archéologiques Provence-Côte-d'Azur-Corse (Région Sud), *Gallia*, 25, Tome 2, 1967, p. 417.

Boyer 1969

BOYER (R.) – Vidauban. In : EUZENNAT (M.) dir.- Informations archéologiques, XII^e circonscription archéologique, *Gallia*, 27, Tome 2, 1969, p. 447.

Boyer, Février 1954

BOYER (R.), FÉVRIER (A.) – Le Luc. In : BENOIT (F.) (dir.)- Informations archéologiques, XII^e circonscription archéologique, *Gallia*, 12, Tome 2, 1954, p. 439.

Boyer, Février 1959

BOYER (R.), FÉVRIER (A.) – Stations routières de Provence, *Revue des Etudes Ligures*, 25, 3-4, 1959, p. 162-185.

Boyer, Février 1963

BOYER (R.), FÉVRIER (A.) – Fouilles à la Trinité à Callas, Var, Campagne 1960, *Gallia*, 21, 1963, p. 261-275.

Brentchaloff 1980

BRENTCHALOFF (D.) - L'atelier du Pauvadou. Une officine de potiers flaviens à Fréjus, *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 13, 1980. p. 73-114.

Brentchaloff 1981

BRENTCHALOFF (D.) – La nécropole du Clos Saint-Antoine, *Histoire et Archéologie, Les dossiers*, Tome 57, 1981, p.44–51.

Brentchaloff 1989

BRENTCHALOFF (D.) – Compléments aux Inscriptions Latines de Fréjus, in DARDE (D.), JANON (M.) (dir.) - *Les inscriptions latines de Gaules Narbonnaise, Actes de la table-ronde de Nîmes, 25-26 mai 1987*, École Antique de Nîmes, Travaux du Centre Camille Jullian, 3, n°20, 1989, p. 61-67.

Brentchaloff 2009

BRENTCHALOFF (D.) - Bilan numismatique in : GOUDINEAU (C.), BRENTCHALOFF (D.) dir. Avec la collaboration de COLUMEAU (P.), COTTAM (S.), FEUGERE (M.), GENIN (M.), PRICE (J.), RIVET (L.), ROGERS (G.B.), SAULNIER (S.) – *Le camps de la flotte d'Agrippa à Fréjus, Les fouilles du quartier Villeneuve (1979-1981)*, Ed. Errance, Paris, 2009, p. 69-105.

Brentchaloff, Gascoü 1995

BRENTCHALOFF (D.), GASCOU (J.) – Milliaires des cités de Vence, Castellane et Fréjus, *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik (ZPE)*, 109, 1995, p. 245-254.

Brentchaloff, Mazeran 1998

BRENTCHALOFF (D.), MAZERAN (R) – Le décor architectural de la *cella* et des Thermes du Clos Saint-Antoine à Fréjus, *Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes Maritimes*, XLI, Nice, 1998, p.97-104.

Brothwell 1981

BROTHWELL (D.R.), *Digging Up Bones*. 3^{ème} édition, British Museum of Natural History, Londres, 1981, 208 p.

Brun 1986

BRUN (J.-P.) - *L'oléiculture antique en Provence. Les huileries du département du Var*, Paris, CNRS, 1986, 309 p.

Brun 2005

BRUN (J.-P.) - *Archéologie du vin et de l'huile*. Paris, Errance, Tome 3, 2005, 270 p.

Brun 1999

BRUN (J.-P.) avec la collaboration de BORREANI (M.) – *Carte archéologique de la Gaule 83/1 et 2: Le département du Var*, 83-1 et 2, Académie des inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1999, 984 p.

Brun, Congès 1996

BRUN (J.-P.), CONGÈS (G.) – Une crise agraire en Provence au troisième siècle ? In : FICHES (J.-L.) (dir.) – *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise, Données régionales sur la crise de l'Empire, Actes de la Table-ronde du GDR 954*, Aix-en-Provence, 15-16 Septembre 1995, Editions APDCA, Sophia-Antipolis, 1996, p. 233-256.

Brunt 1971

BRUNT (P.A.) - *Italian Manpower 225 B.C.-A.D. 14*, Oxford, Oxford University Press, 1971, 750 p.

Bruzek 1991

BRUZEK (J.) - *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*. Thèse de Doctorat, Museum National d'Histoire Naturelle, Institut de Paléontologie Humaine, Paris, inédit, 1991, 431 p.

Bruzek 2002

BRUZEK (J.) - A Method for Visual Determination of Sex, Using the Human Hip Bone. *American Journal of Physical Anthropology*, 117, p. 157-158.

Bruzek et al. 1999

BRUZEK (J.), MURAIL (P.), HOUËT (F.) - Diagnose sexuelle probabiliste (DSP) à partir de données métriques de l'os coxal. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, résumés des communications de la 182^{ème} réunion de la Société d'Anthropologie de Paris, 11 (3 - 4), p. 484.

Bruzek et al. 2005

BRUZEK (J.), SCHMITT (A.), MURAIL (P.) - Identification biologique individuelle en Paléanthropologie. Détermination du sexe et estimation de l'âge au décès à partir du squelette. In : DUTOUR (O.), HUBLIN (J.-J.), VANDERMEERSCH (B.) (eds) - *Objets et méthodes en paléanthropologie. Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, Paris, p. 217-246.

Burnand 1975

BURNAND (Y.) – *Domitii Aquenses. Une famille de chevaliers romains de la région d'Aix-en-Provence. Mausolée et domaine*, Paris, De Brocard, 5^e supplément à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 1975, 306 p.

Bussière 2000

BUSSIERE (J.) – *Lampes antiques d'Algérie*, Monographie Instrumentum, 16, Editions Mergoïl, 2000, 600 p. 165 pl.

C

Castella 1999

CASTELLA (D.) – *La nécropole gallo-romaine d'Avenches « En Chaplix ». Fouilles 1987-1992*. Lausanne, Cahiers d'archéologie normande, 1999, 334 p.

Castex et al. 1997

CASTEX (D.), DUDAY (H.), GUILLON (M.) - Mortalité périnatale/mortalité infantile : validité du rapport démographique et intérêt en paléontologie funéraire à propos de trois sites médiévaux. In BUCHET (L.) (dir.) - *L'identité des populations archéologiques. Actes des XVI^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes*, 19-20-21 octobre 1995, p. 427-441.

Cenzon-Salvayre 2014

CENZON-SALVAYRE (C) - *Le bûcher funéraire dans l'Antiquité : une approche archéologique, bioarchéologique et historique d'après l'étude des structures de crémation en Gaule méridionale*. Thèse d'Archéologie, Université du Maine, Le Mans, Aix-en-Provence, 2014, 557 p.

Chapon et al. 2004

CHAPON (PH.), BUSSIERE (J.), DELATTRE (L.), FEUGERE (M.), VILLEMEUR (I.), ROTH-CONGES (A.), RICHIER (A.), avec la coll. de AYCARD (PH.), MICHEL (D.) – Les nécropoles de Vernègues, deux ensembles funéraires du Haut-Empire à la périphérie d'une agglomération secondaire, *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 37, 2004, p. 109-209.

Chantraine 2009

CHANTRAINE (P.) - *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, Éditions Klincksieck, Paris, 2009, 1436 p.

Chastagnol 1990a

CHASTAGNOL (A.) – L'onomastique de type pérégrin dans les cités de la Gaule Narbonnaise, *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité*, 102, Rome, 1990, p. 573-593.

Chastagnol 1990b

CHASTAGNOL (A.) – A propos du droit latin provincial, *Iura*, 38, 1990, p. 1-27.

Chastagnol 1997

CHASTAGNOL (A.) – Les cités de la Gaule Narbonnaise. Les statuts. Avant-propos. *Actes du Xe Congrès d'Épigraphie grecque et latine*, Nîmes 1992, Paris, 1997, p. 50-73.

Chevallier 1997

CHEVALLIER (R.) - *Les voies romaines*, Ed. Picard, Paris, 1997, 343 p.

Chochol 1961

CHOCHOL (J.) - Anthropologische Analyse menschlicher Brandreste aus den Lausitzer Gräberfeldern in Usti nad Labem-Strekov II und in Zirkovice, Bezirk Cheb. Die Lausitzer Kultur in Westböhmen. (1) 8

Chouquer, Favory 2001

CHOUQUER (G.), FAVORY (F.) avec la collaboration de ROTH-CONGES (A.) - *L'Arpentage romain : histoire des textes, droit, techniques*, Éditions Errance, Paris, 2001, 491 p.

Christol 1996

CHRISTOL (M.) – La Narbonnaise dans l'Empire romain. In : FICHES (J.-L.) (dir.) – *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise, Données régionales sur la crise de l'Empire, Actes de la Table-ronde du GDR 954*, Aix-en-Provence, 15-16 Septembre 1995, Éditions APDCA, Sophia-Antipolis, 1996, p.15-31.

Christol 1999

CHRISTOL (M.) – La municipalisation de la Gaule Narbonnaise. In : DONDIN-PAYRE (M.), RAPSAET-CHARLIER (M.-T.) (dir.) - *Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire romain*, Publications de la Sorbonne, Histoire ancienne et médiévale, 53, Paris, 2009, p.1-27.

Christol 2002

CHRISTOL (M.) – Élite, épigraphie et mémoire en Gaule méridionale, in : LANDES (C.) (dir) – *La mort des notables en Gaule romaine, Catalogue d'exposition du musée archéologique Henri-Prades et de l'Institut de recherche sur l'architecture antique*, Éditions du Musée Henri Prades, Lattes, 2002, p 129-139.

Christol 2008

CHRISTOL (M.) – Arles à l'époque romaine. Economie et société. Les composantes de la société d'après l'épigraphie. In : ROTHE (M.-P.), HEIJMANS (M.) – *Carte Archéologique de la Gaule 13/5 : Arles, Crau, Camargue*, Paris, 2008, 906 p.

Christol 2010

CHRISTOL (M.) – Conclusion : la Narbonnaise dans l'Empire romain au III^e siècle. In : CHRISTOL (M.) – *Une histoire provinciale, La Gaule Narbonnaise de la fin du II^e av. J.-C. au III^e s. ap. J.-C.*, Publications de la Sorbonne, Histoire ancienne et médiévale, 103, Paris, 2010, p. 623-626.

Christol 2015

CHRISTOL (M.) – *Pacensis* : les noms de la cité de Fréjus et l'histoire coloniale sous Auguste, *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité*, 127/2, Rome, 2015, p. 535-553.

Christol, Janon 2002

CHRISTOL (M.), JANON (M.) – Épigraphe et espaces funéraires en Gaule méridionale, in LANDES (C.) (dir) – *La mort des notables en Gaule romaine, Catalogue d'exposition du musée archéologique Henri-Prades et de l'Institut de recherche sur l'architecture antique*, Éditions du Musée Henri Prades, Lattes, 2002, p 121-128.

Codou 1997

CODOU (Y.) – *L'Église, les hommes et le terroir dans le diocèse de Fréjus, X^e et XI^e siècles*, Thèse de Doctorat, Aix-en-Provence, 1997, 4 vol., 528 p.

Codou 2012

CODOU (Y.) – Du mausolée à l'église dans l'espace rural provençal : les cadres de la mort des potentes, *Hortus Artium Medievalium, Journal of the International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages*, Vol. 18/2, Zagreb-Motovun, 2012, p. 317-327.

Colardelle et al. 1996

COLARDELLE (M.), DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), RAYNAUD (Cl.) – Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Haut-Moyen-âge dans le Sud-Est de la Gaule, *Vie et Mort du cimetière chrétien*, Actes du Colloque d'Orléans, Octobre 1994, *Revue archéologique du Centre*, 1996, p. 271-303.

Conche 2007

CONCHE (F.) – Le Cannet-des-Maures, Les Blais, *Bilan scientifique 2006*, Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, Service Régional de l'Archéologie, Aix-en-Provence, 2007, p. 206.

Conche et al. 2007

CONCHE (F.) avec la collaboration de BAILET (P.), BOURCHER (F.), LANG-DESVIGNES (S.), MARTOS (F.), SIVAN (O.) – *Les Blais à Vidauban*, Rapport final d'opération, Service Régional de l'Archéologie de PACA, Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, INRAP, Nîmes, 2007, 65 p.

Congès, Martos 2000a

CONGES (G.), MARTOS (F.) Fouille préventive sur le site de la Trinité – Les Blais, *Revue du Centre archéologique du Var*, Toulon, 2000, p. 54-59.

Congès, Martos 2000b

CONGES (G.), MARTOS (F.) - *Les Blais-La Trinité*, Le Cannet-des-Maures, (Var), campagne de fouille 2000, Rapport de fouille au Service Régional de l'Archéologie, Aix-en-Provence, 2000.

Congès, Martos 2001a

CONGES (G.), MARTOS (F.) – *Le Cannet-des-Maures : Les Blais-La Trinité (83)*, *Bilan scientifique 2000*, Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, Service Régional de l'Archéologie, Aix-en-Provence, 2001, pp. 153-155.

Congès, Martos 2001b

CONGES (G.), MARTOS (F.) - *Forum Voconii* : une agglomération secondaire d'époque romaine, *Revue du Centre archéologique du Var*, Toulon, 2001, p. 75-81.

Congès, Martos 2002

CONGES (G.), MARTOS (F.) - Forum Voconii aux Blais (Le Cannet-des-Maures, Var) : le cas d'une agglomération secondaire sur la voie Aurélienne, *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 35, 2002. p. 129-135.

Cormier 2015

CORMIER (A.) - *Les lits ornés d'ivoire de Cumès : art et mémoire dans les funérailles aristocratiques romaines (I^{er} s. av. J.-C. - I^{er} s. ap. J.-C.)*, Thèse d'Histoire et Archéologie des Mondes Anciens, Université Paris X-Nanterre, Paris, 2015.

Cotto 2011

COTTO (K.-Y.) – Les zones funéraires de Saint-Lambert : nouvelles données, in PASQUALINI (M.) (dir.) – *Fréjus romaine, la ville et son territoire. Agglomération de Narbonnaise, des Alpes-Maritimes et de Cisalpine à travers la recherche archéologique*. Actes du 8^e colloque historique de Fréjus, 8-10 octobre 2010, éd. APDCA, Antibes, 2011, p. 65-74.

Couissin et al. 1932

COUISSIN (P.), DONNADIEU (A.), GOBY (P.), GERIN-RICARD (H. de) – *Forma Urbis Romani, Carte archéologique de la Gaule romaine, Fascicule II, Carte (Partie orientale) et texte complet du département du Var*, Paris, 1932, 78 p.

Courtaud 1996

COURTAUD (P.) - « Anthropologie de sauvetage » : vers une optimisation des méthodes d'enregistrement. Présentation d'une fiche anthropologique, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., t 8, 1996, 3, p. 157-167.

Crubézy et al. 1990

CRUBEZY (E.), DUDAY (H.), SELIER (P.), TILLIER (A.-M.) (dir.) – *Anthropologie et archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires*, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, nouvelle série 3-4, 240 p.

Cruciani 2010

CRUCIANI (M.) – Le verre. Inventaire et étude. In : MARTOS (F.) – *Les Termes, Le Cannet-des-Maures (Var), Forum Voconii, Nécropole Antique*, Document final de Synthèse, Service départemental de l'archéologie du Var, 2010, p. 344-378.

Cruciani 2017

CRUCIANI (M.) – *Le verre. Étude complémentaire*. Centre Archéologique du Var, Toulon, Inédit, 2017, 25 p.

D

Dananai 2015

DANANAI (A.) - *Entre cendres et offrandes : les pratiques funéraires en Ostrevant (Cité des Atrébates) de la fin du I^{er} siècle avant J-C au début du III^e siècle après J-C*, Thèse de Doctorat, Université de Lille 3, Lille, 2015, 548 p.

David 1994

DAVID (J.-M.) – La romanisation de l'Italie, Paris, Ed. Aubier, 1994, 262 p.

Dasen 2010

DASEN (V.) - Archéologie funéraire et histoire de l'enfance dans l'Antiquité : nouveaux enjeux, nouvelles perspectives, in : GUIMIER-SORBET (A.-M.), MORIZOT (Y.) (éd.) - *L'enfant et la mort dans l'Antiquité, I. Nouvelles recherches dans les nécropoles grecques, le signalement des tombes d'enfants*, Paris, Éd. de Boccard, p. 19-44.

De Larminat 2010

DE LARMINAT (S.) - Signalisation des tombes d'enfants dans un quartier funéraire de la nécropole romaine de Porta Nocera à Pompéi », in GUIMIER-SORBETS (A.-M.), MORIZOT (Y.) (Ed.) : *L'Enfant et la mort dans l'Antiquité I. Nouvelles recherches dans les nécropoles grecques. Le signalement des tombes d'enfants. Actes de la table ronde internationale organisée à Athènes*, École Française d'Athènes, 29-30 mai 2008, Travaux de la Maison René-Ginouvès 12, Paris, éd. de Boccard, 2010, p. 375-385.

De Larminat 2015

DE LARMINAT (S.) - Les figurines en terre cuite dans les nécropoles d'Afrique romaine, in HUISECOM-HAXI (S.), MULLER (A.) (Dir.) - *Figurines en contexte : iconographie et fonction(s). Actes du XXXVe Symposium International*, Université Charles de Gaulle, Lille 3, 7-8 décembre 2011, *Archaologia*, Presses Universitaires du septentrion, 2015, p. 289-304.

Delamard, Mariaud 2007

DELAMARD (J.), MARIAUD (O.) – Le silence des tombes ? Masculin et féminin en Grèce géométrique et archaïque d'après la documentation archéologique funéraire in SEBILLOTE CUCHET (V.), ERNOULT (N.) dir. - *Problèmes du genre en Grèce ancienne*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 65-81.

Dellong 2003

DELLONG (E.) avec la collaboration de MOULIS (D.) et FARRE (J.) - *Carte Archéologique de la Gaule 11/1 : Narbonne et le Narbonnais*, Académie des inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2003, 704 p.

Deneauve 1969

DENEAUVE (J.) - Lampes de Carthage, *Études d'antiquités africaines*, Paris : Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1969. 342 p.

Depierre 2014

DEPIERRE (G.) – *Crémation et archéologie : nouvelles alternatives méthodologiques en ostéologie humaine*, Éditions Universitaires de Dijon, Collection Art, Archéologie et Patrimoine, Dijon, 2014, 654 p.

Désidérat 1998

DESIDERAT (G.) – Le site gallo-romain de Saint-Vincent de Trans, *Travaux du Centre Archéologique du Var*, Toulon, 1998, p. 90 – 101.

Devillers, Bonnet 2006

DEVILLERS (B.), BONNET (S.) – 6000 ans d'histoire environnementale de la lagune de Villepey (Fréjus, Var) : Premiers résultats de l'étude multi-proxies de la carotte Vil2, *Archéosciences*, 30, 2006, p. 197-203.

Devillers et al. 2007

DEVILLERS (B.), EXCOFFON (P.), BERTONCELLO (F.), BONNET (S.), MORHANGE (C.) – Forum Julii's coastline rediscovered (Fréjus, Provence), *Compte-rendus, Géoscience*, 339, 2007, p. 329-336.

Deverly 2006

DEVERLY (D.) – *Les collections et la recherche anthropologiques en région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Thèse de Doctorat, Marseille, 2006.

Digelmann 2011a

DIGELMANN (P.) – *Le Cannet-des-Maures (Var), Nécropole des Termes, Voie Romaine*. Rapport de sondage archéologique, Conseil Général du Var, Fréjus, 2011, 92 p.

Digelmann 2011b

DIGELMANN (P.) – Le Cannet des Maures, Nécropole des Termes, *Bilan Scientifique 2010*, Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, Service Régional de l'Archéologie, Aix-en-Provence, 2011, p. 180-181.

Donnadieu 1928

DONNADIEU (A.) – *La Pompéi de Provence, Fréjus (Forum Julii)*, Paris, 1928, 249 p.

Donnadieu 1931

DONNADIEU (A.) – Sépulture en jarres découverte dans les fouilles de Fréjus (Var), *Rhodania, Compte-rendu du XIII^e congrès*, 1931, p. 248-269.

Donnadieu, Roustan 1939

DONNADIEU (A.), ROUSTAN (J.) – *Rapport à Monsieur le Directeur Général des Beaux-Arts au sujet de la conservation des vestiges archéologiques de la colline du Pauvadour à Fréjus*, Rapport manuscrit, 1^{er} Mars 1939, Archives de la Sous-Direction de l'Archéologie.

Doyen 2012

DOYEN (J.-M.) – The « Charon's obol »: Some methodological reflexions, *Journal of Archéological Numismatics*, n°2, 2012, p. I-XVIII.

Duchemin 2012

DUCHEMIN (J.-P.) - avec la collaboration de FLORENT (G.), LELARGE(S.) MARIE (G.), POIRIER (G.) - Réflexion sur le rite dit de l'« obole à charon » à partir de l'exemple de la nécropole tardo-antique de Nempont-Saint-Firmin (Pas-de-Calais, France), *Journal of Archéological Numismatics*, n°2, 2012, p. 127-198.

Ducos 1995

DUCOS (M.) – La tombe, *locus religiosus*. In HINARD (F.) dir. Avec la collaboration de LAMBERT (M.-F.) - *La mort au quotidien dans le monde romain, Actes du Colloque organisé par l'Université de Paris IV, Paris-Sorbonne 7-9 octobre 1993*, Editions De Boccard, Paris, 1995, p. 135-144.

Duday 1981

DUDAY (H.) - La place de l'anthropologie dans l'étude des sépultures anciennes, *Cahiers d'anthropologie de Paris*, 1, 1981, p. 27-42.

Duday 1986

DUDAY (H.) - Contribution des observations ostéologiques à la chronologie interne des sépultures, In : DUDAY (H.), MASSET (Cl.) (eds) - *Anthropologie physique et archéologie. Méthodes d'études des Sépultures*, 1986, CNRS, Paris, p. 52-54.

Duday 1987

DUDAY (H.) - L'étude anthropologique des sépultures à incinération, in : *Actes de la table ronde de Lyon*, 30 - 31 mai 1986, Rhône-Alpes, Direction des Antiquités Historiques, Alpara, Collection archéologique de la région Rhône-Alpes, Lyon, 1987, p. 105.

Duday 1990a

DUDAY (H.) - Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépultures en espace colmaté ou en espace vide ?, *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 19, Fascicule 2, p. 193-196.

Duday 1990b

DUDAY (H.) - L'Étude anthropologique des sépultures à incinération, *Les Nouvelles de l'Archéologie* (40), p. 27.

Duday 1995

DUDAY (H.) - Anthropologie "de terrain", archéologie de la mort. In : *La mort, passé, présent, conditionnel*, colloque du GVEP, La Roche-sur-Yon, juin 1994, La Roche-sur-Yon, Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques, p. 33-58.

Duday 2005a

DUDAY (H.) - L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort. In: DUTOUR (O.), HUBLIN (J.J.), VANDERMEERSCH (B.) (dir.) - *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Comité des travaux historiques et scientifiques, Orientations et méthodes n° 7, Paris, p. 153-217.

Duday 2005b

DUDAY (H.) - *Lezioni di archeotematologia, archeologia funeraria e antropologia di campo*. Soprintendenza Archeologica di Roma/École française de Rome/École pratique des Hautes Études, Presses de l'Institut d'Art Graphique Mengarelli, Rome, 230 p.

Duday 2013

DUDAY (H.) – L'étude anthropologique des structures de crémation. In : VAN ANDRINGA (W.), DUDAY (H.), LEPETZ (S.), JOLY (D.), LIND (T.) avec la collaboration de CREISSEN (Th.), DE LARMINAT (S.), GALLIOT (A.), CHEVALIER (C.), BRIVES (A.-L.), COUBRAY (S.), DEVA-FONTAINE (S.), LALLET (V.), MALAGOLI (Cl.), PORTAT (E.), PREVOT (Ph.), TUFFREAU-LIBRE (M.), ZECH-MATTERNE (V.)- *Mourir à Pompéi : fouille d'un quartier funéraire de la nécropole romaine de Porta Nocera (2003-2007)*, 2 vol., Collection de l'École française de Rome, 2013, p. 5-16.

Duday 2016

DUDAY (H.) – La collecte des restes osseux sur l'aire de crémation. In CHAZELLES (A.-M.), SCHWALLER (M.) - *Vie quotidienne, tombes et symbole des sociétés protohistoriques de Méditerranée nord-occidentale*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, Hors série n°7, Lattes, 2016, p. 445 – 461.

Duday 2018

DUDAY (H.) – Les restes humains et la définition de la tombe à l'époque romaine : l'apport des liaisons ostéologiques dans l'étude des sépultures secondaires à crémation, à partir 'exemple de Pompéi, Rome, Ravenne et Cumes. in NENNA (M.-D.), HUBER (S.) et VAN ANDRINGA (W.) (dir.) - *Constituer la tombe, honorer les défunts en Méditerranée hellénistique et romaine*, Alexandrie : Centre d'études alexandrines, Études alexandrines 46, 2018.

Duday, Boulestin 2005

DUDAY (H.), BOULESTIN (B.) - Ethnologie et archéologie de la mort : de l'illusion des références à l'emploi d'un vocabulaire, in : MORDANT (C.), DEPIERRE (G.) (dir.) - *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*, Paris : Editions du CTHS, Sens, Société archéologique de Sens, 2005, p.17-30.

Duday, Demangeot 2005

DUDAY (H.), DEMANGEOT (C.) - La tombe 77 de la nécropole de Classe à Ravenne. La restitution de l'appareil funéraire et l'archéothanatologie en quête de ses références. - In : *Scheid 2009* : Scheid (J.) (éd.) - *Pour une Archéologie du Rite*. - Actes du Colloque au Collège de France, Paris, 14-16 février 2005. - Rome : École Française de Rome, p. 197-210.

Duday, Sellier 1990

DUDAY (H.), SELLIER (P.), L'archéologie des gestes funéraires et la taphonomie, *Les nouvelles de l'archéologie*, N°40, 1990, Ed. Errance, p. 12-14.

Duday et al. 1990a

DUDAY (H.), COURTAUD (P.), CRUBEZY (E.), SELIER (P.), TILLIER (A.-M.), L'anthropologie "de terrain" : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, *Bulletins et Mémoires De la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., t. 8, 1990, 3-4, p. 29-50.

Duday et al. 1990b

DUDAY (H.), LAMBACH (F.), PLOUIN (S.), Contribution de l'anthropologie de terrain à l'interprétation architecturale d'un ensemble funéraire : la tombe 12 du tumulus 2A à Nordhouse (Bas-Rhin), *Les nouvelles de l'archéologie*, N°40, 1990, Ed. Errance, p. 15-18.

Duday et al. 1995

DUDAY (H.), LAUBENHEIMER (F.), TILLIER(A.-M.) - *Sallèles-d'Aude, Nouveaux-nés et nourrissons gallo-romains*, *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, Collection de l'Institut des sciences et techniques de l'Antiquité (ISTA), Les Belles Lettres, Paris, 146 p.

Duday et al. 1996

DUDAY (H.), HOUËT (F.), VILLENA MOTA (N.) - De la fiabilité des liaisons ostéologiques, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., t.8, 1996, 3, pp. 373-384.

Duday et al. 2000

DUDAY (H.), DEPIERRE (G.), JANIN (T.) 2000 - Validation des paramètres de quantification, protocole et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération : l'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France. In : DEDET (B.), GRUAT (P.), MARCHAND (G.) (dir.) - Archéologie de la mort, Archéologie de la tombe au premier Âge du Fer, *Actes du 21ème colloque International de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, p. 7-30.

Dumont, Gébara 2009

DUMONT (A.), GÉBARA (C.) – Les productions de céramiques à pâte calcaire entre la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et la fin du I^{er} siècle ap. J.C. à partir des ateliers de Saint-Lambert/Valescure et de Sainte-Croix 2 (Fréjus, Var), in : PASQUALINI (M.) – *Les céramiques communes d'Italie et de Narbonnaise, structures de production, typologies et contextes inédits II^e siècle av. J.-C. -III^e siècle ap. J.-C.*, *Actes de la Table-ronde de Naples*, 2-3 Novembre 2006, Ministère de la Culture, CNRS, INRAP, Ville de Fréjus, Collection du Centre Jean Bérard, 30, 2009, p. 191-232.

Durand 2008

DURAND (R.) – Données paléodémographiques et classes d'âge immatures : Recrutement et gestion des enfants dans les espaces funéraires gallo-romains In GUSI (F.), MURIEL (S.), OLARIA (C.) (dir.) - *Nasciturus, infans, puerulus vobis mater terra = la muerte en la infancia = la mort dans l'enfance = la mort a la infancia = the death in the childhood*, Castellon, Diputació de Castelló, 2008, pp.41-56

Dutour 1989

DUTOUR (O.) - Hommes fossiles du Sahara : peuplements holocènes du Mali septentrional, CNRS Editions, 1989, 160 p.

Dutour 2011

DUTOUR (O.) – *La paléopathologie*, Collection Préhistoire en question, n°1, Paris, éditions du CTHS, 170 p.

Dutour et al. 1989

DUTOUR (O.), BERATO (J.), LAFONT (R.), PERINET (G.) - Analyse de la température de crémation d'incinérations antiques par diffractométrie R.X. (Nécropole du Haut-Empire de Saint Lambert de Fréjus, Var). *Revue d'Archéométrie*, 13, 1989 p. 23-38.

Dyck 2012

DYCK (A. R.) – *Marcus Tullius Cicero: Speeches on Behalf of Marcus Fonteius and Marcus Aemilius Scaurus*. Translated with Introduction and Commentary, Oxford University Press, 2012

E

Empereur, Nenna 2001

EMPEREUR (J.-Y.), NENNA (M.-D.) dir. - *Necropolis I. Études alexandrines*, Institut français d'archéologie Orientale, vol. 5. Caire, 2001, 527 p.

Estiot 1996

ESTIOT (S.) – Le troisième siècle et la monnaie : crise et mutation. In : FICHES (J.-L.) (dir.) – *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise, Données régionales sur la crise de l'Empire*, *Actes de la Table-ronde du GDR 954*, Aix-en-Provence, 15-16 Septembre 1995, Editions APDCA, Sophia-Antipolis, 1996, p.32-70.

Euzennat 1969

EUZENNAT (M.) – Informations archéologiques, Circonscription de Côte-d'Azur, *Gallia*, tome 27, 1969, p. 450.

Excoffon 2009

EXCOFFON (P.) – La porte sud de *Forum Iulii* de l'Antiquité tardive à l'époque moderne. Les fouilles archéologiques de la villa Notre-Dame (Rue Aristide Briand), *Revue du Centre Archéologique du Var*, 2009, p. 123-143.

Excoffon 2010a

EXCOFFON (P.) avec la collaboration de BAILET (P.), LA ROCCA (C.) – Le quartier du théâtre antique : des traces d'occupation protohistorique et quelques données topographiques nouvelles sur la ville romaine... (Fréjus, Var), *Revue du Centre Archéologique du Var*, 2010, p. 205-219.

Excoffon 2010b

EXCOFFON (P.) avec la collaboration de BAILET (P.), HENRY (A.), RODET-BELARBI (I.) - Une tombe à incinération du premier âge du Fer au Quartier du Capitou à Fréjus (Var), *Bulletin Archéologique de Provence*, 33, 2010, p. 19-26.

Excoffon 2011

EXCOFFON (P.) dir - *Ville et campagnes de Fréjus romaine, la fouille préventive de « Villa Romana »*, Bibliothèque d'archéologie Méditerranéenne et Africaine, Editions Errance, Centre Camille Jullian, 8, Paris, 2011, 305 p.

Excoffon 2014

EXCOFFON (P.) dir – *École des Poiriers, Fréjus (Var), Résultats archéologiques, Document final de synthèse*, Fouille archéologique, Service Archéologie et Patrimoine, Service Régional de l'Archéologie, Fréjus, 2014, 5 volumes, 1793 p.

Excoffon, Ardisson 2008

EXCOFFON (P.), ARDISSON (S.) - *Les thermes de Villeneuve à Fréjus (Var)*, Rapport de fouille, Service Archéologie et Patrimoine, Service Régional de l'Archéologie, Fréjus, 2008.

Excoffon, Bonnet 2016

EXCOFFON (P.), BONNET (S.) avec la collaboration de TOMATIS (C.), FERRER (L.), ARDISSON (S.), BERNIGAUD (N.), PORTALIER (N.), MORHANGE (C.) - Restitution de la morphologie littorale et aménagements portuaires à Forum Iulii, in : SANCHEZ (C.), JEZEGOU (M.-P.) dir. - *Les ports dans l'espace méditerranéen antique*, Supplément à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Tome 44, Montpellier, 2016, p. 3-14.

Excoffon, Devillers 2006

EXCOFFON (P.), DEVILLERS (B.) avec la collaboration de BONNET (S.), BOUBY (L.) – Le diagnostic archéologique du Théâtre d'Agglomération (Fréjus, Var) : nouvelles données géoarchéologiques sur le littoral antique. *Archéosciences*, 30, 2006, 205-221.

Excoffon, El Amouri 2008

EXCOFFON (P.), EL AMOURI (M.) – *Avenue du XVe corps. École des Poiriers à Fréjus (Var)*, Document final de synthèse, diagnostic archéologique, Service Archéologie et Patrimoine, Service Régional de l'Archéologie, Fréjus, 2008, 142 p.

Excoffon, Portalier 2013

EXCOFFON (P.), PORTALIER (N.) - De la colonisation d'un territoire à l'exploitation d'un terroir, le cas de Fréjus. Contribution à l'étude du peuplement en basse-vallée de l'Argens, *actes du colloque Implantations humaines en milieu littoral méditerranéen : facteurs d'installation et processus d'appropriation de l'espace (Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge)*, octobre 2013, APDCA, Antibes, 341-354.

Excoffon et al. 2010

EXCOFFON (P.), BONNET (S.), DEVILLERS (B.), BERGER (J.-F.) - Évolution du trait de côte aux abords de Fréjus, de sa fondation jusqu'au IIe s. ap. J.-C., du quartier de Villeneuve à la butte Saint Antoine, *Actes du Colloque Archéologie des rivages Méditerranéens : 50 ans de recherches. Arles les 28,29 et 30 octobre 2009*, 2010, p. 47-53.

Excoffon et al. 2011

EXCOFFON (P.), BERGER (J.-F.), DEHLON (C.), GUILLON (S.), HENRY (A.), PELLEGRINO (E.), FONTAINE (S.), PURDUE (L.) - Un fossé de raccordement au port antique de Fréjus. Le diagnostic archéologique de l'Avant-Scène (Fréjus, Var), dans *Fréjus romaine, la ville et son territoire. Agglomérations de Narbonnaise, des Alpes-Maritimes et de Cisalpine à travers la recherche archéologique*, Actes du 8eme colloque de Fréjus 8-10 octobre 2010 à Fréjus, APDCA, 2011, 89-105.

F

Fabre 1996a

FABRE (V.) - Fouille, enregistrement et analyse des inhumations domestiques d'enfants, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, Nouvelle Série*, Tome 8, Fascicule 3-4, Paris, 1996, p. 195-206.

Fabre 1996b

FABRE (V.) – L'inhumation des enfants en milieu domestique comme critères d'identification culturelle, in BUCHET (L.) (dir.) - *L'identité des populations archéologiques. Actes des XVIe Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes*, 19-20-21 octobre 1995, p. 403-414.

Fasold et al. 2007

FASOLD (P.), STRUCK (M.), WITTEYER (M.) (éds.) - *Körpergräber des 1.-3. Jahrhunderts in der römischen Welt*, Actes du colloque international, Frankfurt, 19-10 nov. 2004, Francfort 2007, 444 p.

Ferdière 1991

FERDIÈRE (A.) - Le centre de la Gaule : un groupe de riches tombes précoces en Berry, in VIDAL (M.) coord. - *Actes du 4e congrès archéologique de Gaule méridionale, 7-10 Oct. 1987*, Toulouse, éd. De l'association pour la promotion et le patrimoine archéologique et historique de Midi-Pyrénées, p. 237-239.

Février 1991

FEVRIER (P.-A.) – Incinérations et inhumations dans le Maghreb antique. In VIDAL (M.) coord. - *Incinération et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de n.è.*, Actes du Colloque international de Toulouse-Montrejeau, Actes du 4e congrès archéologique de Gaule méridionale, 7-10 Oct. 1987, Toulouse, éd. De l'association pour la promotion et le patrimoine archéologique et historique de Midi-Pyrénées, p. 181-190.

Février 1955

FÉVRIER (P.-A.) – *Rapport sur les découvertes faites à Fréjus en 1954 et au printemps en 1955*, Rapport dactylographié, 1955 (archives de la sous-direction de l'Archéologie).

Février 1979

FÉVRIER (P.-A.) – Fréjus, une ville antique, *Archéologia*, 1979, n°133, p.6-17.

Février 1962

FEVRIER (P.-A.) - Fouilles à la plate-forme de Forum Julii (Fréjus, Var) en 1960 et 1961, *Gallia*, tome 20, fascicule 1, 1962, p. 177 - 203.

Fiches 1996

FICHES (J.-L.) (dir.) - Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise, données régionales sur la crise de l'Empire, Actes de la table ronde du GDR 954 « Archéologie de l'espace rural méditerranéen dans l'Antiquité et le haut Moyen-Âge », Aix-en-Provence, La Baume, 15-16 septembre 1995, 1996, 406 p.

Fiches et al. 1995

FICHES (J.-L.), BERATO (J.), BRENTCHALOFF (D.), CHOUQUER (G.), DUBAR (M.), GAZENBEEK (M.), LATOUR (J.), ROGERS (G.-B.) – Habitats de l'âge du Fer et structures agraires d'époque romaine aux Escaravatières (Puget-sur-Argens), *Gallia*, tome 52, 1995, p. 231.

Fontaine 2012

FONTAINE (S.) - *Formes, usages et circulation du verre en Méditerranée nord-occidentale entre le I^{er} siècle av. n.è et le I^{er} siècle de n.è.*, Thèse d'Archéologie, Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence, 2012, 648 p.

Formigé 1939

FORMIGÉ (J.) – *Rapport au Directeur Général des Beaux-Arts*, 31 mars 1939 (Archives de la Bibliothèque du Patrimoine).

G

Gaffiot 2000

GAFFIOT (F.) – Dictionnaire Latin-Français, Nouvelle édition revue et augmentée, Hachette, 2000, 1731 p.

Gaillard 2011

GAILLARD (V.) - *Le Cannet-Des-Maures. La Nécropole des Thermes, Dessin du mobilier céramique*, Rapport d'opération, Centre Archéologique du Var, Toulon, 2011, 44 p.

Gaillard 2015

GAILLARD (J.-B.) – City Stade de Villeneuve, Fréjus (Var), Rapport final d'opération, Diagnostic archéologique, Fréjus, 2015, 230 p.

Ganières 1965

GANIERES (S.) – Les sépultures à inhumation du III^e au XIII^e de notre ère dans la Basse Vallée du Rhône, *Cahiers Rhodaniens*, 12, 1965, p. 53-110.

Garcia 2014

GARCIA (D.) – La Celtique méditerranéenne, Ed. Errance, Arles, 2014, 247 p.

Garcia 2011

GARCIA (H.) – Fréjus à l'aube de la ville épiscopale. In : PASQUALINI (M.) (dir.) – *Fréjus romaine, la ville et son territoire. Agglomération de Narbonnaise, des Alpes-Maritimes et de Cisalpine à travers la recherche archéologique*. Actes du 8^e colloque historique de Fréjus, 8-10 octobre 2010, ed. APDCA, Antibes, 2011, p. 204-209.

Garcia 2012

GARCIA (H.) – La ville de l'Antiquité tardive in : GÉBARA (C.) avec la collaboration de DIGELMANN (P.), LEMOINE (Y.) – *Carte archéologique de la Gaule 83/3 : Fréjus*, Académie des inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2012, p.378-389.

Gascou 1982

GASCOU (J.) – Quand la colonie de Fréjus fut-elle fondée ?, *Latomus*, 41, 1982, p. 132-145.

Gascou 1991

GASCOU (J.) – *Duumvirat, quattuorvirat et statut dans les cités de Gaule Narbonnaise*, *Epigraphia*, 143, Actes du colloque international d'épigraphie latine en mémoire de Attilio Degrassi pour le centenaire de sa naissance, 27-28 mai 1988, Rome : École Française de Rome, 1991, p. 547-563.

Gascou, Janon 1985

GASCOU (J.), JANON (M.) – *Inscriptions latines de Gaule Narbonnaise*. Fréjus, Paris, C.N.R.S., 44^e supplément à *Gallia*, 1985, 226 p.

Gascou, Martos 2000

GASCOU (J.), MARTOS (F.) – Deux inscriptions de *Forum Voconii*, *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik (ZPE)*, 2000, p. 232-237.

Gaucher 2016

GAUCHER (G.) – Sainte-Croix/Entrée Est, Rapport final d'opération, Diagnostic Archéologique, Service Archéologie et Patrimoine, Fréjus, 2016, 202 p.

Gauthier 1986

GAUTHIER (M.) - Informations archéologiques, Circonscription de Côte-d'Azur, *Gallia*, tome 44, fascicule 2, 1986, p. 375-483.

Gayet 2012

GAYET (F.) - Considérations sur l'ononastique des *Foroiulienses* et des étrangers résidant à *Forum Iulii* (Fréjus, Var). *Revue du Centre Archéologique du Var*, 2012, p. 91-102.

Gébara 1983a

GÉBARA (C.) – *Rapport préliminaire de la fouille du Pauvadou-Lagon Bleu (Fréjus)*, Rapport de sauvetage urgent 1982, Circonscription historique de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1983, 14 p.

Gébara 1983b

GÉBARA (C.) – Une nécropole gallo-romaine à Fréjus : Le Pauvadou, *Annales du Sud-est varois*, VIII, 1983, p. 59-63.

Gébara 1984

GÉBARA (C.) – *Site du Pauvadou/Lagon Bleu, Fouille d'urgence programmée, Campagnes de 1983-1984*, Rapport de sauvetage urgent, Circonscription historique de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1984, 13 p.

Gébara 1986

GÉBARA (C.) – *Site de Saint-Lambert (Fréjus), Rapport de fouille, Campagne 1986*, Circonscription historique de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1986, 20 p.

Gébara 2008

GÉBARA (C.) – Le pied romain de Sainte-Croix (Fréjus-Var) BROCHIER (J.E.), GUILCHER (A.), PAGNI (M.) (eds.) – *Archéologie de Provence et d'ailleurs. Mélanges offerts à Gaëtan Congès et Gérard Sauzade*, Supplément au *Bulletin Archéologique de Provence*, 5, Aix-en-Provence, 2008, p. 581-585.

Gébara 2012

GÉBARA (C.) avec la collaboration de DIGELMANN (P.), LEMOINE (Y.) – *Carte archéologique de la Gaule, 83/3 : Fréjus*, Académie des inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2012, 513 p.

Gébara, Huynh 1980

GÉBARA (C.), HUYNH (R.) – Rapport préliminaire de la prospection archéologique du Domaine de Sainte-Croix à Fréjus, Direction des Antiquités Historiques de Côte d'Azur, 1980.

Gébara, Béraud 1993

GÉBARA (C.), BÉRAUD (I.) – Rites funéraires et sépultures d'enfants dans les nécropoles de Fréjus (Var). in : STRUCK (M.) – *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte*, Internationale Fachkonferenz vom 18-20 Februar 1991 im Institut für Vor- und Frühgeschichte des Johannes Gutenberg-Universität Mainz, Mainz, Archäologische Schriften des Instituts für Vor- und Frühgeschichte des Johannes Gutenberg-Universität Mainz, 3, p. 329-336.

Gébara, Béraud 1996

GÉBARA (C.), BÉRAUD (I.) – Les céramiques communes de Fréjus : production et consommation, in : BATS (M.) - *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (III s. av. J.-C.- II s. ap. J.-C.). La vaisselle de cuisine et de table, Actes des journées d'étude organisées par le Centre Jean Bérard et la Soprintendenza archeologica per le Province di Napoli e Caserta*, Naples, 17-28 mai 1994, Naples, p.299-356.

Gébara, Chouquer 1992

GÉBARA (C.), CHOUQUER (J.), avec la collaboration de BÉRAUD (I.) – Les parcelles antiques de la région de Fréjus (Var) in : CHOUQUER (G.) – *Les formes du paysage. 1. Etudes sur les parcelles*, Paris, Errance, *Archéologie aujourd'hui*, 1996, p. 91 – 103.

Gébara, Michel 1993

GÉBARA (C.), MICHEL (J.-M.) – *Commune de Fréjus (Var). Rapport de prospection. Campagnes de 1991 et 1993*. Service Archéologique Municipal de Fréjus, Fréjus, 1993, 11p.

Gébara, Morhange, 2010

GÉBARA (C.), MORHANGE (C.) – Fréjus (Forum Iulii) : Le port antique, The ancient harbour, Portsmouth, Rhode Island, *Journal of Roman Archaeology, supplementary series*, number 77, 2010, 152 p.

Gébara, Pasqualini 1993

GÉBARA (C.), PASQUALINI (M.) – Sépultures et cimetières ruraux en Provence orientale à l'époque gallo-romaine. In : FERDIÈRE (A.) - *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale, Actes du colloque ARCHEA/AGER*, (Orléans, 7-9 février 1992), 6^e supplément à la *Revue Archéologique du Centre*, Tours, 1993, p. 341-366.

Gébara et al. 2002

GÉBARA (C.), MICHEL (J.-M.), GUENDON (J.-L.) – *L'aqueduc romain de Fréjus : sa description, son histoire et son environnement*, 33^e supplément à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 33, Montpellier, 2002, 319 p.

Gébara et al. 2011

GÉBARA (C.), BERTONCELLO (F.), ALLINE (C.) avec la collaboration de COTTO (K.-Y.), LAURIER (F.) - Le Pont des Esclapes – Fréjus, Var, in : BARRUOL (G.), FICHES (J.-L.), GARMY (P.) - *Les ponts antiques de Gaule romaine, Actes du colloque du pont du Gard*, 8-11 octobre 2008, Montpellier, supplément à la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 41, Montpellier, 2011, p. 109-115.

Georges et al. 2010

GEORGES (K.), MICHEL (J.-M.), SIVAN (O.), DUFRAIGNE (J.-J.) et EXCOFFON (P.) – Le port antique de Forum Iulii (Fréjus, Var) : découverte d'une jetée à l'extrémité est du quai méridional. *Archéopages (Homme et littoral)*, 30, 2010, p. 44-53.

Ginouès 1998

GINOUÈS (R.) - *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine, Tome III, Espaces architecturaux, Bâtiments et ensembles*, École française d'Athènes, École française de Rome, Collection de l'École française de Rome, Athènes et Rome, 1998, p. 54-73.

Golvin, Coulon 2016

GOLVIN (J.-C.), COULON (G.) – *Voyage en Gaule romaine*, 4e édition, Éditions Errance, Actes Sud, Arles, 2016, 201 p., reproductions d'aquarelles coul

Goudineau 1973

GOUDINEAU (C.) – Informations archéologiques, Circonscription de Côte-d'Azur, *Gallia*, tome 31, fascicule 2, 1973, p. 553-570.

Goudineau 1979

GOUDINEAU (C.) – Informations archéologiques, Circonscription de Côte-d'Azur, *Gallia*, tome 37, fascicule 2, 1979, p. 553-568.

Goudineau 1980a

GOUDINEAU (C.) - Informations archéologiques, Circonscription de Côte-d'Azur, *Gallia*, tome 38, fascicule 2, 1980, p. 535-536.

Goudineau 1980b

GOUDINEAU (C.) - La nécropole de La Guérine à Cabasse (Var) : Note liminaire. *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 13, 1980, p. 19.

Goudineau 1981a

GOUDINEAU (C.) – Les problèmes d'une circonscription archéologique, *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 57, 1981, p.7-10.

Goudineau 1981b

GOUDINEAU (C.) - Informations archéologiques, Circonscription de Côte-d'Azur, *Gallia*, tome 39, fascicule 2, 1980, p. 535-536.

Goudineau 1998

GOUDINEAU (C.) – *Regard sur la Gaule*, Paris, Errance, 1998 (3^e Réédition : 2007), 576 p.

Goudineau 2000

GOUDINEAU (C.) – *César et la Gaule*, Ed. Seuil, coll Points, 1990, rééd. 2000, 394 p.

Goudineau 2009

GOUDINEAU (C.) – Conclusion in GOUDINEAU (C.), BRENTCHALOFF (D.) dir. Avec la collaboration de COLUMEAU (P.), COTTAM (S.), FEUGERE (M.), GENIN (M.), PRICE (J.), RIVET (L.), ROGERS (G.B.), SAULNIER (S.) – *Le camps de la flotte d'Agrippa à Fréjus, Les fouilles du quartier Villeneuve (1979-1981)*, Ed. Errance, Paris, 2009, p. 575-586.

Goudineau, Brentchaloff 2009

GOUDINEAU (C.), BRENTCHALOFF (D.) dir. Avec la collaboration de COLUMEAU (P.), COTTAM (S.), FEUGERE (M.), GENIN (M.), PRICE (J.), RIVET (L.), ROGERS (G.B.), SAULNIER (S.) – *Le camps de la flotte d'Agrippa à Fréjus, Les fouilles du quartier Villeneuve (1979-1981)*, Ed. Errance, Paris, 2009, 591 p.

Granier et al. 2018a

GRANIER (G.), CENZON-SALVAYRE (C.), LATTARD (A.), MOCCI (F.), BARTETTE (T.), BONNET (S.), HUGUET (C.), LACOMBE (A.) – Variabilité et complexité des pratiques liées à la crémation en contexte rural en Gaule narbonnaise : l'approche interdisciplinaire de la nécropole domaniale de Richeaume XIII (Puylobier, Bouches-du-Rhône), Rencontre autour de « Nouvelles approches de l'archéologie funéraire » : GAAF, INHA (Paris), 4 et 5 avril 2014.

Granier et al. 2018b

GRANIER (G.), LATTARD (A.), MOCCI (F.), BARTETTE (T.), CENZON-SALVAYRE (C.), HUGUET (C.) - The Role of a funerary space in the construction of a ritual landscape: the domianial necropolis of Richeaume XIII, near Aquae Sextiae (France) In : NIZZO (V.) - *Archeologia e antropologia della morte: 2. Corpi, relazioni e azioni: il paesaggio del rito, Atti del 3° Incontro Internazionale di Studi di Antropologia e Archeologia a confronto*, Roma, École française de Rome – Stadio di Domiziano, 20-22 Maggio 2015, E.S.S. Editorial Service System, Roma, 2018, p. 713-722.

Grévin 1990

GREVIN (G.) - La fouille en laboratoire des sépultures en incinérations : son apport à l'archéologie, *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s, t. 2, n°3-4, 1990, p. 67-74.

Grévin 2004

GREVIN (G.) - L'étude des crémations sur bûcher, *Archéologia*, 408, 2004, p. 44-51.

Grévin 2007

GREVIN (G.) - Apport archéologique et médico-légal de l'étude de la crémation sur bûcher en Inde et au Népal, *Études sur la mort* 2007/2, n°132, p. 23-28.

Grévin, Bailet 2001

GREVIN (G.), BAILET (P.) – Fouille d'hydries funéraires à crémation d'époque ptolémaïque (tombe B1) : étude ostéologique, in : EMPEREUR (J.Y.), NENNA (M.D.) – *Necropolis, Tombes B1, B2, B3, B8*, Le Caire, IFAO, Collection des Etudes Alexandrines, p. 291-294.

Griziot 2015

GRIZIOT (D.) – *Rapport d'expertise - intaille en grenat*, Inédit, Marseille, 2015, 2p.

Gros 1991

GROS (P.) – *La France Gallo-romaine*, Nathan, Paris, 1991, 200 p.

Gros 2006

GROS (P.) - *L'architecture romaine du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut Empire. T.2. Maisons, palais, villas et tombeaux*, Coll. Les manuels d'art et d'archéologie antiques, Picard, Paris, 2006, 527 p.

Gros 2008a

GROS (P.) – *La Gaule narbonnaise. De la conquête romaine au III^e siècle apr. J.-C.*, Paris, Picard, 2009, 168 p., 118 ill.

Gros 2008b

GROS (P.) – La colonie augustéenne : mise en place de l'urbanisme. in ROTHE (M.-P.), HEIJMANS (M.) – *Carte Archéologique de la Gaule 13/5 : Arles, Crau, Camargue*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 2008, 906 p.

Gruel, Martineau 1979

GRUEL (K.), MARTINEAU (G.) – Atelier de potiers gallo-romains de Paouvadou (Fréjus, Var), *Rapport de fouille de sauvetage*, Groupe d'Archéologie Nucléaire d'Orsay-Saclay, 1979, 73 p.

Guyon, Heijmans 2013

GUYON (J.), HEIJMANS (M.) - *L'Antiquité tardive en Provence (IV^e-VI^e siècle). Naissance d'une chrétienté*, Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine : hors collection, Actes Sud, Aux Sources Chrétiennes de la Provence, Arles, 2013, 224 p.

Guyon et al. 1996

GUYON (J.), BOISSAVIT-CAMUS (B.), SOUILHAC (V.) – Le paysage urbain de l'Antiquité tardive (IV^e-VI^e siècles) d'après les textes et l'archéologie, *Aquitania*, 24, 1996, p. 9-18.

H

Häussler 2008

HÄUSSLER (R.) - Signes de la « romanisation » à travers l'épigraphie: possibilités d'interprétations et problèmes méthodologiques. In : I HAUSSLER (R.) - Romanisation et épigraphie. Études interdisciplinaires sur l'acculturation et l'identité dans l'Empire romain, Éditions Mergoïl, 2008, p. 9-30.

Heijmans 2011

HEIJMANS (M.) – Le développement urbain des villes en Gaule Narbonnaise au III^e siècle. In : SCHATZMANN (R.), MARTIN-KILCHER (S.) – *L'empire romain en mutation. Répercussion sur les villes dans la deuxième moitié du III^e siècle*, Actes du Colloque international, Berns/Augst, Suisse, 3-5 décembre 2009, Ed. Monique Mergoïl, 2011, p. 261-269.

Hesberg 2006

HESBERG (H. VON) – Les modèles des édifices funéraires en Italie : leur message et leur réception,) in MORETTI (J.-C.), TARDY (D.) (dir.) -*L'Architecture funéraire monumentale : la Gaule dans l'Empire romain*, Actes du colloque organisé par l'IRAA du CNRS, Musée Henri-Prades, Lattes, 11-13 oct. 2001, Paris, éditions du CTHS, 2006, p. 11-54.

Hersberg, Zanker 1987

Hesberg (H. Von) , Zanker (P.) (dir .) - *Römische Gräberstrassen, Selbstdarstellung, Status, Standard*, Actes du colloque de Munich, 28-30 oct. 1985, Munich, Verlag der bayerischen Akademie der Wissenschaften (coll. Abhandlungen, neue Folge, 96), 312 p., 58 pl.

Hermann 1976

HERMANN (B.) - Neuere Ergebnisse zur Beurteilung menschlicher Brandknochen, *Zeitschrift für Rechtsmedizin*, 77, 1976, p. 191-200.

Hermann 1977

HERMANN (B.) - Zur Bestimmung des Leichenbrandes aus dem Gräberfeld von Kemnitz, Kr. Potsdam-Land. *Z Archäol*, 11, 1977, p. 85-86

Hiriart 2017

HIRIART (E.) – *Catalogue des monnaies. Cannet-des-Maures*, Inédit, Aix-en-Provence, 2017, 7p.

Holck 1986

HOLCK (P.) - *Cremated Bones. A Medical-Anthropological Study of an Archaeological Material on Cremation Burials*. Antropologiske skrifter. (1) Anatomical Institute, University of Oslo, Oslo, 1986, 331 p.

Houët et al. 1995

HOUËT (F.), BRUZEK (J.), MURAIL (P.) - Etablissement de nouvelles fonctions discriminantes à partir de l'os coxal applicables dans d'autres populations, *Anthropologia Portuguesa*, 13, p. 157-170.

Houët et al. 1999

HOUËT (F.), BRUZEK (J.), MURAIL (P.) - Computer program for sex diagnosis in the human pelvic bone based on probabilistic approach. *American Journal of Physical Anthropology*, supplément 28, p. 155

Hummel et al. 1988

HUMMEL (S.), SCHUTKOWSKI (H.), HERRMANN (B.) - Advances in Cremation ResearC. In BUCHET (L.) – *Anthropologie et Histoire ou Anthropologie historique ? Actes des III^e Journées Anthropologiques de Valbonne*, 28-30 mai 1986, Paris, CNRS, 1988, p. 177-194

J

Jacob 1988

JACOB (J.-P.) – Informations archéologiques, Circonscription de Côte-d'Azur, *Gallia Informations*, tome 45, fascicule 2, 1987-1988, p. 271-273.

Jacques, Scheid 1990

JACQUES (F.), SCHEID (J.) - *Rome et l'intégration de l'Empire. 44 av. J.-C- 260 ap. J.-C. Tome 1 : Les structures de l'empire romain.* Paris, P.U.F., 1990, 412p.

Jullian 1886

JULLIAN (C.) – *Fréjus romain*, extrait des *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, Tome II, Paris, 1886

K

Kajanto 1968

KAJANTO (I) - The significance of Non-Latin Cognomina, *Latomus*, 27, 3, 1968, p. 517-534.

Kalmar 1978

KALMAR (E.) – *Le Luc à travers l'histoire*, Saint-Raphaël, Les Bardes, 1978, 159p.

Keppie 1995

KEPPIE (L.) – Soldiers and veterans at the colony of *Forum Julii* (Fréjus) in : LE BOHEC (Y.) – *La hiérarchie de l'armée romaine (Rangordnung) sous le Haut-Empire*, Actes du Congrès de Lyon, 15-18 septembre 1994, Paris, 1995, p. 367-372.

Keppie 2000

KEPPIE (L.) – *Legions and veterans. Roman Army Papers, 1971-2000*, Stuttgart, 2000 p. 233-238 (= Keppie 1995).

L

Lafon 2002

LAFON (X.) – La localisation des monuments funéraires. in : LANDES (C.) (dir) – *La mort des notables en Gaule romaine, Catalogue d'exposition du musée archéologique Henri-Prades et de l'Institut de recherche sur l'architecture antique*, Éditions du Musée Henri Prades, Lattes, 2002, p 113-120.

Landes 2002

LANDES (C.) (dir) – *La mort des notables en Gaule romaine, Catalogue d'exposition du musée archéologique Henri-Prades et de l'Institut de recherche sur l'architecture antique*, Éditions du Musée Henri Prades, Lattes, 2002, 256 p.

Lamboglia 1969

LAMBOGLIA (N.) – Les *Déciates*, les *Oxybii* et les origines de *Forum Iulii*, *Revue d'Études Ligures*, 35, 1-3, 1969, p. 152-170.

Lamoine 2009

LAMOINE (L.) – *Le pouvoir local en Gaule romaine*, Presses universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2009, 468 p.

Lattard 2012

LATTARD (A.) - *Étude archéo-anthropologique des ensembles funéraires des Clavelles et de Saint- Martin (Communes de Lurs et de La Brillane, Alpes-de-Haute-Provence). Approche du fonctionnement des ensembles funéraires ruraux antiques dans les Alpes-de-Haute-Provence.* Mémoire de Master II Recherche, Université de la Méditerranée, Spécialité Anthropologie Biologique, Marseille, 225 p.

Lattard 2013

LATTARD (A.) - *Étude archéo-anthropologique des structures de crémation du monument funéraire de Richeaume XIII (commune de Puyloubier, 13). Approche des pratiques funéraires durant le haut-empire en contexte rural.* Mémoire de Master I, Archéologie opérationnelle maritime et terrestre, Spécialité Archéologie de la Méditerranée antique : Protohistoire et mondes classiques, Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence, 2013, 103 p.

Lattard 2014

LATTARD (A.) - *Étude archéo-anthropologique des inhumations du site des Termes, Espace funéraire de Forum Voconii (Commune du Cannet-des-Maures, 83), Approche des pratiques funéraires antiques*, Mémoire de Master II, Archéologie opérationnelle maritime et terrestre, Spécialité Archéologie de la Méditerranée antique : Protohistoire et mondes classiques, Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence, 2014, 183 p.

Laubry 2009

LAUBRY (N.) - Aspects de la romanisation en Gaule et en Germanie : les monuments et les inscriptions funéraires sous le Haut Empire, *Pallas*, 80, p. 281-305

Lazzaro 1993

LAZZARO (L.) – *Esclaves et affranchis en Belgique et Germanies romaines d'après les sources épigraphiques*, Centre de Recherches d'Histoire Ancienne, Volume 102 (Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 430), Les Belles Lettres, Paris, 1993, 586 p.

Le Bihan et al. 2007

LE BIHAN (J.-P.), GUILLAUMET (J.-P.), MENIEL (P.), ROUSSOT-LARROQUE (J.), VILLARD (J.-F.) – Du Bronze moyen à l'Antiquité, un lieu de culte inscrit dans la longue durée : "Mez Notariou" Ouessant, *Actes du XXIXe colloque de l'AFEAF 2005*, Presses Universitaires de Franche-Comté, *Annales Littéraires*, 826, vol. 2, Besançon, p. 629-652.

Le Bohec 1991

LE BOHEC (Y.) - *Le Testament du Lingon, Actes de la journée d'étude du 16 mai 1990*, Lyon, Centre d'études romaines et gallo-romaines de l'Université Lyon III, 86 p.

Le Goff 1998

LE GOFF (I.) – *De l'os incinéré aux gestes funéraires : essais de paléontologie à partir des vestiges de la crémation*, mémoire de thèse, Université de Paris I, 1998, 2 vol., 507 p.

Le Goff 2012

LE GOFF (I.) – Percevoir le temps des funérailles : le cas des crémations. In BONNABEL (L.) (Dir.) - *Archéologie de la mort en France*. La découverte, Paris, 2012, p. 62-81.

Le Goff 2013

LE GOFF (I.) – Cadavre et crémation, *Techniques & Culture*, 60, 2013, p. 92-109. (<http://journals.openedition.org/tc/6843>)

Leguilloux 2007

LEGUILLOUX (M.) – Les offrandes funéraires d'origine animale dans les tombes du Haut-Empire dans le sud-est de la Narbonnaise, *Revue du Centre Archéologique du Var*, 2007, p. 104-117.

Leguilloux 2017

LEGUILLOUX (M.) – *Rapport d'étude archéozoologique. La faune des nécropoles des Termes (Cannet-des-Maures) et de Saint-Lambert 2006 (Fréjus)*, Centre Archéologique du Var, Toulon, 2017, 72 p.

Ledoux 1990

LEDOUX (A.-M.) – *Le territoire du Pagus Matavonicus*, Mémoire de D.E.A., Université de Provence, Aix-en-Provence, 1990, dactylographié.

Lemoine 2009

LEMOINE (Y.) – *Nécropole de Saint-Lambert, Objets en os travaillé*. Service du Patrimoine et de l'Archéologie, Direction des Affaires Culturelles, Département du Var, 2009, 5 p.

Lemoine 2010

LEMOINE (Y.) – Inventaire du petit mobilier. In : MARTOS (F.) – *Les Termes, Le Cannet-des-Maures (Var), Forum Voconii, Nécropole Antique*, Document final de Synthèse, Service départemental de l'archéologie du Var, 2010, p. 279-285.

Lemoine 2013

LEMOINE (Y.) avec la collaboration de SATRE (S.) - *Nouvel Espérandieu IV - Fréjus. Recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2013, 336 pages.

Lemoine 2016

LEMOINE (Y.) - *Inventaire des objets en métalliques et en os travaillé. Cannet-des-Maures. Nécropoles des Termes*, Service du Patrimoine et de l'Archéologie, Direction des Affaires Culturelles, Département du Var, 2016, 6 p.

Lemoine 2017

LEMOINE (Y.) avec la collaboration de PLE (C.) – *Inventaire des lampes à huile. Cannet-des-Maures. Nécropoles des Termes*, Service du Patrimoine et de l'Archéologie, Direction des Affaires Culturelles, Département du Var, 2017, 6 p.

Lemoine, Rodet-Bélarbi 2006

LEMOINE (Y.), RODET-BELARBI (I.) - L'Espace Mangin à Fréjus (Var) : le travail de l'os et du bois de cerf, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, n°38-39, 2005-2006, p. 343-352.

Lenorzer 2006

LENORZER (S.) - *Pratiques funéraires du Bronze Final IIIb au premier Âge de Fer en Languedoc occidental et Midi-Pyrénées : Approche archéo-anthropologique des nécropoles à incinération*, Thèse de doctorat de l'Université de Bordeaux I, spécialité Anthropologie Biologique, 507 p.

Lenorzer 2009

LENORZER (S.) – *La crémation dans les sociétés protohistoriques du Sud de la France. Approche archéo-anthropologique des nécropoles à incinération du Bronze Final IIIb au premier âge du Fer en Languedoc occidental et Midi-Pyrénées*, Monographie d'Archéologie Méridionale, 25, 2009, 280 p.

Lepetz, Van Andriga 2005

LEPETZ (S.), VAN ANDRINGA (W.) - Archéologie du rituel ; Méthode appliquée à l'étude de la nécropole de Porta Nocera à Pompéi, In : Scheid (éd.) : SCHEID (Jh.) - *Pour une Archéologie du Rite*. - Actes du Colloque au Collège de France, Paris, 14-16 février 2005. - Rome : École Française de Rome, p. 107-125.

Lert et al. 2009

LERT (M.), BOIS (M.), BLANC-BIJON (V.), V. BEL (V.) - *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale, 3. Saint-Paul-Trois-Châteaux*, Paris Supplément à la *Revue archéologique de Narbonnaise*, Tome 39, Montpellier, 2009, 210 p.

Leveau 2003

LEVEAU (P.) – L'habitat rural dans la Provence Antique : *villa, vicus et mansio*. Étude de cas, *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 35, Année 2002, 2003, p. 59-92.

Lowrance, Latimer 1957

LOWRANCE (E.W.), LATIMER (H.B.) – Weights and Linear Measurements of 105 Human Skeleton from Asia, *the American Journal of Anatomy*, 101, 3, 1957, p. 445-459.

M

Mackinley 1993

MACKINLEY (J. I.) - Bone fragment Size and Weights of Bone from Modern British Cremations and its Implications of archaeological cremations. *International Journal of Osteoarchaeology*, 3, 1993, p.283-287.

Malinowski, Porawski 1969

MALINOWSKI (A.), PORAWSKI (R.) - Identifikationsmöglichkeiten Menschlicher Brandknochen mit Besonderer Berücksichtigung Ihres Gewichtes. *Zacchia*, 5 Ser. 3(3), Archivio di Medicina Legale, SocialeCriminologica, Roma, p. 1- 19.

Marriner, Morhange 2007

MARRINER (N.), MORHANGE (C.) - Geoscience of ancient Mediterranean harbours, *Earth Science Reviews*, 80, p. 137-194.

Martos 1999a

MARTOS (F.) avec la collaboration de BERATO (J.), CRUCIANI (M.), DIGELMANN (P.), LAURIER (F.), PLE (C.) - Sondages archéologiques sur le site de La *Trinité - Les Blais*, Le Cannet-des-Maures, *Revue du Centre archéologique du Var*, Toulon, 1999, pp. 40-47.

Martos 1999b

MARTOS (F.) - *Rapport de prospection au sol, communes de Cannet-des-Maures et Vidauban*, Service départemental de l'archéologie du Var, Service Régional de l'Archéologie, 1999.

Martos 1999c

MARTOS (F.) avec la collaboration de BERATO (J.) - *Forum Voconii*, Agglomération secondaire, Document Final de Synthèse, Rapport de diagnostic archéologique, Service départemental de l'archéologie du Var, Service Régional de l'Archéologie, 1999, 105 p.

Martos 2009

MARTOS (F.) – Le Cannet-des-Maures, Les Termes, Bilan scientifique 2008, SRA-PACA, Ministère de la Culture, 2008, Bilan scientifique 2008, Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, Service Régional de l'Archéologie, Aix-en-Provence, 2009, pp. 185-186.

Martos, Congès, 2005

MARTOS (F.), CONGÈS (Gaëtan) - *Le Cannet-des-Maures, Les Blais, Bilan scientifique 2004*, Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, Service Régional de l'Archéologie, Aix-en-Provence, 2005, p. 199-200.

Martos, Congès, 2006

MARTOS (F.), CONGÈS (G.) - *Le Cannet-des-Maures, Les Blais, Bilan scientifique 2005*, Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, Service Régional de l'Archéologie, Aix-en-Provence, 2006, p. 159-160.

Martos, Plé 2008

MARTOS (F.), PLÉ (C.) – *Le Cannet des Maures, Font-Murade, Bilan scientifique 2007*, Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, Service Régional de l'Archéologie, Aix-en-Provence, 2007, p. 184-185.

Martos et al., 2004

MARTOS (F.), CONGÈS (G.), PLÉ (C.), CRUCIANI (M.), LAURIER (F.), *Le Cannet-des-Maures (Var), agglomération antique de Forum Voconii*, Document final de synthèse, Le Cannet-des-Maures, 2004, non paginé.

Martos et al. 2009

MARTOS (F.), PLÉ (C.), BORREANI (M.), CRUCIANI (M.), LAURIER (F.), OLLIVIER (D.) – *Les Blais, Font-Murade, Cannet-des-Maures (Var)*, Document final de synthèse, Service Régional de l'Archéologie, Conseil Général du Var, Centre archéologique du Var, Le Cannet-des-Maures, 2010, non paginé.

Martos et al. 2010

MARTOS (F.), PLE (C.), BAILET (P.), CRUCIANI (M.), LEMOINE (Y.) avec la collaboration de BORREANI (M.), CONTE (A.), BERRE (L.), BERRE (M.), LAURIER (F.), ROBIN (N.), SALANDINI (P.) – *Les Termes, Le Cannet-des-Maures (Var), Forum Voconii, Nécropole Antique*, Document final de Synthèse, Service départemental de l'archéologie du Var, 2010, 2 vol.

Mays 1998

MAYS (S.) - *The Archaeology of Human Bones*. Routledge, London, 432 p.

Méniel 2008

MENIEL (P.) – Cartographie des restes osseux et conservation différentielle dans l'amas coquillier d'Ouessant "Mez Notariou" (du Bronze moyen à la période romaine), *Annales de Paléontologie*, 94, p. 267-285.

Méniel 2014

MENIEL (P.) – La faune de Roubion, in : SUMERA (F.) - *Rapport d'opération de fouilles programmées « Cime de La Tournerie » Commune de Roubion (Alpes-Maritimes), Rapport intermédiaire d'opération de fouilles programmées 2014, Première année de triennale*, Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2014, p. 109-119

Meslin 1985

MESLIN (M.) – *L'Homme Romain. Des origines au I^{er} siècle de notre ère*, Bruxelles, Editions Complexe, « Historiques », 1985, 296 p.

Michel 1995

MICHEL (J.-M.) – *Pontevès, Les Esclaveaux, Bilan scientifique 1994*, Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, Service Régional de l'Archéologie, Aix-en-Provence, 1995, p. 199.

Michel 1996

MICHEL (J.-M.) – *Pontevès, Les Esclaveaux, Bilan scientifique 1994*, Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, Service Régional de l'Archéologie, Aix-en-Provence, 1996, p. 225.

Mignon, Zugmeyer 2006

MIGNON (J.-M.), ZUGMEYER (S.) - Les mausolées de Fourches-Vieilles à Orange (Vaucluse) in MORETTI (J.-C.), TARDY (D.) (dir.) - *L'Architecture funéraire monumentale : la Gaule dans l'Empire romain, Actes du colloque organisé par l'IRAA du CNRS, Musée Henri-Prades, Lattes, 11-13 oct. 2001*, Paris, éditions du CTHS, 2006, p. 289-320.

Mignot 2018

MIGNOT (S.) – Rousset – *La Marnière*, Bilan scientifique 2017, Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, Service Régional de l'Archéologie, Aix-en-Provence, 2018, p. 141.

Mocci et al. 2009

MOCCI (Fl.), GRANIER (G.), DUMAS (V.) avec la collaboration de PEREZ (B.), GATACCECA (J.), MATHE (P.-J.), DUSSOUILLEZ (Ph.), CACHIA (S.), BARTETTE (T.), CENZON-SALVAYRE (C.), ABELLON (S.), HUGUET (C.), COQUET (N.) – *Rapport final d'Opération sur le site de Richeaume XIII, (Puylobier, 13)*, Opération archéologique programmée 2007-2009, Centre Camille Jullian-SRA PACA-Unité d'Anthropologie Bioculturelle- CEREGE-IMEP-LAMM-Mission Archéologie Aix, Aix-en-Provence, 2009, 425 p.

Moliner 1983

MOLINER (M.) – *Rapport sur les sondages à La Seigneurie (Flassans sur Issole)*, Fouille d'urgence programmée, Campagne de 1984, Circonscription historique de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1983.

Moliner 2012

MOLINER (M.) – La typologie des tombes d'enfant et le traitement des corps dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. In NENNA (M.-D.) - *L'enfant et la mort dans l'Antiquité II. Types de tombes et traitement des corps des enfants dans l'Antiquité gréco-romaine. Actes de la IIe table ronde internationale organisée par le Centre d'Études Alexandrines (CEAlex) d'Alexandrie*. 12-14 novembre 2009, Études Alexandrines 26, Alexandrie, 2012, p. 471-500.

Moliner et al. 2003

MOLINER (M.), MELLINAND (Ph.), NAGGIAR (L.), RICHIER (A.), VILLEMEUR (I.) avec la collaboration de FEUGERE (M.), GANTES (L.-F.), MICHEL (D.), MONCHOT (H.), POURNOT (J.), WEYDERT (N.) – *La nécropole de Sainte-Barbe à Marseille (IVes. av. J.-C.- IIe ap. J.-C.)*, Études Massaliètes 8, Aix-en-Provence, éd. Edisud, 2003, 487 p.

Monteil, Tranoy 2008

MONTEIL (M.), TRANOY (Fl.) – *La France gallo-romaine*, Paris, La découverte, 2008, 180 p.

Moorrees et al. 1963a

MOORREES (C.F.), FANNING (E.A.), HUNT (E.E.) - Formation and resorption of three deciduous teeth in children. *American Journal of Physical Anthropology*, 21, 1963, p. 205-213.

Moorrees et al. 1963b

MOORREES (C.F.), FANNING (E.A.), HUNT (E.E.) - Age variation of formation stages for ten permanent teeth, *Journal of Dental Research*, 42, 1963, p. 1490-1502.

Moretti, Tardy 2006

MORETTI (J.-C.), TARDY (D.) (dir.)- *L'architecture funéraire monumentale: la Gaule dans l'Empire romain*, Actes du Colloque organisé par l'IRAA du CNRS et le Musée archéologique Henri-Prades, Lattes, 11-13 octobre 2001, 2006, 522 p.

Morhange 2000

MORHANGE (C.) (dir.) – Port antique et paléoenvironnements littoraux, *Méditerranée*, 1-2, 2000, p. 33-38.

Morhange et al. 2013

MORHANGE (C.), MARRINER (N.), EXCOFFON (P.), BONNET (S.), FLAUX (C.), ZIBROWIUS (H.), GOIRAN (J.-P.) et EL AMOURI (M.) – Relative Sea-level changes during roman times in the northwest Mediterranean : the 1st century A.D. Fish tank of *Forum julii*, Fréjus, France. *Geoarcheology : An international journal*, 28, juillet-août 2013, 363-372.

Müller 1977

MÜLLER (G.) – *Die Römischen Gräbfelder von Novaesium*, Novaesium VII, Limesforschungen 17, Berlin, 1977, 98 pl., 133p.

Murail 1997

MURAIL (P.) – Pratiques funéraires et paléodémographie : les sujets immatures de la nécropole gallo-romaine de Chantambre (Essone). in BUCHET (L.) – *L'enfant, : son corps son histoire*, Actes des 7^e Journées anthropologiques, Antibes, éditions APDCA, p. 227-237.

Murail et al. 2005

MURAIL (P.), BRUZEK (J.), HOUET (F.), CUNHA (E.) - DSP : un outil de diagnose sexuelle probabiliste à partir des données métriques de l'os coxal, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., t. 17, 2005, 3-4, pp. 167-176.

N

Nin et al. 2006

NIN (N.), BAILET (P.), LEGUILLOUX (M.), MICHEL (J.), NIN (N.), PESTY (M.-T.), VILLEMEUR (I.) – *La nécropole méridionale d'Aix-en-Provence (I^{er}-VI^e siècles apr. J.-C.) : Les fouilles de la ZAC Sextius Mirabeau (1994-2000)*, Supplément à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 37, Montpellier, 2006, 240 p.

Nin 2014

NIN (N.) – Aix Antique : une cité en Gaule du Sud, Editions Silvana Editoriale, Musée Granet, 279 p.

Néraudeau 1996

NÉRAUDEAU (J.P.) – *Être enfant à Rome*, Ed. Payot, 1996, 448 p.

Nock 1932

NOCK (A.D.) - Cremation and Burial in the Roman Empire, *The Harvard Theological Review*, Vol. 25, No. 4 (Oct., 1932), p. 321-359.

Nock 1972

NOCK (A.D.) - *Essays on Religion and the ancient World*, Oxford 1972, I, p. 277-307 (= Nock 1932).

O

Owings-Webb, Suchey 1985

OWINGS-WEBB (P.A.), SUCHHEY (J.M.), 1985. Epiphyseal Union of the Anterior Iliac Crest and Medial Clavicle in a Modern Multiracial Sample of American Males and Females, *American Journal of Physical Anthropology*, 68, 1985, p. 457-466.

P

Pasqualini 2009

PASQUALINI (M.) (dir.) – *Les céramiques communes antiques d'Italie et de Narbonnaise*, actes du colloque de Naples, 2-3 Novembre 2006, Action Collective de Recherche 2003-2006, Archéologie du territoire national, *Les céramiques communes de Marseille à Gênes*, Collection de Centre Jean Bérard, 30, 2009, 722 p.

Pasqualini 2010

PASQUALINI (M.) (dir.) – *L'amphithéâtre de Fréjus et les monuments de spectacle en gaule du sud (Gallia Narbonnensis et Alpes maritimae) : catalogue d'exposition*, Service du Patrimoine, Fréjus, 2010, 48 p.

Pasqualini 2011a

PASQUALINI (M.) (dir.) – *Fréjus romaine, la ville et son territoire. Agglomération de Narbonnaise, des Alpes-Maritimes et de Cisalpine à travers la recherche archéologique*. Actes du 8^e colloque historique de Fréjus, 8-10 octobre 2010, ed. APDCA, Antibes, 2011, 380 p.

Pasqualini 2011b

PASQUALINI (M.) – Fréjus : *Forum Iulii Octanovarum colonia, quae Pacensis appellatur et classica*, in PASQUALINI (M.) (dir.) – *Fréjus romaine, la ville et son territoire. Agglomération de Narbonnaise, des Alpes-Maritimes et de Cisalpine à travers la recherche archéologique*. Actes du 8^e colloque historique de Fréjus, 8-10 octobre 2010, ed. APDCA, Antibes, 2011, p.15-51.

Pasqualini, Bats 2005

PASQUALINI (M.), BATS (M.) – Vaisselle et amphores de la période romaine, in : ROTHE (M.-P.), TREZINY (H.) – Carte archéologique de la Gaule 13/3 : *Marseille et ses alentours*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2005, p. 258-260.

Pasqualini et al. 2006

PASQUALINI (M.), EXCOFFON (P.), MICHEL (J.-M.), BOTTE (E.) (coll.) – Fréjus, *Forum Iulii*. Fouilles de l'Espace Mangin, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Tome 38-39, 2005-2006, p. 283-341.

Paunier 1991

PAUNIER (D.) – Inhumations et incinérations aux trois premiers siècles de notre ère : l'état des questions en Suisse. In VIDAL (M.) coord. - *Incinération et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de n.è.*, Actes du Colloque international de Toulouse-Montrejeau, Actes du 4^e congrès archéologique de Gaule méridionale, 7-10 Oct. 1987, Toulouse, éd. De l'association pour la promotion et le patrimoine archéologique et historique de Midi-Pyrénées, p. 191-201.

Pereira 2013

PEREIRA (G.) - *Une archéologie du temps funéraire. Hommage à Jean Leclerc*. Dossier thématique des Nouvelles de l'Archéologie 132.

Pellegrino 2006

PELLEGRINO (E.) – Nécropole de Saint-Lambert. Fouille préventive 2006. Compte-rendu de l'étude du mobilier céramique, Service Archéologie et Patrimoine, Fréjus, Inédit, 2006, 23 p.

Perez 2013

PEREZ (E.) - *L'enfant au miroir des sépultures médiévales (Gaule, VIe-XIIIe siècles)*, Thèse d'Anthropologie biologique, Thèse d'Histoire et Archéologie, Université Nice-Sophia Antipolis, 2013, 1008 p.

Pérez Maestro 2007

PERES-MAESTRO (C.) – El *puticoli* de *Emerita Augusta*, in : FASOLD (P.), STRUCK (M.), WITTEYER (M.) (éds.) - Körpergräber des 1.-3. Jahrhunderts in der römischen Welt, Actes du colloque international, Frankfurt, 19-10 nov. 2004, Francfort 2007, p.291-304.

Petit 1864

PETIT (V.) – Esquisses des monuments romains de Fréjus, Deuxième promenade, *Bulletin monumental*, XXXI, 1865, p. 578 - 692.

Petit 1865

PETIT (V.) – Esquisses des monuments romains de Fréjus, Quatrième promenade, *Bulletin monumental*, XXXII, 1865, p. 241-243.

Polfer 1996 : POLFER (M.) - *Das Gallorömische Brandgräberfeld und der dazugehörige Verbrennung-splatz von Septfontaines-Déckt (Luxemburg)*, Luxembourg, 1996, 80 pl., 201p. (Dossier d'archéologie, Musée national d'Histoire de l'Art : 5).

Polignac 2007

POLIGNAC (F. De) – Sexe et genre dans les rites funéraires : quelques aperçus *In* BARAY (L.), BRUN (P.), TESTART (A.) dir., *Pratiques funéraires et sociétés. Nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale*, Éditions universitaires de Dijon, 2007, p. 351-358.

Portalier 2010

PORTALIER (N.) – Rue Vadon, Avenue de Verdun (Fréjus, Var), *Revue du Centre Archéologique du Var*, 2012, p. 51-53.

Portalier 2012

PORTALIER (N.) – Avenue de Verdun, Rue Henri Vadon (Fréjus, Var), Rapport final d'opération, Diagnostic archéologique, Fréjus, 2012, 94 p.

Provost 2003

PROVOST (M.) – La colonie de Narbonne. *in* DELLONG (E.) avec la collaboration de MOULIS (D.) et FARRE (J.) - *Carte Archéologique de la Gaule 11/1 : Narbonne et le Narbonnais*, Paris, 2003, p. 124-128.

Py 1993

PY (M.) – *Les Gaulois du Midi. De la fin de l'âge du Bronze à la conquête romaine*, Paris : Hachette (Coll. La Mémoire du temps), 1993, 288 p.

Py 2003

PY (M.) – Les Celtes du Midi *in* : BATS (M.), DEDET (B.), GARMY (P.), JANIN (T.), RAYAUD (C.), SCHWALLER (M.) (textes réunis par) - *Peuples et territoires en gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barrauol*, Supplément à la *revue Archéologique de Narbonnaise*, 35, Montpellier, 2003, p. 303-321.

R

Rapsaet-Charlier 1998

RAPSAET-CHARLIER (M.-T.) – Les Gaules et les Germanies. *In* : LEPALLEY (C.) – *Rome et l'intégration de l'Empire. 44 av. J.-C. – 260 ap. J.-C. Tome 2 : Approche régionale du Haut-Empire romain*. Paris, P.U.F., 1998, 534 p.

Raynaud 2010

RAYNAUD (Cl.) – Les nécropoles de Lunel-Viel (Hérault) de l'Antiquité au Moyen-âge, *Supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise* 40, Montpellier, 2010, 509 p.

Rebillard 2003

REBILLARD (E.) - *Religion et sépulture, l'Église, les vivants et les morts dans l'Antiquité tardive*, Ed. De l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 2003, 243 p.

Rebillard 2009

REBILLARD (E.) – *Musarna 3. La nécropole impériale*, Collection de l'École française de Rome, n°415, 2009, 333 p.

Reddé 1986

REDDÉ (M) - *Mare Nostrum : les infrastructures, le dispositif et l'histoire de la marine militaire sous l'empire romain* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome CCLX). Rome, École Française de Rome, 1986, 737 p.

Rémy 2001

REMY (B) – Dénomination des Viennois à l'époque impériale. *In* : DONDIN-PAYRE (M.), RAEPSAET-CHARLIER (M.-T.) (dir.) - *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Bruxelles, 2001, p.54 – 174.

Richier 2005

RICHIER (A.) - Sépultures primaires à incinération : nouvelles données et nouvelles problématiques, *in* : MORDANT (C.), DEPIERRE (G.) (dir.) - *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*, Paris : Editions du CTHS, Sens, Société archéologique de Sens, 2005, p. 199-210.

Rivet 2003

RIVET (L.) - *Lampes antiques du Golfe de Fos. Collections du Musée d'Istres et du Service du Patrimoine de Fos-sur-Mer, Production et consommation*, Edisud, Coll. Musée d'Istres, 192 p.

Rivet 2004

RIVET (L.) – Un ensemble de céramiques de la fin du IIe/début du IIIe siècle à Fréjus (Var), Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule (S.F.E.C.A.G.), *Actes du Congrès de Vallauris*, 2004, p. 167-188.

Rivet 2009

RIVET (L.) – Les céramiques communes, *in* GOUDINEAU (C.), BRENTCHALOFF (D.) dir. avec la collaboration de COLUMEAU (P.), COTTAM (S.), FEUGERE (M.), GENIN (M.), PRICE (J.), RIVET (L.), ROGERS (G.B.), SAULNIER (S.) – *Le camps de la flotte d'Agrippa à Fréjus, Les fouilles du quartier Villeneuve (1979-1981)*, Ed. Errance, Paris, 2009, p. 429-533.

Rivet 2011

RIVET (L.) – Recherches sur le site de la Butte Saint-Antoine à Fréjus : la préfecture de *Forum Iulii*. *in* PASQUALINI (M.) – *Fréjus romaine, la ville et son territoire. Agglomération de Narbonnaise, des Alpes-Maritimes et de Cisalpine à travers la recherche archéologique*. Actes du 8^e colloque historique de Fréjus, 8-10 octobre 2010, ed. APDCA, Antibes, 2011, p.139-143.

Rivet 2010

RIVET (L.) – Recherches archéologiques au cœur de *Forum Iulii*. *Les Fouilles dans le goupe épiscopal de Fréjus et à ses abords (1979-1989)*, Bibliothèque d'archéologie Méditerranéenne et Africaine, Editions Errance, Centre Camille Jullian, 6, Paris, 2010, 420 p.

Rivet 2016

RIVET (L.) avec la collaboration de SAULNIER (S.), BLANC-BIJON (V.), MARTIN (S.) – *Butte Saint-Antoine, Fréjus (var)*, Rapport de fouilles 2015, Service Régional de l'Archéologie, 2016, 349 p., 17 pl.

Rivet et al. 2000

RIVET (L.), BRENTCHALOFF (D.), ROUCOLE (S.), SAULNIER (S.) – *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale, 2, Fréjus*, Supplément à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Tome 32, Montpellier, 2000, 509 p.

Robin Petitot 2000

ROBIN PETITOT (B.) – *Catalogue des lampes grecques et romaines*, Editions du Musée de l'Arles antique, Arles, 2000, 110 p.

Rodet-Belarbi, Lemoine 2010

RODET-BELARBI (I.), LEMOINE (Y.) – Objets et déchets de l'artisanat de l'os, du bois de cerf et de l'ivoire à Fréjus (Var) de la période romaine à l'Antiquité tardive, *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 43, Montpellier, 2010, p. 369-427.

Rogers, Brentchaloff 1979

ROGERS (G.B.), BRENTCHALOFF (D.) – Le petit bronze de Forum Iulii, *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 34^e année, n°7, 1979, p. 560-562.

Roth-Congès 1993

ROTH-CONGES (A.) – Les Mausolée du sud-est de la Gaule. In FERDIERE (A.) - *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale, Actes du colloque ARCHEA/AGER*, Orléans, 7-9 février 1992, 6e supplément à la *Revue Archéologique du Centre*, Tours, 1993, p. 390-396.

Rösing 1977

RÖSING (F.W.) - Methoden und Aussagemöglichkeiten der Anthropologischen Leichenbrandbearbeitung. *Archaeologie und Naturwissenschaften* 1, 1977, p. 53-80

Ruoff-Väänänen 1978

RUOFF-VÄÄNÄNEN (E.) – Studies on the Italian *Fora*. Wiesbaden, *Historia*, 32 1978, 81 p.

S

Scheid 1984

SCHIED (J.) - *Contraria facere* : renversements et déplacements dans les rituels funéraires. *Annali dell'Istituto Universitario Oriental (AION)*, IV, p. 117-139.

Scheid 2005

SCHIED (J.) - *Quand faire c'est croire. Les rites sacrificiels des Romains*, Paris, Aubier, 2005, 348 p.

Scheid 2011

SCHIED (J.) - *Iusta facere. Le culte des morts dans l'Italie antique et dans les provinces septentrionales de l'empire*, cours donnés au Collège de France, 2011 (disponibles en ligne : <http://www.college-de-france>).

Scheuer, Black 2000

SCHUEUR (L.), BLACK (S.) - *Developmental juvenile osteology*, London, Academic Press, 2000, 587p.

Schmitt 2005

SCHMITT (A.) - Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., 17, 1-2, 2005, p. 89-101.

Schmitt 2008

SCHMITT (A.) - Une nouvelle méthode pour estimer l'âge des individus décédés avant et après 40 ans, *Journal de Médecine Légale et de Droit Médical*, 51 (1), 2008, p. 17-24.

Segard 2009

SEGARD (M.) – Les Alpes occidentales romaines. *Développement urbain et exploitation des ressources des régions de montagne (Gaule Narbonnaise, Italie, provinces alpines)*. Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine, 1, Errance, Centre Camille Jullian, 2009. 287 p.

Seguy, Buchet 2006

SEGUY (I.), BUCHET (L.) - Âge biologique, âge civil, âge social. Estimation de l'âge des enfants inhumés et analyse paléodémographique, in *Enfants d'aujourd'hui, diversité des contextes, pluralité des parcours*, Colloque International de Dakar, (Sénégal, 10-13 décembre 2002), Paris, Aidelf, 2006, p. 76- 86.

Seguy, Buchet 2008

SEGUY (I.), BUCHET (L.) - L'âge au décès des enfants : âge civil, âge biologique, âge social ? In GUSI (F.), MURIEL (S.), OLARIA (C.) (eds) - *Nasciturus, infans, puerulus vobis mater terra : la muerte en la infancia = la mort dans l'enfance = la mort a la infancia = the death in the childhood*, Castellon, Diputació de Castelló, 2008, p.20-40

Sellier 1985

SELLIER (P.) - Position et disposition des ossements : observation pour une approche dynamique des sépultures néolithiques et chalcolithiques de Mergharh, Pakistan, In : *Méthodes d'étude des sépultures*, 1, Table ronde RCP 742, St Germain-en-Laye, CNRS, 1985, p.39-42.

Sellier 1990

SELLIER (P.) - Anthropologie de terrain et gestes funéraires : le cimetière néolithique de Mehgarh (Pakistan), *Les nouvelles de l'archéologie*, N°40, 1990, Ed. Errance, p. 19-21.

Shipman et al. 1984

SHIPMAN (P.), FOSTER (G.), SCHOENINGER (M.) – Burnt bones and Teeth : An Experimental Study of Color, Morphology, Crystal structure and Shrinkage, *Journal of archeological Science*, 11, 1984, p. 307-325.

Stanco 2000

STANCO (E.A.) - *Fiano romano -RM, Lucus Feroniae, Prato della Corte, la necropoli romana in proprietà Mazzaferri di Enrico Angelo Stanco*, Bullettino della Commissione Archeologica Comunale di Roma, l' « Erma » di Bretschneider, 101, Roma, 2000, p. 353-364.

Starr 1960

STARR (C.G.) – *Roman Imperial Navy 31 B.C. – A.D. 324*, Cambridge, 1960, p. 12-13.

Steinby 2003

STEINBY (E.M.) - *La necropoli della via Triumphalis : il tratto sotto l'autoparco Vaticano*, Editions Qasar, Rome, 2003, 307 p.

Struck 1993

STRUCK (M.) - *Busta in Britannien und ihre Verbindungen zum Kontinent. Allgemeine Überlegungen zur Herleitung der Bestattungssitte.* In : STRUCK (M.) – *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte, Internationale Fachkonferenz vom 18-20 Februar 1991 im Institut für Vor- und Frühgeschichte des Johannes Gutenberg-Universität Mainz, Mainz, Archäologische Schriften des Instituts für Vor- und Frühgeschichte des Johannes Gutenberg-Universität Mainz, 3, p. 81-94.*

Susini et al. 1988

SUSINI (A.), BAUD (C.A.), TOCHON-DANGUY (H.J.) – Identification d'un traitement thermique des os préhistoriques humains, In BUCHET (L.) – *Anthropologie et Histoire ou Anthropologie historique ? Actes des III^e Journées Anthropologiques de Valbonne, 28-30 mai 1986*, Paris, CNRS, 1988, p.43-67.

T

Taglietti 1991

TAGLIETTI (Fr.) - La diffusion de l'inhumation à Rome : la documentation archéologique. In VIDAL (M.) coord. - *Incinération et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de n.è., Actes du Colloque international de Toulouse-Montrejeau, Actes du 4e congrès archéologique de Gaule méridionale, 7-10 Oct. 1987*, Toulouse, éd. De l'association pour la promotion et le patrimoine archéologique et historique de Midi-Pyrénées, p. 163-180.

Tarpin 2002

TARPIN (M.) – Les *pagi* gallo-romains : héritiers des communautés celtiques ? In : GARCIA (D.), VERDIN (Fl.) (dir.) – *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du XXIV^e colloque international de l'AFEAF*, Martigues, 1-4 juin 2000, Editions Errance, Arles, 2002, p. 199-204

Tarpin 2009

TARPIN (M.) – L'organisation politique et administrative des cités d'Europe, in : CABOURET-LAURIoux (B.), GUILHEMBET (J.-P.), ROMAN (Y.) (dir.) – *Rome et l'Occident du II^e s. av. J.-C. au II^e s. apr. J.-C., Actes du Colloque de la SOPHAU*, Lyon, 15-16 mai 2009, *Pallas*, 80, 2009, p. 127-145.

Texier 1849

TEXIER (C.) – Mémoires sur la ville et le port de Fréjus, in *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut National de France*, 2^e série, II, Paris, 1849, p.191-192.

Tillier, Duday 1990

TILLIER (A.-M.), DUDAY (H.) - Les enfants morts en période périnatale, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, Nouvelle Série, Tome 2 fascicule 3-4, 1990, p. 89-98.

Tranoy 1995

TRANOY (L.) - *Recherches sur les nécropoles antiques de Lyon : topographie et rites funéraires : l'acquis des fouilles récentes de la Favorite et du Quai Arloing*. Thèse de doctorat : Université Aix-Marseille I, 1995, 841 p.

Tranoy et al. 2009

TRANOY (L.) - Les espaces funéraires. In BLAIZOT (F.) (dir) - *Pratiques et espaces funéraires dans le Centre et le Sud-Est de la Gaule durant l'Antiquité, Gallia*, tome 66, fascicule 1, *Archéologie de la France Antique*, CNRS-Éditions, 2009, p. 253-310.

Trotter, Hixon 1974

TROTTER (M.), HIXON (B.B) - Sequential changes in weight, density and percentage ash weight of human skeletons from an early foetal period through Old Age. *The Anatomical Record*, 179, 1974, p.1-18.

Turcan 1958

TURCAN (V.) - Origine et sens de l'inhumation à l'époque impériale, *Revue des études anciennes*, 60, 1958, pp. 323-347.

U

Ubelaker 1989

UBELAKER (D.H.) – The estimation of age at death from immature Human bones. In : ISCAN (M.Y.) – *Age Makers in Human skeleton*, Springfield, Illinois : Charles C. Thomas, p. 55-70.

V

Valente 2008

VALENTE (M.) – Fouille préventive aux Blais, Vidauban, Var, *Revue du Centre archéologique du Var*, Toulon, 2008, p. 37-39.

Valente 2009

VALENTE (M.) – *Les Blais, Vidauban, Var, Rapport final d'opération*, Centre Archéologique du Var, Service Régional de l'Archéologie PACA, Toulon, 2009, 118 p.

Valente 2010a

VALENTE (M.) – Cabasse, La Grande Pièce, *Rapport final d'opération*, Centre Archéologique du Var, Service Régional de l'Archéologie PACA, Toulon, 2010, 38 p.

Valente 2010b

VALENTE (M.) – La Grande Pièce, Cabasse, Var, *Revue du Centre Archéologique du Var*, Toulon, 2010, p. 45-46.

Valente 2017a

VALENTE (M.) avec la collaboration de BERRE (M.) et BARILLOT (M.) – *Le Cannet-des-Maures, les Termes 2006, Catalogue du mobilier céramique. Phase I*. Centre Archéologique du Var, Toulon, 2017, 36 p.

Valente 2017b

VALENTE (M.) avec la collaboration de BERRE (M.) et BARILLOT (M.) – *Le Cannet-des-Maures, les Termes 2006, Catalogue du mobilier céramique. Phase I*. Centre Archéologique du Var, Toulon, 2017, 46 p.

Valente et al. 2011

VALENTE (M.), LEMOINE (Y.), BAILET (P.) avec les contributions de CRUCIANI (M.), LEGUILLOUX (M.), THEODOSSIADIS (A.) – Une sépulture à crémation du Haut-Empire découverte dans la nécropole de *Matavo* (Cabasse, Var), *Revue du Centre archéologique du Var*, Toulon, 2011, p. 101-112.

Valente et al. 2016

VALENTE (M.), BAILET (P.), CENZON-SALVAYRE (C.), CRUCIANI (M.), LEGUILLOUX (M.), THEODOSSIADIS (A.) – Une tombe-bûcher collective dans l'espace funéraire de la Grand'Pièce à Cabasse, Var in DJAOUI (D.) - *Histoires matérielles : terre cuite, bois, métal et autres objets*

Des pots et des potes : Mélanges offerts à Lucien Rivet, Histoire Romaine, 33, Editions Mergoïl, Autun, 2016, p. 415-430.

Valente et al., à paraître

Valente (M.) et al. - *Cabasse, La Grande Pièce. Fouille préventive nécessitée par l'urgence absolue*. Document Final d'Opération. Toulon, à paraître.

Van Andringa 2018

VAN ANDRINGA (W.) - *Le monument et la tombe : deux façons de mourir à l'époque romaine. Le monument et la tombe : deux façons de mourir à l'époque romaine*, in NENNA (M.-D.), HUBER (S.) et VAN ANDRINGA (W.) (dir.) - *Constituer la tombe, honorer les défunts en Méditerranée hellénistique et romaine*, Alexandrie : Centre d'études alexandrines, Études alexandrines 46, 2018, p. 381-402.

Van Andringa et al. 2013

VAN ANDRINGA (W.), DUDAY (H.), LEPETZ (S.), JOLY (D.), LIND (T.) avec la collaboration de CRESSEIN (T.), DE LARMINAT (S.), GALLIOT (A.), CHEVALIER (C.), BRIVES (A.-L.), COUBRAY (S.), DEVA-FONTAINE (S.), LALLET (V.), MALAGOLI (C.), PORTAT (E.), PREVOT (P.), TUFFREAU-LIBRE (M.), ZECH-MATTERNE (V.) - *Mourir à Pompéi : fouille d'un quartier funéraire de la nécropole romaine de Porta Nocera (2003-2007)*, 2 vol., Collection de l'École française de Rome, 2013, 1451 p.

Van Andringa et al. 2015

VAN ANDRINGA (W.), CREISSEN (Th.), DUDAY (H.) avec la collaboration de ANCEL (M.-J.), ANSELMO (M.), BÉRARD (R.-M.), BRUNNER (Ph.), CAMMAS (C.), CASTIGLIONE (M.), CHARBONNIER (M.-C.), CARRIVE (M.), DANANAI (A.), DECANTER (F.), LAIHO (J.), LARREU (P.), LATTARD (A.), LIND (T.), MALIGNAS (A.), MONIER (F.), NEAUD (P.), PARRA-PRIETO (C.), PORTAT (E.), RIBERA (A.), RISO (F.M.), DI ROSA (S.), SACHAU-CARCEL (G.), SINQUIN (J.-B.), VIGOT (A.-S.), WARZYNIAK (G.), ZECH-MATTERNE (V.), – *Naissance et développement d'un paysage funéraire romain (I^{er} siècle av. – I^{er} siècle apr. J.-c.) A la porte de la ville et le long de la route de Nocera : fouille de deux secteurs de la nécropole romaine de Porta Nocera*, Rapport de fouille, Porta Nocera 2, Campagne 2015, Université de Lille 3, Eveha International, École française de Rome, Pompéi, 2016, 485 p.

Van Andringa et al. 2016

VAN ANDRINGA (W.), CREISSEN (Th.), DUDAY (H.) avec la collaboration de BOUCHERIE (A.), BRUNNER (Ph.), CAMMAS (C.), CHARBONNIER (M.-C.), CORMIER (A.), DAL COL (S.), DECANTER (F.), DE LARMINAT (S.), DI ROSA (S.), GIRAUD (Fl.), GOLOSSETI (R.), LAIHO (J.), LALLET (V.), LARATTE (S.), LATTARD (A.), LAUREY (A.), LIND (T.), LOUESSARD (R.), MALIGNAS (A.), MATTERNE (V.), PORTAT (E.), SACHAU-CARCEL (G.), THORIMBERT (S.), VIGOT (A.-S.) - *Naissance et développement d'un paysage funéraire romain (I^{er} siècle av. – I^{er} siècle apr. J.-c.) A la porte de la ville et le long de la route de Nocera : fouille de deux secteurs de la nécropole romaine de Porta Nocera*, Rapport de fouille, Porta Nocera 2, Campagne 2016, Université de Lille 3, Eveha International, École française de Rome, Pompéi, 2016, 485 p.

Van Andringa et al. 2017

VAN ANDRINGA (W.), CREISSEN (Th.), DUDAY (H.) avec la collaboration de ANCEL (M.-J.), BÉRARD (R.-M.), BOISSON (A.), BOUCHERIE (A.), BRUNNER (Ph.), CAMMAS (C.), CHARBONNIER (M.-C.), CORMIER (A.), DAL COL (S.), DECANTER (F.), DIAS (E.), DUCHEMIN (J.-P.), DURAND (A.), FEVRIER (A.), FREITAG (K.), GIRAUD (Fl.), GROH (S.), JAUBRON (A.), LAIHO (J.),

LAMBERT (A.), LATTARD (A.), LIND (T.), MALIGNAS (A.), MATTERNE (V.), NEAUD (P.), PARRA-PRIETO (C.), PORTAT (E.), REPETTO (I.), ROBIN (L.), SACHAU-CARCEL (G.), THORIMBERT (S.), VIGOT (A.-S.) - Naissance et développement d'un paysage funéraire romain (Ier siècle av. – Ier siècle apr. J.-C.) A la porte de la ville et le long de la route de Nocera : fouille de deux secteurs de la nécropole romaine de Porta Nocera, Rapport de fouille, Porta Nocera 2, Campagne 2017, Université de Lille 3, Eveha International, École française de Rome, Pompéi, Institut Universitaire de France, 2017, 620 p.

Van Andringa et al. 2018

VAN ANDRINGA (W.), CREISSEN (Th.), DUDAY (H.) - La nécropole romaine de Porta Nocera à Pompéi. Campagne 2017, *Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome, Les cités vésuviennes*, mis en ligne le 19 juillet 2018, consulté le 05 septembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/cefr/1946>

Villeneuve-Bargemon 1829

VILLENEUVE-BARGEMON (C. de) – Rapport présenté au nom de la Commission chargée de diriger les fouilles faites à Fréjus en Avril 1803, in : *Collection de discours administratifs et académiques de notices historiques, mémoires, rapports et autres œuvres littéraires de M. Le Comte de Villeneuve*, Marseille, Tome II, 1829, p. 14 et p. 27-28. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6437780m.r=tourrache?rk=21459;2>

Vismara 1991

VISMARA (C.) – L'apport des textes antiques. In VIDAL (M.) coord. - *Incinération et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de n.è., Actes du Colloque international de Toulouse-Montrejeau, Actes du 4e congrès archéologique de Gaule méridionale, 7-10 Oct. 1987*, Toulouse, éd. De l'association pour la promotion et le patrimoine archéologique et historique de Midi-Pyrénées, pp. 107-148.

Von Bonstetten 1873

VON BONSTETTEN (G. K.) - *Carte Archéologique du Département du Var : (Époques Gauloises et Romaines) Accompagnée d'un Texte explicatif*, Toulon, F. Robert, 1873, 43 p.

W

Wahl 1981

WAHL (J.) - Beobachtungen zur Verbrennung menschlicher Leichname. *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 11, 1981, p. 271-279

Warren, Mapples 1997

WARREN (M.W.), MAPPLES (W.R.) - The anthropometry of contemporary commercial cremation, *Journal of Forensic Sciences*, 1997, 42 (3), p. 417-423.

Williams 1984

WILLIAMS (J.) – Compte-rendu des pathologies des inhumations, document dactylographié, inédit, Fréjus, 1984, 72 p.

Williams 1985

WILLIAMS (J.) – Rapport préliminaire sur les restes osseux de la nécropole de Saint-Lambert (campagne de 1983). in : BÉRAUD (I.), BRUN (J.-P.), GÉBARA (C.), PROTHRO (K.) – *Site de Saint-Lambert, Fouille d'urgence programmée, Campagne de 1985*, Circonscription historique de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1985, p. 66-96.

Williams 1986

WILLIAMS (J.) – Rapport sur les ossements provenant de la nécropole de Saint-Lambert (Fréjus). Campagnes de 1984 et 1985. in : GÉBARA (C.) – *Site de Saint-Lambert (Fréjus), Rapport de fouille, Campagne 1986*, Circonscription historique de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1986, 20 p.

Williams 1989

WILLIAMS (J.) – Rapport final sur les os de la nécropole de Saint-Lambert (Fréjus, 1983-1987). in : BÉRAUD (I.), GÉBARA (C.), MICHEL (J.-M.) – *Site de Saint-Lambert (Fréjus), Rapport de fouille de sauvetage programmé, Campagne de 1987*, Direction régionale des Antiquités de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1989, p. 31-71.

Wood et al. 1992

WOOD (J.W.), MILNER (G.R.), HARPENDING (H.C.), WEISS (K.M.) - The osteological paradox : problems of inferring prehistoric health from skeletal samples, *Current Anthropology*, 33, 1992, 4, p. 343-370.

Z

Zaaraoui 2012

ZARAOUY (Y.) – Cabasse, Chemin de la Seigneurie, *Bilan scientifique 2011*, Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, Service Régional de l'Archéologie, Aix-en-Provence, 2012, p. 175.

Zemour 2016

ZEMOUR (A.) - De l'anthropologie de terrain à l'archéologie de la mort : histoire, concepts et développements, in : LAUWERS (M.), ZEMOUR (A.) - *Qu'est-ce qu'une sépulture ? Humanités et systèmes funéraires de la Préhistoire à nos jours XXXVIe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, APDCA, Antibes, 2016, p. 23-34.

LISTE DES TABLEAUX

PARTIE I

LES DÉFUNTS DE LA *CIVITAS DE FORUM IULII* ET SON TERRITOIRE AU COURS DU HAUT-EMPIRE

CHAPITRE 1 – CONTEXTE HISTORIQUE DE LA *CIVITAS DE FORUM IULII*

Tableau 01 – Les cinq principales colonies romaines présentes en Gaule Narbonnaise citées par Pline l’Ancien	39
Tableau 02 – Mentions épigraphiques se référant aux vétérans des Légions <i>IXa</i> et <i>XXIa</i>	40

CHAPITRE 2 – L’AGGLOMÉRATION ANTIQUE DE *FORUM IULII* ET SES DÉFUNTS

Tableau 03 – Opérations archéologiques concernant les zones funéraires de Sainte-Croix et de Saint-Lambert	64
Tableau 04 – Sites antiques découverts aux lieux-dits de Sainte-Croix et de Saint-Lambert	65
Tableau 05 – Opérations conduites sur le site de Saint-Lambert 1980, à l’étude	68
Tableau 06 – Nombres de sépultures exhumées sur les sites de Saint-Lambert d’après le travail de recollement des données	68
Tableau 07 – Sites antiques découverts au lieu-dit du Pauvadou	70
Tableau 08 – Opérations archéologiques concernant les zones funéraires antiques du Pauvadou	71
Tableau 09 – Nombres de sépultures exhumées sur le site du Pauvadou 3 d’après le travail de recollement des données	74

CHAPITRE 3 – LE TERRITOIRE DE LA *CIVITAS DE FORUM IULII* ET SES DÉFUNTS

Tableau 10 – Nombres de sépultures exhumées sur le site des Termes d’après le travail de recollement des données	86
Tableau 11 – Nombres de sépultures exhumées sur le site de la Calade	92
Tableau 12 – Inventaire des monuments funéraires au sein du territoire de la <i>civitas de Forum Julii</i>	104

PARTIE II

RESTITUTION DES GESTES ET DES PRATIQUES FUNÉRAIRES MÉTHODE D’ANALYSE DES SÉPULTURES

CHAPITRE 4 – DONNÉES DISPONIBLES : UN ÉTAT DES LIEUX

Tableau 13 – Détail de l’échantillon retenu site par site après le récolement intégral des données disponibles	111
Tableau 14 – Spécialistes en anthropologie présents sur le terrain concernant les sites étudiés	113
Tableau 15 – Détail des photos disponibles pour le site du Pauvadou 3 (PAU)	114
Tableau 16 – Détail des photos disponibles pour le site de Saint-Lambert 1980 (STL80)	115
Tableau 17 – Détail par zone des photos disponibles pour le site de Saint-Lambert 2006 (SL06)	116
Tableau 18 – Détail par zone des photos disponibles pour le site des Termes (TMS)	116
Tableau 19 – Localisation des structures funéraires au sein de chacun des espaces étudiés	117
Tableau 20 – Différents opérateurs ayant travaillé en laboratoire sur les vases-ossuaires des sites étudiés	120
Tableau 21 – Nombre de sépultures exhumées puis décomptées au cours de l’étude	123
Tableau 22 – Restes osseux exhumés et disponibles pour l’étude pour chacun des sites (décompte	

	effectué après le récolement des données)	125
Tableau 23 –	Détail par zone de la disponibilité des restes osseux depuis la fouille pour le site du Pauvadou (PAU)	126
Tableau 24 –	Détail par zone de la disponibilité des restes osseux depuis la fouille pour le site de Saint-Lambert (STL80)	126
Tableau 25 –	Détail par zone de la disponibilité des restes osseux depuis la fouille pour le site de Saint-Lambert 2006 (SL06)	127
Tableau 26 –	Détail par zone de la disponibilité des restes osseux depuis la fouille pour le site des Termes (TMS)	128
Tableau 27 –	Différents spécialistes ayant collaboré aux études de matériel	130

CHAPITRE 5 – POUR UNE APPROCHE ARCHÉOTHANATOLOGIQUE

Tableau 28 –	Coloration des restes osseux soumis au feu	142
Tableau 29 –	Tableau de cotation de la coloration des restes osseux étudiés	143
Tableau 30 –	Données théoriques de poids des masses osseuses à l'issue de la crémation pour les sujets adultes (en g)	147
Tableau 31 –	Données théoriques des masses osseuses pour les sujets immatures en fonction de l'âge (en g)	147
Tableau 32 –	Valeurs de référence pour la représentation des différents segments anatomiques d'un individu adulte brûlé	149
Tableau 33 –	Les différents filtres entre la population vivante et la population étudiée affectant l'étude d'un échantillon anthropologique	174
Tableau 34 –	Tableau extrait du catalogue des sépultures, intégrant les données issues des différentes études des éléments découverts au sein des crémations.	179
Tableau 35 –	Tableau extrait du catalogue des sépultures, intégrant les données issues des différentes études des éléments découverts au sein des inhumations.	179

PARTIE III

CARACTÉRISATION DES ESPACES FUNÉRAIRES

ANALYSE INDIVIDUELLE DES SITES

CHAPITRE 6 – LES ZONES FUNÉRAIRES DE SAINT-LAMBERT

Aucun tableau

CHAPITRE 7 – LES ZONES FUNÉRAIRES DU PAUVADOU 3

Aucun tableau

CHAPITRE 8 – L'ESPACE FUNÉRAIRE DES TERMES

Tableau 36 –	Représentation des principales catégories de dépôts primaires dans les tombes par secteur (crémations).	342
Tableau 37 –	Représentation des principales catégories de dépôts d'accompagnement dans les tombes par secteur (inhumations et crémations).	343

PARTIE IV
DES ESPACES ET PRATIQUES FUNÉRAIRES À L'IDENTITÉ DES DÉFUNTS
DE LA CIVITAS DE FORUM IULII :
UNE ÉTUDE DE CAS SUR LA DIMENSION SOCIALE DE L'ARCHÉOTHANATOLOGIE

CHAPITRE 9 – DES ESPACES POUR LES DÉFUNTS

Tableau 38 – Stèles de Forum Iulii mentionnant les dimensions des concessions funéraires	363
Tableau 39 – Récapitulatif des différentes dimensions des enclos connus autour de la ville de <i>Forum Iulii</i> .	366

CHAPITRE 10 – LES PRATIQUES FUNÉRAIRES

Tableau 40 – Récapitulatif du nombre de structures liées à la crémation pour chacun des sites	389
Tableau 41 – Tableau des principaux types d'objets déposés sur le bûcher (dépôts primaires) dans les structures primaires (tombes-bûcher) des quatre sites étudiés	398
Tableau 42 – Tableau des principaux types d'objets déposés sur le bûcher (dépôts primaires) dans les structures secondaires (tombes) des quatre sites étudiés	398
Tableau 43 – Les différentes typologies recensées pour chacun des sites par zones, toutes périodes confondues.	404
Tableau 44 – Les différentes typologies recensées pour chacun des sites par zones, toutes périodes confondues.	405
Tableau 45 – Les différentes modes de dépôts des restes osseux pour chacun des sites	408
Tableau 46 – Contenant ayant servi au dépôt des restes osseux du défunt, parmi les types déterminés.	409
Tableau 47 – Tableau des principaux types d'objets non brûlés (dépôts secondaires) dans les structures secondaires des quatre sites étudiés	414
Tableau 48 – Tableau des principaux types d'objets non brûlés (dépôts secondaires) dans les tombes-bûcher des quatre sites étudiés	414
Tableau 49 – Répartition des individus étudiés en fonction de leur âge pour les quatre sites	418
Tableau 50 – Répartition des typologies pour les sujets immatures inhumés en fonction de leur âge pour les quatre sites étudiés	419
Tableau 51 – Nombre de sujets étudiés ayant été inhumés pour chacun des sites.	424
Tableau 52 – Différentes typologies recensées pour chacun des sites, toutes périodes confondues.	425
Tableau 53 – Répartition des typologies pour les sujets immatures inhumés en fonction de leur âge pour les quatre sites étudiés	429
Tableau 54 – Tableau des principaux objets déposés dans les inhumations en tant que dépôt d'accompagnement des quatre sites étudiés	436
Tableau 55 – Nombre de sujets immatures, tout âge confondu, inhumés et brûlés pour les quatre sites étudiés	440
Tableau 56 – Nombre de sujets immatures inhumés et brûlés, en fonction de leur âge pour les quatre sites étudiés	441
Tableau 57 – Nombre de sujets étudiés ayant été inhumés pour chacun des sites.	461

CHAPITRE 11 – À LA RECHERCHE DE L'IDENTITÉ DES POPULATIONS DE LA CIVITAS DE FORUM IULII

Tableau 58 – Principales catégories des dépôts de mobilier découverts dans les tombes du secteur	906
	499

LISTE DES PLANCHES

PARTIE I

LES DÉFUNTS DE LA CIVITAS DE FORUM IULII ET SON TERRITOIRE AU COURS DU HAUT-EMPIRE

CHAPITRE 1 – CONTEXTE HISTORIQUE DE LA CIVITAS DE FORUM IULII

- Planche 1-01** Les trois Gaules et la Province de Narbonnaise au cours du Haut-Empire
Planche 1-02 *Massilia* et ses comptoirs
Planche 1-03 Aire d'influence socio-culturelle des Ibères et Ligures à la fin du premier âge du Fer
Planche 1-04 Localisation des différents peuples celto-ligures sur le futur territoire de *Forum Iulii* au second âge du Fer
Planche 1-05 Emprise du territoire de la cité antique de Forum Iulii dans l'actuel département du Var
Planche 1-06 *Forum Iulii* parmi les cités constituant la Province de Narbonnaise au cours du 1^{er} siècle de n.è.
Planche 1-07 Carte des environs de *Forum Iulii*
Planche 1-08 Plan de *Forum Iulii* avec ses principaux éléments de sa parure monumentale au cours du Haut-Empire
Planche 1-09 Stèles funéraires mentionnant les vétérans des légions *IXa* et *XXIa*
Planche 1-10 Petit bronze au Capricorne frappé à Forum Iulii vers 27 av. n.è.

CHAPITRE 2 – L'AGGLOMÉRATION ANTIQUE DE FORUM IULII ET SES DÉFUNTS

- Planche 2-01** Vue des restes de l'aqueduc à Fréjus d'après une gravure de P. Hackert, 1778
Planche 2-02 Fréjus, restitution hypothétique à partir des vestiges reconnus.
Planche 2-03 Le Camp de la Flotte : localisation et vestiges exhumés et connus.
Planche 2-04 Stèles funéraires mentionnant la tribu des Aniensis et d'un sévir augustal
Planche 2-05 *Forum Iulii*, évocation de la ville et du port au II^e siècle
Planche 2-06 Localisation des différentes zones funéraires de la ville antique de *Forum Iulii*
Planche 2-07 Mausolée de la Tourrache
Planche 2-08 Vestiges découverts au Clos Saint-Antoine
Planche 2-09 Vestiges funéraires (enclos et tombes) mis au jour lors de l'opération City Stade en 2015
Planche 2-10 Vestiges funéraires découverts sur les sites de Sainte-Croix 1 et Sainte-Croix 7
Planche 2-11 Plan des vestiges antiques mis au jour aux lieux-dits Sainte-Croix et Saint-Lambert
Planche 2-12 Chapelle Saint-Lambert
Planche 2-13 Vestiges funéraires découverts sur les sites de Sainte-Croix 1 et Sainte-Croix 7
Planche 2-14 Plan des vestiges mis au jour sur le site de Saint-Lambert 1980 et de Saint-Lambert 2006
Planche 2-15 Plan des vestiges mis au jour sur le site de Saint-Lambert 2006
Planche 2-16 Plan des vestiges mis au jour sur le site de Sainte-Croix/Entrée Est 2015
Planche 2-17 Clichés des vestiges funéraires dégagés sur le site de Sainte-Croix/Entrée-Est 2018
Planche 2-18 Vues aériennes récentes et anciennes (1943 et 1978) du lieu-dit Pauvadou
Planche 2-19 Destruction des vestiges antiques lors des premières interventions de BTP en 1939 au lieu-dit Pauvadou
Planche 2-20 Vestiges de l'atelier de potier et tombes mis au jour sur le site du Pauvadou 1
Planche 2-21 Plan des vestiges mis au jour sur le site du Pauvadou 3
Planche 2-22 Localisation des différentes zones funéraires de l'Antiquité tardive de *Forum Iulii*

CHAPITRE 3 – LE TERRITOIRE DE LA CIVITAS DE FORUM IULII ET SES DÉFUNTS

- Planche 3-01** Localisation des stations routières de *Matavo* et *Forum Voconii* au sein du territoire de la *civitas*
Planche 3-02 Localisation des principaux sites du Haut-Empire autour de l'agglomération antique de *Forum Voconii*

Planche 3-03	Vestiges de l'habitat de <i>Forum Voconii</i> dégagés au cours des opérations archéologiques programmées
Planche 3-04	Vues aériennes des fouilles de l'agglomération antique de <i>Forum Voconii</i>
Planche 3-05	Localisation des principaux sites autour de l'agglomération antique de <i>Forum Voconii</i>
Planche 3-06	Stèles funéraires découvertes sur les parcelles du Domaine des Thermes
Planche 3-07	Plan des vestiges mis au jour sur la parcelle jouxtant le site des Termes
Planche 3-08	Plan des vestiges mis au jour sur le site des Termes
Planche 3-09	Plan général des vestiges fouillés au Blais au nord de l'agglomération antique de <i>Forum Voconii</i>
Planche 3-10	<i>Matavo</i>
Planche 3-11	Localisation des principaux sites du Haut-Empire autour de l'agglomération antique de <i>Matavo</i>
Planche 3-12	Localisation des principaux sites autour de l'agglomération antique de <i>Matavo</i>
Planche 3-13	Site de La Calade situé au nord de l'agglomération antique de <i>Matavo</i> (Fouilles 1956 et 1962)
Planche 3-14	Site de La Guérine situé à l'ouest de l'agglomération antique de <i>Matavo</i> (Fouilles 1972)
Planche 3-15	Site de La Grande Pièce situé à l'est de l'agglomération antique de <i>Matavo</i> (Fouilles 2009 et 2010)
Planche 3-16	Limites des communes du Var au sein du territoire de la <i>civitas</i> de <i>Forum Julii</i>
Planche 3-17	Carte des sites funéraires recensés sur le territoire de la <i>civitas</i> de <i>Forum Julii</i>

PARTIE II

RESTITUTION DES GESTES ET DES PRATIQUES FUNÉRAIRES

MÉTHODE D'ANALYSE DES STRUCTURES FUNÉRAIRES

CHAPITRE 4 – DONNÉES DISPONIBLES : UN ÉTAT DES LIEUX

Planche 4-01	Conditions difficiles des opérations archéologiques sur le site du Pauvadou 3 et de Saint-Lambert 1980
Planche 4-02	Vues générales du site de Saint-Lambert 2006 en cours de fouille
Planche 4-03	Vues générales du site des Termes en cours de fouille

CHAPITRE 5 – POUR UNE APPROCHE ARCHÉOTHANATOLOGIQUE

Planche 5-01	Schéma récapitulatif de la typologie mise en place pour désigner les structures secondaires liées à la crémation des sites étudiés
Planche 5-02	Exemple de l'enregistrement de la fouille en laboratoire du vase-ossuaire en céramique 900 101 (SP 900 096)

PARTIE III

CARACTÉRISATION DES ESPACES FUNÉRAIRES

ANALYSE INDIVIDUELLE DES SITES

CHAPITRE 6 – LES ESPACES FUNÉRAIRES DE SAINT-LAMBERT 1980

Planche 6-01	Plan des vestiges antiques mis au jour aux lieux-dits Sainte-Croix et Saint-Lambert
Planche 6-02	Plan des vestiges mis au jour sur les sites de Saint-Lambert 1980 et Saint-Lambert 2006
Planche 6-03	Plan des vestiges antiques mis au jour sur le site de Saint-Lambert 2006
Planche 6-04	Plan des vestiges funéraires antiques mis au jour sur le Secteur I du site de STL80

- Planche 6-05** Plan des vestiges funéraires antiques mis au jour sur le Secteur II du site de STL80
- Planche 6-06** Plan des vestiges funéraires antiques mis au jour sur le Secteur III du site de STL80
- Planche 6-07** Plan des vestiges antiques mis au jour sur le site de Saint-Lambert 2006
- Planche 6-08** Proposition de restitution de l’emprise de la concession de Iulius Nessius
- Planche 6-09** Stèle funéraire dédiée à Epicarpia, par son mari, le triérarque Iulius Nessus
- Planche 6-10** Hypothèses de restitution des divisions internes des zones funéraires : Secteur II
- Planche 6-11** Hypothèses de restitution des divisions internes des zones funéraires : Secteur III
- Planche 6-12** Hypothèses de restitution des divisions internes des zones funéraires : Secteur I
- Planche 6-13** Proposition de restitution des limites des divisions internes de la zone 1
- Planche 6-14** Proposition de restitution des limites des divisions internes de la zone 3
- Planche 6-15** Récapitulatif des principales caractéristiques des structures primaires de crémation des sites de Saint-Lambert 1980 et 2006
- Planche 6-16** Représentation des différentes régions anatomiques au sein des structures primaires des sites de Saint-Lambert 1980 et 2006.
- Planche 6-17** Restes osseux issus des structures primaires de crémation des sites de Saint-Lambert 1980 et 2006
- Planche 6-18** Récapitulatif des principales caractéristiques des sépultures secondaires de crémation du site de Saint-Lambert 1980
- Planche 6-19** Récapitulatif des principales caractéristiques des sépultures secondaires de crémation du site de Saint-Lambert 1980
- Planche 6-20** Récapitulatif des principales caractéristiques des sépultures secondaires de crémation du site de Saint-Lambert 1980
- Planche 6-21** Récapitulatif des principales caractéristiques des sépultures secondaires de crémation du site de Saint-Lambert 1980 (4/4)
- Planche 6-22** Récapitulatif des principales caractéristiques des sépultures secondaires de crémation des zones 1 et 2 du site de Saint-Lambert 2006
- Planche 6-23** Récapitulatif des principales caractéristiques des sépultures secondaires de crémation de la zone 3 du site de Saint-Lambert 2006
- Planche 6-24** Répartition typologique des sépultures secondaires à crémation des sites de Saint-Lambert 1980 et 2006
- Planche 6-25** Taux de détermination des restes osseux issus des sépultures des sites de Saint-Lambert 1980 et 2006
- Planche 6-26** Graphique des masses totales des restes osseux brûlés présents dans 112 sépultures secondaires à crémation (sélection) des sites de Saint-Lambert 1980 (91 tombes) et Saint-Lambert 2006 (21 tombes)
- Planche 6-27** Graphique des masses totales et répartition par section anatomique des restes osseux brûlés dans les vases-ossuaires des structures secondaires à crémation des sites de Saint-Lambert 2006 et 1980
- Planche 6-28** Récapitulatif des principales caractéristiques des structures de crémation indéterminées du site de Saint-Lambert 1980
- Planche 6-29** Récapitulatif des principales caractéristiques des inhumations de sujets immatures du site de Saint-Lambert 1980
- Planche 6-30** Récapitulatif des principales caractéristiques des inhumations de sujets adultes, plurielles et indéterminées du site de Saint-Lambert 1980
- Planche 6-31** Récapitulatif des principales caractéristiques des inhumations de sujets adultes, plurielles et indéterminées du site de Saint-Lambert 2006
- Planche 6-32** Données sur la conservation globale des restes osseux des sépultures à inhumation

CHAPITRE 7 – LES ESPACES FUNÉRAIRES DU PAUVADOU 3

- Planche 7-01** Plan des vestiges mis au jour sur le site du Pauvadou 3
- Planche 7-02** Hypothèses de restitution des divisions internes des zones funéraires
- Planche 7-03** Proposition d’identification des différents marqueurs sur les sépultures du Pauvadou
- Planche 7-04** Enclos A du site du Pauvadou 3
- Planche 7-05** Enclos F du site du Pauvadou 3
- Planche 7-06** Enclos IJ et K du site du Pauvadou 3

Planche 7-07	Enclos M et N du site du Pauvadou 3
Planche 7-08	Enclos Q et V du site du Pauvadou 3
Planche 7-09	L'attractivité de l'enclos A du site du Pauvadou 3
Planche 7-10	Les secteurs à inhumations S et T du site du Pauvadou 3
Planche 7-11	Le secteur à inhumations U du site du Pauvadou 3
Planche 7-12	Le secteur à inhumations X du site du Pauvadou 3
Planche 7-13	Récapitulatif des principales caractéristiques des sépultures secondaires de crémation du site du Pauvadou 3 (1/2)
Planche 7-14	Récapitulatif des principales caractéristiques des sépultures secondaires de crémation du site du Pauvadou 3 (2/2)
Planche 7-15	Répartition typologique des sépultures secondaires de crémation du site du Pauvadou 3
Planche 7-16	Taux de détermination des restes osseux issus des sépultures secondaires du site du Pauvadou 3
Planche 7-17	Graphique des masses totales des restes osseux brûlés présents dans 54 sépultures secondaires (sélection) de crémation du Pauvadou 3
Planche 7-18	Graphique des masses totales et répartition par section anatomique des restes osseux brûlés (en g puis en %) dans les vases-ossuaires des structures secondaires de crémation du Pauvadou 3
Planche 7-19	Données sur la conservation globale des restes osseux des sépultures à inhumation
Planche 7-20	Données sur la conservation globale des restes osseux des sépultures à inhumation
Planche 7-21	Répartition typologique concernant les inhumations
Planche 7-22	Données sur la conservation globale des restes osseux des sépultures à inhumation

CHAPITRE 8 – LES ESPACES FUNÉRAIRES DES TERMES

Planche 8-01	Plan des vestiges non funéraires sur les sites des Termes (2007-2008 et 2010)
Planche 8-02	Structures bâties antérieures à l'occupation funéraire (M1 et M2)
Planche 8-03	Plan des vestiges non funéraires sur les sites des Termes (2007-2008 et 2010)
Planche 8-04	Plan des vestiges mis au jour sur le site des Termes : répartition des sépultures en fonction de leur typologie
Planche 8-05	Plan des vestiges mis au jour sur le site des Termes : détail de la zone 900
Planche 8-06	Plan des vestiges mis au jour sur le site des Termes : détail de la zone 901
Planche 8-07	Structures bâties STR 5 (A) et STR 7 (B)
Planche 8-08	Plan des vestiges mis au jour sur le site des Termes : détail de la zone 906
Planche 8-09	Comparaison entre une vue aérienne actuelle (A), la carte de Cassini (B) et le fond IGN (C)
Planche 8-10	Probables marqueurs de surface pour les inhumations
Planche 8-11	Proposition de marqueurs de surface pour les structures de crémation
Planche 8-12	Au sud du site des Termes : un domaine lié à la production du vin : Font-Murade
Planche 8-13	Plan des vestiges mis au jour sur le site des Termes : restitution des groupes définis
Planche 8-14	Récapitulatif des principales caractéristiques des structures primaires de crémation (bûchers en fosse) du site des Termes (zone 906)
Planche 8-15	Restes osseux issus des structures primaires de crémation du site des Termes
Planche 8-16	Représentation des différentes régions anatomiques au sein des structures primaires du site des Termes (Zone 906)
Planche 8-17	Récapitulatif des principales caractéristiques des sépultures secondaires de crémation du site des Termes (zone 900)
Planche 8-18	Récapitulatif des principales caractéristiques des sépultures secondaires de crémation du site des Termes (zone 901-Partie 1/2)
Planche 8-19	Récapitulatif des principales caractéristiques des sépultures secondaires de crémation du site des Termes (zone 901-Partie 2/2)
Planche 8-20	Récapitulatif des principales caractéristiques des sépultures secondaires de crémation du site des Termes (zone 906)
Planche 8-21	Répartition typologique des sépultures secondaires à crémation du site des Termes
Planche 8-22	Taux de détermination des restes osseux issus des sépultures secondaires du site des Termes
Planche 8-23	Graphique des masses totales des restes osseux brûlés présents dans 80 sépultures secondaires à crémation (sélection) du site des Termes

- Planche 8-24** Graphique des masses totales et répartition par section anatomique des restes osseux brûlés dans les vases-ossuaires des structures secondaires à crémation du site des Termes (en g puis en %)
- Planche 8-25** Récapitulatif des principales caractéristiques des structures annexes de crémation du site des Termes
- Planche 8-26** Datation des structures annexes liées à la crémation du site des Termes
- Planche 8-27** Restes osseux issus des structures annexes liées à la crémation du site des Termes
- Planche 8-28** Récapitulatif des principales caractéristiques des structures de crémation indéterminées du site des Termes
- Planche 8-29** Récapitulatif des principales données sur les sépultures à inhumation
- Planche 8-30** Données sur la conservation globale des restes osseux des sépultures à inhumation
- Planche 8-31** Répartition typologique des inhumations du site des Termes
- Planche 8-32** Récapitulatif des principales données biologiques concernant les inhumations
- Planche 8-33** Inhumations animales : cheval en A (901 420) et chien en B (901 439)
- Planche 8-34** Étude stylistique et gemmologique de l'intaille en grenat découverte dans la tombe SP 906 003.

PARTIE IV

DES ESPACES ET PRATIQUES FUNÉRAIRES À L'IDENTITÉ DES DÉFUNTS

DE LA *CIVITAS DE FORUM IULII* :

UNE ÉTUDE DE CAS SUR LA DIMENSION SOCIALE DE L'ARCHÉOTHANATOLOGIE

CHAPITRE 9 – DES ESPACES POUR LES DÉFUNTS

- Planche 9-01** Des voies bordées de monuments à Nîmes, Lyon et Fréjus
- Planche 9-02** Coexistence des zones funéraires et artisanales
- Planche 9-03** Les bornes de limites des concessions funéraires mises au jour à *Forum Iulii*
- Planche 9-04** Évolution des concessions funéraires mises au jour à *Forum Iulii*
- Planche 9-05** Stèles funéraires de grès jaune présentant le motif de la *dextrarum iunctio*
- Planche 9-06** Stèle funéraire du Pauvadou 3 et monuments dégagés sur le site de Saint-Lambert 1980

CHAPITRE 10 – LES PRATIQUES FUNÉRAIRES

- Planche 10-01** Les aires de crémation du site de Saint-Lambert 1980
- Planche 10-02** Exemples des tombes-bûcher découverts sur les sites de *Forum Iulii* et de *Forum Voconii*
- Planche 10-03** L'exceptionnelle fosse-bûcher FS 1124 du site de la Grande Pièce à *Matavo*
- Planche 10-04** Fragments des lits funéraires en os ouvragé identifiés à Saint-Lambert 1980 et 2006
- Planche 10-05** Objets brûlés avec le corps du défunt
- Planche 10-06** Sélection des restes de faune déposés dans les sépultures du site des Termes
- Planche 10-07** Sélection des restes de faune déposés dans les sépultures du site de Saint-Lambert 2006
- Planche 10-08** Exemples des trois principaux types de coffrage rencontrés dans les structures secondaires
- Planche 10-09** Exemples des deux modes de dépôts des restes osseux rencontrés dans les structures secondaires
- Planche 10-10** Exemples de dépôts secondaires
- Planche 10-11** D'autres structures présentes au sein des espaces funéraires : les fosses non sépulcrales
- Planche 10-12** Approche typologique des dispositifs funéraires de *Forum Iulii* à *Forum Voconii*
- Planche 10-13** Approche typologique des dispositifs funéraires de *Forum Iulii* à *Forum Voconii*
- Planche 10-14** Des dispositifs variés spécifiques aux sujets immatures
- Planche 10-15** Quelques exemples de dépôts de mobilier dans les inhumations de *Forum Iulii* et *Forum Voconii*
- Planche 10-16** Quelques exemples de dépôts de mobilier dans les inhumations de sujets immatures de *Forum Iulii* et *Forum Voconii*
- Planche 10-17** Proportions d'inhumations relevées sur les principaux sites dans la région et présentation d'une adaptation locale

Planche 10-18 Traitement du mobilier

CHAPITRE 11 – À LA RECHERCHE DE L'IDENTITÉ DES POPULATIONS DE LA CIVITAS DE *FORUM IULII*

Planche 11-01 Les dépôts lors des funérailles sur le site de Saint-Lambert 1980

Planche 11-02 Forum Iulii, évocation du Camp de la Flotte

Planche 11-03 Quelques exemples de dépôts de mobilier dans les inhumations de Forum Iulii et Forum Voconii

Résumé

Cette thèse étudie, dans toute leur complexité et leur variabilité, les pratiques funéraires au sein du territoire de Forum Iulii (commune actuelle de Fréjus), l'une des *civitas* de la Province de Narbonnaise définie par Auguste à la fin du I^{er} siècle av. n. è. Il s'inscrit sur une période chronologique longue riche en bouleversements socio-culturels (I^{er} s.- IV^e s. de n.è.), propre à révéler l'évolution de ces pratiques et ainsi d'appréhender la relation qu'entretiennent les individus et/ou les groupes sociaux avec leurs traditions funéraires. Ce cadre spatio-temporel est également choisi pour sa cohérence et sa richesse documentaire. L'étude est basée sur une approche interdisciplinaire, entre archéologie et anthropologie biologique. Les paramètres étudiés, envisagés dans cette double perspective, participent conjointement à une lecture individuelle puis globale des sépultures et des ensembles funéraires afin de restituer les pratiques, les rites funéraires, mais aussi l'influence des facteurs socio-culturels sur le traitement des morts. Le recours à ces deux disciplines garantit une compréhension optimale des systèmes de représentations sociales propres à une communauté face au décès de l'un de ses membres. L'analyse des restes osseux humains (âge au décès, sexe, état sanitaire), mais également celle des restes matériels (ensemble de dépôts associés, architecture de la sépulture, mode d'implantation traitement du corps, etc.) constituent les outils incontournables de l'archéologie de la mort qui vise alors à contribuer à une meilleure connaissance des populations antiques grâce à une approche bioculturelle. La réalisation de ce projet s'est inscrit dans deux laboratoires (UMR 7299-Centre Camille Jullian et UMR 7268-Anthropologie bioculturelle Droit Éthique et Santé) en collaboration avec le Service Régional de l'Archéologie de PACA, le Service Archéologie et Patrimoine de la Ville de Fréjus et le Service archéologique du Conseil Général du Var.

Summary

This study aims to understand, in all their complexity and variability, the funerary practices of the territory of *Forum Iulii* (Fréjus), one of the *civitas* of the *Gallia Narbonnensis*, defined by Auguste at the end of the 1st century. BC. It is part of a long chronological period rich in socio-cultural upheavals (1st-4th century AD), which reveals the evolution of these practices, and thus allow us to apprehend the relationship between individuals and / or social groups with their funerary traditions. This spatio-temporal framework is also chosen for its coherence and documentary richness.

The study is based on an archaeothanatology approach, between archeology and biological anthropology. The studied parameters, considered in the both perspective, participate together in an individual, and then global reading of burials and funerary spaces in order to return practices, funerary rites, but also the influence of socio-cultural factors on the treatment of the dead corpses. The use of these two disciplines insures an optimal understanding of the social systems and religious representations specific to a community confronted with the death of one of its members. The human bones analysis (age and sex determination, health status), but also the study of the material (set of deposits, burial architecture, implantation of the tomb, body's treatment, etc.) are the essential tools for the archeology of death, which aims to contribute to a better knowledge of ancient populations through a biocultural approach.

The realization of this project is registered in two laboratories (UMR 7299-Center Camille Jullian and UMR 7268- Anthropologie, Droit, Ethique et Santé) in collaboration with the Regional Service of Archeology of PACA, the archaeological department of the Conseil Général du Var and the city of Fréjus.